



Humains et non-humains en pourparlers : l'Acteur en 4 Dimensions Proposition théorique et méthodologique transdisciplinaire favorisant l'émancipation de nouvelles formes de gouvernances environnementales Application au domaine de l'eau sur trois territoires : la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour

Léa Sébastien

► **To cite this version:**

Léa Sébastien. Humains et non-humains en pourparlers : l'Acteur en 4 Dimensions Proposition théorique et méthodologique transdisciplinaire favorisant l'émancipation de nouvelles formes de gouvernances environnementales Application au domaine de l'eau sur trois territoires : la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour. Sciences de l'environnement. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne; Université Jean Monnet - Saint-Etienne, 2006. Français. NNT : 2006EMSE0005 . tel-00780587

HAL Id: tel-00780587

<https://theses.hal.science/tel-00780587>

Submitted on 24 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° d'ordre : SGE 398

THÈSE

présentée par

Léa SÉBASTIEN

(leasebastien@yahoo.com)

pour obtenir

LE GRADE DE DOCTEUR

de L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE
et de L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE SAINT-ÉTIENNE

SCIENCES ET GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

Humains et non-humains en pourparlers :

l'Acteur en 4 Dimensions

Proposition théorique et méthodologique transdisciplinaire favorisant
l'émancipation de nouvelles formes de gouvernances environnementales

Application au domaine de l'eau sur trois territoires :
la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour

Tome 1 : Mémoire

Soutenue à St-Etienne le 27 février 2006

Membres du jury :

Président :

Jean-Guy Vaillancourt, Professeur, Université de Montréal

Rapporteurs :

Jean-Paul Bravard, Professeur, Université Lumière, Lyon 2

André Micoud, Directeur de recherche, Université St-Etienne

Examineurs :

Jean-Guy Vaillancourt, Professeur, Université de Montréal

Paul Arnould, Professeur, Ecole Normale Supérieure de Lyon

Directeur :

Christian Brodhag, Directeur de recherche, Ecole des Mines de St-Etienne

Codirecteur :

Bernard Contamin, Directeur de recherche, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Remerciements

Un grand merci d'abord à mes encadrants. Christian Brodhag a su me laisser une liberté totale, tout en répondant présent lorsque je criais au secours. Bernard Contamin a toujours été d'un grand support, sur les plans intellectuel, moral, affectif et logistique, à Bayonne comme sur les pentes du Kilimandjaro ; une petite pensée pour lui.

Je remercie l'ensemble des membres du jury, qui ont bien voulu accepter de prendre part à l'aventure, en quelque sorte. Spécialement André Micoud, pour son temps, son ouverture d'esprit, son appui académique et pour ses éclairages toujours riches d'enseignement.

Mille mercis ensuite à l'ensemble des acteurs qui ont bien voulu se livrer au jeu de l'enquêteur et de l'enquêté. Sur la Plaine du Forez, la Frapna et l'entreprise Morillon Corvol nous ont réservé un accueil chaleureux. Sur les Barthes de l'Adour, l'association Landes Nature ainsi que l'IFREMER ont été de précieux conseils. Enfin, sur les pentes du Kilimandjaro, même si les intéressés ne prendront sans doute jamais connaissance de ce document, je remercie du fond du cœur les cinquante familles Chagga qui m'ont systématiquement accueillie dans leur demeure avec générosité et le sourire, et les chefs de village qui ont bien voulu me guider dans la forêt avoisinante... souvent interdite. *Marhaba*¹ à Kiba, mon accompagnateur tout au long de ma mission dans la région du Kilimandjaro, qui m'a réellement fait pénétrer au cœur du territoire.

Quelques coups de chapeau maintenant. A Patrick, qui s'est évertué à me transmettre sa « force conceptuelle ». A Madame Poulard, pour avoir partagé toutes mes petites révoltes au quotidien. A Marie-Paule, Sophie et Aurélie pour leur travail de relecture assidue. A Manu pour toutes ces soirées passées à affronter la périlleuse et titanesque tâche de la ... mise en page !

Je remercie l'Ecole des Mines pour sa bourse de recherche et le Centre Site pour son accueil. Merci à Natacha pour ses conseils, à Zahia et Pierre pour leur fiabilité. A Daniel et à ses acolytes qui ont su me ragaeillardir « sur commande ». Une salutation spéciale à mon collègue Frédéric Paran, qui fut un coéquipier plus qu'agréable, et un clin d'œil à Michel Chatard et Robert Arnaud, disparus aujourd'hui, en souvenir de leur poésie, leur bonne humeur au quotidien.

Merci à vous, qui, en lisant ce manuscrit, m'encouragez à persévérer. Bravo enfin à ceux qui ont supporté toute ma palette d'états d'âme pendant ces quelques années, notamment Isoun, à qui je dédie ce travail.

¹ Salutation très respectueuse en Tanzanie qui signifie en swahili : je te baise les pieds.

Préambule (ou avant la promenade)

Du latin *pre* : avant, *ambulare* : se promener

12 juin 2002. Un matin de brouillard, j'ai rendez-vous dans un petit village de la Plaine du Forez, au bord du fleuve Loire : je dois rencontrer un éleveur. J'ai d'abord du mal à trouver le lieu de rendez-vous, puis au bout d'une petite ruelle, la ferme apparaît. L'éleveur et sa femme m'accueillent dans la cuisine. Lui s'assoit ; elle reste debout.

« Nous, ce qu'on voudrait, c'est des prix rémunérateurs pour nos produits. L'agriculture s'est mangée par elle-même ; en voulant produire beaucoup, on a mal produit. La vache, pourvu qu'elle ait quatre pattes et une queue, on a 1400 francs au bout. Ces primes, ça divise le monde agricole, tout le monde est jaloux de l'autre. Qui c'est qui mange la grenouille si jamais ça tourne mal ? L'agriculteur...

On nous a fait polluer, et maintenant il ne faut plus polluer. On veut bien produire sain si on nous aide. On va bientôt devenir les jardiniers de la nature, la Russie c'était un peu ça... L'avenir du bio, je le vois très vilain. L'entrée prochaine de la Pologne dans l'Europe va créer une concurrence sévère car ils produisent tous bio, sur peu d'hectares et avec très peu d'engrais. Ils ont pas évolués comme nous, donc forcément ils sont très près du bio. Comment on va vendre nos produits, nous ? L'écologie ? Avec toutes ces lois, aujourd'hui, quand on est à côté d'une rivière, on la subit. Les écolo, ils font voir aux gens le joli petit morceau, ils les mènent pas dans les aubépines. On met des panneaux *respectez la nature*, moi je mettrais bien dessous *entretenez la nature*. On dit que les chasseurs tuent tout le gibier... le gros manque de gibier vient de notre nouvelle génération (les routes, les nouvelles façon de cultiver, l'ensilage au printemps...)... moi je crois pas que c'est les chasseurs qui tuent le gibier.

Avant, la femme vivait avec son mari sur l'exploitation, maintenant y a plus une femme qui vit avec son mari, sauf les anciennes... T'as plus qu'à mourir avec ton matériel ou ta vache... On n'est vraiment pas des Français comme les autres ».

4 janvier 2003. Le rendez-vous est fixé à neuf heures sous le grand flamboyant qui abrite le *shop* de Samora, lequel consiste en un petit chariot rempli de lacets, cirage, bonbons, ficelles, cigarettes, gâteaux ; bref, tout ce dont un passant a besoin en route. Kiba est là ; il m'attend. Kiba, dont le père est musulman et la mère catholique, est lui *rastafari*². Tout au long de ma mission, Kiba sera mon traducteur, mon guide, mon ange-gardien. Nous devons aujourd'hui nous rendre à Shimbwe, petit village situé à 2700m d'altitude, sur les pentes sud du Kilimandjaro. Dernier village avant la zone interdite du parc national. Mais voilà, il a plu sur la montagne et aucun véhicule ne peut se rendre jusqu'aux villages pentus du sommet de l'Afrique. Shimbwe est coupé du monde. « Let's go walking » me dit Kiba. Nous voilà partis pour cinq heures de montée abrupte sur une terre boueuse. Malgré mes chaussures de randonnée, je me fais régulièrement doubler par des femmes, en tongs, transportant branchages, maïs et seaux d'eau sur la tête. Des habitantes de Shimbwe, me dis-je, qui ramènent des vivres au village. Je dois faire quelques pauses : eau et petites bananes. Kiba me dit qu'il n'a besoin de rien ; un repas le matin lui suffit pour la journée... Je peine en continuant ma route, déçue par ma condition physique, interloquée par la sienne. On arrive finalement à Shimbwe, où un brouillard épais et une bruine glaciale nous

² Adepte du retour culturel de l'Afrique, du nom du ras Tafari Makonnen, l'empereur Haïlé Sélassié.

accueillent. S'il fait un temps chaud et sec en plaine, les villages des pentes de la montagne baignent très souvent dans une atmosphère humide, brumeuse et froide. C'est là que commence notre *furetage*, à la recherche de familles susceptibles de nous recevoir.

« Odi, Odi » (*y-a-t-il quelqu'un?* en swahili) lance Kiba, au hasard des chemins. « Karibu » (*bienvenue* en swahili), entend-on au loin. Une vieille femme nous invite à nous asseoir sur des tabourets, dans la petite cour attenante à la maison, faite de bois et de boue séchée. Après les multiples salutations d'usage, Kiba lui explique mon projet en swahili. Le femme me sourit et me propose une canne à sucre. A cette heure de la journée, les adultes travaillent aux champs, les jeunes sont en ville ; les plus vieux restent à la maison et gardent les plus jeunes. Elle me parle de l'évolution de son village depuis son enfance et de ses craintes pour l'avenir, elle me parle de son canal d'irrigation disparu, de la violence des gardes envers les villageois, du prix du café en chute libre, des hommes modernes qui défient Dieu, de la fonte du glacier, de son désir d'avoir une vache et d'envoyer les petits à l'école, de la forêt qu'elle aime tant et du désert qu'elle redoute tant. Toujours avec le sourire.

21 juin 2004. Je dois rencontrer cet après-midi un passionné des Barthes de l'Adour. Pour la première fois, j'ai rendez-vous au cœur des Barthes, sur le terrain. Au bord d'un petit canal, je l'aperçois dans sa camionnette ; il m'explique qu'il est laitier mais qu'il est propriétaire des Barthes... de cœur. « Plutôt que d'en parler, je vous emmène voir ce que c'est qu'une Barthe. Elle vous le dira mieux que moi. » Et nous voilà partis à pied, lui avec ses bottes qui commente tout ce que nous voyons, moi avec mon bloc-notes qui le talonne pour tenter de saisir quelques bribes de son discours. « Vous pêchez l'anguille ? » me demande-t-il. « Euh... non ». « Je vais vous montrer une des manières traditionnelles qu'on avait pour la pêcher ». Et le voilà qui retire ses bottes, relève son pantalon pour rentrer dans l'eau jusqu'à mi-cuisse. Restée sur la rive, je l'observe d'un œil amusé ; il sautille, fait des gestes vifs et tout d'un coup sort son pied de l'eau avec une anguille entre les orteils ! « Vous voyez, tout ça, c'est terminé » me dit-il, amer, en relâchant l'animal.

Ces quelques anecdotes pour illustrer le fait qu'une thèse de terrain implique des rencontres, des émotions, des découvertes. C'est aussi des voyages à organiser, des séjours loin de chez soi, du temps dépensé et tout un panel de données pas toujours faciles à trier. Au final, beaucoup de doutes et d'interrogations. Et pas un, pas deux mais trois terrains d'étude : trois fois plus de découvertes, de révélations ; trois fois plus de travail, de remises en question. Selon Berry³ (2000), « lorsqu'on arrive sur le terrain, c'est comme en parachute quand on a peu d'expérience : on contrôle mal l'endroit où l'on atterrit... et on peut tomber sur un cactus ». Au thésard de se faire sa place, de gagner la confiance des acteurs, d'être relativement proche mais *également distant* des parties prenantes, comme le conseille Simmel (1908). Jeanne Favret-Saada⁴ (1977), qui étudiait la sorcellerie dans le bocage normand, était restée longtemps sans rien apprendre sur son sujet, jusqu'au jour où on l'avait prise par erreur pour une désensorceleuse. Alors là, les gens s'étaient mis à lui parler. Ainsi faut-il trouver sa place sur le terrain, qui est toujours d'une certaine façon un *terrain à problèmes*...

³ Berry M. (2000) *Diriger des thèses de terrain*. Annales des Mines, dossier En Quête de théories. Déc, 88-97.

⁴ Favret-Saada (1977) *Les mots, la mort, les sorts*. Gallimard, Paris.

Trois territoires d'expérimentation donc, et qui plus est pour une approche transdisciplinaire. Un bon fond de sociologie, quelques bribes de géographie, un doigt de psychologie, un soupçon d'anthropologie, une once d'économie. Mélangez, laissez reposer, démoulez délicatement. Vous obtenez un magma de connaissances qui convergent vers l'analyse de la complexité (Jollivet & Pena-Vega, 2002). Mais comble de l'hérésie, ce *salmigondis*, emprunt de sciences humaines, est soigneusement détourné vers un dessein, illicite pour certains : l'élaboration d'un modèle *d'ingénierie sociale*, opérationnel sur le terrain. Est-ce à dire que je me permettrai de m'appuyer sur divers champs *du social* pour ensuite tenter d'objectiver des données qualitatives ? Pas tout à fait. Primo, fait désormais avéré, la recherche sur l'objet « environnement » et notamment sur les rapports homme-nature peut s'observer par de multiples lorgnettes. Deusio, d'un côté, les analyses sociologiques ne trouvent que trop rarement d'écho sur le terrain et de l'autre, la demande en matière d'aide à la concertation se fait de plus en plus pressante et ne parvient pas à être totalement comblée par des outils de type ingénieur. Ma proposition, qui reste exploratoire, tente de rendre applicables divers préceptes issus des sciences humaines afin que les acteurs de terrain puissent se les approprier.

Cette position d'entre-deux peut occasionner un certain malaise, chez l'étudiant comme chez l'encadrant, en l'occurrence ici, une école d'ingénieur. Plus habitué à former des élèves hyper-spécialisés en mécanique des fluides ou nano-particules, le personnel du laboratoire a éprouvé de la difficulté à gérer une *madame sciences molles* au sein de ses murs. J'ai pu éprouver alors personnellement la nature du fossé existant encore entre sciences dures et sciences humaines, et les *a priori* qui font toujours recette pour les adeptes de telle ou telle discipline. En cette période d'incertitude face à certains enjeux, de remise en question du monde de la recherche et du rôle de la science dans la société, la communion entre chercheurs est de mise en théorie, compromise dans la pratique.

Errance, voilà ce qui me semble avoir caractérisé ces quatre années de recherche. Errance géographique, errance disciplinaire, errance intellectuelle. Une errance parfois porteuse de curiosités et d'espoir, parfois décourageante et frustrante. Mais une errance créatrice, je l'espère. Car si une thèse est une expérience unique, une tranche de vie non renouvelable, synonyme de découvertes et de rencontres, elle signifie aussi remises en cause perpétuelles et sentiment d'isolement constant. Aussi ne suis-je pas fâchée qu'elle se termine. Récapitulons. Une thèse de terrain donc, sur trois territoires d'étude, qui plus est en sciences humaines, transdisciplinaire, le tout dans une école d'ingénieur... Tâche pour le moins ardue, sachant que 1) s'intéresser à des études de cas complexifie le travail de recherche, 2) opter pour la multidisciplinarité, c'est s'exposer de plein fouet à la critique parfois sévère des pères des disciplines, et 3) étudier les sciences humaines dans une école d'ingénieur implique d'être marginalisée. Alors pourquoi ?

Mon cursus universitaire, mélange d'agro-économie, de sciences de l'environnement et d'anthropologie et mon implication passée dans des projets de développement international, en Afrique et en Amérique du Sud, constituent peut-être des éléments de réponse. Cette thèse doit certainement refléter ma petite histoire puisque je ne pouvais envisager un travail de recherche sans *l'éprouver* sur le terrain et qu'il me paraissait naturel de toucher à plusieurs champs

disciplinaires. Il est vrai que l'environnement ne représente pas une discipline en particulier mais plutôt un objet d'étude abordable sous différents angles. Et nombreux sont les textes et les discours prônant l'interdisciplinarité, qui plus est dans le domaine de l'étude des rapports homme-nature. Mais la norme en milieu universitaire reste la spécialisation et il est alors difficile d'asseoir sa crédibilité dans le monde scientifique lorsqu'on tente quelques passerelles entre champs disciplinaires. D'autant que j'ai voulu faire modestement œuvre pédagogique et tenté d'explicitier ma démarche le plus clairement et le plus simplement possible. D'où quelques redites, sans doute, pour m'assurer de toujours rester intelligible.

Pour Jollivet & Pena-Vega (2002), l'*interdisciplinarité* se définit comme une démarche d'assemblage dialogique des apports disciplinaires nécessaires à l'analyse d'un objet complexe. La *transdisciplinarité*, elle, est présentée comme un mode d'organisation et d'articulation de pensée, qui puisse traverser les disciplines et s'en nourrir, ne pas les dissoudre mais les relier entre elles. La *multidisciplinarité* se trouve à la croisée de l'*interdisciplinarité* et de la *transdisciplinarité*, mélange d'inductif et de déductif. Je laisse au lecteur téméraire le soin d'imaginer quelle peut être la sphère de la *pluridisciplinarité* et de ses nombreuses applications... Mais puisqu'il faut choisir, alors ce travail de thèse se veut une exploration, un essai pour une approche transdisciplinaire de l'analyse des relations entre humains et non-humains dans le domaine de l'eau, pour la recherche de cadres favorisant l'émancipation de nouvelles formes de gouvernances environnementales. Notre modèle s'apparente alors dans la forme à un modèle de type ingénieur, mais il est pétri au plus profond de sciences humaines. Le résultat est un travail différent, j'en conviens, avec une portée heuristique qui met en lumière, je l'espère, de nouvelles pistes, dans le domaine de la recherche-action, pour l'étude des rapports homme-nature.

Résumé

Favoriser un état *d'harmonie entre les humains et entre l'homme et la nature*, voilà une des définitions du développement durable, selon le Rapport Brundtland. Développement durable, gouvernance, négociation, conservation ; ces quatre notions décortiquées, nos questions de départ sont les suivantes : (i) sur le plan théorique, comment s'articulent rapports social et patrimonial sur un hydrosystème territorialisé ? (ii) sur le plan pratique, comment fournir une aide à la négociation environnementale dans un contexte multi-acteurs ? Une proposition : *l'Acteur en 4 Dimensions*. Ce modèle conceptuel d'analyse issu d'une réflexion transdisciplinaire veut approcher un territoire par les relations entre humains (rapport social) et par les liens homme-nature (rapport patrimonial). Pour éprouver sa fiabilité au-travers d'une méthodologie évolutive, l'A4D est expérimenté sur trois territoires, ou trois hydrosystèmes : un terrain exploratoire, la Plaine du Forez (France), un terrain test, les pentes sud du Kilimandjaro (Tanzanie) et un terrain de validation, les Barthes de l'Adour (France). Sur chaque étude de cas, notre prototype vise à saisir la place attribuée aux *acteurs faibles* et aux *acteurs absents*, pour encourager une négociation plus écologique et une conservation plus humaine. Les résultats de l'A4D peuvent être mis en lumière par ce que nous appelons *l'empreinte territoriale*, un spectre graphique qui tend à illustrer la complexité des liens entre humains et non-humains. Vecteur de connaissances et de dialogue, notre modèle se veut à la fois opérationnel sur le terrain et emprunt de sciences humaines, et représente une nouvelle façon d'appréhender un territoire. Un objectif : tendre vers de nouvelles gouvernances qui associeraient chacune à leur façon diversité naturelle et culturelle.

Mots clés

Développement durable socio-centré, gouvernance environnementale, hydrosystème, territoire, Acteur en 4 Dimensions, représentations sociales, médiateur, acteurs absents, acteurs faibles, patrimonialisation, conservation, négociation, Forez, Adour, Kilimandjaro.

Abstract

Reaching a state of *harmony between humans, and between man and nature* : a definition of sustainable development, in the Brundtland Report. Sustainable development, governance, negotiation, conservation ; after dissecting these four concepts, our two questions are : (i) from a theoretical point of view, how are articulated human and non-human relations in a territorial hydrosystem? (ii) how to provide operational assistance for an environmental negotiation in a multi-stakeholders context? Our proposition : the *Actor in 4 dimensions* (A4D). This multidisciplinary conceptual model aims at apprehending a territory by analysing the relations between individuals (social link) and the relations between human and non-human (natural link). In order to assess its validity, the A4D model has been applied on three territories/hydrosystems : the Forez Plain, France (exploratory case study), the south slopes of Mount Kilimanjaro, Tanzania (test case study) and the Adour Barthes, France (validation case study). On each case study, we search for the part attributed to *weak actors* and *absent actors*, in order to enhance negotiation with more ecology and conservation with more humanity. The A4D results can be visualized by what we call the *territorial footprint*, a graphical representation attempting to illustrate the complexity of social and natural links on a territory. Knowledge and debate vector, our methodology is on one hand based on social sciences and on the other hand designed to be an operational tool, transferable to other territories, other resources, aiming at enlightening an environmental negotiation. One objective : reach new governances which should, on their own, associate natural and cultural diversity.

Key words

Sustainable development, environmental governance, hydrosystem, territory, social representations, Actor in 4 Dimensions, mediator, absent actors, weak actors, inheritance, conservation, negotiation, Forez, Adour, Kilimanjaro.

Table des Matières

Remerciements.....	i
Préambule (ou avant la promenade)	iii
Résumé	vii
Abstract.....	vii
INTRODUCTION GENERALE	11
PARTIE 1 CHEMINEMENT THEORIQUE.....	17
I - Co-évolution des sociétés et des natures	19
1. Histoire de l'idée de nature.....	19
1.1. Antiquité : la nature est tout.....	19
1.2. Christianisme : l'homme est tout.....	20
1.3. Renaissance : une nature aimée mais ignorée	21
1.4. XVIIè-XVIIIè : la révolution mécaniste	21
1.5. L'ambiguïté des Lumières.....	22
1.6. XIXè – XXè : la nature désenchantée	23
2. Usus, fructus... et abus ?	24
2.1. Panique chez les économistes	24
a. quel statut pour la nature ?.....	24
b. quelle valeur pour la nature ?.....	25
2.2. C'est la crise	26
II – A la recherche de la dimension sociale du développement durable	29
1. L'obscur sphère sociale du développement durable	29
1.1. «L'harmonie entre êtres humains» dans le concept originel	29
1.2. Et après? L'harmonie perdue	30
2. Appropriation du développement durable : homme contre nature?	32
2.1. Un concept surnoisement scindé en trois.....	32
2.2. Homo ecologicus contre homo economicus.....	33
2.3. Pour une approche socio-centrée?	35
III - L'harmonie entre humains : négociation... et gouvernance ?	38
1. La négociation prône le consensus... une <i>harmonie entre humains</i> ?.....	38
1.1. Quelques bases théoriques	38
a. la négociation, un lien social	38
b. configurations de la négociation.....	40
1.2. Théorie de la négociation : le hic.....	42
a. le mythe du consensus.....	42
b. la question des valeurs morales.....	44
1.3. Les acteurs absents, grands oubliés de la négociation.....	45
2. La notion de gouvernance... le socialement durable ?	47
2.1. Une étymologie mouvante	47
2.2. Un concept polysémique	48
a. la gouvernance comme activité.....	48
b. la gouvernance comme procédure.....	48
c. la gouvernance comme processus.....	49
2.3. La gouvernance vers l'idée d'harmonie sociale ?.....	49

a. les limites d'une gouvernance « bouche-trou »	49
b. ... qui a le mérite de boucher les trous, pour amorcer une nouvelle réflexion.....	50
IV – L'harmonie homme-nature : conservation... et gouvernance ?	53
1. La conservation : une harmonie homme-nature ?	53
1.1. Ecologue et écologiste de parti pris.....	53
1.2. Une dictature des « acteurs absents » ?	55
1.3. L'implication des acteurs locaux, une vieille idée	56
1.4. La prise en compte des « acteurs faibles »	56
2. Quand la gouvernance s'attèle aux problématiques environnementales	57
2.1. L'environnement en manque de statut	57
a. la nature, capital anthropique	57
b. la nature, cadeau de l'Etat.....	59
c. la nature en bien commun : un partage imposé	60
2.2. La société mondiale du risque	62
2.3. Une complexité destructrice	65
2.4. Des incertitudes radicales.....	66
2.5. Des savoirs asymétriques.....	67
3. Gouvernance environnementale = développement durable socio-centré ?	69
3.1. Participation obligatoire	69
3.2. La clé de la gouvernance environnementale	70
 PARTIE 2 QUATRE HYPOTHESES POUR UN MODELE : L'ACTEUR	
EN 4 DIMENSIONS.....	75
I - Le territoire : une entité difficile à appréhender.....	77
1. Entre sujet et objet, un territoire pluridimensionnel	77
2. Le territoire... un espace ?	78
3. Le territoire... un paysage ?	79
4. Le territoire... un patrimoine ?	81
II - L'hydrosystème : un objet d'étude complexe	84
1. La ressource en eau, on en parle.....	84
1.1. Un objet naturel au cœur de la gouvernance	84
1.2. L'eau : des remous jusqu'à sa définition de patrimoine commun.....	85
2. La ressource en eau, on agit.....	87
2.1. La Directive Cadre Européenne	87
a. la place du local et l'importance du terrain	87
b. DCE : besoins et manques.....	88
2.2. Zoom sur l'adaptation des outils français	89
2.3. Un désir unanime de concertation	90
3. L'eau, entre hydrosystème et sociosystème	91
3.1. Une affaire collective	91
3.2. Une histoire de représentations.....	92
3.3. Quand l'affectif s'en mêle	92
3.4. L'étude des perceptions, une aide à la décision.....	93
III – Problématique, hypothèses et proposition méthodologique	95
1. Ces sciences humaines qui touchent à la nature	95
1.1. Anthropologie, ethnologie : les prémices des rapports homme-nature	95
1.2. L'économie et la nature	96
1.3. Une touche de psychologie	97
1.4. La géographie s'environnementalise	99
a. s'ouvrir aux liens entre espaces et peuples	99
b. appréhender le risque.....	100

c. s'interroger sur le paysage et l'espace rural.....	100
1.5. Quand la sociologie s'intéresse à l'environnement	102
2. Bases conceptuelles de la problématique	104
2.1. Un acteur trop social ?	104
2.2. Des liens effleurés entre société et territoire	105
3. Hypothèses de recherche.....	106
4. Une proposition : l'Acteur en 4 Dimensions.....	110
4.1. Le rapport social, un concept de sociologie	110
4.2. La patrimonialisation, une ouverture pour l'étude des liens homme-nature.....	111
a. une gestion patrimoniale, pourquoi ?	111
b. notre proposition : le rapport patrimonial.....	112
4.3. L'Acteur en 4 Dimensions : son socle	113
4.4. L'empreinte territoriale	115
4.5. Quand l'Acteur en 4 Dimensions s'immisce.....	117
a.... dans la négociation	117
b.... sur un territoire	118
IV - Représentation sociale et médiation... la trame de fond de l'A4D	121
1. Représentation sociale : l'ancrage de l'outil	121
1.1. L'étude des visions	121
1.2. Des représentations sociales... naturelles ?	123
2. Le médiateur au secours des acteurs faibles et absents	124
2.1. La médiation « au milieu »	124
2.2. Le médiateur, l'ombudsman	125
2.3. Les balbutiements de la médiation environnementale	126
a. quelle médiation sur un territoire ?	126
b. où est le médiateur environnemental ?	128
PARTIE 3 UNE METHODOLOGIE EVOLUTIVE AU FIL DE TROIS TERRAINS.133	
I - Méthodologie : un aller-retour entre théorie et terrain	135
1. Petits rappels : objectifs et hypothèses	135
2. L'Acteur en 4D, une histoire vécue.....	136
2.1. Un prototype testé dans trois « laboratoires »	136
2.2. Les fondements de l'Acteur en 4D	137
a. le concept originel.....	137
b. le concept revisité.....	139
c. méthodologie : suite et fin.....	140
3. Notre méthodologie pas à pas.....	142
3.1. PHASE 1 : phase de furetage et prise de contact avec les parties intéressées	142
a. étape 1 : furetage	142
b. étape 2 : prise de contact avec les acteurs	143
c. étape 3 : la lettre de présentation et le questionnaire structurel	145
3.2. PHASE 2 : l'entretien	147
a. deux méthodes complémentaires	147
b. étape 1 : le guide d'entretien	148
c. l'enquêteur, un étranger qui sait ?	151
d. les ambiguïtés du sujet-objet.....	152
e. étape 2 : recueil de données	153
3.3. PHASE 3 : classement des données.....	154
a. la grille générale (GG)	154
b. la grille des pratiques-préférences-savoirs (PPS).....	154
c. la grille phare	155
3.4. PHASE 4 : renseignement de l'A4D	156
a. l'empreinte territoriale, c'est 4 dimensions	156
b. l'empreinte territoriale, c'est 8 sous-dimensions	157

4. L'Acteur en 4 Dimensions, c'est comment ?	158
4.1. Dimension Coopération	158
a. la sous-dimension Estime	158
b. la sous-dimension Estimé	159
4.2. Dimension Conflit.....	159
a. la sous-dimension Critique	159
b. la sous-dimension Critiqué	159
4.3. Dimension Cohabitation.....	160
a. la sous-dimension Préserve	160
b. la sous-dimension Attaché	160
4.4. Dimension Domination.....	161
a. la sous-dimension Dégrade.....	161
b. la sous-dimension Eloigné	161
4.5. L'Acteur en 4 Dimensions simplifié.....	162
5. Le montage des résultats	163
5.1. Analyse des empreintes individuelles.....	163
5.2. Analyse globale du jeu d'acteurs.....	166
II - La Plaine du Forez	168
1. Une morne plaine ?	168
1.1. Présentation générale.....	168
1.2. La marque de l'homme	170
1.3. Une richesse écologique certaine.....	171
2. L'eau dans la Plaine du Forez	172
3. La Loire dans la Loire	173
3.1. Un fleuve menaçant d'un côté.....	173
3.2. ... un fleuve menacé de l'autre	174
4. Le Forez d'hier : de Forum Segusiavorum à Pagus Forensis	175
5. La Plaine du Forez en questions	177
III - Les pentes du Kilimandjaro	179
1. Le Kilimandjaro, un château d'eau champion toutes catégories	179
1.1. Un mystérieux mastodonte	179
1.2. Une biodiversité inégale	180
2. Le Kilimandjaro d'hier	181
2.1. Le berceau de l'humanité convoité.....	181
2.2. Controverses autour des neiges de l'Afrique.....	182
3. Quand eau et forêt s'avèrent indissociables.....	183
3.1. L'écosystème montagnard, un objet d'étude complexe et vulnérable.....	183
3.2. Il était une fois une forêt	184
4. L'agriculture Chagga sur les pentes du Kilimandjaro	185
4.1. Un système agro-forestier complexe : le shamba	185
4.2. Une paysannerie en émoi.....	186
4.3. Le canal d'irrigation comme plate-forme de dialogue.....	188
5. 'Kyalema Kyaro: Qui ne peut être conquis', et pourtant.....	190
IV - Les Barthes de l'Adour	192
1. Les Barthes, ses eaux, ses hommes.....	192
1.1. Les Barthes en quelques mots	192
1.2. Inondations des Barthes, la routine	194
1.3. L'Adour, fleuve impétueux	195
1.4. Toute une organisation hydraulique	197
1.5. Un milieu naturel riche	199
2. Un passé hydraulique mouvementé	200
2.1. Quand l'eau domine les hommes, du Moyen-Age au XVIII ^e siècle	200

a. un marais insalubre et inhabité	200
b. premières cultures et gestion collective	200
c. les grands travaux à la conquête de l'eau	201
2.2. Quand les hommes dominent l'eau, du XIX ^e siècle à aujourd'hui	203
a. un élan agricole	203
b. premier syndicat	204
c. désaffectation et reprise en main	205
3. Les Barthes en questions	207
3.1. Des acteurs disparates sur un territoire hétérogène	207
a. quel paysage aujourd'hui ?	207
b. des enjeux qui reviennent	208
3.2. Des rapports patrimoniaux ambigus	210
3.3. Des rapports sociaux en ébullition	211
PARTIE 4 DES RESULTATS TOUS TERRAINS	215
I – La Plaine du Forez : des conservations conflictuelles	217
1. Analyse des empreintes individuelles : zoom sur l'agriculture et la nature	217
2. Synthèse du jeu d'acteurs : des images de nature qui s'opposent	226
2.1. Présentation générale : quand les sphères diffèrent	226
a. description du rapport social moyen des acteurs	227
b. description du rapport patrimonial moyen des acteurs	227
c. représentation factorielle du jeu d'acteurs dans les 4 dimensions	228
2.2. Le rapport social : un acteur faible au milieu du brouhaha	229
a. représentation factorielle du rapport social	229
b. représentation factorielle du regard des autres	230
c. acteurs : les estimés, les critiqués	231
2.3. Le rapport patrimonial : nature et agriculture en tête	232
a. représentation factorielle du rapport patrimonial	232
b. territoire : entités aimées et non aimées	233
2.4. Retour sur hypothèses : des actions qui influencent des perceptions, et vice versa	233
a. H1-les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial	233
b. H2-les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social	235
c. H3-un consensus peut aboutir à une dégradation environnementale	236
d. H4-les pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits	238
2.5. Regard sur l'homme et la nature : une économie préservée dans la concertation	240
a. conservation idéale et perception par rapport au milieu	240
b. concertation idéale et perception par rapport au jeu d'acteurs	241
c. problèmes du territoire	242
d. problèmes du groupe	243
2.6. Zoom sur l'hydrosystème : le fleuve Loire omniprésent	244
2.7. Support pour un médiateur : 7 types d'acteurs à gérer	247
a. essai de typologie	247
b. Plaine du Forez : le bilan	250
II – Les pentes du Kilimandjaro : des ressources sensibles	253
1. Analyse des empreintes individuelles : zoom sur l'économie et le sacré	253
2. Présentation des acteurs : 7 groupes et 50 familles Chagga	262
3. Synthèse du jeu d'acteurs : une nature aimée différemment	265
3.1. Présentation générale : le conflit omniprésent	265
a. l'empreinte moyenne	265
b. rapport social et patrimonial	267
c. les 4 dimensions	267
3.2. Pour la forêt et le gouvernement, contre les arbres modernes et les Chagga	268
a. acteurs : les estimés, les critiqués	268
b. territoire : entités aimées et non aimées	270
3.3. Retour sur hypothèses : absents et faibles patronnés de concert	273

a. H1 - les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial.....	273
b. H2 - les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social	275
c. H3 - un consensus peut aboutir à une dégradation environnementale.....	276
d. H4 - les pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits	277
3.4. Regard sur l'homme et la nature : moins d'eau, moins de neiges	278
a. conservation idéale et perception par rapport au jeu d'acteurs	278
b. concertation idéale et perception par rapport au complexe	279
c. problèmes du territoire.....	279
d. problèmes du groupe.....	280
3.5. Zoom sur l'hydrosystème : l'eau et la forêt indissociables	280
3.6. Support pour un médiateur : quelques porte-parole, peu de porte-voix.....	282
4. Analyse approfondie d'un acteur singulier : le Chagga	284
4.1. Cinq villages perchés sur le toit de l'Afrique	284
a. à Shimbwe.....	284
b. à Mweka.....	285
c. à Kydia.....	285
d. à Foo.....	286
e. à Kweseko.....	286
4.2. Données structurelles des Chagga rencontrés	287
4.3. Usages et représentations de l'eau : le paradoxe de l'eau courante	288
4.4. La forêt interdite	291
4.5. Débat autour des neiges.....	295
4.6. Envie de vache, peur du désert.....	296
4.7. Davantage de conflits autour de la nature	298
4.8. Bilan de l'analyse des paysans Chagga.....	298

III – Les Barthes de l'Adour : un territoire qui s'effiloche 300

1. Analyse des empreintes individuelles : zoom sur la Barthe vécue, rêvée.....	300
2. Synthèse du jeu d'acteurs : un paysage qui s'estompe, des acteurs flottants	309
2.1. Présentation générale : des empreintes mitigées mais prometteuses.....	309
a. rapport social et patrimonial	309
b. les 4 dimensions.....	310
2.2. Pour les chasseurs et les prairies, contre les écolos et le maïs.....	311
a. acteurs : les estimés, les critiqués.....	311
b. territoire : entités aimées et non aimées	313
2.3. Retour sur hypothèses : un consensus tiède	315
a. H1 - les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial.....	315
b. H2 - les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social	316
c. H3 - un consensus peut aboutir à une dégradation environnementale.....	317
d. H4 - les pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits	318
2.4. Regard sur l'homme et la nature : conserver doucement, se concerter fortement	319
a. conservation idéale et perception par rapport au milieu	319
b. concertation idéale et perception par rapport au jeu d'acteurs	320
c. problèmes du territoire.....	322
d. problèmes du groupe.....	323
2.5. Zoom sur l'hydrosystème : un fleuve oublié	324
2.6. Support pour un médiateur : quatre groupes à gérer	327
3. Une approche par graphes.....	329
3.1. Rapport patrimonial : les sous-dimensions en vis-à-vis	329
a. sentiments sur le territoire	329
b. actions sur le territoire	330
3.2. Rapport social : les sous-dimensions en vis-à-vis.....	331
a. regard des autres	331
b. regard sur les autres.....	332
3.3. Les composantes décortiquées.....	334
a. superposition des empreintes	334
b. moyenne et écart-type.....	335
3.4. Analyse des empreintes : le retour	338

PARTIE 5 LES EMPREINTES TERRITORIALES EN QUESTIONS.....	341
I - Discussion sur les résultats	343
1. Synthèse des résultats et rappel des objectifs	343
1.1. Sur le plan théorique.....	343
1.2. Sur le plan méthodologique	344
1.3. Sur le terrain	345
2. Forez, Kilimandjaro, Barthes : ce qui ressort.....	347
2.1. La Plaine du Forez.....	347
2.2. Les pentes du Kilimandjaro	349
a. un seul territoire mais plusieurs réalités sociales.....	349
b. des Chagga dans une durabilité de survie	351
c. Kilimandjaro : quelle gestion pour demain ?.....	353
2.3. Les Barthes de l'Adour	355
3. Forez, Kilimandjaro, Barthes: ce qui revient... ..	357
3.1. ...dans les empreintes territoriales	358
3.2. ...dans le retour sur hypothèses.....	359
3.3. ...dans le regard sur le rapport homme-nature	362
3.4. ...dans le zoom sur l'hydrosystème.....	364
3.5. Typologie des empreintes.....	365
II – Discussion sur le modèle	369
1. Apports de l'Acteur en 4 Dimensions	369
1.1. Un modèle généralisable, partout, tout le temps ?	369
1.2. Les apports théoriques	370
1.3. Les apports pratiques	371
2. Limites de l'Acteur en 4 Dimensions	373
3. Perspectives de l'Acteur en 4 Dimensions	375
3.1. Quel modèle pour demain ?	375
a. prudence lors de l'utilisation	375
b. à qui confier l'Acteur en 4 Dimensions ?	376
c. les améliorations attendues	378
3.2. Un exemple d'application pour l'A4D : le jeu de rôle	379
a. contexte du jeu	380
b. déroulement du jeu	381
III – Matière à réflexion.....	384
1. L'attachement mis à nu	384
1.1. Une sous-dimension à mettre en lumière.....	384
a. petit détour par la Sologne	384
b. Chagga : coup de cœur pour la nature	386
c. dans la Plaine, chacun son attachement.....	386
d. l'attachement institutionnalisé des Barthes	387
1.2. Celui qui aime... c'est celui qui fait ?	387
1.3. Une sensibilité environnementale variable	388
2. Des liens nature-culture dans tous les sens.....	390
2.1. Des liens qui font des objets ; des objets qui font des liens	390
2.2. Pratiques, préférences et savoirs : mesurer les écarts ou les rapprochements ?	392
2.3. La gouvernance à disperser, « façon puzzle »	393
CONCLUSION GENERALE.....	397
Liste des acronymes.....	407
Éléments bibliographiques	409

Liste des figures

Figure 1 : Récapitulatif du travail envisagé	15
Figure 2 : Définition du développement durable selon le citoyen stéphanois	31
Figure 3 : Morcellement du concept de développement durable	32
Figure 4 : Anthropocentrisme contre écocentrisme.....	35
Figure 5 : Approche socio-centrée du développement durable	36
Figure 6 : Harmonie entre humains et harmonie homme-nature	36
Figure 7 : Matrices de jeu entre 2 acteurs selon 2 types de configurations de négociation	39
Figure 8 : Bases théoriques de la négociation	40
Figure 9 : « Conflict styles » selon Johnson (2003)	40
Figure 10 : Représentation des processus de décision selon les acteurs et les enjeux.....	41
Figure 11 : Représentation d'une négociation classique	46
Figure 12 : La gouvernance toutes échelles confondues.....	47
Figure 13 : Polysémie du terme de gouvernance.....	49
Figure 14 : Avantages et inconvénients d'une notion multi-sens	50
Figure 15 : Les bases du concept de gouvernance	50
Figure 16 : Présentation de différents courants d'« écologisme »	54
Figure 17 : Environnement, la tragédie des biens communs ?	57
Figure 18 : Evolution du capital naturel et humain	59
Figure 19 : Classement des biens communs selon leur degré de rivalité et d'exclusivité	61
Figure 20 : La société mondiale du risque	63
Figure 21 : La complexité destructrice	65
Figure 22 : Evolution de la complexité	66
Figure 23 : Des incertitudes certaines.....	66
Figure 24 : L'incertitude comme catalyseur d'une nouvelle gouvernance	67
Figure 25 : La gouvernance comme rééquilibrage des savoirs	68
Figure 26 : Schéma récapitulatif du cheminement théorique.....	72
Figure 27 : Représentation graphique du rapport social	110
Figure 28 : Représentation graphique du rapport patrimonial.....	113
Figure 29 : Explicite des rapports social et patrimonial	113
Figure 30 : Explication de l'Acteur en 4 Dimensions	114
Figure 31 : Un exemple d'une empreinte territoriale	116
Figure 32 : Les prémices de l'A4D	137
Figure 33 : Création des sous-dimensions.....	140
Figure 34 : Explication des sous-dimensions	158
Figure 35 : Comparaison des notes entre les versions classique et simplifiée de l'A4D.....	163
Figure 36 : Style de présentation pour l'analyse d'une empreinte territoriale individuelle	165
Figure 37 : Localisation de la Plaine du Forez	168
Figure 38 : Présentation de la Plaine du Forez : carte actuelle et carte de 1874	169
Figure 39 : Terres cultivées (source : Bethemont, 2000)	170
Figure 40 : Localisation du Kilimandjaro	179
Figure 41 : Présentation de la région du Kilimandjaro	180
Figure 42 : Photos et représentation des sommets du Kilimandjaro	182
Figure 43 : Présentation des zones du Kilimandjaro.....	185
Figure 44 : Système agro-forestier traditionnel et récents défrichement	187
Figure 45 : Localisation des Barthes de l'Adour.....	192
Figure 46 : Zonage des Barthes de l'Adour.....	193
Figure 47 : Représentation schématique des quatre plans des Barthes de l'Adour	194
Figure 48 : Le bassin Adour-Garonne (source : Agence de l'eau).....	196
Figure 49 : Un exemple de portes à flots et un systèmes d'esteys.....	197
Figure 50 : Fonctionnement d'une Barthe	198
Figure 51 : Une Barthe pâturée et un système de canaux.....	199
Figure 52 : Evolution du paysage des Barthes.....	202
Figure 53 : Activités des Barthes par zones.....	207
Figure 54 : Empreinte territoriale moyenne des acteurs de la Plaine du Forez	226

Figure 55 : Carte factorielle du jeu d'acteurs en 4 dimensions	228
Figure 56 : Carte factorielle du rapport social	229
Figure 57 : Carte factorielle du regard des autres.....	230
Figure 58 : Histogramme des animosités et des affinités	231
Figure 59 : Carte factorielle du rapport patrimonial.....	232
Figure 60 : Influences des sous-dimensions patrimoniales sur les sous-dimensions sociales	233
Figure 61 : Influences des sous-dimensions sociales sur les sous-dimensions patrimoniales	235
Figure 62 : Entités aimées et non-aimées selon la position sociale des acteurs.....	236
Figure 63 : Carte factorielle reliant actions territoriales et dimension conflictuelle	238
Figure 64 : Conservation souhaitée et perceptions des acteurs dans le milieu naturel.....	240
Figure 65 : Concertation souhaitée et perceptions des acteurs dans le jeu social.....	241
Figure 66 : Problèmes du territoire évoqués par les acteurs	242
Figure 67 : Problèmes personnels évoqués par les acteurs	243
Figure 68 : Les valeurs de l'eau selon les acteurs	244
Figure 69 : Les enjeux de l'eau selon les acteurs	246
Figure 70 : Empreinte territoriale type « acteur faible »	247
Figure 71 : Empreinte territoriale type « bête noire »	248
Figure 72 : Empreinte territoriale type « modéré ».....	248
Figure 73 : Empreinte territoriale type « institutionnel »	249
Figure 74 : Empreinte territoriale type « dégradeur »	249
Figure 75 : Empreinte territoriale type « intégrateur ».....	250
Figure 76 : Empreinte territoriale type « conservateur »	250
Figure 77 : Deux exemples de situations d'entretiens : « maison en mou » et « maison en dur ».....	264
Figure 78 : Empreinte territoriale moyenne des acteurs du Kilimandjaro	265
Figure 79 : Courbes des rapports social et patrimonial.....	267
Figure 80 : Courbes des 4 dimensions.....	268
Figure 81 : Animosités et affinités des acteurs du Kilimandjaro.....	269
Figure 82 : Atouts, enjeux et défauts du territoire selon les acteurs	271
Figure 83 : Objets du territoire critiqués et appréciés des acteurs.....	273
Figure 84 : Influences du rapport patrimonial sur le rapport social	274
Figure 85 : Influences du rapport social sur le rapport patrimonial	275
Figure 86 : Association des courbes des sous-dimensions <i>préserve</i> et <i>conflit</i>	278
Figure 87 : Problèmes du territoire recensés par les acteurs	279
Figure 88 : Enjeux liés à l'eau repérés par les acteurs	281
Figure 89 : Maison traditionnelle Chagga et paysan entre ses bananiers et ses caféiers.....	284
Figure 90 : Cultures et tailles des <i>shambas</i>	287
Figure 91 : Problèmes recensés par les familles Chagga.....	288
Figure 92 : Evolution de la quantité d'eau et causes des changements.....	288
Figure 93 : Origines de la pollution de l'eau et types de distribution dans les villages	289
Figure 94 : Types d'approvisionnement en eau potable	291
Figure 95 : Origines du bois des Chagga et opinions vis-à-vis de KINAPA.....	292
Figure 96 : Reboisement dans la réserve (gauche) à partir d'essences issues de la pépinière (droite)	294
Figure 97 : Apports d'une forêt selon les Chagga	295
Figure 98 : Changements climatiques décelés et causes associées.....	296
Figure 99 : Souhaits des familles Chagga.....	297
Figure 100 : Caractérisation des conflits touchant les Chagga à propos de l'eau et de la forêt.....	298
Figure 101 : Poneys Landais (gauche) et une Barthe envahie de Jussie (droite)	300
Figure 102 : Courbes des rapports social et patrimonial.....	309
Figure 103 : Courbes des 4 dimensions.....	310
Figure 104 : Animosités et affinités des acteurs des Barthes	312
Figure 105 : Entités aimées et non aimées des acteurs	314
Figure 106 : Influences du rapport patrimonial sur le rapport social	315
Figure 107 : Influences du rapport social sur le rapport patrimonial	316
Figure 108 : Superposition des courbes des sous-dimensions <i>préserve</i> et <i>conflit</i>	318
Figure 109 : Représentations des acteurs vis-à-vis de l'idée de conservation.....	319
Figure 110 : Représentations des acteurs vis-à-vis de l'idée de concertation.....	321
Figure 111 : Problèmes du territoire évoqués par les acteurs	322
Figure 112 : Problèmes personnels évoqués par les acteurs	324
Figure 113 : « Empreinte hydrologique » moyenne des acteurs des Barthes	325

Figure 114 : Enjeux liés à l'eau repérés par les acteurs	326
Figure 115 : Photos représentant une Barthes en eau (gauche) et une Barthe asséchée (droite)	327
Figure 116 : Superposition des courbes des sous-dimensions <i>éloigné</i> et <i>attaché</i>	329
Figure 117 : Superposition des courbes <i>dégrade</i> et <i>préserve</i>	330
Figure 118 : Liens entre actions sur le territoire et images sociales	331
Figure 119 : Superposition des courbes <i>critiqué</i> et <i>estimé</i>	331
Figure 120 : Superposition des actions territoriales et des perceptions sociales	332
Figure 121 : Superposition des courbes <i>critique</i> et <i>estime</i>	333
Figure 122 : Représentation de la superposition des empreintes territoriales	334
Figure 123 : Empreinte territoriale moyenne des acteurs des Barthes de l'Adour	336
Figure 124 : Représentation graphique de l'empreinte territoriale moyenne	337
Figure 125 : Superposition des courbes <i>critique</i> et <i>attaché</i>	338
Figure 126 : Influences globales du rapport patrimonial sur le rapport social	359
Figure 127 : Influences globales du rapport social sur le rapport patrimonial	360
Figure 128 : Perceptions sociales globales et objets du territoire associés	361
Figure 129 : Empreinte territoriale type du « consensuellement correct »	366
Figure 130 : Empreinte territoriale type du « protecteur conflictuel »	366
Figure 131 : Empreinte territoriale type du « petit cubique »	367
Figure 132 : Empreinte territoriale type du « dominateur distant »	367
Figure 133 : Styles de comportements des acteurs selon Thomas-Kilmann (1974)	374
Figure 134 : Découpage des intérêts dans une négociation	375
Figure 135 : Schématisation des rôles du médiateur (Beaudoux & Nieuwkerk, 1985)	377
Figure 136 : Typologie du propriétaire forestier de Sologne	385
Figure 137 : Evolution de la sensibilité environnementale en fonction du degré de développement ..	389
Figure 138 : Récapitulatif des apports du travail	406

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des perceptions du développement durable selon trois types d'acteurs	31
Tableau 2 : Degrés de durabilité selon Turner (1993)	33
Tableau 3 : Principales approches de la géographie rurale et des paysages	101
Tableau 4 : Récapitulatif du travail de recherche	107
Tableau 5 : Relations entre objets et acteurs	109
Tableau 6 : Récapitulatif du travail de terrain	141
Tableau 7 : Classement des acteurs rencontrés selon trois sphères et onze mondes	145
Tableau 8 : Présentation de deux types d'enquêtes	147
Tableau 9 : Avantages et inconvénients des deux versions de l'A4D	163
Tableau 10 : Présentation des « sphères » et des « mondes » des acteurs de la Plaine du Forez ...	217
Tableau 11 : Présentation des « sphères » et des « mondes » des acteurs du Kilimandjaro	253
Tableau 12 : Perceptions sociales des acteurs et objets du territoire associés	276
Tableau 13 : « Empreinte hydrologique » moyenne	281
Tableau 14 : Valeurs et savoirs des acteurs a-propos de l'hydrosystème	281
Tableau 15 : Synthèse du complexe multi-acteurs	282
Tableau 16 : Présentation des « sphères » et des « mondes » des acteurs des Barthes	300
Tableau 17 : Perceptions sociales des acteurs et objets du territoire associés	317
Tableau 18 : Perceptions sociales et acteurs faibles représentés	318
Tableau 19 : Répartition des problèmes évoqués par les acteurs	323
Tableau 20 : Synthèse des éléments traitant de l'hydrosystème issus du questionnaire structurel ...	324
Tableau 21 : Synthèse des caractéristiques des acteurs des Barthes	328
Tableau 22 : Synthèse des acteurs faibles et absents des territoires	362
Tableau 23 : Présentation des « mondes » du jeu de simulation	381

Introduction générale

« La nature a bien de la misère à comprendre le monde⁵ », chante le poète abitibien Richard Desjardins. Et réciproquement. Pourtant, quelques initiés ayant « le don de voir » (au sens de Marguerite Yourcenar) ont décelé très tôt que l'action de l'homme sur la nature mettait en danger sa propre survie. Dès 1721, dans les Lettres Persanes, Rhedi affirme que « la terre va bientôt devenir inhabitable ». Spengler écrivait déjà dans les années'30, « la face même de la terre, avec ses plantes, ses animaux et ses hommes n'est plus la même. En quelques décennies, la plupart des grandes forêts ont disparu, volatilisées en papier journal, et des changements climatiques ont été amorcés, ainsi mettant en péril l'économie rurale de populations toutes entières. D'innombrables espèces animales se sont éteintes du fait de l'homme. Toutes les choses vivantes agonisent dans l'étau de l'organisation. Un monde artificiel pénètre le monde naturel et l'empoisonne » (Spengler, 1931).

La quête fébrile de la satisfaction infinie des besoins, naturels et artificiels, voilà ce qui reste à une humanité désertée par le sens du sacré (Taguieff, 2004). Et Cioran d'ajouter : « Le soleil brille-t-il pour nous réchauffer ? Les nuits nous bercent-elles pour nous endormir ? La mer ondoie-t-elle pour nous séduire ? Depuis que l'utilité est apparue dans le monde, le monde n'est plus. N'est plus sous le charme. Seule l'adoration respecte les choses pour elles-mêmes » (Cioran, 1993). Nul ne peut nier aujourd'hui les conséquences criantes de la révolution industrielle : pollution des sols, de l'air et de l'eau ; changements climatiques ; extinction et modifications d'espèces animales et végétales ; déforestation ; diminution de la biodiversité, etc.... Il est ainsi prouvé que le progrès peut nuire, et les hommes sont alors troublés par cette découverte, eux qui n'ont souvent cru qu'au progrès. Mais le constat est formel, d'où le diagnostic souvent formulé : fin de l'utopie et retour au spleen. Il ne s'agit plus maintenant de savoir si les commandements divins l'emportent sur le droit naturel, mais de savoir si les commandements économiques doivent l'emporter sur tout le reste. Il existe cependant une différence de taille ; les philosophes *avaient le temps*, mais il est aujourd'hui impossible de convaincre les phénomènes naturels d'attendre que les humains délibèrent.

Face à ces questionnements qui découlent des bouleversements écologiques, dans les cercles universitaires, les disciplines s'ouvrent et s'entremêlent. Ecologie, sociologie, économie, psychologie, philosophie, géographie ou histoire s'interrogent sur les problématiques environnementales, ce qui les conduit à revisiter et parfois mettre en pointillés leurs frontières disciplinaires respectives. Il devient évident que les rapports homme - nature ne peuvent plus s'étudier qu'au travers d'une approche pluridisciplinaire (Jollivet & Pena-Vega, 2002). Car il s'agit de comprendre et d'analyser les interactions entre nature et culture, entre les systèmes sociaux et l'environnement physique. Et quelle discipline peut se vanter de maîtriser à elle seule les rapports homme – nature ? Bref, l'objet « environnement », qui ne s'est transformé que depuis peu en objet d'étude, sort timidement de sa marginalité pour devenir un enjeu scientifique, économique et diplomatique majeur.

⁵ Monde : expression québécoise signifiant « les hommes » au sens générique du terme

Introduction générale

En effet, fleurissent depuis quelques temps de grands principes, affichés comme universels, annoncés comme fondamentaux. Développement durable, gouvernance, bien public mondial, des expressions nouvelles qui résonnent dorénavant dans les têtes. Effet de mode ? Sans doute, mais pas seulement. Ces préceptes qui font fureur sont en train d'infuser doucement dans la société et de s'insérer dans ses rouages. Pour l'instant, nombre de colloques et conférences s'organisent pour tenter de s'accorder sur une définition commune, tenter d'analyser les apports et les lacunes de tels concepts. Le développement durable : oxymore, pléonasme, paradoxe, nécessité, publicité ou cadre de référence. La gouvernance : processus, procédure, baliverne, notion fourre-tout, réflexion à mener ou objectif fondateur. Le bien public mondial : utopie, offre gouvernementale, bien commun, *res nullus* ou *res communis*. Si les théoriciens et les politiques manipulent avec aisance de tels concepts, les praticiens regimbent à les utiliser. Sur le terrain, développement durable est remplacé par *gestion intégrée* ou *équilibrée* ; à la gouvernance sera préférée la *gestion concertée*. Des divergences qui traduisent une certaine coupure entre le global et le local.

Peu importe la terminologie employée, les désordres écologiques posent au niveau global comme local la question centrale : *comment vivre ensemble ?*, ou plus précisément : *comment décider ensemble ?* La crise écologique conduirait-elle alors à une réouverture démocratique, ce qu'on appelle démocratie participative ? Car avec les problématiques environnementales, apparaissent de nouveaux enjeux : une complexité destructrice (Tainter, 1996), une société du risque (Beck, 2001), des incertitudes radicales (Callon *et al.*, 2001), des savoirs asymétriques (Froger, 2001). Plus aucun acteur ne détient alors à lui seul l'information pertinente pour prendre la bonne décision. Naît alors aux forceps l'idée d'une nouvelle gouvernance environnementale, aux contours flous et aux vagissements faibles. Ces questionnements sont particulièrement d'actualité dans le domaine de l'eau, déclarée patrimoine commun de la nation par la Directive Cadre Européenne, devant être gérée en concertation avec l'ensemble des utilisateurs. L'eau est alors la ressource naturelle symptomatique des problématiques posées par une nouvelle gouvernance environnementale.

Plantons le décor, le point d'ancrage. Le développement durable est tiraillé entre son pilier économique et son pilier environnement, chacun défendu farouchement par ses partisans respectifs pour deux visions idéologiques et antagonistes du monde : d'un côté, la vision *anthropocentrée* qui repose sur la croissance économique, de l'autre, la vision *écocentrée* qui, à l'opposé, table sur une *décroissance soutenable*. Ces luttes ont cantonné le pilier social dans l'obscurité. Pourtant, le rapport Brundtland (CMED, 1988) identifie le développement durable comme « une harmonie entre humains et une harmonie homme-nature », une définition qui replace l'homme au cœur du problème. Nous nous positionnons, par cette thèse, dans une vision *sociocentrée* du développement durable, laquelle conduit à s'intéresser aux relations qui relient des hommes entre eux et qui relient des hommes à leur environnement. Loin des polémiques qui agitent le développement durable, nous voulons aborder la durabilité sous l'angle de l'exploration des liens entre humains et des liens homme – nature.

Dans la pratique, pour régler les problématiques environnementales, certains prônent plus de négociations, plus de dialogue... et plus de consensus. En proposant des méthodes de résolution de conflits, ils se concentrent alors exclusivement sur les rapports entre humains, en oubliant parfois ce que nous appelons les *acteurs absents*, qu'incarnent le vivant biologique et les générations futures. Bourque & Thuderoz (2002), envisagent la négociation comme une « modalité de vivre

ensemble, un art moral ». Pourtant les théories de la négociation montrent leurs limites quand elles ont pour objet l'environnement et sont confrontées à un contexte multi-acteurs. D'autres, au contraire, pour protéger les ressources naturelles, vont jusqu'à en interdire l'accès ou vanter les mérites de la sanctuarisation ; ils se concentrent alors sur les rapports homme-nature dans une optique de conservation (Nash, 1989). Mais certains projets de protection de la nature, en négligeant les dynamiques socio-économiques locales du territoire, peuvent engendrer d'importants conflits sociaux et oublier ce que nous appelons les *acteurs faibles*, des humains contemporains sous-représentés. Il nous semble intéressant de combiner ces deux approches pour concilier intérêts humains et préservation de la ressource.

Dans ce contexte, deux questionnements guideront notre démarche. D'abord, sur le plan théorique, comment s'articulent *rapport social* et *patrimonial* sur un hydrosystème territorialisé ? Deux premières hypothèses nous guideront dans cette démarche : une relation sociale s'explique aussi par un *rapport patrimonial* (H1) ; une relation au territoire s'explique aussi par un *rapport social* (H2). Ensuite, à un niveau plus opérationnel, comment fournir une aide à la négociation environnementale dans un contexte multi-acteurs ? Deux autres hypothèses serviront d'appui à notre réflexion : un consensus entre acteurs forts peut amener à une dégradation environnementale (H3) ; certaines pratiques conservationnistes engendrent des conflits sociaux (H4). Globalement et pour répondre à ces deux interrogations, une proposition : *l'Acteur en 4 Dimensions*. Ce modèle conceptuel d'analyse issu d'une réflexion transdisciplinaire s'attache à appréhender les jeux d'acteurs sur un territoire par l'étude des liens entre humains et des liens homme-territoire ainsi que par leurs interactions. Nous utilisons l'expression *rapport social* pour définir une relation entre humains contemporains, ou relation entre acteurs (Crozier & Friedberg, 1977 ; Quivy & van Campenhoudt, 1995). Nous appelons *rapport patrimonial* la relation entre un acteur et sa nature d'une part (milieu naturel, êtres vivants non-humains), entre un acteur et sa culture d'autre part (générations passées et générations futures). Durkheim écrit qu'il existe deux grands objets possibles de la pensée humaine, à savoir les humains et la nature. Nous choisissons ici de centrer notre attention sur ces deux grands thèmes et plus particulièrement sur leurs interrelations.

Même si la tendance actuelle est à la planétarisation de la problématique homme - nature, les rapports que les différentes sociétés entretiennent avec les ressources naturelles ne peuvent être traités globalement. A l'heure actuelle, autant l'environnement est reconnu comme objet de préoccupation générale, autant les mises en œuvre à son sujet, sa prise en charge à l'échelle fine et la dimension subjective qui en est constitutive restent largement sous-estimées et mal appréhendées (Charles, 2001). Sciences sociales, sciences des techniques, sciences écologiques s'articulent aujourd'hui autour d'un même pari : l'analyse cumulative d'études de cas peut aider à façonner la théorie de nouveaux modes de gestion des ressources naturelles pour demain. Ainsi la cible de ce travail de recherche porte-t-elle sur le rapport à l'eau dans trois territoires, trois hydrosystèmes localisés qui peuvent être considérés comme des laboratoires où, à partir d'analyses portant sur le rapport entre sociétés locales et ressources naturelles, il paraît possible et séduisant d'élaborer des bilans et perspectives de réconciliation entre *sociosphère* et *biosphère*. C'est donc à partir d'allers-retours théorie-terrain que nous avons construit *l'Acteur en 4 Dimensions*, qui a été expérimenté sur trois hydrosystèmes radicalement différents, afin de tester la robustesse du modèle : la plaine du Forez (France), les pentes sud du Kilimandjaro (Tanzanie),

Introduction générale

les Barthes de l'Adour (France). L'éclatement des terrains et des perspectives ne signifie pas l'inexistence d'un objet scientifique commun, il en révèle seulement la complexité (Picon, 1992).

Dans un contexte d'aide à la négociation, notre contribution vise à mieux comprendre les relations entre humains en complétant l'analyse socio-économique classique par l'étude des liens homme-nature. Dans un contexte d'aide à la conservation, notre contribution vise à mieux comprendre les pratiques en complétant l'analyse environnementale classique par l'étude des liens entre acteurs. Plus globalement, par notre approche transdisciplinaire, nous espérons faciliter la mise en place d'un processus de gouvernance pour une gestion intégrée et participative des ressources naturelles sur un territoire. Très modestement, *l'Acteur en 4 Dimensions* se fait l'écho d'un développement durable socio-centré et encourage à la fois une négociation plus écologique, et une conservation plus humaine. La Figure 1 présente notre démarche, la petite histoire de l'élaboration d'un prototype de diagnostic territorial qui tente de décrypter les liens entre humains et les rapports homme-nature sur un territoire afin d'y encourager préservation et concertation.

Comprendre la nature... Le Littré donne 29 définitions du mot *Nature*, dont celle-ci : « ensemble des êtres qui composent l'univers ». Dans l'encyclopédie de d'Alembert et de Diderot à l'article *Nature* on peut lire : « terme vague », et les auteurs renvoient le lecteur à *monde*, *essence*, etc... Une incertitude qui montre que l'homme ne parvient pas à saisir tout à fait cet objet. Aujourd'hui, le Robert en donne la définition suivante : « Nature : tout ce qui existe dans l'univers hors de l'être humain ». La séparation homme – nature est décidément toujours d'actualité.

Notes de lecture

- L'expression *homme* est ici utilisée pour désigner *humain*, sans différenciation de sexe
- « entre guillemets » : désigne les citations d'auteurs
- *en italique* : désigne les apports personnels, les néologismes, le discours des acteurs, les expressions en langues étrangères, les tournures particulières
- « *entre guillemets et en italique* » : désigne les poèmes et les longues citations
- chacune des cinq parties du travail est encadrée par une introduction et une conclusion. De même, des encadrés faisant office de résumés figurent au début et à la fin de chacune des sous-parties. Cette démarche qui se veut à la fois conviviale et pédagogique entraîne inévitablement des redites que le lecteur me pardonnera puisqu'il s'agit là de faciliter la lecture d'un document *a priori* ...touffu. Ce dernier est en effet destiné, au moins en partie, à des néophytes au-travers d'un modèle qui les concerne.
- Le terme « acteur » a été choisi pour désigner un individu qui joue un rôle actif sur un territoire ; l'expression « complexe multi-acteurs » a été retenue pour représenter le jeu social, car un complexe est défini comme un ensemble constitué d'éléments différents, souvent enchevêtrés.



Figure 1 : Récapitulatif du travail envisagé

⁶ Zone de basses terres longeant le fleuve Adour⁷ Ethnie vivant sur les pentes du Kilimandjaro

Partie 1

Cheminement théorique

Introduction

La longue histoire de l'humanité est celle de la transformation de la nature et de sa subordination. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à l'urgence de redéfinir les canons par lesquels la société occidentale a conçu sa relation avec la nature. Le terme *Nature* a toujours suscité de l'interrogation et désigne au fil du temps une diversité foisonnante de concepts, lesquels tentent d'analyser l'attitude de l'homme devant ce qui n'est pas lui, devant le non-humain. Quelles furent les représentations sociales vis-à-vis de la nature au fil du temps? Quelles sont-elles dans la société moderne? Quel rapport entre formes de la société et représentations de la nature? Face à la crise écologique, on brandit aujourd'hui la notion phare de développement durable. « Favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (CMED, 1988), telle est la proposition du Rapport Brundtland pour aller vers le développement durable. Si, à l'origine du concept, on aspire donc à une certaine cohésion sociale, l'harmonie entre êtres humains se perd peu à peu dans la confusion des différentes formes d'appropriation du développement durable, de la modernisation écologique à la croissance économique durable. La sphère sociale du développement durable se retrouve alors « prise en tenaille » entre l'approche écocentrée (se donnant pour objectif la protection de tous les êtres vivants) et l'approche anthropocentrée (visant exclusivement le bien-être de l'homme).

Comment retrouver cette harmonie sociale et environnementale que prônait le rapport Brundtland? L'harmonie entre êtres humains est ici approchée par la théorie de la négociation, puis par la notion de gouvernance. La négociation s'intéresse aux relations humaines et repose sur la résolution de conflits entre acteurs, pour un objectif final : la recherche d'un consensus. Oui mais entre qui? La notion de gouvernance représente-t-elle le socialement durable? Quant à l'harmonie entre l'homme et la nature, elle est observée au travers des politiques de gestion des milieux naturels, et notamment du principe de conservation, qui touchent aux relations homme-nature, et qui centrent leurs efforts essentiellement sur la nature, parfois au détriment des acteurs. L'idée de gouvernance peut-elle combler ces lacunes? Négociation et conservation, chapeautées par le concept de gouvernance, deux approches qui pourraient s'avérer complémentaires pour à la fois tenir compte des préoccupations de notre société moderne et préserver les ressources naturelles, pour aller dans le sens d'une *harmonie entre humains* et d'une *harmonie homme-nature*.

I - Co-évolution des sociétés et des natures

Nature n'a rien fait qu'on doive mépriser

Jean de la Ceppède, Théorèmes spirituels, XVI^e

Le problème des formes de propriété de la nature et de leurs fondements n'a jamais cessé d'être débattu par les théoriciens de tout genre, théologiens, philosophes, économistes, historiens et juristes. Quel rapport entre formes de la société et représentations de la nature ? On constate que la question fascine depuis l'aube des temps, l'homme cherchant sa place dans le cosmos depuis plus de vingt siècles. Il considère la nature tantôt comme magique, menaçante, divine ou scientifique, tantôt comme un art, un don du ciel ou un outil. Jamais l'homme n'a vu la nature comme une *réalité nue*, mais toujours comme une construction dépendant des passions, sciences ou désirs de l'instant. Quand donc la nature a-t-elle été elle-même ?

1. Histoire de l'idée de nature

1.1. Antiquité : la nature est tout

Une nature magique, telle est la première idée que l'homme se fait de la nature. Il s'agit d'une idée morale liée à la culpabilité et à la crainte. Le tonnerre représente le javelot de Zeus ; le volcan, le souffle de Vulcain, bref l'homme vit dans les mains des dieux. On retrouve d'ailleurs dans les grottes préhistoriques des dessins *magiques* de la nature, où l'homme tente de la dominer. Puis petit à petit, l'homme conçoit, raisonne et observe la nature comme un ordre, comme des faits définis. Pour Socrate, Platon, Thalès ou Pythagore, la nature est mathématique et tout est nombre ; on parle alors de *mythologie savante*. « Au sommet de la nature est l'idée de bien » affirme Platon.

Avec Aristote arrive la première perception désintéressée de la nature, perception associée à une demande vis-à-vis de l'Etat de reproduire une hiérarchie de la nature. Aristote s'intéresse à la nature particulière et entreprend des observations qu'il veut objectives, même s'il est influencé par les représentations de l'époque. La nature n'est plus associée à la magie mais représente une vraie solidité, avec une existence propre séparée de la conscience des hommes ; « la nature est acte pur ». L'Aristotélisme représente d'ailleurs l'antidote à la magie, l'impasse mythologique ; pour la première fois, la nature n'est pas un symbole humain mais un champ rationnel, une série de faits... reliés à Dieu. En effet, l'ordre de la nature est la preuve que Dieu existe.

En parallèle à cette première découverte scientifique de la nature, on commence à l'admirer pour sa beauté. Il s'agit alors de faire un compromis entre l'apport objectif des sens et les pulsions affectives et subjectives liées à l'observation de la nature. La réforme de la conscience précède celle de la science, et c'est le lien entre art et science qui reflète la vision de la nature de l'époque.

Un peu plus tard, cinq siècles avant JC, apparaissent les atomistes, souvent qualifiés de moralistes plus que de savants (Lenoble, 1969). Démocrite d'abord veut atomiser la nature pour la rendre perméable à l'esprit humain et ose dire que les astres ne sont que de simples pierres ! Le monde se réduit alors à des atomes et des vides, où l'homme a une liberté absolue devant les choses. Pour Epicure ensuite, la physique nous sert à analyser la nature pour vaincre notre peur de la mort et du céleste ; la physique épicurienne aurait été conçue pour *exorciser la terreur*. Contrairement à Platon ou Aristote pour qui la nature a été faite par l'homme et pour l'homme, Epicure n'a pas de vision anthropocentrée de la nature. Il va même plus loin en affirmant que l'apparition de l'homme est un hasard physique, issu de limons et d'une juxtaposition d'atomes divers. Epicure atomisera

aussi la vie sociale ou le langage. Par ses pensées extraverties, il déshumanise la nature. Lucrèce, lui, paraît plus affectif qu'Epicure et s'intéresse à la pitié universelle ainsi qu'à la croyance au progrès : « devant une nature dépersonnalisée et des dieux tranquilles, l'homme maîtrisera son sort ; l'humanité et la nature ont pu se modeler l'une par l'autre ». Lucrèce propose l'idée d'un pacte entre l'homme et la nature. On le qualifie de scientifique poète, de physicien engagé ; Lucrèce pose le problème de la valeur de la science et n'hésite pas à mêler l'amour et l'âme à ses explications scientifiques de la nature.

De Démocrite à Lucrèce, c'est *L'Histoire Naturelle* de Pline qui restera l'ouvrage le plus influent ; un visage de la nature qui persistera quinze siècles ! En effet, Louis XIII, au XVII^e siècle, ne jure encore que par les travaux de Pline. L'auteur donne ici l'image la plus complète de la nature antique. En mêlant la raison et le rêve, Pline développe une théorie de l'harmonie universelle. Pline décrit chaque astre, développe un premier réseau horaire géographique, défend l'hypothèse que la terre serait sphérique, et crée un calendrier *naturaliste*, fruit de données météorologiques et astrologiques, dans lequel on retrouve néanmoins des idées religieuses et laïques. Pline a en effet du mal à condamner l'ensemble des cérémonies et rites célébrant les plantes, jardins et champs. D'un côté, Pline se refuse à mécaniser la nature, de l'autre, il ne croit ni à Dieu, ni à l'enfer, mais développe une certaine théologie naturaliste, où le soleil serait l'âme du monde. Pline critiquera d'ailleurs beaucoup les Romains, les accusant de vivre dans le luxe, au-dessus de leur moyens et de défier la nature, de compromettre l'ordre naturel. Pour lui, le destin de l'homme et celui de la nature sont liés. Pline écrit beaucoup sur quatre éléments : le feu, l'air, la terre et l'eau, en vouant une adoration pour l'eau : « toutes les propriétés de la terre sont un bienfait des eaux ». Finalement, en mêlant mythe et raison, Pline contente tout le monde, d'où son succès à travers les âges. Durant l'Antiquité, l'homme ne pense pas encore à dominer la nature mais s'interroge et cherche sa place dans cet ensemble ; la nature reste alors toujours divine pour le sage antique.

1.2. Christianisme : l'homme est tout

Avec l'avènement du christianisme, l'homme n'est pas situé dans la nature comme un élément dans un ensemble ; il n'appartient pas à la nature mais à la grâce, qui est surnaturelle ; si on doit lui trouver une place, c'est la première. La Bible permet d'ailleurs de s'élever vers un temps où la nature n'existait pas : « je vous ai mis dans ce monde mais vous n'êtes pas de ce monde » dit Jésus à ses disciples, ou encore selon St-Jean : « la figure de ce monde passe, alors que les paroles de Dieu ne passeront pas ». On commence à opposer l'âme au corps ; apparaissent aussi la morale et la conscience chrétienne qui met le monde d'un côté et l'homme (la grâce) de l'autre. L'homme n'est plus dans la nature mais devant. Selon les Psalmistes et les sophistes, la nature a été créée pour chanter la gloire de Dieu. Il est difficile de ne pas rapporter la formulation de l'idéal anthropocentrique de maîtrise au fameux passage de la Genèse dans lequel l'Eternel s'adresse à Noé, après le Déluge : « Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre. Vous serez un sujet de crainte et d'effroi pour tout animal de la terre, pour tout oiseau du ciel, pour tout ce qui se meut sur la terre, et pour tous les poissons de la mer ; ils sont livrés entre vos mains ». Reconnaître ici l'impératif de maîtrise ne doit pas rendre sourd à l'offre de responsabilité qui s'y entend. Néanmoins, peu à peu, le naturel commence à s'opposer à l'humain ; l'homme se place en dominateur.

Au Moyen-Age, on aime alors la nature telle que Dieu l'a créée et non pas pour sa géométrie ou sa physique ; la nature est symbole du monde religieux et de la morale. L'homme médiéval fait d'abord attention aux valeurs et s'intéresse à la qualité des choses particulières de la nature, en leur attribuant une investiture sacrée ; « la nature l'entourait de présences et de valeurs qui

comblaient son affectivité » (Lenoble, 1969). La chose perçue est la chose réelle : on ne distingue pas la nature constatée de la nature rêvée. Léon Brunschvicg présente une explication verticale de la nature, où des effets visibles sont reliés à des causes transcendantes. Valeurs, amour, plénitude ; c'est ce qui marque le Moyen-Age dans ses rapports à la nature. Dans la *Divine comédie*, Dante mêle poésie et sciences pour en faire une géographie mystique. Selon le célèbre auteur, toute violence faite à la nature est une violence contre la vérité, l'instinct, Dieu et la nation ; « la nature est chrétienne et baptisée ». Mais la Renaissance oubliera la vision de Dante et retiendra celle de Lucrèce.

1.3. Renaissance : une nature aimée mais ignorée

La période de la Renaissance est marquée par le développement des lettres et des arts, et non plus des sciences et de la philosophie. La nature devient un art ; « la nature, ils l'ont aimée, ils ne l'ont pas connue » (Lenoble, 1969). Même si certains curieux de la Renaissance font quelques découvertes dans les règnes animal et végétal, on refuse toute loi. La nature devient imprévisible et on ne retient de Platon et d'Aristote que les mythes.

On assiste au retour de la légende du bon sauvage, avec les premiers jésuites missionnaires au Canada, pour qui la vérité est dans l'homme de la nature. Mais la révélation de ces peuples neufs remet en cause quinze siècles de chrétienté et sa *raison naturelle*. Il y aurait donc une autre nature. On reparle alors du *droit naturel* de Cicéron sur lequel les lois humaines doivent se modeler (et non le contraire). On passe d'une conception verticale de la nature à une conception horizontale (lois des nombres, statistique, diversité), où la nature perd son symbolisme et redevient simplement un retour à la vie. L'homme ne peut retrouver de spiritualité qu'en lui-même et non plus en la nature, ce qui provoque un véritable déchirement. Le protestantisme, anti-naturaliste, méprise d'ailleurs la nature. La nature est une puissance de vie... sans loi. Rabelais distingue le micro et le macrocosme, ne croit pas aux vertus magiques de la nature et se moque des alchimistes comme des astrologues. L'homme reste maître de sa destinée. Selon Rabelais, la nature est une énorme mécanique dans laquelle l'homme doit apprendre à se débrouiller.

On parle des âmes rationnelles, sensibles ou végétatives. Pour Cardan, la mouche a sa propre raison d'être ... sans rapport à l'humain ; même les pierres ont un sexe. Une source représente le regard de l'océan, les lacs sont les yeux de la mer, une marée est un don à l'homme. Le monde est conscient, « vivant comme un vaste animal chaud, tempéré par le ciel » (Lenoble, 1969). Au XVI^e siècle, poésie et science s'accordent si bien : la nature des poètes associée à celle des savants crée une nature divinisée. La Renaissance aura senti la nature avant de la penser ; c'est une rare époque de la pensée où art et science ont donné la même représentation orphique de la nature. La nature est alors le dessein de l'homme.

1.4. XVII^e-XVIII^e : la révolution mécaniste

Pour Rodin, Rameau, Descartes ou Galilée, on passe ici de l'art à la science ; « le grand livre de la nature est écrit en langage mathématique » affirme Galilée. L'homme prend une nouvelle attitude devant la nature : il cesse de la contempler et veut la conquérir, s'en rendre *maître et possesseur*. Non seulement on ne craint plus la colère divine pour ce *rapt de la nature* mais on croit que Dieu nous a donné la mission de travailler à son image. L'homme ne subit plus, il domine et l'on assiste à une crise de l'inconscient collectif. *Facta est propter se* ; la nature devient autonome, autre, et l'homme peut alors la posséder, voire asservir cette altérité pour s'enrichir.

Si l'Europe devient alors savante, mécaniste, et donc maîtresse de la nature, certains savants restent religieux, comme Descartes et Bacon. Même s'ils ne mêlent pas nature et religion par

éthique, ils voudraient tirer du mécanisme une certaine morale et une politique. Peu à peu apparaissent des *morales scientifiques* où religion et science s'unissent. Le nouveau mécanisme sert la religion et Dieu justifie notre foi en la science. Descartes, qui se dit théologien physicien, écrit dans le Discours de la méthode : « le fait d'avoir un corps est moins certain que l'existence de Dieu ».

La nature représente alors un immense jouet imaginé par Dieu et destiné à l'homme. Cette révolution mécaniste est en tout marquée par un enthousiasme intellectuel et non plus artistique envers la nature ; selon Mersenne, « le monde du moucheron contient plus de merveilles que tout ce que l'art des hommes peut faire et représenter ». Quand on parle de l'action de la nature, on n'entend point autre chose que l'action des corps les uns sur les autres, conformément aux lois du mécanisme des corps. Dévaluation de la nature et exaltation de l'homme ; telle était la conclusion du Mécanisme. Le monde est une machine ; les animaux et plantes des automates ; telle est la théorie mécaniste de la vie. L'homme et la nature séparent leurs destinées.

Mais quelques protestations et interrogations surgissent, comme Lafontaine : « que ces castors ne soient qu'un corps vide d'esprit, jamais on ne pourra m'obliger à le croire », ou encore Pascal : « la seule religion contre la nature, contre le sens commun, contre nos plaisirs est la seule qui ait toujours été » ; « que sert à l'homme de gagner l'univers s'il perd son âme ? » Cette question reflète la première angoisse de la société moderne.

L'âme devient une mécanique de sensations, la nature en soi n'est plus rien et il n'existe plus aucune preuve que Dieu existe. Si nature et religion faisaient route commune jusque-là, à partir du XVII^e siècle, la nature devient une simple possibilité d'exploitation technique, bientôt portée au maximum par l'industrie naissante. L'homme a échangé son modèle pour un outil... sans mode d'emploi. L'homme, d'abord amusé, ne va pas tarder à s'épouvanter de sa puissance et du vide qu'il a ainsi créé autour de lui (Lenoble, 1969).

1.5. L'ambiguïté des Lumières

C'est l'époque anti-cartésienne. Si le XVII^e a inventé, le XVIII^e utilise, simplement, en suivant les doctrines de Locke ou de Newton. Condorcet peut être considéré comme emblématique de la pensée des Lumières : « un espace de terrain de plus en plus resserré pourra produire une masse de denrées d'une plus grande utilité ou d'une valeur plus haute ; des jouissances plus étendues pourront être obtenues avec une moindre consommation ; le même produit de l'industrie répondra à une moindre destruction de matières premières, ou deviendra d'un usage plus durable. Ainsi, sans aucun sacrifice, les moyens de conservation, d'économie dans la consommation, suivront les progrès de l'art de reproduire les diverses substances, de les préparer, d'en fabriquer les produits » (Condorcet, 1793). Pour Condorcet, il semble y avoir un intérêt évident à protéger un certain patrimoine naturel et que l'un des critères du progrès réside précisément dans le renforcement de la protection de ce patrimoine, et non dans l'extension de l'emprise du pouvoir humain (Flipo, 2004).

Locke est considéré par la postérité comme le précurseur des théories du marché, entendu comme ordre émergent spontané, basé sur la seule garantie de la propriété privée. Pourtant, il est évident pour Locke qu'il y a des limites à l'appropriation humaine de la nature. « Nul ne pouvait être lésé par celui qui s'appropriait une parcelle de terre en l'améliorant, car il en restait assez, et d'une qualité assez bonne, et même plus que ne pouvaient en utiliser les individus qui n'en étaient pas encore pourvus. Si bien que le bornage que l'un effectuait à son profit ne réduisait jamais la part des autres. Nul ne pouvait s'estimer lésé de voir une autre personne boire, même à pleine rasade, s'il lui laissait toute rivière de la même eau pour étancher sa soif. Ce qui vaut pour l'eau vaut

identiquement pour la terre, s'il y a suffisamment des deux ». Locke admet donc de manière implicite que la préservation de l'intégrité de la rivière est un bien, un but, un devoir, quelque chose de souhaitable. Il est en cela plus proche de Rousseau que des économistes du XIX^e ou des théoriciens du marché du XX^e.

A l'instar de Locke ou Condorcet, on peut affirmer que les penseurs des Lumières ont tous conscience des limitations naturelles, sans pour autant les théoriser. La nature mécanique est un argument mobilisé non pour combattre la nature elle-même mais pour combattre une autre interprétation de la nature : la nature-créeation divine, comme l'interprète le clergé. La nature n'est plus création soumise à l'arbitraire divin mais un Etre immanent débarrassé de toute intervention divine de type miracle ; Spinoza ou Leibniz sont emblématiques de cette nouvelle vision du monde. Mais en attendant la phase du matérialisme, on assiste à un mouvement perpétuel de balancier entre dépendance ou indépendance de l'homme envers la nature. Locke, par exemple, remet l'homme dans la dépendance de la nature. D'Alembert, lui, voudrait croire en l'homme, mais démontre une angoisse perpétuelle. Bref, que ce soit Voltaire, d'Alembert ou Fontenelle, le XVIII^e siècle voit le réveil de la vieille hostilité Dieu contre nature ; on devient anticlérical, et l'homme doit se suffire à lui-même. Pour Rousseau ou Diderot et son naturalisme athée, la nature redevient mère féconde de l'humanité, une donnée primitive où l'homme peut puiser sans jamais rien donner. La nature se retourne alors contre Dieu. « On m'a donné un nom qui ne me convient pas, on m'appelle nature alors que je suis tout art » dit Voltaire.

Quelques philosophes s'accrochent néanmoins au lien entre Dieu et la nature, comme Leibniz, Newton, pour qui Dieu maintient l'ordre ou Buffon, pour qui Dieu a modelé la nature pour le désir de l'homme. Le monde visible, selon Berkeley, est le symbole d'une réalité spirituelle, où l'esprit relie les apparences de la nature. Le lien entre Dieu et la nature n'est pas tout à fait anéanti.

Pour les Lumières, la technique est quelque chose qui doit principalement s'appliquer à la (re)construction de l'ordre politique et de l'autorité, et non à la transformation de la nature. Le mécanisme est alors mobilisé pour affirmer que c'est la transformation politique, sociale qui est au cœur du progrès humain, et non la transformation de l'environnement. Bref, de Locke à Rousseau, pour assurer le Bien Commun : c'est la démocratie qui doit décider (Flipo, 2004). Si les Lumières semblent aborder les notions de patrimoine naturel, de préservation et de démocratie comme progrès social, on ne retiendra d'eux que des idées d'exploitation de la nature, de capitalisme et de vérité résidant dans la technique.

1.6. XIX^e – XX^e : la nature désenchantée

Le XIX^e voit fortement se réduire cette ouverture démocratique. L'ordre des marchands et des ingénieurs se met en place, suivi de celui de la croissance économique, qui s'approprie la définition du Bien Commun. La sphère politique est alors limitée à la discussion relative à l'accroissement de la transformation de la nature, aux ajustements sur le système de production, sur les lois du marché, le tout sur fond d'accord autour d'un progrès conçu comme industrialisation, travail et organisation scientifique de la production, extension de la liberté comme hausse de la consommation.

Parallèlement, a lieu une autre rupture liée à la pensée de la nature : l'intérêt croissant que l'on porte au savoir de type instrumental ou mécanique, et corrélativement le déclin du savoir de type contemplatif. Le paradigme n'est plus le vivant, la *physis*, mais l'inanimé, et la *physique* prend le sens d'étude d'une matière inerte. Vérité scientifique et vérité technique partagent alors le même critère de vérité : est connu ce qui est reproductible, mesurable et manipulable. Les expériences menées en laboratoire deviennent représentatives de l'essence de la nature toute entière (Larrère,

1997), où le droit de manipuler se transforme en droit de connaître, et tout ce qui s'y oppose est identifié à l'obscurantisme. L'interprétation évolutionniste du progrès constitue l'une des principales configurations idéologiques qui sont fonctionnelles depuis le dernier tiers du XIX^e. Elle postule notamment la continuité entre le progrès biologique et le progrès social-humain, entre le monde de la nature et le monde humain historique (Taguieff, 2004).

Ceci suppose que la nature soit essentiellement *invulnérable* à l'action humaine, autrement dit, que son essence ne soit jamais atteinte par les actions humaines, ce que Newton puis Einstein attestent. L'homme ne crée pas vraiment, ne détruit pas vraiment ; il ne fait que déplacer des choses inertes qui n'ont rien de commun avec lui : le paradigme exonère l'activité transformatrice et en particulier l'activité industrielle de toute responsabilité et de tout souci moral. Dans ce contexte, la protection de l'environnement est un sujet esthétique, qui traite simplement des préférences humaines en terme de paysage ; toute limite posée à l'accroissement du pouvoir humain ne peut être qu'une limite opposée à l'homme lui-même. Et l'optimisme technologique se heurte, comme l'optimisme économique, à une incrédulité croissante.

Quels liens entre représentations de la nature et formes de la société ? Ils sont nombreux et varient selon plusieurs thèmes affectifs profonds. Ainsi, jamais l'homme n'a considéré la nature comme une *réalité nue*, mais toujours comme une construction dépendant des passions, sciences ou désirs de l'instant.

2. Usus, fructus... et abusus ?

2.1. Panique chez les économistes

a. quel statut pour la nature ?

En économie, la nature est originellement exclue par les théoriciens classiques : « les richesses naturelles sont inépuisables car, sans cela, nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être multipliées ni épuisées, elles ne peuvent pas faire l'objet de la science économique », pouvait écrire Jean-Baptiste Say. Les biens environnementaux, par nature, ne possèdent pas de valeur monétaire et pour cause, ce ne sont pas des biens marchands. Cette caractéristique les a souvent desservis. Dans l'esprit des décideurs, l'absence de valeur monétaire a fréquemment signifié l'absence de valeur *tout court*. Aussi les biens environnementaux ont-ils souvent été détruits au nom de la rentabilité économique (Rousseau, 2000). Mais de catastrophe en catastrophe, d'évidence en évidence, l'environnement sort de sa marginalité pour devenir un enjeu économique et diplomatique majeur. Les ressources naturelles se transforment peu à peu en objets d'étude et les économistes tentent alors d'intégrer ce nouvel objet *environnement* dans leurs théories.

Les pouvoirs publics ont donc négligé par ignorance la question de la reproduction des milieux naturels : en est résulté une dégradation de ces milieux. Finalement, il a fallu soit leur attribuer une valeur économique (théorie néo-classique des effets externes), soit leur substituer des biens marchands (ex : la piscine remplace la baignade en cours d'eau). Le langage économique aboutit à une extension de son champ d'intervention théorique et pratique, malgré les (ou à cause des) simplifications abusives qui avaient accompagné les premières théories. Jean-Baptiste Say écrivait en effet : « le but de l'homo oeconomicus est d'obtenir le maximum de bonheur qui peut être réalisé en achetant le plus de plaisir possible avec le moins de peine possible ». Et René Passet (1979) de commenter : « l'homo oeconomicus ainsi défini cesse d'être une hypothèse simplificatrice pour devenir image du réel ou encore idéal de comportement ».

Les économistes identifient la nature comme une externalité⁸ supplémentaire à gérer ; les problèmes environnementaux sont alors essentiellement dus à une inefficacité de la gestion des externalités par les entreprises. Quelles sont alors les possibilités d'internalisation des effets externes ? Pigou, en 1920, voit l'intervention des pouvoirs publics comme palliant la défaillance du marché livré à lui-même. L'approche pigouvienne met notamment l'accent sur l'intérêt d'une taxation, de nature à inciter l'agent polluant à un comportement plus respectueux de l'environnement. A l'opposé, Coase en 1960, réintroduit de façon paradoxale le rôle favorable du marché pour réguler les externalités. Son analyse se fonde sur l'hypothèse d'une spécification des droits de propriété au regard de l'environnement. Idem pour Hardin (1968) ou Dales (1965), qui attribuent l'existence des externalités à l'absence ou la mauvaise définition des droits de propriété sur ces biens environnementaux. Ces externalités correspondent alors à une carence des droits de propriété sur le *capital naturel*. On peut voir là une reprise de l'idée des classiques considérant, conformément à la vieille conception du droit romain des « choses sans maître » (*res nullius*) ; et l'air ou l'eau comme des *biens libres*, c'est-à-dire non appropriés et donc, non économiques.

Avec la théorie de la *tragédie des biens communs*, Hardin propose en 1968 la privatisation des biens communs pour leur pérennité : qui dit utilisation en commun dit dégradation de l'environnement. Cette tragédie apparaît comme un paradoxe, car des stratégies individuelles rationnelles conduisent ici à des résultats collectifs irrationnels (Ostrom, 1990). La démonstration de Hardin, parfois qualifiée d'incomplète et de simpliste, a été remise en question par de récentes recherches. Ce que Hardin appelle les communaux correspond en fait à des ressources en libre-accès, dont les droits de propriété et d'usage n'ont pas été définis ; il serait alors plus pertinent de parler de la *tragédie du libre accès* afin de préciser que c'est l'absence de droits établis qui peut induire une dégradation environnementale (Stevenson, 1991). Néanmoins, le *tout privé* fait toujours des émules et nombreux sont ceux qui identifient comme seule voie de résolution des problèmes environnementaux la privatisation des ressources naturelles. Le partage des terres arables d'abord, commencées en Europe au XV^e siècle, a été systématisé. Plus récemment, les législations internationales ont établi des partages d'eau au sein des océans ou des fleuves. Idem pour l'air qui est aujourd'hui scindé en une multitude de couloirs aériens, ou qui fait l'objet de *permis à polluer*, négociables et échangeables. Jusqu'au vivant même, où les brevets ont été autorisés pour des espèces animales et végétales *mises au point* en laboratoire, attribuant ainsi une *valeur* économique à des gènes naturels.

b. quelle valeur pour la nature ?

Allant un peu plus loin que les théoriciens des droits de propriété privée et les promoteurs du rôle du marché dans la gestion des ressources rares, le courant du *Free Market Environmentalism* caractérise l'approche marchande de l'allocation des ressources. Ici, l'action collective est considéré incapable de générer de l'efficacité et toute forme d'intervention publique est jugée néfaste. Parallèlement à cette logique, certaines écoles travaillent sur la *mise à prix* des biens environnementaux après avoir mis sur pied différentes méthodes d'évaluation. On compte parmi elles :

- la méthode dite *d'évaluation indirecte* qui vise à monétariser certains dommages environnementaux, sans toutefois tenir compte des services globaux rendus par les écosystèmes en question

⁸ Interaction hors échange marchand, contrainte extérieure

- la méthode du *coût de remplacement* estime le coût des biens assurant l'accès à de nouvelles ressources, mais assimile ainsi *coût de dommage* et *coût de réparation*
- les méthodes dites des *marchés de substitution*, englobant notamment la *méthode des prix hédonistes* ou la *méthode du coût du trajet* ; ces méthodes analysent les marchés de biens privés susceptibles d'être affectés par la nuisance environnementale, mais se cantonnent à des dommages particuliers sur des biens ciblés
- la *méthode d'évaluation contingente* tente d'évaluer les biens environnementaux sous le seul angle des préférences privées et procède à la reconstitution d'un marché fictif des biens environnementaux. Comme sur un marché privé, les fonctions de demandes individuelles, révélées par un *consentement à payer* et un *consentement à accepter*, sont censées rendre compte de la valeur du bien environnemental.

L'idée maîtresse de l'évaluation étant de tempérer les pressions environnementales en jouant sur le prix des ressources naturelles, on tente alors d'établir un prix pour les écosystèmes, un prix variant selon les services qu'ils peuvent rendre à l'homme (de la forêt tropicale au désert). Même chose pour les espèces végétales et animales, estimées selon ce qu'elles rapportent à la société (du verre de terre au pissenlit). C'est ce qu'on appelle les services écologiques, définis comme « les bénéfices que les écosystèmes procurent aux hommes⁹ ». Cette vision utilitariste ne se limiterait pas à la seule dimension économique. Du fait des interrelations reconnues entre les éléments des écosystèmes, cette approche prétend fonder un conservationnisme global pour le bien être des humains.

On peut néanmoins regrouper l'ensemble des méthodes d'évaluation monétaire dans l'approche de la durabilité faible (Rousseau, 2000). D'abord, la méthode d'évaluation contingente confère à l'individu utilitariste la légitimité et la possibilité de donner une valeur à une ressource et d'évaluer les coûts liés à ses dommages. Ensuite, l'ensemble de ces méthodes retient le principe de possibles arbitrages entre biens naturels et « biens artificiels », autrement dit, légitime un principe de substituabilité entre les deux catégories de biens.

La capacité de l'homme à transformer ses relations avec la nature, parallèlement à la transformation de sa propre nature, a été orientée par une tendance à la privatisation d'un bien, qui était en principe le patrimoine de tous : une voie de légitimation de la propriété privée du territoire tout comme du profit extrait de ses ressources. Aujourd'hui, concilier croissance économique et protection de l'environnement oblige à examiner avec une acuité renouvelée le double problème de la formation d'externalités et de l'absence de réponse spontanée du marché... et pour l'instant aucune approche économique ne va de soi.

2.2. C'est la crise

A l'origine, l'homme se sent dominé par la nature ; il se repose alors sur elle et compte sur sa protection. Cinq siècles avant JC, dans la Grèce de Platon, on oppose nature et hasard. Puis, pendant vingt siècles, l'homme cherche à faire sa place dans le cosmos ; ce cosmos où les forces de la nature ne sont plus des dieux capricieux mais des lois, des faits. Au XVII^e siècle, avec des auteurs comme Hobbes, Descartes ou Bacon, l'homme est le roi de la nature car Dieu a créé

⁹ Millenium Ecosystem Assessment Synthesis Report, Pre-publication Final Draft, approuvé par le MA Board le 23 mars 2005. Les expressions « services écologiques » ou « bénéfices des écosystèmes » sont la traduction de l'anglais « ecosystem services » utilisé dans le rapport. Ils comportent les services de prélèvement tels que celui de la nourriture et de l'eau ; les services de régulation des inondations, de la sécheresse, de la dégradation des sols et des maladies ; les services d'auto-entretien tels que la formation des sols, le développement du cycle nutritionnel ; enfin, les services culturels tels que les bénéfices d'agrément, les bénéfices d'ordre spirituel, religieux et les autres avantages non matériels

l'homme le dernier jour pour administrer la terre. Au XIX^e, la nature évoque des états d'âme au sens premier. Puis, la Nature perd sa « dignité » et sa valeur chute au prix du nombre, et non de la qualité ; la nature apparaît alors niée : c'est la crise.

Certains auteurs comme Lynn White (1967) attribuent l'origine de la crise environnementale au christianisme. Dans la perspective proposée par cet historien des techniques devenu l'un des théoriciens de la *deep ecology*¹⁰, l'anthropocentrisme judéo-chrétien est à l'origine de la crise écologique contemporaine, même si la perturbation du milieu naturel n'est devenue perceptible qu'à la suite de la révolution industrielle, lorsqu'à partir du milieu du XIX^e siècle, l'alliance de l'industrie et de la science a provoqué l'accélération de la dévastation de la Terre (Taguieff, 2004). Si auparavant, l'homme était toujours assujéti à un *être supérieur*, incarné par Dieu ou la nature, il se comporte maintenant comme s'il était maître de son sort ; La Mettrie parle de « l'homme-machine ». On assiste alors à une anarchie tant intellectuelle qu'affective. Dans ce contexte, comment l'homme va-t-il réguler son pouvoir ?

La science, et son prolongement, la technique devient la nouvelle idole et l'homme se retrouve donc seul devant une nature mécanisée, sous un ciel dont on ne veut même plus savoir s'il contient une présence. La pensée scientifique étant reconnue comme la seule forme de pensée capable de progrès, elle tend à être considérée comme la seule véritable pensée. Mais la nature déborde le fait scientifique, et réduire la nature à la science, c'est d'abord ignorer l'histoire (Lenoble, 1969). Le culte de la réussite de l'efficacité technique, favorisé par le primat de la méthode expérimentale a chassé l'exercice souverain de l'esprit critique, effacé le projet normatif d'émancipation de l'humanité. Celui-ci, de l'ordre de l'idéal, a été remplacé subrepticement par l'exploitation factuelle de l'homme et de la nature par le capital, et par la transformation de toute vie en marchandise. Le capitalisme se dévoile ainsi comme étant une des vérités historiques des Lumières, dont la notion est définie sans fard par Horkheimer et Adorno : « la raison qui triomphe de la superstition doit régner sur la nature désenchantée. La connaissance, qui est pouvoir, ne connaît pas de limites, ni dans la mise en esclavage de la créature ni dans la servilité envers les maîtres de ce monde ».

Mais considérer la Science, cache en fait les sciences et ses formes diverses. Les débats de la Charte de l'environnement ont fait émerger la nécessité d'une « complémentarité et d'une forme d'équilibre entre une science éclairante qui établit les diagnostics et une science agissante qui promeut des applications techniques nouvelles »¹¹. La place de l'homme dans la nature et la relation de l'humanité avec les écosystèmes relèvent-elles de connaissances scientifiques ou de la sphère privée qui au nom d'une certaine laïcité doit respecter les croyances individuelles ? Le premier considérant de la Charte de l'environnement : « les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité » est ainsi apparu aux yeux de certains comme scientiste. Il semble que trancher pour l'évolutionnisme contre la créationnisme reste encore, au XXI^e siècle, un acte politique.

La crise environnementale commence par rappeler que la nature est *vulnérable*, que certains changements dans l'ordre naturel peuvent être irréversibles. La technique est prise en défaut par des limites d'ordre moral ; Jean Bernard écrit que « l'expérimentation humaine est moralement nécessaire et nécessairement immorale ». Jonas critique radicalement la modernité technoscientifique et en appelle à reconnaître une valeur à l'ordre naturel, par delà les préférences des générations actuelles et place le principe de responsabilité au cœur de l'éthique. Une éthique du

¹⁰ Courant anglo-saxon qui peut être traduit par : *écologie profonde*

¹¹ Rapport de la commission Coppens de préparation de la Charte de l'Environnement, Ministère de l'écologie et du développement durable, 2003

futur, qu'il définit comme « une éthique d'aujourd'hui qui se soucie de l'avenir et entend le protéger pour nos descendants des conséquences de notre action présente ». Ainsi, la responsabilité ne porte pas seulement sur ce qui a été fait, mais aussi et avant tout sur ce qui est à faire, sur la base de son « extension au comportement de l'espèce toute entière vis-à-vis de la nature toute entière » (Jonas, 1979). Il réintroduit le souci du patrimoine naturel, présent chez les Lumières : la nature maintient d'elle-même un ordre qu'il n'est pas forcément légitime de modifier. Selon Jonas, du fait qu'elle augmente d'une façon démesurée le pouvoir d'action de l'homme, la technique dévoilerait sa redoutable « capacité de compromettre la survie de l'espèce humaine, de détériorer ou de modifier arbitrairement l'intégrité génétique de cette dernière, voire d'annihiler les conditions d'une vie évoluée sur terre ». On voit alors apparaître des nouvelles théories de la nature, comme l'écologie ou la bioéthique¹², qui visent à repenser le rapport homme-nature.

La question qui se pose maintenant est celle du caractère *souhaitable* des modifications de la nature, et celle du sujet qui décide du contenu du souhaitable : les générations futures ? les pays en développement ? La nature sert une nouvelle fois de référence pour rouvrir la question de l'ordre humain, un ordre qui conduit aujourd'hui à une dégradation croissante de la nature. La vérité scientifique ne saurait à elle seule définir ce qu'est l'intégrité de la nature, et par conséquent, elle ne saurait parvenir à proposer des indicateurs et des buts pour l'action politique. Ce qu'est l'intégrité de la nature dépend d'un jugement de valeur : savoir ce qu'il est souhaitable de modifier dans la nature et souhaitable pour qui. Ce que nous faisons avec les fruits de la technologie dépendra inévitablement de ce à quoi nous attachons de la valeur. Les mêmes changements techniques pourront produire des conséquences très différentes dans des sociétés dont les structures de valeurs sont différentes (Rosenberg, 1979). La crise environnementale n'est pas un problème scientifique mais politique ; c'est donc dans cette sphère que doit être trouvé le critère de vérité (Flipo, 2004).

La nature : art ou science, beauté ou connaissance, outil ou cadeau, œuvre du bien ou du mal. L'étude des représentations sociales liées à la nature depuis l'Antiquité nous informe sur la diversité de concepts qu'à pu endosser cette nature, jusqu'à aujourd'hui. Ce bref historique apparaît pertinent car les acteurs contemporains se réfèrent à telle ou telle vision de la relation homme/nature comme s'ils avaient arrêté leur horloge à l'une ou l'autre étape historique. Il sera intéressant de s'y reporter lors de notre phase de terrain, lorsque nous étudierons la diversité des regards que portent les acteurs sur la nature. Le moteur de l'évolution des visions de la nature est double : celui de la connaissance des écosystèmes et celui de la coupure croissante entre les sociétés modernes et le milieu de vie dont elles dépendent. Si une portion faible de nos contemporains, que l'on doit qualifier de peu éclairée, croit que la terre est plate, celle éclairée qui à l'opposé partage le diagnostic alarmant des climatologues ne semble guère plus nombreuse. Face à la vision classique du progrès, la tâche intellectuelle est d'en ressaisir le sens et d'en redéfinir l'usage dans de strictes limites. Car le progrès, dans le champ des représentations sociales, n'a point cessé d'être confondu avec l'histoire ou avec l'évolution, puis avec le développement. Aujourd'hui, face à la crise écologique, on brandit une notion phare : le développement durable.

¹²Ethique : mise en oeuvre des virtualités de l'âme (Lenoble 1969) ; le terme *bioethics* est dû à Van Rensselaer Potter en 1971

II – A la recherche de la dimension sociale du développement durable

Tout y est vrai. Il n'y a que l'essentiel qui fasse défaut.
Stefan Zweig

Dans ce contexte chaotique, la référence au *développement durable* se généralise ; effet de mode ? Sans doute, mais pas seulement : une fois inscrite dans les doctrines et le droit, ce précepte est en train de peu à peu s'imposer comme un élément permanent de la rhétorique collective, d'abord chez les militants et les experts, puis dans les administrations et les divers rouages publics concernés par le développement et l'environnement. « Favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (CMED, 1988), telle est la proposition du Rapport Brundtland pour aller vers le développement durable. Si, à l'origine du concept, on aspire donc à une certaine cohésion sociale, l'harmonie entre êtres humains se perd peu à peu dans la confusion des différentes formes d'appropriation du développement durable, de la modernisation écologique à la croissance économique durable. La sphère sociale du développement durable se retrouve alors *prise en tenaille* entre l'approche écocentrée (se donnant pour objectif la protection de tous les êtres vivants) et l'approche anthropocentrique (visant exclusivement le bien-être de l'homme), souvent limitée au seul niveau économique.

1. L'obscur sphère sociale du développement durable

1.1. «L'harmonie entre êtres humains» dans le concept originel

Apparu dès 1980, dans le cadre de la «Stratégie mondiale de la conservation» (UICN et PNUE), le concept de développement durable, traduction française de l'expression *sustainable development*, n'a reçu sa définition *officielle* (reconnue par les institutions) qu'en 1987 dans un rapport rédigé par la CMED, à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies. Outre quelques lignes diffusées très largement¹³, on peut aussi lire dans l'ouvrage *Notre avenir à tous*, dit Rapport Brundtland : « au sens le plus large, le développement soutenable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (CMED, 1988). Cette présentation du concept, moins connue, souligne le fait qu'au développement durable sont sous-jacents deux objectifs fondamentaux : *l'harmonie entre homme et nature*, entendons ici le respect des limites écologiques de la planète ; et *l'harmonie entre les êtres humains*, autrement dit une certaine cohésion sociale. A l'origine donc, la dimension sociale du développement durable est clairement identifiable : « la poursuite du développement soutenable¹⁴ exige un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré (...). Le développement soutenable présuppose un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit s'étendre, en toute logique, à l'intérieur d'une même génération. Des notions évoquées, soit, mais peu développées ».

En effet, si dans l'ouvrage de référence *Notre avenir à tous*, les idées de réorganisation sociale ou de cohésion entre humains sont citées, force est de constater que lorsqu'il s'agit de lister les impératifs stratégiques du développement durable, *l'harmonie entre êtres humains* se transforme vite en accès aux besoins essentiels et la dimension sociale paraît engloutie dans le mélange

¹³ «Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs» (CMED, 1988).

¹⁴ Nous citons ici la traduction qui à l'époque utilisait le terme 'soutenable' et non pas 'durable' pour traduire 'sustainable'

confus de la protection de l'environnement et du développement économique : « impératifs stratégiques ; reprise de la croissance ; modification de la qualité de la croissance ; satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la salubrité ; maîtrise de la démographie ; préservation et mise en valeur de la base des ressources ; réorientation des techniques et gestion des risques ; intégration des considérations relatives à l'économie et à l'environnement dans la prise de décisions. [...] Nous sommes capables d'améliorer nos techniques et notre organisation sociale de manière à ouvrir la voie à une nouvelle ère de croissance économique (...)»(CMED, 1988). Mais en quoi l'amélioration de l'organisation sociale consiste-t-elle? Le rapport Brundtland n'en dit pas plus.

1.2. Et après? L'harmonie perdue

Résumons d'abord l'imprégnation du concept de développement durable au sein de la communauté scientifique. Si l'on cherche à interpréter l'ensemble des définitions du développement durable élaborées par une cinquantaine d'auteurs, on identifie quatre grands modèles implicites qui sous-tendent la définition (CIRAD, 1995). D'abord, *maintenir un niveau pour les générations futures*. Il s'agit là de maintenir du bien-être, du capital, des ressources naturelles (vues comme un stock ou un flux), du revenu, des pollutions pour les générations à venir (Pearce & Markandya, 1988, Tietenberg, 1984). Ensuite, *maintenir un taux de croissance*. Certains auteurs résument le développement durable au fait de maintenir la croissance d'une variable comme le PNB. Pour cela, il faut assurer aux agents économiques un environnement favorable, « rendre le futur prévisible » (Pezzey, 1992, Solow, 1993). Puis, *assurer l'optimum intemporel du bien-être*. En conditions parfaites du marché, notamment avec une bonne connaissance des risques environnementaux, les acteurs orientent leurs choix selon l'optimisation de leur bien-être. Certains auteurs, se référant au modèle néo-classique, ajoutent que l'optimum doit être obtenu dans les limites autorisées par l'environnement, en respectant le principe de précaution (Clark & Munn, 1986, Hatem, 1994). Finalement, la *résilience permanente*. Ici, la durabilité est définie comme la capacité de résistance aux chocs externes, ce qui assure la survie et éventuellement permet la croissance et le développement (Beaud, 1994, Conway & Barbier, 1990).

Même au sein de la communauté scientifique donc, la dimension sociale du développement durable est difficile à percevoir ; émerge une fois de plus la dichotomie économie – écologie : les adeptes de *si l'économie va, tout va* contre ceux qui veulent repenser la société pour l'adapter à la biosphère. La dimension humaine de la durabilité se retrouve dans la réduction de la pauvreté et des inégalités (Godard, 1994), dans l'accès aux ressources, aux soins, à l'éducation ou encore dans la culture (Sachs, 1993). Lorsqu'on parle de développement durable, les aspects sociaux ne sont abordés que *du bout des lèvres* ou dans un désordre inextricable.

Dans les instances politiques ensuite, le développement durable évoque successivement soit une modernisation écologique, soit une croissance économique *raisonnable*. Le premier principe de Rio reprend pourtant cette idée d'harmonie, mais en évinçant le social : « les êtres humains ont droit à une vie saine en harmonie avec la nature ». Est-ce dû au fait que le concept de développement durable soit apparu suite aux différentes crises écologiques des années'60, qu'il se soit inscrit dans la continuité d'une protection environnementale déjà commencée, qu'il ait été conçu à l'origine au sein d'un débat sur le développement et l'environnement en prélude à une négociation internationale? Le développement durable est toujours associé aux politiques environnementales (Boehmer-Christiansen, 2002). En France, c'est le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, et non celui des Affaires Sociales, qui a été qualifié de Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Quant aux organisations intergouvernementales, elles

chercheraient leur propre durabilité, en servant à la fois l'environnement et le développement, le tout grâce au progrès technologique. En effet, aussi bien la Banque Mondiale que les Nations Unies encouragent les projets assurant « un développement économique durable prenant en compte l'environnement » (GEF, 1994).

Le programme de l'Union Européenne *Vers la durabilité*¹⁵, lancé en 1993, avait pour but l'intégration de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture, des transports ou du tourisme. C'est peut-être aussi l'annexion environnementale du développement durable qui a conduit la Direction Générale de l'Emploi et des Affaires Sociales de la Commission Européenne à promouvoir dans son Livre vert (COM, 2001) la responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui vise « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » (COM, 2002). Quant au fascicule de documentation SD 21000 de l'AFNOR, qui s'adresse aux entreprises, il associe développement durable et responsabilité sociétale des entreprises (AFNOR, 2003). L'écart de traduction entre le social en anglais et le social en français introduit ce néologisme de sociétal, qui a bien du mal à s'imposer. Enfin, quatrième pilier, selon les uns, ou composante de la sphère sociale, pour les autres, la culture a fait son entrée à Johannesburg, la diversité culturelle étant consacrée comme l'une des composantes du développement durable. Un grand nombre de projets invoquent donc la durabilité, mais la dimension sociale y reste globalement obscure.

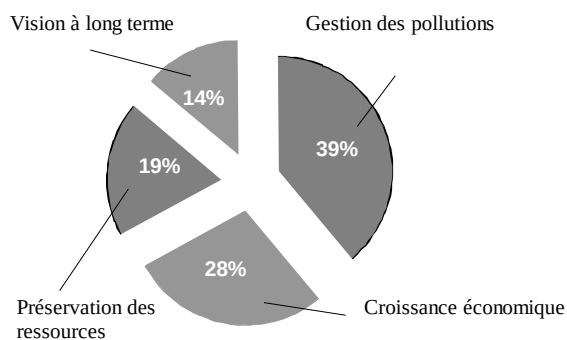


Figure 2 : Définition du développement durable selon le citoyen stéphanois

Si les grandes organisations internationales hésitent à s'attaquer au *socialement durable*, voyons comment se comporte le citoyen. Nous avons effectué un sondage de rue¹⁶ à Saint-Etienne en mars 2003 sur une centaine de personnes choisies aléatoirement, pour leur demander leur définition du développement durable (Figure 2). En tête arrive la gestion des pollutions (39%), suivie de la croissance économique (28%) ; à la traîne figurent la vision à long terme (19%) et la préservation des ressources naturelles (14%). Même s'il s'agit

d'une étude exploratoire à faible échelle, il est intéressant de noter qu'aucun interviewé n'évoque d'aspects sociaux et que 68% de l'échantillon se dit « informé par les médias ». Est-ce à dire qu'il s'agit d'un problème de communication et de transfert d'informations? Ainsi, même dans la rue, la sphère sociale du développement durable ne parvient pas à s'affirmer.

Le développement durable...

... Des politiques	... Des scientifiques	... Des citoyens
Croissance économique raisonnable	Maintenir une qualité de vie pour les générations futures	Gestion des pollutions
Intégration de l'environnement dans les secteurs économiques	Assurer l'optimum intertemporel du bien-être	Croissance économique
Responsabilité sociétale	Maintenir un taux de croissance	Préservation des ressources
Modernisation écologique	La résilience permanente	Vision à long terme

Tableau 1 : Récapitulatif des perceptions du développement durable selon trois types d'acteurs

¹⁵ Towards sustainability, European Commission (1993).

¹⁶ Rapport de projet des élèves ingénieurs 2003, EMSE, sous le tutorat de L. Sébastien et N. Lourdel

Scientifiques, décideurs politiques ou citoyens, tous abordent, plus ou moins discrètement, la dimension sociale du développement durable mais en y accolant des objectifs qui sont loin d'évoquer l'harmonie entre les être humains, comme le prône le Rapport Brundtland (Tableau 1). La notion de cohésion sociale est-elle si difficilement abordable?

2. Appropriation du développement durable : homme contre nature?

2.1. Un concept surnoisement scindé en trois

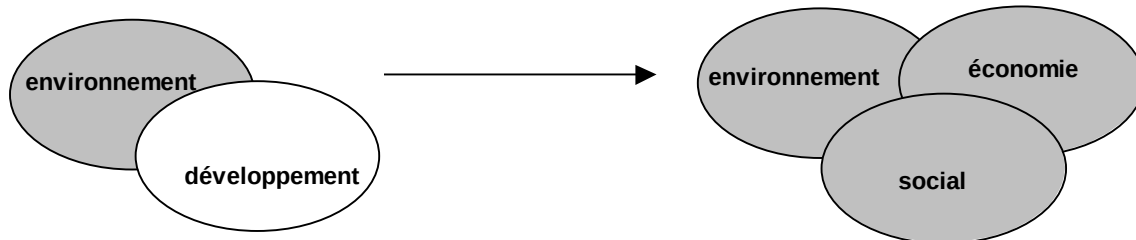


Figure 3 : Morcellement du concept de développement durable

L'idée de développement durable est abordée dans les années'60, au moment même où l'idée d'une croissance illimitée commence à être remise en cause (Meadows, 1972). En 1972, lors de la conférence mondiale de Stockholm sur l'environnement humain, organisée par les Nations Unies, la notion d'*éco-développement* est adoptée par la communauté internationale. Ce premier pas traduit la volonté d'ouvrir la voie vers un développement compatible avec les équilibres naturels et la protection de l'environnement. Jusqu'à la conférence de Rio en 1992, le développement durable s'articule autour de deux pôles : l'environnement et le développement. A l'époque, c'est au sein du thème *développement* que se lisent les aspects sociaux du développement durable. Mais les 27 principes proposés par la Déclaration de Rio s'avèrent peu lisibles, et l'on recherche une représentation choc qui pourrait illustrer ce nouveau paradigme. Et subrepticement¹⁷, le développement se scinde en deux : *l'économique* d'un côté, *le social* de l'autre (Figure 3).

C'est à la fin des années'90 que le triptyque *économique – social – environnement* s'impose, pour se voir finalement consacré par le Sommet mondial sur le développement durable qui rappelle la nécessité de «l'intégration des trois composantes du développement durable – le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, en tant que piliers interdépendants qui se renforcent mutuellement.»¹⁸ Mais, par sa définition en termes de rapprochement de différentes sphères qui restent donc conceptuellement distinguées, il n'est pas sûr que le concept de développement durable échappe à «l'économisme» que René Passet associait au productivisme (Passet, 1979). Pour certains auteurs, l'imprécision de la notion de développement durable en fait un *concept alibi* permettant d'aménager à la marge les modes de développement actuels en intégrant quelques paramètres environnementaux (Latouche, 1994). Continuant à distinguer le social et l'économique, même si c'est pour chercher à les réunir, le concept de développement durable participe finalement à cette croyance économique, en ignorant que l'on ne peut décrire adéquatement les processus dits économiques sans faire appel à la sociologie, les transactions économiques n'étant jamais qu'une catégorie particulière des faits sociaux (Le Bot, 2002). Quant à la sphère environnementale, certains sociologues, historiens et ethnologues considèrent l'environnement comme une construction humaine. L'économie serait un

¹⁷ L'origine n'en est pas datée mais on en trouve les premières traces chez Brodhag (1994) ou Sadler & Jacobs (1990).

¹⁸ Plan de mise en œuvre, Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg 2002, §2, traduction de l'auteur.

fait social et l'environnement, une construction sociale... Comment alors identifier le contenu de la sphère sociale du développement durable? Finalement il n'est pas évident de pouvoir distinguer si facilement les trois pôles que les promoteurs du développement durable entendent concilier, d'autant que chaque sphère joue un rôle différent : l'environnement est une condition, le social un objectif et l'économique un moyen.

Certes, jamais un concept n'aura été si prisé. Mais comme le montre Boutaud (2004), le concept de développement durable est une *valeur nouvelle*¹⁹ issue initialement d'un processus de négociation coopérative qui a culminé à Rio, valeur faisant l'objet par la suite d'une négociation compétitive, chacun lui donnant un sens différent. Dès 1989, Pezzey recensait 37 définitions présentes dans la littérature. Cette diversité d'interprétations, de même que la diversité de traductions dans les choix politiques effectués aux différents niveaux, ne doit néanmoins pas cacher l'accord qui existe autour de la définition la plus générale du concept : celle de concilier trois pôles : action économique, développement social et respect des équilibres écologiques. Si le développement durable semble à l'origine faire l'unanimité, divers courants s'approprient peu à peu cette *valeur nouvelle*, chacun lui donnant un sens particulier (Hattem, 1994).

2.2. Homo ecologicus contre homo economicus

La notion de durabilité a été l'objet d'un certain nombre d'investigations théoriques ; il s'est notamment agi de définir des degrés dans la durabilité. A la suite d'une typologie établie par Turner (1993), et reconnue dans les standards de la théorie sur le développement durable, la durabilité est dite faible, très faible, forte et très forte (Tableau 2). De plus en plus faible, lorsque les exigences à satisfaire tendent à se limiter à des règles économiques ; de plus en plus forte, quand s'y ajoutent, voire s'y substituent des contraintes propres à l'environnement. Cette classification en termes de degrés rejoint en fait un positionnement des conceptions sur un axe opposant un pôle « écocentré » et un pôle « anthropocentré » (Hattem, 1994). Le tableau ci-après présente cette typologie récapitulant les types de durabilité et les divers courants de pensée correspondants.

	Type de durabilité	Paradigme théorique	Postulats fondamentaux
anthropocentrés	Très faible	Courant néoclassique	-Vision utilitariste du bien-être social -Possibilité de substitution entre les capitaux naturels et physiques -Optimisation intertemporelle -Pollutions en tant qu'externalités
	Faible	Courant de l'école de Londres	-Refus entre une substitution infinie entre les capitaux -Concept de valeur économique totale -Trois 'règles de durabilité'
écocentrés	Forte	Courant de l'économie écologique	-Approche écoénergétique -Approche institutionnaliste de l'environnement
	Très forte	Courant de l'écologie profonde	-Vision systémique et hiérarchisée des relations environnement /économie -Refus d'une approche monétaire des biens environnementaux -Préservation de la nature comme sujet de droit

Tableau 2 : Degrés de durabilité selon Turner (1993)

Les partisans de l'approche néoclassique du développement durable, approche dite de *durabilité faible* (Common & Perrings, 1992), considèrent que la nature n'a qu'une valeur instrumentale et comptent sur le progrès technique pour réparer tout dommage. L'un des principaux enjeux du développement durable réside dans la capacité d'une économie à générer une croissance de long

¹⁹ « Valeur nouvelle » vient de la théorie de la négociation : *creating value*, et représente le résultat de stratégies coopératives autour d'un processus de négociation (Lax & Sebenius, 1992).

terme, pérenne. Pour que l'économie soit considérée comme durable, l'utilité individuelle doit être non décroissante dans le temps ; c'est ce qu'on appelle la règle de Pezzey (1989).

La création de richesses est en effet une condition nécessaire du développement et du progrès économique et social. C'est du moins le postulat sous-jacent à une définition *anthropocentrée* du développement durable. L'objectif est ici l'augmentation du bien-être humain et l'environnement est protégé selon le degré d'utilité qu'il procure à l'homme. Les problèmes environnementaux sont dus à une inefficacité de l'allocation des ressources économiques. Dans cette approche, puisque le capital intègre l'ensemble des actifs naturels ainsi que les services environnementaux, on peut alors remplacer du capital naturel par du capital technique, substituer à l'environnement de l'argent ou de l'éducation (Solow, 1993). On parle alors de la durabilité à la *Hartwick – Solow*, une logique qui revient à maximiser les compensations marchandes à la destruction de l'environnement (Froger, 2001). Ceux qui se situent dans ce courant de pensée (Dasgupta & Heal, Clark, ou Beckerman) dit « anthropocentré » du développement durable visent la maximisation des indicateurs économiques, ne reconnaissent pas l'existence de contraintes environnementales absolues et identifient alors l'économie comme sphère englobant les sphères environnementale et sociale.

A l'opposé, le pôle « écocentré », focalisé sur la nature, trouve son expression la plus radicale, dans le courant de l'écologie profonde, également connu sous son intitulé anglo-saxon de *deep ecology*, avec des auteurs tels que Naess, Stowe, Stone. Les adeptes de la *durabilité forte* s'inscrivent en faux contre le système économique dominant basé sur la croissance, un système qui ne peut être durable s'il menace son support écologique (Passet, 1979). Ces *environnementalistes du développement durable* définissent les écosystèmes et les actifs environnementaux comme « capital naturel *critique* », un capital qu'il convient de préserver (Turner *et al.*, 1994). En effet, ces actifs environnementaux fournissent des services fondamentaux ainsi que des valeurs de non usage, uniques et irremplaçables. Le principe néo-classique de substituabilité est fondamentalement rejeté ; la nature n'est pas un bien qui serait par essence identique à tout autre bien produit par l'homme. On récuse à l'homme le droit de soumettre la nature à ses activités et on lui reconnaît une obligation de la conserver. On parle ici d'approche écocentrée puisqu'il s'agit de protéger la vie de tous les êtres vivants, protéger l'environnement pour lui-même. Dans ce cadre, la sphère des activités économiques est incluse dans la sphère des activités humaines, elle-même incluse dans la biosphère (Maréchal, 1996).

Entre ces pôles opposés, il y a place pour des positions intermédiaires de la durabilité. Est considérée comme relevant de la durabilité faible, l'approche dite de *l'Ecole de Londres* dont les chefs de file sont Pearce, Turner et Markandya. Cette conception combine une optique standard d'optimisation et la reconnaissance de contraintes écologiques ; elle s'appuie sur trois règles :

- les taux de prélèvement des ressources renouvelables sont inférieurs aux taux de régénération naturelle desdites ressources
- les taux de prélèvement relatifs aux ressources non renouvelables sont limités par le progrès technique et la substitution de facteurs, et sont inférieurs aux taux de leur remplacement par des ressources renouvelables
- les flux de pollution restent en deçà de la capacité d'assimilation des écosystèmes

Restant fidèle à l'étalon monétaire des économistes, l'approche de l'Ecole de Londres est de faible durabilité. En revanche, par exemple, dans le courant dit de *l'économie écologique*, la suprématie de la référence monétaire n'est pas rejetée mais contestée. Monnaie et marché sont intégrés dans des orientations multi-critères, où des indicateurs énergétiques disposent toutefois d'une place significative (Zuindeau, 2000).

Cette typologie des niveaux de durabilité ne se veut pas exhaustive²⁰ mais vise simplement à exposer les deux grandes tendances du moment : ceux qui situent la croissance économique au cœur du développement durable ; ceux qui voient la préservation des ressources naturelles comme le fondement du concept (Figure 4). Notons alors que la sphère sociale apparaît oubliée dans le débat et que personne ne semble situer *le social* comme socle du concept de développement durable.

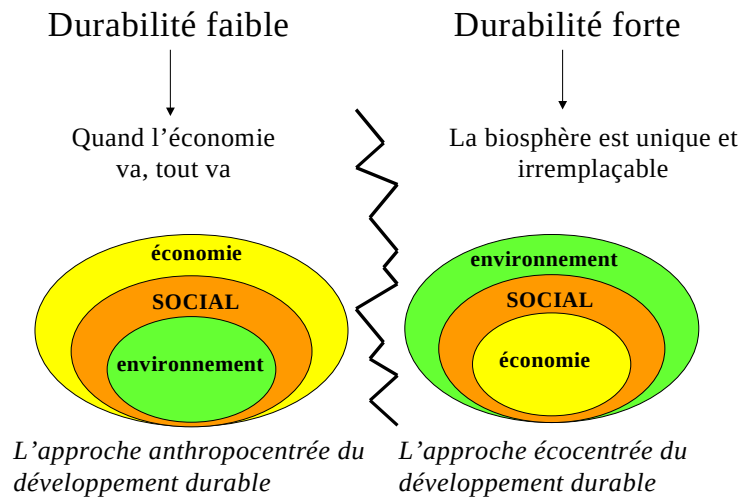


Figure 4 : Anthropocentrisme contre écocentrisme

2.3. Pour une approche socio-centrée?

Globalement, deux visions du développement durable s'opposent. D'un côté, les *anthropocentrés*, pour qui le développement durable se définit en référence à l'amélioration du bien-être humain. L'économie est alors clairement identifiée comme *la priorité* en matière de développement durable. De l'autre côté, les *écocentrés*, pour qui le fondement du droit à l'existence des non-humains n'est plus utilitariste mais éthique. Dans ce cas, c'est la Nature (sphère environnement) qui est plus que centrale dans le débat. Longtemps déconnectées, les logiques de développement économique et de protection de l'environnement se rapprochent dans la pratique (enquêtes d'utilité publique, études d'impact préalables à l'implantation d'industries nouvelles ou à la création de zones d'activité) au-delà de la stricte application de la réglementation (Héraud & Kahn, 2002). On tente en effet des rapprochements entre les pro-croissance et les anti-croissance pour imaginer des stratégies gagnant-gagnant (Boehmer-Christiansen, 2002), mais sans que le volet social du développement durable soit représenté.

Qui plus est, depuis le sommet de Rio et la médiatisation croissante de la notion du développement durable, l'environnement a continué à se dégrader et la pauvreté, au niveau mondial, n'a finalement que très peu reculé (Lomborg, 2001). Parmi les raisons de l'échec de Rio et des résultats mitigés de Johannesburg, il y a très certainement la difficulté de définir des politiques environnementales et sociales cohérentes, de les faire accepter et appliquer par les populations et les milieux industriels, mais aussi de construire un nouveau lien institutionnel entre tous les acteurs du développement durable. En effet, ce dernier repose sur la participation de l'ensemble des

²⁰ On peut se reporter à la thèse d'Aurélien Boutaud pour plus de précisions, EMSE, 2004

acteurs de la société civile ; le processus décisionnel change alors de dimension (Alcouffe *et al.*, 2002).

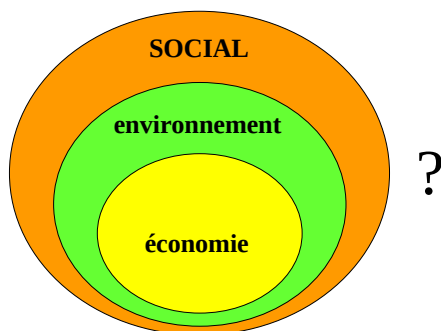


Figure 5 : Approche socio-centrée du développement durable

Car des écologistes aux néo-libéraux donc, force est de reconnaître que rares sont ceux²¹ qui identifient la sphère sociale comme structurant le triptyque du développement durable. Intégrée dans l'environnement pour les uns, faisant partie de l'économie pour les autres, la dimension sociale du développement durable est systématiquement prise en tenaille et ne fait que rarement l'objet de débats enflammés entre environnementalistes et économistes. Mais si l'économie et l'environnement n'étaient que constructions humaines, alors pourrait-on envisager de développer une approche dite *socio-centrée* du développement durable?

Le Larousse définit le terme *socio* comme ce qui est relatif à une société, à une collectivité humaine, ou ce qui concerne les rapports entre un individu et les autres membres de la collectivité. Replacer l'homme au cœur des problématiques et réfléchir aux relations entre hommes ainsi qu'à ce qui relie l'homme à son environnement, voilà ce qui semble s'apparenter à une approche *socio-centrée* du développement durable (Sébastien & Brodhag, 2004) (Figure 5). Penser le développement durable comme une harmonie entre hommes et une harmonie homme-nature (CMED, 1988) revient à replacer l'homme au cœur du processus. Ce projet de recherche s'inscrit alors dans une perspective de développement durable et pose comme objectif de proposer quelques pistes en vue d'une approche socio-centrée du développement durable (Figure 6), débouchant sur des approches opérationnelles.

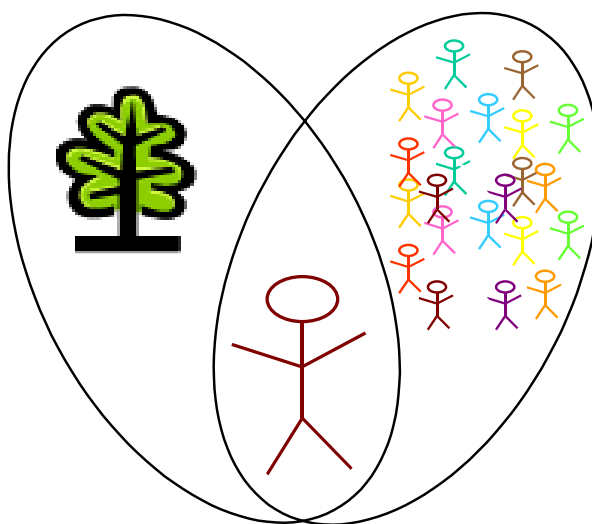


Figure 6 : Harmonie entre humains et harmonie homme-nature

²¹ Voir l'exception notable des travaux de l'axe « Développement socialement durable » du C3ED en France.

La sphère sociale du développement durable se retrouve noyée dans l'imbroglio des appropriations du fameux concept par divers courants de pensée, voire totalement oubliée au milieu des débats entre environnementalistes et économistes. Nous proposons une approche *socio-centrée* du développement durable, qui se rapproche de l'objectif d'une harmonie entre êtres humains et une harmonie homme – nature ; commençons par décortiquer cette idée. Rechercher *l'harmonie entre êtres humains*, c'est s'interroger sur les liens entre acteurs, leur coordination, et approfondir ainsi la théorie de la négociation sur la place qu'elle serait en mesure d'occuper dans un développement durable *socio-centré*. Rechercher *l'harmonie homme-nature*, c'est s'interroger sur les liens entre acteurs et territoire, et approfondir ainsi la notion de conservation, sur la place qu'elle serait en mesure d'occuper dans un développement durable *socio-centré*. La notion de gouvernance participe-t-elle à la réunion de ces deux idées ?

*Que savons-nous si la Terre entière n'a pas des causes générales,
lentes et imperceptibles, de lassitude ...*

Montesquieu, Lettres persanes

III - L'harmonie entre humains : négociation... et gouvernance ?

Entre deux individus, l'harmonie n'est jamais donnée, elle doit infiniment se conquérir

Simone de Beauvoir

Comment retrouver cette harmonie sociale et environnementale que prônait le rapport Brundtland? L'harmonie entre êtres humains est ici approchée par la théorie de la négociation, qui s'intéresse aux relations humaines, et qui repose sur la résolution de conflits entre acteurs, pour un objectif final : la recherche d'un consensus. Les acteurs auront alors trouvé un terrain d'entente, mais qu'en est-il des conséquences sur le milieu naturel? Nous posons alors l'hypothèse suivante : le consensus peut engendrer une dégradation environnementale. Face aux défaillances des théories de la négociation, que peut apporter la notion de gouvernance ? Vieille idée redevenant à la mode, la gouvernance est-elle en mesure de combler certaines lacunes des théories de la négociation et d'aller dans le sens d'une durabilité sociale, autrement dit, d'une harmonie entre humains ?

1. La négociation prône le consensus... une *harmonie entre humains* ?

1.1. Quelques bases théoriques

a. la négociation, un lien social

Le nom *négociation* est emprunté au latin *negotatio* « commerce », et *negocium* « affaire, occupation » ; la négociation désigne alors au XIV^e siècle tant une activité commerciale qu'une occupation. Au XVII^e, les économistes emploient *négociation* pour « transmettre à un tiers, monnayer ». Et parallèlement, à partir du XVI^e siècle et jusqu'à nos jours, la négociation prend le sens de : « activité déployée en vue de parvenir à un accord concernant les activités publiques ou privées » (Rey, 1998). Il est intéressant de noter que l'origine étymologique du terme négociation balance alors entre le marchandage et la discussion.

Bertrand & Martel (2001), considèrent que la négociation est un « processus qui combine des positions conflictuelles dans une position commune, la règle de décision étant l'unanimité, autrement dit, le consensus ». Bourque & Thuderoz (2002), définissent la négociation comme « un mécanisme de résolution des conflits, de prises de décision et de définition de règles qui intervient dans différents domaines ». Qu'il s'agisse des *rapports interpersonnels* (relation de couple, relation parents-enfants, relations entre collègues de travail), des *rapports d'échanges marchands* (relations acheteurs-vendeurs), des *rapports sociaux* (négociations collectives), ou de *rapports internationaux* (négociations diplomatiques), ces auteurs voient la négociation comme une « fonction de régulation sociale visant à produire des règles et à produire des accords à propos de ces règles » (Bourque & Thuderoz, 2002). Ils envisagent la négociation comme une activité qui réunit des parties en conflit, mais cherchant par elles-mêmes et volontairement la résolution (ou la réduction de leurs désaccords). Leurs intérêts sont divergents, mais elles doivent prendre des décisions communes, en raison de leur inter-dépendance. Cette inter-dépendance entre parties est un des points clés expliquant le recours à la négociation. En effet, on négocie quand le coût d'un rapport de force est supérieur à celui de négocier, quand nous avons besoin des autres pour satisfaire nos propres besoins et quand nous avons la possibilité de gains mutuels. Dans sa

recherche de consensus, la négociation semble s'apparenter à une certaine *harmonie entre humains*.

Sur un plan théorique, il existe deux approches philosophiques opposées de la négociation. L'approche compétitive d'abord, dite aussi distributive ou gagnant-perdant ; c'est l'approche privilégiée par la culture occidentale. Ici, la négociation est fondée sur la compétition, la rivalité, l'opposition, le marchandage, et favorise des comportements distributifs, où *satisfaire ses propres besoins est la seule chose qui compte, peu importe ce que veut l'autre*. Dans ce cas, l'un perd ce que l'autre gagne ; il s'agit alors d'une matrice de jeu à somme nulle où les intérêts de A et B sont strictement opposés (Figure 7, première matrice). De façon métaphorique, ce sont alors les *acteurs forts* qui obtiennent le plus souvent la plus belle part du gâteau. Les conséquences d'une négociation à dominante conflictuelle peuvent être les suivantes (Tessier, 1997) : la non-considération des solutions de rechange, une grande quantité de temps investi, un impact négatif sur les relations entre les parties, des difficultés inhérentes à l'exécution de l'accord.

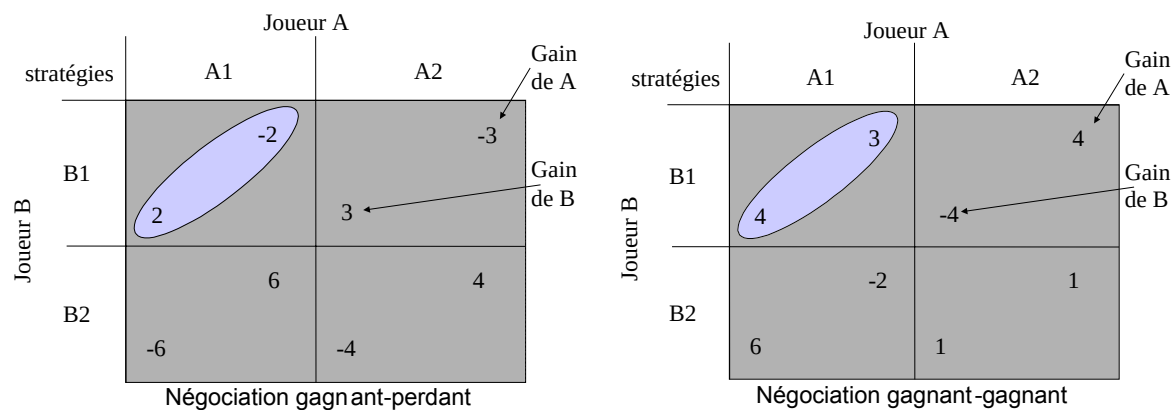


Figure 7 : Matrices de jeu entre 2 acteurs selon 2 types de configurations de négociation

Afin de pallier les effets néfastes de l'approche compétitive, chercheurs et praticiens ont mis en avant de nouveaux modèles de négociation guidée par des principes s'appuyant sur la coopération. C'est l'approche coopérative, dite aussi gagnant-gagnant, qui vise à obtenir des comportements intégratifs où *satisfaire ses propres besoins est aussi important que satisfaire les besoins de l'autre* (Tessier, 1997). L'objectif de la négociation n'est pas cette fois de gagner la plus grosse part du gâteau, mais de fabriquer un gâteau plus gros (Fisher & Ury, 1983). Dans ce cas, chaque acteur peut améliorer sa position par l'échange des informations pertinentes et la révélation de ses préférences (Barouch, 1989). Il s'agit là d'une matrice de jeu à somme non nulle où les acteurs peuvent trouver des solutions pour bénéfice mutuel (Figure 7, seconde matrice). Toutefois, ce modèle qui privilégie uniquement l'approche coopérative en excluant l'approche compétitive possède, de fait, ses limites notamment dans le cas de négociations collectives (Bourque, 1996), car des attitudes compétitives réapparaissent au moment du *partage du gâteau*.

Une approche reconnaissant la nature mixte de la négociation semble plus appropriée, idée déjà conceptualisée dès 1965 par Walton & Mc Kersie qui mettent en évidence la complexité et la nature à la fois distributive et intégrative de la négociation collective. Lax & Sébénus (1992), puis Mnokin *et al.* (2000), avec la théorie des tensions, proposent de travailler sur les relations, plutôt que sur les individus et d'exploiter les sources de différences entre les parties (tensions) pour créer de nouvelles valeurs à partager. Le principe de base sous-jacent à la réalisation de gains communs à partir des différences consiste à opposer ce qu'une des parties trouve ou espère relativement peu

coûteux (voire sans coût) avec ce que l'autre partie trouve ou espère de la plus grande valeur, et vice versa (Lax & Sébénus, 1992).

Dans le même sens que la théorie des tensions, la *théorie de l'acteur social* (Crozier & Friedberg, 1977), issue de la sociologie classique, assume la nature mixte (coopération et conflit) des relations humaines qualifiées alors de *relation de coopération conflictuelle* (Figure 8). Appliquée à notre société, cette théorie permet à l'aide d'un modèle d'analyse conceptuel adapté de mesurer les tendances à la coopération et/ou au conflit de chacun des acteurs en présence, et donc d'appréhender *a priori* les relations dans leur complexité. Pour exploiter une telle approche de la négociation, il convient donc de bien connaître les relations et les sources de différences existantes entre chaque acteur, et appréhender la négociation comme une activité sociale.

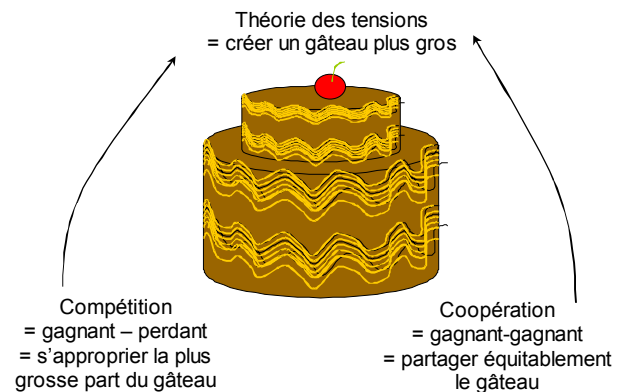


Figure 8 : Bases théoriques de la négociation

b. configurations de la négociation

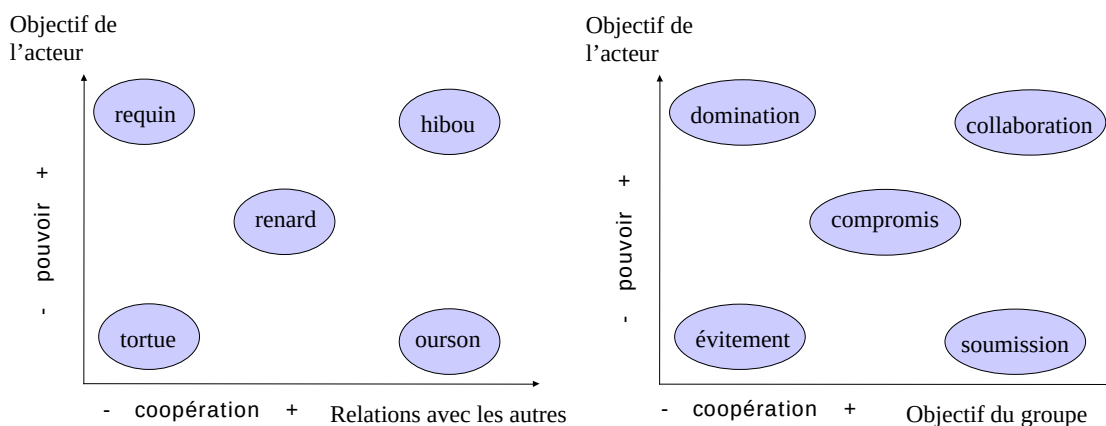


Figure 9 : « Conflict styles » selon Johnson (2003)

Selon Bourque & Thuderoz (2002) il existe trois configurations structurelles de la négociation. Premièrement, la *négociation interpersonnelle* concernant des individus qui s'engagent seuls pour régler des différends à caractère personnel, pour défendre des intérêts personnels sans intermédiaire et sans consultation, pour définir les objectifs et prendre les décisions (cas des relations parents-enfants). A ne pas confondre avec la *négociation interindividuelle* concernant des individus agissant en tant que représentants d'intérêts. Pour qualifier cette négociation interpersonnelle, Thomas-Kilmann (1974), puis, Johnson (2003) ont développé la *théorie des conflits*, en caractérisant chaque acteur selon le poids de ses objectifs dans la négociation et selon le type de relation avec les autres acteurs (Figure 9). Ainsi, un acteur influent, ayant de nombreux objectifs personnels et très peu de relations avec les autres sera qualifié de *requin* ; celui ayant de nombreuses relations sociales et peu d'objectifs représente l'*ourson*. S'il sera difficile de négocier avec le premier, le second, au contraire, acceptera tous les compromis (Johnson, 2003). Une telle typologie d'acteurs permet aux négociateurs de préparer leur *match* selon le type d'acteurs auxquels ils auront affaire.

Deuxièmement, la *négociation intra-organisationnelle* qui désigne « la rencontre entre deux activités : celle consistant à faire tenir ensemble, dans une même organisation, des individus regroupés par contraintes (des salariés), par intérêt (des actionnaires) ou par projet (des militants), mais aussi l'activité consistant à faire tenir cette organisation dans son rapport négocié et conflictuel avec une autre » (Bourque & Thuderoz, 2002). Elle concerne la multiplicité et l'antagonisme des intérêts dans une seule et même organisation. Pour illustrer le type de liens qui peut exister entre un acteur et le groupe dont il fait partie, Johnson (2003) propose une typologie des relations selon le poids de l'objectif personnel de l'acteur et celui des objectifs de l'organisation en question. Si le poids des objectifs de l'acteur dépassent ceux du groupe, apparaît un processus de domination ; si l'ensemble des objectifs sont convergents et importants, c'est alors la collaboration qui caractérise le lien entre l'acteur et le groupe.

Troisièmement, la *négociation inter-organisationnelle* qui est caractérisée par la présence de représentants mandatés à la table des négociations. Ce type de négociation est le plus complexe car il incorpore les deux autres configurations de la négociation. Si dans les années'70 ce champ était exploré en terme de conflits et de coercition, son étude s'est recentrée depuis les années'80 sur l'intérêt commun et la persuasion. En d'autres termes, on explore désormais les dimensions intégratives de la négociation en revisitant les questions de pouvoir, d'intérêt et de stratégie. La *négociation inter-organisationnelle*, appelée aussi *négociation multi-acteurs* (Barouch, 1989) soulève néanmoins un nombre important de questions (Raiffa, 1982) : quel est le nombre de parties concernées ?, ces parties sont-elles liées ?, la négociation est-elle publique ou secrète ?, un accord formel est-il requis ?, des menaces ou des sanctions sont-elles possibles ?, y a-t-il des contraintes temporelles ?, quelles sont les normes des négociateurs ?, l'intervention d'un tiers est-elle nécessaire... ?

Comme le montre le schéma suivant, c'est dans les situations complexes, à la fois multi-acteurs et multi-enjeux, que se posent de véritables interrogations quant aux modes de coordination à mettre en place (Figure 10).

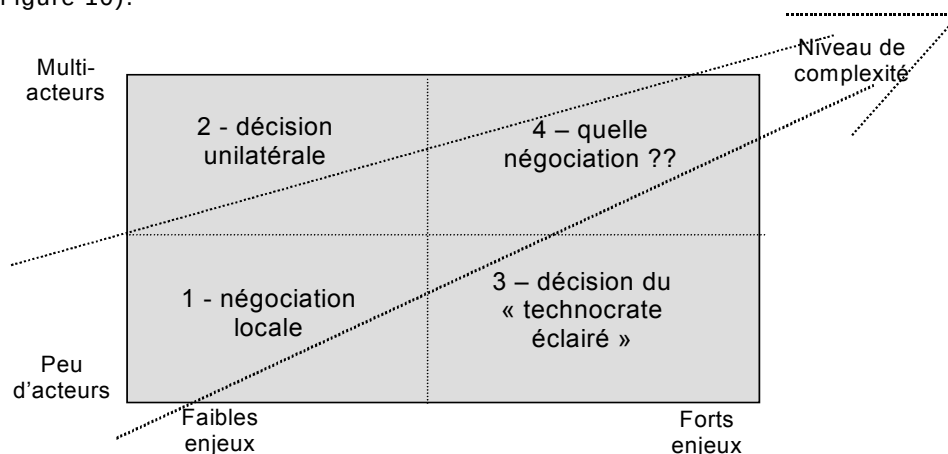


Figure 10 : Représentation des processus de décision selon les acteurs et les enjeux

1 - négociation locale : il s'agit ici d'une situation impliquant un nombre limité d'acteurs et ne représentant que peu d'enjeux significatifs. On peut prendre naïvement l'exemple d'une dispute d'un couple autour d'un programme télé ; plus proche de notre objet d'étude, quelques agriculteurs voulant irriguer leurs parcelles à partir du même cours d'eau peuvent s'organiser eux-mêmes pour mettre en place des tours d'eau. Une simple négociation locale entre les parties intéressées, négociation le plus souvent informelle ou à l'amiable, suffit alors pour prendre une décision qui satisfasse l'ensemble des acteurs concernés.

2- décision unilatérale : il s'agit là d'une situation multi-acteurs rattachée à de faibles enjeux, une situation qui implique qu'une institution médiatrice telle que l'Etat fixe des normes et des règles pour éviter les conflits entre acteurs. Dans le cas de la mise en place d'un feu rouge à un carrefour achalandé, une approche *top- down* (descendante) paraît appropriée. Si les enjeux restent peu significatifs, la concertation des acteurs est ici jugée peu utile. La décision mono-acteur est appropriée lorsque le problème est bien cerné, relativement isolable et relève clairement de la responsabilité du décideur (Barouch, 1989).

3- décision du « technocrate éclairé » : ici, peu d'acteurs sont concernés par le problème, qui pourtant révèle des enjeux majeurs. Prenons l'exemple de l'avancée du désert dans une zone à faible densité de population ; en vue d'engager un processus de décision, il convient alors de s'en remettre à des acteurs extérieurs, de préférence neutres et compétents. Le « technocrate éclairé » (souvent la puissance publique) aura une démarche empirique, une méthode souple et le souci d'intégrer l'ensemble des points de vue, ce qui se traduit par un recueil exhaustif de toutes les données accumulées (Barouch, 1989).

4- quelle négociation ? : la situation est cette fois multi-acteurs et multi-enjeux et réclame alors l'intervention de l'ensemble des parties concernées autour de la table des négociations. Il s'agit ici de faire en sorte que des acteurs porteurs de rationalités divergentes s'impliquent de façon positive dans la résolution d'un problème commun. Si l'on aborde par exemple la question de l'usage d'un hydrosystème, les trois modes de coordination précédents ne conviennent pas. Un autre type de négociation s'avère nécessaire, processus basé sur la gestion patrimoniale et la participation, qui impliquerait d'abord d'identifier l'ensemble des enjeux, des demandes sociales, des impacts environnementaux pour ensuite tenter d'organiser une décision collective.

Tout dépend alors du *contexte* de négociation. Selon Bourque & Thuderoz (2002), on distingue deux types de contexte qui exercent l'un sur l'autre des influences réciproques. Le *contexte structurel* représente le « cadre général à l'intérieur duquel prennent place les négociations ». Il échappe dans une large mesure à l'emprise des négociateurs, leur impose des contraintes, limite leur capacité d'action, offre des opportunités. L'étude d'un tel contexte suppose une analyse historique et un regard sur les jeux sociaux qui ont, au fil du temps, construit la situation observée. Le *contexte de négociation* quant à lui, renvoie à d'autres propriétés structurelles intervenant plus directement dans la négociation, qui apparaissent davantage comme des ressources dont les partis peuvent jouer pour orienter les résultats de la négociation. L'annexe 1 détaillent ces propriétés : les relations de pouvoir, le nombre de partis impliqués, le nombre et les valeurs des négociateurs, les solutions de rechange à la négociation, l'expérience, la stabilité et la représentativité des négociateurs, la fréquence des rencontres, le nombre et la nature des enjeux de la négociation, le caractère public ou privé de la négociation (annexe 1). Nombreux sont les aspects qui influencent alors une négociation, processus qui se doit de jongler avec des acteurs et des enjeux.

1.2. Théorie de la négociation : le hic

a. le mythe du consensus

Revenons à la définition du terme négociation : « activité déployée en vue de parvenir à un accord concernant les activités publiques ou privées » (Rey, 1998). La particularité de la négociation comme mode décisionnel est que la règle de décision y est celle de l'accord unanime des parties intéressées. « Négocier, c'est décider collectivement ». (Bourque & Thuderoz, 2002). Un consensus

est un mode de négociation qui consiste à atteindre un accord, qu'il résulte du compromis ou de la recherche de la solution la meilleure à l'aide d'une méthodologie appropriée à la résolution des problèmes. Le consensus peut être obtenu par négociation si les parties sont autonomes, c'est-à-dire qu'elles se combattent, débattent ensemble et décident collectivement de mettre fin, provisoirement ou non au conflit.

Un accord, oui, mais par quels moyens... L'analyse de la théorie de la négociation prouve que, pour aboutir à ses fins, tous les coups sont permis. En effet, les bases des théories de négociation restent la rivalité, le marchandage ou la tricherie, des principes qui peuvent servir certains acteurs lors de négociations commerciales mais qui ne s'adaptent nullement à des négociations multi-acteurs et multi-enjeux qui supposent un minimum de confiance, qui plus est en matière d'environnement. De plus, ces théories maîtrisent difficilement l'asymétrie de l'information qui caractérise les systèmes complexes. Même si la négociation tente à l'heure actuelle de s'ouvrir à des contextes plus complexes ou globaux, avec une composante cognitive, ce ne sont que balbutiements.

Pour dépasser le blocage de processus traditionnels de décision publique, les pouvoirs publics ont mis en œuvre différentes tentatives : études d'impact, auditions et réunions publiques, etc... qui n'ont pas vraiment atteint les objectifs fixés. Certains ont même clairement révélé la profonde inégalité des acteurs ; « le promoteur du projet, définissant à l'avance l'étude d'impact et maîtrisant tous les aspects techniques, a un avantage considérable par rapport aux riverains qui sont plus ou moins mis devant le fait accompli » (Barraqué, 1997).

Si les théories de la négociation permettent de régler certains conflits d'intérêts pour des négociations interpersonnelles ou intra-organisationnelles, elles ont bien du mal à se porter garantes de la réussite de négociations inter-organisationnelle, ou multi-acteurs, de plus en plus nombreuses. Les débats qu'amène le concept de développement durable, la crise environnementale globale ou les risques du progrès technologique sont d'un tout autre ordre qu'un *partage de gâteau*. Lorsqu'une négociation a lieu à propos d'une ressource naturelle, il ne s'agit ni de se l'approprier (*approche compétitive*), ni de se la partager (*approche coopérative*), ni de créer un gâteau plus gros (*théorie des tensions*). Il s'agit de faire en sorte que le gâteau reste entier le plus longtemps possible sans trop de conflits entre acteurs... et là, le fameux marchandage, principe sous-jacent à la théorie de la négociation, n'est d'aucune utilité... au contraire.

Les ressources naturelles ont ceci de particulier (1) qu'elles apparaissent comme un *gâteau* de taille finie dans le contexte de leur exploitation actuelle, dont il est très difficile d'augmenter la taille avant de le partager entre les acteurs humains contemporains concernés, (2) que ce *gâteau* ne peut être consommé jusqu'à la dernière miette sans compromettre le sort des acteurs absents ; c'est-à-dire d'une part leur devenir quand il s'agit des générations futures (humain non-contemporains) et d'autre part leur survie quand il s'agit des autres êtres vivants (êtres non-humains contemporains). Lorsque la négociation s'effectue dans un contexte multi-acteurs et traite d'un objet environnemental, *la théorie des tensions* ou *la théorie de l'acteur social* n'apparaissent pas suffisantes comme aide à la négociation car elles laissent dans l'ombre un certain nombre de points. Même si on peut en retenir quelques idées, notamment pour le règlement des conflits d'intérêt et de position, une solution négociée selon les principes du développement durable impose que l'on s'intéresse aux problèmes soulevés par les conflits de valeur morale, et que l'on réfléchisse à la place des *acteurs absents*.

b. la question des valeurs morales

Dans leur démarche pour construire une sociologie de la négociation, Bourque & Thuderoz (2002) envisagent la négociation comme une « fonction de régulation sociale visant à produire des règles et à produire des accords à propos de ces règles ». Cette fonction engendre du lien social en permettant l'expression et la résolution des différends, la participation des contractants à la rédaction d'un contrat, et l'entretien d'un dialogue par la production d'argumentaires. Elle réunit dans une démarche volontaire des parties en conflit, démarche dont l'objectif est de réduire ou résoudre leurs désaccords. Dans cette optique, le conflit sert à établir les règles codifiant les rapports entre individus, à définir les conditions de leur coexistence. Le compromis qu'ils établissent indique comment ils vont vivre ensemble alors qu'ils ne partagent pas toujours les mêmes intérêts ou les mêmes valeurs. Prendre en compte les conflits de valeur morale et les divergences de perceptions entre acteurs au cours du processus de négociation va dans le sens d'un développement durable *socio-centré*, puisque cela permet d'aller en profondeur dans les rapports entre parties intéressées (harmonie entre humains) et de saisir si les acteurs présents à la table des négociations sont ou non porteurs d'enjeux environnementaux spécifiques (harmonie homme-nature).

Dans ce cadre, le négociateur est toujours confronté au problème de l'interprétation du comportement de la partie adverse ou de la compréhension de la situation sociale dans laquelle il se place. Face à cette constatation, leur but est de sensibiliser les négociateurs aux *défauts de perception* dans un contexte social où l'émergence de nouveaux groupes d'intérêts et nouvelles formes de conflit est monnaie courante, pour trouver une méthode qui régule les conflits sans les éluder. Il faut aussi être conscient que les valeurs et les préférences des négociateurs peuvent évoluer dans le temps. Comme le souligne Kutty (1998), la négociation est *valorielle* : il faut désormais autant insister sur les notions d'identité que de stratégie. Pour appréhender cette dimension valorielle de la négociation, Bourque & Thuderoz (2002) introduisent la notion de *biais cognitif* dans la décision. Cette approche met l'accent sur l'évolution des préférences, des valeurs, des représentations des négociateurs qui ne sont plus enfermés dans des conditions préétablies. Le biais cognitif peut être défini de la façon suivante : c'est ce qui vient entacher la perception de l'autre, de soi et de ses préférences. Intégrer les conflits de *valeur morale* aux processus de négociation s'avère ainsi nécessaire pour un bon déroulement d'une négociation environnementale multi-acteurs. Il est possible d'appréhender la notion de *valeur morale* liée à la nature à travers le concept de représentation sociale (Moscovici, 1989), par le regard que portent les hommes sur les éléments naturels dont ils dépendent.

On peut en effet considérer un fleuve simplement comme un flux d'eau s'écoulant d'un point a vers un point b, une approche qui tient essentiellement compte de la dimension physique de l'eau. D'un point de vue plus biologique maintenant, on s'intéressera davantage aux relations des êtres vivants entre eux et avec le milieu fluvial. Finalement, les domaines de la sociologie et de l'anthropologie ne considèrent pas simplement les fleuves comme milieu de vie au sens étroit de la physiologie, mais de manière métaphorique, en tant qu'ils sont ce qui relie les humains qui vivent de lui ou avec lui (Micoud, 2000). En France, l'analyse des lois successives sur l'eau offre un bel exemple d'évolution et d'institutionnalisation des représentations sociales de l'eau : d'une représentation qualifiée de nature ressource dans les années'60, la loi sur l'eau de 1964 institutionnalise celle de nature milieu, et la loi sur l'eau de 1992 celle de nature système (Aspe, 1999). En d'autres termes, l'eau passe du statut de ressource inépuisable au service de l'homme à celui de patrimoine de la nation. Ces exemples révèlent l'aspect mouvant du regard porté sur la nature, des valeurs morales qui s'y rattachent et donc de la complexité des rapports homme-nature.

1.3. Les acteurs absents, grands oubliés de la négociation

Concevoir l'intérêt général comme un compromis provisoire entre divers parties prenantes a conduit les pouvoirs publics à promouvoir, pendant un temps, des processus de décision dans lesquels la négociation joue un rôle prépondérant. Ces derniers n'ont cependant pas permis, dans bien des situations, de préserver l'intérêt général : la cohérence initiale d'un projet peut être entravée par un intérêt dominant ou une multitude d'intérêts sectoriels ou locaux lui ôtant toute portée d'intérêt général ; par ailleurs, la négociation mène parfois les acteurs à l'affrontement ou à l'impasse –c'est à dire à une non décision- plus préjudiciable parfois que toute autre décision (Donzel, 1996). De plus, lorsque la concertation devient simulacre ou pur exercice de style, le *juste milieu* a peu de chance d'être atteint : certaines qualités importantes du milieu naturel, même portées par des acteurs motivés, sont alors ignorées et dégradées (Barouch, 1989).

Ainsi, la théorie de la négociation et les processus qui en découlent s'occupent essentiellement de résoudre les conflits d'intérêts entre acteurs forts et de régler les problèmes du point de vue de notre société moderne, c'est-à-dire en tenant essentiellement compte des humains contemporains. Les acteurs se comportent comme si l'environnement était une matrice de jeu à somme nulle (où l'un gagne ce que l'autre perd) et donc cherchent à tirer parti du rapport de force, en gardant l'information pour eux, en pratiquant le fait accompli, etc... (Barouch, 1989). Mais quand il s'agit de gérer une ressource naturelle sur un territoire selon les principes du développement durable, alors la négociation montre ses faiblesses puisqu'elle est confrontée à des conflits *de valeurs morales*, plus subjectifs (Conan, 1994), et dévoile ses grands oubliés : les *acteurs absents*.

Car ne peut négocier de la même façon un objet commercial et une ressource naturelle limitée et vitale. Fisher & Ury (1982), illustrent, à partir d'une petite fable, les conséquences néfastes que peut induire une telle conception de la négociation sur le milieu naturel : deux sœurs se disputent une orange ; finalement, elles tombent d'accord pour la partager en deux ; la première mange la pulpe et jette la peau ; la seconde jette la pulpe et utilise la peau pour faire un gâteau. C'est à ce type de solution simple mais inefficace que conduit le *saucissonnage* de la gestion des milieux naturels et l'absence d'échange d'information entre les parties concernées (Barouch, 1989).

Nous définissons les *acteurs absents* comme le vivant biologique et les générations futures, ceux qui ne peuvent être présents à la table des négociations et qui sont pourtant porteurs d'enjeux (Sébastien & Paran, 2004). Les *acteurs absents* peuvent être définis comme les acteurs non humains et les acteurs non contemporains (Micoud, 2000). Autrement dit, ces acteurs absents sont regroupés par le concept de biodiversité, énoncé en trois composantes indissociables : (1) une composante écologique stipulant que chaque écosystème actuel et son propre complexe d'espèces sont un *héritage*²² produit de l'évolution, (2) une composante éthique et philosophique postulant que nous avons le devoir de transmettre cet héritage aux générations futures, et (3) une composante économique tentant de qualifier en termes financiers les usages actuels et potentiels de cet héritage (Lévêque, 2001).

Rappelons que la négociation classique est centrée sur les humains contemporains (Figure 11). S'il est important de trouver une solution négociée aux conflits opposant des humains contemporains dans le cadre d'un projet d'aménagement du territoire, celle-ci ne doit pas être adoptée au détriment de cet héritage. La question qui se pose est donc la suivante : comment satisfaire les activités de nos sociétés modernes, tout en reconnaissant un droit d'existence au vivant biologique, au milieu naturel, et par voie de conséquence le droit des générations futures à en jouir ? La réponse à cette question est souvent envisagée à travers le concept de gestion intégrée, défini

²² Héritage est ici traduit littéralement de l'anglais *heritage*, mais peut être remplacé par *patrimoine*

entre autre par la Loi sur l'eau de 1992, comme une nouvelle forme de gestion qui recommande de satisfaire l'ensemble des interactions d'ordre naturel, mais aussi et surtout d'intégrer les attentes, les pratiques, les différents usages dont les milieux aquatiques sont le support. Au final, une négociation environnementale doit donc satisfaire les exigences de nos sociétés modernes sans porter atteinte au droit d'existence du vivant biologique et à l'*héritage* des générations futures.

On l'a vu, la finalité de la négociation reste l'unanimité, le consensus. Le consensus, oui, mais comment et avec qui ? S'il s'agit de régler des conflits *d'intérêt* entre *acteurs forts* sur un territoire pour organiser la gestion d'une ressource naturelle, alors les répercussions du fameux consensus peuvent être dramatiques. Cette réflexion nous conduit à poser l'hypothèse suivante : un consensus entre acteurs forts peut amener à une dégradation d'un bien commun environnemental.

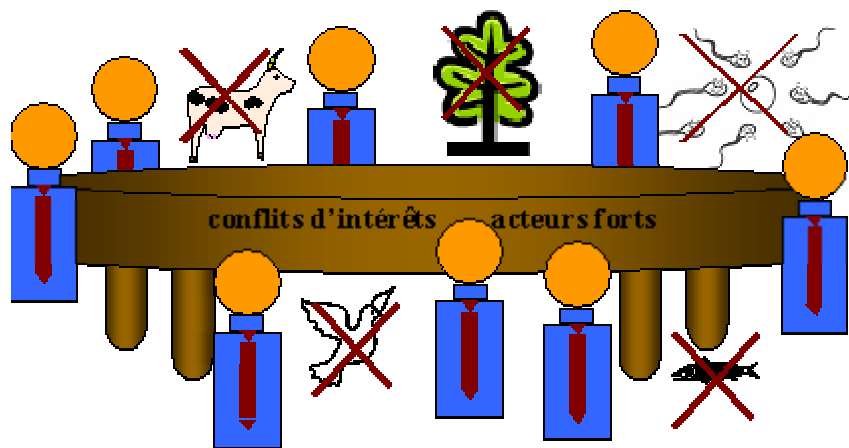


Figure 11 : Représentation d'une négociation classique

« La négociation introuvable » écrit Barouch (1989) lorsqu'il aborde l'analyse des processus de négociation environnementale, est donc le résultat d'un double constat :

- d'une part, les mécanismes de négociation classiques –négociation économique, procédures réglementaires– sont faussés pour deux séries de raisons (Barouch, 1989) :
 - o fondements structurels : économies à deux facteurs, capital et travail, qui exclut la Nature, réglementation assise sur la notion de ressource qui parcellise l'usage des milieux naturels. Fondamentalement, le droit écrit traite des relations actuelles, certaines et directes. Or, les milieux naturels sont le siège de phénomènes incertains, émergeant d'interactions complexes entre acteurs et produisant des effets à long terme.
 - o fondements culturels : manque de pratique de la négociation, stéréotypes négatifs la concernant.
- d'autre part, les tentatives isolées de responsabilisation des agents économiques, face aux problèmes des effets externes de leur activité sur les milieux naturels, se trouvent compromises, dans la mesure où il suffit qu'un seul *ne joue pas le jeu* pour que la négociation soit un échec.

La théorie de la négociation, efficace pour régler des conflits d'intérêt entre acteurs forts, se révèle inadaptée pour une négociation multi-acteurs, et qui plus est environnementale. Une négociation environnementale met en scène le plus souvent des situations complexes, dans un contexte d'incertitude, où aucun décideur (expert, scientifique ou politique) ne détient l'information nécessaire et pertinente pour prendre la *bonne décision* (Callon et al., 2001).

Dans un contexte multi-acteurs, force est de reconnaître que la négociation souvent efficace pour résoudre des conflits d'intérêts entre négociateurs, montre ses faiblesses quand elle est confrontée

à des conflits de valeur morale, plus subjectifs (Conan, 1994). La situation se complique encore quand on aspire à négocier la gestion d'une ressource naturelle, comme l'eau, selon les principes du développement durable. La négociation doit alors intégrer les acteurs absents (vivant biologique, milieu naturel, générations futures), ceux qui n'ont pas la parole. Analysée à travers le filtre de la sociologie, « la négociation est une modalité du vivre ensemble, un art moral » (Bourque & Thuderoz, 2002). Elle porte sur des *règles* (comment faire pour négocier ?), sur un *contenu* (comment attribuer, partager les gains négocier ?), sur des *valeurs* (comment faire connaître une identité ?) et sur des *intérêts* (que veut l'autre et pourquoi ?). En ces termes, elle devient une *forme relationnelle* (pour faire du lien social) et une *procédure d'objectivation des conflits* (pour reconnaître la légitimité des intérêts de l'autre).

Même si l'objectif affiché d'une négociation reste le consensus, et donc *a priori* une certaine harmonie entre humains (CMED, 1988), en oubliant d'inviter certains acteurs incontournables à la table des négociations, on arrive certainement à un consensus, oui, mais très restreint : un consensus par omission. Et le risque de dégradation environnementale en dépit du consensus naît lorsqu'un acteur a été « oublié » au cours du processus ou d'une façon générale, lorsqu'il faut justifier les attendus du projet auprès de ceux qui n'ont pas participé à son élaboration (Barouch, 1989). Parmi nos objectifs, nous souhaitons tenter de rendre une négociation plus écologique, c'est-à-dire d'intégrer au processus de négociation les acteurs absents (vivant biologique et générations futures) et les valeurs morales (représentations sociales), afin d'éviter qu'un consensus entre acteurs forts amène à la dégradation d'un bien commun environnemental.

2. La notion de gouvernance... le socialement durable ?

2.1. Une étymologie mouvante

Il est des mots qui font fureur ; *gouvernance* en est un. Des discours de nos politiques aux médias, des industriels aux associations, la gouvernance est actuellement dans toutes les bouches. On vante ses mérites de toutes parts et chacun se gargarise de *faire de la gouvernance*, voir même de la *bonne gouvernance*, expression qui regroupe des notions telles que la concertation et la consultation... mais pourquoi une telle boulimie soudaine de dialogue ?



Figure 12 : La gouvernance toutes échelles confondues

Contrairement à la notion de développement durable, la gouvernance n'est pas une valeur nouvelle puisqu'elle fait partie de l'histoire. On peut faire remonter l'étymologie du terme anglais *governance* au Moyen-Âge où il évoquait alors le partage du pouvoir entre les différents corps constitutifs de la société médiévale anglaise. Issue des travaux des historiens de l'époque, cette notion appartient à l'origine au monde universitaire anglo-saxon (Solagral, 1997).

Pour ce qui est du terme français, on retrace la première utilisation de la notion de gouvernance au XIII^e siècle, utilisé en ancien français comme équivalent de *gouvernement*, au sens de l'art et la

manière de gouverner. La gouvernance est ensuite réemployée au XVIII^e siècle par les Lumières, une gouvernance qui illustre alors l'ambition d'associer un gouvernement de type éclairé et le respect des intérêts et valeurs du *peuple*. Puis, la notion de gouvernance tombe en désuétude jusque dans les années'30, quand un économiste américain, Ronald Coase utilise *governance* pour décrire l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par une firme pour mener des coordinations plus efficaces que le marché. A partir de cette époque, gouvernance et *governance* suivent la même trajectoire. D'abord dans les années'80, on parle de *corporate governance*, traduit de façon fluctuante par gouvernement ou gouvernance d'entreprise, qui évoque le réveil des actionnaires pour participer à la direction de l'entreprise. Et dix ans plus tard, la notion de gouvernance sort du champ de l'entreprise pour pénétrer celui des villes et des territoires. Dans des univers multi-acteurs et multi-échelles, les gouvernances urbaines et territoriales rassemblent l'ensemble des coordinations, partenariats, coalitions, contrats qui peuvent exister entre différents acteurs en vue d'actions collectives. Au même moment, la théorie des régimes internationaux emploie la notion de gouvernance mondiale ou *global governance* qui représenterait l'ensemble des règles communes mises en place pour parvenir à une mondialisation structurée (Figure 12).

2.2. Un concept polysémique

a. la gouvernance comme activité

La Banque Mondiale est la première organisation internationale à adopter le concept de gouvernance et à l'appliquer à une *activité*. La gouvernance désigne alors les institutions et pratiques nécessaires au développement de certains pays du sud. Cette position intervient à la fin des années'80, lorsque la Banque Mondiale initie une étude des conditions de réussite ou d'échec des plans d'ajustement structurel qu'elle propose depuis dix ans dans les pays en développement. En effet, les statuts de la Banque Mondiale excluent toute interférence dans la vie politique des pays dans lesquels elle intervient, et vu les bilans mitigés d'une décennie d'ajustement structurel, le concept de gouvernance offre un compromis entre ceux qui veulent intervenir sur le politique et les partisans du *statu quo*. La gouvernance est ici définie comme « la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement » (Banque Mondiale, 1992).

La force de ce discours a aujourd'hui réussi à s'imposer auprès des autres agences de *coopération*, du FMI, du PNUD ou de l'OCDE ; un tel engouement s'expliquerait par la capacité du concept à parler politique sans le dire (Solagral, 2000). La gouvernance représente alors « l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d'une société en vue de développement économique et social » (OCDE, 1993). Autrement dit, le rôle des autorités publiques est de créer l'environnement adéquat pour que les acteurs économiques puissent s'exprimer. La *bonne gouvernance* est vue ici comme un outil idéologique qui prône une politique de l'État minimum et met en avant le rôle régulateur du marché (Smouts, 1998).

b. la gouvernance comme procédure

D'activité, la gouvernance est peu à peu passée au stade de procédure (Figure 13) ; en effet, la notion de *bonne gouvernance* introduit une dimension normative forte et vise à créer les conditions d'un pouvoir organisé et d'une action collective. « La gouvernance globale doit inclure des systèmes de règles à tous les niveaux de l'activité humaine -de la famille à l'organisation internationale- afin de mettre en place un processus par lequel une organisation ou une société se gouverne elle-même » (Rosenau, 1995). Les travaux d'Ostrom abordent la gouvernance au niveau

local, et mettent en avant des principes qui devraient prévaloir dans la gestion des ressources communes. On se penche ici sur les divers arrangements institutionnels qui permettent à des communautés de gérer en commun des ressources environnementales limitées (Ostrom, 1990). Quant à la notion de gouvernance mondiale, elle ouvre une réflexion portant sur le rôle des acteurs non-étatiques dans les mécanismes de régulation politique mais aussi sur les rapports d'autorité et de pouvoir. La gouvernance désigne alors un ensemble de règles, principes et procédures assurant la régulation d'activités traversant les frontières ainsi que les mécanismes d'élaboration et de contrôle de ces règles (Lerin, 1997 ; Froger, 2001).

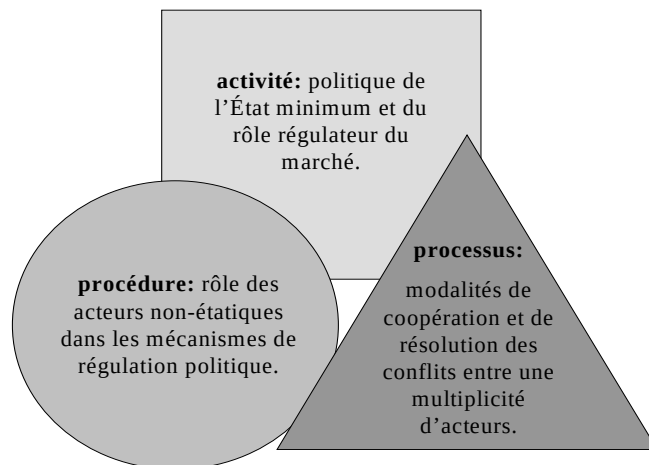


Figure 13 : Polysémie du terme de gouvernance

c. la gouvernance comme processus

La notion de gouvernance comme processus découle d'un même postulat de départ : les formes traditionnelles d'autorité ne sont plus à même de gouverner les sociétés modernes, de plus en plus complexes et divisées. Si certains parlent de la crise de la démocratie et d'autres de la défaillance des gouvernements, tous se rejoignent dans la notion de gouvernance, qui permet de s'intéresser aux nouveaux mécanismes de coordination sociale rendant possible l'action politique (Froger, 2001). La gouvernance représente cette fois des interactions continues entre acteurs privés et publics ; autrement dit, il s'agit de « la somme des différentes façons dont les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu de coopération et d'accommodements entre des intérêts divers et conflictuels. La gouvernance inclut les institutions officielles comme les arrangements informels » (Commission on Global Governance, 1995). La gouvernance renvoie ici aux modalités de coopération et de résolution des conflits entre une multiplicité d'acteurs. On aborde ici l'idée de *gouvernance participative*, une gouvernance basée sur des notions telles que la participation, la négociation, la coordination ou l'évaluation participative.

2.3. La gouvernance vers l'idée d'harmonie sociale ?

a. les limites d'une gouvernance « bouche-trou »...

Aujourd'hui, en parallèle avec l'avènement du développement durable et plus particulièrement depuis le sommet de Johannesburg en septembre 2002, la gouvernance ne s'est jamais aussi bien portée. Elle est devenue la véritable référence en matière de gestion, décision ou négociation... même si certains qualifient encore la gouvernance de concept fourre-tout et ceux qui l'utilisent de manipulateurs. Le concept de gouvernance doit son succès à ses acceptions multiples, à son caractère dynamique et à son caractère *a priori* neutre sur le champ politique. Souplesse pour certains, mollesse pour d'autres. En effet, le concept de gouvernance est accusé d'être un *catch-word* utilisé partout et par tout le monde pour désigner tout et son contraire (Solagral, 2000). A

s'intéresser à tous les enjeux de la vie politique, à vouloir intégrer l'ensemble des acteurs, la gouvernance perd de sa portée heuristique (Figure 14).

Certains parlent aussi du piège de la gouvernance ; un terme qui s'est introduit insidieusement dans le lexique politique sans que nul n'y prête attention, et qui se révèle petit à petit être un véritable élément structurant d'une construction idéologique précise. Si peu de citoyens ont une idée précise de ce qu'est cette fameuse gouvernance, on ne fera pas l'injure aux décideurs de penser qu'ils emploient ce terme sans discernement. Sous couvert de « faire de la gouvernance », les politiques semblent pratiquer un jeu de manipulation auprès de la société civile et les soi-disant principes de participation, concertation, négociation servent pour certains de caution à leurs actions déjà planifiées (Cassen, 2001). « Gouvernance, équité et marchés globaux » : tel est le titre d'un ouvrage réalisé conjointement par le Conseil d'analyse économique du gouvernement et la Banque Mondiale, où la notion de gouvernance est replacée dans un champ lexical bien particulier²³. Sur un plan plus théorique, on reproche à la gouvernance de se contenter de poser un problème sans apporter ni portée explicative, ni éléments de réponse concrets (Merrien, 1998).

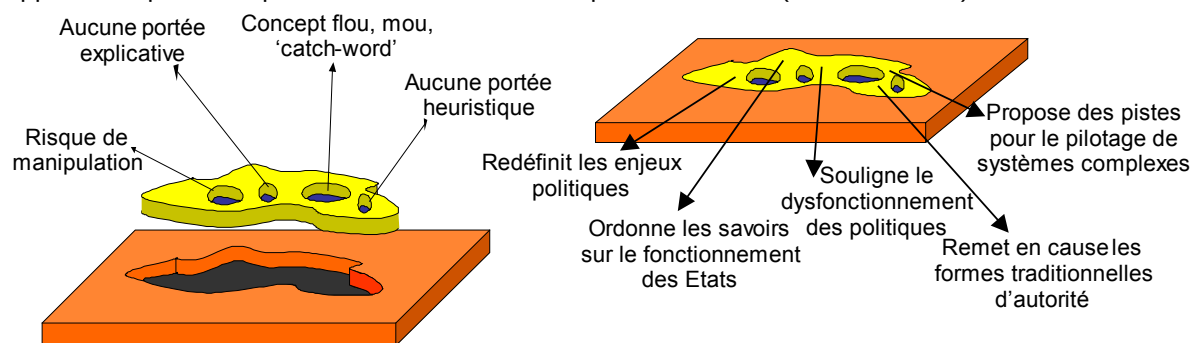


Figure 14 : Avantages et inconvénients d'une notion multi-sens

b. ... qui a le mérite de boucher les trous, pour amorcer une nouvelle réflexion

Si le concept de gouvernance prend une place de plus en plus grande dans les débats sociétaux contemporains, c'est que cette place était vide. Progressivement, toute une série d'objets mal traités par les catégories analytiques antérieures émerge et vient remplir de sens cette notion qualifiée de floue (Solagral, 2000). Les structures de la politique internationale ont été ébranlées par la fin de la guerre froide, puis par la mondialisation, ce qui rend les représentations géopolitiques traditionnelles caduques. Si la question de la gestion des affaires publiques se déplace aujourd'hui du gouvernement vers la gouvernance, c'est parce que les gouvernements sont de plus en plus contraints, dans leur action, par l'influence d'autres acteurs (Etats étrangers, organisations supranationales, entreprises, milieux associatifs, etc...). Ils ne peuvent plus définir et appliquer seuls les règles qui conduisent les individus et les groupes sociaux. S'interroger sur une nouvelle gouvernance, c'est d'abord tenter d'ordonner les savoirs sur le fonctionnement actuel des Etats. Loin d'évacuer les enjeux politiques et de pouvoir, la gouvernance est en train d'en redéfinir les contours. Il est vrai que la gouvernance proprement dite n'apporte pas de réponse en soi, ne propose pas de modèle. Mais en soulignant le dysfonctionnement des politiques actuelles et l'ingouvernabilité des sociétés complexes, la gouvernance a le mérite de revivifier certaines interrogations fondamentales (Froger, 2001).

Ainsi, la gouvernance se cherche... Ne se basant sur aucun acquis, elle propose des repères pour décrire un processus interactif permanent, où l'intérêt général se construit en chemin. Concrètement, la gouvernance est un processus décisionnel continu et coopératif entre des acteurs

²³ Governance, equity and global markets, 2001

ayant des intérêts différents, voire conflictuels. Guidés par trois principes, participation, transparence et responsabilité, la réflexion autour de la gouvernance a pour but la recherche de nouvelles techniques de gestion des affaires communes par un jeu permanent d'échanges, de négociations et d'ajustements mutuels (Figure 15).

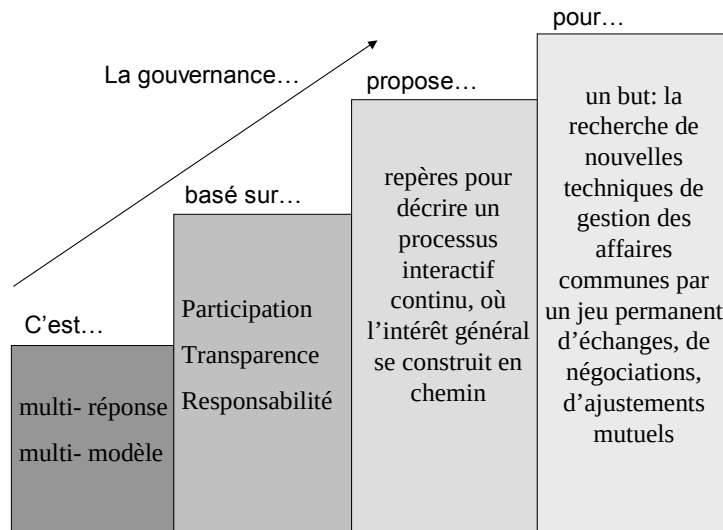


Figure 15 : Les bases du concept de gouvernance

D'après Offner (1999), « la gouvernance est la capacité à produire des décisions cohérentes, à développer des politiques effectives par la coordination entre acteurs publics et non gouvernementaux, dans un univers fragmenté ». La notion de gouvernance présente alors plusieurs facettes intéressantes : elle exprime autant l'exigence d'une réflexion sur les rapports d'autorité et de pouvoir qu'un besoin de mettre à jour le rôle des acteurs non étatiques dans les mécanismes de régulation

politiques (Froger, 2001). Cette notion met l'accent sur la multiplicité et la diversité des acteurs tout en faisant une grande place à l'espace public (Habermas, 1978) ; celui dans lequel les différentes composantes de la société affirment leur existence, communiquent les unes avec les autres, débattent en exerçant leur pouvoir d'expression et de critique. Enfin, elle met en jeu des sous-systèmes organisés en réseaux d'action publique (*policy networks*) reliant des acteurs n'ayant ni la même légitimité, ni les mêmes capacités (Smouts, 1998).

Terminons cette discussion avec une définition officielle : « la totalité des différents moyens par lesquels les individus et les institutions publiques et privées gèrent leurs affaires communes. La gouvernance vise aussi bien des institutions et régimes officiels et dotés de compétence d'exécution, que des arrangements amiables que les citoyens et les institutions estiment, d'un commun accord ou intuitivement, vouloir passer »²⁴. Plus simplement, une bonne gouvernance consiste *a priori* à réunir l'ensemble des parties intéressées autour d'un problème pour l'organisation d'une décision collective. La gouvernance, coquille vide ou concept révolutionnaire ? Même s'il s'agit d'une expression galvaudée, parfois vide de contenu, nous prenons pour postulat que la gouvernance pose le problème réel des modes de coordination autour des processus de décision. Oublions les polémiques liées à la rhétorique et l'utilisation abusive de cette notion et concentrons-nous sur les événements qui réclament, parfois de toute urgence, une nouvelle gouvernance.

²⁴ Commission européenne, 1995

Pour approcher *l'harmonie entre humains*, les théories de la négociation offrent une analyse intéressante des liens sociaux puisqu'elles visent le consensus entre acteurs. Un consensus néanmoins limité car la négociation vacille lorsqu'elle est confrontée à des problématiques environnementales au sein de contextes multi-acteurs, où les valeurs morales entrent en jeu. Il s'agit alors de rendre la négociation plus écologique : une négociation qui tienne compte des *acteurs absents*. La notion de gouvernance va-t-elle dans ce sens ? Même s'il s'agit d'un concept accusé d'être flou par certains, le besoin d'une nouvelle gouvernance se fait clairement sentir à tous niveaux de la société. Nous l'aurons compris : la notion de *bonne gouvernance* rejoint l'idée d'*harmonie entre êtres humains* que prône le rapport Bruntland. En effet, étant basée sur des principes de *coopération*, communication, participation, transparence, responsabilité, la gouvernance vise l'entente entre une multiplicité d'acteurs, tous profils confondus. Tout au long de ce travail, nous chercherons à cerner les différentes perceptions des acteurs vis-à-vis des notions de négociation, de concertation et de gouvernance, afin de tenter de décrypter les formes que peut revêtir *l'harmonie entre humains* sur un territoire.

IV – L'harmonie homme-nature : conservation... et gouvernance ?

Nature n'endure mutations soudaines sans grande violence

Rabelais, Gargantua

Reste l'harmonie homme – nature, second volet du *développement durable socio-centré*. Ce rapport à la nature est cette fois observé au travers des politiques de gestion des milieux naturels, et plus particulièrement des politiques conservationnistes, qui assurent le respect des *acteurs absents* en orientant leurs efforts essentiellement sur la nature, parfois au détriment des acteurs locaux. Nous posons l'hypothèse suivante : certaines pratiques conservationnistes entraînent des conflits sociaux. Face aux lacunes des politiques de conservation, la notion de gouvernance, environnementale cette fois, permet-elle de répondre aux problématiques soulevées par la crise écologique ? La notion de gouvernance s'avère-t-elle aussi pertinente pour aborder les problématiques environnementales ?

1. La conservation : une harmonie homme-nature ?

1.1. Ecologie et écologiste de parti pris

L'acte de naissance de l'écologie (oecologie du grec *oikos*, maison, habitat et *logos*, discours) serait daté de 1866 et attribué au biologiste allemand, Ernst Haeckel, un adepte des idées de Darwin (Lévêque, 2001). L'écologie s'est constituée en science depuis le début du siècle, et se définit comme « l'étude des interactions entre les organismes vivants et le milieu, et des organismes vivants entre eux dans les conditions naturelles » (Frontier & Picod-Viale, 1998). Un langage, des méthodes et des procédures de validation scientifiques, des institutions universitaires transmettant, contrôlant et actualisant le savoir se sont progressivement mis en place autour de ce nouvel objet scientifique que sont les *milieux vivants*. Comme le souligne Lévêque (2001), l'écologie est une science de la connaissance. Elle ne doit en aucun cas être assimilée aux sciences de l'environnement qui se rapprochent des sciences de la gestion. En outre, la confusion faite entre science de l'écologie et mouvements idéologiques politiques est courante du fait de la forte médiatisation des problématiques dites écologiques. Il est à noter que le langage scientifique utilisé par cette nouvelle discipline qu'est l'écologie ouvre implicitement la voie vers une pratique sociale visant une stricte protection de la nature et donne à percevoir l'homme uniquement comme un destructeur (Barouch, 1989).

Les discours de protection de la nature de certains écologistes ont également pour représentation dominante que *la nature est en danger*. D'autres vont plus loin dans cette analyse et estiment qu'au travers de la nature c'est l'homme qui se trouve menacé dans son intégrité par le productivisme, un discours souvent efficace à défaut d'être toujours objectif (Arnould, 2004). Le but visé est la *protection de la nature* et l'outil principal de cette politique est l'*interdiction* qui permet de protéger durablement les milieux naturels menacés. Les politiques de conservation de l'environnement reposent souvent sur des instruments économiques, sociaux ou politiques (Weber, 1999), qui visent à réglementer les pratiques environnementales par des taxes ou des normes (Bontemps & Rotillon, 1998). Mais en voulant ainsi conditionner les interactions entre société et nature, le paradigme de la conservation peut renforcer les inégalités sociales et perturber le fonctionnement de l'environnement (Descola & Palsson, 1996).

La conservation considérée comme la protection de zones sous forme de réserve est aussi ébranlée par les connaissances démontrant la nécessité de la connectivité entre les milieux. Par exemple, la

problématique des changements climatiques rend illusoire la conservation de mêmes *équilibres*, sous des conditions constantes. Il s'agit de raisonner en termes de réseau plutôt que de préconiser la mise sous cloche d'éléments isolés. Il convient tout de même de nuancer nos propos, dans la *jungle des appellations mal contrôlées*, et définir précisément ce qu'on appelle communément *l'écolo*. Eloignons l'écologie scientifique du débat autour des terminologies de la notion d'écologisme. Rappelons-le, l'écologie représente une branche de la biologie qui s'intéresse aux relations de l'organisme avec son milieu, qu'on appelle aussi science des écosystèmes. L'écologisme, lui, va plus loin en s'inscrivant contre l'anthropocentrisme. Autrement dit, c'est la nature et non plus l'être humain qui est au centre de l'univers ; il existe une diversité de types d'écologismes, dont quatre tendances principales (Bozonnet, 2005). D'un côté, *l'écologie profonde*²⁵ et le *conservatinnisme* représentent les tendances lourdes du mouvement écologiste, souvent représentés par un monde associatif qui n'hésite pas à mener des actions sur le terrain ; de l'autre *l'écologie sociale* et l'*environnementalisme* sont davantage portés par des institutionnels ou des politiques, ouverts au compromis (Figure 16). Si les premiers placent au cœur de leur préoccupation la protection de la nature *stricto sensu* et organisent des actions choc, les seconds abordent l'environnement dans sa globalité et organisent des débats entre parties concernées.

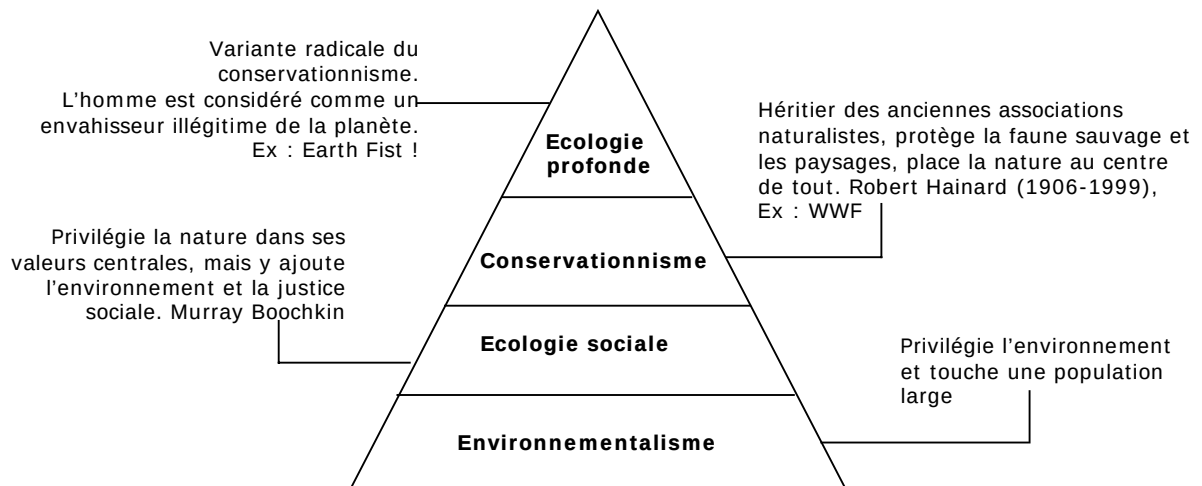


Figure 16 : Présentation de différents courants d'« écologisme »

« Ce contre quoi je me suis insurgé, et dont je ressens profondément la nocivité, c'est cette espèce d'humanisme dévergondé issu, d'une part de la tradition judéo-chrétienne, et, d'autre part, plus près de nous, de la Renaissance et du cartésianisme, qui fait de l'homme un maître, un seigneur absolu de la création » (Claude Lévi-Strauss, *Le Monde*, 21-22 janvier 1979). Les premiers mouvements environnementaux naissent aux Etats-Unis en réaction aux phénomènes de surexploitation des ressources naturelles, lorsque le progrès devient synonyme de conquête de la nature. Cette vulgate anti-progressiste s'est mise en place au cours du XX^e siècle, fondée sur l'idée simple d'un décalage inévitable entre le temps court et accéléré du progrès scientifico-techno-industriel et le temps long des évolutions culturelles et psychiques du genre humain. Les réfractaires à l'idée de progrès à tous prix sont alors contredits par économistes ou ingénieurs. C'est le cas de l'appel de Heidelberg, lancé par des prix Nobel et autres sommités scientifiques en 1992, l'année même où se tient le sommet de la terre à Rio : « Nous nous inquiétons d'assister à l'aube du XX^e siècle à l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel et nuit au développement économique et social ».

²⁵ Traduction française du mouvement *deep ecology*

L'idée de progrès est désormais remise en cause: depuis le début des années'70 se multiplient les mobilisations écologistes contre les méfaits du progrès techno-scientifique ou industriel, au nom de la préservation de l'environnement. C'est le paradigme de la conservation de la nature, basé sur une idéologie préservationniste d'une relation entre homme et nature forcément néfaste (Nash, 1989). On voit apparaître des mouvements dits d'écologie profonde, dont l'orientation dominante est définie par le rejet de la modernité techno-scientifique et industrielle dans son ensemble, conçue comme une impasse.

1.2. Une dictature des « acteurs absents » ?

Lévêque (2001) définit la conservation comme : « une démarche qui consiste à prendre en compte la viabilité à long terme des écosystèmes dans les projets de gestion des ressources et des milieux. Dans le sens anglo-saxon du terme, c'est une protection qui n'interdit pas que l'homme intervienne dans les processus naturels ; c'est une philosophie de la gestion de l'environnement qui n'entraîne ni son gaspillage, ni son épuisement ». Selon lui, le terme *protection* prend un sens différent car « il est réservé aux opérations visant explicitement à sauvegarder des espèces ou des milieux menacés par des activités humaines. Il s'agit de mettre en défense des écosystèmes particuliers ». Les *conservationnistes ou protectionnistes* traditionnels voient alors d'une part la valeur esthétique, biologique et écologique d'un territoire, et d'autre part les populations locales comme des obstacles à l'harmonie naturelle.

Portés par des acteurs souvent extérieurs au territoire, les projets de conservation de la nature peuvent ignorer les dynamiques socio-économiques locales, les pratiques de gestion des ressources naturelles en place, les différents types d'usage associés à une ressource et les connaissances des acteurs locaux (Gomez-Pompa, 1992). En découlent des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et des perturbations des rapports homme-nature, premiers effets conduisant à des phénomènes d'exclusion sociale et de dégradation environnementale (Diegues, 1992). Pourtant, l'histoire nous a montré que nombreuses sont les communautés traditionnelles dont l'existence repose sur un système durable de gestion des ressources naturelles. A partir de l'établissement collectif d'une série de règles sociales, un régime de propriété commune est mis en place, système particulier de propriété qui assure la disponibilité sur le long terme des ressources collectives. A titre d'exemples, le pastoralisme traditionnel de groupes en Mongolie a permis le maintien de la richesse des sols ; le système local d'irrigation au Népal a été le garant d'une alimentation en eau efficace et équitable (Ostrom *et al.*, 1999). Les comportements individuels liés à la gestion des ressources communes peuvent être régulés, ce qui assure la survie des communautés et la préservation des ressources (Ostrom, 1990). Il ne s'agit pas de défendre l'idée selon laquelle les acteurs locaux ont toujours évolué en harmonie avec la nature, mais simplement de souligner le fossé existant entre les bases théoriques de la conservation et ses résultats sur le terrain, un fossé qui pourrait se résorber si les conservationnistes prenaient davantage en compte les humains vivant sur ou à proximité du territoire en question (Abakerli, 2001). Car plutôt que d'intégrer l'ensemble des parties prenantes aux politiques de conservation, les porteurs du projet proposent aux acteurs locaux des compensations afin qu'ils se détournent peu à peu des ressources naturelles ; et si en apparence ces mesures semblent positives, elles ont souvent été proposées sans aucune étude des conséquences sur les stratégies des acteurs en question (Iied, 1994)²⁶.

²⁶ La critique vis-à-vis des approches conservationnistes vaut aussi pour les approches économistes. Il existe en effet une variété de régulations culturelles et sociales qui permettent de gérer la rareté sans la mise en place de mécanisme de marché.

1.3. L'implication des acteurs locaux, une vieille idée

Le mode de gestion actuel des milieux naturels se caractérise notamment par la parcellisation de la gestion en entités cloisonnées, par la prépondérance de décision de type *mono-acteur*, par la faible importance accordée à l'analyse des besoins et des pratiques effectives, l'accent étant mis sur le déploiement des modèles et des outils disponibles (économiques, techniques, réglementaires), enfin par l'éloignement des centres de décision par rapport à l'objet de la gestion (Barouch, 1989). L'organisation moderne de gestion des milieux biophysiques se caractérise principalement par le développement auto-renforçant de trois types de logiques :

- une logique économique qui envisage et utilise le milieu comme une ressource
- une logique technique qui concourt activement à transformer ce milieu
- une logique administrative qui se traduit par le renforcement de l'intervention publique dans la gestion des milieux par voie réglementaire

Cette organisation s'est imposée progressivement au cours des deux siècles derniers comme la solution rationnelle à la gestion des milieux. Elle paraît désormais si naturelle qu'on en oublierait presque qu'une organisation différente ait pu exister avant elle : une étude fondée sur des documents d'archives, montre au contraire qu'avant la Révolution française « il existait dans les communautés montagnardes une organisation de gestion des milieux biophysiques consciente et rationnelle » (Ollagnon, 1981). La légende, telle qu'on l'avait transmise à bon nombre d'ingénieurs, voulait que l'intervention étatique ait répondu à l'incapacité des sociétés locales à se gérer elles-mêmes : or, cette étude montrait au contraire que, par exemple, les inondations dévastatrices qui avaient obligé l'Etat à intervenir dans la gestion du risque naturel en montagne n'étaient pas tant dues à l'impéritie des populations locales qu'aux bouleversements provoqués par la Révolution française dans l'ancienne organisation de la gestion des milieux, conjugués aux transformations brutales introduites dans les communautés montagnardes par le développement économique et technique. Au début du XIX^e siècle, l'entretien du milieu physique, la protection contre les risques naturels sont au cœur de la vie et de l'organisation locales. La nécessité de maintenir la qualité écologique du potentiel économique est absolue. Un véritable phénomène de coévolution se déroule dans chaque vallée de montagne : nature et société s'organisent mutuellement. Ceci se traduit par une véritable culture de la vie en montagne, une pratique d'intégration de l'entretien et de la sécurité au quotidien propre à chaque vallée. L'importance de l'activité agropastorale, l'ouverture économique, les explosions démographiques imposent l'entretien du milieu naturel (conservation des sols, drainage, etc...). Une telle pratique n'est ni spontanée ni naturelle. Mais la mobilisation des acteurs repose d'abord sur la proximité des phénomènes réels et sur une légitimité relativement aisée à fonder de la part des institutions qui la mettent en œuvre. « Ainsi les besoins de sécurité et d'entretien du milieu suscitent-ils, dans la société traditionnelle, une réponse globale unitaire conçue selon un modèle autarcique comme relevant de la responsabilité directe et unique du groupe humain local, organisatrice tout autant des activités humaines que du territoire » (Ollagnon, 1981). Les changements économiques, techniques et juridiques qui marquent l'émergence de la société industrielle transforment cette organisation locale. Tandis que les droits de la personne, de la propriété et de l'Etat se trouvent consacrés, les pratiques territoriales qui ont permis de prendre en compte le risque naturel semblent se figer. Leur effet protecteur du long terme régresse.

1.4. La prise en compte des « acteurs faibles »

Un problème environnemental ne peut être abordé indépendamment des contextes économiques, sociaux et politiques dans lesquels il est ancré (Norton, 1991). De nombreux sociologues défendent

la position selon laquelle une problématique socio-environnementale se construit, se définit et se négocie en fonction des acteurs impliqués (Hannigan, 1995). Il s'agit alors d'aller vers un conservatisme alternatif : un projet qui ne fasse violence ni au passé de l'humanité ni à l'inscription de celle-ci dans la nature. Car l'insaisissable et pourtant existante *nature humaine* est tissée de nature et d'histoire.

Sur un territoire, un projet de gestion ne peut fonctionner que si les acteurs du territoire se l'approprient. Par exemple, la préconisation de *bonnes pratiques*, considérées comme légitimes au niveau réglementaire et institutionnel, peut être rejetée *a priori* par les acteurs du territoire si ceux-ci les considèrent illégitimes. Une démarche participative peut constituer un bon moyen d'appropriation et de légitimation d'un projet territorial au niveau local. On sait que la conservation concerne en France 1% du territoire, et pourtant, que d'histoires autour de ces zones, que de litiges entre acteurs. Il s'agirait alors de considérer la valeur humaine d'un territoire au sein des politiques environnementales ; autrement dit, humaniser la conservation de la nature et intégrer les *acteurs faibles* aux projets environnementaux.

Nous définissons les *acteurs faibles* comme ceux qui ne disposent pas des meilleurs atouts dans la négociation (charisme, pouvoir, relations...) pour imposer leur choix, leur valeur morale et défendre leurs intérêts (Sébastien & Paran, 2004). Leur présence à la table des négociations dans une démarche participative conduit à se poser deux questions : (1) comment éviter les recours (même non délibérés) à la loi du plus fort pour prendre les décisions? Et (2) comment éviter les phénomènes qui freinent le processus de décision? (Villeneuve & Huybens, 2002). Ces deux questions n'ont bien évidemment pas la même portée dans des processus à décideur unique, comme la consultation qui n'implique pas de négociation, ou comme la concertation qui implique une négociation limitée. Seule la démarche participative se traduit par une implication positive des acteurs dans la durée tout au long de l'élaboration d'un projet commun, dont ils ont eux mêmes la responsabilité (Agence de l'eau RMC, 2002). Si l'approche participative fait actuellement l'objet de nombreuses réflexions théoriques (Roche, 2002 ; Fiorino, 1996), les réalisations pratiques restent peu nombreuses et les expériences comme les SAGE ou les Agenda 21 locaux progressent lentement. Cette analyse nous conduit à poser l'hypothèse suivante : certaines pratiques conservacionnistes engendrent des conflits sociaux.

2. Quand la gouvernance s'attèle aux problématiques environnementales

2.1. L'environnement en manque de statut

a. la nature, capital anthropique

L'environnement représente « un bien ou service pour lequel les droits de propriété ne sont pas définis » (Brodhag & Hussein, 2000). Pourtant, la définition des droits de propriété détermine la manière dont les ressources seront exploitées (Stevenson, 1991). On distingue trois régimes de propriété différents (Bromley, 1991 ; Ostrom, 1990) : (1) le régime de la propriété privée, où un agent économique a un contrôle absolu sur la ressource, droit d'*usus*, de *fructus* et d'*abusus*, (2) le régime de propriété publique, où l'Etat a le contrôle absolu sur la ressource et définit les conditions d'usage de celle-ci et (3) le régime de propriété commune, où un ensemble d'individus engagés contractuellement a le contrôle absolu sur la ressource et peut nommer un arbitre extérieur qui fasse respecter le contrat.

On a longtemps considéré les ressources naturelles comme intarissables, qui ne faisaient ni l'objet d'une quelconque rivalité, ni d'une exclusivité...ni d'un quelconque intérêt pour la recherche. Un idéal (pour certains) qui s'assombrit quand sa confrontation au réel révèle une « tragédie des biens

communs » (Hardin, 1968), où Hardin propose la privatisation des communaux pour leur pérennité. La rationalité individuelle des acteurs les conduirait à exploiter ces ressources sans en assurer le renouvellement ou la conservation, bien qu'il s'agisse a priori de l'intérêt de tous.

D'abord, la privatisation des ressources naturelles n'a que très rarement évité la dégradation environnementale ; ensuite, certains biens environnementaux ne sont tout simplement pas

appropriables... alors comment définir le statut des ressources naturelles ? (Figure 17) Inspirons-nous de la littérature de Taylor (1992) liée à l'école des *ecological economists* qui s'est penché sur les interrelations homme-nature. On considère ici que le développement du capital humain, qui représente l'ensemble des productions issues des sociétés humaines, repose sur le capital naturel, englobant trois sphères :

- les ressources non renouvelables comme le pétrole
- les ressources renouvelables comme le bois, l'eau ou la ressource halieutique
- les services environnementaux comme le recyclage des nutriments ou la pollinisation des plantes

Mais aujourd'hui est-ce encore le cas ? Plus tout à fait. Ces biens présents naturellement sur terre, inépuisables et disponibles collectivement, que l'homme pouvait utiliser gratuitement, changent de statut. Car si l'eau sale et l'air pollué sont en effet en accès libres, ce n'est plus le cas de l'eau propre ni de l'air pur. Après tant de décennies d'exploitation effrénée des ressources naturelles, le capital naturel sauvage s'amenuise ... et un capital naturel anthropique apparaît (Figure 18). Les biens environnementaux « propres » deviennent des biens publics, c'est-à-dire produits par une organisation humaine. Autrement dit, c'est grâce aux interventions de l'homme que l'on peut boire de l'eau potable en France et que l'on peut recréer une certaine biodiversité dans nos milieux. Locke, en 1690, dans le quatrième chapitre de son *Deuxième traité du gouvernement civil*, pose précisément le problème de la diversité des formes de propriété de la nature et celui de leur évolution. Sa thèse est qu'à l'origine, la terre était propriété commune, mais que cela n'a pas empêché la propriété particulière de se former à partir du *travail* car le travail appartient *en propre* à chacun et a fait sortir les choses de leur état commun (Godelier, 1984).

Est-ce à dire que les biens environnementaux font dorénavant partie du capital humain et non plus du capital naturel ? Pour certains objets comme les pâtures ou les marais salants, oui ; ces types de milieux sont le fruit d'activités humaines et représentent néanmoins des systèmes écologiques intéressants, renfermant des espèces rares et qui peuvent s'avérer plus productif, y compris sur le plan économique²⁷ (Lefeuvre, 1998). Mais que dire de l'eau de source, des forêts tropicales, de la

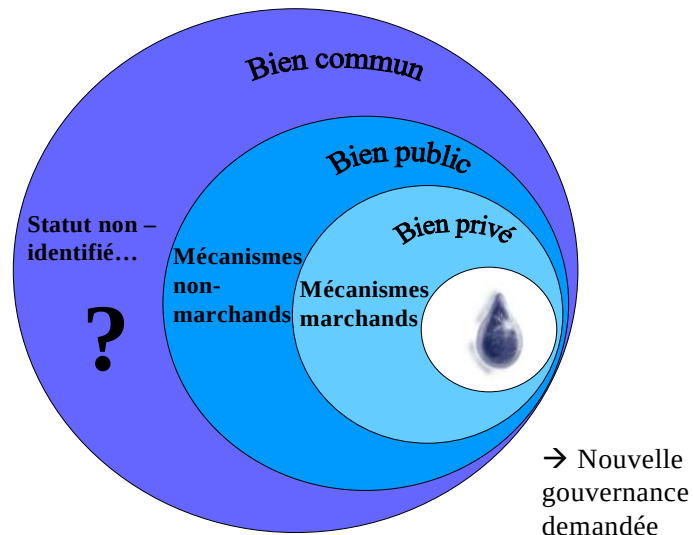


Figure 17 : Environnement, la tragédie des biens communs ?

²⁷ A titre d'exemple, une étude sur la baie du Mont St-Michel montre que la productivité biologique des marais est bien supérieure aux prés salés et que cette productivité se retrouve dans les fruits de mer dont la valeur commerciale est bien supérieure à celle du mouton (Lefeuvre, 1998).

banquise ou des décomposeurs ? L'homme pourra-t-il à lui seul assurer les fonctionnalités de systèmes écologiques complexes ?

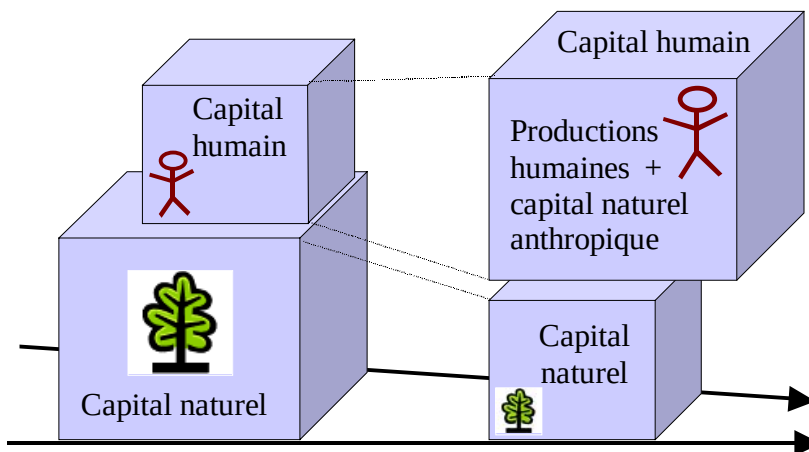


Figure 18 : Evolution du capital naturel et humain

La partie domestiquée de la nature est appropriée, voire privatisée par des groupes ou des individus (bétail, champs, etc...). Quant à la partie sauvage de la nature (territoire, eau, herbe, etc...), elle est appropriée de façon communautaire, mais par l'ensemble des groupes sociaux qui composent une société. Comme le dit Marx, la communauté existerait alors

non comme une entité mais comme une union reposant sur un accord. Il y aurait alors une série de facteurs qui favorisent le maintien d'une équivalence sociale dans l'accès aux ressources. Dans quelles conditions disparaît cette équivalence sociale qui garantit l'égalité d'accès des groupes locaux aux ressources sauvages communes ? Autrement dit, dans quelles conditions des ressources naturelles sauvages cessent-elles d'être véritablement communes ?

b. la nature, cadeau de l'Etat

En ce qui concerne ce que les institutions dénomment les *biens publics globaux*, ils sont définis comme faisant partie de la théorie économique des gouvernements depuis des siècles et s'opposant aux biens privés dans le sens où le bien public est fourni par des mécanismes non marchands et dont les bénéfices ne sont pas réservés à un seul consommateur (PNUD, 1999). Ces biens présentent des droits de propriété *atténués*. En effet, les biens publics peuvent être consommés par tous sans rivalité (leur consommation par un agent ne diminue pas leur consommation par un autre) et sans exclusion, c'est-à-dire que les consommateurs ne peuvent pas exclure les autres consommateurs éventuels. Un bien public doit être fourni par des mécanismes d'action collective engendrée par le gouvernement, le risque étant qu'ils soient produits en quantité insuffisante. Le nom d'une rue, la paix ou l'éducation en sont des exemples... tout comme l'environnement. Mais peut-on parler de production pour l'environnement ? Le nom d'une rue ne semble pas pouvoir être analysée de la même manière que l'eau ou le bois. Ces éléments naturels représentent des biens non pas issus de l'organisation des sociétés humaines mais qui sont apparus bien avant l'homme lui-même et qui lui sont vitaux ; une affirmation qui paraît naïve mais qui mérite d'être soulignée. En effet, le PNUD comme la Banque Mondiale intègrent l'environnement dans la liste des biens publics nationaux, ce qui signifie qu'avoir accès à un environnement propre est aujourd'hui la résultante de régulations gouvernementales.

Cette approche touche le cœur des institutions internationales, puisqu'on ne parle pas de propriété mais de souveraineté. En effet le deuxième principe de Rio considère : « Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les Etats ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement, et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommages à l'environnement dans d'autres Etats ou dans des zones ne relevant d'aucune juridiction nationale. » Il n'y a donc pas de bien public mondial, mais des

ressources nationales que chaque pays peut ou non soumettre à une autorité supranationale en ratifiant ou non une convention internationale.

Quoiqu'il en soit, il semble aujourd'hui indéniable qu'existent dans toutes les sociétés des systèmes de droits combinés, associant des formes collectives et individuelles d'appropriation. Ces formes varient selon la réalité appropriée et selon les moyens matériels et intellectuels de contrôle de la nature dont dispose une société. Ainsi, l'appartenance à un groupe garantit à un individu l'accès aux ressources et les rapports des groupes entre eux multiplient et distribuent le nombre des possibilités offertes à l'individu. On peut avancer l'hypothèse selon laquelle le développement de systèmes nouveaux d'exploitation de la nature, de formes diverses d'agriculture et d'élevage, séparées ou combinées, a élargi le champ des inégalités sociales. Séparation de l'homme des moyens de production, séparation de la propriété privée de la propriété commune : ces deux transformations des rapports des hommes entre eux et avec la nature composent la figure originale des inégalités sociales (Godelier, 1984). La notion de bien public est alors controversée puisqu'elle insinue que ce type de biens ne peuvent être fournis que par l'Etat ; plus ouverte mais plus floue, c'est l'appellation de *bien commun* qui la remplace.

c. la nature en bien commun : un partage imposé

Les biens communs sont par définition des biens *en partage*, sans rivalité ni exclusion possible (Godard, 1992). Plus précisément, les biens communs sont définis par les économistes comme des biens pour lesquels des actions de consommation successives de plusieurs agents sont possibles parce qu'elles ne sont pas mutuellement rivales (comme les ondes radio ou un paysage) et ceux sur lesquels il existe une impossibilité théorique ou contingente de définir des droits exclusifs de propriété et d'usage (comme la rue ou l'air). Autrement dit, un seul individu ne peut s'approprier un bien commun (on ne peut en empêcher l'accès) et la surconsommation de ce bien n'affecte pas le bien-être des usagers. C'est ainsi la non exclusivité et la non rivalité qui caractérisent le bien commun. La notion de biens communs mondiaux (*global commons*) a été proposée pour désigner des biens tels que l'air (pur), les terres arables, les forêts tropicales ou la faune sauvage, qui ne peuvent être appropriés exclusivement ni par des groupes privés, ni par des Etats, sans nuire de ce fait aux autres individus, groupes et Etats de la société internationale (Compagnon, 2002). Typiquement, ce sont les biens environnementaux comme l'air, l'eau, le climat ou un paysage.

Le rapport Brundtland parle lui de *patrimoine commun* qu'il identifie comme les parties de la planète qui échappent aux juridictions nationales. On y intègre les océans, l'espace extra-atmosphérique et l'Antarctique. En effet, la lune et les autres corps célestes ne peuvent faire l'objet d'appropriation de la part des nations²⁸.

Cette notion de patrimoine commun de l'humanité révèle dans sa plus grande abstraction « la vision juridique de la nature, dans la mesure où le support de la propriété –privée ou publique- a disparu » (Edelman, 1988), la nature apparaissant comme quelque chose d'abstrait, d'inappropriable. L'inappropriabilité de la nature implique une neutralisation politique de l'espace, envisagée dans une optique gestionnaire. Cette notion de patrimoine commun de l'humanité entraîne une prise de conscience universelle, qui va engendrer un nouveau comportement. En effet, on invoque la notion patrimoine pour l'opposer à la notion de capital : on gère un capital pour l'accroître, on gère un patrimoine pour le transmettre (Barel, 1984). La transmission traduit alors un déplacement du sujet pertinent et révèle la constitution d'un sujet collectif, véritable titulaire du

²⁸ Même si on met en vente des titres de propriété pour certaines étoiles...

patrimoine. Cette intervention d'un sujet collectif permet aux deux fonctions du patrimoine de se rejoindre : survie et transmission (Godard, 1992).

Bien commun, patrimoine commun, bien collectif, bien public, communaux ; voici une partie de la terminologie employée pour tenter de classer les biens selon les critères d'exclusion et de rivalité. Il règne actuellement une certaine confusion selon les différentes communautés dans l'appréciation des termes. A titre d'exemple, la majeure partie de la littérature sur les biens publics utilise les termes *publics* et *collectifs* comme synonymes (Brodhag & Hussein, 2000). Afin de tenter d'y voir plus clair, le tableau suivant présente un essai de typologie des biens selon un degré de rivalité et d'exclusivité, basé sur plusieurs auteurs (Figure 19) :

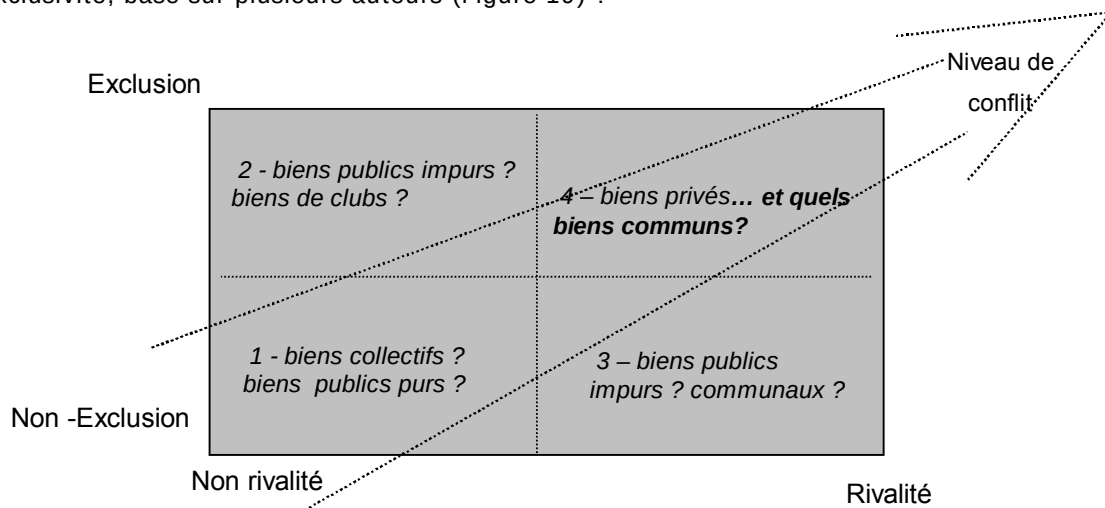


Figure 19 : Classement des biens communs selon leur degré de rivalité et d'exclusivité

- 1- **les biens collectifs** ou **biens publics purs** englobent les deux caractéristiques de non exclusivité et de non rivalité. En effet, si l'on prend l'exemple de la défense nationale ou de l'éclairage public, on comprend que personne ne peut en empêcher l'accès à quiconque, et la consommation de ce bien n'entrave pas la consommation des autres utilisateurs (Cornes & Sandler, 1996).
- 2- **les biens publics impurs** ou **biens de clubs** se caractérisent par la non rivalité, mais par l'exclusion possible. Ainsi, le bien-être des spectateurs dans une salle de cinéma ne dépend pas du nombre de personnes présentes dans la salle (non rivalité). Par contre, le propriétaire de la salle peut en refuser l'entrée aux non payeurs (possibilité d'exclusion) (Buchanan & Musgrave, 1999).
- 3- **les biens publics impurs** ou **communaux** présentent la caractéristique de la non exclusivité seulement. Prenons l'exemple d'un ascenseur dans un immeuble. Tous les habitants y ont accès (non exclusivité) mais la surutilisation de l'ascenseur affecte le bien être des autres utilisateurs (rivalité) (Ostrom, 1990).
- 4- **biens privés... et quels biens communs ?** Ici se retrouvent les biens privés et certains biens communs qui révèlent néanmoins des caractères de rivalité et d'exclusivité, sans pour autant être associés à la catégorie des biens privés.

Cette classification des biens *en partage* selon leur degré d'exclusivité et de rivalité souligne la diversité qui existe en matière de *non appropriabilité*, diversité souvent associée à la difficulté notoire qu'éprouvent les sociétés modernes à gérer ce type de biens. Le marché, habitué aux biens privés, s'est clairement avéré inefficace pour contrôler l'offre et la demande de ces biens. Notamment les biens collectifs et les communaux qui sont souvent victimes des passagers

clandestins (*free riders*), des utilisateurs qui profitent gratuitement de ces biens sans pour autant participer à leur production, ou protection, selon les cas. Ces passagers clandestins peuvent être des acteurs économiques mais aussi des collectivités nationales comme locales. On remarquera également que l'ensemble des exemples illustrant ces biens communs sont tous d'origine anthropique. Comment se positionnent les ressources naturelles dans ce classement ?

L'environnement se retrouve alors sur tous les fronts : sciences sociales ou de l'ingénieur, programmes politiques ou d'entreprise, l'environnement figure à tous les ordres du jour. Tantôt il fait vendre, tantôt il inquiète ; chercheurs comme décideurs ont du mal à se positionner par rapport à la question de ces biens communs environnementaux, qui, en attendant, perdent peu à peu leurs caractéristiques de non rivalité et de non exclusivité. Les problèmes de pollution de l'air montrent bien que la surutilisation de l'atmosphère crée des désagréments à d'autres utilisateurs (rivalité) et que tout le monde n'a pas accès à de l'eau potable (exclusion possible). Que faire de ces biens qui aujourd'hui sont toujours en partage, mais qui perdent néanmoins de leur caractère de non exclusivité et de non rivalité ?

Le point commun qui réunit ces différentes constructions est que chacun à leur façon, ils représentent des sources de richesses, si bien que les débats relatifs à la protection, la conservation ou le partage équitable soit servent à occulter, soit débouchent inévitablement sur des enjeux d'appropriation (Vivien, 2002). Lorsque la promotion du bien commun amène à repenser la question de la propriété, celle-ci ne pourra être résolue que par quelque forme *publique*, peut-être étatique, peut être *collective* ou *commune*, que ce bien soit une chose ou un service (Constantin, 2002). De nombreux efforts se sont portés sur l'élaboration d'instruments de gestion susceptibles de surmonter ce paradoxe et de fournir le cadre théorique d'une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement. L'environnement serait devenu une *production humaine* et sa préservation dépendrait alors essentiellement des coordinations humaines en place, autrement dit des processus de gouvernance. Peu importe la terminologie employée, il est intéressant de noter qu'un bien comme l'eau propre se situe finalement dans la catégorie des biens privés, c'est-à-dire avec des paramètres d'exclusion et de rivalité. A l'origine considérées comme non exclusives et non rivales, certaines ressources naturelles changent complètement de catégorie. Des biens présentant les mêmes caractéristiques que les biens privés, mais qu'il est impossible de gérer comme tels ; des biens économiques, mais non marchands.

C'est ainsi que la réponse à la question : *quel avenir pour les biens communs ?* réside dans le « capital culturel » de Taylor (1992) et dans les modes de coordinations humaines qui seront organisés autour de ce bien. On l'a vu, la définition des droits de propriétés impacte directement sur le mode d'exploitation des ressources. Si le caractère commun de l'environnement est largement accepté, la situation géographique, les institutions ou les usages existants sont des facteurs qui détermineront le système d'allocation au niveau local (Ostrom, 1990). Le fait que l'état de l'environnement dépend essentiellement des sociétés humaines renforce le fait que la notion de gouvernance est au centre de toute la réflexion sur l'avenir des biens communs.

2.2. La société mondiale du risque

L'*épopée des temps modernes* est notamment caractérisée par le passage de la peur des dangers au calcul des risques. Le risque est ainsi un concept moderne qui présuppose la prise de décision. Il s'agit d'une situation où l'homme s'efforce de se sauver de catastrophes qui n'existeraient pas sans lui (Figure 20). Maîtriser un risque, c'est rendre l'inconnu connu afin de pouvoir le contrôler. Mais la « grammaire institutionnalisée du contrôle » qui s'est développée dans les sociétés industrielles s'est rapidement conclue en fiasco devant les conséquences globales et finales des décisions prises

pourtant dans le cadre de ces mêmes institutions (Beck, 2001). La période actuelle marque l'entrée dans un monde de risques incontrôlables, et la distinction entre danger et risque semble difficile à cerner.

Dans les années 1980, les pollutions et l'utilisation des ressources naturelles ont changé d'échelle. La découverte du trou dans la couche d'ozone, la mise en garde contre les conséquences climatiques des émissions de gaz à effet de serre, la pollution marine, la perte en biodiversité, la dégradation quantitative et qualitative des ressources en eau douce ont fait prendre conscience de l'ampleur des risques environnementaux mondiaux. Les sociétés modernes industrielles ont été définies par Marx comme des sociétés capitalistes et par Max Weber comme des sociétés rationnelles. Mais une société submergée par ses propres maux ne correspond plus tout à fait à ces deux définitions. Les bénéfices associés aux processus de modernisation ne parviennent plus à pallier certaines externalités négatives notamment sociales et environnementales auxquelles il est impossible d'échapper.

Depuis quelques décennies, les sociétés des pays riches se trouvent exposées à des risques dont la nature est diverse mais certaines caractéristiques communes : insuffisante anticipation de la menace, ampleur de la population exposée, compréhension incomplète des mécanismes en cause. Le changement climatique, la propagation du sida par le sang contaminé ou la maladie de la vache folle sont parmi les exemples les plus marquants. Souvent, le risque fait irruption dans le débat social sous forme de crise. Dans chaque cas, la confiance de la population dans les gouvernants est au moins temporairement affectée, et parfois elle est durablement atteinte.

Qu'il s'agisse de risques environnementaux, technologiques ou sanitaires, souvent les procédures traditionnellement utilisées pour diagnostiquer, décider puis contrôler semblent mal adaptées à la situation. Les pouvoirs publics sont interpellés. De plus en plus, on attend d'eux qu'ils inventent des méthodes nouvelles d'instruction de la décision, de débat avec l'opinion et de vigilance. Il est vrai que, pour reprendre la célèbre expression de Marcel Mauss, les « nouveaux risques » apparaissent comme des faits sociaux totaux. Chacun est une sorte de nœud où s'enchevêtrent pratiques et débats relevant de tous les registres de la vie en société : représentations que se font les individus et les groupes sociaux des risques acceptables, droit de la responsabilité ou de l'indemnisation, stratégies des agents économiques exposés à des aléas, statut des connaissances scientifiques dans la légitimation

des décisions, règles démocratiques d'instruction des choix publics. De ce fait, aucune discipline instituée, droit, économie ou science politique, ne rend compte de ces risques de façon complète. Aucune démarche isolée des pouvoirs publics, mesure économique, pénalisation d'une pratique dangereuse ou réforme d'une procédure controversée, ne peut remédier non plus à elle seule à la crise de confiance qui se manifeste dans les pays développés (Charpin, 2001).

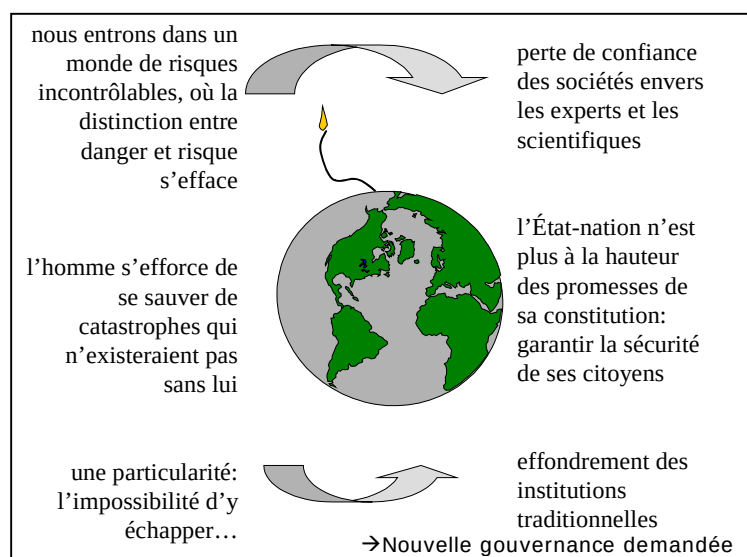


Figure 20 : La société mondiale du risque

Une première conséquence de la société mondiale du risque est la perte de crédibilité des experts comme des scientifiques ; *faites-moi confiance, je suis docteur* ne fonctionne plus. Vient ensuite le discrédit de l'Etat-nation, qui ne semble plus à la hauteur des promesses de sa constitution, c'est-à-dire garantir la sécurité de ses citoyens. La demande sociale d'information s'est toujours faite plus pressante et a été influencée par une aversion croissante du risque. La société civile et d'autres acteurs, ne souhaitant plus que des projets et politiques leur soient imposés, ont cherché à interpeller directement les scientifiques, revendiquer le droit à la parole et dénoncer le traitement inégalitaire au droit au débat dont ils faisaient l'objet (Duby, 1998). L'expert a changé de statut et ne peut plus imposer sa science à la population. Enfin, la société ne demande plus seulement des responsables mais aussi des coupables lorsque les décisions ou les expertises publiques se révèlent inappropriées voire préjudiciables (Barbier, 2002).

On assiste ainsi à l'effondrement des institutions traditionnelles pour gérer le risque. Ne pouvant plus compter entièrement ni sur les scientifiques ni sur les politiques, la société se tourne sur elle-même pour agir, ce que Beck appelle « la société réflexive du risque ». Il s'agit d'une société en révolution permanente car elle doit remettre continuellement et brutalement en question ses conceptions en ce qui concerne les rapports de pouvoir et l'organisation de la vie en société (Beck, 2001). Le développement de l'assurance de responsabilité environnementale est défavorisé par les difficultés de mesure du risque, l'absence de droit de propriété pour les biens environnementaux, l'expansion de la responsabilité objective aux dépens de la responsabilité pour faute et l'insécurité juridique. Pour certains, le fait que l'on se préoccupe essentiellement en matière d'environnement du sujet de la responsabilité paraît être une erreur d'optique. En effet, il vaudrait mieux se tourner vers « le recours préventif » qui s'est d'ailleurs renforcé, car l'intervention en amont compterait bien davantage que la réparation (tout en n'excluant pas le contentieux, indispensable par ailleurs) (Ewald & Remond-Gouilloud, 2001). Il faudrait, dès lors, agir davantage sur les procédures de consultation, de concertation et de médiation.

La gestion des risques environnementaux constitue un défi, tant pour les décideurs que pour l'analyse économique. De nouvelles méthodes et de nouveaux instruments d'aide à la décision sont proposés. Fondés sur un partage plus large de l'information et sur un effort de réconciliation des différentes perspectives, ils ouvrent la voie d'une nouvelle gouvernance²⁹. Depuis quelques temps, un débat s'ouvre sur les formes que pourrait revêtir une gestion plus ouverte et plus transparente des risques, dans trois directions notamment : mettre en oeuvre une instruction contradictoire de la décision, qui permette d'entendre des experts venus d'horizons divers ; rechercher des compromis négociés qui évitent tant l'excès de prudence, coûteux et nuisible à la croissance, que le risque inconsidéré, menaçant pour les générations présentes et susceptible de générer des irréversibilités dont pâtiraient les générations futures ; organiser la traçabilité et procéder à des contrôles garantis par des autorités impartiales (Charpin, 2001).

L'idée est alors d'aboutir à une forme de responsabilité partagée de tous les acteurs et de générer de nouveaux rapports entre l'expertise, l'exercice de la démocratie et la décision publique, autrement dit d'instaurer une gouvernance de confiance mutuelle (Froger, 2001). Définir ce qu'est le risque acceptable devient l'affaire de tous, et par voie de fait une affaire de gouvernance. C'est en le reconnaissant que responsables publics et privés pourront passer du « risque acceptable » au « risque accepté » car géré dans une culture de précaution (Godard, 1998).

²⁹ Encyclopédie Universalis, 2002

2.3. Une complexité destructrice

Selon Tainter, la taille d'une société se mesure à sa complexité, c'est-à-dire à la diversité des rôles sociaux qu'elle englobe (Tainter, 1996). Illustrons cette définition en comparant des sociétés dites primitives qui comptabilisent une douzaine de rôles sociaux (chasseur, pêcheur, cueilleur, etc...) avec les sociétés industrielles actuelles où l'on en dénombre plus d'un million (Figure 21). Une analyse historique de la situation dévoile que les sociétés humaines ont toujours été attirées par la complexité car elle représente une stratégie efficace de résolution de problèmes.

Julian Huxley, dans une perspective évolutionniste, définit d'ailleurs le progrès comme présentant trois caractéristiques principales : une maîtrise étendue de la vie sur son milieu ; une indépendance plus grande par rapport aux changements qui se produisent dans ce milieu ; une augmentation de la connaissance, de la complexité harmonieuse et de la capacité d'autorégulation (Huxley, 1942). Le premier impact d'une société qui se complexifie est positif : davantage de temps libre, de nourriture et de créativité pour les membres de la communauté. Mais petit à petit, il devient impossible pour les décideurs de maîtriser cette complexité et les coûts viennent à dépasser les premiers bénéfices.

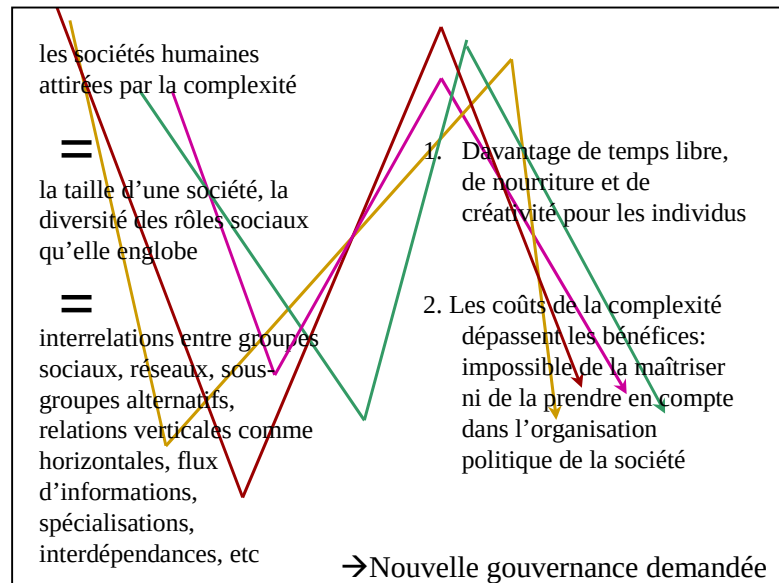


Figure 21 : La complexité destructrice

Car le constat est toujours le même : « alors que l'humanité connaît une accélération sans précédent des savoirs et des techniques, son évolution culturelle et psychologique ne se fait que sur le temps long » (Tarpinian, 2002). Ortega y Gasset dès 1920, dans *La révolte des masses*, avait identifié un décalage croissant entre la mentalité stagnante de l'homme moyen et la complexification de la civilisation technicienne, processus faisant apparaître le progrès civilisationnel comme fragile : « à mesure que la civilisation avance, elle devient de plus en plus complexe et difficile. Les problèmes qu'elle pose aujourd'hui sont emmêlés au plus haut point. Une civilisation avancée n'est pas autre chose qu'un ensemble de problèmes ardu » (Ortega y Gasset, 1929).

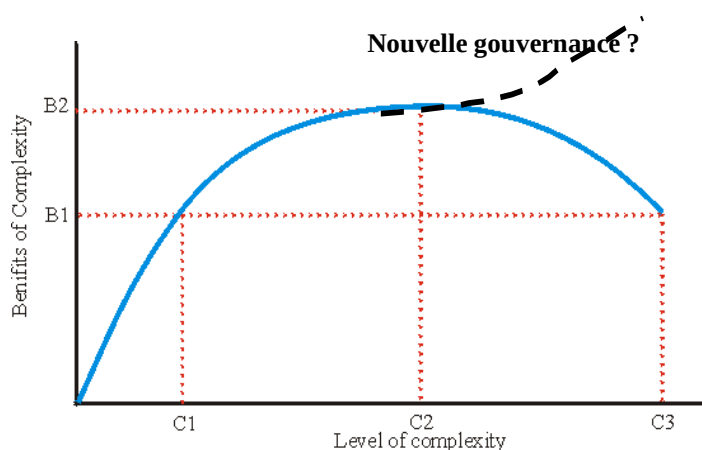


Figure 22 : Evolution de la complexité (Tainter, 1996)

D'où la thèse qu'une société moderne et complexe produit toujours des exclus, que l'auteur appelle les nouveaux « sauvages » et « barbares » de l'intérieur. Engendrés par la complexité civilisationnelle, ces exclus constituent une menace pesant sur les sociétés fondées sur le progrès. Ainsi, la complexité de l'environnement post-naturel créé par le progrès ne serait pas accessible à tous, mais seulement à une élite, vouée à toujours se renouveler (Taguieff, 2004).

Une société complexe se caractérise par une multiplication des rôles et groupes sociaux, des réseaux autonomes, des groupes alternatifs, des flux d'information, des spécialisations, des relations verticales ou horizontales et des interdépendances entre groupes. Il s'avère de plus en plus difficile de définir à l'avance l'influence et le rôle que pourraient avoir tel individu ou tel groupe d'intérêt lors d'un processus de décision donné – voire de connaître les individus ou les groupes d'intérêt qui joueraient un rôle ou auraient une influence- car le système d'acteurs est devenu plus complexe, plus mobile, plus diffus et plus évolutif, parallèlement à l'affaiblissement de l'Etat (Figure 22). Et c'est bien un problème de gouvernance que de tenter d'apporter quelques pistes pour prendre en compte cette complexité dans l'organisation politique de la société, même si initier ce type de réflexion augmentera encore le niveau de complexité de la société (Norgaard, 1994).

2.4. Des incertitudes radicales

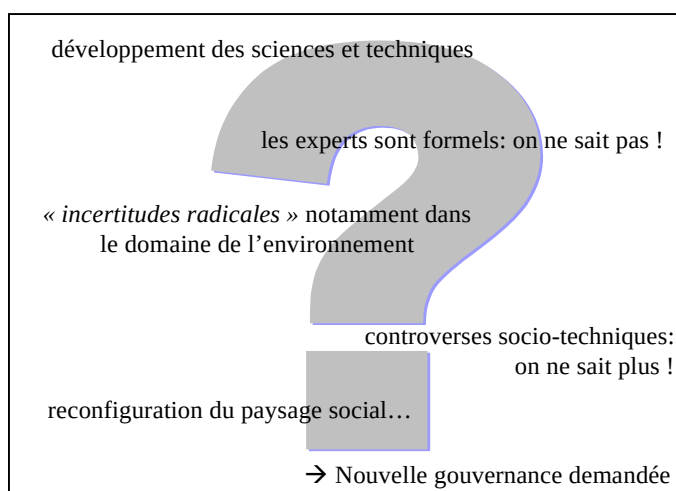


Figure 23 : Des incertitudes certaines

La décision dans le cadre d'un développement durable implique des spéculations sur le futur à très long terme quant aux risques environnementaux invoqués. C'est le cas pour les choix technologiques et d'investissement liés au changement climatique, à la pollution des océans ou encore à la gestion des déchets nucléaires. Les décisions prises aujourd'hui pourront avoir des conséquences néfastes sur le futur. Funtowicz et Ravetz (1990) distinguent au moins trois catégories d'incertitudes : les incertitudes techniques (relatives aux

mesures) ; les incertitudes méthodologiques (concernant le choix des instruments d'analyse) ; les incertitudes épistémologiques (liées à la conception d'un phénomène). Or, pour la plupart des risques environnementaux de nature à avoir des impacts sur le long terme, ces trois catégories d'incertitude interviennent. C'est par exemple le cas pour l'évaluation des effets de la politique forestière sur les émissions de dioxyde de carbone et la capture du carbone. Corrélée à cette forte incertitude, la probabilité des irréversibilités dans la prise de décision est très élevée. En fait, les décisions prises face à de telles incertitudes n'affranchissent pas des erreurs *ex post* dont les conséquences ne peuvent pas être évaluées au préalable, de manière fiable, par une analyse probabiliste.

Car si la capacité de prévoir donnait un sentiment de puissance, la découverte de l'imprévisibilité et de l'incertitude provoque inquiétude et désarroi. D'où le passage à la politique du principe de précaution, supposant l'intention de se prémunir contre des risques actuels, quoique incertains (Taguieff, 2004). « Selon l'expression de Ravetz, nous avons l'habitude de décisions politiques molles et négociables qui pouvaient se fonder sur des sciences dures et parfaitement établies. Avec le principe de précaution, nous sommes confrontés à devoir mettre en place des régulations politiques dures même quand la science est molle et incertaine. Ce renversement est autant inconfortable pour les politiques que pour les scientifiques » (Brodhag, 2003).

La recherche scientifique a cette fois la particularité de dévoiler l'ampleur de notre ignorance ; pour la première fois, on sait qu'on ne sait pas et force est de constater que ni les scientifiques ni les politiques ne détiennent l'information nécessaire et pertinente pour prendre la « bonne décision »

(Ravetz & Funtowicz, 1991). Le développement des sciences et techniques amène des incertitudes dites *radicales* notamment dans le domaine de l'environnement, incertitudes qui ne sont plus gérables par les institutions politiques dont nous disposons (Figure 23). Ces incertitudes scientifiques amènent à des controverses techniques mais aussi sociales car nombreux sont les choix techniques qui engagent le collectif, d'où une reconfiguration du paysage social (Callon & Lascoumes, 2001). En effet, des acteurs inattendus et nouveaux se mêlent à la discussion, et cette *prolifération du social* dans un débat *a priori* technique, comme le nucléaire par exemple, enrichit le dossier technique et dissout peu à peu les frontières entre experts et profanes. L'incertitude peut alors être vue, non pas comme une source potentielle de conflit à caractère négatif, mais plutôt comme le catalyseur d'une nouvelle gouvernance.

Les controverses iraient-elles jusqu'à enrichir la démocratie ? Il est vrai que les controverses permettent des aller-retours entre scientifiques et profanes. Ces échanges permettent de voir l'émergence de nouveaux groupes d'acteurs concernés par une problématique ; on voit alors apparaître de nouvelles identités, de nouveaux intérêts portés par des *acteurs faibles* ou jusque là absents de la scène publique. Emergent ensuite des problèmes et enjeux inattendus liés au projet en question. Finalement, la liste des options possibles s'allonge et une diversité de solutions est proposée. De nouveaux acteurs, de nouveaux problèmes, de nouvelles solutions ; une controverse socio-technique permet ainsi à des acteurs divers mais concernés par un problème commun de se rencontrer et dialoguer. Emanant de ces échanges des *valeurs nouvelles*, valeurs qui donnent corps aux réflexions autour de la notion de gouvernance (Figure 24). Bref, en présence d'incertitudes fortes dans l'avenir sur les conventions environnementales, un élément-clé de la coordination économique est l'intervention de partenariats collectifs pour offrir des connaissances et visions du monde commune et de nouvelles normes de comportement ayant un effet de légitimation d'une orientation ou d'une préoccupation donnée (Alcouffe et al., 2002).

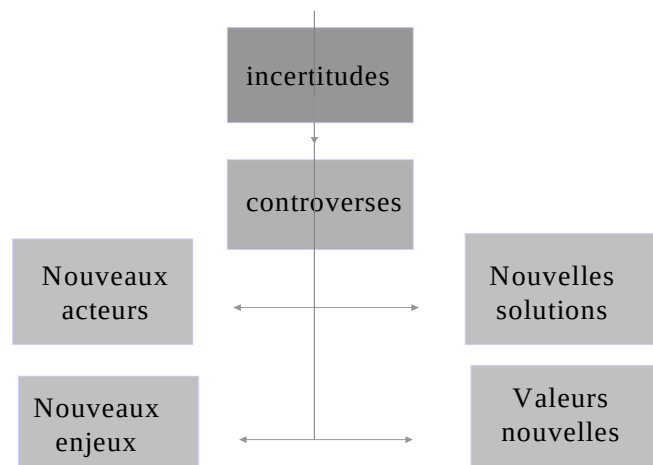


Figure 24 : L'incertitude comme catalyseur d'une nouvelle gouvernance

2.5. Des savoirs asymétriques

Terminé le temps où le savoir était détenu par quelques-uns, entend-on parfois par ceux-là mêmes qui faisaient en sorte que personne n'ait accès à leur connaissance, en développant des jargons particuliers ou en compliquant les choses. La société civile avait alors peu de moyens d'être informée et ne pouvait qu'avoir confiance dans les détenteurs de savoirs. Au milieu de la crise écologique globale, l'avènement de risques inconnus et d'incertitudes radicales qui ont marqué nos sociétés complexes ont commencé à décrédibiliser les décideurs, et le citoyen reprend confiance...en lui-même.

L'ancien modèle de décision des politiques et projets publics, que l'on a pu qualifier de « régime de planification » (Fourniau, 1997), de « modèle de l'instruction publique » (Callon, 1998) ou encore de « gouvernance d'autorité » (Froger, 2001) organisait le processus de décision autour de l'Etat, porteur de l'intérêt général et seule instance légitime de production de normes. Et ce régime

s'ébranle. Depuis environ deux décennies, des contestations surgissent à propos notamment de grands projets. Les citoyens souhaitent faire partie des processus de décision en tant que participants et pas seulement consommateurs de vie publique, ne se sentent pas complètement représentés par les élus, remettent en cause les conditions d'élaboration et les choix des projets et déplorent le manque de transparence et d'indépendance de l'expertise. S'organisent alors de nombreuses conférences de consensus portant sur la pollution atmosphérique, l'ingénierie génétique, ou les changements climatiques. Ce type de procédure est destiné à instaurer un dialogue avec un panel de citoyens et un panel de scientifiques lors d'une conférence publique par exemple, ou à préparer les débats parlementaires en plaçant les citoyens au centre d'un processus d'évaluation publique et contradictoire (Van den Hove, 2001). Le processus de construction et de mise en œuvre de la décision devient alors aussi important que la décision elle-même (Bailly, 1998).

Mais cette évolution est un phénomène lent et les asymétries d'information restent toujours très fortes, notamment sur les questions locales (Figure 25). Néanmoins, des mouvements sociaux voient le jour, suivis de débats organisés entre politiques, experts et société civile, chacun étant porteur d'un savoir propre. Les autorités publiques, dépositaires de l'intérêt général, édictent en ce sens normes et réglementations. Les experts, souvent mobilisés par les autorités publiques,

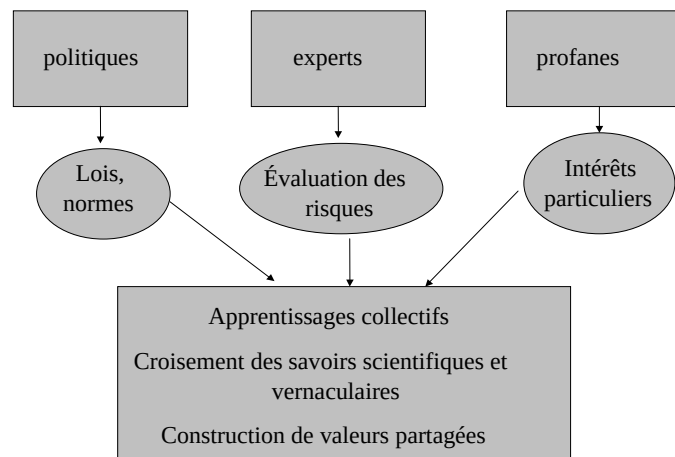


Figure 25 : La gouvernance comme rééquilibrage des savoirs

ont pour mission d'évaluer une situation, de préparer les décisions et d'élaborer les différentes options « raisonnables ». S'ils veulent être entendus, ils doivent afficher leur certitude et leurs droits ; c'est le problème du principe de précaution que de faire apparaître les fissures qui séparent les champs du savoir. Finalement, la société civile est constituée de divers porteurs d'enjeux³⁰, chacun défendant ses intérêts particuliers, avec un biais cognitif évident. En effet, dans un contexte d'information imparfaite, ces acteurs ne défendent pas rationnellement leur intérêt puisqu'ils ne disposent pas de toute l'information et y ajoutent des données subjectives. Loin d'être un obstacle, ce peut être un avantage car cela permet une flexibilité de la discussion (Roche, 2002).

C'est le rééquilibrage de l'ensemble de ces savoirs qui peut permettre une nouvelle gouvernance, au travers d'apprentissages collectifs, de croisement des savoirs scientifiques et vernaculaires, de pluralité des systèmes de valeurs et d'intérêts, et de construction de valeurs partagées. D'une part afin de rassembler l'ensemble des connaissances nécessaires tenant compte des différents aspects lors de la formulation et de la résolution du problème décisionnel en jeu, d'autre part pour réduire les zones d'ignorance et parvenir à une meilleure qualité de l'expertise et de la décision. Un rééquilibrage qui ne peut s'opérer qu'au travers d'un « paradigme de confiance mutuelle », et non d'autorité, position qui met en avant le rôle des porteurs d'enjeux dans la définition et la gestion du bien commun (Trustnet, 2000).

³⁰ Porteur d'enjeux vient de l'anglais *stakeholder* et se définit comme un individu ou un groupe qui est porteur d'intérêts ou d'objectifs qui lui sont propres (Cresal, 1993).

3. Gouvernance environnementale = développement durable socio-centré ?

3.1. Participation obligatoire

Ainsi, les pouvoirs publics, hommes politiques, experts s'aperçoivent que la croissance des problèmes en complexité et en incertitude, ainsi que leur mondialisation, ont construit « un univers systémique dans lequel tout est en relation avec tout, de petites causes peuvent produire de grands effets, les signaux faibles peuvent parfois prendre une grande importance » (CES, 1998). Ils se rendent compte que les questions qui leur sont posées débordent souvent de leur champ de connaissances et doivent être analysées sous une multiplicité de point de vue. La participation semble s'imposer au sein d'un nouveau mode de management de la complexité, des incertitudes et risques liés à ce type de décisions, notamment parce qu'elle permet à de nombreux acteurs de se réunir, réfléchir ensemble aux problèmes en jeu et à leur résolution, d'asseoir et ajuster leur position (Callon, 1998, Roqueplo, 1996, Brodhag, 2002). Les échanges de savoirs partiels participent d'un processus cognitif collectif.

A cet égard, la déclaration de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement (1992) énonce que « le meilleur moyen de traiter des problèmes environnementaux est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision » (Article 10). Autre témoignage : « le développement durable exige une action concertée de toutes les parties concernées oeuvrant ensemble dans un esprit de collaboration »³¹. Sur le plan international, c'est le principe 7 de la déclaration de Rio qui est fondateur de la relation des sphères environnement et social du développement durable, en abordant l'idée de coopération : « les Etats doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Etant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les Etats ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent ».

Il s'avère donc qu'une bonne gouvernance est indispensable pour un développement durable. L'exercice n'est pas facile car il suppose de trouver les justes niveaux d'expression, de diversifier les formes de décision et d'encourager la démocratie participative, de délivrer une information transparente et solide, de constituer un dialogue libre et constructif, de multiplier les partenariats, de favoriser la transversalité, de croiser les logiques et pratiques sectorielles, de développer des procédures d'évaluation continue collectives et contradictoires.

La gouvernance au service du développement durable arbore un contenu original. En imposant une transformation des formes de la décision et de l'action publique ainsi que des institutions, elle préconise une éthique des comportements et la précaution dans les actions à entreprendre, et elle favorise les partenariats garants de l'intégration des dimensions sociales et environnementales (Alcouffe *et al.*, 2002).

³¹ Rapport Towards Sustainability, 2000

3.2. La clé de la gouvernance environnementale

Rappelons que la notion de gouvernance encourage l'interaction entre une multiplicité d'acteurs n'ayant pas la même légitimité en vue d'un processus de participation, négociation, coordination, en suivant des principes de transparence et de responsabilité. Dans l'ensemble du jargon politique actuel, il nous a semblé que la gouvernance était une des rares notions à évoquer cette *harmonie entre être humains* recherché par le rapport Brundtland. Ensuite, la gouvernance appliquée à la gestion des biens communs environnementaux se révèle-t-elle pertinente ? La crise environnementale actuelle amène, nous l'avons vu, de nombreux risques, de nouvelles incertitudes, des controverses techniques et une reconfiguration du paysage social. Dans ce contexte qui délégitime toute prise de décision par un seul acteur, c'est par une coproduction des savoirs entre acteurs d'horizons divers et la mise en place d'une forme de responsabilité partagée qu'il va falloir gérer les problématiques environnementales ; aspects que souligne la notion de gouvernance. Pour reprendre l'image des ressources naturelles renouvelables transformées en gâteau, une nouvelle gouvernance environnementale n'est ni favorable à l'appropriation ni au partage du gâteau, mais à l'augmentation de sa taille. Autrement dit, la gouvernance peut faire émerger des valeurs nouvelles, augmenter l'usage d'un type de consommation sans diminuer pour autant l'utilité d'un autre acteur³². Le concept de gouvernance environnementale rejoint ainsi l'idée d'« harmonie entre humains et d'harmonie homme-nature » (CMED, 1988).

Pour approcher la gouvernance environnementale, l'enjeu est maintenant l'invention de nouvelles procédures collectives dans lesquelles les acteurs sociaux –politiques, scientifiques et profanes– devront prendre position face à l'incertain, au risque et à la complexité. On peut alors emprunter une logique de décision s'appuyant sur l'expertise ou une autre reposant sur des procédures démocratiques qui combinent débats publics et implications des citoyens (Crésal, 1993). La première représente à la fois un acte pris par un acteur légitime et une décision cautionnée par une autorité scientifique ou politique. La seconde peut être définie comme une succession de décisions secondaires engageant un réseau d'acteurs diversifiés et entraînant une décision réversible (Callon & Lascoumes, 2001). L'articulation entre ces deux logiques ouvre la possibilité de processus de décision collective basée sur la confiance mutuelle et le dialogue social (Trustnet, 2000). Inventer ces formes d'articulation est la tâche qui attend ceux dont la responsabilité est de mettre en pratique une nouvelle gouvernance.

Les nouvelles formes de gouvernance doivent alors garantir la prise en compte de responsabilités sociales plus larges dans la recherche de stratégies de type *win-win* (Faucheux & Nicolaï, 1998) ; *win-win...* mais avec qui ? Rappelons notre hypothèse générale : une bonne gouvernance environnementale ne peut être efficace que si elle tient compte des acteurs forts, des *acteurs faibles* et des *acteurs absents*. Il va alors s'agir de mettre en place des processus d'aide à la négociation visant des stratégies gagnant-gagnant entre les décideurs, les humains sous-représentés, le vivant biologique et les générations futures.

Reste à atteindre sur le terrain cette *harmonie entre hommes* et *harmonie homme nature* ... Pour ne pas que cette belle idée reste un vœu pieux, il convient d'approfondir les réflexions sur les modes de gouvernance au service d'un développement durable, lesquelles induisent de nouvelles méthodologies inhérentes à l'élaboration des normes, des réglementations, des mesures économes et d'aide à la décision. Elles conduisent à mettre en œuvre des systèmes d'apprentissage collectif basés sur des processus consultatifs et participatifs. L'interaction au sein de ces dispositifs engendre une légitimité des mesures environnementales retenues (Alcouffe et al., 2002).

³² On peut penser par exemple à une ripisylve qui permet un gain écologique (biodiversité, abri d'espèces, stockage de carbone) tout en épurant les eaux souterraines qui alimentent le fleuve et en ralentissant les crues.

Il y a donc place pour de nouveaux modes de pensée et d'action qui prennent mieux en compte la spécificité des milieux naturels et, de façon plus large, la complexité du réel. Comment donc faciliter la négociation environnementale dans un contexte multi-acteurs ? Comment faire participer des *acteurs absents*, qui par définition ne peuvent physiquement être présents, et des *acteurs faibles*, ceux qui ne disposent pas des meilleurs atouts pour négocier ? Nous proposons une gouvernance environnementale dite *éclairée*, c'est-à-dire érigée à partir de connaissances issues d'un outil d'aide à la négociation environnementale. Outil d'analyse du jeu d'acteurs construit sur deux phares majeurs : d'une part les représentations sociales, ou valeurs morales, qui soulignent les convergences et divergences de perceptions entre acteurs ; et d'autre part la notion de médiation, concrétisée par un médiateur comme tiers facilitateur de la négociation, comme passeur d'information (Figure 26). Le tout pour une négociation plus écologique et une conservation plus humaine.

Les politiques de conservation se rapprochent *a priori* de la conception de *l'harmonie homme-nature* mais ne tiennent généralement pas compte des *acteurs faibles* du système et centrent leurs efforts sur la nature. La notion de gouvernance est-elle en mesure de rendre une conservation plus humaine ? La gouvernance se cherche, ses contours n'étant pas encore fixés, mais propose néanmoins des pistes pour aborder les problématiques de la société moderne, complexe, risquée et incertaine. Tout au long de ce travail, nous chercherons à cerner les perceptions des acteurs vis-à-vis des notions de conservation, de protection de la nature et de gouvernance environnementale, afin de tenter de décrypter les formes que peut revêtir *l'harmonie homme-nature* sur un territoire.

Négociation et conservation, deux approches qui pourraient s'avérer complémentaires pour à la fois tenir compte des préoccupations de notre société moderne et préserver les ressources naturelles. Le concept de *gouvernance environnementale* rejoint directement l'idée d'*harmonie entre humains* et d'*harmonie homme-nature* du Rapport Brundtland. Autrement dit et pour rebondir sur nos hypothèses, la gouvernance environnementale regroupe une négociation plus écologique et une conservation plus humaine, pour mettre sur pied des stratégies gagnant-gagnant entre acteurs forts, *acteurs faibles* et *acteurs absents*. Une négociation plus écologique, associée à une conservation plus humaine ; telle est la piste à suivre pour un développement durable socio-centré, afin d'éviter qu'un consensus s'établisse sur le dos de la Nature et que certaines pratiques conservationnistes entraînent des conflits sociaux. Notre hypothèse générale étant qu'une gouvernance environnementale n'est efficace que si elle tient compte des acteurs forts, des *acteurs faibles* et des *acteurs absents*.

Développement durable, gouvernance, négociation, conservation : quatre notions fondamentales aujourd'hui qui soulignent les nouveaux enjeux d'une société moderne. Ces premières notions théoriques évoquées, il reste maintenant à mettre sur pied des outils et méthodologies innovants afin de tenter de mettre en place sur le terrain cette fameuse *gouvernance environnementale éclairée* pour un développement durable socio-centré ; tel est l'objet de la partie suivante.

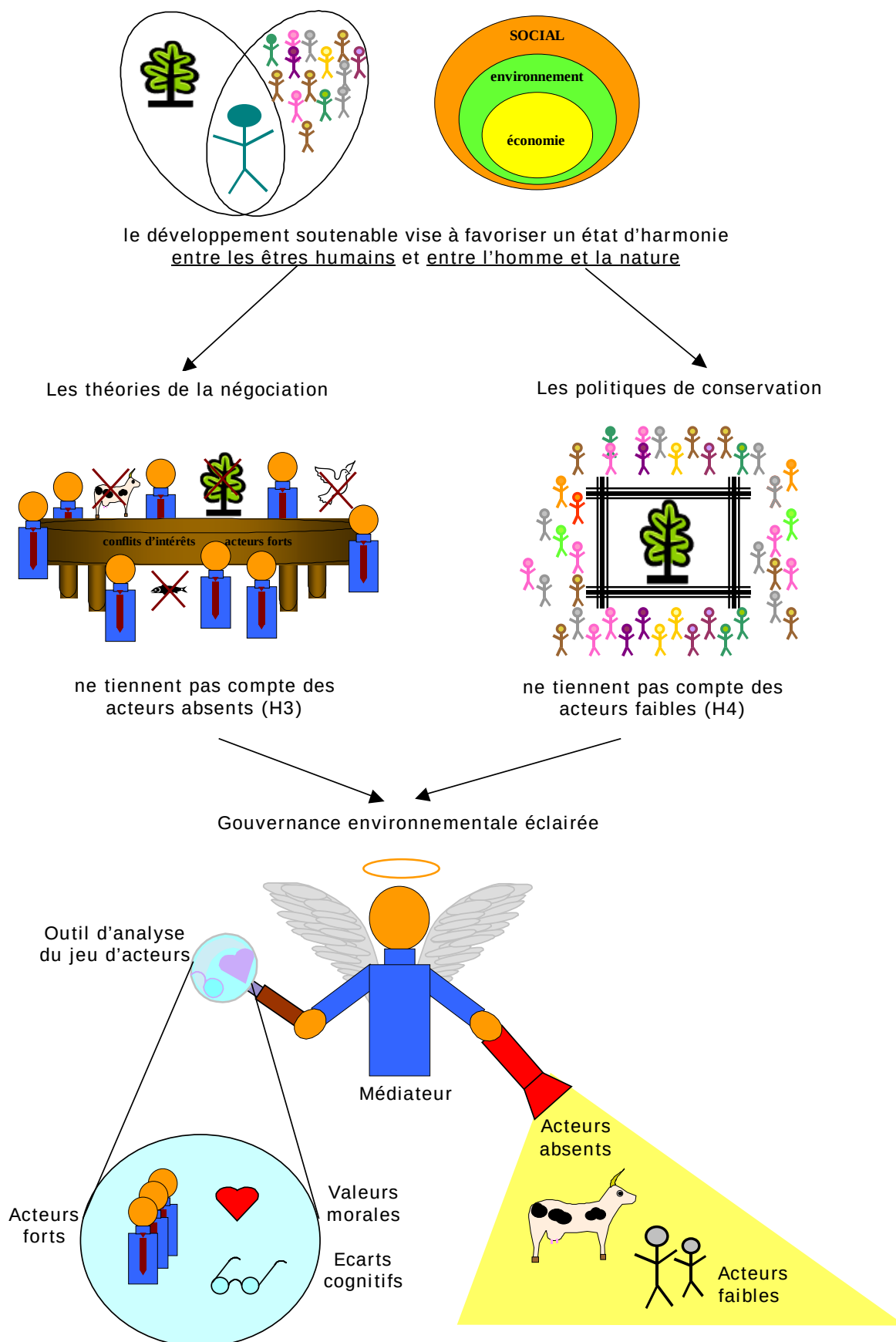


Figure 26 : Schéma récapitulatif du cheminement théorique

Conclusion

Le problème des formes de propriété de la nature et de leurs fondements n'a jamais cessé d'être débattu par les théoriciens de tout genre, théologiens, philosophes, économistes, historiens et juristes. La capacité de l'homme à transformer ses relations avec la nature, parallèlement à la transformation de sa propre nature, a été orientée par une tendance à la privatisation d'un bien, qui était en principe le patrimoine de tous. Dans ce contexte chaotique, la référence au développement durable se généralise. La sphère sociale du développement durable se retrouve noyée dans l'imbroglio des appropriations du fameux concept par divers courants de pensée, voire totalement oubliée au milieu des débats entre environnementalistes et économistes. Nous proposons une approche *socio-centrée* du développement durable, qui se rapproche de l'objectif d'une *harmonie entre êtres humaines et une harmonie homme – nature* du Rapport Brundtland.

Pour approcher *l'harmonie entre humains*, les théories de la négociation offrent une analyse intéressante des liens sociaux puisqu'elles visent le consensus entre acteurs. Un consensus néanmoins limité car la négociation vacille lorsqu'elle est confrontée à des problématiques environnementales au sein de contextes multi-acteurs, où les valeurs morales entrent en jeu. Il s'agit alors de rendre la négociation plus écologique : une négociation qui tienne compte des *acteurs absents*. Quant aux politiques de conservation qui se rapprochent *a priori* de la conception de *l'harmonie homme-nature*, elles ne tiennent pas compte des *acteurs faibles* du système et centrent leurs efforts sur la nature. Prises séparément, ces deux approches présentent certaines lacunes ; regroupées, elles pourraient bien représenter la clé pour ... une *gouvernance environnementale éclairée*.

Même s'il s'agit d'un concept accusé d'être flou par certains, le besoin d'une nouvelle gouvernance environnementale se fait clairement sentir à tous niveaux de la société. La gouvernance se cherche, ses contours n'étant pas encore fixés, mais propose néanmoins des pistes pour aborder les problématiques de la société moderne, complexe, risquée et incertaine. Une négociation plus écologique, associée à une conservation plus humaine ; telle est la piste à suivre pour un développement durable socio-centré, afin d'éviter qu'un consensus s'établisse sur le dos de la Nature et que certaines pratiques conservationnistes entraînent des conflits sociaux. Notre hypothèse générale repose sur l'idée qu'une gouvernance environnementale n'est efficace que si elle tient compte des acteurs forts, des *acteurs faibles* et des *acteurs absents*.

Partie 2

Quatre hypothèses

pour un modèle :

l'Acteur en 4 Dimensions

Introduction

La partie 1 a montré que pour tendre vers un développement durable socio-centré, il convient de s'intéresser aux liens entre humains ainsi qu'aux liens homme-nature. Viser l'harmonie entre humains dans une perspective de développement durable, c'est aspirer à un consensus qui tienne aussi compte des acteurs absents. Viser l'harmonie homme-nature, c'est atteindre une forme de conservation tenant compte des acteurs faibles. Le tout pour une négociation plus écologique et une conservation plus humaine. Reste maintenant à tester ces postulats sur le terrain et à mettre en place des méthodologies et outils adaptés à ces problématiques. Cette seconde partie présente la problématique générale et ses quatre hypothèses associées, et pose les bases d'une nouvelle façon d'appréhender un jeu d'acteurs : *l'Acteur en 4 Dimensions*.

A l'échelle d'un territoire, nous nous intéressons particulièrement à la ressource en eau. L'hydrosystème territorialisé, un bien commun complexe, incertain et risqué, qui pose toutes les interrogations d'une nouvelle gouvernance environnementale. La notion de territoire, comme celle d'hydrosystème, pose la question des interactions entre représentations sociales et objets écologiques. Dans ce contexte, quelles disciplines ont pour objet d'étude les relations homme-nature ? Anthropologie, économie, géographie et sociologie apportent toutes quelques préceptes qui nous aideront à bâtir notre problématique. Nos questions de départ sont les suivantes : sur le plan théorique, comment s'articulent rapports social et patrimonial sur un hydrosystème d'un territoire ? Au niveau pratique, comment fournir une aide à la négociation environnementale dans un contexte multi-acteurs ?

Une proposition : *l'Acteur en 4 Dimensions* (A4D), un modèle conceptuel d'analyse issu d'une réflexion transdisciplinaire qui offre une nouvelle vision d'un territoire à-travers le jeu d'acteurs. En effet, l'A4D approche les groupes d'un territoire par leur rapport social (relations entre groupes) et par leur rapport patrimonial (relations envers le non-humain), pour aboutir à ce qu'on appelle *des empreintes territoriales*, c'est-à-dire des spectres représentant la combinaison de l'implication sociale et patrimoniale d'un groupe sur un territoire. Il n'est pas question de dissocier l'étude des relations entre humains de celle des relations homme-territoire ; c'est en intégrant ces deux valeurs que l'A4D prend tout son sens.

I - Le territoire : une entité difficile à appréhender

Le pays est partout où l'on se trouve bien, la terre est aux mortels une maison commune

Robert Garnier, XVI^e

Gouvernance éclairée, développement durable socio-centré, négociation, conservation, de quelles manières ces quelques notions théoriques se traduisent-elles sur le terrain ? Nous nous positionnons à l'échelle du territoire, une échelle pertinente mais difficile à délimiter. Comment définir un territoire ? Est-il espace : lieu de vie, lieu de mémoire, lieu de pratiques ? Est-il paysage, alliant morphologie et psychologie du regard, englobant des dimensions écologiques et sociales ? Est-il patrimoine, héritage légué par les générations passées, que nous devons transmettre intact aux générations futures ? Ou est-il tout cela en même temps, pour des acteurs qui ne doivent pas nécessairement partager des visions pour vivre ensemble ? Dans tous les cas, la notion de territoire mêle éléments objectifs et subjectifs, associe ce qui a trait à l'humain d'un côté, à ce qui a trait à l'environnement de l'autre.

1. Entre sujet et objet, un territoire pluridimensionnel

Emprunté au latin classique *territorium*, le mot « territoire » est défini par le Robert comme une « étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain ». Au XIII^e siècle, le latin chrétien lui donne le sens « de pays, paysage » ; puis le territoire désigne une « étendue de terrain sur laquelle est établie une collectivité, spécialement qui relève d'une juridiction » (XVII^e), « de l'autorité de l'Etat » (XVIII^e). Au XX^e siècle, l'éthologie définit aussi le territoire comme « l'espace qu'un animal se délimite et dont il interdit l'accès à certains animaux, en particulier ceux de sa propre espèce. Par métaphore, il signifie « domaine, en parlant de ce qu'une personne considère comme sien » (Rey, 1998). Le terme territorial, défini au XVIII^e par Montesquieu, est « ce qui concerne un territoire, du territoire ». Il prend au XIX^e un sens juridique et concerne « la défense du territoire national », selon Balzac qui l'utilise comme *rural, agricole*.

Godelier (1984) appelle territoire « la portion de nature et d'espace qu'une société revendique comme le lieu où ses membres trouveront en permanence les conditions et les moyens matériels de leur existence ». Autrement dit, le territoire représente un espace sur lequel une société déterminée revendique et garantit à ses membres des droits stables d'accès, de contrôle et d'usage portant sur tout ou partie des ressources qui s'y trouvent et qu'elle est désireuse et capable d'exploiter. Godelier définit parallèlement la notion de propriété comme ce que revendique une société en s'appropriant un territoire : un ensemble de règles abstraites qui déterminent l'accès, le contrôle, l'usage, le transfert et la transmission de n'importe quelle réalité sociale qui peut être l'objet d'un enjeu. Le concept de propriété peut s'appliquer à n'importe quelle réalité tangible ou intangible : la terre, l'eau, des connaissances rituelles, un rang, etc.... Comme le rappelle Lowie³³ (1928), ces réalités doivent être l'objet d'un enjeu social, c'est-à-dire apparaître comme une condition de la reproduction de la vie humaine. S'approprier un territoire, c'est se partager la maîtrise des conditions de reproduction de la vie des hommes, la leur propre comme celle des ressources dont ils dépendent.

³³ Lowie R. (1928) Incorporeal Property in Primitive Society

Ainsi, les individus et les groupes qui composent une société déterminée accèdent aux ressources de la nature et se les approprient au moyen d'une forme sociale de propriété d'un territoire, forme qui légitime cet accès et cette appropriation. Godelier (1984) démontre que dans toute société, les formes de propriété du territoire revêtent la forme des rapports sociaux, quels qu'ils soient, lesquels représentent le « cadre de la production ». Il semble qu'il existe des rapports étroits entre les formes d'appropriation de la nature par les groupes d'une société et les capacités intellectuelles et matérielles dont cette société dispose pour agir sur la nature qui l'entoure, en maîtriser les processus, et la transformer en moyens matériels d'exister et de se reproduire dans des rapports sociaux et une culture déterminés. Le territoire revendiqué par une société donnée constitue l'ensemble des ressources auxquelles elle aspire et se sent capable d'exploiter à des conditions technologique données. Mais toutes les activités productives contiennent et combinent des formes matérielles et symboliques avec lesquelles les groupes humains agissent sur le territoire (Castro, 2003).

L'utilité d'un territoire peut prendre différentes formes (Conan, 1994) : utilité économique, utilité scientifique, affichage électoral, loisir ; utilités souvent conditionnées par le mode de lecture du territoire (naturaliste, géographique, historique, esthétique, religieuse). Il est possible alors d'envisager le territoire comme un *pays* (appropriation pour une production économique), un *lieu* (appropriation à des fins de commémoration culturelle) ou comme un *paysage* (appropriation d'un lieu en terme de singularité et d'expérience : souvenir, refuge, liberté). Dès lors, un territoire possède des valeurs emblématiques différentes selon les acteurs.

L'ensemble de ces définitions met en avant la dualité homme et nature. En effet, on peut présenter un territoire simplement comme un espace de vie, où coexistent ressources naturelles et culturelles. Dans ce contexte, est-il possible de définir les limites d'un territoire et si oui, de quelles manières ? La réponse peut être simple si l'on se réfère à un découpage administratif, ou plus complexe si l'on se réfère à l'appréciation des groupes humains qui l'habitent, à la répartition du vivant biologique ou aux limites des bassins hydrogéographiques. Les limites d'un territoire deviennent floues et mouvantes si l'on s'intéresse à des découpages naturels ou identitaires. Un territoire est une entité fortement pluridimensionnelle qu'il est nécessaire d'aborder sous différents angles en englobant approches objectives et subjectives. Dans cette optique, il semble essentiel d'appréhender un territoire comme une *entité relationnelle complexe* constituée de trois dimensions indissociables : physique, biologique et humaine. Indissociables, oui, mais tout en gardant à l'esprit qu'un territoire est avant tout un complexe multi-acteurs où pratiques, préférences et savoirs s'entremêlent. Il peut être patrimoine, paysage, lieu, espace naturel, anthroposystème : il est co-évolution d'écosystèmes et de sociosystèmes. Appréhender un territoire nous place donc devant l'antithèse classique sujet-objet (Micoud, 2000) ; en ce sens un territoire ne peut être réduit ni à ses limites objectives, ni à ses limites subjectives.

2. Le territoire... un espace ?

Le territoire peut être assimilé à une entité géographique suffisamment présente dans le sens commun pour faire l'objet de représentations collectives (Diméo, 1990). S'interroger sur la notion de territoire, c'est entrer dans le débat de la géographie sociale, laquelle tente « d'explorer les inter-relations qui existent entre rapports sociaux et rapports spatiaux, et plus généralement entre société et espace » (Frémont *et al.*, 1984). Parler de *territorialité*, c'est avoir une vision dynamique du territoire et s'intéresser aux rapports entre les hommes et leur espace. La territorialité est définie comme le rapport individuel et collectif à un territoire considéré (Brunet *et al.*, 1992).

Ainsi l'espace en soi n'existe pas et géographes ou sociologues se livrent à une quête du sens de l'espace. C'est en prenant en compte la notion de représentation dans l'approche géographique que l'espace peut être appréhendé en termes de sens, et considéré comme une donnée subjective. « L'espace représenté reconstruit l'espace de vie et le dépasse, brise les frontières pour le hisser jusqu'aux sphères de l'imaginaire, du rêve, de la mémoire et du concept » (Diméo, 1990). L'espace n'est donc pas seulement un produit individuel mais aussi une œuvre du groupe et un objet de représentations collectives. Travailler sur les représentations territoriales, c'est cerner toute la subjectivité qui relie l'individu à l'espace pour tenter d'appréhender la signification des lieux pour les hommes. Les rapports de l'homme à l'espace sont de deux ordres : (1) une *géographicité* de l'homme, c'est-à-dire un lien profond et individuel entre l'homme et le sol (Dardel, 1990) et (2) un rapport collectif d'une société à un espace construit, produit et chargé de sens par des pratiques de tous ordres. Le territoire est défini par le temps, résultat de pratiques sociales, produit de l'imaginaire et de l'idéologie des groupes ; il est tout autant support de nos pratiques quotidiennes que produit de la société ; entre la réalité et sa représentation (Barel, 1984).

Chaque société produit alors des territoires, des espaces marqués par les pratiques, les représentations et les vécus humains à un moment de l'histoire. La territorialité correspond à l'ensemble des relations qui permettent aux divers groupes de faire valoir leurs intérêts dans l'espace, devenu lieu de vie (Bailly & Beguin, 1998).

Le territoire rejoint également l'idée d'espace au-travers de la notion de géosystème, introduite en France à la fin des années'60 par le géographe Georges Bertrand. Concept unificateur et intégrateur, le géosystème inclue l'écosystème en prenant en compte non seulement les interactions entre les systèmes vivants et leur environnement, mais plus largement, les interrelations entre le milieu biophysique et les activités des sociétés humaines (Bertrand, 1968). L'objectif est en outre d'aborder de manière globale les rapports entre nature et société en s'appuyant sur une démarche systématique. Ainsi le géosystème s'inscrit dans un espace et une temporalité qui inclut aussi bien le pas du temps historique que le temps actuel (Barrué-Pastor & Muxart, 1992). Même si le géosystème aborde la question essentielle de l'anthropisation d'un « espace naturel homogène » (Bertrand, 1968), ce concept est parfois détrôné par d'autres notions comme celles d'agro-écosystème ou d'écocomplexe. Néanmoins, les nouvelles problématiques environnementales et territoriales, créant un contexte académique où les frontières disciplinaires tendent à s'estomper, pourraient bien redonner au concept de géosystème toute sa pertinence.

3. Le territoire... un paysage ?

Le terme de paysage désigne la « partie d'un pays que la nature présente à l'observateur » (Robert). Une telle définition ne permet pas de rendre compte de l'extrême polysémie du terme, dans ses utilisations scientifiques ou politiques. En effet, si le paysage reste un thème classique de la recherche géographique depuis Vidal de la Blache, il a rapidement pénétré le champ de l'agronomie, de l'écologie, de la sociologie, de l'histoire et du droit. Parallèlement, le paysage est devenu objet des politiques publiques ; le paysage matériel, considéré sous ses aspects formels, voire esthétiques, devient le support d'une résistance symbolique qui l'érige en emblème de l'identité régionale. Qui plus est, le paysage n'est plus seulement une affaire d'Etat mais est passé dans le champ d'actions des collectivités locales (Barrué-Pastor *et al.*, 1992). Le paysage est une fenêtre ouverte sur le territoire des hommes, et donc l'image sensorielle, affective, symbolique et matérielle des territoires. « Le paysage est un ensemble, une convergence, un moment vécu » (Dardel, 1990).

Les théoriciens du paysage proposent une approche intéressante qui permet de dépasser l'antithèse sujet-objet propre à la notion du territoire. Ils considèrent que « le paysage ne réside pas seulement dans l'objet, ni seulement dans le sujet, mais dans l'interaction de ces deux termes » (Berque, 1994). Le paysage ne se réduit pas aux données visuelles du monde qui nous entoure, à une morphologie de l'environnement (hydrographique, hydrologique, hydrogéologique, hydrobiologique...). S'il se rapporte à des objets concrets, lesquels existent autour de nous, le paysage est toujours spécifié de quelques manières que ce soient par la subjectivité de l'observateur ; subjectivité qui est à la fois point de vue optique, valeur morale, psychologie du regard, miroir de l'âme. Le paysage met en jeu la constitution matérielle des choses ainsi qu'une intuition mentale de la réalité.

Sur un plan historique, on distingue des civilisations non paysagères et des civilisations paysagères³⁴ (Berque, 1994). L'Europe amorce son entrée dans cette deuxième catégorie à travers la peinture du XV^e siècle qui porte un regard nouveau sur le monde au moment où la nature commence à se dégager de l'histoire sainte. Le paysage naît alors dans la peinture de la renaissance. Au XVII^e siècle, l'avènement du cartésianisme, de la physique moderne marque une révolution scientifique qui change le monde. Sa compréhension est désormais centrée sur l'objet et exclut le rapport avec le point de vue du sujet. Au XX^e siècle, « la modernité tue le paysage », en faisant une triple séparation du sujet par rapport au monde : celle de l'environnement physique, du social et du corps. Sur cette base historique, Berque (1994) propose une nouvelle forme d'interprétation du paysage inspirée des sciences de l'écologie. Il l'envisage comme une entité relationnelle, ou *écoumène*, qui est « l'ensemble des milieux, ou la relation de l'humanité à l'étendue terrestre » : un milieu étant « la relation d'une société à son environnement [...] une entité relationnelle, construite par les médiations diverses qui s'établissent entre ses constituants subjectifs autant qu'objectifs ». Le paysage peut dès lors être interprété comme une de ces médiations. L'évolution du milieu est décrite ici comme une *médiance*, c'est-à-dire « la conjugaison au cours du temps de l'histoire et dans l'espace des milieux, des facteurs subjectifs et objectifs qui concourent à élaborer des milieux » (Berque, 1994).

Selon Berque, « les sociétés interprètent leur environnement en fonction de l'aménagement qu'elles en font, et, réciproquement elles l'aménagent en fonction de l'interprétation qu'elles en font ». En résulte parfois des « morales d'aménagement » différentes. La tension entre conservation et développement constitue un exemple classique de confrontation de morales d'aménagement (Donadieu, 1994). On assiste ainsi à une immobilisation des paysages dans le désir collectif français en ce sens que le public souhaite de la *nature* et pas de la *campagne*. Cet exemple met le doigt sur la diversité et l'importance des représentations du territoire. De plus, ces représentations évoluent dans le temps (Lassus, 1994). En effet, « un paysage n'est pas une beauté naturelle » et sa perception comme telle nécessite un recul historique et culturel (Roger, 1994).

L'irruption des réflexions menées par les géographes sur les notions de géosystème (Bertrand, 1968), paysage et territoire, la constitution d'une écologie du paysage, la reconnaissance de l'importance des paysages sensibles, perçus, vécus, imaginés, rêvés par les historiens, les philosophes, les agronomes, les architectes, les sociologues, l'appropriation du concept par différents acteurs sociaux, en ont fait un objet de lois, de recherches scientifiques, de colloques, de films, de dialogue mais aussi de conflits. Les jugements de valeur sur le beau ou le laid,

³⁴ Une civilisation est définie comme paysagère si elle répond à quatre critères : 1) usage d'un ou plusieurs mots pour dire paysage, 2) présence d'une littérature décrivant les paysages et chantant leur beauté, 3) réalisation de représentations picturales des paysages, 4) création de jardin d'agrément (Berque, 1994).

l'exceptionnel ou l'ordinaire, le rare ou le banal, le bon marché ou le cher... sont nécessairement relativisés et contestés, par la prise en compte des autres dimensions attachées à un terme aux sens et aux significations multiples. A l'heure où le paysage devient une valeur marchande, un patrimoine, une référence dans les enjeux environnementaux, un objet d'études d'impact, un outil de transaction et de négociation, le souci d'en décortiquer tous les aspects est une démarche fructueuse de prise en compte de la complexité du réel (Arnould, 2003).

Différentes formes d'appropriation du paysage témoignent ainsi des valeurs emblématiques des groupes d'acteurs qui, pour se sentir exister, tendent à vouloir l'immobiliser, ou l'aménager selon leur convenance. De tels effets sociaux jouent de manière variable sur l'invention de paysage selon qu'ils symbolisent : un retour nostalgique, une fuite romantique, une exaltation de la nature à reconstruire, le nationalisme. La rencontre de ces symboliques conduit à des conflits entre groupes d'acteurs au nom de morales d'aménagement différentes. « Le paysage, loin de n'être qu'un emballage de la réalité de notre environnement, traduit que celle-ci a été, qu'elle est encore, et doit plus que jamais être instituée par les acteurs locaux » (Berque, 1994). Ainsi, au moment où l'on essaie d'anthropiser l'écosystème, la notion de paysage est apparue comme ouverte et souple, englobant des dimensions à la fois écologiques et sociales. Même si cette notion de paysage s'enlise parfois dans la dispersion et la confusion (Barrué-Pastor, 1992), elle reste prometteuse car elle relie représentations sociales et objets du territoire.

4. Le territoire... un patrimoine ?

Si au XII^e siècle, *patrimoine* désigne « des biens de familles, le trésor public (*patrimonium populi*) et les biens ecclésiastiques (*patrimonium Crucifixi*) », son sens premier englobe « l'ensemble des biens appartenant au *pater familias* ». Le XVIII^e siècle lui donne le sens figuré et plaisant de *génitoire*. Actuellement, sa définition générale est la suivante : « ce qui est transmis à une personne, à une collectivité par les ancêtres, les générations précédentes ». En sociologie, il s'agit des « biens matériels et intellectuels hérités par une communauté », et en génétique du *génome* (Rey, 1998). Pour les économistes, il s'agit d'un bien susceptible de conserver dans le futur des potentialités d'adaptation à des usages non prévisibles dans le présent (de Montgolfier, 1987).

Dans le domaine du droit, le patrimoine est l'objet d'une construction juridique élaborée en France par Aubry et Rau (1836) et représente « l'héritage qui apparaît comme l'instrument légal, institutionnel, ou le véhicule social des données en question : biens, terres, constructions, objets » (Chastel, 1988). A cette conception traditionnelle du patrimoine *rattaché* à une personne qui en est titulaire, s'oppose la théorie objective du patrimoine, d'origine germanique, lequel est considéré comme un but, une idée. Cette théorie se rapproche de la vision contemporaine de la nature : masse de biens affectée à un but déterminé et qui serait détachée de toute personne *stricto sensu*. Cette conception de la nature réactualise la notion de *res communis* du droit romain, qui trouve une transcription moderne dans la notion de *patrimoine commun*, parfois sublimée par celle de *patrimoine commun de l'humanité* (Rémond-Gouilloud, 1989). C'est à partir des années'70 que les termes patrimoine naturel, patrimoine de l'humanité, patrimoine génétique entrent dans les textes de lois. Rappelons que l'eau est patrimoine commun de la nation depuis 1992. Cette vision permet d'introduire la notion de bien commun, dépassant les clivages sujet/objet et bien public/bien privé, et d'aborder le monde dans sa complexité, pour faire du patrimoine le produit d'une sélection de représentations sociales.

Dans *La nature hors la loi*, Ost (1995) propose la notion de patrimoine comme « institution complexe qui articule le sujet et l'objet, le privé et le public, le local et le global, le présent, le

passé et le futur », patrimoine commun capable d'assurer non seulement le futur de la planète mais aussi celui des sociétés dont le fondement éthique recouvre les perspectives intergénérationnelles et environnementales. Bien que les expériences des groupes sociaux se localisent en un territoire donné, elles se projettent dans une dynamique globale et s'inscrivent dans une dimension de temps passé -savoirs et modes de vie- et futur. Dans cette perspective, Ost pense le patrimoine comme « institution trans-temporelle » et « translocale » en tant que réservoir de possibilités. Les biens reçus du passé doivent être transmis au futur, idée qui remet en question le principe de propriété, puisque l'examen des liens entre générations souligne le fait que les individus et les groupes sont gardiens d'un processus d'accumulation de savoirs et de pratiques. « Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés et que nous devons transmettre intact aux générations qui nous suivent » (Prieur, 1984).

Comme le souligne Pupin (2003), le patrimoine est une notion hybride qui interroge de nombreuses disciplines et fait l'objet de recherches dans des domaines différents. L'auteur a défini des éléments clés du patrimoine sous forme de questions ouvertes :

- *le titulaire du patrimoine* : qui est légitime pour participer à la négociation et à la gestion d'un patrimoine ne faisant pas l'objet d'un droit de propriété ? Une communauté de personnes physiques et morales semble être un titulaire approprié pour une gestion patrimoniale. Reste à définir comment la désigner et quelles sont ses responsabilités.
- *le commun* : quel est le mode de gestion le plus approprié des éléments trans-appropriatifs³⁵ ? Une gestion commune, sans aucun doute. Elle est à distinguer de la gestion privée (individuelle) et de la gestion collective (puissance publique). Reste à étudier qui sont les parties prenantes de la gestion commune.
- *le rapport de l'homme au temps* : que mettre derrière la notion de transmission ? Cette notion implique un choix lors de la perpétuation trans-générationnelle (passé-présent-futur) dans un monde caractérisé par l'incertitude et l'irréversibilité de certaines actions. Reste à identifier les éléments à transmettre aux générations futures.
- *l'identité* : quels sont les éléments qui font du lien ? Il ne s'agit pas seulement de transmettre des éléments, il s'agit aussi de perpétuer l'existence de groupes d'acteurs et leur identité dans le temps. Reste à déterminer quelles sont les identités sur un territoire.
- *l'unité* : les éléments-clés du patrimoine présentés ci-avant doivent être appréhendés de manière à constituer une unité tant au niveau du territoire, des acteurs, de leur identité pour établir une cohérence. Une difficulté réside dans le fait qu'une telle unité n'est pas immuable et ne reste pas immobile dans le temps.

Ces questions ouvertes rejoignent certaines problématiques en sociologie que sont par exemple le concept de patrimonialisation (Micoud, 2000) ou les sciences de l'action avec la démarche patrimoniale (Ollagnon, 1989). Définir un patrimoine doit se faire par la confrontation des acteurs à une réalité commune. Ce processus peut être schématisé comme un cheminement évolutif de situations où le passage de l'une à l'autre nécessite l'intervention d'un médiateur (Ollagnon, 2001 in Pupin, 2003). L'auteur parle d'abord de (1) *parcellisation*, une situation dans laquelle chaque acteur présente sa réalité en fonction de ses propres critères d'action, puis de (2) *triadisation*, où la réalité commune est explicitée dans la relation homme-homme-réalité, et finalement (3) *d'unification*, la dernière phase où les acteurs se constituent en titulaires pour la gestion commune d'une réalité patrimonialisée dans la durée.

Devenu une notion à plusieurs ramifications, le terme *patrimoine* renvoie fondamentalement à la transmission des biens entre différentes générations ; il désigne une totalité de « biens gérés en

³⁵ Eléments échappant aux régimes des propriétés (ex : milieux naturels)

bon père de famille »³⁶. La notion de patrimoine qui appartient à l'origine au vocabulaire juridique a été reprise par la sociologie, l'économie et l'écologie ; à chacun son patrimoine donc, mais on retrouve toujours l'idée de transmission d'entités des générations passées aux générations futures (Humbert & Lefeuvre, 1992).

Comment définir alors un *développement durable territorialisé* ? C'est selon Breton (1997) « la mise en valeur harmonieuse des ressources humaines, naturelles et matérielles d'un milieu, dans le respect de l'éthique, de l'esthétique, de l'environnement et des réalités ou éléments qui en font l'originalité et la richesse ». Dans ce contexte, Roche (2002), en adaptant la définition de Cavallier (1998), considère la *gouvernance locale* comme « la capacité et la co-responsabilité de projets de territoires, la possibilité d'établir un cadre collectif d'action solidaire contextualisée, de réflexion stratégique locale reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique dans une perspective de développement durable ». S'intéresser à la notion de territoire, à travers la notion de gouvernance environnementale, c'est ainsi s'appuyer sur cette dualité existant entre notions écologiques et représentations sociales ; l'objet de notre travail est moins le développement d'une nouvelle théorie que la recherche d'outils permettant une nouvelle praxis.

Le territoire, qu'il soit envisagé comme un espace, un paysage ou un patrimoine, fait, dans tous les cas, l'interface entre nature et culture. La notion d'espace permet de souligner les apports individuels et collectifs à la création d'une *territorialité*. La notion de paysage permet d'insister sur l'aspect pluridimensionnel d'un territoire. La notion de patrimoine permet de considérer un territoire comme un lien entre générations, dans le temps et l'espace. Le territoire se fait *entité relationnelle complexe*, lieu d'interactions spatio-temporelles entre dimensions physique, biologique et humaine. S'il est possible de porter un regard objectif sur un territoire, celui-ci est aussi le miroir d'un regard subjectif. Les théoriciens du paysage proposent des approches pour tenter de réconcilier ces deux regards qui semblent s'opposer et défaire ce *nœud théorique*. Tout comme les théoriciens du patrimoine, ils tentent de concevoir des solutions pour une *gestion commune* du territoire fondée sur les représentations sociales et les identités. La littérature insiste alors sur le fait qu'il est tout aussi important de tenir compte de données objectives comme la présence d'un fleuve, d'une forêt ou d'une catégorie de population, que des représentations ou du regard subjectif que portent les ensembles humains sur ces objets physiques, biologiques ou sociaux dans leur temporalité. Lors de notre phase de terrain, nous chercherons à saisir ce qu'il émane du territoire, à savoir les différentes perceptions qui existent d'un même territoire. Les acteurs l'envisagent-ils comme un support d'activités ou comme un héritage culturel ? Y sont-ils attachés pour des raisons paysagères ou patrimoniales ? Quels objets territoriaux créent du lien social ? Quelles relations humaines modifient le territoire ? Restant une entité difficile à appréhender, le territoire réunit les deux idées d'harmonie entre hommes et d'harmonie homme-nature et représente alors l'échelle de travail pertinente pour étudier l'idée d'une négociation plus écologique et d'une conservation plus humaine.

³⁶ Introduite dans le code civil à propos de l'usufruit, la gestion en bon père de famille prend en compte l'avenir. Elle impose au gestionnaire de ne pas dégrader les biens gérés, de les conserver et si nécessaire de les réparer.

II - L'hydrosystème : un objet d'étude complexe

Jusqu'à ce que la douleur le lui enseigne, l'homme ne sait pas quel trésor est l'eau
Lord Byron

A l'échelle d'un territoire, nous nous intéressons particulièrement à la ressource en eau. L'hydrosystème territorialisé pose toutes les interrogations d'une nouvelle gouvernance environnementale puisqu'il apparaît comme un bien commun complexe, incertain et risqué. A l'origine, on parle de l'eau comme une ressource, puis comme un milieu et finalement comme un système ; elle est aujourd'hui devenue patrimoine commun de l'humanité. Face aux dégradations de la ressource, tant au niveau quantitatif que qualitatif, l'eau sort de sa marginalité pour devenir un enjeu économique et diplomatique majeur. Textes internationaux, Directive Cadre Européenne, outils de gestion, que manque-t-il aux décideurs pour allier préservation et concertation, et parvenir à un accès équitable à une eau de qualité ? L'eau, une ressource qui représente un pilier des constructions sociales et qui reste avant tout affaire de représentations.

1. La ressource en eau, on en parle

1.1. Un objet naturel au cœur de la gouvernance

Un hydrosystème est un écosystème complexe qui regroupe divers écosystèmes interactifs. Une telle notion met l'accent sur l'échange et les flux entre les différents compartiments qui le compose et accorde une grande importance à l'espace et au temps (Bravard, 1998). Entre les parties d'un hydrosystème, existent les écotones, des zones frontières entre deux types différents d'écosystèmes, par exemple entre milieu terrestre et milieu aquatique. Ces frontières se caractérisent par d'actives interactions entre milieux et se révèlent souvent d'une importante biodiversité. Amoros & Petts (1993) définissent l'hydrosystème fluvial comme l'ensemble des écosystèmes épigés –en surface- et hypogés –souterrains-, aquatiques, semi-aquatiques ou terrestres d'une plaine alluviale en relation avec la nappe phréatique. On l'aura compris, un hydrosystème concerne l'eau d'un territoire sous toutes ses formes.

S'il est un domaine où la gouvernance est nécessaire voire vitale, c'est bien celui de l'eau (Bouguerra, 2002). Il y règne actuellement une compétitivité conflictuelle entre les différents secteurs d'utilisation (agriculture, industrie, énergie, activités de loisirs, etc...), où la rentabilité prime. Certains historiens ou spécialistes des sciences humaines ont distingué certaines sociétés selon leur type de gouvernance de l'eau. Ainsi, Karl Wittfogel (1964) salue l'émergence de la « démocratie hydraulique » de l'Etat hollandais du XVII^e siècle en l'opposant aux « despotismes hydrauliques » orientaux. Dans les années'40, Norbert Wiener propose une méthode comportementale d'étude, valable pour « l'ensemble des phénomènes naturels, psychologiques et sociaux », qui permettrait de concevoir une société sans conflit. Pierre Calame et André Talmant écrivent quant à la gouvernance de l'eau : « il n'est pas possible de déterminer un bon niveau de gestion de l'eau, ils sont tous nécessaires et interdépendants ». De fait, la qualité de l'eau comme l'accès à cette ressource relèvent à la fois d'une gestion éminemment locale et notoirement géopolitique.

Si l'on reprend les thèmes visités par la notion de gouvernance environnementale (voir partie 1), on constate que l'eau entre dans toutes les catégories, s'avérant une ressource risquée, complexe, incertaine et sans statut. En effet, il s'agit d'abord d'une ressource limitée au niveau quantitatif (problèmes d'accès à la ressource) et au niveau qualitatif (pollutions sous diverses formes). L'eau

est alors associée à un facteur de risque important, du risque diffus (rejets agricoles, domestiques et industriels) au risque majeur (accidents technologiques, catastrophes naturelles). Si l'on cible sur un objet précis de l'hydrosystème, le fleuve, des crues aux pénuries en passant par les problèmes de pollution, celui-ci est associé à de nombreux risques (Beck, 2001). L'eau représente aussi une ressource complexe puisqu'elle est en mouvement, se présente sous diverses formes, se modifie selon des processus délicats, doit composer avec une multiplicité d'usages, réagit vivement aux variations climatiques, biologiques et physiques de son environnement. Ainsi, nappes phréatiques, étangs, fleuves, rivières ou cours d'eau, tous ces objets de l'hydrosystème sont reliés les uns aux autres et ont un fonctionnement propre. Phénomène complexe et porteur de risques, l'eau reste mystérieuse et c'est aussi l'incertitude qui caractérise un hydrosystème. Lien entre eau et forêt, vie dans les nappes phréatiques, impacts des nitrates et phosphates sur la santé, autant de sujets parmi d'autres qui font débat et qui font de l'eau une ressource mal connue sous bien des aspects. Finalement, l'eau se révèle une ressource sans statut. Aussi bien ressource vitale que service public, bien de consommation ou élément naturel du cadre de vie, l'eau représente aujourd'hui ce qu'on appelle un *patrimoine commun*... inégalement réparti. La fameuse *tragédie des biens communs* (Hardin, 1968) à gérer des ressources rares comme l'eau et les nombreux risques environnementaux qu'elle engendre conduisent à deux incertitudes : une incertitude sociale concernant le comportement des usagers (la gestion de la ressource et la qualité du service public sont jugés en fonction des attentes des usagers), et une incertitude environnementale : utilisation abusive et dégradation des ressources (Ratiu, 1999).

Pour le Conseil Mondial de l'eau, il est nécessaire que cette dernière soit traitée comme un bien économique, seule manière de lutter efficacement contre la pénurie et l'augmentation rapide de son prix. L'eau est devenue chère et le sera de plus en plus, ce qui en fera *l'or bleu* du XXI^e siècle. Dans cette perspective, seule la fixation d'un prix de marché au coût total des prestations fournies pourra assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en forte croissance et limiter ainsi les conflits entre paysans et citoyens, entre agriculteurs et industriels, écologistes et consommateurs responsables, entre régions riches et pauvres, entre Etats appartenant aux mêmes bassins hydrographiques. Commercialiser l'eau permettrait ainsi de faire des bénéfices mais aussi d'éliminer les conflits... un raisonnement qui fait débat.

Les enjeux liés à la préservation de l'eau sont nombreux, à la fois économiques et politiques. Prix de l'eau, ambiguïté du principe pollueur-payeur, polémique sur les agences de l'eau, désaccords entre nations ; la politique de l'eau traverse une période de remous. Les scandales actuels, les conférences mondiales traitant de la préservation de l'environnement et l'ouverture de l'Europe ont tous placé l'eau sur la place publique, au cœur des débats d'actualité. Les acteurs autour de la ressource en eau se multiplient et leurs demandes se diversifient, ce qui complexifie la tâche des décideurs vis-à-vis des politiques de l'eau. Les enjeux sont de taille sachant que toute politique de l'eau a des répercussions sur le climat, l'alimentation, la santé, l'environnement, les conflits entre les hommes, à l'intérieur comme à l'extérieur d'un pays ou d'un Etat. La gouvernance de ce patrimoine commun de la nation, risqué, complexe et incertain, s'avère alors un défi de taille mais un défi obligatoire.

1.2. L'eau : des remous jusqu'à sa définition de patrimoine commun

L'ensemble des institutions qui se préoccupent de la gestion et l'accès à l'eau présentent la ressource comme un bien commun, économique et social mais avant tout comme un droit pour tout être humain. On parle de transparence, de gestion partagée, de subsidiarité, de solidarité, de

coopération entre les peuples, des idées qu'intègre le concept de gouvernance. Mais ça n'a pas toujours été le cas.

A l'origine, on parle de *nature ressource*. L'eau représente alors une *ressource illimitée* au service des intérêts humains, un don de Dieu qui se renouvelle sans cesse (corvéable, malléable, transportée, déviée, déplacée). Dans cette perspective, l'objectif est de l'endiguer, la canaliser, la buser, pour la conduire ou l'éloigner, là où les choix économiques le commandent. Il s'agit de la vision dominante dans les pays industrialisés jusque dans les années'60. Depuis la révolution industrielle, la pression accrue sur les ressources naturelles (aménagements, pollution...) associée au développement de mouvements contestataires (autres modes de vie, de consommation, de production) font peu à peu changer cette vision utilitariste de l'eau.

On parle alors de *nature milieu*. Cette fois, l'eau n'est plus seulement une ressource potentielle pour servir les intérêts humains, elle est aussi milieu de vie, biotope et supports d'activités humaines non extractives. C'est l'idée que veut transmettre la première loi sur l'eau de 1964, un cadre technique et juridique qui institue l'idée de pollueur/payeur, la reconnaissance de la vie aquatique ainsi que la désignation de nouveaux usages de l'eau liés aux loisirs. La France découpe le territoire en bassins hydrogéographiques et donne un cadre juridique au principe-pollueur payeur sans toutefois remettre en cause les activités traditionnelles (eau potable, agriculture, industrie, transport...). Cette loi stipule : « il convient de satisfaire aussi aux exigences de la vie biologique du milieu récepteur et spécialement de la faune piscicole ainsi que des loisirs, des sports nautiques et de la protection des sites ». La vie aquatique et de nouveaux usages liés aux loisirs sont dès lors reconnus. Les décideurs ne font plus seulement appel aux ingénieurs et hydrauliciens mais aussi aux biologistes et hydrobiologistes. La rivière n'est plus seulement un exutoire ou une réserve mais aussi un hydrosystème, un lieu de vie à protéger comme tel. Les représentations s'organisent autour de l'idée qu'il existe des relations continues et liées entre différents éléments qui ne peuvent plus être pensés séparément³⁷.

De *nature milieu*, on passe finalement à l'idée de *nature système*, où les interactions naturelles doivent être pensées en relation avec les diverses activités humaines. C'est le cadre conceptuel de la loi sur l'eau française de 1992 qui définit : (1) eau, patrimoine commun de la nation ; (2) protection, mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général. Cette seconde Loi sur l'eau stipule : « l'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général ». De plus, elle promeut la notion de gestion intégrée avec la volonté de considérer la pérennité temporelle des actions, ainsi que les multiples usages et usagers comme ayant chacun droit d'existence. « Cette nouvelle forme de gestion recommande de satisfaire à la fois l'ensemble des interactions d'ordre naturel, mais aussi et surtout d'intégrer les attentes, les pratiques, les différents usages dont les milieux aquatiques sont le support ». Il faut désormais composer avec les interrelations et les intrarelations des dimensions humaines, biotiques, abiotiques associées à la ressource en eau.

Cet exemple révèle l'aspect mouvant du regard porté sur la nature, des valeurs morales qui s'y rattachent et donc la complexité des rapports hommes-nature. L'eau, en France, est considérée comme ressource naturelle vitale, patrimoine commun de la nation, inégalement réparti. Reconnaître l'eau comme patrimoine commun, c'est oeuvrer pour une pérennité des actions, avoir la volonté de considérer les multiples usages et usagers comme ayant chacun droit d'existence ; bref, aller vers une nouvelle forme de gestion : la gestion intégrée. Une gestion qui doit satisfaire

³⁷ Fondements de l'écologie scientifique : penser le tout comme une composition interactive et pas comme des éléments juxtaposés.

l'ensemble des interactions d'ordre naturel, les attentes, les pratiques, les différents usages dont les milieux aquatiques sont le support. Le décideur doit alors comprendre le fonctionnement hydrobiologique comme hydrosystémique et tenir compte des demandes multiples vis-à-vis de cet hydrosystème.

Mais quand le décideur est une institution, son mandat peut induire un cloisonnement qui s'oppose à cette gestion intégrée. Ce fait peut être illustré par l'objectif du Millénaire « visant à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes qui n'ont pas accès de façon durable à des sources d'approvisionnement en eau potable à un prix raisonnable »³⁸ qui a dû attendre le programme d'action de Johannesburg pour être élargi à un objectif équivalent en matière d'assainissement : « la fourniture d'eau potable salubre et de services adéquats d'assainissement est nécessaire pour protéger la santé humaine et l'environnement »³⁹. Le premier sommet était axé sur le social et le second sur l'environnement ; différents types d'experts étaient en charge de préparer ces deux assemblées.

2. La ressource en eau, on agit

2.1. La Directive Cadre Européenne

a. la place du local et l'importance du terrain

D'emblée, le texte de la Directive précise que « l'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel ». D'une manière générale, la DCE⁴⁰ sur l'eau prévoit : l'établissement de districts hydrographiques, l'identification des thèmes clés de la gestion des eaux, la conception de programmes de mesures et le développement de plans de gestion des bassins hydrographiques, l'établissement et le maintien de réseaux de surveillance, l'identification et la protection des masses d'eau utilisées pour le captage d'eau potable, l'introduction de politiques de tarification de l'eau incitant les usagers à utiliser l'eau de manière efficace et le contrôle de toutes les émissions polluantes.

La DCE offre un nouveau référentiel d'évaluation des milieux aquatiques en introduisant à l'article 2 (définitions) une notion nouvelle, celle de masse d'eau. Ces masses d'eau sont de deux types : d'une part les masses d'eau de surface⁴¹ (lac, réservoir, rivière, fleuve, canal, partie de rivière, de fleuve ou de canal, eau de transition, portion d'eau côtière) et d'autre part les eaux souterraines⁴² (sédimentaires non alluviales, réservoirs alluviaux, réservoirs imperméables, réservoirs de socles, réservoirs volcaniques). A titre d'exemple, la Plaine du Forez est une hydroécocoréion de type dépression sédimentaire du bassin hydrogéographique Loire-Bretagne. Elle contient des masses d'eau souterraines d'alluvionnaires le long du fleuve Loire, et sédimentaires. Suite à ce classement en masses d'eau, la DCE prévoit dans l'article 4 la capacité des masses d'eau à respecter ou non les objectifs environnementaux à l'horizon 2015. Cet article se traduit par une obligation d'aboutir

³⁸ Cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale des nations Unies "L'Assemblée du millénaire", New York 5 septembre 2000, §281

³⁹ Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg Afrique du Sud, 26 août au 4 septembre 2002, §8

⁴⁰ Directive Cadre Européenne 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

http://europa.eu.int/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2000/L_327/L_32720001222fr00010072.pdf

⁴¹ On distingue des masses d'eau naturelles, des masses d'eau fortement modifiées et des masses d'eau artificielles.

⁴² *Volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou plusieurs aquifères (un aquifère étant défini comme une ou plusieurs couches souterraines de roche ou d'autres couches géologiques d'une porosité et perméabilité suffisantes pour permettre soit un courant significatif d'eau souterraine, soit le captage de quantités importantes d'eau souterraine).*

au « bon état » quantitatif, écologique et chimique des eaux de surface et souterraine, et au « bon potentiel écologique » des masses d'eau artificielles et fortement modifiées.

Des Plans de Gestion par district hydrographique devront permettre d'atteindre ce « bon état ». Ces plans de gestion vont impliquer un nombre d'acteurs considérables, où l'on distingue différents secteurs économiques et notamment le secteur industriel, agricole et celui des ménages. L'article 9 (Récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau) qui entérine l'obligation de résultats sur les objectifs environnementaux, sous peine d'amendes ou d'astreintes, impose un effort d'équité entre les acteurs précités par rapport à ce qu'ils utilisent de la ressource compte-tenu du principe pollueur payeur. Un principe qui n'est pas sans rappeler celui de la gouvernance. De plus, l'article 14 (Information et consultation du public) encourage « la participation active de toutes les parties concernées à la mise en œuvre de la présente Directive, notamment à la production, à la révision et à la mise à jour des plans de gestion de districts hydrographiques... et demande à ce que pour chaque district hydrographique les plans de gestion soient publiés et soumis aux observations du public, y compris des utilisateurs ».

Les bénéfices spécifiques escomptés de la mise en œuvre de la DCE sont : une meilleure qualité écologique des écosystèmes d'eaux douces et d'eaux côtières, une plus grande richesse biologique, une durabilité accrue de l'utilisation de l'eau, une pollution réduite des eaux, l'atténuation des conséquences des inondations et des sécheresses et des politiques de l'eau plus efficaces et plus effectives (Jones, 2001). Dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE dans le domaine de l'eau, le WWF donne des éléments pratiques pour la promotion de la gestion intégrée des bassins hydrographiques, notamment en ce qui concerne l'agriculture), le rôle des zones humides dans la gestion des bassins, et les bonnes pratiques dans la planification des bassins (Jones, 2000).

b. DCE : besoins et manques

Dans son analyse de la DCE, Wasson (2001) propose des orientations de recherches liées aux problématiques soulevées par la Directive : d'une part sur la question du « bon état » et des méthodes permettant de le diagnostiquer, et d'autre part sur la question de la restauration des milieux et des modèles prospectifs permettant de l'envisager.

Concernant les méthodes de diagnostic, il souligne l'importance de la notion de « bon état », et notamment le « bon état écologique » qui « va bien au-delà d'une simple évaluation par paramètres, et devra s'appuyer sur une compréhension des processus qui maintiennent le bon fonctionnement du milieu, dont dépendent les structures de peuplement ». En un mot, la notion de « bon état » n'est pas simple à définir. Il convient dès lors, selon cet auteur, de redéfinir les normes qui s'appliquent à l'évaluation des différents milieux, sachant que pour chacun d'eux il est désormais envisagé d'utiliser des normes différentes. Ceci passe par exemple par une approche typologique définissant des conditions de références biotiques et abiotiques des différents milieux, par l'utilisation de bioindicateurs normés, et l'établissement de normes chimiques...

Concernant les modèles prospectifs, Wasson (2001) soulève des problèmes pluridisciplinaires et multi-échelles. Dans le domaine des écosystèmes, il va par exemple s'agir d'affiner la compréhension du fonctionnement physique des cours d'eau, ou des relations physique-biologie dans les cours d'eau. Dans le domaine de la sociologie, il va par exemple s'agir de mieux définir la nature des structures sociales agissantes, de comprendre la perception sociale des changements environnementaux ou de cerner les conditions de changement de comportements. En effet, les besoins en terme de connaissances des sociosystèmes sont importants. Les diagnostics et les programmes d'actions vont être soumis à la discussion et à la négociation à partir de 2005, et personne ne sait quels seront les premiers résultats, prévus pour 2009. L'organisation de cette

négociation pose un problème en tant que tel. Actuellement, au niveau des politiques de l'eau, les débats touchent entre 2 et 3% des usagers. Il est désormais prévu d'impliquer tous les acteurs de terrains. Concernant les SDAGE, c'est la CNDP qui est en charge d'organiser les débats. Elle devra faire face à deux questions majeures : comment consulter les acteurs ? et comment susciter de l'intérêt pour la consultation ? Pour toucher l'ensemble des usagers, il est nécessaire de sortir du cocon des spécialistes pour se mettre au niveau du grand public en organisant la connaissance pour la rendre accessible, et en menant des actions pédagogiques. L'objectif consiste à donner des automatismes aux usagers et à leur faire comprendre qu'ils ne sont pas « seuls au monde ». L'élargissement de la concertation autour de la DCE nécessite donc des outils appropriés, simplement pour *parler ensemble*.

2.2. Zoom sur l'adaptation des outils français

La DCE devra être adaptée à la législation de chaque pays membre de la Communauté Européenne. Pour la France, elle sera mise en place au niveau national à travers le Projet de Loi sur l'eau⁴³, et au niveau des bassins à travers le VIII^e programme des Agences de l'Eau. Le territoire français est divisé en grands bassins hydrogéographiques. La DCE prévoit de diviser ceux-ci en sous-unités : bassins hydrographiques, sous-bassins. On distingue aussi des unités de gestion appelées district hydrographique⁴⁴ et des unités d'évaluation appelées hydroécorégions. Celles-ci sont délimitées sur la base de critères naturels comme la géologie, le relief, le climat, les conditions biologiques... L'intérêt d'un tel découpage est de dépasser les limites administratives pour travailler sur des unités cohérentes. Comme l'indique Wasson (2001), si « la DCE reprend la plupart des concepts qui sous-tendent la gestion de l'eau en France, ses objectifs sont plus ambitieux et soulèvent une nouvelle problématique pour les gestionnaires ». La politique communautaire de l'environnement dans le domaine de l'eau poursuit les objectifs généraux suivants : préservation, protection et amélioration, utilisation prudente et rationnelle, principes de précaution et d'action préventive, principe de la correction par priorité à la source des atteintes, principe pollueur-payeur. En France, les Agences de l'eau avancent principalement la notion de gestion équilibrée plutôt que celle de gestion intégrée. La gestion équilibrée se traduit par les SDAGE proposant un état de la connaissance et des lieux, un diagnostic formulé à partir de cet état des lieux, et sept objectifs vitaux que s'assigne le bassin, des préconisations générales intéressant tous les domaines de la gestion de l'eau et des préconisations locales pour atteindre les objectifs vitaux. Pour le bassin Loire-Bretagne par exemple les sept objectifs vitaux du SDAGE⁴⁵ sont les suivants : « gagner la bataille de l'alimentation en eau potable, poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux de surface, retrouver des rivières vivantes et mieux les gérer, sauvegarder et mettre en valeur les zones humides, préserver et restaurer les écosystèmes littoraux, réussir la concertation, notamment avec l'agriculture, savoir mieux vivre avec les crues ».

La gestion équilibrée se traduit aussi par les SAGE qui déclinent le SDAGE au niveau local pour une meilleure coordination et orientation des initiatives locales de gestion collective. Pour la Plaine du Forez, le SAGE Loire Forezienne⁴⁶ est en phase d'émergence. Il correspond à l'unité

⁴³ LOI n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVX0200193L>

⁴⁴ Zone terrestre et maritime, composée d'un ou plusieurs bassins hydrographiques ainsi que des eaux souterraines et eaux côtières associées, identifiée... comme principale unité aux fins de gestion des bassins hydrographiques.

⁴⁵ <http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage/>

⁴⁶ <http://www.eau-loire-bretagne.fr/b/B61.HTM#LOIREFOREZ>

hydrogéographique et hydrogéologique n°41 et les enjeux⁴⁷ identifiés *a priori* sont les suivants : « restauration de la qualité des eaux, lutte contre l'eutrophisation, protection des ressources en eau, amélioration de la gestion quantitative de la ressource, ressources pour l'irrigation, protection des milieux-écologie ; et plus spécifiquement : restauration de la qualité des eaux de la retenue de Grangent et zone humide de la Plaine du Forez ».

Ces deux démarches s'accompagnent d'outils comme les SEQ qui permettent d'évaluer la qualité des eaux. Un SEQ cours d'eau est déjà opérationnel, un SEQ plans d'eau et un SEQ eaux souterraines sont en cours d'élaboration. Cet outil présente la particularité d'évaluer la qualité de l'eau en trois volets : un volet physico-chimique, un volet physique et un volet biologique. L'ensemble de ces volets offre la possibilité « d'évaluer la qualité de l'eau, d'évaluer l'incidence de cette qualité sur les potentialités biologiques et l'aptitude aux usages potentiels de l'eau, de comparer cette potentialité et ces aptitudes avec ce qui est effectivement souhaité, et de suivre l'efficacité des politiques de restauration » (Agences de l'eau, 2000).

2.3. Un désir unanime de concertation

Quand le développement durable aborde la gouvernance, on parle dès lors de gouvernance participative qui doit gérer les interactions entre une multiplicité d'acteurs n'ayant pas la même légitimité pour établir un processus de participation, négociation et coordination. Dans les déclarations institutionnelles, face aux problématiques environnementales et notamment celle de l'eau, on retrouve des références à cette idée sous des termes comme gestion concertée, gestion collective, gestion participative, gestion intégrée, gestion durable ou gestion soutenable. Aujourd'hui dans le domaine de l'eau, l'heure est à la gestion équilibrée, gestion qu'il va s'agir de mettre en œuvre sur le terrain à l'aide de différents dispositifs institutionnels à portée juridique et législative.

Nombre d'organismes internationaux s'occupent de la gestion de l'eau. Ceux-ci sont confrontés à deux questions essentielles. D'une part, *comment travailler sur les perceptions des acteurs locaux et développer la concertation pour améliorer ou sortir de situations de conflits ?* Par exemple, l'OIEau dans le cadre d'une meilleure gestion de l'eau propose de contrecarrer l'émergence de conflits entre têtes de bassins et aval et de favoriser les relations et la solidarité amont-aval par l'étude des perceptions des acteurs locaux et la concertation (OIEau, 2001). D'autre part, *comment travailler sur les hydrosystèmes pour améliorer leur connaissance et leur protection ?* Par exemple, de nombreux projets de gestion intégrée et durable à l'échelle des bassins hydrographiques ont été présentés lors du cinquième *European Framework Programme* (European Commission, 2000). Ces projets ont développé et/ou utilisé différents modèles mathématiques, notamment pour l'aide à la décision. Les résultats ont mis en avant la nécessité d'améliorer, entre autres, les modèles décrivant les relations eaux souterraines/eaux superficielles, pour qu'ils puissent à terme expliquer la relation entre aménagement hydraulique et protection des zones humides. Par ailleurs, la Loi LOLF⁴⁸, dans une optique d'évaluation des politiques publiques prévoit de consulter les usagers et de mesurer leur degré de satisfaction concernant les lois. Cette loi est donc accompagnée d'une volonté participative où l'utilisateur a son mot à dire dans l'appropriation des politiques publiques, où l'utilisateur peut demander des comptes.

⁴⁷ Ces objectifs et le périmètres définitifs de ce SAGE seront établis de manière plus précise suite aux résultats de l'étude préalable.

⁴⁸ Loi Organique relative aux Lois de Finance du 28 juin 2001.
<http://www.senat.fr/leg/tas00-127.html>

Par l'encouragement des SAGE en France, par « la participation active de toutes les parties concernées » à la mise en œuvre de la DCE, par la recherche d'une gouvernance de l'eau prônée dans tous les sommets internationaux, on comprend que la gestion de l'eau passe obligatoirement par à un dialogue entre acteurs, qu'ils soient usagers, utilisateurs, parties prenantes, bref, entre porteurs d'enjeux liés à l'avenir de la ressource en eau. Pour résumer, on constate que l'eau est clairement définie par ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire un bien marchand, pour acquérir officiellement le statut de patrimoine qui n'est pas clairement identifié mais que l'on peut rapprocher de celui de bien commun. D'autre part, l'eau reste un objet risqué, complexe et incertain dont la connaissance est diversement partagée. A ce stade, les questions du *comment travailler sur les perceptions des acteurs locaux et développer la concertation pour améliorer ou sortir de situations de conflits ?* et du *comment travailler sur les hydrosystèmes pour améliorer leur connaissance et leur protection ?* se posent plus que jamais.

3. L'eau, entre hydrosystème et sociosystème

3.1. Une affaire collective

D'un point de vue historique, la gestion de l'eau a modelé les sociétés locales. Au XII^e siècle, sous l'ancien régime, la gestion est assurée par les communautés installées en bordure de zone humide et en particulier par leur composante religieuse⁴⁹. Ces premiers aménagements (assèchement de marais, canaux vagabonds) mobilisent un savoir-faire empirique et sont réalisés par une force de travail paroissiale dirigée par des moines. Au XVII^e, la gestion de l'eau devient « une affaire marchande : l'aménageur est d'abord détenteur de capitaux ». Les sociétés locales sont dès lors dépossédées de leur territoire. Les aménagements deviennent une affaire de gestion technique, ils prennent de l'ampleur et sont réalisés par une main d'œuvre étrangère. Qui plus est, ils proposent un modèle technique qui transforme l'espace et les limites des propriétés privées. Le tracé des canaux devient géométrique, rectiligne et crée de fait une nouvelle propriété. Au XIX^e, l'entrée en scène de l'ingénieur d'Etat vient perturber cette nouvelle organisation. La gestion de l'eau n'est plus une affaire de particulier mais une affaire d'Etat (Billaud, 1999). On assiste alors à une confrontation entre la rationalité technique de l'Etat, visant à développer le commerce, l'agriculture, la navigation, l'hygiène, et les sociétés locales organisées autour de la propriété privée. Les représentations s'affrontent, et quand les ingénieurs parlent d'inondations, les propriétaires privés parlent d'irrigation. Aujourd'hui, la gestion de l'eau est l'objet d'expertises multiples associant une diversité d'acteurs, et est marquée par un retour à une gestion locale. Celle-ci cherche désormais à tempérer les incompatibilités entre acteurs, à légitimer les décisions pour la construction d'un nouveau contrat social.

A l'occasion de la conférence de Paris sur l'eau et le développement durable en mars 1998, Stéphane Hessel disait : « si l'eau est un bien économique, c'est avant tout un bien social. C'est l'égalité d'accès à ce bien commun qui doit être construite et défendue ». La conquête de l'eau est ainsi d'abord une affaire collective. Qu'il s'agisse de la recueillir, de se l'approprier et de la partager, l'organisation a été si nécessaire et si complexe que la gestion de l'eau a été souvent l'un des fondements de la construction de la société (Gandin, 1995).

⁴⁹ Exemple concernant la grande zone humide du littoral atlantique du Marais Poitevin au Marais Charentais.

3.2. Une histoire de représentations

Etudier l'hydrosystème et s'intéresser à la préservation de l'eau impliquent d'approfondir les nouveaux rapports entre nature et société : protection du milieu et de la ressource, gestion patrimoniale, mise en place de structures multi-acteurs, réorganisation de la législation, usages multiples et souvent conflictuels liés à la ressource en eau, écarts de perceptions entre usagers de cet hydrosystème. Les rapports de l'homme avec l'élément qu'est l'eau peuvent être étudiés, dans une perspective de psychologie environnementale sous plusieurs aspects (Ratiu, 1999) : l'eau comme ressource limitée, facteur de risque, élément environnemental à évaluer, élément naturel à valoriser, élément à gérer et aussi élément de la sphère marchande. Les résultats de cette démarche font ressortir « le rôle primordial des représentations en tant qu'éléments d'articulation entre l'individu et son environnement [...] l'interdépendance entre l'homme et son environnement, en mettant l'accent sur les représentations et le rôle actif de l'individu ».

La question est de savoir comment se différencient les rapports à l'eau, et dans quelle mesure les variables environnementales, les représentations, les dimensions individuelles et socioculturelles freinent ou favorisent l'apparition et le maintien des pratiques compatibles avec le développement durable de ce bien commun. C'est en fonction de ses représentations que l'homme va agir sur son environnement. Les représentations dans leur rapport avec les pratiques sont en premier lieu des formes de connaissances. Elles informent les comportements, organisent les discours et inversement sont remaniées par les pratiques. Savoirs scientifiques et techniques sont construits sur des représentations de la réalité. Les représentations de l'eau dépendent des considérations que les hommes ont d'eux-mêmes, de leur rôle dans la perpétuation de la vie, du regard qu'ils portent sur les éléments naturels dont ils dépendent (Aspe, 1999).

La qualité d'une rivière pour le pêcheur, c'est qu'elle soit poissonneuse, pour l'écologiste, qu'elle comporte une grande diversité d'organismes vivants, pour le promeneur, qu'elle garde un caractère sauvage, pour l'agriculteur, que l'eau soit abondante pour irriguer ses cultures et abreuver son troupeau, etc... De multiples acteurs interviennent donc directement sur les milieux naturels avec des logiques diverses voire contradictoires. Ils sont tantôt *clients* de la rivière et donc intéressés à certaines qualités du milieu, tantôt *fournisseurs* par l'effet de leur pratique sur l'état du milieu (entretien, pollution, etc...). Une politique de qualité des milieux naturels doit alors pousser à l'engagement des acteurs directement concernés, un engagement qui passe par la prise de conscience des solidarités tissées par les milieux naturels et l'appropriation (la « patrimonialisation ») des conséquences globales des activités humaines. C'est à ce prix que nous pourrions accéder à une nature qui répond mieux à nos besoins fondamentaux et qui nous renvoie une image conforme à l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes et de notre civilisation (Barouch, 1989). Dans ce contexte, quelle est l'incidence du social dans la transformation du naturel ? En quoi les actions anthropiques accélèrent-elles ou favorisent-elles des processus naturels ?

3.3. Quand l'affectif s'en mêle

Les représentations sociales assurent l'organisation conceptuelle et la structuration du réel, afin que l'individu agisse efficacement. En tant que processus, elles impliquent des structures cognitives (concepts, scripts, stéréotypes, prototypes), des conceptions (croyances, savoirs, théories implicites, représentations sociales) et des schèmes ou raisonnements (inférences attributives, schémas causaux et heuristiques). Si l'on considère l'eau comme un élément environnemental à évaluer, on se rend compte que la qualité de la ressource est pensée en fonction des usages parfois contradictoires des acteurs et dépend de la perception des usagers. Les différents

indicateurs de qualité sont également perçus différemment par les différents utilisateurs, et selon les usages qu'ils envisagent. Si l'on considère l'eau comme un élément naturel valorisé ou comme un patrimoine, l'individu social doit alors évoluer dans des unités spatiales réduites et de taille humaine à forte structuration affective. Il s'agit là d'analyser les dimensions *sensibles de l'environnement*, c'est-à-dire les différents liens que l'homme a su tisser avec son hydrosystème, un rapport post-moderne à l'espace. L'individu sera sensible tantôt à la qualité esthétique (chute d'eau, étangs...), tantôt au patrimoine aquatique (valorisation patrimoniale) ou encore à l'espace de proximité de la vie quotidienne (Ratiu, 1999). La *conscience environnementale* d'un individu dépendrait de ses connaissances factuelles, mais surtout de sa reconnaissance de l'existence de problèmes environnementaux, facteurs qui résultent des valeurs personnelles et des dimensions affectives de l'acteur. Les facteurs prédictifs de comportements environnementaux d'un acteur sont alors liés au degré de contrôle perçu, à l'engagement personnel, et à l'affectif, autrement dit au degré d'attachement d'un acteur aux éléments naturels qui l'entourent. Les nouveaux rapports de l'homme à un des éléments de son environnement doivent alors être évalués selon des critères non objectifs ; le rapport homme-nature est en effet fonction des perceptions et représentations que l'individu se forge à travers son expérience, ses valeurs, et sa sensibilité ; on parle de psychologie environnementale.

3.4. L'étude des perceptions, une aide à la décision

Afin de faciliter les processus de décision, il convient alors de se pencher sur le concept de représentation sociale dans les problématiques d'aménagement et de gestion de l'eau. Car il existe réellement un changement de pensée vis-à-vis des milieux et ressources naturels. Le but étant d'ouvrir un dialogue entre la recherche en sciences humaines sur les représentations sociales des milieux aquatiques et les gestionnaires et décideurs engagés dans ce domaine (Point, 1999). Les réponses aux problématiques de l'hydrosystème sont dans la réflexion conjugquée entre sciences de la nature (hydrobiologistes) et sciences humaines (sociologues) pour éclairer les gestionnaires ou ingénieurs. Dans le domaine de la recherche, certains travaux multidisciplinaires s'intéressent aujourd'hui à la confrontation de différentes *réalités hydrauliques*. On étudie le décalage temporel des aménagements et leurs impacts sur les populations, les solutions avancées à différentes échelles, le jeu des acteurs en présence, les relations conceptuelles et paysagères des sociétés à l'hydrosystème (Bravard & Sanjuan, 2004).

Les choix en terme de gestion de l'eau sont politiques (intérêts économiques corrélatifs à une forme de développement) et s'appuient sur des représentations sociales acceptables, historiquement et culturellement marquées. Même si les recettes miracles n'existent pas pour l'instant (normes, conduites, modèle de société...), l'apport des sciences humaines est non négligeable. Comprendre comment les individus, en fonction de leur expérience, leurs valeurs, leurs buts, leurs intérêts, construisent des rapports différenciés à l'environnement et des représentations qui donnent un cadre explicatif à leur action, peut permettre au gestionnaire d'évaluer le poids de ses décisions et d'en changer la teneur en fonction des différentes contraintes. Finalement, le domaine de l'eau révèle une complexité des rapports nature/sociétés (intérêts économiques, cadres juridiques, enjeux politiques, relations psychanalytiques, différences culturelles, besoins physiologiques...). Les décideurs (gestionnaires ou élus) ont alors à faire face à une démultiplication des savoirs, une responsabilité accrue dans les choix opérés, et une demande de participation des citoyens. Tout en acceptant dans leur rationalité le doute, l'aléa, l'incertitude et la relativisation de leurs actions (Aspe, 1999).

Partie 2 : Quatre hypothèses pour un modèle...

Gilbert White, professeur à l'université du Colorado, dans une conférence devant l'Académie américaine des sciences en 1999 a soutenu que : « les institutions ne reconnaissent pas pleinement l'interdépendance entre la santé des écosystèmes et les systèmes sociaux en vue d'atteindre une qualité de vie durable à travers la gestion de l'eau ».

« L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel » déclare la DCE. Dans ce cadre, on recherche à la fois le bon état écologique et la concertation élargie... deux objectifs qui font débat. Ressource limitée pour les uns, facteur de risque pour les autres, la ressource en eau sur un territoire est objet environnemental et représentation sociale. Le rapport à l'eau est en effet fonction des perceptions et représentations que l'individu se forge à-travers son expérience, ses valeurs et sa sensibilité ; on parle de psychologie environnementale. Au cours de notre travail, nous chercherons à cerner les positions des acteurs territoriaux vis-à-vis de la DCE et des grands programmes, mais surtout vis-à-vis de la ressource en eau elle-même. Est-elle envisagée comme un objet, un souvenir, un besoin, un risque, un loisir ? Quels liens peut-on tisser entre relations sociales et relations à l'eau ? Les réponses aux problématiques de l'hydrosystème résident dans une recherche commune entre sciences de la nature et sciences humaines, pour s'engager dans une gestion de l'eau tant sociale qu'environnementale. Dans cette optique, nous nous proposons d'analyser les liens entre hydrosystème et sociosystème par l'étude des jeux d'acteurs sur un territoire.

III – Problématique, hypothèses et proposition méthodologique

*Fait irruption dans notre culture,
qui n'en avait jamais formé d'idée que locale et vague, la nature*

Michel Serres

Quelles sont les disciplines qui s'intéressent aux rapports homme-nature ? Aucune en particulier, plusieurs à petites doses. Anthropologie, économie, géographie, économie et sociologie en sont quelques exemples, et fondent certains préceptes qui nous guideront tout au long de notre réflexion, transdisciplinaire donc. Nous posons quatre hypothèses qui nous aideront à répondre aux questions de départ suivantes : sur le plan théorique, comment s'articulent rapports social et patrimonial sur un hydrosystème, à l'échelle d'un territoire ? D'un point de vue pratique cette fois, comment fournir une aide à la négociation environnementale dans un contexte territorial et multi-acteurs ? Une proposition : l'Acteur en 4 Dimensions, un modèle conceptuel d'analyse qui propose une nouvelle vision d'un jeu d'acteurs, basée sur les relations humaines (rapport social) et les relations homme-nature (rapport patrimonial).

1. Ces sciences humaines qui touchent à la nature

1.1. Anthropologie, ethnologie : les prémices des rapports homme-nature

Anthropologie : « ensemble des sciences qui étudient l'homme en société » (Robert). En anthropologie, l'intérêt pour les relations que les sociétés entretiennent avec les éléments naturels de leur environnement s'est manifesté de plusieurs façons à travers 1) l'étude de la « culture matérielle », 2) l'analyse des modes de connaissance des objets et phénomènes naturels en liaison avec leur utilisation aussi bien technique que symbolique. Dans les années'50, deux figures dominent l'étude de la culture matérielle, Leroi-Gourhan et Haudricourt. Avant de s'occuper de leurs dieux, il était d'abord nécessaire de savoir ce que les gens mangent, où ils habitent, comment ils se vêtent ; et pour cela, il fallait s'intéresser à la façon dont ils prélèvent leurs moyens de subsistance sur le milieu environnant. En optant très tôt pour la préhistoire, Leroi-Gourhan s'excluait automatiquement d'une démarche interdisciplinaire portant sur les sociétés actuelles, mais il fut à l'origine du développement en France des études sur les rapports que les sociétés préhistoriques entretenaient avec leur environnement. L'influence d'Haudricourt, quoique limitée, joua néanmoins un rôle décisif dans la promotion de l'interdisciplinarité en ethnologie en suscitant des doubles formations, sciences de l'homme et sciences de la vie. Lévi-Strauss représente la troisième personnalité qui joua un rôle dans le développement de l'interdisciplinarité. C'est pour comprendre les positions des plantes et des animaux figurant dans les mythes que Lévi-Strauss porta tant d'attention à leurs caractéristiques biologiques, écologiques et comportementales. L'enseignement de Lévi-Strauss appelle à la nécessité de connaître le milieu dans lequel vit une société pour comprendre le langage mythique par lequel elle exprime sa conception du fonctionnement du monde.

Claude Lévi-Strauss est le premier à appliquer à l'anthropologie la méthode structuraliste, issue des linguistes et notamment de Saussure. Une structure consiste en éléments tels que la modification de l'un entraîne celle de tous les autres. Ce seraient les rapports entre les éléments et non les éléments eux-mêmes qui définissent la structure (Lévi-Strauss, 1963). Ainsi les pratiques des hommes relèvent de schèmes qui les rendent intelligibles. C'est en étudiant la praxis mais aussi les mythes, l'imaginaire que l'on trouve la structure. La structure est alors un système de

schèmes conceptuels présents à la fois dans le monde matériel et dans l'idéologie des groupes sociaux territorialisés (Diméo, 1990).

Pierre Bourdieu adhère aussi à ce courant du structuralisme en proposant de dépasser l'opposition entre sujet et objet. Il présente l'homme comme ayant à la fois un sens pour lui-même en tant qu'individu et une signification sociale. Il introduit le concept d'*habitus* qui est le système de dispositions de chaque individu à percevoir, à sentir, à penser, à agir (Bourdieu, 1980). Pour lui, les productions humaines se font par un double processus qui met en scène l'individu et l'agent social et qui serait l'intériorisation de l'extériorité et l'extériorisation de l'intériorité.

Il est possible de relier le structuralisme au *matérialisme dialectique*, un courant philosophique de la praxis et de l'action humaine. Sa méthode implique la prise en compte et l'analyse des conditions de vie, des rapports à l'environnement et des événements quotidiens. C'est à travers la praxis que le chercheur appréhende les idées et les représentations de l'homme. Entre praxis et pratique sociale s'intercale toujours un médiateur qui est le schème conceptuel que décrivait Lévi-Strauss en 1963. Pour celui-ci, le fonctionnement des structures passe par une connaissance des rapports dialectiques entre le monde matériel et le monde idéal. On cherche à comprendre de quelle façon s'établissent les relations entre sujet et objet : l'objet influençant le sujet par accommodation et le sujet façonnant l'objet par assimilation (Diméo, 1990). Ces courants de pensée représentent un appui théorique dans l'analyse des rapports socio-spatiaux ou socio-territoriaux.

Ethnologie : « étude théorique des groupes humains » (Robert). Parallèlement, apparaît l'ethnoscience, un terme utilisé pour la première fois par Murdock en 1950 pour traiter des idées au sujet de la nature et de l'homme. Aux Etats-Unis, Conklin en 1954 définit l'ethnoscience comme le fait de « partir des catégories sémantiques indigènes pour étudier la connaissance qu'une société a de son environnement ». Mais après que l'on eut renoncé à reconstituer les cultures à partir de la somme des classifications populaires, le terme ethnoscience ne fut plus utilisé que pour désigner l'étude des modes de connaissances populaires de la nature. L'objectif général de l'ouverture de l'anthropologie et de l'ethnologie est de mettre en évidence la façon dont les membres des sociétés étudiées se représentent le fonctionnement de la nature, leur façon de classer les plantes et les animaux et de comprendre les logiques qui sous-tendent leur mode d'exploitation du milieu.

Mais ni l'anthropologie ni l'ethnologie ne s'ouvrent totalement aux programmes de recherche pluridisciplinaire. D'abord parce que l'anthropologie semble aspirer à pouvoir traiter les rapports homme-nature à l'intérieur de son propre domaine. Il est vrai que les enseignements de Leroi-Gourhan, d'Haudricourt et de Lévi-Strauss n'invitaient pas les chercheurs à amorcer de réels partenariats avec des collègues de domaines différents, mais les poussaient plutôt à assumer eux-mêmes une démarche interdisciplinaire. Mauss avait lui aussi débroussaillé les différentes directions dans lesquelles devait s'engager la recherche, mais en affirmant que son objet demeurerait la société dans sa globalité. L'ensemble de ces personnalités ont affûté les outils et esquissé, en guise d'hypothèses de travail, des lois permettant de mener à bien cette recherche, mais ils n'ont pas abordé les sociétés de façon holistique, laissant ce soin à leurs héritiers (Friedberg, 1992).

1.2. L'économie et la nature

Economie : « bonne administration des richesses matérielles » (Robert). Robbins, en 1947, définit l'économie comme « la science qui étudie le comportement humain en tant que relations entre des fins et des moyens rares à usages alternatifs ». Malinvaud, en 1975, ajoute que l'économie est « la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins

des hommes vivant en société »⁵⁰. Ciblant deux objets d'étude, que sont la logique de décision sociale et le système de production et d'allocation de richesses, l'économie a pour objectif de rendre compte de l'univers de la production et de l'échange de biens et de services individualisés à partir d'une théorie du choix rationnel (Godard, 1992).

Trois concepts-phares servent de base à l'économie : les agents, les biens et l'utilité ; la préoccupation centrale étant la recherche de l'efficacité de l'allocation des biens pour atteindre le niveau le plus élevé possible de bien-être collectif ou de richesse⁵¹. Encore aujourd'hui, on distingue plusieurs paradigmes au sein de la discipline : néo-classicisme, keynésianisme, institutionnalisme ou marxisme. Mais chacun reconnaît que la théorie neo-classique s'est renforcée comme le modèle dominant. Cependant, depuis les années'70, l'étude d'objets particuliers a donné naissance à la formation de spécialités, telles l'économie rurale ou l'économie de l'environnement. L'économie de l'environnement s'appuie sur des concepts tels que :

- *ressource naturelle* ou *actif naturel*, désignant des bien non reproductibles (Gordon, 1954)
- *bien collectif* ou *bien public*, des biens pour lesquels des actions de consommation successives sont tantôt possibles, tantôt impossibles (Samuelson, 1954)
- *effet externe* lorsque l'action d'un agent affecte la fonction d'utilité d'un autre en dehors d'un échange volontaire entre eux (Pigou, 1920)

A partir de ces concepts, sont nés divers résultats : des modèles visant à mieux prendre en compte les conditions imparfaites d'accès à l'information, la notion de valeur d'option liée à la méthode d'évaluation contingente, des méthodes pour évaluer les actifs naturels, des discussions sur l'attitude face au risque, à l'économie de l'information, etc... Critiquées tantôt par certains économistes traditionnels (Poupardin *et al.*, 1971), tantôt par des scientifiques s'intéressant à l'économie (Georgescu-Roegen, 1971 ou Passet, 1979), les bases théoriques de cette nouvelle économie ne sont pas acceptées par tous et peinent à s'affirmer dans le milieu de la recherche (Godard, 1992).

En marge de l'économie académique, certaines études abordent les milieux et les ressources en tant qu'éléments constitutifs de la reproduction économique des groupes sociaux considérés (Jollivet, 1978). C'est le cas de l'économie forestière (Larrère *et al.*, 1986) qui s'est transformée en une spécialité pluridisciplinaire combinant des approches technique, sociologique, ethnologique, historique et économique. Sur un autre registre, l'analyse des échecs des stratégies de développement ont lancé et alimenté la réflexion sur les rapports entre l'environnement et le développement (Milton & Farvar, 1972 ; Sachs, 1980). Petit à petit, l'économie s'intéresse alors à des actifs multi-fonctionnels impliquant des aspects non-marchands dans des temporalités de très long terme. L'un des aboutissements serait dans une économie pluridisciplinaire à dominante sociologique et anthropologique, pour une tentative de réorganiser l'analyse autour du concept d' « écosociosystème » proposé par Ribeill en 1978. Peut-on aller dans ce sens sans toucher au noyau théorique profond de l'économie ? Cette question se pose toujours de manière controversée.

1.3. Une touche de psychologie

La psychologie de l'environnement met en avant les interactions entre l'homme et son environnement, entre l'individu et l'aménagement d'espaces. Peu développée en France, elle connaît un essor important au niveau international⁵². La psychologie de l'environnement s'appuie

⁵⁰ La nature intervient ici par les contraintes qu'elle impose à la liberté de comportement des agents.

⁵¹ L'optimum de Pareto désigne une allocation des biens telle qu'il ne soit pas possible de la modifier sans porter atteinte au bien-être d'un agent.

⁵² Notamment au travers de deux réseaux : International association for people-environment study (IAPS) et Red de psicologia ambiental latinoamerica (Repala).

sur des modèles appelés *transactionnistes*, lesquels relient systématiquement acteurs et contexte. L'individu est alors proposé comme un système intégré à l'environnement. Les psychologues analysent par exemple les processus permettant d'élaborer des représentations cognitives de l'espace, se penchent sur les représentations de la ville, de l'habitat, des atouts et des défauts des territoires, et en dressent ensuite des cartes mentales de l'espace qui renseignent sur la lisibilité des lieux et la pertinence de leur configuration (Vaillancourt, 2005). La psychologie sociale est également mobilisée dans la réalisation de sondages sur l'acceptabilité environnementale.

Des psychologues américains, comme Harold Prohansky, ont notamment étudié le phénomène du *crowding*, soit le sentiment d'entassement dans des espaces limités. En France, Abraham Moles a eu une grande influence avec sa *Psychologie de l'espace*⁵³. Selon Moles (1995), la compréhension des relations que l'homme entretient avec l'espace qui l'entoure est régie par la loi proxémique issue de la psychologie de l'espace : « tout ce qui est proche (ici et maintenant) est pour moi plus important que ce qui est lointain (ailleurs, autrefois et plus tard) ». Il existe ainsi trois types de relations fondamentales en occident :

- *l'absence de relation* : les archétypes pour les terriens occidentaux pourraient être le désert, l'océan, la forêt tropicale ;
- *l'identité d'un lieu* : lieu clos difficilement accessible aux autres, lieu où se concentre la majorité des activités et biens de l'individu, lieu bénéficiant d'une dénomination précise et reconnue par tous ;
- *l'appropriation du lieu* : lieu qui dispose non seulement d'une identité mais qui en plus est le mien pour de nombreuses raisons qui dépassent la notion de propriété juridique [...] cette appropriation peut se faire selon deux comportements : *l'enracinement* quand un individu s'installe en un lieu qui devient le barycentre de sa vie, autour duquel il développe des lieux secondaires (travail, loisir), avec entre les deux les espaces traversés ayant moins de valeurs ; et *l'errance* qui se caractérise par des fréquences de passage à travers un territoire donné et qui peut développer chez celui qui la pratique un degré de connaissance de ce territoire aussi précise que chez les enracinés, sans pour autant qu'il y attache de la valeur.

Dès lors, certains lieux du territoire, certaines entités peuvent faire l'objet de sentiments d'attachement ou d'appartenance. A l'inverse, d'autres lieux pourraient être l'objet de sentiments d'éloignement, de détachement.

Pour étudier les représentations des individus, les psychologues se basent sur ce que Simon appelle la *rationalité procédurale*, qu'il différencie de la *rationalité substantive*. Un comportement est rationnel de manière procédurale quand il est le résultat d'une réflexion appropriée ; un comportement est substantivement rationnel quand il est en mesure d'atteindre des buts donnés (Simon, 1982). A l'origine et par définition, la rationalité ne dépend de l'acteur que d'un seul point de vue : ses buts (Gould & Kolb, 1964). Si l'économie est surtout axée sur la rationalité substantive (les résultats), la psychologie s'intéresse particulièrement à la rationalité procédurale (le processus) et cherche à décrypter les *processus cognitifs*, les *processus intellectifs* selon l'expression de James⁵⁴. Historiquement, trois directions principales ont guidé la recherche psychologique sur les processus cognitifs : l'apprentissage, la résolution de problèmes et l'élaboration de concepts.

Pour la plupart des problèmes que l'homme rencontre dans le monde réel, aucune procédure ne lui permet de découvrir la solution optimale même si la notion d'*optimum* est bien définie, les capacités de l'homme pour traiter l'information étant relativement modestes face à l'énorme

⁵³ Avec Elizabeth Rohmer (1972).

⁵⁴ James W. (1890) Principles of psychology.

complexité du monde. Et l'homme se retrouve très vite en dehors de l'espace de rationalité substantive *computable*. S'intéresser à la rationalité procédurale des individus face à un contexte de risque et d'incertitude, c'est trouver des procédures efficaces pour proposer de véritables solutions aux problèmes concrets de prise de décision. Ainsi en est-il de l'heuristique du joueur d'échecs pour une recherche sélective et pour ses connaissances encyclopédiques des schémas significatifs, qui sont à la base de sa rationalité procédurale quand il choisit de déplacer une pièce. L'esprit humain peut acquérir une grande variété de compétences, de modèles de comportements, de répertoires pour résoudre les problèmes et les habitudes de perception (Edwards, 1968). Mais tous ces éléments dépendent de ce que l'individu a appris, des expériences qu'il a faites. Une rationalité substantive ne peut s'appréhender que dans des situations très simples ; dans toutes les autres situations, l'esprit humain utilise les informations imparfaites qu'il possède, simplifie et se représente la situation comme il peut. C'est alors la rationalité procédurale qui guide *intuitivement* les comportements des individus dans des situations complexes, risquées, incertaines (Simon, 1982). Les nouvelles interrogations, notamment environnementales, concentrent l'attention sur de nouveaux phénomènes empiriques, et leur explication réclame en retour une compréhension des processus à la base de la rationalité humaine.

La psychologie de l'environnement s'intéresse aux relations entre les individus et leur environnement en se basant le plus souvent sur l'étude des rationalités procédurales. Ce champ disciplinaire, et notamment la *psychologie de l'espace*, offre une base riche et pertinente pour l'étude des rapports homme-nature.

1.4. La géographie s'environnementalise

a. s'ouvrir aux liens entre espaces et peuples

A l'origine, la géographie est descriptive, empirique et encyclopédique pour faire connaître la terre et ses régions. Puis elle devient science humaine au XIX^e, notamment grâce à deux auteurs. Rittel d'abord en 1836 présente une réflexion *déterministe* de la discipline qui insiste sur l'influence du milieu physique dans l'histoire des peuples. Ratzel ensuite en 1897, à l'origine du courant *environnementaliste* de la géographie, tente de préciser les lois physiques qui déterminent les distributions de l'espèce humaine. Puis, au début des années 1900, des chercheurs comme Vidal de la Blache développent la thèse du *possibilisme*, laquelle statue qu'il n'y a pas de nécessité déterminante dans le milieu géographique, mais partout des possibilités que l'homme, maître de son choix, va ou non utiliser.

La géographie s'est ainsi consacrée assez tôt à l'étude de l'homme et de son environnement. A la fin du XIX^e siècle, Elisée Reclus définissait l'environnement comme un milieu biophysique aménagé. La géographie accepte le lien entre discours sur la nature et discours social et rejette la fausse opposition géographie humaine- géographie physique, sciences dures – sciences molles. La géographie veut aborder les questions d'environnement dans un contexte humain à travers une analyse claire de grands concepts explicatifs qui lient approches physiques et humaines (George, 1970). Aujourd'hui, la géographie de l'environnement se préoccupe particulièrement d'aménagement des territoires, qu'il s'agisse d'un quartier, d'une ville, d'un continent. Déforestation ou changements climatiques, épuisement des ressources halieutiques ou ferroutage, la géographie de l'environnement s'intéresse à une diversité de thèmes, toutes échelles confondues.

Pour appréhender les relations homme-nature, on s'appuie sur la géographie comportementale qui privilégie l'étude des représentations et de l'imagination pour expliquer l'influence des processus cognitifs sur la connaissance et les pratiques spatiales (Bailly, 1992). La géographie

comportementale est en partie basée sur la théorie des *représentations*, née au sein de la psychologie sociale, sur l'imbrication entre le *cognitif* et le social et sur les prémisses de la *phénoménologie*⁵⁵. Le terme environnement est né au XVI^e siècle et signifiait à l'origine « ce qui environne », ce qui entoure à plus ou moins grande échelle. Son sens, dérivé du terme d'environ, exprime une approximation que la vision contemporaine ne nie pas. La géographie choisit de recourir à des termes plus précis, comme le risque, le paysage ou l'espace rural.

b. appréhender le risque

Le risque, qui se conçoit par rapport à un groupe social qu'affecte un danger, constitue un volet important de la géographie de l'environnement. Pour le géographe, la peur possède ses territoires de prédilection (Yi Fu Tuan, 1974), des lieux haïs, des trajets dangereux, des montagnes maléfiques. Cet objet intégrateur qu'est le risque requiert qu'on envisage à la fois les éléments naturels et les conséquences sur le terrain de la vie en société. Le géographe dresse des typologies des grands risques, des vulnérabilités potentielles afin d'élaborer des programmes de mesure préventive adaptés à la fréquence et la gravité des phénomènes. Le *principe de précaution* devient un élément fondamental dans la réflexion sur la protection environnementale : prévoir des risques qui n'existent pas encore, mais qui peuvent apparaître, estimer la gravité des risques en l'absence de certitude scientifique. Penser à des risques inexistants au temps *t*, faire des expérimentations sur la base de catastrophes imaginaires ou à venir, prévoir des plans de risques, voici des éléments de la prise de conscience sociale des risques auxquels la géographie entend contribuer.

Une véritable discipline des interactions individu-environnement s'est ainsi progressivement élaborée en géographie pour un meilleur contrôle des risques. Pour permettre l'évaluation des avantages et des inconvénients générés par un projet d'aménagement ayant un caractère spatial, le géographe s'intéresse à la maîtrise des techniques *d'aide à la décision*. La solution idéale serait de rendre la société invulnérable (Theys & Fabiani, 1987) mais l'évolution des sociétés, tout en nous protégeant de certains risques, en génère de nouveaux qui accroissent parfois sa vulnérabilité. La géographie du risque l'étudie de façon globale à la fois dans sa représentation et dans sa gestion territoriale.

c. s'interroger sur le paysage et l'espace rural

Le paysage et la société rurale représentent également un des plus anciens objets géographiques. Sauer propose, dès 1925, « la compréhension de l'organisation systématique du paysage et de ses causes » comme champ d'étude à la discipline, une voie qui vise à saisir l'utilisation de l'espace par l'homme (Sauer, 1925). Les géographes régionalistes s'intéressent aux paysages ruraux au début du XX^e, afin d'évaluer l'influence du passé et du milieu physique sur les aménagements humains. A partir des années'50, est élaborée une *géographie des modèles agricoles*, suivie dans les années'70 d'une *géographie des enjeux spatiaux*, qui conçoit le paysage rural comme le résultat de luttes sociales, politiques et économiques. Cet ensemble de travaux est complété par la *géographie de la perception* qui cherche à dégager à travers les motivations des individus, la logique du discours et des pratiques.

La problématique classique, dans la tradition de Vidal de la Blache, insiste sur le lien nécessaire entre la physionomie d'un territoire et les paysages ruraux. La *géographie rurale* explique à partir de l'étude des facteurs physiques les pratiques agricoles et techniques (Meynier, 1958). On y explique le *système de cultures*, les *types de structures agraires*, le concept de *civilisation agraire*,

⁵⁵ L'essence des phénomènes n'est pas dans leur apparence mais dans le monde subjectif de l'individu.

qui montre que la production agricole se règle non seulement d'après les contraintes physiques, mais aussi d'après des héritages historiques. En 1947, Gottmann place au premier rang la *dynamique des collectivités* comme facteur explicatif des paysages, une idée reprise par Le Lannou en 1949⁵⁶, qu'il complète par l'introduction de variables psychologiques. Le paysage devient l'expression de la conjoncture des civilisations, le reflet des sociétés ; la région est avant tout une notion politique, qui reflète les stratégies des groupes dominants. La géographie se rapproche alors de l'écologie, dans sa recherche des influences réciproques de l'homme et de la nature. Chaque conquête des sociétés sur les milieux entraînent des risques que seule une bonne connaissance des interrelations entre les composantes du milieu peut faire éviter. La géographie devient active et s'intéresse alors aux équilibres homme-milieu avec ses facteurs endogènes⁵⁷ et exogènes⁵⁸ (Bailly & Béguin, 1998).

Le tableau suivant fait le point sur les principales approches de la géographie en matière de paysages et de sociétés rurales (Tableau 3). Dans ce travail, nous chercherons, sur la base de méthodes inductives et déductives, à comprendre *l'espace vécu* d'un territoire, en analysant le système de représentations sociales et l'idée d'attachement territorial, en lien avec les sciences humaines et la psychologie de l'environnement. Ainsi nous rapprochons-nous de la problématique humaniste et comportementale de la géographie (en grisé sur le tableau).

date	Objectif	Problématique	Démarche	Type de recherches	Type de résultats	Convergences
XIX ^e	Connaissance du monde	Morphologie	Inductive	Description des sociétés et des cheminements	Cartes et description des zones naturelles	Avec la topographie
1900	Recherche des causalités homme-milieu	Morpho-fonctionnelle	Inductive	Déterminisme, Possibilisme, Environnementalisme	Géographie des unités régionales, Atlas régionaux	Avec les sciences naturelles
1950	Rentabilité économique	Néopositiviste	Déductive	Théories et modèles à fondements économiques	Communautés dans les localisations agricoles, cohésion entre les systèmes	Avec les sciences économiques
1970	Enjeux sociaux et spatiaux	Radicale	Dialectique	Idéologies, stratégies et sociétés	Rôle des relations dissymétriques et les rapports centre-périphérie	Avec les sciences sociales
1980	Espace vécu	Humaniste et comportementale	Inductive et déductive	Microgéographie des sociétés et de leurs pratiques	Systèmes de représentations et attachement territorial	Avec la psychologie et les sciences humaines

Tableau 3 : Principales approches de la géographie rurale et des paysages

Rappelons le paradoxe de Rousseau sur « la détérioration du milieu de vie par avancement de la civilisation matérielle⁵⁹ ». Dans les années'70, la géographie se rapproche du concept d'*écodéveloppement*, en étudiant les interactions entre les diverses sociétés humaines, leur environnement et les déséquilibres qui en résultent. La notion de *justice environnementale*, émergente dans les années'70 et institutionnalisée dans les années'90 permet aussi de conceptualiser la lutte contre les inégalités qui ont tenu des groupes ethniques à l'écart du développement. On cherche à comprendre l'utilisation de *supports écologiques indirects*⁶⁰, et la géographie change d'échelle.

Cette nouvelle géographie humaine nous invite à approfondir les rapports entre les groupes, en particulier leurs stratégies dans l'espace, historiquement déterminées, associées à des modes de

⁵⁶ *Géographie humaine*, 1949

⁵⁷ Jeu des phénomènes naturels, pratiques humaines.

⁵⁸ Cadres imposés de l'extérieur.

⁵⁹ Discours sur les sciences et les arts, 1750.

⁶⁰ Recherche dans d'autres aires de biens que l'on ne peut obtenir sur son territoire.

production et à des formations sociales. L'espace rural est ainsi le témoin des déséquilibres de l'ordre socio-spatial et des rapports entre espace et pouvoir par suite des stratégies des groupes aux objectifs opposés. A l'interface entre enracinement local et changement global, le monde rural devient un espace majeur confronté au libéralisme économique, aux nouveaux modes de production, aux rapports sociaux modernes et parfois à l'exploitation abusive, ce qui a favorisé la diffusion, l'appropriation du concept de *développement durable* (Bailly & Béguin, 1998). La géographie rurale traditionnelle n'est plus, elle a été supplantée par une nouvelle géographie qui parle des territoires ruraux en les situant dans une perspective globale, en exprimant les rapports de pouvoir, l'attitude des hommes face aux enjeux territoriaux, les nouveaux écosystèmes des campagnes, la notion d'espace vécu.

1.5. Quand la sociologie s'intéresse à l'environnement

Notons d'abord comme un fait lexical significatif que l'expression science sociale apparaît pour la première fois dans un texte adressé à Condorcet en 1791 par son jeune ami Dominique-Joseph Garat, alors que les physiocrates se contentaient à l'époque de parler d'un art social (Taguieff, 2004). Sociologie, mot créé par Auguste Comte, signifie l'étude des faits sociaux humains (Robert). On peut définir la sociologie de l'environnement comme la partie de la sociologie qui s'intéresse aux problèmes touchant les rapports de l'homme à la société d'une part et à l'environnement physique d'autre part. Il y va de la relation dialectique et problématique entre nature et culture. La sociologie environnementale est née de la rencontre entre l'écologie urbaine, l'écologie humaine et l'écologie sociale, d'une part, et la sociologie rurale, la sociologie des ressources naturelles et la recherche sur les mouvements sociaux d'autre part (Vaillancourt, 2003). Le champ d'étude de la sociologie de l'environnement s'articule autour de trois grands axes : 1) les causes sociales des problèmes d'environnement, 2) les réactions sociales à ces problèmes et 3) le développement de stratégies sociales et politiques pour les aborder et les résoudre.

Cela peut paraître évident aujourd'hui, mais jusque dans les années'70, il existait peu de concepts, paradigmes ou théories ayant pour centre la relation entre l'homme et son environnement, même quand cette relation avait été tant soit peu formalisée comme constituant une problématique. A l'origine, donc, la nature et l'environnement étaient plutôt méconnus en tant qu'objet d'étude. La raison couramment invoquée pour expliquer l'absence du volet physique dans la sociologie classique est que cette discipline voulait s'émanciper de la *domination* des sciences naturelles ; en a découlé une exagération du social et une mise à l'écart de tout déterminisme physique, biologique ou géographique. Les écrits des pères fondateurs des sciences sociales (Durkheim, Weber ou Marx) ont ainsi en tout état de cause contribué à ce que le milieu physique soit négligé par la sociologie moderne (Leroy, 2001).

Néanmoins, la sociologie de l'environnement, ou l'étude des relations entre les milieux naturels et la société humaine, semble avoir évolué en trois étapes principales depuis les années'20. 1) Les notions d'*écologie urbaine* et *humaine* émergent autour de 1920 avec des auteurs comme Park ou McKenzie, suivies de l'*écologie sociale* de Mukerjee et Alihan et de l'écologie humaine néoorthodoxe d'Hawley et Quinn dans les années'30, sans pour autant parvenir à faire école en sociologie (Vaillancourt, 2003). 2) Au tournant des années'70, suite à l'apparition d'une certaine conscience environnementale, apparaît la *sociologie environnementale*. A titre d'exemples, on cherche à expliquer les origines de la *question de l'environnement*, en invoquant la surpopulation (Ehrlich, 1969), la technologie (Commoner, 1971) ou le capitalisme (Gorz, 1977, Touraine, 1978). Bateson parle de l'*écologie de l'esprit*, une approche holistique et interdisciplinaire des rapports entre l'homme et la nature qui vise une mise en commun d'un ensemble de connaissances (Bateson,

1973). Dans d'autres cas, on assiste à des tentatives de *verdissement* des écrits des pères fondateurs, mais globalement, l'homme est considéré comme libre de toute influence vis-à-vis de son environnement physique, un paradigme évoqué par Catton et Dunlap en 1978, très influents dans les sciences sociales. Jusqu'au milieu des années'80, la sociologie de l'environnement est marquée par la grande diversité d'angles d'approche et de thèmes empiriques. 3) Puis la sociologie de l'environnement commence à s'organiser sur le plan international au début des années'90. Mettant l'accent sur les aspects globaux, tant sur les plans économiques qu'écosystémiques, cette *sociologie de l'écosphère* peut être qualifiée « écosociologie » (Vaillancourt, 1982). Quelques courants voient le jour qui laissent la place à l'environnement physique dans les rapports humains. On revient à la notion d'*Ecologie sociale* ou *human ecology*, qui considère l'individu comme l'élément d'un système socio-écologique et les conditions physiques comme génératrices de possibilités et de contraintes. On parle également de la *sociologie de l'espace*, un courant qui se penche sur le processus de construction sociale de l'espace dans une perspective tantôt historico-culturelle, tantôt néomarxiste. La géographie politique analyse les conflits environnementaux comme des incompatibilités entre espace physique, espace social et espace comme objet politique. Ces recherches innovantes et pertinentes sont malgré tout restées le plus souvent dans l'ombre et n'ont pas donné lieu à l'élaboration d'un véritable paradigme pour la sociologie de l'environnement (Leroy, 2001).

Ainsi la relation entre l'homme et son environnement n'est apparue comme une évidence aux sociologues qu'à la fin des années'80. Deux courants dominants sont ensuite à noter dans le débat de la sociologie de l'environnement : la thèse de la *société du risque* d'une part, et celle de la *modernisation écologique* d'autre part (Spaargaren et al., 2000). *La société du risque*, étudiée par Beck dès 1986, se penche sur les réactions, perceptions et précautions face aux risques et fait prendre conscience aux sociologues que le remède aux problèmes environnementaux ne passe pas par un anti-modernisme mais par une nouvelle forme de modernité, dite aussi réflexive, c'est-à-dire tournée sur soi. *La modernisation écologique*, initiée notamment par Huber en 1982, expose la problématique de l'environnement comme le résultat d'un choc entre le rationnel de l'économie et celui de l'écologie. Parallèlement à l'évolution des théories, on doit s'interroger sur l'émergence de la société urbaine qui s'imagine être libérée des contingences matérielles et des contraintes naturelles.

Aujourd'hui finalement, la sociologie se rapproche de la politique de l'environnement et la recherche porte de plus en plus sur les initiatives locales en rapport avec l'environnement. On s'intéresse aux changements dans les rapports de force entre l'Etat, le marché et la société civile, et aux nouveaux dispositifs institutionnels qui en découlent⁶¹. Le sociologue de l'environnement est devenu un homme de terrain, qui prend part à des projets environnementaux, et qui les étudient ...de l'intérieur cette fois. Les sociologues de l'environnement commencent à collaborer avec des politicologues, des géographes, des historiens, des économistes et des chercheurs en sciences naturelles. Mais tout ça prend du temps et même si les dés sont lancés, la sociologie de l'environnement n'accorderait encore qu'une attention assez limitée aux problèmes de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité (Leroy, 2001). Selon Durkheim, il existe deux grands objets possibles de la pensée humaine, à savoir les humains et la nature. Les « écosociologues » ont choisi de centrer leur attention sur ces deux grands thèmes et sur leur interaction, car la société (y compris l'économie et la culture) n'existe pas hors de la nature (Vaillancourt, 2003).

⁶¹ Selon Roqueplo, les sociologues étudiant le thème du débat public en matière d'environnement s'intéressent plus au fait social qu'aux connaissances. Ils renforcent la défiance envers l'expert en dénonçant la connaissance instrumentalisée par le pouvoir, plutôt que d'identifier les jugements de valeurs propres à l'expert sous couvert de ses compétences scientifiques (Roqueplo, 1991).

2. Bases conceptuelles de la problématique

2.1. Un acteur trop social ?

A l'heure actuelle, l'environnement dans les sciences sociales met en jeu des *épistémologies contrastées*, où les faits sociaux constituent encore le plus souvent l'objet d'étude classique. Les problèmes d'environnement sont devenus un thème d'analyse sociologique, dans la mesure où ils sont des manifestations socialement construites des rapports entre groupes ou agents sociaux et leur environnement physique ou biologique, et où ces manifestations donnent lieu à la constitution d'institutions sociales visant à intervenir sur ces problèmes. La tradition anthropologique se focalise alors sur la diversité des formes culturelles de construction et d'appropriation de la nature formant le « tissu sans couture nature-culture », comme le dit Bruno Latour. Qui plus est, les problèmes environnementaux sont souvent abordés comme objets de débat social et de réorganisation des relations sociales. Ceux-ci peuvent être appréhendés par les approches psychosociologique et ethnographique. L'objectif affiché consiste à « définir, mesurer les valeurs et attitudes des différents agents sociaux face à l'environnement et leurs aptitudes à s'engager ou non dans des modifications de pratiques pour protéger ou améliorer celui-ci » (Deverre, 1998).

Pour tenter de comprendre les relations société – nature, les sociologues ont dû pour un moment laisser de côté leurs théories et palper la réalité de terrain. Autour des questions de développement local ou de développement durable, ils découvrent la mise en place de processus de négociation, participation, consultation, des idées que regroupe le concept de gouvernance. Mais leur approche de la gouvernance les conduit encore le plus souvent à dissocier l'homme de son milieu ; on cherche à relier l'état de l'environnement d'un côté à l'organisation sociale de l'autre, sans en faire une analyse systémique. Les sciences humaines en général et la sociologie en particulier ont été amenées à trop autonomiser leur objet qui, du coup, s'est trouvé réduit à l'étude des seuls liens sociaux entre humains contemporains (Micoud, 2000). Le célèbre paradigme durkheimien selon lequel la cause d'un fait social doit être recherchée dans un autre fait social est très explicite sur le contenu, les limites, les frontières mêmes de l'explication en sociologie.

Les sciences sociales s'intéressent encore en effet le plus souvent à l'acteur d'un système en tant qu'acteur social uniquement (Jollivet & Pena-Vega, 2002) et pour comprendre le fonctionnement d'un territoire, on privilégiera l'étude des seuls rapports sociaux, qu'on tentera de relier avec l'état de l'environnement dans un second temps. Parallèlement, les études préliminaires à l'élaboration d'un projet territorial fondées sur la prospective stratégique⁶² tiennent essentiellement compte des préoccupations de nos sociétés modernes. En effet, on s'intéresse surtout aux convergences et divergences d'objectifs entre acteurs ainsi qu'à leurs rapports de force sur un territoire (Godet, 2001 ; Thomas, 1998), en occultant parfois les implications environnementales et les connaissances avérées sur le milieu naturel. Dans ce contexte, le leitmotiv d'un projet territorial repose avant tout sur la résolution de conflits entre acteurs, pour un objectif final : la recherche d'un consensus. La nécessité d'une distanciation a entraîné de façon fortuite une accentuation du social et une dévalorisation de tout mode d'explication établie selon la méthode des sciences naturelles (Leroy, 2001).

L'existence des ressources biologiques est directement liée à un système ancestral de coexistence possible entre les hommes et l'environnement, raison pour laquelle ces ressources dépendent de la survie de ce système. La destruction de l'habitat naturel de la communauté sera suivie de sa disparition comme système culturel et vice-versa, car l'un sans l'autre n'est pas envisageable. Il

⁶² Concept des années 1990 où l'anticipation de la prospective est mise au service de l'action stratégique et du projet d'entreprise.

est impossible de protéger la diversité biologique sans protéger simultanément la sociodiversité qui la produit et la conserve (Castro, 2003). Selon Edgar Morin, « la culture est constituée par l'ensemble des savoirs, savoir-faire, règles, normes, interdits, stratégies, croyances, idées, valeurs, mythes qui se transmettent de génération en génération, se reproduit en chaque individu, contrôle l'existence de la société et entretient la complexité psychologique et sociale » (Morin, 1999). C'est cette forme de culture qui est envisagée lors du Sommet de Johannesburg : « le respect de la diversité culturelle (est essentiel) pour assurer un développement durable ⁶³»

Seule une critique de la pensée dualiste qui sépare l'homme de la nature est capable de faire avancer la compréhension de ces sociétés avec ce qu'elles apportent comme défis théoriques et méthodologiques pour les sciences sociales contemporaines. Par une entrée transdisciplinaire, il apparaît aujourd'hui nécessaire de s'intéresser aux rapports entre individu et nature, entre société et environnement physique, et finalement entre culture et nature (Leroy, 2001).

2.2. Des liens effleurés entre société et territoire

Même si l'interaction entre rapports sociaux et rapports à l'environnement constitue une problématique relativement récente, un certain nombre de relations a déjà été mise en évidence par certains auteurs. Marx d'abord avait proposé une ébauche des liens entre société et nature ; dans l'Idéologie Allemande (1847), deux hypothèses expliquent les raisons de la diversité des « édifices sociaux » qui se succèdent dans l'histoire. D'abord, on découvrira la logique de chacun de ces édifices sociaux lorsqu'on aura découvert les rapports de production sur lesquels ils reposent ; ensuite, ces rapports de production eux-mêmes ne naissent pas au hasard, mais correspondent à la *force productive* d'une société, à ses capacités intellectuelles et matérielles d'agir sur la nature pour la faire servir à ses fins. Ainsi passent au premier plan de l'analyse non plus seulement les rapports des hommes avec la nature, leurs modes matériels de production et de subsistance, les diverses manières d'exploiter les ressources, mais aussi les rapports des hommes entre eux, leur diverses manières de coopérer ou de s'exploiter dans l'appropriation de la nature. Usage de l'homme et usage de la nature sont liés, et il n'y a pas de crise dans l'usage de la nature qui ne soit une crise dans le mode de vie de l'homme.

Godelier (1984) ensuite démontre que la propriété d'un territoire n'existe pleinement que lorsque les membres d'une société se servent de ses règles pour organiser leurs conduites concrètes d'appropriation. Ces formes d'action sur la nature sont toujours des formes sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives, qu'il s'agisse de chasse, de cueillette, de pêche, d'élevage, d'agriculture, d'artisanat ou d'industrie. Les formes de propriété d'un territoire sont donc à la fois un rapport à la nature et un rapport entre les hommes ; ce dernier est double : c'est un rapport entre des sociétés en même temps qu'un rapport à l'intérieur de chaque société entre les individus et les groupes qui la composent. Quelle que soit la forme individuelle ou collective d'un processus quelconque d'appropriation concrète de la nature, cette forme est toujours celle d'un rapport social, l'effet de la structure d'une société (Godelier, 1984). Il faut alors dans chaque cas voir les choses de près et chercher quels sont les rapports sociaux qui organisent le processus de production lié aux ressources naturelles.

Dans tous les cas, un élément naturel ne devient une ressource pour l'homme que par l'effet combiné de deux conditions : d'abord qu'il puisse directement ou indirectement satisfaire un besoin humain, posséder une utilité au sein d'une forme de vie sociale ; ensuite que l'homme dispose de moyens techniques de le séparer du reste de la nature et de le faire servir à ses fins. Cela implique

⁶³ Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg Afrique du Sud, 26 août au 4 septembre 2002, §5

d'une société qu'elle ait une certaine interprétation de la nature et qu'elle combine ses représentations individuelles à des moyens matériels pour agir sur une portion de cette nature et la faire servir à sa reproduction physique et sociale (Godelier, 1984). Il apparaît donc que les *biens communs* dépendent moins de l'environnement naturel que de la capacité (ou de l'incapacité) des sociétés à agir sur lui pour reproduire les espèces animales et végétales dont elles vivent. Nous avons donc affaire non pas à un déterminisme écologique mais à des déterminations écologiques qui n'agissent sur les sociétés que conjuguées aux capacités productives dont celles-ci disposent.

Armand Frémont (1984), dans sa géographie sociale, souhaite montrer quelle influence un lieu peut avoir sur les phénomènes sociaux en posant la question : y a-t-il un *effet de lieu* ? Pour lui, l'espace apparaît comme facteur explicatif de l'organisation sociale⁶⁴. L'espace est-il un produit social ou un produit spatial ? Selon Bourdieu, l'espace social se traduit dans l'espace physique mais de manière plus ou moins brouillée ; l'espace social se trouve inscrit à la fois dans les structures spatiales et dans les structures mentales (Bourdieu, 1993). C'est en observant les structures spatiales et les structures mentales que l'on peut tenter de comprendre l'espace social et le rapport de l'homme au monde. Les représentations s'affirment dans le paysage comme un réseau de signes, comme une emblème (Frémont *et al.*, 1984).

En définitive, partout apparaît un lien intime entre la manière d'user de la nature et la manière d'user de l'homme. Mais si les théoriciens ont souvent réfléchi au chemin qui va des manières de traiter l'homme à celles de s'approprier la nature, ils sont moins nombreux à avoir exploré le chemin inverse. Néanmoins, des auteurs tels que Rappaport, Levi-Strauss, Conklin et certains anthropologues spécialisés dans l'étude des représentations indigènes de la nature se sont intéressés à l'action de la nature sur la culture, pour déterminer si un milieu particulier imposait des contraintes à la *pensée mythique*. Needham et Haudricourt ont aussi ouvert de vastes perspectives sur l'influence de l'environnement sur la culture, à partir des différences opposant Orient et Occident depuis le néolithique. Selon Haudricourt (1962) :

« *Vis-à-vis du monde végétal et animal à partir du néolithique l'homme n'est plus seulement un prédateur et un consommateur, désormais, il assiste, il protège, il coexiste longuement avec les espèces qu'il a « domestiquées ». De nouveaux rapports se sont établis d'un type amical et qui ne sont pas sans rappeler ceux que les hommes entretiennent entre eux à l'intérieur d'un groupe. Mais la diversité du monde végétal et animal sur la surface du globe rend impossible l'identité qualitative de ces rapports amicaux dans toutes les civilisations* ».

Ces quelques lignes ont survolé différentes disciplines pour y puiser certains éléments clés de la construction de notre problématique ; le lecteur pardonnera les approximations inhérentes à un tel exercice. L'étude des rapports homme-nature s'est ainsi diffusée à travers plusieurs disciplines en touchant l'anthropologie, l'économie, la géographie, la psychologie et la sociologie. C'est sur cette base, multidisciplinaire donc, que sont construites nos hypothèses de travail, notre problématique et notre proposition méthodologique.

3. Hypothèses de recherche

« A l'heure actuelle, autant l'environnement est reconnu comme objet de préoccupation générale, autant les mises en œuvre à son sujet, sa prise en charge à l'échelle fine et la dimension subjective qui en est constitutive restent largement sous-estimées et mal appréhendées » (Charles, 2001). En règle générale, toute concurrence pour l'accès à une ressource naturelle génère des conflits entre parties intéressées. Face à ce constat, certains trouvent la solution dans le consensus et proposent

⁶⁴ L'auteur parle davantage de l'espace comme tissu de relations sociales que de l'espace dans sa matérialité.

des méthodes de résolution de conflits ; ils se concentrent alors exclusivement sur les rapports entre humains (Micoud, 2000). *Les acteurs auront alors trouvé un terrain d'entente mais qu'en est-il des conséquences sur le milieu naturel ?* D'autres, au contraire, pour protéger cette ressource, vont jusqu'à en interdire l'accès ; ils se concentrent alors sur les rapports homme-territoire dans une optique de conservation (Nash, 1989), une interdiction qui peut être aussi économique en faisant du droit de propriété un moyen de gérer ces biens publics. Ainsi, les géographes, qui s'intéressent particulièrement aux relations entre nature et culture, semblent parfois occulter les rapports entre êtres humains (Ferrier, 1999). Dans le même ordre d'idée, les projets de protection de l'environnement centrent leurs efforts sur la nature, parfois au détriment des acteurs. Les politiques de conservation de l'environnement reposent souvent sur des instruments économiques, sociaux ou politiques qui visent à réglementer les pratiques environnementales par des taxes ou des normes (Weber, 1999 ; Bontemps & Rotillon, 1998). Par exemple, les *bonnes pratiques* peuvent être légitimées par des normes et les *mauvaises*, rendues illégitimes par des taxes, des réglementations. *La nature est alors épargnée mais qu'en est-il des conséquences sur les acteurs du système ?*

Il nous semble intéressant de combiner ces deux approches pour concilier intérêts humains et préservation de la ressource. Afin de rétablir un certain équilibre entre société et environnement, on tentera d'analyser conjointement et dans la même logique relations entre humains et relations au territoire, pratiques sociales et pratiques territoriales. Ce travail exploratoire s'attachera à étudier les jeux d'acteurs sur un territoire par l'analyse des liens entre humains et des liens homme-territoire ainsi que par leurs interactions. Nous utilisons l'expression *rapport social* pour définir une relation entre humains contemporains, ou relation entre acteurs (Crozier & Friedberg, 1977 ; Quivy & van Campenhoudt, 1995). Nous appelons *rapport patrimonial* la relation entre un acteur et sa nature d'une part (milieu naturel, êtres vivants non-humains) et sa culture d'autre part (générations passées et générations futures).

Concept	Objectif	Contexte	Hypothèse
Rapport social	Caractériser la relation entre humains	Les relations humaines s'énoncent à travers un rapport social	(1) Les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial
	Aide à la négociation	La négociation prône l'entente entre humains contemporains	(3) L'obtention d'un consensus entre humains peut amener à la dégradation d'un bien commun environnemental
Rapport patrimonial	Caractériser la relation homme - territoire	Les pratiques environnementales s'énoncent à travers un rapport patrimonial	(2) Les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social
	Aide à la conservation	La conservation prône la prise en compte des <i>acteurs absents</i>	(4) Certaines pratiques conservationnistes peuvent générer des conflits entre humains
Perspective	Une <i>gouvernance éclairée</i> n'est envisageable que si elle intègre les acteurs <i>forts, faibles et absents</i> (non-humain et générations futures).		

Tableau 4 : Récapitulatif du travail de recherche

Dès lors, nos réflexions sont guidées par la question de départ suivante : comment s'articulent rapports social et patrimonial autour des relations et pratiques humaines liées à un bien commun environnemental ? Cette question nous conduit à poser les hypothèses suivantes (Tableau 4), hypothèses qui n'ont pas pour ambition de construire un nouveau modèle sociologique théorique mais de servir de bases pour un diagnostic territorial pertinent.

Partie 2 : Quatre hypothèses pour un modèle...

Dans un contexte d'aide à la négociation, notre contribution vise à mieux comprendre les relations entre humains en complétant l'analyse sociale classique par l'étude des liens homme-territoire. Dans un contexte d'aide à la conservation, notre contribution vise à mieux comprendre les pratiques en complétant l'analyse environnementale classique par l'étude des liens entre acteurs. Plus globalement, par notre approche transdisciplinaire, nous espérons faciliter la mise en place d'un processus de gouvernance pour une gestion intégrée et participative des ressources naturelles sur un territoire.

Hypothèse 1 – ces objets qui font du lien

Les relations humaines (*rapport social*) s'expliquent aussi par un rapport patrimonial. Cette première hypothèse veut montrer que les relations humaines varient en fonction du territoire (endroit de vie), c'est-à-dire en fonction des objets en tant que tels (patrimoine naturel et culturel) et des relations à ces objets (pratiques, attachement ou éloignement des acteurs envers certains objets). Il s'agit là de tenter d'analyser les répercussions du *rapport patrimonial* sur le *rapport social*. Certaines pratiques environnementales modifient-elles le jeu social ? La préservation favorise-t-elle la concertation ? La simple présence d'objets sur le territoire engendre-t-elle des rapprochements ou conflits entre acteurs ? L'attachement à certains objets crée-t-il des tensions au sein du jeu d'acteurs ?

Bref, de quelle manière les objets du territoire et les relations à ces objets influent-ils sur les relations humaines ? Afin de tenter de répondre à cette hypothèse, un premier thème de recherche s'impose : *ces objets qui font du lien*. On s'interrogera sur la place des objets du territoire dans le rapport social. Quelle part prend le territoire dans l'ensemble des relations humaines ?

Hypothèse 2 – ces liens qui font des objets

Les pratiques environnementales (*rapport patrimonial*) s'expliquent aussi par un rapport social. Cette hypothèse a pour objectif d'étudier dans quelle mesure le tissu social influe sur les relations au territoire, tant au niveau des pratiques que des perceptions. Il s'agit cette fois de tenter d'analyser les répercussions du rapport social sur le rapport patrimonial. Quels objets se trouvent modifiés à cause de liens sociaux ? Les pratiques environnementales du territoire trouvent-elles leur origine dans le rapport social ? La concertation favorise-t-elle la préservation et le conflit, la dégradation environnementale ?

Le thème de recherche adapté à cette hypothèse est le suivant : *ces liens qui font des objets*, et nous conduira à analyser la place du rapport social dans l'évolution des objets du territoire et dans l'évolution des perceptions environnementales. Une fois la liste des liens sociaux établie sur un territoire, il s'agit de déterminer lesquels ont eu un impact sur les pratiques ou représentations vis-à-vis du milieu naturel.

Hypothèse 3 - la place des acteurs absents

Un consensus peut amener à la dégradation d'un bien environnemental. Cette hypothèse remet en cause l'idée systématique du consensus (le consensus serait toujours juste), qui plus est pour régler une problématique environnementale. S'il s'agit de s'entendre entre acteurs forts, alors un consensus peut s'établir sur le dos de la nature et des générations futures, autrement dit sur le dos des acteurs absents. Le thème de recherche pour tester cette hypothèse se situe alors au niveau du rapport patrimonial, et plus exactement au niveau des représentations sociales des acteurs vis-à-vis des objets environnementaux.

Comment le milieu naturel est-il perçu par les acteurs ? Quels sont les objets abordés ; les objets oubliés ? Les générations futures interviennent-elles dans le débat ? Qui va pouvoir porter les enjeux des acteurs absents ? Quelles valeurs les *acteurs forts* accordent-ils aux *acteurs absents* ? Qu'est-ce que chaque acteur peut apporter à une négociation environnementale ?

Objets/ acteurs	A1	A2	A3	A4	A5	Légende : 😊 : <i>attaché</i> à l'objet/ <i>préserve</i> l'objet 😐 : objet oublié / non évoqué ☹ : <i>éloigné</i> de l'objet / <i>dégrade</i>
nappe	☹	😊	☹	☹	😐	
fleuve	😐	😊	😊	😊	😐	
source	😊	😐	☹	😊	☹	

Tableau 5 : Relations entre objets et acteurs

Au niveau des pratiques des acteurs, on tâchera d'identifier leurs impacts sur le milieu en termes positifs (conservation) ou négatifs (dégradation) ; au niveau des perceptions, il s'agira de déceler le caractère d'attachement ou d'éloignement des acteurs envers les objets environnementaux. Le diagnostic scientifique ne suffit pas si les éléments ne sont pas *portés* par des acteurs. Prenons l'exemple d'une négociation axée sur la ressource en eau (Tableau 5). En analysant la position de chacun des cinq acteurs par rapport à trois objets environnementaux, on est en mesure d'identifier les risques qu'un consensus s'établisse sur le dos d'un ou plusieurs acteurs absents. Ici, si l'on réunit les acteurs 1, 3, 4 et 5, alors les enjeux des nappes phréatiques ne seront pas pris en compte lors de la négociation. L'acteur 2 a donc un rôle essentiel puisque il est le seul à se faire le *porte-parole* des nappes phréatiques. Ce thème de recherche nous amène à déceler de quels *acteurs absents* les acteurs deviennent-ils les porte-parole.

Hypothèse 4 – la place des acteurs faibles

Certaines pratiques conservationnistes peuvent générer des conflits entre humains

Cette dernière hypothèse avance l'idée selon laquelle les politiques de conservation de la nature peuvent s'organiser en écartant certains acteurs du territoire en cause. On analysera les répercussions des pratiques de protection de la nature sur le rapport social.

Quelles sont les valeurs morales liées à la notion de conservation sur un territoire ? Les acteurs qui préservent sont-ils engagés dans des processus de concertation ? Le rôle institutionnalisé de contre-pouvoir des APN favorise-t-il les conflits sur un territoire ? Qui sont les acteurs qui préservent et qui sont les acteurs oubliés ?

Le thème de recherche avancé pour cette hypothèse se situe au niveau du rapport social, plus précisément au niveau de la place des *acteurs faibles*. On réfléchira au rôle de ces *acteurs invisibles* dans la conservation, à la manière de les reconnaître sur un territoire et de les faire participer, à ce qu'ils peuvent apporter dans une négociation environnementale. Quant aux acteurs forts, on étudiera leur représentations d'eux-mêmes et des *acteurs faibles*. Bref, pour chaque acteur, il s'agira d'identifier les conflits associés aux pratiques conservationnistes des autres.

Dans un contexte territorial multi-acteurs, l'aide à la négociation, quand elle doit satisfaire les principes de la gouvernance appliqués à la gestion d'une ressource naturelle, nécessite une somme de connaissances importantes pour assumer la notion de gestion équilibrée. Les problématiques territoriales impliquent un nombre important d'acteurs, qui sont difficiles à identifier et à réunir autour de la table des négociations ; ainsi, une négociation environnementale n'est pas chose simple à mettre en place. La question qui nous préoccupe est donc la suivante : comment proposer une aide à la négociation environnementale dans un contexte territorial et multi-acteurs ?

4. Une proposition : l'Acteur en 4 Dimensions

4.1. Le rapport social, un concept de sociologie

Afin d'approcher la question des relations entre humains sur un territoire et de tenter de les évaluer, nous nous inspirons des sciences sociales et notamment de la théorie de l'acteur social. La théorie de l'acteur social est fondée sur la thèse suivante : « une organisation, phénomène sociologique, est toujours un construit social, qui existe et se transforme seulement si d'une part elle peut s'appuyer sur des jeux permettant d'intégrer les stratégies de ses participants et si d'autre part elle assure à ceux-ci l'autonomie d'agents libres et coopératifs [...] l'acteur est donc engagé dans un système d'action concret et doit découvrir, avec la marge de liberté dont il dispose, sa véritable responsabilité » (Crozier & Friedberg, 1977). Cette approche propose de donner du sens aux stratégies des acteurs et de connaître les jeux qui conditionnent leurs comportements. Elle vise donc à une meilleure compréhension du fonctionnement des organisations sociales en explorant les hypothèses suivantes :

- l'action collective est considérée comme un construit social. Celle-ci permet aux acteurs de trouver des solutions aux problèmes collectifs en vue de réalisation d'objectifs communs. Ce résultat est conditionné et orienté par le comportement et la liberté d'action des acteurs.
- l'action collective est un champ de coopération et d'interdépendance entre acteurs avec des intérêts contradictoires.
- la coopération est contrainte par les objectifs multiples des acteurs sociaux et par l'incertitude liée au caractère indéterminé des ressources disponibles.
- le pouvoir occupe une place centrale car s'il permet la construction de solutions, il les contraint simultanément.

Cette théorie est donc une approche organisationnelle visant à découvrir les caractéristiques, la nature et les règles du jeu qui structurent les relations entre les acteurs concernés, celles-ci conditionnant leurs stratégies et au final les modes de régulation du système d'action. Le but est ici de produire des connaissances capables d'éclairer les pratiques des acteurs, non pas en formulant des lois générales, des recettes, mais en leur permettant de mieux se situer dans leur champ d'action et de mieux mesurer les contraintes et les interactions du jeu d'acteurs. Il est donc essentiel de prendre comme point de départ le vécu des acteurs.

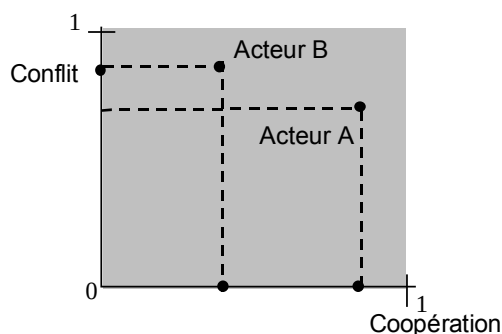


Figure 27 : Représentation graphique du rapport social

Les principes de cette théorie permettent de construire des modèles d'analyses du jeu d'acteurs pour « tenter de comprendre les phénomènes et la manière dont sont structurés (ou déstructurés) les rapports sociaux dont les acteurs sont parties prenantes et au travers desquels ils se constituent comme acteurs sociaux » (Quivy & Van Campenhoudt, 1995). L'acteur social est défini par la nature du rapport social dans lequel il est engagé. Cet acteur peut être individuel ou collectif. Dans tous les cas, un

rapport social se présente comme une *coopération conflictuelle* d'acteurs qui coopèrent à une production mais qui entrent inévitablement en conflit en raison de leurs positions inégales dans la coopération ou, ce qui revient au même, de leur emprise inégale sur les enjeux de leur coopération (Quivy & Van Campenhoudt, 1995).

Le rapport social est alors défini comme une relation de *coopération* et de *conflit*. Il s'agit de situer un acteur donné par rapport aux autres sur un plan de coopération conflictuelle, c'est-à-dire d'évaluer le potentiel de l'acteur à coopérer ou entrer en conflit avec les autres. Il est possible de mesurer ce potentiel à partir d'une série de composantes, elles-mêmes définies par plusieurs indicateurs. Au final, le rapport social peut faire l'objet d'une représentation graphique, grâce à un indice de *coopération* et de *conflit*, estimé pour chaque acteur (Figure 27). Une telle représentation peut paraître simpliste mais permet néanmoins de situer un acteur dans un espace défini par les deux dimensions du rapport social. On peut ensuite comparer les acteurs entre eux et mesurer leurs différences, notamment dans l'exploration de la nature et du rôle des acteurs faibles du territoire.

4.2. La patrimonialisation, une ouverture pour l'étude des liens homme-nature

a. une gestion patrimoniale, pourquoi ?

Classiquement, on l'a vu, les sciences humaines en général et la sociologie en particulier ont été amenées à trop autonomiser leur objet d'étude qui s'est alors trouvé réduit à l'étude des seuls liens sociaux entre humains contemporains, avec une certaine réticence à s'engager dans l'action. Dans le cadre d'études environnementales, cette démarche conduit souvent les sociologues à dissocier l'organisation sociale de l'état du milieu naturel, à s'intéresser à l'acteur d'un système en tant qu'acteur social uniquement, et privilégier l'étude des seuls rapports sociaux pour comprendre le fonctionnement d'un territoire (Jollivet & Pena-Vega, 2002, Leroy, 2001). L'homme moderne, considéré à travers la *théorie de l'acteur social*, a ainsi été construit, seulement social et seulement actuel. Deux aspects fondamentaux ont été dissociés de son étude et lui sont pourtant intimement et intrinsèquement reliés : la nature (milieu naturel et vivant biologique) et la tradition (générations futures et passées) (Micoud, 2000).

La montée de ces nouvelles aspirations avait été pressentie par le sociologue Edgar Morin en 1967 ; il écrivait dans sa monographie d'un village breton qu'il se manifestait dans certains îlots de la classe bourgeoise un « néo-archaïsme » traduisant l'inquiétude et l'insatisfaction face au modernisme et la recherche du « naturel, du primitif et du fondamental » (Morin, 1967). Ces nouvelles aspirations se sont concrétisées en milieu rural par l'émergence simultanée de deux types d'attitudes : la revalorisation du passé et le regain d'intérêt pour la nature. Ces comportements sont d'ailleurs intimement liés ; dans les deux cas, il s'agit de préserver des témoignages du passé, une espèce devenue rare ou une ancienne pratique (Barouch, 1989). Michel de Certeau, dans un article qui tente d'analyser la pratique des historiens, estime que le passé, c'est d'abord « le moyen de représenter une différence[...] La figure du passé garde sa valeur première de représenter ce qui fait défaut [...] Un groupe, on le sait, ne peut exprimer ce qui manque encore que par une redistribution de son passé » (De Certeau, 1974).

Le concept de patrimonialisation est issu de la tradition anthropologique. Dans le domaine de l'eau par exemple, l'anthropologie fluviale considère tout autant un fleuve comme un patrimoine naturel ou comme un patrimoine culturel porteur d'une mémoire, de légendes ou de pratiques identitaires. Le fleuve vivant est donc considéré « de manière métaphorique, en tant qu'il est cela qui relie les humains qui vivent de lui, ou avec lui ». Selon Micoud (2000), la patrimonialisation est « un travail d'institution d'un nouveau cadre d'action. Ce travail [...] revient à prendre en charge la double question, proprement ontologique, de la différence et de l'identité : 1) de la différence entre les ensembles humains et ce qui n'est pas eux mais dont ils font partie (qui définit les patrimoines naturels) et 2) de l'identité dans le temps des ensembles humains (qui définit les patrimoines

culturels). Soit, autrement dit, des liens avec les contemporains non humains⁶⁵, et des liens avec les humains non contemporains⁶⁶ ». Micoud (2001) définit donc la patrimonialisation comme « l'activité sociale consistant à faire quelque chose qui prend nom et valeur de patrimoine ». Il n'y a donc pas de patrimoine en soi mais la construction d'une représentation à un moment donné par un acteur ou un groupe d'acteurs. Ainsi, le patrimoine ne serait pas seulement une reprise, une relecture du passé, mais aussi une façon d'envisager l'avenir sur le socle de l'identité.

Une telle approche consiste, par exemple, à protéger des éléments du milieu naturel, comme l'eau, en l'établissant comme patrimoine commun pris en charge par l'ensemble des acteurs concernés dans toutes ses composantes (économique, écologique, technico-administrative). La démarche patrimoniale d'Ollagnon (1989) constitue un moyen d'action dans cet esprit. Selon Puech (1999), une gestion patrimoniale de l'eau passe par :

- la prise de conscience des limites des modalités de gestion traditionnelle à long terme.
- la mise en place de modalités de gestion précises : 1) développer une conscience patrimoniale du milieu de la part des acteurs concernés et du système d'action par l'information, 2) instaurer une relation patrimoniale active vis-à-vis du milieu par l'émergence d'une volonté commune de gérer et de sauvegarder un bien commun, 3) instaurer une négociation patrimoniale entre acteurs se reconnaissant des intérêts patrimoniaux communs. Dans cette optique, il est nécessaire de bien connaître le système à gérer, d'organiser la gestion, de mettre au point des outils d'aide à la négociation, de mettre en place une politique de contrats, d'animer, de sensibiliser, et de disposer de garde-fou réglementaires.
- un prolongement des modalités de gestion classique tout en renforçant l'orientation vers une gestion durable.

« La gestion patrimoniale consiste à partir d'une négociation, à choisir la façon dont les usages (ou les fonctions) de l'élément eau seront agencés [...] la négociation est le centre de la gestion patrimoniale car si chaque acteur se sent responsable des caractéristiques du milieu alors il accepte et respecte les usages différents du sien » (Puech, 1999). Encore une fois, la négociation peut être fondée sur un compromis et accompagné par des processus d'arbitrage (notamment par la puissance publique) ou de médiation.

Selon Serres (1992), « par les contrats exclusivement sociaux, nous avons laissé le lien qui nous rattache au monde, celui qui relie le temps qui passe et coule au temps qu'il fait, celui qui met en relation les sciences sociales et les sciences de l'univers, le lien qui adresse notre langue aux choses muettes ». Autrement dit, il n'existe pas de collectif humain sans choses : les rapports entre les hommes passent par les choses, nos rapports aux choses passent par les hommes. Au contrat exclusivement social, ajouter la passation d'un contrat naturel de symbiose et de réciprocité. La nature conditionne la nature humaine, qui la conditionne à son tour. « La nature se conduit comme un sujet » (Serres, 1992).

b. notre proposition : le rapport patrimonial

Nous avons voulu aborder l'acteur non seulement selon les relations qu'il entretient avec les autres (*rapport social*) mais aussi selon les liens qu'il a tissés avec différents objets qui composent le territoire, d'un point de vue naturel ou culturel, relation que nous qualifions de *rapport patrimonial*. Au pan social souvent étudié, il nous a semblé pertinent d'y accoler le pan patrimonial. Il s'agit ici de comprendre comment les humains contemporains (acteurs du territoire) perçoivent les *acteurs*

⁶⁵ Vivant biologique.

⁶⁶ Générations futures et passées.

*absents*⁶⁷ afin d'évaluer ce qui relie aujourd'hui acteurs et territoire. Comme pour le rapport social qui est identifié par deux dimensions, *coopération* et *conflit*, le rapport patrimonial sera lui aussi évalué selon deux dimensions : *cohabitation* et *domination*. Pour chaque acteur, nous choisissons de mesurer sa volonté à cohabiter (dimension *cohabitation*) avec son territoire ou à le dominer (dimension *domination*). Grossièrement, un acteur aura tendance à cohabiter avec son territoire s'il tient compte des générations futures et du vivant biologique dans ses projets ; un acteur aura tendance à dominer son territoire s'il ne tient compte que de ses intérêts propres. Comme pour la théorie de l'acteur social, nous décidons de représenter la relation que nous appelons *cohabitation dominatrice* sur un graphique pour comparer les acteurs entre eux. Nous définissons alors le *rapport patrimonial* comme la caractérisation de la relation entre un acteur et sa nature d'une part (milieu naturel, êtres vivants non humains) et sa culture d'autre part (générations passées et futures).

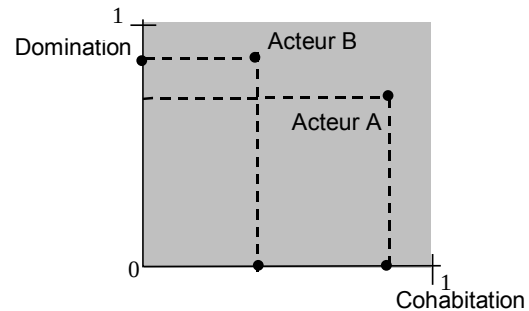


Figure 28 : Représentation graphique du rapport patrimonial

Ainsi, pour une fois il n'est pas question de dissocier l'étude des relations entre humains des relations homme-territoire ; rapport social et patrimonial seront analysés conjointement et dans la même logique. C'est en intégrant ces deux valeurs, rapport social et rapport patrimonial, que notre modèle conceptuel d'analyse intitulé *l'Acteur en 4 Dimensions* prend tout son sens (Figure 28).

4.3. L'Acteur en 4 Dimensions : son socle

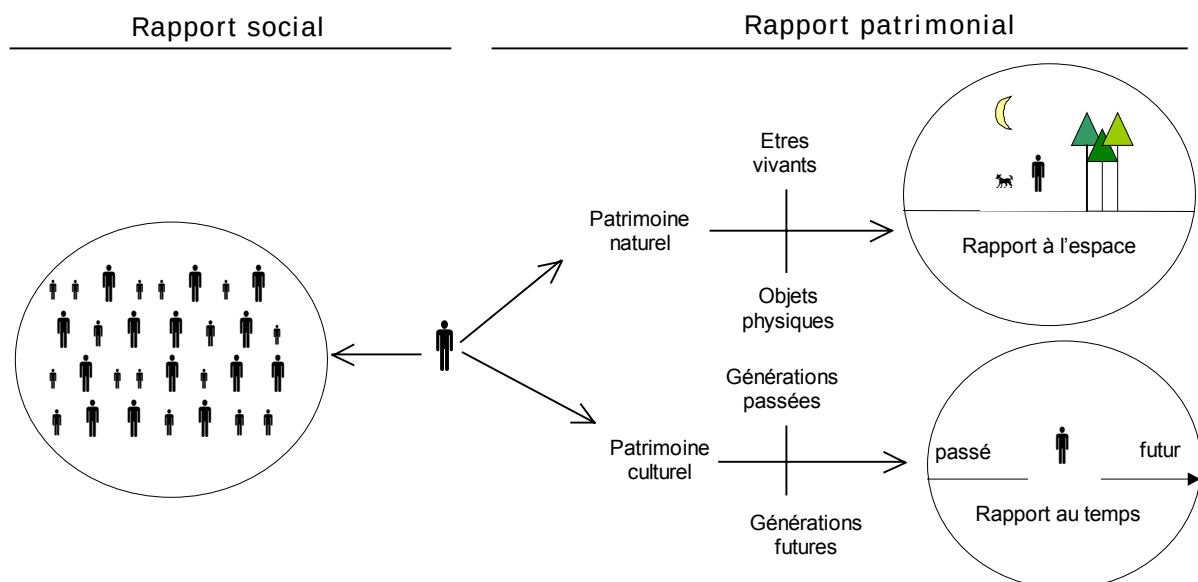


Figure 29 : Explicite des rapports social et patrimonial

La négociation classique montre ses faiblesses quand elle est confrontée aux conflits de valeurs morales, aux *acteurs faibles* (humains contemporains sous-représentés) et aux *acteurs absents* (vivant biologique et générations futures) ; deux types d'acteurs importants à considérer dans une problématique environnementale. Les politiques de conservation quant à elles centrent leur effort

⁶⁷ Vivant biologique et générations futures

sur la nature au détriment des acteurs locaux. Rendre une négociation plus écologique par la prise en compte des intérêts des *acteurs absents* ; rendre une conservation un peu plus humaine par la prise en compte des intérêts des *acteurs faibles* ; afin d'aborder sur le terrain cette idée d'approche *socio-centrée* du développement durable, nous avons mis au point un modèle conceptuel d'analyse inspiré des méthodes de la sociologie⁶⁸ que nous avons appelé *l'Acteur en 4 Dimensions (4D)*. Ce modèle théorique et pratique se donne comme objectif d'analyser un jeu d'acteurs territorial à la fois par les relations que tissent les acteurs entre eux (rapport social) ainsi que par les liens existants entre les acteurs et leur patrimoine naturel et culturel (rapport patrimonial) (Figure 29). Il convient de situer cette relation entre sociosystème et écosystème non seulement dans la description théorique mais aussi, et surtout, au sein de processus de décision, et donc de gouvernance. Il s'agit alors de comprendre la dialectique entre plusieurs formes de rationalités : 1) la rationalité substantive des connaissances et des faits, et 2) la rationalité procédurale s'appuyant sur les représentations sociales et émergeant des relations entre acteurs.

La *théorie de l'acteur social* sert de base pour l'étude des liens sociaux et positionne les acteurs dans leur *coopération conflictuelle* (tendance à la *coopération* et/ou au *conflit* avec les autres). De la même façon, c'est la notion de *patrimonialisation* qui inspire la rapport patrimonial des acteurs, afin de les positionner dans une *cohabitation dominatrice* (tendance à la *cohabitation* et/ou à la *domination* envers les éléments du territoire) (Figure 30). Régulièrement, ces deux approches sont traitées séparément ; que ce soit en sociologie, anthropologie, écologie ou sciences politiques, on aborde souvent indépendamment les relations sociales des relations homme-nature. L'originalité de notre approche transdisciplinaire se situe dans la réunion de ces thèmes, en posant pour base que l'étude des liens sociaux ne peut se faire indépendamment du contexte dans lesquels ils sont ancrés (H1) et inversement, les liens homme-nature existent par le biais de relations sociales (H2). Autrement dit, *l'Acteur en 4D* se propose de tenter d'établir un *diagnostic territorial pertinent* à partir de l'analyse des liens entre rapport patrimonial et rapport social, entre nature et culture.

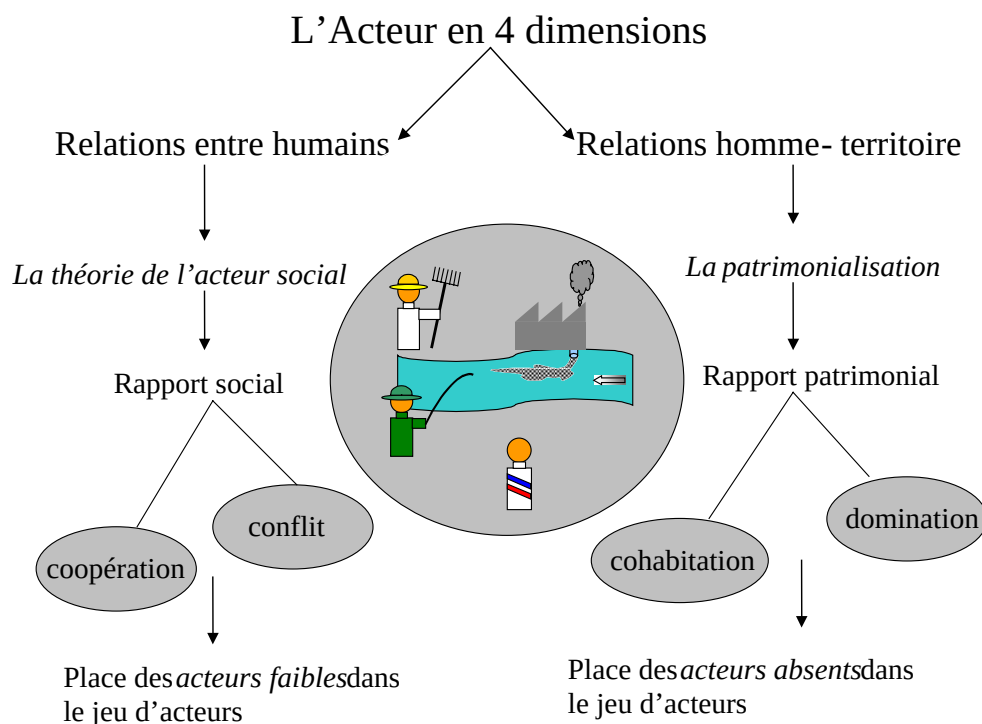


Figure 30 : Explication de *l'Acteur en 4 Dimensions*

⁶⁸ Théorie de l'acteur social et Patrimonialisation

4.4. L'empreinte territoriale

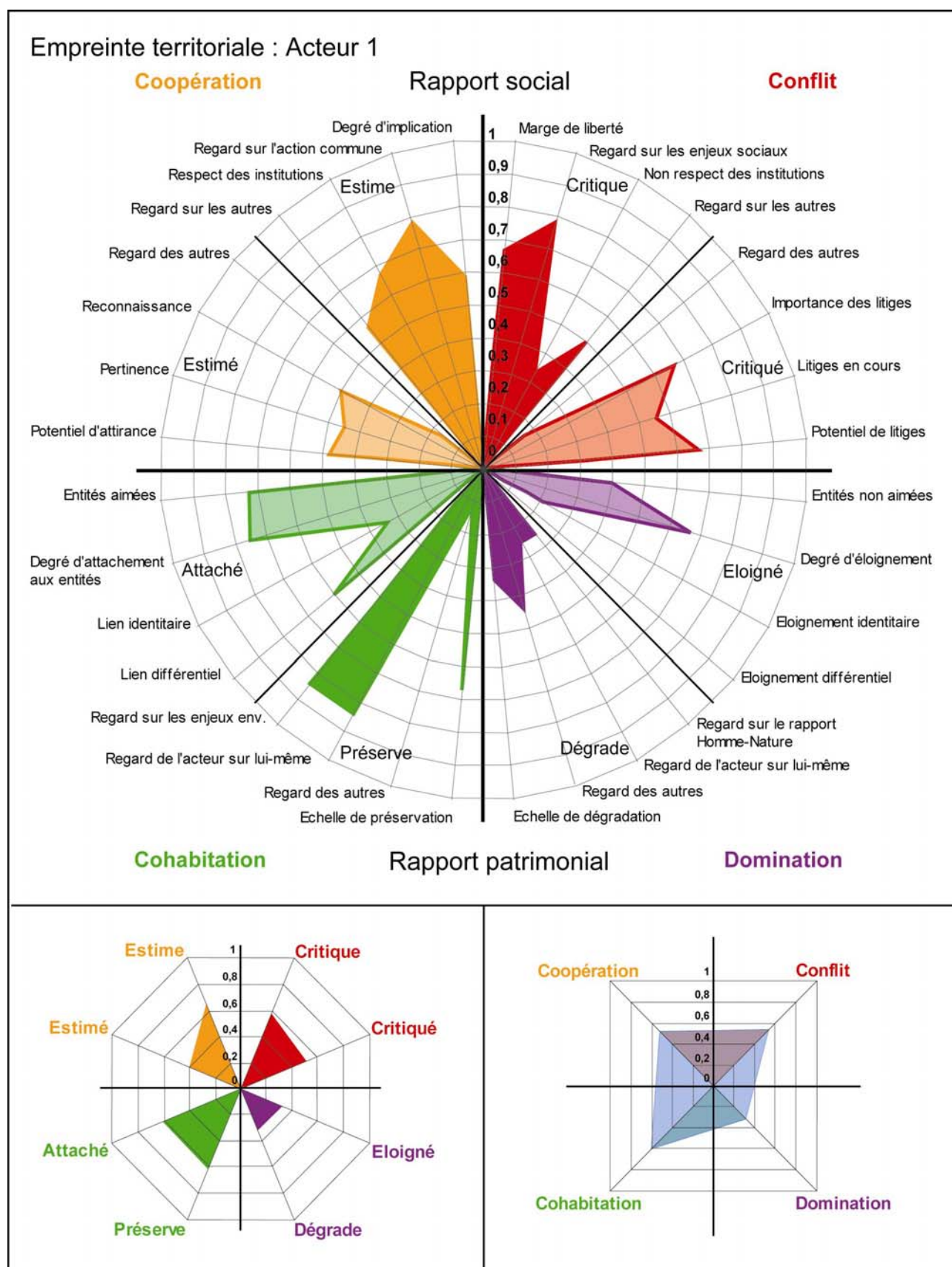
Tenter d'appréhender les liens entre *rapport social* et *rapport patrimonial* sur un territoire à travers le modèle conceptuel d'analyse de *l'Acteur en 4D* ; de quelle manière cet objectif se traduit-il concrètement ? Rappelons que ce travail s'effectue à l'échelle du territoire et s'intéresse particulièrement à l'hydrosystème. Un des moyens d'approcher les relations sociale et patrimoniale de notre territoire est d'analyser le jeu d'acteurs qui se tisse autour de la ressource en eau. Une fois les acteurs pertinents du territoire identifiés (Oieau, 2000 ; Rouyrre, 2003), leurs avis est recueilli par l'intermédiaire d'entretiens (Ollagnon, 1989 ; Blanchet & Gotman, 2000), et leur discours décortiqué en trois catégories : savoir, préférence, pratique (Donnadieu, 2002). Le traitement des données est réalisé par le biais d'une méthodologie particulière et permet de renseigner les indicateurs, composantes et dimensions de *l'Acteur en 4 Dimensions*⁶⁹.

Au final, chaque groupe d'acteurs présente ce que nous appelons une *empreinte territoriale* (Sébastien & Paran, 2003), empreinte qui résulte de la combinaison du *rapport social* et du *rapport patrimonial*. L'empreinte territoriale peut faire l'objet d'une représentation graphique, soit par les 32 composantes, soit par les 8 sous-dimensions, soit simplement au travers des 4 dimensions (Figure 31). Chacune des 4 dimensions est renseignée par une série de composantes, elles-mêmes évaluées par plusieurs indicateurs ; l'ensemble des indicateurs, composantes, sous-dimensions et dimensions sont décrites et justifiées dans la partie 3. C'est par l'analyse des entretiens, des compte-rendus de réunions et autres supports d'information que nous pouvons attribuer une note à chacun des indicateurs. L'*empreinte territoriale*, obtenue par report de ces notes sur un graphique, correspond à une *radiographie* des acteurs. Dans le cadre d'une négociation territoriale, pour prétendre s'inscrire dans le développement durable, on tâchera d'identifier les acteurs les plus disposés à négocier, c'est-à-dire les plus ouverts au dialogue et qui tiendront compte des *acteurs faibles* ; ensuite, ceux qui portent au sein de leurs objectifs les enjeux des *acteurs absents*, qu'il sera essentiel d'intégrer au processus de négociation. Nous chercherons également à cerner les conflits de personne, d'usage et de valeur morale (conflit de morale d'aménagement vis-à-vis d'un objet territorial). Le tout pour une négociation plus écologique et une conservation plus humaine. Tentons de relier nos hypothèses à notre modèle. Nos hypothèses décrivent quatre types de relations potentielles sur un territoire ; *l'Acteur en 4D* permet d'analyser de quelles manières ces relations se matérialisent, c'est-à-dire dans quelle mesure elles constituent un frein ou un moteur dans l'élaboration d'un projet de gestion intégrée et participative d'un bien commun environnemental. Afin de mieux comprendre cette proposition, on peut illustrer chacune des hypothèses à l'aide d'exemples :

Hypothèse 1 : *les relations entre humains s'expliquent aussi par le rapport patrimonial*. Notre méthodologie nous permet de déceler les convergences et divergences de valeur morale associée à un objet du territoire, et leurs effets sur les relations entre humains. Ex : certains considèrent un fleuve comme un emblème et se sentent agressés par ceux qui l'appréhendent comme un risque. Il en découle deux morales conflictuelles d'aménagement du fleuve.

Hypothèse 2 : *l'atteinte d'un consensus entre humains contemporains peut amener à la dégradation d'un bien commun environnemental*. *L'Acteur en 4D* fournit une liste d'objectifs sur lesquels les acteurs s'entendent, et décèle si ces objectifs tiennent compte ou non des *acteurs absents*. Si aucun acteur contemporain n'en tient compte, de manière délibérée ou non, un consensus peut alors se faire aux dépens des *acteurs absents*, et aboutir à la dégradation d'un fleuve par exemple.

⁶⁹ Voir partie 3 pour la construction du modèle et de la méthodologie employée



Hypothèse 3 : les relations homme-nature s'expliquent aussi par le rapport social.

Notre méthodologie nous permet d'estimer l'importance d'une relation sociale (affinité ou conflit de position, convergence ou divergence d'intérêts) dans un rapport au territoire. Ex : un acteur s'engagera dans des actions de préservation environnementale pour redorer son image auprès des acteurs locaux

Hypothèse 4 : la préconisation des bonnes pratiques environnementales peut générer des conflits entre humains contemporains. L'Acteur en 4D nous indique si une action proposée par un acteur est considérée comme légitime ou illégitime par les autres. Ex : la mise en place d'un sanctuaire de la nature sans tenir compte des activités locales peut amener à de nombreux conflits ; dans ce cas, ce sont les *acteurs faibles* qui peuvent se trouver finalement lésés.

4.5. Quand l'Acteur en 4 Dimensions s'immisce...

a....dans la négociation

Une fois complété, le modèle de l'Acteur en 4D représente un outil d'aide à la négociation environnementale non négligeable puisqu'il renseigne sur les valeurs morales des acteurs, ainsi que sur leurs perceptions des *acteurs faibles* et des *acteurs absents*. Afin de situer notre outil dans un processus de négociation, renvoyons-nous au modèle d'aide à la négociation territorialisée créé par Roche (2002), inspiré de Dupont (1986), qui présente les différentes phases d'une négociation territoriale :

- *Phase de ritualisation* : c'est une phase de prise de contact qui permet de structurer le climat et les enjeux de la négociation. Elle est prétexte au déclenchement des échanges entre des acteurs qui ne se connaissent pas ou se connaissent mal. Elle met en avant les dimensions territoriales objectives (présentation du territoire) sur la base d'expériences ciblées (problématiques similaires).
- *Phase d'information/exploration* : c'est une phase qui permet aux acteurs de prendre conscience des enjeux de la problématique à négocier. En d'autres termes, « elle concerne l'explication des objets de la négociation, la prise de connaissance de la position globale des parties, un début d'émergence des enjeux respectifs et les premières manifestations des jeux d'influence » (Dupont, 1986). Le souci est ici de réduire l'incertitude de l'étape à laquelle on fournit de l'information par une série de tutoriaux
- *Phase de négociation au sens strict* : elle est organisée en deux sous-étapes. La première présente les positions affichées par les parties. Cette présentation devra être justifiée et argumentée, et proposer les prémices de concessions. La deuxième est un jeu croisé de propositions et de contre-propositions visant à développer des initiatives, des concessions, des solutions originales pour un accord envisageable. Il faut que les acteurs progressent individuellement mais aussi que le groupe d'acteurs progresse collectivement.
- *Phase de formation de l'accord* : il s'agit ici de clarifier les résultats obtenus, de les mettre en forme, et de se préparer à des contacts ultérieurs pour consolider et communiquer les résultats définitifs de la négociation.

Si l'on observe les différentes phases d'une négociation territoriale, notre outil trouve d'abord sa place en amont du processus de négociation. En effet, les *empreintes territoriales* permettent au porteur d'étude ou médiateur d'organiser la négociation car il sera en mesure d'appréhender les différents conflits entre acteurs, de déceler les enjeux majeurs du territoire, d'analyser la place des *acteurs faibles* et *absents*, de saisir les rapports de force entre acteurs et d'anticiper les points de blocage. Ensuite, le modèle de l'Acteur en 4D peut intervenir dans la seconde phase de la négociation, à savoir la phase d'information et d'exploration. Cette fois-ci, les *empreintes*

territoriales ne s'adressent plus uniquement au médiateur mais aux acteurs eux-mêmes. L'Acteur en 4D est ici utilisé comme vecteur d'informations sur les problèmes, enjeux, perceptions des autres et comme vecteur de dialogue entre parties intéressées.

Roche (2002) propose une définition de l'aide à la négociation durable territorialisée inspirée de Roy (1985) : c'est « l'activité de ceux qui, prenant appui sur des modèles clairement explicités, mais plus ou moins formalisés, aident à formuler, discuter et éventuellement entériner des éléments de réponses aux questions que se posent des acteurs librement impliqués dans un processus de négociation. Ces éléments concourent à favoriser l'émergence de comportements de nature à stimuler la recherche co-évolutive et co-responsable d'une cohésion entre l'évolution du processus décisionnel et l'état des objectifs territorialisés des acteurs. Ces objectifs sont à la fois interdépendants et divergents, qualifient les stratégies individuelles et collectives des acteurs animés par les principes du développement durable ». En d'autres termes, l'aide à la négociation s'appuie sur des modèles plus ou moins formalisés, destinés à favoriser l'émergence de solutions co-évolutives, co-responsables et consensuelles en permettant la restitution des préférences et des représentations des territoires.

Roche (2002) en adaptant la définition de Dupont (1986) considère « la négociation durable territorialisée comme une activité qui met face à face plusieurs acteurs issus des milieux publics, privés et communautaires, ces acteurs étant confrontés à la fois à des divergences et à des interdépendances émergeant de leurs rapports avec le territoire. Ces acteurs recherchent, sur une base volontaire, co-évolutive et co-responsable, une solution mutuellement acceptable qui leur permette de fonder et de construire une relation complexe, relativement informelle. Cette relation est orientée vers un effort, à la fois stratégique et opérationnel, de mise en valeur et d'harmonisation relatives aux devenirs proche et lointain du territoire concerné ».

b.... sur un territoire

Il existe de nombreux outils d'aide à la *négociation territoriale*. On entend aussi souvent parler d'outils d'aide à la *décision*. Ces derniers proposent souvent des approches très techniques sur un point particulier, leur utilisation pouvant se limiter à des problématiques très spécifiques. Toutefois de telles applications, si elles sont incluses dans un processus de décision multi-acteurs, deviennent naturellement des outils d'aide à la négociation. On distingue tout d'abord des outils pédagogiques, permettant aux acteurs de se familiariser avec le contexte de négociation territoriale (De Carlo, 2003 ; Barreteau *et al.*, 2001). Ce type d'application est le plus souvent fondé sur le *jeu de rôles*, les acteurs devenant des apprenants. Outre ces outils d'apprentissage, il existe toute une panoplie d'outils et méthodes d'aide à la négociation (annexe 2).

Une rapide revue des principaux outils d'aide à la négociation, notamment pour des projets d'aménagement impliquant la ressource en eau, permet de souligner différents aspects. D'une manière générale, on constate qu'il existe un lien fort entre ces outils et les représentations d'un territoire. Les SIG sont des outils répandus et déjà bien utilisés qui permettent d'obtenir différentes représentations du territoire ou *représentations spatiales*. On les trouve souvent associés aux autres méthodes dès qu'il s'agit de visualiser des résultats, des données spatiales. Si l'utilisation des modèles conceptuels semble prometteuse, elle se heurte à l'heure actuelle aux craintes des acteurs territoriaux. Les modèles physiques, quant à eux, proposent des *représentations de biens communs* (eau, air) en terme de fonctionnement et d'impacts. Malgré leur performance, l'interprétation des résultats reste difficile pour un novice. Les AMC permettent une restitution des préférences, ou *représentations des préférences* des acteurs sous la forme d'indice simple, mais semblent inadaptées dans un contexte multi-acteurs car les risques d'incohérence dans la notation

sont trop nombreux (Moline, 2003). Quant aux SMA, ils ne peuvent traiter que des cas simples, ce qui nous éloigne du contexte multi-acteurs. Toutefois, la simplification qu'ils proposent semble propice à un processus pédagogique (Barreteau *et al.*, 2001). Au contraire, l'analyse structurale permet d'attaquer de front la complexité du jeu d'acteurs en proposant une *représentation des rapports de force* entre acteurs (influence/dépendance) ainsi qu'une *représentation de leurs objectifs* (convergence/divergence). Son principal défaut réside dans la seule prise en compte des rapports sociaux, en occultant les *rapports patrimoniaux* comme le permet l'*audit patrimonial*. Sa principale force réside dans la visualisation des résultats sous forme de carte factorielle, ce que ne permet pas la démarche patrimoniale.

Le point commun de tous ces outils se situe dans leur plus ou moins grande complexité. En effet, certains nécessitent une formation, d'autres l'intervention d'un ou plusieurs spécialistes pour les mettre en œuvre et expliquer les résultats. On constate donc, de manière triviale, *qu'il faut une aide à l'aide à la négociation*. En d'autres termes, il s'agit de familiariser les acteurs de terrain à l'utilisation de ces outils. Si des formations, des processus pédagogiques peuvent être mis en œuvre, il semble que l'intervention d'un tiers extérieur, d'un intervenant, lors du déroulement de la négociation soit nécessaire pour assurer la médiation entre les outils et les acteurs.

Une négociation environnementale est chose complexe. Elle met en jeu de nombreux acteurs ayant chacun des enjeux, des objectifs, des intérêts, des comportements, des perceptions, des pouvoirs souvent très divergents. Ces acteurs, vivant sur un même territoire, sont souvent liés par une histoire en mouvement passée, présente et future. Au fil du temps, cette histoire a tissé des relations sociales complexes modelant des alliances, ou les disloquant, engendrant des animosités. Pour mettre en œuvre une négociation sur un territoire, il convient donc de tenir compte et de comprendre ces relations sociales.

Le modèle de l'Acteur en 4D qui tient compte à la fois des liens entre hommes et des liens homme-territoire, peut ainsi procurer un appui de taille pour une négociation environnementale. Tout d'abord, les *empreintes territoriales* permettent une représentation synthétique et statique des acteurs ; empreintes, qui une fois combinées à l'analyse du discours aboutissent à une représentation dynamique du jeu d'acteurs. Ensuite, la superposition des *empreintes territoriales* permet de visualiser si les acteurs en présence sont porteurs des enjeux des *acteurs faibles et absents*, en comparant les notes obtenues sur différents indicateurs du modèle. Cette comparaison permet aussi de préciser les points de divergences et de convergences entre acteurs, ce qui peut constituer une base de dialogue. L'A4D peut aussi apporter au débat des connaissances susceptibles de faire évoluer les représentations et les positions des acteurs. Par contre, il faudra veiller à ce que les résultats ne soient pas utilisés dans un but de manipulation et qu'ils n'amènent pas à une cristallisation définitive des positions des acteurs. L'Acteur en 4D pourrait s'avérer utile à des gestionnaires de projets qui voudraient s'implanter sur un territoire en préservant à la fois le tissu social et le milieu environnemental, ou à un médiateur accompagnant un projet d'aménagement du territoire. Dans un tel contexte, le médiateur pourrait se faire le *porte-voix* des *acteurs faibles* et le *porte-parole* des *acteurs absents* ou introduire dans le débat des éléments d'information ou de diagnostic permettant leur prise en compte. Comment s'articulent rapports social et patrimonial autour des relations et pratiques humaines liées à un bien commun environnemental ? Tâcher de décrire et se représenter les relations entre humains ainsi que celles entre humains et patrimoine à l'échelle d'un territoire dans le cadre d'une problématique environnementale ; voilà ce que propose ce modèle conceptuel d'analyse qui pourrait s'apparenter à une approche socio-centrée du développement durable et représenter une base de travail pour l'organisation d'une démarche de gestion intégrée et participative des ressources naturelles.

Classiquement, lorsqu'il est question d'aborder les problématiques environnementales, certains privilégient l'étude des rapports sociaux ; d'autres se concentrent sur les rapports homme-nature. Sur la base de plusieurs notions issues de l'anthropologie, de l'économie, de la géographie, de la psychologie et de la sociologie, nous proposons une analyse conjointe de ces types de relations au-travers de l'élaboration d'un modèle conceptuel d'analyse : *l'Acteur en 4 Dimensions*. Ce prototype, nouvelle façon d'appréhender un jeu d'acteurs, s'intéresse aux relations humaines, le *rapport social*, et aux liens homme-territoire, que nous appelons rapport patrimonial, et propose d'étudier le rapport social par les dimensions : *coopération* et *conflit*, et le rapport patrimonial par les dimensions : *cohabitation* et *domination*. L'intérêt réside dans l'imbrication des *rapports sociaux* et *patrimoniaux* lors de l'analyse des jeux d'acteurs sur un territoire afin de tenir compte des *acteurs faibles* et *absents*. Au final, chaque acteur présente ce qu'on appelle une *empreinte territoriale*, spectre graphique qui cerne l'implication tant sociale que patrimoniale de l'acteur. L'étude des relations humaines permet de mettre en évidence la nature et le rôle des *acteurs faibles* du territoire. L'étude des relations homme-territoire, quant à elle, permet de mesurer l'importance accordée aux *acteurs absents*. Nous testons cette approche sur plusieurs cas concrets appliqués à la ressource en eau, dans le but d'améliorer un processus de négociation environnementale ; le tout pour suivre cette idée *d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature*. Deux concepts phares nous guideront lors de l'élaboration et de l'utilisation de notre modèle : les représentations sociales et la notion de médiation.

IV - Représentation sociale et médiation... la trame de fond de l'A4D

Rappelons qu'un territoire s'appréhende par des données à la fois objectives et subjectives ; quant à l'hydrosystème, il est à la fois affaire collective et histoire de perceptions. Afin d'approcher les rapports social et patrimonial sur un territoire vis-à-vis de la ressource en eau, l'étude des représentations sociales des acteurs s'avère alors indispensable. Comme le souligne Godelier (1984), « il est nécessaire d'analyser soigneusement le système de représentations que les individus et les groupes membres d'une société déterminée se font de leur environnement. C'est à partir de ces représentations que ces individus ou ces groupes agissent sur leur environnement ». Une fois les *empreintes territoriales* réalisées, elle peuvent intéresser le scientifique, le porteur de projet, le négociateur... et le médiateur ? Même si la notion de médiation environnementale est encore fragile -floue pour certains, utopique pour d'autres- elle semble à propos pour allier préservation et concertation.

1. Représentation sociale : l'ancrage de l'outil

1.1. L'étude des visions

Le sens très général du terme représentation, « idée que nous nous faisons du monde » (Larousse), « action de mettre devant les yeux ou devant l'esprit de quelqu'un » (Robert), a permis qu'il soit investi différemment selon les disciplines. Pour les psychologues et pour l'ensemble des sciences cognitives, on parle de représentations mentales. En revanche, ce qui intéresse les sociologues, ce sont les représentations sociales. Quant aux anthropologues, ils parlent davantage de système de représentation, qui désigne l'ensemble des valeurs propres à une société (Friedberg, 1992). On retrouve par exemple dans les écrits de Lévi-Strauss un intérêt pour les « représentations mythiques du passage de la nature à la culture ». Ecologues, agronomes ou économistes se sont également intéressés à cette notion de représentation avec la mise en évidence :

- de l'efficacité de certains choix techniques effectués par des acteurs à partir d'un savoir construit de l'intérieur, d'une connaissance expérimentale accumulée depuis des générations
- du rôle des critères proprement socio-culturels dans les choix et les décisions, l'économique ne jouant pas forcément le rôle essentiel

La notion de représentations sociales est issue du concept de représentations collectives forgée par Durkheim & Mauss (1901), définies comme des productions invariantes et statiques de la pensée collective, partagées et reproduites par une sorte d'intelligence unique. Elles sont donc autonomes et séparées des représentations individuelles qui sont éphémères et fluctuantes. Les représentations sociales, quant à elles, constituent plutôt un cadre de référence structurant, orienté vers l'action et considérant des individus en situation collective. Décrite par Moscovici (1961 & 1989), une telle notion se veut une jonction entre le collectif et l'individuel sous-tendue par trois phénomènes :

- il peut y avoir plusieurs représentations différentes d'un même objet en fonction de l'appartenance sociale et culturelle d'un groupe,
- les représentations sociales sont élaborées en fonction des pratiques, des valeurs d'un groupe,
- la transformation d'une théorie en représentation s'effectue à travers deux fonctions : sélection d'informations extraites du contexte par les sujets et concrétisation de celles-ci.

Partie 2 : Quatre hypothèses pour un modèle...

Par représentations sociales, on entend des « systèmes d'interprétation, régissant notre relation au monde et aux autres, qui orientent et organisent les conduites et les communications sociales » (Jodelet, 1989). « Les individus ou les groupes d'individus vont percevoir la réalité à partir des représentations qu'ils ont, construites elles-mêmes à partir des interactions entre ces groupes » (Moscovici, 1961).

Les représentations sociales sont d'ordre cognitif : « elles articulent les informations sur l'objet de représentation et les attitudes du sujet concernant celui-ci [...] elles sont aussi un guide pour l'action et un modèle d'interprétation des réalités » (Moscovici, 1961). Moscovici démontant plusieurs préjugés à propos de la *vulgarisation scientifique*, propose une vision ouverte de la circulation des connaissances en laissant une part importante à l'appropriation, à l'invention des individus et des groupes sociaux. Pour lui, la propagation d'une science a un caractère créateur. Il affirme que « la naissance d'un nouveau sens commun ne saurait être comprise seulement en terme de vulgarisation (réception passive ou distorsion de la science). La circulation des connaissances doit être envisagée sur un mode actif ». Les individus et les groupes remodelent les éléments, reconstruisent ce qui est donné de l'extérieur, dans le contexte de leurs valeurs, des notions et des règles préexistantes. Autrement dit, ce qui est reçu est soumis à un travail de transformation, d'évolution pour devenir une nouvelle connaissance mobilisable dans la vie quotidienne. La diffusion des connaissances doit s'envisager d'un point de vue communicationnel c'est-à-dire sur la base d'échanges grâce auxquels expériences et théories se modifient qualitativement dans leur portée comme dans leur contenu. Ces modifications sont déterminées autant par les moyens de leur communication (journaux, radios, conversations intersubjectives) que par l'appartenance sociale de ceux qui communiquent (religion, parti, métier).

Ainsi Moscovici (1961) explique que la communication ne se réduit jamais à la transmission des messages d'origine ou au transport d'informations inchangées. La pénétration de la science ou plus généralement la circulation des connaissances dans la société implique des discontinuités, « des sauts d'un univers de pensée et d'actions à un autre ». A chaque étape, le *donné externe* est retravaillé par le langage, il est entraîné dans le flux de ses associations, investi de métaphores et projeté dans l'espace du langage qui est symbolique. La spécificité des représentations sociales se situe alors dans le *comportement créateur humain*. Passant par le langage, elles sont destinées à l'interprétation et au façonnement du réel, elles ont une fonction constitutive de la réalité symbolique. Elles constituent la seule réalité que nous puissions éprouver, à partir de laquelle nous pouvons communiquer, et dans laquelle nous pouvons anticiper, concevoir, situer nos actes (Dousset, 2003).

Les représentations sociales comportent donc *deux dimensions* (individuelle et collective) et *deux fonctions* (élaboration des comportements et communication entre individus) qui s'interpénètrent. D'abord, rattachées à un système de valeurs, de notions et de pratiques, les représentations sociales donnent à l'individu les moyens de s'orienter dans l'environnement social et matériel, de le maîtriser et d'anticiper ses actes. Ensuite, partagées par les membres d'un groupe social, elles constituent un médium pour leurs échanges et un code pour nommer et classer les parties de leur monde, leur réalité, leur histoire individuelle ou collective. Ainsi la représentation sociale est un corpus organisé de connaissances et une activité psychique grâce auxquels les hommes rendent la réalité physique et sociale intelligible et s'insèrent dans un groupe ou un rapport quotidien d'échanges.

Les représentations sociales marquent donc la charnière entre individuel et collectif. Elles sont produites et mobilisées au cours d'interactions dans des processus de communication : au niveau médiatique comme processus de régulation des rapports sociaux (formation des opinions), au

niveau institutionnel comme processus d'objectivation, d'ancrage (lien perception-réalité), au niveau inter-individuel comme processus de prise de position pour obtenir la reconnaissance, l'adhésion des autres.

1.2. Des représentations sociales... naturelles ?

« Il est nécessaire d'analyser soigneusement le système de représentations que les individus et les groupes membres d'une société déterminée se font de leur environnement. C'est à partir de ces représentations que ces individus ou ces groupes agissent sur leur environnement » (Godelier, 1984).

La notion d'espace naturel apparue avec l'émergence de la question écologique et de la préservation de la nature est aussi soumise à diverses représentations. La Camargue, par exemple, à l'instar des zones humides, a longtemps été considérée comme « un lieu pestilentiel, les habitants de ce lieu étaient dévalorisés à l'image des marais dans lesquels ils vivaient » (Picon, 1999). La mise en valeur économique de la Camargue s'est traduite par la construction de digues et l'inondation artificielle des terres. Face à des telles pratiques, certains poètes se sont érigés contre la pénétration humaine dans les milieux lacustres, symbole pour eux du combat entre le progrès et la nature qu'il faut préserver. Lors de la création du Parc naturel régional de Camargue dans les années'70, le discours prônant la nature agressée par la société dominait. Mais la gestion mise en place a conduit à une banalisation des milieux. En effet, la richesse et la diversité écologiques défendues par les protecteurs de la nature étaient le fruit des aménagements liés aux activités économiques.

Autre exemple : l'évolution des représentations sociales autour de la notion de risque naturel (Allard, 1999). Sous l'Ancien régime, le sentiment de sécurité résidait essentiellement dans la confiance en Dieu. La notion de risque était alors envisagée comme fatalité divine, et les destructions occasionnées par les inondations relèvaient directement d'un châtement divin. Durant ces temps, le Roi était chargé de venir au secours des populations en leur octroyant de l'aide. La Révolution française marque une rupture avec l'apparition de la volonté politique de *corriger les défauts de la nature*. La sécurité devient une affaire d'Etat. Cette tendance s'accélère au XIX^e, où l'on augmente la construction de digues et le drainage des marais. En quelques siècles, la perception du risque passe de fatalité divine à droit à la sécurité. L'Etat doit désormais assurer la maîtrise du risque en dominant la nature. Aujourd'hui, on constate que de tels aménagements ont eu dans certains cas un effet contraire à celui escompté. Par exemple, la construction de digues, la suppression des marais ont parfois augmenté la violence des crues et ralenti le retour à l'état normal. Ces aménagements ont également conduit à éliminer les risques dus aux crues décennales, et donc facilité la construction en zones inondables... tout en augmentant l'exposition aux risques dus aux crues centennales.

Récapitulons. Il est possible d'appréhender la notion de valeur morale à travers le concept de représentation sociale (Moscovici, 1989) et notamment à travers le regard que portent les hommes sur les éléments naturels dont ils dépendent. Les représentations sociales :

- sont issues d'un processus historique. Le regard sur l'eau, sur la notion de risque, sur la protection de la nature évolue au fil du temps, au fil des périodes et ne présente pas un aspect figé,
- sont différentes d'un groupe d'acteurs à l'autre. Le regard sur la protection de l'environnement semble encore aujourd'hui conditionné par la dualité nature-progrès,

- permettent l'action. L'évolution de la perception de la ressource en eau concrétisée par des textes de lois a permis la mise en œuvre de programmes d'action sur les milieux aquatiques. En retour, la législation a modifié les perceptions,
- donnent une place prépondérante à l'individu. Elles permettent de comprendre ce qui lie des individus à leur environnement et de tenir compte de leurs particularités. Elles incitent à une gestion de l'eau au niveau local,
- permettent d'envisager de nouveaux questionnements. Elles permettent de prendre en compte des questions souvent négligées comme les aspects esthétiques, le bien-être, la perception des objets naturels.

Les représentations sociales ont aussi une visée pratique et fonctionnelle. Comme le souligne Le Bourhis (1999), les représentations sociales des milieux aquatiques par exemple peuvent être mobilisées à des fins de gestion si l'accent est mis sur les processus qui les ont constituées, et sur le rôle qu'y jouent les médiations de natures diverses. « Il ne peut y avoir contradiction entre deux personnes dont l'une parlerait un langage que l'autre n'entendrait pas » (Serres, 1992). Les langages formalisés peuvent produire chez les acteurs privés ou collectifs des schémas de représentation (de la réalité biophysique, de la réalité sociale) qui orientent leurs comportements de façon non consciente et qui peuvent leur faire manquer des aspects importants de la réalité sur laquelle ils interviennent (Barouch, 1989).

Le scientifique a un point de vue particulier sur un milieu physique donné, et l'écologiste prétend en faire la synthèse en décelant les interactions. Mais l'artiste, l'historien, l'économiste, le sociologue, l'administrateur, le géographe ont aussi leur discours et leur synthèse sur le milieu, et l'habitant du pays, l'agriculteur, le commerçant, le touriste, l' élu ont leur manière personnelle de construire leur vision, leur action. Rendre autant que possible sensibles à chacun l'approche et le langage des autres permet à tous de redécouvrir d'abord les « aires d'interaction physique » puis des aires de solidarité » à l'extérieur desquelles le comportement de chaque acteur influe sur les conditions de vie de chacun des autres (Barouch, 1989). Au-delà des caractéristiques du milieu, au-delà même des relations objectives qui existent entre ces diverses caractéristiques, c'est la connaissance de la manière dont ces relations sont ressenties, jugées, gérées par les différents acteurs, *titulaires patrimoniaux* potentiels de ce milieu, qui permettra aux responsables publics de susciter, d'animer, d'arbitrer éventuellement, la négociation patrimoniale dont découlera une gestion cohérente.

2. Le médiateur au secours des acteurs faibles et absents

2.1. La médiation « au milieu »

La médiation est un emprunt au bas latin qui signifie « être au milieu ». Si en ancien français le mot a le sens de division, il a pris au XVI^e siècle sa valeur moderne « d'entremise destinée à concilier des personnes, des partis », d'abord en religion dans une relation entre l'homme et Dieu, puis surtout en droit -« procédure de règlement des conflits qui consiste dans l'interposition d'une tierce personne chargée de proposer une solution de conciliation aux parties en litige »- et en diplomatie. Par extension, il s'applique au fait de servir d'intermédiaire, dans des emplois didactiques, particulièrement en philosophie : « articulation entre deux êtres ou deux termes au sein d'un processus dialectique ou dans un raisonnement » (Rey, 1998).

Sur un plan philosophique, la notion de médiation va bien au-delà de la simple résolution des conflits. Elle caractérise les rapports entre le sujet et le monde (Caune, 1999) et se pare d'une double fonction :

- établir des liens entre les hommes, dans le temps présent et à travers les générations,
- dépasser la relation immédiate pour se projeter vers l'avenir.

La médiation est un moyen de mettre en commun les différentes représentations des acteurs, de gérer les communications en terme d'efficacité et d'apprentissage (Huybens, 2003). Le recours à l'expertise pour éclairer des questions, pour mettre la connaissance à portée des acteurs constitue un moyen d'apprentissage qui passe par l'appropriation et la discussion. L'efficacité se pose en terme de structuration de la discussion avec une alternance de mode formel (qui permet d'avancer) et de mode informel (qui laisse place à la discussion) dans le processus. Une telle structuration demande donc du temps. La durée associée à un *bricolage* informel semble être un facteur essentiel de réussite.

Il apparaît donc que la tâche de médiation est complexe et que son incarnation dans une seule personne semble difficile. En ce sens, plusieurs médiations émanant d'acteurs différents peuvent cohabiter ou se succéder au sein du processus de négociation selon les besoins. Le médiateur pourrait donc être polymorphe et pluriel pour incarner tantôt un modérateur, un porte-parole, un expert, un formateur...

La médiation pourrait être un plus dans une société où les experts et les décideurs sont remis en cause et où la tension entre démocratie représentative et démocratie participative (dialogique) va grandissante. La gouvernance à travers ses principes de transparence, de responsabilité, de coopération a en effet tendance à diluer l'autorité légitime et nombre de questions restent ouvertes : qui fait le droit ? qui est le décideur final ? qui est le responsable ? qui fixe des règles ? sur quelles bases et sur quelles modalités prend-on une décision ? En tout état de cause, le médiateur est impliqué avec les acteurs dans des jeux de pouvoirs et de manipulation. Il doit donc veiller à ne pas être le vecteur d'un simulacre de négociation visant à imposer, ou de manière plus subtile à demander l'approbation de décisions prises à l'avance. Il semble dès lors qu'une éthique de la médiation, qu'une déontologie soit de mise. Celle-ci repose sur la confidentialité, la confiance et la validation des résultats par les acteurs. La médiation, incarnée par le médiateur, consiste donc en une intervention extérieure dans un litige, dans un conflit : non seulement pour faciliter la voie vers un accord, mais aussi pour faire du lien entre parties en litige, pour les concilier.

2.2. Le médiateur, l'ombudsman

Le terme *médiateur*, quant à lui, est apparu en français dans un emploi spécialisé en théologie chrétienne, Jésus étant médiateur entre Dieu et l'homme. Il a aujourd'hui pris un sens général de « personne qui s'entremet pour effectuer un accord : arbitre conciliateur » spécialement en droit international où l'acception doit beaucoup à l'*ombudsman*, médiateur de justice suédois (1973). Comme le souligne Aristote, le médiateur est celui « qui ajoute de l'amour à la règle froide du droit ». Aujourd'hui, la médiation existe à côté du droit, privilégie les règles d'équité, et se veut un levier de modernisation et d'incitation au changement des institutions. Dans le domaine de la justice, il existe un réseau de médiateurs institutionnels. En France, existe le médiateur de la république, « autorité indépendante jouant le rôle d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les particuliers au sujet de leurs revendications concernant le fonctionnement d'un service public », et le médiateur européen, « personne nommée par le Parlement européen et chargée de régler à l'amiable les litiges entre les particuliers européens et les institutions communautaires ».

Le tiers intervenant modifie le déroulement du processus en tant qu'il apporte une aide à la régulation conjointe en clarifiant les enjeux, en anticipant les conséquences des scénarios envisagés, en explorant les incohérences du système. Son intervention permet d'établir ou de rétablir des relations, d'apporter une expertise, de faire respecter des délais, de construire une

solution équilibrée. Si le tiers tente de rapprocher des parties en conflit, on se trouve dans un contexte de médiation où le médiateur est celui qui réconcilie, suggère des solutions que les parties saisissent si elles le souhaitent. Si le tiers propose un règlement, on se trouve dans un contexte d'arbitrage⁷⁰. Dans un autre registre, le tiers peut être un outil. Armstrong (1994) propose d'utiliser les systèmes d'informations géographiques et les méthodes d'analyse spatiale, comme outil de médiation, pour encadrer un groupe dans un processus décisionnel. L'objectif est ici de rendre les membres du groupe capables de générer, d'évaluer et d'illustrer les points forts et les points faibles de différents scénarios, d'aboutir à un consensus, et de savoir comment procéder pour prendre une décision.

Contrairement aux Etats-Unis, le statut de médiateur est peu reconnu en France et encore moins dans le domaine de l'environnement. Facilitateur pour certains, décideur pour d'autres, tiers qui rapproche les parties, tiers qui trouve une solution, le médiateur est différemment perçu selon les personnes. Selon Touzard (2003), l'intervention d'un tiers neutre doit être utilisée avec précaution car s'il est perçu comme un fouineur il augmentera l'animosité entre les parties. De fait, souvent la médiation n'est utilisée que face à un constat d'échec de la négociation. Cette notion véhicule nombre de craintes, comme celle de voir son pouvoir personnel atteint, et nombre de questions : le médiateur sera-t-il impartial ? sera-t-il décideur ? respectera-t-il le secret professionnel ? Pour faire taire ses détracteurs, le médiateur doit rester un facilitateur de la négociation et ne pas endosser le rôle de décideur (De Carlo, 2003). Dans cette optique, il devient celui qui aide des parties à trouver des solutions. Pour cela, il devra demander quelle est l'aide souhaitée par les parties, apporter de l'information, faire des suggestions, et parfois, si on le lui demande, assurer une décision par arbitrage⁷¹. Le médiateur devra veiller à ne pas devenir l'ennemi des parties en négociation et à ne pas les déresponsabiliser mais simplement à en être *également distant* (Simmel, 1908).

La posture du médiateur est délicate car elle oscille entre détachement et implication (travaux de terrain, temps de convivialité), légitimité et neutralité, sans suspicion de connivence ou d'influence, et demande souvent un savoir technique. Selon Beuret & Trehet (2001), dans les cas qu'ils ont étudiés, « le médiateur n'est pas convoqué en tant que tel mais émerge au cours du processus de négociation où il forge sa propre légitimité ». En un mot, il faut savoir se faire accepter.

2.3. Les balbutiements de la médiation environnementale

a. quelle médiation sur un territoire ?

Si la médiation peut être recherchée dans le projet politique, reconnue dans l'œuvre d'art ou figurée dans les mythes et les récits, elle a tendance aujourd'hui à devenir un concept marketing. Dans un contexte de négociation territoriale, il est fréquent que l'on fasse appel à des intervenants extérieurs dont le rôle consiste à projeter une image de la réalité locale, des enjeux communs, des points de vue de chacun comme support au dialogue : le dialogue peut se nouer sur la base de l'image de la réalité qui a été projetée. Beuret & Trehet (2001) définissent la médiation territoriale comme une activité qui « favorise le dialogue, la concertation et la recherche d'un accord, sans en influencer les termes [...] ; la médiation consiste alors à agir au sein d'un processus de concertation plus ou moins formalisé ou à susciter son émergence, pour catalyser la construction d'accords formels ou tacites qui contribuent à une gestion concertée de biens ou d'espaces inscrits dans un territoire, sans en influencer le contenu, ceci entre plusieurs catégories d'acteurs porteurs de demandes divergentes concernant l'utilisation et le devenir des objets concernés ». Cette médiation

⁷⁰ L'arbitre est celui qui choisit parmi les prétentions de chacun celles qui doivent être accordées aux parties.

⁷¹ En France, dans les affaires judiciaires on préfère l'arbitrage à la médiation pour ne pas être tenu responsable de la décision finale.

est souvent adossée à des fonctions d'expertise ou d'arbitrage ; une situation où le rôle de l'expert doit alors évoluer de la position de technicien à celle de communicant. Beuret & Trehet (2001) distinguent deux types pratiques de médiation territoriale :

- *La médiation-miroir* : ce type de médiation peut tout aussi bien intervenir dans des cas de conflits déclarés que dans des situations non conflictuelles. Ici, le rôle de l'intervenant est de mettre en forme la réalité locale et d'en présenter une image tout en restant le plus neutre possible. « Cette image est un support pour ouvrir le dialogue ou, plus avant dans le processus, une base informative que l'on utilise pour construire un accord ». Dans cette configuration, le médiateur dispose de différents outils de représentation de la réalité : des représentations photographiques (paysage, photographies aériennes) utilisées pour interpeller les acteurs, des représentations spatiales (cartes) mobilisées pour amorcer le dialogue, des représentations du jeu d'acteurs (catégories, nœuds de conflits) comme point de départ à la recherche d'accords, et des représentations prospectives (scénarios) pour concrétiser les activités des acteurs.
- *La médiation-passerelle* : ce type de médiation mobilise un acteur du territoire doté d'une multi-appartenance (élu et agriculteur, écologiste et agriculteur). Ici, le dialogue repose sur la relation de confiance que chaque acteur met dans la personne du médiateur qui constitue un lien.

La notion de médiation s'apparente à celle d'adjudication : mode qui requiert le concours d'un tiers pour établir un accord, que ce soit un juge, une loi, une procédure d'arbitrage, un expert, un vote, ou le hasard. L'adjudication suppose la soumission des parties à un ordre, une loi, un arbitrage. Elles peuvent aussi co-construire la nature de leur soumission.

Généralement, la médiation environnementale fait appel à un tiers neutre, indépendant, sans pouvoir, dont le rôle est « d'aider les parties en conflit à s'accorder sur la définition en commun d'une solution qui puisse mutuellement les satisfaire » (Beuret & Trehet, 2001). Dans ce cas, le médiateur est convoqué par un porteur de projet et intervient dans des problématiques d'aménagement. Dans un cas de médiation territoriale au contraire, le médiateur devrait émerger sans convocation. Si le premier cas ressemble à un contexte de concertation, le second satisfait le volet théorique de la négociation. Le médiateur doit favoriser les dialogues territoriaux, entre des acteurs locaux différents, sur des problématiques environnementales.

L'approche proposée est participative et suit un mode de gestion adaptatif et itératif. Elle intègre un médiateur (facilitateur), les institutions (cadre), les acteurs locaux auxquels il convient de donner une culture de la négociation (pédagogie, apprentissage). Il est important de s'assurer que chacun veuille et puisse participer. La ressource naturelle est cette fois considérée comme un bien commun qu'il s'agit de négocier en tenant compte de la complexité du contexte (temps, espace, acteurs et enjeux multiples, participation des secteurs public et privé) et de l'information. Lors de négociations environnementales, l'échange d'informations est fondamental. En ce sens, si certains ont toujours en optique le résultat de la négociation, d'autres considèrent que ce qui compte, c'est le processus de la négociation et non pas le résultat (Mermet *et al.*, 2003). Ces derniers considèrent que l'important est de rendre plus visible les confrontations lors de la négociation tout en assurant la lisibilité des intérêts et des rôles. Comme dans les entreprises où les systèmes de management se substituent à des objectifs de performance, le moyen peut parfois devenir une fin. La rationalité procédurale doit-elle prendre le pas sur la rationalité substantive ? Malheureusement, dans la gestion des ressources naturelles, la *substance* rappelle à l'ordre.

b. où est le médiateur environnemental ?

Dans le domaine de l'environnement et de la négociation territoriale, la médiation est peu pratiquée, et on préfère souvent utiliser le terme d'animation. Il n'existe pas ou peu de financement et de formations appropriées à cette fonction. Néanmoins, on retrouve la notion de médiation et le médiateur, comme aide aux négociateurs pour trouver une solution durable à un conflit d'aménagement du territoire dans les fonctions d'éco-conseillers (Villeneuve & Huybens, 2002), de paysagiste expert-conseil (Conan, 1994 ; Lassus, 1994) ou de social scientist :

- L'éco-conseiller⁷² exerce un métier dont l'objectif est de mettre en œuvre des projets à l'échelle locale, en favorisant un partage des représentations, des pouvoirs et des connaissances, en reconnaissant les limites des systèmes naturels à satisfaire aux besoins et aux désirs des humains, dans un contexte culturel et technologique donné. L'éco-conseiller peut provenir de tous les horizons professionnels ou disciplinaires. Des sociologues, biologistes, journalistes, ingénieurs, agronomes ou administrateurs ajoutent à leur formation initiale un diplôme comportant l'acquisition des compétences en sciences de l'environnement, mais aussi en éthique, en communication, en gestion de projets et d'équipes multidisciplinaires. À la différence d'autres programmes qui forment plutôt des spécialistes en environnement, les formations *éco-conseil* permettent d'acquérir des compétences axées sur la mise en valeur des savoirs des autres. Avec le développement durable comme cadre général, les éco-conseillers présentent donc une vision globale et intégrée d'une problématique environnementale par une lecture multidisciplinaire et multiculturelle. L'éco-conseiller agit alors comme interface entre les spécialistes de plusieurs disciplines ou alors entre le spécialiste et le décideur ou le profane. Il doit apporter des lectures sociales, culturelles, économiques, scientifiques des réalités environnementales. Il gère aussi des projets dans lesquels il informe, il forme et sensibilise. En somme, ce n'est pas un acteur neutre, c'est un acteur pluraliste (Villeneuve & Huybens, 2002).
- Dans le domaine du paysage, on assiste souvent à des conflits d'identités entre certains habitants (citadins néo-ruraux) et les usagers traditionnels des lieux (population locale), les néo-ruraux imposant une domination idéologique pour construire la nature à leur image en s'appuyant sur des textes de lois et des pratiques administratives. La production des paysages est donc tiraillée entre fixité et processus d'évolution. Conan (1994) propose de donner un rôle nouveau aux paysagistes afin qu'ils ne soient plus les alliés inconditionnels des néo-ruraux. Selon lui, le paysagiste doit devenir un négociateur, un médiateur pour inventer « les paysages qui condensent les emblèmes des différents groupes et qui organisent la co-existence des différents rapports de propriété ». Il s'agit en d'autres termes de développer une identité collective pour qu'un nouvel aménagement devienne un emblème commun, sans imposer un point de vue de technicien du paysage. Le paysagiste expert-conseil peut s'adjoindre les services d'un aménageur, disposant des compétences techniques nécessaires pour l'aider dans sa tâche. Lassus (1994) propose d'utiliser l'*analyse inventive* pour mener à bien ce travail. Cette analyse prévoit un état des lieux, l'identification du ou des processus de l'évolution physique et des pratiques de ces lieux et l'étude des relations spécifiques entre lieu et pratiques de ce lieu. L'analyse inventive doit permettre la production de nouveaux paysages par *entrelacement*, « en poursuivant par une création contemporaine la logique d'articulation entre les compositions successives du lieu au cours de son développement [...] L'aménagement progressif ne résulte pas d'adjonctions successives de parties nouvelles, mais d'une succession de réécritures sur le même espace et de réinterprétations par la société qui l'utilise » (Lassus, 1994). Un tel

⁷² Fonction enseignée au Québec, qui s'exerce actuellement en France et en Belgique.

entrelacement est appelé *processus d'inflexion du paysage* qui doit considérer « l'ensemble des mouvements interactifs d'un lieu [...] et ne pas l'arrêter, ne pas le fixer ».

- Quand Kalaora & Charles (2000) parlent de gestion intégrée, ils font référence à la nécessaire coopération qui doit exister entre des acteurs multiples tirant leurs ressources d'un même milieu naturel. Cette considération leur permet de souligner le lien étroit qui existe entre gouvernance et gestion intégrée à travers le concept de développement durable. Ils se revendiquent comme *social scientist*, c'est-à-dire que la position de l'anthropologue se rapproche de celle du médiateur symbolique et instrumental entre les communautés locales et les politiques publiques. Le rôle de *social scientist* est donc proche du messager, de l'interprète, du passeur d'énoncés et du communiquant. Cette démarche de gestion équilibrée (gestion environnementale, gestion soutenable) suppose : (1) une immersion dans le territoire et les milieux concernés (recherche-action), (2) la création d'un accord sur la démarche de gestion intégrée dans une optique de durabilité, et, (3) d'amener chaque individu, chaque organisme, chaque institution à agir en fonction du bien de l'ensemble, cet ensemble étant perçu comme étroitement lié au devenir de son environnement naturel.

Ces trois exemples soulignent le fait que la médiation est un processus fortement orienté vers l'action. Le médiateur est celui qui intervient dans la constitution d'une conscience commune (de l'eau par exemple) en rattachant les représentations aux pratiques, discours et idées. La vocation de la médiation à construire des solutions équilibrées et à créer du lien fait d'elle un moyen d'incitation et de facilitation dans le cadre de négociations territoriales et environnementales. Dans la réalité, si le terme *médiation* est beaucoup employé, il reste peu utilisé dans la pratique, voire jamais de manière effective. Selon Barret (2003), si les acteurs sont peu demandeurs de médiations, ils sont plus intéressés par des formations ou de l'information liées à cette activité.

Néanmoins, la notion de médiation, et notamment l'utilisation d'outils de médiation ou de médiateurs humains, semble être une approche intéressante pour donner une voix aux *acteurs faibles* et la parole aux *acteurs absents*, qui ne peuvent s'exprimer autour de la table de négociation. Attention néanmoins que le médiateur ne devienne pas exclusivement porteur des enjeux de ces acteurs et donc partie-prenante ; le médiateur doit veiller à ne pas devenir un défenseur inconditionnel d'une catégorie d'acteur, à ne pas perdre la notion de bien commun. Ainsi y-a-t-il le risque que le médiateur se transforme en une sorte de Léviathan ; une position qui doit être encadrée par une éthique, des rôles et des procédures clarifiées.

Dans ce processus, le médiateur doit accepter toutes les représentations des acteurs pour les intégrer dans une méta-représentation qui lui est propre mais qui doit rester fidèle aux propos et perceptions des acteurs concernés. Il réalise la jonction entre subjectivité et objectivité tout en renforçant l'identité de chacun, suscitant l'engagement dans une démarche fondée sur le désir plutôt que sur la contrainte. Ce type de négociation permet de créer une nouvelle valeur, un nouvel objet de gestion commune, pour lequel se tisse un réseau d'alliances qui ressemble fort aux réseaux hybrides décrits par la sociologie de l'innovation (Callon & Latour, 1991). Dans ce cadre, le médiateur joue en quelque sorte un rôle de *traducteur*.

Globalement, la médiation semble être un gage de facilitation d'une négociation environnementale. Le médiateur, c'est celui qui permet à l'ensemble des acteurs de se comprendre, celui qui agit comme interface entre les spécialistes de plusieurs disciplines ou comme interface entre le spécialiste et le décideur ou le profane, c'est celui qui permet à l'ensemble des acteurs de se comprendre. En d'autres termes, c'est celui qui assure le *lien* pour « éclairer » une négociation de projet de gestion intégrée et participative de ressources naturelles.

Même si le terme général de représentation sociale a été investi différemment selon les disciplines, il n'en demeure pas moins que leur étude est fondamentale pour aborder des problématiques aussi délicates que celles traitant des rapports sociaux et patrimoniaux. En effet, d'abord issues d'un processus historique, ces représentations sont différentes d'un groupe d'acteurs à l'autre, sous-tendent l'action, donnent une place prépondérante à l'individu et permettent d'envisager de nouveaux questionnements. Quant à la notion de médiation, elle est un moyen de mettre en commun ces différentes représentations des acteurs, de gérer les communications en terme d'efficacité et d'apprentissage. Sur un plan philosophique, la notion de médiation va bien au-delà de la simple résolution des conflits. Elle caractérise les rapports entre le sujet et le monde. Même si la médiation environnementale est au stade de balbutiement, on retrouve néanmoins le rôle de médiateur dans les fonctions d'éco-conseillers, de paysagiste expert-conseil ou de *social scientist*. Finalement, le médiateur, c'est celui qui permet à l'ensemble des acteurs de se comprendre, celui qui agit comme interface entre les acteurs, celui qui peut nommer un *porte-voix des acteurs faibles* et un *porte-parole des acteurs absents*. *L'Acteur en 4 Dimensions* appuie sa démarche sur l'étude des représentations sociales et peut représenter un appui pour un médiateur environnemental.

Conclusion

Le territoire, qu'il soit envisagé comme un espace, un paysage ou un patrimoine, fait dans tous les cas l'interface entre nature et culture, le lien entre sujet et objet. La notion d'espace aborde l'idée de territorialité, de lieu de vie. La notion de paysage permet d'insister sur l'aspect pluridimensionnel d'un territoire. La notion de patrimoine permet d'inscrire un territoire comme un lien entre générations. Il sera intéressant d'observer les diverses manières dont les acteurs approchent leur espace, leur paysage et leur patrimoine. Restant une entité difficile à appréhender, le territoire réunit les idées d'harmonie entre humains et d'harmonie homme-nature ; il représente alors l'échelle de travail pertinente pour aborder une négociation plus écologique et une conservation plus humaine.

« L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel » déclare la Directive Cadre Européenne (2000). On recherche alors officiellement le « bon état écologique » de la ressource et la concertation élargie... deux objectifs qui font débat. Ressource limitée pour les uns, facteur de risque pour les autres, la ressource en eau sur un territoire est objet environnemental et représentation sociale. Les réponses aux problématiques de l'hydrosystème sont alors dans la réflexion conjuguée entre sciences de la nature et sciences humaines, pour s'engager dans une gestion de l'eau tant sociale qu'environnementale. Notre objectif est le suivant : analyser les liens entre hydrosystème et sociosystème sur un territoire par l'étude des jeux d'acteurs.

Classiquement, lorsqu'il est question d'aborder les problématiques environnementales, certains privilégient l'étude des rapports sociaux ; d'autres se concentrent sur les rapports homme-nature. Nous proposons une analyse conjointe de ces types de relations au travers d'un modèle conceptuel d'analyse : *l'Acteur en 4 Dimensions*. Ce prototype s'intéresse aux relations humaines, le *rapport social*, et aux liens homme-territoire, que nous appelons *rapport patrimonial*. L'étude des relations humaines permet de mettre en évidence la nature et le rôle des *acteurs faibles* du territoire. L'étude des relations homme-territoire, quant à elle, permet de mesurer l'importance accordée aux *acteurs absents*. Nous testons cette approche sur plusieurs cas concrets appliqués à la ressource en eau, où un médiateur pourrait désigner les *porte-voix des acteurs faibles* et les *porte-paroles des acteurs absents* afin d'améliorer un processus de négociation environnementale ; le tout pour une tendance à l'« harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (CMED, 1988).

Partie 3

Une méthodologie évolutive au fil de trois terrains

Introduction

Sur le plan théorique, proposer une nouvelle façon d'appréhender le rapport à l'eau sur un territoire à travers l'articulation du rapport social et du rapport patrimonial ; à un niveau plus opérationnel, élaborer un modèle d'aide à la négociation environnementale qui tienne compte des acteurs faibles et des acteurs absents : voilà les deux objectifs de *l'Acteur en 4 Dimensions* (A4D). Il s'agit là d'un modèle conceptuel d'analyse issu d'une réflexion transdisciplinaire, qui repose sur la *théorie de l'acteur social* et de la notion de *patrimonialisation*. Mais afin de passer d'un modèle hypothético-déductif à un modèle inductif, il est primordial de confronter l'A4D au terrain. Plus précisément à plusieurs études de cas, afin que chaque mise en situation serve de base de réflexion pour une amélioration continue de la méthode. Approcher les liens entre *sociosphère* et *biosphère*, étudier les rapports qu'entretiennent les sociétés avec leurs ressources naturelles, ne peut s'effectuer qu'à une échelle locale.

Nous expérimentons alors notre modèle sur trois territoires, ou trois hydrosystèmes. D'abord, un *terrain exploratoire*, la Plaine du Forez, une entité naturelle traversée par le fleuve Loire et située dans le département du même nom, entre les villes de St-Etienne et de Roanne. Les pentes sud du Kilimandjaro représentent notre *terrain test* ; le toit de l'Afrique est situé au nord-est de la Tanzanie et, intégré au bassin versant de Pangani, alimente en eau la majeure partie du pays. Troisième et dernier territoire : les Barthes de l'Adour, notre *terrain de validation* de la méthode. Les Barthes se présentent comme des prairies humides qui subissent l'influence quotidienne des marées et qui sont traversées par le fleuve Adour. Il est bien sûr primordial d'étudier au préalable et en profondeur le territoire en question, afin d'*attaquer* le terrain de façon neutre mais savante, l'esprit vierge mais bardé de connaissances. « Le voyageur, une fois l'esprit encombré de mythes, ne partira pas pour découvrir des royaumes inconnus mais pour vérifier si ceux-ci ressemblent à son rêve » (Tesson, 2005).

Comment identifier les acteurs-clés du territoire et comment les contacter ? Comment formuler une lettre de présentation et un questionnaire structurel ? Arrive la phase de l'entretien, semi-directif ou focalisé, qui peut prendre plusieurs formes. Comment se dégager de la subjectivité de l'enquêteur ? Un discours représente un ensemble d'informations brutes à organiser préalablement à l'analyse. Comment parvenir à classer de telles données qualitatives sans perdre d'information et de façon à renseigner l'A4D ? Pas à pas, notre méthodologie et notre modèle s'affinent, se complexifient, se précisent, l'objectif étant de parvenir à une démarche suffisamment complexe pour décrypter les rouages entre rapport social et patrimonial, suffisamment concise pour être transférable à d'autres territoires, et à d'autres ressources.

I - Méthodologie : un aller-retour entre théorie et terrain

La construction du modèle conceptuel d'analyse intitulé *l'Acteur en 4 Dimensions* s'est faite pas à pas. Initialement bâti sur les supports théoriques de la théorie de l'acteur social et de la notion de patrimonialisation, l'outil a ensuite subi de nombreuses modifications lors de sa confrontation aux réalités de terrain. Ainsi l'Acteur en 4D a-t-il en premier lieu été testé sur un terrain exploratoire : la Plaine du Forez (France). La méthodologie est alors lourde et l'outil simpliste ; une deuxième version de l'outil est alors expérimentée sur un terrain test : les pentes du sud du Kilimandjaro (Tanzanie). Finalement, les derniers ajustement, dont une version simplifiée de l'Acteur en 4D, sont vérifiés sur un terrain de validation : les Barthes de l'Adour (France). Ces terrains d'étude ont été avant tout choisis parce que différents, pour tester la robustesse du modèle et son adaptabilité. Cette partie méthodologique expose l'histoire de l'Acteur en 4D, de sa conception théorique jusqu'à la version simplifiée, les différents moyens utilisés pour renseigner le modèle et la manière dont sont présentés les résultats : empreintes territoriales individuelles et synthèse globale du jeu d'acteurs.

1. Petits rappels : objectifs et hypothèses

Face à un problème d'ordre environnemental, certains recherchent avant tout le consensus entre parties prenantes. Les acteurs auront alors trouvé un terrain d'entente mais qu'en est-il des conséquences sur le milieu naturel ? D'autres se concentrent sur la protection des milieux avant tout. La nature est alors épargnée mais qu'en est-il des conséquences sur les acteurs du système ? L'objectif de ce travail consiste à observer les interactions acteur/complexe multi-acteurs et acteur/territoire et à tenter d'en fournir des représentations à l'aide d'une approche d'inspiration sociologique. Nous proposons pour ce faire un modèle conceptuel d'analyse, intitulé *l'Acteur en 4 Dimensions*, lequel propose une *radiographie*, une *algorithmisation* des acteurs. Cet outil, qui permet de qualifier les groupes de façon neutre, représente un diagnostic du jeu d'acteurs à travers ce que nous appelons *l'empreinte territoriale*. Il s'agit là d'un spectre graphique situant les acteurs vis-à-vis des autres (rapport social) et vis-à-vis du territoire (rapport patrimonial). Cet *outil miroir* renvoie un cadre où vont se situer les acteurs. *L'Acteur en 4 Dimensions*, mobilisé dans une négociation territoriale, se doit de proposer aussi un cadre collectif, par empilement des empreintes territoriales pour répondre à la question suivante : qu'est-ce qu'un fonctionnement collectif (les acteurs étant considérés en tant que groupes constitués) laisse de côté ? En effet, au sein du jeu d'acteurs, on tâchera de rechercher la place accordée aux *acteurs faibles* et aux *acteurs absents* afin que le porteur d'étude, qui peut jouer le rôle d'un médiateur, puisse s'en faire le porte-parole, le porte-voix. Les *acteurs faibles* sont ceux qui ne parlent pas la même *langue*, le même langage que les autres. Ce sont des acteurs d'ordre symbolique : *has been* (dépassés) ou émergents (en devenir), mais qui de toute façon sont en marge du jeu d'acteurs. Les *acteurs absents* sont représentés par le vivant non humain, autrement dit, ce sont des acteurs qui ne peuvent prendre part directement aux négociations, à moins qu'un humain contemporain s'en fasse le défenseur. La méthodologie proposée est fondée sur 4 hypothèses de départ, rappelées ici :

Hypothèse 1 : *les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial*. Dans quelle mesure certains types de valeurs morales associées à des objets du territoire influencent-ils les relations entre humains ?

Hypothèse 2 : *les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social*. Dans quelle mesure certains types de relations sociales influencent-ils le rapport au territoire ?

Hypothèse 3 : *un consensus peut aboutir à la dégradation d'un bien environnemental*. Dans quelle mesure un consensus entre acteurs forts laisse-t-il de côté un certain nombre d'acteurs absents ?

Hypothèse 4 : *les pratiques conservacionnistes peuvent créer des conflits*. Dans quelle mesure certaines pratiques de protection de l'environnement suscitent-elles des litiges au sein du jeu d'acteurs et laissent-elles de côté certains acteurs faibles ?

Outil d'aide à la décision, d'aide à la négociation, d'aide à la médiation ? *L'Acteur en 4 Dimensions* (A4D) appréhende un jeu d'acteurs par le rapport social et le rapport patrimonial, afin d'aboutir à des empreintes territoriales qui représentent chaque acteur vis-à-vis des autres et de son territoire. Ceci afin d'appuyer une médiation (par l'apport d'une connaissance détaillée du jeu d'acteurs), d'éclairer une négociation (par l'introduction des acteurs absents et acteurs faibles) et de baser une décision (par l'évaluation des atouts et des carences du jeu d'acteurs).

2. L'Acteur en 4D, une histoire vécue

2.1. Un prototype testé dans trois « laboratoires »

Même si la tendance actuelle est à la planétarisation de la problématique homme-nature, les rapports que les différentes sociétés entretiennent avec leurs ressources naturelles ne peuvent être traités globalement. La cible de ce travail de recherche porte ainsi sur le rapport à l'eau dans trois territoires radicalement différents, trois hydrosystèmes localisés qui peuvent être considérés comme des laboratoires où, à partir d'analyses portant sur le rapport entre sociétés locales et ressources naturelles, on peut tenter d'élaborer des bilans et perspectives de réconciliation entre *sociosphère* et *biosphère*. L'éclatement des terrains et des perspectives ne signifie pas l'inexistence d'un objet scientifique commun, il en révèle seulement la complexité (Picon, 1992). Notre méthodologie d'étude du jeu d'acteurs a ainsi été testée sur trois territoires biophysiques : la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour. Ces territoires, qui s'approchent de l'idée de *formations socio-spatiales*, sont appréhendés comme un territoire vécu, un milieu où vivent des ensembles humains, un espace constitué d'une mosaïque d'organisations politiques et administratives (Micoud, 2005). On entend par formations socio-spatiales des entités géographiques cohérentes, c'est-à-dire des espaces plus ou moins perceptibles et délimités mais toujours suffisamment présents, dans le sens commun, pour faire l'objet de représentations collectives. Ces formations socio-spatiales sont doublement objectivées par la superposition approximative des espaces vécus individuels, des entités écosystémiques et par l'effort organisationnel d'appareils politiques idéologiques (Diméo, 1990).

L'Acteur en 4 Dimensions se propose d'appréhender les jeux d'acteurs sur trois territoires :

- la Plaine du Forez (France) représente une entité naturelle traversée par le fleuve Loire et située dans le département du même nom, entre les villes de St-Etienne et Roanne. La Plaine du Forez fait l'objet de nombreux travaux à l'EMSE⁷³ et plusieurs acteurs du territoire sont en partenariat avec les chercheurs du centre. Ainsi, même s'il s'agit essentiellement de travaux relevant de sciences dures, l'accès aux données dans la Plaine du Forez est en quelque sorte pré-balisé. Il s'agit là du terrain que nous qualifions d'*exploratoire*, puisque c'est là que nous confrontons pour la première fois notre outil, à ce stade encore théorique, aux réalités de terrain.

⁷³ Entre autres travaux, mentionnons la thèse de Djamel Mimoun traitant de la modélisation physique du territoire (2004), la thèse de Frédéric Dauvergne sur la dynamique des eaux souterraines (en cours de rédaction), ou la thèse de Frédéric Paran sur les représentations territoriales (en cours de rédaction).

- les pentes sud du Kilimandjaro (Tanzanie) sont intégrées dans le bassin versant de Pangani, lequel alimente en eau une grande partie de la Tanzanie. Notre terrain d'étude s'étend de la ville de Moshi, située au piémont de la montagne, jusqu'aux derniers villages en altitude, à la limite du Kilimanjaro National Park. Le massif du Kilimandjaro est lui aussi l'attention de nombreuses recherches, à la fois à l'IUT de Bayonne⁷⁴ et au laboratoire DYMSET⁷⁵ de l'Université de Bordeaux. Les pentes sud du Kilimandjaro représentent un terrain que nous qualifions cette fois de *test*, puisque notre outil, confronté une première fois sur un terrain exploratoire, a été modifié en conséquence ; des modifications qui doivent être testées pour en mesurer la robustesse.
- les Barthes de l'Adour (France) sont caractérisées par des prairies humides qui subissent l'influence quotidienne des marées et qui sont traversées par le fleuve Adour. Situées à cheval entre le département des Pyrénées-Atlantiques et celui des Landes, les Barthes représentent des zones humides qui intéressent certains chercheurs de l'IUT de Bayonne⁷⁶, ainsi que l'IFREMER⁷⁷. Il s'agit cette fois du terrain que nous qualifions de *validation*, puisque notre outil, d'abord exploré puis modifié, testé puis re-modifié, peut finalement être validé sur un dernier territoire.

Pourquoi ces trois hydrosystèmes radicalement différents? Récapitulons : une plaine agricole traversée par un fleuve, les planètes du plus haut sommet d'Afrique, des prairies humides soumises aux marées. On remarque en effet qu'aucune problématique ne semble commune aux trois terrains d'étude. Si, une seule en fait : les trois territoires portent une diversité d'acteurs et une ressource en eau présente sous diverses formes ; de l'eau et des hommes en quelque sorte. Il est apparu pertinent de tester notre outil sur trois territoires n'ayant *a priori* rien en commun, afin de tester la robustesse et la flexibilité du modèle. Rappelons que notre travail ne s'intéresse pas à un projet territorial en particulier, mais bien à un territoire biophysique en lui-même, considéré sans projet. Un tel *a priori* permet de réfléchir à la manière dont notre outil peut poser les bases d'un projet, susciter du collectif par le biais d'une analyse du jeu d'acteurs sous l'angle socio-patrimonial.

2.2. Les fondements de l'Acteur en 4D

a. le concept originel

La méthodologie de diagnostic territorial, dont le but est de cerner les rapports social et patrimonial entre acteurs, a été élaborée d'abord au niveau théorique. L'outil repose alors essentiellement sur la *théorie de l'acteur social* pour caractériser le rapport social et sur la notion de *patrimonialisation* pour définir le rapport patrimonial. La logique de construction des composantes de la *théorie de l'acteur social* a été suivie au niveau patrimonial, dans la perspective de définir cette fois un lien au territoire (Figure 32). *L'Acteur en 4 Dimensions* est à ce stade un modèle relativement simple, où chaque composante est directement renseignée par des modalités fermées de type *oui-non* ou *faible, moyen, fort*.

L'objectif de l'expérimentation est de tenter de saisir l'organisation du rapport social et patrimonial entre groupes d'acteurs organisés, c'est-à-dire constitués en association, syndicat, industrie,

⁷⁴ Voir en particulier les travaux de Bernard Contamin ainsi que la thèse de Julien Mélanési sur l'évaluation de la demande en matière d'assainissement (en cours de rédaction)

⁷⁵ Mentionnons ici l'ouvrage de référence sur les ressources naturelles de la montagne Kilimandjaro, coordonné par François Bart : Bart F *et al.* (2003) *Kilimandjaro, montagne, mémoire, modernité*. Pessac. Presses Universitaires de Bordeaux. Collection Espaces Tropicaux n°17, 368p.

⁷⁶ Voir en particulier les travaux de Bernard Contamin sur le rôle des ASA dans les Barthes

⁷⁷ Voir les travaux en cours de l'IFREMER sur l'évolution de la population des anguilles dans le bassin de l'Adour

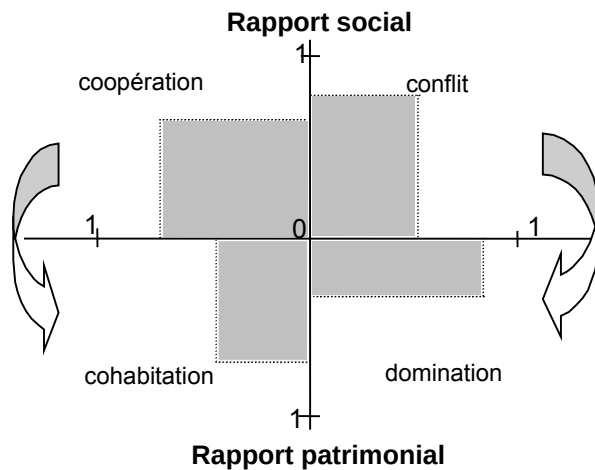


Figure 32 : Les prémices de l'A4D

l'importance de l'individu en son sein, nous nous approchons de l'idée d'idéologie spatiale⁷⁸. Un groupe développe un système de représentations complexes pour interpréter son environnement, et aussi pour permettre la bonne marche de sa vie interne. Une société et son espace sont inséparables et c'est par l'observation des codes, des discours, des hiérarchies, des processus d'intégration et d'exclusion, des rapports économiques que ces liens sont compréhensibles.

On laisse alors de côté les relations inter-individuelles pour se concentrer sur les relations inter-organisationnelles, un niveau d'analyse *a priori* adapté à l'étude de la négociation à l'échelle territoriale locale (Charles, 2001). Pour aborder le thème des interactions entre groupes organisés sur un territoire donné, certains utilisent la notion de jeu d'acteurs (Godet, 2001), d'autres le concept de système multi-acteurs (Thomas, 1998) ; nous utiliserons la terminologie de *complexe multi-acteurs*, qui insiste sur les interrelations entre acteurs et territoire et fait ressortir l'idée de la multiplicité des points de vue, une idée phare dans notre recherche, qui prend le pas d'ailleurs sur la notion de représentativité. En effet, la multiplicité des points de vue permet de déceler la diversité des *univers de pertinence* des acteurs clés du système et de prendre en compte les acteurs faibles, d'autres acteurs clés qui présentent des univers de pertinence distincts, des avis différents. En ce sens, nous recherchons davantage la multiplicité des points de vue que la représentativité, l'exhaustivité des données⁷⁹. Le territoire est ici appréhendé en tant qu'hydrosystème, et nous tentons alors de décrypter les différents rapports à l'eau rencontrés sur le territoire ainsi que leurs implications tant sur les milieux que sur les jeux sociaux.

On décide de confronter outil et méthodologie à un premier terrain en 2002, la Plaine du Forez ; nous sommes à ce stade deux doctorants à mener l'enquête. Après une recherche bibliographique du territoire *exploratoire* en question, une lettre de présentation ainsi qu'un questionnaire structurel (QS) sont envoyés aux acteurs (phase de *furetage* et de *prise de contact*). Des enquêtes personnalisées (n=13) enregistrées (phase de *l'entretien*) sont réalisées à l'aide d'un guide d'entretien, bâti selon la méthode de stratégie patrimoniale (Ollagnon, 1989). Pour le recueil de données, on choisit la retranscription intégrale du discours par la réécoute des entretiens sur bandes, pour ensuite classer ces données selon trois grandes grilles : une grille générale (GG), la grille des pratiques préférences et savoirs (PPS) et une base de données statistique présentant 103

commune, administration. Nous cherchons à saisir la réalité et le sens du territoire à travers le groupe et les phénomènes socio-spatiaux qu'il engendre. Il est intéressant de travailler sur des groupes d'acteurs constitués car on touche à la représentativité d'une opinion, d'un intérêt. Nous savons qu'il sera difficile de déceler la part qui revient en propre à l'individu et celle qui revient au groupe, car « le social ne se décode qu'à la faveur d'actions individuelles, mais ces dernières ne revêtent leur véritable sens que par référence au contexte qui contribue à les susciter » (Diméo, 1990). En appréhendant le groupe sans écarter

⁷⁸ L'idéologie est un « système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier une situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action de ce groupe ou de cette collectivité » (Diméo, 1990).

⁷⁹ Pour ce faire, un même individu, ou même groupe, doit réaliser l'analyse dans son ensemble, afin que toutes les données soient traitées équitablement, selon la même subjectivité.

variables (phase de classement des données). Trois types de résultats sont alors attendus. D'abord, le renseignement de notre outil *l'Acteur en 4 Dimensions* afin de positionner les acteurs dans une certaine *coopération conflictuelle* et *cohabitation dominatrice*. Ensuite, des ACM élaborées grâce au logiciel ADE-4 (Thioulouse *et al.*, 1997) qui permettent, à partir de notre base de données de 103 variables, d'établir des corrélations entre variables et une typologie des acteurs. Finalement, des plans d'influence-dépendance entre acteurs sur le territoire, obtenus par la méthode Mactor (matrices acteur/objectifs), laquelle découle de la prospective stratégique (Godet, 2001).

La *prospective stratégique* par le biais de l'analyse structurelle a pour but de permettre une compréhension de la structure des relations qualitatives, qualifiables ou non qui caractérisent un système étudié. Cela consiste à mettre en relation des variables descriptives caractérisant un projet territorial dans un tableau à double entrée en identifiant l'influence de chacune des variables sur toutes les autres. La recherche, l'identification des variables et des acteurs sur lesquels il faut agir pour parvenir à un objectif fixé peut être facilitée par l'usage des méthodes Mactor et Micmac (matrice d'impacts croisés et multiplication appliquée à un classement) (Godet, 2001). C'est la méthode d'analyse matricielle Mactor qui a retenu notre attention. En effet, cette méthode permet d'obtenir une représentation d'un jeu d'acteurs associé à un projet particulier qui constitue, en quelque sorte, une photographie du complexe multi-acteurs. Autour d'une situation donnée, l'outil Mactor identifie : (1) les rapports de force entre acteurs, classés en quatre types : dominants, dominés, relais, autonomes, (2) les convergences et divergences d'objectifs autour du projet. Même si l'étude ne se concentre pas sur un projet particulier, il nous a semblé intéressant d'utiliser la méthode Mactor sur ce premier terrain pour plusieurs raisons : (1) tenter d'obtenir une représentation globale du jeu d'acteurs sur un territoire en prenant en compte les objectifs généraux des acteurs, (2) zoomer sur les objectifs exclusivement reliés à l'eau et obtenir ainsi une nouvelle représentation du jeu d'acteurs, (3) s'interroger sur la place qu'occupe un projet particulier sur un territoire en comparant les objectifs des acteurs à ceux du projet en question. Le temps écoulé du rapport bibliographique au renseignement de l'A4D représente environ neuf mois de travail pour ce premier terrain exploratoire qu'est la Plaine du Forez.

b. le concept revisité

A ce stade, le modèle de l'A4D apparaît trop simpliste, dans la mesure où il ne parvient pas à exprimer la complexité des rapports sociaux et patrimoniaux exprimés lors des entretiens. Plus précisément, les composantes qui renseignent directement les 4 dimensions du modèle se découvrent peu dynamiques, laissant de côté la question du *biais cognitif*. En effet, nos composantes d'origine tiennent peu compte des autres acteurs du complexe et des représentations sociales lors de la notation. Pour remédier à cette faiblesse, nous avons découpé chaque dimension en deux sous-dimensions et ajouté des

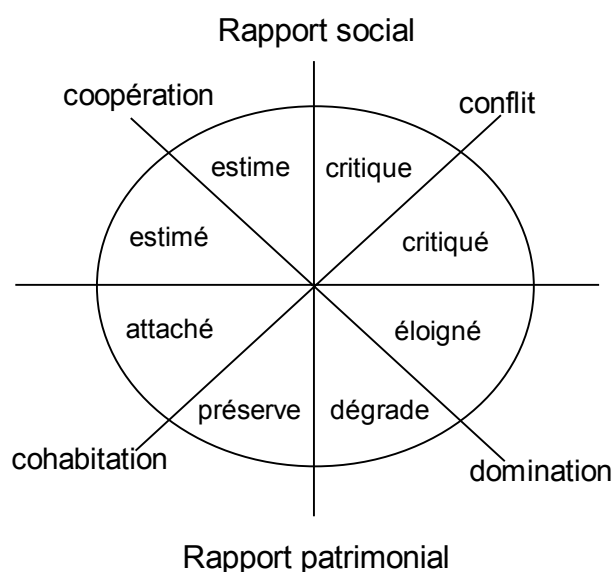


Figure 33 : Création des sous-dimensions

composantes tenant compte des perceptions. Ainsi la dimension *coopération* se divise-t-elle en *estime* et *estimé*, et *conflit*, en *critique* et *critiqué*. De même pour le *rapport patrimonial*, dans lequel la dimension *cohabitation* se scinde en *attaché* et *préserve*, et *domination*, en *éloigné* et *dégrade* (Figure 33). Dans ce contexte, chaque dimension est renseignée par le discours de l'acteur en question ainsi que par le discours des autres acteurs du complexe. Quant à la méthodologie développée pour parvenir à ce type de résultats, elle se montre lourde à mettre en place et coûteuse en temps. Elle est alors allégée, notamment au niveau du recueil, classement et traitement des données, pour être ensuite expérimentée en 2003 sur notre *terrain test* : les pentes sud du Kilimandjaro. Je mène cette fois seule les enquêtes, accompagnée par un traducteur swahili-anglais. L'ethnie Chagga⁸⁰ n'étant pas formée en groupe constitué, des enquêtes statistiques dans 50 familles ont été organisées dans cinq villages différents⁸¹, afin d'être en mesure d'appréhender les relations existantes entre individus et vis-à-vis du territoire au sein du peuple Chagga. Parallèlement, des enquêtes personnalisées ont été menées auprès de représentants de groupe, dans les mondes associatif, industriel et institutionnel (n=7). La retranscription intégrale du discours a été abandonnée au profit de la prise de notes, efficace dans ce contexte particulier où la présence d'un traducteur laisse le temps à l'interviewer de recueillir l'ensemble des informations transmises. Au niveau du classement des données, les grilles GG et PPS sont épurées, puis rassemblées pour n'en former qu'une seule qui présente les catégories les plus significatives. Cette nouvelle grille fait le pont entre le discours brut et la nouvelle version de l'A4D. L'accent est mis sur l'outil A4D, et les ACM comme la méthode Mactor sont abandonnées. Pour la somme de travail que ces analyses représentent, les ACM donnent des résultats figés, qu'on peut difficilement approfondir, et Mactor fournit une vision réductrice du jeu d'acteurs, intéressante pour la mise en place d'un projet mais peu pertinente à utiliser sur un territoire en général, notamment si l'on tente d'appréhender des rapports social et patrimonial. Le fonctionnement d'un territoire résulte de relations complexes que les acteurs nouent entre eux, une complexité qui provient notamment du fait que les acteurs, poursuivant des objectifs qui leur sont propres, ne partagent pas forcément la même représentation du territoire. Et c'est cet écart de représentation que l'outil Mactor ne parvient pas à souligner et qu'il nous paraît essentiel de tenter de décrypter.

Il aura fallu cette fois cinq mois de travail pour mener à bien l'ensemble des enquêtes et le traitement des résultats sur notre second terrain d'étude : les pentes sud du Kilimandjaro.

c. méthodologie : suite et fin

Ces modifications, de l'organisation de l'entretien au traitement des données, doivent maintenant être validées sur un dernier terrain d'étude : les Barthes de l'Adour. J'organise (cette fois seule) une mission d'un mois dans le Bas-Adour en juin 2004, l'objectif étant de parvenir à réaliser l'ensemble des enquêtes de terrain en un mois seulement. A la suite de l'envoi de la lettre de présentation et du questionnaire structurel, des enquêtes personnalisées ont été menées sur le territoire (n=14) à l'aide d'un guide d'entretien épuré, ceci afin de *laisser l'acteur dire* et cibler sur les thèmes qui sont apparus les plus pertinents au cours de nos précédentes enquêtes. Cette fois, les entretiens ont été à la fois pris en notes et enregistrés ; à ce stade, j'ai pu acquérir de l'expérience, l'enregistrement sert alors uniquement de relecture des notes et pour renseigner directement la grille générale des données. Au niveau de l'outil A4D, il apparaît cette fois

⁸⁰ Les Chagga sont les habitants des pentes du Kilimandjaro.

⁸¹ Shimbwe, Kydia, Mweka, Foo, Kwezeko sont des villages de haute altitude (environ 2500m) localisés sur les pentes sud du Kilimandjaro, au nord de la ville de Moshi (voir annexes 19 et 20).

suffisamment détaillé pour appréhender dans leur complexité les rapports sociaux et patrimoniaux sur un territoire, dans la mesure où de telles relations peuvent être approchées par des paramètres. Néanmoins, dans l'idée de présenter un modèle opérationnel et transférable facilement, un travail de simplification de l'outil a été élaboré. *L'A4D simplifié* regroupe plusieurs composantes en une, transforme la quantification de certaines variables en pondération qualitative et présente alors une empreinte territoriale qu'on pourrait qualifier de brute parce qu'elle prend en compte moins de détails que la version classique. Néanmoins, cet outil simplifié peut être approché par tout scientifique, néophyte éclairé, acteur territorial ou porteur de projet intéressé par la dynamique d'un jeu d'acteurs. En compilant rapport bibliographique, enquêtes de terrain, traitement des données et présentation des résultats, une période de trois mois a été nécessaire sur notre terrain de validation : les Barthes de l'Adour. Cette réduction du temps d'analyse s'explique par l'affinement de la méthodologie, mais aussi par le savoir-faire de l'enquêteur. En effet, à ce stade du travail d'enquêtes, nous maîtrisons notre modèle et sommes alors en mesure de traiter nos données plus rapidement.

Globalement, lors de la première confrontation de notre outil au *terrain exploratoire*, la méthodologie s'avère très lourde à mettre en place, coûteuse en temps, laborieuse et voulant gérer trop d'informations ; de l'autre côté, l'A4D représente à ce stade un modèle assez simpliste, ne pouvant rendre compte de la complexité des rapports sociaux et patrimoniaux. Sur la Plaine du Forez, deux personnes ont travaillé neuf mois pour mener à bien l'étude. Lors du dernier test de la méthodologie sur le *terrain de validation*, le guide d'entretien est allégé, et les modes de recueil, classement et traitement des données sont épurés ; le tout pour renseigner un A4D cette fois relativement complexe, et disponible en deux versions : intégrale ou simplifiée. Cette fois, une seule personne peut parvenir à un *diagnostic territorial pertinent* en l'espace de trois mois. En effet, afin que l'outil proposé soit opérationnel, transférable, simplifié mais néanmoins pertinent, il est nécessaire que notre méthodologie optimisée puisse être réalisée dans un minimum de temps, pour un maximum de résultats. Le tableau suivant fait le point de l'évolution de la méthodologie au fil des terrains d'étude (Tableau 6).

	Plaine du Forez	Kilimandjaro	Barthes de l'Adour
Qui ?	1 doctorante, 1 doctorant	1 doctorante, 1 traducteur	1 doctorante
Lettre ?	Lettre	Lettre	Lettre
QS ?	QS	X	QS
Enquête	Enquête personnalisée	Enquête personnalisée + enquête statistique	Enquête personnalisée
Guide d'entretien	Guide détaillé inspiré de la stratégie patrimoniale	Guides détaillés + questionnaires	Guide allégé inspiré de la stratégie patrimoniale
Recueil données	Enregistrement + retranscription	Prise de notes	Enregistrement + prise de notes
Classement données	Analyse discours, GG, PPS, base statistique	Analyse discours, GG simplifiée	Analyse discours raccourcie, GG
Traitement données	ACM, Mactor, A4D version 1 et 2	A4D version 2	A4D version 2 et A4D simplifié
Temps	9 mois	5 mois	3 mois

Tableau 6 : Récapitulatif du travail de terrain

Notre méthodologie a ainsi été élaborée d'abord d'un point de vue théorique puis testée sur un premier terrain, la Plaine du Forez. Mais une analyse sociologique approfondie des liens entre acteurs sur un territoire, quoique passionnante, se révèle très coûteuse en temps et ainsi peu

accessible aux acteurs territoriaux. Allégée une première fois, elle est expérimentée sur un second terrain : les pentes sud du Kilimandjaro. Les résultats nous indiquent néanmoins qu'une réorganisation au niveau du recueil d'informations et du classement des données est nécessaire, pour optimiser la méthodologie. C'est finalement sur les Barthes de l'Adour que la dernière version de notre méthodologie pourra être validée, rendue plus efficace et ciblée. Il ne s'agit pas de proposer un outil trop basique mais d'épurer une analyse sociologique pour la rendre opérationnelle et compréhensible rapidement et par tout un chacun.

3. Notre méthodologie pas à pas

3.1. PHASE 1 : phase de furetage et prise de contact avec les parties intéressées

a. étape 1 : furetage

Rappelons que l'objectif est de rencontrer des représentants de groupes et non des individus. Il s'agit alors d'identifier rapidement qui sont les acteurs concernés par les problématiques territoriales. Pour ce faire et au préalable, le travail bibliographique est incontournable. Avant toute expérience de terrain, et encore davantage si l'on s'intéresse aux relations homme-territoire, il apparaît essentiel de se documenter d'abord sur l'histoire du territoire, sa construction au fil du temps, ses anciennes pratiques, sur le quotidien passé comme sur les anciens drames, litiges et scandales. Ensuite, présenter le territoire dans sa géographie permet d'identifier les entités qui le composent, sa richesse d'un point de vue faunistique et floristique, et de cerner les nuances entre frontières administratives et frontières naturelles. Une première approche du territoire, historique et géographique, sert de fondements à la recherche de connaissances sur les relations sociales et les liens au territoire. D'autre part, cet apport théorique étoffe et enrichit les entretiens de manière non négligeable. Un enquêteur néophyte et non documenté posera des questions souvent niaises ou d'ordre général et ne pourra aucunement rebondir au propos de son interlocuteur ; un enquêté qui cerne rapidement que l'enquêteur ne connaît rien au thème de la discussion écourtera l'entretien, se contentera de livrer des informations banales. Finalement, une description historique et géographique du territoire étudié constitue une première approche pour cerner les parties prenantes du territoire. Recenser l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire en question, les projets à venir, identifier les porteurs de projets et leurs partenaires ; on peut alors réaliser une première liste d'acteurs potentiellement à rencontrer, ce sont les *acteurs connus*.

Une fois cette première *prise de contact théorique* avec le terrain réalisée, une opération dite de *furetage* est organisée. L'objectif du *furetage* est d'aller au-delà des archives bibliographiques liées au territoire et de commencer à véritablement *s'incruster* sur le territoire. Pour prendre le pouls de la zone d'étude, il s'agit alors de se rendre sur les lieux et observer, *baguenauder*, si possible engager une discussion avec les locaux. Sur chaque terrain, j'ai tenu à m'imprégner des réalités de terrain, c'est-à-dire y passer du temps, participer aux activités locales, *regarder faire*. Ainsi ai-je parcouru le territoire en vélo, à pied, en prenant des photos, en discutant avec les locaux. Si les acteurs me proposaient de participer à une de leurs activités, je sautais sur l'occasion. Ainsi ai-je visité des propriétés, des entreprises, des exploitations agricoles, participé à des comptages de gibier, à des réunions locales, suivi certains acteurs dans leur journée de travail, etc.... en modeste disciple de Rousseau qui affirmait en 1761 : « je trouve que c'est une folie de vouloir étudier le monde en simple spectateur. Celui qui ne prétend qu'observer n'observe rien, parce qu'étant inutile dans les affaires et importun dans les plaisirs, il n'est admis nulle part. On ne voit agir les autres qu'autant qu'on agit soi-même ; dans l'école du monde comme celle de l'amour, il faut commencer par pratiquer ce qu'on veut apprendre ».

Ces sorties sur le terrain seront agrémentées de la lecture des journaux locaux et du recensement exhaustif de l'ensemble des acteurs qui seraient susceptible de près ou de loin de représenter des acteurs clés, liés aux enjeux territoriaux du moment. On réalise alors une deuxième liste, cette fois établie à partir des pages jaunes, journaux locaux et discussions informelles engagées ça et là. Cette liste est évidemment beaucoup plus longue mais touche à l'ensemble des usages et enjeux du territoire et met cette fois en scène certains *acteurs inconnus*.

Ainsi sur chaque terrain d'étude, a été réalisée une synthèse bibliographique présentant le territoire dans sa dimension historique et géographique, avec une partie ciblée sur les caractéristiques de l'hydrosystème. Une liste d'acteurs à contacter a été établie, basée sur le recueil théorique lié au territoire et plus spécifiquement lié à l'eau (Oieau, 2000 ; Rouyrre, 2003 ; Agences de l'eau, 2000). Basée aussi sur les résultats de la phase de *furetage*, ainsi qu'au fil des entretiens, lorsque nous demandions systématiquement aux acteurs : *qui nous conseilleriez-vous d'aller rencontrer pour notre étude ?*

b. étape 2 : prise de contact avec les acteurs

Une fois nos deux listes d'acteurs compilées, on classera les acteurs recensés selon le nombre de fois où chacun est cité. Ce premier classement d'acteurs peut certes s'avérer aléatoire et naïf mais a le mérite de fournir simplement une base pour entamer l'ensemble du travail d'entretien. On commence ainsi par contacter les acteurs les plus souvent cités, à la fois par les discussion informelles ou le travail bibliographique ; ce sont les acteurs *dont on parle*, ceux qui ont un poids sur le territoire, les acteurs incontournables. Puis on descend dans la liste. A chaque contact téléphonique, on prendra soin de noter :

- si l'acteur paraît étonné d'avoir été contacté ou s'il ne se sent pas concerné par la problématique.
Il est intéressant d'observer si les acteurs contactés se sentent d'emblée impliqués ou non sur leur territoire. On a alors affaire à deux types d'*étonnés*. Sur le plan social d'abord, un acteur même fort peut se sentir faible dans le jeu d'acteurs. Sur le plan patrimonial, un acteur peut se sentir loin du territoire en question, même s'il y organise de nombreuses actions.
- si l'acteur est rapidement disponible ou non. Disponibilité observée à travers le nombre de jours qui sépare le contact téléphonique du jour fixé par l'entretien. Rappelons que la période pour rencontrer l'ensemble des acteurs est fixée à un mois seulement, ce qui oblige les acteurs à trouver une heure dans le mois pour s'exprimer sur le thème de leur territoire. Analyser la disponibilité d'un acteur est une donnée intéressante à prendre en compte d'abord pour le cas de l'organisation d'une négociation territoriale. Ensuite, la disponibilité d'un acteur témoigne de son implication tant sociale que patrimoniale :
 - l'acteur est-il rapidement disposé à présenter son activité à un organisme scientifique ?
(*rapport social*)
 - l'acteur est-il motivé pour dégager une heure de son emploi du temps afin d'évoquer les enjeux du territoire? (*rapport patrimonial*)

Au total, 15 acteurs ont été contactés par téléphone dans la Plaine du Forez, et 13 d'entre eux ont accepté l'entretien⁸² ; rappelons ici que les entretiens sur ce terrain ont été mené par deux doctorants⁸³, un homme et une femme. Sur les Barthes de l'Adour, 14 acteurs sur 19 ont été

⁸²Dans la plaine du Forez, deux acteurs ont refusé de nous rencontrer, appartenant au monde de la pêche (pisciculture) et au monde des collectivités territoriales (communauté de communes).

⁸³ Mon collègue Frédéric Paron et moi-même.

rencontrés⁸⁴ ; j'étais cette fois seule pour organiser le travail d'enquête. Quant aux pentes du Kilimandjaro, le contact s'est fait par courrier et *courriel* pour les représentants de groupe, et directement en se rendant dans les villages pour les familles Chagga. Sur 12 représentants de groupe contactés, 6 entrevues ont pu être organisées⁸⁵. Aucun refus par contre du côté des familles Chagga, qui nous (mon interprète et moi-même) ont toutes accueillis chaleureusement dans leur demeure, alors que nous arrivions à l'improviste. Pour les représentants de groupe qui parlaient anglais, j'étais seule à mener l'entretien ; pour ceux qui parlaient le swahili et pour l'ensemble des familles Chagga, j'étais accompagnée de Kiba, *rastafari* connaissant bien le territoire, et traducteur pour l'occasion.

Le sexe de l'enquêteur a été identifié comme un des paramètres susceptibles d'influencer substantiellement le déroulement de l'entretien (Mead, 1977). Pour notre étude, les entretiens se sont déroulés en couple sur les deux premiers terrains, et j'étais seule sur les Barthes de l'Adour. Sans faire d'analyse approfondie, j'ai pu noter quelques nuances dans le déroulement des entretiens selon les terrains. Dans les Barthes, étant seule, les entretiens ont pris des allures de discussions ouvertes, et bien souvent, les acteurs m'ont invitée sur le terrain à participer à leurs activités quand d'autres n'ont pas hésité à refuser l'enregistrement ; au contraire, sur la Plaine du Forez, où nous étions deux représentants de l'EMSE, les entretiens ont pris une tournure relativement formelle, moins décontractée. Quant aux pentes du Kilimandjaro, il me semble que le fait d'être une femme seule m'a ouvert les portes des acteurs institutionnels et des groupes constitués, parce qu'ils n'avaient manifestement rien à craindre de moi. Quant aux entretiens dans les villages, nous n'ayons essuyé aucun refus de la part des 50 familles Chagga, et ceci est à mon avis dû au duo : *femme blanche, homme noir*. En effet, étant très isolées, les familles Chagga redoutent généralement l'arrivée d'acteurs institutionnels ou d'occidentaux dans leur village ; dans notre cas, il s'agissait d'un *rastafari* qui se faisait le porte-voix d'un travail d'une étudiante en environnement. Les Chagga ont tout de suite compris que nous ne leur voulions aucun mal. Notons aussi, contrairement aux Tanzaniens en général, la sympathie des familles Chagga envers les *rasta*, qui symbolisent la non-violence et le respect de la nature.

Au total, lors de cette étude, 83 entretiens ont été réalisés : 13 dans la Plaine du Forez, 56 sur les pentes du Kilimandjaro (dont 50 familles Chagga) et 14 dans les Barthes de l'Adour. Le tableau suivant recense l'ensemble des acteurs interviewés, classés selon plusieurs *mondes*, plusieurs *sphères* (Tableau 7). Nous proposons un classement des acteurs en 11 mondes distincts, qui appartiennent à 3 sphères générales :

-*sphère publique* : Mondes des administrations, des collectivités territoriales, des établissements publics et de la recherche,

-*sphère privée* : Mondes de l'agriculture, de l'industrie, des propriétaires et des usagers

-*sphère associative* : Mondes de la chasse, de la pêche et de la protection de la nature

Il s'agit là simplement d'un premier découpage visant simplement à présenter notre échantillon de manière très générale. Les *Mondes* définis et les titres associés aux acteurs représentent souvent des catégories employées par les enquêtés eux-mêmes. Non détaillées, elles présentent l'avantage

⁸⁴ Sur les Barthes de l'Adour, cinq acteurs n'ont pas donné suite à notre requête, appartenant au monde de l'agriculture (syndicat), des propriétaires (syndicat), des collectivités territoriales (comité de tourisme, maire), et des forestiers.

⁸⁵ Sur le terrain du Kilimandjaro, il faut noter la présence de barrières logistiques tant au niveau du déplacement (transport inexistant ou route impraticable), de l'administration (laisser-passer obligatoire pour intervenir dans différents districts, mais difficile à obtenir) et de la communication (swahili rudimentaire, accès limité aux services de la poste, téléphone ou Internet). Ces difficultés de terrain ont transformé la phase de contact des acteurs en exercice périlleux et pas toujours garant de succès.

de respecter la garantie d'anonymat des acteurs. En réalité, ces *Mondes* s'avèrent le plus souvent reliés les uns aux autres et certains acteurs s'inscrivent dans plusieurs catégories. On note néanmoins une certaine prédominance de la sphère publique sur les deux autres dans nos terrains d'étude, ce qui signifie que nous aurions rencontré davantage d'acteurs institutionnels que relevant d'autres sphères. Cette supériorité numérique s'explique d'abord par le fait que les organismes de l'Etat reviennent systématiquement dans les discours des autres, ce qui en fait des acteurs incontournables ; d'autre part, les acteurs institutionnels ont une mission qui se rapproche du *bien commun*, ce qui les rend faciles à contacter et à rencontrer, d'autant plus qu'il s'agit d'acteurs visibles sur un territoire.

Terrains	Plaine du Forez (n=13)	Kilimandjaro (n=6 + 50)	Barthes de l'Adour (n=14)
Sphères	Acteurs (#)		
publique	6	3	6
privée	3	2 + 50	3
associative	4	1	5
Mondes			
Administrations	A9	A5	A8
Agriculture	A8, A10	A3	A1, A10
Chasse	A6		A14
Collectivités territoriales	A2, A3, A4	A6	A5, A7, A9
Etablissement public	A13	A2	A12,
Industrie	A7, A12	A4	
Pêche	A1		A3
Propriétaires			A2, A6
Protection nature	A11	A1	A11
Recherche			A4
Usagers	A5	A7 (50 familles)	A13

Tableau 7 : Classement des acteurs rencontrés selon trois sphères et onze mondes

c. étape 3 : la lettre de présentation et le questionnaire structurel

Pour préparer l'entretien, il est envoyé à chaque acteur :

- une lettre présentant l'objet d'étude et l'équipe de recherche (annexe 3)
- un bref questionnaire qu'il est demandé à l'acteur de remplir et de nous restituer le jour de l'entretien (annexe 4)

La lettre de présentation informe sur le contexte scientifique de la thèse et sur l'objet de l'entretien : les liens homme-territoire. Il n'est ni question de la ressource en eau, ni des conflits entre acteurs, ni des problématiques environnementales. La lettre de présentation reste volontairement vague sur les objectifs précis du travail de recherche, afin de ne pas influencer l'acteur pour le remplissage du questionnaire structurel et le *laisser parler librement* lors de l'entretien. Aucun positionnement n'est affiché ; l'objectif étant de partir d'une base relativement neutre (autant que cela soit possible) afin que l'acteur reste ouvert au dialogue, sans craindre d'être pointé du doigt. Il nous a semblé que se présenter simplement en tant qu'étudiant s'intéressant aux relations homme-territoire place l'acteur dans une situation confortable et ouverte. Le questionnaire structurel représente un court recueil d'informations générales sur l'organisme interviewé (De Singly, 2001). Pour les mêmes raisons que la lettre de présentation, il reste très général et peut apparaître comme naïf. L'objectif du questionnaire structurel est d'abord de recueillir quelques informations structurelles (ex : nombre de personnes concernées par l'activité,

type d'organisme, etc...) qui n'auront pas à être renseignées lors de l'entretien, pour ne pas l'alourdir. Ensuite, le questionnaire structurel permet de cerner les thèmes que l'acteur aborde spontanément et volontairement lorsqu'on parle du territoire et donne ainsi une première version de la vision qu'a l'acteur de son territoire ; version papier et donc réfléchi. Par exemple, on notera si les enjeux liés à la ressource en eau *ressortent* spontanément ou non.

Le questionnaire structurel est séparé en deux parties. Une première série de questions a trait à l'organisme lui-même : ses missions, activités principales et principaux partenaires. Il est en effet intéressant d'analyser de quelle manière l'acteur se présente succinctement et quels organismes il cite directement comme étant ses partenaires ; cela donne une première vision des affinités ou alliances existant sur le territoire.

Une seconde série de questions concerne le territoire dans sa globalité, sans aborder le thème de l'eau. A titre d'exemple : *quels éléments constituent le patrimoine naturel et culturel du territoire ? Quels sont les atouts et défauts du territoire ? Comment voyez-vous le territoire dans 100 ans ?* Les réponses obtenues ont trait cette fois davantage au rapport patrimonial car elles informent sur la vision qu'a l'acteur de son territoire : ses inquiétudes, les enjeux qu'il identifie, les valeurs qu'il y associe. On cerne également si l'acteur est ou non tourné vers des préoccupations liées à la société moderne ou s'il prend ou non conscience des problématiques touchant les générations futures ou le milieu naturel (*acteurs absents*).

Finalement sont posées deux questions sur la place du développement durable et la gouvernance sur le territoire. Ces deux questions *a priori* anodines replacent les enjeux locaux dans un contexte global et visent à identifier d'abord comment l'acteur entend ces deux notions (quels savoirs mobilise-t-il et quelles perceptions en a-t-il ?) et ensuite si l'acteur parvient à prendre du recul sur son activité et sur les enjeux du territoire.

Il sera intéressant d'analyser quels mots sont employés, et dans quel cadre ; quelles questions sont laissées sans réponse et pourquoi ; quelles questions posent problème ; quelles questions fournissent des réponses complètes, etc... Le questionnaire structurel donne ainsi une bonne idée de l'échelle à laquelle l'acteur perçoit son territoire, la représentation qu'il s'en fait, la perception des enjeux, atouts, problèmes et défauts. L'ensemble des réponses compilées donne un premier tableau brut mais intéressant du jeu d'acteurs, dévoilant souvent un panel riche et diversifié de réponses. C'est là que se font sentir les premières convergences et divergences, les acteurs impliqués ou distants, coopératifs ou conflictuels, ceux à tendance de *cohabitation* avec le milieu naturel, ceux davantage dominateurs. Bref, le questionnaire structurel apporte les premières données sur le *rapport social* et le *rapport patrimonial* de l'acteur. Ces informations seront utiles pour instruire nos bases de données, lesquelles serviront *in fine* à renseigner l'*Acteur en 4 Dimensions* et appuyer l'analyse de discours.

Sur le territoire de la Plaine du Forez et des Barthes de l'Adour ont été envoyés une lettre de présentation et un questionnaire structurel à tous les acteurs contactés par téléphone. Si la plupart d'entre eux nous l'ont effectivement remis le jour de l'entretien, certains acteurs n'ont pas souhaité le remplir et d'autres l'ont fait oralement pendant l'entretien. Ces acteurs jugeaient les questions du questionnaire structurel non appropriées, trop personnelles, des questions sur lesquelles l'interviewé ne pouvait se positionner. Les autres, l'ayant néanmoins rempli, nous ont également fait part de leur difficulté à répondre aux questions. Les acteurs de ces deux territoires éprouvent alors un certain inconfort à définir par écrit les caractéristiques générales de leur territoire ; *voilà des questions qu'on ne s'est jamais posées*. De plus, ils ne comprennent pas l'intérêt de ce type de question d'ordre général : *j'ai répondu comme j'ai pu, mais je ne vois vraiment pas ce que vous allez faire de tout ça*. Sur les pentes du Kilimandjaro, il aurait été difficile d'envoyer un

questionnaire à remplir, pour des raisons et de logistique, et de langue. Les questions ont alors été posées oralement, sans aucun malaise cette fois pour les enquêtés, des institutionnels aux villageois. Sur ce terrain d'étude, on découvre que les acteurs dissocient peu *avis du groupe* et *avis personnel*, et n'hésitent pas à s'impliquer personnellement dans l'entretien. A titre d'exemple, à la question : *comment voyez-vous le territoire dans 100 ans ?*, rares sont ceux ayant répondu dans la Plaine et les Barthes alors que sur le Kilimandjaro, tous les acteurs ont témoigné de leur scénario pour le territoire. Est-ce à dire que les acteurs du Kilimandjaro parlent en leur nom comme au nom du groupe, ou qu'ils se placent dans une échelle de temps plus vaste ?

3.2. PHASE 2 : l'entretien

a. deux méthodes complémentaires

Pour recueillir des informations auprès d'acteur territoriaux et en dégager des profils types, deux méthodes d'enquête sont envisageables (Tableau 8). La première, dite enquête statistique, se traduit par un questionnaire restreint, fermé et très factuel, réalisé sur un large échantillon d'individus. La seconde, dite enquête personnalisée, correspond à un questionnaire approfondi, de type ouvert, destiné à un échantillon plus réduit. Le tableau suivant récapitule les principales caractéristiques de chacun de ces outils.

L'enquête statistique permet de cartographier et quantifier un ensemble de données. Ainsi apparaissent différents « faciès » structurés sur un territoire donné, à un moment donné, tels le nombre d'hectares concernés par l'activité, le nombre de partenaires, les moyens disponibles ou les contextes environnementaux. Par des questions ouvertes et variées, l'enquête personnalisée est un instrument privilégié pour la compréhension des comportements et des constructions individuelles. Si la première méthode est généralement réalisée périodiquement afin d'intégrer le facteur *temps* à l'étude, la seconde offre une approche susceptible d'éclairer les devenir potentiels. Aux questions élaborées par l'INSEE ou le SCEES, dans le cadre d'enquêtes statistiques, correspond un choix de réponses imposées ou des données quantitatives. Ainsi, *participez-vous aux réunions?* sera accompagné des modalités *jamais*, *quelques fois* et *régulièrement*. Une enquête personnalisée privilégie l'analyse du discours des acteurs par des questions ouvertes de type *pourquoi ?*.

	Enquête statistique	Enquête personnalisée
Objectifs à atteindre	- Spatialiser des données factuelles - Avoir une vision globale et instantanée d'une situation	- Dégager des tendances et des points de vue individuels - Avoir une vision plus dynamique d'une situation
Type de données recueillies	- Questionnaire fermé : nombre de modalités fini - Données essentiellement quantitatives	- Questionnaire ouvert : pas de modalités définies - Données quantitatives et qualitatives
Structure de l'échantillon	- Large échantillon - Stratifié dans l'espace	- Echantillon réduit - Stratifié selon des critères socio-économiques
Traitement des données	Analyses essentiellement statistiques	Analyse Factorielle des Correspondances
Type de référence	Enquêtes du SCEES	L'entrevue non directive

Tableau 8 : Présentation de deux types d'enquêtes

A l'origine de l'étude, nous souhaitons mettre l'accent sur la complémentarité de ces deux méthodes, en combinant enquêtes statistiques (traitées par la suite en ACM), et enquêtes personnalisées pour une analyse plus fine du positionnement des acteurs face aux enjeux territoriaux. Mais au fil des terrains d'étude, c'est l'entrevue qui a été privilégiée, au détriment des enquêtes statistiques qui n'amènent que peu d'informations pertinentes sur les thèmes qui nous

intéressent. L'entrevue, elle, même si les résultats sont plus difficilement exploitables, permet de mieux de cerner la complexité des rouages du jeu d'acteurs.

b. étape 1 : le guide d'entretien

Afin de réunir des informations aussi délicates que celles traitant des perceptions ou des rapports de force entre acteurs, il apparaît nécessaire de réaliser une série d'entretiens confidentiels avec chacun des acteurs. Un guide d'entretien ouvert et approfondi mais néanmoins ciblé a été élaboré en s'inspirant des méthodes d'entretien (Blanchet & Gotman, 2000) et de la *méthode de stratégie patrimoniale* (Ollagon, 1989). Aménagé pour saisir le *rapport social* et le *rapport patrimonial* sur un territoire et recentré sur la ressource en eau, le guide d'entretien est structuré selon les hypothèses de travail et divisé en quatre grandes parties (annexe 5) :

Paroles d'introduction- présentation de l'enquêteur	1h
Paroles d'activité - présentation de l'acteur	
Paroles d'eau	1h
1- Qualités émergentes de l'hydrosystème	
2- Qualités émergentes du complexe multi-acteurs	
3- Actions engagées au niveau local	
4- Actions engagées au niveau global	
5- Prospective	
Paroles de conclusion – questions rituelles	

Chacune des quatre parties et des cinq thèmes sera dans la mesure du possible traitée au cours de l'entretien, mais dans le désordre, au hasard du discours. En effet, le plus souvent, l'acteur aborde spontanément la moitié des questions qu'il n'est alors plus la peine de poser. L'interviewer s'adapte à l'interviewé en tentant de transformer un entretien *a priori* formel en discussion libre et saisir les opportunités offertes par la discussion pour introduire les thèmes au moment opportun.

Paroles d'introduction

La rencontre débute par les présentations réciproques de l'enquêteur et de l'enquêté ; il s'agit de réintroduire succinctement notre thème de recherche et les objectifs de l'étude. Parallèlement s'opère la restitution du questionnaire structurel, accompagné des commentaires de l'acteur vis-à-vis de ce premier recueil d'information.

Paroles d'activité

On propose ici à l'acteur de présenter librement l'organisme qu'il représente, ses activités, projets et responsabilités sur le territoire. Cette première partie s'inscrit dans la continuité de la lettre de présentation et du questionnaire structurel, à savoir mettre l'acteur en confiance, n'afficher aucun positionnement, être à l'écoute, ne pas orienter le discours, laisser l'acteur libre dans ses paroles. Il est intéressant d'observer la manière qu'a l'acteur pour se présenter ; que met-il en avant ? Reste-t-il factuel ou rentre-t-il dans les enjeux qui lui tiennent à cœur ? Aborde-t-il davantage les enjeux sociaux ou patrimoniaux ? Ce n'est qu'à la fin de l'introduction qu'on spécifie notre intérêt à resserrer l'entretien sur des questions liées à la ressource en eau.

Paroles d'eau

Thème 1- Qualités émergentes de l'hydrosystème

Usant de questions sur les savoirs et préférences à propos de l'hydrosystème, le thème 1 s'intéresse plus particulièrement au *rapport patrimonial*. A titre d'exemple : *Qu'apporte un fleuve à*

un territoire ? Pensez-vous que l'hydrosystème soit menacé ou menaçant ? Quelle serait une préservation idéale ?

Ces questions mettent l'accent sur la perception qu'à l'acteur des éléments qui composent l'hydrosystème. De quoi nous parle-t-il ? Connaît-il les problèmes liés à ces éléments ? On cherche ici à identifier par des questions ouvertes ce à quoi l'acteur fait référence spontanément, ce qu'il connaît de son territoire, et les représentations qu'il s'en fait. A ce stade de l'entretien, on ne s'intéresse pas aux pratiques de l'acteur mais à ses savoirs et ses préférences. Ce premier thème souligne les éléments pour lesquels l'acteur pourrait se faire le porteur d'enjeux autour d'une table de négociation (*acteurs absents*), soit parce qu'il démontre une compétence ou connaissance particulière liée à son activité, soit parce qu'il témoigne un attachement à un élément de l'hydrosystème, attachement qui peut ne rien avoir à faire avec son activité mais qui rentrera forcément en jeu lors d'une négociation territoriale.

Thème 2 – Qualités émergentes du complexe multi-acteurs

Le thème 2 touche davantage au rapport social de l'acteur et a pour but d'analyser les perceptions et savoirs de l'acteur vis-à-vis du complexe multi-acteurs. A titre d'exemple : *Connaissez-vous les conflits autour de l'hydrosystème ? Comment êtes-vous perçu sur votre territoire ? Qui dégrade et préserve le plus l'hydrosystème ? Quelle serait une concertation idéale ?*

Ce type de questions ouvertes veut d'abord mettre en relief le type de savoirs que l'acteur mobilise lorsqu'il parle des autres. Quels acteurs et quels projets cite-t-il sur son territoire ? Parle-t-il des autres de manière spontanée et critique ? Ensuite, il s'agit d'analyser les représentations que l'acteur se fait des autres. Ce second thème a pour objectif de placer l'interviewé au sein du jeu d'acteurs et ainsi de lui définir un *rapport social* propre, en lui indiquant un potentiel de *conflit* et de *coopération*. Par l'analyse de ce thème, on sera en mesure de définir de qui l'acteur pourrait se faire le porte-voix (*acteurs faibles*). Finalement, ce thème interroge les préférences de l'acteur en matière de gouvernance et de concertation, et informe ainsi de son comportement dans une négociation.

Les deux thèmes suivants touchent cette fois aux pratiques de l'acteur ; après s'être interrogé sur les savoirs et les préférences, on souhaite alors connaître le lien entre le discours et les actions de l'acteur, au niveau local et global.

Thème 3 - Actions engagées au niveau local

Les thèmes 1 et 2 ont fait apparaître les enjeux que l'acteur considère comme majeurs sur le territoire et au sein du complexe multi-acteurs. Le thème 3 vise maintenant à identifier ce que l'acteur entreprend pour répondre à ces enjeux. A titre d'exemple : *Que faites vous pour éviter la dégradation de l'hydrosystème ? Appliquez-vous une politique de concertation ? Avez-vous des regrets ?*

Ce type de questions a pour but de mettre en relation le discours de l'acteur (*savoirs et préférences*) avec ses actions (*pratiques*). Détecte-t-on une incohérence ? L'acteur critique-t-il beaucoup les autres mais est-il engagé lui-même dans peu d'actions ? L'acteur est-il bien intentionné mais sans moyen ? Après avoir eu un aperçu des connaissances, compétences, perceptions et représentations de l'acteur vis-à-vis de l'hydrosystème et du complexe, il s'agit de voir si l'acteur les met en pratique, et de quelle manière. Nous avons conscience qu'il s'agit évidemment du regard de l'acteur sur son activité et non d'une *vérité vraie*. Néanmoins il est intéressant d'observer l'auto-analyse de l'acteur afin de déterminer la place qu'il se donne lui-

même, et dans le jeu d'acteurs, et sur le territoire. Une donnée qu'il sera intéressant de comparer avec le discours des autres sur l'acteur en question.

Thème 4 – Actions engagées au niveau global

Le thème 4 vise à souligner les actions engagées au niveau global, en interrogeant à la fois sur les préférences, savoirs et pratiques. En effet, les opinions et savoirs sur les enjeux globaux sont considérés comme des actions ; actions d'information ou actions de réflexion. A titre d'exemple : *Que pensez-vous du développement durable, de la loi sur l'eau, de la patrimonialisation ? Intégrez-vous ces notions à vos projets ? De quoi vous sentez-vous responsables ? Que désirez-vous transmettre aux générations futures ?*

L'acteur a-t-il engagé un processus de réflexion au niveau global, effectué des recherches d'informations sur les grands programmes mondiaux ou nationaux, tenté à son échelle de s'inspirer de ces programmes dans ses actions ? Ces questions visent à saisir l'espace-temps de l'acteur en le replaçant dans un contexte global. Au niveau de l'espace, l'acteur a-t-il une sphère d'influence très localisée, à l'échelle du territoire ou globale ? Au niveau du temps, l'acteur est-il ancré dans le présent, ou imbrique-t-il dans son analyse des éléments du passé et du futur ? Les réponses obtenues aiguillent au niveau du *rapport social* pour analyser la réaction de l'acteur vis-à-vis des institutions mondiales ; au niveau du *rapport patrimonial* pour ce qui est de la notion de responsabilité et de la position vis-à-vis des générations futures.

Thème 5 - Prospective

Le dernier thème, en touchant à l'affectif et au subjectif, dévoile le *caractère* de l'acteur, ce qu'il amènera personnellement au processus de négociation, « le petit plus ». A titre d'exemple : *Comment voyez-vous l'hydrosystème dans le futur ? Scénario noir ou rose ? Quel est votre fleuve idéal ? Quel est votre sentiment vis-à-vis des activités disparues ?*

Ce thème introduit réellement la notion de temps effleurée au thème 4. Comment l'acteur se positionne-t-il vis-à-vis du passé et se prépare-t-il au futur ? Que redoute-t-il ? Les questions sur les scénarios catastrophe ou idéaux visent à connaître ce que représente le pire ou le meilleur pour l'acteur ; il s'agit là d'une perception qui guidera l'acteur dans ses choix. On analysera aussi la place qu'occupent la concertation et la préservation dans les enjeux qu'il définit pour demain. Ce thème de prospective aborde uniquement les perceptions de l'acteur vis-à-vis du territoire global et des enjeux futurs. Un thème qui pourrait paraître non pertinent, voire hors sujet. Mais il s'agit au contraire du thème qui dépasse l'objet pour toucher au sujet, au *personnel*, aux valeurs de l'acteur.

Paroles de conclusion – questions rituelles

L'entretien se termine avec cinq questions rituelles, questions qui aiguillent sur le *rapport social* de l'acteur en analysant son degré de *coopération*, vis-à-vis des autres mais aussi vis-à-vis de nous, les enquêteurs. *Pourquoi avoir accepté de nous rencontrer ? Qu'avez-vous pensé de cet entretien ? Auriez-vous aimé aborder un autre thème ? Pouvez-vous nous communiquer des documents relatifs à votre organisme et à son activité ? Qui nous conseilleriez-vous d'aller rencontrer pour notre étude ?*

Il est intéressant de connaître l'avis de l'acteur sur l'entretien, d'abord pour nous aider à avancer dans notre démarche et ensuite pour saisir la manière dont il a vécu l'ensemble des questions ouvertes et parfois personnelles. Quant à la dernière question, elle est pertinente à deux niveaux. Elle nous permet d'abord de compléter notre liste des acteurs à rencontrer et vérifier que personne n'ait été oublié dans les organismes contactés. Elle nous offre ensuite un classement des acteurs

spontanément cités pour leur pertinence vis-à-vis du sujet. Combien d'acteurs sont cités par l'acteur? L'acteur cite-t-il uniquement ses alliés, ses collègues ou également ses ennemis, ses opposants? Lesquels sont régulièrement cités; lesquels sont très rarement cités... voire jamais cités? Ces informations nous aiguillent innocemment sur le *rapport social* de l'acteur, envers nous, en acceptant ou non de nous conseiller, et envers les autres, en nommant ses acteurs clés. Finalement, ces données nous donnent une idée du rapport de force existant sur le territoire; acteurs fort et faibles, affinités et animosités.

c. l'enquêteur, un étranger qui sait ?

Rappelons que le but de l'entretien est de déceler chez l'acteur ce qui le relie aux autres (*rapport social*) et ce qui le relie au territoire (*rapport patrimonial*). Notre guide d'entretien présenté ici ne porte pas ce nom par hasard : il s'agit véritablement d'un guide, d'un aide-mémoire, d'un appui à la discussion, plutôt que d'une série de questions à poser machinalement. Nous avons conscience qu'une *conversation* est beaucoup plus difficile à traiter qu'un questionnaire structuré et fermé. D'abord, nous travaillons sur deux notions délicates et complexes : le *rapport social* et le *rapport patrimonial*; des questions fermées n'auraient pas pu répondre à nos interrogations et renseigner notre modèle. Ensuite, nous ne voulions pas risquer de passer à côté d'enjeux majeurs ou de problématiques clés. Finalement, notre modèle a été bâti à partir d'un appui théorique, puis a été amélioré au fil des entretiens. Ces aller-retours entre théorie et terrain n'auraient pas pu avoir lieu sans questions ouvertes, sans un entretien qui s'apparente davantage à une conversation qu'à un interrogatoire.

Il s'agit alors d'un guide d'entretien *semi-directif*, ou plutôt *focalisé* selon l'expression de Blanchet (1985), qui considèrent que « tout entretien non directif de recherche contient cette *semi-directivité* fusse-t-elle ignorée du chercheur lui-même ». Cette notion d'entretien non directif est inspiré des travaux du psychothérapeute Carl Rogers (1902-1987), qui estime que l'enquêté ne doit pas subir d'influence de l'enquêteur. Autrement dit, l'enquêteur doit cultiver l'empathie tout au long de l'entretien, afin de jouer le rôle d'un miroir et d'encourager l'enquêté, en lui offrant une écoute bienveillante et neutre, à s'exprimer sans réserves (Michelat, 1975). Une position qui laisse rêveur... est-ce possible ?

Les acteurs se présentent sous le jour qui leur semble le mieux adapté à la situation; ainsi, le positionnement de l'enquêteur est-il fondamental dans le déroulement de l'entretien. Selon Naepels, 1998, le chercheur doit parvenir à devenir réellement étranger par rapport aux intérêts de tous, c'est-à-dire ni joueur, ni arbitre, mais hors jeu, hors champ, relativement aux rapports sociaux étudiés; une position qu'il nomme « atonie ». En autant qu'une telle atonie soit réalisable, nous avons choisi de nous présenter comme *des étrangers qui savent* : neutres *a priori*, étrangers au territoire mais néanmoins informés sur le territoire comme sur les autres acteurs en présence.

A titre d'exemple, je ne cachais pas aux acteurs que je n'avais jamais vécu dans le territoire en question, que je n'y connaissais personne, mais que je m'étais informée sur ce qui s'y passait. Chacun alors me donnait sa version des faits. Qui plus est, si j'ai peut-être évoqué une fois le fait que je suis Canadienne, j'étais souvent accueillie par : *alors c'est vous la Canadienne qui s'intéresse à notre petit coin ?* Comme le montre Simmel (1908) pour un médiateur dans un conflit, il est très inconfortable d'être également proche des parties adverses, mieux vaut en être *également distant*. C'était mon cas, ou c'était la manière dont m'envisageaient les acteurs : comme *également distante* des acteurs territoriaux.

Les acteurs de la Plaine du Forez ont été soumis à un guide d'entretien détaillé et large, allégé pour le dernier terrain des Barthes de l'Adour. Sur les pentes du Kilimandjaro, deux types de support à

la discussion ont été utilisés. Pour les groupes constitués, un guide d'entretien approfondi a été employé (annexe 6) ; pour les familles Chagga, c'est plutôt la formule du questionnaire ouvert qui a été retenue (annexe 7). Autrement dit, un guide d'entretien relativement court où se mêlent questions à réponses fermées et thèmes de discussion, notamment sur les représentations liées aux ressources naturelles. L'objectif était de rencontrer 50 familles sur cinq villages différents des pentes sud de la montagne, afin de rassembler l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontés les Chagga et d'avoir une vision étendue des enjeux identifiés et des perceptions associées. Ainsi avons-nous préféré un questionnaire de type ouvert sur 50 familles qu'un guide d'entretien approfondi sur quelques familles seulement. Ces *questionnaires ouverts* destinés aux familles Chagga étaient d'une durée d'environ une heure, avec une grande variabilité dépendant de l'enquêté. Quant aux entretiens approfondis, ils duraient environ deux heures, une heure pour les deux premières parties (*Paroles d'introduction* et *Paroles d'activité*) et une heure pour les deux dernières (*Paroles d'eau* et *Paroles de conclusion*). Les entretiens se sont déroulés à un endroit souhaité par l'enquêté, généralement le lieu de travail ou le lieu de résidence pour les Chagga.

d. les ambiguïtés du sujet-objet

Ce guide d'entretien, élaboré en suivant les préceptes de Blanchet (1985) et inspiré de la *méthode de stratégie patrimoniale* d'Ollagnon (1989), a été adapté pour répondre aux thèmes qui nous intéressent, à savoir les liens entre humains et les relations homme-nature sur un territoire. Il interroge les acteurs sur leurs connaissances, leurs pratiques, leurs préférences, mais aussi sur leurs perceptions personnelles de certains enjeux. L'idée étant que dans une négociation territoriale, les conflits de position et les divergences de représentation entrent en jeu de manière non négligeable (Bourque & Thuderoz, 2002). Même si l'enjeu d'une négociation se trouve être un projet localisé, ce que les acteurs vont utiliser pour persuader l'autre est du domaine de l'affectivité, du subjectif et des valeurs morales (Kuty, 1998). Dans le but de faciliter un processus de négociation territoriale, il est ainsi majeur de connaître les *visions du monde* des acteurs, c'est-à-dire les représentations qu'ils se font personnellement de leur territoire : du milieu naturel et du complexe multi-acteurs.

Généralement, deux types d'acteurs nous font face. D'abord, ceux qui se dévoilent spontanément, parlent des autres sans hésiter, argumentent leurs prises de position, témoignent de leur attachement avec enthousiasme, évoquent leur passé, leur vision du futur, leurs inquiétudes ; ces acteurs discutent de leurs perceptions et représentations sans arrière-pensée. Dans ce cas, l'interviewer se contente de recentrer la discussion sur les thèmes du guide d'entretien. Une deuxième catégorie d'acteurs refuse toute question non objective ; l'acteur se braque dès qu'une question liée à l'affectif, au personnel ou au subjectif survient, et revient systématiquement aux données factuelles : les projets de l'organisme, leurs moyens, etc.... *J'ai un avis mais je ne vous le dirai pas*. Ces acteurs qui refusent de *jouer le jeu* souhaitent éviter de se dévoiler *gratuitement* devant des porteurs d'étude, des scientifiques, qui pourraient éventuellement utiliser les réponses à leur insu.

Dans une négociation territoriale, ces acteurs risquent de camper sur leurs positions et d'adopter une attitude de négociation compétitive, où l'environnement est alors considéré comme une matrice de jeu à somme nulle (Barouch, 1989). Dans ce cas, il est plus difficile de cerner le *rapport social* et *patrimonial* de l'acteur. On peut dire simplement qu'au niveau social, ce refus catégorique du subjectif témoigne d'une relative fermeture aux autres, que ce soit vis-à-vis du porteur d'étude ou des autres acteurs présents autour d'une table de négociations ; l'acteur aura une faible note dans *coopération*. Au niveau patrimonial, l'acteur ne semble attaché à rien en particulier sur le

territoire (on prend comme hypothèse qu'un attachement est toujours évoqué avec plaisir) et dévoilerait alors une empreinte patrimoniale de faible amplitude.

e. étape 2 : recueil de données

Lors d'un entretien ouvert, deux méthodologies sont envisageables pour recueillir l'information. La première est l'enregistrement sans prise de note, c'est ce qui a été utilisé pour le premier terrain, la Plaine du Forez. De nombreuses analyses sociologiques sont issues de discours enregistrés, d'abord pour que l'enquêteur soit pleinement concentré lors de l'entretien, et ensuite pour pouvoir procéder à une analyse de discours fouillée, dégager des thèmes phares et analyser les représentations sociales. Bien que passionnante, cette analyse du mot à mot est très lourde en temps. Elle demande de retranscrire au mot près l'ensemble du discours de l'acteur ; dix minutes d'entretien demandent une heure de réécriture. Une fois l'ensemble des entretiens retranscrits intégralement, le traitement des données représente un travail colossal vu la quantité d'informations à trier. Il est également à noter que certains acteurs redoutent l'enregistrement et parlent librement jusqu'à la vue de l'objet, qui les bloque. A ce moment, soit ils deviennent uniquement factuels, soit ils refusent l'enregistrement.

La seconde méthode représente la simple prise de notes ; c'est ce qui a été employé pour le second terrain, les pentes du Kilimandjaro. Il est alors plus difficile de transformer l'entretien en véritable discussion : l'interviewer doit jongler entre prendre le plus rapidement possible le discours de l'acteur sur papier et réfléchir à la question suivante en parcourant le guide d'entretien. Exercice périlleux pour un entretien à questions ouvertes réalisé par une seule personne (à deux, l'un se concentre sur les questions, l'autre sur la retranscription des réponses). L'avantage de la prise de notes est l'allègement de la tâche. En effet, d'emblée, l'essentiel du discours est retranscrit directement. Dans ce cas, il est primordial de savoir exactement ce que l'on recherche et de maîtriser le guide d'entretien ; alors il est facile de poser les bonnes questions au bon moment et de noter l'essence première du discours, quitte en sortant de l'entretien à compléter nos notes quand le discours est encore *frais*.

Avantages et inconvénients des deux méthodes... ce sont donc les deux qui ont été employées sur le troisième et dernier terrain : les Barthes de l'Adour. L'objet d'étude est alors bien connu et la méthodologie rôdée ; la prise de notes est alors permise et nécessaire, mais pas suffisante pour retranscrire *sur le vif* l'ensemble des données traitant du *rapport social* et du *rapport patrimonial* de l'acteur. L'enregistrement est alors utilisé d'abord par sécurité, ensuite pour éventuellement revenir sur certains points ; l'enregistrement sert finalement de support et d'appui à la prise de notes. En sortant de l'entretien, on réécouterait la bande presque sans arrêt en perfectionnant notre première version papier. On se concentre ainsi sur l'essentiel du discours pendant l'entretien, et l'on complète nos notes par une seconde écoute rapide des propos de l'acteur. Ainsi on allège la tâche d'une analyse sociologique du mot à mot sans se contenter d'une prise de notes qui risque d'être incomplète ou trop rapide.

Comme le note Kaufmann (1996), plutôt que de transcrire intégralement les bandes, des chercheurs préfèrent noter les mots, les phrases ou les passages qui les frappent lors des écoutes successives. Peu importe le mode de recueil de données choisi, il s'agit en tous les cas de rester au plus près des formulations précises des acteurs, de restituer leur langage vernaculaire propre, lequel représente selon Alfred Schütz « le moyen typifié par excellence par lequel la connaissance issue de la société est transmise ».

3.3. PHASE 3 : classement des données

Un discours représente un ensemble de données brutes à organiser préalablement à l'analyse. Afin de pouvoir utiliser ces données qualitatives issues d'une discussion ouverte pour renseigner le modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions*, nous nous appuyons sur trois grilles de classement de données. D'abord, les données issues du questionnaire structurel ont été rassemblées dans un tableau à double entrée (QS) avec en colonne les acteurs et en ligne les réponses aux questions ; c'est la première grille, celle du questionnaire structurel (annexe 8). Ensuite, les informations issues des entretiens, enregistrés et retranscrits ou pris en notes, ont été triées et organisées. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur deux grilles de classement à l'origine (GG et PPS), une seule grille phare pour notre dernier terrain.

a. la grille générale (GG)

Cette première grille, composée de 22 rubriques, isole une série d'informations qui approchent les thèmes des relations sociales et des liens au territoire (annexe 9). Cette grille a été construite à l'origine à partir de données théoriques et selon nos objectifs, et a été modifiée au fil des entretiens. En effet, certaines rubriques sont apparues au fil du travail d'enquête comme appropriées (ex : lien au temps, le sacré, problèmes globaux) et d'autres ont disparu, le terrain les ayant révélées non pertinentes (ex : acteur demandé). Chaque rubrique est renseignée avec les mots de l'acteur en question. Une fois complétée pour tous les acteurs rencontrés, cette grille générale trace les grandes lignes du jeu d'acteurs et fournit des informations concernant :

- *la place de l'acteur dans le patrimonial* : afin d'appréhender le type de relations existant entre l'acteur et son territoire, on tentera de remplir les rubriques suivantes : objectifs de l'acteur, problèmes du territoire recensés, problèmes du groupe, le sacré, lien au temps, problèmes globaux, propositions d'action
- *la place de l'acteur dans le social* : afin de tenter de cerner quels types de liens se font ou se défont au sein du complexe multi-acteurs, on prendra soin de remplir les rubriques suivantes : affinités, animosités, projets appréciés, projets critiqués négativement, type de liens avec les autres, image de lui-même, avis sur les autres, atouts de l'acteur, atouts demandés, conflits repérés, acteurs à rencontrer
- *la place de l'acteur dans l'hydrosystème* : afin de cibler sur le thème de l'eau, on recensera d'un côté les points abordés spontanément, de l'autre les points abordés suite à des questions
- *les points essentiels du discours* : afin de souligner les thèmes chers aux yeux des acteurs, les sujets qui les caractérisent, on repère d'abord les répétitions, ensuite les points importants

Ces 22 rubriques établies pour répondre à nos objectifs de départ et quelque peu modifiées par les entretiens, décortiquent de manière structurée et détaillée le discours des acteurs de façon à être en mesure de renseigner par la suite une partie des composantes de l'A4D .

b. la grille des pratiques-préférences-savoirs (PPS)

A l'origine, une fois l'entretien enregistré, le discours des acteurs était retranscrits deux fois. Une réécriture classique, au fil du discours ; et une retranscription en trois grandes catégories (Donnadieu, 2002) :

- *les savoir-faire* : ce sont les actions, les réalisations, les projets de l'acteur, ce que nous appelons ici *les pratiques* de l'acteur
- *les savoir-être* : ce sont les perceptions, les valeurs morales, les opinions de l'acteur, ce que nous appelons ici *les préférences* de l'acteur

- *les savoirs* : ce sont ici les connaissances de type scientifique, institutionnel ou vernaculaire que mobilise l'acteur lors de l'entretien ; ce que nous appelons de la même manière, *les savoirs* de l'acteur

Ainsi sont retranscrits, sur notre premier terrain, les entretiens des acteurs selon qu'ils discutent sur leurs *pratiques* -leurs actions territoriales-, leurs *préférences* -leurs perceptions face à certains enjeux-, ou sur leurs *savoirs* -leurs connaissances sur un domaine particulier-. Au fil des entretiens et de telles retranscriptions relativement laborieuses, on découvre qu'au sein de ces trois grands thèmes, plusieurs sous-thèmes sont systématiquement abordés. Petit à petit se construit une seconde grille d'analyse, élaborée directement à partir des discours des acteurs, qui tente de catégoriser plus en détail les discours des acteurs territoriaux, c'est la *grille PPS : pratiques, préférences, savoirs* (annexe 10). Contrairement à la grille générale qui découle de nos objectifs de travail, la grille PPS découle directement du discours des acteurs et des thèmes abordés pendant les entretiens. On prendra soin, au niveau méthodologique, de ne pas annoter deux fois la même idée sur nos différents supports de recueil de données.

Ainsi, cette grille PPS trie et organise le discours des acteurs de manière plus fine en trois thèmes : *pratiques, préférences et savoirs* (Donnadieu, 2002) mais également en quatre sous-thèmes : le *territoire*, l'*hydrosystème*, le *complexe multi-acteurs* et le *groupe d'appartenance*. Plus précisément, chaque sous-thème contient différentes rubriques, construites une fois de plus selon les apports spontanés de l'acteur. A titre d'exemple, le sous-ensemble *préférence-hydrosystème* contient des rubriques indiquant pour chaque acteur les enjeux et les problèmes de l'hydrosystème repérés. *Qui selon eux dégrade le plus l'hydrosystème ? Quel est leur regard sur les objets hydrologiques ? Quelle valeur accordent-ils à l'eau ?*

L'originalité de cette grille des PPS réside dans le fait qu'elle établit un pont entre notre guide d'entretien (*ce que l'enquêteur recherche*) et le discours des acteurs (*ce que l'enquêté apporte*). De nombreux travaux de sociologie comme d'ethnologie ont montré que la personnalité du chercheur, les liens qui l'unissent au terrain et les relations qui se nouent avec les *locaux* influencent le déroulement de la recherche et son aboutissement, et réciproquement, on l'a vu, le positionnement de l'enquêteur influence le discours de l'enquêté, voire crée une perturbation sur le territoire. Nous avons voulu transposer au sein de notre méthodologie l'idée selon laquelle un enquêteur modifie le terrain et notamment l'enquêté : *j'y allais avec mes questions, comment ont-elles modifié le discours de l'enquêté ?* et réciproquement, le terrain et notamment l'enquêté modifie l'enquêteur : *j'y allais avec des questions, comment se-sont-elles modifiées au fil du terrain ?* (Dodier & Baszanger, 1997).

Au final, les éléments contenus dans le questionnaire structurel (QS), la grille générale (GG) et la grille des pratiques-préférences-savoirs (PPS) permettent de renseigner le modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions*. Ils permettent aussi de réaliser une analyse du discours pour accéder aux représentations des acteurs.

c. la grille phare

On l'a vu, nos données sont classées à travers la grille du questionnaire structurel (QS), la grille générale de 22 rubriques établies pour répondre à nos objectifs (GG) et la grille des pratiques, préférences et savoirs, respectivement selon le territoire, l'hydrosystème, le complexe et le groupe, une grille construite cette fois uniquement à partir des entretiens (PPS). En compilant ces trois grilles, on observe que certaines rubriques servent de nombreuses fois pour le renseignement de l'outil ainsi que pour l'analyse des représentations, et d'autres sont rarement utilisées. La grille

phare suivante présente les rubriques qui reviennent systématiquement dans l'analyse (annexe 11).

Sur la fiche présentée ici, en gras apparaît la rubrique en question, et en dessous un exemple très simple afin de donner une idée de l'organisation des données. Les rubriques phares sont au nombre de 14 et représentent : les affinités et animosités de l'acteur, les projets appréciés et critiqués, l'opinion sur la concertation idéale, la préservation idéale, les problèmes du territoire qu'il repère ainsi que ses propres problèmes, les entités auxquelles il apparaît *attaché* et *éloigné*, sa perception des autres acteurs, l'image qu'il croit dégager sur le territoire, une liste de ses atouts et des acteurs qu'il nous conseille de contacter. Cette grille phare peut notamment s'avérer utile pour renseigner l'A4D simplifié ; si on la choisit pour classer nos données, chaque rubrique doit être remplie en détail et avec les mots précis des acteurs, en prenant soin de conserver un dossier des points essentiels du discours (répétitions, points importants).

Affinités	Animosités
Agence de l'eau	Agriculteurs
Projet +	Projet –
Natura 2000	Tourisme vert
Avis concertation	Avis préservation
Doit être encadrée par un homme fort	Ne doit pas compromettre la rentabilité économique
Problèmes du territoire	Problèmes du groupe
Espèces invasives	Non écouté
Entités aimées	Entités non aimées
Forêt	Faune sauvage
Avis sur les autres	Image de lui-même
Elus : ne voient que leur intérêt	Mal vu par tous les locaux
Atouts	Acteurs à rencontrer
Compétences techniques	9 (amis, ennemis)

3.4. PHASE 4 : renseignement de l'A4D

a. l'empreinte territoriale, c'est 4 dimensions

Simple rappel, c'est la *théorie de l'acteur social* (Crozier & Friedberg, 1977) qui est utilisée ici pour étudier le rapport social sur un territoire. Pour un acteur donné, il s'agit donc de le situer par rapport aux autres sur un plan de *coopération conflictuelle*, c'est-à-dire d'évaluer le potentiel de l'acteur à coopérer ou entrer en conflit (Quivy & Van Campenhoudt, 1995). Au final, le rapport social peut faire l'objet d'une représentation graphique, grâce à un indice de *coopération* (0 à 1) et de *conflit* (0 à 1), estimé pour chaque acteur sur la base d'indicateurs. Une telle représentation en plan peut paraître simpliste mais permet néanmoins de situer un acteur dans un espace défini par les deux dimensions du rapport social. On peut ensuite comparer les acteurs entre eux, mesurer leurs différences, et comment se positionnent les *acteurs faibles* du territoire.

Mais l'homme contemporain, considéré à travers la théorie de l'acteur social, a ainsi été construit, seulement social et seulement actuel. Deux aspects fondamentaux ont été dissociés de son étude et lui sont pourtant intimement et intrinsèquement reliés (Micoud, 2000) : la nature (patrimoine naturel : milieux naturels et vivant biologique) et la tradition (patrimoine culturel : générations futures et passées). Ce modèle n'est pas spécifiquement destiné à une utilisation territoriale ; ainsi la notion de rapport patrimonial n'existe pas dans le modèle d'origine et constitue notre apport scientifique. Le rapport patrimonial est construit en référence au rapport social d'après le concept de patrimonialisation (Micoud, 2000) et d'éléments de psychologie de l'espace (Moles, 1995). On s'attachera à mesurer, pour chaque acteur, sa volonté à vivre en harmonie avec son territoire, à cohabiter (indice de *cohabitation*, de 0 à 1) avec son territoire ou à maîtriser son territoire, à le dominer (indice de *domination*, de 0 à 1), grâce à une série d'indicateurs. Il s'agira ici de déceler les

acteurs absents du territoire, ceux dont personne ne parle. Un acteur est ainsi abordé sous l'angle du rapport social mais aussi selon les liens qu'il a tissés avec différents objets qui composent le territoire, d'un point de vue naturel ou culturel. C'est en intégrant ces deux valeurs que le concept d'Acteur en 4 Dimensions prend tout son sens.

L'empreinte territoriale, représentation graphique du modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions* est composée d'un plan social (2D), représentant le rapport social et la relation de coopération conflictuelle, et d'un plan patrimonial (2D) représentant le rapport patrimonial et la relation de cohabitation dominatrice. Au final, l'empreinte territoriale constitue un espace socio-patrimonial (4D).

b. l'empreinte territoriale, c'est 8 sous-dimensions

Si la première étape de la construction du modèle fut l'élaboration du rapport patrimonial en vis-à-vis du rapport social, la seconde étape fut de scinder chaque dimension en deux sous-dimensions. En effet, on l'a vu, afin de tenir compte du *biais cognitif*, de pondérer le discours de l'acteur et de rendre l'outil plus dynamique, des composantes tenant compte des perceptions ont été ajoutées au modèle et chaque dimension a été découpée en deux sous-dimensions. Ainsi, au niveau social, les sous-dimensions *estime* et *critique* sont renseignées par le discours de l'acteur (*ce que dit l'acteur de lui-même*), *estimé* et *critiqué* sont renseignées par le discours des autres (*ce que disent les autres de l'acteur*). Ainsi, la dimension *coopération* comprend une sous-dimension *estime*, qui mesure la tendance d'un acteur à s'intéresser, à apprécier, à aller vers les autres, et une sous-dimension *estimé* qui mesure la tendance d'un acteur à intéresser, à être apprécié, à attirer les autres. De la même façon, la dimension *conflit* comprend une sous-dimension *critique* qui mesure la tendance de l'acteur à se positionner contre les autres, et une sous-dimension *critiqué* qui mesure la tendance de l'acteur à générer l'animosité. *Estime* et *critique* marquent donc l'action de l'acteur sur le complexe, *estimé* et *critiqué* l'action du complexe vers l'acteur. Autrement dit sont confrontées ici réaction de l'acteur et réaction des autres. C'est ce que nous appelons la *réflexivité* du modèle de l'A4D.

Le rapport patrimonial a été construit selon la même logique, en remplaçant néanmoins les autres acteurs par le territoire, c'est-à-dire en tentant de donner une voix au territoire. Ainsi les deux sous-dimensions *préserve* et *dégrade* sont renseignées par le discours de l'acteur en question et celui des autres acteurs ; *attaché* et *éloigné*, elles, tentent de témoigner de l'influence du territoire sur l'acteur. Autrement dit, on tente de confronter ici réaction des acteurs et réaction du territoire. Selon Moles (1995), la compréhension des relations que l'homme entretient avec l'espace qui l'entoure est régit par la loi proxémique issue de la psychologie de l'espace : « tout ce qui est proche (ici et maintenant) est pour moi plus important que ce qui est lointain (ailleurs, autrefois et plus tard) ». Dès lors, certains lieux du territoire, certaines entités peuvent faire l'objet de sentiments d'attachement ou d'appartenance. A l'inverse, d'autres lieux pourraient être l'objet de sentiments d'éloignement de détachement. La dimension *cohabitation* comprend une sous-dimension *préserve* qui mesure la tendance d'un acteur à réaliser des actions de conservation, de préservation sur le territoire, et une sous-dimension *attaché* qui mesure l'ancrage de l'acteur dans le territoire. La dimension *domination* comprend une sous-dimension *dégrade* qui mesure le potentiel d'un acteur à exploiter, détruire, se protéger du territoire et une sous-dimension *éloigné* qui mesure la distance qui peut exister entre l'acteur et le territoire. *Préserve* et *dégrade* marquent l'action de l'acteur sur le territoire, *attaché* et *éloigné* l'action du territoire sur l'acteur (Figure 34). Chacune des 8 sous-dimensions est scindée en 4 composantes, soit 32 au total, qui sont toutes renseignées par des indicateurs. Ces indicateurs, dont le nombre varie selon la composante, sont au nombre de 111 et découlent tant du travail bibliographique que de l'analyse des entretiens.

Chaque indicateur est évalué par une note allant de 0 à 3. La notation, inspirée de la méthode Mactor (Godet, 2001), peut être relative à des critères qualitatifs ou quantitatifs selon le cas. Au final, chaque dimension, sous-dimension et composante est évaluée par une note allant de 0 à 1, une note attribuée en fonction de la grille issue du questionnaire structurel (QS), de la grille générale (GG) et de la grille des pratiques, préférences et savoirs (PPS). Sous chaque indicateur, est indiquée la source nécessaire pour renseigner la note. L'ensemble des dimensions, sous-dimensions, composantes et indicateurs sont présentés dans l'annexe 12.

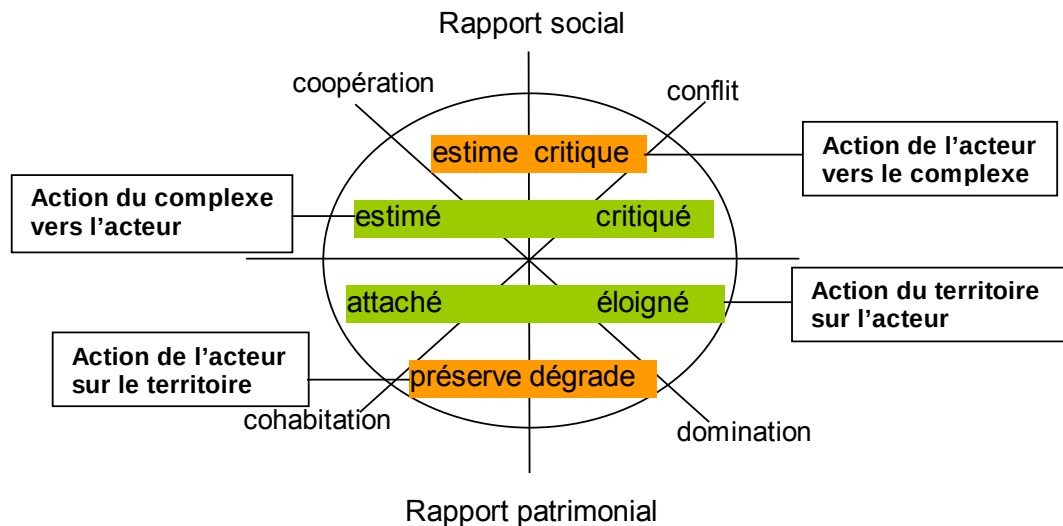


Figure 34 : Explicitation des sous-dimensions

4. L'Acteur en 4 Dimensions, c'est comment ?

4.1. Dimension Coopération

a. la sous-dimension Estime

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : L'acteur est-il inséré socialement ? L'acteur s'intéresse-t-il aux autres ? Les trois premières composantes reflètent l'image générale que se fait l'acteur du complexe et la dernière présente son implication auprès des autres :

- *Regard sur les autres* (Kuty, 1998 ; Bourque & Thuderoz, 2002)⁸⁶ mesure le degré et le type de connaissances de l'acteur sur le complexe, l'intérêt qu'il porte aux autres comme à leurs projets,
- *Respect des institutions* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995) mesure son sentiment envers les lois, les organismes d'Etat, les grands programmes institutionnels,
- *Regard sur l'action commune* (Roche, 2002 ; Fisher & Ury, 1983 ; Godet, 2001) définit la façon dont il envisage la concertation, ses partenaires et s'il repère des objectifs communs.
- *Degré d'implication* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995 ; Godet, 2001) estime la façon dont l'acteur s'engage dans l'action commune avec les autres à travers les moyens qu'il utilise, ses motivations, ses attitudes et sa tendance à aller vers les autres.

⁸⁶ Les références citées derrière chaque composante indiquent les auteurs ayant conduit à la construction de celle-ci et des indicateurs s'y rapportant. Quand il s'agit de Quivy & Van Campenhoudt (1995), la composante est directement tirée de leurs travaux. Néanmoins, les indicateurs ont parfois dû être adaptés à notre contexte d'étude.

b. la sous-dimension Estimé

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : L'acteur est-il socialement intéressant ? Les autres s'intéressent-ils à l'acteur ? De quelles qualités dispose l'acteur pour attirer les autres ? La première composante évalue les atouts de l'acteur, les deux suivantes relativisent l'importance des atouts dans le jeu d'acteurs, ce qui souligne leur intérêt réel au regard des autres, et la dernière s'intéresse à la manière dont l'acteur est perçu dans le complexe :

- *Potentiel d'attraction* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995) propose un état de fait, un constat des atouts dont dispose l'acteur qui peuvent pousser les autres à aller vers lui. Il peut s'agir de connaissances, de compétences, d'emprise foncière, d'emprise humaine, de partenaires ou de moyens financiers.
- *Pertinence* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995) évalue l'intérêt, la rareté et la disponibilité des atouts de l'acteur,
- *Reconnaissance* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995) explicite si ses atouts sont jugés intéressants et demandés par le complexe,
- *Regard des autres* (Kuty, 1998 ; Bourque & Thuderoz, 2002) propose une indication générale sur la manière dont est perçu l'acteur dans le complexe à travers le sentiment général des autres envers lui et ses projets.

4.2. Dimension Conflit

a. la sous-dimension Critique

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : L'acteur est-il conscient des problématiques conflictuelles du jeu d'acteurs ? L'acteur est-il positionné par rapport à ces problématiques ? Les trois premières composantes font apparaître les valeurs sociales de l'acteur et la dernière présente la marge de liberté de l'acteur dans le complexe :

- *Regard sur les autres* (Kuty, 1998 ; Bourque & Thuderoz, 2002) mesure le sentiment général de l'acteur envers les autres et leurs projets,
- *Non-respect des institutions* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995) évalue la capacité critique et le degré de désaccord de l'acteur envers les lois, les normes, les organismes d'Etat et les grands programmes institutionnels,
- *Regard sur les enjeux sociaux* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995 ; Godet, 2001) mesure la capacité de l'acteur à se positionner dans le jeu social en repérant des acteurs antagonistes, des problèmes et des objectifs divergents,
- *Marge de liberté* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995 ; Bourque & Thuderoz, 2002) met en relief la force de frappe de l'acteur en question à travers la manière dont il exprime ses désaccords, dont il utilise sa marge de liberté, et son expérience du conflit.

b. la sous-dimension Critiqué

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : L'acteur est-il source de problématiques conflictuelles dans le jeu d'acteurs ? L'acteur est-il perçu comme conflictuel ? Les trois premières composantes font apparaître l'implication de l'acteur dans les litiges du territoire et la dernière exprime le sentiment des autres vis-à-vis de l'acteur :

- *Potentiel de litige* (Quivy & Van Campenhoudt, 1995) estime le potentiel conflictuel intrinsèque de l'acteur à travers ses atouts et ses propos suscitant le conflit,

- *Litiges en cours* (Roche, 2002 ; Conan, 1994) évalue les litiges dans lesquels l'acteur est réellement engagé, que ce soit des conflits de personne, d'usage, d'intérêt ou de valeurs morales,
- *Importance des litiges* (Godet, 2001 ; Villeneuve & Huybens, 2002) mesure si ses litiges sont médiatisés, s'ils sont d'envergure sur le territoire, et si l'acteur est emblématique desdits litiges,
- *Regard des autres* (Kuty, 1998 ; Bourque & Thuderoz, 2002) propose une indication générale sur la manière dont est perçu l'acteur dans le complexe à travers le sentiment général des autres envers lui et ses projets.

4.3. Dimension Cohabitation

a. la sous-dimension Préserve

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : L'acteur est-il engagé dans la préservation, la conservation du territoire et plus particulièrement de la nature ? Est-il perçu comme tel ? La première composante analyse la perception de l'acteur vis-à-vis des problématiques environnementales, les deux suivantes évaluent le regard que porte l'acteur sur ses actions de préservation, et le regard que porte le complexe sur ces actions et la dernière s'intéresse aux actions de l'acteur en matière de préservation :

- *Regard sur les enjeux environnementaux* (Ollagnon, 1989 ; Lévêque, 2001) évalue la capacité de l'acteur à repérer, à connaître les problématiques environnementales globales et territoriales, à les analyser et à se positionner sur l'idée de conservation idéale,
- *Regard de l'acteur sur lui-même* (Ollagnon, 1989) estime le positionnement de l'acteur par rapport au milieu naturel, la nature de ses actions de préservation et ses motivations, ainsi que leur place dans son activité,
- *Regard des autres* (Kuty, 1998 ; Bourque & Thuderoz, 2002) évalue la reconnaissance du complexe envers ces actions de préservations, leur importance et leur pertinence,
- *Echelle de préservation* (Micoud, 2000 ; Lévêque, 2001) donne une image globale des actions de préservation de l'acteur à travers le type d'entités préservées, leur importance spatio-temporelle et l'efficacité des moyens engagés.

b. la sous-dimension Attaché

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : Existe-t-il un lien privilégié entre l'acteur et le territoire ? Ce lien le rapproche-t-il des ensembles humains et du vivant biologique ? Les deux premières composantes tentent d'apprécier le sentiment, l'affectif de l'acteur vis-à-vis de certaines entités du territoire, les deux dernières composantes évaluent la manière dont cet attachement se répercute sur le territoire :

- *Entités aimées* (Moles, 1995) recense le nombre d'entités aimées par l'acteur, leur rareté, les connaissances et l'information dont dispose l'acteur par rapport à celles-ci ,
- *Degré d'attachement aux entités* (Moles, 1995 ; Banque Mondiale, 2001 ; Godet, 2001), mesure la force du lien qui unit un acteur aux entités aimées à travers la spontanéité du discours, le sentiment et la valeur accordés aux entités, et la prise de risque consentie pour les protéger,
- *Lien identitaire* (Micoud, 2000 ; Deverre, 1998) mesure si l'attachement à des entités rapproche l'acteur des ensembles humains à travers sa réaction face aux menaces humaines pesant sur les entités, la notion de transmission, la reconnaissance de l'entité par le complexe et le lien culture-nature,
- *Lien différentiel* (Micoud, 2000 ; Lévêque, 2001 ; Deverre, 1998) estime si l'attachement à des entités rapproche l'acteur du vivant biologique à travers sa réaction face aux menaces

naturelles pesant sur les entités, la notion de transmission, la place écologique de l'entité et le lien nature-culture.

4.4. Dimension Domination

a. la sous-dimension Dégrade

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : L'acteur est-il engagé dans des actions de dégradation du territoire, et plus particulièrement des éléments naturels ? Est-il perçu comme tel ? La première composante analyse la représentation de l'acteur vis-à-vis du rapport de l'homme à la nature, les deux suivantes évaluent le regard que porte l'acteur sur ses actions de dégradation, et le regard que porte le complexe sur ces actions et la dernière s'intéresse aux impacts des actions de l'acteur sur le territoire :

- *Regard sur le rapport homme-nature* (Banque Mondiale, 2001 ; Lévêque, 2001 ; Ollagnon, 1989) mesure la perception de la relation qui unit l'homme à son environnement naturel à travers la valeur que l'acteur accorde à la nature, sa perception des menaces que fait peser l'homme sur la nature et réciproquement, et sa perception des responsabilités des dégradations environnementales,
- *Regard de l'acteur sur lui-même* (Ollagnon, 1989) estime la manière dont l'acteur perçoit ses dégradations par rapport au complexe et par rapport à la nature, et dont l'acteur prend du recul sur ses activités passées et anticipe ses activités futures,
- *Regard des autres* (Kuty, 1998 ; Bourque & Thuderoz, 2002) évalue si l'acteur est souvent cité ou non par les autres pour des actions de dégradation, si elles sont jugées importantes et critiquées de manière virulente,
- *Echelle de dégradation* (Micoud, 2000 ; Lévêque, 2001) donne une image globale des actions de dégradation de l'acteur à travers le type d'entités dégradées, leur importance spatio-temporelle et les dégradations cachées.

b. la sous-dimension Eloigné

Les quatre composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : Existe-t-il une séparation privilégiée entre l'acteur et le territoire ? Cette séparation l'éloigne-t-elle des ensembles humains et du vivant biologique ? Les deux premières composantes mesurent ce que l'acteur considère comme des défauts sur le territoire, les deux dernières composantes évaluent de quelle manière cet éloignement se répercute sur le territoire :

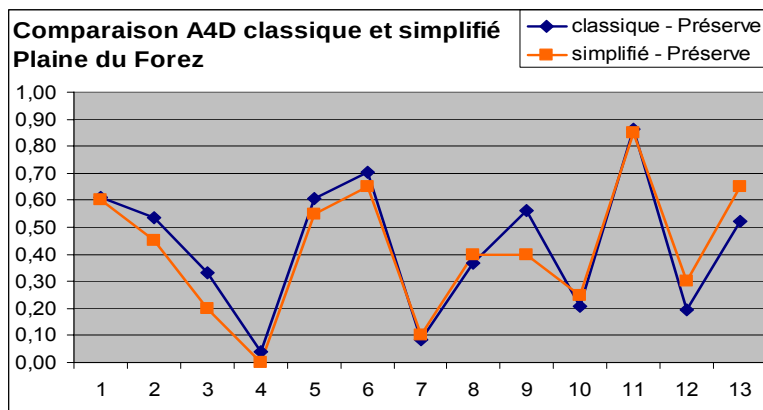
- *Entités non-aimées* (Moles, 1995) recensent le nombre d'entités non-aimées par l'acteur ou envers lesquelles il éprouve de l'indifférence, leur rareté, les connaissances et l'information dont dispose l'acteur par rapport à celles-ci et la façon dont il en parle,
- *Degré d'éloignement aux entités* (Moles, 1995) mesure la force de la séparation qui éloigne un acteur de certaines entités à travers la spontanéité du discours, le sentiment éprouvé, l'incidence des entités sur les activités de l'acteur et sa réaction au questionnaire structurel,
- *Eloignement identitaire* (Micoud, 2000) mesure si l'éloignement par rapport à certaines entités sépare l'acteur des ensembles humains à travers sa réaction face à ceux qui protègent ces entités ou qui les aiment, la force de son sentiment, l'importance de l'entité en terme d'enjeux du territoire, et sa position d'acteur à rencontrer ou non dans le complexe,
- *Eloignement différentiel* (Micoud, 2000) estime si l'éloignement par rapport à certaines entités sépare l'acteur du vivant biologique à travers l'importance écologique des entités non-aimées et si les actions de l'acteur à l'encontre ces entités ont une répercussion sur d'autres objets naturels.

4.5. L'Acteur en 4 Dimensions simplifié

Après l'exploration, le test et la validation de *l'Acteur en 4 Dimensions*, une version allégée a été mise sur pied afin qu'un scientifique, acteur de terrain ou autre puisse s'approprier l'outil sans trop de difficulté. Cette version simplifiée de l'outil regroupe plusieurs indicateurs en un, pour chaque composante (annexe 13). D'autre part, les variables quantitatives ont été transformées en données qualitatives, toujours dans le but de simplifier la démarche. Pour ce faire, les notes passent cette fois de 0-3 à 0-5 ; en effet, il s'agit ici de simplifier l'outil, sans pour autant le rendre simpliste. Ci-avant un exemple fictif qui présente la sous-dimension *estime* (dimension *coopération*). En gras, le titre de la composante, suivie de ses 5 modalités et de la note attribuée, sur cinq points donc.

Dimension coopération - Sous-dimension estime	
I.1.1. Regard sur les autres	3
0 : ne parle jamais des autres ni de leurs projets, ou en parle négativement (dimension <i>conflit</i>)	
1 : parle des autres mais pas de leurs projets, de manière neutre	
2 : parle des autres et de leurs projets de manière neutre - apprécie uniquement ses partenaires	
3 : apprécie certains projets mais critique les acteurs qui les portent	
4 : montre de l'intérêt pour certains acteurs et projets, en plus de ceux de ses partenaires	
5 : est consensuel, voire enthousiaste face à de nombreux acteurs et projets	
I.1.2. Respect des institutions	3
0 : ne parle jamais des textes de loi ni des grands programmes, ou en parle négativement	
1 : parle des lois ou des grands programmes de manière neutre	
2 : parle des lois et des grands programmes de manière neutre	
3 : apprécie certaines lois ou grands programmes	
4 : apprécie certaines lois et grands programmes	
5 : participe aux grands programmes ou a une démarche volontaire allant au devant de la loi	
I.1.3. Regard sur l'action commune	4
0 : ne souhaite pas de nouveaux partenaires et critique négativement l'idée de concertation	
1 : souhaite seulement plus de contacts avec sa sphère proche (clients, administrés, financeurs) pour répondre uniquement à ses intérêts	
2 : souhaite la concertation si elle est encadrée par un homme fort, un décideur (lui-même) - demande du pouvoir	
3 : souhaite la concertation si elle est encadrée par un homme fort, un décideur (un autre acteur) - demande de la reconnaissance	
4 : souhaite la concertation si elle est restreinte aux parties concernées	
5 : souhaite la concertation ouverte à tous (gouvernance, démarches participatives, palabres africaines)	
I.1.4. Degré d'implication	5
0 : n'envisage aucune démarche vers les autres	
1 : rencontre peu les autres, fait acte de présence, se dit acteur distant - conformité passive	
2 : rencontre les autres (réunion, conseil technique) pour leur expliquer qu'ils font mal, veut changer les mentalités	
3 : rencontre les autres (réunion, conseil technique) pour mieux se faire connaître, expliquer ce qu'il fait bien, se dit acteur non-entendu	
4 : participe à des concertations territoriales pour partager, écouter, pour construire ensemble	
5 : organise des concertations territoriales pour partager, écouter, pour une vision commune - coopération zélée, se dit acteur liant	
note globale sous-dimension <i>estime</i> (%)	75

La version simplifiée de l'A4D a d'abord été testée sur le terrain de la Plaine du Forez et des pentes du Kilimandjaro afin de comparer les résultats à la version classique, puis c'est l'A4D simplifié qui a servi à analyser le jeu d'acteurs des Barthes de l'Adour. Ci-après un graphe comparatif des résultats de l'A4D version classique et version simplifiée : les courbes positionnent les notes de la dimension *préserve* des 13 acteurs de la Plaine du Forez, selon la version classique de l'A4D (en bleu, losanges) et la version simplifiée (en orange, carrés) (Figure 35). On note deux courbes très proches l'une de l'autre, ce qui indique *a priori* que l'effort de simplification de l'outil n'en dénature pas le résultat. L'important étant de choisir une seule version pour un jeu d'acteurs, afin de pouvoir analyser les acteurs selon le même prisme. Si sur le plan des notes globales, les deux versions donnent globalement les mêmes résultats, l'A4D version intégrale permet une analyse fine et



détaillée des écarts entre acteurs et permet de comprendre certains rouages du jeu social de manière précise. L'A4D simplifié donne une simplement une vision d'ensemble mais se révèle facile à assimiler, rapide à renseigner. Au porteur d'étude de choisir la version appropriée selon le temps disponible et les objectifs affichés (Tableau 9).

Figure 35 : Comparaison des notes entre les versions classique et simplifiée de l'A4D

	A4D intégral	A4D simplifié
😊	-analyse fine -résultats détaillés	-vision d'ensemble -rapide à exécuter
😞	-long à mettre en œuvre -beaucoup de données à intégrer	-ne permet pas une analyse détaillée -risques de simplifications abusives

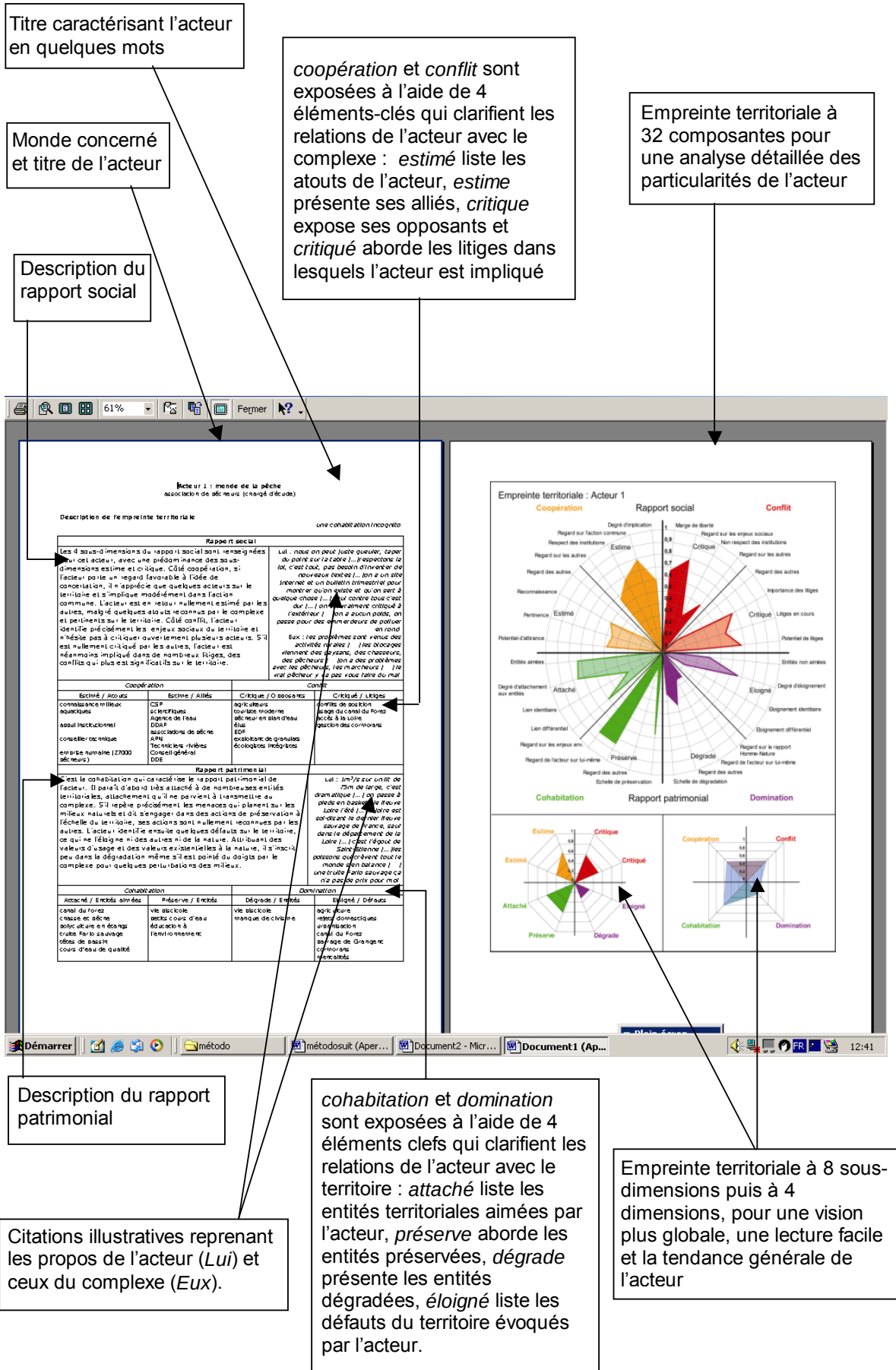
Tableau 9 : Avantages et inconvénients des deux versions de l'A4D

5. Le montage des résultats

5.1. Analyse des empreintes individuelles

L'analyse des empreintes territoriales individuelles se présente sous la forme de fiches synthétiques, de quatre pages, scindées en 6 parties pour chacun des acteurs interrogés : (1) Description de l'empreinte territoriale en 32 composantes, (2) Représentations graphiques des empreintes territoriales, (3) Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses, (4) Regard de l'acteur sur l'homme et la nature, (5) Zoom sur l'hydrosystème et (6) Apport pour un médiateur dans une négociation territoriale. L'analyse globale du jeu d'acteurs est directement fondée sur ces fiches synthétiques. La Figure 36 présente un exemple d'analyse d'une empreinte individuelle, où chaque partie est explicitée dans un encadré. A noter, les empreintes territoriales couleur ont été retravaillées à l'aide du logiciel Adobe Illustrator ; néanmoins il est possible de conserver directement les spectres fournis par le logiciel Excel, moins esthétiques mais tout aussi parlants.

Partie 3 : Une méthodologie évolutive...



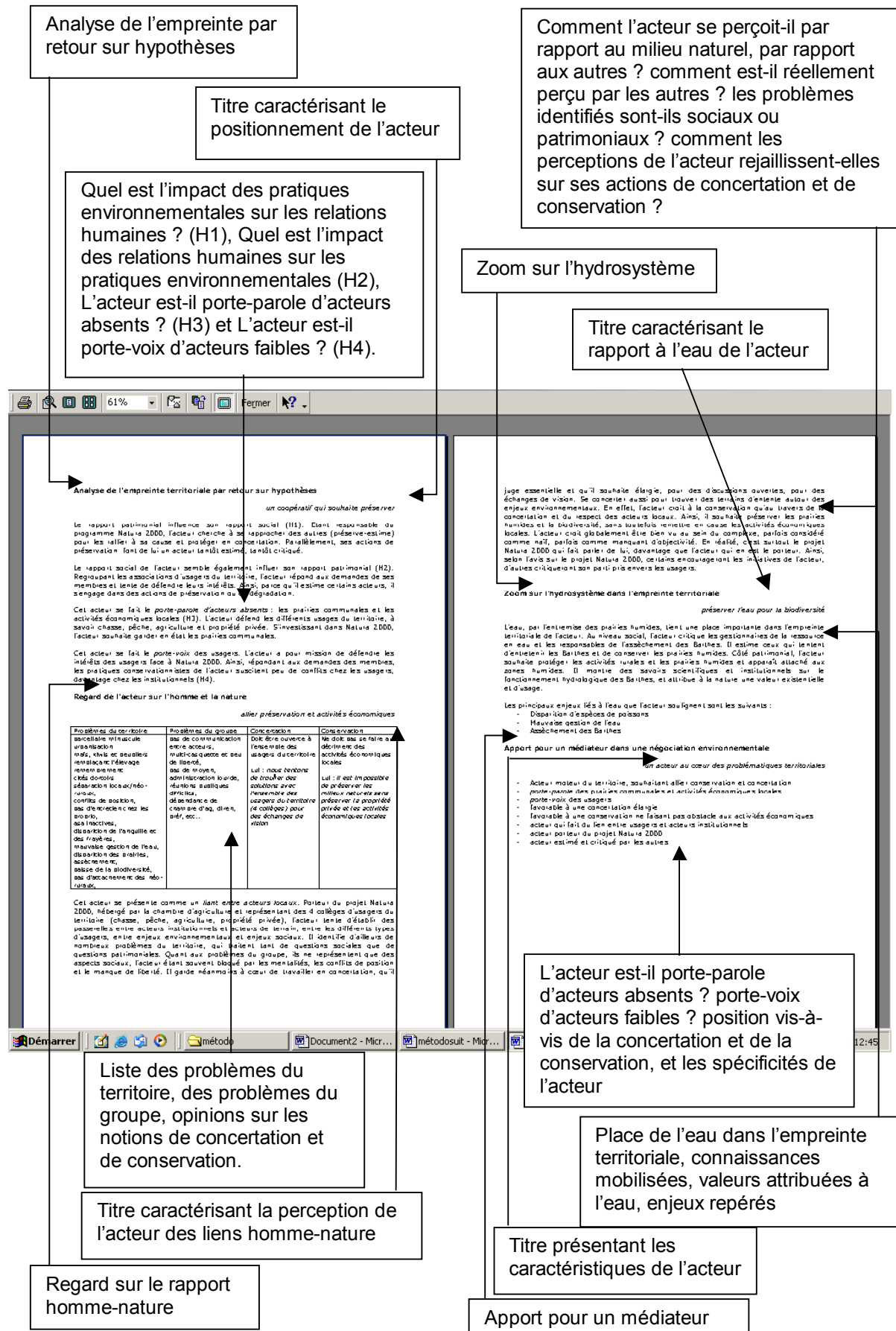


Figure 36 : Style de présentation pour l'analyse d'une empreinte territoriale individuelle

5.2. Analyse globale du jeu d'acteurs

L'analyse globale s'effectue selon le même cheminement en six points que l'analyse des empreintes individuelles. Elle s'appuie cette fois sur les empreintes territoriales moyennes globales du jeu d'acteurs, une analyse du discours, des ACP ou des graphes à bulles. 1) On s'attache à décrire *l'empreinte moyenne globale du jeu d'acteurs* (en 32 composantes) en intégrant les valeurs minimales, les valeurs maximales et les écarts-types des dimensions, sous-dimensions et composantes. 2) Par la superposition des empreintes, idée graphique forte, on est en mesure d'évaluer les points forts et les carences du jeu d'acteurs. 3) Un *retour sur hypothèse* s'effectue par une synthèse des résultats obtenus individuellement, associée à une analyse plus fine des sous-dimensions les plus pertinentes. 4) L'analyse du *regard sur le rapport homme-nature* a pour objectif d'établir une typologie des acteurs selon leur idée de la concertation et de la conservation idéale et leur manière d'aborder leurs propres problèmes et les problèmes du territoire. 5) Le *zoom sur l'hydrosystème* met en avant les valeurs attribuées par les acteurs aux objets de l'hydrosystème et les enjeux liés à l'eau. 6) Finalement, *l'apport pour un médiateur* synthétise les éléments à mettre en avant lors d'une négociation. Ce dernier point établit une typologie générale du jeu d'acteurs, propose des empreintes territoriales types pour faciliter leur interprétation.

Les résultats de l'analyse menée sur les trois terrains d'étude sont présentés sous la même forme, avec pour chaque terrain une particularité. En effet, autant est-il pertinent de présenter les résultats de trois jeux d'acteurs de manière cohérente et uniforme, autant est-il intéressant d'envisager plusieurs types de résultats possibles. Ainsi, la trame générale consiste à présenter les résultats de l'analyse individuelle d'abord, de l'analyse globale ensuite. Parallèlement, les particularités envisagées pour chaque analyse des résultats sont :

- Plaine du Forez : on choisit ici d'examiner les notes de *l'Acteur en 4 Dimensions* à l'aide d'ACP réalisées avec le logiciel ADE-4 (Thioulouse *et al.*, 1997). Cette méthode permet de visualiser, de représenter le jeu d'acteurs sur des cartes factorielles, d'établir des groupes au sein du jeu d'acteurs et de tester la corrélation entre dimensions, sous-dimensions, composantes.
- Pentins du Kilimandjaro : il nous paraît intéressant ici d'approfondir l'analyse d'un acteur en particulier, le paysan Chagga, non regroupé en groupe constitué, et d'observer quel type d'analyse qualitative peut-on extraire des 50 entretiens menés dans les familles Chagga. L'analyse globale intègre alors une partie supplémentaire sur l'acteur faible du système : l'ethnie Chagga.
- Barthes de l'Adour : les résultats de l'A4D sont ici observés au travers d'une série de graphes, qui confrontent les sous-dimensions du modèle les unes par rapport aux autres pour souligner les convergences et divergences entre acteurs.

L'analyse globale du jeu d'acteurs est issue des grilles d'analyses, des notes du modèle *de l'Acteur en 4 Dimensions* et des empreintes territoriales individuelles de chaque acteur. La partie qualitative des données a fait l'objet d'une analyse par regroupement typologique. Cette analyse globale du jeu d'acteurs propose donc différents types de représentations graphiques (empreintes territoriales, cartes factorielles), expose les représentations sociales des acteurs et fait ressortir une valeur ajoutée pour un médiateur dans le cadre d'une aide à la négociation territoriale.

Une fois les empreintes territoriales de chaque acteur réalisées, il est possible de les rassembler pour comparer les acteurs les uns aux autres sur le territoire et tenter d'établir une typologie des acteurs en associant rapport social et rapport patrimonial. Les empreintes individuelles présentent l'apport de chacun dans une négociation ; les empreintes combinées soulignent les écarts entre acteurs et analysent la dynamique globale du jeu d'acteurs. Notre échantillon est évidemment trop restreint pour viser une quelconque exhaustivité des résultats, mais nous recherchons davantage la multiplicité des points de vue que la représentativité. Ce type d'analyses peut s'avérer intéressant au niveau scientifique, utile et opportun dans l'organisation d'un processus de négociation territoriale. En effet, ce modèle se révèle porteur d'informations particulières : il caractérise les acteurs dans leur rapport aux autres et au territoire. De plus, il fournit une représentation complexe mais accessible et pédagogique d'un jeu d'acteurs. En ce sens, cette option de présentation des résultats vise à aiguiller un médiateur dans ses choix et faciliter un processus de négociation environnementale.

II - La Plaine du Forez

Il y a un pays nommé Forez qui en sa petitesse, contient ce qui est de plus rare au reste des Gaules, ça étant divisé en plaines et en montagnes, les uns et les autres sont si fertiles et situés en un air si tempéré que la terre y est capable de tout ce que peut désirer le laboureur

Honoré D'Urfé, Astrée

La méthodologie élaborée pour caractériser les acteurs dans leurs rapports aux autres et au territoire est en premier lieu expérimentée sur un terrain exploratoire : la Plaine du Forez. Située dans le département de la Loire entre les villes de St-Etienne et de Roanne, la Plaine du Forez est traversée par le fleuve Loire et encadrée par les Monts du Lyonnais et du Forez. Avant toute expérience de terrain, et encore davantage si l'on s'intéresse aux relations homme-nature, il apparaît essentiel de présenter le territoire étudié : son histoire, ses écosystèmes, sa géographie, ses particularités. Quelles ont été les étapes de l'anthropisation de la plaine ? Quels sont les éléments clés qui composent l'hydrosystème ? Le fleuve est-il plus menaçant que menacé ? Quels ont été les faits historiques marquants qui ont servi de base à la construction du territoire ? Quels enjeux peut-on recenser pour demain ?

1. Une morne plaine ?

1.1. Présentation générale

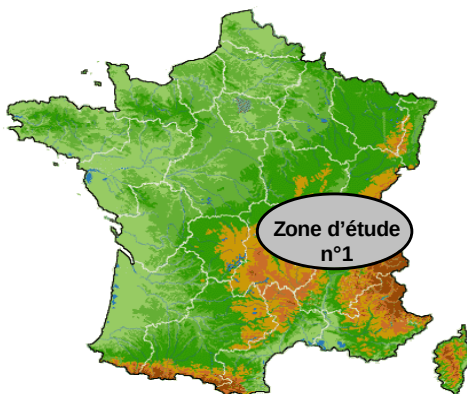


Figure 37 : localisation de la Plaine du Forez

La plaine du Forez, vue à vol d'oiseau, se présente sous l'aspect d'une longue et large vallée parcourue du sud au nord par un des grands fleuves de France, la Loire. D'une largeur d'environ 20 km sur une longueur presque double, la plaine du Forez est située en région Rhône-Alpes dans le département de la Loire, à l'est du Massif Central, et s'étire de Saint-Etienne, ville-porte du Parc Naturel Régional du Pilat, à Roanne (Figure 37). Moyennement peuplée, la plaine du Forez présente une densité de l'ordre de 40 hab/km². Couvrant une surface d'environ 760 kilomètres carrés, cette cuvette à 350 mètres d'altitude fait partie du bassin hydrogéographique Loire-

Bretagne et constitue l'hydroécorégion sédimentaire du Forez. Le cours du fleuve Loire drainant de larges rives limoneuses et fertiles, ce couloir constitue des secteurs agricoles privilégiés : « les Chambons », « les Chaninats », « la terre de Varenne ». Il est rare de rencontrer un ensemble naturel aussi délimité et typé. Cependant, l'apparente simplicité de la plaine est contredite par la complexité des formations sédimentaires accumulées depuis le tertiaire ; une complexité qui se traduit au niveau des formations superficielles des sols, tantôt limoneux, tantôt argileux... voire caillouteux (Bethemont, 2000).

La Plaine du Forez résulte de l'effondrement de certaines portions de socle qui n'ont pu résister à la violence des forces tectoniques au début du tertiaire, en l'occurrence le plissement alpin ayant engendré entre autre les Monts du Forez. Elle est alors remblayée au cours du tertiaire par des formations argilo-sableuses localement gréseuses ou carbonatées de l'oligo-miocène (Le Griel, 1984). Un fossé qui s'est empli peu à peu de sédiments pour la plupart lacustres (marnes vertes ou

lauzes), auxquels est venu s'ajouter un comblement quaternaire d'origine fluviale. En effet, la plaine représente le lit d'un ancien lac qui se vida quand se rompirent, où à mesure que s'érodèrent, les digues rocheuses derrière lesquelles refluaient le fleuve, et à mesure que se creusèrent les gorges tortueuses où coule aujourd'hui la Loire en amont de Roanne. On notera que son encaissement vaut à la plaine un méso-climat relativement sec : 600mm par an.

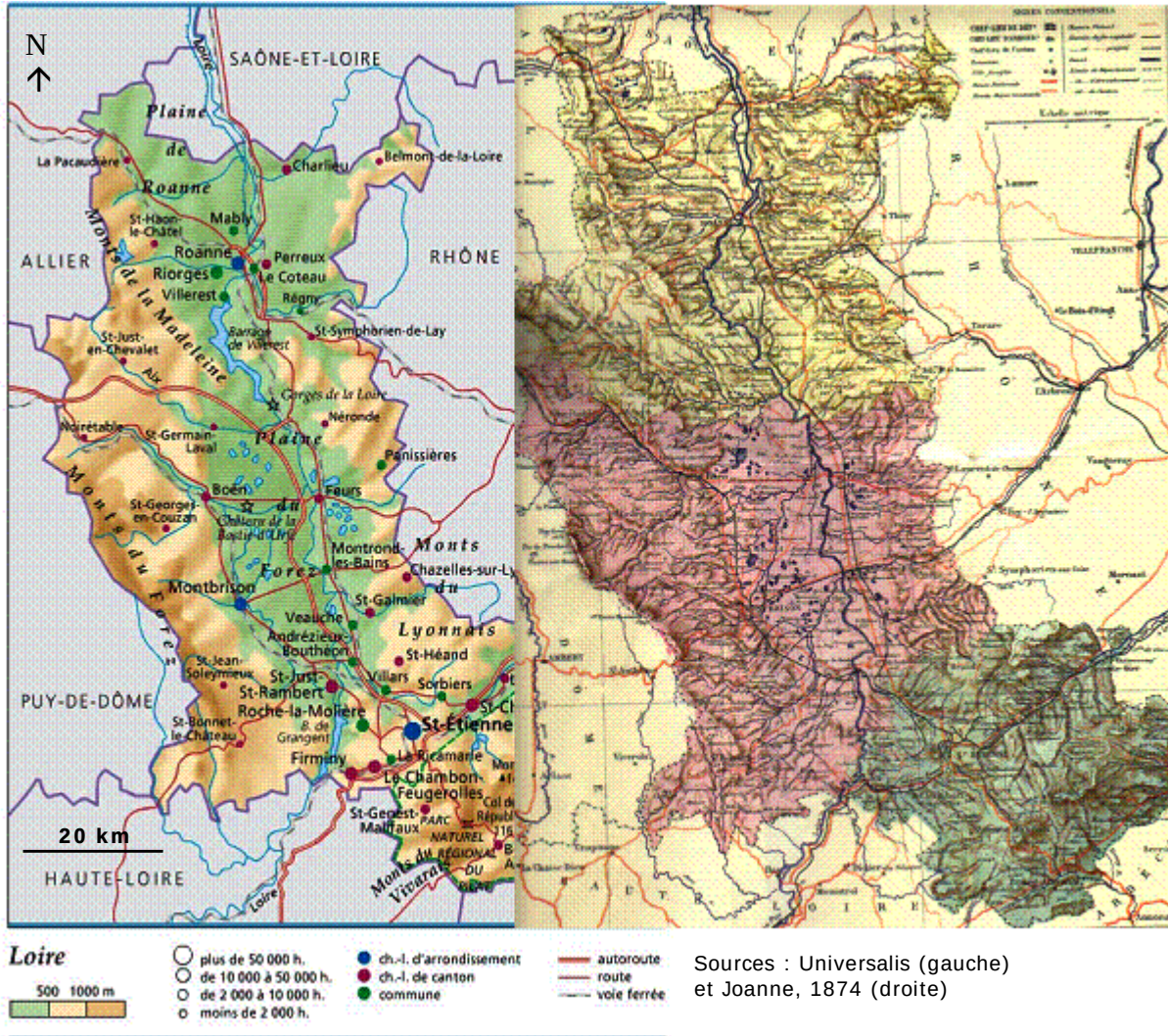


Figure 38 : Présentation de la Plaine du Forez : carte actuelle et carte de 1874

Un bassin d'effondrement, donc, dominé à l'ouest par les monts du Forez (massifs cristallins de 1200 à 1600 mètres d'altitude) et à l'est par les monts du Lyonnais (granites hercyniens et terrains métamorphiques de 500 à 900 mètres d'altitude). Ces montagnes de l'est font partie de la grande ligne de faite européenne, parce qu'elles séparent les eaux qui vont à la Loire, c'est-à-dire à l'océan Atlantique (bassin Loire Bretagne) de celles qui courent vers le Rhône, c'est-à-dire vers la Méditerranée (Bassin Rhône Méditerranée-Corse). La plaine est délimitée au nord par le seuil de Neulise et au sud par le seuil du Perthuiset (Gorges de la Loire et Monts du Velay). Du sein de cette plaine ou à sa lisière s'élancent une trentaine de cônes isolés qui furent autrefois des volcans : les pics basaltiques. Restes d'anciens cratères, ces pics basaltiques témoignent d'une activité volcanique intense générant encore des sources d'eau minérale. La plaine du Forez se termine brusquement au pied des collines de Néronde. De longues gorges la séparent de la plaine de Roanne, beaucoup moins vaste (Figure 38).

1.2. La marque de l'homme

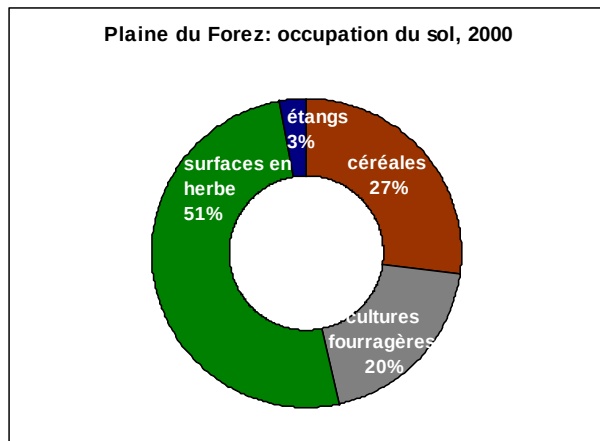


Figure 39: Terres cultivées (source : Bethemont, 2000)

La Plaine du Forez est avant tout une plaine agricole. Des corps de ferme importants, bâtiments construits en *pisé* apparaissent au détour des petites routes du Forez et reflètent la vocation agricole de la plaine. L'agriculture est ici dominée par la culture du maïs, de céréales, de la betterave à sucre et par l'élevage (vaches à viande et reproducteurs). L'occupation agricole est le fait d'exploitations moyennes, de l'ordre de 30 à 40 hectares avec, vers le Nord, quelques grandes propriétés. Le sol est partagé entre les céréales (14.000 hectares dont la

moitié en blé et maïs, ce dernier en nette

progression), les cultures fourragères (10.000 hectares), les surfaces toujours en herbe (26.000 hectares) et un peu de vigne (300 hectares) sur les coteaux (Figure 39). L'élevage tient un place considérable, avec 45.000 bovins dont 16.000 laitières et 25.000 porcins.

« Les vaches blanches du Forez paissent en troupes, dans des champs plats bien délimités. Elles sont placides. La hâte leur est inconnue. Elles prennent leur temps. Elles le rendent aussi, le temps, au promeneur qui s'était arrêté pour les contempler. Mais elles le rendent légèrement transformé, comme ralenti, et devenu paisible. Dans leurs prés tracés au cordeau par des haies vives, les vaches blanches du Forez donnent des leçons de savoir vivre » (Blanc, 2000).

Sans doute encore témoins de l'époque tertiaire, de nombreuses étangs et marais plus ou moins asséchés vont devenir des secteurs très favorables aux cultures (céréales) et à l'élevage (embouche). Ces étendues d'eau peu profondes favorables à la prolifération de plantes aquatiques constituent un habitat idéal pour de nombreux oiseaux (canards, hérons, etc...), ce qui leur confère une vocation cygénétiq. La pisciculture est également développée sur bon nombre d'étangs foréziens, pour la production de différentes variétés de poissons d'eau douce (carpes, tanches, etc...).

« Elles viennent bien souvent des étangs du Forez, assure-t-on, les carpes de la rue des Rosiers. Et leur farce aussi. A regarder nager tous les poissons dans les bassins de ciment où le propriétaire les trie après avoir vidé ses étangs, on ne leur trouve pourtant pas une tête à s'en aller folâtrer du côté du Marais. On observe les carpes qui dérivent dans l'eau sombre. On voudrait leur demander si elles ont envie, vraiment, d'un tel voyage. Elles ne répondent pas. Muettes évidemment. Comme leur nom l'indique. Quand même, on éprouve des doutes » (Blanc, 2000).

Parallèlement, la chasse et la pêche de loisir occupent une place importante dans la vie de la Plaine. La pêche aux poissons blancs et cyprins d'eau vive a la part belle dans les rivières de la plaine du forez, sur le fleuve et les grands barrages de Grangent et Villerest. Les grands carnassiers se pêchent essentiellement dans le fleuve Loire, les barrages et les rivières de la plaine (Aix, Lignon, Mare, Coise, Sornin).

Au niveau industriel, on note quelques extensions péri-urbaines de villes comme Feurs et Montrond-les-Bains, mais surtout la présence d'exploitations de granulats encore en activité. En effet, les bords du fleuve de la plaine du Forez sont très marqués par la présence d'anciennes zones d'exploitation de granulats, dont certaines ont fait l'objet de réhabilitation écologique. Il s'agit en effet d'un partenariat instauré au début des années'90 entre un industriel exploitant de granulats et une association de protection de la nature, une première. Cette collaboration

pionnière, à un moment où aménageurs et protecteurs étaient plus généralement en conflit, a permis la réhabilitation de plans d'eau laissés à l'abandon après exploitation en s'appuyant sur le savoir-faire du carrier, et pourrait constituer une réponse anticipée aux enjeux environnementaux médiatisés aujourd'hui dans le cadre de la gestion équilibrée.

De cette coopération est née en 1994 l'Ecozone du Forez, un projet à vocation écologique situé sur les bords de la Loire entre Feurs et Chambéon, au cœur de la plaine du Forez. L'Ecozone du Forez appartient au district naturel de la Plaine du Forez et s'étend sur environ 160 hectares le long du fleuve Loire. A l'intérieur de ce projet, est situé l'Ecopôle du Forez, qui s'étend sur 55 hectares. Il s'agit d'un ancien site d'exploitation de granulats, localisé dans l'espace de liberté du fleuve, réhabilité de façon écologique par la FRAPNA Loire avec l'aide de ses partenaires. L'Ecopôle accueille actuellement plus de 400 espèces d'oiseaux et offre au public plusieurs observatoires pour profiter, sans déranger, de cette richesse ornithologique.

On distingue alors dans la plaine du Forez plusieurs types de paysages :

- fleuve, affluents et cours d'eau,
- étangs avec rives boisées,
- gravières au bord du fleuve,
- paysages agricoles constitués de pâturages et monocultures,
- boisements constitués de chênaies, peupleraies, quelques résineux, haies
- paysages urbains et peri-urbains au sud (zones industrielles et lotissements)

1.3. Une richesse écologique certaine

Les milieux créés par la dynamique du fleuve sont variés dans la plaine du Forez : gourds⁸⁷, roselières, prairies, boisements, etc... Cette richesse est propice à la présence de nombreuses espèces animales et végétales, telles que le chevalier guignette, le bihoreau gris, le pulicair commun⁸⁸ ou la limoselle aquatique⁸⁹. La Plaine du Forez, et notamment les bords de Loire, sont donc caractérisés par une diversité d'habitats qui recèle une flore et une faune typique dont certains éléments présentent un intérêt patrimonial reconnu et font l'objet d'une protection. Hormis certains milieux très particuliers comme les pics basaltiques, les principaux biotopes de la Plaine du Forez comportant des espèces patrimoniales sont situés en zones d'étangs ou en rives de fleuve. A ce titre, on note trois habitats naturels d'intérêt communautaire dans la Plaine du Forez (CORINE BIOTOPE⁹⁰) :

- étangs du Forez : « lacs eutrophes naturels avec végétation du type *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*, végétation annuelle des rives exondées, plantes flottantes libres, hydrophytes »
- le Lignon : « forêts alluviales des petits cours d'eau *Alnion-glutinoso-incanae* »
- le cours de la Loire et milieux associés : « forêts alluviales résiduelles *Querco-Ulmetum minoris* »

Si la Plaine du Forez est classée en ZNIEFF de type 2, une quarantaine de ZNIEFF de type 1 couvrent les étangs du Forez ainsi que le site de l'Ecozone du Forez. Celle-ci présente un intérêt pour son avifaune nicheuse, hivernante et migratrice et pour les successions de végétation, depuis les stades pionniers jusqu'à des forêts riveraines très élaborées (saulaie, aulnaie-frênaie, frênaie-ormaie, et chênaie-pédonculé). Une ZICO couvre également la Plaine du Forez. Finalement, parmi les sites présélectionnés pour la Directive Européenne Habitats de Natura 2000 dans le département, plusieurs d'entre eux se situent dans la Plaine du Forez : les étangs du Forez, le

⁸⁷ Partie creuse d'un cours d'eau, remplie d'eau même en période sèche.

⁸⁸ Plante des milieux humides appelée herbe à puces.

⁸⁹ Plante des milieux bourbeux.

⁹⁰ Dufrêne M. (1998) - Description des Habitats CORINE -
[<http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sinw/sibw.habitats.des.pl?CODE=65>]

Lignon et le cours de la Loire et les milieux associés. Bien que la plaine du Forez corresponde aux critères de la convention de RAMSAR⁹¹, elle n'appartient pas à la liste des zones inscrites. Il est néanmoins certain que la Plaine du Forez présente une richesse biologique réelle, et occupe une place importante pour l'avifaune.

2. L'eau dans la Plaine du Forez

Le Forez, écrivait Anne d'Urfé, était anciennement un lac que traversait la Loire, « comme le Rhône parmi le lac Lemman ». Honoré d'Urfé, lui, imagine que la nymphe Galatée explique à Céladon comment Jules César a drainé l'immense nappe d'eau qui recouvrait « de toute ancienneté cette contrée »

Utilisé de mille manières, le réseau hydrographique a contribué de tous temps au développement économique de la plaine du Forez (irrigation, consommation courante, alimentation des moulins à eau, force motrice dans les scieries et usines, barrages hydroélectriques, transport de marchandises, etc....). La situation hydrographique et hydrologique de la Plaine du Forez est étroitement liée à la présence du fleuve Loire et aux reliefs alimentant le bassin versant. La dynamique de ce fleuve, considérée ici sous l'aspect des crues, est d'une importance capitale pour le bon fonctionnement et la pérennité de l'écosystème. Outre le fleuve Loire et ses affluents (Lignon, Coise, Mare...), le réseau hydrographique de la Plaine du Forez présente plusieurs autres composantes non négligeables au niveau des flux et des échanges hydrologiques : les étangs, les nappes phréatiques, les gravières, les digues et le canal du Forez.

La relative sécheresse de la plaine explique l'intérêt porté depuis longtemps à l'irrigation avec, pour équipement principal, le vieux canal du Forez, créé au XIX^e siècle mais totalement rénové depuis une trentaine d'années. La construction du canal du Forez a débuté en 1865 sous Napoléon III. Cet ouvrage, concédé au département de la Loire, était destiné, à l'origine, au moyen des eaux de la Loire, à arroser la partie de la Plaine du Forez située sur la rive gauche du Fleuve. Les travaux, interrompus pendant la guerre de 1870, s'échelonnent jusqu'en 1966, année d'achèvement des travaux d'extension. Le canal est alimenté par la Loire au barrage de Grangent. La branche principale, d'une longueur de 44km traverse l'ouest de la plaine du Forez jusqu'au ruisseau des Combes qui se déverse dans le Lignon du Forez. Au total, 17 stations de pompage et 500 km de canalisations sous pression permettent d'irriguer plus de 6.000 hectares pour 700 exploitations agricoles. Le canal dessert également 500 hectares d'étangs, au moyen de prises d'eau, et contribue ainsi à favoriser la production piscicole. Divers industriels bénéficient de la fourniture d'eau du canal ; son eau est également destinée à la consommation humaine, pour un volume d'environ 1 million de m³ par an. Considéré par certains comme une entité vitale pour la plaine, enrichissant des terres primitivement ingrates, par d'autres comme une ponction d'eau catastrophique sur le fleuve Loire... le canal du Forez fait débat sur le territoire.

La grande originalité du Forez reste la présence d'étangs artificiels, creusés depuis le Moyen-Age. Beaucoup ont été détruits au XIX^e siècle pour cause d'insalubrité, mais le patrimoine récent est loin d'être négligeable : 310 étangs couvrant 1.500 hectares. C'est là où le substratum argileux ou marneux imperméable est proche de la surface que se trouvent de nombreux étangs, répartis en trois plaques principales (Arthun, Feurs et Mornant). Leur vocation initiale était la pisciculture qui reste encore une activité économique notable avec des rendements allant jusqu'à 600 kilos/ha (carpes, brèmes, brochets) mais les étangs de chasse tiennent une place toujours plus importante au fil des ans. Les principales réserves d'eau quant à elles, considérées sous l'aspect hydrogéologique, sont situées dans les formations alluviales quaternaires. L'alimentation des

⁹¹ RAMSAR : Convention internationale relative aux zones humides, aux habitats des oiseaux d'eau.

nappes phréatiques ainsi constituées se fait par infiltration, par apports des versants et par les crues du fleuve : la Loire occupant une position drainante pour l'ensemble du système.

« Ils sont creusés de main d'hommes, les étangs du Forez. Dès le XIII^e siècle. Par des moines et par des nobles. Qui faisaient alterner l'évolage et l'assec : la pisciculture, puis la culture de céréales sur le sol enrichi d'alluvions. Sur ce, développement de la fièvre des marais : à bas les étangs. On met quelques siècles à en supprimer la moitié. Ceux qui restent changent de nature : autrefois bordés de roseaux qu'on focardait, les voilà entourés d'une exubérance d'arbres et de taillis. Territoire idéal pour le gibier d'eau. Donc pour la chasse. Les grands bourgeois relancent les étangs à la fin du XIX^e siècle. Moines, nobles, bourgeois : voici les pères de ces étangs qu'on croit paysans (Blanc, 2000) ».

3. La Loire dans la Loire

3.1. Un fleuve menaçant d'un côté...

La Loire est le plus long des fleuves français. Elle a plus de 1.000 km de longueur, tous détours compris, et son bassin renferme près de 12 millions d'hectares. La Loire naît à 1.373m au dessus des mers, dans le département de l'Ardèche, d'une montagne des Cévennes, le Gerbier de Joncs, cône d'origine volcanique ayant 1.562m d'altitude. En sortant du département de l'Ardèche, elle entre, bien faible encore dans la Haute Loire, puis dans la Loire ; deux départements ayant pris son nom. En ce point, le fleuve ne se trouve qu'à 60 km de sa source, mais il fait tant de détours que la longueur totale de son cours est de 138 km quand il entre dans le département. Le fleuve Loire qui reçoit les eaux des versants orientaux des monts du Forez, des Bois Noirs et des monts de la Madeleine, et celle des versants occidentaux du Pilat et des monts du Lyonnais coule dans la vallée centrale du département de la Loire, vallée qui s'élargit à l'issue des gorges de St-Victor pour former le large bassin de la Plaine du Forez. Le contact entre la plaine et les gorges est occupé par deux barrages-réservoirs : au sud, le vieux barrage de Grangent destiné à la production d'hydroélectricité, au nord, le barrage de Villerest qui assume une fonction complexe de régulation par stockage des crues et soutien d'étiage. Passés les deux *verrous* que sont les barrages, la Loire retrouve ses aises. Trois lits sont visibles : le chenal d'étiage, toujours en eau, même au plus fort de l'été ; le lit apparent, où prolifère une végétation qui en précise les limites et le lit majeur, où le fleuve divague lors des hautes eaux. Dans les bras morts, se créent des mares où frayent les brochets. Sa pente est relativement modérée dans la plaine, ce qui explique son tracé où alternent méandrage et tressage. Le fleuve Loire qui traverse le département éponyme fut la première voie de communication forézienne sud-nord et ce, jusqu'à l'implantation de la ligne de chemin de fer St-Etienne - Roanne. En outre, il irrigue les terres traversées, soit directement ou par la déviation que constitue le canal du Forez.

Pour laisser le fleuve dissiper son énergie, on a cessé d'entretenir les enrochements et les digues qui stabilisaient son cours jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Face aux errances fluviales, certains voient avec inquiétude le fleuve grignoter leurs terrains. Le régime de la Loire est en effet très contrasté, marqué par des étiages sévères qui peuvent être opposés à de rapides montées des eaux. Les crues sont brutales et irrégulières dans le cours supérieur du fleuve et les débits très liés au relief et au climat. Les milieux annexes sont constitués de gourds (bras morts) connectés ou non au fleuve, de bras secondaires, et de tressage avec de multiples chenaux et îlots. La dynamique fluviale est marquée par des crues qui se manifestent sous forme de pulsations brutales et donne au fleuve un caractère irrégulier caractéristique. Cette instabilité est due à l'influence des précipitations méditerranéennes sur le haut bassin-versant (crues de type cévenol), à laquelle vient s'ajouter la perturbation occasionnée par des flux océaniques. Ainsi, si en hiver la Loire roule

beaucoup d'eau, elle baisse considérablement en été. Devant Roanne, elle ne débite que 7m³/seconde à l'étiage, quand de longues sécheresses ont tari ou singulièrement diminué les sources, ruisseaux et rivières de son bassin. En revanche, à la suite de longues pluies, d'orages violents, de fontes des neiges dans la montagne, elle débite quelquefois devant cette même ville de Roanne, 7.000m³/seconde. Elle est donc mille fois plus forte dans ses grandes crues qu'à son étiage extrême.

Pourquoi une telle irrégularité ? D'abord, car les débits du fleuve Loire sont étroitement liés à la pluviométrie. Il existe ensuite une opposition marquée entre les affluents des deux rives de la Loire, correspondant à une différence d'ampleur des reliefs qui l'encadrent. La rive gauche reçoit des rivières dont les bassins versants se situent sur les pentes est des Monts du Forez (Lignon, Aix, Mare...) à régime pluvio-nival, rentrant parfois en crues violentes. A droite, les affluents provenant des Monts du Lyonnais sont plus modestes et leurs crues moins puissantes en raison de la moindre altitude du bassin-versant (Loise, Coise...). Il est important de noter que la Plaine du Forez correspond à la première zone de ralentissement des écoulements et donc d'expansion des crues, ce qui permet de souligner le rôle tampon des zones humides.

3.2. ... un fleuve menacé de l'autre

Le fleuve Loire et ses abords présentent une richesse écologique importante, d'abord au niveau floristique. L'épervière de Loire⁹² ou la molène pulvérulente⁹³ en sont quelques exemples caractéristiques. On recense aussi une diversité et une abondance des espèces de poissons. Les oiseaux pêcheurs qui pullulent sur les rives du fleuve et celles de ses affluents témoignent de cette opulence. Hérons cendrés, hérons pourprés, martins-pêcheurs, cincles plongeurs, gravelots, sternes naines, guépiers, grèbes huppés ou colverts trouvent refuge en bord du fleuve Loire. Les cormorans, absents du territoire il y a 20 ans, se comptent aujourd'hui par centaines ; la colonie reste stable grâce à un abattement de 15% du cheptel.

« Ces marques brunes sur le dos des brochets, dans les étangs, ces traces de plaies, ces cicatrices, c'est le résultat des attaques des cormorans. Tactique de raid. Rapide, redoutable. Les éleveurs et les pêcheurs comptent les coups, et n'en pensent pas moins.

La guerre est déclarée » (Blanc, 2000).

Un fleuve abritant une diversité biologique unique ; un fleuve néanmoins menacé. En 1980, une crue fait huit morts à Brives-Charensac. Six ans plus tard, est lancé un programme d'aménagement prévoyant quatre barrages pour limiter les crues. Simultanément est créé le comité « Loire vivante » pour apporter des preuves scientifiques contre l'aménagement du fleuve. L'association SOS Loire Vivante voit le jour en 1988 et s'élève contre le barrage de Serre de la Fare ; elle réussit à mobiliser des milliers de personnes contre ce projet. L'année d'après, l'association bloque les bulldozers du chantier et dépose une plainte ; en 1991, le projet Serre de la Fare est annulé. Successivement, on assiste au démantèlement des barrages EDF de St-Etienne du Vigan et Maison-Rouges ; on abandonne également le projet de barrage de Chambonchard.

Depuis 1994, c'est le « Plan Loire Grandeur Nature » qui remplace le programme d'aménagement et qui doit permettre à la Loire de conserver ses crues, assurer les besoins en eau et préserver ses milieux naturels. Sur le fleuve, ce plan tente de concilier activités humaines et équilibre écologique d'un fleuve, sécurité de la population vis-à-vis des crues et préservation de la biodiversité. Une action qui est passée par des actes forts, comme le démantèlement de barrages, le déplacement d'usines construites en zone inondable ou la maîtrise de la consommation d'eau pour l'agriculture.

⁹² Plante réputée pour améliorer la vue de l'épervier.

⁹³ Plante appelée bouillon blanc.

Le programme contient également un volet *protection du patrimoine naturel*, ce qui signifie que d'importantes sommes sont allouées pour la protection de l'anguille, le saumon ou l'alose. En dévégétalisant les bras morts, le plan Loire Grandeur Nature vise finalement à rendre au *dernier fleuve sauvage d'Europe* sa capacité d'écoulement. En 2000, la Loire est classée *patrimoine mondial de l'humanité* et les gorges de la Loire sont retenues comme site Natura 2000.

Le plan Loire Grandeur Nature parviendra-t-il à concilier activités humaines et protection des milieux ? On recense aujourd'hui quatre points noirs sur le fleuve Loire... dont deux concernent directement la plaine du Forez (*) :

- le bouchon vaseux de l'estuaire, une barrière chimique entre le fleuve et l'océan
- l'usine chimique Synthron en Indre et Loire : c'est l'établissement le plus préoccupant des soixante sites Seveso du bassin ligérien.
- * la retenue d'eau de Granjant : ce lac de barrage de 3.7km², qui n'a connu qu'une seule vidange complète depuis sa création, accumule phosphates et nitrates. Certaines bactéries profitent de ces nutriments pour proliférer : l'été, la surface de la retenue est couverte d'une pellicule verte à l'odeur persistante.
- * l'enfoncement du lit du fleuve : l'extraction de 12 millions de tonnes de granulats par an, de 1950 à 1980, n'a pas épargné le lit de la Loire qui s'est enfoncé, de 1 à plusieurs mètres selon les endroits. Cet effondrement augmente les risques de destruction de digues de protection contre les crues, assèche les bras secondaires et les marais, et abîme les frayères. Si l'extraction dans le lit mineur est interdit depuis 1992, les dégâts sont faits. Mais l'extraction dans le lit majeur demeure autorisée sous certaines conditions.

La Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe... sauf dans la plaine du Forez ? Le lit naturel du fleuve a subi deux types d'altérations par endiguement et surtout par exploitation de gravières (Bethemont, 2000). Concilier activités humaines, préservation de la faune et de la flore, sécurité des populations et divagation du lit... accorder ceux qui voient le fleuve comme une menace et ceux qui le voient menacé... la Loire n'a pas fini de faire parler d'elle.

4. Le Forez d'hier : de Forum Segusiavorum à Pagus Forensis

« Le nom de Forez n'évoque rien de concret par lui-même. Les étymologies fantaisistes le font donc découler de Forest, d'où ils tirent la preuve que la contrée fut autrefois, selon eux, boisée d'importance. Bêtise historique. Le sol ici ne se prête guère aux bois. Sur les varennnes ne viennent guère, par pousse naturelle, que la bruyère et le genêt, et sur les chaminats, le chardon. Pas de forêt naturelles, donc, dans le Forez. Ni sangliers, ni druides. Forez vient de Forum Segusiavorum.

Arbres, non, marché, oui » (Blanc, 2000).

Le territoire de la plaine du Forez eut pour premiers habitants les Ségusiaves, les Eduens et les Arvernes. Les Ségusiaves en occupaient la plus grande partie ; leur capitale, appelée Forum Segusiavorum a donné son nom au Forez. Commerçants et agriculteurs, les Ségusiaves vivaient en paix, quand les légions romaines, ayant à leur tête Jules César, entreprirent la conquête des Gaules. La *domination* romaine assura une grande prospérité au pays et l'on y retrouve encore presque partout des traces de leur long séjour. Le commerce, l'industrie et l'agriculture prirent des développements d'autant plus considérables que, pendant près de cinq siècles, les cités foréziennes n'eurent à souffrir ni de l'invasion, ni de la guerre, ni d'aucune autre calamité publique. Vers la fin du cinquième siècle, les Burgondes ou Bourguignons, profitant des troubles qui désolaient alors l'empire romain et de la faiblesse des empereurs, se rendirent maîtres de ce pays, suivis de près par les Francs qui s'emparèrent de l'espace forézien : Pagus Forensis.

Après le partage du Forez en 1174, les Comtes firent construire des forteresses sur les lieux stratégiques afin d'assurer une meilleure protection du vieux Comté en privilégiant la surveillance des *grands chemins* et le cours de la Loire, artères vitales du Forez. Sous les Carolingiens, l'empereur Louis Le Débonnaire se préoccupa des débordements de la Loire, dont les inondations fréquentes causaient les plus terribles désastres. Il fit faire, à Roanne, les premiers travaux d'endiguements dont l'histoire ait gardé le souvenir. Pendant la guerre de Cent ans (1336-1453), les Anglais prirent et brûlèrent Montbrison et quelques autres villes. Le Forez n'eut pas moins à souffrir de ces troupes d'aventuriers et de mécontents qui s'appelaient les Mangelards, les Croquants, les Retondeurs et les Tard-venus. Et le Forez passa aux mains des ducs de Bourbon en 1369. Les populations foréziennes eurent beaucoup à souffrir, entre la guerre civile, la peste, la famine, et l'inondation de 1589, après les guerres de religion.

Le XVIII^e et XIX^e siècles furent propices à la progression des terres labourables (céréales, cultures fourragères, vignes, etc...) et à l'élevage (embouche en plaine et élevage traditionnel). Le commerce sur le fleuve Loire est alors florissant et concerne d'abord le vin, mais aussi le blé, le sel de Guérande, les pommes d'Anjou, le cacao ou le sucre des Antilles ainsi que de nombreux matériaux de construction. La période révolutionnaire, qui fut particulièrement redoutable sur le territoire pour les nobles et les ecclésiastiques, apporte de nouvelles espérances aux habitants de la région. Le commerce et l'industrie prennent des développements considérables, favorisés par l'ouverture des canaux, notamment le canal de Roanne à Digoin créé en 1832, et par l'établissement des chemins de fer, dont le premier construit en France a été celui de Lyon à St-Etienne en 1827. Mais c'est aussi avec l'apparition du chemin de fer, suivi de la route, que s'est éteint le commerce sur la Loire fin XIX^e.

Les plaines du Forez, de Roanne et de Montbrison sont à l'époque des régions agricoles importantes, mais qui produisent moins qu'elles ne consomment. Les récoltes en froment, seigle, avoine et orge sont insuffisantes pour les habitants qui achètent le surplus aux pays voisins. Ce qui constitue alors la richesse des campagnes du Forez, ce n'est donc pas la plaine mais les coteaux, accueillant gras pâturages et terres vigneronnes ainsi que les forêts des monts du Forez et du Pilat, offrant plantes médicinales et bois pour les scieries. A l'écart, la plaine du Forez a mauvaise réputation ; on la considère toujours comme marécageuse et insalubre. Ainsi peut-on lire dans un manuel de géographie datant de 1874 :

« La plaine du Forez est fertile mais trop humide, semée d'étangs et de marais, aussi n'est-elle point d'une irréprochable salubrité. Elle a besoin d'être drainée et irriguée, et c'est dans le double but de la dessécher et de la féconder que l'on a entrepris la construction du canal du Forez, emprunté à la Loire. Les curiosités naturelles du territoire sont nombreuses mais n'ont rien de remarquables. On y trouve des volcans éteints, de hautes montagnes d'où l'on domine de vastes horizons, de grands rochers, des gorges profondes, des cascades, des grottes. Mais ces volcans éteints sont bas et n'ont rien d'exceptionnel ; ces montagnes sont faciles à gravir et elles n'ont ni neiges éternelles, ni glaciers ; ces gorges sont belles mais elles ne sont pas grandioses ; ces cascades ne sont que des cascadelles » (Joanne, 1874)

Puis, le territoire va très vite connaître des transformations considérables amorçant déjà le déclin des campagnes. Par les pertes consécutives aux deux guerres mondiales conjuguées avec un exode rural grandissant, la campagne forézienne subit au cours du XX^e siècle une chute démographique sans merci.

Le patois forézien appartient, pour la plus grande partie du territoire, aux dialectes romans ; dans le nord du Roannais, il dérive de la langue d'oïl. Dans sa forme romane, ce patois a produit de nombreuses poésies, remarquables de naïveté (Joanne, 1874).

5. La Plaine du Forez en questions

La plaine du Forez, dessinée par les activités humaines, représente un territoire aux multiples enjeux. On distingue cinq problématiques majeures dans la plaine, toutes issues d'altérations anthropiques :

- l'agriculture intensive encourage la fertilisation et l'extraction d'eau phréatique pour l'irrigation par aspersion corollaire (élevage bovin et cultures de maïs, céréales, betteraves...)
- les digues tout le long du fleuve, marquant une barrière nette entre lit mineur et lit majeur, limitent la divagation et la dynamique du fleuve lors des crues. L'endiguement des berges provoque un certain nombre de dysfonctionnements, car ce sont des milieux dynamiques pouvant évoluer très rapidement grâce aux phénomènes de sédimentation, d'embâcle et d'érosion. La construction des digues ralentit tous ces phénomènes privant ainsi le fleuve de l'érosion latérale et de sédiments à charrier. Quand le fleuve ne peut plus utiliser son énergie à éroder les berges protégées par des digues, il l'utilise à inciser son lit. Cette incision provoque l'enfoncement de la nappe phréatique. De plus, les digues coupent le fleuve de ses milieux annexes et on assiste à l'assèchement des marais et des bras morts.
- l'extraction de granulats a eu lieu chronologiquement dans le cours vif de la Loire, puis en lit mineur et actuellement en lit majeur du fleuve. On distingue deux types de gravières : les gravières en eau et les gravières remblayées avec des débris de démolition. L'extraction de granulats a été faite au détriment du stock alluvial, ce qui a provoqué un abaissement général du lit, l'affleurement des marnes tertiaires, la disparition des bancs et des îles. L'affleurement des marnes a des conséquences négatives sur la flore et la faune car elles constituent un substrat biologiquement pauvre. De plus, l'exploitation intensive de granulats en lit mineur a privé le fleuve de ses filtres naturels que constituaient le sable et les graviers.
- le barrage de Grangent, en amont, qui coupe le fleuve et limite l'apport en sédiments. La Plaine du Forez se situe entre le barrage de Grangent à l'amont et celui de Villerest à l'aval. Le premier dysfonctionnement dû aux barrages est constaté au niveau des débits. Au cours d'une même journée, le débit instantané peut varier de moins de $5\text{m}^3/\text{s}$ à plus de $200\text{m}^3/\text{s}$ suite aux lâchers du barrage. Les débits sont fortement dépendants de la production hydroélectrique de Grangent qui a tendance à réguler le régime hydrique du fleuve. Le turbinage influence les niveaux d'eau au moins jusqu'à Feurs. En revanche, le barrage n'a aucune influence sur les grosses crues, mais il écrête les crues de faibles amplitudes, ce qui se traduit par un développement généralisé de zones boisées dans le lit mineur de la Loire et par une disparition des milieux ouverts. Cette végétation, associée aux déchets, forme des embâcles pouvant être dangereux. Parallèlement à cela, les barrages constituent un obstacle pour la faune. De ce fait, même si la qualité de l'eau et du milieu naturel permettent la re-colonisation du fleuve par des espèces de poissons migrateurs comme les saumons, la présence de barrages non aménagés pour le passage de la faune, comme Grangent et Villerest, empêche toute évolution de ce type. En créant une coupure sur le fleuve, les barrages créent un cloisonnement des milieux naturels.
- le canal du Forez, deuxième axe structurant de la Plaine du Forez après le fleuve Loire. Sa prise d'eau est située au niveau du barrage de Grangent. Ce canal, essentiellement à usage agricole, permet l'irrigation de la rive gauche de la plaine et dans une moindre mesure celle de la rive droite jusqu'à Feurs. L'eau qu'il fournit est aussi utilisée pour l'industrie (verrerie) et pour l'adduction d'eau potable. Sa ponction sur le fleuve Loire est de 2 à $3\text{m}^3/\text{s}$, ce qui ne va pas sans poser de problème, notamment l'été, lorsque le fleuve présente un débit d'étiage. Il

dessert actuellement 5.500 hectares à quoi s'ajoutent plus d'un millier d'hectares par pompage direct dans la Loire et ses affluents.

Les nombreuses extractions de granulats et la rétention des sédiments dans le barrage de Grangent ont marqué le secteur par l'enfoncement du lit et l'apparition du seuil de marne. Cet enfoncement a pour conséquence la déconnexion des milieux humides avec le fleuve et la disparition de certains d'entre eux. De plus, l'intensification des pratiques agricoles entraîne une banalisation importante des milieux prairiaux contigus. On voit donc que la plaine du Forez est partagée entre des thèmes productivistes (irrigation, pisciculture), des thèmes de gestion traumatisants au plan écologique (production énergétique, gravières, digues de protection) et des thèmes environnementalistes (conservation des paysages d'étangs, gestion d'une avifaune de qualité notamment dans le cadre de l'écopôle du Forez) (Bethemont, 2000). Une multiplicité d'acteurs, des usages divers, des vision du monde qui s'affrontent.

« Certains défenseurs de la nature s'indignent contre toute modification du beau paysage du Forez.

Que tout y demeure en l'état, que rien ne change : conservons, disent-ils, les équilibres. Les équilibres ? Pendant des siècles, la terre du Forez a été réputée désolée, le sol pauvre, le climat aride. Du Moyen-Age jusqu'au début du XIX^e siècle, on n'y voyait presque point d'arbres ni de haies vives. Il a fallu le développement des étangs, le drainage, le creusement du canal du Forez et tout l'immense travail d'hommes modestes, patients et opiniâtres, pour que peu à peu, le paysage change. Le Forez n'est pas né d'une opération du St-Esprit, il est né de main d'homme. C'est pourquoi il est beau » (Blanc, 2000).

Ancien Forum Segusiavorum, la Plaine du Forez subit successivement la *domination* des Romains, des Bourguignons, des Francs, des Anglais pour prendre son envol à la Révolution ; un développement important mais de courte durée. La plaine du Forez n'a jamais été une région riche et connaît aujourd'hui, comme d'autres, le déclin des campagnes. Plaine agricole avant tout, ce terrain exploratoire présente un paysage anthropisé, ce qui n'empêche pas une richesse faunistique et floristique importante. L'hydrosystème qu'intègre la Plaine est principalement caractérisé par la Loire et ses affluents, la nappe et de nombreux étangs. Le plus long fleuve français, la Loire, par sa dynamique irrégulière, est vu comme menaçant ; par les barrages, la pollution et les gravières, est vu comme menacé. Les grands enjeux de la Plaine du Forez sont d'ailleurs tous reliés au fleuve Loire à savoir les impacts de l'agriculture intensive, les digues, l'extraction de granulat, le barrage de Grangent et le canal du Forez. Une plaine agricole, donc, traversée par une Loire qui fait parler d'elle.

III - Les pentes du Kilimandjaro

Notre méthodologie revisitée par cette première étude de cas est alors expérimentée sur un terrain test : les pentes sud du Kilimandjaro. Toujours des acteurs et de l'eau donc, mais ailleurs. Le Kilimandjaro est situé au nord-est de la Tanzanie, à la frontière avec le Kenya. Comment présenter ce mastodonte ? De quelles manières l'homme a-t-il su conquérir le toit de l'Afrique ? Comment caractériser les relations entre hydrosystème et complexe forestier en altitude ? Comment dessiner le passé forestier de la montagne depuis la colonisation ? Quels sont les traits caractéristiques de la paysannerie Chagga ? Quels sont les enjeux qui touchent le système agro-forestier, les canaux d'irrigation et plus globalement l'évolution de la ressource en eau sur cette montagne sacrée, source d'alimentation d'une partie de l'Afrique de l'Est.

1. Le Kilimandjaro, un château d'eau champion toutes catégories

1.1. Un mystérieux mastodonte



Figure 40 : Localisation du Kilimandjaro

Kilimandjaro : ce volcan tanzanien, né il y a 750.000 ans dans le tumulte tectonique du rift africain, domine l'Afrique en frôlant les 6.000m. Il s'agit d'un massif volcanique dont la cime isolée, couverte de neige, surplombe la savane avoisinante (Figure 40). Pendant des millénaires, les neiges de son sommet ont alimenté les légendes locales. Découvert par les européens au milieu du XIX^e siècle, il attire aujourd'hui quelque 20.000 randonneurs par an. Le Kilimandjaro, dont la base s'étend sur 60km de longueur et 40 de largeur, se trouve totalement englobé à l'intérieur du territoire

tanzanien, au nord-est du pays, à la frontière avec le Kenya. Au piémont de la montagne se situe la petite ville de Moshi⁹⁴ et à l'ouest, Arusha, ville de tous les *tours operators* (Figure 41). Le toit de l'Afrique, dont on a célébré en 1989 le centenaire de la première ascension, possède en réalité trois sommets, anciens cônes de volcans éteints : le Kibo, le plus élevé, qui culmine à 5.895m ; le Mawenzi à 5.149m ; enfin le Shira, moins élevé à 3.962m. Même conquis, le Kilimandjaro reste un géant sauvage aux secrets bien gardés. Son nom d'abord, est une énigme. Provient-il des mots de swahili, *kilima* (petite montagne) et *djaro* (le démon du froid) ? Se réfère-t-il à l'expression *njaro* (caravanes), en référence aux convois d'escales des marchands arabes de Zanzibar, qui faisaient jadis halte dans les parages ? Ou se rapproche-t-il du mot Masaï *njare* : la source d'eau ? Personne n'a pu trancher. Les Masaï, nomades venus du Nil, l'appelaient simplement Ngage Ngai : la maison de Dieu. Les tribus chaggas, qui cultivent ses coteaux fertiles depuis cinq siècles, l'appellent *Kyalema Kyaro* : *qui ne peut être conquis*. Autant d'hypothèses qui traduisent toutes une certaine adoration pour la montagne. Le Kilimandjaro a su conserver une forte image de marque, tant dans les pays industrialisés qu'en Afrique. Il est présenté en Occident comme l'étalon écologique par excellence et intrigue à cause du caractère paradoxal des neiges éternelles africaines. La montagne

⁹⁴ Moshi signifie fumée, en swahili.

représente également un symbole social étonnamment puissant pour les populations des deux pays concernés, le Kenya et la Tanzanie.

La population de Tanzanie est constituée de 128 tribus d'origines bantoue, nilotique ou nilo-hamitique. Aucune d'entre elles n'exerce une réelle domination sur ses voisins. Leur répartition dans l'espace se remarque souvent à l'architecture des cases, qui varie selon les régions. Parmi les principales ethnies figurent les Sukuma, les Masaï, les Nyamwezi et sur les pentes du Kilimandjaro : les Chagga. Ce massif imposant ne représente qu'une des frontières naturelles de la Tanzanie. Au nord, une mer intérieure, le lac Victoria isole la Tanzanie de l'Ouganda tandis que les chapelets de massifs et de cratères des Monts Kilimandjaro, Meru, Pare et Usambara ferment l'accès au Kenya.

Dans la *Kilimandjaro region*, ce sont deux courtes saisons des pluies qui doivent fournir l'eau pour l'année entière. Le climat sur les pentes du Kilimandjaro varie selon l'altitude : autour de 800m d'altitude, le temps est sec et chaud et présente une pluviométrie d'environ 800mm/an, alors qu'à 1.500m, on atteint 2.500mm/an et le ciel est constamment couvert. Quant au sommet de la montagne, il ne reçoit que 400mm/an. L'évaporation tend à décroître selon l'altitude, à cause des nuages toujours présents dans les hautes terres.



Figure 41 : Présentation de la région du Kilimandjaro

La région du Kilimandjaro est séparée en quatre districts : Moshi rural, Moshi urban, Hai et Rombo. Ces districts du territoire Chagga s'étendent de la base au sommet du Kilimandjaro et sont généralement séparés les uns des autres par une rivière importante. A chaque district une planèze⁹⁵. Si la région du Kilimandjaro représente 1% du territoire national, elle représente 5% de la population du pays. Selon le recensement national de 1988, la

population du mont Kilimandjaro était alors de 840.500 personnes, une population qui aurait triplé depuis 1948. La densité de population est très variée sur le territoire ; si l'on peut donner une moyenne autour de 200 personnes au km², les pentes du Kilimandjaro accueillent parfois entre 650 et 1.000 personnes au km². Une telle pression démographique fait craindre le pire pour la qualité de vie humaine et environnementale sur la zone (Gamassa, 1991).

1.2. Une biodiversité inégale

La Tanzanie accueille plus de 10.000 espèces de plantes, deuxième place en Afrique. La plupart de la flore souvent endémique du pays se retrouve dans les forêts humides d'altitude du Kilimandjaro ; on y recense plus de 2.500 espèces de plantes : 1.800 espèces d'angiospermes et 720 bryophytes et lichens (Mwasaga, 1991). Ce pilier est-africain n'offre donc pas seulement le spectacle féérique de son blanc manteau mais recèle un capital environnemental unique. Plus grande montagne isolée du monde, le Kilimandjaro présente une combinaison de zones bioclimatiques unique, où les écosystèmes de l'Equateur à l'Arctique se succèdent verticalement.

⁹⁵ Une planèze est un plateau basaltique qui résulte de l'érosion de coulées sur les flancs d'un volcan.

Au sommet, les neiges éternelles représentent un potentiel hydrologique abondant et alimentent un réseau hydrographique complexe. A mi-hauteur, elles laissent place à trois types de forêts d'une richesse inégalée : les forêts nuage, brouillard et pluviale présentent une biodiversité importante avec un taux d'endémisme élevé. Plongées dans une ambiance humide, propice au développement de mousses, de lichens et d'épiphytes, elles assurent la protection du sol contre l'érosion. La réserve forestière d'abord, entre 2.000 et 2.700m, abrite la forêt équatoriale, très dense, qui règne sur un territoire chaud et humide. Cette forêt de montagne joue un rôle d'importance *critique* pour le réseau hydrographique (WWF, 1997). Très altérée par les activités humaines, la forêt de montagne présente néanmoins aujourd'hui une végétation secondaire. Puis c'est la zone du parc national ; de 2.700 à 4.000m, on découvre la lande recouverte de bruyère dans un climat frais et brumeux. A partir de 4.000m, c'est le plateau désertique brûlant le jour, glacé la nuit où poussent des cactus géants. Les neiges *éternelles* se rencontrent au-delà de 5.000m d'altitude. Plus bas, entre 700 et 2.000m, la ceinture banane-café balaye le piémont du Kilimandjaro et encercle complètement la montagne. On y trouve principalement du café, des bananes, du taro, du mil, du maïs et des fèves, des productions souvent uniques considérant les conditions bioclimatiques de plantations (Masawe, 1994). Dues à leurs origines volcaniques, les terres des pentes du Kilimandjaro sont très fertiles, et au-travers d'un système agroforestier complexe, les paysans Chagga en tirent parti, un peuple installé depuis des siècles sur le toit de l'Afrique. A la base du Kilimandjaro, s'étend une savane herbeuse assez sèche, mêlant Acacia, Combretum et Terminalia. Cet exceptionnel réservoir de richesses alimente ainsi toute la Tanzanie en eau, bois, combustibles et autres précieuses ressources.

2. Le Kilimandjaro d'hier

2.1. Le berceau de l'humanité convoité

Il y a 20 millions d'années, les plaques africaines et arabiques se séparaient dans un déchirement qui suscitait l'apparition d'un fossé de 7.000km, courant de la mer Rouge au lac Malawi. L'Afrique était fêlée du Nord au Sud, et la future Tanzanie métamorphosée en une sorte d'île continentale marquée du sceau de la Rift Valley.

C'est au milieu du XIX^e siècle qu'arrivent les premiers explorateurs et missionnaires. Dans la lutte qui oppose les puissances européennes pour la partage de l'Afrique, les Allemands s'emparent d'une partie de la zone orientale. Cette conquête ne va pas sans résistance de la part des populations ; de 1905 à 1907, c'est la guerre Maji Maji et la politique de la terre brûlée que mènent alors les Allemands dévaste le pays. Vaincue lors de la première guerre mondiale, l'Allemagne se voit retirer le Tanganyika ; le territoire est alors placé sous le mandat de la Société des Nations et confié à l'administration de la Grande Bretagne. A partir de 1930, associations, coopératives et syndicats voient le jour, accompagnés de pressions, notamment de Julius Nyerere, pour que les populations africaines participent davantage au gouvernement du Tanganyika. Pressions qui s'intensifient jusqu'à l'indépendance en 1964 du Tanganyika, rebaptisé Tanzanie. C'est par le biais d'une langue commune, le swahili, et de valeurs enracinées dans le passé africain que la Tanzanie a créé son unité nationale, proclamée en 1967 dans la déclaration d'Arusha.

Ainsi était exorcisé le souvenir d'un statut réducteur de colonisé qui tint longtemps le pays à l'écart des circuits économiques et politiques. Commence alors une vaste politique sociale dite *Ujamaa* menée par Nyerere qui vise à lutter contre la faim, la maladie et l'ignorance, par l'entraide et la solidarité. Après une période de croissance dans les années'60, la Tanzanie subit le contrecoup des chocs pétroliers, de sévères sécheresses et les conséquences d'erreurs de politique économique.

Aujourd'hui, après 40 ans d'indépendance, la Tanzanie fait toujours partie des pays les plus pauvres du monde et présente une image contrastée ; mais le premier pas est fait vers une certaine stabilité politique, l'amélioration de la qualité de vie, l'essor de l'éducation, l'institution d'un langage commun et l'acceptation de religions multiples.

2.2. Controverses autour des neiges de l'Afrique

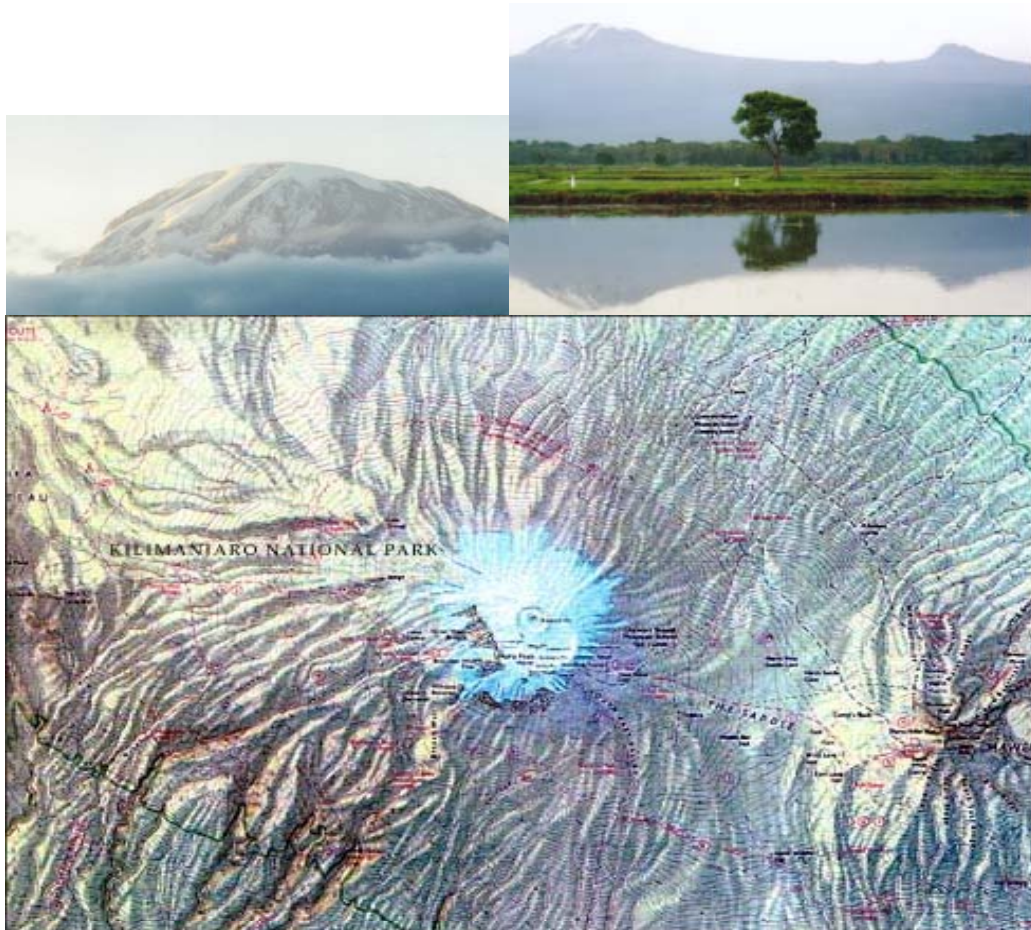


Figure 42 : Photos et représentation des sommets du Kilimandjaro

Le sommet scintillant du Kibo « vaste comme le monde, immense et incroyablement blanc dans le soleil » selon Ernest Hemingway a lui aussi longtemps conservé sa part de mystère (Figure 42). Avant le XIX^e siècle, quelques rares chroniqueurs –le géographe égyptien Ptolémée, des marchands chinois, portugais, arabes– ont mentionné l'existence d'une montagne blanche au cœur de l'Afrique inexplorée. Les Portugais, dès 1507, paraissent avoir soupçonné l'existence de ce massif ; le navigateur Enciso écrivait :

« A l'ouest du port de Mombasa, se trouve le mont Olympe de l'Ethiopie, qui est très haut, et au delà s'élèvent les monts de la lune où sont les sources du Nil. Dans toute cette contrée, il y a quantité d'or et d'animaux féroces. La population mange des sauterelles ».

En 1845, le géographe britannique William Cooley, sûr de sa science, assure que la montagne la plus connue d'Afrique de l'Est, appelée le Kirimanjara, est recouverte de roches rouges, dont sont faites les pièces de monnaie de cette région ! L'arrivée de missionnaires luthériens, peu de temps après, va contredire cette première version. Débarqués à Mombasa, ils entendent toutes les rumeurs sur cette lointaine montagne, dont la cime selon les légendes Chagga, serait un cimetière d'éléphants, avec des trésors d'ivoire, à moins qu'elle ne soit habitée par une vache géante à la

queue miraculeuse, soutenant le soleil. En mai 1848, l'un des missionnaires, Joseph Rebmann, s'enfonce dans le pays Chagga et finit par approcher le Kibo... pour y découvrir la neige. Cette découverte rapportée en avril 1849 dans le *Church Missionary Intelligencer* provoque une énorme polémique à Londres. A la société géographique royale, certains accréditent ce récit, y voyant –à tort- la preuve que le Nil prend sa source au Kilimandjaro. D'autres sont sceptiques, comme Cooley ou Livingstone, et refusent de croire à l'existence de neige autour de l'équateur. Il faudra attendre 1861 pour qu'une expédition, menée par le baron allemand Decken et le botaniste anglais Thornton, permette de constater qu'il s'agit bien d'une cime neigeuse. Intéressant pour la science, le Kilimandjaro l'a paru davantage pour la politique. Aussitôt qu'a été ouverte la question du partage de l'Est-Africain, des envoyés du Sultan de Zanzibar, de l'Allemagne et de l'Angleterre se bousculent pour décrocher la *montagne de glace*. C'est finalement par le traité de Londres en 1890 qu'une ligne est tracée entre Vanga et la baie de Kavirondo, laissant expressément le massif du Kilimandjaro à l'Allemagne, l'Angleterre conservant un protectorat sur l'archipel de Zanzibar.

3. Quand eau et forêt s'avèrent indissociables

3.1. L'écosystème montagnard, un objet d'étude complexe et vulnérable

« Ce qui nous confond, ce sont ces troncs énormes des ancêtres de la forêt, masses prodigieuses, vieilles comme la montagne qui les porte, couvertes de bosses, labourées de crevasses, encombrées de lianes, d'orchidées, de fougères, de mousses, d'arbustes, d'arbres même, de toute une couche de végétation parasite qui pousse là comme sur un terrain préparé pour elle. Souvent leurs branches, fatiguées de porter si longtemps un si grand poids, tombent avec fracas sur les arbres environnants et fournissent à ceux-ci, comme il arrive dans l'espèce humaine, une occasion inespérée de monter à leur tour » (Le Roy, 1879).

Les écosystèmes de montagne sont typiquement représentés par des zones à fortes perturbations anthropiques et/ou naturelles. S'y installent des équilibres naturels complexes et fragiles mais uniques. Variations d'altitude, orientation de la pente, composition et occupation du sol, pluviométrie, couvert forestier, organisation de l'hydrosystème, taux d'érosion ; autant d'éléments interconnectés qui créent une multitude de microclimats, chacun caractérisant un écosystème propre. Il découle de ces interrelations une biodiversité étonnante dans la plupart des écosystèmes montagnards.

Leur étude nécessite ainsi le plus souvent une approche systémique, globale et intégrée de leur organisation. L'on ne peut aborder l'étude d'un hydrosystème d'altitude sans prendre en compte de nombreux autres facteurs, notamment le couvert forestier. Les ressources forestières et hydrologiques sont interdépendantes et indissociables, surtout en milieu de montagne : la déforestation diminue la capacité de rétention de l'eau qui se retrouve plus vite au bas des pentes et aggrave les phénomènes d'érosion par ruissellement ; le couvert forestier a donc un rôle immense d'une part dans la circulation générale de l'eau, d'autre part sur le climat. Partout où la forêt disparaît, s'installe la désertification sous toutes ses formes. Erosion des sols par l'air et l'eau, disparition de l'humus, ravinement, mauvaises alimentations des nappes phréatiques... Les forêts déterminent ainsi le potentiel hydrique tant au niveau quantitatif que qualitatif (Sarmett & Faraji, 1991).

Les forêts pluviales d'altitude couvrent moins de 2% du territoire tanzanien, mais se révèlent être la première source d'eau pour le pays. Ces forêts sont d'importance capitale puisqu'elles régulent les flux d'eau, évitent l'érosion des sols, fournissent de l'eau de qualité aux populations et représentent les habitats de nombreuses espèces faunistiques et floristiques, rares et endémiques.

Des forêts pluviales de montagne dépendent donc la biodiversité, la production de ressources ligneuses et non ligneuses et l'approvisionnement en eau. Le bassin hydrologique de Pangani, un bassin des plus importants en Tanzanie, trouve ses sources dans la forêt pluviale d'altitude du mont Kilimandjaro. L'eau du bassin de Pangani est utilisée pour la consommation humaine, l'irrigation et la production d'hydroélectricité. Déjà, 6% de cette forêt a été rasée et replantée de résineux, ce qui a transformé cette entité en massifs isolés. En a résulté la disparition de couloirs de migration de la faune sauvage, la perte de végétation et de sérieuses indications d'une diminution des débits des rivières sur le Kilimandjaro. Compte tenu de la pression démographique, des activités humaines sur la zone et de la fragilité des écosystèmes, il apparaît urgent de préserver ces forêts pluviales, vitales pour la vie sur la montagne (Bjorndalen, 1991). Aujourd'hui, près de 10% du territoire national bénéficie d'un statut particulier ; l'administration tanzanienne a établi trois catégories :

- parcs nationaux, 14 territoires dédiés à la protection des espèces et au tourisme, et interdits aux populations locales
- *game reserves*, des réserves à gibier, territoires exploités pour la chasse de la faune sauvage
- aire de conservation, où l'on tente d'allier populations locales, protection des espèces et tourisme.

Il existe à ce jour une seule aire de conservation : la zone protégée de Ngorongoro. Créé en 1959, ce domaine couvrant une superficie de 8.300km² étagé entre 1.350 et 3.000m d'altitude, accueille l'étonnant cratère du Ngorongoro et vise à associer les Masaï et leurs troupeaux, la préservation de la faune et le développement touristique.

Peu importe le statut, le braconnage sévit sur tous les territoires, essentiellement pour le trafic d'ivoire et de viande de brousse (buffle, crocodile, etc...). La corne de rhinocéros est également très prisée. Encore des milliers il y a quelques années, il ne reste plus qu'une trentaine de rhinocéros dans tout le pays.

3.2. Il était une fois une forêt

La conservation des forêts du Kilimandjaro a été initiée dans les années 1900, sous la colonisation, par le gouvernement allemand ; le sommet de la montagne était alors une *game reserve*, soit une réserve de chasse. Le gouvernement britannique, en 1921, instaure la réserve forestière du Kilimandjaro. A partir de ce moment, tous les produits forestiers ne pouvaient être prélevés qu'avec une *licence forestière* en règle, une première barrière aux usages traditionnels des paysans Chagga (Kivumbi & Newmark, 1991). C'est à cette période que les habitants ont commencé à planter des arbres sur leurs parcelles agricoles mais il a fallu rapidement en venir à l'évidence que ces quelques plantations ne suffiraient pas à satisfaire les besoins en produits ligneux des familles. Dans les années'30, le Conseil Chagga demande au gouvernement colonial un droit d'accès aux ressources forestières pour les populations locales ; en 1941, l'état britannique concède aux Chagga une ceinture forestière d'une largeur de 800m, à la lisière de la réserve. Cette bande de terre est gérée par l'autorité locale Chagga, qui replante d'emblée plus de 200 ha en deux ans, grâce à la participation des habitants (Wily, 1997). Mais à l'indépendance du pays en 1962, les conseils de districts prennent en charge la gestion de cette bande de terre et transforment la *forêt sociale* en *forêt commerciale*. En 1972, la fameuse ceinture forestière change de mains une fois de plus et tombe sous la direction du gouvernement central, une institution encore plus éloignée des préoccupations locales Chagga. Il établit parallèlement en 1973 le Parc National du Kilimandjaro (Kinapa) à partir de 2.700m (Figure 43) ; l'ensemble de la faune sauvage ayant disparu, on ne mise plus sur la chasse mais sur le tourisme. Les premières routes touristiques ouvriront quatre ans plus tard.

Ces premières *mesures de protection* gouvernementales sont renforcées par l'ordre présidentiel de 1984 qui interdit toute coupe en forêt sur l'ensemble du territoire ; les villageois ne sont autorisés à pénétrer en forêt que sur cette bande de 800m et ce, uniquement pour ramasser du bois mort pour leurs besoins quotidiens. Un texte *a priori* en faveur de la préservation qui se traduit sur le terrain par des patrouilles circulant jour et nuit en forêt pour arrêter *qui va là*.

Plus globalement, les institutions mondiales ont récemment pris conscience de la vulnérabilité des milieux naturels d'altitude et de leur rôle primordial au niveau aussi bien écologique que social. Le chapitre 13 de l'Agenda 21 est en effet dédié au développement durable des zones de montagne, un premier pas vers une sensibilisation internationale qui espère enrayer les différentes menaces qui planent sur ces systèmes socio-écologiques d'exception. En 1989, les forêts de montagne, landes, déserts alpins et les glaciers du Kilimandjaro -de 1.800m au sommet- sont classés Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco, c'est-à-dire « ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle ».

Aujourd'hui, patrimoine mondial de l'humanité ou non, on compte plus de 20.000 touristes par an, un nombre qui a doublé en dix ans. Tout comme les droits d'entrée, qui sont passés en cinq ans, de 150 à 500 dollars par personne ! Si les autorités du parc national du Kilimandjaro profitent largement de cette manne, les communautés rurales n'en subissent que les désagréments. Pourtant, lors de la création de parcs et de réserves naturelles, 22% des revenus devaient aller directement aux populations locales. Aujourd'hui, on sait que moins de 8% des bénéfices sont dirigées vers les communautés, sans justification aucune de la part du gouvernement.



Figure 43 : Présentation des zones du Kilimandjaro

4. L'agriculture Chagga sur les pentes du Kilimandjaro

4.1. Un système agro-forestier complexe : le shamba

Dans la région du Kilimandjaro, l'agriculture contribue à 40% du PIB et emploie 80% de la population active (O'kting'ati & Kessy, 1991). Les sols fertiles de l'ancien volcan en ont fait un territoire propice à un développement agricole rapide. Le *shamba* représente le lot de terre accolé à la maison du paysan Chagga ; le *shamba* se transmet de père en fils et se morcelle toujours un

peu plus à chaque génération. Ne dépassant pas quelques acres aujourd'hui, le *shamba* se présente toujours sous la forme d'un petit système agro-forestier, assurant à la famille bois, cultures vivrières et revenus (Ikegami, 1994). Le café représente l'exportation majeure de Tanzanie et les pentes du Kilimandjaro sont une des grandes régions de production de café du pays. Les femmes et les enfants ont pour tâches les corvées d'eau et de bois, et s'occupent de l'agriculture vivrière (*food crop*) ; les hommes sont responsables de l'agriculture de vente (*cash crop*), c'est-à-dire du café et du maïs. Les systèmes agricoles des pentes du Kilimandjaro varient selon l'altitude :

- basses terres (500-800m): au pied de la montagne, on trouve une agriculture relativement mécanisée avec des cultures de maïs et de fèves et du pâturage. Dans les années'60, on trouvait surtout du mil (à partir duquel est créé le *mbegue*, la bière locale) associé au pastoralisme. Le maïs apparaît au milieu des années'70 et prend peu à peu la place du mil. Il existe de vastes exploitations d'agriculture intensive dans les basses terres, appartenant souvent à des investisseurs étrangers ; ce sont les *estates*, mises en culture principalement de café ou de maïs. Dans les basses terres, l'irrigation utilise principalement l'eau souterraine provenant de sources naturelles.
- terres intermédiaires (800-1.500m): à cette altitude, les techniques agricoles sont issues de traditions vieilles de plusieurs siècles, un système ancestral donc, basé sur l'agroforesterie. On retrouve au sol des fèves ou du taro, que surplombent des caféiers, ombragés par des bananiers, eux-mêmes à l'abri d'arbres ; toute une diversité d'arbres sont plantés pour le bois, leurs fruits, l'ombre... et l'eau. Pas de place ici pour le pâturage. Le café est le produit destiné à la vente ; s'il représentait un espoir pour beaucoup de paysans, le café est aujourd'hui en chute libre sur les pentes du Kilimandjaro. Maladies, prix dérisoires, vieillesse des plants ; autant de facteurs qui restreignent aujourd'hui la place du café dans les *shamba*.
- hautes terres (1.500-2.600m): à cette altitude, ce sont les conditions climatiques et hydrologiques qui rendent l'agriculture radicalement différente. Cette zone accueille d'abord de nombreuses rivières et sources, utilisées pour des usages domestiques et pour l'irrigation. Les principales rivières descendant les différentes planèzes sont Kikafu, Weruweru, Karanga, Rau, Mue, Himo et Sagana. Le climat est ensuite beaucoup plus froid et humide. Si l'on plante du maïs, il n'est pas récolté en juin mais en février ; il ne mature pas en trois mois mais en six. Comme il fait froid, on trouve également des arbres fruitiers tempérés comme le prunier. L'apiculture trouve aussi sa place à cette altitude, les ruches étant installées en lisière de forêt. Les apiculteurs allument des feux pour faire fuir les abeilles et récolter le miel ; ils sont alors souvent responsables des incendies en forêt.

4.2. Une paysannerie en émoi

« Quelques théoriciens aiment à supposer, après Lucrèce, que si l'humanité est aujourd'hui universellement religieuse, c'est que la peur l'a rendue telle. Il est facile d'étudier la question en Afrique où les tribus se trouvent, de l'aveu de tout le monde, au dernier degré de l'échelle sociale.

Or, depuis 10 ans que je parcours ces pays, en relations avec les populations les plus variées, je n'ai jamais trouvé personne, à ma grande surprise, qui fut effrayé des phénomènes naturels. Dieu, dont ils affirment l'existence est d'après les Chagga un être personnel, le maître de tout, le créateur de tout. Plantes, animaux et humains lui appartiennent » (Le Roy, 1879).

Population croissante, milieu écologique fragile, morcellement, chute des prix, voilà plusieurs raisons pour croire au cercle : pauvreté – dégradation de l'environnement – pauvreté. Quelques exemples viennent atténuer cette théorie en Tanzanie, comme le cas de l'ethnie Matengo, vivant

un peu plus au sud dans la Plaine mais dans les mêmes conditions que les Chagga. En appliquant le système agricole Ngoro, une technique n'utilisant que très peu d'intrants et où chaque plant évolue dans une cuvette creusée pour conserver l'humidité, les Matengo ont démontré qu'il est possible de cultiver suffisamment (cultures vivrières ou destinées à la vente) tout en protégeant le sol contre l'érosion (Itani, 1998, Rutarora & Mafu, 1997). Dans la même ligne de pensée, les jardins familiaux des Chagga représentent un système complexe et évolué d'agroforesterie multi-strates ; une utilisation intensive des sols qui s'est néanmoins avérée viable jusqu'alors.

Ces fameux jardins familiaux ont longtemps suscité une certaine forme d'admiration, par leur organisation minutieuse et leur diversité (Huggins, 2000). En observant la structure verticale du *shamba*, on aperçoit souvent 3 étages ; on comprend que chaque espèce implantée a une fonction bien précise et qu'il s'agit véritablement d'un ensemble agro-forestier étudié et non d'une simple succession d'espèces. Une parcelle d'un seul hectare accueille d'abord plusieurs essences d'arbres (plantés pour le bois, l'ombre et les fruits), lesquels abritent des plants de bananes et de café. On retrouve ensuite au sol des espèces sciaphiles⁹⁶, comme la patate douce. Mais aujourd'hui ? Si auparavant on louait les vertus du système agroforestier Chagga et sa durabilité tant économique qu'écologique, les jardins familiaux changent d'allure et la diversité culturelle s'affaiblit (Figure 44).



Figure 44 : Système agro-forestier traditionnel et récents défrichement

Multifonctionnelle, la banane reste la culture vivrière par excellence dans les Hautes Terres. Cultivée toute l'année, elle se prépare de mille façons différentes, sert à la confection de la bière locale, conserve un prix stable sur le marché et ses feuilles sont utilisées pour l'alimentation du bétail. Pour ce qui est du café, sa culture est actuellement remise en question sur les pentes du Kilimandjaro. Le premier plant de café arabica a été intégré au système agroforestier dans les années'20 (Gillingham, 1997). Progressivement, les Chagga ont remplacé leurs plants d'éleusine (millet qui servait essentiellement à la production de bière) par du café, la récolte destinée cette fois à la vente. Culture à risque donc, car les revenus des agriculteurs dépendent directement des prix du marché... en chute libre depuis les années'70. De plus, l'espèce arabica aurait besoin de pesticides pour un développement optimal ; des produits chers pour les paysans et nocifs pour l'environnement. L'utilisation systématique des pesticides et fongicides particulièrement sur les plants de café a d'ailleurs largement altéré la faune du sol et du sous-sol, faune vitale au recyclage des nutriments et à la formation d'humus (O'king'asi & Kessy, 1991). Si auparavant le gouvernement distribuait aux habitants ces pesticides, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Bilan : récoltes médiocres et revenus dérisoires.

⁹⁶ Espèces qui ont besoin d'ombre pour se développer.

Si quelques-uns persistent dans la culture du café par tradition récente, la plupart des paysans songent à le remplacer par du maïs. Maïs qui nécessite énormément d'eau, maïs qui participe à l'érosion, maïs dont le rendement augmente lorsqu'il est planté en rangs serrés sans ombre ; maïs qui ne coïncide pas avec le système complexe agroforestier. La monoculture prendrait-elle le pas sur la diversité culturelle, prônant l'agrobiodiversité ? L'agriculture est un sujet qui inquiète toutes les familles Chagga. On appréhende la raréfaction des terres cultivables ainsi que les retombées du fiasco de la caféiculture. Se pose alors la question des répercussions engendrées par la culture de produits destinés à la vente plutôt que la pratique d'une agriculture de subsistance. Dans une zone aussi fragile, isolée et difficile d'accès, la dépendance économique n'est-elle pas plus dangereuse qu'ailleurs ?

4.3. Le canal d'irrigation comme plate-forme de dialogue

« Les chaggas sont un peuple essentiellement agricole, et il faut convenir que parmi les tribus similaires de l'Afrique, ils occupent sous ce rapport un rang à part. Leurs travaux d'irrigation sont absolument remarquables, et en voyant ces prises d'eau cherchées parfois jusqu'au delà de la grande forêt vierge, conduite sur le flanc des collines et le bord des précipices, amenées par des pentes insensibles jusqu'aux endroits voulus, gardées en des réservoirs, détournées ici ou là, divisées en mille petits canaux de manière à ce que chacun ait sa part, on se demande ce qu'un ingénieur européen aurait pu faire de mieux » (Le Roy, 1879).

L'eau sur les pentes du Kilimandjaro peut être définie comme un bien commun : une ressource gratuite, ne faisant pas l'objet de mécanismes marchands ni de processus d'appropriation. Dans les villages Chagga d'altitude, l'eau est en effet disponible collectivement et les villageois ont des droits d'usage égaux envers cette ressource ; ces droits et les devoirs des habitants liés à l'eau caractérisent le type de gestion adopté et déterminent les relations entre individus concernant l'utilisation de la ressource (Bromley, 1991).

En 1977, on estime à 500 le nombre de canaux d'irrigation sur le Kilimandjaro. Depuis des siècles, ce réseau complexe et élaboré alimente en eau des milliers de *shamba*. Il existe souvent dans un village un canal principal auquel sont *rattachés* de nombreux canaux secondaires, lesquels alimentent les *shamba*. Cette arrivée d'eau évite aux femmes la pénible tâche d'aller chercher de l'eau à la rivière (Grove, 1993).

De la construction du canal à sa gestion, des droits à l'eau aux usages associés, tout ce qui touche aux canaux des villages Chagga est étudié par des comités de canaux, présents dans chaque village. Font partie du comité l'ensemble des utilisateurs des canaux et les chefs de canaux, le plus souvent des membres du clan fondateur du canal principal. Le comité de canal organise régulièrement des réunions où des décisions sont prises collectivement, concernant l'ensemble des problèmes et des projets liés à l'utilisation des canaux. En tant que membre du comité, chaque utilisateur a certains droits et devoirs liés aux canaux :

- droit d'utiliser l'eau du canal ; chacun ayant droit à la même quantité d'eau
- privilège de faire valoir ses opinions lors des réunions
- droit de vote sur l'admission de nouveaux membres et l'élection des *chefs de canal*
- devoir de participer aux tâches communes

Les autorisations de prélèvement d'eau dépendent de la quantité d'eau disponible, du nombre de demandeurs, et de l'altitude. Dans les basses terres, des tours d'eau ont été organisés avec des tranches horaires bien précises, en commençant par le *shamba* le plus en aval du système (Gillingham, 1997). Dans les hautes terres, l'eau est abondante et les tours d'eau ne sont pas

nécessaires. Les canaux en altitude sont multifonctionnels ; ils irriguent le *shamba* mais servent également énormément aux usages d'ordre domestique, souvent jusqu'à l'eau de boisson.

L'entretien des canaux principaux s'effectue collectivement une fois l'an ; par contre, chacun est responsable du bon fonctionnement du petit canal traversant sa parcelle, sauf quand de trop lourds travaux sont nécessaires. En cas de non-respect de ces règles villageoises, des sanctions s'appliquent. Ainsi, si un utilisateur ne participe pas aux tâches communes, les autres membres, après la journée de labeur, vont prélever chez le fautif l'équivalent d'une journée de travail, soit un poulet ou une grappe de bananes, qu'ils cuisinent le soir même. Si le fautif persiste, il se verra retirer son droit à l'eau. Les conflits majeurs peuvent ensuite remonter au niveau du district si nécessaire.

Les systèmes traditionnels d'irrigation Chagga sont décrits pour la première fois en 1880 par des explorateurs européens, très impressionnés par l'efficacité du système. Allemands et Anglais tentent néanmoins de s'en rendre maître pour y apporter des changements ; mais le système des canaux d'irrigation Chagga demeure inébranlable. Aujourd'hui encore, ce système ancestral joue un rôle capital dans les communautés rurales (Lein, 2003). Récemment, le PBWO, en échange d'une certaine gestion de la ressource en eau, souhaite que l'ensemble des usagers de la ressource payent une certaine somme tous les mois. Les Chagga, qui gèrent l'eau de façon autonome depuis des siècles et pour qui les ressources naturelles représentent un prêt de Dieu ne l'entendent pas de cette façon. Deux systèmes de valeurs qui s'affrontent et qui créent des conflits entre administrations et usagers.

Le système de gestion des canaux d'irrigation repose ainsi sur une organisation sociale ancestrale basée principalement sur le travail et non le capital. C'est la présence aux réunions et la participation aux travaux d'entretien qui garantissent le droit à l'eau ; aucun aspect monétaire n'intervient dans le processus. Les fraudes sont rares, et ce à cause de la pression du groupe qui a également un rôle important dans le bon fonctionnement du système ; chaque membre agit pour conserver son droit à l'eau et sa place au sein du groupe. Les passagers clandestins -définis comme ceux qui usent d'un bien commun sans en assurer sa pérennité- ne survivent pas longtemps au sein d'une telle communauté. Il s'agit ainsi d'un système équitable -car tous les usagers ont les mêmes droits-, flexible -car même si le système général est régi par un certain nombre de règles formelles, chaque canal est unique et sa gestion dépend aussi de nombreuses règles informelles-, et durable -grâce à cette complexité, et puisque chaque utilisateur participe à l'entretien et donc à la pérennité du système des canaux.

Il est vrai qu'à haute altitude, vue la pluviométrie abondante, l'irrigation ne semble pas vitale pour les systèmes agricoles (Devenne, 1999). Il n'empêche que le système ancestral des canaux d'irrigation fait partie du patrimoine culturel Chagga et assure une organisation sociale forte au sein des villages. Le canal, dans les villages des pentes du Kilimandjaro, représente une entité forte autour de laquelle s'organisent des processus de négociations, de dialogue, de communautarisme et de gouvernance, même si les femmes sont encore exclues du comité de canal. Résultats : l'accès à l'eau est équitable, les canaux sont entretenus et les fraudes sont minimales. La gestion des canaux d'irrigation témoigne en effet d'une gouvernance locale efficace, dont les principes phares sont la participation et la concertation, et dont les Chaggas restent seuls maîtres du jeu, phénomène relativement rare. « L'eau du ciel appartient à Dieu ; et l'eau du canal aux membres du comité » entend-on parfois dans les villages. Contrairement aux domaines agricoles et forestiers où les acteurs externes tels l'Etat, les industriels ou les associations ont tenté de s'interposer, le sort des canaux d'irrigation semble toujours aux mains seules des Chagga. Notre recherche tentera de voir si cette situation est toujours d'actualité.

5. 'Kyalema Kyaro: Qui ne peut être conquis', et pourtant...

Depuis quelques dizaines d'années, la montagne s'essouffle et souffre d'une dégradation généralisée de son patrimoine naturel. Déforestation massive et plantations de résineux, détournement de rivières, démographie galopante sur les pentes, diversification et intensification des usages, variations de l'occupation du sol, fonte des neiges : l'homme a considérablement transformé son environnement et se pose aujourd'hui la question du devenir de la montagne sacrée.

Le bassin hydrographique du Kilimandjaro est la zone première de captage des eaux de Tanzanie ; il alimente le bassin de Pangani, un des plus grands bassins du pays. Tout le nord de la Tanzanie dépend directement de l'eau de la montagne pour l'eau de boisson, l'eau domestique, les activités agricoles et la production d'énergie. Or, l'état de la ressource en eau inquiète. La ville de Moshi, située au pied du Kilimandjaro, a une demande en eau de 30.000m³ quand la disponibilité n'est que de 20.000m³ (Mboya & Mponeja, 1999). Quand le Kilimandjaro alimente en eau une grande partie de la Tanzanie, une pénurie à Moshi apparaît alors comme un phénomène surprenant. On dénonce les réseaux défectueux, une population qui double tous les dix ans mais aussi la diminution de l'apport en eau (Ministry of Water, Energy and Minerals, 1993). C'est sur ce dernier point que nous avons voulu nous pencher et remonter ainsi en amont du problème.

Le toit de l'Afrique assurerait-il de moins en moins son rôle de capteur d'eau ? Une des hypothèses avancée est la diminution du couvert forestier. En effet, la forêt de montagne a continuellement été grignotée et convertie en zones de culture ; mais la plus grande perte de forêt indigène -7%- vient des plantations à grande échelle de résineux effectuées par le département forestier de Tanzanie (Lamprey & Michelmores, 1991). L'Etat tanzanien a en effet pendant de nombreuses années et pour alimenter le marché de l'industrie, remplacé la forêt indigène par une forêt monospécifique de conifères : *Cupressus lusitanica* et *Pinus patula* furent ainsi plantés à vaste échelle, des essences à croissance rapide mais qui acidifient le sol, participent à l'érosion et ôtent toute diversité au milieu. 6000 hectares furent ainsi convertis sur le Kilimandjaro, et ce, jusqu'à 2.400m d'altitude, une aberration selon les écologues.

Il convient de rappeler que ce sont d'abord les bryophytes et les lichens présents en altitude qui jouent un rôle fondamental dans l'interception des eaux de pluies. La forêt tropicale de montagne prend ensuite le relais et régule les flux, ajuste la température, améliore la qualité des sols, permet une diversité d'habitats pour la faune et la flore et représente une barrière anti-vent. On limite ainsi la perte d'humus, la détérioration des pentes, le taux d'érosion, les sécheresses et les crues. Quand on connaît tous les rôles fondamentaux d'une forêt tropicale d'altitude dans la régulation des cycles écologiques, on s'interroge sur les conséquences d'une telle déforestation suivie d'une plantation de conifères, sur la distribution d'eau sur le Kilimandjaro. Là, les scientifiques s'affrontent. Oui, il est maintenant certain qu'une telle perte de forêt indigène a eu des incidences importantes sur l'hydrosystème ; une augmentation des crues en hiver et une baisse des débits en saison sèche (Bruen, 1989). Non, la conversion de la forêt indigène en forêt résineuse n'a eu aucun impact sur les taux d'infiltration ni sur les flux d'eau (Edwards & Blackie, 1981). Le lien entre eau et forêt fait toujours débat.

Plus inquiétant : la fonte des glaciers du Kilimandjaro. Des géologues américains ont mesuré le phénomène : selon leurs calculs, 80% des glaciers ont fondu depuis 1912. A ce rythme, le professeur Lonnie Thompson, de l'université de l'Ohio, prévoit que les glaces auront entièrement disparu entre 2010 et 2020. L'ONG Greenpeace annonce la disparition des neiges du Kilimandjaro autour de 2015. Les raisons de cette évaporation restent à ce jour mystérieuses elles-aussi. Les experts américains y voient l'une des conséquences du réchauffement global de la planète, qui

fragiliserait en premier les calottes glaciaires situées près de l'équateur. D'autres spécialistes accusent les cultures intensives au pied de la montagne, les coupes de bois et les incendies sauvages qui contribueraient à l'assèchement du sommet. Certains habitants de la région avancent que le volcan se réchauffe doucement, prémices d'un réveil futur, dont témoigneraient les petites fumerolles de soufre, de plus en plus nombreuses qui s'échappent du cratère central...

Ainsi, l'occupation du sol a changé et les activités humaines se sont intensifiées ces dernières années. Le Kilimandjaro fait aujourd'hui face à de graves phénomènes d'érosion des sols et de surpâturage, à une déforestation immodérée, à une intensification des pratiques agricoles, à une pression touristique inquiétante ; bref, à une dégradation généralisée des milieux (Misana, 1991). Des ressources comme l'eau et le bois devenant des entités de plus en plus difficilement accessibles, des conflits voient le jour entre utilisateurs, entre décideurs et usagers, entre les hautes terres et les basses terres ; l'environnement n'est plus une plate-forme de dialogue mais de litiges. La réserve forestière, par exemple, sous le parc national, qui contient ce qui reste d'une ancienne forêt de montagne, peu à peu transformée en cultures agricoles et plantations de pins par le Département Forestier de Tanzanie (Tanapa, 1992), se rétrécit. Face à ces menaces, certains pointent du doigt le paysan Chagga qui cultive le sol, construit des maisons, coupe du bois de chauffe et utilise de l'eau. « Les communautés rurales ne voient pas l'intérêt de préserver le mont Kilimandjaro et préfèrent utiliser toutes les ressources du parc national pour leurs besoins quotidiens. Il faut absolument changer leurs perceptions » peut-on lire dans un document officiel des parcs nationaux⁹⁷. Sans donnée précise, on accuse alors les communautés Chagga de tous les maux du Kilimandjaro.

Quels impacts ont eu les changements d'occupation du sol et la diminution du couvert forestier sur l'organisation de l'hydrosystème ? L'apparente diminution de la quantité d'eau est-elle due à une demande croissante et à la diversification des usages ou à une réelle baisse de la disponibilité de l'eau au sommet de la montagne ? Sur les pentes du Kilimandjaro, les villages d'altitude ressentent-ils un certain stress hydrique ? Même si le mont Kilimandjaro est un des plus connus du monde, très peu d'information est disponible sur l'état des ressources naturelles, l'occupation du sol, ou l'impact des activités humaines. Le château d'eau est ébranlé.

Le Kilimandjaro, dont l'origine du nom fait encore débat est, à 5.895m, la plus grande montagne isolée du monde et le plus haut sommet d'Afrique. Ce pilier est-africain est présenté comme un étalon écologique, puisque les écosystèmes de l'Equateur à l'Arctique se succèdent verticalement, du piémont (petite ville de Moshi) au sommet (appelé le Kibo). Par des phénomènes complexes entre forêts pluviales d'altitude et hydrosystème, le Kilimandjaro se révèle comme la première source d'eau du pays. Ses pentes sont habitées par les Chagga, et ce, traditionnellement depuis des siècles. Paysans, ils cultivent leur *shamba*, lopin de terre qui présente un système agro-forestier complexe. L'accès à l'eau dans les villages Chagga a toujours été géré par des comités de canaux, de véritables plate-formes de dialogue qui visent à organiser l'irrigation entre utilisateurs. Mais voilà, les activités humaines s'intensifient sur les pentes de la montagne, la forêt d'altitude est grignotée, les neiges qu'on disait éternelles ne le sont plus et l'eau vient à manquer. Face à cette dégradation du patrimoine naturel, on pointe du doigt les Chagga : petits paysans, grands responsables ?

⁹⁷ Kilimanjaro Draft General Management Plan, 1992.

IV - Les Barthes de l'Adour

Les dernières modifications de la méthodologie qui ont suivi cette seconde étude de cas sont finalement expérimentées sur un *terrain de validation* : les Barthes de l'Adour. Mi-eau, mi-terre, c'est globalement le lit majeur du fleuve Adour qui représente la zone des Barthes, située dans le sud-ouest de la France, à cheval entre les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Comment définir le paysage très particulier des Barthes ? Quelles sont ses relations avec le fleuve Adour, l'océan Atlantique, le coteau et le plateau, appelé le *Séqué* ? Comment s'organise la gestion de l'eau dans les Barthes, quotidiennement inondées ? Quel type de biodiversité ressort de ces zones humides ? Comment l'homme a-t-il pu s'implanter dans ce marais qu'on disait insalubre ? Quels paysages retrouve-t-on aujourd'hui et quels sont les enjeux qui semblent affecter l'avenir des Barthes de l'Adour ?

1. Les Barthes, ses eaux, ses hommes

1.1. Les Barthes en quelques mots

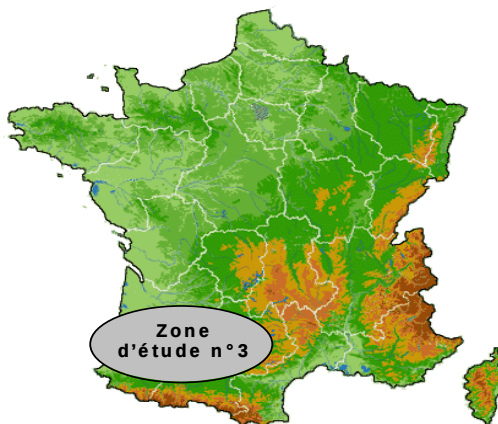


Figure 45 : Localisation des Barthes de l'Adour

Le terme Barthes serait soit d'origine gauloise (*barta*) et signifierait fonds marécageux, soit d'origine ibère pré-latine (*bard*) et voudrait dire argile, limon, terre à torchis, buisson, taillis (Richard, 1937). Un peu plus tard, les Barthes sont associées à un ensemble de terres basses inondables, ou encore une steppe marécageuse (Larbaigt, 1977). Retenons aujourd'hui la définition de Rolfs qui, en 1989, définit simplement la Barthe comme une terre humide au bord d'un cours d'eau. Le mot Barthe est à la fois un nom commun qui représente un type de terre gagné sur l'eau et un nom propre désignant la vallée de l'Adour (Figure 45).

C'est globalement le lit majeur de l'Adour, dans sa partie aval et des Gaves réunis, qui pourrait définir la zone des Barthes, séparées du lit ordinaire de l'Adour par un bourrelet alluvial (Cheutin, 1988). Terres régulièrement inondées dans le périmètre des plaines alluviales, larges de 1 à 3 km, les Barthes de l'Adour sont caractérisées par une faible pente : aussi l'écoulement des eaux y est très faible, qu'il s'agisse des eaux de crues du fleuve ou des eaux de ruissellement provenant des terrasses et coteaux latéraux. Ces conditions déterminent un milieu humide d'une richesse écologique exceptionnelle. L'Office de tourisme des Landes peut écrire : « façonnées par les crues millénaires de l'Adour, les Barthes, mi-eau, mi-terre, représentent un milieu original d'une très grande richesse. Ici on élève le poney landais, on fait pousser de grands chênes et l'on récolte un limon indispensable pour la qualité des boues thermales. Les Barthes de l'Adour constituent donc un milieu privilégié composé de forêts hydrophiles et de plaines alluviales inondables ».

Terres conquises sur l'eau, amplexes rubans alluviaux de 12.000 hectares (Lerat, 1963), les Barthes de l'Adour regroupent aujourd'hui une trentaine de communes réparties sur un cordon de 80 km longeant l'Adour allant de l'amont de Dax jusqu'à l'embouchure du fleuve, à Bayonne. Les Barthes de l'Adour nous offrent l'occasion de repenser le territoire en-dehors des frontières administratives qui tentent aujourd'hui de l'organiser, puisqu'elles ne représentent pas d'entité institutionnelle mais une entité naturelle distincte, à cheval sur le département des Landes et celui des Pyrénées-

Atlantiques. Ces terrains agricoles de vallées dont le niveau moyen est à un mètre en-dessous du niveau des basses eaux sont soumis à l'influence des marées et aux débordements de l'Adour, et jouent un rôle de drainage et de liaisons entre les régions d'arrière-pays et la côte atlantique. Encadrée d'étroits plateaux de faible altitude au Nord (40-70m) et des collines du piémont pyrénéen au sud, la vallée de l'Adour devient plaine en aval du Bec des Gaves, constituée d'alluvions anciennes sur plus de 20m d'épaisseur. On peut séparer les Barthes de l'Adour en trois zones (Figure 46) ; de Bayonne à Port de Lanne (zone 1), les terres sont urbanisées avec une densité de population croissante. De Port de Lanne à Dax (zone 2), les terres sont à vocation agricole, surtout depuis le remembrement de 1970 ; cultures et prairies pâturées s'entremêlent. En amont de Dax (zone 3), le milieu se ferme peu à peu et les Barthes représentent ici beaucoup de terrains boisés.

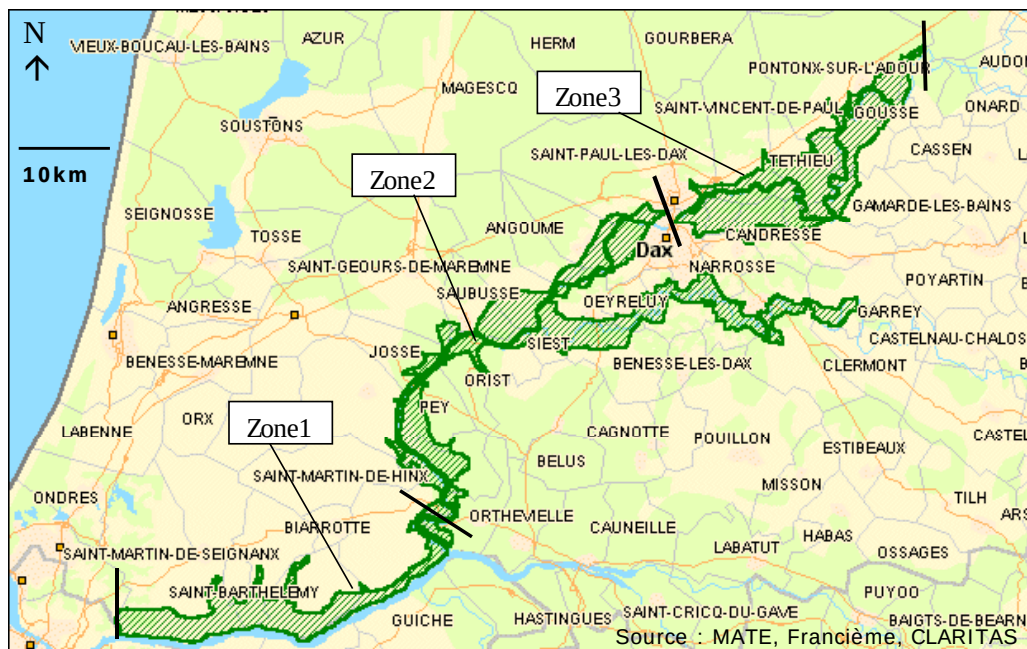


Figure 46 : Zonage des Barthes de l'Adour

Les Barthes se situent dans le territoire dit du Bas-Adour, lequel offre un paysage contrasté. L'organisation territoriale laisse la berge, plus élevée, aux habitations ; les semences se répartissent du pied de ces dernières vers les coteaux, sur plusieurs centaines de mètres ; la zone de foin avec le pacage des bovins lui fait suite. La dernière partie située avant les pentes accédant au plateau, exempte d'aulnaies et la plus marécageuse, était souvent entretenue pour permettre la récolte de joncs qui servent de litière au bétail. Du sud au nord, le territoire du Bas-Adour est la succession de quatre plans différents (Figure 47) :

- le fleuve Adour, qui se gonfle et se dégonfle toutes les six heures sous l'effet de la marée de l'océan. Par ce fait, sa masse, son emprise et l'aspect de ses berges varient.
- les Barthes, zone qui part du bord du fleuve et qui descend en pente douce jusqu'au pied du coteau. L'ensemble des Barthes est quadrillé par une multitude de canaux qui délimitent un parcellaire géométrique. La partie la plus haute est tantôt cultivée, tantôt mise en prairie, tantôt habitée. La partie la plus basse est marécageuse et boisée.
- le coteau à forte pente, voilé par une épaisse couverture arborée, ferme le paysage ouvert du fleuve et des Barthes.
- le plateau caractérisé par sa surface plane, ses champs ouverts et son habitat dispersé (Graciet, 1993).

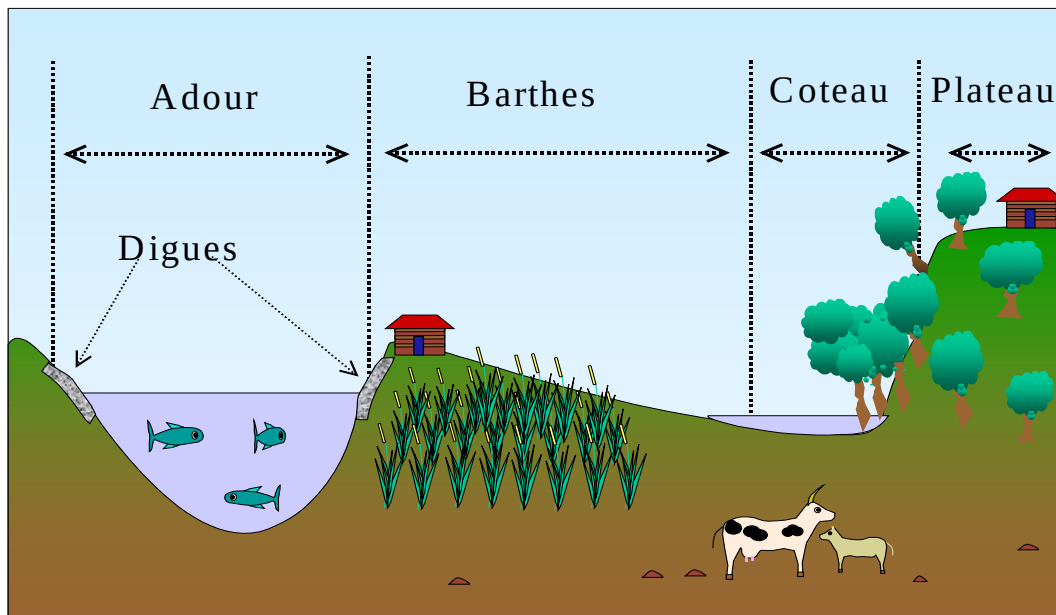


Figure 47 : Représentation schématique des quatre plans des Barthes de l'Adour

Ainsi, le Bas-Adour landais apparaît comme un paysage contrasté, hétérogène, désordonné, mêlant terre et eau. Malgré ces contrastes, nous observons un accord, une union binaire qui réduirait à deux le nombre de sous-ensembles paysagers :

- une partie basse bordée par le fleuve, inondable, soit au moment des crues, soit par ruissellement du bassin versant. C'est la zone des Barthes proprement dite, avec ses maisons tournées vers le fleuve et englobant ainsi l'Adour,
- une partie haute de coteaux calcaires, nommée le Sequé (sesqué à l'origine, terrain naturellement au sec), unissant coteau et plateau, tous deux protégés des inondations.

A l'origine régulièrement inondées, les Barthes ont été partiellement protégées puis aménagées dès le XVII^e siècle pour être utilisées à des fins agricoles ou sylvicoles. Un réseau complexe de canaux et de digues ayant pour but l'assèchement de ces marais fut établi vers la fin du XVIII^e siècle avec d'énormes clapets anti-retour appelés *portes à flot* qui permettent aux Barthes de se vider à marée basse et de contenir l'eau du fleuve à marée haute. Il s'agit aujourd'hui d'un milieu anthropisé, mais les risques d'inondations ont empêché le développement d'une agriculture intensive systématique.

1.2. Inondations des Barthes, la routine

Les Barthes étant un ensemble de terres basses dont le niveau moyen est à un mètre sous le niveau des basses eaux, elles servent de grands réservoirs de rétention lors de grandes crues. Dès qu'il y a de fortes pluies, les Barthes jouent le rôle de cuvette ou d'écrêtement des crues et recueillent l'eau venue des coteaux, voire l'eau qui est passée par-dessus la berge surélevée. Les Barthes de l'Adour sont ainsi soumises aux inondations et ce, sous trois conditions :

- débordement des eaux de l'Adour (crue exceptionnelle),
- en période de hautes eaux et fortes pluies ; les Barthes sont alors inondées par débordement des esteys⁹⁸ (crues normales ou grandes marées)

⁹⁸ Canal acheminant l'eau de ruissellement des coteaux vers l'Adour.

- en période de très forte pluie ; les esteys s'avèrent alors sous-dimensionnés et l'évacuation ne peut se faire dans l'Adour où la marée haute empêche toute évacuation

Le spectacle est alors impressionnant : seules les butes et quelques arbres émergent au fond de la barthe. Qui plus est l'absence de pente, les marées hautes et les coteaux voisins qui l'approvisionnent en eau rendent les durées d'inondation plus longues. Traditionnellement, les volailles sont immédiatement montées au grenier, tandis que le gros bétail est reconduit sur les coteaux. L'usage de barques jumelées est alors souvent nécessaire pour transporter les bêtes.

La décrue, est, comme partout, très attendue et bien sûr elle ne se fait pas sans dégâts. L'eau d'inondation en se décantant dépose sur le sol ses alluvions : ce sont les limons de débordement, apportant des engrais naturels bien appréciés en amont du bec des gaves, mais qui ne le sont plus dans le bas Adour ; « dans le Barthes cultivées, une inondation est toujours considérée comme désastreuse, même si les terres ne sont pas ensemencées. L'exploitation de la vallée, en y devenant surtout agricole, s'est rendue indépendante du fleuve dont on cherche à se protéger aussi efficacement que possible » (Richard, 1937). Evaluer les dégâts est chose difficile à faire, néanmoins, une crue de printemps peut détruire environ 1.000 hectares ensemencés ; on en dénombre une dizaine depuis 20 ans. On garde parfois un repère sur la maison quand la crue est exceptionnelle ; quelques crues resteront gravées dans les mémoires des Barthais, comme celle de 1930 à 4,58m, celle de 1952 à 4,76m (hauteurs d'eau exprimées en ngf, au bec des gaves).

Les habitants du Bas-Adour se sont adaptés au problème des inondations du fait du décalage entre l'annonce des crues en amont et leur propagation en aval, « les populations savent, donc l'annonce n'est pas nécessaire » (Cheutin, 1988). Les riverains en sont arrivés à demander qu'on leur communique les informations d'amont, afin de faire leur auto-prévision ; ils ont appris à dépouiller l'information eux-mêmes. De plus, dans la partie soumise à la marée, il y a toujours des *coups de semonce* avant les débordements continus et le remplissage des Barthes par les eaux déversées laissent un délai d'intervention suffisant (Sogreah, 1981). Les Barthais se sont ainsi accoutumés au crues de l'Adour... qu'en sera-t-il des nouveaux arrivants dans la région, appelés néo-résidents ou rurbains ?

1.3. L'Adour, fleuve impétueux

Fleuve se jetant dans l'Atlantique, long de 335km, au sein d'un bassin versant de 17.000 km², l'Adour prend ses sources à trois torrents de montagne des Pyrénées au pied du Tourmalet. Ayant un débit moyen de 360m³/s, l'Adour connaît néanmoins depuis toujours un régime sauvage occasionné par des crues subites souvent redoutées ; en effet, le fleuve peut alors passer par des pointes de débit jusqu'à 1.500 m³/s et des étiages de 60, parfois 30m³ seulement (Sogreah *et al.*, 1983). L'Adour est cependant navigable sur plus de la moitié de son parcours, mais son embouchure actuelle sur l'Atlantique est caractérisée par le phénomène de la *barre de l'Adour*, un banc de sable en plein travers de l'estuaire, qui rend difficile et dangereux l'accès au port de Bayonne. Le fleuve est soumis à l'action des marées, son embouchure étant située à 7km en aval de Bayonne. Alors que l'eau descend régulièrement des hauteurs vers l'océan, deux fois par jour, celle ci est retenue par la marée montante : c'est lorsqu'un débit de crue coïncide avec une forte marée que les conséquences peuvent être dramatiques.

Le bassin de l'Adour serait une sorte d'accident : l'Adour est fait de parties disparates, d'additions successives et comme accidentelles, sans débouché naturel (Cheutin, 1988) (Figure 48). Les collines du piémont pyrénéen au sud déversent leurs eaux en quelques rivières aux parcours sinueux et les gaves venus des hauts sommets des Pyrénées semblent avoir perdus toute vigueur et impétuosité à leur arrivée dans l'Adour. La différence de niveau entre ce bec et la sortie dans

l'océan est très faible : deux mètres à peine sur 33km soit une pente de 0,006% seulement, ce qui explique certains méandres. L'Adour reçoit à Bayonne la Nive qui a parcouru 78 km dans un bassin versant de 987km². La Bidouze, premier affluent de l'Adour, parcourt 83,5km avant d'arriver au fleuve. Le second affluent est la Joyeuse, appelée aussi l'Aran, sur 32km, suivi de l'Ardanavy, de moins de 20km. Le réseau hydrographique est déséquilibré puisqu'en dehors des estuaires et des canaux des Barthes, l'Adour ne possède aucun affluent sur sa rive droite sur les 33km qu'il parcourt du bec des gaves à son embouchure.

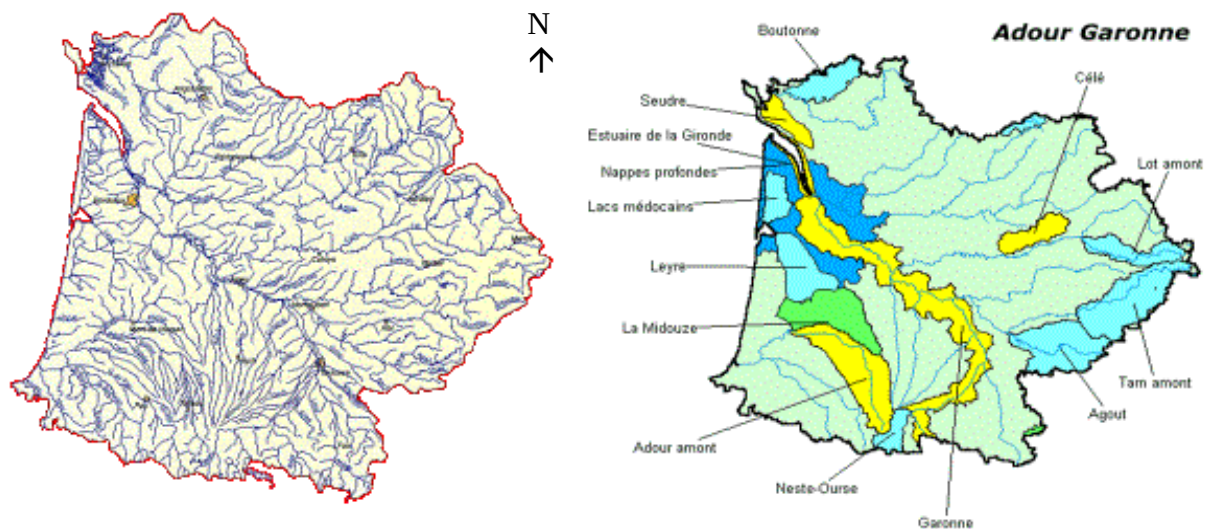


Figure 48 : Le bassin Adour-Garonne (source : Agence de l'eau)

Qui ne connaît pas les problèmes de l'embouchure de l'Adour capricieux qui s'étendait sur 35km du nord au sud sur la côte atlantique (Hourmat, 1986). Il a fallu attendre 1578 pour voir la fixation de l'embouchure à l'endroit que nous connaissons actuellement après de longs et pénibles travaux entrepris par le comte Louis de Foix, appelé *l'homme qui vola le fleuve*. Mais le fleuve ne se soumit pas ainsi à sa canalisation forcée ; entre 1725 et 1748, son embouchure prit deux orientations successives vers le sud avant de revenir à celle qui lui était désignée par les hommes. Cette dernière ne put subsister que par l'entretien d'une digue, grand bras de matériaux durs plongé vers l'océan, afin d'en fixer le lit. Cette construction annula pour une grande part la barre⁹⁹ naturelle, autrefois particulièrement redoutable à la navigation. Le mouvement incessant des marées, combiné avec le vent qui pousse les lames d'eau chargées de sable, le déversement exceptionnel d'alluvions de l'Adour pendant les grandes crues, les faibles débits occasionnels du fleuve qui ne peut conserver son chenal face à un océan plus puissant, la quasi inexistence du relief, tout cela favorisait la formation d'importants bancs de sable nuisant au passage des eaux et occasionnant de ce fait le déplacement latéral du fleuve. Une carte de 1837 parle de « cet état fâcheux de l'embouchure, notamment en décembre 1832, due à la quantité des grosses mers et à la faiblesse des crues de rivière ». Le fleuve Adour est finalement dompté par une grande digue datant de 1965 et une plus petite au sud construite en 1975. Une fois maîtrisé, l'Adour peut offrir de nombreuses richesses de par les terres fertiles qu'il côtoie (Cheutin, 1988).

Aujourd'hui, le fleuve est enserré entre deux digues qui canalisent sa force. Si l'Adour a longtemps joué un rôle moteur sur le plan des transports et ceci jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le développement du réseau routier ainsi que la présence du rail vont donner au début de l'entre-

⁹⁹ Barre : accumulation d'alluvions fluviales et de sables marins à l'estuaire des fleuves, gênante pour la navigation.

deux-guerres un coup décisif à l'eau comme mode privilégié de transport. L'Adour sert aujourd'hui de transition entre deux zones parallèles. Au nord du fleuve, rive droite, c'est la Gascogne où s'étendent les plateaux de la zone landaise, domaine du pin des Landes. Au sud, rive gauche, c'est le pays basque vert et le Béarn où bois, taillis, broussailles et prairies se superposent. Entre les deux, reste la vallée de l'Adour, définie comme une large vallée alluviale, aux prairies marécageuses et forêts inondées.

1.4. Toute une organisation hydraulique



Figure 49 : Un exemple de portes à flots et un système d'esteys

Un important système de canaux a été mis en place au XIX^e siècle dans les Barthes de l'Adour ; le but étant d'assécher les terres naturellement humides, d'écouler les eaux de pluie du bassin versant et de participer à la vidange des crues de l'Adour. Tantôt délaissé, tantôt entretenu, ce système a toujours sa place dans la gestion des eaux des Barthes.

Ont été d'abord creusés les esteys (Figure 49) canaux d'importance majeure, qui partent des talwegs¹⁰⁰ moyennement encaissés des coteaux pour capter toutes les eaux de ruissellement (sources, pluies et eaux résiduelles) afin de les acheminer vers l'Adour tout en évitant qu'elle ne s'épandent dans la barthe. Selon l'Association syndicale des Barthes de l'Adour, « pour remplir ce rôle, les esteys partent d'un niveau plus bas que les Barthes dans les talwegs et canalisent les eaux par leurs berges surélevées en forme de petites digues ; ils sont profonds et leur section souvent importante varie en fonction des volumes d'eau à drainer ». Les esteys reçoivent les eaux de bassins versants dix fois plus importants que la surface des terres cultivées, ce qui leur confère un rôle capital pour l'écoulement des eaux mais n'ont que peu d'intérêt pour les Barthes à proprement parler, si ce n'est pour supprimer un volume d'eau venu d'ailleurs, protégeant ainsi de l'inondation cette zone basse par rapport à l'Adour. Les digues qui retiennent l'eau sont souvent appelées *baradeau* et ont été formées par l'amoncellement de la terre extraite pour creuser le canal. Notons que le canal sert de mitoyenneté entre deux propriétaires riverains.

Les canaux d'assèchement, seconds par leur importance, dépassent en nombre les esteys. Ces canaux prennent naissance au pied des coteaux et sont toujours perpendiculaires au fleuve. Relativement courts (0,5-1km), ils sont toujours caractérisés par leur faible pente et leur petite section. Les canaux d'assèchement ont été creusés au ras des terres pour recevoir les eaux de pluie et rabattre légèrement la nappe phréatique ; « ils participent en partie à la vidange de la crue mais surtout à l'assainissement des terres agricoles » (DDAF, 1987). Sur la zone des barthes, on

¹⁰⁰ Talweg : ligne de plus grande pente d'une vallée.

dénombre 43m/ha de canaux d'assèchement qui drainent la région alors qu'il n'y a que 6,4m/ha d'esteys.

Les canaux secondaires, formés de sillons, rigoles, canaux ou fossés, drainent l'ensemble des Barthes constamment inondées de par leur niveau topographique (nappe affleurante, équilibre des niveaux phréatiques) et l'apport naturel des eaux des bassins versants (réseaux hydrographiques et ruissellement général sur les coteaux) qui ne peuvent s'écouler hors des périodes de basses mers (Scetauroute, 1982). Peu profonds, ils sont très nombreux et les parcelles de terres qu'ils quadrillent sont ainsi bien drainées.

Afin de protéger les canaux d'une eau montante, un système de fermeture par portes a été établi entre l'Adour et ce réseau, composé de deux types d'ouvrages hydrauliques : les portes à flot et les clapets. Ce système a pour but d'interdire l'accès du canal aux eaux de la marée haute. Le système utilise la force contre laquelle il veut se protéger ; on en compte environ 80 sur les 20km de berge de la rive droite de Bayonne au bec des gaves dont une douzaine ont plus de 2m² de surface.

Les portes à flot (Figure 49) sont généralement à la sortie des esteys. Montées sur des gonds verticaux, souvent en bois massif avec un sol parfois dallé, elles peuvent supporter une grande pression. Leur mécanisme est simple et dépend de la hauteur d'eau. A marée montante les portes se referment par la simple poussée des eaux de l'Adour pendant 6h environ elles resteront fermées, empêchant ainsi les eaux du fleuve de remonter dans les terres. Pendant ce temps, les eaux des coteaux descendent et s'accumulent en attendant l'ouverture des portes : celles-ci ne pourront s'ouvrir que lorsque le niveau d'eau de l'Adour sera inférieur à celui de l'estey, donc à marée basse. L'eau accumulée aura ainsi près de 6h pour s'évacuer de la Barthe avant la marée suivante ; un système simple et ingénieux ne nécessitant pas de surveillance particulière.

Montées sur des gonds horizontaux aux sorties des canaux et esteys de faible pression, les portes à clapets fonctionnent sur le même principe que les portes à flot, à petite échelle. De nombreuses portes à clapets, cette fois en alliage de fonte, sont apparues dans les années'80 dans un but d'écoulement plus rapide des eaux des crues (Figure 50).

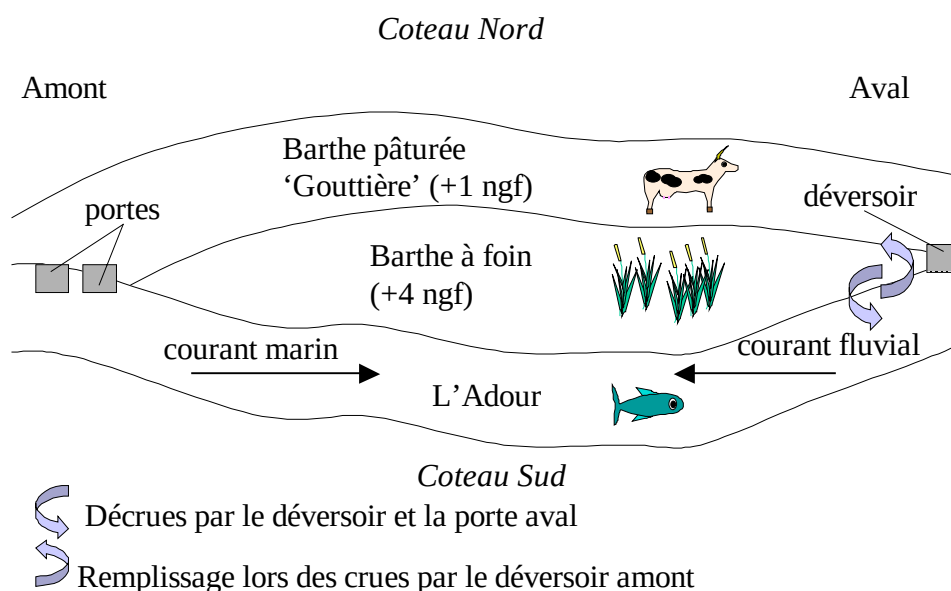


Figure 50 : Fonctionnement d'une Barthe

Les berges¹⁰¹ de l'Adour tiennent une grande place pour la protection des barthes. Au temps où l'Adour était une grande voie de navigation, les berges étaient presque entièrement protégées par une digue en pierre sèches dont il reste quelques vestiges aujourd'hui. Faite à la main et entretenue régulièrement, cette digue offrait une grande sécurité et en même temps un aspect fort esthétique (Cheutin, 1988). Par les courants de marée et la végétation, la digue traditionnelle a aujourd'hui disparu et a été remplacée par des digues cimentées. Faites de plaques de béton armé accolées sur la berge inclinée, ce genre de digue se rencontre sur la rive droite depuis les années'50¹⁰². Efficace, leur entretien est toutefois négligé et la végétation tend à les envahir. Devant le coût de la restauration des digues en pierres sèches ou en ciment, la DDE et les syndicats des Barthes se sont tournés vers l'enrochement pour maintenir les *berges en danger*. Ce procédé consiste à mettre des blocs de pierres de 200 à 500 kg depuis la berge haute sur la partie effondrée ; les pierres vont alors reposer au fond et s'accumulent, fortement imbriquées les unes aux autres.

1.5. Un milieu naturel riche



Figure 51 : Une Barthe pâturée et un système de canaux

Les tourbières et les vases argileuses sont les premiers matériaux qui constituent les Barthes ; tourbières, ou plus précisément tourbes à sphaignes et bruyères dont les bordures sont entourées d'ajoncs nains et de fougères. Les Barthes restent le pays des vernières (ou aulnaies) ; cet arbre s'installe en effet naturellement sur tous les sols à condition qu'ils soient suffisamment humides, particulièrement sur les alluvions riches en argile. On trouve aussi chênes pédonculés, frênes, ormes, ou « toutes sortes de plantes genre liane qui vivent en milieu humide » (Cheutin, 1988). Quant aux essences forestières implantées, on y trouve d'abord le platane pour son bois de chauffage et la production de Pala (raquette pour la pelote basque) et plus récemment le peuplier, une essence à croissance rapide qui intéresse les propriétaires.

« Les Barthes présentent des conditions d'humidité générales, qui jointes à une moyenne de température relativement élevée, provoque un épanouissement de végétation spontané qui permet d'évoquer les pays tropicaux » (Richard, 1937). Au niveau climatique, il est à noter que les pèlerins qui empruntaient le chemin de St-Jacques de Compostelle avaient le clocher de St-Barthélémy comme point de repère dans cette vallée ouatée, seule construction émergeant des blancheurs matinales à qui s'était engagé trop près de l'Adour entre Bayonne et le bec des gaves.

¹⁰¹ Berge : séparation par un talus vif, généralement abrupt, entre lit mineur et lit majeur.

¹⁰² Institution interdépartementale pour l'aménagement hydraulique du bassin de l'Adour, 1983.

L'Adour est une grande voie de migration et une zone de nidification importante. Se côtoient ainsi dans les Barthes anatidés¹⁰³, limicoles¹⁰⁴, gallinacés, rallidés¹⁰⁵ ainsi que quelques espèces protégées, tel que le canard tadorne de Belon, les hérons, l'aigrette garzette, l'avocette, l'outarde canapetière, la cigogne blanche et quelques rapaces. Pour les mammifères, le chevreuil, le sanglier ou le lièvre sont des familiers de la région concernée. On observe aussi des ragondins en grand nombre, qui pourraient devenir un fléau, les ragondins occasionnant beaucoup de dégâts sur les digues et les baradeaux. Les ragoûts de ragondin sont d'ailleurs appréciés par certains palais. Ils sont pourtant aussi faucardeurs naturels des canaux de drainage et rendent ainsi quelques services. Derrière ces rongeurs pourchassés viennent la loutre et le vison d'Europe, en voie de disparition. L'intérêt des Barthes provient de l'imbrication des milieux naturels extensifs de type prairies humides, aulnaies-saussaies, cultures, chênaies, refuges d'une avifaune et d'une faune variées (Figure 51).

2. Un passé hydraulique mouvementé

2.1. Quand l'eau domine les hommes, du Moyen-Age au XVIII^e siècle

a. un marais insalubre et inhabité

Les Barthes de l'Adour font partie du pays de Gosse, dont les premières traces datent du Moyen-Age. A l'époque, c'est alors une baronnie, une entité féodale sous la coupe de la famille d'Albret qui possède le comté de Tartas. Une grande partie des Barthes de l'Adour devaient être constituées de marais et marécages, journallement inondés par chacune des marées qui remontent l'Adour sur 40km (Laffite, 1977). Confirmation par Louis XIV qui écrit en 1598 que « cette terre est un marais inaccessible, submergé sous les eaux ». Il faut noter qu'à l'époque, l'Adour n'a pas de cours défini et s'étale au gré du temps dans les parcours de son lit majeur actuel. La zone était alors fortement marquée par le paludisme ; St-Barthélémy portait d'ailleurs le nom du Mont Paludard. A l'époque, le paysage du Bas-Adour est caractéristique : des villages plantés sur le plateau avec leurs champs, leurs vergers, et en bas du coteau, le fleuve non maîtrisé, recouvrant à chaque marée ces basses terres. A l'origine, le vergne était utilisé comme bois de chauffage, mais aussi comme pieux témoin dans les canaux. Les habitants des Barthes se servaient aussi des ramiges des saules pour faire des paniers. L'Adour est utilisé dès le XII^e siècle pour le transport des marchandises, et contribue à faire de Bayonne un port de première importance ; le fleuve s'était alors imposé comme itinéraire privilégié dans les relations économiques qu'entretenait la région avec le reste du monde. Pourtant localement, le fleuve apparaît très éloigné, sinon étranger, des préoccupations sociales et économiques des villages de la zone, les Barthais n'en tirant que peu de profits (Fischer, 1929).

b. premières cultures et gestion collective

Petit à petit, de menus aménagements voient le jour début XVII^e, tels les *baluars* ou *baradeaux* utilisés pour surélever les berges du fleuve (Robert, 1977). Des cartes du XVII^e et XIX^e siècles montrent également la présence de moulins à marée manifestant l'intérêt d'un fleuve aux rives stabilisées, moulins qui avaient en plus l'avantage de drainer les terres riveraines (Veyrin, 1936). Les communautés riveraines de l'Adour avaient ainsi créé dès la première moitié du XVI^e siècle, un système technique social spécifique et original, support de l'aménagement plus systématique de la

¹⁰³ Canards, oies, cygnes.

¹⁰⁴ Vivant dans la vase ou le limon.

¹⁰⁵ Poules d'eau.

fin du XVII^e siècle. L'acte notarié datant de 1633 faisant le partage de terres communes sur le territoire des Barthes mentionne aussi l'existence de systèmes de baradeaux et de canaux, un aménagement minimal mis en place par les riverains consistant à rehausser les berges et creuser les canaux. Cet acte vient confirmer l'affectation communautaire de terres des Barthes de l'Adour aux populations locales, contre la petite noblesse locale qui les avait accaparées (Graciet, 1993). Des terrains ouverts et communs, donc, qui ne pouvaient être cultivés mais qui étaient largement exploités, pour le friche, la vaine pâture, l'aubier, l'échalat, le vergne, ainsi que la chasse et la pêche (Zinc, 1985).

Les terres des Barthes, avant leur aménagement, correspondent ainsi à des terres communales gérées par la communauté villageoise ; ces Barthes communales représentaient un enjeu majeur de subsistance pour tous les métayers qui pouvaient échapper à l'imposition des contraintes que leur dictaient les nobles locaux sur les terres qui leur appartenaient. Les exploitants pouvaient aussi libérer les bonnes terres tout en conservant un droit de pacage sur les communaux.

c. les grands travaux à la conquête de l'eau

Les auteurs divergent sur la date exacte de l'aménagement des Barthes de l'Adour, mais on peut se baser sur une décision d'Henri IV en 1607 qui encourage le dessèchement des marais inondés en accordant des privilèges pour tous ceux qui entreprendraient de défricher et mettre en valeur lesdits terrains. Tous les auteurs s'accordent par contre pour attribuer l'œuvre des travaux aux Hollandais, « venus fortifier Bayonne et qui se virent confier, étant donné leur réputation dans l'œuvre des eaux, la canalisation de l'Adour » (Lafitte, 1977). Les Barthes ont ainsi été conquises sur l'eau au milieu du XVII^e siècle par les spécialistes des polders, attirés aussi par le vin de Chalosse qu'ils chargeaient au bec des gaves (Cheutin, 1988). « Petit port de Bayonne... doux Amsterdam français », écrivait Francis Jammes en 1926 dans *La France poétique*. Un extrait d'un projet d'arrêté du préfet des Landes de 1897 citant une ordonnance de 1669 considérait que « les clapets sont indispensables pour empêcher l'introduction des eaux sur les Barthes à foin ». L'ingénieur Roussel, lui, mentionne dès 1718 le « quadrillage des parcelles qui composent les Barthes cultivées » (Robert, 1977). Trois objectifs guident les travaux d'aménagement :

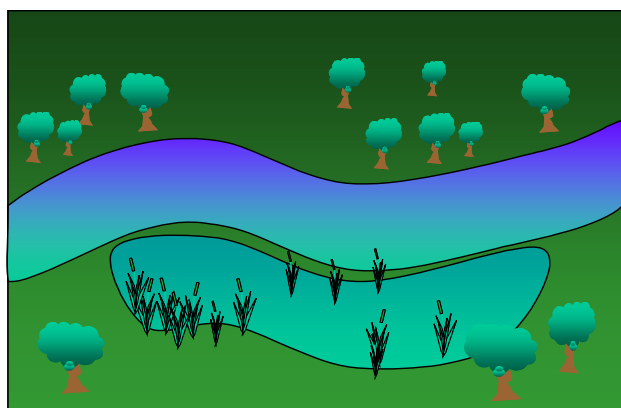
- maîtriser le cours du fleuve et en réduire la fougue
- évacuer les eaux ruisselantes du coteau et les eaux de l'Adour remontant par capillarité
- se protéger contre les marées

On construit alors digues, canaux, esteys, canaux d'assainissement, portes à flot et clapets pour assainir les Barthes et rendre les terres exploitables. Desséchées et protégées contre le fleuve, les terres des Barthes sont mises en valeur de façon optimale grâce à un système hydraulique original et unique (Figure 52). L'eau ainsi canalisée, domestiquée, perd de son pouvoir et de son ascendant sur la terre. Début XVIII^e, les Barthes sont métamorphosées ; par la maîtrise de l'homme sur la nature, un seul espace habitable et cultivable s'enrichit d'un second et l'homme investit réellement les basses terres de l'Adour.

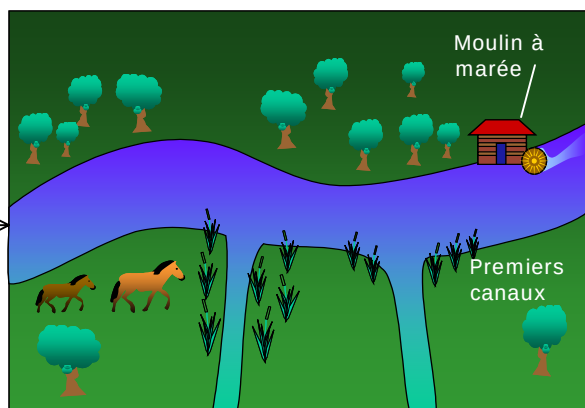
Une fois asséchées et mises en valeur donc *sécuritaires*, habitables et cultivables, les terres des Barthes sont l'objet de partage. Elles passent donc d'un statut communautaire à un statut de propriété privée... les communautés villageoises perdent la maîtrise collective des Barthes, progressivement de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e. Ce sont les propriétaires du plateau qui s'emparent de ces nouvelles terres à forte valeur économique que sont les Barthes nouvellement aménagées. Ils les concèdent en métayage à de nouveaux exploitants et dépossèdent les métayers du Sequé des terres communes qu'ils utilisaient naguère. Le monde rural est alors partagé entre les terres nobles exploitées par les métayers, les terres roturières

Partie 3 : Une méthodologie évolutive...

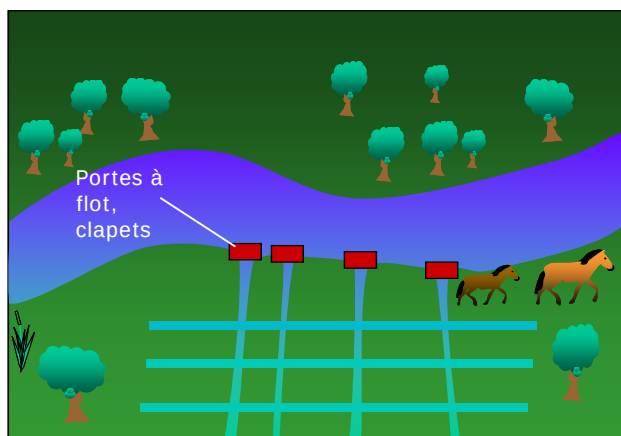
appartenant à des fermiers qui ont pu acheter leur exploitation à la révolution, et les communaux, de plus en plus restreints, appartenant à la communauté villageoise. La structure foncière de la propriété fait apparaître la domination des nobles locaux dans leurs mainmises sur ce territoire, passé d'un état insalubre à un statut convoité.



Moyen-âge : marais insalubre



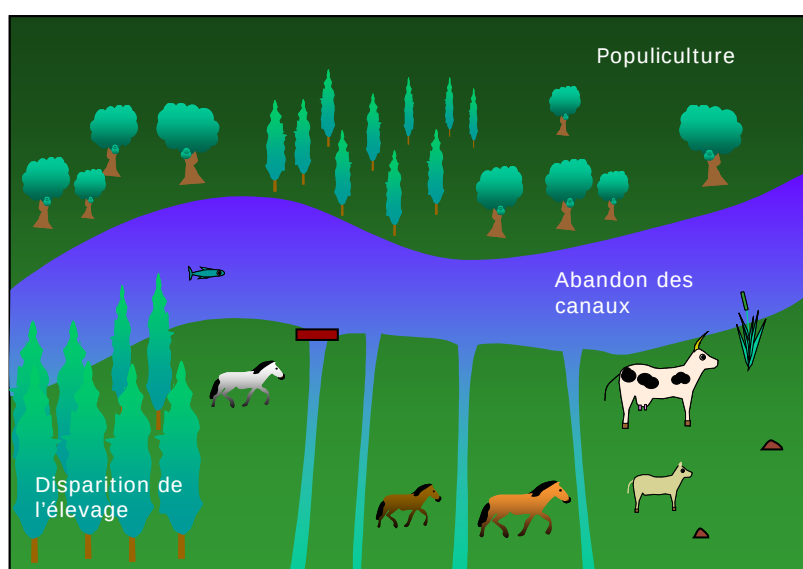
XVIème : premières cultures et gestion collective



XVIIème : grands travaux à la conquête de l'eau



XIXème : premier syndicat et essor agricole



XXème : déprise agricole, désaffection

Figure 52 : Evolution du paysage des Barthes

2.2. Quand les hommes dominent l'eau, du XIX^e siècle à aujourd'hui

a. un élan agricole

Une fois la guerre contre l'eau menée à bien, les premiers résultats agricoles sont encourageants et les auteurs s'entendent pour dire que les Barthes représentent au XIX^e l'image d'une réussite agricole, couplant élevage et cultures. L'élevage apparaît comme la première activité utilisatrice du territoire des Barthes tant du point de vue historique qu'économique et symbolique. Jusqu'à l'introduction du tracteur, les vaches tenaient une bonne place dans les Barthes, chaque famille en possédait une dizaine de têtes. On ne connaissait pratiquement que les attelages de bœufs comme moteurs et outils de travail aux champs ; « la vie était moins précipitée qu'aujourd'hui, ce qui permettait l'emploi de cette force tranquille » (Cheutin, 1988). Le travail était méthodique et consistait, en plus de labourer pour recevoir les semis, à faire apparaître une rigole d'écoulement des eaux, appelé *accou* dans les Landes. Ainsi avait été créé un système d'assainissement parcellaire fonctionnel.

Parallèlement, jusqu'à la seconde guerre mondiale, les habitants des deux rives de l'Adour faisaient l'élevage du cheval anglo-arabe pour les hussards qui s'approvisionnaient volontiers chez eux. Le poney barthais, réputé pour son élégance, sa douceur et sa rusticité, était également élevé pour l'attelage, la traction des wagonnets dans les mines, les petits travaux des champs et la chasse¹⁰⁶. Les Barthes étant très humides, il n'y a jamais eu d'élevages d'ovins sauf sur les coteaux. L'occupation du sol était généralement comme suit : foins sur le talus en bordure de l'Adour, prairies dans les zones plus basses de la gouttière, en gestion communale généralement, avec un système de libre pâture ouvrant la totalité de la Barthe au pacage à partir du mois d'août. Ce droit de vaine pâture conférait aux Barthes un statut à vocation sociale ou démocratique¹⁰⁷. Le ramassage du foin était originellement l'usage agricole principal des Barthes et reste attaché à l'aspect collectif et festif ; la fenaison était le grand moment de l'entraide et débouchait sur un grand repas marquant l'entrée dans la période estivale. Mais l'instauration des associations syndicales vient limiter ce droit de vaine pâture dans plusieurs communes, comme à Nassuts où le règlement précise en 1900 que « seuls seront admis les animaux appartenant aux sociétaires ou à leurs fermiers ». Néanmoins, l'instituteur de la petite commune de Pey écrivait en 1900 :

« De l'antique possession par la commune des prairies naturelles au bord de l'Adour, un droit a subsisté qui est une source de revenus pour les habitants : le droit de dépaissance sur toutes ces prairies quelqu'en soit le propriétaire et pour tous les animaux de la localité. Le modeste ouvrier peut ainsi nourrir, presque sans bourse délier, sa petite vache, ses oies, etc... et le cultivateur se livre dans des conditions extrêmement favorables, à l'élevage du bétail, surtout à celui des juments poulinières qui, sauf le cas d'inondations extraordinaires de l'Adour, vient à l'état libre dans les Barthes et donnent leurs produits sans frais ni soins. »

Connu sous le nom d'Indoun ou Blé d'Inde en pays de Gosse, Seignanx et Chalosse, le maïs est introduit dans la région dès le XVII^e siècle grâce au climat local très favorable, tant au niveau des températures que des précipitations ; il sera coté sur le marché de Dax dès 1667. Mais le sol des Barthes est très argileux et combiné aux stagnations d'eau, il a fallu adapter au milieu ambiant la culture des céréales ; ces contraintes naturelles empêchent le maïs semence et le maïs doux d'être exploités (Cheutin, 1988). Jusqu'à l'arrivée du maïs américain après la seconde guerre mondiale, il n'était cultivé, dans ces contrées, que le Grand roux basque. Globalement, on trouve dans les Barthes au XVIII^e siècle maïs, blé et haricots, accompagné de l'élevage. Dans les zones très

¹⁰⁶ Le poney servait de paravent pour le chasseur et d'appui pour le fusil.

¹⁰⁷ Rapport du Conseil Général, 1987.

humides, ont toujours existé des saulaies-aulnaies (les vergnes) plus ou moins entretenues, exploitées pour le bois de chauffe.

Les agriculteurs qui viennent s'installer dans les Barthes bénéficient de nouveaux apports économiques du fait de la présence du fleuve. D'abord la pêche, dont les ressources ne font pas partie du contrat de métayage, une valeur symbolique car elle ne se partage pas. Dès le XVI^e siècle, une bonne partie du poisson pêché dans le bas Adour est acheminé vers Bayonne où il existe un marché important. Ainsi, les pêcheurs de l'Adour fournissent la table de François I^{er}, en visite à Bayonne¹⁰⁸. Dans les rigoles, on pêche brochets, brèmes, carpes, anguilles et sangsues. Dans l'Adour, on pêche la pibale, le saumon, l'alose, la lamproie et le muge. Ensuite, la navigation ; être riverain de l'Adour, c'est l'opportunité d'exercer le métier de batelier ou de pratiquer le halage des gabarres¹⁰⁹. Ces hommes descendus dans les Barthes ont tiré parti du fleuve tout proche et pratiquent déjà la pluri-activité. Être pêcheur ou batelier sur l'Adour, c'est aussi être marin depuis que Colbert, alors ministre, crée une flotte d'envergure et parallèlement l'idée d'*inscription maritime*, un formidable tremplin pour les Barthais. En contrepartie d'être mobilisable dans les 24h, les inscrits bénéficiaient d'une retraite à 55 ans et d'une couverture sociale. Même si certains commandants se plaignent de n'avoir à leur bord que des hommes n'ayant jamais vu la mer (Richon, 1979)...

b. premier syndicat

Diverses associations sont fondées en vue de l'entretien des terres exploitées et moins d'un siècle plus tard, le 18 août 1763, les statuts primitifs de la Barthe sont transcrits. Ils seront homologués par le parlement de Bordeaux le 21 mai 1764, suite à une demande exprimée par Louis XV pour la mise en place d'un syndicat: « la nature de ces terrains exige un genre de police et une forme d'administration qui soient propres et par le moyen duquel on puisse prévenir les inconvénients auxquels ils sont exposés. Pour sauvegarder et conserver les principales ressources du pays, il convient d'entretenir le système hydraulique de façon collective ». La mission du syndicat est la défense des terres des Barthes contre les crues de l'Adour et pour le curage des canaux ; l'entretien des canaux collecteurs est mis au compte du syndicat, celui des rigoles de chaque parcelle revient au propriétaire. Le syndicat sanctionne tout manquement et les sanctions sont calculées en argent ou en nature (ex : jours de travail). Les canaux sont alors drainés chaque année en été pour enlever les quelques 20 cm de vase accumulés au-dessus des piquets en vergne (aulne) qui servaient de points de repère pour obtenir le bon fonctionnement des canaux.

La conquête des terres sur l'eau ne doit pas rester passive, et se poursuit par un élan de privatisation des Barthes de l'Adour. C'est ainsi qu'ont lieu les premiers partages des derniers communaux, établis au profit de cap cazaux, c'est à dire des premières exploitations de la commune (Richard, 1937) ; les terres aménagées perdent leur usage collectif et sont découpées entre propriétaires. Cette division parcellaire a modelé le paysage des Barthes jusqu'à aujourd'hui : de longues et étroites bandes de terres pour donner à chaque propriétaire la possibilité d'accéder au fleuve et à ses ressources. Les premiers statuts mis en place rendent compte des rapports de force qui commencent à s'instaurer entre les propriétaires fonciers et le monde paysan. L'obsession d'assèchement est omniprésente : partout où la propriété des Barthes est encore communale, on se met à aliéner soit la totalité, soit une partie des communaux afin de pouvoir constituer une association syndicale en vue d'assécher les marais et tirer un meilleur parti des terrains de la vallée (Richard, 1937).

¹⁰⁸ Revue du Béarn, 1885.

¹⁰⁹ Grande embarcation pour le transport des marchandises sur les rivières et les estuaires.

Les propriétaires fonciers sont généralement des rentiers appartenant à la petite noblesse locale ou des bourgeois de Bayonne ; quant aux métayers, ils vivent dans une misère presque endémique. Chaque exploitation a des terres hautes pour les céréales, et des terres plus basses pour le pacage. Dans les contrats de métayage, le propriétaire perçoit la moitié de la récolte, une fois la dîme prélevée, avec une contrainte supplémentaire pour les Barthes : récurer les canaux et entretenir le baradeau, corvée que les métayers devront à leur propriétaire jusqu'en 1920. Des contestations apparaissent, qui remettent en question la manière dont se traitait la prédominance du droit de propriété sur le droit d'usage.

Au milieu du XIX^e siècle, les nobles locaux commencent à s'inquiéter fortement des velléités d'organisation et des revendications des métayers. Mais la loi du 21 juin 1865 donne une plus grande autorité encore à ces syndicats puisqu'ils sont reconnus utiles. C'est ainsi qu'entre 1881 et 1888, l'Association syndicale pour la défense des terres contre l'invasion des eaux groupe les propriétaires de six communes des Landes et des Basses-Pyrénées (Hourmat, 1959). La révolte des métayers en 1920 apparaît comme une remise en cause fondamentale des droits acquis qui régissaient la propriété en milieu rural. Au delà d'une revendication portant sur leurs statuts, conditions d'existence et obligations à l'encontre des propriétaires, les métayers aspiraient à de nouveaux équilibres qui passaient par une nouvelle redéfinition des responsabilités, des droits et obligations notamment dans la gestion et l'entretien des Barthes¹¹⁰. Cette même année, sont signés les accords de Dax entre métayers et propriétaires, accords qui seront définitivement appliqués qu'en 1946, quand la législation transforme le métayage en fermage.

c. désaffectation et reprise en main

Au début du XX^e siècle, les Barthes représentent « de beaux champs de maïs et de blé, entremêlés de bons prés et de grands carrés de trèfles, encadrés au nord par les taillis de la dépression latérale où le bétail pâture en été » (Richard, 1937). Les Barthais se dotent peu à peu d'une économie et d'une culture propre, bref, d'une histoire locale bien différente de celle du Plateau. Mais bien vite les hommes chargés de l'entretien des Barthes sont appelés sur le front ; c'est la première guerre mondiale. A la démobilisation, ceux qui reviennent ne peuvent faire face à l'ampleur du travail. quatre ans sans drainage, c'en est de trop ; on se détourne des Barthes pour chercher du travail ailleurs, notamment dans les nouvelles usines de Bayonne : des emplois plus payants et moins contraignants qu'à l'intérieur des terres envasées. Un arrêté préfectoral vient même supprimer la corvée de drainage en 1920, et rien n'est envisagé pour pallier cette suppression d'entretien. On voit ainsi apparaître peupliers et carolins, introduits dans la région vers les années'30. En effet, l'arrêt des travaux de curage des canaux lors de la première guerre mondiale a favorisé la remontée de la nappe phréatique et les eaux de stagnation ont été plus nombreuses. Les Barthes n'ayant presque plus de terres agricoles fertiles, certains décident de vivre de plantations de peupliers, moyennant un maigre entretien.

La seconde guerre mondiale amène les premiers tracteurs dans la vallée du Bas-Adour. Il a fallu supprimer quelques baradeaux (plantations d'arbres pour le bois de chauffage) pour ouvrir la voie aux engins. Le problème de l'eau redevient crucial et il faut organiser un drainage du sol différent. On installe des drains fixes en plastique ou des drains annuels en poterie, accompagnés parfois d'électro-pompes pour évacuer l'eau salée qui communiquait avec la nappe phréatique par capillarité (Hourmat, 1959). On invente aussi la sous-soleuse, un instrument creusant un tuyau naturel dans l'argile pour évacuer l'eau. Différentes cultures sont alors expérimentées dans les

¹¹⁰ Rapport du Conseil Général, 1987.

Barthes, tels que le blé, riz, tournesol, vignes, etc.... « Mais l'excès d'eau, l'ensoleillement limité, le mauvais terroir et l'humidité ambiante ont eu raison de ces cultures » (Cheutin, 1988). Seules quelques cressonnières survécurent ainsi que des arbres fruitiers, tels le pommier, le noisetier et l'actinidia¹¹¹. De nombreuses terres sont abandonnées et on tente à tout prix d'attirer des exploitants d'autres régions afin de ralentir le processus de désertification du territoire rural déjà bien engagé.

Suite à une détérioration grandissante des lieux, de nouvelles associations sont fondées pour *sauver les meubles* et reprendre les travaux de drainage ; juste à temps, sans quoi trois siècles d'efforts auraient été anéantis (Cheutin, 1988) :

- le 11 août 1960, un syndicat intercommunal rive gauche est créé *pour étudier les possibilités de remise en valeurs des terres*
- au début des années'70, le Syndicat intercommunal hydraulique et foncier du Bas-Adour, de Dax à Bayonne, s'organise pour prendre en charge l'entretien de toutes les digues
- le syndicat intercommunal de défense des berges de l'Adour et de ses affluents voit le jour en 1980. Les rivières concernées (Ardanavy, Aran, Bidouze et Gaves Réunis) représentent avec l'Adour, un linéaire de berges à défendre d'environ 61.500 km. Outre les travaux neufs ou de restauration des berges, le syndicat prend aussi en charge leur entretien et celui des ouvrages hydrauliques construits aux exutoires des canaux et ruisseaux sur les rivières (dossier de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du bassin de l'Adour). Les Barthes de la rive gauche ne sont pas uniformes, c'est pourquoi elle ont été classées en deux zones. La première s'étend de Bayonne à Urt sur 650 hectares, la seconde, d'Urt au Bec des Gaves, sur 2500 hectares. Ce syndicat fait suite aux corvées qui étaient en vigueur jusqu'en 1920 et ses prestations en nature ont été remplacées par des impôts spéciaux. Chaque propriétaire doit en effet verser à ces organismes une somme d'argent calculée selon des critères relatifs à la surface et à la qualité du terrain qu'il possède. Dans les années'80, on paie environ 25 francs pour chaque hectare de terre arable, 15 francs l'hectare de bois et 10 francs l'hectare de marais. Cette taxation sert en principe à pourvoir à l'entretien des portes à flots, clapets, digues et berges.
- l'Association Syndicale des Barthes de la rive droite de l'Adour, fondée en 1887 par fusion de petites associations auparavant autonomes, regroupe 324 propriétaires dans les années '80. Cette association syndicale fut constituée dans le but d'assurer l'exécution et l'entretien des travaux de défense contre les eaux de l'Adour et représente 2011 hectares de Barthes inondables depuis Bayonne jusqu'à St-Laurent de Gosse inclusivement et sur une longueur de 15,5 km.
- finalement, un dernier syndicat, celui de Ste-Marie de Gosse gère une Barthe de 264 hectares occupée par 116 propriétaires sur 7 km dans les années'80. Objectif similaire aux autres syndicats : la défense des terres de la Barthe contre les crues de l'Adour et des gaves réunis, ainsi que pour le curage des canaux.

Bref, c'est l'histoire peu banale de l'assèchement des Barthes où tout fut mis en œuvre pour se débarrasser de l'eau sur cette zone. Sous la menace perpétuelle d'inondations, cette région offre à ses habitants un ensemble très particulier qu'il faut respecter et entretenir continuellement. Beaucoup de travaux ont vu le jour ; d'autres sont à venir. Des travaux nécessaires pour sauvegarder ou améliorer toujours plus cette terre pittoresque aux charmes très prenants. Vaste région encaissée, les Barthes de l'Adour offrent des caractéristiques attrayantes à qui sait les apprécier à leur juste valeur (Cheutin, 1988).

¹¹¹ Arbre produisant des kiwis.

3. Les Barthes en questions

3.1. Des acteurs disparates sur un territoire hétérogène

a. quel paysage aujourd'hui ?

Aujourd'hui, on peut repérer sur l'ensemble du Bas-Adour landais une très grande différence d'usage et de gestion de ces territoires (Figure 53):

- Les Barthes communales et forestières : en amont de Dax et à sa proximité, la plupart des communes ont conservé des parcelles communales étendues, où le droit de vaine pâture est conservé et le pacage libre. Parallèlement, de nombreuses plantations de peupliers ont vu le jour dans cette zone pour alimenter les recettes communales¹¹².
- Les Barthes pâturées : le Bas-Adour supérieur est caractérisé par un système souple où cohabitent la propriété individuelle et l'usage communautaire. La vaine pâture est autorisée mais réglementée, le pacage est interdit pendant la production et la récolte du foin ; après cette période, la Barthe est ouverte aux pratiques collectives¹¹³. Si un tel système rend moins nécessaire la persistance des communaux, ces derniers continuent de jouer un rôle majeur dans l'économie rurale en permettant le pâturage à une époque où les Barthes sont fermées.
- Les Barthes urbaines : dans le Bas-Adour inférieur, les usages collectifs des Barthes ont totalement disparus et le droit de vaine pâture a été définitivement exclu des pratiques locales. Situées à proximité de Bayonne, ces Barthes représentent presque exclusivement des terres habitées. L'urbanisation est très marquée sur cette zone et a conduit à l'individualisation des terres barthaises¹¹⁴. C'est ici que les syndicats contre l'invasion des eaux ont le plus de force, dont leur création fixera d'ailleurs cette occupation des sols.

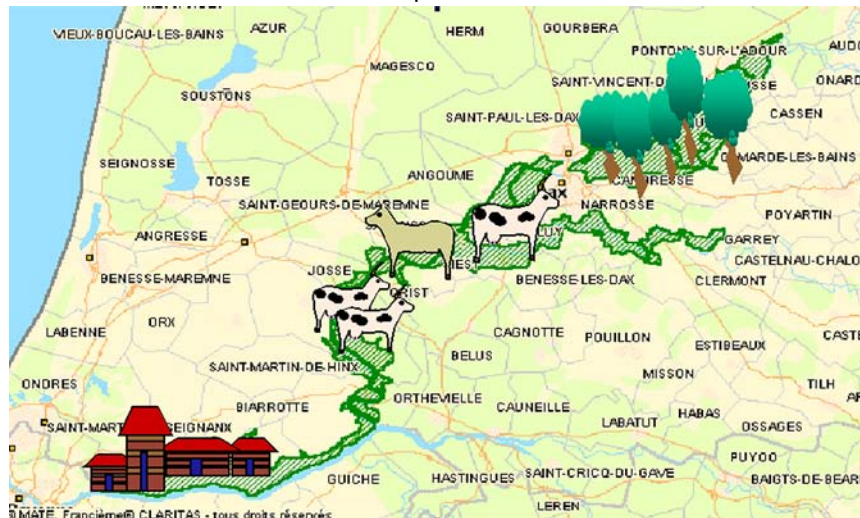


Figure 53 : Activités des Barthes par zones

Dans les années'90, les Barthes de l'Adour présentent un exemple intéressant de pluri-activité, où agriculteurs, chasseurs, pêcheurs et industriels parviennent à exercer leurs activités en parallèle ou en complément. Les Barthes sont le lieu de production du foin et du maïs fourrage, principaux aliments du bétail et lieu de pâturage pour les chevaux et quelques troupeaux de bovins. Les Barthes permettent ainsi le maintien d'un élevage extensif tout en participant au circuit d'alimentation de l'élevage intensif. Les animaux qui y pâturent entretiennent les prairies qui retourneraient sinon en friche et les nécessités, tant du drainage de ces prairies que de celle des

¹¹² Quelques communes type: Pontonx, St-Vincent de Paul, St-Paul les Dax.

¹¹³ Quelques communes type : Saubusse, Rivière, Orist, Tercis, Mees.

¹¹⁴ Quelques communes type : St-Martin de Seignanx, St-Barthélémy, Urt.

terres à foins et à maïs, obligent les propriétaires et les utilisateurs à participer à l'entretien des canaux.

Dans les années'90, l'élevage dans les Barthes *reprend du poil de la bête*, avec une spécialisation pour les vaches à viande, les *Blondes d'Aquitaine* ou les taurillons, mais les Barthes restent l'endroit privilégié des chevaux, même si « c'est plus pour l'amour de l'art que pour une source de revenus », entend-on souvent. Un syndicat d'élevage du Poney Barthais est créé en 1951, mais il ne s'agit déjà plus que d'organiser sa survie. Si l'élevage n'est pas un support économique, il apparaît comme un important support de tout un réseau de relations sociales. En permettant la survie de la pratique de l'élevage extensif, les éleveurs perpétuent une tradition communautaire, celle de l'usage collectif de ces terres barthaises restées à l'écart des processus de rentabilisation. Par ce biais, l'élevage, seule activité qui puisse entretenir le paysage, est certainement l'activité qui s'appuie le plus sur les fondements identitaires des Barthes de l'Adour¹¹⁵.

Dans les Barthes, les agriculteurs sont aussi pêcheurs. D'ailleurs la culture du maïs correspond parfaitement à la période creuse par rapport à la pêche. La grande spécialité de l'Adour est la pêche à la pibale¹¹⁶ pratiquée du 1^{er} novembre au 30 mars. Voilà plus d'un siècle que les pibales prises sont vendues principalement aux Espagnols qui en sont très friands par tradition. Notons que les civelles peuvent revivre après plusieurs mois de congélation ! On pêche aussi dans l'Adour le saumon qui constitue le repas des grandes occasions familiales locales. Quoique aujourd'hui boudée, l'alose a été beaucoup pêchée, par tranie (nom local de la seine ou senne) ; ainsi que la lamproie, la muge, et les crevettes.

Les chasseurs, eux, s'intéressent de plus en plus aux Barthes de l'Adour, notamment pour le gibier d'eau. Une partie des Barthes de l'Adour est classée *réserve de chasse*. Depuis 1985, la Fondation nationale pour la protection des habitats français de la faune sauvage a acquis une propriété de 95ha à St-Martin de Seignanx. Un des premiers travaux a consisté à un réaménagement du système hydraulique (sur environ 4km), à enlever la végétation arbustive sur 30ha, redonner l'aspect initial des Barthes en refaçonnant une prairie inondable sur 24ha. Ces travaux financés par la fédération départementale des chasseurs des Landes favorisent un maintien de 30ha de terres inondées en hiver et de 15ha en été. Les efforts entrepris sont déjà récompensés puisqu'un nombre important de gibiers d'eau ne cesse d'être attiré par ce milieu naturel reconstitué.

Finalement, quelques industriels sont présents dans la région. D'abord l'activité de transfert du bois par radeau depuis Tartas jusqu'à Bayonne, en utilisant les marées descendantes comme moyen de locomotion. Puis, les collines avoisinant les Barthes sont depuis longtemps exploitées pour la richesse du sous-sol qu'elles offrent. Ainsi se détachent du paysage gravières, carrières de calcaire et de sel (le sel de Bayonne, qui doit sa réputation au jambon de Bayonne). On dénombre aussi quelques usines d'acétylène et de produits de protection du bois. Quant au tourisme, il est en plein essor sur l'ensemble de la région Aquitaine ... sauf dans les Barthes, peu touchées par le phénomène.

b. des enjeux qui reviennent

C'est toujours l'agriculture qui domine les basses terres des Barthes, avec la culture du maïs, qui tend à occuper au sein des Barthes des surfaces de plus en plus importantes. Les Barthes sont une terre excellente pour la production de maïs qui est devenue la culture quasi-unique ou du moins, largement majoritaire, avec deux systèmes d'exploitation :

- l'exploitation permanente alliée à un système de pompage pour assécher les sols

¹¹⁵ Rapport du Conseil Général, 1987.

¹¹⁶ La pibale est le nom local qui désigne la civelle, petite anguille qui quitte la mer des Sargasses pour les fleuves de la côte ouest atlantique.

- l'exploitation temporaire sur des terrains soumis à inondation mais cultivables hors des périodes de crues

Si le maïs se maintient globalement, toutes les autres cultures diminuent sur la zone des Barthes, tout comme l'élevage, ancienne fierté des Barthes. L'extension de la culture de maïs constitue un enjeu qui touche à la gestion des Barthes et à leur identité. L'obsession d'assèchement des terres a fait en sorte que l'eau ne pouvait alors s'écouler que dans un sens : des coteaux à l'Adour, l'inverse étant désormais impossible, au grand désarroi des chasseurs et pêcheurs. Le nombre d'exploitants ne cessant de diminuer, ceux qui restent peuvent disposer de surfaces beaucoup plus importantes et réalisent, à l'occasion de transactions foncières, les regroupements de terres souhaitées, le plus souvent pour augmenter les surfaces cultivées en maïs.

Les Barthes de l'Adour ne semblent plus attrayantes pour les agriculteurs et le phénomène d'exode rural suit son cours. Quelques facteurs peuvent être mis en avant pour expliquer ce phénomène : la mécanisation accrue de l'agriculture a peu à peu fait disparaître les chevaux dans les Barthes et a provoqué l'abandon de parcelles trop petites. La désaffectation prolongée des Barthes au cours des deux dernières guerres a rendu difficile la remise en état des digues et surfaces en friche. Enfin, le contexte économique agricole difficile, avec les quotas laitiers et la chute du prix de la viande, a modifié vers la baisse les pratiques de l'élevage.

Manque de rentabilité, difficultés de la tâche, concurrence rude, les exploitations extensives des Barthes ont bien du mal à trouver des successeurs et les agriculteurs préfèrent parfois se lancer dans la production de peupliers, essence à croissance rapide et nécessitant peu d'entretien. Le GIPA est né en 1989 pour développer la filière peuplier dans la région. Un autre problème survient alors : la fermeture du milieu. Au pied du coteau, sur les terres les moins fertiles, les canaux ne sont plus entretenus et ces parcelles anciennement cultivées sont maintenant boisées d'aulnes, de saules et de frênes. Connus pour leur propriété de soutien de la terre des rives par leurs racines, ils ont été laissés en l'état depuis que le chemin de halage a été abandonné et que le bois n'est plus utilisé comme moyen de chauffage.

Au niveau de la pêche, la civelle est en chute libre et les différents acteurs ne sont pas d'accord sur la cause de cette raréfaction. Les chiffres de capture seraient à multiplier par 2 ou 3 si l'on connaissait le rapport de la pêche clandestine (Cheutin, 1988). Quant aux anguilles qui intéressent la pêche professionnelle, leur taille comme leur nombre diminue chaque année ; engrais, pesticides, captures abusives...on s'interroge.

Les ASA, responsables de l'entretien des Barthes, ont de plus en plus de mal à assurer leurs missions, à cause de la dispersion des propriétaires et de leur manque de motivation pour entretenir certaines zones jugées sans intérêt. Autre problème, les Barthes semblent être gérées dans une logique opposée à celle du fleuve Adour et on déplore un manque de rapprochement entre enjeux locaux et régionaux, du à une juxtaposition de territoires ayant des modes de gestion distincts. L'enjeu d'une réorganisation institutionnelle régissant la vallée de l'Adour serait de passer d'une logique de gestion à une logique de projet¹¹⁷.

Morcellement des territoires des rives de l'Adour, discontinuités du paysage et des usages liées aux Barthes, rôle frontière de la rivière, distances créées par des traditions culturelles encore bien ancrées et appuyées par une configuration géographique limitant les échanges : le constat est lourd. S'y mêlent les discours sur les attirances exercées par les pôles urbains que sont Dax et Bayonne ; beaucoup de communes rurales se trouvent ainsi aspirées...ou aspirent à l'urbain face à des identités difficiles à préserver. Bref, bien que territoires marginaux, les Barthes sont au cœur

¹¹⁷ Rapport du Conseil Général, 1987.

des logiques contradictoires entre tradition et modernité, rural et urbain, nature et contrôle des hommes.

3.2. Des rapports patrimoniaux ambigus

Premier point qui suscite l'intérêt : le rapport entre les populations et leur environnement. Considérées à l'origine comme un lieu hostile et insalubre, les Barthes de l'Adour ont ensuite été assaillies et l'homme s'est livré à une bataille féroce contre le milieu naturel, et notamment contre l'eau. Le bourg représente un espace mythique, lieu de l'affectivité et de la subjectivité (Bailly, 1992) ; en observant la place actuelle des bourgs construits sur le plateau, on constate que ce lieu de regroupement des premiers hommes, et l'eau, se tournent le dos. On retrouve dans la bibliographie de nombreuses allusions à l'hostilité de la zone des Barthes, due à la présence de l'eau. Végétation incontrôlable, climat insalubre, fleuve sauvage, régions pestilentielles ; les Barthes ont mauvaise réputation.

« Ce n'est pas seulement le peuple basque dont l'existence pose des problèmes, mais aussi sa propre terre » (Vers, 1975).

« Avant l'intervention de l'homme, la plaine alluviale du bassin de l'Adour formait, vers l'amont, une barrière infranchissable. C'était un immense marécage inondé aux crues et aux marées, ou un fleuve puissant, aux rives incertaines et aux cours encombré d'îles déplaçait ses bras et ses méandres inabordables. Le marais ne laissait aucun passage au pied des falaises riveraines. Même aujourd'hui, malgré les digues de protection et les canaux d'écoulement, le pied des falaises est inaccessible sur de longs parcours. Le voyageur, nomade, marchand ou soldat qui venait du nord ou du sud, devait suivre longtemps ses rives inhospitalières vers l'ouest, pour les voir enfin se rapprocher » (Fabre, 1948).

« Plus le sol est humide plus nous avons à faire à une végétation de broussailles au fouillis inextricable, les zones marécageuses sont propices à la prolifération de moustiques et au développement d'insectes plus ou moins porteurs de maladies. Le drainage est le point le plus important de toute l'organisation des barthes. Sans lui, la région redeviendrait sauvage et inculte par excès d'eau, obligeant ainsi l'abandon d'une zone assez inhospitalière de 5500ha. Il faut signaler que la présence des affluents de l'Adour gêne considérablement ces protections. Le fond de l'Adour est fait de vase et d'argile, deux matériaux inadaptés au soutènement ; un défaut majeur que l'homme a essayé de pallier en installant des pieux au bas des digues... mais ce n'est souvent pas suffisant. Il régnait dans cette zone une manque certain de motivations économiques, et l'on ne s'étonnera pas du relatif silence à l'encontre de cette région en matière de culture (Cheutin, 1988).

Et le Conseil Général d'ajouter : *« Les Barthes représentent un espace frontière où se confronte le mouvement porté par la nature ensauvagée qui à tout moment tente de reprendre ses droits et d'affirmer son irréductibilité à la volonté de maîtrise et de contrôle de l'activité humaine, et celui porté par la nature domestiquée qui, au travers d'un travail incessant par le biais d'une activité organisée, tente de lutter contre la menace de l'eau »*

L'eau est alors au centre des dynamiques politiques, économiques et stratégiques et nombreux sont les visionnaires à mettre en place d'importants projets d'assèchement : c'est en évacuant l'eau que les Landes sortiront de leur sous-développement. De cette lutte contre un milieu hostile et de l'entraide qu'elle nécessitait, est né un attachement pour ces terres ingrates, attachement qui revêt un aspect passéiste que tendraient à rejeter les jeunes agriculteurs. Ici, on est chez nous sur la terre comme sur l'eau ; la relation entre la population locale et l'eau est intime. Eau synonyme de désordre, d'insalubrité, de frontière, de danger, mais aussi d'ouverture, de mouvement et de

vie. Quelles constructions sociales les acteurs locaux ont-ils donné à la ressource en eau aujourd'hui ?

Ce n'est que récemment qu'on reconnaît aux Barthes une biodiversité importante, une flore et faune unique, des zones humides qui passent du statut d'un espace à assécher à un espace à préserver. L'homme s'est livré pendant des siècles à une grande bataille contre l'eau ; face aux nouveaux enjeux de préservation des zones humides, de biodiversité, de liberté de laisser divaguer les fleuves, quels nouveaux types de liens unissent aujourd'hui les hommes et ce milieu naturel particulier ? Le combat contre l'eau est-il terminé ?

3.3. Des rapports sociaux en ébullition

D'abord, s'il y a une vallée, il y a deux rives aux origines bien différentes : les Basques au Sud et les Gascons au Nord. La pêche, qui tenait un grand rôle dans la vie économique, allait favoriser les rapprochements. Pour se comprendre, les pêcheurs, qui travaillaient souvent par équipes et dont le sort était lié, ont appris le dialecte de l'autre rive. Le français est devenu langue obligatoire et c'est ainsi que des hommes parlaient à la fois basque, gascon et français. Les peuples des deux rives ont ainsi tendance à se rapprocher (Cheutin, 1988), contrairement aux habitants de la vallée et à ceux du plateau. Sur l'ensemble de notre espace de recherche, nous n'observons aucun nom de rue, seules quelques maisons portent en effigie leur nom sur les murs. Pourtant les lieux sont nommés par les habitants. Le fleuve et le coteau n'ont aucune appellation particulière ; mais la partie basse est appelée les Barthes et la partie haute, le Séqué. Le mot *séqué* est attribué à la partie au sec des coteaux protégés des inondations.

Des naissances sont enregistrées dès 1674 dans les Barthes, dont la totalité des parents sont métayers, originaires du plateau. Rappelons que les Barthais sont des habitants du Séqué descendus près du fleuve pour y exploiter les nouvelles terres aménagées au XVII^e siècle. Mais en modifiant et en adaptant leur techniques, leur savoir-faire et leurs pratiques sociales aux nouvelles contraintes géographiques et économiques, les nouveaux habitants se forgèrent une *territorialité* nouvelle et distincte de celle des résidents du Séqué. Ainsi, ces nouvelles terres ont engendré de nouveaux usages fondés sur une dynamique balayant peu ou prou les coutumes anciennes. Dans les années'90, seuls 3% des agriculteurs du plateau pratiquent la diversification alors qu'ils sont 70% dans les Barthes, notamment avec la pêche et l'élevage (Graciet, 1993). Au niveau des *espaces de vie* des deux communautés, on observe que les lieux de ravitaillement, du médecin ou de l'école pour les Barthais sont souvent situés dans des villages de l'autre côté de l'Adour. Si l'Adour ne semble nullement représenter une barrière pour le Barthais, les habitants du Séqué sont complètement tournés vers l'intérieur des terres.

Un dédoublement spatial a induit un dédoublement social. Pendant plus de deux siècles, une opposition maintiendra à distance les gens de la terre –du Séqué- et les gens de l'eau –des Barthes-, les deux sociétés se distinguant par leurs pratiques sociales, économiques et culturelles. Les *terriens* considéraient les pêcheurs comme des marginaux, utilisant le bien public à outrance sans aucun frais. Les *maritimes* voyaient dans les métayers des gens enracinés, fermés à leur environnement. C'est en 1920 que Barthais et Séqués abandonnèrent leur querelle pour un temps, celui de la révolte des métayers ; ensemble, ils ont fait la grève du pain, ensemble ils ont modifié les conditions de partage du métayage. Mais la part de l'affectif et de l'irrationnel a repris le dessus, l'esprit de la différence s'est réinstallé, et les mariages mixtes Barthais-Séqués sont toujours restés rares. Petit à petit, cette opposition s'efface avec l'atténuation des privilèges entre ces deux milieux, la crise du monde agricole touchant l'ensemble des habitants de la région, crise amplifiée par la disparition de la pêche professionnelle, et notamment du nombre d'inscrits

maritimes (Graciet, 1993). Autre facteur rapprochant Barthais et Séqués : l'arrivée massive d'une population de néo-résidents sur la zone. Il s'agit souvent de couples aisés, retraités ou travaillant à Bayonne, qu'on appelle les rurbains. Les autochtones, même si leurs pratiques socio-spatiales sont distinctes, s'unissent quant à la nature de leur choix de vie qui est basé sur la tradition et l'enracinement dans une culture particulière ; les néo-résidents, quant à eux, ont des comportements socio-spatiaux urbains fondés sur une autre rationalité économique. En froid pendant deux siècles, les Barthais et les Séqués se regroupent au sein d'une même unité socio-spatiale, renforcée par cet élément extérieur perturbateur. Les néo-résidents et la population locale n'ont pour l'instant que peu de relations et si elles existent, elles sont neutres ou conflictuelles. Tout se passe dans le Bas-Adour landais comme si la société, reprenant conscience de son unité sociale et de son identité spatiale anciennes, s'efforçait de retrouver dans son histoire les moyens de résister ou de s'adapter à ce choc extérieur qu'est l'arrivée d'une population nouvelle.

« La vie dans les barthes ne peut être que particulière. Il faut aimer le terroir et ne pas avoir peur de l'eau et de ses contraintes. Tout cela, les Barthais le savent, et c'est ce qui fait leur unité, car il existe véritablement une entraide et une camaraderie réelle entre tous. *Les barthes sont leurs barthes, on vit avec* » (Cheutin, 1988). Ce territoire, objet de conflits et d'alliances fortes, a été marqué par un caractère identitaire ancré depuis le XVII^e siècle. Le paysage du Bas-Adour landais est aujourd'hui transfiguré. A l'origine totalement désertes, puis habitées de quelques pêcheurs et agriculteurs courageux, les Barthes de l'Adour présentent aujourd'hui un jeu d'acteurs beaucoup plus complexe. Agriculteurs, pêcheurs du dimanche, chasseurs, administrations, associations, retraités, urbains : un panel diversifié de parties prenantes s'intéressant aux Barthes. Avec la disparition progressive de l'agriculture et l'arrivée des néo-résidents, quel tissu social s'est récemment forgé sur le territoire des Barthes de l'Adour et quelles en sont les répercussions sur le milieu naturel ?

Terres conquises sur l'eau, les Barthes de l'Adour regroupent une trentaine de communes réparties sur un cordon de 80km, longeant l'Adour de l'amont de Dax à l'embouchure du fleuve, Bayonne. Les Barthes sont un ensemble de terres basses dont le niveau est à 1m en dessous du niveau des basses eaux, et servent alors de réservoirs lors des crues de l'Adour, un fleuve qualifié de capricieux. Tout un système hydraulique a été mis en place afin d'assécher les terres : esteys, canaux, portes à flot et clapets quadrillent la zone des Barthes. A l'origine considérée comme un marais pestilentiel et insalubre, la Barthe est curée, endiguée asséchée, cultivée ; une conquête de l'eau qui dure plusieurs siècles. Sur le plan patrimonial, les Barthais ont toujours présenté des sentiments opposés *amour-haine* envers ces terres qui avaient mauvaise réputation ; sur le plan social, les *gens de l'eau* ne côtoyaient guère les *gens de la terre*, jusqu'à l'arrivée d'un nouvel acteur : le rurbain. Aujourd'hui, les Barthes forestières, pâturées et urbaines constituent les trois paysages types du territoire ; la sylviculture, l'agriculture intensive et l'urbanisation sont d'ailleurs parmi les menaces de demain.

Conclusion

La construction du modèle conceptuel d'analyse intitulé *l'Acteur en 4 dimensions* s'est faite pas à pas. Initialement bâti sur les supports théoriques de la *théorie de l'acteur social* et de la notion de *patrimonialisation*, notre prototype a ensuite subi de nombreuses modifications lors de sa confrontation aux réalités de terrain. Les territoires étudiés ont été avant tout choisis parce que différents, afin de tester la robustesse du modèle et son adaptabilité. La plaine du Forez est une campagne traversée par la Loire, un fleuve que l'on juge tantôt menaçant, tantôt menacé. Les pentes du Kilimandjaro, habitées par les Chagga, subissent une dégradation généralisée des forêts pluviales qui conduirait à un stress hydrique. Les Barthes de l'Adour, langues de terre quotidiennement inondées, sont le fruit de siècles de lutte contre l'invasion des eaux ; un territoire qui semble s'effiloche face aux enjeux de la société moderne.

Lors de la première confrontation de notre outil au *terrain exploratoire*, la méthodologie s'avère très lourde à mettre en place, coûteuse en temps, laborieuse et voulant gérer trop d'informations ; de l'autre côté, l'A4D représente à ce stade un modèle assez simpliste, ne pouvant rendre compte de la complexité des rapports sociaux et patrimoniaux. Sur la Plaine du Forez, deux personnes ont travaillé neuf mois pour mener à bien l'étude. Une deuxième version de l'outil est alors expérimentée sur un *terrain test* : les pentes du sud du Kilimandjaro ; cinq mois sont alors nécessaires pour traiter les données. Les derniers ajustements, dont une version simplifiée de l'Acteur en 4D, sont vérifiés sur un *terrain de validation* : les Barthes de l'Adour. Lors du dernier test de la méthodologie, le guide d'entretien est allégé, et les modes de recueil, classement et traitement des données sont épurés ; le tout pour renseigner un A4D complexe et disponible en deux versions : intégrale ou simplifiée. Cette fois, une seule personne peut parvenir à un *diagnostic territorial pertinent* en l'espace de trois mois.

Au final, notre méthodologie présente quatre phases : *furetage* et prise de contact avec les acteurs, entretien, classement des données et renseignement de l'A4D. Afin que le modèle proposé soit opérationnel, transférable, simplifié mais néanmoins pertinent, il est nécessaire que notre méthodologie optimisée puisse être réalisée dans un minimum de temps, pour un maximum de résultats. Il ne s'agit pas de proposer un outil trop basique mais d'épurer une analyse sociologique pour la rendre opérationnelle et compréhensible rapidement et par tout un chacun.

Partie 4

Des résultats tous terrains

Introduction

La Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour représentent trois territoires, trois hydrosystèmes, trois laboratoires sur lesquels nous souhaitons aborder le thème des relations entre *sociosphère* et *biosphère*, et tester en amélioration continue notre méthodologie comme notre modèle, *l'Acteur en 4 Dimensions*. Sont ici présentés dans leur ensemble nos résultats, de manière chronologique dirons-nous, c'est-à-dire terrain par terrain, selon la même structure mais avec pour chaque terrain une particularité. En effet, autant est-il pertinent de présenter les résultats de trois jeux d'acteurs de manière cohérente et uniforme, autant est-il intéressant d'envisager plusieurs types de résultats possibles. Ainsi la trame générale consiste-t-elle à débiter par l'analyse des empreintes individuelles, suivie d'une synthèse globale de la dynamique du jeu d'acteurs.

L'analyse de chacun des acteurs interrogés, appelée analyse individuelle, se présente sous la forme de fiches synthétiques, de quatre pages, scindées en six parties: (1) Description de l'empreinte territoriale en 32 composantes, (2) Représentations graphiques des empreintes territoriales, (3) Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses, (4) Regard de l'acteur sur l'homme et la nature, (5) Zoom sur l'hydrosystème et (6) Apport pour un médiateur dans une négociation territoriale. La synthèse globale du jeu d'acteurs est directement fondée sur ces fiches synthétiques et s'effectue selon ce même cheminement en six points. Cette synthèse est issue des grilles d'analyses, des notes du modèle de l'A4D, du discours et des empreintes territoriales individuelles. Elle propose différents types de représentations graphiques (empreintes territoriales, cartes factorielles, graphes), expose les représentations sociales des acteurs et fait ressortir une valeur ajoutée pour un médiateur dans le cadre d'une aide à la négociation territoriale.

Parallèlement, les particularités envisagées pour chaque analyse des résultats sont des ACP pour la Plaine du Forez, lesquelles permettent de visualiser, de représenter le jeu d'acteurs sur des cartes factorielles, d'établir des groupes au sein du jeu d'acteurs et de tester la corrélation entre dimensions, sous-dimensions et composantes. Sur les pentes du Kilimandjaro, il nous paraît essentiel d'approfondir l'analyse d'un acteur en particulier, le paysan Chagga, non organisé en groupe constitué, et d'observer quel type d'analyse qualitative peut-être extraite des 50 entretiens menés dans ces familles. Finalement, sur les Barthes de l'Adour, les résultats de l'A4D sont observés au travers d'une série de graphes, qui confrontent les sous-dimensions du modèle les unes par rapport aux autres pour souligner les convergences et divergences entre acteurs.

I – La Plaine du Forez : des conservations conflictuelles

Notre méthodologie et notre modèle, l'A4D, ont été en premier lieu expérimentés sur la Plaine du Forez, notre *terrain exploratoire*. Sont présentés ici deux exemples d'analyses d'empreintes territoriales individuelles : celle d'un acteur issu du monde agricole et celle d'une association de protection de la nature. Une synthèse globale du jeu d'acteurs de la Plaine est réalisée ensuite, appuyée par des ACP. Peut-on établir une typologie des acteurs de la plaine selon leurs rapports social et patrimonial ? Est-on en mesure d'identifier les acteurs faibles et absents ? Quelles sont les représentations sociales des acteurs du territoire par rapport au milieu naturel, au complexe multi-acteurs, à l'eau et plus précisément au fleuve Loire ? Un médiateur peut-il s'appuyer sur une typologie générale du jeu d'acteurs pour préparer une négociation territoriale ?

1. Analyse des empreintes individuelles : zoom sur l'agriculture et la nature

Sur le territoire de la Plaine du Forez, 15 acteurs ont été contactés et 13 d'entre eux ont accepté l'entretien. Sur ces 13, six acteurs font partie de la sphère publique (ex : administration), trois de la sphère privée (ex : entreprise) et quatre acteurs appartiennent à la sphère associative (ex : association de protection du cadre de vie). Le tableau suivant présente une certaine catégorisation des *Mondes* d'un territoire : les 13 acteurs rencontrés intègrent neuf *Mondes* différents (Tableau 10).

Sphères	# acteurs	Mondes	acteurs
Publique	6	Administration	A9
Privée	3	Agriculture	A8, A10
Associative	4	Chasse	A6
		Collectivité territoriale	A2, A3, A4
		Etablissement public	A13
		Industrie	A7, A12
		Pêche	A1
		Protection de la nature	A11
		Usager	A5

Tableau 10 : Présentation des « sphères » et des « mondes » des acteurs de la Plaine du Forez

A la suite des entretiens menés dans la Plaine du Forez, nous avons pour chaque acteur fait l'analyse de leur empreinte territoriale propre (annexe 15), grâce à une série de notes (annexe 14). Ces fiches synthétiques de quatre pages présentent successivement l'empreinte détaillée, effectuent un retour sur hypothèse, analysent le regard de l'acteur sur le complexe, la nature, l'hydrosystème et soulignent les points centraux pour un médiateur. A titre informatif, deux exemples d'empreintes territoriales individuelles sont analysées ici : celle d'un syndicat agricole (A10) et celle d'une association de protection de la nature (A11).

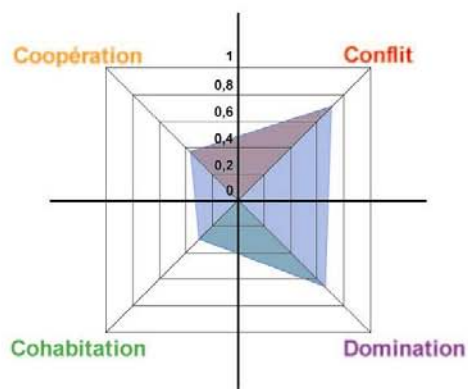
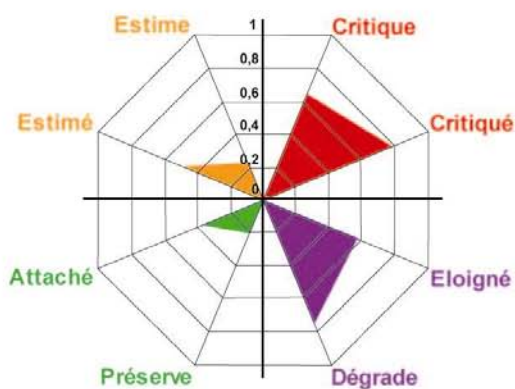
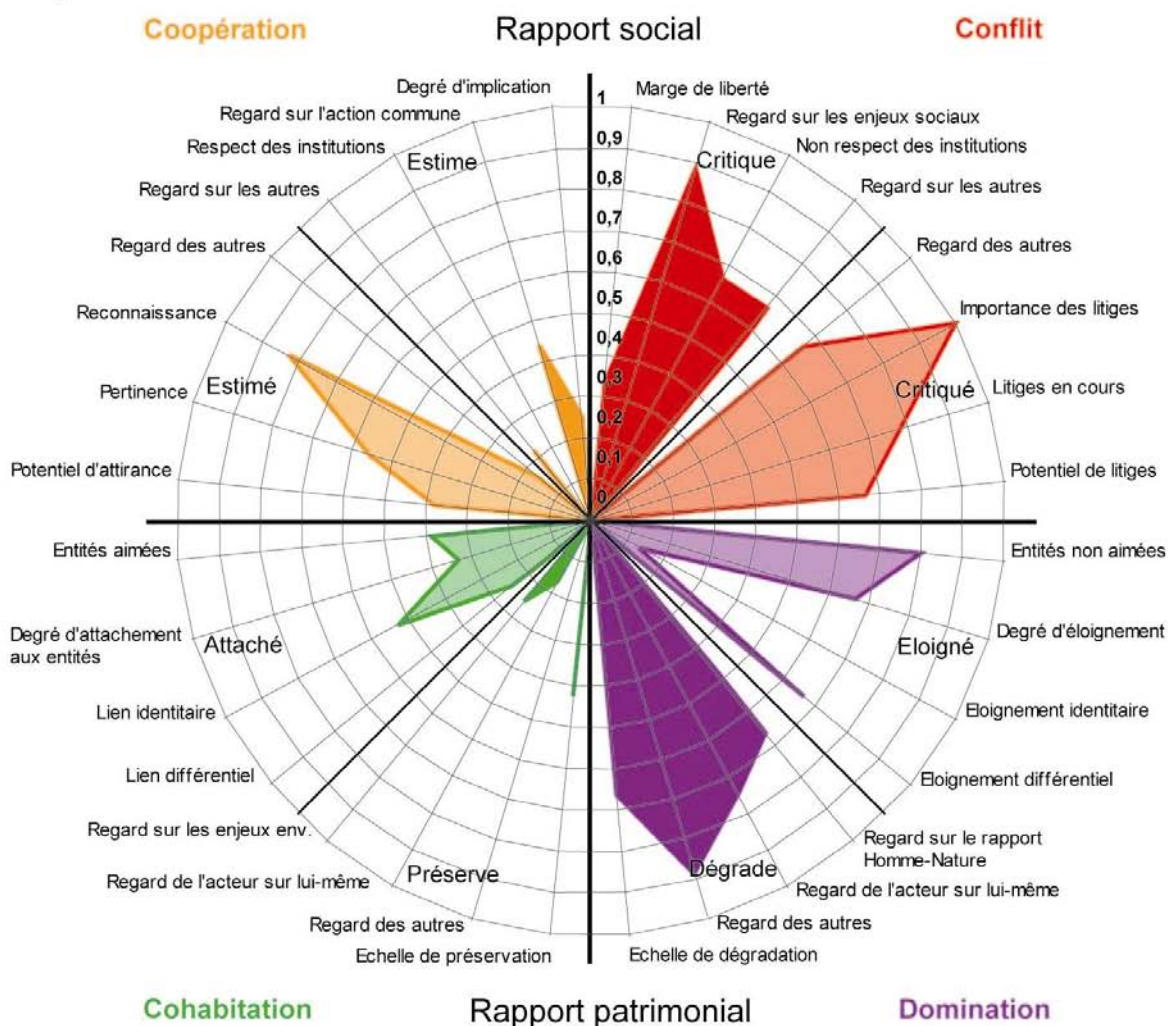
Acteur 10 : Monde de l'agriculture Syndicat agricole (Président)

Description de l'empreinte territoriale

une domination conflictuelle

Rapport social			
Le rapport social de l'acteur se caractérise par une forte tendance au <i>conflit</i>, contre un faible potentiel de <i>coopération</i>. Dans le <i>conflit</i>, il est davantage <i>critiqué</i> qu'il ne <i>critique</i>. Il est identifié comme un acteur antagoniste et cristallise des litiges majeurs sur le territoire. L'acteur est conscient de son statut de <i>bête noire</i> sur le territoire, mais le trouve non justifié et <i>critique</i> de nombreux acteurs. Il se dit néanmoins impuissant pour changer son image. Si l'acteur est <i>estimé</i>, essentiellement pour ces propriétés foncières, il n'<i>estime</i> personne (plus faible note du jeu d'acteurs).		Lui : <i>Je ne suis pas un acteur je subis [...] on nous a fait polluer, et maintenant y faut plus polluer, et c'est pas pour ça qu'on nous compense [...] l'agriculture s'est mangée par elle-même, en voulant produire beaucoup, on a mal produit. Qui c'est qui mange la grenouille si jamais ça tourne mal, c'est bien l'agriculteur [...] t'as plus qu'à mourir avec ton matériel ou ta vache [...] on va à l'encontre du monde agricole à vouloir tout gérer, on va devenir les jardiniers de la nature, la Russie c'était un peu ça, on n'aura plus le droit de rien faire</i> Eux : <i>Salopards, pollueurs, gaspilleurs [...] mamelle de la Plaine.</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Gestion des structures agricoles Forte emprise foncière Fonctionnement en réseau	Le syndicat (FNSEA) Chasseurs Piégeurs	Chambre agriculture DDAF DDE Industriel du granulat Europe FRAPNA Gros exploitants Elus Pêcheurs Laitiers Confédération paysanne Gros propriétaires fonciers	Achat des terres Filières agricoles Valeur d'aménagement de la nature Accès à la Loire Gestion des digues Passage sur propriété privée Pollution de l'eau Irrigation Mentalités
Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial est fortement marqué par la <i>domination</i> dont la note est la plus forte du jeu d'acteurs. L'acteur a conscience de ses actions de dégradation qui sont mises nettement en exergue par le complexe. De nombreuses entités du territoire empêchent l'acteur d'exercer son activité, ce qui le positionne en <i>éloigné</i> même s'il connaît bien son territoire. Si ces entités non-aimées ne l'éloignent pas du complexe, les entités auxquelles il se dit <i>attaché</i> le rapproche des autres. Globalement, cet acteur <i>préserve</i> peu, néanmoins sa volonté à modifier ses pratiques est encourageante.		Lui : <i>quand on est à côté d'une rivière on la subit [...] on met des panneaux respectez la nature, moi je mettrais bien dessous entretenez la nature [...] je sais bien que je pollue, mais je peux pas faire autrement [...] nous on veut des prix rémunérateurs et des exploitations familiales.</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Respect de la propriété Nature entretenue Coopération entre agriculteurs Passé (pratiques et paysage) Exploitation familiale Prix rémunérateurs	Cultures Exploitation familiale	Etang Loire Nappe phréatique Sols Biodiversité	Fleuve Nuisibles Jachère Climat Rivière Etang

Empreinte territoriale : Acteur 10



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

la bête noire du jeu d'acteurs

Les relations humaines de cet acteur sont clairement reliées à ses actions de dégradation (H1). En effet, pour la grosse majorité des acteurs, l'agriculture est source de conflit car elle stigmatise la destruction de la nature et représente le problème sur le territoire. D'autres au contraire, plus rares et liés au milieu agricole, voient dans ces mêmes pratiques une source de vie sur le territoire. Cet antagonisme a renforcé les liens entre acteurs de la ruralité. Globalement, les pratiques environnementales de l'acteur l'ont impliqué malgré lui dans de nombreux litiges portant essentiellement sur la dégradation d'objets naturels (pollution des nappes phréatiques, pompage abusif...) et dans une moindre mesure sur l'idée de nature entretenue. Ayant beaucoup plus d'ennemis que d'amis, cet acteur se trouve isolé du complexe, rejeté voire maltraité. Il apparaît alors un net clivage entre acteurs de la ruralité et le reste du complexe.

Les pratiques environnementales de l'acteur reposent en partie sur son rapport social (H2). D'abord l'acteur déplore que les politiques agricoles l'ont conduit à de mauvaises pratiques non respectueuses de l'environnement. Ensuite, le fait qu'il soit montré du doigt fige l'acteur dans ses positions ; accablé de critiques, l'acteur se braque à toute idée de changement. Finalement, la perte de confiance envers les institutions politiques doublée du sentiment de contrainte provoqué par chaque nouvelle loi et norme de rejet l'ont conduit à s'éloigner de nombreux objets du territoire (étangs, fleuve, rivières...). En retour, l'acteur ayant peu de partenaires affichés, ses relations sociales limitées semblent avoir une faible influence sur les pratiques environnementales des autres.

Ancré sur le territoire depuis plusieurs générations et évoquant souvent avec nostalgie les paysages d'antan, cet acteur défend une certaine idée de la ruralité (H3). Il veut voir sur son territoire des terres agricoles exploitées, une nature entretenue et s'oppose alors à l'idée de nature laissée à l'abandon. Préoccupé essentiellement par la survie de l'agriculture, cet acteur n'est pas en mesure de se faire porte-parole des acteurs absents.

Dans son discours, cet acteur se positionne comme un acteur faible faisant partie du groupe des petits agriculteurs (H4). Il regrette la main mise des gros exploitants sur les terrains agricoles et la disparition des petites exploitations familiales. L'acteur s'investit également comme membre du bureau d'une petite association locale de défense du cadre de vie. Il se fait donc le porte-voix des petits agriculteurs et des riverains, ses voisins, auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs territoriaux.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

une vision centrée sur l'exploitation de la terre

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Déprise agricole Gravières Urbanisation Nuisibles Pollution domestique	Jachère Exploitation familiale Prix non rémunérateurs Normes antipollution Concurrence (Europe) Climat Pas de remontée d'information Nuisibles Contrats et prêts	Doit être encadrée par un homme fort organisateur Lui : <i>plus de concertation entre agriculteur et chasseur, ça peut pas nuire</i>	Doit s'apparenter à une nature entretenue sans broussailles, sans nuisibles Lui : <i>moi je veux bien respecter la nature mais faut qu'on me paie</i>

Cet acteur se positionne comme un *entreteneur de la nature* qu'il veut propre et sans broussaille. Il est attaché aux paysages ruraux et redoute avant tout la déprise agricole. Les problèmes du territoire qu'il identifie sont nombreux, centrés sur l'agriculture et n'incluent pas les ressources naturelles. En effet, la protection de l'environnement

incarnée par les institutions (lois, normes, réserves) est considérée comme un frein, une contrainte pour son activité (zone nitrate). Il redoute l'idée de sanctuarisation de la nature de peur de perdre le peu de marge de liberté qui lui reste : « on veut pas devenir une réserve d'indiens, on n'aura plus le droit de rien faire ! ». En conséquence, cet acteur se trouve éloigné de certains objets hydrologiques du territoire, ce qui lui donne envie de partir. Néanmoins, il veut bien respecter la nature et changer ses pratiques s'il perçoit des contre-parties financières. Paradoxalement, il refuse de devenir un *jardinier de la nature*, il souhaite rester un agriculteur rémunéré pour ce qu'il produit. L'acteur pense être perçu comme « un pollueur, pompeur de primes ». Il se sent « exclu, non-entendu et pointé du doigt » et se présente alors comme une victime. Il souhaiterait améliorer son image auprès du grand public par le biais d'actions pédagogiques et touristiques, auprès des acteurs locaux par davantage de concertation.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau plus menaçante que menacée

L'acteur donne une valeur d'usage à la ressource en eau et associe les objets hydrologiques à des outils de production qu'il faut maîtriser pour en éviter les désagréments. Pour lui, vivre auprès d'un fleuve ne présente que des inconvénients, du danger des crues aux piquûres de moustiques. Cette vision anthropocentrée de l'eau lui vaut d'être fortement critiqué par les autres, lui-même critiquant ceux qui se disent protecteurs de la ressource. L'acteur montre un savoir superficiel quant à l'hydrosystème du territoire et ne se sent pas vraiment concerné par les problématiques liées à l'eau, même s'il est accusé de lourde pollution.

Globalement sur le territoire, l'acteur n'identifie que peu d'enjeux liés précisément à l'eau :

- pollution domestique
- contraintes dues à la réglementation sur l'eau

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur pointé du doigt

- Se dit acteur faible et non-entendu alors qu'il a une forte emprise le territoire
- Porte-voix des petits agriculteurs
- Identifié comme le pollueur du territoire par le complexe
- Très critiqué, il est générateur de conflits
- N'envisage la concertation que si elle est encadrée par un homme fort
- Envisage la préservation sous l'angle de la nature entretenue

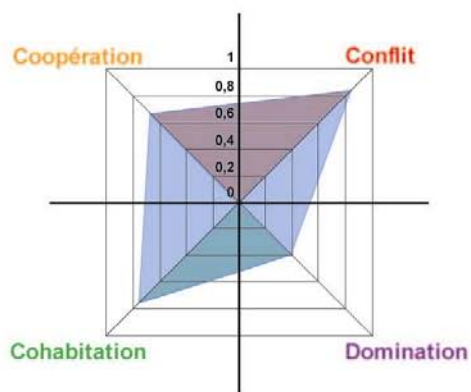
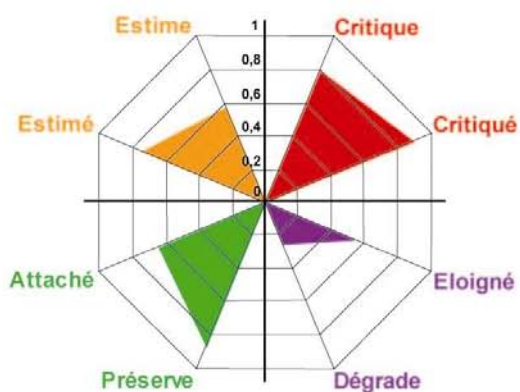
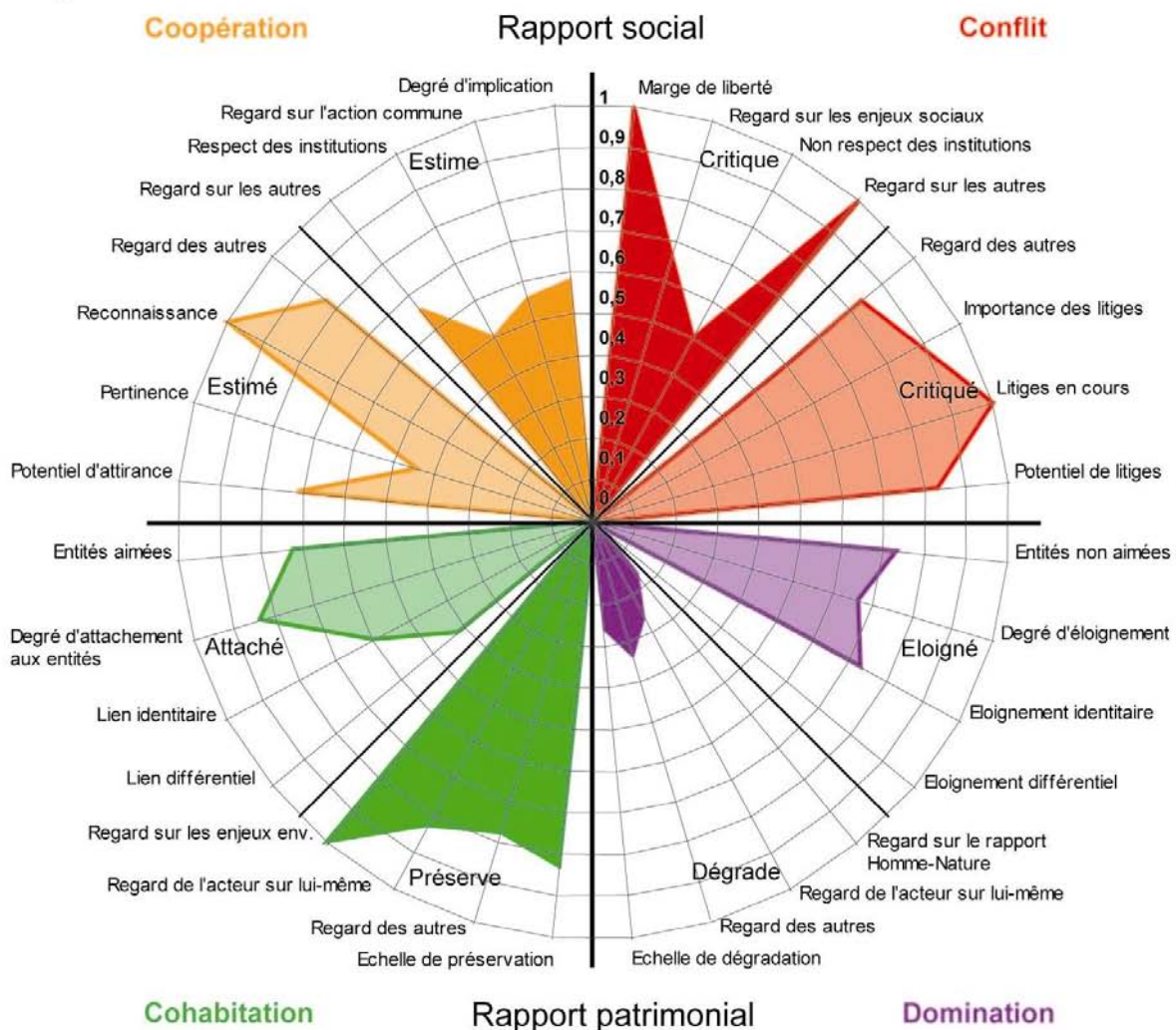
Acteur 11 : Monde de la protection de la nature
Association de protection de la nature (Président)

Description de l'empreinte territoriale*une cohabitation conflictuelle*

Rapport social			
Les notes des 4 sous-dimensions du rapport social sont fortes, plus particulièrement les sous-dimensions <i>critique</i> et <i>critiqué</i> ce qui inscrit clairement l'acteur dans le <i>conflit</i> . Parallèlement, il est aussi très <i>estimé</i> , ce qui fait de lui un acteur ayant beaucoup d'amis et beaucoup d'ennemis. En effet, les atouts de l'acteur sont très reconnus par les autres, néanmoins il est impliqué dans de nombreux litiges. Il circonscrit précisément sa place dans le jeu social, où il est fortement impliqué, en identifiant de nombreux opposants et quelques alliés.		Lui : <i>Agriculture et écologie sont deux mondes très séparés, on ne se comprend pas [...] le problème est que si on implique les autres, on avance pas [...] la concertation conduit à l'échec.</i> Eux : <i>Ce ne sont que des extrémistes qui laissent la nature à l'abandon [...] leur action est très positive, c'est un contre-pouvoir légitime et essentiel.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
<i>Estimé / Atouts</i>	<i>Estime / Alliés</i>	<i>Critique / Opposants</i>	<i>Critiqué / Litiges</i>
Reconnaissance Connaissances et compétences écosystèmes Partenaires Emprise foncière	DDE Conseil Général Conseil Régional APN Industriel du granulat Scientifiques	Chasseurs Pêcheurs Agriculteurs Forestiers Pisciculteurs Chambre d'agriculture EDF Conseil Général Elus	Valeur d'aménagement de la nature Politique énergétique Gestion des cormorans <i>Conflit</i> de personne Pollution Ruralité

Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l'acteur est fortement marqué par la <i>cohabitation</i> , notamment par la sous-dimension <i>préserve</i> , dont la note est la plus forte du jeu d'acteur. Il mène en effet de nombreuses actions de protection pour lesquelles il est reconnu. A l'inverse, il présente la plus faible empreinte de dégradation du jeu d'acteurs, dans laquelle il est seulement <i>critiqué</i> pour quelques négligences. L'acteur identifie de nombreuses entités territoriales auxquelles il montre selon le cas un fort attachement ou un fort éloignement.		Lui : <i>Ici, c'est la faune qui décide [...] La nature n'est plus vierge, ce n'est pas une raison pour en faire une putain. [...] Pour moi un écologiste c'est : un homme qui comprend qu'il n'est pas le centre de l'humanité. [...] Ce qui poussait les gens à tuer la faune c'était : l'élimination de la concurrence, l'amusement, l'atavisme [...] dans 100 ans on aura réussi ou on sera mort</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
<i>Attaché / Entités aimées</i>	<i>Préserve / Entités</i>	<i>Dégrade / Entités</i>	<i>Eloigné / Défauts</i>
Fleuve Loire Oiseaux Etangs Biodiversité Eco-citoyenneté	Fleuve Loire Oiseaux Zones humides Espèces et milieux	Cultures (agricoles et piscicoles) Abandon des milieux	Mentalités Urbanisation Irrigation Ruralité Digue Gravière Barrage Autoroute Mauvaise qualité biologique

Empreinte territoriale : Acteur 11



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

la plus forte empreinte territoriale

Les relations humaines de cet acteur sont clairement reliées à ses actions de préservation (H1). Qu'il préserve des entités non-aimées ou dégradées par les autres, ses actions engendrent de nombreux conflits. Effectivement, la plupart de ses litiges portent sur des objets naturels (conflit d'usage sur les cormorans) ou sur la façon de les gérer (conflit de valeur morale sur les aménagements du bord du fleuve). Certains de ces conflits se sont ancrés sur le territoire et se sont transformés au fil du temps en conflits de personnes notoirement connus. Si ses actions de préservation l'ont éloigné des acteurs locaux (agriculteurs, pêcheurs...), elles l'ont au contraire rapproché des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, administrations, Europe...) et des industriels.

A l'opposé, il ne semble pas que les pratiques environnementales de cet acteur reposent sur des relations sociales (H2). Effet, ce dernier ne croit pas à la concertation qui selon lui conduit à l'échec et juge les autres comme une entrave à ses projets. Par contre, les coopérations et les conflits (rapport social) de l'acteur ont eu des répercussions sur le territoire (rapport patrimonial). D'un côté, l'acteur a su sensibiliser ses alliés à la protection de la nature (réhabilitation d'ancien site industriel), de l'autre la présence de nombreux opposants a bloqué (Plan étangs du Forez) ou freiné (Natura 2000) des projets de conservation où l'acteur est impliqué.

Dans le cadre de ses activités professionnelles liées à la protection de la nature, cet acteur se dit *porte-parole* de certains *acteurs absents* (H3) : les oiseaux, le fleuve Loire, les zones humides, les espèces, les milieux et les générations futures. Cette attitude est sans surprise puisque la protection de la nature représente le but premier du groupe. Non seulement l'acteur milite pour défendre les intérêts de ces objets naturels, mais en plus il souhaite faire partager son engagement, et développe un programme d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Son engagement s'exprime au-delà des générations actuelles puisque l'acteur aborde l'idée de transmission de patrimoine naturel aux générations futures.

Dans son discours, l'acteur défend rarement le point de vue des autres et fait preuve de très peu d'empathie. Sa position écocentrée le conduit à défendre exclusivement ses intérêts ou ceux des acteurs absents, sans prendre en compte l'existence *d'acteurs faibles* sur le territoire (H4). Il se fait toutefois le *porte-voix* de petites associations de protection de la nature, des acteurs ayant précisément les mêmes objectifs. Globalement, étant défini comme distant vis-à-vis du territoire, l'acteur ne montre pas d'intérêt envers les groupes d'acteurs faibles. Il s'agit d'un acteur dont les pratiques conservationnistes affichées et connues engendrent des conflits.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

un agriculteur qui meurt c'est une fleur qui renaît

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Disparition oiseaux Pollution étangs et nappes Urbanisation Agriculture (irrigation, pollution) Mentalités Dégradation fleuve (digues, barrages, incision du lit, pollution) Dégradation Zones Humides Population éloignée du fleuve	Activités rurales Communication avec le voisinage Diminution du militantisme écologique	Facilitée par les enjeux financiers, doit être assortie d'une décision tranchée. Lui : La concertation conduit à l'échec.	Doit s'apparenter à une sanctuarisation de la nature Lui : Si certains endroits sont fragiles alors qu'on y installe personne.

Cet acteur se présente clairement comme un *protecteur de la nature*. S'il paraît fondamentalement attaché à l'idée de sanctuarisation de la nature, on le découvre relativement éloigné du territoire. Voulant changer les mentalités rurales, la communication avec les acteurs locaux est un gros problème du groupe, ce qui rend l'acteur réticent à la concertation et impliqué dans de nombreux litiges. On constate que les problèmes qu'il identifie sur le territoire sont essentiellement des problèmes environnementaux dus aux mauvaises pratiques des acteurs locaux, notamment ceux de la ruralité. L'acteur croit alors être perçu comme « un étranger qui dérange, qui apporte le malheur ». Il se sent « puissant et mal aimé » ce qui n'est pas pour lui déplaire même s'il déplore que son action tend désormais plus vers la négociation que la revendication. Malgré les conflits, les actions de préservation de l'acteur sont en fait reconnues comme importantes surtout au niveau de la protection de oiseaux et du fleuve Loire.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

préserver l'eau pour les oiseaux

L'eau a une place importante à la fois dans le rapport patrimonial et social de l'acteur. En effet, les alliés de l'acteur représentent souvent des gestionnaires de la ressource en eau ; quant à ses opposants, ce sont plutôt des utilisateurs ou usagers de la ressource. Qui plus est, l'acteur est estimé et critiqué surtout pour ses actions sur le fleuve. Même si l'acteur dispose de connaissances limitées sur le fonctionnement des hydrosystèmes, il parle spontanément de certains objets hydrologiques et mène des actions de protection du fleuve et des zones humides essentiellement pour l'accueil des oiseaux. Il manifeste également un attachement marqué au fleuve et aux étangs, auxquels il attribue une valeur d'agrément ainsi qu'une valeur existentielle.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie des enjeux liés précisément à l'eau :

- pollution des étangs et des nappes
- irrigation
- dégradation des zones humides
- dégradation du fleuve Loire : digue, barrage, pollution, incision du lit

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur incontournable et conflictuel

- Acteur fort et incontournable compte tenu de la taille de son empreinte territoriale
- *Porte-parole* de certains *acteurs absents* (oiseaux, fleuve Loire, zones humides...)
- *Porte-voix* des acteurs de la protection de la nature
- Ne croit pas à la concertation
- Favorable à la sanctuarisation de la nature
- Acteur aux positions tranchées
- Impliqué dans de nombreux conflits de personne

2. Synthèse du jeu d'acteurs : des images de nature qui s'opposent

2.1. Présentation générale : quand les sphères diffèrent

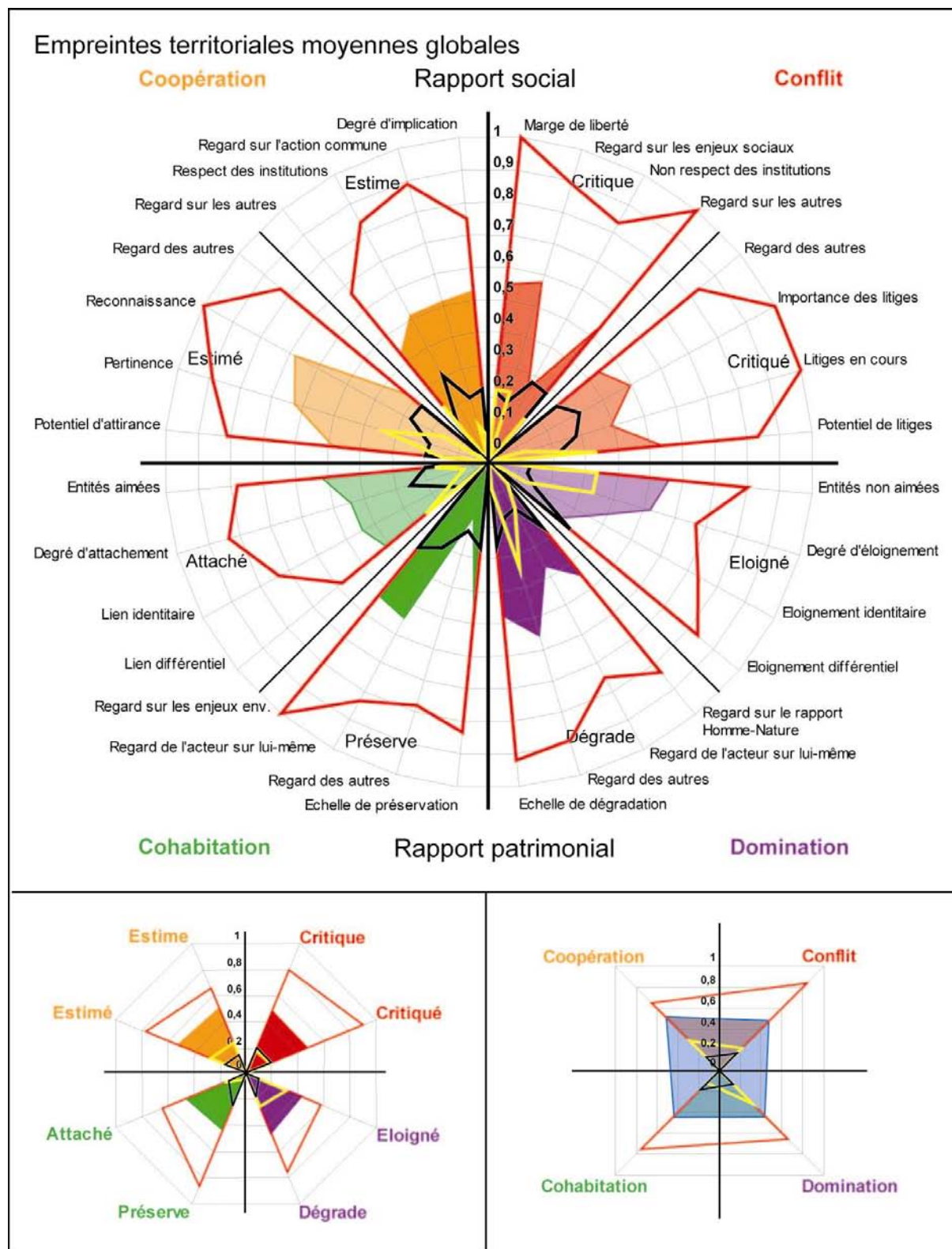


Figure 54 : Empreinte territoriale moyenne des acteurs de la Plaine du Forez

[les empreintes moyennes sont présentées sur le même modèle que les empreintes individuelles selon le même code couleur. De plus, l'empreinte maximale est indiquée en traits rouges, l'empreinte minimale en trait jaune et l'écart type en trait noir]

Les empreintes territoriales moyennes globales du jeu d'acteurs (Figure 54) sont calculées sur la base des notes obtenues par chaque acteur (n=13) dans chacune des composantes, sous-dimensions et dimensions.

a. description du rapport social moyen des acteurs

Le rapport social moyen se caractérise par une légère tendance à la *coopération* plutôt qu'au *conflit*. Dans l'ensemble, les quatre sous-dimensions sont renseignées de manière équitable. Côté *coopération*, la sous-dimension *estimé* montre que les acteurs sont rarement appréciés sur le territoire (*regard des autres*), mais généralement reconnus pour quelques atouts pertinents (*potentiel d'attraction*, *pertinence*). Toutefois, on observe une grande variabilité quant à la *reconnaissance* et le *regard des autres*. La sous-dimension *estime* apparaît assez homogène. On note qu'aucun acteur n'*estime* véritablement les autres (*regard sur les autres*). Même chose pour *degré d'implication* ; aucun acteur ne cherche réellement à s'engager dans l'action commune. Si les acteurs s'engagent peu dans l'action, l'idée de concertation semble plutôt appréciée (*regard sur l'action commune*), ainsi que les institutions (*respect des institutions*). Côté *conflit*, si les deux sous-dimensions présentent des notes inférieures à celles de la *coopération*, en revanche les notes maximales sont plus élevées et atteignent 1 (valeur maximale) dans 4 composantes sur 8. Dans la sous-dimension *critique*, les acteurs cernent relativement bien leur place dans le complexe (*marge de liberté*, *regard sur les enjeux sociaux*), et n'hésitent pas à critiquer ouvertement un certain nombre d'acteurs (*regard sur les autres*), sauf les institutions (*non-respect des institutions*). Dans la sous-dimension *critiqué* tous les acteurs présentent un *potentiel de litige* non négligeable, même si *l'importance des litiges* est très variable et si tous ne sont pas impliqués (*litiges en cours*). En général, les acteurs sont assez critiqués (*regard des autres*), en tout cas plus qu'estimés (*regard des autres*), même si certains ne sont reconnus par personne.

b. description du rapport patrimonial moyen des acteurs

L'empreinte patrimoniale moyenne est moins forte que l'empreinte sociale, et présente un aspect plus chaotique. Les 4 sous-dimensions sont renseignées de manière équitable. Côté *cohabitation*, la sous-dimension *attaché* est homogène. Les acteurs apparaissent *attaché* à quelques entités territoriales (*entités aimées*), attachement qu'ils essaient de transmettre moyennement aux autres (*degré d'attachement*). Néanmoins, on observe des notes maximales faibles pour l'ensemble des composantes, notamment *lien différentiel*. L'attachement à des entités particulières ne pousse pas les acteurs à considérer l'ensemble des éléments naturels et à se rapprocher des autres (*lien identitaire*). La sous-dimension *préserve* montre que si les acteurs identifient souvent précisément les enjeux environnementaux du territoire (*regard sur les enjeux environnementaux*) et disent mener des actions de préservation (*regard de l'acteur sur lui-même*), leurs actions sont rarement reconnues par les autres (*regard des autres*). Les écarts entre minimum et maximum sont très importants (parfois de 0 à 1), ce qui montre une nette variabilité des actions de préservation sur le territoire. On note que si la plupart des pratiques environnementales sont invisibles, certains acteurs réalisent tout de même des actions de préservation (*échelle de préservation*) à l'échelle du territoire. Côté *domination* tous les acteurs identifient plusieurs défauts (*entités non-aimées*, *degré d'éloignement*) sur le territoire, ce qui ne les éloigne généralement ni des autres (*éloignement identitaire*), ni de la nature (*éloignement différentiel*). L'*éloignement différentiel* apparaît néanmoins variable. Il est intéressant de noter que les maxima des composantes ne dépassent pas

0,8 pour la sous-dimension *éloigné*, aucun acteur n'est véritablement déconnecté et foncièrement *éloigné* du territoire. Dans la sous-dimension *dégrade*, le *regard sur le rapport homme-nature* oscille entre valeur d'usage exclusive, valeur d'agrément et valeur de legs. Si les acteurs disent généralement peu dégrader (*regard de l'acteur sur lui-même*), ils sont en revanche tous considérés comme des dégradeurs (*regard des autres*), à différents degrés, sur le territoire. Leur *échelle de dégradation* semble plus importante que ce qu'ils avouent.

Si l'empreinte territoriale moyenne globale présente quatre sous-dimensions dans la moyenne, on distingue d'importants écarts à la lecture des composantes. D'une manière générale, les acteurs sont plus facilement critiqués qu'estimés sauf les institutions. Si les actions de préservations des acteurs sont rarement perçues, les actions de dégradations sont pointées du doigt. Même si la tendance à la coopération semble plus forte, il existe un potentiel de conflit non négligeable dans le complexe. Au niveau patrimonial, il est intéressant de noter que les sentiments (*attachement-éloignement*) n'ont que peu de répercussions sur le territoire. En effet, si les acteurs disent aimer de nombreuses entités et se montrent enthousiastes dans le discours, ils semblent focaliser leur attention sur celles-ci. En conséquence, ils ne s'intéressent pas à d'autres entités naturelles. Même chose pour *éloigné*, où les acteurs restent centrés sur les défauts identifiés. Au final, les acteurs rencontrés semblent surtout centrés sur leur activité et la portion de territoire qui la concerne.

c. représentation factorielle du jeu d'acteurs dans les 4 dimensions

Pour aller plus loin dans l'analyse, il convient de travailler plus finement sur les notes des acteurs afin de les positionner les uns par rapport aux autres. Pour cela, nous avons utilisé des cartes factorielles issues d'ACP.

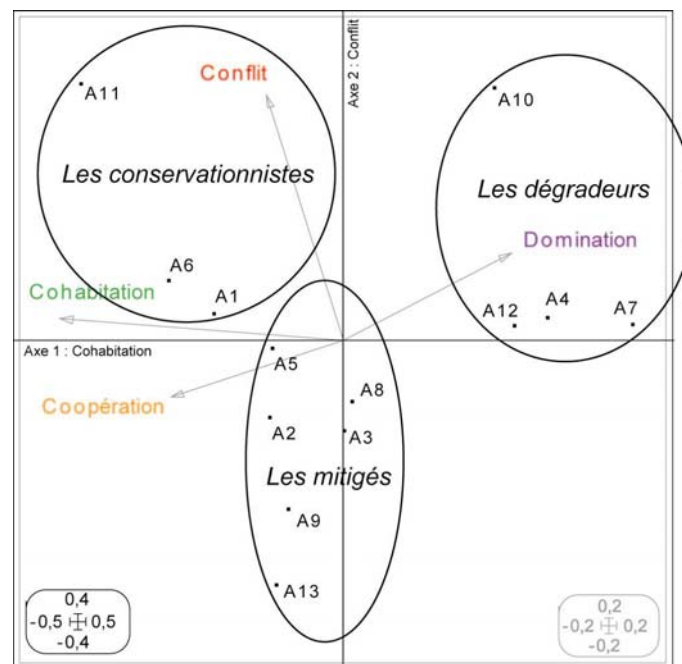


Figure 55 : Carte factorielle du jeu d'acteurs en 4 dimensions

[Cette figure superpose le cercle de corrélation des variables (en gris) et la carte factorielle des acteurs (en noir). Les codes dimensions (variables) utilisés sont les suivants : orange pour la *coopération*, rouge pour le *conflit*, vert pour la *cohabitation* et violet pour la *domination*. L'axe 1, expliquant 63,5% de la variabilité, est l'axe de la *cohabitation*. Autrement dit, les acteurs sont classés de gauche à droite selon leur tendance à cohabiter avec les éléments du territoire. L'axe 2, expliquant 31,5% de la variabilité, est l'axe du *conflit*. Autrement dit, les acteurs sont classés de haut en bas selon leur tendance à la confrontation avec les autres. En somme, 95% de la variabilité est expliquée par les dimensions *cohabitation* et *conflit*]

Les résultats de l'Acteur en 4D peuvent être exploités à l'aide d'une ACP pour analyse et représentation du jeu d'acteurs. Une telle analyse est réalisée sur les 13 acteurs et 4 variables correspondant aux notes moyennes globales des 4 dimensions (Figure 55). On peut distinguer 3 groupes d'acteurs. Le premier groupe, *les conservationnistes*, intègre des acteurs (A11, A6, A1) tous issus du monde associatif. Ils sont caractérisés par une forte tendance à la préservation de la nature et par une limitation des actions de dégradation. Ils présentent un fort rapport social, l'acteur 11 étant plus nettement dans le conflit. Le second groupe, *les mitigés*, intègre les acteurs 2, 13, 9, 3, 8 tous représentants des institutions et l'acteur 5. Ils sont caractérisés par une faible tendance à la *cohabitation* comme à la *domination*, ainsi que par une faible dimension conflictuelle. Le troisième groupe, *les dégradeurs*, rassemble des acteurs (A10, A12, A4, A7) tous liés à des activités industrielles et agricoles. Ils sont caractérisés par une faible tendance à la *cohabitation* et une forte dimension *domination*. On note que l'acteur 10 est en plus particulièrement conflictuel. Pour terminer, la projection en plan de l'ACP ne montre aucun acteur dans une relation de cohabitation non-conflictuelle, de non-cohabitation non-conflictuelle et de faible cohabitation conflictuelle. L'analyse des empreintes territoriales moyennes globales montre que le rapport social est supérieur au rapport patrimonial dans le jeu d'acteur. Qui plus est, on constate que la *cohabitation* est corrélée à la *coopération* et que la *cohabitation* est corrélée négativement à la *domination*.

2.2. Le rapport social : un acteur faible au milieu du brouhaha

a. représentation factorielle du rapport social

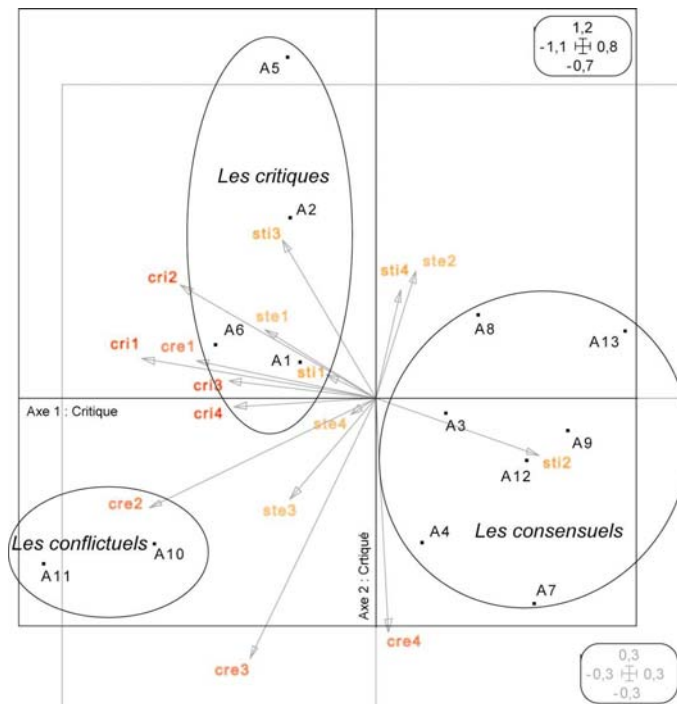


Figure 56 : Carte factorielle du rapport social

[Cette figure superpose le cercle de corrélation des variables (en gris) et la carte factorielle des acteurs (noir). Les codes des composantes (variables) utilisés sont les suivants : en rouge clair les composantes de la sous-dimension *critiqué* (cre1 : potentiel de litige, cre2 : litiges en cours, cre3 : importance des litiges, cre4 : regard des autres), en rouge foncé les composantes de la sous-dimension *critique* (cri1 : regard des autres, cri2 : non-respect des institutions, cri3 : regard sur les enjeux sociaux, cri4 : marge de liberté), en orange clair les composantes de la sous-dimension *estimé* (ste1 : potentiel d'attraction, ste2 : pertinence, ste3 : reconnaissance, ste4 : regard des autres), en orange foncé les composantes de la sous-dimension *estime*

Partie 4 : Des résultats...

(sti1 : regard sur les autres, sti2 : respect des institutions, sti3 : regard sur l'action commune, sti4 : degré d'implication).

L'axe 1 (expliquant 30,5% de la variabilité), est l'axe de la *critique*. De gauche à droite, les acteurs sont classés selon leur *virulence dans la critique des autres*. L'axe 2 (expliquant 23% de la variabilité) est l'axe du *regard des autres dans la critique*. De bas en haut apparaissent des acteurs de très critiqués à non vus]

Une ACP réalisée sur les composantes du rapport social permet de mieux appréhender les relations entre acteurs (Figure 56). Il apparaît que seule la dimension *conflit* caractérise les acteurs. Il est possible de différencier 3 grands groupes d'acteurs. Le premier groupe *les conflictuels* (A10 et A11) représente des acteurs à la fois très critiques envers les autres et très critiqués par le complexe. Le deuxième groupe, les *critiques* (A6, A5, A2, A1) montre des acteurs qui critiquent plus qu'ils ne sont critiqués. On observe que l'acteur 5 est isolé, nullement critiqué. Le troisième groupe *les consensuels* présente des acteurs (A4, A3, A8, A12, A7, A9, A13) qui critiquent rarement les autres. Néanmoins, on distingue 3 sous-groupes parmi ces acteurs : ceux qui ne sont pas critiqués (A8 et A13), ceux qui sont souvent critiqués (A3, A9, A12) et ceux qui sont très critiqués (A4, A7). Si la plupart des acteurs sont faciles à regrouper, il est plus difficile de trouver la place, le groupe d'appartenance de l'acteur 5 qui semble toujours un peu isolé, c'est l'*acteur faible* du jeu d'acteurs.

b. représentation factorielle du regard des autres

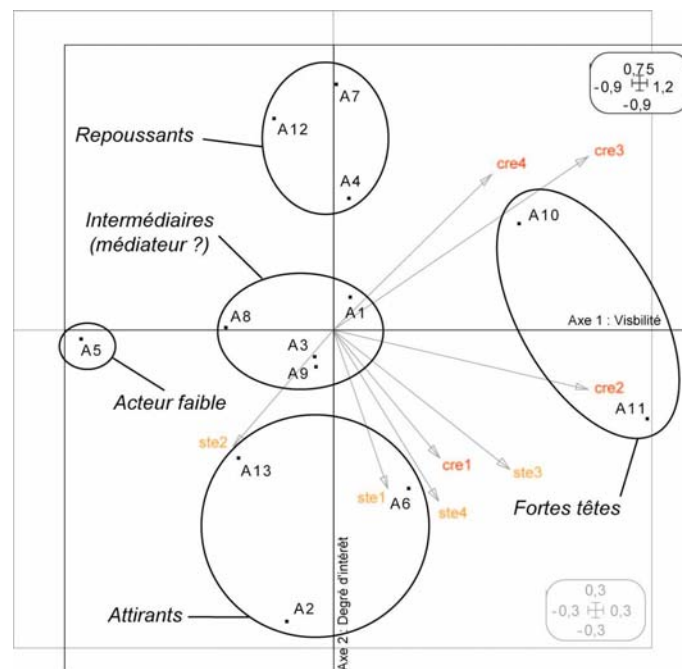


Figure 57 : Carte factorielle du regard des autres

[Cette figure superpose le cercle de corrélation des variables (en gris) et la carte factorielle des acteurs (en noir). Les codes des composantes (variables) utilisés sont les suivants : en rouge les composantes de la sous-dimension *critiqué* (cre1 : potentiel de litige, cre2 : litiges en cours, cre3 : importance des litiges, cre4 : regard des autres), en orange les composantes de la sous-dimension *estimé* (ste1 : potentiel d'attraction, ste2 : pertinence, ste3 : reconnaissance, ste4 : regard des autres). L'axe 1 (expliquant 41,3% de la variabilité) *visibilité dans le jeu d'acteurs* classe les acteurs de droite à gauche selon qu'ils sont vus ou non par le complexe. L'axe 2 (expliquant 30,2% de la variabilité) *degré d'intérêt* classe les acteurs de bas en haut selon qu'ils disposent d'atouts reconnus par les autres ou non]

Pour approfondir le point précédent et pour jauger la façon dont sont perçus les acteurs, il est intéressant de réaliser une ACP avec les notes des composantes des sous-dimensions *estimé* et *critiqué* (Figure 57). On distingue 5 groupes :

- les *fortes têtes* regroupent les acteurs (A10, A11) les plus visibles, les plus exposés du jeu d'acteurs. Si l'acteur 10 présente peu d'intérêt pour les autres, l'acteur 11 quant à lui est estimé pour ses atouts.

- les *attirants* rassemblent les acteurs (A6, A2, A13) moyennement vus mais reconnus pour leurs atouts jugés pertinents.
- les *intermédiaires* représentent des acteurs (A3, A9, A8, A1) moyennement vus et moyennement reconnus par le complexe. Placés ainsi au cœur de la carte factorielle, ces acteurs pourraient éventuellement jouer le rôle de médiateurs dans le cadre d'une médiation passerelle, d'autant que l'acteur 3 est un élu multi-appartenances.
- les *repoussants* regroupent des acteurs (A7, A4, A12) moyennement vus mais nullement reconnus pour leurs atouts et souvent décriés par les autres.
- l'*acteur faible* isole un acteur (A5) non visible, ni critiqué ni estimé.

c. acteurs : les estimés, les critiqués

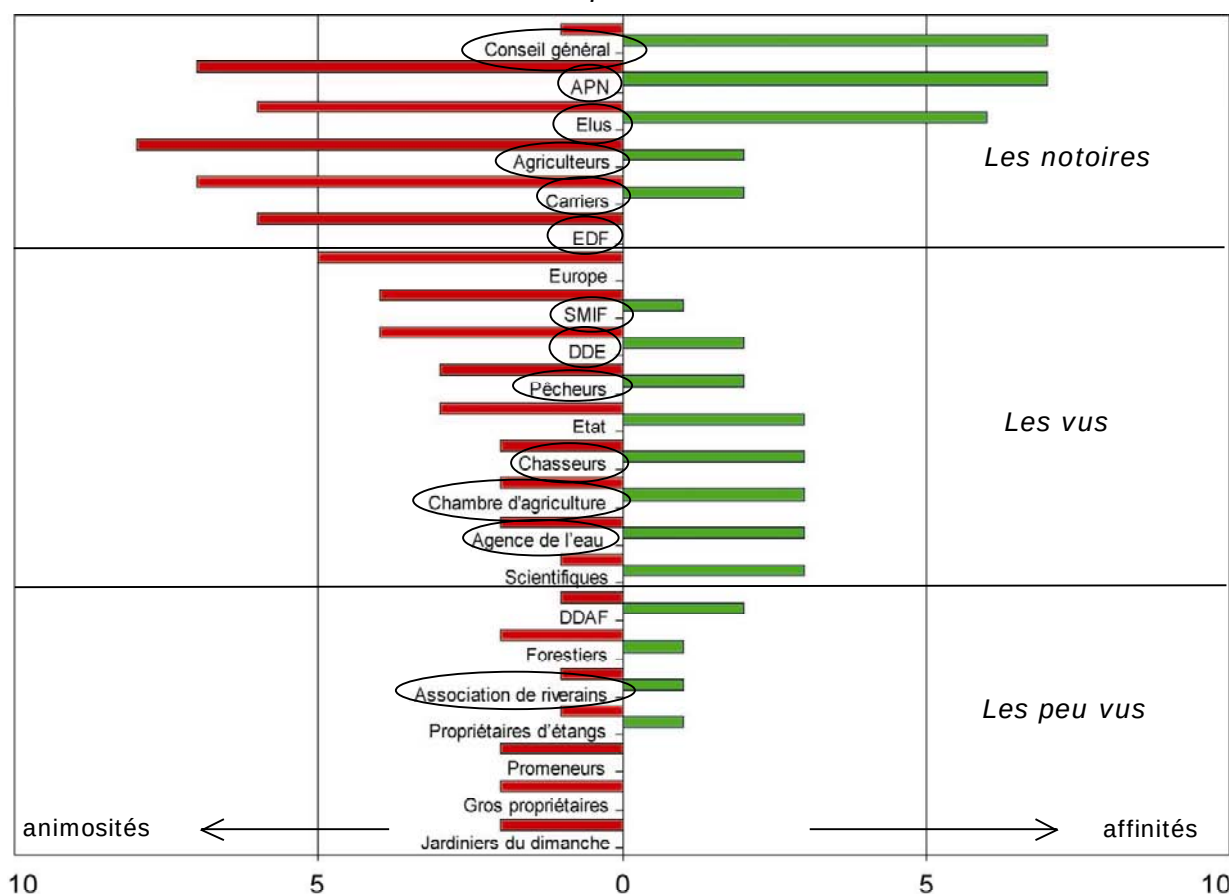


Figure 58 : Histogramme des animosités et des affinités

[Les barres rouges (à gauche) comptabilisent le nombre de fois où un acteur provoque l'animosité, les barres vertes (à droite) le nombre de fois où un acteur provoque l'affinité. Le nom de l'acteur concerné est situé sous la barre, les noms entourés sont les acteurs rencontrés]

Cet histogramme (Figure 58) représente chacun des acteurs selon qu'il est *critiqué* ou *estimé* par le complexe. Il est construit à partir de l'analyse des entretiens où a été comptabilisé l'ensemble des *affinités* et *animosités* par acteur. Chaque barre de l'histogramme correspond aux nombres de critiques positives et négatives recensées, sans tenir compte de l'intensité du propos. On remarque que chacun des mondes des acteurs interviewés (acteur entouré) est présent dans le discours des autres. D'autres non rencontrés apparaissent sur cette figure, des acteurs qu'il aurait été pertinent de contacter. On distingue 3 groupes :

- *les peu vus* au bas de l'histogramme, des jardiniers du dimanche à la DDAF. Ce sont des acteurs peu évoqués lorsqu'on aborde les problématiques territoriales. Si les 3 premiers sont uniquement critiqués, les 4 suivants sont à la fois critiqués et estimés.
- *les vus* au centre de l'histogramme, des scientifiques à l'Europe, plus ou moins critiqués et estimés. On note que l'institution européenne est uniquement critiquée.
- *les notoires* en haut de l'histogramme, de EDF au Conseil Général. On distingue 3 sous-groupes : EDF, carriers et agriculteurs nettement critiqués ; élus et APN également critiqués et estimés ; le Conseil général nettement estimé. Les acteurs notoires les plus critiqués sont souvent impliqués dans des litiges significatifs du territoire

2.3. Le rapport patrimonial : nature et agriculture en tête

a. représentation factorielle du rapport patrimonial

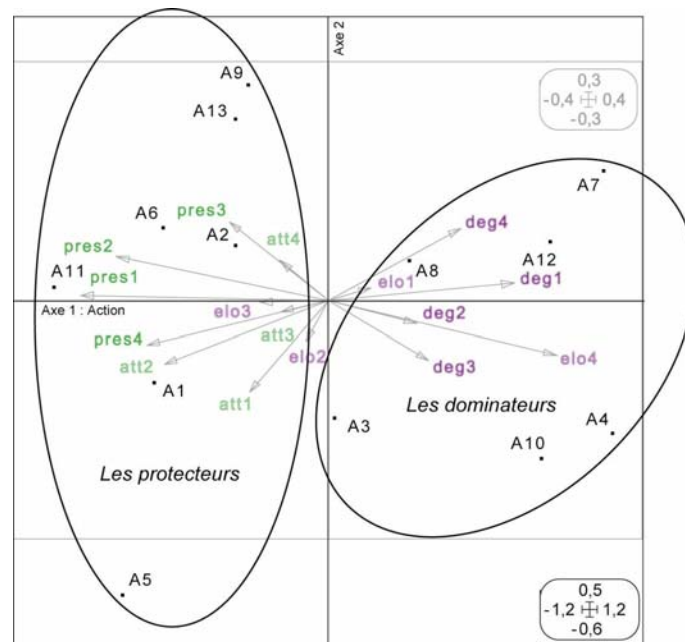


Figure 59 : Carte factorielle du rapport patrimonial

[Cette figure superpose le cercle de corrélation des variables (en gris) et la carte factorielle des acteurs (en noir). Les codes des composantes (variables) utilisés sont les suivants : en vert foncé la sous-dimension *préserve* (pres1 : regard sur les enjeux environnementaux, pres2 : regard de l'acteur sur lui-même, pres3 : regard des autres, pres4 : échelle de préservation), en vert clair la sous-dimension *attaché* (att1 : entités aimées, att2 : degré d'attachement, att3 : lien identitaire, att4 : lien différentiel), en violet foncé la sous-dimension *dégrade* (deg1 : regard sur le rapport homme-nature, deg2 : regard de l'acteur sur lui-même, deg3 : regard des autres, deg4 : échelle de dégradation), en violet clair la sous-dimension *éloigné* (elo1 : entités aimées, elo2 : degré d'éloignement, elo3 : éloignement identitaire, elo4 : éloignement différentiel).

L'axe 1 (expliquant 67% de la variabilité) classe les acteurs de gauche à droite selon leurs *actions et intentions de préservation ou de dégradation*. L'axe 2 n'expliquant que 8% de la variabilité paraît classer les acteurs de bas en haut selon leur *degré d'attachement*.]

Cette ACP est réalisée à partir des notes globales des composantes du rapport patrimonial (Figure 59). Les acteurs sont caractérisés par l'opposition des dimensions *préserve* et *dégrade*. On distingue alors uniquement deux groupes d'acteurs selon l'axe 1 : *les protecteurs* (A11, A5, A1, A6, A2, A13, A9) et *les dominateurs* (A3, A8, A10, A12, A7, A4). Si l'acteur 5 semble se distinguer par un attachement plus fort au territoire, au contraire les acteurs 9, 13 et 7 semblent se distinguer par un éloignement plus marqué.

b. territoire : entités aimées et non aimées

Pour compléter, il est possible de recenser les *entités aimées* et *non-aimées* évoquées par les acteurs du territoire. Les données sont issues de l'analyse du discours et du questionnaire structurel. On observe trois groupes d'entités. Premièrement, les entités qui représentent essentiellement des *défauts du territoire*. Parmi elles on distingue des objets issus de la société moderne (barrages, autoroutes, gravières, digues), des activités humaines et résultantes (irrigation, urbanisation, déprise agricole, pollution industrielle et domestique), des phénomènes ou objets naturels (climat, crues, cormorans, nuisibles), ainsi qu'un volet social non négligeable : les mentalités. Ces dernières avec l'urbanisation et le barrage de Grangent sont les défauts les plus cités du territoire. Deuxièmement, des *entités à la fois aimées et non-aimées* qui sont relativement peu nombreuses. Ces entités sont centrales car elles cristallisent, pour une part, les enjeux et les conflits potentiels du territoire. On y retrouve d'un côté des objets liés à l'hydrosystème et à la nature (fleuve Loire, étangs, cours d'eau, Canal du Forez, Ecopôle), et de l'autre des entités agricoles (propriété privée, qualité des sols, agriculture). On observe que l'agriculture présente des notes maxima à la fois comme entité aimée et non-aimée. L'agriculture et les valeurs d'aménagement de la nature apparaissent ici clairement comme les deux enjeux du territoire potentiellement conflictuels. Troisièmement, les *entités essentiellement aimées*. Parmi elles, on distingue des activités humaines et résultantes (chasse et pêche, finance de l'eau), un volet lié au passé (activités traditionnelles, paysage, bâti, haies, patois), des objets naturels (biodiversité, milieux naturels, oiseaux, truite, nappe phréatique, têtes de bassin), ainsi qu'un volet plus social (générations futures et unité territoriale). Les entités les plus citées appartiennent à des groupes différents, les activités traditionnelles pour le passé, la diversité biologique pour les objets naturels et la chasse et la pêche pour les activités présentes. Pour conclure, on constate que les activités passées font l'unanimité, la nostalgie étant très présente sur ce territoire. A l'opposé, les aspects de la société moderne ne sont jamais appréciés. Ancrés dans le passé, de nombreux acteurs redoutent les effets des activités nouvelles et les changements qu'elles provoquent sur le territoire. Figurant dans les trois groupes, nature et agriculture font débat et sont résolument les points sensibles sur le territoire.

2.4. Retour sur hypothèses : des actions qui influencent des perceptions, et vice versa

a. H1-les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial

L'analyse du discours et des empreintes territoriales souligne l'existence de liens du rapport patrimonial vers les relations sociales (Figure 60). On observe une influence plus ou moins marquée des sous-dimensions patrimoniales vers les sous-dimensions sociales. Les acteurs très attachés à des entités du territoire s'avèrent très critiques envers les autres, notamment ceux qui menacent ces entités. Par exemple, l'acteur 1 étant très attaché aux cours d'eau critique avec vigueur le monde agricole pour ses pratiques polluantes et les institutions pour des normes inadaptées. De même ceux qui défendent une valeur morale

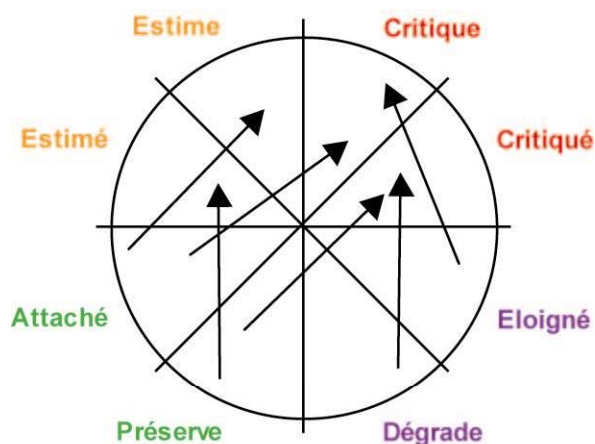


Figure 60 : Influences des sous-dimensions patrimoniales sur les sous-dimensions sociales [Les flèches signifient : influence de sur]

d'aménagement du territoire critiquent les acteurs qui en adoptent une autre. L'acteur 2 défend l'idée d'une nature diversifiée et critique les partisans d'une *nature entretenue* à l'image d'un jardin, d'un parc. Au contraire les partisans d'une même vision du territoire s'apprécient même si des conflits de positions viennent entraver une coopération potentielle. On observe une telle situation chez deux protecteurs de la nature (A1 et A11) dont les objectifs sont assez similaires, mais que des conflits de personnes empêchent de coopérer. La sous-dimension *attaché* influence donc directement les sous-dimensions *estime* et *critique*.

Les acteurs engagés dans des actions de préservation sont parfois critiqués par le complexe qui les considère comme facteur de blocage de projets et comme une contrainte par rapport aux usages et à leur activité. Ainsi, l'acteur 11 est parfois considéré comme un *intégriste de l'écologie* et l'acteur 1 comme un *empêcheur de polluer en rond*. Au contraire, certains acteurs sont appréciés pour leurs activités sur le territoire, jugées bénéfiques, mais rares sont ceux qui sont réellement estimés pour leurs actions de préservation : seul l'acteur 11 est reconnu pour cela. Par exemple, les pratiques agricoles sont jugées essentielles pour la survie du territoire, mais aussi très critiquées. Il est intéressant de noter que d'autres acteurs (A1, A6 et A12) veulent modifier leurs pratiques et limiter leurs impacts environnementaux pour changer leur mauvaise image et devenir plus estimés. La sous-dimension *préserve* influence la sous-dimension *critiqué* et dans une moindre mesure *estimé*.

Il est notable que les acteurs qui dégradent le plus sont les plus critiqués. A l'opposé des actions de préservation, les actions de dégradation sont non seulement reconnues mais aussi décriées par le complexe. Ainsi, les pratiques agricoles et industrielles (A7, A10 et A12) sont très largement pointées du doigt. En général, les *dominateurs* (A7, A4) n'estiment et ne critiquant personne s'avèrent distants du complexe. La sous-dimension *dégrade* influence directement la sous-dimension *critiqué*.

On distingue deux types d'éloignés ayant des répercussions différentes sur le rapport social. Premièrement, on observe que les acteurs identifiant de nombreux défauts sur le territoire critiquent ceux qui en sont responsables, porteurs ou défenseurs. Ainsi, l'acteur 10 ne percevant que des inconvénients à vivre près d'un fleuve fustige ses défenseurs (A9, A11). Deuxièmement, il y a les acteurs qui n'avouent repérer aucun défaut sur le territoire, mais qui se trouvent globalement éloignés du territoire. Ceux-là apparaissent distants du complexe (A4, A7, A13). La sous-dimension *éloigné* influence directement la sous-dimension *critique*.

Globalement on note que chaque sous-dimension du rapport patrimonial a un impact social. On observe deux groupes de relations. On remarque d'abord que les sentiments par rapport au territoire (*éloigné-attaché*) influencent surtout le regard sur les autres (*estime-critique*). On note ensuite que les actions territoriales (*préserve-dégrade*) influencent surtout le regard des autres (*estimé-critiqué*). Pour compléter nos premiers résultats, il est possible d'effectuer une ACP combinant notes sociales et patrimoniales. On observe que les acteurs les plus ancrés dans la *cohabitation* s'investissent le plus dans le jeu social alors que les *dominateurs* apparaissent beaucoup plus distants du jeu d'acteurs.

Pour conclure, il est clair que le rapport patrimonial joue sur les relations sociales à travers des actions (*dégrade-préserve*) et des sentiments (*attaché-éloigné*). Ces actions et sentiments portent sur des objets du territoire auxquels il faut s'intéresser à travers le questionnaire suivant : quels sont les objets qui font du lien sur le territoire ? quels sont ceux qui en défont ?

b. H2-les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social

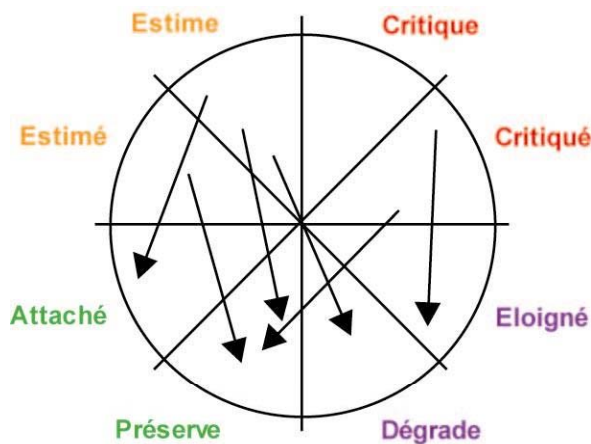


Figure 61 : Influences des sous-dimensions sociales sur les sous-dimensions patrimoniales [Les flèches signifient : influence de sur]

L'analyse du discours et des empreintes territoriales souligne l'existence de liens du rapport social vers les relations patrimoniales (Figure 61). On observe une influence plus ou moins marquée des sous-dimensions sociales vers les sous-dimensions patrimoniales. Cette influence, si elle existe, est moins facile à appréhender.

Nombre d'acteurs cherchent la reconnaissance du complexe : être peu estimé sur le territoire est synonyme d'un faible pouvoir d'action. L'acteur 1 par exemple, pense qu'une meilleure reconnaissance faciliterait ses pratiques de préservation et augmenterait son échelle d'action.

L'acteur 11, reconnu sur le territoire, mène des actions de plus large ampleur. La sous-dimension *estimé* semble donc influencer la sous-dimension *préserve*.

Les acteurs qui estiment les autres, modifient leurs actions pour s'en rapprocher davantage. Selon le type d'acteur fréquenté, ils peuvent être conduits tant à des actions de préservation que de dégradation. L'acteur 3 pour se rapprocher des industriels favorise l'extraction de granulats sur sa commune. L'acteur 9, au contraire, au contact des APN a modifié sa gestion du domaine public fluvial pour la rendre plus respectueuse du fleuve. On constate aussi que le fait d'estimer certains acteurs peut conduire à un attachement envers des entités territoriales. C'est le cas de l'acteur 5 qui, attaché aux générations passées, est très attaché à la Plaine du Forez. La sous-dimension *estime* influence donc les sous-dimensions *attaché*, *préserve* et *dégrade*.

Si la sous-dimension *critique* ne semble avoir aucune répercussion sur le rapport patrimonial, la sous-dimension *critiqué* quant à elle a une influence marquée. D'abord, il est notoire que les acteurs critiqués pour leur dégradation (A1, A6, A8, A12) tentent de s'engager dans la préservation pour changer leur image. Les acteurs 1 et 6 par exemple veulent limiter les lâchers (poissons, gibiers) pour favoriser la reproduction naturelle et avoir ainsi meilleure presse. D'autres, au contraire, se braquent face aux nombreuses critiques dont ils sont l'objet et s'en protègent en s'éloignant du territoire. Les agriculteurs (A10), par exemple, affublés de nombreuses critiques sur les impacts négatifs de leur activité, s'isolent du complexe et deviennent éloignés d'entités ciblées : des objets qu'on les accuse de dégrader ou qui deviennent des contraintes avec le poids de normes (fleuve, cours d'eau...). La sous-dimension *critiqué* influence les sous-dimensions *éloigné* et *préserve*.

Il existe aussi plusieurs points annexes de l'influence du social sur le patrimonial qui méritent d'être éclairés. On découvre d'abord que nombre d'actions de préservation découlent de programmes institutionnels. Les acteurs institutionnels (A2, A9, A8, A12, A13) ont pour objectif de mettre en œuvre les directives qui viennent de l'Etat ou de l'Europe à l'échelle locale. Ainsi, le jeu social global influence directement le rapport patrimonial local. Par exemple, les acteurs 2 et 13 influencent le rapport patrimonial des acteurs locaux par leur statut de financeurs. Les institutions disent encourager la préservation, et pourtant, certains acteurs les accusent d'être responsables de dégradations territoriales. Les agriculteurs (A10) fustigent les institutions : en suivant leurs conseils et en modifiant leurs pratiques, ils se sont retrouvés dans la peau de destructeurs.

Globalement, en observant la Figure 61, on constate que la sous-dimension *critique* n'a pas d'influence sur le rapport patrimonial. Il est intéressant de noter que la dimension *coopération* pousse à la *cohabitation* avec le territoire. Le fait d'estimer et d'être estimé semble encourager à être attaché et à préserver. Pour terminer, on remarque que pour certains acteurs (A4, A7), notamment les dominateurs, le rapport social n'a aucune répercussion sur les pratiques territoriales. Pour compléter ces résultats, il est possible de réaliser une ACP combinant notes patrimoniales et sociales. On observe que les acteurs dans la dégradation présentent un faible jeu social, au contraire des acteurs dans la cohabitation.

Pour conclure, il apparaît que l'hypothèse H2 est moins facile à cerner que l'hypothèse H1. Autrement dit, le rapport social a des répercussions plus diffuses sur le rapport patrimonial. Il semble néanmoins que la *coopération* favorise la *cohabitation* sur ce territoire. C'est-à-dire que certains liens entre acteurs modifient des objets du territoire : mais quels liens modifient quels objets ?

c. H3-un consensus peut aboutir à une dégradation environnementale

Comme nous l'avons vu, les objets aimés et non-aimés par les acteurs peuvent être classés selon qu'ils sont issus de la société moderne, objets ou phénomènes naturels, objets sociaux. On retrouve ces différentes entités positionnées sur la *carte factorielle du regard des autres* de la figure (Figure 62).

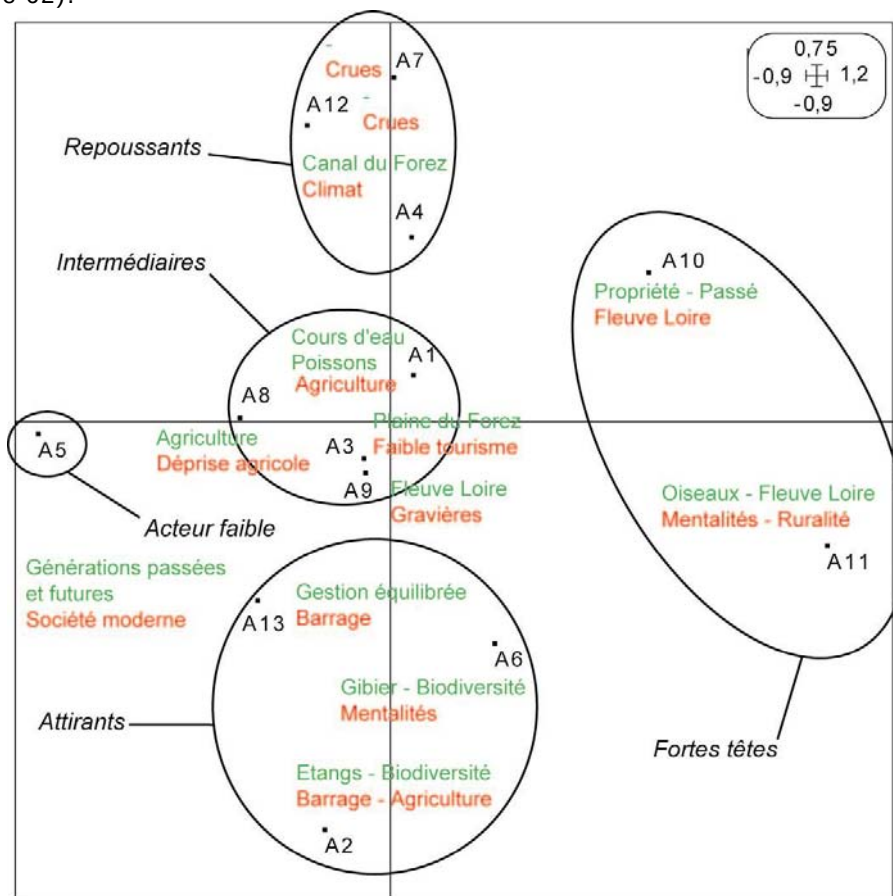


Figure 62 : Entités aimées et non-aimées selon la position sociale des acteurs

[Cette figure, reprend comme fond la carte factorielle du regard des autres à laquelle est ajoutée, pour chacun des acteurs en vert les principales entités aimées et en rouge les principales entités non-aimées]

Pour chaque acteur, sont indiqués les principaux défauts et les principales entités aimées. Et ce pour évaluer le poids des entités aimées et non-aimées dans la négociation selon la force des

acteurs. On peut donc, en fonction des groupes d'acteurs repérés précédemment, appréhender la manière dont seront prises en comptes les différentes entités :

- *les fortes têtes* sont porteurs d'entités qu'ils rendent visibles. Des entités qui feront forcément débat puisque leurs porteurs sont à la fois critiqués ou estimés et dans le conflit. Le fleuve Loire apparaît à la fois comme défaut majeur de l'acteur 10 et comme entité aimée première de l'acteur 11. Par ailleurs, il apparaît que les valeurs défendues par l'un (propriété, passé) sont décriées par l'autre qui identifie comme défaut principal les mentalités rurales. En conséquence, ces deux acteurs cristallisent un des gros antagonismes du complexe : l'opposition ruralité-conservationnisme.

- *les attirants* sont porteurs d'entités institutionnalisées. Ces acteurs étant reconnus (A2, A6, A13), ils pourront facilement faire passer leurs entités dans une négociation. Ils sont porteurs d'entités aimées tant globales (gestion équilibrée, biodiversité) que plus locales (gibier, étangs). Si les premières sont généralement bien admises, les secondes sont potentiellement source de *conflit*. Les défauts mis en avant, quant à eux, représentent aussi bien des points noirs ponctuels du territoire (barrage) que des problématiques plus générales qui touchent le social (agriculture, mentalités).

- *les repoussants* ne sont pas réellement porteurs d'entités. Ces acteurs étant très critiqués et très centrés sur leur activité (A4, A7, A12), leurs visions seront systématiquement contrées par le complexe et sources de *conflit*. Peu attachés au territoire, ces acteurs identifient comme défauts des phénomènes naturels (crues, climat).

- *les intermédiaires* sont porteurs d'entités variées. Ces acteurs (A1, A3, A8, A9) étant moyennement vus et reconnus, leurs entités aimées et non-aimées pourraient passer sous silence lors d'une négociation. Premièrement, on retrouve des entités aimées (fleuve Loire) et des défauts (agriculture) déjà évoqués précédemment. On note que l'agriculture apparaît et dans défauts et dans entités aimées. Deuxièmement, on observe de nouvelles entités aimées (cours d'eau, poissons, Plaine du Forez) ou de nouveaux défauts (gravières, déprise agricole, faible attirance touristique du territoire).

- *l'acteur faible* est porteur d'entités peu visibles ou invisibles. Ce type d'acteur (A5) n'étant ni estimé, ni critiqué, il pourra difficilement participer à une négociation et il lui sera impossible de mettre en avant ses entités : des *acteurs absents*. Ainsi, l'acteur 5 est défenseur d'une philosophie humaniste, passeur des activités traditionnelles aux générations futures et condamne les excès de la société moderne. Etant isolé, l'acteur se contente de son autonomie et ne manifeste pas de velléité particulière à s'engager dans l'action commune et à faire valoir son point de vue auprès des autres.

En conséquence, on distingue cinq types d'entités selon leur degré de visibilité :

- des entités rendues visibles par des acteurs très conflictuels, antagonistes et très critiqués (fleuve Loire, agriculture, mentalités, Canal du Forez, crues, climat).

- des entités rendues visibles par institutionnalisation, par des acteurs reconnus (biodiversité, gestion équilibrée, barrage, agriculture, mentalités).

- des entités en marge portées par des acteurs peu vus et peu reconnus (cours d'eau, poissons, gravières, faible tourisme).

- des entités oubliées portées par des acteurs faibles (activités traditionnelles, lien inter-générationnel, nostalgie d'un mode et d'un cadre de vie passés).

- des entités non-évoquées portées par aucun des acteurs rencontrés comme par exemple les nappes phréatiques, l'atmosphère, ou seulement considérées comme défauts (les plantes aquatiques)

Pour conclure, un consensus entre *fortes têtes* et *attirants* laisserait de côté un certain nombre d'acteurs absents portés par les acteurs intermédiaires et faibles. Un consensus entre *repoussants* aboutirait à la domination/dégradation d'entités naturelles considérées comme nuisibles et menaçantes. Un consensus entre tous ces acteurs laisse de côté les nappes phréatiques, une entité dégradée à laquelle personne ne semble attachée.

d. H4-les pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits

La Figure 63 superpose les notes des sous-dimensions *critique* et *critiqué* sur la carte factorielle d'une ACP réalisée sur les composantes des sous-dimensions *préserve* et *dégrade*. On constate que les acteurs qui préservent sont ceux qui critiquent le plus (A11, A6, A1, A5, A2). Parallèlement, on constate que les acteurs les plus ancrés dans la conservation sont les plus critiqués (A11, A6, A1).

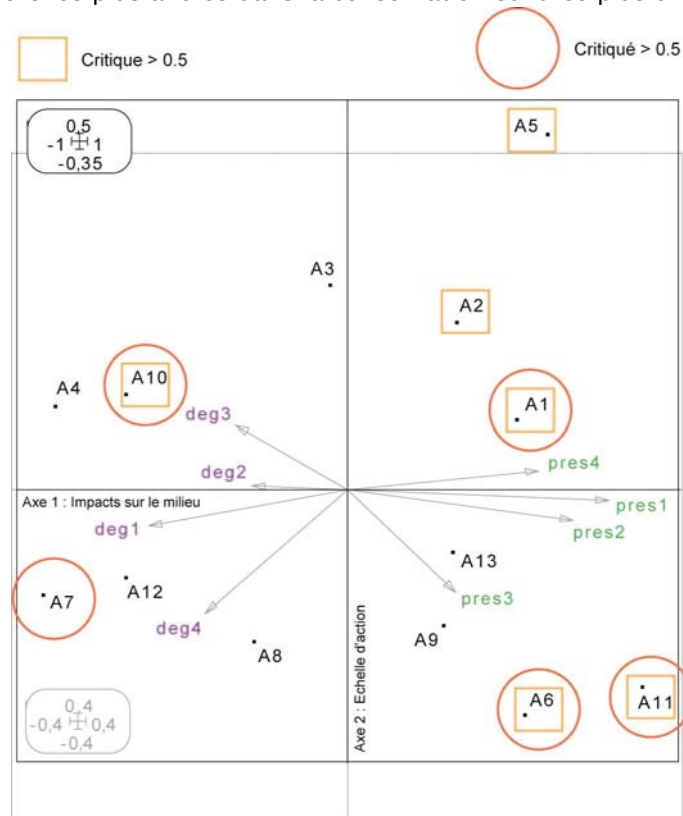


Figure 63 : Carte factorielle reliant actions territoriales et dimension conflictuelle

[Cette figure superpose le cercle de corrélation des variables (en gris), la carte factorielle des acteurs (en noir) et le rapport patrimonial des acteurs (cercle et carré de couleurs). Les codes des composantes sont les suivants : en vert la sous-dimension *préserve* (pres1 : regard sur les enjeux environnementaux, pres2 : regard de l'acteur sur lui-même, pres3 : regard des autres, pres4 : échelle de préservation), en violet la sous-dimension *dégrade* (deg1 : regard sur le rapport homme-nature, deg2 : regard de l'acteur sur lui-même, deg3 : regard des autres, deg4 : échelle de dégradation). Les cercles rouges indiquent quand la note de la sous-dimension *critiqué* d'un acteur est supérieure à 0,5, les carrés orange quand la note de la sous-dimension *critique* d'un acteur est supérieure à 0,5. L'axe 1 (expliquant 74,5% de la variabilité) *impacts sur le milieu* classe les acteurs de gauche à droite respectivement selon qu'ils dégradent ou préservent. L'axe 2 (n'expliquant que 9,8% de la variabilité) *échelle d'action* classe les acteurs de haut en bas selon l'étendue de leurs impacts]

Sur ce territoire la préservation environnementale est donc source de conflits et se structure en trois attitudes :

- les *purs et durs* se caractérisent par une attitude à tendance écocentrée (A11, A6, A5, A1). Ces acteurs, appartenant tous au monde associatif, affichent des positions tranchées, s'avèrent très attachés à certains objets privilégiés et actifs dans la conservation. Etant difficilement prêts au

compromis, ils sont souvent engagés dans des conflits que ce soit des conflits de personnes, d'usage ou de valeurs morales. L'acteur 11 occupe une position particulière car s'il considère qu'il est le seul à réellement agir pour la préservation, les autres trouvent cette revendication injuste et reprochent à cet acteur ses positions extrémistes et méprisantes.

- les *empathiques* se détachent par une attitude modérée (A2, A9, A13). Ces acteurs de la sphère publique affichent des positions plus consensuelles et envisagent la préservation dans un cadre de concertation et de coopération. Ils cherchent à limiter le conflit à tout prix quitte à faire d'importants compromis en matière de préservation. Etant peu sur le terrain, ils prônent un équilibre entre activités humaines et milieux naturels, un discours qui se concrétise par du conseil et des financements. Ces acteurs, placés entre deux feux, se trouvent critiqués par les *purs et durs* qui les jugent trop laxistes dans la préservation, et par les *minimalistes* qui les jugent trop sévères et trop contraignants en matière de préservation.

- les *minimalistes* regroupent différentes catégories d'acteurs, tous peu tournés vers la conservation (A3, A7, A8, A4, A10, A12). D'une manière générale, ces acteurs sont exclusivement centrés sur leur activité et son développement. En conséquence, ils font preuve de peu d'empathie envers les autres et critiquent les conservationnistes qu'ils considèrent comme une entrave à leur activité. Parmi ces acteurs, on distingue ceux qui ne se sentent nullement concernés par l'idée de conservation (A4, A7), ceux qui avouent leurs impacts sans pour autant les limiter (A10, A3), ceux qui disent s'engager vers de meilleures pratiques environnementales (A12, A8). Globalement, ils sont tous très critiqués par les *purs et durs*, et si certains jugent ces attaques exagérées, d'autres les accueillent comme des idées utopiques, irréalistes et déconnectées de la réalité.

Après avoir décrit les différentes attitudes des acteurs dans la conservation, voyons maintenant comment ils considèrent les autres. Les *purs et durs* ont une vision et des actions centrées sur la préservation de certains acteurs absents, ils occultent alors les répercussions sur certains acteurs du territoire. En général, ils ne sont pas les porte-voix d'acteurs faibles. Soulignons que ces acteurs se disent souvent impuissants et non-entendus. Ainsi, ils focalisent leur énergie pour transmettre leurs idées et ne se sentent pas responsables d'autres acteurs. Les *empathiques*, quant à eux, abordent l'élargissement de la concertation, devant tenir compte d'un maximum d'acteurs, dans leurs discours. Ils souhaitent intéresser et impliquer les acteurs en général, mais aucun en particulier. Si on ne peut les considérer réellement comme porte-voix d'acteurs faibles, ils les poussent à se manifester pour aboutir à un consensus. Les *minimalistes*, pour finir, semblent se soutenir autour d'un thème central : l'agriculture. Ces acteurs s'unissent pour faire face aux critiques des conservationnistes et pour défendre des intérêts convergents. En effet, le monde agricole présente de forts potentiels : économique (vente d'eau pour l'irrigation), foncier (achat de terrains pour l'exploitation de granulats), électoral, et potentiel de vie dans les campagnes (maintien d'une population rurale). Ainsi, chacun de ces acteurs se fait le porte-voix d'autres acteurs par clientélisme.

Pour conclure, les conservationnistes ne tiennent pas compte des acteurs faibles et focalisent leurs efforts sur les acteurs absents. La conservation environnementale est donc synonyme de conflits sur le territoire. On retrouve l'antagonisme majeur du territoire, à savoir la dualité agriculture-nature : deux mondes qui s'opposent pour l'instant. On ressent néanmoins quelques velléités de rapprochement de la part de certains *purs et durs* qui manifestent tantôt de l'empathie (A1), tantôt des regrets vis-à-vis de l'absence de dialogue (A11), tantôt une réelle volonté de créer des liens (A6). Est-ce à dire que la conservation idéale passerait par la prise en compte des acteurs de la ruralité ?

2.5. Regard sur l'homme et la nature : une économie préservée dans la concertation

a. conservation idéale et perception par rapport au milieu

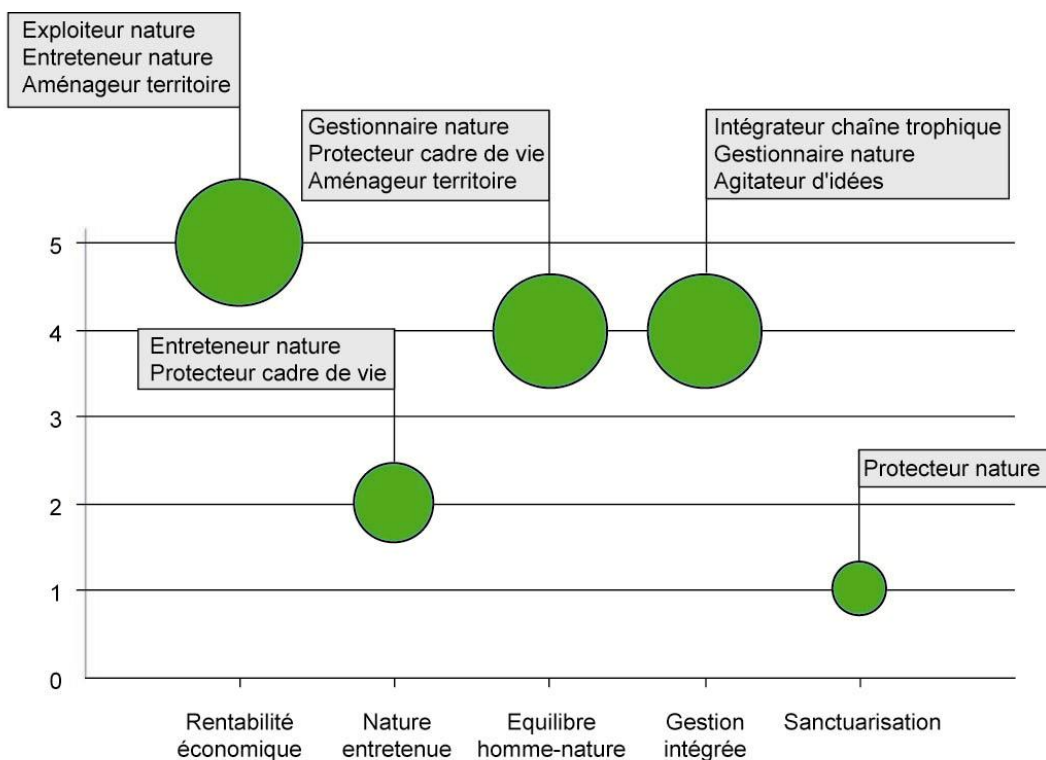


Figure 64 : Conservation souhaitée et perceptions des acteurs dans le milieu naturel

[en abscisse : type de conservation idéale ; en ordonnée : nombre d'acteurs ayant la même idée de la conservation idéale ; dans les drapeaux : positionnement des acteurs par rapport à la nature]

Notre guide d'entretien permet de saisir d'une part l'idée que chaque acteur se fait du concept de conservation et d'autre part la façon dont il se positionne par rapport au milieu naturel. On distingue cinq types de conservation souhaitée (Figure 64) :

- *rentabilité économique* pour les acteurs (A4, A7, A8, A10, A12) qui ne souhaitent pas de limitation à leur activité : « moi je veux bien respecter la nature mais faut qu'on me paie ». La notion de conservation est envisagée à la seule condition qu'elle ne remette nullement en cause la rentabilité économique de l'activité. Envisageant le développement économique comme condition sine qua non d'une préservation environnementale, ces acteurs se perçoivent différemment par rapport au milieu naturel : si certains se présentent comme *aménageurs du territoire* (A12, A8, A7), d'autre se disent *exploiteur* (A4) ou *entreteneur de la nature* (A10).

- *nature entretenue* pour les acteurs (A5, A10) qui considèrent qu'une belle nature est une nature entretenue, c'est-à-dire propre et arrangée (ex: limiter l'embroussaillage, les espèces nuisibles) : « on met des panneaux respectez la nature, moi je mettrais dessous entretenez la nature ». Ces acteurs ont une vision très locale de la conservation qui s'apparente pour eux à une valeur esthétique, à la protection de leur cadre de vie. On remarque que l'acteur 5 apparaît également dans la perception de *l'équilibre homme-nature*, ce qui lui confère une vision des problématiques environnementales plus large que l'acteur 10.

- *équilibre homme-nature* pour les acteurs (A2, A3, A5, A12) qui souhaitent faire cohabiter activités humaines et préservation des milieux : « si on protège pas la nature on est des espèces menacées ». Ces acteurs envisagent la préservation de la nature comme un moyen de satisfaire les usages de l'homme. On distingue parmi eux un *gestionnaire de la nature* (A2), des *protecteurs du*

cadre de vie (A3, A5) et un aménageur du territoire (A12). Ce dernier semble tenaillé entre deux tendances : rentabilité économique et équilibre homme-nature.

- *gestion intégrée* pour les acteurs (A1, A6, A9, A13) qui possèdent une approche plus scientifique et institutionnelle des problématiques environnementales : « la gestion intégrée à l'échelle d'un territoire, c'est ça l'écologie moderne ». Ces acteurs raisonnent à l'échelle d'un territoire ou d'un bassin versant et voient la préservation de la nature comme un équilibre entre le local et le global. On distingue parmi eux un *gestionnaire de la nature* (A9), un *agitateur d'idées* (A13) et deux *intégrateurs de la chaîne trophique* (A1, A6).

- *sanctuarisation* uniquement pour l'acteur 11 qui souhaite protéger la nature pour elle-même : « si certains endroits sont fragiles alors qu'on n'y installe personne ». Cet acteur envisage la conservation comme une *mise sous cloche de morceaux de nature*, ainsi protégés de toute intervention humaine. De fait, il se présente clairement comme un *protecteur de la nature*.

b. concertation idéale et perception par rapport au jeu d'acteurs

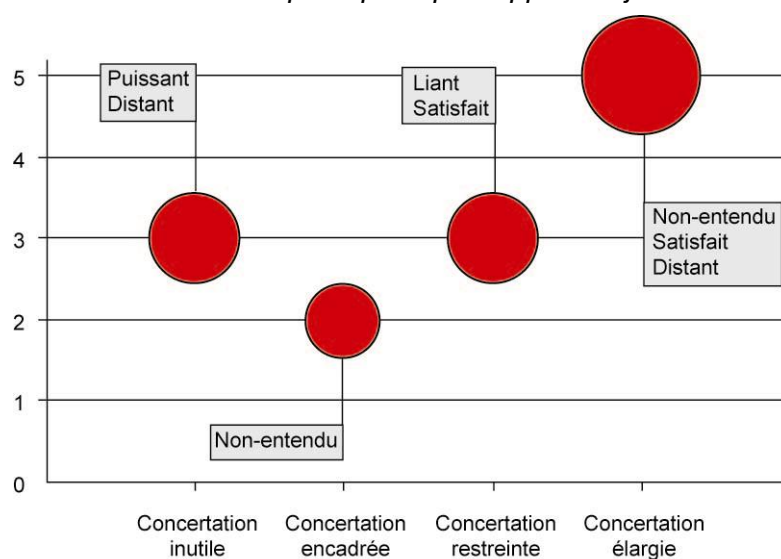


Figure 65 : Concertation souhaitée et perceptions des acteurs dans le jeu social

[en abscisse : type de concertation idéale ; en ordonnée : nombre d'acteurs ayant la même idée de la concertation idéale ; dans les drapeaux : positionnement des acteurs par rapport au complexe multi-acteurs]

Le guide d'entretien permet de saisir d'une part l'idée que chaque acteur se fait du concept de concertation et d'autre part la façon dont il se positionne par rapport au complexe. On distingue quatre types de concertation souhaitée (Figure 65) :

- *Concertation inutile* pour les acteurs qui jugent soit que la concertation conduit à l'échec (A11) et représente une perte de temps, soit qu'elle constitue une menace pour leur activité (A4, A7). Ces acteurs préfèrent ne pas participer, le cas échéant s'ils y sont conduits leur présence est source de conflits et de blocages. Ils se disent tantôt *distants* (A4, A7), c'est-à-dire non intéressés par les autres, tantôt *puissants* (A11), c'est-à-dire n'ayant pas besoin des autres.

- *Concertation encadrée* pour les acteurs (A9, A10) qui jugent que la concertation est efficace uniquement si elle est encadrée par un homme fort, un bon meneur qui a l'esprit de synthèse. Ces acteurs se disent *non-entendus*, c'est-à-dire impuissants vis-à-vis des autres et souhaitent faire valoir leur point de vue au travers de ce type de concertation.

- *Concertation restreinte* pour les acteurs (A2, A8, A12) qui jugent qu'une concertation est efficace uniquement si elle implique les acteurs clefs, les parties prenantes. Selon eux, une concertation trop élargie entraîne une perte de temps et l'exacerbation des conflits de position et de personne.

Ces acteurs se disent *satisfaits* de leur place dans la concertation (A8, A12), et se considèrent comme un *liant* (A2) entre acteurs. Néanmoins, la concertation reste très centrée sur leur activité et touche un nombre très restreint de parties.

- *Concertation élargie* pour les acteurs (A1, A3, A5, A6, A13) qui souhaitent que la concertation soit ouverte à tous, pour un maximum de dialogue et de partage (information, vision du monde). Pour les *non-entendus* (A1, A5, A6) une concertation élargie est un moyen de faire valoir leur point de vue. Le *satisfait* (A3) et le *distant* (A13) sont deux acteurs institutionnels qui mettent en avant la notion de concertation ouverte à tous dans leur discours à un niveau local pour le premier, à un niveau plus global pour le second.

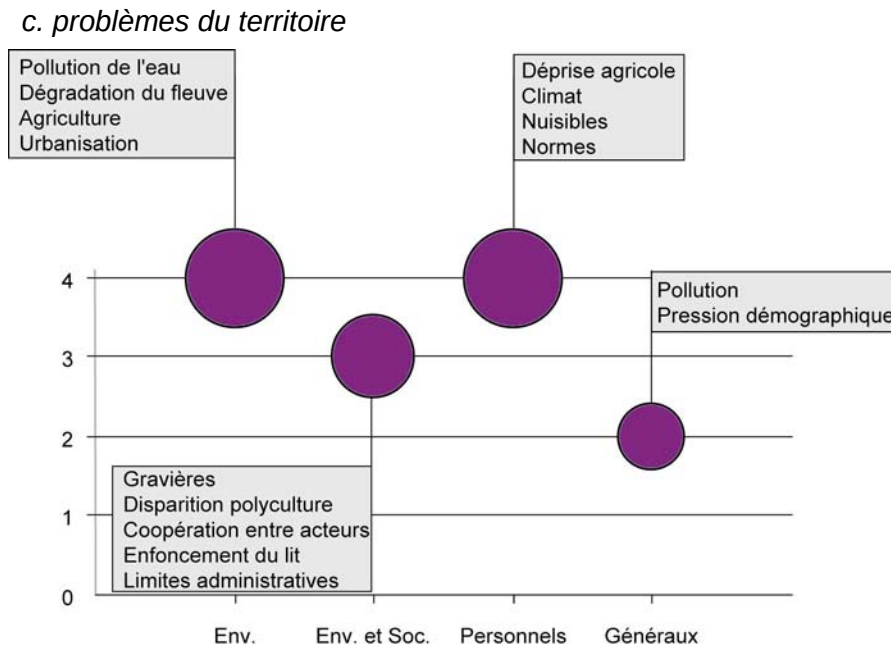


Figure 66 : Problèmes du territoire évoqués par les acteurs

[en abscisse : type de problèmes du territoire évoqués ; en ordonnée : nombre d'acteurs ayant évoqué le même type de problèmes du territoire ; dans les drapeaux : exemples de problèmes du territoire évoqués]

L'analyse des entretiens permet de déceler les principaux problèmes du territoire évoqués par les acteurs (Figure 66). Il s'avère que les acteurs pour aborder les problématiques territoriales évoquent principalement des questions environnementales. On distingue quatre groupes selon que les acteurs exposent majoritairement des :

- *Problèmes environnementaux* pour les acteurs (A1, A2, A11, A13) qui identifient exclusivement des problématiques touchant des ressources ou des éléments naturels, et qui parlent peu de problématiques sociales. Les principaux problèmes évoqués sont : la pollution de l'eau, la dégradation du fleuve Loire (barrage, gravières, rejets, pompage), l'agriculture (intrants, extraction d'eau, uniformisation des paysages) et l'urbanisation.

- *Problèmes environnementaux et sociaux* pour les acteurs (A5, A6, A9) qui associent problématiques environnementales et sociales dans leur discours. Les principaux problèmes évoqués sont : le manque de coopération entre acteurs (conflits, pas de relations humaines), les limites administratives incohérentes avec les limites naturelles, les gravières, l'enfoncement du lit du fleuve et la disparition de la polyculture.

- *Problèmes personnels* pour les acteurs (A3, A4, A8, A10) qui centrent leur discours sur leur activité et leurs problèmes personnels. Ils ont peu de connaissance des problématiques territoriales et n'ont pas de vision d'ensemble. Certains des problèmes évoqués sont : la déprise agricole, le

climat (sécheresse, effet de fœhn), les nuisibles (ragondins, sangliers, plantes aquatiques) et les normes (zone nitrate, assainissement).

- *Problèmes généraux* pour les acteurs (A7, A12) qui portent un regard distant sur le territoire. Ils évoquent des problèmes d'ordre général sans entrer dans les détails : la pollution et la pression démographique en sont quelques exemples.

d. problèmes du groupe

Contrairement aux problèmes du territoire, les problèmes du groupe ramènent presque systématiquement à des questions sociales (Figure 67). En effet 10 acteurs sur 13 jugent que leur problème vient des autres. Ils critiquent par exemple : les sales mentalités, le manque de moyens (humains, financiers), la baisse des effectifs (adhérents, administrés, exode rural), les conflits internes, les conflits externes (de personnes, d'usages) et la mauvaise image qu'ils véhiculent. Seuls trois acteurs se distinguent : un premier dit ne pas avoir de problème (A7), un second (A4) évoque des problèmes liés à des objets naturels (crues du fleuve, sécheresse), et un dernier (A12) aborde des problèmes mêlant environnement et société (carence de granulats, problèmes de communication avec les autres).

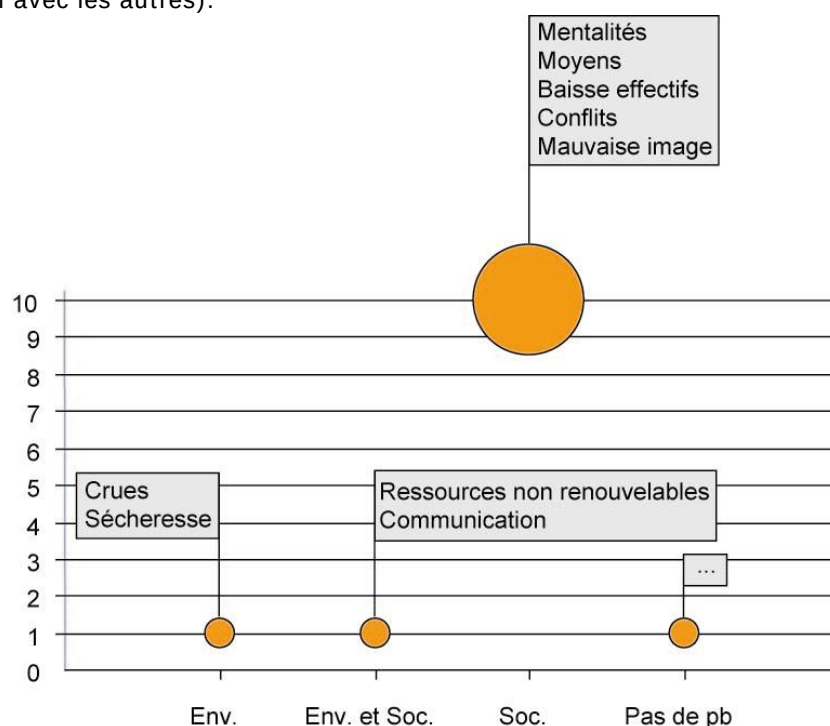


Figure 67 : Problèmes personnels évoqués par les acteurs

[en abscisse : type de problèmes du groupe évoqués ; en ordonnée : nombre d'acteurs ayant évoqué le même type de problèmes du groupe ; dans les drapeaux : exemples de problèmes du groupe évoqués]

Pour conclure sur la question des problèmes, il est important de rappeler que notre guide d'entretien traite de la ressource en eau. Ainsi, cet élément occupe une part importante dans les discours. L'abstraction des problématiques aquatiques permet de mettre en évidence les problématiques territoriales les plus prégnantes : les impacts de l'agriculture, le trop grand nombre de conflits, l'urbanisation galopante et consommatrice d'espace, les menaces pesant sur les activités agricoles. Il est intéressant de constater que l'agriculture apparaît comme un problème central : si certains s'inquiètent de sa survie sur le territoire, d'autres mettent en exergue ses impacts négatifs sur le territoire. De plus, la majorité cite les conflits comme problème majeur, ce

qui signifie que les relations entre acteurs sont difficiles et représentent un point nodal dans l'aboutissement de projets.

L'idée de conservation de la nature est dominée par la *rentabilité économique*, suivie de près par la *gestion intégrée* et l'*équilibre homme-nature*. Au final, les conservationnistes de la nature *purs et durs* sont peu nombreux. Il est à noter qu'il existe aussi des conservationnistes du cadre de vie et des traditions. L'idée de concertation est aussi diversement appréciée. Si la plupart des acteurs souhaitent une concertation élargie, d'autres la jugent inutile, d'autres encore la préfèrent restreinte et encadrée. Il est notable que les acteurs interviewés ne connaissent pas l'image qu'ils véhiculent auprès des autres, et s'ils croient la connaître, on constate qu'elle est souvent faussée, biaisée. Cet écart de perception est la source de malentendus qui peuvent avoir une répercussion néfaste lors de négociations territoriales. L'analyse des problèmes évoqués par les acteurs montre que les problèmes du territoire reflètent essentiellement des questions environnementales, alors que les problèmes du groupe sont ciblés sur les questions sociales.

2.6. Zoom sur l'hydrosystème : le fleuve Loire omniprésent

Rappelons que le questionnaire structurel et la première partie de l'entretien ont pour objectifs de constater si oui ou non les acteurs interviewés parlent d'eau spontanément. Or il s'avère que chacun d'eux aborde le sujet. Que ce soit très succinctement, de manière générale ou approfondie, tous les acteurs traitent de la question de l'eau, selon le cas, aux questions suivantes : *parlez-nous de la Plaine*, *parlez-nous de vous*. Une part des problèmes du territoire évoqués concerne la ressource en eau et plus particulièrement la pollution (agricole, urbaine, industrielle), les fortes ponctions (irrigation, mauvaise gestion) et les problèmes d'assainissement et d'adduction d'eau potable. Certaines entités naturelles aquatiques sont considérées comme des atouts, notamment le fleuve Loire, et dans une moindre mesure les cours d'eau, les étangs, le Canal du Forez et les zones humides. Notons que certains acteurs considèrent le fleuve, le climat comme des défauts de la Plaine. Il est intéressant d'observer que deux objets de l'hydrosystème sont cités par les acteurs comme appartenant, et au patrimoine naturel et au patrimoine culturel : le fleuve et les étangs. Si certains y voient les activités traditionnelles (chasse, pêche, pisciculture), d'autres la biodiversité, tous se rejoignent dans l'attachement.

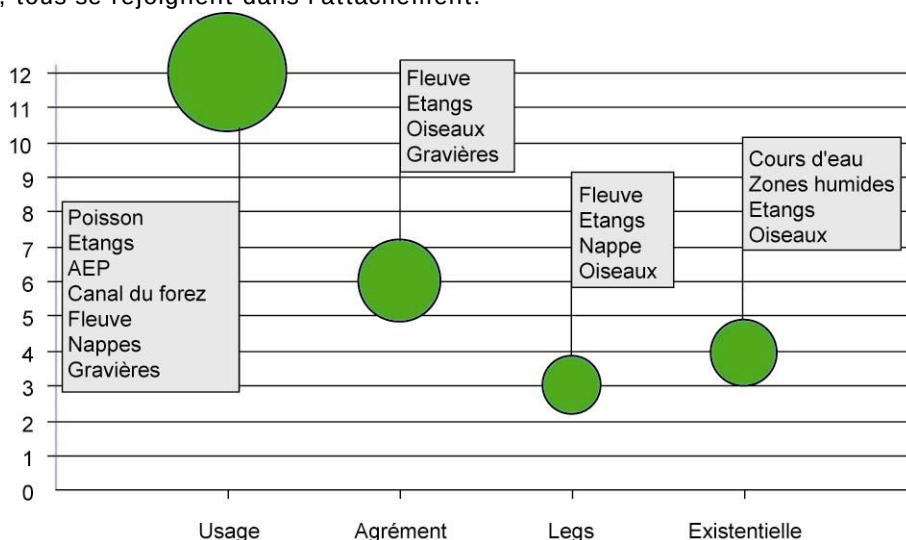


Figure 68 : Les valeurs de l'eau selon les acteurs

[en abscisse : type de valeur associée à l'eau ; en ordonnée : nombre d'acteurs ayant les mêmes valeurs associées à l'eau ; dans les drapeaux : objets que les acteurs associent à ces valeurs]

La seconde partie de l'entretien *parlez-nous d'eau* permet un approfondissement de ces questions. Ces premières notions évoquées, visitons la place de la ressource en eau dans chacune des 4 dimensions. Pour la plupart des acteurs, il apparaît que la ressource en eau n'intervient pas dans la dimension *coopération* (A3, A5, A6, A7, A8, A10, A12). Néanmoins, 5 d'entre eux (A1, A4, A9, A11, A13) ont comme alliés (sous-dimension *estime*) des gestionnaires de l'eau, et 3 (A2, A9, A11) sont appréciés (sous-dimension *estimée*) pour leurs actions sur l'hydrosystème. A l'opposé, la ressource en eau touche la dimension *conflit* de tous les acteurs. Au total, 10 acteurs critiquent les autres pour leurs actions de dégradation de l'hydrosystème ; on pointe du doigt les agriculteurs, les industriels, les urbains, les carriers, EDF et les élus. En retour, 6 acteurs sont critiqués pour leurs actions : forte ponction dans le fleuve (A4), barrage (A7), gestion présente et passée des digues et du DPF (A9), irrigation et pollution (A10), limitation des accès au fleuve, divagation et pas d'entretien (A11), extraction passée et présente de granulats (A12). Ainsi, l'hydrosystème semble créer plus de conflits que de liens sociaux sur ce territoire.

Dans le rapport patrimonial, on s'intéresse aux différentes valeurs (Figure 68) que les acteurs attribuent aux objets de l'hydrosystème. L'ensemble des acteurs donne une valeur d'usage à l'eau, dont 4 exclusivement (A12, A10, A8, A4) : pêche, pisciculture, eau potable, irrigation, chasse, industrie. Des valeurs d'agrément sont clairement citées par 6 acteurs (A3, A5, A6, A7, A9, A11), et concernent en premier lieu la Loire (promenade, paysage) et les étangs (paysage, observation des oiseaux), suivis des bassins de gravière (loisir nautique). Trois acteurs abordent aussi l'hydrosystème en tant que valeur de legs aux générations futures (A5, A11, A13). Les entités hydrologiques sont alors considérées comme patrimoine culturel ou naturel avec un désir de transmission important. Finalement, 4 acteurs (A1, A2, A11, A13) attribuent une valeur existentielle à différents objets hydrologiques, c'est-à-dire qu'ils souhaitent préserver des entités pour elles-mêmes et non pour l'homme. A titre d'exemple, les cours d'eau et les zones humides portent des valeurs d'existence intrinsèques. Après avoir cerné le type d'attachement à l'hydrosystème (*dimension cohabitation*), il reste à envisager le rapport de domination. Au total, on observe que 5 acteurs ont des impacts négatifs présents importants sur l'hydrosystème (A4, A7, A10, A12 comme critiqués précédemment et A8 pour irrigation et pollution). On constate que ce nombre limité de dominateurs cristallise énormément de conflits sur le territoire.

Pour conclure, l'hydrosystème engendre peu de coopération et beaucoup de conflits sur le territoire. Les valeurs attribuées aux objets hydrologiques sont surtout d'usage et on note quelques gros dominateurs.

L'analyse de la place de l'eau dans l'empreinte territoriale conduit à repérer les grands enjeux associés à l'hydrosystème (Figure 69). Au total, huit objets de l'hydrosystème sont considérés comme des enjeux et sources de préoccupations. On constate que trois objets artificiels sont cités : les gravières, le Canal du Forez et le barrage à l'origine de conflits et de lourds impacts sur l'hydrosystème et notamment sur le fleuve. D'autres objets, naturels cette fois, sont sources de préoccupations : la nappe phréatique essentiellement pour les problèmes de pollution et les têtes de bassins jugées d'importance pour la vie piscicole et la qualité de l'eau de l'ensemble de l'hydrosystème. On note que les nappes et les têtes de bassin sont les objets naturels les moins cités du complexe. Les étangs, à la fois naturels et culturels, sont symboles des activités traditionnelles et sources de biodiversité. Certains acteurs regroupent les milieux aquatiques sous l'appellation *zones humides*, une entité qui inquiète pour la perte de biodiversité.

De tous les objets cités, le fleuve Loire est de loin l'enjeu principal du jeu d'acteurs. Il recoupe certains enjeux cités précédemment et focalise l'attention. Premièrement, les acteurs 7, 10 et 12 trouvent le fleuve plus menaçant que menacé. Ils redoutent les crues, les nuisances (moustiques,

odeurs) et les contraintes liées aux normes (zones nitrates). Pour ceux-ci, le fleuve a davantage de défauts que d'atouts. Deuxièmement, les acteurs 1, 2, 5, 11 et 13 considèrent le fleuve plus menacé que menaçant. Au niveau quantitatif (ponction d'eau) comme qualitatif (pollution l'eau), ces acteurs le trouvent réellement en danger et déjà trop modifié par l'homme (digues, gravières, barrage). Il y a donc un antagonisme entre ceux qui le considèrent comme un défaut et ceux qui le voient comme un atout parfois en danger.

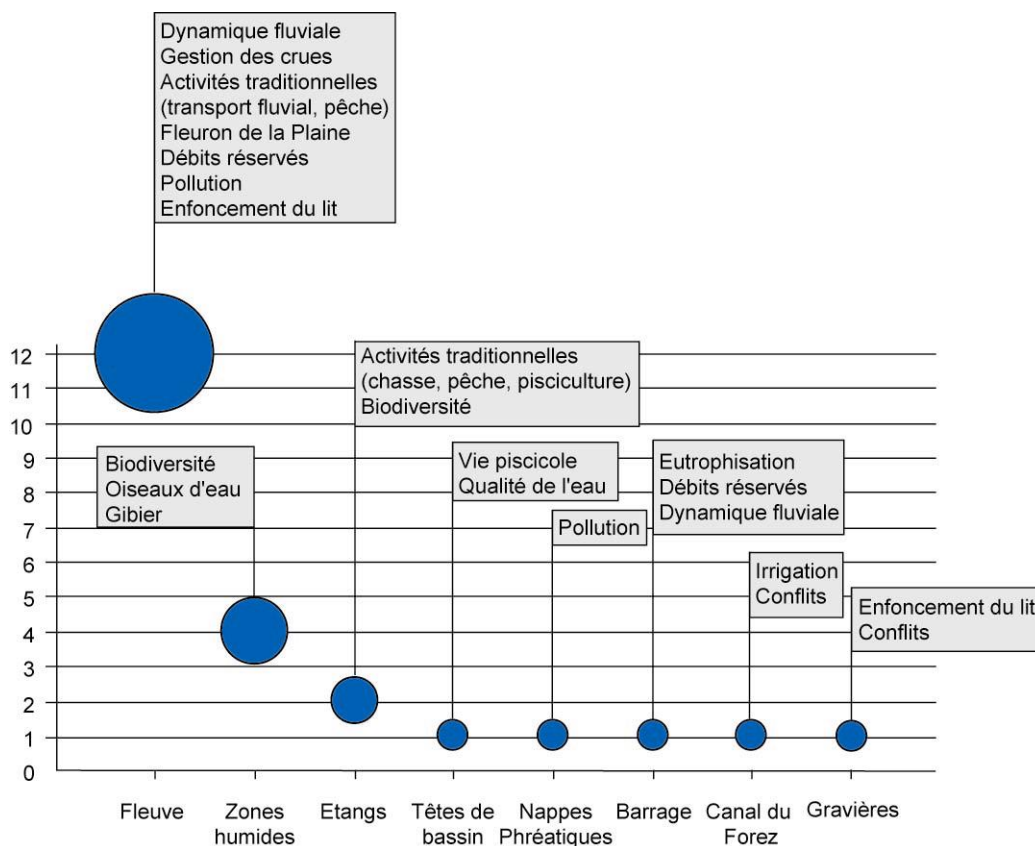


Figure 69 : Les enjeux de l'eau selon les acteurs

[en abscisse : objets hydrologiques évoqués comme enjeux ; en ordonnée : nombre d'acteurs ayant évoqué les mêmes enjeux ; dans les drapeaux : enjeux associés aux objets hydrologiques]

La Loire véhicule une palette de représentations sociales. Si certains acteurs identifient le fleuve comme un élément structurant du territoire, d'autres le voient comme une barrière naturelle qui coupe le territoire humain. On note que le Canal du Forez est appréhendé, parfois comme une *petite Loire*, et comme la vraie épine dorsale de la Plaine ; le Canal remplace alors par certains aspects le fleuve Loire comme élément structurant. En parlant de la Loire, certains évoquent la nostalgie, parlent de fleuron du département et de jolis paysages, ou l'envisagent comme une source de vie utile et agréable ou regrettent que le fleuve ressemble à un cloaque fétide.

Le fleuve Loire regroupe donc tous les acteurs et semble lié aux autres objets hydrologiques. Il porte des préoccupations tant sociales que patrimoniales et représente alors l'enjeu majeur de la Plaine.

Sans pouvoir approfondir réellement la question, il est intéressant d'examiner les interactions qui existent entre objets de l'hydrosystème et relations entre acteurs. Premièrement, on observe que certaines entités aquatiques font ou défont du lien social. Ainsi, par exemple les cormorans, les nuisibles, le Canal du Forez, le Barrage et les zones humides sont source de conflits. A l'opposé, les étangs ont suscité une coopération entre pisciculteurs, propriétaires, chasseurs et le Conseil

Général. Finalement, des objets comme les nappes phréatiques et les têtes de bassins ne créent pas de liens sociaux sur le territoire. De même, si les acteurs rencontrés discutent beaucoup sur le fleuve, les populations locales s'y sont éloignées. Deuxièmement, on observe que des liens sociaux ont créé des objets. Par exemple, la coopération entre un exploitant de granulats et une association de protection de la nature a permis la création de gravières à vocation écologique.

S'il est vrai que le modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions* analyse particulièrement les rapports sociaux et patrimoniaux, il paraît pertinent de se pencher sur les questions *Des liens qui (de)font des objets ? Des objets qui (de)font du lien ?* pour affiner nos hypothèses de travail et illustrer spécifiquement rapport social et patrimonial.

2.7. Support pour un médiateur : 7 types d'acteurs à gérer

a. essai de typologie

Cette partie reprend les résultats exposés précédemment pour proposer une catégorisation générale des acteurs rencontrés. Elle met en avant les points importants pour chacune des catégories et présente une *empreinte territoriale type*¹¹⁸ pour les illustrer. En compilant l'ensemble des résultats de l'analyse exposée précédemment, il est possible de découper de manière générale le jeu d'acteurs en 7 grands groupes :

- *l'acteur faible* isole un acteur (A5) non visible qui apparaît ni estimé, ni critiqué. Cet acteur peu reconnu par les autres est néanmoins porte-voix des générations passées et porte-parole du cadre de vie. Il semble faire du lien entre passé, présent et futur, et se fait le porteur d'une philosophie humaniste ; en effet, il est favorable à une concertation large et veut réconcilier l'homme et la nature. Même s'il est potentiellement conflictuel et générateur de blocages (réaction type Nimby¹¹⁹) pour protéger son cadre de vie, cet *acteur faible* est porteur de valeurs uniques dans le complexe qui font de lui un acteur à prendre en compte dans une négociation environnementale (Figure 70).

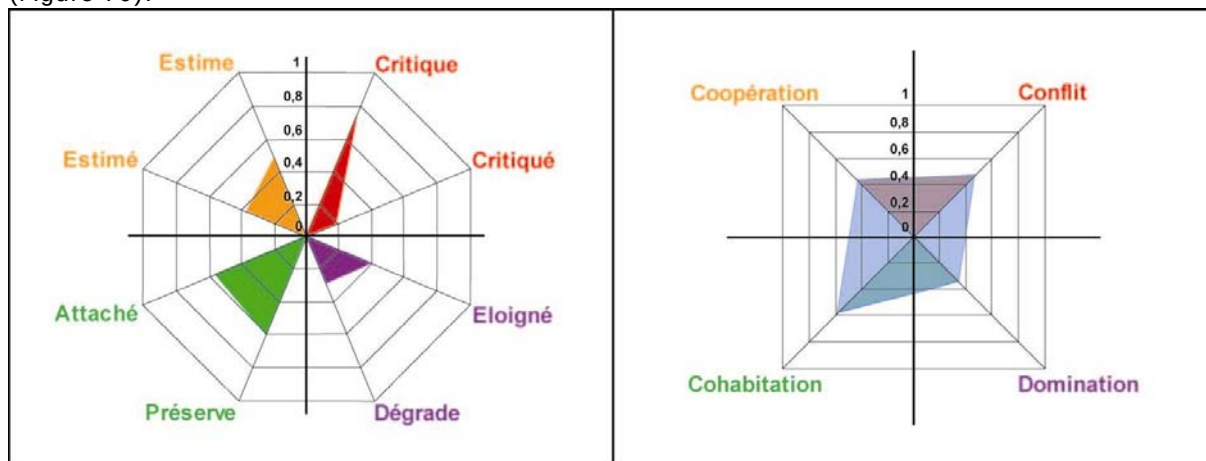


Figure 70 : Empreinte territoriale type « acteur faible »

- *la bête noire* isole l'acteur 10 qui apparaît très critiqué. Cet acteur très décrié est néanmoins porte-voix des petits agriculteurs et porte-parole d'un paysage traditionnel (nature entretenue). S'il se considère comme un acteur faible et non-entendu, le reste du complexe le voit comme un acteur fort. En effet, il est considéré, à l'instar de la ruralité en général, comme le pollueur par excellence, le porte-drapeau des *sales mentalités agricoles*, le pompeur d'eau et de primes. Cette

¹¹⁸ Cette *empreinte territoriale type* est sélectionnée parmi les empreintes des acteurs composant une catégorie.

¹¹⁹ Acronyme signifiant : Not in my back yard, traduction de : pas de ça chez moi

Partie 4 : Des résultats...

réputation fait de lui un acteur générateur de conflits, campé sur ses positions et isolé du complexe, même si certains le considère comme source de vie économique: *la mamelle de la Plaine du Forez* (Figure 71)

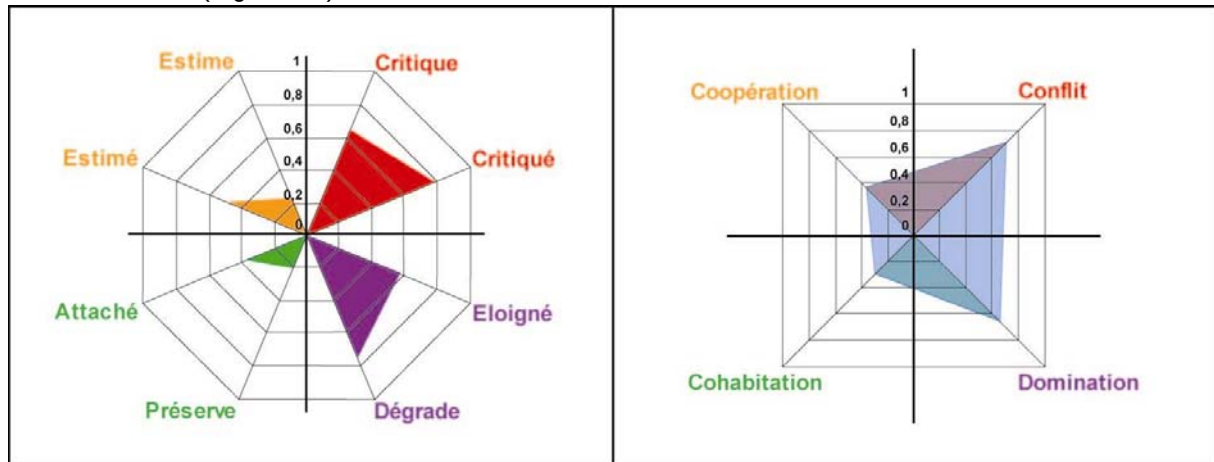


Figure 71 : Empreinte territoriale type « bête noire »

- les *modérés* représentés par les acteurs 3 et 8 ont comme principale caractéristique que les notes des 4 dimensions de leur empreinte ont des valeurs moyennes très proches de 0,5. Dès lors, ils s'inscrivent dans toutes les dimensions mais de manière modérée. Ces acteurs difficiles à cerner sont porte-parole d'entités localisées en rapport avec leur activité et porte-voix de leurs *clients* (administrés, adhérents). Même s'ils apparaissent ouverts à la concertation dans le discours, ils ne l'envisagent que dans le cadre de leur activité. S'ils ne semblent pas contre l'idée de conservation, celle-ci ne doit pas remettre en cause les activités humaines, la rentabilité (Figure 72).

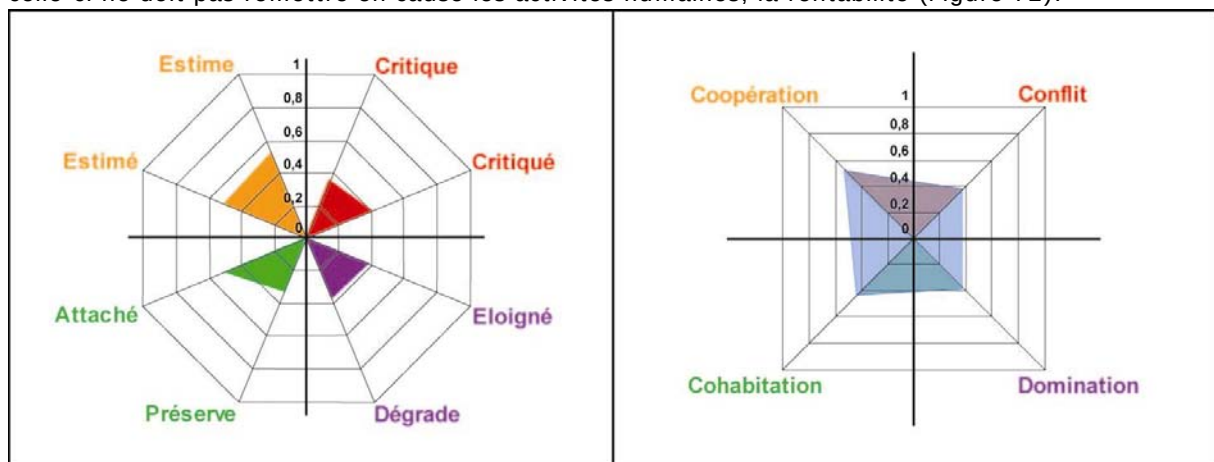


Figure 72 : Empreinte territoriale type « modéré »

- les *institutionnels* représentés par les acteurs 2, 9 et 13 sont caractérisés d'abord par un fort potentiel de *coopération* dans le rapport social et une tendance à la *cohabitation* dans le rapport patrimonial. Ces acteurs institutionnels sont appréciés des autres pour leur statut de financeur et, étant consensuels, ils sont peu sujets au conflit. Ils se font les porte-parole au niveau local, d'entités défendues à un niveau plus global (fleuve Loire, vision globale de l'eau, biodiversité) dans les lois, dans les grands programmes. Ils reconnaissent et participent à la concertation mais ne se font porte-voix d'aucun acteur faible. Ces acteurs sont pour une conservation qui allie préservation de milieux et usages (Figure 73).

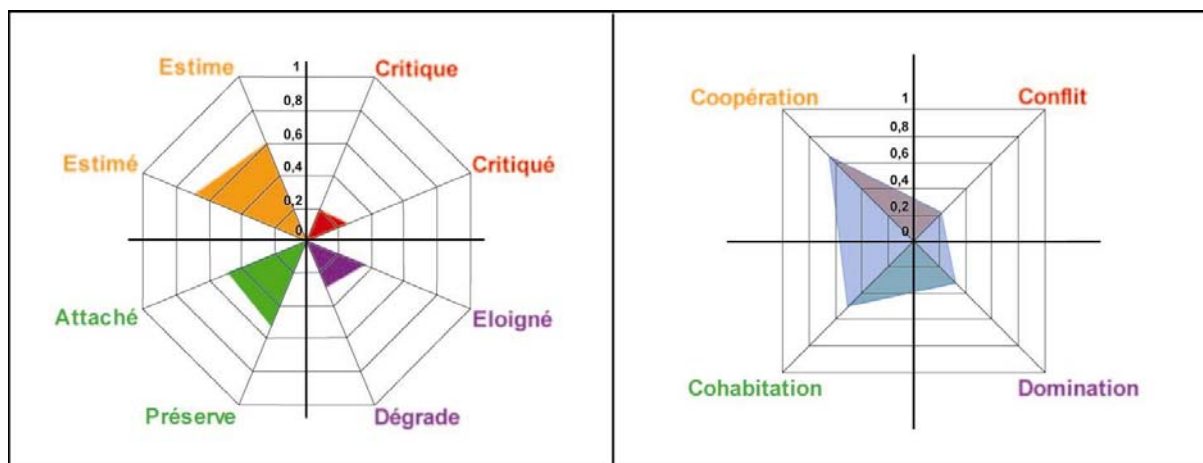


Figure 73 : Empreinte territoriale type « institutionnel »

- les *dégradeurs* représentés par les acteurs 4, 7 et 12 sont caractérisés d'abord par un fort potentiel de *domination* et une tendance au *conflit*. Autonomes, influents et puissants, ces acteurs sont responsables de dégradations environnementales sur le territoire. Ils semblent distants des problématiques territoriales et sont centrés sur leurs activités. Dès lors, ces dominateurs ne sont ni porte-parole d'acteur absents, ni porte-voix d'acteurs faibles. Globalement, ils sont peu ouverts à la concertation sauf s'ils en sont les meneurs, car ils ont tendance à rester campés sur leurs positions. Quant à la conservation, elle ne doit pas aller à l'encontre de la rentabilité et semble peu les intéresser (Figure 74).

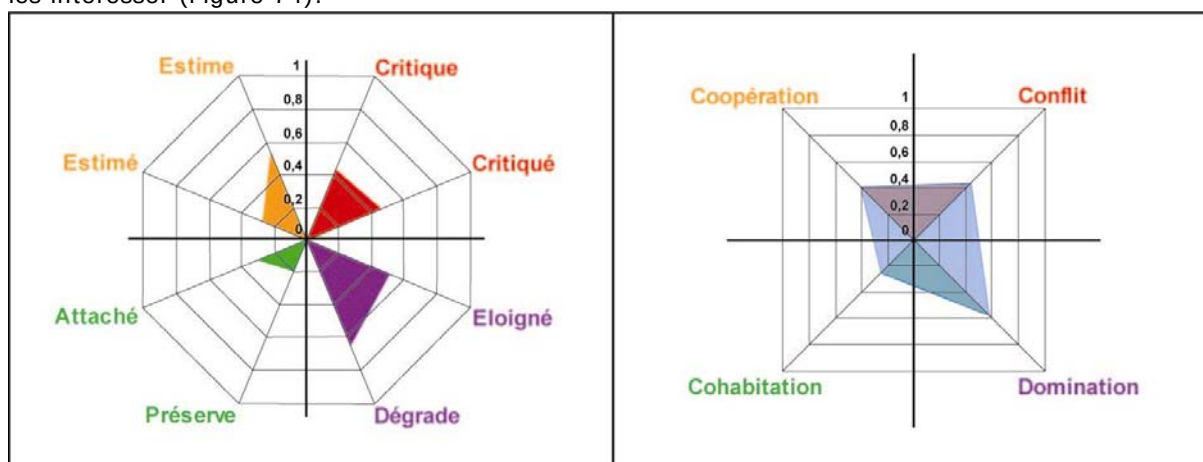


Figure 74 : Empreinte territoriale type « dégradeur »

- les *intégrateurs* représentés par les acteurs 1 et 6 sont caractérisés par un fort potentiel de *cohabitation* et un rapport social conséquent. Ces acteurs sont à la fois des protecteurs de la nature et des promoteurs d'une activité traditionnelle qui en dépend (cynégétique, halieutique). Ils sont tiraillés entre conserver des milieux et augmenter leurs adhérents, ce qui leur vaut de susciter de nombreux conflits. Souvent critiqués pour leurs actions de dégradation ou de conservation, ils souhaitent changer leur image. Sur le territoire, ils se font les porte-parole des habitats de la faune (gibier, poissons), mais le porte-voix d'aucun acteur faible. Ces acteurs envisagent la conservation comme une gestion intégrée, ils sont aussi favorables à la concertation. Ce type d'acteur semble représenter un lien privilégié avec la ruralité (Figure 75)

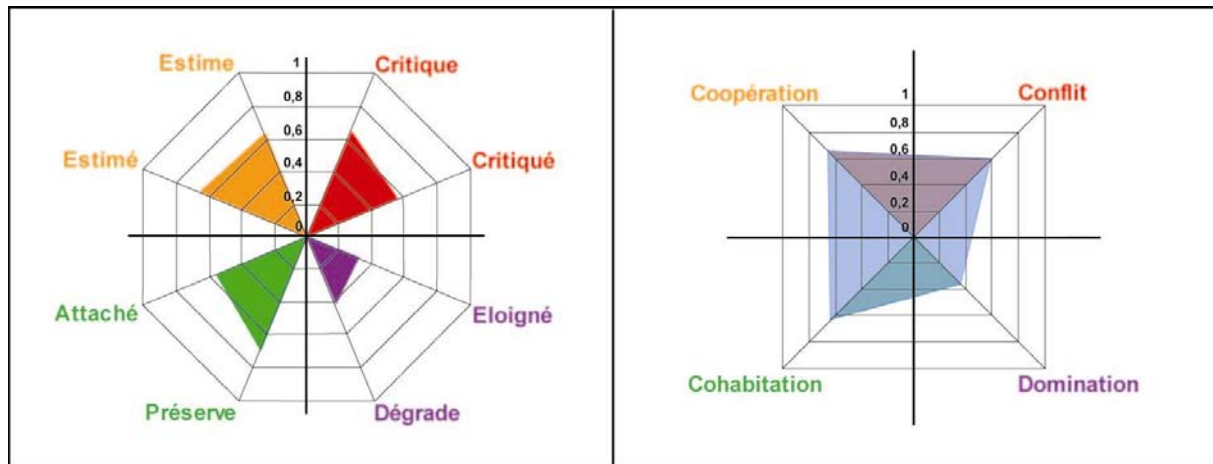


Figure 75 : Empreinte territoriale type « intégrateur »

- le *conservateur* isole l'acteur 11 pour ses positions tranchées en matière de protection de la nature. Ainsi, il dispose d'une forte tendance au *conflit* et à la *cohabitation*. Il s'agit de la plus grosse empreinte du jeu d'acteurs. Campé sur ses positions, il est impliqué dans de nombreux conflits sur le territoire, notamment des conflits de personne. S'il se fait porte-parole de nombreux acteurs absents (oiseaux, fleuve, zones humides), il n'est porte-voix d'aucun acteur faible mis à part d'autres associations de protection de la nature. Convaincu que la concertation conduit à l'échec, même si paradoxalement il y participe, cet acteur prône une sanctuarisation de la nature. Il s'agit alors d'un acteur incontournable mais difficile à gérer dans une négociation (Figure 76).

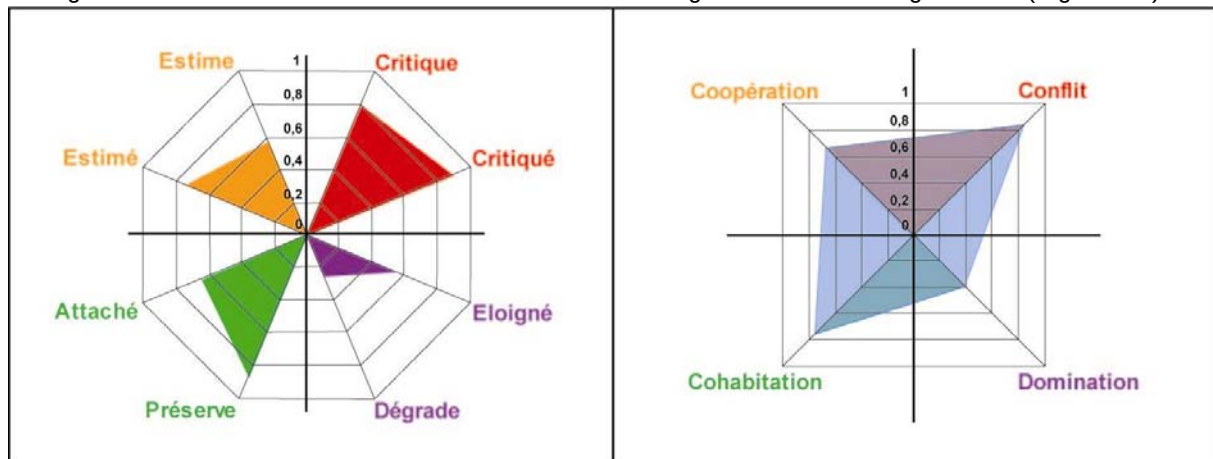


Figure 76 : Empreinte territoriale type « conservateur »

b. Plaine du Forez : le bilan

Les fiches acteurs et les empreintes territoriales individuelles permettent de caractériser séparément et de manière simplifiée chacun des acteurs interviewés. La complexité du jeu d'acteurs, quant à elle, ne peut être approchée qu'en portant un regard global sur l'ensemble des informations contenues dans ces fiches et ces empreintes individuelles. Appréhender une telle complexité revient à répondre à la question suivante : Qu'y a-t-il à apprendre du jeu d'acteurs de la Plaine à travers les acteurs rencontrés et l'outil d'analyse (modèle de l'Acteur en 4 Dimensions) ? L'analyse de l'empreinte moyenne globale permet de constater que, si la *coopération* moyenne est importante, il y a aussi un fort potentiel de *conflit*. Par ailleurs, les actions de préservation sont peu vues par le complexe, au contraire des actions de dégradation. Cette analyse, couplée à une ACP portant sur les 4 dimensions du modèle, montre que la *cohabitation* et le *conflit* structurent le jeu d'acteurs, et que *coopération* et *cohabitation* semblent liées. Une analyse plus fine du rapport

social confirme la prédominance de la dimension *conflit* et met à jour des *acteurs consensuels*, critiques, ainsi que des acteurs à la fois critiques et critiqués. Ces derniers stigmatisent un nœud conflictuel du jeu d'acteurs : l'opposition agriculture-protection de la nature face au complexe. Il semble que l'action commune ne soit pas une priorité du complexe, les acteurs étant centrés sur leur activité. Il est aussi possible de mettre en évidence les rapports entre acteurs à travers la façon dont ils sont perçus (*estimé* et *critiqué*) : on observe alors un *acteur faible* (non vu), des *acteurs attirants* pour leurs atouts, des *acteurs intermédiaires* (qui pourraient intervenir dans une médiation de type passerelle), des *acteurs repoussants* (dont les atouts n'attirent pas les autres) et des *fortes têtes* isolant agriculture et protection de la nature. Une analyse plus fine du rapport patrimonial montre que celui-ci est structuré par les sous-dimensions *préserve* et *dégrade* mettant à jour deux grands groupes d'acteurs : les *protecteurs de la nature* et les *dégradeurs de la nature*. Les sous-dimensions *attaché* et *éloigné* semblent jouer un rôle mineur. On observe aussi que les principaux défauts du territoire sont associés aux activités humaines modernes et aux mentalités, alors que les qualités du territoire sont associées à la biodiversité et aux activités traditionnelles, même si ces deux notions sont diversement appréciées. L'agriculture est encore une fois mise en évidence car elle peut être considérée aussi bien comme défaut principal du territoire que comme source de vie essentielle. Par ailleurs, des entités aimées par le complexe sont souvent vues comme des défauts par le monde agricole.

L'analyse du jeu d'acteurs à travers le filtre des 4 hypothèses de départ permet de préciser et de compléter les résultats précédents. *Le rapport patrimonial influence le rapport social (H1)*. Les sentiments d'attachement ou d'éloignement jouent sur les sous-dimensions *critique* et *estime* (regard de l'acteur sur le complexe) à travers des conflits de valeurs morales par exemple. Les actions de préservation ou de dégradation jouent sur les sous-dimensions *critiqué* et *estimé* (regard du complexe sur l'acteur), les dégradeurs étant très critiqués. Des conflits de personne peuvent parfois parasiter de telles influences. On constate aussi que les acteurs ancrés dans la *cohabitation* ont un plus fort rapport social (oscillant entre *critique* et adhésion à l'action commune), alors que les dominateurs sont plus distants du complexe. *Le rapport social influence le rapport patrimonial (H2)*. Cette influence est plus difficile à circonscrire. Il apparaît toutefois que le regard du complexe sur l'acteur (*estimé* et *critiqué*) peut conduire à améliorer des actions de préservation ou à les générer pour améliorer une image environnementale. Le regard de l'acteur sur le complexe (*estime*) peut conduire à des actions de préservation ou de dégradation. L'institutionnalisation de certaines pratiques de préservation vient parasiter ces influences. *Un consensus peut aboutir à la dégradation d'un bien environnemental (H3)*. Les entités les plus visibles sont celles portées par des acteurs institutionnels et celles portées par des acteurs très ostentatoires sur le territoire. Celles soutenues par des acteurs faibles sont moins visibles et celles non évoquées invisibles, donc potentiellement oubliées lors d'une négociation. *Les pratiques conservationnistes peuvent créer des conflits (H4)*. Cette hypothèse est nettement vérifiée sur le territoire à travers l'opposition protection de la nature/agriculture et ruraux/rurbains. Néanmoins, si les rapports du complexe avec les protecteurs de la nature ne sont pas simples, ceux avec la ruralité semblent encore plus difficiles.

Le regard sur le *rapport homme-nature* offre une palette de perceptions assez variées : la conservation idéale se décline de rentabilité économique à sanctuarisation de la nature, la concertation idéale oscille entre l'entrave et la palabre africaine. Il en va de même pour les problèmes du territoire qui offrent une gamme de perceptions variées qui converge toutefois vers des problématiques environnementales. Au contraire, les problèmes spécifiques aux groupes rencontrés traitent de questions plus sociales, et notamment de problèmes venant des autres. Si

les acteurs ont une représentation des autres, ils ont plus de mal à se représenter eux-même, à circonscrire l'image qu'ils dégagent sur le territoire. La ressource en eau, quant à elle, semble plutôt source de conflit. Le fleuve Loire occupe une place importante dans l'hydrosystème, au contraire des nappes phréatiques qui sont oubliées.

Au final, cette méthodologie a permis une analyse du jeu des acteurs rencontrés. Elle propose des moyens de représenter les acteurs, d'accéder à la diversité de leurs représentations, et de distinguer les acteurs faibles et absents du territoire.

Les empreintes territoriales individuelles font apparaître une diversité d'acteurs présents sur le territoire de la Plaine du Forez et soulignent ce que chacun peut apporter à une négociation environnementale. La synthèse globale dévoile un jeu d'acteurs marqué par les dimensions *cohabitation* et *conflit*. L'opposition affichée entre protection de la nature et protection du cadre de vie se traduit par un conflit ouvert entre conservationnistes et ruraux. Seuls quelques consensuels apparaissent entre les deux, présentant des empreintes mitigées. La Loire représente l'élément emblématique du territoire pour l'ensemble des acteurs, et la nappe phréatique, l'entité oubliée. Sur ce territoire, le rapport social semble prédominant : pour conserver un statut ou changer d'image, les acteurs sont prêts à modifier leurs pratiques environnementales. Notre *terrain test* présente-t-il les mêmes types de résultats ?

II – Les pentes du Kilimandjaro : des ressources sensibles

Notre méthodologie et modèle revisités sont expérimentés sur un second territoire : les pentes sud du Kilimandjaro, notre *terrain test*. La partie suivante présente l'ensemble des acteurs rencontrés, puis deux empreintes territoriales individuelles : celle du Parc National Kinapa et l'empreinte moyenne des paysans Chagga. Ensuite, la synthèse globale du jeu d'acteurs revient sur nos hypothèses de travail et appréhende les rapports social et patrimonial dans leur complexité. Quelles sont les entités aimées et non aimées du territoire ? Qui sont les acteurs peu vus, mal aimés, notoires, appréciés ? Quels sont les enjeux majeurs du territoire et de l'hydrosystème ? Nous souhaitons également ici approfondir l'analyse d'un acteur particulier : le paysan Chagga. D'abord parce que les familles Chagga ne sont pas regroupées en groupe constitué, ensuite parce que relativement peu d'informations sont disponibles sur cette ethnie, et finalement parce que le paysan Chagga est vu par les autres comme le responsable de la dégradation environnementale.

1. Analyse des empreintes individuelles : zoom sur l'économie et le sacré

Sur le territoire des pentes du Kilimandjaro, sur 12 représentants de groupe contactés, 6 entrevues ont pu être organisées. Aucun refus par contre du côté des 50 familles Chagga qui nous ont systématiquement accueillis chaleureusement. Sur les sept acteurs rencontrés¹²⁰, trois acteurs font partie de la sphère publique, trois de la sphère privée et un acteur appartient à la sphère associative. Le tableau suivant présente une certaine catégorisation des *Mondes* d'un territoire : les sept acteurs rencontrés sur le Kilimandjaro intègrent sept *Mondes* différents (Tableau 11).

Sphères	# acteurs	Mondes	acteurs
Publique	3	Administration	A5
Privée	2 + 50	Agriculture	A3
Associative	1	Collectivité territoriale	A6
		Etablissement public	A2
		Industrie	A4
		Protection de la nature	A1
		Usager	A7 (n=50)

Tableau 11 : Présentation des « sphères » et des « mondes » des acteurs du Kilimandjaro

A la suite des entretiens menés sur les pentes du Kilimandjaro, nous avons pour chaque acteur fait l'analyse de leur empreinte territoriale propre (annexe 16), grâce à une série de notes (annexe 17). Ces fiches synthétiques de quatre pages présentent successivement l'empreinte détaillée, effectuent un retour sur hypothèse, analysent le regard de l'acteur sur le complexe, la nature, l'hydrosystème et soulignent les points centraux pour un médiateur. A titre informatif, deux exemples d'empreintes territoriales individuelles sont analysées ici : celle du Parc National Kinapa (A2) et celle du paysan Chagga (A7).

Au niveau de la première empreinte territoriale, on note une forte tendance à la dégradation, ce qui peut paraître étonnant de la part d'un Parc National. Notons qu'il s'agit ici en fait d'une zone *privatisée par l'Etat*, dédiée au tourisme avant tout et dont les limites sont surveillées par environ 300 gardes armés. Sur ce parc naturel existant depuis 1973, un seul écologue y travaille, et ce, seulement depuis 1999. Au niveau de la seconde empreinte, rappelons qu'elle est le fruit d'une compilation de 50 entretiens organisés dans cinq villages d'altitude : Shimbwe, Kydia, Mweka, Foo, Kweseko (annexes 19 et 20).

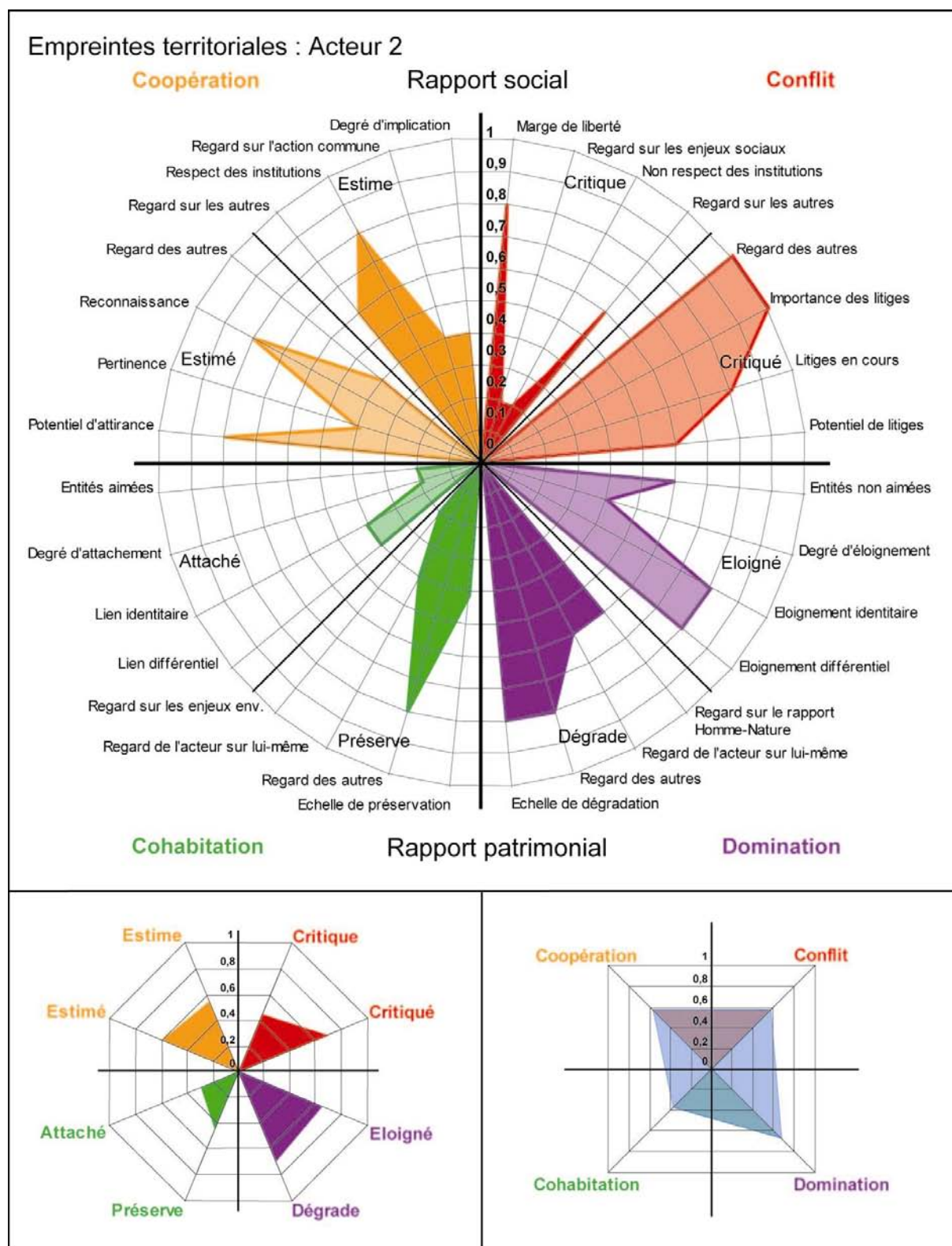
¹²⁰ Rappelons que les familles Chaggas comptent ici pour un acteur, une empreinte territoriale.

Acteur 2 : Monde des institutions
KINAPA (Kilimanjaro National Park, employé)

Description de l'empreinte territoriale*une domination reconnue*

Rapport social			
Le <i>rapport social</i> de l'acteur est nettement marqué par la sous-dimension <i>critiqué</i>. En effet, non seulement l'acteur est très <i>critiqué</i> par de nombreux acteurs mais il est en plus impliqué dans plusieurs litiges significatifs sur le territoire. Les autres lui reprochent ses modes de gestion du parc naturel et la violence faite aux villageois qui pénètrent en forêt. Lui <i>critique</i> ouvertement quelques acteurs, mais cerne mal les enjeux sociaux sur le territoire. Côté <i>coopération</i>, l'acteur apprécie plusieurs acteurs sur le territoire, notamment les autres institutions ; il <i>critique</i> en revanche l'idée de concertation et s'implique peu dans l'action commune. Il est néanmoins <i>estimé</i> par certains, et reconnu pour ses atouts sur le territoire, notamment ses propriétés foncières et ses capacités financières.		Lui : <i>si tout le Kilimandjaro était géré par Kinapa, tout irait mieux [...] nous sommes libres et gérons le Parc seuls, sans partenaire [...] il n'existe pas de conflit sur la zone [...] on fait bien d'interdire aux habitants de couper du bois de chauffage [...] globalement, nous avons peu de bonnes relations avec les autres ; ils ne nous aiment pas car ils sont jaloux de notre pouvoir [...] on aurait besoin d'un médiateur si on veut arriver à une concertation ; laissés à nous-même, nous n'y arriverons pas</i> Eux : <i>90% des employés du parc sont des gardes armés ! [...] ils ne respectent pas les droits de l'homme [...] j'ai peur pour ma vie quand je les croise [...] ils sont tous corrompus et peuvent nous envoyer en prison</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
<i>Estimé / Atouts</i>	<i>Estime / Alliés</i>	<i>Critique / Opposants</i>	<i>Critiqué / Litiges</i>
7000 km ² 243 employés Armes Financement tourisme	UNDP Touristes TANAPA Gouvernement	Porteurs District Councils Braconniers Forest and Bee Keeping Division	Gardes corrompus Violence aux villageois Gestion touristique Marché noir de bois d'œuvre Conflits internes

Rapport patrimonial			
C'est la <i>domination</i> qui caractérise le rapport patrimonial de l'acteur. Il apparaît d'abord distant et peu concerné par les problématiques territoriales, ce qui l'éloigne d'autant plus des autres et de la nature. Portant un regard anthropocentré sur les ressources naturelles, l'acteur est responsable à l'échelle du territoire de plusieurs actions de dégradation environnementale. Dégradations décriées par les autres, et qu'il admet lui-même. Au niveau de la <i>cohabitation</i>, l'acteur est <i>attaché</i> à très peu d'entités sur le territoire. Il méconnaît les menaces environnementales qui planent sur le Kilimandjaro et ne s'engage que très légèrement dans des actions de préservation. Pourtant, ces rares actions sur des entités localisées sont reconnues par certains. Il est alors identifié tantôt comme 'celui qui préserve', tantôt comme 'celui qui dégrade'.		Lui : <i>mieux vaut interdire les habitants dans la zone protégée [...] Kinapa ne fait rien pour préserver mais peut encourager des projets allant dans ce sens [...] nous sommes 2 écologues sur 300 employés ; autrement dit, on n'est jamais écouté [...] nous ne travaillons pas sur les questions de l'eau, du climat ni du glacier [...] le parc est surtout tourné vers la chasse au gros gibier et le tourisme [...] le problème principal, ce sont les excréments des touristes qui ne se décomposent pas à 4000m d'altitude ! [...] il faudrait installer des cuisines et des toilettes sur le parcours [...] je ne crois pas aux aires de conservation [...] quand on aura toute la zone, tout ira mieux.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
<i>Attaché / Entités aimées</i>	<i>Préserve / Entités</i>	<i>Dégrade / Entités</i>	<i>Eloigné / Défauts</i>
Essences indigènes Forêt	Tourisme Chasse	Forêt Eau Faune sauvage Ecosystèmes d'altitude Qualité de vie des Chagga	Déchets en altitude Sema (fast growing trees)



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un dominateur distant

L'impact du rapport patrimonial de l'acteur sur son rapport social s'effectue notamment par la liaison : *dégrade – critiqué* (H1). En effet, les actions de dégradation environnementale de l'acteur sont décriées par les autres qui l'accusent de gérer le parc naturel par l'argent et la violence. Le fait que l'acteur soit également éloigné des entités territoriales fait de lui un acteur critiqué ; on déplore son désintérêt pour certaines problématiques fondamentales. D'autres, plus rares, apprécient l'acteur pour ses actions de protection des forêts. Un acteur critiqué et estimé, donc, pour des actions ou perceptions différentes.

Le rapport social semble peu influencer le rapport patrimonial de l'acteur (H2). Face aux nombreuses critiques, l'acteur n'envisage pas de changer ses pratiques. Hébergé par le Ministère des ressources naturelles et du tourisme et sous les directives de Tanapa (Tanzania National Parks), les actions de l'acteur s'en trouvent ainsi légitimées et ne se modulent pas en fonction du jeu d'acteurs local.

L'acteur ne se fait le *porte-parole* d'aucun *acteur absent* (H3). Pourtant gestionnaire de toute la zone au-dessus de 2700m d'altitude, il souhaite avant tout pérenniser le tourisme et la chasse, et pour ce faire interdit toute entrée dans la zone aux populations locales. Il limite ainsi les coupes forestières pour des raisons économiques, mais n'étant attaché à aucun objet environnemental en particulier, il ne représente aucun *acteur absent*.

Même si l'acteur reste peu conflictuel dans son discours et critique peu les autres, ses actions sur le terrain amènent énormément de litiges. Il s'agit alors d'actions de gestion environnementale qui engendrent de graves conflits sociaux (H4). Travaillant en autonomie et faisant preuve de très peu d'empathie envers les autres, l'acteur ne se fait le *porte-voix* d'aucun *acteur faible*.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

une sanctuarisation anti-sociale

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Déchets des touristes Coupes illégales Gestion forestière des Chagga Manque de concertation	Déchets des touristes Gestion des touristes Seulement 2 écologues au parc sur 300 employés Veut gérer l'ensemble de la réserve et la ½ mile strip	Doit s'effectuer entre décideurs Lui : <i>nous devons nous forcer à travailler ensemble</i>	Doit s'apparenter à une sanctuarisation de la nature Lui : <i>il faut laisser les populations locales en dehors des zones protégées</i>

Cet acteur se présente comme un *conservateur de la forêt*, même si ses actions de gestion environnementale sont énormément décriées par les autres et engendrent de graves conflits sociaux. Pour l'acteur, conserver la forêt, c'est simplement en interdire l'accès aux populations locales par des gardes armés. Gestionnaire de l'ensemble de la zone au-dessus de 2700m d'altitude, l'acteur ne mène aucun programme de préservation environnementale, mais juge qu'il est essentiel d'écarter les populations des zones protégées. En bloquant l'accès à la zone du parc, l'acteur dit conserver la forêt pour les touristes et les générations futures. L'acteur avoue ne pas s'intéresser aux problèmes d'eau, de fonte du glacier et du climat ; il affirme néanmoins que s'il était l'unique

gestionnaire de toute la montagne, la situation serait nettement meilleure. L'acteur mène d'ailleurs des démarches pour obtenir la gestion de l'ensemble du Kilimandjaro. La conservation de la forêt étant son gagne-pain, il envisage une conservation de type sanctuarisation, uniquement pour des raisons économiques. L'acteur identifie peu de *problèmes du territoire*, lesquels rejoignent ses problématiques personnelles. Les *problèmes du groupe* apparaissent peu nombreux et ne concernent que des aspects sociaux. Au niveau de la concertation, l'acteur avoue décider en autonomie, sans aucun partenaire ni consultation, et imposer son choix aux autres. Néanmoins, il estime que le manque de concertation crée des dommages et qu'une concertation entre gestionnaires serait bénéfique pour tous. Dominant d'une certaine manière le jeu d'acteurs, l'acteur croit être globalement bien vu, par les institutions et les populations locales. Il croit être critiqué uniquement par quelques associations qui seraient jalouses de leur pouvoir. Sur le terrain, l'acteur est en effet appuyé par les institutions, mais très critiqué d'autre part.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

peu d'intérêt pour l'eau

L'eau tient peu de place dans l'empreinte territoriale de l'acteur, mis à part les sous-dimensions *critiqué* et *dégrade*. Au niveau social, il est en effet critiqué par certains qui lui reprochent de ne pas s'impliquer dans la gestion de l'eau. Côté patrimonial, l'acteur n'est ni attaché ni éloigné aux objets hydrologiques en particulier ; s'il ne mène pas d'actions de préservation, il dégrade indirectement la ressource en eau, en altitude, notamment par le tourisme de masse. L'acteur ne mobilise aucune connaissance sur l'évolution de la ressource en eau sur la montagne et se dit non intéressé par ces problématiques.

S'il aborde la question du lien entre déforestation, évaporation et diminution de la ressource en eau, l'acteur n'identifie aucun enjeu en particulier sur l'eau.

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur puissant et dominateur

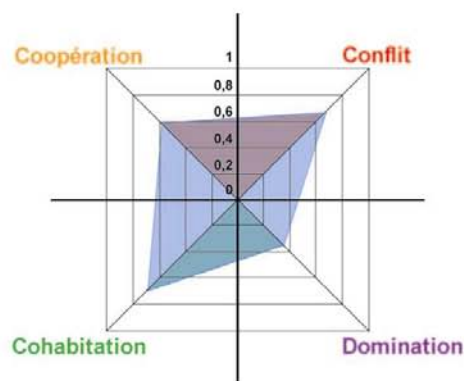
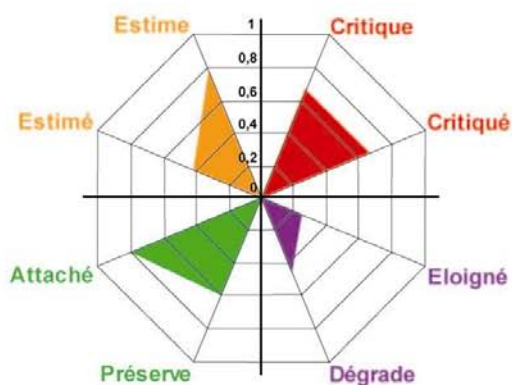
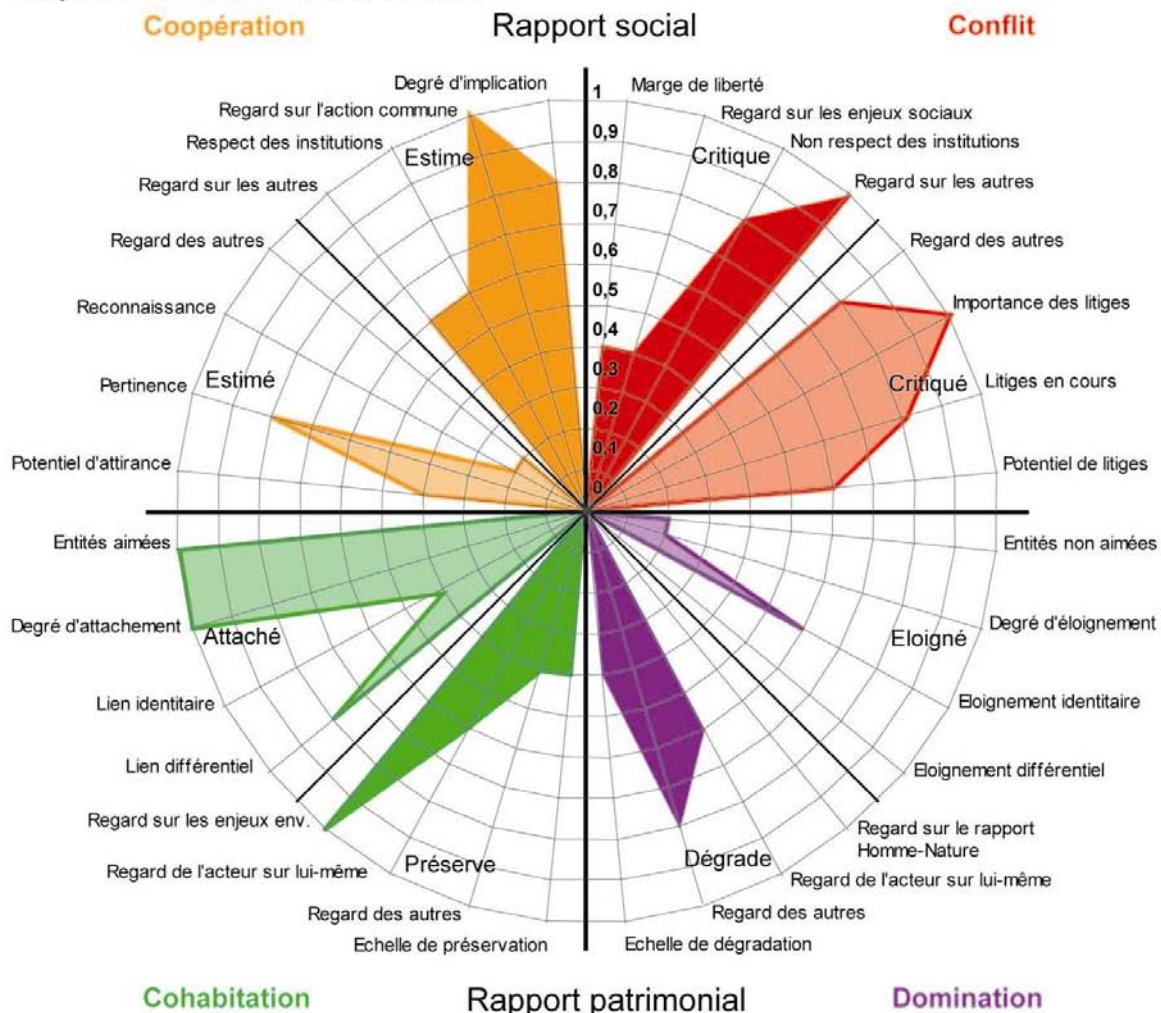
- acteur incontournable (compte tenu de son pouvoir et emprise foncière) et dominateur, tant au niveau social que patrimonial
- *porte-parole* d'aucun acteur absent
- *porte-voix* d'aucun acteur faible
- favorable à une concertation restreinte
- favorable à une sanctuarisation
- acteur à l'origine de nombreux litiges sur le territoire

Acteur 7 : Monde des usagers
Paysan Chagga

Description de l'empreinte territoriale*un amour conflictuel*

Rapport social			
L'empreinte sociale de l'acteur présente une structure hétérogène, sous forme de pics et de creux ; on notera que la sous-dimension <i>estimé</i> est faiblement renseignée. Dans la dimension <i>coopération</i>, l'acteur porte un regard très favorable à la concertation et souhaite se rapprocher du complexe ; il s'implique alors dans l'action commune en participant aux différents comités de village. S'il <i>estime</i> quelques acteurs sur le territoire, il est très peu <i>estimé</i> et ses atouts, pourtant pertinents, ne sont pas reconnus par les autres. Dans la dimension <i>conflit</i>, l'acteur cerne mal les rouages du jeu d'acteurs de son territoire et présente une marge de liberté limitée. Il <i>critique</i> néanmoins fortement de nombreux acteurs, institutions comprises, et identifie précisément ses opposants. L'acteur est lui-même beaucoup <i>critiqué</i> par les autres, ce qui lui vaut d'être impliqué dans de nombreux litiges significatifs et majeurs sur le territoire. Globalement, cet acteur se sent isolé, dépendant et non écouté ; il dit avoir les mains liées.		Lui : les gardes du parc Kinapa sont corrompus, nous battent et nous mettent en prison [...] les gardes nous sont nuisibles mais protègent la forêt [...] nous n'avons aucun bénéfice du tourisme [...] Water Authority nous fait payer l'eau, alors qu'elle appartient à la montagne [...] depuis que le gouvernement a installé un tank d'eau, nous n'avons plus d'eau dans les canaux pour l'irrigation. Eux : les villageois rasant la forêt pour cultiver partout [...] avec leur tradition de refuser de migrer, ils vont tuer l'agriculture sur le Kilimandjaro [...] ce sont des victimes à qui on empêche l'accès à l'eau, à la forêt et à une agriculture de qualité	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
<i>Estimé / Atouts</i>	<i>Estime / Alliés</i>	<i>Critique / Opposants</i>	<i>Critiqué / Litiges</i>
Cultures Savoirs milieux naturels Main d'œuvre	Gouvernement Kinapa	Gouvernement Kinapa Water Authority Pilleurs	Déforestation Pollution de l'eau Morcellement des terres Mentalités
Rapport patrimonial			
Le <i>rapport patrimonial</i> de l'acteur est marqué par la dimension <i>cohabitation</i>, et comme pour le <i>rapport social</i>, présente une structure en étoile où alternent fortes notes et faibles notes. L'acteur voue un amour profond et irrationnel à de nombreuses entités territoriales, amour qui le rapproche de la prise en compte des systèmes écologiques complexes mais qu'il ne parvient pas à transmettre au complexe. L'acteur identifie très précisément l'ensemble des menaces qui pèsent sur le territoire et présente des savoirs vernaculaires uniques sur l'état de la ressource et l'évolution des ressources naturelles. Il tente à son échelle de s'engager dans la préservation environnementale mais ses actions sont peu reconnues par les autres. Côté <i>domination</i>, l'acteur identifie des défauts issus de la société moderne uniquement, ce qui l'éloigne d'autant plus du complexe. Il attribue à la nature une valeur existentielle et est prêt à se sacrifier pour qu'elle perdure. Même s'il limite ses impacts environnementaux, l'acteur est identifié comme 'celui qui <i>dégrade</i>' par plusieurs acteurs.		Lui : je mourrai ici, quoiqu'il arrive [...] je n'aime pas les arbres modernes ; ils assèchent nos sources [...] la forêt assure la protection de la montagne, de bonnes conditions climatiques, un sol fertile, un soleil modéré, et approvisionne les sources ; il faut la protéger à tout prix [...] tous les canaux du village sont à sec, à cause de la déforestation en altitude [...] on a le droit au bois mort... mais on est arrêté avant et de toute façon, impossible d'en trouver !	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
<i>Attaché / Entités aimées</i>	<i>Préserve / Entités</i>	<i>Dégrade / Entités</i>	<i>Eloigné / Défauts</i>
Canaux d'irrigation Forêt Sources Forêt villageoise Atmosphère Montagne	Canaux d'irrigation Forêt	Erosion des sols	Arbres modernes Tank d'eau

Empreintes territoriales : Acteur 7



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un attaché oublié

Le rapport patrimonial de l'acteur influence son rapport social (H1). D'abord, étant profondément attaché à de nombreuses entités, il critique ceux qui les dégradent. Ensuite, s'investissant dans des actions de préservation, l'acteur souhaite alors se rapprocher des autres pour travailler en collaboration. Finalement, étant responsable de la dégradation de certains objets du territoire, l'acteur est fortement critiqué du complexe.

L'impact du rapport social sur le rapport patrimonial s'effectue notamment par la liaison *critiqué - dégrade* (H2). En effet, c'est souvent lui qui est pointé du doigt par les autres. Mal vu, isolé et déresponsabilisé, l'acteur dégrade alors certains objets du territoire.

L'acteur se fait le *porte-parole* des sources, de la forêt et de la montagne dans sa globalité (H3). Profondément ancré sur le territoire depuis plusieurs siècles, l'acteur s'avère très respectueux de l'environnement qui le porte et sacralise en quelque sorte le Kilimandjaro et les ressources naturelles qui le font vivre.

L'acteur se fait le *porte-voix* de lui-même (H4). Se considérant comme non entendu, non écouté des autres, il se présente comme l'acteur faible du complexe. Ses pratiques conservationnistes, à une échelle locale, sont peu vues des autres ou mal interprétées. Etant considéré comme la bête noire du complexe, le paysan Chagga est critiqué dans toutes circonstances et l'ensemble de ses pratiques sont alors susceptibles d'engendrer des conflits majeurs sur le territoire.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

une conservation... naturelle

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Déforestation Baisse généralisée de l'eau Changements climatiques Disparition des canaux Disparition des sources Tourisme Accès à la forêt Corruption décideurs	Raréfaction des terres Mauvaises récoltes Prix du café Manque de pesticides Maladies Manque d'eau Violence des gardes	Doit être ouverte à tous afin d'éviter les malentendus et les conflits Lui : <i>des discussions sont nécessaires pour décider ensemble d'agir dans la même direction</i>	Est vitale sur le territoire, pour préserver eau et forêt Lui : <i>sans la forêt, la montagne serait un désert ; tout doit être fait pour la conserver</i>

L'acteur se présente comme le *représentant de la montagne Kilimandjaro*. L'ethnie Chagga, habitant sur les pentes du Kilimandjaro depuis plusieurs siècles s'est approprié la montagne et affiche une osmose entre activités traditionnelles et respect des ressources naturelles. Elle envisage la conservation comme plus que nécessaire, automatique et naturelle. L'acteur a conscience des problématiques environnementales de la montagne, tant locales que globales, qu'il décline dans *problèmes du territoire*. Participant à de nombreux comités environnementaux, l'acteur pense que la préservation ne peut réussir que dans la concertation qu'il souhaite large et ouverte à tous. Il se dit non entendu, isolé, trahi du complexe et croit être non vu ou vu comme celui qui dégrade. Il est vrai que les Chagga sont souvent pointés du doigt pour leurs actions ou leurs traditions, même si certains acteurs défendent les populations locales.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau, une ressource sacrée

L'eau tient une place capitale dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social d'abord, si l'acteur est parfois estimé pour ses savoirs liés aux ressources naturelles et l'eau en particulier, il estime ceux qui préservent les milieux naturels, notamment les forêts d'altitude, à l'origine des sources. Côté conflit, l'acteur critique ceux qui dégradent la ressource en eau et est critiqué pour ses impacts sur les milieux. Au niveau patrimonial, l'acteur est attaché à de nombreuses entités hydrologiques et s'engage dans des actions de préservation de ces entités.

L'acteur identifie plusieurs enjeux à propos de la ressource en eau :

- disparition des canaux d'irrigation
- disparition des sources
- assèchement des rivières
- pollution de l'eau
- déforestation
- installation de l'eau courante
- diminution des pluies
- conflits d'usage

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un amoureux inquiet

- un acteur faible très sensibilisé aux problématiques environnementales
- *porte-parole* des sources, de la forêt et de la montagne de manière globale
- *porte-voix* des paysans Chagga
- favorable à une conservation à tout prix
- favorable à une concertation élargie
- acteur profondément attaché aux milieux naturels des pentes du Kilimandjaro, étant prêt à faire des sacrifices pour leur préservation

2. Présentation des acteurs : 7 groupes et 50 familles Chagga

Sur ce territoire en continent Africain, il nous paraît essentiel de présenter en quelques mots chacun des acteurs rencontrés afin que le lecteur puisse avoir quelques repères quant à l'organisation politique et administrative d'un pays comme la Tanzanie.

Acteur 1 – Tanzania Association of Foresters (TAF)

TAF est une ONG fondée en 1976, à la suite du Commonwealth et fait partie du Ministère du tourisme, de l'eau et des ressources naturelles. Cette association compte 725 membres en Tanzanie, 50 à l'étranger et est financée par des dons internationaux et par les cotisations annuelles des membres. Sa mission est d'informer, de veiller, de donner l'alerte, d'éduquer, de conseiller sur les bonnes pratiques à adopter pour une gestion durable des milieux forestiers. L'association travaille auprès des populations locales, des membres du gouvernement et des professionnels. Ne bénéficiant pas de mandat les autorisant à arrêter les pilleurs en forêt, TAF peut simplement aviser le gouvernement des mauvaises attitudes de certains acteurs, signaler les coupes intempestives. L'association organise des projets de sensibilisation des populations locales à la gestion forestière durable, mène des programmes de reforestation dans la *½ mile strip* et tente de communiquer auprès des décideurs.

Acteur 2 – Kilimanjaro National Park (KINAPA)

L'agence norvégienne Norad propose en 1973 de créer un parc national sur le Kilimandjaro, qui n'était alors qu'une vaste réserve de chasse. Kinapa est alors inauguré en 1977 par Nyerere. Le parc, qui fait partie du Ministère du tourisme, de l'eau et des ressources naturelles, s'organise en six départements : d'abord, les patrouilles (des gardes armés contrôlant l'accès à la zone), le département des finances, le département du tourisme, les ouvriers, le centre administratif et le département de l'écologie qui existe depuis 1999. Au total, 243 personnes sont employées par Kinapa, qui représentent essentiellement des patrouilles (seulement deux postes concernent le département de l'écologie). La surface du parc est de 7000km² et les ascensions touristiques sont réparties selon sept portes, dont Marangu est la porte principale. A l'origine, le parc s'était donné pour objectif d'organiser la chasse sur le Kilimandjaro et s'intéressait alors exclusivement à la faune sauvage, qui a aujourd'hui pratiquement disparu sur les pentes de la montagne. Kinapa se détourne de la chasse au profit du tourisme, qu'il veut développer sur le Kilimandjaro. Environ 30.000 touristes font l'ascension du toit de l'Afrique par an, chacun d'eux bénéficiant d'un guide et deux porteurs ; on compte alors plus de 100.000 personnes sur la montagne par an. La mission de Kinapa est donc d'organiser le tourisme sur les pentes du Kilimandjaro ; des frais de 1.000\$ sont demandés à chaque touriste. Le parc est géré selon un General Management Plan pour une durée de cinq ans. Le dernier, rédigé en 1993 est axé sur la gestion cynégétique. Etant périmé, l'UNDP finance le parc pour rédiger un autre plan, davantage axé sur le tourisme. Les entrées de Kinapa vont à Tanzanian National Parks (TANAPA), qui redistribue ensuite les bénéfices. Kinapa est ainsi financé par le gouvernement et quelques ONG internationales.

Acteur 3 – Tanzanian Coffee Board (TCB)

La production de café en Tanzanie démarre en 1886. En 1972 est créé Tanzanian Coffee Authority, un organisme gouvernemental qui doit gérer toute la chaîne de la production de café, incluant les techniques agricoles, les pesticides, la vente, le marketing, les coopératives, l'exportation, les procédures, etc... Cet organisme est remplacé en 1984 par le Tanzanian Marketing Board, un institut privé chargé uniquement des ventes, du marketing et des exportations de café. En 1993,

c'est le Tanzanian Coffee qui prend le relais, établissant des règles de production et s'occupant des ventes, du marketing et des exportations. Finalement, en 2001 est créé le TCB, un organisme gouvernemental qui s'occupe d'établir des procédures, des règles de supervision et de contrôler la production nationale de café. TCB est réparti en districts agricoles et emploie 57 personnes. Les missions du TCB sont de conseiller le gouvernement tanzanien en matière de café, représenter la Tanzanie aux réunions internationales et promouvoir le café à la fois nationalement et internationalement. Théoriquement, le TCB n'a aucune fonction commerciale et ne s'occupe pas des ventes de café. L'organisme est néanmoins financé par 1% de l'ensemble des ventes de café du pays. Au niveau national, 99% du café produit est exporté, 1% est consommé localement et les ventes du café représentent entre 17-23% des recettes du gouvernement tanzanien. Le café tanzanien est séparé en 3 zones de production : la région du Nord (Kilimandjaro, Arusha, Tanga) pour une production d'Arabica qui réclame un *wet-process* (lavage des grains de café une fois récoltés), la région du Sud (lac Malawi, Mbewa) produisant de l'Arabica, et l'Ouest (lac Kigoma, Kangani et Mara) pour du Robusta qui réclame un *dry process* (séchage des grains de café une fois récoltés) ainsi que de fortes pluies, un climat humide et chaud et des sols sableux. Au total, la production est d'environ 50.000 tonnes de café par an ; les *coffee estates* représentent 5% de la production, et les fermes individuelles, 95%. TCB utilise un système de note pour coter la qualité du café et dans la région du Kilimandjaro, la qualité y serait devenue très faible avec un fort taux d'acidité, ce qui serait à l'origine de la chute des prix, selon TCB. L'objectif affiché de TCB est d'augmenter la production de café à 100.000 tonnes par an, par l'augmentation des surfaces des *coffee estates*.

Acteur 4 – L'entreprise Bonite Bottlers inc. (BB)

Bonite Bottlers, faisant partie de la compagnie IPP, a commencé son activité à Moshi en 1987 pour commercialiser Coca-Cola. En 1992, BB décide de vendre l'eau du Kilimandjaro : *Kilimanjaro Pure Drinking Water*. Selon BB, la Tanzanie commençait à importer de l'eau d'autres pays, vu la qualité médiocre de l'eau courante. A la suite d'une étude de marché, BB découvre que l'eau en bouteille représente un marché très propice ; qui plus est, l'eau venant de la montagne est de bonne qualité, c'est-à-dire de « qualité exportable ». BB emploie 300 personnes, entre la production et le marketing, et a pour objectif d'augmenter la production. Même si l'étiquette des bouteilles indique que l'eau est directement prélevée au Kibo (sommet du Kilimandjaro), BB puise l'eau dans la région de Shirimatunda, en banlieue de Moshi, à l'emplacement de l'usine. Deux puits de 90m de profondeur amènent l'eau par des pompes fonctionnant à 40m³/heure en débit continu ; un réservoir d'un million de litres d'eau existe pour combler les éventuelles carences. BB utilise environ 20 millions de litres d'eau par mois.

Acteur 5 – Pangani Basin Water Office, Hydrology service (PBWO)

Le PBWO est un organisme gouvernemental chargé de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de Pangani, qui s'appuie sur deux leviers d'action : la sensibilisation et la recherche. En effet, le PBWO met d'une part sur pied des associations d'utilisateurs d'un même hydrosystème, pour les informer des problèmes liés à l'eau, des enjeux liés à sa conservation. D'autre part, cet organisme institutionnel investit dans la recherche scientifique pour tenter de comprendre les évolutions du bassin de Pangani. Sur l'ensemble du Bassin, le PBWO a 14 stations qui mesurent les quantités d'eau mais plusieurs n'ont été réouvertes qu'en 1998, ce qui ne donne pas assez de mesures pour établir des pronostics fiables, selon le PBWO. Inquiet concernant la diminution généralisée de l'eau sur l'ensemble du bassin de Pangani, il organise des colloques et séminaires où sont invités nombre de scientifiques.

Acteur 6 – Village Officer

Le *village officer* est responsable de l'administration villageoise ; c'est en quelque sorte le maire du village. Sur les pentes du Kilimandjaro, les villages sont organisés en planèzes : pour une planèze, un village, qui s'étend en hauteur, de 800 à 2500m d'altitude. Souvent, une rivière le sépare alors du village voisin. Au sein d'un *district council*, l'équivalent d'un conseil municipal, le maire gère les problématiques économiques, agricoles ou de santé de ses administrés. Il est également responsable de la *½ mile strip*, cette bande forestière où les habitants sont théoriquement autorisés à ramasser du bois mort. D'autre part, le *village officer* gère les différents comités du village : comités de canal, où les villageois décident en concertation des tours d'eau d'irrigation ou de l'entretien des canaux ; comités environnementaux, qui ont pour but de sensibiliser les populations locales notamment à la fragilité des écosystèmes forestiers.

Acteur 7 – le paysan Chagga

Les Chagga représentent l'ethnie vivant sur les pentes fertiles du Kilimandjaro. Ils vivent de l'agriculture sur leur *shamba*, parcelle agricole accolée à la maison. Au total, 50 familles ont été interviewées, dans cinq villages différents : Shimbwe, Kydia, Mweka, Foo et Kweseko. La Figure 77 présente deux situations d'entretien auprès des familles Chagga.

La localisation des cinq villages enquêtés est exposée dans les annexes 19 et 20. Etant donné qu'il n'existe pas d'association représentant les paysans Chagga, que ces derniers représentent un acteur clé du territoire des pentes du Kilimandjaro et qu'il s'agit d'une ethnie relativement isolée, peu étudiée et sur laquelle peu de données existent, 50 familles Chagga ont été interviewées, ceci afin d'obtenir un échantillon assez large (n=50) et diversifié (cinq villages différents) pour cerner leur point de vue sur les problématiques étudiées. Même si les 50 entretiens ont été compilés pour construire *l'empreinte territoriale du paysan Chagga*, il est intéressant d'approfondir l'analyse de ces entretiens pour mieux comprendre les représentations des populations locales, vis-à-vis du complexe multi-acteurs et de l'environnement. Si le paysan Chagga est considéré comme un seul acteur dans l'analyse des empreintes individuelles et la synthèse globale, la dernière partie de cette présentation des résultats est dédiée spécialement aux familles Chagga. Y est dressé un portrait des paysans Chagga, d'abord au niveau structurel, puis au niveau de leurs représentations vis-à-vis des ressources naturelles, où convergences et divergences liées aux savoirs, pratiques et préférences sont analysées par individu et par village. Quelques exemples d'entretiens avec les familles Chagga sont présentés en annexe 18.



Figure 77 : Deux exemples de situations d'entretiens : « maison en mou » et « maison en dur »

3. Synthèse du jeu d'acteurs : une nature aimée différemment

3.1. Présentation générale : le conflit omniprésent

a. l'empreinte moyenne

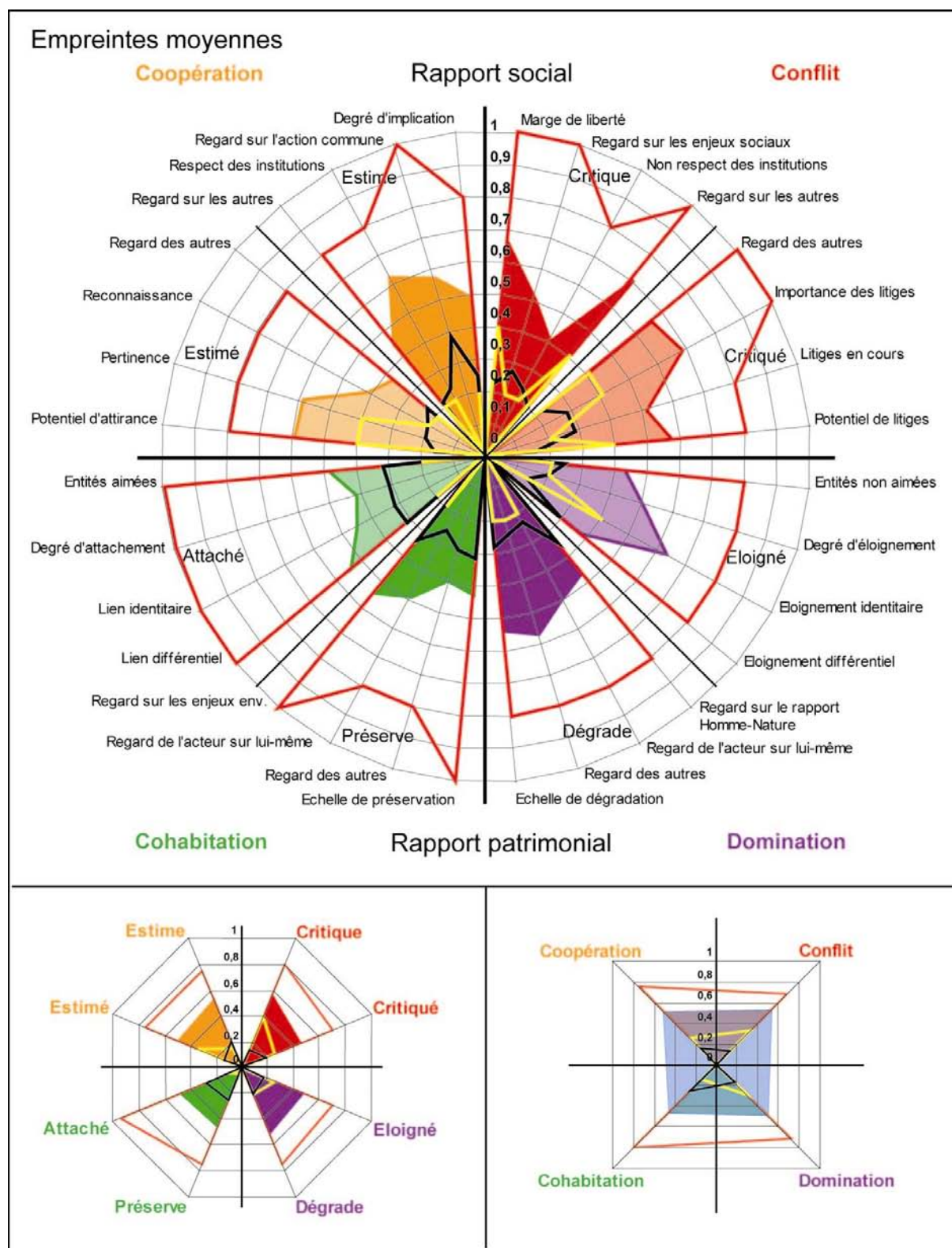


Figure 78 : Empreinte territoriale moyenne des acteurs du Kilimanjaro

Lorsqu'on observe l'empreinte moyenne des acteurs des pentes du Kilimandjaro, on constate que c'est la dimension *conflit* qui révèle les moyennes les plus hautes, avec un maximum pour *regard sur les autres* (moyenne=0,71, sous-dimension *critique*) (Figure 78). Qui plus est, cette composante présente un faible écart type de 0,2 ; ainsi, tous les acteurs du territoire parlent négativement des autres et identifient des opposants. En retour, les acteurs sont tous critiqués et impliqués dans de nombreux litiges. En effet, les composantes *regard des autres* et *litiges* de la sous-dimension *critiqué* ont de très fortes moyennes (0,66 et 0,69). Une seule composante présente une moyenne inférieure à 0,5 dans la dimension *conflit* : *non respect des institutions* (moyenne=0,4). Si l'on critique beaucoup les associations, les entreprises ainsi que les usagers, les institutions sont plus rarement pointées du doigt. On retrouve la prédominance de la dimension *conflit* dans le rapport social en observant les maximales des composantes qui atteignent le plus souvent 1, ce qui n'est pas le cas pour la *coopération*.

Les notes de la dimensions *coopération* sont globalement plus faibles et alternent autour de 0,5. La moyenne maximale revient à *respect des institutions* (0,63) ; ces dernières qui sont peu critiquées sont aussi souvent appréciées du complexe. Pas de révolutionnaire au sein du jeu d'acteurs des pentes du Kilimandjaro. La note minimale est portée par *regard des autres* (0,2) de la sous-dimension *estime*, avec un faible écart-type (0,24). Pas un acteur n'apprécie réellement les autres ni ne se trouve de nombreux alliés. Si l'ensemble des acteurs parlent négativement les uns des autres, pas un n'est réellement consensuel. En observant les maximales de la dimension *coopération*, l'ensemble des composantes se cantonnent à 0,8, mis à part *regard sur l'action commune* qui atteint 1. Les acteurs sont pour l'instant peu enclins à la coopération mais porte un regard favorable sur l'idée de concertation.

La courbe des moyennes du rapport patrimonial présente un aspect crénelé, avec des notes variant entre 0,4 et 0,6. Les notes maximales et minimales appartiennent toutes deux à la sous-dimension *éloigné* : maximum pour *éloignement identitaire* avec 0,63 (très faible écart-type : 0,14), minimum pour *éloignement différentiel* avec 0,37 (écart-type plus important : 0,29). Cela signifie d'abord que l'éloignement à certaines entités territoriales entraîne systématiquement un éloignement vis-à-vis du complexe : les acteurs attribuent la présence de tel ou tel objet sur le territoire à l'action d'un acteur en particulier. Ensuite et à l'opposé, l'éloignement à certains objets conduit très rarement à un éloignement vis-à-vis de la nature, les acteurs faisant la différence entre des entités isolées et l'environnement en général. On retrouve cette information dans les moyennes de la sous-dimension *attaché* avec un *lien différentiel* élevé (0,54) et un *lien identitaire* plus faible (0,46). Autrement dit, étant attaché à un objet en particulier, les acteurs auront tendance à se rapprocher de la nature en général, mais pas du complexe. Notons que la sous-dimension *attaché* présente des moyennes souvent inférieures à 0,5, avec d'importants écart-types ; si certains vouent un amour profond à plusieurs entités, d'autres évoquent peu d'attachement à peu d'objets. Globalement, l'ensemble des acteurs s'avèrent préoccupés par l'état de leur environnement, par l'évolution des ressources naturelles sur les pentes du Kilimandjaro.

C'est la dimension *cohabitation* qui présente des notes maximales, notamment la sous-dimension *attaché* dont toutes les composantes atteignent 1. Au contraire, aucune composante de la dimension *domination* ne présente de maximum à 1 ; elles sont toutes à 0,8. Finalement, il est intéressant d'observer que les courbes des moyennes des sous-dimensions *préservation* et *dégradation* prennent des tendances inversées. Si les acteurs dégradent plus qu'ils ne l'avouent mais critiquent beaucoup les autres pour leurs mauvaises pratiques, ils préservent moins qu'ils ne l'avouent mais ne reconnaissent pas les bonnes pratiques des autres.

b. rapport social et patrimonial

En observant les courbes du rapport social et patrimonial, on constate qu'elles sont corrélées : un fort rapport social est souvent associé à un fort rapport patrimonial et inversement, les acteurs faiblement impliqués au niveau social le sont aussi peu au niveau patrimonial (Figure 79). Les notes globales vont de 0,58 à 1,23 ; on a affaire à un complexe multi-acteurs assez disparate, avec d'importants écarts entre acteurs. Les plus fortes empreintes territoriales sont attribuées aux acteurs 1 et 7, avec de fortes notes tant au niveau social que patrimonial. C'est l'acteur 3 qui démontre la plus faible empreinte, un acteur distant du complexe et du territoire. Globalement, c'est le rapport social qui dépasse légèrement le rapport patrimonial sur ce territoire ; les conflits et coopérations étant davantage mis en avant que les actions de préservation ou dégradation.

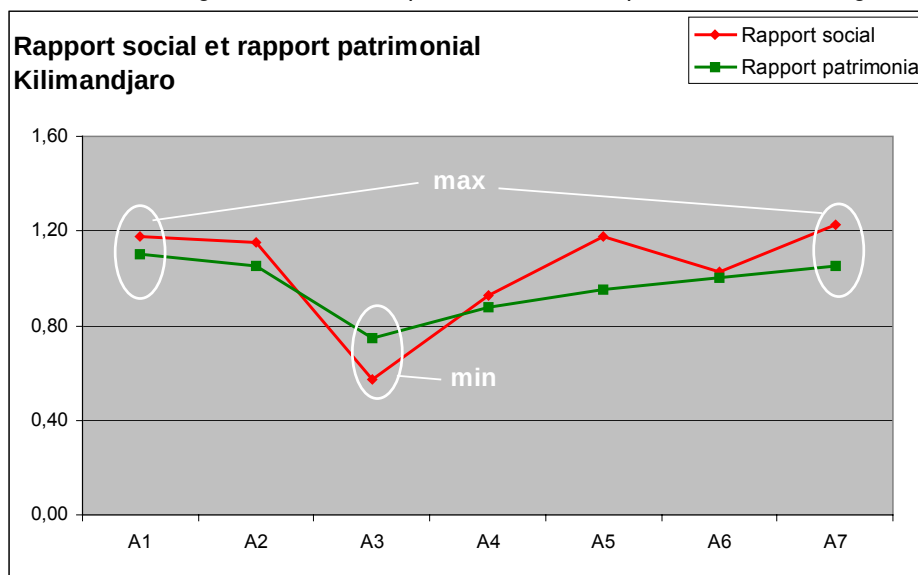


Figure 79 : Courbes des rapports social et patrimonial

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes globales des rapports social et patrimonial]

c. les 4 dimensions

Observons les courbes superposées des 4 dimensions sur ce territoire (Figure 80). On remarque que la dimension *cohabitation* suit exactement la trajectoire opposée à la dimension *domination*. Ceux qui dégradent les objets du territoire ne mènent pas d'action de protection de l'environnement, et ceux qui préservent certaines entités font attention à ne pas en dégrader d'autres. Ensuite, il s'avère que la courbe de la *cohabitation* est corrélée à la fois avec celles du *conflit* et de la *coopération*. Une forte tendance à la *cohabitation* implique un fort rapport social, dans le *conflit* et la *coopération*, alors que la *domination* est synonyme d'isolement sur le plan social. Finalement, on note une forte disparité entre acteurs. Par exemple, l'acteur 4 présente des écarts très importants entre ses dimensions puisqu'il a la note maximum pour *domination* (0,73) et la note minimum pour *cohabitation* (0,15). Au contraire, l'acteur 6 se cantonne entre 0,48 et 0,55 pour les 4 dimensions ; idem pour les sous-dimensions qui gravitent toutes autour de 0,5. Il s'agit là d'un acteur mitigé qui s'inscrit également dans son rapport social et rapport patrimonial. D'autre part, l'acteur 1 présente des notes maximales pour *conflit* et *cohabitation*, l'acteur 3 a les notes minimum pour *conflit*, *coopération* et *cohabitation*, et l'acteur 5 a la note maximale pour *coopération*. Les acteurs 7 et 2 ne présentent ni maximum ni minimum en particulier, mais globalement de très fortes empreintes territoriales.

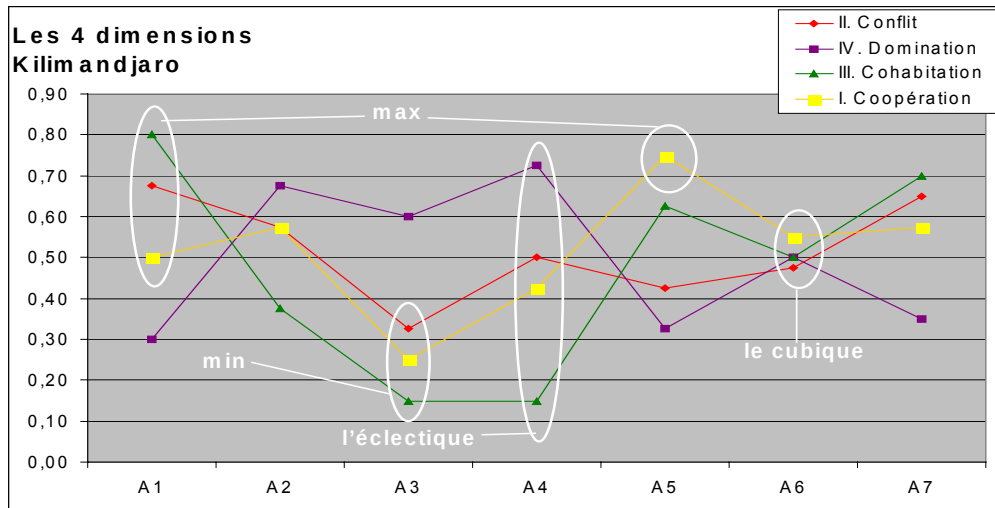


Figure 80 : Courbes des 4 dimensions

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes globales des 4 dimensions]

3.2. Pour la forêt et le gouvernement, contre les arbres modernes et les Chagga

a. acteurs : les estimés, les critiqués

L'histogramme des alliés et opposants représente les acteurs du territoire selon qu'ils sont critiqués (barres de gauche en mauve) ou estimés (barres de droite en bleu) par le complexe (Figure 81). On remarque d'abord que tous les acteurs interviewés sont présents dans le discours des autres (acteurs soulignés) ; qui plus est, ils apparaissent en haut de l'histogramme, ce qui signifie que ce sont tous des acteurs au cœur des enjeux sociaux et patrimoniaux du territoire. On distingue ensuite quatre groupes :

- les *peu vus*, représentés par les chercheurs, l'autorité forestière (*Forest Authority*), les touristes et les forestiers. Ce sont des acteurs peu évoqués lorsqu'on aborde les problématiques territoriales. Si les chercheurs sont uniquement critiqués, les trois autres sont à la fois estimés et critiqués. On reproche en effet aux scientifiques de se lancer dans des programmes de recherche uniquement en fonction des intérêts financiers à la clé. Concernant l'autorité forestière et les forestiers, si certains apprécient leurs actions de contrôle et déplorent leur manque de moyens, d'autres les accusent d'immobilisme ou de participation au marché noir de bois d'œuvre. Quant aux touristes, tantôt on apprécie les devises qu'ils apportent au pays, tantôt on critique leurs impacts sur la pollution de l'eau et leur irrespect envers les populations locales.
- les *mal aimés*, représentés par les braconniers, l'autorité de l'eau (*Water Authority*) et les Chagga. Si les braconniers et l'autorité de l'eau sont uniquement critiqués, les Chagga sont à la fois estimés et critiqués. Les braconniers sont pointés du doigt pour les destructions forestières qu'ils occasionnent, l'organisation du marché noir de bois d'œuvre, la corruption auprès des acteurs locaux ; globalement pour la transformation des forêts d'altitude en déserts. L'autorité de l'eau est généralement mal vue pour son implication et sa mauvaise gestion de l'installation de l'eau courante dans les villages. En effet, s'en est suivi la disparition des canaux d'irrigation, des fuites ou dommages non réparés, des conflits sociaux à propos du prix de l'eau, des inégalités sociales concernant l'accès à la ressource. Finalement, les Chagga représentent l'acteur le plus critiqué du complexe et ce, sur plusieurs points : les coupes en forêt, la dégradation de la ressource en eau, le morcellement des parcelles agricoles, leurs traditions. Les Chagga sont néanmoins appréciés par certains pour leurs activités traditionnelles, leurs savoirs oraux très riches et leur attachement profond au Kilimandjaro.

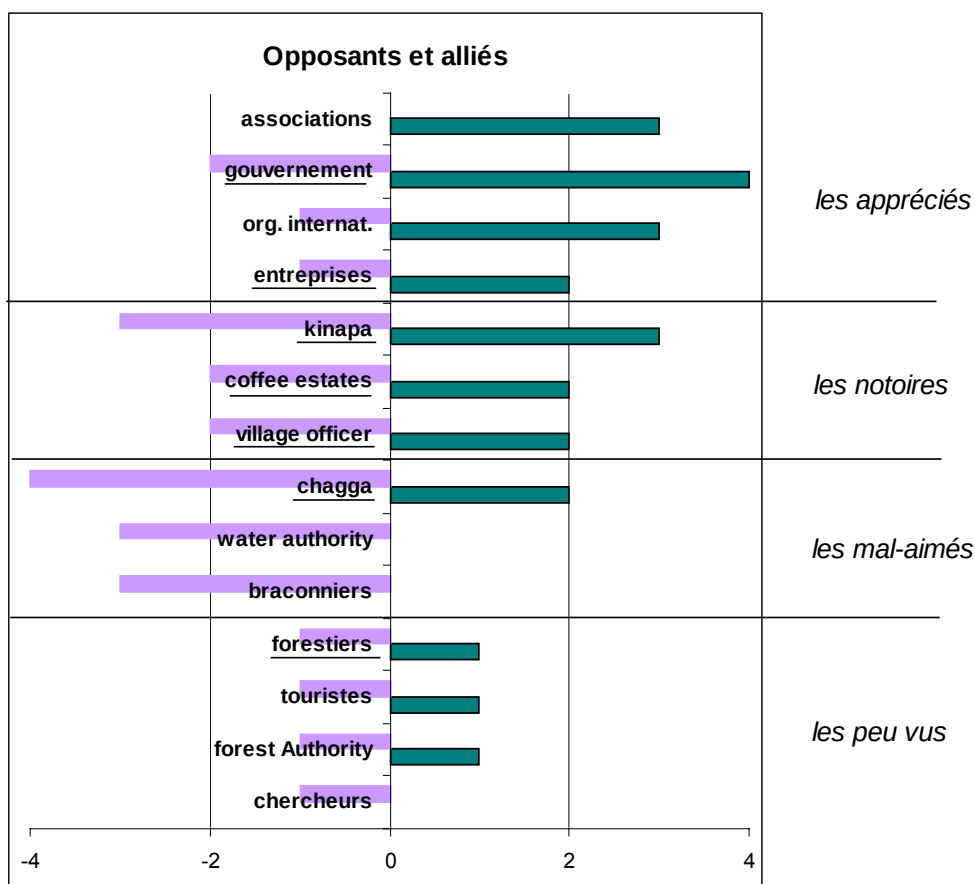


Figure 81 : Animosités et affinités des acteurs du Kilimandjaro

[Les barres mauves (à gauche) comptabilisent le nombre de fois où un acteur est critiqué, les barres vertes (à droite) le nombre de fois où un acteur est estimé. Le nom de l'acteur concerné est situé sous la barre, les noms soulignés sont les acteurs rencontrés]

- les *notoires*, représentés par les *village officers*, les propriétaires des *coffee estates* et Kinapa. Ces trois acteurs sont équitablement critiqués et estimés par le complexe ; ce sont des acteurs qui font débat, qui cristallisent les litiges majeurs et qui symbolisent certains enjeux forts du territoire. Les administrations villageoises d'abord, qui sont souvent appréciées pour l'organisation des comités de canal ou comités environnementaux dans les villages sont critiquées pour leur mauvaise gestion de la *½ mile strip*. On leur reproche de louer illégalement des parcelles de la frange forestière à des fins agricoles et d'accepter la présence de gardes de Kinapa dans la *½ mile strip* qui corrompent les villageois, théoriquement autorisés à pénétrer sur cette zone. Les propriétaires des *coffee estates*, ensuite, sont estimés pour leur production intensive de café et critiqués pour les pollutions et conflits sociaux qu'ils engendrent sur le territoire. Ces vastes propriétés demandent en effet beaucoup de pesticides, de fertilisants ainsi que beaucoup d'eau, d'où certains conflits d'usage. Finalement, on remarque que le parc national Kinapa est à la fois très estimé et très critiqué au sein du complexe. Pour certains, c'est grâce à Kinapa si les forêts d'altitude sont préservées : on apprécie en effet la gestion du sommet du Kilimandjaro, apparentée à une sanctuarisation de la nature. Et parallèlement à la protection de l'environnement, Kinapa ramène des devises au pays par le développement touristique. A l'opposé, on critique souvent violemment Kinapa pour cette même gestion environnementale, présentée comme une dictature portant atteinte aux droits de l'homme. Kinapa emploie plusieurs centaines de gardes armés sensés protéger la forêt des pilliers, mais l'ensemble des discours converge pour condamner fortement la violence faite aux villageois par ces gardes armés. D'autre part, on critique Kinapa pour ses actions

uniquement orientées vers le profit et pour son désintérêt et son inexpérience envers la gestion de problématiques environnementales.

- les *appréciés*, représentés par les entreprises, les organismes internationaux, le gouvernement, et les associations. Ces acteurs sont davantage estimés que critiqués et les associations locales sont uniquement appréciées, nullement critiquées. Notons d'abord que le monde des entreprises est peu présent dans le discours des acteurs. On apprécie Bonite Bottlers pour ses emplois mais on critique sa consommation d'eau ; on apprécie Kiliwater pour ses services d'alimentation en eau mais on déplore sa gestion des canalisations et sa tarification. Les organismes internationaux (ici, l'UICN, l'UNDP et le GEF) sont globalement bien vus par le complexe puisqu'ils financent certains projets, mènent des études de cas et communiquent sur les problématiques territoriales. On déplore seulement un certain immobilisme de leur part, comme par exemple la gestion du patrimoine commun de l'humanité par l'UNESCO. Le gouvernement, s'il est quelque peu critiqué, est l'acteur le plus estimé du complexe. Même si l'on déplore parfois le manque de dynamisme, d'initiative et de moyen des institutions, ces dernières sont globalement appréciées pour leurs actions sur le territoire. Les acteurs respectent en général les institutions, se sentent représentés et épaulés par elles, disent apprécier les lois et directives du gouvernement et jugent souvent les acteurs institutionnels comme aptes à prendre la bonne décision. Finalement, les associations locales font l'unanimité. En action sur le terrain au niveau de la santé, de l'éducation ou de l'environnement, les associations financent des études, montent des projets, font de la sensibilisation auprès des populations locales et remontent les problématiques locales à un plus haut niveau.

b. territoire : entités aimées et non aimées

L'histogramme des entités aimées et non aimées représente les objets du territoire selon que les acteurs en sont éloignés (barres de gauche en mauve) ou attachés (barres de droite en vert) (Figure 82). On remarque que l'on retrouve des objets naturels, des objets issus de la société moderne et des aspects sociaux. On distingue trois groupes d'entités :

- les *défauts*, représentés par les arbres modernes (*modern trees*), les mentalités, l'eau courante, les pesticides et les petites parcelles. Les acteurs abordent ces entités uniquement de manière négative ; ces dernières sont apparentées à des défauts du territoire. On note que les arbres modernes (*sema* ou *mamasse* en swahili) représentent une des entités les plus décriées sur le territoire ; il s'agit de nouvelles essences à croissance rapide qui remplacent les essences indigènes dans les forêts d'altitude du Kilimandjaro lors de coupes. Ces *modern trees*, souvent plantés près des sources et des rivières, consommeraient énormément d'eau et conduiraient alors à l'assèchement progressif des terres. Décriées aussi sont les mentalités sur le territoire ; on y intègre tant les traditions des Chagga que les comportements des usagers ou l'esprit dans lequel est géré le parc national. Pour beaucoup, les mentalités sont un frein pour l'évolution du territoire. L'installation de l'eau courante dans les villages, si elle était vue comme un progrès à l'origine du projet, est aujourd'hui vilipendée pour ses impacts dans les villages : disparition des canaux d'irrigation, fuites et pannes, inégalités d'accès à la ressource, débats autour du prix de l'eau, diminution généralisée de la ressource en eau. Même chose pour les pesticides ; distribués gratuitement à l'origine, ils sont aujourd'hui inaccessibles aux paysans, qui en sont devenus dépendants. L'absence de pesticides engendre la chute des récoltes. De l'autre côté, les pesticides sont aussi critiqués pour leur rôle majeur dans la pollution de l'eau et pour leur impact sur la santé humaine. Finalement, le morcellement des terres agricoles sur les pentes du Kilimandjaro représente un défaut pour certains acteurs, qui y voient une intensification de la production, une pression démographique et une augmentation générale de la pauvreté.

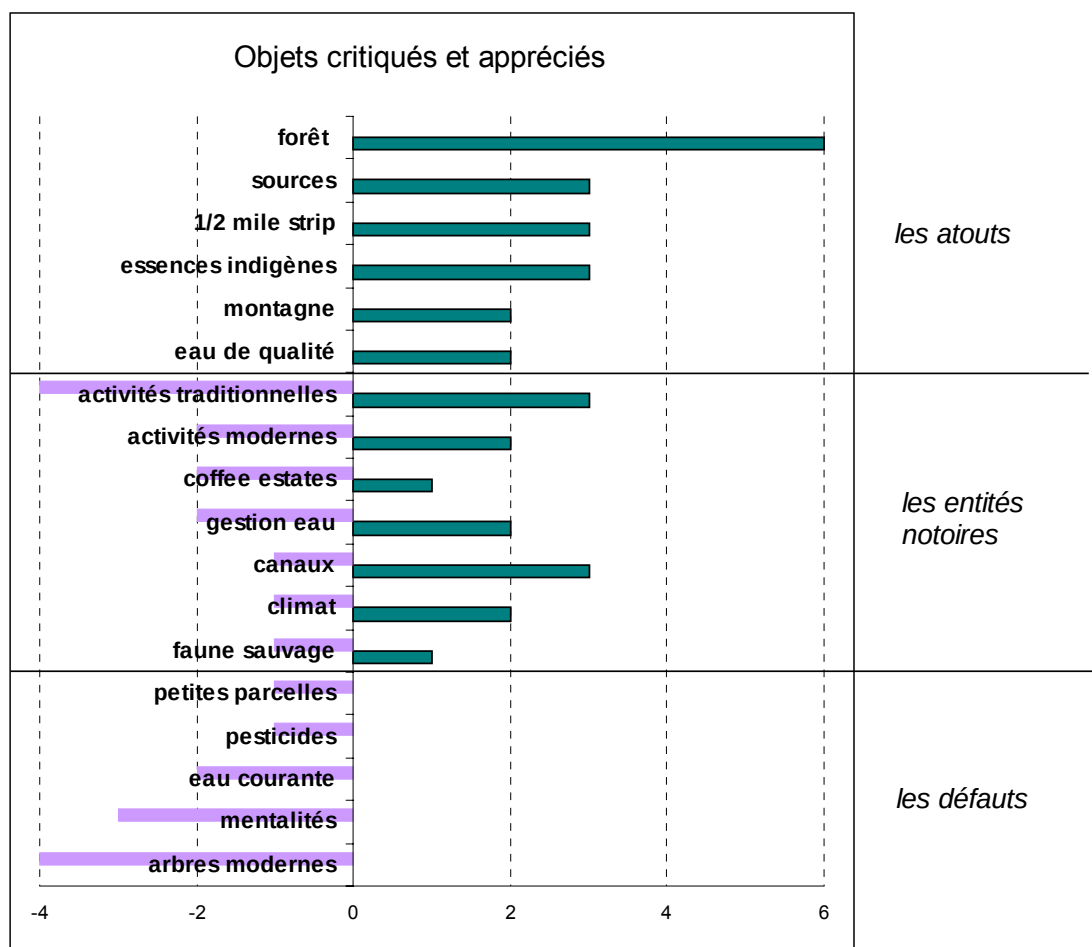


Figure 82 : Atouts, enjeux et défauts du territoire selon les acteurs

[Les barres mauves (à gauche) comptabilisent le nombre de fois où une entité est critiquée, les barres vertes (à droite) le nombre de fois où une entité est estimée.]

- *les entités notoires* représentées par la faune sauvage, le climat, les canaux, la gestion de l'eau, les *coffee estates*, les activités modernes et les activités traditionnelles. Ces entités sont centrales puisqu'elles cristallisent les enjeux et conflits potentiels du territoire. D'abord, si certains acteurs sont attachés à la faune sauvage, d'autres lui reprochent de piétiner les cultures. Quant au climat, certains sont très attachés et satisfaits du micro-climat du territoire, mais d'autres redoutent les changements majeurs qui s'y préparent. Si de nombreux acteurs sont encore attachés au système ancestral des canaux d'irrigation Chagga sur le territoire, d'autres y voient un procédé désuet et désormais inutile qui doit être remplacé par l'eau courante. Ce qui rejoint l'entité gestion de l'eau, à la fois appréciée (eau courante, qualité) et critiquée sur le territoire (impossibilité d'irriguer, inégalités sociales). Les *coffee estates*, si certains apprécient leur mode de production intensive, sont globalement critiqués pour leur impact à la fois sur la quantité et la qualité de l'eau, ainsi que pour les conflits qu'ils génèrent avec les populations locales. Finalement se côtoient activités modernes et activités traditionnelles comme entités notoires. Les activités modernes représentent l'agriculture, le tourisme ou la chasse et si elles ramènent des devises au pays, elles créent de nombreuses inégalités sociales et des impacts environnementaux importants (pollution, disparition de la faune sauvage). Les activités traditionnelles (l'agroforesterie Chagga, la forêt villageoise, les comités de canaux) représentent une entité des plus critiquées et des plus appréciées. Pour certains, les activités traditionnelles mettent un frein au développement économique de la zone.

Pour d'autres, elles sont basées sur le respect des ressources naturelles et intègrent une somme de savoirs considérable.

- *les atouts* représentés par l'eau de qualité, la montagne, les essences indigènes, la $\frac{1}{2}$ mile strip, les sources et la forêt. Les acteurs abordent ces entités uniquement de manière positive ; ces dernières sont apparentées à des atouts du territoire. D'abord, on apprécie l'eau de qualité qui coule des hauteurs du Kilimandjaro, cette montagne qui fournit à ses habitants de bonnes conditions de vie. On voue en effet un respect et une admiration envers à cette montagne sacrée, qui fournit toutes les ressources naturelles nécessaires dans une atmosphère saine (*healthy atmosphere*). Ensuite, on apprécie les essences forestières indigènes pour leurs multiples fonctions : régulations climatiques, richesse du sol ou distribution de l'eau. Les acteurs sont également attachés à la $\frac{1}{2}$ mile strip, cette frange forestière où les populations locales sont théoriquement autorisées ; même si on critique souvent sa gestion, la $\frac{1}{2}$ mile strip assure certaines fonctions sociales et environnementales, qui en font un objet aimé sur le territoire. Les sources sont en quelque sorte l'emblème du Kilimandjaro, car elles servent à alimenter en eau une partie de l'Afrique de l'Est. D'autre part, les sources conservent encore aujourd'hui une importante part de mystère car ni les scientifiques ni les institutionnels ni les usagers ne maîtrisent complètement leur origine, leur fonctionnement, leur évolution. Vitales, les sources des hauteurs du Kilimandjaro ne sont toujours pas dominées par l'homme, ce qui en fait un objet aimé et sacré. Finalement, la forêt est l'entité la plus fréquemment citée par les acteurs du territoire. Préservant l'eau, le climat, le sol, source d'approvisionnement de bois de feu, de bois d'œuvre, d'eau, et d'herbages pour le bétail, la forêt du Kilimandjaro est unanimement reconnue comme vitale pour le territoire. Beaucoup y voient le respect des conditions environnementales uniques de la montagne, d'autres, la base de relations sociales et de savoirs ancestraux et certains, un potentiel économique non négligeable.

Si l'on classe ces mêmes entités selon qu'elles représentent des objets naturels, qu'elles traitent d'aspects sociaux ou qu'elles concernent la société moderne, on obtient l'histogramme suivant (Figure 83). On remarque d'abord que les objets naturels sont plus nombreux que les deux autres catégories ; les acteurs abordent alors systématiquement et spontanément les questions liées aux ressources naturelles. On note ensuite que ces objets naturels sont parmi les entités du territoire les plus aimées des acteurs ; mis à part le climat et la faune sauvage qui sont légèrement critiqués, l'ensemble des objets naturels sont très largement appréciés des acteurs. Pas une entité naturelle ne figure parmi la liste des défauts. Les deux catégories suivantes présentent un nombre d'entités égal. Les aspects sociaux sont à la fois critiqués et appréciés du complexe. Si les activités traditionnelles, la gestion de l'eau et les canaux sont à la fois aimés et mal aimés, les mentalités et les petites parcelles sont uniquement considérés comme des défauts. Finalement, les entités liées à la société moderne rassemblent davantage de critiques négatives que positives. Si les activités modernes et les *coffee estates* trouvent quelques défenseurs, la plupart des entités appartenant à la société moderne ne sont que des défauts. Globalement, on note que les objets naturels représentent essentiellement des atouts du territoire, étant très appréciés du complexe. Les aspects sociaux rassemblent des entités à la fois aimées et non aimées ; et la société moderne présente essentiellement des défauts pour les acteurs des pentes du Kilimandjaro.

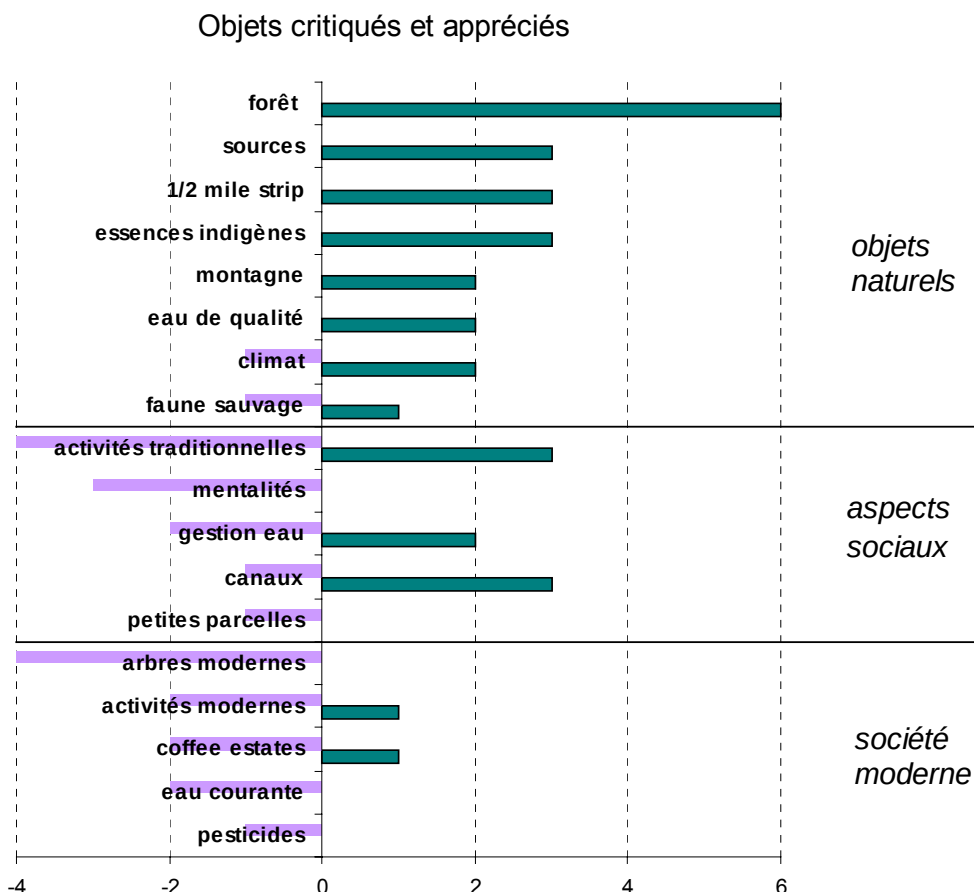


Figure 83 : Objets du territoire critiqués et appréciés des acteurs

3.3. Retour sur hypothèses : absents et faibles patronnés de concert

a. H1 - les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial

La Figure 84 présente l'influence du rapport patrimonial sur le rapport social dans le jeu d'acteurs des pentes du Kilimandjaro. Chaque flèche exprime un lien entre deux sous-dimensions, et la taille des flèches indique la fréquence des liens retrouvés, allant de la flèche en pointillé (lien trouvé rarement) à la flèche en gras (lien fréquemment trouvé). On comptabilise 7 types d'influence du rapport patrimonial sur le rapport social : 4 flèches partent de la dimension *cohabitation* et 3 de la dimension *domination* ; 5 flèches arrivent dans la dimension *conflit* et 2 dans la dimension *coopération*. Ainsi, sur ce territoire, la *cohabitation* engendre davantage de rapports sociaux que la *domination* et l'impact du rapport patrimonial au niveau social se situe surtout au niveau du *conflit*, peu autour de la *coopération*. Ces résultats rejoignent l'idée selon laquelle la dimension *cohabitation* est corrélée à la dimension *conflit*.

Décortiquons plus particulièrement ces liens par sous-dimension et par fréquence des liens :

-----> on retrouve ici l'acteur 1 qui est critiqué pour ses actions de préservation en forêt et l'acteur 2 critiqué aussi, cette fois pour son éloignement envers plusieurs entités environnementales.

————> ce lien concerne des acteurs (A2, A6) se trouvant estimés par les autres grâce à leurs actions de préservation : l'acteur 2 pour son idée de sanctuarisation de la nature, et l'acteur 6 pour son organisation des comités de canal et comités environnementaux.

→ ce lien touche des acteurs qui, s'avérant éloignés du territoire, critiquent ouvertement le complexe. On retrouve deux cas de figure. D'abord, ceux qui identifient des défauts au territoire et critiquent les acteurs qui en seraient responsables ; c'est le cas de A6 qui méprise les activités traditionnelles. Ensuite, les acteurs globalement distants du territoire, qui critiquent alors notamment les acteurs locaux ; il s'agit ici des acteurs 3 et 4 qui sont des acteurs distants du territoire du Kilimandjaro.

→ ces liens qui reviennent très fréquemment dans le jeu d'acteurs partent tous deux de la sous-dimension *attaché* pour aller vers les sous-dimensions actives du rapport social : *estime* et *critique*. L'attachement envers des objets du territoire engendre ainsi systématiquement une implication sociale : un acteur attaché est un acteur qui juge les autres. Certains acteurs auront tendance à critiquer ceux qui dégradent leurs entités aimées (A1, A4, A5, A7) ; d'autres auront tendance à estimer ceux qui les préservent (A4, A5, A6, A7). Notons qu'on retrouve 3 acteurs communs sur 4 dans ces deux tendances (A4, A5, A7), ce qui signifie ici qu'un attachement territorial conduit à la fois à estimer et critiquer les autres.

→ il s'agit ici du lien le plus fréquemment trouvé au sein du jeu d'acteurs : le fait de dégrader des objets du territoire conduit à être critiqué par les autres (A2, A3, A4, A6, A7). Contrairement aux actions de préservation rarement connues des autres, les actions de dégradations sont non seulement reconnues mais décriées par le complexe. Que ce soit pour une mauvaise gestion des forêts d'altitude (A2) ou de la *½ mile strip* (A6), pour un fort impact sur la quantité (A3) ou qualité (A4) de l'eau, ou pour l'exploitation des terres (A7), l'ensemble des acteurs n'hésitent pas à se critiquer les uns les autres pour telle ou telle action sur le territoire.

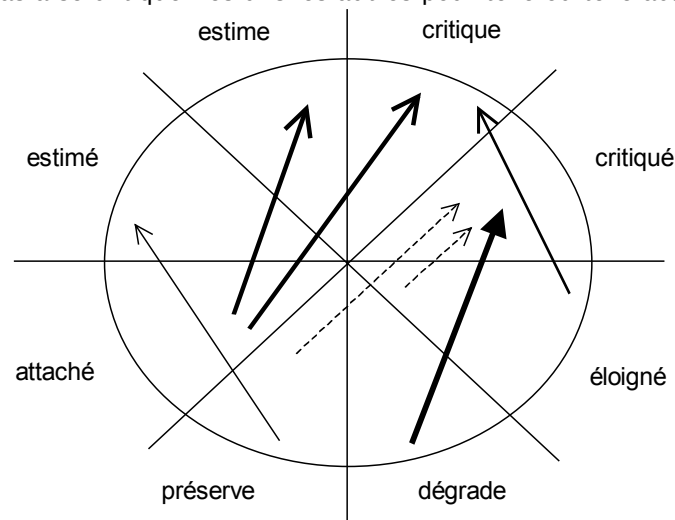


Figure 84 : Influences du rapport patrimonial sur le rapport social

[Les flèches signifient : influence de sur. L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à la fréquence du lien.] Globalement, sur ce territoire, les pratiques environnementales des acteurs influencent leurs relations humaines. L'impact du rapport patrimonial sur le rapport social s'effectue notamment par la liaison : dimension *cohabitation* vers dimension *conflit*. Autrement dit, les acteurs attachés à des entités territoriales ou engagés dans des actions de préservation seront souvent des acteurs très critiques envers les autres ou très critiqués. D'autre part, les liens les plus fréquents sont d'abord *dégrade – critiqué* (celui qui dégrade est critiqué par les autres) et ensuite *attaché – estime* et *attaché – critique* (celui qui est attaché à des objets du territoire est engagé dans un fort rapport social : il estime ceux qui protègent ces objets et critique ceux qui les dégradent).

b. H2 - les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social

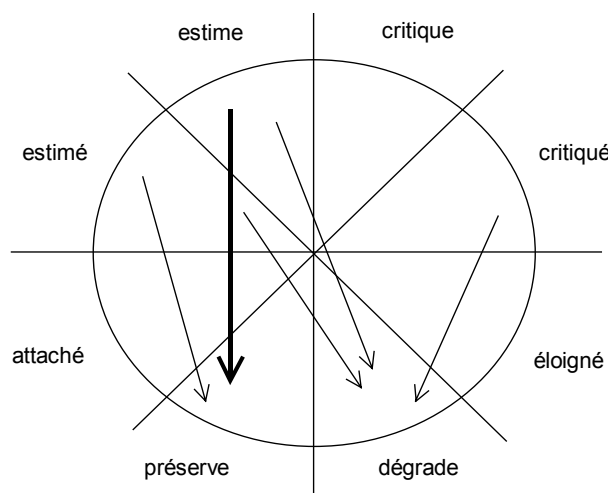


Figure 85 : Influences du rapport social sur le rapport patrimonial

[Les flèches signifient : influence de sur. L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à la fréquence du lien.]

La Figure 85 présente cette fois l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial dans l'ensemble du complexe. Comme précédemment, chaque flèche exprime un lien entre deux sous-dimensions, et la taille des flèches indique la fréquence des liens retrouvés. On comptabilise ici 5 types d'influence du rapport social sur le rapport patrimonial: 4 flèches partent de la dimension *coopération* et une seule de la dimension *conflit* ; 3 flèches arrivent dans la dimension *domination* et 2 dans la dimension *cohabitation*. Ainsi, sur ce territoire, c'est la *coopération* qui engendre presque exclusivement des rapports patrimoniaux et l'impact du rapport social au niveau patrimonial se situe davantage au niveau de la *domination* qu'au niveau de la *cohabitation*. Ces résultats rejoignent l'idée selon laquelle les acteurs s'engagent dans des actions de préservation ou de dégradation soit pour conserver un rapport de coopération, soit pour être estimé des autres ou parce qu'ils apprécient tel ou tel acteur.

Décortiquons plus particulièrement ces liens par sous-dimension et par fréquence des liens :

→ on retrouve ici 4 types de liens entre rapport social et patrimonial. D'abord, se sentant estimés, certains profitent de cette légitimité pour s'engager tantôt dans la préservation (A5), tantôt dans la dégradation (A4). Ensuite, d'autres s'inscrivent dans la dégradation, soit parce qu'ils sont assaillis de critiques (A7) soit parce qu'ils souhaitent conserver un lien social (A6).

→ le lien le plus fréquemment rencontré est celui entre les sous-dimensions *estime* et *préserve* (A1, A5, A6, A7). Parce qu'ils estiment tel ou tel acteur, beaucoup vont s'engager dans des actions de protection de l'environnement. En effet, les acteurs 1 et 5 apprécient les populations Chagga et mènent alors des programmes de reforestation ou de sensibilisation environnementale dans les villages. Les acteurs 6 et 7, estimant les associations locales et certains acteurs institutionnels, participent aux comités de canal et comités environnementaux.

Globalement, sur notre territoire d'étude, les aspects sociaux influencent les pratiques environnementales, quoique dans une moindre mesure que H1. En effet, les liens sont moins nombreux et qui plus est, rarement rencontrés. On remarque que c'est clairement la dimension *coopération* qui engendre différents rapports au territoire ; pour conserver ou acquérir une bonne image auprès des autres, les acteurs s'engagent dans la préservation ou la dégradation d'entités sur le territoire. Il est intéressant de noter qu'aucun lien ne touche les sous-dimensions *attaché* et *éloigné* ; les flèches visent exclusivement les pratiques et non les sentiments. Etre attaché ou éloigné d'entités ne serait alors pas le fruit d'un rapport social sur notre territoire ; l'attachement et l'éloignement sont ici indépendants des liens sociaux.

c. H3 - un consensus peut aboutir à une dégradation environnementale

Afin de tester l'hypothèse selon laquelle un consensus peut aboutir à la dégradation d'un bien environnemental, il convient d'analyser d'un côté qui sont les acteurs faibles et forts du complexe, et de l'autre de quels acteurs absents les individus sont-ils porteurs. Pour ce faire, associons les deux histogrammes précédents, à savoir l'histogramme alliés et opposants et l'histogramme entités aimées et non aimées. Le Tableau 12 classe les acteurs selon qu'ils sont vus, mal vus ou bien vus par les autres et positionne les entités aimées et non aimées par type d'acteur (en rouge les enjeux et entités oubliées).

Image→	les peu vus	les mal aimés	les notoires	les appréciés
Objets ↓	Forestiers	Chagga	Kinapa Coffee estate Village officer	Gouvernement Entreprises
Entités aimées	Essence indigène Climat Forêt Faune sauvage Eau de qualité	Canaux Forêt Sources Montagne ½ mile strip	Forêt Activités modernes Coffee estates ½ mile strip Canaux	Eau de qualité Essence indigène Forêt Activités traditionnelles
Entités non aimées	Arbres modernes Gestion ½ mile strip	Arbres modernes Eau courante	Activités traditionnelles Arbres modernes Faune sauvage Mentalités Petites parcelles Climat	Canaux Activités traditionnelles Mentalités Coffee estates pesticides Activités modernes

Tableau 12 : Perceptions sociales des acteurs et objets du territoire associés

Les appréciés, étant globalement reconnus par les autres, sont porteurs d'entités qu'ils pourront facilement faire passer dans une négociation. Ainsi, travailler en faveur d'une eau de qualité, de la préservation de la forêt et de la conservation d'essences indigènes ne devrait pas poser problème. Par contre, on remarque que l'entité activités traditionnelles figure également dans la liste des entités non aimées des appréciés et des notoires. Il s'agit là d'un premier enjeu sur ce territoire : le maintien ou non des activités traditionnelles.

Les *notoires* sont porteurs d'entités qu'ils rendent visibles, des entités qui feront débat puisque leurs porteurs sont à la fois estimés et critiqués dans le complexe. Ainsi, mis à part la forêt, l'ensemble des entités aimées des notoires cristallisent des litiges sur le territoire. Qui plus est, les activités modernes, les *coffee estates* et les canaux se retrouvent dans la liste des entités non aimées des acteurs appréciés. Trois entités qui s'affrontent et qui représentent alors des enjeux sur le territoire.

Les *mal aimés* sont par définition des acteurs souvent critiqués par les autres ; on note qu'ils sont néanmoins porteurs d'entités uniques. En effet les Chaggas sont attachés aux sources et à la montagne dans sa globalité et critiquent l'installation de l'eau courante, des entités que l'on retrouve uniquement dans leur discours. Etant mal aimés et peu écoutés par le complexe, les Chagga auront de la difficulté à faire remonter leurs préférences auprès des décideurs. Ainsi, lors d'une négociation autour du devenir de la montagne Kilimandjaro, on évoquerait la gestion des forêts ou le problème de la qualité de l'eau, mais la modifications des sources et l'impact de l'installation de l'eau courante représenteraient des thèmes oubliés.

Les *peu vus* sont porteurs d'entités peu visibles ou invisibles. Ni estimé, ni critiqué, ce type d'acteur aura de la difficulté à mettre en avant ses entités dans une négociation. Les peu vus sont ici représentés par les forestiers, qui abordent pourtant des entités aimées et non aimées uniques. En effet, apparaissent en entité aimée le climat et la faune sauvage, deux entités citées comme défaut par les notoires, deux entités qui seront *a priori* oubliées dans une négociation. La gestion

de la *½ mile strip* apparaît en entité non aimée, une entité qui ne sera pas prise en compte non plus lors d'une discussion multi-acteurs.

Globalement, dans une négociation territoriale, les enjeux majeurs des discussions seront le maintien ou non des activités traditionnelles, le développement ou non des activités modernes, la conservation ou non des systèmes de canaux d'irrigation, l'augmentation ou non des coffee estates. Il s'agit des entités portées par les notoires et les appréciés. Quelques thèmes portés par des acteurs faibles auront tendance à être occultés de la négociation : la préservation des sources, la gestion de la faune sauvage, la recherche sur le climat, le développement ou non de l'installation de l'eau courante, la gestion de la *½ mile strip*. Ces entités symbolisent les acteurs absents du territoire. Ainsi, un consensus entre notoires et appréciés laisserait de côté ces acteurs absents et aboutirait alors à la dégradation d'objets environnementaux.

d. H4 - les pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits

Afin d'analyser si sur ce territoire, les pratiques conservationnistes peuvent créer des conflits, observons d'abord si ceux qui préservent le plus sont des acteurs conflictuels. Pour ce faire, on peut superposer sur un graphe les notes de la sous-dimension *préserve* et celles de la dimension *conflit* (Figure 86). On remarque que les acteurs ayant le maximum dans la sous-dimension *préserve* présentent de fortes notes dans la dimension *conflit* ; il s'agit des acteurs 1, 5, 6 et 7. Notons que l'acteur 5, qui incarne une institution, est moins conflictuel que les autres, lesquels représentent le monde associatif et les populations locales. Les acteurs 1 et 7 sont quant à eux des acteurs faibles ou non écoutés, ce qui leur donne peu de marche de manœuvre dans l'ampleur de leurs actions de préservation. Néanmoins, on peut dire que globalement sur ce territoire, les acteurs qui s'engagent dans des actions de protection de l'environnement sont souvent critiques envers les autres et critiqués par le complexe. Même si certains protecteurs sont des acteurs ayant peu de poids au niveau social, la conservation est susceptible d'engendrer des conflits entre acteurs sur ce territoire.

On peut approfondir cette première observation en analysant quels sont les acteurs du territoire qui se font le porte-voix d'acteurs faibles. En compilant les fiches synthétiques des acteurs, on découvre que les seuls porte-voix d'acteurs faibles sont les conservationnistes sur notre territoire d'étude. Sur les pentes du Kilimandjaro, la conservation passe par le respect des acteurs faibles, notamment les populations locales. Ces conservationnistes envisagent la préservation du patrimoine naturel du Kilimandjaro uniquement si elle est relayée sur le terrain par les utilisateurs premiers du territoire : les Chagga. Facteur explicatif éventuel, on constate que les sous-dimensions *préserve* et *attaché* sont corrélées à 75 %. Ainsi les conservationnistes du territoire sont des acteurs identifiant de nombreuses entités aimées. Ces acteurs attachés au territoire font le pont entre ressources naturelles et aspects sociaux.

Il est intéressant de noter que l'acteur 2, le parc national du Kilimandjaro, présente une note inférieure à 0,5 dans la sous-dimension *préserve*. En effet, sur le terrain, mis à part interdire par la force l'accès des populations à la zone, Kinapa n'est engagé dans aucune action de protection de l'environnement. Interdire la zone du parc s'apparente pour certains à une sanctuarisation de la nature, une forme de conservation qui engendre cette fois énormément de litiges sur le territoire. Ne se faisant le porte-voix d'aucun acteur faible, les pratiques conservationnistes de l'acteur 2 engendrent énormément de conflits sociaux.

Globalement, exception faite pour l'acteur 2, les conservationnistes des pentes du Kilimandjaro sont des acteurs très attachés à leur territoire qui tiennent compte à la fois des acteurs absents et des acteurs faibles. Plus précisément, ils ne croient à la conservation de la nature qu'à condition

que les acteurs faibles en soient responsables. Ces conservationnistes ayant jusqu'alors peu de poids dans le jeu d'acteurs, leurs actions sont susceptibles d'engendrer des conflits, quoique mineurs sur le territoire.

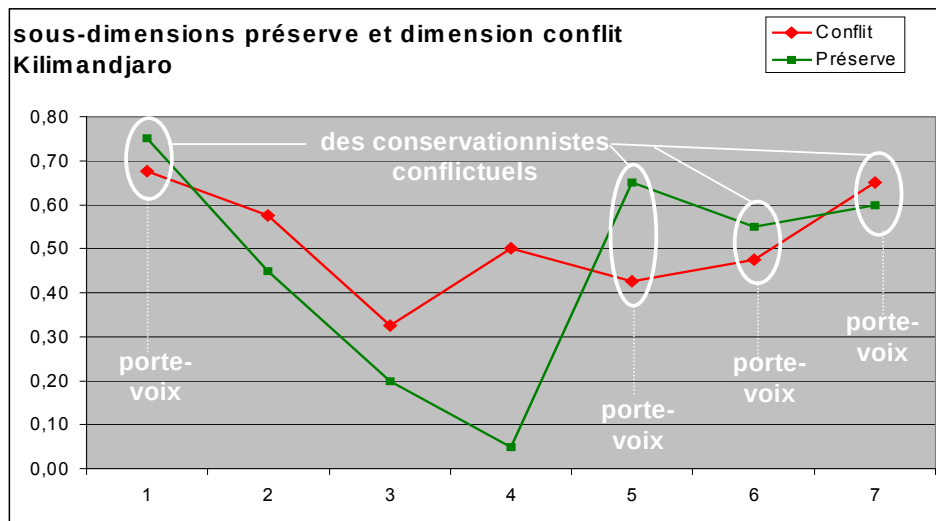


Figure 86 : Association des courbes des sous-dimensions *préserve* et *conflit*

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes de la dimension *conflit* et de la sous-dimension *préserve*.]

3.4. Regard sur l'homme et la nature : moins d'eau, moins de neiges

a. conservation idéale et perception par rapport au jeu d'acteurs

En analysant les discours des acteurs et les fiches synthétiques individuelles, on trouve 4 tendances de l'idée de conservation au sein du complexe. D'abord, ceux pour qui la conservation de la nature ne doit pas s'effectuer au détriment de la rentabilité économique (A2, A3 et A4). Ces acteurs, qui se présentent comme un conservateur des forêts (A2), un vendeur d'eau (A3) et un gestionnaire de filière agricole (A4) ne sont pas préoccupés par les problématiques environnementales et laissent à d'autres le soin de s'y engager. Ils rejettent alors cette responsabilité sur le gouvernement, incarné par Kinapa ou Water Authority, qui selon eux devraient éduquer et contrôler les usagers, seuls responsables de la dégradation environnementale du territoire selon ces acteurs. Notons que l'acteur 2 a la responsabilité de l'ensemble de la zone du parc du Kilimandjaro et pratique une mise sous cloche gardée du parc pour des intérêts économiques. Ensuite, ceux pour qui la conservation doit être un alliage entre préservation des milieux naturels et préservation des activités traditionnelles (A1, A5). Ces acteurs se présentent comme un conservateur des forêts (A1) et un gestionnaire de la ressource en eau (A5), et n'envisagent la conservation des milieux que par le biais du respect des populations locales et de leur participation active. Selon eux, il faut redonner un espace de liberté aux utilisateurs du territoire, afin qu'ils reprennent en main la gestion de leur espace de vie. Préserver les ressources naturelles, c'est veiller, informer, sensibiliser et faire confiance aux locaux. Finalement, ceux pour qui la conservation des milieux doit passer par la limitation des activités humaines (A6, A7) se présentent comme un organisateur environnemental local (A6) et un représentant de la montagne (A7). Très préoccupés par l'évolution des ressources naturelles sur leur territoire, ils sont prêts à faire des sacrifices pour limiter leurs impacts environnementaux. La conservation doit alors passer par la limitation des pressions anthropiques, et ce genre de décision doit se prendre en concertation, avec l'aval de tous.

b. concertation idéale et perception par rapport au complexe

Les acteurs des pentes du Kilimandjaro présentent des opinions différentes vis-à-vis de l'idée de concertation, parmi lesquelles on décèle quatre tendances. D'abord, ceux pour qui la concertation est jugée inutile (A3, A4). Ces acteurs, qui se présentent comme des acteurs distant (A3) et puissant (A4), ne souhaitent aucun partenaire et disent vouloir conserver leur autonomie d'action. Pour eux, le territoire ne fait l'objet d'aucun conflit ; la concertation est alors jugée inutile, n'apportant rien de concret. Ensuite, ceux qui sont en faveur d'une concertation encadrée, c'est-à-dire menée à bien par un décideur, un homme fort. C'est l'acteur 5, se présentant comme un liant dans le complexe, qui se dit engagé dans des processus de consultation, de sensibilisation et d'information. Ce type de concertation *top-down* est en fait un processus consultatif des décideurs auprès des populations locales. Les partisans de la concertation restreinte sont quant à eux favorables à la mise en place de discussions entre parties concernées seulement. Il s'agit là de l'acteur 2 qui, même s'il se présente comme un acteur autonome, imposant ses choix aux autres, estime que le manque de concertation crée des dommages et qu'une concertation entre gestionnaires serait bénéfique pour tous. Finalement, ceux pour qui la concertation doit être ouverte au plus grand nombre (A1, A6, A7). Si les acteurs 1 et 7 se présentent comme non entendus, isolés du complexe, l'acteur 6 se dit satisfait de sa place au sein du jeu d'acteurs. Selon eux, une concertation territoriale doit s'organiser comme une grande discussion entre tous et doit être large, ouverte et systématique afin que chacun puisse faire valoir son point de vue et apporter sa part d'information au problème.

c. problèmes du territoire

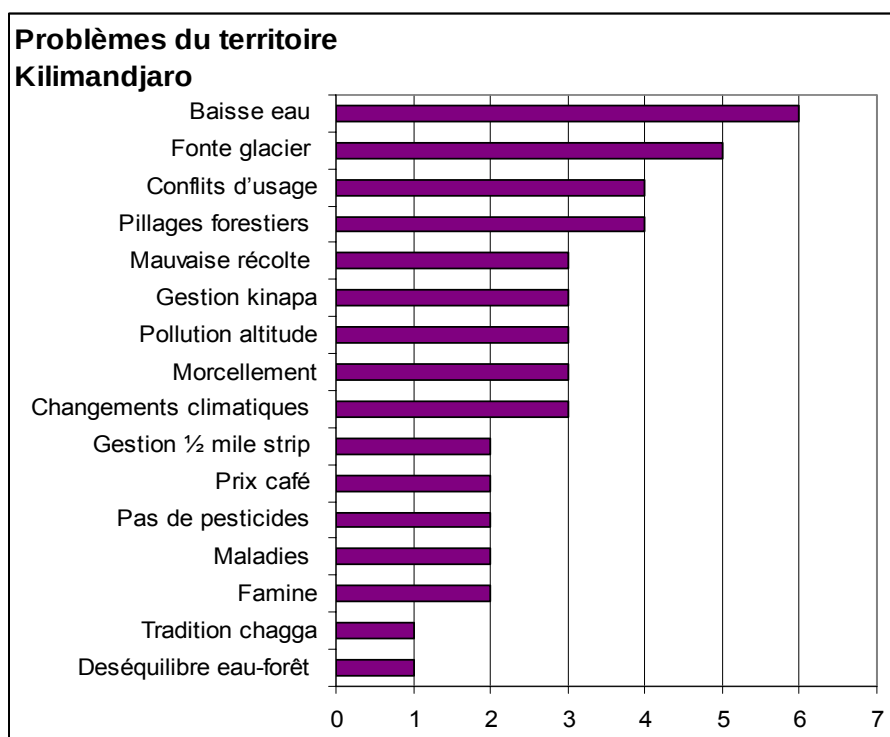


Figure 87 : Problèmes du territoire recensés par les acteurs

[en abscisse : le nombre de fois où un problème est cité ; en ordonnée : les problèmes]

L'analyse des entretiens et des fiches synthétiques individuelles permet de déceler les principaux problèmes du territoire évoqués par les acteurs (Figure 87). Certains abordent uniquement leurs problèmes personnels. C'est le cas de l'acteur 2 qui est préoccupé avant tout par les déchets des

touristes en altitude, l'acteur 3 qui déplore le gaspillage d'eau des usagers et l'acteur 4 qui se positionne contre les traditions Chagga. D'autres acteurs évoquent uniquement des problématiques environnementales comme l'acteur 1, qui qualifie de désastreuse la gestion des forêts d'altitude. Finalement, certains abordent des problèmes touchant à la fois des aspects sociaux et environnementaux. C'est le cas de l'acteur 5, préoccupé par la diminution généralisée de la ressource en eau, l'acteur 6 qui déplore avant tout la famine sur le territoire, et l'acteur 7 qui pose le problème de la raréfaction des terres cultivables.

La Figure 87 présente la compilation des problèmes du territoire évoqués par les acteurs selon leur fréquence dans les discours. Arrive en tête la diminution de l'eau sur les pentes du Kilimandjaro, qui se traduit par la baisse des débits des rivières et la disparition des sources et des canaux d'irrigation. La fonte du glacier représente le second problème le plus fréquemment cité ; une évolution qui inquiète tant les institutionnels, scientifiques, entreprises ou usagers car personne ne peut expliquer ce phénomène. Viennent ensuite les conflits d'usage (autour de l'eau et du bois) ainsi que les pillages forestiers en altitude qui assèchent les sols. On déplore aussi les mauvaises récoltes, le morcellement des terres qui sont de moins en moins viables, la pollution des sols en altitude (touristes, pesticides) ; on critique Kinapa pour sa mauvaise gestion du parc national et on redoute les changements climatiques. Moins fréquemment cités viennent la chute du prix du café et le manque de pesticides, les maladies, la famine des populations et la gestion de la *½ mile strip* par les *village officer*. Finalement, on déplore un déséquilibre manifeste entre eau et forêt sur les pentes et on critique les traditions des Chagga qui refusent de migrer dans une autre région.

d. problèmes du groupe

Lorsqu'on analyse les problèmes du groupe évoqués par les acteurs, on remarque que la majorité traite de questions sociales et non environnementales. Ainsi, l'acteur 1 regrette de n'être pas entendu des décideurs, l'acteur 2 voudrait se rendre gestionnaire de l'ensemble du Kilimandjaro, l'acteur 4 regrette que les Anglais préfèrent le thé au café et l'acteur 5 souhaiterait développer sa base de données sur l'eau. Les acteurs 6 et 7 évoquent des problèmes à la fois sociaux et environnementaux, et déplorent avant tout le manque de nourriture et la profusion des maladies. Finalement, l'acteur 3 n'estime avoir aucun problème.

3.5. Zoom sur l'hydrosystème : l'eau et la forêt indissociables

En compilant l'ensemble des fiches synthétiques individuelles, observons de quelle manière la ressource en eau touche l'empreinte territoriale moyenne. Le Tableau 13 présente succinctement la place de l'eau dans les empreintes territoriales de chaque acteur. On note que c'est la dimension *conflit* qui est la plus renseignée, les acteurs critiquant beaucoup les autres, notamment les gestionnaires de la ressource en eau, et étant beaucoup critiqués, notamment pour leurs impacts sur la ressource, au niveau quantitatif comme qualitatif. Si l'eau tient une place importante dans les conflits entre acteurs, elle est peu moteur de coopérations sur notre territoire. En effet, les acteurs estiment peu les autres pour leurs actions sur l'eau et sont en retour peu estimés dans le domaine de l'eau. Pour ce qui est du rapport patrimonial, c'est la *cohabitation* qui l'emporte sur la *domination*. Les acteurs apparaissent attachés à certains objets hydrologiques, comme les rivières ou les sources et tentent de les préserver par le biais de la recherche, de la sensibilisation, de la reforestation ou de la gestion des canaux. Côté *domination*, si quelques-uns sont responsables de la dégradation de la ressource au niveau quantitatif et qualitatif, pas un acteur ne semble éloigné d'une entité touchant à la ressource en eau sur le territoire.

	COOPERATION		CONFLIT		COHABITATION		DOMINATION	
	Estime	Estimé	Critique	Critiqué	Attaché	Préserve	Eloigné	Dégrade
A1	ONG		gestionnaire		rivières	forêt pour eau		
A2				gestion eau				Qualité eau
A3			gestionnaire	ponction eau				Quantité eau
A4				pollution/ponction				Quantité et qualité
A5	usagers	Vision globale	agriculture intensive		rivières	recherche		
A6	Kiliwater	comités canal	gestionnaire	gestion ½ mile strip	eau courante	canaux		
A7		savoirs	gestionnaire	usages	sources	quantité eau		

Tableau 13 : « Empreinte hydrologique » moyenne

	Valeurs	Types de savoirs
A1	Legs	Scientif, instit, vernac
A2	Usage	-
A3	Usage	-
A4	Usage	-
A5	Usage et legs	Institutionnel
A6	Usage et legs	Vernaculaire
A7	Existentielle	Vernaculaire

Tableau 14 : Valeurs et savoirs des acteurs a-propos de l'hydrosystème

Au niveau des valeurs attribuées à l'hydrosystème, on note que c'est la valeur d'usage qui arrive en tête (Tableau 14). L'eau est jugée essentielle pour l'agriculture, la consommation humaine, les industries. Ceux qui identifient exclusivement cette

valeur d'usage ne mobilisent que peu de savoirs sur l'évolution de l'hydrosystème sur le territoire (A2, A3, A4). Ensuite vient la valeur de legs, par laquelle on souhaite transmettre un environnement sain aux générations futures (A1, A5, A6). Ces acteurs montrent des connaissances variées, à la fois scientifiques, institutionnelles et vernaculaires. Finalement, l'acteur 7 attribue une valeur existentielle aux ressources naturelles, et à l'eau en particulier. Pour cet acteur qui mobilise de solides connaissances de terrain, basées sur l'expérience et la transmission des savoirs, l'eau sur le Kilimandjaro symbolise la vie ; ainsi, les rivières et sources doivent perdurer, pour la montagne.

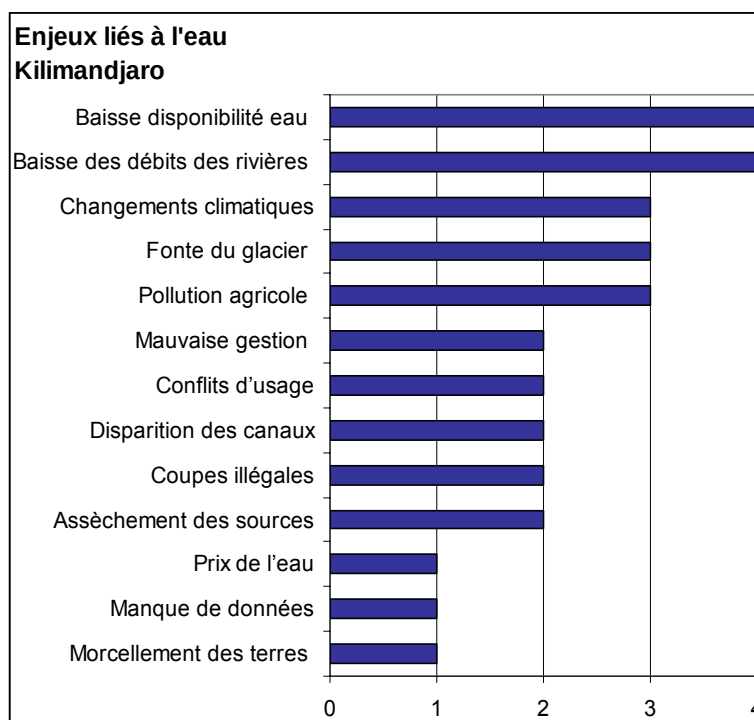


Figure 88 : Enjeux liés à l'eau repérés par les acteurs

[en abscisse : le nombre de fois où enjeu est cité ; en ordonnée : les enjeux]

L'analyse de la place de l'eau dans l'empreinte territoriale conduit à repérer les grands enjeux associés à l'hydrosystème, selon qu'ils sont fréquemment cités ou non (Figure 88). Tout comme dans la liste des problèmes du territoire, c'est la diminution généralisée de la ressource en eau qui arrive en tête du classement, un phénomène qui se remarque d'emblée par la baisse des débits des rivières. Puis, les deux grands enjeux environnementaux qui inquiètent sont la fonte du glacier et les changements climatiques. Viennent ensuite les impacts anthropiques, tels que les pollutions d'origine agricole, la mauvaise gestion de la forêt, du parc et des alimentations en eau, la déforestation en altitude, le morcellement des terres et les enjeux liés au prix de l'eau. On regrette les conflits d'usage qui ont pris naissance récemment sur ce territoire, conflits entre amont et aval, entre riches et pauvres, entre activités traditionnelles et activités modernes. L'enjeu est alors pour certains d'augmenter les bases de données disponibles pour tenter de comprendre pourquoi l'eau est en constante diminution, pourquoi les canaux et sources ont disparu sur les pentes du Kilimandjaro.

3.6. Support pour un médiateur : quelques porte-parole, peu de porte-voix

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
Général	acteur faible qui porte les enjeux des acteurs absents	incontournable et dominateur	indépendant et distant	puissant et distant localement	institutionnel consensuel et inquiet	acteur girouette	profondément <i>attaché</i> à la nature
Porte-parole	forêts	-	qualité eau	coffee estates	bassin versant	canaux	forêt, sources
Porte-voix	Chagga	-	-	-	administration locale	administré	Chagga
Pratique	éducation reforestation alerte	tourisme gardé, chasse	vente d'eau, pas de partenaire	conseille gouvnt., recherche café	recherche hydrosystème, éducation villages	comités villages, gestion ½ mile strip	agriculture, comités villages
Préfér.	<i>critique</i> kinapa et village officer, inquiétude générations futures	veut gérer le Kili et séparer l'homme de la nature	<i>critique</i> usagers, pas inquiet	<i>critique</i> traditions Chagga, productiviste	<i>critique</i> agriculture intensive, inquiet baisse eau	favorable eau courante, lien kinapa	<i>attaché</i> enviro., se sent non écouté
Savoir	milieux naturels et culturels, territoire et complexe	tourisme	son activité	production café	bassin panganie, hydrosystème kili, complexe	problèmes villages	savoirs vernaculaires nature et culture
Le +	liant entre pop locales, ONG et gouvnt. ; entre forêt et eau	pouvoir, foncier, litiges	grosse demande en eau	s'oppose aux petites parcelles	liant entre usagers, gouvnt. et recherche	liant entre Chagga, institutions et ONG	sacrifices pour préservation

Tableau 15 : Synthèse du complexe multi-acteurs

Il convient en premier lieu de tenter de fournir au médiateur une présentation rapide du complexe multi-acteurs des pentes du Kilimandjaro. En compilant l'ensemble des résultats de l'analyse individuelle et globale, il est possible d'obtenir une simple grille faisant état du jeu d'acteurs sur le territoire. Le Tableau 15 présente succinctement au médiateur les types d'acteurs rencontrés selon plusieurs catégories. On retrouve pour chaque acteur :

- sa caractéristique générale
- de quels acteurs absents il est le porte-parole
- de quels acteurs faibles il est le porte-voix
- bilan des pratiques
- bilan des préférences
- bilan des savoirs

- sa particularité

Par cette vision d'ensemble, le médiateur peut ainsi prendre rapidement conscience du jeu d'acteurs sur le territoire, des acteurs faibles et des acteurs absents, des pratiques, préférences et savoirs du complexe.

Il convient en second lieu d'établir un bilan récapitulatif de l'analyse globale du jeu d'acteurs des pentes du Kilimandjaro. L'empreinte territoriale moyenne est caractérisée par de fortes notes dans la dimension *conflit*, les acteurs étant critiques et critiqués. En superposant les courbes des dimensions, on remarque d'abord une corrélation entre rapport social et rapport patrimonial ; plus précisément, on note que la dimension *cohabitation* est corrélée aux dimensions *conflit* et *coopération*. La cohabitation territoriale induit alors un fort rapport social. Au niveau des alliés et opposants, le gouvernement et les entreprises représentent des acteurs généralement appréciés des autres. Kinapa, les coffee estates et les village officers sont des acteurs notoires, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois estimés et critiqués du complexe. Les Chagga sont quant à eux mal aimés des autres, et les forestiers sont peu vus du complexe. L'entité aimée unanimement est la forêt d'altitude ; à l'opposé, les acteurs sont souvent opposés aux arbres modernes (essences à croissance rapide) et aux activités traditionnelles.

L'influence du rapport patrimonial sur le rapport social se situe au niveau de la liaison : *cohabitation – conflit* (H1). Les acteurs attachés ou qui préservent ont tendance à être davantage porteurs de litiges que les autres ; une information déjà soulignée par l'analyse des graphes et qui se confirme. L'influence du rapport social sur le rapport patrimonial apparaît moins important et se manifeste par le lien : *coopération – préserve* (H2). Les acteurs qui souhaitent se rapprocher des autres s'engagent plus volontiers dans des actions de préservation environnementale. Un consensus entre acteurs forts peut amener à la dégradation d'entités sur le territoire (acteurs absents, H3). En effet, les mal-aimés (A7) sont les seuls porte-parole des sources et des impacts liés à l'installation de l'eau courante dans les villages, et les peu vus (A1) sont les seuls porte-parole de la faune sauvage et des impacts de la gestion forestière en altitude. Les notoires et les appréciés portent les enjeux du territoire, à savoir l'opposition entre activités modernes et activités traditionnelles, la conservation ou non des canaux d'irrigation et les impacts d'une agriculture productiviste sur le territoire. Les pratiques conservationnistes sont peu susceptibles d'engendrer des conflits majeurs sur le territoire puisqu'elles sont de faible ampleur ou portées par des acteurs faibles (H4). Notons que sur ce territoire, les conservationnistes du jeu d'acteurs sont les porte-voix des acteurs faibles ; une conservation qui rime avec concertation.

Les perceptions liées à la conservation et à la concertation sont très diverses au sein du jeu d'acteurs. Certains acteurs jugent que la conservation ne doit pas entraver la rentabilité économique et attribuent une valeur d'usage à la nature ; d'autres pour qui la conservation est sacrée vouent à la nature une valeur existentielle. Même chose pour la concertation, jugée inutile pour quelques-uns, nécessaire mais restreinte ou consultative pour certains et ouverte à tous pour d'autres. Le problème du territoire le plus fréquemment évoqué est la diminution généralisée de la ressource en eau, suivie de la fonte du glacier. Au niveau de la place de l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale moyenne, c'est encore la dimension *conflit* qui se trouve mise en avant. Finalement, les enjeux majeurs liés à l'eau sont la baisse de la disponibilité en eau suivie de la diminution des débits des rivières.

Peut-on affirmer que la ressource en eau est menacée sur le Kilimandjaro ? Tous les acteurs s'entendent en tous les cas pour avouer une désorganisation de l'hydrosystème qui se traduit différemment selon les interlocuteurs : baisse de qualité des eaux, stress hydrique, changements climatiques, fonte des neiges. Les enjeux liés à l'eau sont nombreux et inquiètent pour sûr

l'ensemble des parties prenantes du système, populations locales comme scientifiques, politiques comme associations. Et pourtant, les recherches faites sur ce thème restent dispersées et peu cohérentes. Nouveauté, tandis que la communauté scientifique reste toujours prudente quant à la dégradation de la ressource en eau, l'Etat admet officiellement que l'eau dans son ensemble pose problème sur les pentes du Kilimandjaro. Pour y remédier, des programmes de sensibilisation aux enjeux environnementaux destinés aux populations locales sont en préparation. Car face à la dégradation du patrimoine naturel du Kilimandjaro, ce sont les populations locales qu'on montre du doigt en premier lieu, comme c'est souvent le cas.

4. Analyse approfondie d'un acteur singulier : le Chagga

4.1. Cinq villages perchés sur le toit de l'Afrique



Figure 89 : Maison traditionnelle Chagga et paysan entre ses bananiers et ses cafés

a. à Shimbwe...

A la lisière de la réserve forestière, Shimbwe est un village de 3000 habitants situé entre les rivières Rau et Muare, lesquelles alimentent tous les canaux du village. Il existe un canal d'irrigation principal collectif où tous les habitants peuvent prélever de l'eau à condition qu'ils participent à l'entretien du canal. Ce canal a été construit par le clan Khira il y a 400 ans et chaque année, les villageois doivent faire des offrandes en mbegue (bière locale) à la famille Khira. L'eau est ici un bien gratuit et disponible en abondance, selon les responsables du village, et ne pose pas encore problème. Il existe néanmoins à Shimbwe trois *comités villageois* dédiés respectivement à la gestion de l'environnement, l'eau et la santé. Le premier à voir le jour fut le comité environnemental, créé en 1998, sous la tutelle de deux responsables gouvernementaux et géré sur le terrain par une dizaine de bénévoles. Grâce à certaines subventions, le comité met en place des programmes liés à la reforestation, l'éducation environnementale et la surveillance de la déforestation. Les bénévoles disent faire partie de ce comité en priorité pour l'entretien de la forêt, essentielle à la protection du sol comme des ressources en eau. C'est ainsi que depuis quelques années, les membres du comité reboisent certaines parcelles dans la réserve, dans le village et près des sources. Il s'agit d'espèces locales à croissance rapide (Croton Megalocarpus, Rauvolfia Caffra, Cordia Africana, Crevellia Robust) et plus récemment de nouvelles espèces importées (Acacia Melacruzelon), choisies par l'ingénieur du projet. *Il faut replanter pour éviter la désertification et la fonte des neiges, pour augmenter les pluies et l'eau disponible, et pour le bois de feu* (Maire).

Autre réalisation : un *marché aux arbres* a ouvert ses portes à Shimbwe. Une pépinière a été installée au centre du village où tous les villageois peuvent acheter des plants s'ils le désirent. Selon le comité, les habitants ne devraient plus avoir besoin de se rendre en forêt. Ils doivent maintenant n'utiliser que les arbres de leurs parcelles ou acheter celui du voisin ; ceci devrait combler leurs besoins en bois et produits non ligneux. Pour éviter que des *villageois rebelles* s'aventurent en forêt, des patrouilles constituées de bénévoles circulent quotidiennement dans la réserve pour détecter toute coupe illégale. Si un villageois est surpris en forêt, il est condamné à payer une amende et à participer aux programmes de plantation. Les sanctions dépendent des lois gouvernementales et des traditions villageoises. Quant au comité villageois relié à l'eau, il travaille actuellement sur un projet de création d'un réservoir d'eau potable. Selon les responsables, aucun problème d'eau n'est à notifier sur la planèze ; tous ces programmes permettent de prévenir la dégradation des ressources et la fonte des neiges. *Si la neige disparaît, le volcan va se réveiller et l'eau disparaîtra des planèzes. La neige permet le brouillard dans la région et empêche le soleil de brûler la terre. Elle permet donc de conserver notre microclimat, nos sources, notre humidité et le vent* (Maire).

b. à Mweka...

Mweka est devenu au fil des ans un village-clé de passage pour les touristes qui montent le Kilimandjaro et les responsables s'en félicitent ; ils espèrent y trouver quelques sources de revenus supplémentaires pour le village. En attendant, il n'y a ni école, ni dispensaire, ni électricité ni eau potable à Mweka. Le village est situé entre les rivières Kilobanga et Kiarango, qui descendent de la forêt pour alimenter la dizaine de canaux principaux du village. Le maire avoue que depuis 1982, le village est confronté à des problèmes de manque d'eau et relie ce phénomène tant à la croissance démographique qu'à la déforestation ; il fait également le rapprochement entre fonte des neiges et diminution des pluies. Concernant l'évolution climatique, il trouve le temps de plus en plus froid et les pluies très variables et attribue ce phénomène à El Nino. Résultat : si dans les années'70, de nombreuses sources approvisionnaient le village en eau, il n'en reste que cinq aujourd'hui. Les quelques 4500 habitants s'approvisionnent alors en eau essentiellement à la rivière et accessoirement aux sources. Quelques programmes gouvernementaux ont commencé à Mweka en 1998, lesquels ont pour objectifs la création de pépinières et la reforestation d'espaces ouverts. Finalement même si le maire de Mweka pense que le manque d'eau sera le problème majeur du village dans 50 ans, aujourd'hui, c'est la raréfaction des surfaces cultivables qui l'inquiète et le besoin urgent d'un planning familial. *Toutes les parcelles disponibles sont dédiées à l'habitat et les habitants n'ont plus de terres agricoles* (Maire).

c. à Kydia...

Deux rivières arrosent la planèze de Kydia : les rivières Msaranga et Msangachi. Quelques sources également parviennent au village. Les habitants -4000- peuvent donc s'approvisionner à la rivière, aux sources ou au tank d'eau récemment construit au centre du village, mais dorénavant plus aux canaux. Depuis la mise en place de ce pipeline qui relie la forêt au village, la quasi-totalité des canaux d'irrigation a disparu. Les derniers canaux qui traversent le village sont gérés par le comité de canal du village mais selon le maire, les utilisateurs refusent parfois de participer à l'entretien des canaux ; une situation génératrice de conflits. Le maire est plus préoccupé par l'absence de route au village que par le manque d'eau, même s'il remarque que la ressource diminue d'année en année et ce à cause de la déforestation. Un programme a été initié en 1997 par une Ong japonaise

(Tanzanian pole pole club from Japan) pour replanter des arbres dans le village et en forêt. Néanmoins, selon le Maire, *on ne peut empêcher les habitants d'aller régulièrement chercher de l'herbe et du bois de feu en forêt car il s'agit là d'une coutume et d'une habitude de longue date.*

d. à Foo...

Foo est un village d'environ 6000 habitants, situé à 2600 mètres d'altitude. Les activités du village sont essentiellement basées sur l'agriculture, avec un peu d'élevage. Le village a mis sur pied un projet de protection environnemental, qui vise à sensibiliser les populations locales à la gestion forestière et des ressources en eau. Un comité de canal est toujours en fonction et a pour but d'organiser la gestion des canaux d'irrigation. Malgré la vétusté des canaux et la diminution de la disponibilité en eau sur les pentes, le comité de canal fonctionne efficacement, avec un *chairman* et un calendrier fixant les tours d'irrigation selon les parcelles, ce qui évite tout conflit sur les canaux. Selon le maire, le tourisme n'engendre aucun bénéfice pour le village ; la seule amélioration est la création d'une route reliant Moshi au village. Le Maire accuse Kinapa de polluer la *½ mile strip* en y jetant de nombreux déchets, mais apprécie les gardes armés en forêt qui empêchent efficacement les villageois de couper les arbres ; *les armes sont nécessaires en forêt.* Une ONG Kiwakuki soutient le village dans la lutte contre le sida et l'aide aux orphelins. Même si les problèmes redoutés dans le futur sont les changements climatiques, le besoin urgent du village est un hôpital pour soigner les habitants, malades notamment du sida.

e. à Kwezeko...

Le village de Kwezeko compte quelque 350 familles, soit environ 3000 personnes, dont l'économie est basée sur l'agriculture : des cultures commerciales (le café), des cultures vivrières (banane, fèves) et quelques têtes de bétail. Selon le maire, la modernisation de l'agriculture a été un bienfait pour le village et se traduit par davantage de savoirs agricoles et de récoltes. Néanmoins le café est actuellement touché par des maladies qui ravagent les récoltes ; qui plus est, l'absence de route rend difficile l'acheminement des produits vers les points de vente. Autre problème : les villageois ne peuvent plus irriguer leurs parcelles ; tous les canaux qui passaient dans les *shamba* se sont asséchés. Deux explications selon le Maire : d'abord la déforestation causée par les villageois aurait asséché les sources d'altitude. *Les villageois parviennent toujours à échapper aux gardes de Kinapa, qui sont présents dans la ½ mile strip, dans la réserve forestière et dans le parc national* (maire). Ensuite, un réseau de canalisation d'eau a été installée voilà 30 ans, géré d'abord par le gouvernement, *Water Authority* et aujourd'hui par une entreprise allemande, *Kiliwater*. Selon le maire, les tuyaux sont très mal gérés, amènent de l'eau dans d'autres villages, ce qui a directement participé à la disparition des canaux d'irrigation. Parallèlement, les pluies auraient considérablement diminué. Si le maire repère peu de conflits liés à l'eau dans le village, les litiges entre le gouvernement (Kinapa) et les villageois autour du bois de feu sont nombreux : *les villageois ont en théorie le droit d'aller ramasser du bois mort dans la ½ mile strip, mais ils ne peuvent attendre que le bois meure et viennent tout de même en forêt, d'où les conflits.* Selon le maire, l'eau devrait être gérée par les villageois mais pas la *½ mile strip* ; *l'autorité villageoise doit conserver la gestion de la ½ mile strip ; en préservant la forêt, après, nous pourrions attendre que le bois sèche, meure et tombe.* Le maire dit mener ses actions en concertation avec les villageois à travers de nombreuses réunions et par le biais de divers comités, où l'environnement est souvent au centre des discussions. Les priorités du village restent la famine, l'éducation et la santé.

4.2. Données structurales des Chagga rencontrés

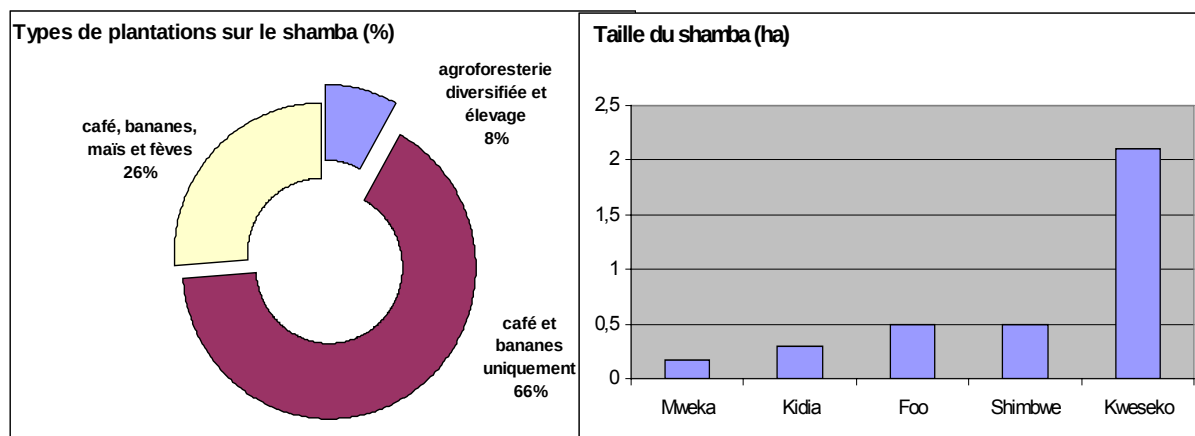


Figure 90 : Cultures et tailles des *shambas*

[droite : en abscisse : villages ; en ordonnée : surface du shamba en hectares]

Présentation : le paysan Chagga de notre échantillon a une soixantaine d'années, six enfants le plus souvent installés en ville et un *shamba* de moins d'un hectare sur lequel il cultive bananes et café. Sur les 50 individus rencontrés (10 par village), 29 sont des femmes, 21, des hommes, et la moyenne d'âge est de 65 ans. Ainsi pour la première fois, les jeunes commencent-ils à quitter les pentes du Kilimandjaro pour trouver un travail en ville, à Moshi, la taille du *shamba*¹²¹ ne permettant pas de subvenir aux besoins de toute la famille. *Tous les jeunes s'en vont car il n'y a plus assez de terres ; les pentes du Kilimandjaro vont devenir un territoire uniquement habité par des personnes âgées, ce qui n'est pas favorable* (ind 31).

En effet, la taille moyenne des *shamba* de notre échantillon est de 1,5 acres, soit 0,7 hectare par famille, avec quelques disparités selon les villages (Figure 90). A Mweka, Shimbwe, Kydia et Foo, le *shamba* familial atteint péniblement les 0,5 hectares ; et dans le village de Kweseko, la taille moyenne du *shamba* dépasse les 2 hectares. Génération après génération, les terres cultivables se morcellent un peu plus pour arriver à un point *critique* à l'heure actuelle. *Mon shamba a été divisé en neuf car j'ai neuf fils* (ind 11). La taille moyenne du *shamba* sur les pentes du Kilimandjaro aurait été au début des années'90 de 1,7 hectares ; en dix ans, la parcelle familiale aurait été divisée par cinq, un chiffre qui se rapproche en effet du nombre d'enfants par famille.

Pour pallier ce morcellement draconien, dans les familles les moins aisées, les jeunes Chagga commencent à quitter les pentes du Kilimandjaro pour s'installer en ville. Les plus riches tentent d'acquérir ou de louer une parcelle en contrebas du village, même si la terre y est moins fertile que dans les Hautes Terres. Quelques individus -22% de notre échantillon- disent posséder ou louer une parcelle dans les Basses Terres, qu'ils cultivent en plus de leur *shamba*.

Les innovations agricoles, les fluctuations des prix du marché et le morcellement ont contribué à l'évolution de la structure du *shamba*, sur lequel la diversité culturelle s'efface progressivement. Plus des 2/3 de notre échantillon ne plantent que du café et des bananes, des produits essentiellement destinés à la vente (*cash crops*) et 26% cultivent aussi du maïs ou des fèves. Seuls 8% sont en mesure de conserver une agriculture diversifiée, composée essentiellement de café, bananes, maïs, fèves, fruits, légumes et de quelques têtes de bétail (Figure 90). Ceux qui se permettent de diversifier leurs plantations sont les mêmes qui possèdent une autre parcelle cultivable dans les Basses Terres. L'agriculture représente un enjeu de taille sur le territoire Chagga. En effet, lorsqu'on analyse la liste des problèmes évoqués par les familles, ce sont très

¹²¹ Le *shamba* représente la parcelle agricole familiale accolée à la maison.

souvent des problématiques agricoles qui arrivent en tête, avec la raréfaction des terres, les mauvaises récoltes, la chute du prix du café et le manque de pesticides (Figure 91). *Au début, la coopérative agricole KMCU nous offrait les pesticides pour nos caféiers ; ils sont soudainement devenus inaccessibles* (ind 17). *Ma production de café a été divisée par 10 ; en plus, si je vendais mon café 1500 shillings le kilo il y a quelques années, on me l'achète aujourd'hui 400 shillings, ce qui n'est même pas suffisant pour acheter les pesticides* (ind 37).

Ces problèmes du groupe sont reliés à des questions sociales et environnementales sur le territoire. Penchons nous sur les pratiques, préférences et savoirs des Chagga vis-à-vis de leur environnement. Il est à constater de fortes disparités selon les villages, tant en matière de représentations que d'usages.

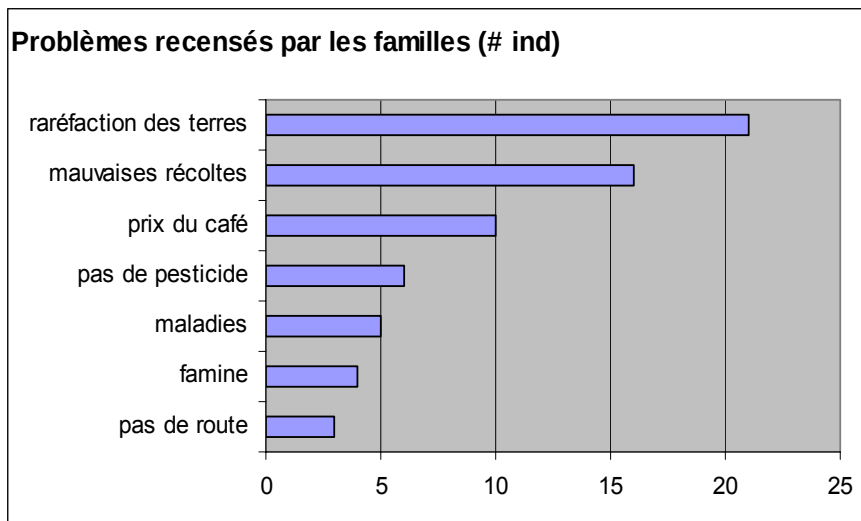


Figure 91 : Problèmes recensés par les familles Chagga

[en abscisse : nombre de fois où un problème est cité ; en ordonnée : problèmes]

4.3. Usages et représentations de l'eau : le paradoxe de l'eau courante

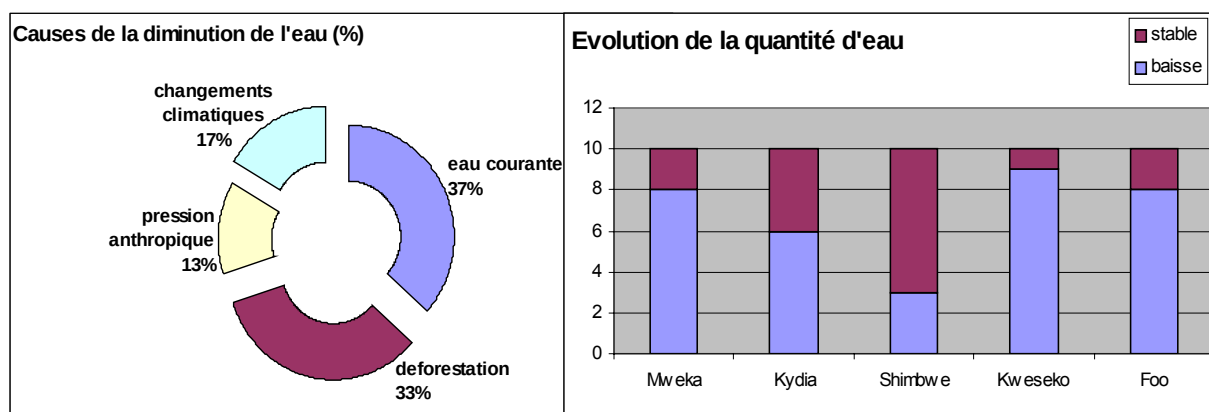


Figure 92 : Evolution de la quantité d'eau et causes des changements

[droite : en abscisse : villages ; en ordonnée : familles Chagga]

La majorité des enquêtés disent avoir constaté une diminution de l'eau sur les pentes du Kilimandjaro au fil des années ; 70% de notre échantillon estime que la quantité d'eau disponible sur les pentes du Kilimandjaro est en constante diminution, ce qui se traduit par diverses formes : assèchement des canaux et des sources, baisse des flux des rivières (Figure 92). Les autres pensent que, globalement, la disponibilité en eau reste stable, si l'on exclut les variations saisonnières qui elles, s'amplifient, toujours selon notre échantillon. *Oui, j'avais une source non*

loin de chez moi auparavant, mais plusieurs maisons ont été construites autour de la source qui a tout simplement disparue car on l'a surexploitée (ind 5). Amenuisement des sources ou écoulement intermittent des rivières ; de nombreuses familles ont ainsi dû s'organiser autrement pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable.

Premier impact de la diminution de l'eau sur les pentes : la disparition des canaux d'irrigation. Près des $\frac{3}{4}$ des familles de notre échantillon ne disposent pas, ou plus, de canaux d'irrigation dans leur *shamba*, avec de fortes disparités entre villages. En effet, à Mweka et Shimbwe, sept familles sur dix bénéficient d'un canal ; dans les autres villages, aucune. Pour 80% de ceux qui ne peuvent irriguer leurs cultures, un canal existait il y a peu de temps dans leur *shamba* qui s'est asséché récemment. *Auparavant, si un enfant tombait dans un canal d'irrigation, il était emmené ! Un danger qui ne risque plus d'arriver aujourd'hui* ... (ind 26).

A cette diminution de l'eau, et notamment la disparition des canaux d'irrigation, sont associées plusieurs causes (Figure 92). Arrive en tête *l'eau courante* ; en effet, pour 37% de notre échantillon, les canaux d'irrigation se sont asséchés au moment de l'installation d'un réseau de canalisation acheminant l'eau de la forêt au centre du village. *C'est le réseau d'eau courante qui récolte toute l'eau de la forêt ; je préférerais mon canal d'irrigation à ce tank d'eau. En plus, on doit maintenant payer pour cette eau 2000 shilling par mois au gouvernement, alors que cette eau appartient à la montagne* (ind 27). Lorsqu'on veut relier présence de canaux et eau courante selon les villages, on s'aperçoit que les canaux d'irrigation subsistent dans les villages où l'eau courante n'a pas été installée : Mweka et Shimbwe (Figure 93). A Kydia, Kweseko et Foo, il s'avère que l'eau courante a remplacé l'eau d'irrigation ; les familles peuvent s'approvisionner aux robinets d'eau dans le village mais ne peuvent plus irriguer leurs parcelles. Un « progrès » qui fait débat sur les pentes du Kilimandjaro.

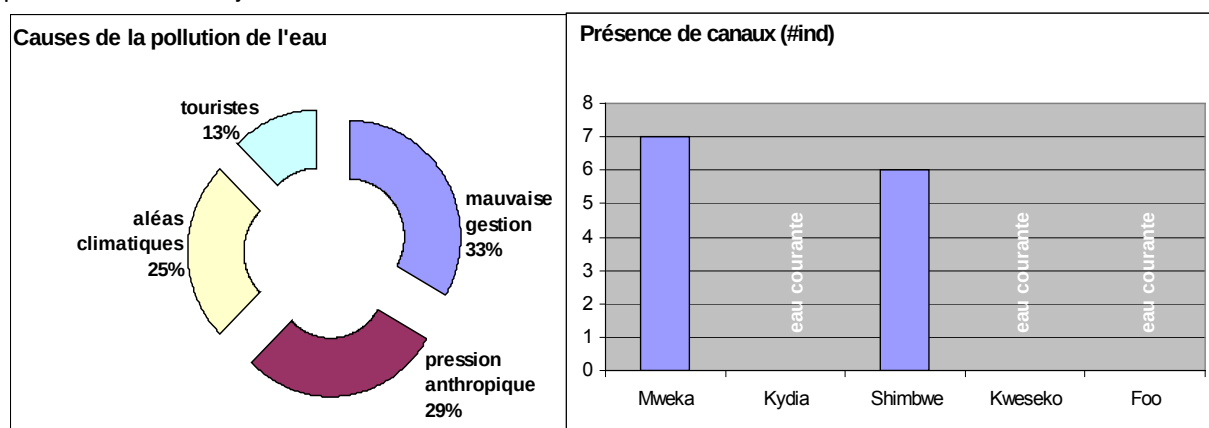


Figure 93 : Origines de la pollution de l'eau et types de distribution dans les villages

[droite : en abscisse : villages ; en ordonnée : familles Chagga]

Après l'installation de l'eau courante, est invoquée la déforestation sur le Kilimandjaro comme cause de la diminution de l'eau, pour 33% des familles. Les Chagga assistent, disent-ils, à la déforestation progressive de la réserve forestière et de la *½ mile strip*, déforestation qui serait organisée par les riches villageois, les maires et le parc Kinapa. *La forêt qui diminue, c'est le désert qui avance* (ind 35). Pour 82% de notre échantillon, l'eau du Kilimandjaro provient de sources qui naissent dans les forêts d'altitude ; ainsi les Chagga font-ils directement le lien entre déforestation et manque d'eau. Parallèlement à la déforestation, les Chagga critiquent la replantation d'*arbres modernes* (*modern trees*) par le gouvernement ou certaines ONG. Les Chagga appellent *arbres modernes* certaines essences non indigènes qui consomment énormément d'eau et qui sont plantées pour le besoin de bois de construction parce qu'elles poussent très rapidement (*fast-*

growing trees). Le problème, c'est la plantation des arbres modernes, les mamasse, des essences qui pompent directement l'eau des sources (ind 38). Selon les Chagga, ces nouvelles essences, plantées en bord de rivières ou dans les zones de captage, désorganisent l'ensemble des milieux naturels d'altitude et consomment l'eau des sources de la montagne.

Les deux autres explications données à la diminution de la ressource en eau dans notre échantillon sont d'une part l'intensification des usages (13%) et d'autre part les changements climatiques (17%). D'abord, la pression anthropique, qui se traduit selon les familles par la pression démographique, le morcellement des terres, les conflits de plus en plus violents entre villageois pour les différents usages de la ressource en eau. *On est aujourd'hui très nombreux sur les pentes et on utilise trop d'eau, c'est tout* (ind 16). *Les populations des basses terres n'ont pas accès à une eau de qualité, et c'est à cause de nous. Ici, en altitude, on utilise beaucoup d'eau, et la population augmente rapidement* (ind 49). Ensuite, les changements climatiques, qui reviennent systématiquement dans le discours des villageois. En effet, seuls 12% de l'échantillon voient le climat comme étant stable au fil du temps. *On croit que les hivers sont de plus en plus froids, mais c'est peut être parce que nous avons moins de nourriture* (ind 15).

Diminution généralisée de la ressource en eau, disparition des canaux, difficulté d'approvisionnement en eau potable ; finalement, 55% de notre échantillon déplore une baisse de la qualité de l'eau sur les pentes du Kilimandjaro, une problématique très récente selon les familles. La mauvaise gestion des canalisations, l'accentuation de la pression anthropique, les changements météorologiques et les touristes en seraient les principales causes, selon notre échantillon (Figure 93). Notons que si la part du tourisme dans la dégradation de l'environnement est peu évoquée par les familles Chagga, 73% de notre échantillon juge que le tourisme ne rapporte aucun bénéfice au village.

Même si l'eau destinée à l'irrigation est en diminution constante, elle reste gérée par des comités de canaux et bénéficie d'un cadre réglementaire précis. Ce n'est pas le cas pour l'eau de consommation. *Je bois l'eau du canal, même si je sais que les gens y font leur lessive et que le bétail s'y abreuve* (ind 1). A ce jour, il n'existe pas de système organisé ou centralisé qui gère l'eau potable. Beaucoup boivent encore l'eau des canaux tandis que d'autres –essentiellement les femmes- marchent quotidiennement vers la source ou la rivière la plus proche, ce qui représente une dépense en temps et énergie considérable. *Je dois aller chercher de l'eau à la rivière quotidiennement ; je pars tôt de le matin et reviens vers 14h* (ind 19). A Kydia, Kweseko et Foo ont été installés des réseaux de canalisation pour alimenter en eau les villages, mais tous les habitants ne peuvent en bénéficier. En effet, que ce soient le gouvernement (water authority) ou une entreprise (kiliwater) qui mènent ce genre de projets, ils demandent aux villageois de payer tous les mois une redevance selon la consommation, un prix que le Chagga ne peut pas toujours assumer. Qui plus est, les villageois refusent souvent d'être contraints de payer pour un bien qui vient de Dieu. *L'entreprise Kiliwater m'a coupé l'eau courante car je n'avais pas payé ; en effet, je crois qu'on ne doit pas payer pour un cadeau de Dieu* (ind 39). Certains s'arrangent alors avec leurs voisins pour leur consommation d'eau potable (Figure 94). Ce nouveau service d'alimentation en eau crée de nombreux conflits dans les villages, entre le responsable du projet et les villageois, entre les riches et les pauvres ; des conflits d'usage et de valeur morale. *Bientôt, il n'y aura plus de conflits car il n'y aura plus d'eau* (ind 6).

Pression démographique, diversification des usages, changements de l'occupation du sol, autant de facteurs qui peuvent altérer qualité et quantité d'eau disponible sur un territoire. Car la rivière est loin et les sources se font rares. Quelle solution pour pallier la pollution éventuelle des canaux et assurer l'accès à l'eau potable pour tous? Un réservoir collectif relié directement à la forêt de

montagne, disent les Maires. *Il faudrait davantage de recherche sur l'eau : inventorier les sources, gérer l'offre en fonction de la demande. Ici, on gère sans savoir* (ind 6).

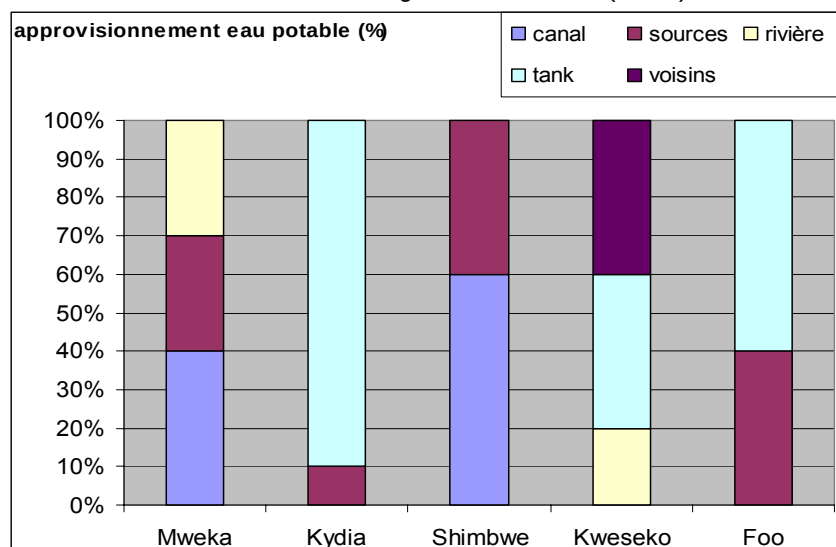


Figure 94 : Types d'approvisionnement en eau potable

[en abscisse : villages ; en ordonnée : pourcentage des familles Chagga]

Le réservoir, un projet qui revient très fréquemment dans les objectifs des communes ; un projet qui a été réalisé à Kydia, Kweseko et Foo. Si Shimbwe et Mweka présentent un réseau d'irrigation traditionnel basé sur la multiplicité de petits canaux (sept familles sur dix ont un canal d'irrigation dans leur *shamba*), les trois autres villages ont récemment installé une structure d'alimentation en eau allant de la forêt jusqu'au centre du village. La présence de ce réservoir d'eau a eu des effets notoires sur le comportement et les opinions des habitants ainsi que sur l'organisation générale des canaux d'irrigation. Parmi les enquêtés de Kydia, Kweseko et Foo, pas un ne possède aujourd'hui de canal qui traverse son *shamba* ; ces paysans n'irriguent donc plus leurs plantations et comptent uniquement sur la saison des pluies. Le comité de canal a disparu, les derniers canaux qui subsistent ne sont pas entretenus et s'obstruent progressivement. En gagnant un réservoir d'eau potable, les habitants de ces villages ont perdu leur système de canaux d'irrigation ; le jeu en vaut-il la chandelle ? Sachant que de nombreux villages ont comme objectif d'installer de tels réservoirs d'eau potable, on peut s'interroger sur l'avenir des canaux d'irrigation sur le Kilimandjaro.

4.4. La forêt interdite

Depuis que le parc national Kinapa et la réserve forestière ont été mis en place sur le Kilimandjaro, les habitants se sont vus interdire l'accès à la forêt. Ils doivent maintenant se contenter pour leurs besoins en bois de feu, bois d'œuvre, herbages et autres produits non ligneux d'une frange de 800m autour de la ceinture forestière où seuls sont autorisés les ramassages de bois mort. Comment les Chagga se sont-ils adaptés à cette situation ?

Etonnamment bien. D'abord, 90% des familles interrogées plantent des arbres sur leur *shamba*. Dans le village de Kweseko, où la taille des *shamba* est en moyenne supérieure aux autres villages, les familles se contentent la plupart du temps de leurs plantations ligneuses. Dans les 4 autres villages, vue la taille réduite des parcelles, cela suffit rarement à combler les besoins en bois souvent importants (bois de chauffage, bois d'œuvre, etc...). *J'ai dû commencer à brûler mes caféiers* (individu 5). Les Chagga doivent ainsi s'approvisionner en bois à l'extérieur : 77% de notre échantillon se rendent régulièrement en forêt, 23% s'adressent au village, le plus souvent à la

pépinière communale, et 20% s'arrangent entre voisins (Figure 95). Au niveau des disparités entre villages, 9 personnes sur 10 se rendent en forêt à Mweka, 8 à Kydia, 6 à Shimbwe, 2 à Kweseko et 6 à Foo. Pour tenter d'expliquer ces disparités, signalons d'abord que plusieurs entretiens se sont déroulés en présence du maire ou de son assistant, et que les villageois n'auraient alors pas pu avouer qu'ils s'approvisionnent en forêt, cette dernière leur étant interdite. Rappelons aussi que des Comités Environnementaux ont été créés ces dernières années, dans les villages de Shimbwe et Foo, chargés de la reforestation, de l'éducation environnementale et de la surveillance contre la déforestation.

Dans tous les cas, c'est la forêt qui reste prioritaire dans le mode d'approvisionnement en bois, la pépinière communale n'étant pas toujours opérationnelle, les paysans n'ayant que peu d'espaces disponibles pour la plantation d'arbres et la croissance de ces derniers n'étant pas en adéquation avec les besoins urgents et quotidiens en produits ligneux.

La *½ mile strip*, une frange forestière autorisée ? Pas si simple, si l'on en croit le discours des habitants. Il serait aujourd'hui très risqué de s'aventurer en forêt ; 91% des villageois redoutent d'aller en forêt même pour s'approvisionner en petit bois ou herbages pour le bétail. *J'ai normalement le droit de me rendre en lisière forestière, et pourtant j'ai peur pour ma vie à chaque fois* (ind 18). Les gardes forestiers n'hésitent pas à leur confisquer tous leurs outils et à les condamner à de lourdes peines ou amendes, à moins de payer. Au sein de la réserve forestière, la corruption va bon train et coupe du bois qui paie. *Seuls ceux qui peuvent payer les gardes sont autorisés à couper du bois ; la corruption aide en quelque sorte à la préservation de la forêt* (ind 13).

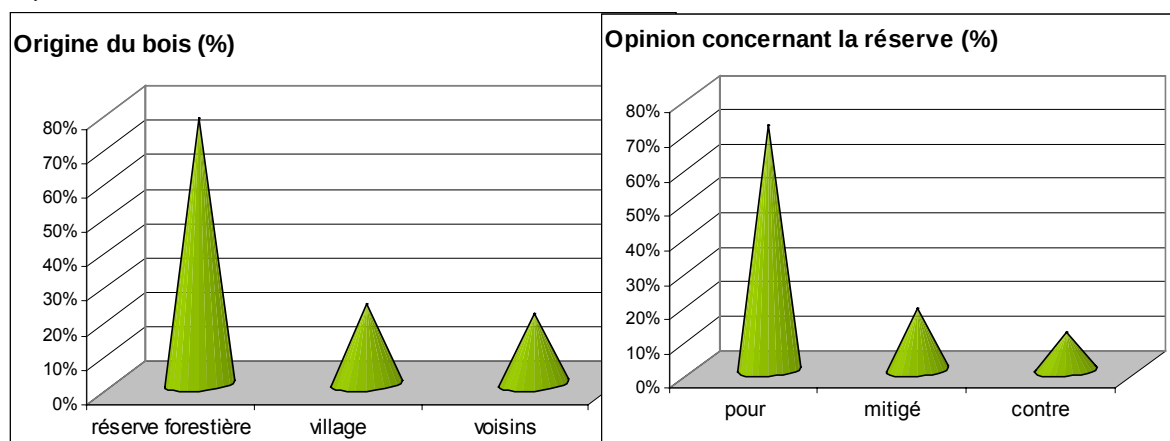


Figure 95 : Origines du bois des Chagga et opinions vis-à-vis de KINAPA

[en abscisse : réponses des familles ; en ordonnée : pourcentage des familles Chagga]

En attendant, ce sont les gardes forestiers payés par le gouvernement tanzanien qui seraient suspectés d'organiser le trafic de bois sur le Kilimandjaro et donc de participer à la dégradation du *patrimoine commun de l'humanité*... Il est vrai que la mise en place de la réserve puis du parc, s'est faite sans réel appui scientifique mais sous la pression politique. En y interdisant l'accès aux populations locales, les gardes se seraient appropriés le domaine forestier pour y initier un commerce sylvicole. Il s'agit d'une information soutenue par la majorité de l'échantillon et que nous avons pu constater sur le terrain à plusieurs reprises, lors de visites au sein de la forêt et lors de discussions avec les gardes où de nombreuses incohérences faussaient leur discours. Selon 88% de notre échantillon, le problème majeur en matière de récolte de bois de feu, c'est l'accès à la forêt, ouverte aux seuls touristes. *Dès que vous approchez de la forêt, vous êtes en danger* (ind 44). *Les gardes volent les villageois et les envoient en prison* (ind 12).

Paradoxal, lorsqu'on interroge les Chagga sur le parc national Kinapa, 71% d'entre eux approuvent la démarche et se déclarent contre son abolition (Figure 95). Même si les gardes sont très violents avec les villageois, ces derniers acceptent le parc pour préserver la forêt. *La réserve évite que des hommes d'affaire ou des industriels s'emparent de notre forêt et la transforment en désert* (ind 28). *Les gardes de Kinapa sont violents avec nous, mais la réserve est nécessaire* (ind 49). *Les gardes de Kinapa sont pauvres aussi, comme nous ; c'est pourquoi ils sont corrompus* (ind 21).

Quelques uns restent sceptiques : 18% s'estiment convaincus de l'utilité de la réserve mais déplorent son mode de fonctionnement. *La réserve est avantageuse pour le gouvernement mais néfaste pour les populations ; mais si la forêt nous appartenait, nous ne pourrions résister longtemps aux industriels qui transformeraient rapidement la forêt à leur gré* (ind 7). *Si la forêt était rendue aux villageois, les riches s'en empareraient, et la situation ne serait pas meilleure* (ind 12). *Nous n'avons pas les moyens d'arrêter les pilleurs ; les gardes de kinapa nous attaquent injustement, c'est vrai, mais attaquent aussi les braconniers* (ind27).

Seuls 11% se déclarent mécontents de la réserve et pensent que la forêt devrait appartenir à ceux qui en ont le plus besoin : les paysans. *La forêt appartient à ceux qui y habitent ; à nous d'instaurer nos lois pour la préserver* (ind 18). *La réserve ? Un bien pour Kinapa, un mal pour nous* (ind 42). *Le parc de Kinapa n'est pas une solution ; on devrait organiser une grande discussion où chacun pourrait exprimer son point de vue* (ind 33). *La forêt devrait revenir aux villageois. La situation serait d'abord plus juste et ensuite, nous en prendrions soin puisque nous en avons besoin* (ind 47). *Kinapa ne devrait pas exister, petit à petit, le parc grignote notre espace vital et nous étouffe ; le gouvernement est vraiment trop puissant* (ind 23).

Ainsi, les Chagga sont globalement favorables au parc national, malgré les violences et interdictions dont ils sont victimes. Ces résultats qui concordent avec ceux de Newmark & Leonard (1991), vont à l'encontre de l'idée reçue comme quoi les populations locales seraient opposées à la mise en place d'aires protégées sur leur territoire et ne verraient aucun intérêt à préserver leur milieu (Tanapa, 1992). Sur les pentes du Kilimandjaro, 9 individus sur 10 se déclarent contre la suppression de la réserve forestière, conçue pour préserver un milieu naturel en danger. Même si les paysans adhèrent au concept de réserve forestière, ils déplorent néanmoins l'attitude répressive et abusive des gardes forestiers et se disent prêts à participer au système de gestion de la forêt pour définir de nouvelles lois plus équitables pour les hommes comme le milieu. *Le gouvernement ne devrait pas nous interdire l'accès en forêt mais il faut alors trouver un autre moyen de protéger l'environnement* (ind7). *De nouvelles lois doivent être élaborées pour les villageois qui souhaitent avoir accès à la forêt tout en préservant ce milieu* (ind15). Cette sensibilisation environnementale et le désir de participer à la gestion forestière vient sans doute de la période durant laquelle les Chagga avaient la responsabilité de la frange forestière en limite de réserve (Kivumbi & Newmark, 1991).

La forêt est-elle aujourd'hui menacée sur le Kilimandjaro ? Non, plus maintenant disent 83% de notre échantillon. Grâce à la mise en place de la réserve et des programmes de reforestation, la forêt n'est plus en danger selon les habitants (Figure 96). Ainsi, les paysans Chagga ont accueilli la réserve forestière avec sérénité et les gardes avec désolation ; devant tant d'injustices de la part de ces derniers, les paysans évitent en général tout affrontement et tentent simplement de diversifier leur modes d'approvisionnement en bois.

D'un autre côté, on assiste à une déresponsabilisation vis-à-vis du milieu forestier auprès de quelques individus qui s'élèvent contre la mise en place de la réserve gouvernementale. Dans les années'40, lorsque la frange forestière de 800m était gérée par la communauté Chagga, l'ensemble des habitants respectaient les règles villageoises par souci de conservation mais aussi

pour garder leur place au sein du groupe. La pression sociale ayant disparu lors de l'appropriation de la forêt par l'Etat, certains individus n'hésitent pas à s'immiscer en forêt pour s'approvisionner en bois et autres produits non ligneux. *Je vais maintenant couper du bois en forêt la nuit, comme beaucoup d'autres familles du village* (ind 4). Une coupe ne va plus à l'encontre des normes villageoises mais représente aujourd'hui un délit contre l'Etat ; la forêt n'est plus associée à la communauté mais au gouvernement. Certains ne se sentent alors plus concernés par la problématique forestière et les premiers conflits apparaissent entre gardes et paysans Chagga. Mais il s'agit d'une faible part de notre échantillon. La plupart voue à la forêt un attachement profond et se dit prêt à participer à la préservation du domaine forestier... mais pourquoi un tel engouement pour cette forêt de montagne?



Figure 96 : Reboisement dans la réserve (gauche) à partir d'essences issues de la pépinière (droite)

La forêt apporte la vie (ind 14). Tous les habitants des villages pentus du Kilimandjaro vouent à la forêt un respect sacré, comme si la conservation de cette forêt d'altitude passait avant leur survie et besoins quotidiens. A quoi sert une forêt ? Cette question avait été adressée aux habitants de Sologne, région fortement boisée de France et la forêt était alors associée à l'oxygène, la chasse, la promenade, la sylviculture (Sébastien & Ferment, 2002). Posée aux Chagga, les réponses sont d'une toute autre nature. Première réponse : l'eau pour 93% des interviewés, sous toutes ses formes (Figure 97). La forêt protège les sources, amène la pluie, alimente les canaux et les rivières. Ensuite seulement viennent les usages directs tels le bois de feu, bois d'œuvre (76%) et l'herbe pour le bétail (34%). La forêt assure également la régulation du climat (52%) et la protection des sols (14%). Finalement, il s'agit d'un abri pour la faune pour 7% de l'échantillon. Une grande majorité de résidents voient ainsi dans la forêt une source d'eau avant tout ; les habitants considèrent la forêt comme beaucoup plus qu'une simple réserve de bois et lui attribuent de nombreuses fonctions environnementales, qui passent d'ailleurs avant les simples valeurs d'usage.

Y a t-il un lien entre forêt et eau ? Réponse unanime cette fois sur les pentes du Kilimandjaro: oui à 100%. *Les arbres attirent les nuages et font pleuvoir* (ind 11), *les racines des arbres pompent l'eau du sol pour la restituer aux villageois* (ind 2). *Il va falloir arrêter de replanter car on commence à avoir trop de pluie !* (ind 24). *L'eau ne devrait pas représenter un problème majeur sur le Kilimandjaro si l'on protège la forêt* (ind 6). Les Chagga sont convaincus que la disponibilité en eau dépend directement et exclusivement des surfaces forestières. Les représentations qu'ils se font de la forêt se bousculent mais toutes y intègrent l'élément eau. L'environnement représente alors un tout dont les éléments sont interconnectés les uns aux autres.

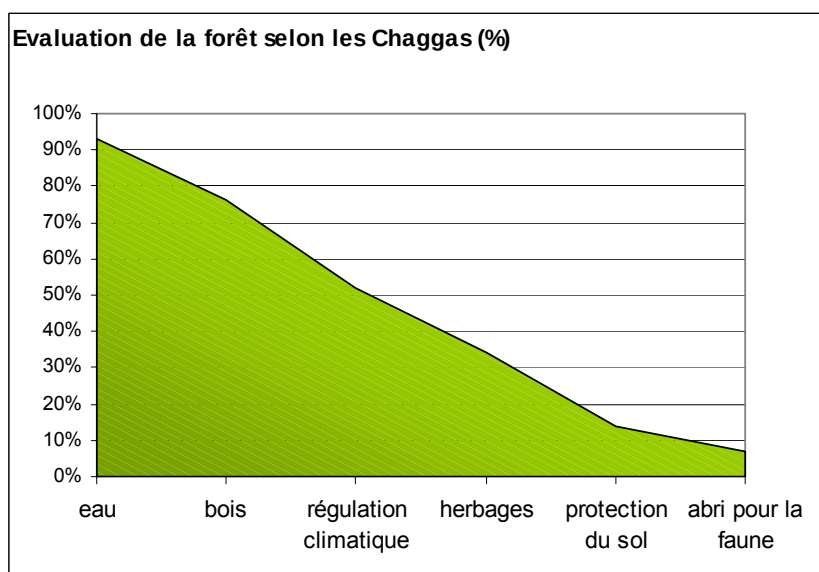


Figure 97 : Apports d'une forêt selon les Chagga

[en abscisse : réponses des familles ; en ordonnée : pourcentage des familles Chagga]

4.5. Débat autour des neiges

Depuis la création de la réserve naturelle, les neiges éternelles du Kilimandjaro ne sont accessibles qu'aux touristes. Mis à part les porteurs, les Chagga ne s'y rendent jamais. Il s'avère ainsi intéressant de saisir ce que connaissent les populations locales du glacier qui les surplombe. Des 50% de notre échantillon qui sont au courant que les neiges fondent, tous appréhendent ce phénomène. La fonte des neiges du Kilimandjaro est perçue comme un véritable drame au sein des communautés Chagga ; il s'agit d'une menace grandissante dont ils ne comprennent pas les causes et dont ils ne peuvent prédire les conséquences. Les scénarii envisagés se multiplient alors. Certains pensent que les températures chuteront ; d'autres, qu'elles augmenteront. On dit aussi qu'il y aura trop d'eau ou plus d'eau du tout. Une image qui revient tout de même fréquemment : la fonte des neiges assèchera les pentes de la montagne et les transformera en zones désertiques. *Si les neiges fondent, le Kilimandjaro ne sera qu'un désert et nous mourrons tous* (ind 14). Il reste néanmoins 40% de l'échantillon qui n'a pas été informé du phénomène lié à la fonte des neiges. *Je ne sais pas si les neiges fondent mais si c'est le cas, alors la fin est proche* (ind 10). La fin est-elle vraiment proche ? Il est vrai que les neiges du Kilimandjaro se sont retirées de 82% de la superficie totale qu'elles couvraient sur la cime il y a un siècle et devraient avoir disparu complètement dans une vingtaine d'années. Malgré tout, 13% des paysans rencontrés refusent de croire à ce phénomène. Selon ces derniers, il fait chaque hiver un peu plus froid, et il est inimaginable que le Kilimandjaro se débarrasse de sa calotte polaire.

Un climat qui se refroidit, est-ce le sentiment général ? Oui et non. Les changements climatiques reviennent systématiquement dans les discours des Chagga, mais de manière différente (Figure 98). *Avec tous ces changements, on ne sait plus quand planter ni quand récolter* (ind 1). La majorité de notre échantillon déplore une diminution de la saison des pluies (39%) et les autres identifient des hivers plus rigoureux (25%), des étés plus chauds (15%) et globalement une augmentation des extrêmes climatiques (9%) (Figure 98). Pour la plupart, l'explication de ces changements climatiques reste un mystère. Si beaucoup ne parviennent pas à expliquer ces phénomènes climatiques (29%), les autres pointent du doigt les effets de la mondialisation (24%), la déforestation (15%), la reforestation de *modern trees* (12%), les variations du glacier (10%), et

enfin la volonté de Dieu (Jah, 10%). Il est intéressant de noter que nombreux sont ceux qui parviennent à relier leur situation locale aux changements globaux. Les paysans des pentes du Kilimandjaro sont pourtant isolés, sédentaires et peu touchés par l'information et sont néanmoins en mesure d'identifier les enjeux globaux et planétaires tels la mondialisation, les pollutions de l'eau et de l'air, les changements climatiques ou la surpopulation ; une observation étonnante qui pourrait signifier que les enjeux globaux commenceraient véritablement à se manifester localement, même sur les hauteurs du Kilimandjaro.

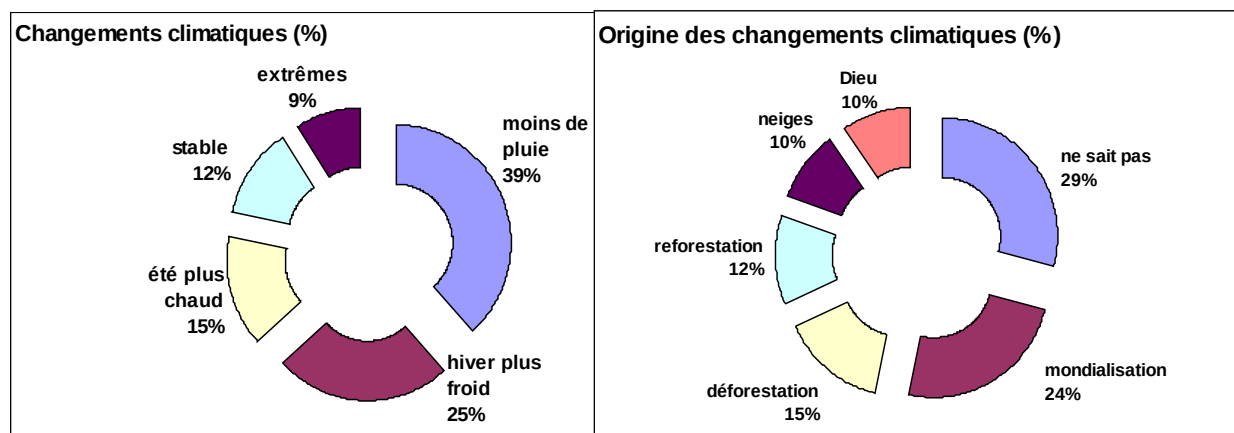


Figure 98 : Changements climatiques décelés et causes associées

4.6. Envie de vache, peur du désert

L'identification des enjeux globaux par des populations isolées se manifeste également nettement lorsqu'on souhaite évoquer les problèmes et souhaits des Chagga. Lorsqu'on demande aux paysans d'exprimer leurs inquiétudes, ils évoquent éventuellement des problèmes qui les touchent directement comme la raréfaction des terres, mais surtout des problèmes globaux qu'ils redoutent à long terme, et pour la communauté, comme les changements climatiques ou la fonte des neiges. Quand ils se placent dans un état d'esprit où ils doivent analyser leurs problèmes, les Chagga ne réfléchissent pas à leur *shamba* mais au territoire tout entier, pas à leur famille mais à l'ensemble de la communauté, pas au lendemain mais aux décennies à venir. On remarque que la déforestation ne figure pas sur la liste des problèmes vécus ou envisagés ; en effet, depuis la création de la réserve, cette crainte a progressivement disparu sur les pentes du Kilimandjaro. C'est l'eau qui a pris sa place. Peur qui revient régulièrement : la transformation de leur environnement en désert. *Le Kilimandjaro dans 100 ans ? Inutile d'aller si loin ; dans 20 ans, ce sera un semi-désert* (ind 13). Le Sahara est même fréquemment cité dans les discussions. *Si le gouvernement ne fait rien, la région sera désertique car pour survivre, les gens détruisent tout* (ind 46). Ils ont conscience de vivre dans un environnement fragile et sain, et apprécient les *bonnes conditions de vie* que leur offre la forêt d'altitude. L'humidité, la fraîcheur de l'air, l'absence de pollution, les habitants se sentent privilégiés en habitant sur les pentes du Kilimandjaro et le désert représente à leurs yeux la fin du monde.

Si les Chagga pouvaient changer une chose de leur existence, quelle serait-elle ? Il était demandé aux habitants de faire un souhait. Il est intéressant de noter que les souhaits exprimés ne représentent pas les solutions aux problèmes avoués précédemment. Étonnamment, c'est la vache qui revient le plus fréquemment au sein des désirs évoqués. Il est vrai que le bétail est synonyme de richesse et de stabilité. Viennent ensuite davantage de terres cultivables, de la nourriture, une maison, et de l'eau. Sous la barre des 10%, les Chagga demandent des pesticides, une éducation,

une route, un hôpital, et des outils (Figure 99). *Faites un vœu*, d'emblée c'est le quotidien et l'immédiat qui reprennent le dessus, ici symbolisés par la vache. L'eau reste devancée par le bétail ou les terres cultivables, il s'agit d'un problème souvent évoqué qui arrive en 5^{ème} position dans les priorités des habitants. En ayant des inquiétudes globales, les Chagga doivent aussi survivre au jour le jour et s'ils pouvaient changer une chose de leur vie, alors ils régleraient un problème urgent et personnel pour améliorer leur quotidien. Mais leurs soucis journaliers ne les empêchent pas de percevoir les enjeux majeurs du moment.

Face à toutes ces inquiétudes, le paysan Chagga souhaite-t-il partir s'installer ailleurs ? Pour évaluer le degré d'attachement des Chagga à leur environnement, une des questions proposait aux habitants d'aller s'installer dans une belle maison de la capitale, à Dar es Salaam... et 93% des enquêtés choisissent de rester dans leur village. *Je ne quitterai jamais mon village car j'aurais trop peur de perdre ma culture* Chagga (ind 2). Avec le morcellement des parcelles agricoles, certains membres de la famille sont dans l'obligation de quitter les pentes du Kilimandjaro et nombreux sont ceux qui louent un petit logement dans la ville de Moshi, au piémont de la montagne. Mais tous remontent au village chaque fin de semaine. Car un Chagga ne peut vivre ailleurs que sur le Kilimandjaro. *Ici, c'est l'endroit idéal de vie ; on souffre très peu comparé à d'autres régions* (ind 25). Ce n'est pas seulement un lien historique, des racines familiales ou des traditions qui unissent les Chagga au Kilimandjaro : le toit de l'Afrique fait partie d'eux-mêmes. Cette donnée culturelle n'est pas un point de détail mais une composante capitale dans la décision des mesures à prendre ; ainsi les projets de délocalisation des populations se sont souvent avérés être des échecs. *Ici, je vais mourir un jour ; en ville, c'est pareil. Alors autant que je reste ici* (ind 50). Culture Chagga oblige, les communautés rurales se révèlent très attachées au Kilimandjaro. *Je n'ai pas envie de vivre une vie de réfugié ; je suis né ici, j'y mourrai* (individu 26).

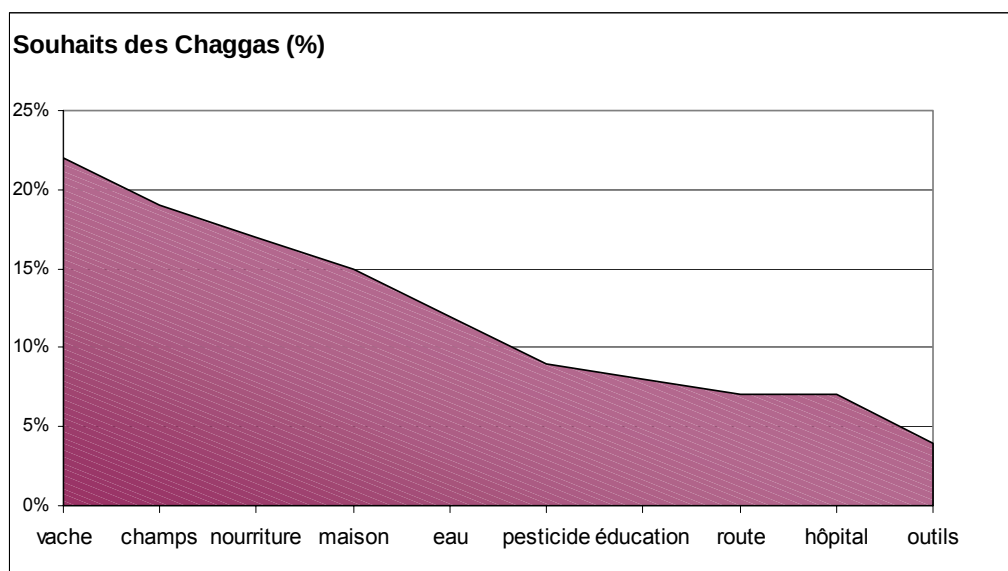


Figure 99 : Souhaits des familles Chagga

[en abscisse : réponses des familles ; en ordonnée : pourcentage des familles Chagga]

4.7. Davantage de conflits autour de la nature

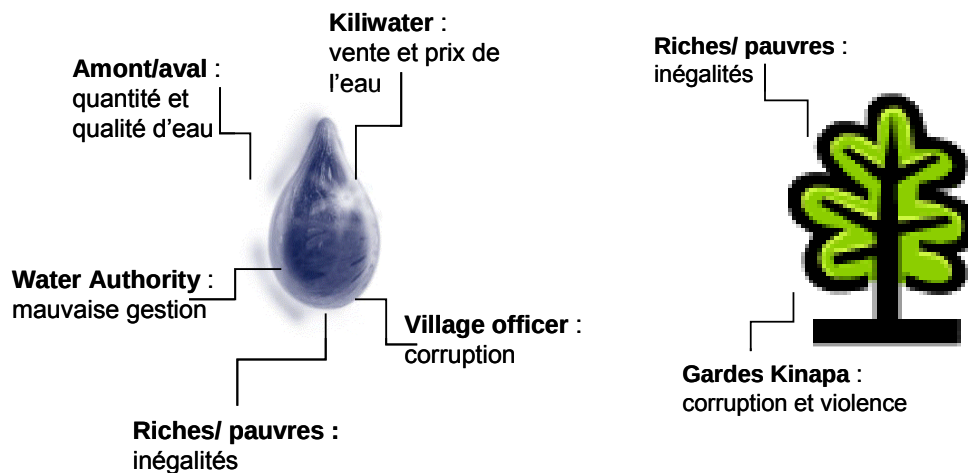


Figure 100 : Caractérisation des conflits touchant les Chagga à propos de l'eau et de la forêt

Pour 77% de notre échantillon, les conflits concernant les ressources naturelles ont explosé ces dernières années, touchant à la fois les basses et hautes terres, à propos de l'eau comme du bois de feu. *Ce qui manque aujourd'hui, c'est l'amour. Avant tout le monde travaillait ensemble ; aujourd'hui, la coopération n'existe plus* (ind 8). On repère cinq types de conflits qui touchent la ressource en eau et concernent les villageois, des entreprises privées, des institutionnels (Figure 100). Il y est question de la pollution de l'eau, de la diminution des débits, de la mauvaise gestion des canalisations, du prix de l'eau imposé et de la corruption des décideurs. Concernant le bois de feu, deux types de conflits sont évoqués ; l'un entre villageois, l'autre entre villageois et gardes du parc national. Si les conflits liés au bois de feu sont moins nombreux mais plus violents, les conflits liés à l'eau touchent différents types d'acteurs. *On doit retrouver une certaine humanité qui s'est perdue* (ind 24).

4.8. Bilan de l'analyse des paysans Chagga

Les Chagga représentent l'ethnie installée depuis plusieurs siècles sur les pentes du Kilimandjaro, terres volcaniques aux sols fertiles. Sur leurs parcelles appelées *shamba*, les Chagga pratiquent l'agroforesterie, où se superposent essences indigènes destinées au bois de feu, bananiers, caféiers et fèves. Mais la production de café sur les pentes du Kilimandjaro est en chute libre, à cause du manque de pesticides, de la raréfaction des terres cultivables, des arbres trop vieux et de la baisse drastique des prix. C'est le maïs qui remplace parfois le café, quitte à abandonner le système agroforestier, le maïs n'étant pas une plante sciaphile. Les Chagga sont des peuples de la montagne Kilimandjaro et la tradition veut que les populations Chagga ne quittent pas ces lieux qu'ils considèrent comme sacrés. Ainsi génération après génération, les *shamba* sont divisés selon le nombre d'enfants mais le morcellement des terres a atteint sa limite de viabilité. En effet, la taille moyenne d'un *shamba* est de 1,5 acres, soit environ 0,7 hectare, une surface insuffisante pour nourrir une famille. Aujourd'hui et pour la première fois, les nouvelles générations quittent le territoire Chagga, partent en ville trouver du travail et un seul enfant reste sur les pentes pour vivre sur le *shamba*.

Dans plusieurs villages, depuis que l'eau courante a été installée, les canaux d'irrigation se sont asséchés. Assèchement des canaux et baisse des pluies font que les cultures sont alors rarement arrosées et les récoltes s'en ressentent. Avec la disparition des canaux, c'est aussi un système ancestral, des comités de concertation et toute une organisation sociale qui sont remis en cause.

En effet, l'eau courante n'exige pas un tel réseau social pour son organisation : ceux qui peuvent payer ont accès à l'eau. Point. Les Chagga reconnaissent tous une forte diminution de l'eau sur les pentes, laquelle se traduit par la disparition des sources, la baisse des débits des rivières et la rareté des pluies. L'origine de ce phénomène est évoqué à l'unanimité : la déforestation. L'ensemble des familles rencontrées associent déforestation et désertification, identifient la coupe d'essences indigènes comme facteur déclencheur de la sécheresse. Les Chagga sont convaincus que c'est la forêt d'altitude qui leur amène eau, air, humidité, pluies, fertilité du sol et qu'il alors indispensable de la protéger. Ils se disent alors en général favorables au parc national Kinapa, qui leur interdit pourtant totalement l'accès à la forêt et dont les gardes armés n'hésitent pas à attaquer avec violence les villageois. Si certains sont malgré tout favorables au retour de la forêt villageoise, la plupart jugent préférable que Kinapa reste gestionnaire.

Dans leur discours, les paysans Chagga sont inscrits dans un espace-temps relativement vaste. Au niveau du temps, ils établissent des passerelles entre le passé, le présent et l'avenir ; au niveau de l'espace, ils connaissent les problèmes extérieurs à leur territoire et abordent des questions d'ordre global. Ils n'hésitent pas à critiquer les influences de la modernité sur leur environnement, telles que le tourisme, les arbres à croissance rapide, l'agriculture moderne, les pesticides ou l'eau courante. Ils manifestent en tous cas un attachement certain et profond à leur région, à un environnement sain, aux ressources naturelles presque sacralisées.

Les deux empreintes individuelles donnent un aperçu significatif de la dynamique du jeu d'acteurs dans la région du Kilimandjaro : des acteurs ancrés sur un même territoire mais vivant dans des réalités sociales différentes. La synthèse globale montre un jeu d'acteurs dominé par le *conflit*, la plupart des acteurs étant à la fois critiques et critiqués. Si la forêt d'altitude fait l'unanimité, les moyens pour la préserver sont sources de litiges majeurs entre acteurs. Sur ce territoire, à l'opposé de la Plaine du Forez, c'est le rapport patrimonial qui semble prédominant : les acteurs sont accrochés à leur territoire et ne sont nullement prêts à modifier leurs pratiques, peu importe l'image qu'ils dégagent auprès des autres. Face à la dégradation environnementale indéniable, on pointe du doigt le paysan Chagga, pour ses pratiques destructrices. Des 50 familles Chagga rencontrées, notre étude montre qu'elles manifestent un attachement profond à leur environnement et montrent des savoirs riches sur l'évolution de leur territoire. Etant prêts à faire des concessions pour protéger le milieu naturel, les Chagga sont loin de représenter les bourreaux écologiques dont on les accuse.

III – Les Barthes de l'Adour : un territoire qui s'effiloche

Les versions finalisées de notre méthodologie et de notre modèle sont expérimentées sur un dernier territoire : Les Barthes de l'Adour, notre *terrain de validation*. Cette partie débute par la présentation de deux exemples d'analyses d'empreintes territoriales individuelles : celle d'un propriétaire d'une Barthe, et celle d'une collectivité territoriale, le Conseil Général. Ensuite, la synthèse globale du jeu d'acteurs des Barthes dévoile les *porte-parole* des acteurs absents, les *porte-voix* des *acteurs faibles*, les divergences en matière de conservation et concertation idéales, la place de l'eau dans les rapports social et patrimonial des acteurs. Finalement, une approche par graphes permet de créer des passerelles entre dimensions et sous-dimensions, et d'établir des groupes d'acteurs selon leurs actions ou perceptions communes.

1. Analyse des empreintes individuelles : zoom sur la Barthe vécue, rêvée

Sur le territoire des Barthes de l'Adour, 19 acteurs ont été contactés et 14 d'entre eux ont accepté l'entretien. Sur ces 14, six acteurs font partie de la sphère publique, trois de la sphère privée et quatre acteurs appartiennent à la sphère associative. Le Tableau 16 présente une certaine catégorisation des *Mondes* d'un territoire : les 14 acteurs intègrent dix *Mondes* différents.

Sphères	# acteurs	Mondes	acteurs
Publique	6	Administration	A8
Privée	3	Agriculture	A1, A10
Associative	5	Chasse	A14
		Collectivité territoriale	A5, A7, A9
		Etablissement public	A12
		Propriétaires	A2, A6
		Pêche	A3
		Protection de la nature	A11
		Recherche	A4
		Usager	A13

Tableau 16 : Présentation des « sphères » et des « mondes » des acteurs des Barthes

A la suite des entretiens menés sur les Barthes de l'Adour, nous avons pour chaque acteur fait l'analyse de leur empreinte territoriale propre (annexe 21), grâce à une série de notes (annexe 22). Ces fiches synthétiques de quatre pages présentent successivement l'empreinte détaillée, effectuent un retour sur hypothèse, analysent le regard de l'acteur sur le complexe, la nature, l'hydrosystème et soulignent les points centraux pour un médiateur. A titre informatif, deux exemples d'empreintes territoriales individuelles sont analysées ici : celle d'un propriétaire (A6) et celle d'une collectivité territoriale (A7).



Figure 101 : Poneys Landais (gauche) et une Barthe envahie de Jussie (droite)

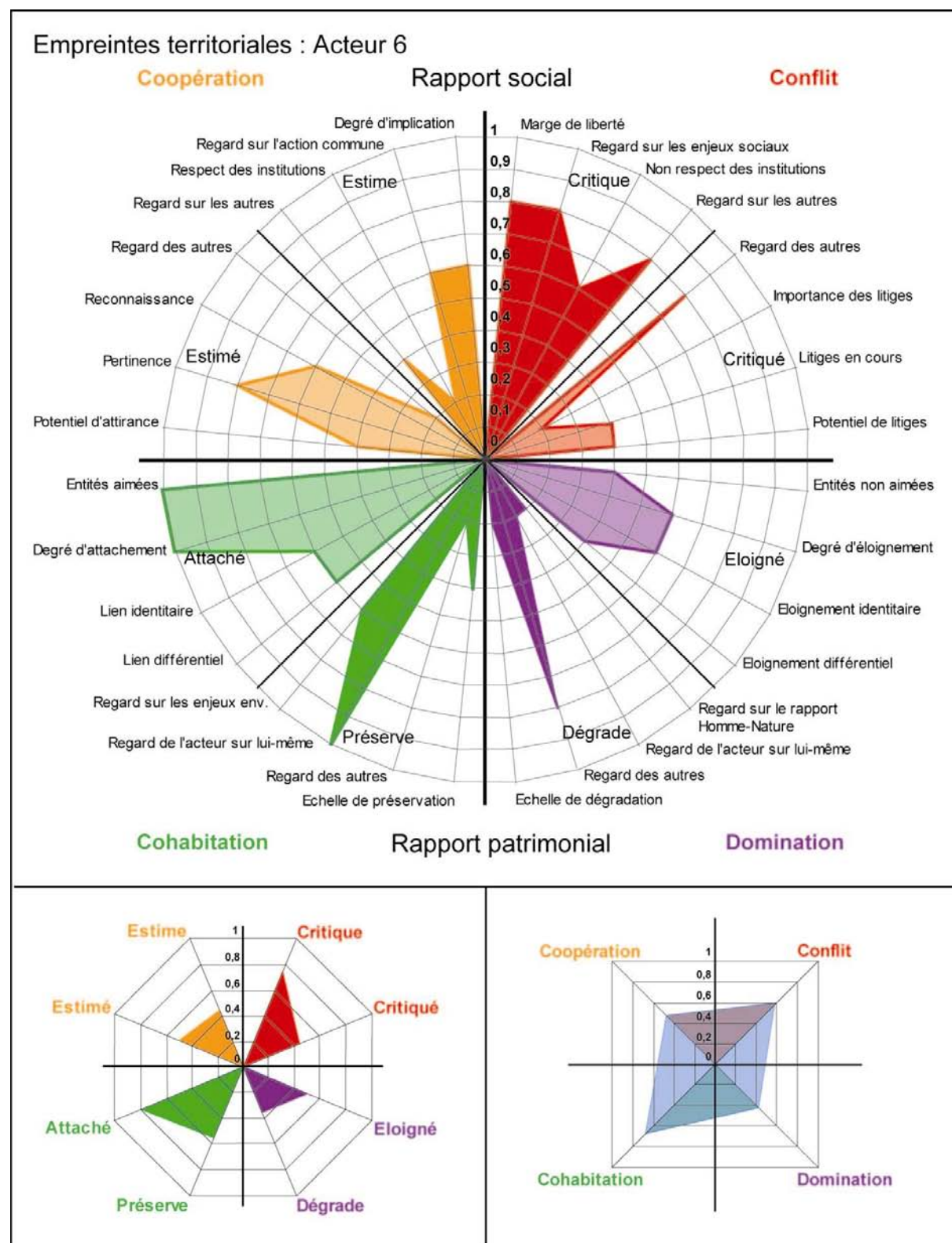
Acteur 6 : Monde des propriétaires fonciers

Propriétaire

Description de l'empreinte territoriale

Un attachement conflictuel

Rapport social			
C'est la sous-dimension <i>critique</i> qui caractérise le rapport social de l'acteur. En effet, l'acteur identifie de nombreux opposants dans le complexe, opposants dont il parle ouvertement. En réponse, l'acteur est également très <i>critiqué</i> mais n'est néanmoins impliqué que dans quelques litiges mineurs. Dans la dimension <i>coopération</i>, même s'il trouve intéressant l'idée de concertation et de travail d'équipe, il n'<i>estime</i> que très peu d'acteurs. Il n'est d'ailleurs pas apprécié non plus des autres, mais malgré tout reconnu pour quelques-uns de ses atouts, notamment ses propriétés foncières. Etant non négociables, ces atouts font de lui un acteur à faible potentiel de <i>coopération</i>.		Lui : <i>c'est l'administration qui bloque tous les projets [...] la politique s'immisce partout et ça nuit au territoire [...] personne ne m'aide pour financer les travaux d'entretien [...] non seulement je ne reçois aucun appui mais les élus me mettent des bâtons dans les roues [...] je suis considéré comme un étranger ici, comme un viandard.</i> Eux : <i>arrivent en pays conquis et ne sont attachés à rien.</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Propriétés foncières Connaissances de terrain Investissements personnels Savoirs ornithologiques Dynamisme	Eleveurs Chasseurs Landes Nature	ASA CPIE Agriculteurs intensifs Rurbains/ néo-résidents Maires Ecologistes Viandards	Conflit de valeur morale sur l'utilisation des Barthes Conflits de personne Aides financières
Rapport patrimonial			
L'acteur voue un amour irrationnel à de nombreuses entités de son territoire, et c'est ce qui caractérise son <i>empreinte patrimoniale</i>, même si cet amour le rapproche modérément des autres comme de la nature en général. Dans l'action, il s'investit personnellement dans des actions de préservation environnementale sur des entités localisées, mais ces actions ne sont nullement vues par les autres. Même s'il s'engage dans la préservation, il est globalement vu comme 'celui qui <i>dégrade</i>', ce qui traduit un manque de communication certain entre lui et les autres. S'il est extrêmement <i>attaché</i>, il identifie aussi quelques défauts qui l'éloignent encore du complexe. Il s'agit ici d'un acteur qui a mauvaise presse, à tort, puisqu'il témoigne un attachement certain au territoire et s'engage selon ses moyens dans la préservation de ce patrimoine cher à ses yeux.		Lui : <i>je veux que ma propriété soit un havre de paix pour la faune et moi [...] si tu veux profiter du lieu, respecte le [...] je voudrais recréer les Barthes d'antan [...] je suis un vieux fou passionné [...] tout le monde dit vouloir réhabiliter les Barthes, mais personne ne veut payer [...] les Barthes ne sont devenues qu'une question de rapport économique [...] je me sens bien seul à essayer d'entretenir les Barthes</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Plans d'eau / étangs Canards Prairies Portes à flots Faune Barthes d'antan	Etangs Prairies Barthes d'antan	Jussie Myriophylle	Maïs Peupliers Aulnaies Clapets Espèces invasives



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un amoureux en colère

Le rapport patrimonial a une influence directe sur son rapport social (H1). D'abord, son attachement profond à plusieurs entités a des répercussions sociales : il estime ceux qui les préservent et critique fortement ceux qui les dégradent. Ensuite, l'éloignement à certaines entités fait que l'acteur critique aussi ceux qui en sont responsables.

Le rapport social de l'acteur semble avoir peu d'impact sur son rapport patrimonial (H2). En effet, le fait qu'il soit estimé ou critiqué n'influence en rien ses actions patrimoniales. Idem pour ses alliés et opposants qui n'ont que peu de prise sur son rapport patrimonial. C'est avant tout un acteur ancré dans son territoire.

Cet acteur se fait le *porte-parole d'acteurs absents* : la faune sauvage, les étangs, les Barthes d'antan (H3). Souhaitant retrouver les prairies humides d'antan, l'acteur s'intéresse au fonctionnement des Barthes et s'investit dans la restauration des milieux, en ciblant précisément son intérêt sur les étangs et la faune sauvage.

Cet acteur se fait le *porte-voix* de lui-même, se présentant comme un acteur faible. Ses pratiques conservationnistes ne suscitent pas de conflits puisqu'elles restent méconnues du complexe et ont lieu à échelle locale (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

les Barthes, un havre de paix pour moi et la faune

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Espèces invasives Barthes considérées sous l'aspect économique Portes à flot remplacées par clapets Assèchement Administrations bloquent les projets Pas de moyens pour réhabiliter les Barthes La politique s'imisce partout	Se sent seul à entretenir les Barthes Espèces invasives Aucun support de l'asa Aucune aide pour les travaux d'entretien Peur de natura 2000 Pas d'attachement des acteurs Bâton dans les roues par les élus	Doit s'effectuer uniquement au niveau local Lui : <i>il faut discuter entre nous pour s'épauler, sans intérêt économique ni politique</i>	Doit passer par la réhabilitation des prairies et des éleveurs et l'arrêt des maïs et des peupliers Lui : <i>on doit laisser les Barthes ouvertes en respectant la faune</i>

Cet acteur se présente comme un *restaurateur des Barthes*. En effet, il tente de recréer une Barthe d'antan et de préserver alors un site extraordinaire en tant que zone d'accueil pour migrateurs et nidification. Cet acteur s'avère très sensibilisé aux problématiques environnementales et les problèmes du territoire ne concernent que la dégradation des milieux naturels des Barthes de l'Adour, avec des causes tant sociales qu'environnementales. Les problèmes du groupe sont par contre avant tout d'origine sociale, l'acteur se sentant isolé du complexe et impuissant dans l'action. Son idée de la conservation rejoint un équilibre entre activités humaines raisonnées (élevage, chasse) et protection des milieux et de la faune. Il se rapproche d'une conception de type sanctuarisation de la nature avec néanmoins quelques activités humaines autorisées. Très favorable à la conservation, il est moins enthousiaste face à l'idée de concertation, se méfiant des intérêts politiques et économiques qui viendraient biaiser le processus. En théorie, il reste ouvert à une concertation élargie au niveau local. L'acteur se dit totalement isolé, non entendu du complexe, ayant l'image du viandard ou d'un étranger, quand il en a une. En réalité, l'acteur est très critiqué par les autres, on lui reproche de

dégrader les Barthes et de ne s'intéresser qu'aux aspects financiers. Il s'agit d'un acteur qui préserve, considéré comme un dégradeur parce que propriétaire.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

de l'eau dans les Barthes à tout prix

L'eau tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur critique fortement les gestionnaires de la ressource en eau dans les Barthes. Côté patrimonial, il tente de recréer et de conserver des étangs ; il apparaît attaché et éloigné à des entités liées à la ressource en eau. Il montre des savoirs de terrain sur les Barthes, des savoirs vernaculaires et scientifiques au niveau ornithologique. Il attribue à la nature une valeur d'usage (chasse), d'agrément (observation), existentielle et de legs.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur souligne sont les suivants :

- ouvrages hydrauliques
- agriculture intensive
- aucun projet de réhabilitation
- Barthes asséchées

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur invisible qui préserve

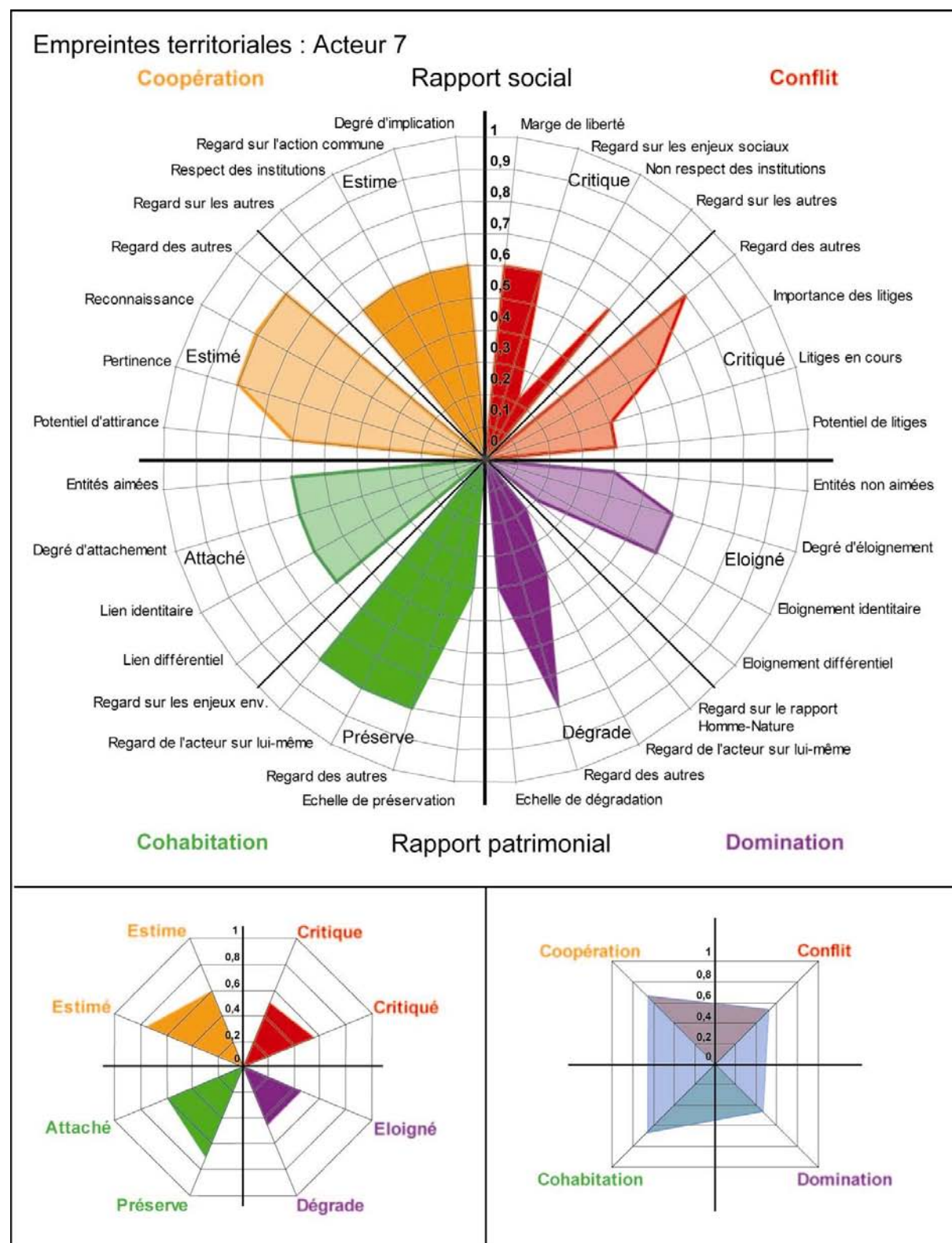
- acteur faible, très attaché aux Barthes traditionnelles
- *porte-parole* de la faune sauvage, des étangs, des Barthes d'antan
- *porte-voix* de lui-même
- favorable à une concertation locale
- favorable à une conservation alliant sanctuarisation et activités traditionnelles
- acteur aux positions tranchées, potentiellement conflictuel

Acteur 7 : Monde des collectivités territoriales
Conseil Général (Garde Nature)

Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation coopératrice

Rapport social			
La dimension <i>coopération</i> du rapport social forme un bloc assez uniforme, où toutes les composantes atteignent une note de 60% et plus. L'acteur <i>estime</i> le complexe en général et porte un regard favorable sur la concertation, même si lui même s'implique peu. L'acteur est davantage <i>estimé</i> qu'il n'<i>estime</i>, puisque les autres jugent ses atouts pertinents et reconnus et apprécient beaucoup l'acteur, notamment pour son statut de financeur. Si l'acteur est très apprécié des autres, il est également très <i>critiqué</i>, bien qu'il soit impliqué dans peu de litiges significatifs ; on lui reproche justement de ne pas s'impliquer, de ne pas en faire assez. Lui même n'hésite pas non plus à critiquer certains acteurs, rarement les institutions, et cerne sa place dans le jeu d'acteurs, place qu'il juge souvent inconfortable. Il s'agit ici d'un acteur dont on parle, jugé incontournable par le complexe, mais cette position n'est pas toujours facile à assumer pour l'acteur.		Lui : <i>la gouvernance, c'est une sorte de démocratie participative ; ça ne se fait pas assez ici [...] même avec des affinités différentes, il faut que les gens parlent entre eux [...] parfois, on nous prête une étiquette 'écolo', et on est alors mal vu par tous [...] nous, on est à la base de la pyramide, mais malgré tout on est souvent un acteur oublié [...] on a pas eu souvent de logique de partenariats [...] aujourd'hui, on souhaiterait davantage de contacts avec les autres .</i> Eux : <i>sans eux, les Barthes n'existeraient plus ; ils sont essentiels [...] bureaucrates qui passent leur temps à attraper des papillons .</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
<i>Estimé / Atouts</i>	<i>Estime / Alliés</i>	<i>Critique / Opposants</i>	<i>Critiqué / Litiges</i>
Acteur financeur 500 hectares en contrat connaissances faune/ flore	Fédération des chasseurs Fédération des pêcheurs	Maires Propriétaires citadins Chasseurs ONF	Conflits internes Utilisations des subventions Gestion de la Jussie
Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l'acteur est nettement marqué par la dimension <i>cohabitation</i>. On note d'abord un attachement modéré mais ancré dans le territoire et stable vis-à-vis du complexe comme de la nature. Ensuite, on constate que les notes montent dans la sous-dimension <i>préserve</i> ; l'acteur identifie en effet des problématiques environnementales et s'engage dans la préservation, quoique sur des entités localisées ; ici, certaines Barthes communales. L'acteur est à la fois reconnu pour ses actions de préservation et <i>critiqué</i> pour ses actions de dégradation, même si son empreinte dans la <i>domination</i> reste globalement faible. Eloigné de certaines entités, on reproche à l'acteur certains de ses choix et son désengagement qui auraient de néfastes répercussions sur le territoire.		Lui : <i>on ne gère pas un territoire à la bonne franquette ; les projets européens doivent cadrer les choses et le local prendre le relais [...] nous on a été le poil à gratter de Natura 2000 [...] le nerf de la guerre, c'est l'argent et ce n'est que par les primes que l'on sauvera les Barthes [...] la voix la plus difficile à faire entendre, et pourtant la plus importante, c'est celle de la biodiversité [...] quel dilemme entre préserver les espèces protégées et aménager la Barthe [...] on ne reviendra pas en arrière mais il faut conserver ce qu'il reste</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
<i>Attaché / Entités aimées</i>	<i>Préserve / Entités</i>	<i>Dégrade / Entités</i>	<i>Eloigné / Défauts</i>
Zones humides Chênaies Prairies humides Chevaux Oies Cigogne blanche Brochet	Espèces protégées Barthes communales Biodiversité	Barthe privée	Espèces invasives (Jussie, Myriophylle du Brésil, Ecrevisse de Louisiane)



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur autonome dont on parle

Le rapport patrimonial joue sur le rapport social de l'acteur à plusieurs niveaux (H1). D'abord, étant attaché à de nombreuses entités du territoire, il cherche à se rapprocher d'acteurs pour les protéger (*estime*) et critique ceux qui les dégradent (*critique*). Ses actions de préservation font de lui un acteur estimé et inversement, il est critiqué pour ses actions de dégradation.

Le rapport social de l'acteur semble peu influencer sur son rapport patrimonial (H2). En effet, étant très estimé, il agit de façon autonome et est peu sensible aux critiques des autres.

Cet acteur se fait le *porte-parole* de la biodiversité dans les Barthes communales (H3). L'acteur mène plusieurs projets de contractualisation sur les Barthes communales afin d'encourager les Maires à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cet acteur ne se fait le *porte-voix* d'aucun acteur faible. Bien qu'étant incontournable, il se présente comme un acteur oublié et ne se fait alors le porte-voix que de lui-même. Etant un acteur dont on parle, ses actions ne passent pas inaperçues ; ses pratiques conservacionnistes sont alors susceptibles d'engendrer quelques litiges, même si elles sont réalisées en concertation avec les parties prenantes (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

allier biodiversité et aménagement

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Jussie Détournement des primes Elus non sensibilisés à la protection d'espèces Acteurs anti-écologistes Mauvaise communication sur Natura 2000 Fermeture des milieux Manque d'éleveurs Pas d'attachement Conflits d'usage / clocher Manque de concertation	Contrat de primes flou Etiquette écolo, mal vu par les autres Jussie Laxisme à la direction Conflits interne Pas intégré au réseau local social Peu de partenaires Dilemme entre aménagement et protection	Doit rejoindre la notion de gouvernance, de démocratie participative Lui : <i>que les gens parlent entre eux, malgré les affinités différentes, c'est essentiel</i>	Doit allier aménagement et protection des espèces Lui : <i>on ne peut pas revenir aux Barthes d'antan mais on peut conserver ce qu'il reste</i>

Cet acteur se présente comme *la voix de la biodiversité*. Il s'agit selon lui de la voix la plus difficile à faire entendre auprès des décideurs, un aspect pourtant essentiel dans un projet territorial. Il dit avoir été le poil à gratter de Natura 2000. Il s'agit alors d'un acteur sensibilisé aux problématiques environnementales. Dans la liste des problèmes du territoire, on retrouve presque uniquement des mauvaises pratiques environnementales des différents acteurs. Pour lui, la conservation est un dilemme entre aménagement et sanctuarisation ; entre activités traditionnelles et conservation d'espèces protégées. Les grandes lignes de la conservation environnementale doivent être décidées au niveau européen, puis relayées au niveau local pour y intégrer le facteur humain, propre au territoire. Les projets européens cadrent les enjeux, le local prend le relais. Il est donc favorable à une préservation dans la concertation et regrette de ne pas réellement s'impliquer dans l'action commune. Il prône la gouvernance qu'il apparente à la démocratie participative, ouverte à tous pour des discussions avec le plus grand nombre. S'il se présente comme l'acteur oublié du territoire, il se considère à la base de la

pyramide, comme un acteur clé. L'acteur croit être vu par les autres, tantôt comme un emmerdeur, souvent étiqueté d'écolo ; tantôt comme un distributeur de subventions. En réalité, l'acteur est très estimé pour ses atouts et ses actions de préservation ; et à la fois très critiqué pour ses actions de dégradation sur le territoire. Il s'agit d'un acteur incontournable, dont tout le monde parle.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau quelque peu oubliée

L'eau tient peu de place dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur est estimé pour son statut de financeur et critiqué pour quelques actions sur le territoire, sans lien particulier avec l'eau. Côté patrimonial, s'il est attaché aux zones humides, il mène peu d'actions sur l'eau. Il ne se positionne pas sur les questions de conflits d'usage, des ouvrages hydrauliques, des problèmes de quantité et de qualité d'eau et regrette d'ailleurs de ne pas s'y intéresser davantage. Il mobilise alors de faibles connaissances sur l'hydrosystème mais voue à la nature une valeur existentielle. Ainsi, l'acteur repère essentiellement comme enjeu lié à l'eau l'assèchement généralisé des barthes.

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur incontournable au niveau social

- acteur fort, notoire qui se sent faible, mal compris
- *porte-parole* de la biodiversité dans les Barthes communales
- *porte-voix* d'aucun acteur faible
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation alliant aménagement et protection des espèces
- acteur estimé et critiqué par les autres
- travaille avec les élus sur les Barthes communales

2. Synthèse du jeu d'acteurs : un paysage qui s'estompe, des acteurs flottants

2.1. Présentation générale : des empreintes mitigées mais prometteuses

a. rapport social et patrimonial

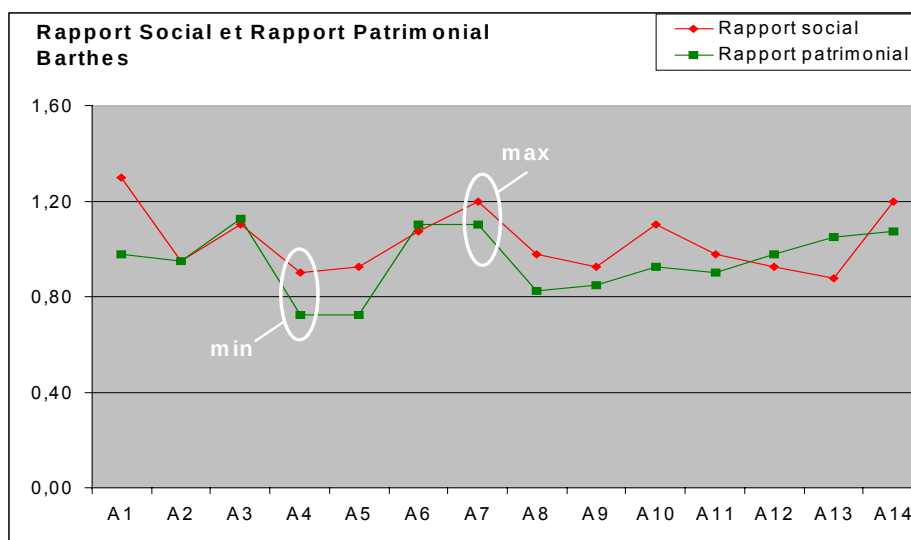


Figure 102 : Courbes des rapports social et patrimonial

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes globales des rapports social et patrimonial]

Pour avoir une première vision d'ensemble, il apparaît pertinent de débiter l'analyse des résultats par la représentation des deux rapports (social et patrimonial) pour chaque acteur. On peut alors situer les acteurs les uns par rapport aux autres et identifier la place des deux rapports dans le jeu d'acteurs. En observant la Figure 102, il est intéressant de noter que les courbes du rapport social et du rapport patrimonial suivent la même trajectoire. Les acteurs impliqués socialement le sont aussi sur le territoire, et inversement, les acteurs distants du jeu social le sont également vis-à-vis de leur territoire. Ce premier résultat rejoint nos hypothèses 1 et 2, à savoir : *un rapport social s'explique aussi par un lien au territoire et un rapport patrimonial s'explique aussi par un lien social*. Non seulement ces courbes présentent une forme similaire, mais on constate en plus qu'elles sont très rapprochées. Mis à part les acteurs 12 et 13, c'est le rapport social qui dépasse légèrement le rapport patrimonial sur le territoire ; mais globalement, les empreintes se rejoignent. Pour les acteurs 2, 3 et 6, les notes sont exactement les mêmes pour rapport social et patrimonial, les écarts entre notes restent faibles pour les autres.

On remarque que l'ensemble des notes du rapport social et patrimonial se situe entre 0,7 et 1,2 (sur un maximum de 2) avec une moyenne de 1,02 pour le rapport social et de 0,94 pour le rapport patrimonial. Les acteurs des Barthes présentent alors généralement des empreintes territoriales qui se situent dans la moyenne. Même si on repère des écarts entre acteurs, ils restent peu significatifs et l'empreinte territoriale générale des acteurs des Barthes apparaît mitigée, l'ensemble des notes avoisinant les 50%.

Observons plus précisément les écarts entre acteurs sur le territoire. La plus forte empreinte sociale est portée par l'acteur 1 (1,3/2) contre 0,88/2 pour la plus faible (acteur 13). Les notes maximales et minimales descendent d'un cran lorsqu'on analyse les écarts du rapport patrimonial : de 1,13/2 pour l'acteur 3 à 0,73/2 pour les acteurs 4 et 5. En compilant les notes du rapport social et patrimonial, c'est l'acteur 7 qui présente la plus forte empreinte territoriale avec un total de 2,3/4 (rs : 1,2/2 ; rp : 1,1/2). La plus faible empreinte appartient à l'acteur 4 avec 1,6/4 (rs : 0,9/2 ; rp : 0,73/2).

b. les 4 dimensions

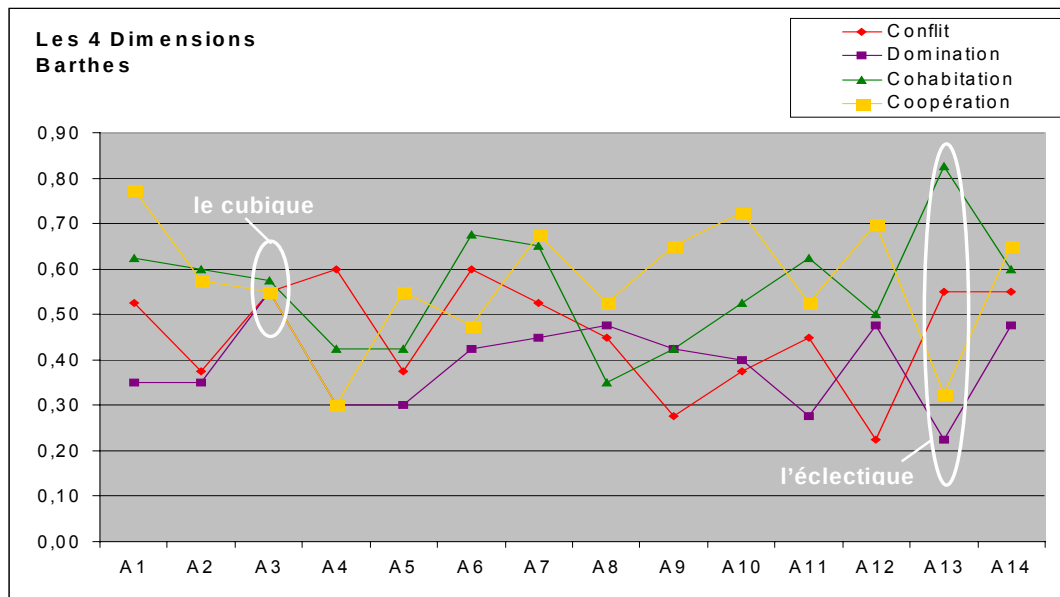


Figure 103 : Courbes des 4 dimensions

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes globales des 4 dimensions]

L'analyse simple des deux rapports de *l'Acteur en 4 Dimensions* montre des acteurs se situant dans la moyenne, avec peu d'écarts entre eux. Observons maintenant plus spécifiquement les 4 dimensions, afin de voir si l'on retrouve aussi clairement cette première indication sur le jeu d'acteurs des Barthes de l'Adour.

En distinguant les 4 dimensions (Figure 103), ce qui frappe au premier regard ce sont cette fois les divergences entre acteurs. Si certains (acteurs 1, 12 et 13) dévoilent un écart important entre dimensions, d'autres présentent des notes similaires pour les 4 dimensions (acteurs 3, 8 et 14). Prenons l'acteur 3 dont les notes sont respectivement: 0,55, 0,55, 0,58 et 0,55 pour les 4 dimensions. Il s'agit là d'un acteur qui s'inscrit équitablement dans les 4 dimensions de l'empreinte territoriale avec des notes toujours autour de la moyenne. Ce type d'acteur est difficile à cerner et à canaliser dans une négociation puisqu'il présente des potentiels, quoique modérés, à la fois de *conflit*, *coopération*, *cohabitation* et *domination*. Ne se positionnant clairement dans aucune dimension, le médiateur devra prendre garde spécifiquement aux différents indicateurs propres à l'acteur qui pourraient expliquer ce type d'empreinte *cubique*.

A l'inverse, l'acteur 13 présente des notes très diverses : 0,83 pour *cohabitation*, 0,55 pour *conflit*, 0,33 pour *coopération* et 0,23 pour *domination*. Il s'agit là d'un acteur porteur d'enjeux des acteurs absents, mais qui est prêt à aller jusqu'à la rupture avec les autres pour préserver certaines entités. Il cristallise d'ailleurs le rapport patrimonial sur le territoire, porteur de la note maximale de *cohabitation* et minimale de *domination*. Une telle empreinte est plus facile à gérer pour un médiateur, qui devra néanmoins tenir compte du faible potentiel de *coopération* de l'acteur. Il s'agit là *a priori* d'un acteur s'inscrivant dans la préservation environnementale, et dont les pratiques seraient sources de conflits sociaux éventuels. Afin d'étendre cette observation au complexe et de nous rapprocher de notre hypothèse 4, observons plus précisément les courbes *cohabitation* et *conflit*.

Il est intéressant de noter que la courbe *cohabitation* semble suivre la même trajectoire que la courbe *conflit* ; les acteurs souhaitant s'engager dans la préservation auraient davantage de relations conflictuelles que les autres. Cette observation rejoint directement notre hypothèse 4 : *certaines pratiques conservationnistes entraînent des conflits sociaux*.

Les courbes *cohabitation* (moy : 0,57) et *coopération* (moy : 0,56) dépassent celles de *conflit* (moy : 0,45) et *domination* (moy : 0,38). Les acteurs des Barthes de l'Adour se positionnent généralement dans la *coopération* avec les autres et la *cohabitation* vis-à-vis des éléments du territoire et sont alors *a priori* favorables à la concertation et à la préservation. Il faut alors identifier précisément les acteurs qui font blocage et chercher les freins tant à la concertation qu'à la préservation, dans les défauts identifiés ou les divergences de valeurs morales. Ajoutons les notes des dimensions 2 à 2, ce sont bien les dimensions *cohabitation* et *coopération* qui sont significatives à la lecture des empreintes compilées : 1,12/2 contre 0,84/2 pour *conflit/domination*. Observer les 4 dimensions conjointement ciblent les acteurs qui se situent modérément et de manière équitable dans chacune des dimensions et ceux qui présentent des écarts importants entre les dimensions. Il paraît pertinent de cerner de quelles manières se manifestent ces écarts, si l'on retrouve les mêmes divergences entre acteurs par sous-dimension et quelles répercussions ces écarts pourraient avoir dans une négociation.

2.2. Pour les chasseurs et les prairies, contre les écolos et le maïs

a. acteurs : les estimés, les critiqués

L'histogramme des alliés et opposants présente une liste d'acteurs du territoire selon qu'ils sont critiqués (barres de gauche en mauve) ou estimés (barres de droite en bleu) par notre échantillon (Figure 104). On remarque d'abord que tous les acteurs interviewés sont présents dans le discours des autres (acteurs soulignés), sauf l'acteur 13, artiste indépendant. Ensuite, on note que les acteurs rencontrés se retrouvent dans chacune des catégories de l'histogramme. On distingue en effet quatre groupes :

- les *peu vus*, représentés par les pisciculteurs, le pays ALO, le comité du tourisme, les scientifiques, la DDE et le CPIE. Il s'agit ici d'acteurs peu évoqués lorsqu'on aborde les problématiques territoriales des Barthes. Si les deux premiers sont uniquement critiqués, les autres sont à la fois critiqués et estimés, mais toujours faiblement. Ainsi, on apprécie les compétences du CPIE, mais on lui reproche d'être politisé ; on apprécie le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la DDE, mais on critique sa gestion des digues ; on est favorable aux programmes de recherche des scientifiques mais on leur reproche de ne pas vulgariser leurs résultats et d'être de parti pris ; on vise à encourager un certain tourisme mais on reproche au comité de ne pas mettre l'accent sur les Barthes. Finalement, on reproche au pays ALO de travailler dans les limites administratives et non naturelles et aux pisciculteurs de s'intéresser aux aspects financiers exclusivement.

- les *mal aimés*, représentés par les industriels du granulat, les néo-résidents, les forestiers, les administrations, les APN, les élus et les propriétaires fonciers. Ces acteurs sont uniquement ou fortement critiqués par les autres et donnés responsables des problèmes du territoire. Les industriels du granulat sont critiqués pour leur impact sur le fleuve Adour et les néo-résidents pour leur éloignement, leur non-attachement aux Barthes. Les forestiers, eux, sont accusés d'assécher complètement les milieux pour rentabiliser les parcelles ; on retrouve parmi les forestiers le CRPF et l'ONF. Quant aux administrations, on leur reproche essentiellement leur immobilisme face à la sauvegarde des Barthes de l'Adour. Fait intéressant, on remarque que les APN font partie des acteurs les plus critiqués du complexe... alors qu'il n'existe aucune association de protection de la nature sur le territoire ! L'écologiste, même s'il n'est pas représenté sur le territoire, est vu comme un bloqueur de projet, un militant subjectif et non professionnel, l'acteur conflictuel par excellence. Finalement, quelque peu estimés mais surtout très critiqués, arrivent les élus et les propriétaires. On reproche aux maires de détourner les primes destinées aux Barthes, d'intensifier l'urbanisation

au bord du fleuve Adour, de ne pas s'engager dans la préservation des milieux. Quant au propriétaire foncier, on l'accuse de ne pas être attaché aux Barthes d'antan, de vouloir rentabiliser sa parcelle au maximum, de ne pas entretenir les terrains ni les canaux, de transformer les Barthes en vastes champs de résidences secondaires.

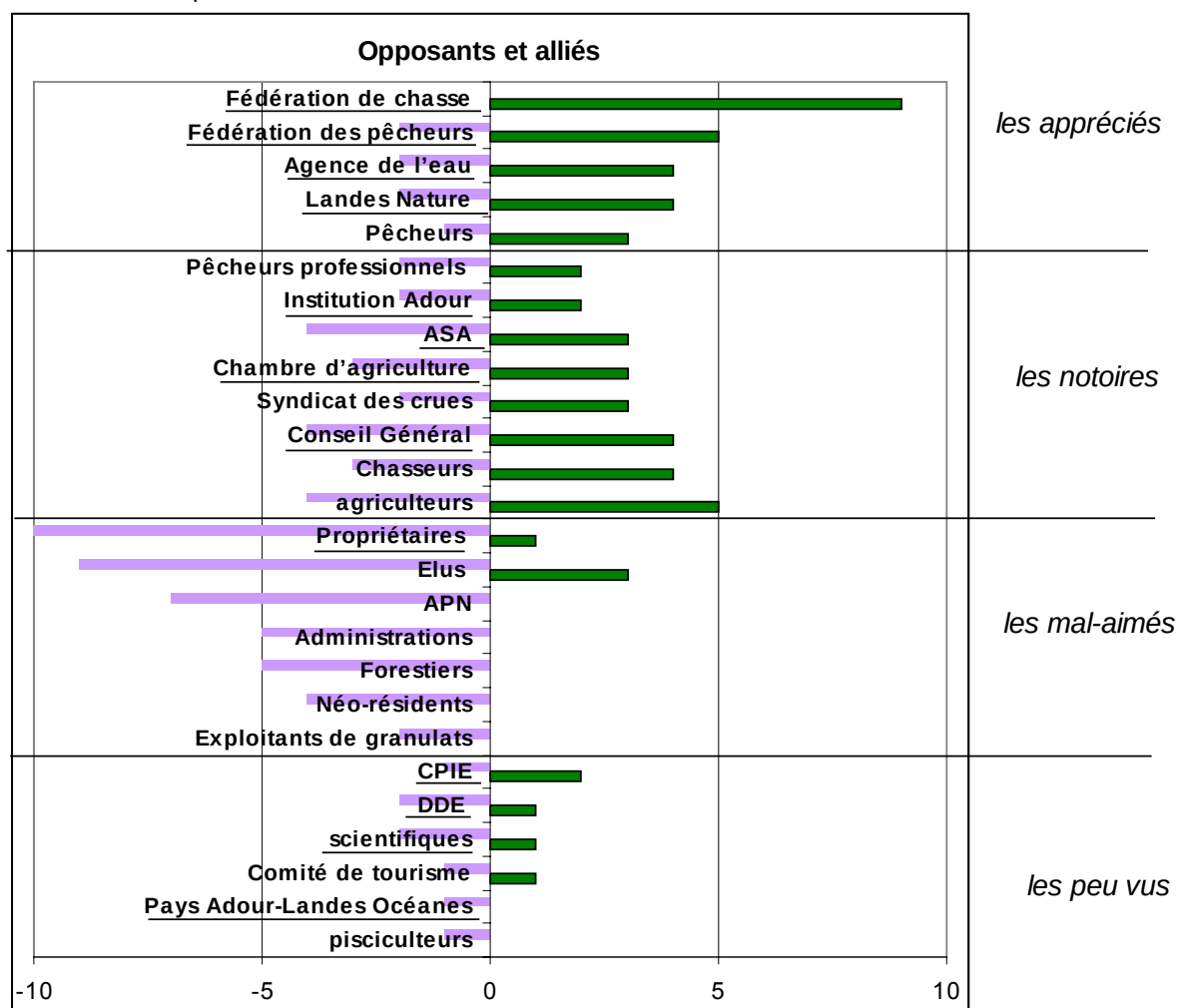


Figure 104 : Animosités et affinités des acteurs des Barthes

[Les barres mauves (à gauche) comptabilisent le nombre de fois où un acteur est critiqué, les barres vertes (à droite) le nombre de fois où un acteur est estimé. Les noms soulignés sont les acteurs rencontrés.]

- les *notoires*, représentés par les agriculteurs, les chasseurs, le Conseil Général, les syndicats des crues, la Chambre d'agriculture, les ASA, l'Institution Adour et les pêcheurs professionnels. Ce sont des acteurs qui font débat, étant équitablement critiqués et estimés par le complexe. On repère parmi les notoires les quatre acteurs les plus estimés et critiqués : les agriculteurs, les chasseurs, le conseil général et les ASA ; ce sont eux qui cristallisent des litiges majeurs et qui symbolisent les enjeux forts du territoire. D'abord, si on déplore la déprise agricole et la disparition des éleveurs, on reproche aux agriculteurs qui restent de pratiquer une agriculture intensive et de cultiver le maïs, qui assèche les terres. Ensuite, si on apprécie certains chasseurs pour leur connaissance des milieux et leur implication dans la préservation des zones humides, on en critique d'autres pour leurs actions destructrices sur le territoire et leur fermeture au dialogue. Le Conseil Général, lui, est estimé pour son implication dans la sauvegarde des Barthes et critiqué pour ses conflits internes et pour l'incohérence d'actions entre la direction et les Gardes Nature¹²². Finalement, on

¹²² Les gardes natures existent depuis 1998 et sont principalement en charge de la gestion des contrats des Barthes communales avec les maires.

apprécie les ASA sur le territoire car elles entretiennent les ouvrages hydrauliques et assurent un entretien local des canaux, mais on leur reproche aussi d'être souvent inactives ou de regrouper des propriétaires uniquement intéressés par le profit. Suivent ensuite la Chambre d'agriculture, appréciée pour ses efforts en matière d'agriculture de qualité mais accusée d'encourager uniquement les gros propriétaires ; les syndicats des crues type SIBA sont estimés pour leur entretien d'ouvrage mais critiqués pour leur fermeture au dialogue et pour les conflits de personne qu'ils engendrent au sein du complexe. L'Institution Adour fait relativement peu parler d'elle. On lui reproche d'ailleurs son immobilisme, son éloignement au territoire des Barthes et son parti pris en faveur de la pêche professionnelle, mais on apprécie la présence d'un organisme faisant le pont entre deux départements. Quant à la pêche professionnelle, il s'agit d'un débat vif sur le territoire, entre ceux qui souhaitent la développer et ceux qui accusent les pêcheurs pro de vider l'hydrosystème de son stock de poissons.

- les *appréciés*, représentés par les pêcheurs de loisir, Landes Nature, l'Agence de l'eau, la Fédération des pêcheurs et la Fédération des chasseurs. Tous ces acteurs sont davantage estimés que critiqués et alors peu susceptibles d'engendrer des conflits majeurs sur le territoire ; notons que seule la Fédération de chasse ne récolte aucune critique. En effet, au sein du complexe des Barthes de l'Adour, c'est la Fédération de chasse qui fait l'unanimité ; on juge souvent que c'est là le seul acteur à réellement se mobiliser pour la sauvegarde des zones humides. On l'apprécie pour ses connaissances des milieux, pour ses réserves de gibier, pour son dynamisme sur le territoire. La Fédération de pêche, elle, engendre moins d'enthousiasme. En effet, même si on apprécie ses récents efforts de coopération pour un projet commun, on lui reproche de ne pas s'impliquer sur les Barthes, de ne pas s'engager dans une gestion piscicole raisonnée et de s'intéresser essentiellement aux ventes de cartes de pêche. Même chose pour les pêcheurs eux-mêmes, dont certains sont estimés pour leurs connaissances des milieux et compétences, et d'autres accusés de vider l'Adour et ses affluents des stocks de poissons. L'Agence de l'eau, si on lui reproche sa belle vitrine et son éloignement aux Barthes, est avant tout estimée pour ses actions de gestion intégrée et concertée sur le territoire. Finalement, Landes Nature est parfois accusée de défendre des intérêts économiques avant tout, mais surtout estimée pour sa plate-forme de concertation, et pour son objectif d'allier usages et protection de l'environnement par le biais de Natura 2000.

b. territoire : entités aimées et non aimées

L'histogramme des entités aimées et non aimées représente les objets du territoire selon que les acteurs de notre échantillon y sont éloignés (barre de gauche en mauve) ou attachés (barres de droite en vert) (Figure 105). On remarque d'emblée que les acteurs identifient beaucoup plus d'atouts dans leur territoire que de défauts et que les entités notoires, c'est-à-dire à la fois aimées et non aimées, sont très peu nombreuses. On distingue alors trois groupes d'entités :

- les *défauts* du territoire identifiés par le complexe traitent d'abord du thème de l'assèchement des Barthes. En effet, les plantations de maïs, la populiculture, les aulnaies et les clapets participent selon les acteurs à la disparition des prairies humides. D'autre part, on critique les mentalités qui évoluent lentement et qui freinent les projets sur le territoire, les parcelles en lanière qui sont difficiles à exploiter et on redoute les crues du fleuve Adour. Mais ce sont les espèces invasives qui arrivent en tête des entités non aimées, avec la jussie, l'écrevisse de Louisiane, le ragondin ou le myriophylle du Brésil. Ces espèces s'étendent rapidement sur le territoire, créent des conflits entre acteurs, utilisent les budgets alloués à l'entretien des Barthes et bloquent ainsi les projets de protection des milieux.

- les *entités notoires*, représentées par les digues et les zones humides, sont des objets considérés comme des atouts pour certains, des défauts pour d'autres. Il s'agit d'entités centrales puisqu'elles

cristallisent les enjeux et conflits potentiels du territoire. Les ouvrages de protection hydrauliques, dont les digues, sont des objets de litige, aimés par ceux qui jugent le fleuve menaçant (élus, riverains, ASA, syndicats des crues, DDE) ; non aimés par ceux qui le jugent menacé et qui sont favorable à la divagation du fleuve (conservationnistes, fédération des chasseurs, ADASEA). Reliées à ce thème de protection contre les eaux, les zones humides font également parties des entités aimées et non aimées. En effet, les zones humides sont synonymes pour certains de marais insalubres, de marécages et de zones improductives ; pour d'autres, il s'agit de zones où la biodiversité est importante, de refuges pour la faune, de miroirs des Barthes d'antan.

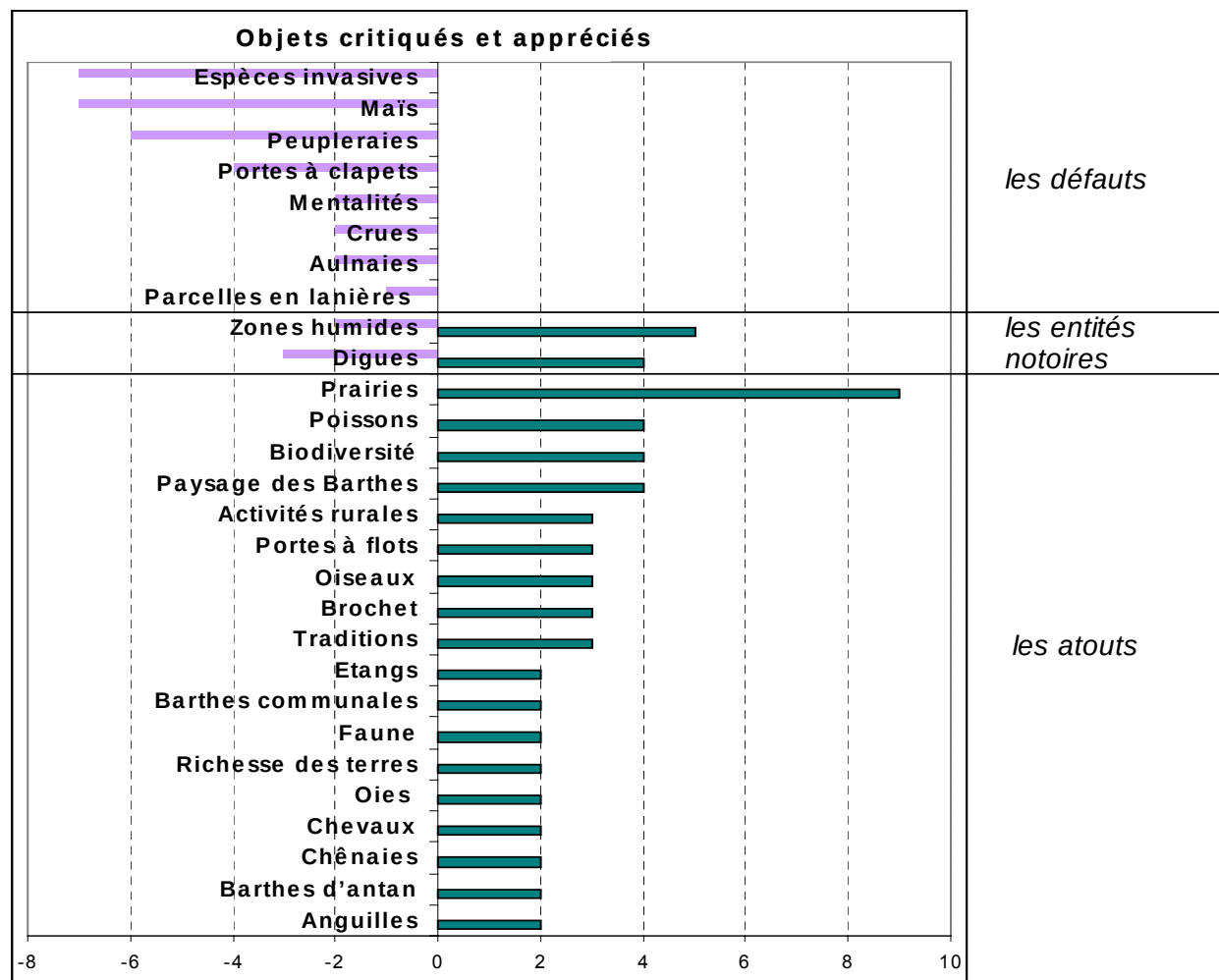


Figure 105 : Entités aimées et non aimées des acteurs

[Les barres mauves (à gauche) comptabilisent le nombre de fois où une entité est critiquée, les barres vertes (à droite) le nombre de fois où une entité est estimée

- *les atouts* identifiés par les acteurs sont nombreux et concernent aspects patrimoniaux comme sociaux. Arrivent en tête les prairies humides des Barthes, qui font l'unanimité au sein du complexe. Tous les acteurs sont attachés aux prairies et se soucient de la disparition progressive de l'élevage sur le territoire. On note ensuite plusieurs objets se rapportant au monde animal ; on cite d'abord la faune, les oiseaux et les poissons. Viennent ensuite des espèces qui représentent pour beaucoup l'emblème des Barthes de l'Adour, tels le brochet, l'anguille, l'oie et le cheval. Les étangs, les chênaies et la richesse des sols font également partie des entités aimées ; autrement dit, la biodiversité. Finalement, on trouve des entités liées à des questions plus sociales, comme les paysages, les activités rurales, les traditions, les portes à flot, les Barthes communales et d'antan.

Globalement, les acteurs des Barthes de l'Adour se disent éloignés de quelques entités sur le territoire, des entités notamment liées à l'assèchement des Barthes. Les *entités notoires* sont encore moins nombreuses, et rejoignent également l'enjeu des Barthes en eau ou asséchées. Finalement, les acteurs témoignent un attachement envers de nombreux objets sur le territoire, en commençant par les prairies et en suivant avec des entités touchant la faune et la flore (biodiversité) ainsi que des anciennes pratiques (nostalgie).

2.3. Retour sur hypothèses : un consensus tiède

a. H1 - les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial

La Figure 106 présente l'influence du rapport patrimonial sur le rapport social dans le jeu d'acteurs des Barthes de l'Adour. Chaque flèche exprime un lien entre deux sous-dimensions, et la taille des flèches indique la fréquence des liens retrouvés, allant de la flèche en pointillé (lien trouvé rarement) à la flèche en gras (lien fréquemment trouvé). On ne comptabilise pas moins de 10 types d'influence du rapport patrimonial sur le rapport social : 6 flèches partent de la dimension *cohabitation* et 4 de la dimension *domination* ; 6 flèches arrivent dans la dimension *conflit* et 4 dans la dimension *coopération*. Ainsi, sur ce territoire, la *cohabitation* engendre davantage de rapports sociaux que la *domination* et l'impact du rapport patrimonial au niveau social se situe davantage au niveau du *conflit* qu'autour de la *coopération*. Ces résultats rejoignent l'idée selon laquelle la dimension *cohabitation* est corrélée à la dimension *conflit*.

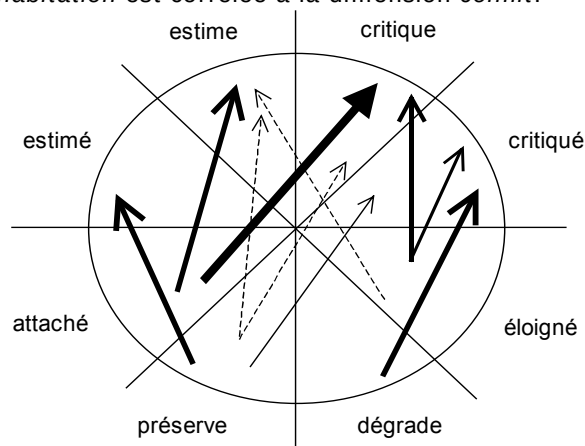


Figure 106 : Influences du rapport patrimonial sur le rapport social

[Les flèches signifient : influence de sur. L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à la fréquence du lien.]

Décortiquons plus particulièrement les liens principaux que l'on retrouve, par sous-dimension et par fréquence des liens :

➡ Il s'agit ici du lien le plus fréquemment rencontré dans le jeu d'acteurs : *attaché - critique*. En effet, 9 acteurs sur 14 critiquent les autres pour leurs impacts négatifs sur des objets auxquels ils sont attachés. Ainsi, c'est l'attachement à des entités territoriales qui engendre des critiques envers les autres.

➡ On retrouve ici 3 types de lien, chacun étant trouvé 6 fois au sein du complexe. D'abord, on retrouve la sous-dimension *attaché* qui cette fois part vers *estime*. Les acteurs attachés à des entités estiment cette fois ceux qui les préservent. Ensuite, on remarque que les actions sur le territoire sont reconnues par les autres. Ainsi, un acteur qui préserve est souvent estimé, et inversement, un acteur qui dégrade est souvent critiqué.

➡ Ici, on note 2 types de liens qui partent de la sous-dimension *éloigné*, et qui reviennent chez 4 acteurs pour chacun d'eux. D'abord, le fait d'être éloigné des objets du territoire conduit à

critiquer les acteurs qui en sont responsables. Ensuite, les acteurs qui s'avèrent éloignés, distants du territoire sont souvent critiqués par les autres.

Globalement, sur ce territoire, les pratiques environnementales des acteurs influencent leurs relations humaines de multiples façons. L'impact du rapport patrimonial sur le rapport social s'effectue notamment de la dimension *cohabitation* vers la dimension *conflit*. Plus particulièrement, être attaché au territoire conduit à estimer et à critiquer les autres ; préserver conduit à être estimé et dégrader conduit à être critiqué.

b. H2 - les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social

La Figure 107 présente cette fois l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial dans l'ensemble du complexe. Comme précédemment, chaque flèche exprime un lien entre deux sous-dimensions, et la taille des flèches indique la fréquence des liens retrouvés. Étonnamment, seuls 2 types de liens sont recensés, tous deux partant de la sous-dimension *estime*. Ainsi, sur ce territoire, c'est la *coopération* qui engendre exclusivement des rapports patrimoniaux et l'impact du rapport social au niveau patrimonial se situe à la fois dans la *cohabitation* et dans la *domination*. Ces résultats rejoignent l'idée selon laquelle les acteurs s'engagent dans des actions de préservation ou de dégradation pour conserver un rapport de coopération ; soit pour être estimé des autres ou parce qu'ils apprécient tel ou tel acteur.

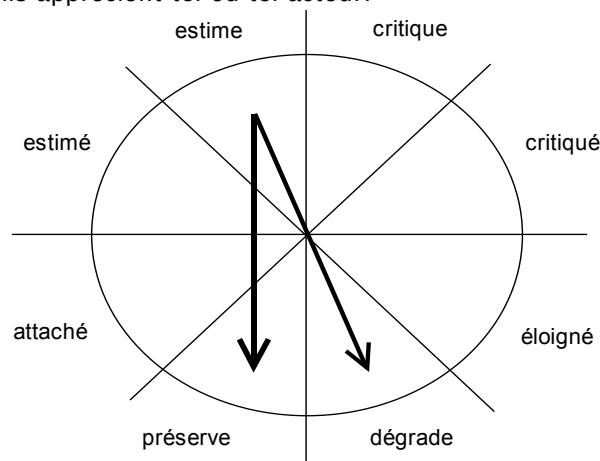


Figure 107 : Influences du rapport social sur le rapport patrimonial

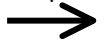
[Les flèches signifient : influence de sur. L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à la fréquence du lien.]

Décortiquons plus particulièrement ces liens par sous-dimension et par fréquence des liens :



il s'agit ici du lien le plus fréquemment retrouvé au sein du complexe : *estime-préserve*.

En effet, 8 acteurs sur 14 s'engagent dans des actions de préservation pour conserver une alliance ou pour coopérer avec de nouveaux partenaires.



ce lien, exprimés par 6 acteurs, se retrouve dans deux cas de figure. D'abord, dans le cas d'une certaine dépendance d'un acteur envers les autres : en effet, lorsqu'un acteur doit répondre à des demandes (membres, adhérents, direction), il peut alors se rendre responsable de la dégradation d'objets sur le territoire. Ensuite, dans le cas où un acteur souhaite se rapprocher d'un autre ou conserver un partenariat : selon le partenaire en question, l'acteur pourra alors dégrader certaines entités pour conserver un allié.

Sur le territoire des Barthes de l'Adour, le rapport social influence faiblement le rapport patrimonial. En effet, on rencontre seulement 2 types de liens, qui plus est partant tous deux de la sous-dimension *estime*. Pour conserver un partenariat, les acteurs des Barthes s'engagent alors tantôt dans la préservation, tantôt dans la dégradation d'entités territoriales.

c. H3 - un consensus peut aboutir à une dégradation environnementale

Afin de tester l'hypothèse selon laquelle un consensus peut aboutir à la dégradation d'un bien environnemental, on choisit ici de mettre en parallèle la force des acteurs en présence avec les entités dont ils se font le porte-parole. Ainsi, le Tableau 17 reprend les résultats de l'histogramme *alliés – opposants* pour présenter par catégorie d'acteurs la liste des objets dont ils se font les supporteurs¹²³. Les appréciés, étant globalement reconnus par les autres, sont porteurs d'entités qu'ils pourront facilement faire passer dans une négociation. Ainsi, œuvrer en faveur des prairies communales tout en maintenant les activités économiques locales, assurer la ressource piscicole dans des cours d'eau de qualité en travaillant à l'échelle du bassin ; voilà quelques objectifs qui ne devraient pas être remis en question au sein du complexe.

Acteurs	Les appréciés	Les notoires	Les mal aimés	Les peu vus
entités	→ atouts	→ enjeux	→ défauts	→ acteurs absents
Porte parole de...	Prairies communales Activités économiques locales Ressource piscicole Cours d'eau de qualité Vision bassin versant	Ouvrages hydrauliques Canaux Biodiversité Ressource piscicole Activité pêche Exploitations agricoles Prairies Zones humides	Faune sauvage Etangs Barthes d'antan	Pêche professionnelle Ressource piscicole Digues Crues Traditions Biodiversité Vision d'Europe Haies Grenouilles Oies

Tableau 17 : Perceptions sociales des acteurs et objets du territoire associés

Les notoires, eux, sont porteurs d'entités qu'ils rendent visibles, des entités qui feront débat puisque leurs porteurs sont à la fois estimés et critiqués dans le complexe. Mis à part la ressource piscicole et les prairies qui ont déjà été évoquées, l'ensemble des entités des notoires représentent les enjeux du territoire. Dans ce qui pose problème sur le territoire, on retrouve alors la gestion des ouvrages hydrauliques et des canaux, les exploitations agricoles et les activités de pêche, le maintien de la biodiversité et des zones humides.

Les mal aimés sont par définition des acteurs souvent critiqués par les autres ; dans une négociation, ils seront le plus souvent entendus mais non écoutés. Ainsi sont-ils porteurs d'entités qui se transforment en défauts pour les autres. On y retrouve la faune sauvage, les étangs et les Barthes d'antan.

Les peu vus sont porteurs d'entités peu visibles ou invisibles. Ni estimé ni critiqué, ce type d'acteur aura de la difficulté à mettre en avant ses entités dans une négociation ; des entités oubliées, les acteurs absents. La pêche professionnelle, la ressource piscicole, les digues et la biodiversité sont pris en compte par les autres catégories d'acteurs. Quant aux crues, aux traditions, aux haies et à certaines espèces (oies, grenouilles, visions d'Europe), ces objets représentent les acteurs absents du territoire, des acteurs qui ne seront pas pris en compte lors d'une négociation puisque leurs porteurs sont des acteurs faibles.

Globalement, lors d'une négociation territoriale sur les Barthes de l'Adour, les enjeux majeurs des discussions seront : quels types d'ouvrages hydrauliques sur les Barthes ? quels types d'exploitations agricoles ? quels types d'activités pêche ? qui doit entretenir les canaux et avec quels moyens ? comment gérer la chute de la biodiversité ? doit-on maintenir les zones humides et avec quels moyens ? Quelques thèmes portés par des acteurs faibles ou mal aimés auront tendance

¹²³ Les entités non aimées ne sont pas positionnées ici puisque l'histogramme *entité aimées et non aimées* montre que les défauts sont peu nombreux et ne s'entrecroisent pas avec la liste des atouts.

à être occultés lors de la négociation : le risque de crue sur l'Adour, le maintien des activités traditionnelles, la protection de la faune sauvage, la gestion des haies et des étangs. Ces entités symbolisent alors les acteurs absents, qui seraient laissés de côté par les notoires et les appréciés ; un consensus entre acteurs forts aboutirait alors à la dégradation d'objets environnementaux.

d. H4 - les pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits

Afin d'analyser si sur ce territoire, les pratiques conservationnistes peuvent créer des conflits, observons si ceux qui préservent sont des acteurs conflictuels. Pour ce faire, on choisit de superposer sur un graphe les notes de la sous-dimension *préserve* avec celles de la dimension *conflit* (Figure 108). On remarque que les acteurs ayant le maximum en *préserve* ont tous des notes supérieures à la moyenne (0,45) dans la dimension *conflit* ; en effet, les conservationnistes (A1, A7, A13, A14) présentent des notes entre 0,5 et 0,6 en *conflit*. Sans que ces notes soient très fortes, on peut dire que les acteurs engagés dans des actions de protection de la nature sont à la fois critiqués et critiques envers les autres. Plus précisément, si les acteurs 1 et 14 sont appréciés du complexe, l'acteur 7 est notoire (*critiqué* et *estimé*) et l'acteur 13, peu vu. Ainsi, le seul acteur dont les pratiques conservationnistes sont susceptibles d'engendrer des conflits sur le territoire est l'acteur 7, ne se faisant de surcroît le porte-voix d'aucun acteur faible.

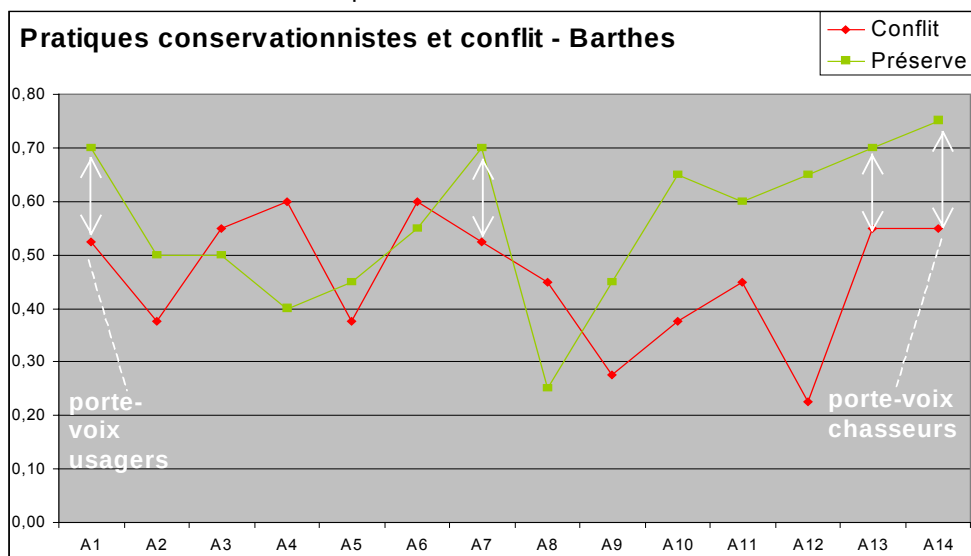


Figure 108 : Superposition des courbes des sous-dimensions *préserve* et *conflit*

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes de la dimension *conflit* et de la sous-dimension *préserve*]

En compilant les fiches synthétiques individuelles, voyons quels acteurs faibles sont représentés par le complexe. Le Tableau 18 présente la force des acteurs rencontrés avec cette fois la liste des acteurs faibles dont ils se font les porteurs.

Acteurs entités	Les appréciés → atouts	Les notoires → enjeux	Les mal aimés → défauts	Les peu vus → acteurs absents
Porte voix de...	Usagers Pêcheurs Chasseurs	Propriétaires Pêcheurs Agriculteurs	-	Pêcheurs pro Monde associatif

Tableau 18 : Perceptions sociales et acteurs faibles représentés

Les appréciés se font les porte-voix des usagers, des pêcheurs et des chasseurs sur le territoire ; ces acteurs seront dans l'ensemble acceptés par les autres puisqu'ils sont représentés par des acteurs globalement estimés du complexe. Les notoires se font quant à eux les porte-voix des propriétaires, des pêcheurs et des agriculteurs. Si les pêcheurs sont déjà représentés par les appréciés et sont alors peu susceptibles d'engendrer des conflits, les agriculteurs et les

propriétaires fonciers, qui sont représentés par les notaires, seront à la fois estimés et critiqués et ainsi porteurs de litiges. Sur les Barthes, les agriculteurs et les propriétaires fonciers cristallisent les débats et les enjeux majeurs du territoire. Finalement, les peu vus défendent le point de vue des pêcheurs professionnels et du monde associatif, deux types d'acteurs qui seront peu présents lors d'une négociation territoriale. Globalement, les conservationnistes des Barthes de l'Adour sont des acteurs critiqués et qui critiquent les autres. Néanmoins, sur les 4 acteurs ancrés dans la préservation, un seul est susceptible d'engendrer des conflits majeurs sur le territoire : l'acteur 7, à la fois estimé et critiqué par le complexe. Quant à la place des acteurs faibles au sein du jeu d'acteurs, on découvre que ce sont les propriétaires fonciers et les agriculteurs qui sont porteurs de litiges et qui cristallisent les enjeux majeurs du territoire.

2.4. Regard sur l'homme et la nature : conserver doucement, se concerter fortement

a. conservation idéale et perception par rapport au milieu

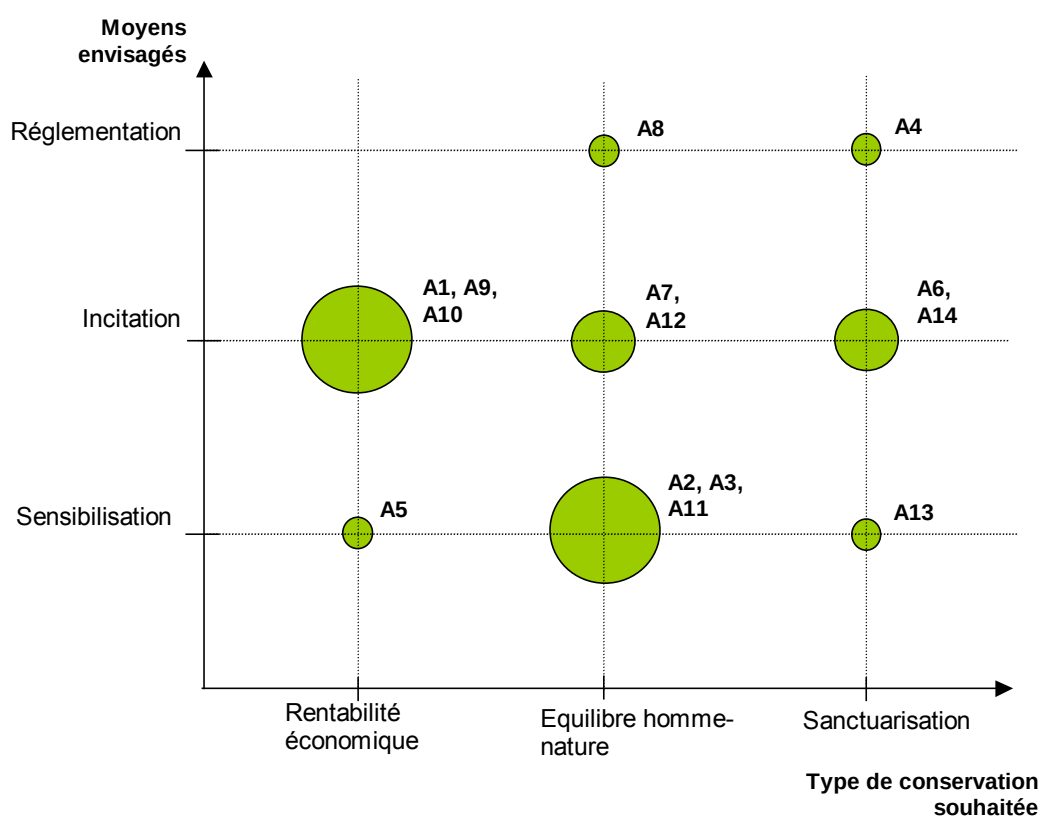


Figure 109 : Représentations des acteurs vis-à-vis de l'idée de conservation

[la taille des bulles est proportionnelle au nombre d'acteurs concernés, nommés à droite de chaque bulle]

En analysant le discours des acteurs et les fiches synthétiques individuelles, il est possible de distinguer plusieurs tendances en matière de conservation au sein du complexe. Il est intéressant d'observer d'un côté quelle est leur perception d'une conservation idéale et de l'autre quels moyens privilégieraient-ils pour y parvenir. La Figure 109 classe l'ensemble des acteurs selon le type de conservation souhaitée (en abscisse) et les moyens envisagés (en ordonnée). La taille des bulles est fonction du nombre d'acteurs concernés pour chaque croisement. Chaque axe est défini par trois variables, classées de faible à fort. Ainsi, en abscisse, on retrouve d'abord les acteurs qui pensent que la conservation ne doit en aucun cas entraver les activités économiques (*rentabilité économique*), ensuite ceux en faveur d'une gestion intégrée, alliant usages, agrément et protection (*équilibre homme-nature*), et finalement les acteurs favorables à une nature mise sous cloche,

sous la forme de réserves par exemple, où les usages humains y sont prohibés (*sanctuarisation*). En ordonnée, on débute avec les acteurs favorables uniquement à la sensibilisation des autres pour parvenir à la conservation (*sensibilisation*), suivis de ceux qui jugent opportuns l'installation de contrats incitatifs (*incitation*) et finalement, les acteurs qui veulent une conservation rendue obligatoire par des textes de loi (*réglementation*).

Décortiquons maintenant les représentations des acteurs en matière de conservation par l'analyse des résultats de la Figure 109:



Les deux attitudes les plus fréquentes dans le jeu d'acteurs sont d'un côté ceux qui souhaitent un équilibre homme-nature par le biais de la sensibilisation (A2, A3, A11) et ceux qui sont favorables à des contrats incitatifs pour ne pas remettre en cause la rentabilité économique (A1, A9, A10). On remarque que ces deux tendances se situent dans la partie inférieure du tableau, et présentent alors une conservation limitée, soit dans les faits, soit dans les moyens envisagés.



Les deux attitudes que l'on retrouve ici se rejoignent dans le souhait d'une incitation à la conservation ; ensuite, on retrouve d'une part ceux qui veulent inciter à l'équilibre homme-nature (A7, A12) et d'autre part ceux qui souhaitent inciter à la sanctuarisation (A6, A14). Si les premiers se situent sur la diagonale, les seconds sont dans la partie supérieure du tableau, ce qui traduit un désir de conservation forte.



On retrouve ici 4 tendances relativement isolées, dans la perception de l'idée de conservation. D'abord, et dans la partie inférieure du tableau, ceux qui jugent que la conservation peut être encouragée par le biais de la sensibilisation mais qu'elle ne doit pas remettre en question le système économique (A5). Sur la diagonale ensuite, les acteurs favorables à la sanctuarisation de la nature, qui peut aboutir par la sensibilisation des autres (A13). Finalement, dans la partie supérieure du tableau, deux tendances en faveur d'une conservation par le biais de la réglementation ; l'une pour encourager l'équilibre entre l'homme et la nature (A8), l'autre pour tendre vers une sanctuarisation de la nature (A4). Cette dernière tendance symbolise la représentation la plus ferme en matière de conservation dans le jeu d'acteurs.

Ainsi, en matière de regard sur l'homme et la nature, on découvre ici un jeu d'acteurs très disparate, allant d'une conservation ne devant pas freiner les activités économiques et pouvant être encouragée par de la sensibilisation, à une conservation devant s'apparenter à une sanctuarisation de la nature, qui plus est cautionnée par la loi. Globalement, les acteurs des Barthes se situent davantage dans la partie inférieure du tableau ; ils se montrent alors plutôt *anthropocentrés* et non *écocentrés*. En abscisse, c'est l'équilibre homme-nature qui remporte le plus d'adhésion ; en ordonnée, c'est l'incitation qui revient davantage. Même s'il existe une forte diversité de représentations en matière de conservation au sein du complexe, les acteurs du territoire des Barthes de l'Adour seraient alors plutôt *anthropocentrés*, favorables à la mise en place de mécanismes incitatifs pour favoriser une conservation qui s'apparenterait à un équilibre entre activités humaines et protection des milieux.

b. concertation idéale et perception par rapport au jeu d'acteurs

Notre méthodologie permet de saisir d'une part l'idée que chaque acteur se fait du concept de concertation et d'autre part la façon dont il se positionne par rapport au complexe. La Figure 110 classe l'ensemble des acteurs selon leur perception de leur place dans le jeu d'acteurs (en abscisse) et le type de concertation souhaitée (en ordonnée). Comme précédemment, la taille des bulles est fonction du nombre d'acteurs concernés pour chaque croisement et chaque axe est défini

par trois variables, classées de faible à fort. Ainsi, en abscisse, on retrouve d'abord les acteurs qui se sentent isolés, non entendus des autres (*non écouté*), suivis de ceux qui sont satisfaits de leur place dans le complexe et se sentent entendus (*écouté*) et finalement, les acteurs qui se présentent comme des liants, des médiateurs auprès des autres (*médiateur*). En ordonnée, arrivent d'abord ceux qui souhaitent une concertation dirigée par un décideur qui tranche (*encadrée par un homme fort*), puis viennent les acteurs qui désirent une concertation limitée aux acteurs clés, aux parties prenantes (*restreinte aux parties concernées*) et finalement, ceux qui souhaitent une concertation ouverte à tous, élargie (*ouverte au plus grand nombre*).

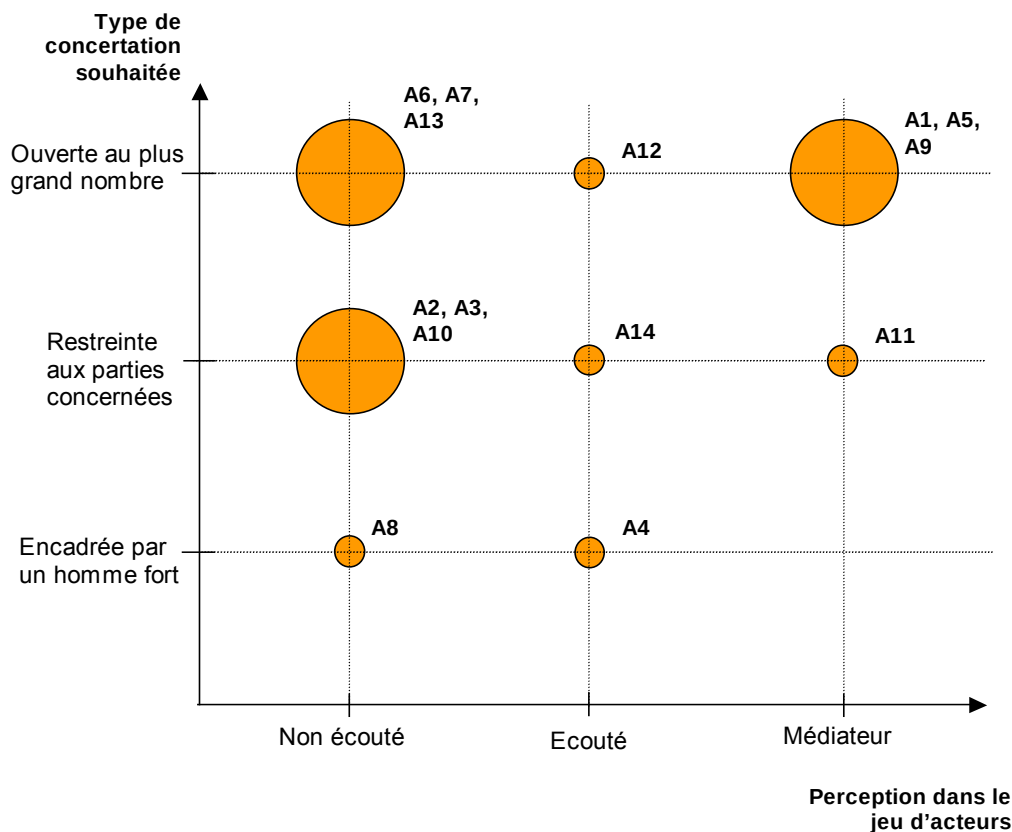


Figure 110 : Représentations des acteurs vis-à-vis de l'idée de concertation

[la taille des bulles est proportionnelle au nombre d'acteurs concernés, nommés à droite de chaque bulle]

Décortiquons maintenant les représentations des acteurs en matière de concertation par l'analyse des résultats de la Figure 110:

- On retrouve ici les 3 tendances les plus fréquentes du jeu d'acteurs : ceux qui se disent non entendus et qui souhaitent une concertation élargie (A6, A7, A13) ; ceux qui se disent non entendus et qui souhaitent une concertation restreinte (A2, A3, A10), et ceux qui se présentent comme médiateurs et qui sont favorables à une concertation ouverte à tous (A1, A5, A9). Ainsi, la majorité des acteurs des Barthes se sentent tantôt complètement isolés du complexe, disent tantôt assurer le rôle de médiateur ; ils souhaitent une concertation ouverte à tous ou restreinte aux acteurs clés.
- On trouve ici 5 tendances relativement isolées, dans la perception de l'idée de concertation. Certains acteurs, se sentant tantôt non écoutés (A8), tantôt écoutés (A4), acceptent la concertation si elle est encadrée par un homme fort. D'autres, se sentant tantôt écoutés (A14), tantôt médiateurs (A11), veulent une concertation limitée aux parties intéressées. Finalement, il y a ceux qui se sentent écoutés des autres et qui souhaitent une concertation ouverte au plus grand nombre (A12).

Globalement, sur le territoire des Barthes de l'Adour, on découvre un jeu d'acteurs relativement homogène quant à sa représentation de l'idée de concertation. Notons d'abord qu'aucun acteur ne refuse catégoriquement le concept, et que deux acteurs seulement veulent une concertation encadrée par un décideur. Les acteurs sont ainsi en général favorables à l'idée de concertation, soit ouverte au plus grand nombre, soit limitée aux acteurs clés du territoire, lesquels varient selon l'interlocuteur. En abscisse, c'est la variable *non écouté* qui épouse le plus les diverses sensibilités ; en ordonnée, c'est *ouverte au plus grand nombre* qui arrive en tête. Ainsi, même s'il existe des divergences entre individus, on peut dire globalement que la majorité des acteurs se sent isolée du complexe, non entendu, et souhaite une concertation élargie, ouverte à tous.

c. problèmes du territoire

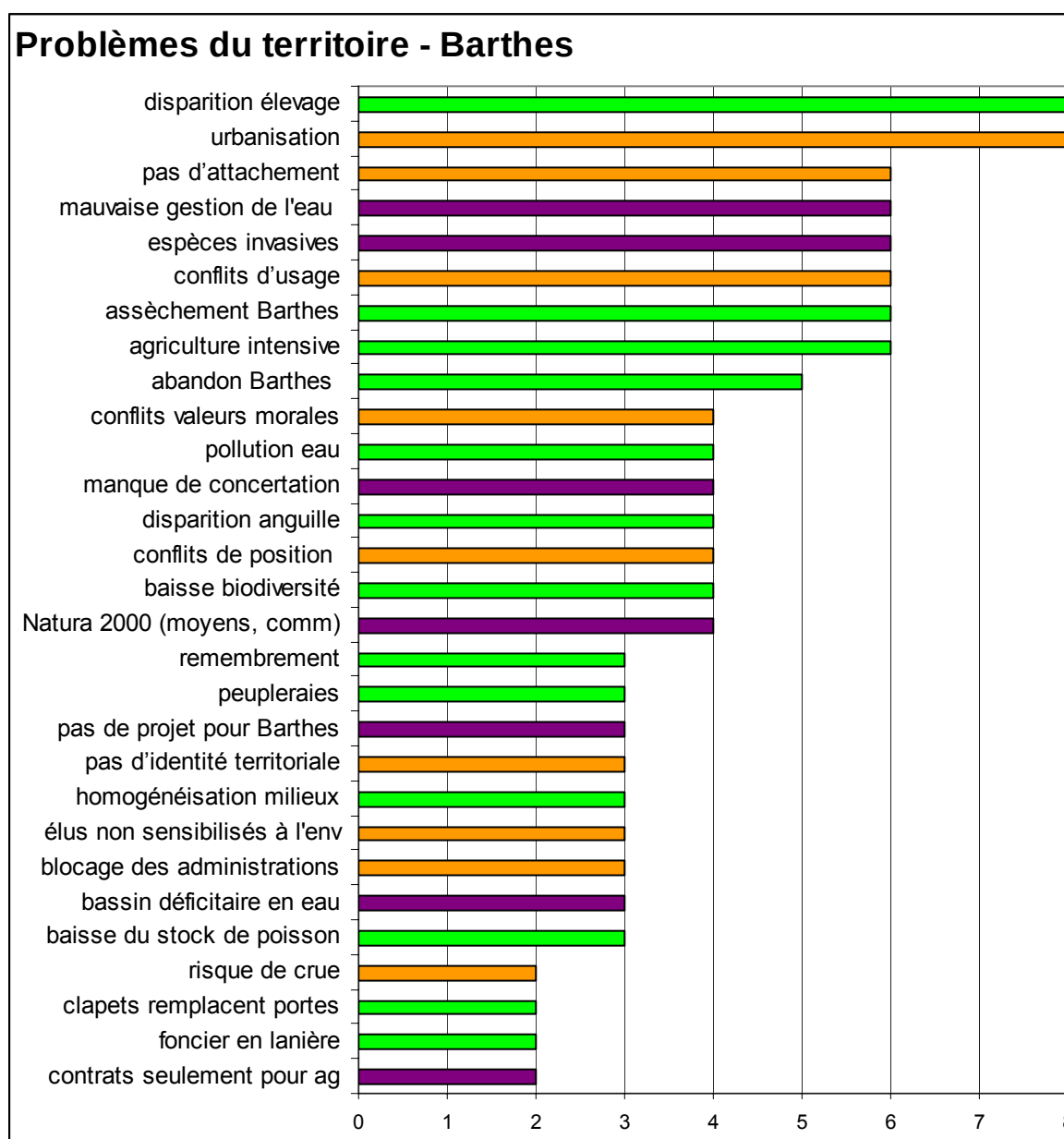


Figure 111 : Problèmes du territoire évoqués par les acteurs

[en abscisse : nombre de fois où un problème est cité ; en ordonnée : problèmes]

L'analyse des entretiens et la compilation des fiches synthétiques individuelles permettent de déceler les principaux problèmes du territoire évoqués par les acteurs. La Figure 111 liste les

problèmes selon qu'ils sont fréquemment ou rarement évoqués par les acteurs. Arrivent en tête la disparition de l'élevage et l'urbanisation, deux enjeux centraux dont découlent de nombreux problèmes recensés par les acteurs. Sont présentés en vert les problèmes liés à la disparition de l'élevage et en orange ceux qui ont trait à l'urbanisation. On note en effet que 12 problèmes du territoire concernent la déprise agricole et que 8 autres problèmes relèvent de l'arrivée massive des néo-résidents ; 7 autres problèmes (en mauve) sont évoqués par les acteurs.

Sur le territoire, nombreux sont les acteurs à s'inquiéter de la déprise agricole, notamment en terme d'élevage, qui conduit à la disparition des prairies. Si les Barthes étaient encore récemment pâturées par vaches et poneys, l'élevage n'est plus rentable sur ce genre de terres et les éleveurs partent à la retraite, sans repreneurs. Les terrains sont alors abandonnés, plantés en peupliers ou en maïs. Avec l'élevage disparaît le paysage typique des Barthes de l'Adour et la richesse écologique associée, à savoir les prairies humides. Second point noir des Barthes selon les acteurs : l'urbanisation galopante aux abords du fleuve Adour. Vu l'essor démographique de la région, les Barthes, entre mer et montagne, représentent une zone très convoitée par des retraités aisés ou des urbains souhaitant acquérir une résidence secondaire. Les bords de l'Adour sont donc soumis à une forte pression foncière, ce qui crée deux types de problèmes, selon les acteurs. D'abord au niveau environnemental, les Barthes se transforment peu à peu en terrains à construire et on souhaite des digues de plus en plus hautes sur l'Adour. Ensuite, au niveau social, l'arrivée de ces néo-ruraux sur le territoire des Barthes engendre de nombreux conflits d'usage et de valeurs morales ; les nouveaux résidents n'auraient aucune conscience de la valeur patrimoniale des Barthes et seraient en contradiction avec les usages locaux. Le Tableau 19 recense l'ensemble des problèmes évoqués par les acteurs selon les trois grands thèmes évoqués précédemment.

Globalement, les acteurs des Barthes de l'Adour identifient de nombreux problèmes sur le territoire, touchant des aspects tant sociaux qu'environnementaux. On retrouve comme problématiques centrales la disparition du paysage traditionnel des Barthes, le manque d'attachement et d'identité territoriale, les conflits et la gestion de l'eau

Disparition élevage	Urbanisation	Autres
assèchement Barthes agriculture intensive pollution eau disparition anguille baisse biodiversité remembrement peupleraies homogénéisation milieux baisse du stock de poisson clapets remplacent portes foncier en lanières abandon Barthes	pas d'attachement conflits d'usage conflits valeurs morales conflits de position pas d'identité territoriale élus non sensibilisés à l'env blocage des administrations risque de crue	mauvaise gestion de l'eau espèces invasives manque de concertation Natura 2000 (moyens, comm) pas de projet pour Barthes bassin déficitaire en eau contrats seulement pour ag

Tableau 19 : Répartition des problèmes évoqués par les acteurs

d. problèmes du groupe

Lorsqu'on analyse les problèmes du groupe évoqués par les acteurs, on remarque que la majorité traite de questions sociales et non environnementales. La Figure 112 présente la liste des problèmes du groupe selon qu'ils sont souvent évoqués ou non. Arrive en tête le fait que l'acteur se sente non entendu des autres, et qu'il ait peu de partenaires. On remarque qu'il est possible de séparer cette liste des problèmes du groupe en trois thèmes (les deux problèmes en gris sont indépendants de ces thèmes):

- *l'impuissance*, au niveau social comme environnemental, qui se traduit par un certain isolement social et le manque de moyen pour agir (en jaune).

Partie 4 : Des résultats...

- les autres, qui freinent l'acteur dans ses projets (en vert)
- les conflits, qui peuvent bloquer les projets sur un territoire (en marron)

Globalement, sur les Barthes de l'Adour, les acteurs déplorent leur impuissance ou isolement pour agir sur le territoire, ciblent précisément leurs opposants et regrettent les conflits sur le territoire.

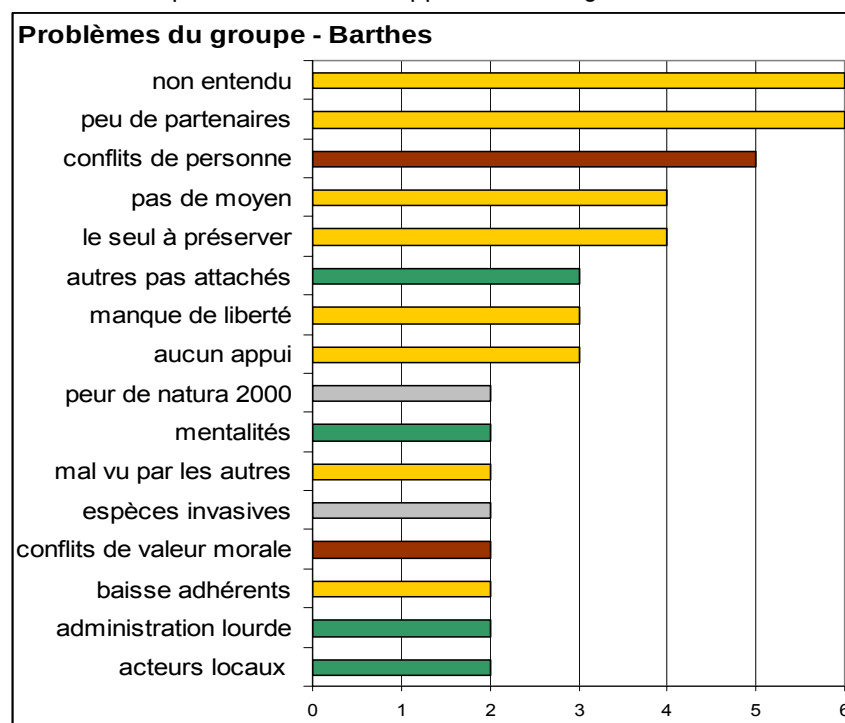


Figure 112 : Problèmes personnels évoqués par les acteurs

[en abscisse : nombre de fois où un problème est cité ; en ordonnée : problèmes]

2.5. Zoom sur l'hydrosystème : un fleuve oublié

Rappelons que le questionnaire structurel et la première partie de l'entretien ont pour objectifs de constater si les acteurs abordent ou non la ressource en eau de manière spontanée. Aux questions *parlez-nous du territoire, parlez-nous de vous*, la plupart des acteurs traitent de la question de l'eau, sous différents angles. Le Tableau 20 recense l'ensemble des réponses au questionnaire structurel qui touchent à la ressource en eau.

Enjeux	Atouts	Défauts	Patrimoine naturel	Patrimoine culturel
Gestion du système hydraulique	Plaine d'expansion du fleuve	Adour	Prairies humides	Chasse et pêche
Gestion hydraulique et piscicole	Prairies humides	Inondation	pâturées et fauchées	Ouvrages hydrauliques
Dégradation des berges	Pêche	Irrigation	Aulnaies humides	Bâti au bord Adour
Accès fleuve	ZH du bas Adour, régulateur débits	Vulnérabilité	Tourbières	Accès Adour
Assèchement	Mise en eau bi-journalière (marée)	têtes de bassin	Faune flore ZH	Histoire orale Adour
Risque d'inondation	Zones de reproduction poissons	Fleuve barrière	Réseau de canaux	Vie fluviale
Communication amont-aval	Migrateurs	Clapets	Fleuve Adour	Batellerie
Ouvrages hydrauliques	Fleuve et affluents	Gestion eau	Saulaies	
		Berges non entretenues	Poissons	
		drainage	Saligues	
			Moulins a eau	

Tableau 20 : Synthèse des éléments traitant de l'hydrosystème issus du questionnaire structurel

On constate qu'aux questions sur les enjeux du territoire, ses atouts et défauts, le patrimoine naturel et culturel, les paramètres hydrologiques reviennent fréquemment. Dans les enjeux du territoire, on perçoit d'emblée les problématiques de gestion de l'eau, du fleuve et des ouvrages hydrauliques. Les atouts du territoire concernent principalement le fleuve, les zones humides et les

prairies. Quant aux défauts, on y retrouve le fleuve, certains ouvrages hydrauliques et usages (drainage, irrigation, etc...). Les éléments du patrimoine naturel sont le fleuve, les canaux et la biodiversité plus généralement ; quant au patrimoine culturel, on y apprécie le bâti, les ouvrages hydrauliques, les anciennes pratiques sur l'Adour, l'histoire orale de la vie sur le fleuve et certains usages (chasse, pêche).

La seconde partie de l'entretien, *parlez-nous d'eau*, permet un approfondissement de ces questions. Observons la place de la ressource en eau dans les empreintes territoriales des acteurs, par l'analyse des fiches synthétiques individuelles et des entretiens. La Figure 113 présente ce qu'on pourrait appeler *l'empreinte hydrologique* moyenne du jeu d'acteurs, où les notes de chaque sous-dimension sont évaluées selon le nombre d'acteurs touchés par la sous-dimension en question. A titre d'exemples, 11 acteurs paraissent *attachés* à des entités hydrologiques, et 7 acteurs sont estimés pour leurs actions sur la ressource en eau.

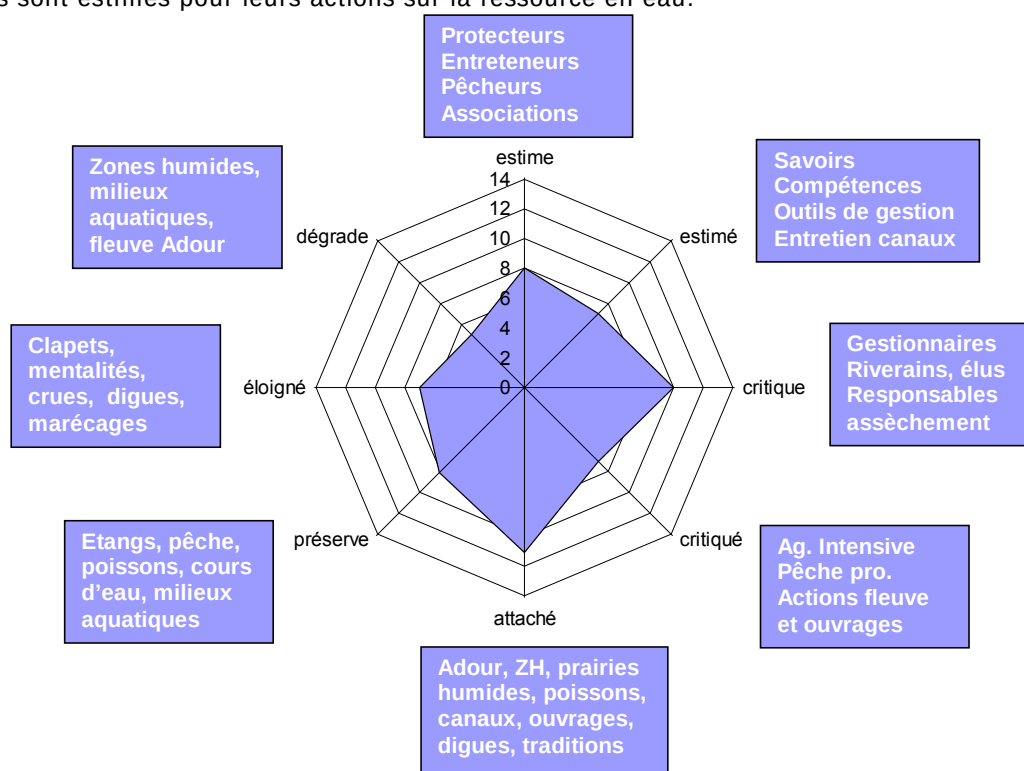


Figure 113 : « Empreinte hydrologique » moyenne des acteurs des Barthes

[les points du spectre correspondent au nombre d'acteurs ; les encadrés spécifient les sous-dimensions]

C'est la sous-dimension *attaché* qui est la plus renseignée, la majorité des acteurs manifestant un attachement à des entités liées à la ressource en eau, comme le fleuve Adour et les poissons, les zones humides notamment les prairies, les canaux et ouvrages hydrauliques et finalement les traditions liées à la vie fluviale. Juste derrière, c'est la sous-dimension *critique* qui touche le plus d'acteurs. En effet, les acteurs critiquent beaucoup les autres pour leurs actions hydrauliques ; gestionnaires de la ressource, riverains de l'Adour, élus et responsables de l'assèchement des Barthes sont pointés du doigt. Des acteurs qui critiquent mais qui estiment aussi les pêcheurs, les associations, les protecteurs de la nature et ceux qui entretiennent les zones humides, pour leurs efforts dans la préservation de l'eau. Les acteurs disent protéger plusieurs entités liées à l'eau, comme les étangs, les cours d'eau et plus globalement les milieux aquatiques. Sur le territoire, on est modérément estimé pour ses savoirs, compétences, outils de gestion et travaux d'entretien ; et modérément critiqué pour ses actions sur le fleuve et les digues, ou son implication dans l'agriculture intensive et la pêche professionnelle. Les acteurs s'avèrent peu éloignés d'entités

directement reliées à la ressource en eau, mis à part les ouvrages hydrauliques, les crues, les marécages et les mentalités. Finalement, la sous-dimension la moins renseignée est *dégrade*, même si quelques-uns ont des impacts négatifs sur le fleuve Adour, les zones humides et les milieux aquatiques.

Globalement, *l'empreinte hydrologique* moyenne est loin d'être négligeable sur le territoire, un résultat qui n'étonne guère puisque au sein des entités aimées comme des problèmes du territoire, l'eau tenait déjà une place prépondérante. En effet, les acteurs apparaissent attachés au paysage traditionnel des Barthes : les prairies humides, et voient comme principal problème la disparition de ces zones humides, associée à une mauvaise gestion de l'eau.

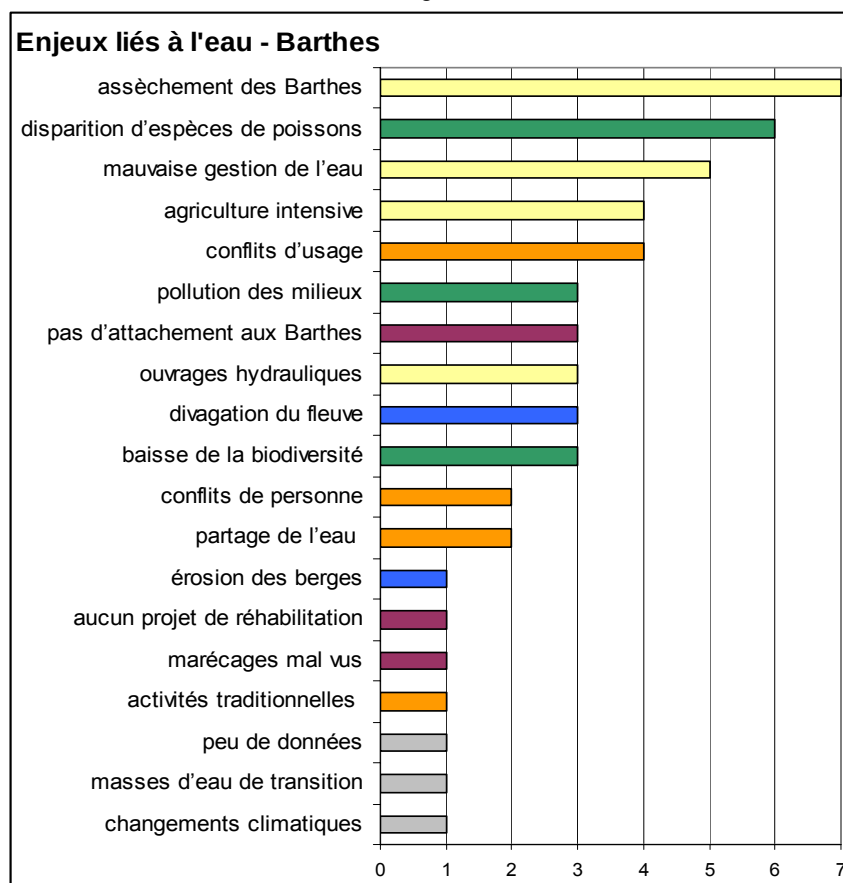


Figure 114 : Enjeux liés à l'eau repérés par les acteurs

[en abscisse : nombre de fois où un enjeu est cité ; en ordonnée : enjeux]

La Figure 114 recense l'ensemble des enjeux évoqués par les acteurs quant à la ressource en eau, classés selon leur fréquence dans les discours. On retrouve cette fois cinq thèmes (en grisé sont des enjeux isolés) :

- *l'assèchement des Barthes*, qui consiste à se préoccuper de la nouvelle occupation du sol et de la gestion de l'eau sur le territoire (en jaune)
- la *chute de biodiversité*, laquelle est évoquée tant au niveau piscicole, ornithologique et floristique (en vert)
- les *conflits*, d'usage ou de position, freinent toute tentative de concertation et de gestion cohérente de la ressource en eau (en orange)
- le *manque d'attachement* des néo-résidents comme des acteurs locaux, associé à une mauvaise image des zones humides contribuent au manque de motivation pour préserver les Barthes en eau (en violet)
- la *protection* contre les eaux du fleuve, qui reste une priorité pour les riverains (en bleu)

Globalement, l'eau tient une place importante dans le jeu d'acteurs des Barthes de l'Adour. En effet, les acteurs semblent d'abord *attachés* à de nombreux objets hydrologiques, notamment les prairies humides et identifient ensuite plusieurs autres enjeux, redoutant avant tout l'assèchement du territoire des Barthes.



Figure 115 : Photos représentant une Barthes en eau (gauche) et une Barthe asséchée (droite)

2.6. Support pour un médiateur : quatre groupes à gérer

Il convient dans un premier temps de présenter succinctement une certaine typologie du jeu d'acteurs des Barthes de l'Adour. Après l'observation des empreintes territoriales individuelles, des graphes de compilation et des fiches synthétiques, nous pouvons cerner, au sein du complexe, quatre groupes d'acteurs :

- les *consensuels* (A1, A9, A10, A12) sont caractérisés par des acteurs qui souhaitent avant tout coopérer avec les autres acteurs. Les empreintes des *consensuels* démontrent toutes une forte tendance à la *coopération*, dont la note dépasse les 3 autres dimensions.
- les *cubiques* (A3, A14) sont caractérisés par des acteurs ancrés à la fois dans le jeu d'acteurs et sur le territoire. Les empreintes des *cubiques* montrent 4 dimensions toutes fortement renseignées et de manière égale.
- les *protecteurs* (A6, A7, A11, A13) représentent des acteurs qui sont davantage ancrés sur le territoire qu'au sein du complexe et qui ont à cœur la préservation des milieux. Les empreintes des *protecteurs* soulignent la forte tendance à la dimension *cohabitation*.
- les *en retrait* (A2, A4, A5, A8) représentent des acteurs relativement isolés, en dehors du jeu d'acteurs des Barthes de l'Adour. Les empreintes des *en retrait* sont de faible ampleur, avec des notes modérées dans les 4 dimensions.

Le Tableau 21 présente cette fois l'ensemble des acteurs selon quatre thèmes :

- de quelle manière l'acteur se présente, ce qu'il dit de lui
- ce qu'il dégage sur le territoire et la manière dont il est perçu par les autres
- de quels *acteurs absents* est-il le *porte-parole*
- de quels *acteurs faibles* est-il le *porte-voix*

Ce type de tableau permet au médiateur de cerner d'un coup d'œil le jeu d'acteurs avec les enjeux et litiges potentiels, les acteurs notoires et les peu vus, les acteurs faibles et les acteurs absents.

	Il se dit...	Il est...	Porte parole...	Porte voix...
A1	Liant entre acteurs locaux	Au cœur des problématiques territoriales	Prairies et activités économiques	Usagers
A2	Gestionnaire des berges de l'Adour	Un acteur peu vu, mais qui agit	Ouvrages hydrauliques, canaux	Propriétaires
A3	Gestionnaire de la ressource piscicole	Un acteur notoire qui ne le sait pas	Poissons, pêche	Pêcheurs
A4	Le seul protecteur de la nature	Un scientifique conflictuel	Ressource piscicole	Pêcheurs professionnels
A5	Agent de développement local, médiateur	Distant des problématiques territoriales	-	Associations
A6	Restaurateur des Barthes	Un acteur invisible qui préserve	Faune sauvage, étangs, Barthes d'antan	-
A7	La voix de la biodiversité	Incontournable au niveau social	Biodiversité des Barthes communales	-
A8	Gestionnaire du DPF, gardien du risque	Un acteur en porte à faux	Digues, crues, traditions	-
A9	Chef de file des actions sur le bassin de l'Adour	Un consensuel qui ne fait pas l'unanimité	Poissons, pêche professionnelle	Riverains, pêcheurs
A10	Défenseur d'une agriculture de qualité	Un représentant agricole ambigu	Exploitations agricoles, prairies	Agriculteurs
A11	Médiateur environnemental	Un écologue institutionnel	Biodiversité, vision d'Europe	-
A12	Porteur d'une vision globale de l'eau	Un acteur distant, mais qui préserve	Cours d'eau, vision bassin versant	Usagers
A13	Utopiste, rêveur	Un acteur invisible mais passionné	Biodiversité, ressource piscicole, oiseaux	-
A14	Protecteur de la nature	Un acteur de terrain très estimé	Gibier, zones humides	Chasseurs

Tableau 21 : Synthèse des caractéristiques des acteurs des Barthes

Dans un second temps, un bilan de l'analyse globale est nécessaire afin que le médiateur puisse d'emblée saisir les points clés du jeu d'acteurs. D'abord, la fédération des chasseurs et celle des pêcheurs sont parmi les acteurs les plus estimés du territoire ; propriétaires et élus étant les plus critiqués. Quant aux agriculteurs, ils représentent les acteurs notoires, c'est-à-dire à la fois estimés et critiqués par les autres. Les acteurs sont attachés aux prairies humides mais opposés aux espèces invasives comme aux plantation de maïs sur le territoire. Quant aux zones humides et aux ouvrages hydrauliques, ce sont deux entités qui font débat au sein du complexe.

Le rapport patrimonial influence le rapport social (H1) notamment par la relation *cohabitation* – *conflit* ; plus particulièrement, les acteurs attachés au territoire critiquent fortement les autres. Le rapport social impacte peu le rapport patrimonial (H2), mis à part certains acteurs s'engageant dans des actions de préservation ou dégradation pour conserver un partenariat. Les objets cristallisant les enjeux du territoire sont les ouvrages hydrauliques, l'agriculture, la pêche, les canaux, la biodiversité et les zones humides ; les entités oubliées sont les crues, les activités traditionnelles, la faune, les haies et les étangs (H3). Finalement, les pratiques conservationnistes peuvent susciter des conflits sur le territoire, notamment au travers de l'acteur 7, acteur notoire (H4). On note que les agriculteurs et les propriétaires représentent les acteurs faibles porteurs de litiges sur le territoire des Barthes.

Les acteurs présentent le plus souvent une vision anthropocentrée de la conservation, favorables à des mécanismes incitatifs pour un équilibre homme-nature. Quant à la concertation, certains acteurs, se sentant isolés et non entendus, la souhaite élargie et ouverte à tous. Les problèmes les plus fréquemment évoqués sont la disparition de l'élevage et l'urbanisation pour le territoire ; personnellement, les acteurs souffrent de leur impuissance, des autres et des conflits. Au niveau de l'hydrosystème, on redoute l'assèchement des Barthes, la chute de la biodiversité, les conflits, les crues et le manque d'attachement au territoire.

3. Une approche par graphes

3.1. Rapport patrimonial : les sous-dimensions en vis-à-vis

a. sentiments sur le territoire

Les 4 dimensions du modèle sont ici scindées en sous-dimensions, lesquelles sont analysées deux à deux, en croisant les dimensions. A titre d'exemple, on choisit d'associer *éloigné* (dimension *domination*) et *attaché* (dimension *cohabitation*), ou *critiqué* (dimension *conflit*) et *estimé* (*coopération*). Le but n'est pas tant de recenser précisément l'ensemble des divergences entre acteurs que d'en comprendre les origines et d'en analyser les fondements. Pour ce faire, combiner des sous-dimensions issues de dimensions différentes permet de créer des passerelles entre dimensions et d'identifier ou non la présence de liens entre ces dimensions, liens qui expliqueraient certains comportements type d'acteurs. Il est intéressant de combiner les sous-dimensions *attaché* et *éloigné* pour avoir une vision d'ensemble des sentiments exprimés par les acteurs vis-à-vis de leur territoire.

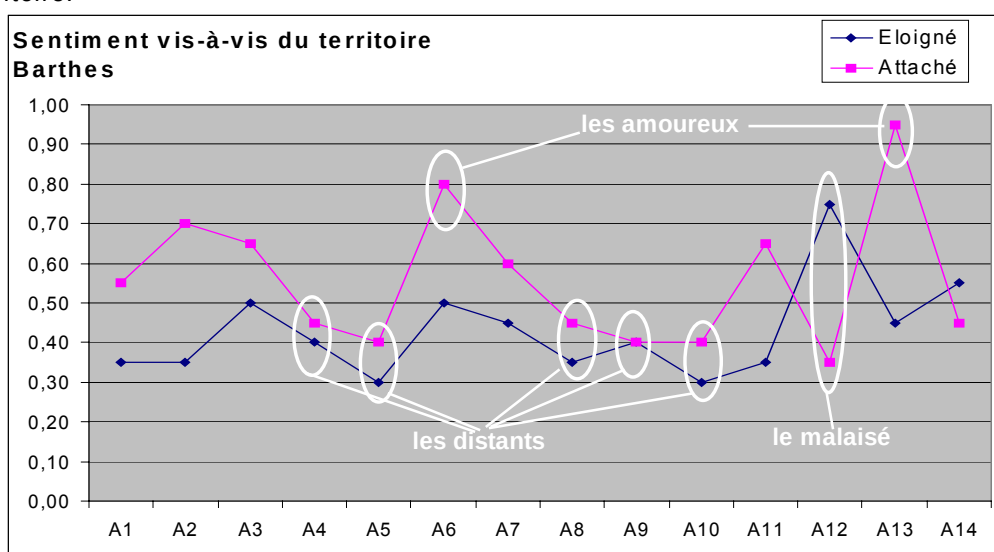


Figure 116 : Superposition des courbes des sous-dimensions *éloigné* et *attaché*

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes des sous-dimensions *éloigné* et *attaché*]

Lorsqu'on analyse le Figure 116 qui met côte à côte les sous-dimensions *éloigné* et *attaché*, on remarque d'abord que les deux courbes suivent la même trajectoire. Ceux qui sont généralement peu attachés sont également peu éloignés, et inversement, les acteurs qui apparaissent très attachés à certains entités territoriales identifient alors des défauts qui peuvent nuire aux entités en question.

Seconde observation : la sous-dimension *attaché* (moy : 0,57) dépasse *éloigné* (moy : 0,42). Les acteurs des Barthes témoignent globalement un attachement marqué à plusieurs entités territoriales et se disent éloignés de peu d'objets. Un seul acteur témoigne véritablement son éloignement à l'égard de plusieurs entités : l'acteur 12, une donnée à prendre en compte dans une négociation territoriale. Il est à noter plusieurs acteurs, non pas éloignés, mais distants du territoire, c'est-à-dire ne présentant ni attachement ni éloignement, mais une certaine indifférence au territoire ; il s'agit des acteurs 4, 5, 8, 9 et 10. Ces acteurs ne sont pas ancrés dans leur territoire et peuvent alors basculer, selon leurs moyens et objectifs, dans la préservation ou la dégradation. C'est l'acteur 13 qui témoigne d'un attachement maximum au territoire (0,95/1), suivi de l'acteur 6 (0,88/1). Il s'avère alors essentiel que ces acteurs, porteurs des enjeux d'acteurs absents, soient présents à la table des négociations, peu importe leurs atouts. La Figure 116 met

en lumière les acteurs attachés, éloignés et distants du territoire. Ces différents sentiments se traduisent-ils par des actions spécifiques sur le territoire ? Associons maintenant les sous-dimensions *préserve* et *dégrade* afin de positionner les acteurs dans l'action sur le territoire.

b. actions sur le territoire

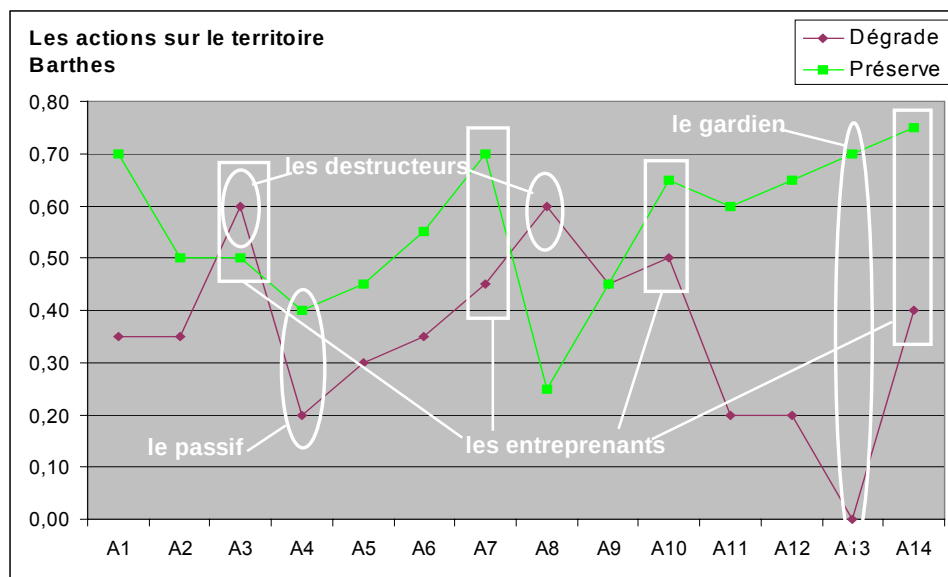


Figure 117 : Superposition des courbes *dégrade* et *préserve*

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes des sous-dimensions *dégrade* et *préserve*]

Les actions sur le territoire des Barthes se situent davantage dans la préservation (moy : 0,55) que la dégradation (moy : 0,35), avec un maximum à 0,75 dans *préserve*, mais qui ne dépasse pas 0,6 dans *dégrade* (Figure 117). Exception pour les acteurs 3 et 8 qui s'inscrivent clairement dans la dégradation, ce sont les *destructeurs*. Le médiateur aura pour tâche de lister l'ensemble des objets territoriaux dégradés et de cibler l'impact réel de chacun sur ces objets. Les acteurs 1, 7, 13 et 14 ont des notes supérieures ou égales à 0,7/1 dans *préserve* ; ce sont ceux qui s'investissent dans des actions de préservation. Notons que l'acteur 13, avec 0 en *dégrade*, montre le plus grand écart entre les deux sous-dimensions ; c'est le *gardien environnemental*. Il s'agira ensuite de recenser les actions de préservation sur le territoire ainsi que les entités touchées par ces actions. L'acteur 4 apparaît *passif* et démontre un faible impact sur le territoire, ne s'inscrivant ni dans la préservation ni dans la dégradation. En revanche, les acteurs 3, 7, 10 et 14 présentent un fort impact territorial global, avec de fortes notes aussi bien dans *dégrade* que *préserve* ; ce sont les *entrepreneurs*. Ces acteurs moteurs pourront entraîner les autres dans leurs actions, notamment l'acteur passif.

Ces actions de préservation et de dégradation sont-elles reconnues sur le territoire et font-elles de l'auteur un acteur estimé ou critiqué ? Tentons une passerelle entre rapport social et rapport patrimonial en associant d'un côté préservation et *estimé* ; dégradation et *critiqué* de l'autre (Figure 118).

D'abord, concernant l'impact social de la préservation sur le territoire, on constate que les acteurs engagés dans des actions de préservation sont estimés sur le territoire. Seuls les acteurs 11 et 13 s'inscrivent nettement dans la préservation, sans être reconnus par le complexe pour autant. Même constatation pour la sous-dimension *dégrade* : les auteurs de dégradation d'objets du territoire sont critiqués par les autres. Il est alors ici flagrant que les pratiques territoriales des acteurs influencent directement leur rapport social, plus particulièrement leur tendance à être appréciés ou décriés par le complexe. Ce résultat rejoint notre hypothèse 2 : *un lien social s'explique aussi par un rapport au territoire*.

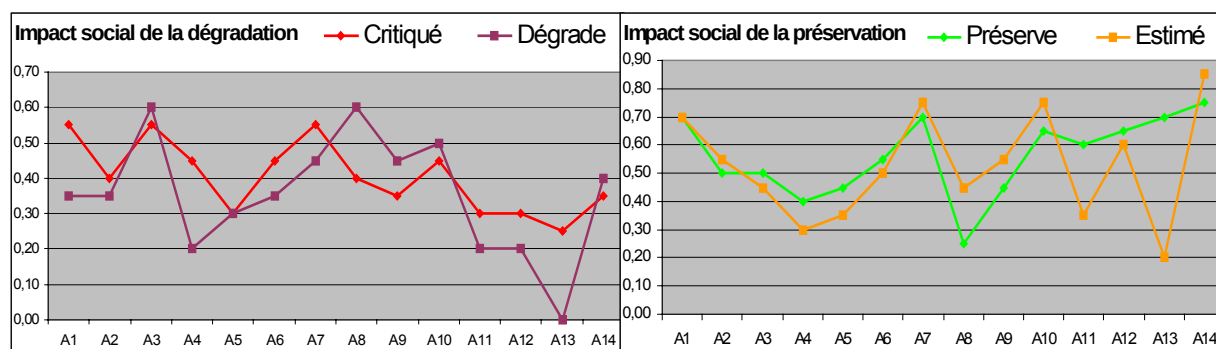


Figure 118 : Liens entre actions sur le territoire et images sociales

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes des sous-dimensions]

Après avoir cerné la place des acteurs sur le territoire en évaluant leur tendance à la *cohabitation* et à la *domination*, il convient de faire de même pour les dimensions *coopération* et *conflit* afin de saisir la place de chacun dans le jeu social.

3.2. Rapport social : les sous-dimensions en vis-à-vis

a. regard des autres

La combinaison des sous-dimensions *critiqué* et *estimé* permet d'analyser le *regard des autres* sur le territoire, c'est-à-dire la manière dont les acteurs sont vus par le complexe (Figure 119).

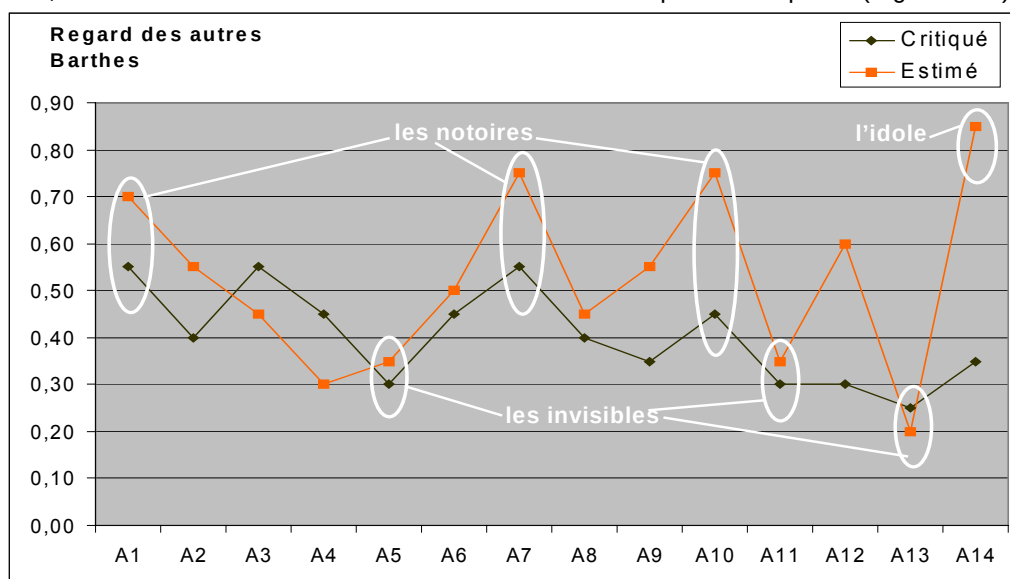


Figure 119 : Superposition des courbes *critiqué* et *estimé*

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes des sous-dimensions *critiqué* et *estimé*]

En observant la Figure 119 qui décrit le regard des autres sur le territoire, on constate d'abord des écarts beaucoup plus importants dans la sous-dimension *estimé* que *critiqué*. En effet, on passe de 0,2 à 0,85 pour *estimé*, contre 0,25 à 0,55 pour *critiqué*. Les acteurs des Barthes sont tous modérément critiqués par les autres ; en revanche, si certains sont très estimés par le complexe, d'autres le sont très peu. Avec 0,85 dans *estimé*, c'est l'acteur 14 qui représente *l'idole* du territoire, le plus estimé par le complexe, suivi du 10, 7 et 1. Pour la sous-dimension *critiqué*, les acteurs 7 et 3 sont en tête. Globalement, on remarque que la sous-dimension *estimé* (moy : 0,5/1) dépasse *critiqué* (moy : 0,4/1) ; les acteurs étant davantage appréciés que décriés sur le territoire. Il est intéressant de noter que les acteurs les plus estimés sont souvent les plus critiqués ; c'est le cas pour les acteurs 1, 7 et 10, appelés *les notoires*. Dans une négociation, ces acteurs

cristalliseront les débats et conflits, étant à la fois appréciés et mal aimés. A l'opposé, certains ne sont ni critiqués ni estimés par les autres ; ce sont les *acteurs faibles*, ceux dont on ne parle pas, ici les acteurs 5, 11 et 13 : *les invisibles*. C'est le rôle du médiateur que de donner la parole à ces acteurs non entendus dans une négociation.

Afin d'identifier si ces *acteurs faibles* sont ou non porteurs d'enjeux de certains *acteurs absents*, il est intéressant de superposer les sous-dimensions *attaché* et *préserve* sur le *regard des autres* (Figure 120). On découvre alors par exemple que l'acteur 13, non vu par les autres, démontre un attachement important (0,95/1) à diverses entités du territoire ; il serait alors pertinent de le mettre en avant lors d'une négociation territoriale afin qu'il témoigne de son attachement et tente de le transmettre. Quant à l'acteur 11, isolé lui aussi, il mène plusieurs actions de préservation sur le territoire, des actions qui méritent d'être reconnues par le complexe.

Soit par l'attachement, soit par des actions de préservation, nous avons affaire à des *acteurs faibles qui cohabitent* et qui sont ainsi porteurs d'enjeux d'acteurs absents, des enjeux qui peuvent s'avérer incontournables dans une négociation. Qui plus est, si ces acteurs faibles sont les seuls à représenter certains acteurs absents uniques, alors il n'est plus pertinent mais primordial de faire participer ces acteurs à la négociation, afin qu'il passe du statut de porteur d'enjeux des acteurs absents à *porte-parole* de ces enjeux, dans une négociation. Selon le type d'acteurs absents concernés, une négociation territoriale sans les acteurs 11 et 13 pourrait s'établir *sur le dos de la nature* et un consensus déboucher sur des perturbations environnementales. Ce résultat rejoint notre hypothèse 3 : *un consensus entre acteurs forts peut aboutir à la dégradation d'un bien environnemental* (H3).

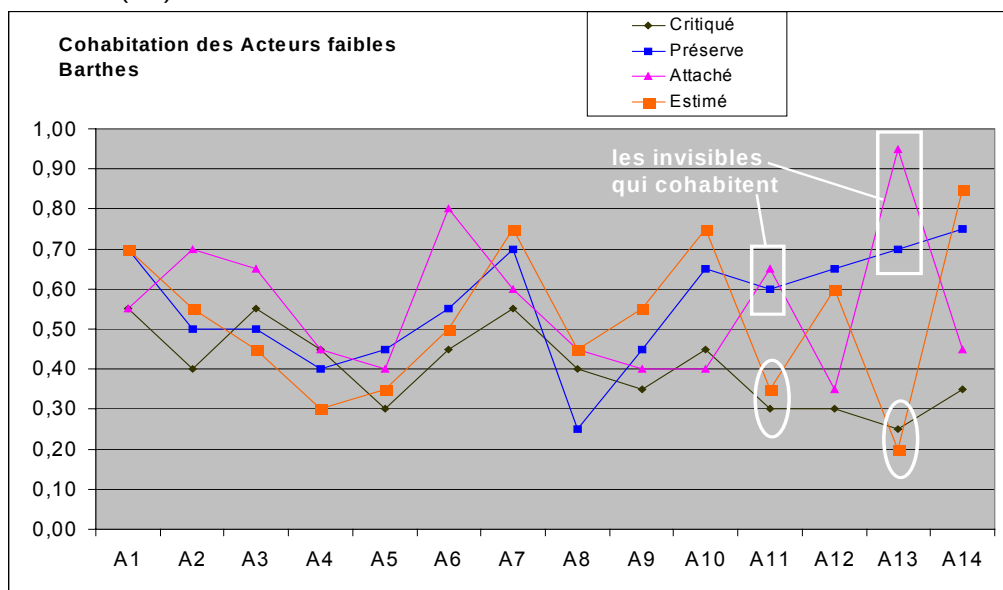


Figure 120 : Superposition des actions territoriales et des perceptions sociales
[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes des sous-dimensions]

b. regard sur les autres

Après avoir observé la manière dont les acteurs sont perçus par les autres, voyons cette fois comment les acteurs jugent le complexe, en associant les sous-dimensions *critique* et *estime*. Ce qui marque le Figure 121, c'est l'éclectisme des notes dans les deux sous-dimensions *estime* et *critique*. Si les notes vont de 0,3 à 0,85 pour *estime*, l'écart augmente encore pour *critique*, qui va de 0,15 à 0,85. Globalement, c'est la composante *estime* qui l'emporte avec une moyenne à 0,63, contre 0,5 pour *critique*. *Estime* est d'ailleurs la sous-dimension la plus renseignée de l'Acteur en 4

Dimensions. Si les courbes ne suivent pas la même trajectoire, on note par contre une relative corrélation opposée entre *estime* et *critique*. Aux fortes notes d'une sous-dimension s'apparente de faibles notes dans l'autre. Un acteur qui critique estime peu, tels les acteurs 4 et 13, ou vice-versa, un acteur estimant de nombreux acteurs aura une faible note en *critique*, tels les acteurs 12 et 9.

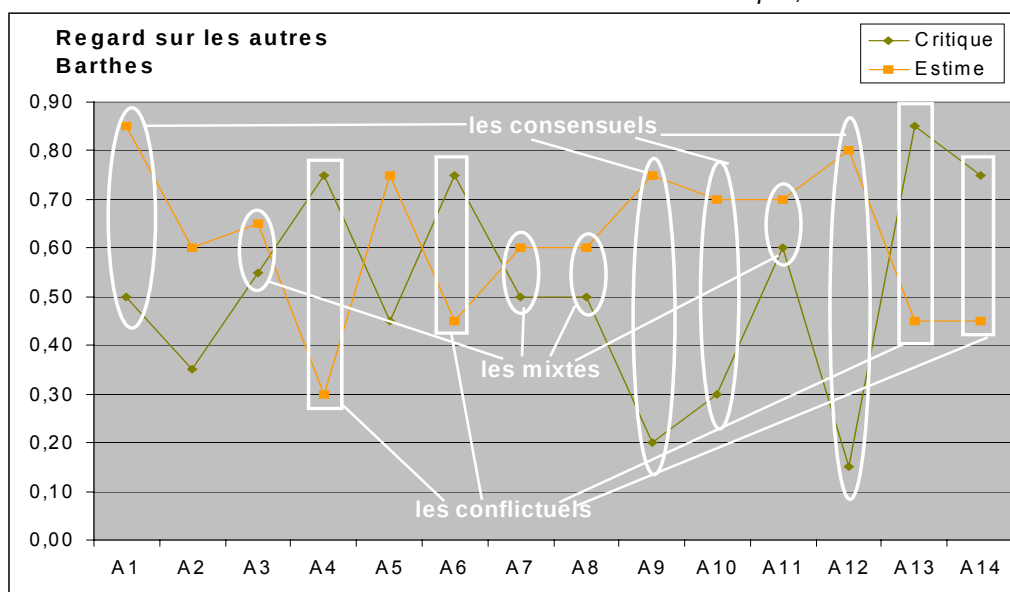


Figure 121 : Superposition des courbes *critique* et *estime*

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes des sous-dimensions *critique* et *estime*]

Globalement, on retrouve trois types d'acteurs selon leur positionnement par rapport aux autres :

- *les consensusuels* : ces acteurs s'inscrivent nettement dans la sous-dimension *estime* ; il s'agit des acteurs 12, 10, 9 et 1 qui identifient de nombreux alliés et très peu d'opposants. Voués à la *coopération*, ils rejoignent la théorie de la négociation gagnant-gagnant où *satisfaire ses besoins est aussi important que satisfaire les besoins de l'autre*.

- *les conflictuels* : ces acteurs s'inscrivent dans la sous-dimension *critique* et identifient précisément leurs opposants auxquels ils manifestent une animosité marquée ; ce sont les acteurs 14, 13, 6 et 4. Voués à la compétition, ils rejoignent alors la théorie de la négociation gagnant-perdant, où *satisfaire ses besoins est la seule chose qui compte*.

- *les mixtes* : ces acteurs se montrent mitigés dans les deux sous-dimensions *estime* et *critique*. S'il est vrai qu'ils estiment davantage qu'ils ne critiquent, la note de *critique* talonne de près la sous-dimension *estime*. Ces acteurs 3, 7, 8 et 11 identifient alors amis et ennemis et présentent souvent une bonne connaissance du jeu d'acteurs. En associant *coopération* et compétition, il rejoignent la théorie des tensions qui assume la nature mixte de la négociation.

Analyser les sous-dimensions deux à deux, tous rapports confondus, a permis d'approfondir la compréhension des écarts entre acteurs, de créer des liens entre les 4 dimensions et les 2 rapports et d'appréhender une certaine typologie des acteurs, selon leurs sentiments et actions vis-à-vis du territoire et selon les perceptions qu'ils ont les uns des autres. Il ressort de cette analyse par sous-dimension l'existence de liens établis entre rapport social et rapport patrimonial : sur ce territoire, les relations humaines des acteurs modifient les pratiques territoriales et inversement, les actions sur le territoire influencent directement les relations sociales des acteurs (hypothèses 1 et 2). Il a été montré également que les acteurs s'inscrivant dans la *cohabitation* sont davantage conflictuels que les autres (hypothèse 4) et que certains acteurs faibles et non reconnus par les autres étaient porteurs d'enjeux d'acteurs absents (hypothèse 3).

3.3. Les composantes décortiquées

a. superposition des empreintes

Analyser les résultats des empreintes territoriales en observant les 2 rapports, les 4 dimensions et les 8 sous-dimensions ; il est également possible d'approfondir encore l'analyse par l'étude des 32 composantes (servant à renseigner les sous-dimensions). Considérer les composantes offre une vision beaucoup plus précise du jeu d'acteurs et permet de repérer distinctement celles qui sortent du lot, soit parce qu'elles sont rarement ou systématiquement renseignées ; soit parce qu'elles présentent des moyennes et écarts-type minimaux ou maximaux.

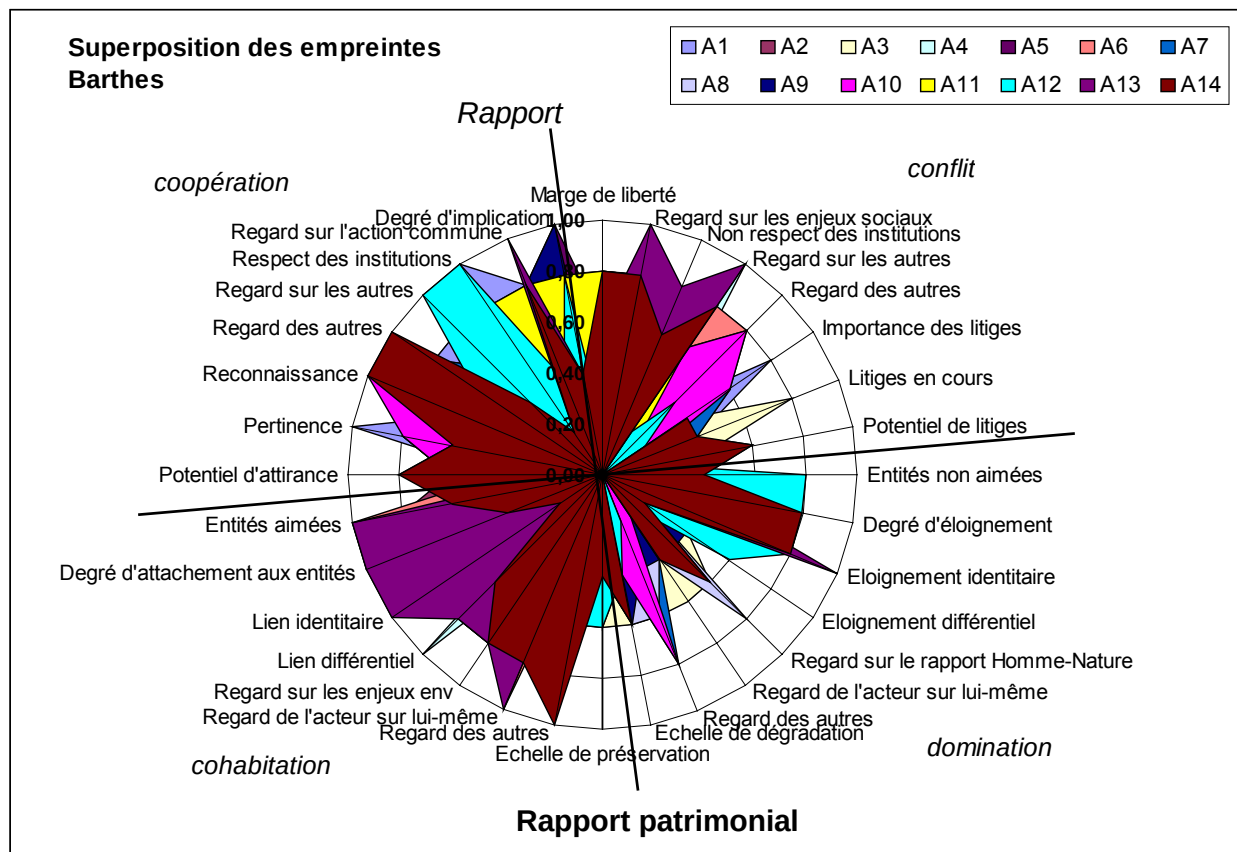


Figure 122 : Représentation de la superposition des empreintes territoriales

La Figure 122 présente la superposition des 14 empreintes territoriales. Ne pouvant étudier chaque empreinte les unes par rapport aux autres vu la quantité d'informations, on peut néanmoins tracer le contour de cette compilation afin d'identifier les bosses et les creux du graphique ; autrement dit, déterminer les composantes qui sont renseignées à 100% et celles qui le sont très peu. On repère alors d'emblée deux sous-dimensions dont les composantes sont renseignées à 100% : *estime* et *attaché*. Plus globalement, les deux dimensions *coopération* et *cohabitation* présentent des notes maximales, sauf pour deux composantes (atteignant néanmoins 80%) :

- *potentiel d'attraction* : aucun acteur sur le territoire ne semble posséder l'ensemble des atouts le rendant incontournable, à savoir : connaissances/ compétences liées au territoire et à l'hydrosystème, emprise foncière, emprise humaine, partenaires, moyens financiers. Cette observation montre que les acteurs ont besoin les uns des autres et que pour réussir, une négociation territoriale doit se baser sur la combinaison des atouts de l'ensemble des acteurs.
- *regard sur les enjeux environnementaux* : dans la sous-dimension *préserve*, les acteurs n'identifient pas complètement les menaces qui planent sur les milieux naturels de leur territoire. Montrant une connaissance spécialisée sur une entité localisée pour certains, identifiant des

menaces globales dépassant les limites territoriales pour d'autres, aucun acteur ne semble cibler précisément l'ensemble des enjeux environnementaux du territoire. Il apparaît donc important de recenser l'ensemble de ces représentations territoriales et d'en établir une liste exhaustive pour compléter les savoirs des uns et des autres.

Si les dimensions *coopération* et *cohabitation* sont très fortement renseignées, ce n'est pas le cas pour *conflit* et *domination*. Dans la dimension *conflit*, les notes atteignent généralement 80% sauf pour une composante : *potentiel de litiges*. S'inscrivant nettement dans la *coopération*, les acteurs des Barthes ont généralement un regard favorable à l'idée de concertation. Des discussions s'installent entre acteurs, qui peuvent alors débattre des conflits d'usage, d'intérêt ou de position. L'idée n'est pas de dire que les litiges sont limités sur le territoire mais simplement qu'ils sont connus et débattus, d'où la faible note en potentiel de litiges.

Dans la dimension *domination*, une seule composante atteint 100% : éloignement identitaire. Les acteurs identifiant des défauts sur le territoire s'éloignent de ceux qui en sont responsables. Cet éloignement identitaire ne se traduit pas forcément en conflit ouvert, mais en tous les cas en distance, en mépris ou en absence de communication.

Trois composantes ne dépassent pas 60% :

- *éloignement différentiel* : cette faible note signifie que même si les acteurs repèrent des défauts sur le territoire, ce sont souvent des défauts issus de la société moderne, et donc ayant peu de répercussion sur le sentiment vis-à-vis du milieu naturel.
- *regard de l'acteur sur lui-même* : l'acteur reconnaît rarement avoir un impact négatif sur le milieu naturel. Si certains avouent dégrader autant que les autres mais disent avoir modifié leurs pratiques, d'autres affirment ne pas dégrader du tout.
- *échelle de dégradation* : cette faible note montre qu'en effet, les acteurs ont un impact modéré sur le territoire. Certains acteurs auront un impact grave et négatif sur une entité très localisée du territoire ; d'autres auront un impact beaucoup plus modéré, avec une capacité de résilience importante du milieu, mais cette fois à une échelle plus large.

La superposition des empreintes territoriales vient d'abord confirmer la forte place des dimensions *coopération* et *cohabitation* dans le jeu d'acteurs. On repère ensuite les composantes qui sont renseignées par tous et celles qui conservent des notes faibles.

b. moyenne et écart-type

Si la superposition brute des empreintes amène des informations sur les carences et les atouts du jeu d'acteurs, les Figure 123 et Figure 124 exposent les moyennes et les écarts-type par composante et permet cette fois d'avoir une vision complète et globale du jeu d'acteurs. En observant les écarts-type de chacune des composantes de l'Acteur en 4D, on retrouve un vaste éventail de notes, allant de 0,15 à 0,85. On repère également une diversité dans les écarts-type, du minimum à 0,13 au maximum à 0,34.

L'écart type de 0,13 concerne les composantes *potentiel de litiges* et *éloignement différentiel*. Sur la superposition des empreintes, il avait déjà été repéré qu'aucun acteur ne dépassait 60% pour ces deux composantes. On constate alors que non seulement aucun acteur n'atteint de fortes notes mais qu'en plus, l'ensemble des acteurs se trouvent cantonné à des notes inférieures à 0,5 pour *potentiel de litige* (moy : 0,37) et inférieures à 0,4 pour *éloignement différentiel* (moy : 0,27), avec très peu de variation entre les acteurs.

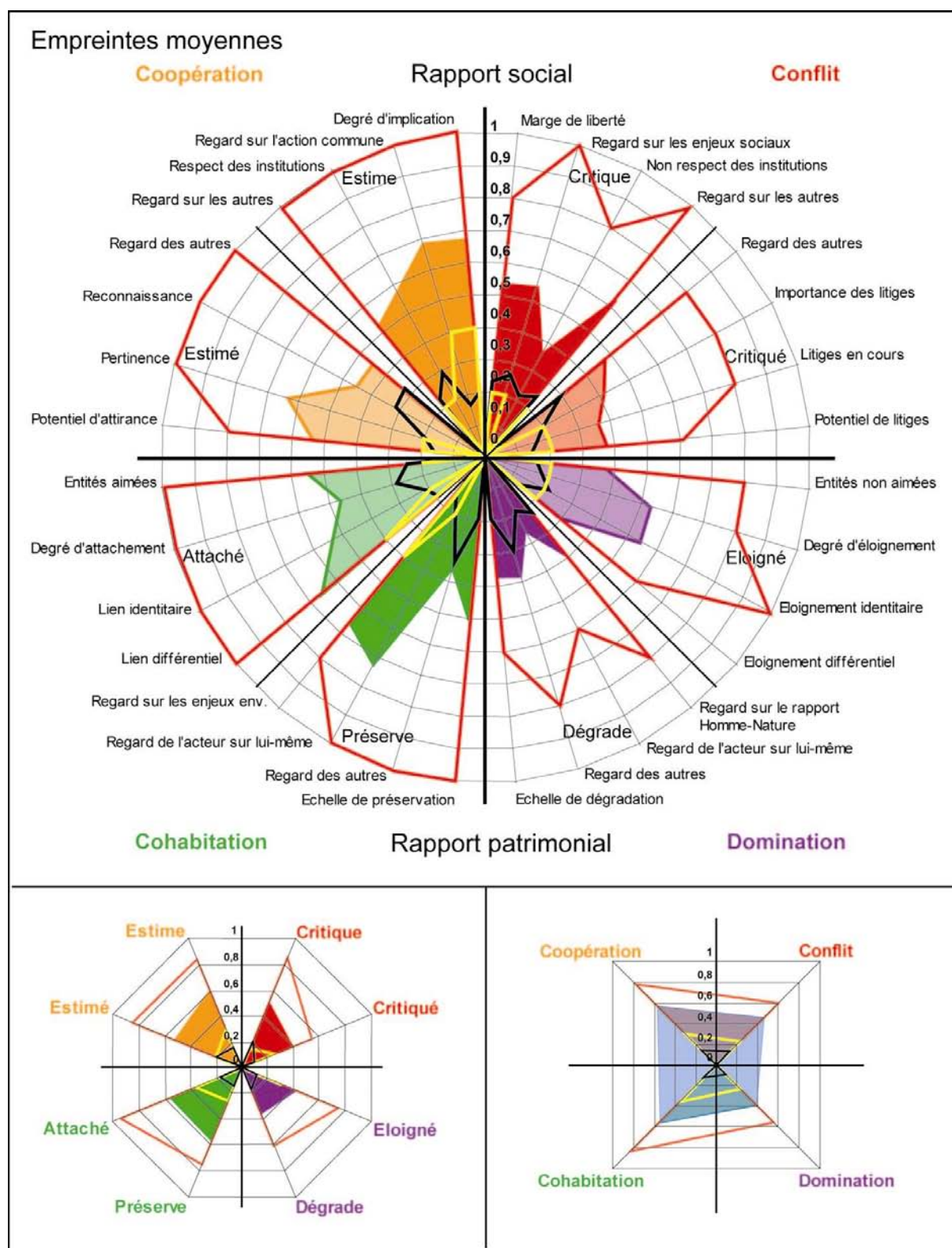


Figure 123 : Empreinte territoriale moyenne des acteurs des Barthes de l'Adour

[les empreintes moyennes sont présentées sur le même modèle que les empreintes individuelles selon le même code couleur. De plus, l'empreinte maximale est indiquée en traits rouges, l'empreinte minimale en trait jaune et l'écart type en trait noir]

L'écart-type de 0,34 touche les composantes *préserve* : *regard des autres* et *estimé* : *regard des autres*, deux composantes issues des deux dimensions phares du territoire : *coopération* et *cohabitation*. Si les acteurs tendent tous vers la *coopération* entre acteurs et la *cohabitation* avec

leur territoire, ils divergent dans le regard qu'ils portent sur les autres. Si certains admettent avec enthousiasme que des acteurs du territoire mènent des actions de préservation, beaucoup n'identifient aucune action de préservation venant des autres. Ainsi, certains sont mis en lumière pour leurs actions et d'autres restent dans l'ombre. Même chose pour la sous-dimension *estimé* : si certains acteurs sont très appréciés sur le territoire, d'autres ne le sont pas du tout. Portons notre intérêt sur les deux autres composantes *regard des autres* dans les sous-dimensions *conflit* et *dégrade* ; on découvre que les écarts-type sont systématiquement importants, toujours autour de 0,3. Ces variations de taille entre acteurs pour les composantes *regard des autres* montrent que les acteurs sont très différents dans leur manière d'aborder les pratiques des autres. Dans le rapport social, les consensuels sont admiratifs et approchent les problématiques du territoire de manière vague, sans citer de nom. Les conflictuels, eux, parlent du complexe uniquement en termes négatifs et n'avouent jamais être satisfaits du travail des autres. Côté patrimonial, certains n'hésitent pas à pointer du doigt les dégradeurs et d'autres soulignent quelques efforts de préservation.

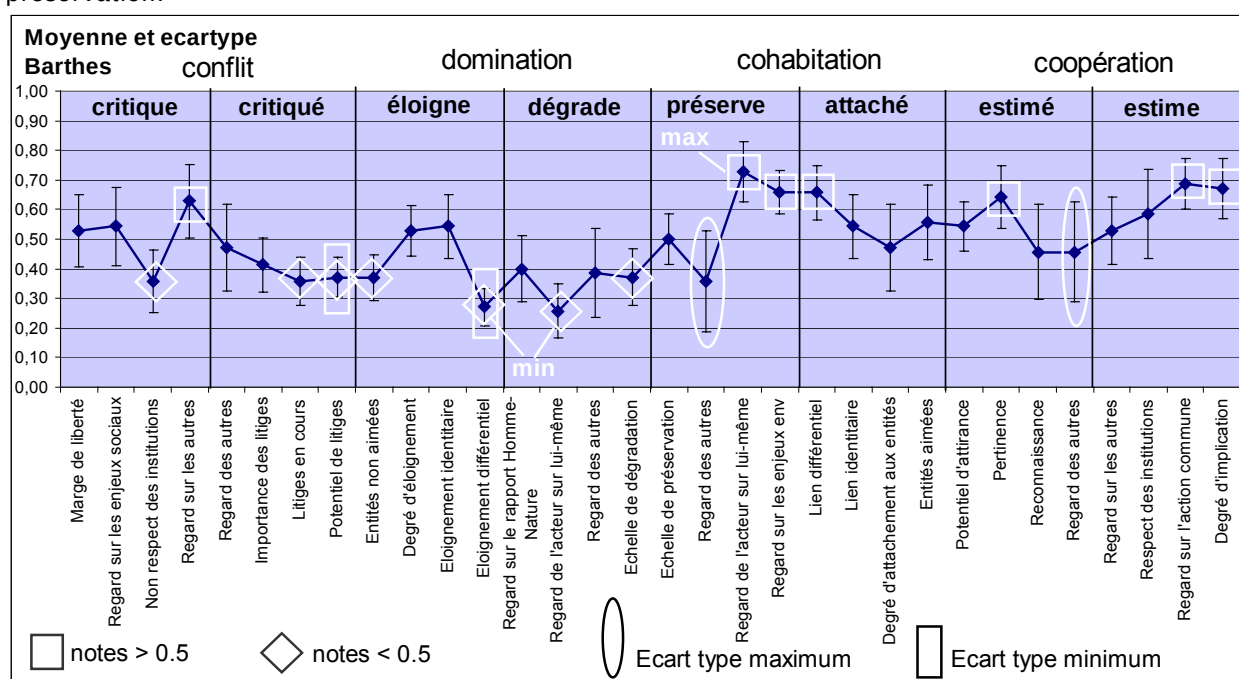


Figure 124 : Représentation graphique de l'empreinte territoriale moyenne

[en abscisse : composantes ; en ordonnée : notes moyennes des composantes du modèle]

Afin de rechercher les causes de cet éclectisme en *regard des autres*, la Figure 125 met côte à côte les sous-dimensions *critique* et *attaché*. Apparaît alors un lien certain entre ces deux sous-dimensions. En effet, mis à part l'acteur 2 qui se montre attaché mais néanmoins peu critique, les acteurs très attachés au territoire se découvrent également très critiques vis-à-vis des acteurs menaçant les entités aimées. Ce résultat explique en partie les divergences en *regard des autres* et rejoint notre hypothèse 4 : *certaines pratiques conservationnistes engendrent des conflits sociaux*. Ici, le fait que certains acteurs souhaitent de tout cœur préserver certaines entités les poussent à la rupture avec les autres.

Au niveau de l'analyse des moyennes par composante (Figure 124), le maximum concerne la composante *préserve : regard de l'acteur sur lui-même* (moy : 0,73) et le minimum, la composante *dégrade : regard de l'acteur sur lui-même* (moy : 0,26), avec des écarts-type peu conséquents. Si les acteurs du territoire des Barthes de l'Adour divergent dans l'appréciation des autres, ils convergent dans l'appréciation d'eux-mêmes. Chacun des acteurs du territoire juge qu'il

mène d'importantes actions de protection de l'environnement et qu'il n'est responsable d'aucune dégradation sur le milieu naturel. Chacun se considère alors comme *celui qui préserve* et ne reconnaît pas les actions des autres. Même chose pour *dégrade* à l'inverse ; aucun des acteurs ne se voit dégrader certains objets du territoire, mais les autres sont souvent considérés comme des *destructeurs*. Ces écarts significatifs entre *regard sur lui-même* et *regard des autres* traduisent des manques de communication, de connaissance du complexe et de confiance entre acteurs ; même si les acteurs des Barthes s'inscrivent nettement dans la coopération, cette tendance ne se traduit pas dans les faits sur le territoire. Chacun souhaite aller vers l'autre dans le discours mais les actions restent pour l'instant relativement isolées les unes des autres.

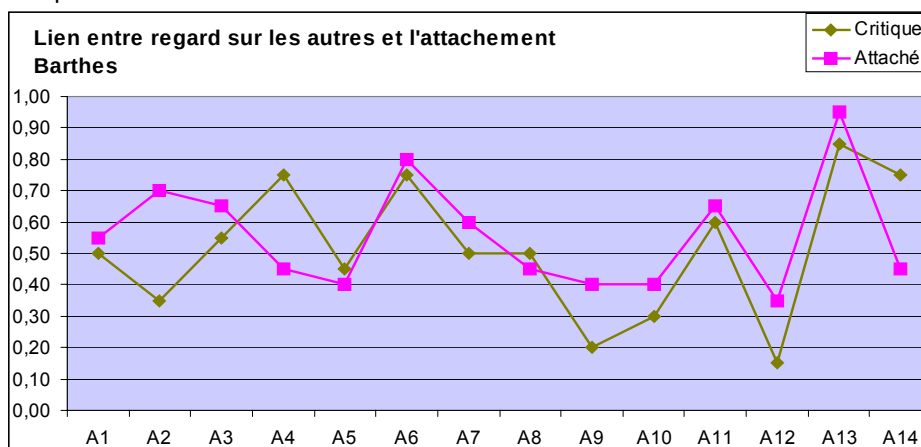


Figure 125 : Superposition des courbes critique et attaché

[en abscisse : acteurs ; en ordonnée : notes des sous-dimensions critique et attaché]

« Je suis le seul à préserver » revient systématiquement dans les entretiens ; les acteurs se sentent isolés dans leurs actions de protection du milieu. S'il est vrai que les acteurs s'inscrivent dans la *cohabitation* et la *coopération* sur ce territoire, il est maintenant nécessaire que ce potentiel de coopération s'inscrive dans la réalité sous forme de partenariats, coalitions, contrats, concertations, etc.... Les acteurs portent souvent un regard favorable à l'idée de concertation, souhaitent de nouveaux collaborateurs, cherchent à s'impliquer dans l'action commune mais, sur le terrain, ont peu de partenaires, mobilisent peu de connaissance sur le complexe, ne mettent pas en avant leurs relations sociales. Ayant souvent les mêmes objectifs en matière de préservation, des rapprochements tangibles entre acteurs pourraient aboutir à des projets riches et diversifiés sur le territoire. « Vous n'êtes pas les seuls à préserver » a-t-on envie de dire aux acteurs des Barthes.

La présentation des résultats sous cette forme détaillée rend l'analyse plus complexe, certes, mais permet une étude approfondie du jeu d'acteurs par l'observation du positionnement des composantes pour l'ensemble des acteurs. Un médiateur peut alors travailler sur un point précis de l'empreinte, cerner les composantes faisant l'unanimité dans le complexe, identifier les acteurs qui sont les seuls à renseigner certaines composantes ou étudier les variations d'écart-type entre composantes.

3.4. Analyse des empreintes : le retour

La compilation des empreintes territoriales individuelles des 14 acteurs des Barthes de l'Adour a pu être analysée sous trois formes distinctes ; cette diversité d'angles d'observation amène une diversité de résultats.

- 2 rapports et 4 dimensions : la superposition des deux rapports (social et patrimonial) montre des empreintes globalement mitigées sur le territoire et une corrélation forte entre rapport social et rapport patrimonial (H1 et H2). La représentation des 4 dimensions (*coopération, conflit, cohabitation, domination*) met en lumière l'importance des dimensions *coopération* et *cohabitation* dans le jeu d'acteurs, la relation entre les dimensions *cohabitation* et *conflit* (H4) et les divergences entre acteurs. En effet, on perçoit tantôt des cubiques (4 dimensions dans la moyenne), tantôt des éclectiques (forts écarts entre dimensions).
 - 8 sous-dimensions : l'analyse 2 à 2 des sous-dimensions (*estime, estimé, critique, critiqué, attaché, préserve, éloigné, dégrade*) a permis de dégager des tendances chez les acteurs dans leurs rapports aux autres et au territoire. On distingue, dans les sentiments vis-à-vis du territoire, des amoureux, des malaisés et des acteurs distants ; dans l'action, se retrouvent le gardien, les destructeurs, les entreprenants et les acteurs passifs. Des actions sur le territoire qui influencent nettement les relations sociales dans le jeu d'acteurs : les gardiens étant estimés ; les destructeurs, critiqués (H1). Au niveau du regard des autres, on différencie l'idole, les notoires et les invisibles ; des invisibles qui cohabitent d'ailleurs souvent avec leur territoire et qui sont le reflet d'un certain nombre d'acteurs absents (H3). Au niveau du regard sur les autres, on perçoit trois types d'acteurs : les consensuels, proches de la théorie de la coopération ; les conflictuels, rejoignant la théorie de la compétition et les mixtes, se situant dans la théorie des tensions.
 - 32 composantes : la superposition des 14 empreintes territoriales dévoile tout un pan de composantes qui ne dépassent pas 60%, côté *conflit* et *domination* ; quant aux dimensions *coopération* et *cohabitation*, l'ensemble des composantes atteint 100%. La représentation des moyennes par composante montre que tous les acteurs disent mener d'importantes actions de protection de l'environnement et n'être responsables d'aucune dégradation sur le milieu naturel. L'analyse des écarts-type par composante dévoile que les acteurs des Barthes de l'Adour convergent dans l'appréciation d'eux-mêmes et divergent dans l'appréciation des autres.
- Une analyse par compilation d'empreintes territoriales présente plusieurs avantages. Elle permet d'abord d'accéder à une vision d'ensemble du jeu d'acteurs. Elle offre ensuite la possibilité d'analyser les convergences et divergences entre acteurs, vers une typologie de comportements des acteurs. Finalement, une telle analyse permet d'établir des passerelles entre dimensions et entre sous-dimensions : elle caractérise les liens entre rapport social et rapport patrimonial.

L'analyse des empreintes territoriales individuelles nous montre quelques irréductibles acteurs très *attachés* à leur territoire et une grosse majorité qui présente des empreintes mitigées, un peu dans toutes les dimensions, mais dans aucune en particulier. L'influence de ces *acteurs flottants* se ressent dans la synthèse globale qui souligne l'importance des notes *dans la moyenne*. Étonnamment, le fleuve Adour est peu abordé dans les discours, contrairement aux prairies pâturées qui représentent le fleuron des Barthes selon les acteurs. Un fleuron que les acteurs institutionnels tentent doucement de protéger. Contrairement à nos deux terrains précédents, il n'existe pas d'APN revendicative sur le territoire des Barthes de l'Adour. Si la conservation existe, elle a lieu dans la concertation et le compromis. Sur ce *terrain de validation*, il semble que ni le rapport social, ni le rapport patrimonial ne prédomine ; ces deux rapports étant relativement faibles. Faut-il croire que les acteurs des Barthes ne sont réellement impliqués ni dans le jeu social ni sur leur territoire ?

Conclusion

Notre méthodologie d'expérimentation et son modèle associé, *l'Acteur en 4 Dimensions* ont été testés sur trois territoires radicalement différents, d'abord pour tester leur fiabilité et robustesse, ensuite pour tenter de cerner l'ampleur de la diversité en matière de représentations sociales. Et nous sommes servis. Chacune des analyses de cas fait apparaître un vaste panel de relations sociales, de liens au territoire, de conflits, de perceptions, de savoirs. Bref, nos résultats soulignent la diversité des liens qui peuvent exister entre sociétés et natures.

Dans la Plaine du Forez, ce sont les dimensions *cohabitation* et *conflit* qui structurent le jeu d'acteurs, avec au premier plan le litige affiché entre protecteurs de la nature et protecteurs du cadre de vie. Le regard sur le rapport homme-nature offre toute une palette de perceptions au sein du jeu d'acteurs. Certains veulent une nature sanctuarisée, d'autres une nature entretenue ; certains souhaitent une concertation large et ouverte, d'autres jugent la concertation inutile. Un objet cristallise l'ensemble de ces divergences de représentations : le fleuve Loire. Evoqué systématiquement dans les discours, il rassemble, fait et défait du lien social. Sur ce *terrain exploratoire*, il semble que le rapport social soit prédominant : les acteurs sont prêts à modifier leurs pratiques pour conserver ou modifier leur position sociale.

Sur les pentes du Kilimandjaro, c'est la dimension *conflit* qui à elle seule se détache des empreintes territoriales ; beaucoup de conflits, donc, et qui ont pour objet les ressources naturelles, plus particulièrement la forêt et l'eau. Source de revenus importants pour les autorités par le biais du tourisme, le patrimoine naturel du toit de l'Afrique « ne doit pas » se dégrader. Et pourtant... On pointe alors facilement du doigt le paysan Chagga, pour ses pratiques destructrices, mais notre étude montre que les Chagga sont loin de représenter les « bourreaux écologiques » que leurs détracteurs les accusent d'être. Sur ce *terrain test*, c'est le rapport patrimonial qui semble prédominant : les acteurs sont accrochés à leur territoire et ne sont nullement prêts à modifier leurs pratiques, peu importe l'image qu'ils dégagent auprès des autres.

Sur les Barthes de l'Adour, ce sont les dimensions *coopération* et *cohabitation* qui structurent le jeu d'acteurs. Tous souhaitent s'engager dans l'action commune et préserver les Barthes... modérément. Si le fleuve Adour fait peu parler de lui, la prairie pâturée, elle, revient dans toutes les bouches : c'est l'emblème des Barthes, une emblème qui s'effiloche. A part quelques projets institutionnels de restauration du patrimoine, il semble que les Barthes soient à la recherche d'une nouvelle identité. Sur ce *terrain de validation*, aucun des deux rapports ne paraît prédominer ; le territoire se cherche.

Partie 5

Les empreintes territoriales en questions

Introduction

Notre recherche sur les liens entre rapports social et patrimonial, expérimentée sur trois hydrosystèmes territorialisés, la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour, a construit un ensemble de résultats de nature pour le moins diverse. Chaque acteur est d'abord caractérisé par une fiche synthétique qui analyse son empreinte territoriale individuelle, qui effectue un retour sur nos quatre hypothèses de travail, qui présente ses perceptions vis-à-vis du rapport homme-nature, des problèmes territoriaux et de l'hydrosystème. La dynamique de chaque jeu d'acteurs est ensuite observée de manière globale, par compilation des empreintes individuelles. Tantôt appuyée par des ACP, des graphes ou des analyses approfondies d'une catégorie d'acteurs, la synthèse générale présente les caractéristiques du jeu d'acteurs, les apports de chacun dans une négociation, les acteurs faibles et absents repérés, les conflits ou problèmes à venir. Quels enseignements peut-on tirer de cette diversité de résultats, d'un point de vue d'abord théorique et méthodologique ? Comment s'articulent rapport social et patrimonial sur un hydrosystème territorialisé, telle était notre première question de départ.

C'est par un cheminement théorique à travers les notions de développement durable, de gouvernance, de négociation et de conservation que nous avons bâti un modèle conceptuel d'analyse issu d'une réflexion transdisciplinaire, intitulé *l'Acteur en 4 Dimensions*. Les analyses de cas ont servi à améliorer pas à pas chaque étape de la méthodologie pour parvenir à un modèle complexe mais ciblé, affiné mais facile d'accès. Quels sont les apports sur les plans conceptuel et pratique de ce prototype *d'ingénierie sociale*, élaboré à partir d'allers-retours entre théories et terrains ? Notre modèle parvient-il à entremêler le sujet et l'objet comme il l'ambitionnait, et apporte-t-il sa petite pierre à l'édifice des sciences humaines et des sciences de l'ingénieur ? Quelles limites peut-on déceler, quels risques peut-on redouter, qui mettraient en doute la légitimité, la fiabilité du modèle ? Formation, recherche-action, négociation, médiation : à qui se destine l'A4D ? Comment fournir une aide à la négociation environnementale dans un contexte multi-acteurs, telle était notre seconde question de départ.

Si notre démarche tente de répondre à nos questions de départ, elle en soulève d'autres, accompagnées de thèmes qu'il nous paraît essentiel d'approfondir : la notion d'attachement et les liens nature-culture. La partie suivante a pour objectif de discuter de l'ensemble de la démarche, en commençant par les résultats, en poursuivant par le modèle et en terminant par les thèmes de réflexion à engager.

I - Discussion sur les résultats

Quels enseignements peut-on tirer d'un point de vue d'abord théorique et méthodologique des liens étudiés entre rapport social et patrimonial? Sur le terrain ensuite, quelles sont les particularités de chacun des territoires étudiés : le Forez, le Kilimandjaro et l'Adour ? Quels sont les résultats communs aux trois territoires, dans les empreintes, les hypothèses, les représentations sociales liées à la nature et à l'eau ? Est-il possible d'en déduire une certaine typologie des acteurs territoriaux? Comment s'articulent rapport social et patrimonial sur un hydrosystème territorialisé ? Telle était notre première question de départ.

1. Synthèse des résultats et rappel des objectifs¹²⁴

1.1. Sur le plan théorique

Quel rapport entre formes de la société et représentation de la nature ? L'analyse de l'évolution des représentations qu'a l'homme de la nature montre d'abord que le terme *Nature* a toujours suscité des interrogations, que les problèmes des formes de propriété de la nature et de leurs fondements n'ont jamais cessé d'être débattus par les théoriciens de tout genre (Lenoble, 1969). La nature est tantôt magique, scientifique ou menaçante, tantôt art, don des dieux ou outil. D'Aristote à Locke, de Descartes à Lalande, tous se questionnent sur un sens à donner à la nature, une nature toujours insaisissable, définie aujourd'hui selon le Robert comme : « tout ce qui existe dans l'univers hors de l'être humain »...

Au sein d'une crise écologique désormais indéniable apparaît une notion phare : le développement durable. « Favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (CMED, 1988), telle est la proposition du Rapport Brundtland pour aller vers le développement durable. Si, à l'origine du concept, on aspire à une certaine cohésion sociale, *l'harmonie entre êtres humains* se perd peu à peu dans le *puits sans fond* des différentes formes d'appropriation du développement durable, de la modernisation écologique à la croissance économique durable. Nous soulignons ici que la sphère sociale du développement durable se retrouve alors *prise en tenaille* entre l'approche *écocentrée* (se donnant pour objectif la protection de tous les êtres vivants) et l'approche *anthropocentrée* (visant exclusivement le bien-être de l'homme). Nous proposons une approche *socio-centrée* du développement durable, appuyée par la notion de gouvernance environnementale, un concept dont les contours sont encore flous mais qui pose des interrogations fondamentales.

Notre cheminement théorique montre que pour aboutir à un développement durable socio-centré, il convient d'approfondir la compréhension des liens entre humains ainsi que des liens homme-nature. Plusieurs disciplines se sont intéressées aux relations entre nature et culture, notamment l'ethnologie et l'anthropologie avec Leri-Gourhan, Haudricourt ou Lévi-Strauss, l'économie avec Samuelson, Sachs ou Passet, la géographie avec Reclus, Vidal de la Blache ou Bailly, la psychologie avec Moles ou Simon et la sociologie avec Catton & Dunlap, Beck ou Godelier. Un point commun relie l'ensemble de ces disciplines à propos de leurs approches des liens entre nature et culture : toutes s'interrogent sur l'opposition entre le sujet et l'objet, sur les interrelations entre le culturel et le naturel, même si chaque discipline emploie une terminologie particulière pour aborder les rapports homme-nature. Une interrogation qui traverse les domaines, donc, et qui ressort

¹²⁴ Au risque de nous répéter, il nous faut ici reprendre les acquis des précédents chapitres pour asseoir notre argumentation sur les résultats de terrain et notre discussion sur la pertinence du modèle proposé.

incontestablement dans les problématiques de recherche en sciences sociales. Mais nous soulignons aussi le fait que les sciences humaines peinent à s'ouvrir à l'interdisciplinarité et s'intéressent encore le plus souvent à l'acteur d'un système en tant qu'acteur social.

Pour approcher *l'harmonie entre humains*, les théories de la négociation offrent une analyse intéressante des liens sociaux puisqu'elles visent le consensus entre acteurs (Fisher & Ury, 1983). Un consensus néanmoins limité car notre analyse démontre que la négociation vacille lorsqu'elle est confrontée à des problématiques environnementales au sein de contextes multi-acteurs, où les valeurs morales entrent en jeu. Cette réflexion nous conduit à poser l'hypothèse suivante : un consensus entre acteurs forts peut amener à la dégradation d'un bien commun environnemental. Il s'agit alors de rendre la négociation plus écologique : une négociation qui tienne compte de ce que nous appelons les *acteurs absents* (vivant biologique et générations futures). Quant aux politiques de conservation qui se rapprochent *a priori* de la conception de *l'harmonie homme-nature*, nous découvrons qu'elles centrent leurs efforts sur la nature et tiennent rarement compte des acteurs locaux du territoire en question. Cette réflexion nous conduit à poser l'hypothèse suivante : certaines pratiques conservacionnistes engendrent des conflits sociaux. Il s'agit alors de rendre la conservation plus humaine : une conservation qui tienne compte de ce que nous appelons les *acteurs faibles* (humains contemporains sous-représentés).

Une négociation plus écologique et une conservation plus humaine ; telle est la piste que nous suivons pour aller vers l'idée d'un développement durable socio-centré. Notre hypothèse générale étant qu'une gouvernance environnementale n'est efficiente que si elle tient compte des acteurs forts, des *acteurs faibles* et des *acteurs absents*.

1.2. Sur le plan méthodologique

Comment s'articulent rapports social et patrimonial autour des relations et pratiques humaines liées à un bien commun environnemental ? Comment apporter une aide à la négociation environnementale dans un contexte territorial et multi-acteurs ? Nous proposons un modèle conceptuel d'analyse intitulé *l'Acteur en 4 Dimensions*, un outil qui vise l'analyse du jeu d'acteurs par l'étude des liens entre humains ainsi que des liens homme-nature. Afin d'approcher la question des relations humaines, nous nous basons sur *la théorie de l'acteur social*, d'inspiration durkheimienne (Crozier & Friedberg, 1977, Quivy & Campenhoudt, 1995). Cette théorie veut comprendre les phénomènes qui structurent les rapports sociaux dont les acteurs sont parties prenantes et au travers desquels ils se constituent comme acteurs sociaux. Le rapport social est alors défini comme une relation de coopération et de conflit, comme un plan de *coopération conflictuelle*. Mais nous démontrerons que considérer l'homme moderne à travers *la théorie de l'acteur social* est réducteur, puisque deux aspects fondamentaux ont été dissociés de son étude : la nature et la tradition.

Afin d'approcher la question des relations homme-nature, ce travail s'intéresse à la notion de *patrimonialisation*, d'inspiration anthropologique cette fois, un concept qui approche l'homme par l'étude de son patrimoine naturel et culturel. Par effet miroir au rapport social, nous proposons la notion de *rapport patrimonial*, que nous définissons comme la caractérisation de la relation entre un acteur et sa nature d'une part (milieux naturels, êtres vivants non humains) et sa culture d'autre part (générations passées et futures). Nous choisissons de définir le rapport patrimonial selon les deux types de relations suivants : la cohabitation et la domination. *L'Acteur en 4 Dimensions* s'appuie sur *la théorie de l'acteur social* pour caractériser un rapport social et déceler la place des *acteurs faibles*, et sur la notion de *patrimonialisation* pour décrypter un rapport patrimonial et appréhender l'intérêt porté aux *acteurs absents*.

Notre travail se propose d'étudier conjointement relations entre humains et relation homme-nature, rapport social et rapport patrimonial. C'est en intégrant ces deux valeurs que *l'Acteur en 4 Dimensions* prend tout son sens. Contre deux dimensions étudiées traditionnellement, ce modèle original souhaite analyser un jeu d'acteurs au travers de 4 dimensions (*conflit, coopération, cohabitation, domination*).

Afin de mobiliser *l'Acteur en 4 Dimensions* pour le confronter à des problématiques concrètes, nous montrons que l'échelle de travail pertinente est le territoire. Alliant éléments objectifs et subjectifs comme des entités relationnelles complexes, le territoire peut être appréhendé comme un espace, un paysage ou un patrimoine, qui fait le pont entre nature et culture. Plus particulièrement, nous nous fixons comme cadre d'analyse et objet d'étude la ressource en eau sur un territoire. Ressource limitée pour les uns, facteur de risque pour les autres, la ressource en eau est à la fois objet environnemental et représentation sociale. Qui plus est, les problématiques liées à l'hydrosystème posent toutes les interrogations d'une nouvelle gouvernance environnementale. Notre objectif est donc le suivant : analyser les liens entre hydrosystème et *sociosystème* sur un territoire par l'étude des jeux d'acteurs.

L'Acteur en 4 Dimensions est alors testé sur plusieurs cas concrets appliqués à la ressource en eau. Rappelons que l'objectif du modèle est d'analyser conjointement rapport social et rapport patrimonial, d'aider au processus de négociation environnementale et plus particulièrement à la médiation environnementale. En effet, une fois l'analyse réalisée, un médiateur ou porteur d'étude pourrait se faire *le porte-voix des acteurs faibles et le porte-parole des acteurs absents* sur un territoire, ou nommer un représentant afin de ne pas devenir *porteur d'enjeux* lui-même. Dans un contexte d'aide à la négociation, notre contribution vise à mieux comprendre les relations entre humains en complétant l'analyse sociale classique par l'étude des liens homme-nature. Dans un contexte d'aide à la conservation, notre contribution vise à mieux comprendre les pratiques en complétant l'analyse environnementale classique par l'étude des liens entre acteurs. Plus globalement, par notre approche transdisciplinaire, nous espérons faciliter la mise en place d'un processus de gouvernance pour une gestion intégrée et participative des ressources naturelles sur un territoire.

1.3. Sur le terrain

Tenter d'appréhender les liens entre rapport social et rapport patrimonial sur un territoire à travers le modèle conceptuel d'analyse de *l'Acteur en 4D* : voilà un objectif qui doit pouvoir se décliner concrètement sur le terrain. Une fois les acteurs pertinents du territoire identifiés, leur avis est recueilli par l'intermédiaire d'entretiens inspirés de la stratégie patrimoniale (Ollagnon, 1989 ; Blanchet & Gotman, 2000), et leur discours est décortiqué en trois catégories : savoir, préférence, pratique. Chacune des 4 dimensions est renseignée par une série de composantes, elles-mêmes évaluées par plusieurs indicateurs. Le traitement des données est réalisé au travers d'une méthodologie précise, fruit d'aller-retour entre théorie et terrain.

La méthodologie de diagnostic territorial, dont le but est de cerner les rapports social et patrimonial entre acteurs, a été élaborée sur un premier *terrain exploratoire* : la Plaine du Forez. Elle est alors lourde et coûteuse en temps. Affinée une première fois, elle est expérimentée sur un second *terrain test*, les pentes du Kilimandjaro. Les résultats nous indiquent qu'une réorganisation au niveau du recueil d'informations et du classement des données est nécessaire, pour optimiser la méthodologie. En effet, une analyse sociologique approfondie des liens entre acteurs sur un territoire, quoique passionnante, se révèle très coûteuse en temps et ainsi peu accessible aux acteurs territoriaux. Il ne s'agit pas non plus de proposer un outil trop simpliste mais d'épurer une

analyse sociologique pour la rendre opérationnelle et compréhensible rapidement et par tout un chacun. C'est finalement sur le *terrain de validation*, les Barthes de l'Adour que la dernière version de notre méthodologie pourra être validée, rendue plus efficace et ciblée. Trois territoires radicalement différents ont ainsi été approchés, afin de souligner les failles et les forces du modèle. L'ensemble de notre méthodologie, du guide d'entretien à l'analyse des résultats, a subi, expérimentation après expérimentation, des modifications successives pour finalement parvenir à un modèle simplifié, accessible et transférable.

Ainsi, le guide d'entretien, les grilles de récoltes de données et le renseignement de l'*Acteur en 4D* conduisent à repérer et qualifier les relations entre acteurs (rapport social) et les relations au territoire (rapport patrimonial). Plus particulièrement, ce parcours méthodologique et l'application d'un modèle original permettent une analyse individuelle de l'acteur ainsi qu'une analyse globale du jeu d'acteurs. L'analyse individuelle des acteurs s'organise sous la forme de fiches synthétiques et l'analyse globale peut s'appuyer sur différents types d'outils (ACP, graphes, etc...), toutes deux visant à présenter un certain nombre de points :

- *empreinte territoriale* : par représentation graphique des notes, chaque groupe d'acteurs présente ce que nous appelons une *empreinte territoriale*, empreinte qui résulte de la combinaison du rapport social et du rapport patrimonial. L'empreinte territoriale, qui correspond à une radiographie des acteurs, peut faire l'objet d'une représentation graphique sous trois formes : l'ensemble des 32 composantes, les 8 sous-dimensions, ou simplement les 4 dimensions. La représentation graphique permet d'un seul coup d'œil d'évaluer les tendances d'un acteur à la *coopération*, au *conflit*, à la *cohabitation* et à la *domination*.
- *description de l'empreinte territoriale* : la description des rapports social et patrimonial est illustrée par les propos de l'acteur. Côté social, un tableau recense les atouts de l'acteur, ses alliés et opposants ainsi que les litiges dans lesquels il est engagé ; côté patrimonial, sont listées les entités aimées et non aimées de l'acteur ainsi que les entités préservées et dégradées.
- *analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses* : les quatre hypothèses de travail sont testées individuellement et collectivement. On peut alors saisir l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial et réciproquement. On identifie les acteurs absents et les acteurs faibles du territoire, afin d'appréhender si un consensus entre acteurs forts peut aboutir à une dégradation environnementale et si certaines pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits sociaux.
- *regard sur l'homme et la nature* : un tableau recense d'abord les problèmes du territoire et les problèmes du groupe. On analyse ensuite les représentations sociales des acteurs vis-à-vis des notions de conservation et de concertation, ainsi que la perception de leur position par rapport au milieu naturel et au complexe multi-acteurs.
- *zoom sur l'hydrosystème* : on cherche ici à évaluer la place que tient la ressource en eau dans les empreintes territoriales du jeu d'acteurs, à définir le type de savoirs mobilisés quant à l'hydrosystème et à déterminer la valeur attribuée par les acteurs aux ressources naturelles. On présente alors la liste des enjeux liés à la ressource en eau.
- *support au médiateur* : on présente ici succinctement l'acteur ; de quels acteurs absents est-il le porte-parole, de quels acteurs faibles est-il le porte-voix, quelle est sa perception de la conservation et de la concertation, quelles sont ses particularités. Dans le cadre d'une négociation territoriale, un médiateur peut alors identifier les acteurs les plus disposés à négocier, c'est-à-dire les plus ouverts au dialogue et qui tiendront compte des *acteurs faibles* ; ensuite, ceux qui portent au sein de leurs objectifs les enjeux des *acteurs absents*, qu'il sera essentiel d'intégrer au processus de négociation.

Afin de traiter l'ensemble de ces points, plusieurs types d'outils ont été expérimentés, et ce, pour tester plusieurs possibilités d'analyse. Sur la Plaine du Forez, des ACP nous ont permis de relier des groupes de variables selon leur degré de corrélation et d'en déduire une certaine typologie des acteurs. L'avantage des ACP se situe notamment au niveau de la visualisation, par une représentation graphique des groupes en présence. Mais ce type d'analyse statistique est plus communément utilisé pour relever de grandes tendances sur de vastes échantillons. La prudence est alors de mise sur de petits échantillons comme les nôtres car les axes deviennent faiblement explicatifs ; les résultats issus des ACP doivent être dans notre cas soigneusement observés et vérifiés par une analyse du discours. Sur les pentes du Kilimandjaro, un acteur particulier a bénéficié d'une analyse détaillée : le paysan Chagga. Une telle analyse du discours permet d'explicitier dans le détail les pratiques, préférences et savoirs de l'acteur en question, de cerner les rouages de ses relations sociales et patrimoniales. Faute de temps, il n'est pas possible de réaliser cette même analyse sur l'ensemble des autres acteurs et le risque est alors de donner *inconsciemment* plus de place dans l'analyse globale à l'acteur privilégié, de le placer au cœur des problématiques territoriales. Finalement, sur les Barthes de l'Adour, une analyse en graphes a été réalisée afin de mettre en relation dimensions, sous-dimensions et composantes. Les principaux avantages des graphes sont la rapidité en terme de réalisation et la simplicité en terme de représentation. Ne pouvant mettre en vis-à-vis l'ensemble des composantes et sous-dimensions, l'inconvénient majeur est de pouvoir omettre une corrélation centrale. Ces outils se révèlent alors complémentaires puisque chacun d'entre eux apporte un éclairage particulier sur les résultats, chacun présente aussi avantages et inconvénients qu'il faut avoir à l'esprit lors de leur utilisation. Au porteur d'étude de choisir l'outil qui correspond à ses moyens, ses objectifs.

2. Forez, Kilimandjaro, Barthes : ce qui ressort

Même si différents outils ont été utilisés pour approcher les territoires, l'ensemble des résultats à la fois concernant les empreintes individuelles et collectives sont présentés selon la même logique, pour chacun des terrains d'étude. Il est alors intéressant de souligner *ce qui ressort* de chacun des jeux d'acteurs, c'est-à-dire les aspects uniques et spécifiques du territoire étudié, ce qui le différencie, le caractérise ou l'identifie.

2.1. La Plaine du Forez

Notre modèle présente un jeu d'acteurs structuré par les dimensions *cohabitation* et *conflit*, deux dimensions révélatrices de ce qu'il se passe sur la Plaine du Forez. Car les acteurs souhaitent cohabiter avec des éléments du territoire, certes, mais avec des éléments différents, voire antagonistes, d'où les conflits. Dans la liste des affinités et animosités, on note d'ailleurs qu'aucun acteur ne fait l'unanimité : l'ensemble des acteurs du territoire font l'objet de critiques. Trois mondes se partagent la scène : le monde associatif, le monde institutionnel et le monde de l'agriculture, associé à celui de l'industrie. Associatifs et acteurs agricoles présentent les plus fortes empreintes territoriales, ce sont les « enracinés », ceux qui *pratiquent* le territoire. Institutionnels et industriels paraissent plus distants envers le territoire et sont caractérisés par des empreintes de faible ampleur : ce sont les « errants » (Moles, 1995).

Globalement, on constate que deux visions de la nature s'affrontent sur ce territoire : un attachement basé sur la nostalgie, les activités traditionnelles, les anciens paysages, contre un attachement basé sur la valeur patrimoniale du territoire, la richesse des écosystèmes ou la biodiversité. Une approche de conservation du cadre de vie, d'une certaine vision du passé, contre une approche de conservation environnementale, d'une richesse écologique des milieux naturels ;

culture contre nature. La nature et l'agriculture représentent d'ailleurs les deux entités qui sont à la fois aimées et décriées.

Parallèlement, on montre que les composantes *attachement identitaire* et *différentiel*, *éloignement identitaire* et *différentiel* sont faiblement renseignées au sein du jeu d'acteurs de la Plaine du Forez. Autrement dit, les acteurs restent centrés sur leurs entités aimées ou non aimées, et ne tentent ni de transmettre leur attachement ou éloignement aux autres, ni de s'intéresser au système naturel dans lequel s'inscrivent leurs entités. Ainsi, sur ce territoire, l'attachement et l'éloignement à des objets ont peu de répercussions sur le territoire comme sur le complexe. On constate alors que dans la Plaine du Forez, les acteurs sont davantage ancrés dans leur territoire qu'au sein du complexe multi-acteurs. En effet, ils présentent des connaissances diverses sur plusieurs objets, témoignent un attachement important à de nombreuses entités, ont des pratiques tantôt de préservation tantôt de dégradation environnementale ; des liens apparemment inébranlables. Néanmoins, il semble bien que pour conserver ou modifier une certaine position sociale, les acteurs de la Plaine du Forez ne sont peut-être pas prêts à modifier leurs *sentiments* vis-à-vis du territoire, mais leurs pratiques environnementales, oui.

Le conflit le plus virulent a lieu entre deux « enracinés », entre deux *valeurs d'enracinement* opposées : nature contre campagne, nature extraordinaire et sauvage contre nature ordinaire et entretenue. Ces oppositions sont souvent observées dans les campagnes (Conan, 1994 ; Lassus, 1994) et traduisent un écart de perception, quant au *territoire vécu idéal* : chacun critique réciproquement les mentalités de l'autre en s'appuyant sur une nostalgie du passé et une idée de nature idéale spécifique pour défendre sa position. La ressource en eau n'échappe pas à cette relation conflictuelle. Le point nodal dans ce conflit : la Loire.

Dans la Plaine du Forez, de nombreux objets du territoire représentent des pôles d'attraction, comme les étangs, ou de répulsion sociale, comme le canal du Forez. Une entité représente *l'acteur absent* des préoccupations territoriales : les nappes phréatiques. Mais on remarque un objet particulier du territoire, incontournable dans les discours des acteurs : le fleuve Loire. En effet, la Loire véhicule à elle seule toute une palette de représentations sociales au sein du jeu d'acteurs. Tantôt vue comme menaçante, tantôt comme menacée, fleuron pour certains, élément structurant pour d'autres, pont ou barrière, atout ou défaut, la Loire représente une entité territoriale qui rassemble, dans le sens où elle focalise l'attention de tous les acteurs. De cet objet naturel, on décèle chez les acteurs de la Plaine les cinq types de nature selon la classification de Fairhead & Leach (1996) :

- la *nature objet* : la Loire est ici considérée comme un réservoir de ressources
- la *nature sujet* : on apprécie le fleuve pour sa valeur d'agrément, ses paysages
- l'*espace abstrait* : on s'intéresse à la Loire comme à un élément naturel à aménager
- le *territoire* : le fleuve est associé au passé, à la nostalgie et représente la mémoire, l'identité sociale de la Plaine
- l'*écosystème* : la Loire est ici approchée sous l'angle des équilibres dynamiques des êtres vivants et de la biodiversité

De quelle manière les acteurs de la Plaine envisagent-ils l'harmonie entre humains et l'harmonie homme-nature? De manière très diverse. On observe ainsi des représentations antagonistes, des écarts de perception importants qui constituent des gradients témoins de la diversité des représentations : la concertation idéale s'organise entre décision unilatérale et processus dialogique ; la conservation idéale entre vision purement économique et sanctuarisation. Ces conflits de valeur morale participent-ils aujourd'hui de la dynamique de la Plaine ? La reconnaissance du conflit est essentielle pour reconnaître l'existence du parti adverse et tenter de

trouver une solution commune (Huybens, 2003). Elle met aussi en avant l'utilité d'individus intermédiaires pour faciliter la résolution du problème, comme c'est le cas lors d'une *médiation passerelle*.

Sur ce territoire, la constitution de collectifs ne semble pas aisée car chaque acteur paraît centré sur ses activités et sur le morceau du territoire qui le concerne. Dans ce contexte, on pourrait envisager que chacun puisse tenir un rôle précis dans une négociation, afin qu'il participe non pas en simple spectateur mais en véritable acteur au rapprochement des différentes parties. Le modèle de l'A4D permet de déceler au sein d'un jeu d'acteurs ceux qui sont « enracinés » et « errants », ceux qui peuvent faire du lien entre acteurs, ceux qui se font les porte-parole d'enjeux particuliers. Ainsi, sur la plaine du Forez, chaque acteur pourrait se voir attribuer une responsabilité précise dans une négociation environnementale. Les acteurs 2, 9 et 13 représentent des acteurs distants qui peuvent présenter de façon neutre le territoire ; les acteurs 3 et 12, multi-appartenances, peuvent créer du lien entre acteurs ; les acteurs 4, 6 et 8, « errants », pourraient encadrer la négociation et jouer le rôle de formateur, de traducteur ; les acteurs 1 et 7 disposent de connaissances précises sur un ou plusieurs thèmes et peuvent endosser le rôle d'expert ; les acteurs 5, 10 et 11 apparaissent comme les porte-parole d'acteurs absents et porte-voix d'acteurs faibles, et peuvent alors *apporter de l'affectif*.

Sur ce territoire, les liens aux objets du territoire sont nombreux et la nature engendre auprès des acteurs des représentations sociales diversifiées. Les rapports social et patrimonial apparaissent liés : des liens aux objets ont des répercussion sociales, et réciproquement, des relations sociales modifient certains objets. Les conflits de valeur morale sont encore prédominants, ce qui affaiblit notablement le potentiel d'actions collectives. La Plaine du Forez représente en tous les cas un territoire riche en terme de relations socio-patrimoniales.

2.2. Les pentes du Kilimandjaro

a. un seul territoire mais plusieurs réalités sociales

Le jeu d'acteurs est structuré essentiellement par la dimension *conflit*, tous les acteurs rencontrés étant à la fois critiques et critiqués. A l'origine de ces litiges, l'opposition profonde entre *tradition* et *modernité*. En effet, on découvre un jeu d'acteurs divisé en deux : d'un côté, les partisans d'une société moderne, d'une agriculture intensive, de nouvelles essences forestières, d'un développement touristique ou de l'installation systématique de l'eau courante ; de l'autre, les partisans des activités traditionnelles, d'une certaine transmission des savoirs oraux, des petites parcelles agricoles, de l'agro-foresterie, des comités de village ou des anciennes essences forestières. Certains veulent amener la modernité partout, d'autres veulent à tout prix assurer la perpétuation des rites. Les modernes refusent la tradition et les traditionalistes refusent la modernité.

Ainsi les enjeux majeurs évoqués regroupent-ils toujours des questions touchant aux aspects sociaux, tels que les conflits, les traditions Chagga, ou le positionnement des scientifiques, du gouvernement ou des entreprises. L'entité dont on parle le plus, en bien comme en mal : les activités traditionnelles, qui posent problème pour certains, garantes au contraire de l'identité et de la survie de la région pour d'autres. Il s'agit là d'un conflit de valeur morale qui se transforme rapidement en conflit d'intérêt, en conflit d'usage... et qui donne lieu à des altercations parfois violentes entre protagonistes.

Pourtant, on retrouve des thèmes sur lesquels l'ensemble des acteurs s'accorde, tout du moins sur le plan substantif (Simon, 1982). Ainsi un objet est aimé à l'unanimité : la forêt d'altitude. Le problème majeur de la région là aussi fait l'unanimité : la diminution de la ressource en eau. Sur le

Kilimandjaro, il est impossible d'aborder la question de l'eau sans que l'enjeu de la forêt arrive immédiatement dans les discussions. Et tous les acteurs sont formels : il faut protéger la forêt d'altitude pour préserver la ressource en eau. Au sein du jeu d'acteurs, on note un attachement, quel qu'il soit, toujours caractérisé par un *lien différentiel fort* et un *lien identitaire faible*. Autrement dit, les acteurs ne cherchent pas à transmettre aux autres leurs entités aimées, mais s'intéressent plus globalement aux écosystèmes dans lesquels leurs entités s'inscrivent. Car sur ce territoire, les entités aimées représentent des objets naturels, type rivière ou forêt. Les sources présentent le statut d'*acteur absent*, rarement évoquées par les acteurs en présence. Fait unique sur ce territoire, ce sont les conservationnistes qui se font les seuls *porte-parole* des *acteurs faibles*. Ces conservationnistes envisagent la préservation du patrimoine naturel uniquement si elle est relayée sur le terrain par les utilisateurs premiers du territoire : les Chagga. Des acteurs attachés au territoire qui font le pont entre ressources naturelles et aspects sociaux, mais qui restent isolés dans leur démarche. Car si tous les acteurs s'entendent sur l'objectif de protection de la forêt, ils sont en désaccord sur les moyens à mettre en œuvre. Sur le plan procédural cette fois, certains emploient la force en empêchant quiconque de pénétrer sur les lieux, d'autres font de la sensibilisation environnementale ou participent à la replantation de zones anciennement boisées.

Une opposition majeure donc, dans l'idée de la notion de conservation, qui peut être reliée aux valeurs attribuées aux ressources naturelles (Banque Mondiale, 2001). Sur ce territoire, apparaissent, avec « les enracinés » et « les errants » (Moles, 1995), ce que nous appelons les *déracinés*, ceux qui pratiquent le territoire au quotidien, lequel ne représente qu'une base pour le développement de leurs activités. Les mondes de l'industrie, de l'agriculture, et du tourisme font partie des *déracinés* ; ceux-là ne s'intéressent pas au territoire dans sa globalité, restent centrés sur leurs activités et l'environnement est avant tout valeur économique. Les « enracinés » sont symbolisés par le monde des usagers et les « errants » intègrent les mondes des associations et des institutions, des acteurs qui ne pratiquent pas le territoire au quotidien mais qui le connaissent bien. Ces acteurs attribuent aux ressources naturelles des valeurs d'usages, de legs et des valeurs existentielles¹²⁵. Ces positionnements divergents en termes de valeurs engendrent des comportements sur le territoire, desquels découlent de véritables conflits d'usage, où chacun se dit freiné dans ses activités par les actions des autres.

Chacun approche les problèmes liés à la dégradation environnementale de son côté et si les scientifiques échangent parfois avec les politiques, les associations comme les populations locales font rarement partie du jeu. Les habitants sont vus comme des *gêneurs* du milieu selon le gouvernement, alors qu'une bonne gouvernance préconise une gestion publique permettant la participation effective au niveau local et une redistribution équitable des bénéfices. Les acteurs du territoire vivant dans des réalités sociales très différentes, les chances de travailler ensemble semblent pour l'instant compromises. Peu importe les affinités, animosités, alliés et opposants, les relations sociales sont peu susceptibles de modifier les liens qui nouent les acteurs à leur territoire, le Kilimandjaro : les acteurs semblent davantage ancrés dans leur territoire qu'au sein du complexe multi-acteurs. Pourtant, chacun pourrait jouer un rôle au sein d'une dynamique de concertation territoriale. L'acteur 1 pourrait se faire l'expert de la gestion forestière, l'acteur 7 serait le *titulaire patrimonial* des milieux naturels, les acteurs 5 et 6 joueraient le rôle de formateurs, et les acteurs 2, 3 et 4 pourraient incarner en quelque sorte un *médiateur neutre*.

En attendant l'ère de la concertation, la critique va bon train. Première cible : les communautés Chagga, pour leur impact *a priori* catastrophique sur les milieux. Petits paysans, grands responsables ? Face au stress hydrique désormais indéniable, aux menaces qui pèsent sur le

¹²⁵ A noter : la valeur d'agrément n'est jamais évoquée par les acteurs des pentes du Kilimandjaro.

patrimoine naturel du Kilimandjaro, l'Etat recommande l'éducation des principaux utilisateurs des ressources naturelles, les Chagga. Il est vrai que la population Chagga augmente de plus de 3% par an (Lamprey & Michelmores, 1991) et que selon tous les schémas préétablis, une telle poussée démographique conduit presque automatiquement à la détérioration des ressources naturelles locales au travers de la déforestation, le surpâturage, etc.... (Rees, 1985). « L'impitoyable logique des impératifs à court terme force les paysans sans terre à défricher des parcelles dans la forêt pluviale, à labourer des pentes trop raides et raccourcir les périodes de jachère. En retour, le déclin écologique perpétue la pauvreté car les écosystèmes dégradés ne donnent plus aux paysans pauvres que des rendements en diminution » (Brown, 1990).

On présente ainsi souvent comme évident un enchaînement inéluctable entre accroissement démographique rapide, pauvreté et dégradation de l'environnement dans les pays en développement, mais ne s'agit-il pas d'un cliché facile (Mathieu, 1998) ? Il existe entre la population et l'environnement de très nombreuses et complexes relations de type quantitatif mais aussi qualitatif (Tabah, 1995). Celles-ci, plus difficiles à appréhender, sont souvent négligées. Nous avons voulu aller au delà des pseudo-évidences occidentales ; tenter dans un premier temps de comprendre les pratiques liées au milieu naturel pour ensuite saisir le *lien affectif* qu'entretient le peuple Chagga avec son milieu naturel. Les petits paysans seraient-ils de véritables bourreaux écologiques ? Notre étude de terrain nous a montré le contraire.

b. des Chagga dans une durabilité de survie

Pour les populations locales rencontrées autour de 3000m d'altitude, l'accès aux ressources constitue leur moyen d'existence. Par différentes formes, leur rapport à ces espaces est fortement valorisé tout en étant utilitaire, mais ce n'est pas tout. Comme chez certains peuples d'Amazonie, le vivant naturel semble être appréhendé par les Chagga comme une personne avec qui sont noués des rapports sociaux (Descola, 2001). Des rapports qui comme l'écrit Haudricourt (1962), « ne sont pas sans rappeler ceux que les hommes entretiennent entre eux à l'intérieur d'un groupe » ; des rapports d'un type amical, même avec des espèces animales et végétales. Notre étude a montré que les Chagga vouent à leur environnement un attachement profond, basé sur des valeurs culturelles, sociales, symboliques ou tout simplement sur l'instinct de survie. Ces paysans des villages perchés du Kilimandjaro ont conscience que leur qualité de vie dépend directement de l'hydrosystème et de la forêt d'altitude. Ainsi leurs pratiques sont-elles respectueuses du milieu et leurs connaissances liées aux ressources naturelles, très riches. En effet, pour cultiver des plantes indigènes, les populations locales doivent avoir une connaissance précise de leur niche écologique et du milieu en général, ce qui renforce la biodiversité existante du milieu (Messerli, 1997). Contrairement aux *a priori* si fréquemment clamés, notre étude a montré que les villageois utilisent les ressources naturelles avec un souci de conservation. En découle une certaine durabilité du système, qu'on pourrait qualifier de *durabilité de survie* ou *durabilité culturelle*.

Les Chagga feraient-ils, comme Monsieur Jourdain, du développement durable sans le savoir ? On aurait pu le croire il y a encore quelques années, en observant les techniques agroforestières élaborées et l'organisation sociale liée à la gestion des canaux d'irrigation. De même pour la gouvernance, car participation, négociation et concertation étaient de rigueur chez les Chagga. Aujourd'hui, vu la diversité des pressions extérieures, ce n'est plus aussi simple. Depuis la création de la réserve par exemple, le lien homme-nature s'est modifié chez les peuples des pentes du Kilimandjaro. On constate également certaines limites à la simple participation des populations locales aux projets gouvernementaux, les villageois se sentant déresponsabilisés ou humiliés. Ces derniers refuseront alors d'adhérer à l'association créée, par fierté, par principe et par méfiance.

Idem pour certains projets techniques de développement qui peuvent éloigner les populations de leur environnement. Il faut souligner que les Chagga ne sont pas organisés selon les règles des groupes de pression militants et donc pas considérés par les autorités publiques comme des interlocuteurs privilégiés (Constantin, 1999). Les Chagga, sous la pression démographique, ont peu à peu intensifié leurs pratiques agricoles et modifié l'occupation du sol. Mais le petit paysan n'est pas le grand responsable. Il a été constaté sur le terrain une corruption patente des gardes forestiers qui seraient susceptibles d'organiser un vaste marché noir du bois issu de la réserve. D'autre part, les industries de la filière bois n'ont pas tout à fait disparu des pentes du Kilimandjaro et les grandes plantations de café (*coffee estates*) ont elles aussi modifié en partie l'hydrosystème. La recherche de voies de gestion plus durable des ressources naturelles pourrait donc se pencher sur les comportements de l'ensemble des acteurs qui gravitent sur le territoire.

La politique du parc national Kinapa est basée sur l'exclusion officielle des populations locales de la zone du parc, pour laisser la forêt intacte... aux touristes. Il s'agit là d'un projet de *sanctuarisation économique*, où les populations locales sont vues comme des obstacles à l'harmonie naturelle. Selon Diegues (1992) et Gomez-Pompa (1992), ce genre de projets, ignorant les dynamiques socio-économiques locales, les pratiques de gestion des ressources naturelles en place, les différents types d'usage associés à une ressource et les connaissances des acteurs locaux, ne peut qu'aboutir à des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et à des perturbations des rapports homme-nature, premiers effets conduisant à des phénomènes d'exclusion sociale et de dégradation environnementale. Il est notoire que la mise en place du parc Kinapa a engendré de nombreux conflits entre acteurs, notamment entre les gardes et les Chagga, ainsi que quelques signes annonciateurs de perturbations des rapports homme-nature, notamment la nette hausse du marché noir de bois d'œuvre.

Mais ce qui frappe au premier regard, c'est la réaction des Chagga face au parc national : 71% d'entre eux approuvent la démarche et se déclarent contre son abolition. La forêt représentant ici plus qu'ailleurs un bien irremplaçable, toute mesure en limitant l'accès devrait susciter résistances, oppositions ou représailles. Etonnamment, non ; pas de révolution chez les Chagga. Pourtant, 88% des familles Chagga rencontrées considèrent l'accès à la forêt comme un danger majeur et affirment être malmenées par les gardes de Kinapa. Les Chagga ne se sont pas opposés au parc national malgré les violences et interdictions dont ils sont victimes. Ces résultats qui concordent avec ceux de Newmark & Leonard (1991), vont à l'encontre de la théorie selon laquelle les populations locales seraient opposées à la mise en place d'aires protégées sur leur territoire (Nash, 1989). Qui plus est, non seulement les Chagga sont favorables au parc national, mais ils ne croient plus à la forêt villageoise... La majorité des familles rencontrées avouent avec un certain regret qu'il leur serait difficile de bien gérer la réserve forestière dans les conditions actuelles.

Dans les années'40, avant la création du parc, lorsque la frange forestière était gérée par les Chagga, l'ensemble des habitants respectaient les règles villageoises par souci de conservation, mais aussi pour garder leur place au sein du groupe. La pression sociale ayant disparu lors de l'appropriation de la forêt par l'Etat, certains n'hésitent pas à s'approvisionner nuitamment et illégalement en bois et autres produits non ligneux dans la *forêt interdite*. Car une coupe aujourd'hui ne va plus à l'encontre des normes villageoises mais représente un simple délit contre l'Etat ; la forêt n'est plus associée à la communauté mais au gouvernement. Ayant été complètement déresponsabilisés, les Chagga doutent de pouvoir revenir en arrière, de recréer une organisation sociale suffisamment solide pour assurer la gestion durable de la forêt, et préfèrent alors le plus souvent accepter le parc national plutôt que de prendre des risques concernant la pérennité des milieux naturels. On constate alors souvent une auto-critique très marquée chez les

Chagga, lesquels remettent en perspective leur propre mode de gestion des ressources naturelles, ce qui semble traduire un manque de confiance envers leur propre communauté. Deux résultats singuliers qui prêtent donc à discussion : l'auto-critique récurrente des Chagga et leur attachement viscéral à la forêt.

« Il faut préserver les milieux pour éviter qu'ils ne se transforment en Sahara » entend-on dans les villages pentus. Le Sahara : lieu haï et craint de la plupart des familles. Ce que nous pourrions appeler la *topophobie*¹²⁶ des Chagga est très clairement incarnée par le désert. Ainsi, lorsque le gouvernement empêche les communautés d'accéder à la forêt par la force, elles acceptent, si c'est pour le bien de la forêt. Par contre, à l'installation de l'eau courante, lorsqu'on leur demande de payer pour l'eau, elles s'y refusent. Puisque les ressources naturelles représentent un don de dieu, les Chagga souhaitent les préserver, les gérer avec soin, mais les acheter, jamais. Vouant un profond respect aux ressources naturelles et leur attribuant un caractère sacré, les Chagga refusent alors toute commercialisation de celles-ci. En parallèle, ils voient d'un œil méfiant les effets de la modernité qu'on leur impose. *Arbres modernes*, *vaches modernes*, tourisme ou réseau d'eau courante, les nouvelles technologies ne sont pas accueillies comme des bienfaits dans les villages Chagga. Les *arbres modernes* assèchent les sources, les *vaches modernes* ne sont pas adaptées au milieu, le tourisme n'apporte aucune retombée dans les villages et le réseau d'eau non seulement a conduit à l'assèchement des canaux d'irrigation, mais a aussi anéanti la hiérarchie sociale des comités de canaux. Ainsi, sur ce territoire, l'installation de l'eau courante ne représente aucunement un progrès.

Du temps où les Chagga géraient la frange forestière, il leur reste des savoirs très riches et des représentations diverses et réfléchies de leur milieu naturel, notamment de l'eau, de la forêt et du lien entre les deux. Ainsi, ce qui caractérise particulièrement les familles Chagga, c'est leur attachement à la nature allant jusqu'au sacrifice. C'est aussi un espace-temps relativement vaste. Vivant essentiellement dans leur *shamba*, les Chagga identifient les problématiques locales de leur territoire, mais aussi celles touchant les basses-terres du Kilimandjaro, la Tanzanie, jusqu'aux problématiques globales comme les changements climatiques ou la pollution transfrontalière. Au niveau du temps, ils établissent un lien marqué entre passé, présent et futur. Abordant systématiquement les anciennes pratiques, les changements majeurs de leur environnement, ils utilisent leurs savoirs transmis pour juger du présent et évaluer l'avenir. Ils évoquent également leur inquiétude pour les générations futures. Le Chagga, un paysan ancré sur son *shamba*, qui pense loin et sur le long terme.

c. Kilimandjaro : quelle gestion pour demain ?

Rappelons la théorie de la *tragédie des biens communs* qui tente de démontrer qu'un bien communautaire ne peut que se dégrader, chacun voulant toujours exploiter une unité supplémentaire de ce bien sans se préoccuper de sa préservation (Hardin, 1968). La gestion collective est-elle forcément néfaste à la viabilité du système ? Apparemment non. Prenons l'exemple de l'agriculture, privatisée dans les villages Chagga, où chaque parcelle reste au sein de la famille génération après génération. La pression démographique a engendré un morcellement intense des terrains accompagné d'une intensification des pratiques. Si une parcelle familiale accueillait autrefois un système agro-forestier extensif et diversifié, la tendance est à la dégradation générale des sols. Etant réduit à un timbre poste, le *shamba* fait de plus en plus l'objet de pratiques agricoles monoculturelles, intensives et polluantes. Dans ce cas de figure, la propriété privée ne serait donc pas à même d'assurer la viabilité du système agricole.

¹²⁶ Peut se définir comme : peur d'un lieu (du latin *topo* : lieu et *phobos* : peur).

Selon Ostrom (1990), nombreux sont les exemples de communautés qui ont prouvé leur aptitude à une gestion durable des ressources naturelles, à partir de l'établissement d'une série de règles sociales. Un régime de propriété commune est mis en place, système particulier de propriété qui assure la disponibilité sur le long terme des ressources collectives. Sur notre territoire, les comités de canaux en sont un exemple probant, ainsi que la *½ mile strip*, quand les communautés Chagga en avaient encore la responsabilité. Dans les villages de haute altitude, tous les habitants qui participent aux réunions du comité de canal (quand il existe encore) et aux tâches collectives d'entretien des canaux bénéficient d'un droit à l'eau égal pour tous. C'est donc la participation uniquement, et non le pouvoir monétaire, qui garantit un accès à la ressource en eau. Dès qu'un problème survient, le comité de canal organise une réunion et l'ensemble des utilisateurs participent à la négociation puis à la décision. On remarque ainsi que la gestion de l'eau, plus précisément des canaux d'irrigation, dans les villages de haute altitude peut se caractériser par une gouvernance locale efficace qui assure la pérennité de la ressource (Devenne, 1999). La gestion collective peut aussi être approchée au travers de l'exemple de la frange forestière, laissée au soin des habitants dans les années'40. A cette époque, c'est la communauté Chagga dans son ensemble qui prenait en charge la gestion de cette forêt dite sociale. Sociale car la gestion de ce territoire forestier avait engendré au village des groupes de discussion, de travail, d'organisation, et les relations entre acteurs s'en étaient trouvées enrichies. Ce bout de forêt était alors devenu intrinsèquement lié à l'organisation sociale du village. Chacun avait un rôle à jouer dans le système et les fraudes étaient rares. On peut supposer que la pression sociale et les règles villageoises poussaient chaque individu à ne pas commettre d'impair envers la communauté. La gestion des ressources naturelles est dans ce cas sous la responsabilité du groupe, avec des lois internes et des représentants pour assurer les négociations avec les partenaires extérieurs. L'organisation sociale était intrinsèquement liée à la gestion des ressources naturelles et la pression sociale était alors maître du jeu.

Mais les ressources naturelles ont changé de mains. Des entreprises comme Kiliwater, appuyées par le gouvernement, veulent instaurer dans tous les villages un service d'accès à l'eau, payant. Premier fiasco. La forêt ensuite, classée par l'Etat *réserve naturelle* puis *parc national*, est interdite. Second échec. Cette forme de politique foncière suit les commandements de la Banque Mondiale et répond à une demande internationale diversifiée. L'objectif avancé est celui de la protection d'un *patrimoine naturel mondial* auquel les populations du Nord accordent une si grande valeur contrairement aux populations locales qui ne se rendraient pas compte du trésor qu'elles côtoient (Constantin, 1999). Aujourd'hui associée à un patrimoine mondial de l'humanité, la forêt d'altitude du Kilimandjaro n'appartient plus aux populations locales mais à l'humanité toute entière ; les habitants se sentent peu à peu dépossédés, puis déresponsabilisés vis-à-vis de ce milieu, même s'ils tiennent toujours à sa pérennité. Dans ce cas, la pression sociale, l'intégration au groupe ou le communautarisme n'ont plus leur place en forêt. Le Parc National du Kilimandjaro est source de revenus importants ; la gestion des ressources naturelles ne devrait-elle pas profiter aussi aux Chagga? Un rapport officiel indique qu'il n'y a aucune retombée économique du parc pour les populations locales (Ministry of Lands, Natural resources and Tourism, 1989), et pourtant aucune forme de protestation de masse n'existe de la part des Chagga. Ils se contentent de tourner le dos peu à peu non pas à la forêt en elle-même, mais aux responsabilités de sa conservation.

Des mesures qui viseraient à exclure les villageois du système s'avèreraient en tous cas incapables de fonder une politique efficace de conservation (Constantin, 1999, Ostrom *et al.*, 1999). Attention donc à l'appropriation des terres par l'Etat sous la forme d'aires protégées, qui peut avoir des répercussions inattendues et néfastes sur le milieu en question. De nombreux types de gestion des

ressources naturelles se sont succédés sur les pentes du Kilimandjaro. Les divers exemples d'appropriation collective se sont soldés par des réussites tant au niveau écologique que social. Il convient alors de poser l'hypothèse selon laquelle l'organisation sociale pourrait être garante d'une certaine durabilité du système. La généralisation de la propriété privée sur les pentes du Kilimandjaro n'est pas une solution, pour des raisons démographiques, écologiques ou culturelles. Mais il semble qu'un retour à une *propriété commune* ne soit pas envisagée, pas même par les locaux.

L'enjeu de la conservation suppose de gérer les relations entre les hommes à propos de la nature, bien plus que la nature elle-même (Weber, 1999), et l'Etat n'est pas en position de le réaliser aujourd'hui sur le toit de l'Afrique. De nombreux exemples ont montré que la non négociation était à plus ou moins long terme économiquement et écologiquement coûteuse, et souvent humainement dramatique. Il s'agirait ainsi pour le gouvernement tanzanien de « donner aux populations le pouvoir de mobiliser leurs propres capacités d'être des acteurs sociaux, plutôt que des sujets passifs, de gérer leurs ressources, de prendre des décisions et de contrôler les activités qui affectent leur vie » (Cernea, 1985).

2.3. Les Barthes de l'Adour

Sur le territoire des Barthes de l'Adour, notre méthodologie nous montre que ce sont les dimensions *coopération* et *cohabitation* qui dominent les empreintes territoriales du jeu d'acteurs, sans toutefois présenter des notes très fortes. Les acteurs des Barthes présentent rarement des empreintes éclatées ou extrêmes, mais plutôt des notes mitigées, toutes dimensions confondues. On cerne néanmoins un positionnement dans la *coopération* avec les autres et dans la *cohabitation* vis-à-vis des éléments du territoire pour des acteurs *a priori* favorables aux notions de concertation et de préservation. En effet, se sentant souvent exclus du complexe, ils souhaitent une concertation ouverte à tous, mais sont plutôt favorables à une conservation de type équilibre entre homme et nature, organisée sous la forme d'incitations financières. Des conservationnistes, certes, mais modérés. On ne retrouve en effet pas de *purs et durs* en matière de conservation, ni d'ailleurs de destructeurs flagrants. Les acteurs participent tous à des actions tantôt de préservation, tantôt de dégradation, mais toujours de manière mesurée ; aucun acteur n'est précisément ciblé comme *le* protecteur ni comme *le* destructeur.

Les acteurs opposent généralement dans leur discours les Barthes privées, lesquelles seraient gérées dans un souci unique de rentabilité, aux Barthes communales, où la gestion intégrée, si elle n'est pas mise en place, serait tout du moins envisageable. Les propriétaires et les élus sont alors au cœur des discussions sur l'avenir des Barthes, et détiendraient, pour certains, les rênes du territoire.

En analysant les sentiments des acteurs vis-à-vis de leur territoire, on note un nombre important de distants, c'est-à-dire d'acteurs n'apparaissant ni attachés, ni éloignés aux objets du territoire. Les distants peuvent mener des actions sur le territoire, être intégrés aux jeux d'acteurs, mais n'identifier ni entité aimée, ni défaut. On note par contre que les plus attachés sont également les plus éloignés ; en d'autres termes, les acteurs identifiant de nombreuses entités aimées trouvent aussi au territoire des objets qui leur sont hostiles. Mais globalement, les acteurs des Barthes sont davantage engagés dans l'action, la pratique et le projet que la perception, le sentiment et l'attachement. L'attachement : un enjeu qui revient sur le territoire, les acteurs étant souvent accusés d'en manquer envers les Barthes ; il en va de même pour l'identité territoriale, qui ne semble plus exister sur notre terrain. Peut-être parce que les anciens Barthais ont été remplacés par des *néo-résidents*, issus de la ville, des retraités le plus souvent aisés. Peut-être à cause de la

forme longiligne du territoire des Barthes qui rend difficile une certaine unité territoriale. Dans ce cas, il y aurait un « effet de lieu », selon l'expression de Frémont (1984). Autrement dit, l'espace apparaîtrait comme facteur explicatif de l'organisation sociale, le lieu aurait une influence sur les phénomènes sociaux. Ne restent en tous les cas que les institutionnels qui mettent sur pied des projets de restauration des Barthes ; on peut alors parler sur ce territoire d'un certain *attachement institutionnel*. Auparavant, l'opposition était nette entre Barthais, riverains de l'Adour, *hommes de l'eau*, et les Séqués, habitants du coteau, *hommes de la terre* (Graciet, 1993) ; une opposition qui n'est plus. Les « enracinés » se font de moins en moins nombreux, au contraire des « errants ». Les conflits qui naissent se situent entre « errants », lesquels ne pratiquent pas le territoire mais disent néanmoins y attribuer des valeurs. Il s'agit avant tout de conflits d'usage et de position, des litiges néanmoins sans grande ampleur.

De même que les attachés s'avèrent éloignés, les estimés sont aussi critiqués sur ce territoire. En effet, mis à part l'acteur 14 qui récolte l'unanimité, les acteurs très appréciés des autres sont les mêmes qui suscitent de fortes critiques. Ces acteurs, qui cristallisent alors certains enjeux, peuvent être à l'origine de conflits sociaux. Nos résultats montrent aussi que si les acteurs des Barthes divergent dans l'appréciation des autres, ils convergent dans l'appréciation d'eux-mêmes. Autrement dit, si certaines actions sont appréciées ou décriées par les autres, tous les acteurs jugent satisfaisantes leurs propres actions sur le territoire. *Je suis le seul à préserver* revient systématiquement dans le discours des acteurs des Barthes, lesquels croient tous *être seuls à faire bien*. Fait intéressant car particulier, on remarque que parmi les acteurs les plus critiqués figurent les APN... alors qu'il n'en existe aucune sur le territoire. *L'écologiste*, même s'il n'est pas représenté sur le territoire, est vu comme un bloqueur de projet, un militant subjectif et non professionnel, l'acteur conflictuel par excellence. Est-ce le rôle institutionnalisé des APN, la fonction de contre-pouvoir ? Est-ce l'acteur ou le concept qui pose problème ? Certains discours de protection de la nature ont en effet pour représentation dominante : *la nature est en danger à cause de l'homme*. Comme le souligne Barouch (1989), le langage scientifique utilisé par l'écologie ouvre implicitement la voie vers une pratique sociale visant une stricte protection de la nature et donne à percevoir l'homme uniquement comme un destructeur. Une perception qui se ressent sur les Barthes, puisque l'ensemble des acteurs s'entendent pour dire que les écologistes ne sont prêts à aucun compromis avec les autres, n'ont jamais d'argumentation constructive, présentent une vision unilatérale d'un territoire ; bref, que les Barthes de l'Adour ont davantage de chance d'être conservées sans eux.

Des empreintes globalement mitigées, une certaine distance envers le territoire, pas de protecteur ni de destructeur officiels, un manque d'attachement ou un *attachement institutionnel*, l'absence d'identité territoriale, mais des acteurs qui estiment et qui critiquent ouvertement : les enjeux des Barthes de l'Adour semblent prendre des allures davantage sociales que patrimoniales. On retrouve cette idée dans l'étude des perceptions des notions de conservation et de concertation, les acteurs souhaitant la première *mitigée* mais la seconde *ouverte*. Qui plus est, notre analyse a montré un nombre important d'*acteurs notoires* sur le territoire, à la fois estimés et critiqués, mais très peu d'*entités notoires*. Autrement dit, si les acteurs s'accordent dans leur liste d'entités aimées et de défauts du territoire, ils sont beaucoup plus divergents dans l'appréciation de leurs acolytes. Est-ce à dire que les problématiques centrales du territoire seraient avant tout d'origine sociale, que les objectifs seraient communs entre acteurs mais que les conflits de position les empêcheraient d'aboutir ? Les acteurs du territoire des Barthes de l'Adour ont en tous les cas davantage conscience d'un besoin en matière de concertation plutôt que de conservation.

Quelques efforts sont faits en ce sens, encore à petite échelle. Sur ce territoire, il est à noter que tous les acteurs présentent un *potentiel d'attraction* mitigé, ce qui signifie qu'une négociation ne peut que se baser sur la combinaison des atouts des acteurs si elle veut réussir. Chaque acteur doit être en mesure d'apporter sa contribution à une négociation territoriale. Les acteurs 4, 7, 11 pourraient incarner les passeurs d'information, les acteurs 1, 9, 14 pourraient créer du lien entre acteurs, les acteurs 2, 5, 10 incarneraient les formateurs, les acteurs 3, 8, 12, les experts, et les acteurs 6 et 13 les porte-parole d'enjeux particuliers.

Etonnamment, même si les Barthes sont traversées par l'Adour, ce fleuve fait peu parler de lui au sein du jeu d'acteurs. En effet, lorsque les acteurs abordent le thème du fleuve, c'est essentiellement pour souligner le rôle de barrière sociale que joue l'Adour sur le territoire. On effleure à peine les problématiques de pollution ou d'affaissement du lit, mais on déplore souvent le manque de communication entre les deux rives. A l'opposé, un objet revient systématiquement dans les discours des acteurs des Barthes : la prairie humide. Symbolisant le paysage typique des Barthes d'antan, les prairies humides représentent l'entité phare du territoire. Aux prairies sont associées les conflits d'usage importants entre élevage extensif et agriculture intensive, entre propriétaires de peupleraies et amateurs de chasse au gibier d'eau, entre néo-résidents et porteurs d'activités traditionnelles. Ainsi sur ce territoire ce n'est pas le fleuve Adour mais les prairies humides qui retiennent l'attention. A l'évocation de ces prairies, un projet revient dans toutes les bouches : Natura 2000. Les « errants » en sont les porteurs ou le souhaiteraient, les « enracinés » redoutent sa mise en place. Pourtant, les mesures agri-environnementales (OLAE, OGAF) menées sur 2000 hectares dans les Barthes avaient été couronnées de succès. Globalement, les acteurs évoquent comme enjeux territoriaux : l'assèchement des Barthes et l'attachement des acteurs. Reliés à ces enjeux, les acteurs s'entendent également sur deux problèmes majeurs du territoire (lesquels sont d'ailleurs directement reliés aux enjeux) : la disparition de l'élevage et l'urbanisation. L'absence d'élevage impliquerait la disparition d'« enracinés », d'une catégorie d'acteurs-clés du territoire, symboles de la culture barthaise ; l'urbanisation impliquerait l'arrivée massive d'« errants », d'une catégorie d'acteurs urbaine et étrangère au territoire. Reste à attendre que les *errants s'enracinent*... Le territoire des Barthes de l'Adour est en période de transition.

3. Forez, Kilimandjaro, Barthes: ce qui revient...

Nous sommes sur nos trois territoires d'étude dans trois cas potentiels de négociation multi-acteurs avec de forts enjeux liés à l'eau. Et qui dit hydrosystème signifie une somme de biens communs qui peuvent être soumis tant à l'exclusion qu'à la rivalité, des biens dont les droits de propriété ne sont pas définis de manière classique. La gestion d'un hydrosystème est chose complexe, risquée et incertaine, ce qui en fait un objet d'analyse d'autant plus intéressant.

L'application du modèle et l'analyse des résultats sur les trois terrains d'étude ont permis de découvrir quelques invariants, des points communs entre trois territoires pourtant radicalement différents. Il convient de les présenter ici, simplement en tant que résultats de terrain. Ces similitudes éveillent la curiosité et sont à appréhender en tant que points de discussion, éventuellement à approfondir, mais ne représentent pas à elles seules les bases suffisantes pour établir un précepte théorique.

3.1. ...dans les empreintes territoriales

Ce qui frappe en premier lieu dans l'analyse des résultats, c'est que chacun des trois terrains démontre des rapports social et patrimonial corrélés. La comparaison des courbes des deux rapports montre qu'un fort rapport social va de pair avec un fort rapport patrimonial, et inversement, à une faible note en rapport social est associée une faible note en rapport patrimonial. Sur nos trois terrains d'étude, un acteur impliqué sur son territoire l'est aussi socialement ; un acteur distant du territoire l'est aussi vis-à-vis du jeu d'acteurs. Sans que le type d'influence entre les deux rapports soit précisé ici, notre démarche démontre un lien évident entre rapport social et rapport patrimonial.

Cette démonstration rejoint d'abord les propos de Godelier (1984), lorsqu'il affirme que toute forme d'appropriation de la nature est toujours celle d'un rapport social. On peut également s'en référer aux idées de Conan (1994), ou de Lowie (1928), lorsqu'ils abordent la notion de territoire comme une entité pluri-dimensionnelle, co-évolution d'écosystèmes et de socio-systèmes, entre sujet et objet. De même, Berque (1994), ou Lassus (1994), envisagent le territoire comme une entité relationnelle complexe, fruit de l'évolution des représentations sociales, entre morphologie de l'environnement et psychologie du regard. En définitive, « partout apparaît un lien intime entre la manière d'user de la nature et la manière d'user de l'homme » (Godelier, 1984).

Ensuite, remarquons que sur chacun de nos trois terrains, la dimension *cohabitation* est corrélée aux dimensions *coopération* et *conflit*, autrement dit avec le rapport social dans sa globalité, et inversement, la dimension *domination* est corrélée négativement avec les dimensions du rapport social. En effet, il est à constater que dans la Plaine du Forez, sur les pentes du Kilimandjaro ou dans les Barthes de l'Adour, les acteurs qui présentent une forte tendance à la *cohabitation* démontrent un fort rapport social, de fortes notes à la fois dans la *coopération* et dans le *conflit*. Inversement, les acteurs qui sont ancrés dans la *domination* présentent de faibles notes dans le rapport social. Sur nos terrains, la *domination* territoriale est alors synonyme d'isolement social, et la *cohabitation* traduit une implication active dans le jeu d'acteurs. Il est vrai que les *dominateurs* sont souvent des acteurs puissants et autonomes, ne recherchent aucun partenaire, se montrent réticents à la concertation, et vivent finalement bien leur isolement social. Au contraire, les *préservateurs* se disent souvent non entendus, n'hésitent pas à critiquer les autres, cherchent des alliances et sont à la fois estimés et critiqués pour leurs actions sur le territoire.

Autre point commun aux trois terrains d'étude : la composante *regard des autres* des sous-dimensions *estimé* et *préserve* présente systématiquement une note faible, et la composante *regard sur les autres* des sous-dimensions *critique* et *dégrade* est toujours fortement renseignée. Autrement dit, sur nos territoires, un acteur avoue très rarement apprécier les autres et reconnaître leurs actions de protection des milieux (*regard des autres*), mais ce même acteur n'hésite pas à critiquer fortement les autres et à pointer du doigt leurs actions de dégradation environnementale (*regard sur les autres*). Ainsi, les actions de protection de la nature passent totalement inaperçues, ne sont nullement reconnues par le complexe tandis que les dégradations environnementales sont toujours mises en exergue, décriées par le complexe. Est-ce à dire qu'un individu a davantage de facilité à critiquer qu'à complimenter, ou les actions de préservation sont-elles réellement imperceptibles ?

Finalement, on note que sur nos trois territoires, les notes du rapport social dépassent toujours celles du rapport patrimonial. En observant ce résultat de plus près, il serait faux de dire que les

relations sociales constituent une priorité par rapport aux liens patrimoniaux. Mais autant est-il courant de rencontrer des acteurs ayant de nombreux alliés et opposants, et s'inscrivant ainsi à la fois dans la *coopération* et le *conflit*, autant est-il rare de trouver de fortes notes à la fois dans la *cohabitation* et la *domination*. Cette observation concerne les actions territoriales et non les perceptions. En effet, certains acteurs sont à la fois éloignés et attachés ; par contre, un acteur s'engage dans de grandes actions de préservation, ou est responsable de lourdes dégradations, mais il sera rarement présent sur les deux fronts. Ce type de résultats n'aurait pas été mis en lumière sans l'application de notre concept de l'A4D sur les trois terrains d'analyse.

3.2. ...dans le retour sur hypothèses

La Figure 126 présente une compilation des résultats des trois territoires traitant de l'influence du rapport patrimonial sur le rapport social (H1). On comptabilise 5 types de liens, 2 qui reviennent systématiquement chez l'ensemble des acteurs et 3 qui concernent moins d'acteurs mais qui sont néanmoins présents dans chacun des terrains.

→ le premier lien qui revient le plus fréquemment part de la sous-dimension *attaché* vers celle *critique*. Tous les acteurs témoignant un attachement à certains objets du territoire critiquent ceux qui les dégradent. Un attachement territorial conduirait inévitablement à un litige potentiel. Le second lien qui revient constamment part de la sous-dimension *dégrade*, vers *critiqué*. Comme dit précédemment, les actions de dégradation sont souvent décrites par le complexe. Un acteur responsable de dégradations territoriales est systématiquement critiqué par les autres.

→ deux types de liens sont fréquemment trouvés au sein du jeu d'acteurs : *attaché – estime*, et *éloigné-critique*. Les acteurs qui paraissent attachés à certaines entités territoriales estiment ceux qui les préservent, et inversement, ceux qui identifient des défauts sur le territoire critiquent ceux qui en sont responsables. Finalement, et dans une moindre mesure, certaines actions de préservation sont reconnues par le complexe, ce qui induit un lien de type : *préserve-estimé*.

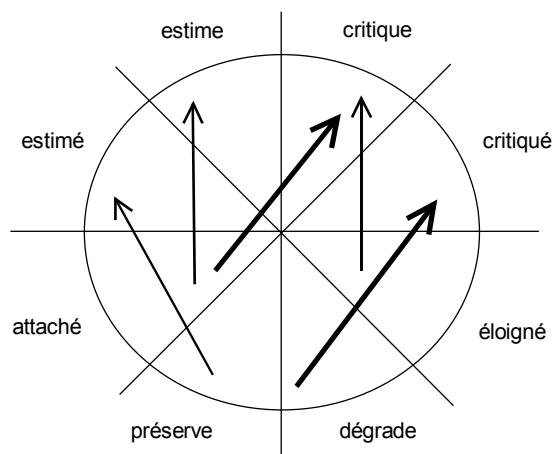


Figure 126 : Influences globales du rapport patrimonial sur le rapport social

[Les flèches signifient : influence de sur. L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à la fréquence du lien.]

En observant la Figure 126, on remarque d'abord que l'attachement induit systématiquement une réaction sociale ; un acteur attaché est un acteur qui juge les autres. Ensuite, on note que le ressenti vis-à-vis du territoire (*attaché*, *éloigné*) influence uniquement le regard sur les autres (*estime*, *critique*) et que les actions territoriales (*préserve*, *dégrade*) influencent uniquement le regard des autres (*estimé*, *critiqué*). Autrement dit, sur nos trois terrains d'étude, les perceptions territoriales créent des actions sociales et les actions territoriales modifient les perceptions sociales.

Est-ce cela que Frémont (1984), appelle « l'effet de lieu » ? Le territoire a-t-il une certaine emprise sur les phénomènes sociaux et devient-il en partie facteur explicatif de l'organisation sociale ? Dans quelle mesure l'état écologique du milieu influence-t-il le mode de gouvernance ? Une fois de plus, il convient de rester prudent quant à ce genre de résultats, qui tentent simplement d'établir des passerelles entre nature et culture, de déceler une certaine influence de la nature sur la culture. Qui plus est, il s'agit là d'un thème abordé par quelques auteurs mais qui fait toujours débat. En effet, si les théoriciens ont souvent réfléchi au chemin qui va des manières de traiter l'homme à celles de s'approprier la nature, les chercheurs sont moins nombreux à explorer le chemin inverse. Néanmoins, des auteurs comme Conklin, Descola, Rappaport, Levi-Strauss, Haudricourt ou Needham et certains anthropologues spécialisés dans l'étude des représentations indigènes de la nature se sont intéressés au déterminisme écologique et à l'action de la nature sur la culture, pour déterminer si un milieu particulier imposait des contraintes à la *pensée mythique*. Des résultats exploratoires donc, pour un thème en devenir.

La Figure 127 présente une compilation des résultats des trois territoires traitant cette fois de l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial (H2).

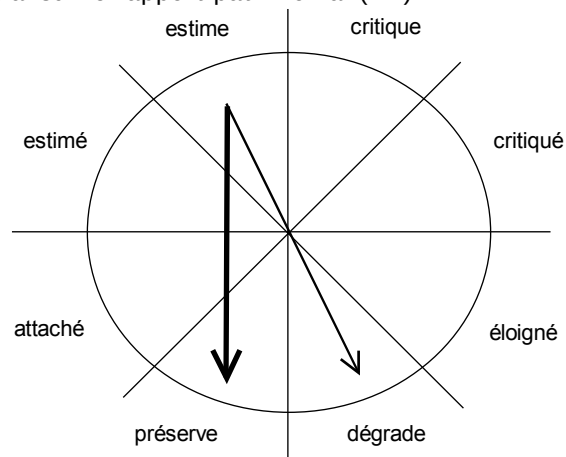


Figure 127 : Influences globales du rapport social sur le rapport patrimonial

[Les flèches signifient : influence de sur. L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à la fréquence du lien.]

On identifie seulement deux types de liens, tous deux partant de la sous-dimension *estime*.

➡ le lien qu'on retrouve systématiquement chez les acteurs des trois territoires part de la sous-dimension *estime*, vers *préserve*. Les acteurs qui souhaitent conserver un partenariat ou gagner de la reconnaissance auprès d'autres acteurs, s'engagent dans des actions de préservation, pour une question d'image. Par le biais d'actions de protection, ces acteurs espèrent étendre leur influence au niveau social, plus précisément gagner en coopération.

➡ la liaison *estime-dégrade* intervient moins souvent que la précédente mais se retrouve néanmoins au sein des trois territoires. Comme précédemment, ce lien concerne ceux qui souhaitent se rapprocher d'acteurs en particulier ou conserver une alliance, mais qui se tournent cette fois vers des actions de dégradation. Par le biais d'actions de dégradation, ces acteurs espèrent étendre ou entretenir leur influence au niveau social.

Sur nos trois territoires, on constate que l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial est plus complexe à appréhender et qu'elle se traduit *a priori* par moins de liens, et de plus faible ampleur. On note aussi qu'il existe systématiquement des acteurs pour qui le complexe semble n'avoir qu'une influence limitée sur leurs actions patrimoniales. La concertation favorise-t-elle la préservation ? Très prudemment, il semble que oui, sur nos territoires. Le conflit favorise-t-il une

certaine dégradation environnementale ? Encore plus prudemment, sur nos études de cas, il semble que non. Deux questions qui en soulèvent d'autres.

Globalement, c'est la dimension *coopération* qui influence les pratiques territoriales, un résultat qui semble rejoindre les propos de Godelier (1984) : selon lui, les groupes humains se divisent en *bandes locales* et se dispersent dans l'espace pour exploiter les ressources lorsque celles-ci sont spontanément dispersées dans l'espace (et le temps). Le caractère limité de ces ressources, en quantité et en qualité, et surtout les aléas de leur re-production rendent nécessaires la coopération et le partage à l'intérieur de chaque groupe local, et obligent toutes les *bandes locales* à dépasser leur séparation et à coopérer. C'est semble-t-il en réponse à ces problèmes que les formes d'appropriation d'un territoire et de ses ressources sont communautaires, la propriété commune garantissant à tous les membres d'un groupe l'accès aux ressources exploitables et leur partage. Mais ces formes d'appropriation commune à un groupe particulier sont elles-mêmes définies de telle sorte qu'une coopération plus vaste entre plusieurs groupes est toujours possible de façon permanente ou provisoire. Les acteurs s'engageraient dans la préservation pour coopérer, et souhaiteraient coopérer à cause d'une pénurie des ressources naturelles. La boucle est bouclée.

Notre méthodologie permet de tester l'hypothèse selon laquelle un consensus entre acteurs forts pourrait aboutir à la dégradation d'un bien commun environnemental (H3). Sur les trois terrains d'étude ont été observés en vis-à-vis la perception sociale des acteurs et le type d'objets du territoire associés (Figure 128). Ainsi les acteurs *appréciés* sont-ils porteurs d'entités reconnues par les autres ; les acteurs *notoires* défendent des entités qui font débat sur le territoire et qui s'apparentent souvent aux enjeux ; les objets qu'incarnent les *mal-aimés* sont souvent associés à des défauts et les *peu vus* sont porteurs d'entités oubliées. Les *acteurs absents* se retrouvent dans ces deux dernières catégories d'objets, portées par les peu vus et les mal aimés.

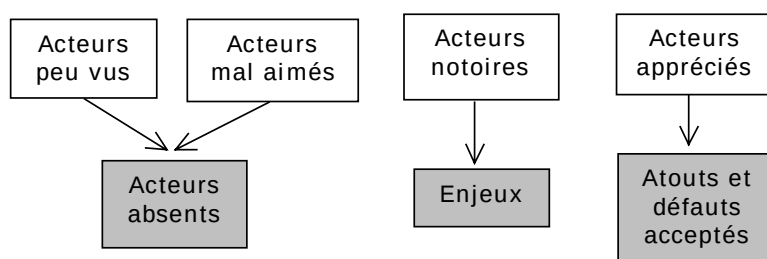


Figure 128 : Perceptions sociales globales et objets du territoire associés

On constate que les *acteurs absents* sont avant tout des objets naturels (ex : forêt), mais peuvent aussi représenter des entités appartenant à la société moderne et aux activités humaines (ex : activités économiques), ou des aspects liés à des question sociales (ex : savoirs ancestraux).

En plus des acteurs faibles et absents que nous souhaitons tenter d'identifier sur les territoires en question, est apparue, à la lueur des entretiens, ce que nous pouvons appeler *l'entité centrale* du territoire. Il s'agit là d'un objet territorial qui revient systématiquement et spontanément dans le discours de l'ensemble des acteurs. Les *entités centrales* sont ici respectivement le fleuve Loire pour la Plaine du Forez, la forêt d'altitude pour le Kilimandjaro et les prairies humides pour les Barthes. Ces objets sont importants à repérer puisqu'ils seront forcément abordés lors d'un processus de négociation territoriale, même si le thème général en est éloigné. Représentant l'emblème, l'étendard ou l'enjeu majeur du territoire, ces *entités centrales* sont celles qui peuvent faire ou défaire du lien social sur le territoire. Le Tableau 22 présente les principaux acteurs absents, les acteurs faibles et les entités centrales sur les trois territoires étudiés.

	Plaine du Forez	Pentes du Kilimandjaro	Barthes de l'Adour
Entité centrale	Fleuve Loire	Forêt d'altitude	Prairies humides
Acteur Absent	Nappes phréatiques	Sources	Activités traditionnelles
Acteur Faible ¹²⁷	Acteur 5	Acteur 7	Acteurs 6 et 13

Tableau 22 : Synthèse des acteurs faibles et absents des territoires

Callon *et al.* (2001), rappellent qu'une négociation environnementale met en scène des situations complexes, dans un contexte d'incertitude, où aucun décideur ne détient l'information nécessaire et pertinente pour prendre « la bonne décision ». Une fois les *acteurs absents* identifiés, le médiateur peut s'en faire le *porte-parole* afin qu'un consensus ne s'établisse pas *sur le dos* de la nature. Cette hypothèse de travail rejoint les idées de Barraqué (1997), qui révèle la profonde inégalité entre acteurs lors d'une négociation ou de Barouch (1999), qui déplore que certaines qualités importantes du milieu naturel, même portées par des acteurs motivés, peuvent être ignorées, voire dégradées.

Concernant l'hypothèse selon laquelle certaines pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits sociaux (H4), il a été vérifié que sur nos trois terrains d'étude, ceux qui s'engagent dans des actions de préservation sont généralement des acteurs conflictuels. Appartenant le plus souvent au monde associatif, les conservationnistes s'avèrent très attachés à certains objets du territoire et affichent le plus souvent des positions tranchées. Rarement ouverts au compromis, ils sont souvent engagés dans des conflits d'usage, de position ou de valeur morale. Comme le souligne Norton (1991), un problème environnemental ne peut être abordé indépendamment des contextes économiques, sociaux et politiques dans lesquels il est ancré. Certains projets de protection de l'environnement, faisant abstraction des dynamiques locales, sont alors mal accueillis au sein du jeu d'acteurs. Selon Nash (1989), le paradigme de la conservation de la nature a été construit sur une idéologie préservationniste d'une relation entre homme et nature forcément néfaste. Ainsi le problème viendrait-il des deux bords : si les conservationnistes critiquent vivement les autres, ils sont à leur tour très critiqués, soit parce que leurs actions bloquent certains projets, soit parce que les locaux redoutent ceux qui se revendiquent *protecteurs de la nature*, une appellation qui effraie.

3.3. ...dans le regard sur le rapport homme-nature

Afin de tenter de saisir les formes que peut revêtir « l'harmonie entre humains et l'harmonie homme-nature » (CMED, 1988) sur nos trois territoires respectifs, il est intéressant d'analyser la perception des acteurs non pas à propos des concepts de gouvernance et de développement durable mais plutôt vis-à-vis des notions de concertation et de conservation. En effet, les acteurs regimbent à utiliser ces *grandes idées* qu'ils apparentent davantage à des préceptes voués à une certaine manipulation politique qu'à des axes fondateurs pour l'action. Un peu plus en détails néanmoins, ces deux concepts ne sont pas accueillis de la même manière sur le terrain. Face au développement durable, trois réactions : la majorité des acteurs peut le définir mais n'y croit pas ; viennent ensuite ceux qui ne connaissent pas la notion ou en donnent une définition erronée et finalement une minorité qui connaît le concept et qui y croit. Quant à la notion de gouvernance, elle est très généralement accueillie par une moue interrogative, accompagnée de la question :

¹²⁷ Précisons qu'il s'agit là uniquement de quelques *acteurs invisibles* au sein de nos jeux d'acteurs, que nous avons eu la chance de rencontrer, souvent au hasard du terrain et non par le schéma classique d'enquêtes.

pourriez-vous me définir ce terme ? Si le développement durable est connu et mal aimé sur le terrain, la gouvernance est le plus souvent complètement incomprise par les acteurs.

Notre méthodologie tente alors de cerner la diversité de représentations plutôt vis-à-vis des notions de conservation et de concertation ainsi que la place que les acteurs s'attribuent dans le milieu naturel et au sein du jeu social. *La conservation ne doit pas entraver l'activité économique... doit tendre vers un équilibre entre activités humaines et protection du milieu... doit s'apparenter à une sanctuarisation de la nature.* Voilà, en ordre décroissant, les trois grandes perceptions d'une conservation idéale pour les acteurs rencontrés sur les trois territoires, avec en tête une tendance qui se rapproche de la vision *anthropocentrée* du développement durable. Ces trois tendances peuvent être directement caractérisées au travers de ces trois groupes :

- les *minimalistes* ne sont engagés dans aucune action de protection, disent respecter la réglementation en la matière et vouloir aller au-delà dans un futur proche, mais défendent leur activité avant tout (approche anthropocentrée)
- les *empathiques* sont engagés dans peu d'actions de protection de la nature, mais soutiennent certains projets environnementaux, se disent porte-voix des acteurs faibles et apparaissent consensuels dans la *cohabitation* environnementale
- les *purs et durs* sont engagés dans des actions de protection de l'environnement, se font souvent porte-parole des acteurs absents, se disent favorables à une certaine sanctuarisation de la nature ou tout du moins à une réglementation en la matière, et se présentent inflexibles sur certains sujets (approche écocentrée)

A propos des représentations sociales liées à la nature, peu importe le groupe envisagé, le rapport au temps est systématique dans le discours des acteurs, et notamment le recours à la nostalgie. Parler de la nature implique d'évoquer son évolution, ses changements, et donc de se plonger dans le passé, non sans une certaine émotion. Ainsi les acteurs brandissent-ils fréquemment la bannière de la nostalgie pour critiquer la modernité et ses méfaits : *c'était mieux avant*.

La concertation doit être restreinte aux parties concernées... doit être ouverte à tous... doit être encadrée par un homme fort... est inutile. Voilà en ordre décroissant les quatre grandes perceptions d'une concertation idéale, avec en tête une certaine décrédibilisation d'une concertation élargie. *Accordons-nous déjà entre nous* reste majoritaire. La concertation souhaitée par les acteurs est de nature diverse, on l'a vu. Néanmoins, un aspect revient fréquemment dans les discours : les acteurs sont prêts à s'engager dans des discussions de type *top-down*, à savoir : expliquer aux autres. En effet, ils sont souvent persuadés que le problème vient des autres et de leur ignorance : *je vais leur expliquer comment il faut s'y prendre*. L'acteur croit alors détenir la vérité et n'envisage pas l'échange mais confond concertation et transfert d'information.

L'ensemble des acteurs portent un regard favorable sur l'idée de concertation, mais aucun d'eux ne présente un fort *degré d'implication* auprès des autres : une intention forte mais non suivie d'action. Tous en théorie souhaitent plus de dialogue entre parties prenantes mais pas un ne prend les devants pour s'engager dans l'action commune. Et tous se critiquent les uns les autres en se disant : *je suis le seul qui fait bien et personne ne le sait*. Les trois territoires étudiés sont ainsi affectés par un sérieux défaut de communication entre parties ; des acteurs qui ne se connaissent pas, mais qui souhaiteraient non pas forcément connaître les autres mais tout du moins se faire connaître et gagner en reconnaissance. Des acteurs qui souhaiteraient pouvoir connaître l'image qu'ils dégagent auprès des autres et maîtriser alors leur position sociale. Globalement, les acteurs

sont favorables à une conservation allant de pair avec la rentabilité économique et une concertation ouverte aux seules parties intéressées.

A la confrontation des *problèmes du territoire* et des *problèmes du groupe* sur nos trois terrains, nous constatons que les problèmes du territoire évoqués par les acteurs relèvent en premier lieu de problématiques environnementales et que les problèmes du groupe trouvent systématiquement leur origine dans des questions d'ordre social. Si les problèmes des trois territoires sont très diversifiés, deux points de convergence apparaissent dans les problèmes du groupe, à savoir l'isolement d'abord et les conflits ensuite. En effet, les acteurs souffrent d'être effacés, isolés, impuissants, non entendus et réclament tous davantage de reconnaissance ; de plus, les litiges dans lesquels ils sont impliqués (conflits d'usage ou de position) freinent leur pouvoir d'action.

Si les acteurs parviennent à définir leur place au sein du milieu naturel, ils éprouvent de la difficulté à saisir leur position dans le jeu d'acteurs. D'abord, il est intéressant de noter qu'à la question *comment êtes-vous perçu par les autres ?*, la majorité des acteurs rencontrés n'en sait rien. La question les interpelle néanmoins car ils sont en demande de ce genre d'informations, mais en tous les cas, ils ne connaissent pas l'image qu'ils véhiculent auprès des autres, ou s'ils croient la connaître, on constate qu'elle est souvent faussée, biaisée. Cet écart de perception est la source de malentendus qui peuvent avoir une répercussion néfaste lors de négociations territoriales. Ensuite, deux catégories particulières d'acteurs reviennent sur les trois terrains : des *acteurs forts* qui se sentent faibles et inversement, des *acteurs faibles* qui se sentent forts. La première catégorie regroupe des acteurs ayant de nombreux atouts, pertinents et reconnus par les autres, en lien direct avec plusieurs enjeux majeurs du territoire, mais qui se disent non entendus, isolés, seuls dans l'action, en dehors du jeu d'acteurs. La seconde catégorie regroupe des acteurs se présentant comme *médiateur*, *liant entre acteurs*, *interlocuteur privilégié*, *chevalier blanc* mais qui en réalité se sont jamais évoqués par les autres, et qui ne disposent pas d'atout pertinent sur le territoire. Des *acteurs faibles* qui se sentent forts et réciproquement, quels impacts ces acteurs peuvent-ils avoir sur le territoire? Dans une négociation ? La question mérite d'être posée.

3.4. ...dans le zoom sur l'hydrosystème

Notre questionnaire structurel permet de saisir quels aspects liés à la ressource en eau sont évoqués spontanément par les acteurs. En effet, sous les rubriques enjeux du territoire, atouts et défauts, patrimoine naturel et culturel, il est possible de cibler l'acteur qui paraît sensibilisé ou non aux problématiques touchant l'hydrosystème. Les entités retrouvées à la fois dans *atouts* et *défauts* informent sur les litiges potentiels du territoire. Des éléments communs à *patrimoine naturel* et *patrimoine culturel* (ex : étangs) ont d'ailleurs souvent été relevés, ce qui traduit un écart de représentations sociales des acteurs vis-à-vis d'entités du territoire, qui sont tantôt considérées comme culturelles, tantôt comme naturelles.

Notre guide d'entretien permet de saisir la place que prend la ressource en eau dans l'empreinte territoriale des acteurs. Sur nos trois terrains d'étude, ce sont les sous-dimensions *critique* et *attaché* qui sont les plus renseignées dans l'A4D « eau ». Sur les problématiques reliées à l'hydrosystème, les acteurs critiquent les autres pour leurs impacts et paraissent attachés à de nombreux objets hydrologiques. On constate que la ressource en eau dégage chez l'ensemble des acteurs un attachement plus ou moins prononcé, envers un objet particulier, une image du passé ou un usage spécifique. Cet attachement présent au niveau individuel, se transmet rarement au

niveau collectif ; de surcroît, si l'eau est synonyme d'attachement sur le plan personnel, elle est systématiquement source de conflit sur le plan collectif. Notre analyse a montré que les acteurs les plus attachés sont les plus conflictuels. Un résultat qui semble se confirmer à propos de la ressource en eau. Il s'avère que les acteurs sont tous attachés à des objets, mais des objets différents les uns des autres, voire antagonistes. C'est ainsi que la dimension *conflit* domine l'*empreinte hydrologique* générale sur les trois territoires.

Il est intéressant de repérer les valeurs attribuées aux ressources naturelles, et plus particulièrement à la ressource en eau. Arrivent en tête les valeurs d'usage, suivies des valeurs de legs, les valeurs existentielles et les valeurs d'agrément (relevons que les valeurs d'agrément sont absentes du terrain des pentes du Kilimandjaro). La nature est tantôt perçue comme réservoir de richesses, comme patrimoine à transmettre, comme source de vie ou comme beau paysage.

Mis à part pour quelques « errants » qui, souvent distants du territoire, s'accrochent aux textes de loi pour argumenter leur discours sur l'hydrosystème, les normes locales, nationales ou globales n'intègrent que rarement le discours des acteurs. Ainsi la DCE ou les textes internationaux du sommet de Johannesburg sont rarement abordés par les acteurs. Attachement sur le plan individuel, conflit sur le plan collectif, l'hydrosystème, avant d'être objet de loi, est objet de vie, du quotidien ; pour l'ensemble des acteurs, plus entité concrète qu'abstraite.

Notre méthodologie cherche aussi à percevoir les écarts cognitifs entre acteurs quant à l'hydrosystème. En sociologie de l'environnement, Irwin (1995), fait surgir de nouvelles questions sur le rôle de la connaissance et sur les différentes manières de la gérer puisqu'elle peut être source de pouvoir pour ceux qui participent aux processus de décision. Ainsi, sur nos trois territoires, se côtoient à parts égales savoirs scientifiques, savoirs institutionnels et savoirs vernaculaires. Il est intéressant de remarquer que l'origine du niveau de connaissances est double : les savoirs sont liés aux objectifs de l'organisme en question mais aussi au vécu personnel de l'acteur, des connaissances personnelles qui entrent également en jeu lors d'une négociation territoriale.

Si plusieurs types de savoirs se côtoient sur le territoire, incarnés par divers acteurs, ce n'est pas le fait des scientifiques. On remarque en effet que sur chacun des terrains d'étude, les scientifiques sont presque systématiquement absents du débat. Soit totalement non vu, soit légèrement critiqué, le scientifique ne s'insère que rarement dans les débats territoriaux. Les chercheurs sont-ils simplement en retrait, tiennent-ils délibérément à rester à part, souhaitent-ils davantage s'impliquer ? De quelle manière peuvent-ils prendre part au débat, quelle pourrait être leur place ?

3.5. Typologie des empreintes

En compilant l'ensemble des résultats de *l'Acteur en 4 Dimensions* sur nos trois territoires, il est possible d'envisager une certaine typologie des acteurs, selon les formes répétitives des empreintes territoriales. En effet, on retrouve quatre grands types d'empreintes qui reviennent continuellement au cours des territoires étudiés.

le consensuellement correct

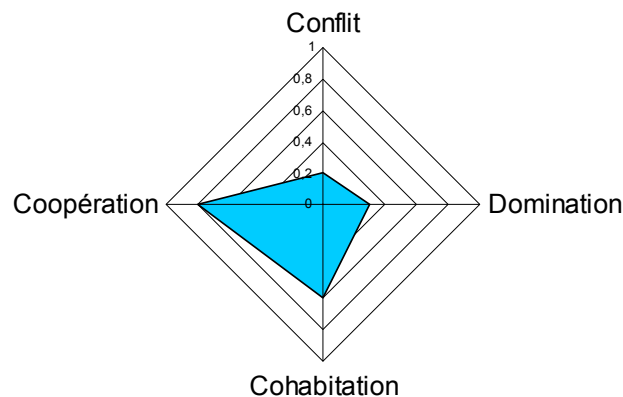


Figure 129 : Empreinte territoriale type du « consensuellement correct »

En premier lieu, on retrouve le groupe des *consensuellement corrects*, lesquels sont essentiellement représentés par des acteurs institutionnels et qui sont caractérisés par un fort potentiel de *coopération* et une tendance à la *cohabitation* (Figure 129). Identifiant de nombreux alliés et peu d'opposants, ces acteurs sont le plus souvent appréciés des autres, et se présentant comme consensuels, ils sont peu sujets au conflit. Voués à la coopération, ils rejoignent la théorie de la négociation gagnant-gagnant où *satisfaire ses besoins est aussi important que satisfaire les besoins de l'autre*. Peu présents sur le terrain, ces consensuels se font les *porte-parole* d'entités défendues au niveau national, voire global, dans les lois ou les grands programmes institutionnels. Ils sont favorables à une conservation synonyme d'équilibre entre activités humaines et respect des milieux naturels et tentent souvent d'organiser des plate-formes de concertation qu'ils souhaitent ouvertes au plus grand nombre. Ils ne se font néanmoins *porte-voix* d'aucun acteur faible en particulier et même s'ils prônent la coopération, se retrouvent souvent en dehors des problématiques territoriales locales.

le protecteur conflictuel

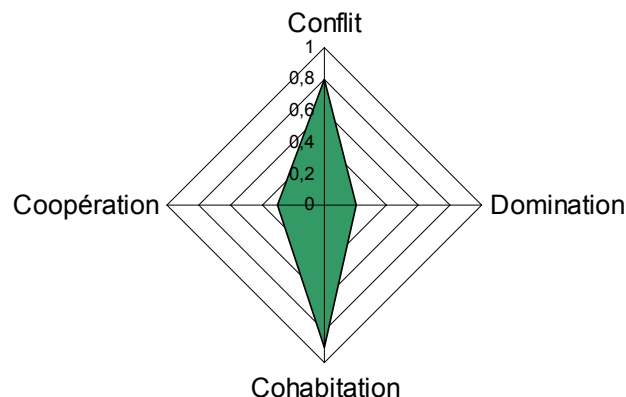


Figure 130 : Empreinte territoriale type du « protecteur conflictuel »

En second lieu, on retrouve sur nos trois territoires l'empreinte territoriale du *protecteur conflictuel*, caractérisée par une forte tendance à la *cohabitation* et au *conflit*, les deux autres dimensions étant très faiblement renseignées (Figure 130). Représentés par des associations et des usagers, ces acteurs apparaissent très attachés à plusieurs objets du territoire et engagés dans des actions de préservation. Ces conservationnistes montrent des positions tranchées en matière de protection de

la nature qu'ils envisagent comme une sanctuarisation, devant être encadrée par la réglementation. Peu ouverts au compromis, ils n'hésitent pas à critiquer ouvertement les autres et sont impliqués dans de nombreux litiges, essentiellement des conflits de personne et de valeur morale. Ils vouent à la nature une valeur existentielle et s'ils se font les *porte-paroles* de nombreuses entités du territoire, ils ne sont que rarement les *porte-voix* d'acteurs faibles.

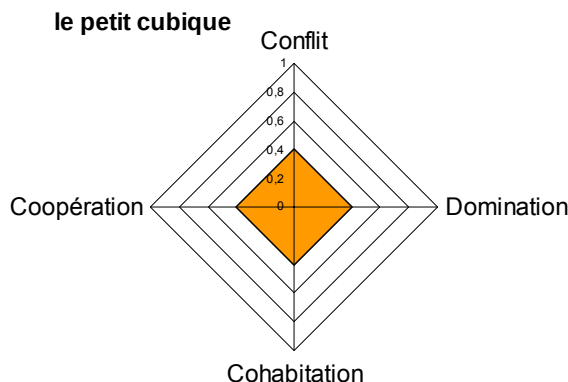


Figure 131 : Empreinte territoriale type du « petit cubique »

Le groupe des *petits cubiques* est également très présent sur nos terrains d'étude et se caractérise par une empreinte territoriale équilibrée et de faible ampleur (Figure 131). En effet, ces acteurs ont comme principale caractéristique de s'inscrire équitablement dans chacune des 4 dimensions, avec des notes relativement faibles. Ces mitigés sont difficiles à cerner et à canaliser dans une négociation puisqu'ils présentent des potentiels, quoique modérés, à la fois de *conflit*, *coopération*, *cohabitation* et *domination*. Ils sont souvent représentés par les élus et les scientifiques, ils savent identifier quelques alliés et opposants et sont engagés dans certaines actions de préservation comme de dégradation. Ils se font le *porte-parole* d'objets reliés à leur activité et *porte-voix* de leurs *clients* (administrés, adhérents). Ils sont favorables à la conservation si elle ne remet pas en cause la rentabilité économique et à la concertation si elle est restreinte aux parties concernées. Le médiateur devra prendre garde aux différents indicateurs propres à l'acteur pour analyser plus en détail ce type d'*empreinte cubique*, qui par définition ne se positionne clairement dans aucune dimension.

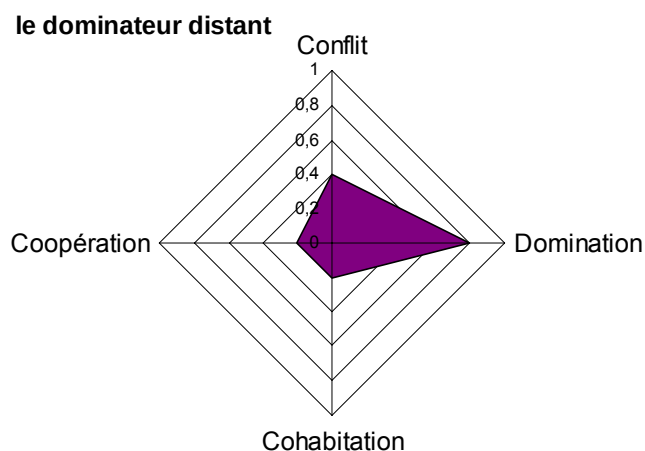


Figure 132 : Empreinte territoriale type du « dominateur distant »

Finalement, une empreinte territoriale rencontrée très fréquemment est celle des *dominateurs distants*, qui s'inscrit nettement dans la *domination*, quelque peu dans le *conflit* et très faiblement

dans les deux autres dimensions (Figure 132). Autonomes, influents et puissants, ces acteurs sont responsables d'actions de dégradation environnementale sur le territoire et s'avèrent imperméables aux critiques des autres. Représentés le plus souvent par les industriels, ces dominateurs semblent distants des problématiques territoriales et restent centrés sur leurs activités. Dès lors, ils se font rarement le *porte-parole* d'acteurs absents et le *porte-voix* d'acteurs faibles. Selon eux, la conservation ne doit pas freiner les activités économiques et la concertation doit être encadrée par un homme fort, un meneur qui puisse trancher en fin de discussion (de préférence eux-mêmes).

On l'a vu, le territoire dans sa globalité évoque des représentations divergentes chez les acteurs. Certains en parlent comme d'un simple espace, support d'activités économiques, d'autres comme d'un paysage à entretenir ou d'un patrimoine à conserver. Le territoire véhicule alors de nombreuses images et symboles ; définir un *territoire vécu idéal* commun devient dans ces conditions un objectif plus qu'ambitieux. On remarque trois sphères dans lesquelles se situent les acteurs rencontrés sur nos trois territoires ; des sphères qui rejoignent notre grille de lecture PPS :

- les *techniques* : concerne les acteurs qui avant toute chose mènent des actions de terrain, organisent des projets sur le territoire, sont spécialistes d'un domaine, sont confrontés aux réalités du territoire, privilégient l'action au discours ;
- les *théoriques* : concerne les acteurs qui appuient leur discours sur des connaissances institutionnelles et scientifiques, présentent des stratégies abstraites basées sur des logiques construites à partir de bases de données ; ils sont rarement sur le terrain ;
- les *affectifs* : concerne les acteurs qui se basent sur leur vécu personnel pour évoquer un sujet ; ils n'hésitent pas à être subjectifs, à parler de sentiments et de souvenirs.

C'est par l'interpénétration de l'ensemble de ces pratiques de terrain, de ces connaissances diverses et de ces sentiments que peuvent éventuellement se co-construire un *patrimoine commun*, une conscience environnementale et même éventuellement une certaine sensibilité environnementale...

Notre démarche, d'un point de vue théorique, fait apparaître les idées de développement durable *socio-centré*, de gouvernance environnementale éclairée, d'*acteurs faibles* et d'*acteurs absents* : quatre notions qui nous ont servi de fil conducteur tout au long de ce travail. A l'interface entre sciences humaines et sciences de l'ingénieur, nous bâtissons *l'Acteur en 4 Dimensions*, un modèle qui contribue à compléter l'analyse sociale classique côté négociation, l'analyse environnementale classique côté conservation. Sur nos trois terrains d'étude, il est intéressant de souligner les différences et les similitudes, ce qui ressort, ce qui revient. En effet, d'un côté, chaque jeu d'acteurs présente une dynamique unique. De l'autre, nos résultats de terrain, qui s'avèrent exploratoires, rappelons-le, font apparaître quelques invariants parmi nos trois *laboratoires*, lesquels peuvent servir de points d'ancrage pour de futures recherches sur les relations entre sociétés et natures. Nos résultats mettent en lumière quatre grands types d'empreintes récurrents sur les territoires : le consensuellement correct, le protecteur conflictuel, le petit cubique et le dominateur distant. Loin de vouloir constituer une typologie universelle des jeux d'acteurs, ces résultats lancent certaines pistes de recherche sur les conditions de mise en œuvre de nouvelles gouvernances environnementales.

II – Discussion sur le modèle

Le modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions* vise à faciliter un processus de négociation environnementale et à donner une voix aux *acteurs absents*, la parole aux *acteurs faibles*. Y parvient-il ? Prototype d'*ingénierie sociale*, fruit d'une réflexion transdisciplinaire et d'allers-retours entre théorie et terrain, quels sont les apports d'une telle démarche, sur les plans théorique et pratique ? Notre modèle réussit-il à entremêler le sujet et l'objet, et à apporter sa modeste contribution aux sciences humaines comme aux sciences de l'ingénieur ? Quelles limites peut-on déceler, quels risques peut-on redouter, qui mettraient en doute la légitimité, la fiabilité du modèle ? Formation, recherche-action, négociation, médiation : à qui se destine l'A4D ? Comment utiliser les *empreintes territoriales* ? Quelles seraient les perspectives envisagées, les améliorations en vue pour un modèle de ce genre ? Comment fournir une aide à la négociation environnementale dans un contexte multi-acteurs ? Telle était notre seconde question de départ.

1. Apports de l'Acteur en 4 Dimensions

1.1. Un modèle généralisable, partout, tout le temps ?

Rappelons-le, le concept de *l'Acteur en 4 Dimensions* vise à appréhender un jeu d'acteurs sur un territoire, par l'étude du *rapport social* (relations entre individus, évaluées par des indices de *coopération* et de *conflit*) et du *rapport patrimonial* (relations homme-territoire, évaluées par des indices de *cohabitation* et de *domination*). Notre modèle a d'abord été conceptualisé sur les bases de *la théorie de l'acteur social* et de la notion de patrimonialisation, puis a été appliqué sur trois hydrosystèmes radicalement différents. En effet, *l'Acteur en 4D* a été exploré sur la Plaine du Forez, testé sur les pentes du Kilimandjaro puis validé sur les Barthes de l'Adour. A chaque application, il s'en est trouvé modifié, des ajustements lui permettant de se modeler à tout acteur territorial, de s'éloigner des problématiques concrètes locales pour aborder des thèmes généraux, universels. Est-ce à dire qu'aujourd'hui, le modèle proposé est apte à s'adapter à tout territoire, à tout acteur... du pêcheur landais à l'éleveur Massaï ? Oui et non.

Selon Baszanger & Dodier (1997), il existe trois méthodes de totalisation pour l'ethnologie et donc trois possibilités pour présenter un terrain d'étude : « la narration relatant une aventure autobiographique, *j'y étais et j'ai vu*, le panorama consistant en une description, et la problématique de questionnement, *j'y allais avec des questions, comment se sont-elles transformées au fil du terrain ?* ». Le modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions* résulte de cette dernière, car s'il est fondé sur un travail de recherche bibliographique, il s'est modifié au fil des rencontres avec les acteurs et le territoire selon un processus constitué d'*allers-retours théorie-terrain*. Ainsi la méthodologie a-t-elle été simplifiée et le modèle épuré ; *l'Acteur en 4D* est aujourd'hui en mesure de s'immiscer sur tout territoire, pour qu'un scientifique, un porteur de projet ou un institutionnel y analyse les rapports social et patrimonial. Si l'objet naturel abordé ici est l'hydrosystème, il est possible et facile d'utiliser *l'Acteur en 4D* pour appréhender d'autres problématiques environnementales, quelles qu'elles soient. On peut aussi appliquer notre méthodologie sans s'intéresser à une entité en particulier, simplement pour saisir les liens entre hommes et les liens homme-territoire.

Trois terrains d'analyse : trop pour certains, pas assez pour d'autres. Nous aurions pu en effet choisir davantage de territoires et d'acteurs, et ainsi nous rapprocher d'une analyse de type

quantitatif. Nous aurions également pu nous cantonner à un seul terrain d'étude, cette fois de manière très approfondie et nous intéresser aux liens inter et intra-individuels. Mais tel n'était pas l'objet de la démarche. Nous souhaitions proposer un instrument d'analyse du jeu d'acteurs à la fois riche et approfondi, combinant approches quantitatives et qualitatives, pour un résultat accessible, simplifié, opérationnel et transférable. Ainsi, entre la monographie et les statistiques, notre méthodologie a le mérite d'aborder des notions telles que les représentations sociales, les conflits de position ou l'attachement, sans pour autant aboutir à une analyse approfondie de type sociologique. Il est vrai que la méthodologie d'origine est longue à élaborer et lourde à mettre en place. Aujourd'hui simplifiée, elle est facile à manipuler, et donne accès à un outil à la portée de tout scientifique, acteur territorial ou *néophyte éclairé* souhaitant appréhender un jeu d'acteurs. Qui plus est, *l'empreinte territoriale*, qui symbolise une certaine radiographie des acteurs, se présente sous la forme d'une représentation graphique très parlante, conviviale, ludique et compréhensible par tous.

L'Acteur en 4D est un modèle de caractérisation des acteurs. Il n'est pas sans rappeler les graphes du Père Louis-Joseph Lebreton qui avait tenté de décrire, de caractériser les ménages de familles pauvres à l'aide de graphes s'apparentant à des *empreintes territoriales* (Joseph & Fritsch, 1977). L'A4D n'est pas un outil prédictif, il ne s'insère pas non plus dans une logique de déterminisme social enfermant les acteurs dans un carcan et les assignant à une destinée. Il renvoie plutôt une image des acteurs sur un territoire donné, à un temps donné. Il s'agit, en d'autres termes, d'une coupe contemporaine, d'une coupe synchronique d'individus contemporains.

1.2. Les apports théoriques

Alliant sciences humaines¹²⁸ et sciences de l'ingénieur, notre méthodologie se veut originale et innovante tant au niveau théorique et scientifique qu'au niveau pratique et technique. Au niveau théorique d'abord, notre modèle est en effet basé sur une approche transdisciplinaire des problématiques environnementales. D'inspiration sociologique à l'origine, l'A4D a ensuite été renforcé par les apports du terrain ainsi que par plusieurs courants issus de différentes disciplines. Outre la sociologie qui sert de trame à l'A4D notamment pour approcher les représentations sociales des acteurs, l'écologie nous aide à caractériser l'hydrosystème, l'anthropologie appuie notre recherche du lien entre nature et culture, la prospective stratégique nous offre une base d'approche du jeu d'acteurs, la géographie propose des clés pour déceler le lien des acteurs à l'espace, les sciences politiques permettent de saisir la place des acteurs au sein des grands programmes institutionnels et les sciences économiques nous aiguillent sur les types de valeurs attribuées à la nature. Quant aux quatre hypothèses de travail, elles se situent davantage dans la lignée de la psychologie environnementale et celle de la psychosociologie appliquée à la conduite de groupes et à la communication au service de la négociation. Et l'instrument finalisé s'apparente dans sa forme à un modèle issu des sciences de l'ingénieur, mais où données quantitatives et qualitatives s'entremêlent. L'A4D se présente alors comme un modèle *d'ingénierie sociale*, fruit d'une réflexion transdisciplinaire et d'allers-retours entre théorie et terrain.

Plus particulièrement, s'intéressant à *l'harmonie entre hommes* au travers du *rapport social* et à *l'harmonie homme-nature* par le biais du *rapport patrimonial*, l'A4D représente une piste pour un développement durable *socio-centré*. Notre proposition se rapproche alors d'une *gouvernance environnementale éclairée*, grâce aux *acteurs absents* et aux *acteurs faibles*. En effet, on l'a vu, la prise en compte des *acteurs faibles* vise à faire avancer le paradigme de la conservation et éviter que certaines pratiques conservationnistes engendrent des conflits sociaux ; l'intégration des

¹²⁸ Principalement la sociologie, la géographie, l'anthropologie et l'économie.

acteurs absents peut améliorer les théories de la négociation et remet en cause l'idée d'un consensus forcément bénéfique pour tous. Le tout pour une négociation plus écologique et une conservation plus humaine. Parallèlement, la notion de *rapport patrimonial* enrichit la *théorie de l'acteur social*, puisqu'à l'étude des liens entre acteurs, est ajoutée l'analyse des liens de *ce qui n'est pas eux*, c'est-à-dire le vivant biologique et les générations futures. L'A4D peut aussi servir d'illustration ou d'application de terrain de la notion de patrimonialisation, qui s'intéresse aux patrimoines naturels et culturels des sociétés.

Un tel modèle fournit une vision globale d'un jeu d'acteurs sur un territoire, avec ses carences et ses points forts et dévoile les convergences et divergences entre groupes. Plus précisément, l'A4D s'attache à souligner les écarts de perceptions, de représentations sociales, de valeurs morales liées aux conflits, à l'idée de concertation, au territoire, à l'idée de conservation. En analysant pratiques, préférences et savoirs des acteurs, l'A4D aborde les notions d'attachement et d'éloignement et identifie la place des *acteurs absents* et des *acteurs faibles* sur le territoire. Il est intéressant de noter qu'une empreinte territoriale est le fruit de la combinaison des discours de l'acteur lui-même et de ceux des autres. En effet, les indicateurs et composantes de l'A4D d'un acteur en particulier sont renseignés équitablement par les propos de l'acteur en question ainsi que par l'avis des autres sur ce même acteur ; c'est ce que nous appelons la réflexivité du modèle. Cet apport méthodologique permet de pondérer les propos de l'acteur et de le positionner directement vis-à-vis du complexe. Il est à remarquer également que le guide d'entretien mêle questions objectives et subjectives, faits et opinions, positionnements de l'organisme comme de l'individu. Notre méthodologie tente alors de saisir l'acteur dans sa globalité, c'est-à-dire en y intégrant son vécu, ses désirs et appréhensions, ses opinions et perceptions. On ne cherche pas uniquement à rencontrer un représentant de groupe, mais aussi un homme, *pétri d'histoires*. Selon Kutty (1998), la négociation dans un contexte territorial doit tenir compte des identités, des valeurs. Ainsi, lors d'une négociation, les visions du monde des acteurs, si personnelles soient-elles, si éloignées soient-elles de l'objet de la négociation, rejailliront lors de la discussion. Unir le personnel et le professionnel, l'objet et le sujet, n'est certes pas le plus simple à analyser mais révèle la complexité et la richesse des rapports social et patrimonial sur un territoire.

Finalement, l'A4D se révèle un moyen de représentation de la diversité territoriale, une diversité qui témoigne de la coévolution au fil du temps des sociosystèmes et des écosystèmes. La diversité, au sens de Micoud (1997), c'est tenir compte des autres, du vivant et de la vie : « je dois prendre en compte que je ne suis pas le seul, pas le premier, je dois prendre en compte aujourd'hui le différent ». L'A4D peut alors prendre les allures d'un outil d'aide à l'action visant à faire accepter la diversité, et se rapproche alors de l'idée d'*anthroposystème* (Muxard, 2004). Reste à savoir maintenant quelles sont les implications de l'utilisation du modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions* dans une négociation ? Comment s'en servir sur un territoire ?

1.3. Les apports pratiques

Au niveau pratique maintenant, il faut souligner que *l'Acteur en 4D* répond d'abord à une demande de terrain. En effet, tous les acteurs rencontrés se sont avérés très intéressés de connaître l'image qu'ils dégagent chez les autres, leur positionnement dans le jeu d'acteurs, les actions et sentiments des autres vis-à-vis du territoire ; les acteurs de nos terrains d'étude étaient pressés de voir leur empreinte territoriale et celles de leurs alliés et opposants. Preuve en est que nous avons été régulièrement relancés par les acteurs eux-mêmes, qui souhaitaient pouvoir accéder rapidement à

nos résultats. Autres exemples, lors d'une conférence locale¹²⁹ où bon nombre d'acteurs rencontrés dans le Forez étaient présents ou lors d'un colloque international sur la négociation¹³⁰, la présentation de notre méthodologie ainsi que des empreintes territoriales, même anonymes, a suscité de vives réactions, un débat riche et passionné. L'A4D et les empreintes territoriales s'avèrent générateurs de questionnements pour les acteurs : questionnements qu'ils n'auraient pas forcément abordés spontanément. Avant tout, les acteurs territoriaux sont donc en demande d'informations sur les autres groupes en présence ainsi que sur leur propre image. Une chose est sûre : notre modèle suscite de l'intérêt, des questions, des attentes. L'A4D intrigue.

Autre point, *l'empreinte territoriale*, comme son nom l'indique, s'intéresse au territoire dans sa globalité et non directement à la ressource naturelle étudiée. De même, le guide d'entretien est structuré de sorte que le thème de l'eau n'arrive qu'en milieu d'entretien. On évalue si l'acteur aborde ce thème spontanément ou non, pour ensuite analyser ses réponses liées à l'hydrosystème. N'aurait-il pas été plus facile de créer un questionnaire spécifiquement lié à l'eau, pour aboutir cette fois à une *empreinte hydrologique*? Certainement, mais notre méthodologie ainsi constituée présente plusieurs avantages. D'abord, en soulignant les thèmes spontanément abordés par l'acteur, notre outil permet de saisir la place réelle qu'occupe la ressource naturelle étudiée, ici l'eau, dans les relations humaines, dans les enjeux, dans les pratiques et les connaissances ; bref, dans le jeu d'acteurs. Ensuite, en appliquant une telle méthodologie, le négociateur est alors en mesure de cerner quels enjeux ressortiront inévitablement lors d'une négociation territoriale, peu importe l'objet de la discussion. En effet, laisser parler librement les acteurs lors des entretiens permet de distinguer les *filas du discours*, qui sont les lignes directrices, les problématiques centrales, les comportements clés. Si ces discours se télescopent, ils reviendront systématiquement sur la table des négociations. Une telle approche globale d'un territoire pour ensuite zoomer sur une ressource particulière permet aussi une transférabilité aisée du modèle. En effet, il suffit de conserver la trame générale et de modifier simplement la fin de l'entretien pour aboutir aux mêmes empreintes territoriales mais en évaluant la place d'une autre ressource naturelle dans le jeu d'acteurs.

Finalement, les théoriciens de la négociation ont montré que le chemin vers l'accord nécessite de ne pas focaliser simplement sur les conflits de position, les conflits de personne mais de donner une place centrale aux conflits d'intérêt (Fisher & Ury, 1983). Qui plus est, dans un contexte territorial, la négociation doit devenir valorielle et tenir compte des identités (Kuty, 1998). Ainsi, la résolution de conflit de valeurs morales (Conan, 1994) ou de conflits de représentations (Warin & Labranche, 2003) acquiert une place prépondérante et s'avère plus difficile que la résolution de conflits d'intérêts. Il faut dès lors mettre l'accent sur l'étude du biais cognitif et des écarts de perception (Bourque & Thuderoz, 2002 ; Neal & Bazerman, 1991). Lors de notre étude, notre modèle nous a conduits à repérer des conflits de personnes, de positions et d'intérêts, et nous a amenés à déceler les écarts de perceptions entre acteurs, révélant des potentiels de conflits de représentations et de valeurs morales. Comblant certaines lacunes des modes de négociation traditionnels, l'A4D trouve alors sa place en amont ou pendant un processus de négociation territoriale, décrit par Dupont en 1994. En amont, car les empreintes territoriales permettent au porteur d'étude, négociateur ou médiateur de préparer la négociation, étant alors en mesure d'appréhender les différents conflits entre acteurs, de déceler les enjeux majeurs du territoire, d'analyser la place des acteurs faibles et absents, de saisir les rapports de force entre acteurs et

¹²⁹ Deuxièmes rencontres naturalistes Rhône-Alpe « Entre fleuve et tourbière, richesse et enjeux des zones humides », Feurs, FRAPNA Loire, octobre 2003.

¹³⁰ Biennale internationale de la Négociation, NEGOCIA, 11 et 12 décembre 2003, Chambre de Commerce et d'Industrie, Paris.

d'anticiper les points de blocage. Pendant une négociation, car cette fois les empreintes territoriales ne s'adressent plus seulement au négociateur mais aux acteurs eux-mêmes, afin que l'A4D se transforme en vecteur d'informations sur les problèmes, enjeux, perceptions des autres et comme vecteur de dialogue entre parties intéressées. « Voilà un instrument formel permettant de supporter les échanges entre acteurs dans le cadre de processus de décision publique, un point de départ très riche tant pour la formation que la recherche-action » ont commenté quelques experts à propos de notre modèle.

2. Limites de l'Acteur en 4 Dimensions

Pourquoi les 4 dimensions ? Au pan social, nous avons voulu ajouter en effet miroir le pan patrimonial, afin d'analyser conjointement relations entre individus et relations homme-nature. Mais ces 4 dimensions laissent alors de côté d'autres aspects comme les questions économiques et technologiques, politiques et administratives¹³¹. De plus, les résultats de l'A4D, qui s'appuient exclusivement sur le discours des acteurs, auraient pu être complétés et précisés par l'étude d'un corpus de documents (revues scientifiques, articles, rapports, site Internet). Autre observation, notre outil n'est pas prévu pour analyser efficacement un acteur à double-casquette, ou multi-appartenance, cumulant différentes fonctions ou activités sur le territoire, un aspect qu'il serait intéressant d'approfondir. L'acteur rencontré demande souvent s'il doit parler en son nom ou au nom de l'organisme. Notre méthodologie ne différencie pas le discours personnel du discours officiel du groupe d'appartenance représenté, car il prend pour postulat que ce sont des hommes qui au final se retrouvent autour d'une table de négociation, des hommes qui ne peuvent évincer leur vécu, occulter leur perceptions personnelles (Kuty, 1998). Un problème survient lorsqu'on rencontre tantôt le directeur, tantôt le technicien d'un organisme ; dans ce cas, les discours varient, les empreintes aussi. Il convient alors d'affiner la méthodologie en termes de choix des acteurs, c'est-à-dire décider de rencontrer plusieurs individus du même organisme, ou rencontrer uniquement les dirigeants ou uniquement les acteurs de terrain. De même, on sait qu'une empreinte territoriale se construit sur la base de la combinaison des discours de l'acteur et des autres, ceci pour pondérer les propos de l'acteur en question par l'avis des autres. Mais dans le cas où un acteur refuse de nous rencontrer, alors notre outil n'offre pas de moyen de le prendre néanmoins en compte et la vision du jeu d'acteurs obtenue est alors biaisée.

Le modèle a été conceptualisé et testé sur trois analyses de cas, qui représentent 83 entretiens. C'est sur la base de cet échantillon qu'a été construit l'A4D, et nous avons conscience qu'il ne peut prétendre à la représentativité totale des acteurs sur un territoire ; il peut simplement informer sur les tendances des acteurs, vis-à-vis des autres et de la nature. On note qu'aucune pondération n'a été effectuée sur les indicateurs servant à renseigner les composantes de l'A4D, qui les positionnent alors tous sur un même pied d'égalité. On sait que certains modèles de type AMC s'appuient sur la pondération des indicateurs. Dans notre cas, il ne s'agit pas de chercher quel critère est prépondérant sur le territoire, de comparer les indicateurs entre eux mais plutôt de positionner les acteurs les uns par rapport aux autres, en suivant le même barème. Au niveau de la construction du modèle, on note une difficulté dans la sous-dimension *éloigné*. En effet, certains acteurs identifient de nombreux défauts et d'autres parlent peu du territoire. On a alors affaire à deux types d'*éloignés* : les premiers étant très critiques et sévères envers leur territoire, les

¹³¹ Nuançons tout de même en spécifiant que la dimension économique n'a pas été évincée mais reste sous-jacente et très présente dans les relations sociales comme dans les liens au territoire. Karl Polanyi (1983) disait d'ailleurs pertinemment que l'économie est encastrée dans la culture, laquelle n'existe pas indépendamment de la nature (Vaillancourt, 2003).

seconds étant simplement distants et indifférents, une nuance que l'A4D a de la difficulté à souligner au sein du complexe.

On l'a vu, l'A4D tente d'allier sociologie et sciences de l'ingénieur, données quantitatives et qualitatives. Les amateurs de sciences dures peuvent alors juger notre modèle non rigoureux, naïf, trop qualitatif ; ceux des sciences humaines le trouveront rigide, alambiqué, trop quantitatif. Il est vrai que cet instrument n'a pas la prétention de se présenter comme un modèle qui fonctionne automatiquement, comme un kit infallible prêt à l'emploi. De l'autre côté, l'A4D ne prétend pas non plus être une analyse sociologique et anthropologique fouillée des acteurs sur un territoire. En effet, afin d'appréhender les rapports social et patrimonial d'un jeu d'acteurs, l'A4D tente d'intégrer à son modèle de nombreuses notions relativement complexes, qu'il ne peut pas toutes approfondir par la suite. Souhaitant aborder des thèmes aussi délicats que l'attachement, les divergences de valeurs morales ou l'idée de transmission par exemple, le prototype de l'A4D se contente alors de les effleurer. N'étant ni un outil statistique fiable ni une analyse du discours détaillée, mais un entre-deux, on peut reprocher à l'A4D des empreintes territoriales instables ou simplistes. Il est vrai qu'approcher un jeu d'acteurs se révèle une affaire complexe, et notre méthodologie, complexe elle-aussi à l'origine, a voulu s'approcher de cette dynamique territoriale. Néanmoins, l'A4D se veut davantage vecteur de dialogue que décrypteur des rouages précis d'un jeu d'acteurs territorial.

Au niveau de la prise en compte des acteurs faibles, deux problèmes se posent : comment détecter ces acteurs oubliés, invisibles du jeu d'acteurs ? comment les intégrer aux processus de négociation, s'ils ne le souhaitent pas ? Si l'on s'en réfère au tableau élaboré par Thomas-Kilmann (1974), on rencontre deux types d'acteurs faibles (Figure 133). Ceux qui souhaitent être intégrés à la négociation, ils se trouvent alors dans la sphère *soumission* ; ceux qui ne désirent pas participer à la concertation, ils se retrouvent alors dans la sphère *fuite*. Si notre outil peut pousser à la prise en compte des acteurs faibles sur un territoire, il a peu d'impact sur ceux qui ne souhaitent pas collaborer. Ces acteurs faibles sont plutôt isolés, rarement organisés en associations, et montrent peu de velléité de participation réelle aux processus de concertation, restant pessimistes sur leurs capacités à faire changer les choses : *on a vécu 100 ans sans vous, on peut vivre encore 100 ans sans vous*. Ainsi, s'il est vrai que les déséquilibres de pouvoir rendent la participation difficile, intéresser, motiver les acteurs à participer est tout aussi problématique (Bourque & Thuderoz, 2002 ; Villeneuve & Huybens, 2002 ; Roche, 2002).

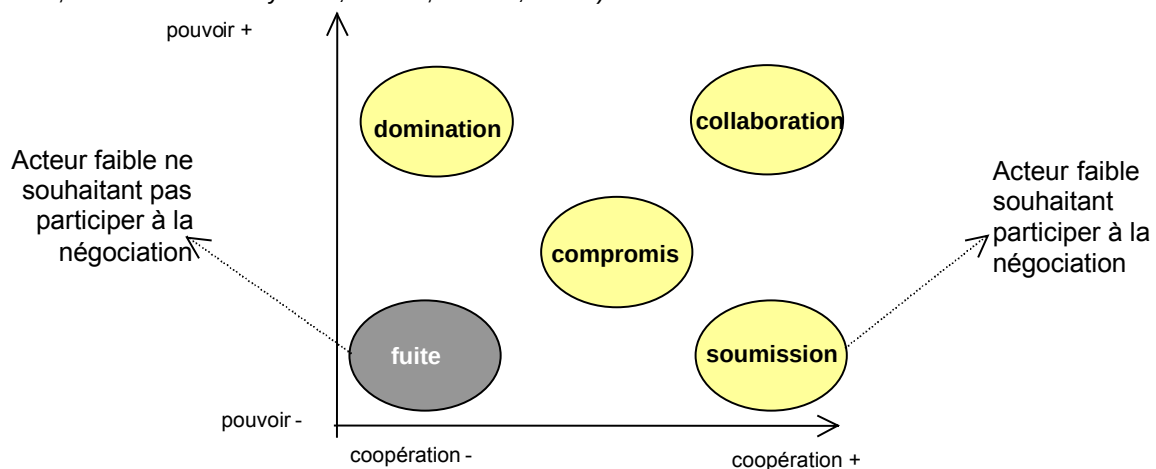


Figure 133 : Styles de comportements des acteurs selon Thomas-Kilmann (1974)

Au niveau des *acteurs absents*, notre outil conduit à les repérer sur un territoire. On identifie alors une liste d'entités, lesquelles sont représentées par les acteurs peu vus ou mal aimés du territoire.

Au niveau des *acteurs absents*, notre outil conduit à les repérer sur un territoire. On identifie alors une liste d'entités, lesquelles sont représentées par les acteurs peu vus ou mal aimés du territoire. Mais dans le cas où une entité n'est portée par aucun acteur, l'A4D, étant basé sur le discours des acteurs, n'est pas en mesure de le repérer. D'où l'importance du choix des acteurs interviewés. La théorie selon laquelle les enjeux d'un territoire sont uniquement les enjeux portés par les acteurs, même faibles, ne tient pas, surtout quand il s'agit d'enjeux environnementaux. Dans ce cas, l'A4D pourrait se doter d'une liste d'enjeux définis à l'avance à l'aide de textes de loi ou de grands programmes internationaux. Ces enjeux prédéfinis seraient alors des enjeux non négociables, des conditions *sine qua non* pour une négociation environnementale sur un territoire (Figure 134). Nous pourrions alors évaluer si les acteurs du territoire se font ou non les porte-parole de ces méta-enjeux.

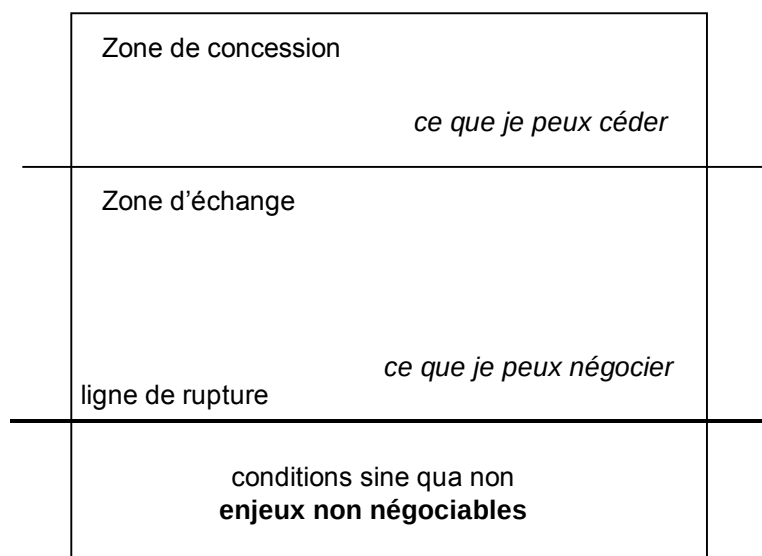


Figure 134 : Découpage des intérêts dans une négociation

3. Perspectives de l'Acteur en 4 Dimensions

3.1. Quel modèle pour demain ?

a. prudence lors de l'utilisation

La présentation, l'utilisation et l'application du modèle de l'A4D et de ses résultats semblent être une affaire délicate. En effet, vu les réactions que les empreintes suscitent, il convient de réfléchir aux précautions à prendre et aux répercussions sur le jeu d'acteurs. Comme le soulignent Warin & Labranche (2003), on ne connaît actuellement pas l'effet de la concertation publique sur les jeux d'acteurs et sur le territoire, faute de recul suffisant. Par ailleurs, les chercheurs impliqués dans de tels processus laissent forcément des traces et *l'observation participante* peut créer quelques remous au sein d'un jeu d'acteurs. Ainsi, il est nécessaire de veiller à ce qu'un travail de recherche ne crée pas, par exemple, de nouveaux conflits sur le territoire en question (Huybens, 2003).

Une fois l'analyse réalisée et les empreintes territoriales abouties, plusieurs solutions sont envisageables. D'abord, l'ensemble de l'étude peut rester aux mains du négociateur, qui l'utilisera pour préparer la négociation. Ensuite, il est possible de dévoiler les empreintes individuelles aux acteurs concernés à titre privé, l'outil servant ici de première base de dialogue. Dans ce cas, chacun a accès à son empreinte, les autres étant tenues secrètes, ce qui permet à l'acteur de prendre du recul sur son activité et d'argumenter sur les résultats obtenus. Autre possibilité : diffuser au sein du complexe l'analyse globale uniquement, sans aucune empreinte individuelle, où

les noms des acteurs sont transformés en numéros. Ici, les acteurs peuvent prendre connaissance des relations sociales et patrimoniales de leur territoire, des enjeux et problématiques centrales, le tout dans l'anonymat. Durant le processus de négociation, le porteur d'étude peut aussi décider d'exposer les empreintes individuelles aux acteurs, de manière anonyme, pour présenter la diversité des situations, les conflits qu'il appréhende, les convergences et divergences qu'il perçoit. Les acteurs chercheront forcément à se reconnaître dans les empreintes et l'A4D peut devenir un support de discussion riche lors d'une négociation. L'intérêt de divulguer les empreintes anonymes est aussi éventuellement de modérer le comportement des acteurs, qui se seront sentis reconnus, perçus, ciblés. Finalement, le porteur d'étude peut décider de dévoiler les empreintes territoriales aux acteurs en présence, les empreintes cette fois nommées. Dans ce cas, chaque acteur prend conscience de son image dans le jeu d'acteurs, de ses points forts et faibles, mais surtout il prend conscience de ceux des autres. Autant cette situation peut créer un débat riche et objectif, et faire avancer la négociation ; autant peut-on aboutir à une cristallisation des positions des acteurs. Leur empreinte montrée en public, certains acteurs pourraient ne plus en démordre pour ne pas perdre la face, d'autres au contraire agir brusquement et systématiquement en opposition, d'autres encore quitter simplement la négociation. Dans ce cas, l'outil peut être à l'origine de nouveaux conflits, entre acteurs ou entre acteurs et médiateur. Montrer aux acteurs leurs empreintes territoriales, sans réflexion préalable, pourrait avoir des effets désastreux.

Reste à savoir comment inscrire cette empreinte pour la faire exister dans un processus participatif et/ou dialogique. Afin de cerner la place de l'A4D dans de tels processus, il conviendrait de mener une réflexion documentée sur ces approches participatives, et constater le cas échéant dans quel dispositif l'A4D peut s'intégrer et dans quelles conditions il peut être utile. Contrairement aux représentations spatiales (Moquay *et al.*, 2001) qui confrontent les acteurs à des représentations sur des choses, des objets, l'A4D confronte les acteurs à des représentations d'eux-mêmes. Comment vont-ils vivre cette situation, d'autant que les acteurs ont peu de connaissances d'eux-mêmes et notamment de leur image dans le jeu d'acteurs ? L'A4D permet donc aux acteurs de prendre en compte quelque chose de nouveau, de différent dans le rapport social et le rapport patrimonial. Compte tenu des risques et de l'originalité du modèle, un test grandeur nature, hors champ, sur un cas concret de conflit territorial semble prématuré. Dans un premier temps, les empreintes territoriales nommées pourraient être présentées en public dans un contexte de simulation pédagogique de négociation impliquant des acteurs réels. Ainsi pourrait-on familiariser les acteurs avec l'outil et, en saisissant leurs réactions, préparer l'entrée de l'A4D dans le monde réel.

b. à qui confier l'Acteur en 4 Dimensions ?

Le *médiateur environnemental* est celui qui peut mener à bien un projet de négociation territoriale. La position de tiers lui permet généralement de parler à tous et de réunir tout le monde, à condition qu'il soit accepté et légitimé (Touzard, 2003 ; Huybens, 2003). Son action, si elle est bien menée, doit permettre d'assurer la lisibilité des rôles, des intérêts et des représentations (Mermet *et al.*, 2003), de gérer le principe fondamental de l'échange d'informations et d'assurer l'implication de chacun ; bref, de favoriser des « dialogues territoriaux » (Barret, 2003). Ainsi, le médiateur permet à l'ensemble des acteurs de se comprendre, agit comme interface entre spécialistes de plusieurs disciplines, comme interface entre le décideur et le profane (Figure 135), se fait le porte-voix des *acteurs faibles*, le porte-parole des *acteurs absents*... en théorie.

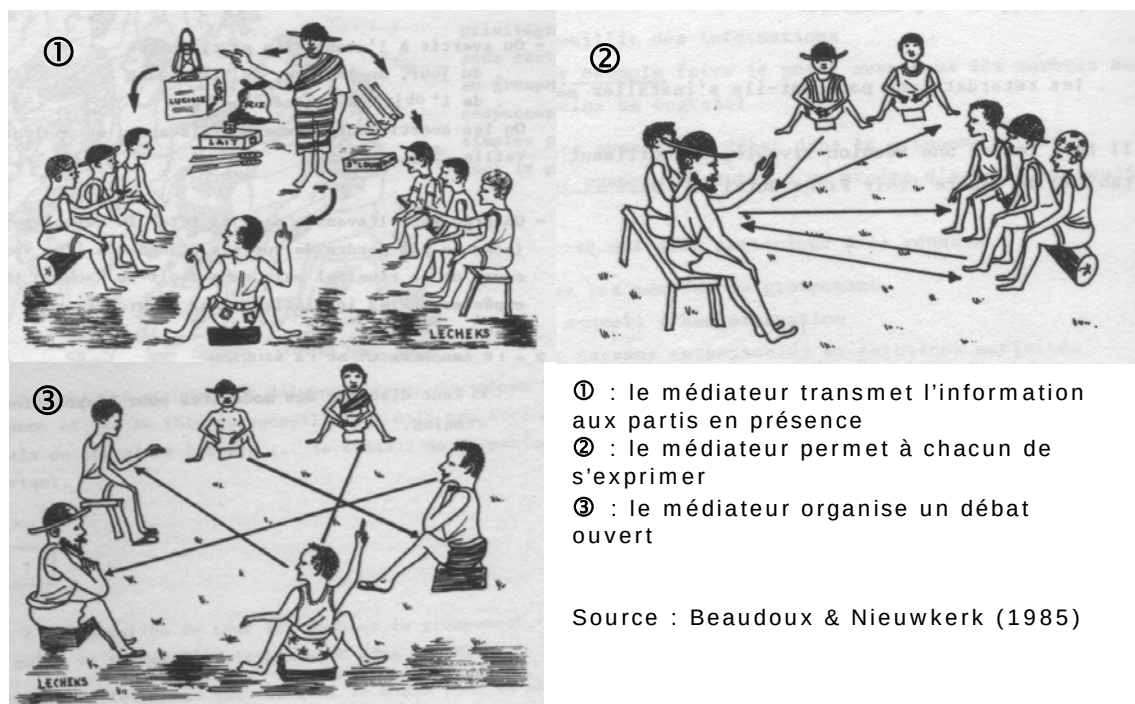


Figure 135 : Schématisation des rôles du médiateur (Beaudoux & Nieuwkerk, 1985)

Dans la pratique, bénéficiant d'une asymétrie d'informations à son avantage et d'une légitimité politique s'il doit porter certains intérêts, le médiateur pourrait être tenté de jouer le rôle de Léviathan. Il convient ainsi de réfléchir à la personnification du médiateur, qui ne doit pas devenir partie prenante de la négociation, ni déresponsabiliser les groupes en présence en s'en faisant des ennemis. Un porteur d'étude peu scrupuleux qui souhaite utiliser l'information à ses fins peut aussi exposer les acteurs à des risques de manipulation. Selon Touzard (2003), l'intervention d'un tiers neutre doit être utilisée avec précaution car, s'il est perçu comme un *fouineur*, il augmentera l'animosité entre partis. Le médiateur doit rester un facilitateur de la négociation et ne pas endosser le rôle de décideur (De Carlo, 2003). On l'aura compris, le rôle de médiateur nécessite une éthique d'action. Quant à la tâche de médiation, elle apparaît complexe et son incarnation en une seule personne, peu probable de manière efficace. Dans ce contexte, pourrait-on envisager plusieurs médiations, émanant de plusieurs acteurs, qui se succèderaient et cohabiteraient au sein d'un processus de négociation ? De surcroît, pourrait-on envisager que ces médiations découlent des groupes en présence ? Le médiateur, issu du processus de négociation territoriale, serait alors polymorphe et pluriel, et incarnerait tantôt un modérateur, un porte-parole, un expert, etc.... Outre le *médiateur passeur* (Kalaora & Charles, 2000), souvent extérieur au jeu d'acteurs, ou ce que nous pouvons appeler le « médiateur neutre », qui opère une maïeutique faisant accoucher les informations existantes dans les groupes des acteurs impliqués, nous proposons, selon les résultats de notre méthodologie et la littérature sur le sujet¹³², cinq fonctions principales dans lesquelles chaque acteur peut s'identifier :

- la *médiation miroir* : incarnée par des acteurs distants qui peuvent présenter de façon neutre le territoire. Ces « errants » peuvent être qualifiés de facilitateur, de modérateur, d'arbitre,
- la *médiation passerelle* : incarnée par des acteurs multi-appartenances inspirant la confiance. Ces « enracinés » peuvent créer du lien entre acteurs,
- la *formation* : assurée par des acteurs plutôt distants du territoire qui puissent encadrer la négociation. Ils jouent alors le rôle de traducteur, de communiquant,

¹³² En particulier Beuret & Trehet (2001), et Moles (1995).

- *l'apport technique* : assuré par ceux qui disposent de connaissances précises sur un thème, ils jouent alors le rôle d'expert. Appelons « médiateur expert » celui qui dispose d'informations spécifiques (connaissances scientifiques, informations sur les acteurs, etc...) et introduit les données dans le débat,

- *l'apport affectif* : assuré par ceux qui se font les porte-paroles d'acteurs absents ou porte-voix d'acteurs faibles. Ce sont les « titulaires patrimoniaux ».

Organiser une négociation environnementale et faire porter le modèle de l'A4D par ce que nous appelons un *médiateur tournant*, pourquoi pas ? Faire participer activement les parties prenantes à une médiation environnementale permet aussi de les intéresser à ce type de processus, ce qui n'est pas toujours évident (Warin & Labranche, 2003) et de les responsabiliser face à une négociation. Il s'agit là d'une simple proposition qui attribue à chaque participant un rôle précis à jouer, en plus de sa place classique de « négociant » et qui rend le médiateur environnemental polymorphe et pluriel.

c. les améliorations attendues

Dans l'immédiat, il paraît pertinent de réaliser plusieurs ajustements du modèle afin de l'enrichir et de le rendre opérationnel et efficace. D'abord, il serait intéressant de faire valider le modèle par les acteurs rencontrés. Au sein de groupes de travail, expliciter les empreintes territoriales aux acteurs interviewés, discuter des composantes, des indicateurs et de leur notation permettraient de faire ressortir certains points occultés par la méthode, des malentendus ou des erreurs d'appréciation. Lors de l'exposé de notre méthodologie à certains experts chargés d'évaluer le programme de recherche, ces derniers ont insisté sur « l'importance de considérer la façon dont les acteurs de terrain s'approprient un tel support ».

Ensuite, l'A4D a été appliqué sur trois territoires sans projet fédérateur. Ou plutôt, le modèle a souhaité appréhender un territoire dans sa globalité sans se fixer autour de la mise en place d'un projet territorial. Néanmoins, il serait intéressant d'appliquer cette fois l'A4D à l'implantation d'un projet précis, et non plus au territoire en général. Dans ce contexte, ce prototype aurait pour objectif de faciliter la mise en place d'un projet territorial et les empreintes seraient évidemment davantage ciblées autour du projet en question. Suivre un processus d'élaboration d'un SAGE ou d'un PNR par exemple à l'aide de l'A4D s'avère pertinent ; on pourrait alors analyser la place d'un tel outil dans la mise en place d'un projet territorial, l'utilité qu'en feraient les parties intéressées, les différents résultats obtenus au fil du processus.

Selon Moscovici (1989), les représentations sociales des acteurs sont issues d'un processus historique. Un passé qui modifie ces représentations, les fait évoluer pour parfois les institutionnaliser, et notamment dans le domaine des ressources naturelles (Aspe, 1999 ; Allar, 1999 ; Picon, 1999). Or, on l'a montré, l'A4D se présente sous la forme d'une coupe synchronique des acteurs sur un territoire : une radiographie d'un acteur, à un moment donné. Il conviendrait alors de coupler à cette coupe synchronique une analyse diachronique historique, afin de doter l'outil d'une dimension temporelle. Ce lien au temps s'avère nécessaire pour la prospective, pour la confrontation des empreintes les unes par rapport aux autres et pour la compréhension de leur évolution dans le temps. Un territoire est lié à un contexte historique construit et constitué d'éléments changeants au cours du temps ; ancrer l'A4D dans le temps enrichirait le modèle et le doterait d'une profondeur d'analyse et de recul sur ses résultats.

De même que l'A4D s'enrichirait d'une dimension temporelle, l'étude des écarts cognitifs mériterait d'être approfondie. Selon Hamilton (2002), il existe deux types de savoirs. D'abord, les savoirs cognitifs, analytiques et déductifs, qui impliquent de tirer des conclusions à partir d'observations du

monde extérieur ; c'est ce qu'on peut appeler le raisonnement. Ensuite, les savoirs intuitifs, évocateurs et inductifs, qui sont basés sur l'expérience personnelle du monde et qui sont plus proches des sentiments. L'auteur juge que les grandes problématiques environnementales actuelles trouvent leur origine dans la dualité marquée entre savoirs déductifs et inductifs, les décideurs mettant trop souvent l'accent sur les premiers et négligeant les seconds. Les savoirs intuitifs se rapprochent de ce que l'on retrouve dans la littérature sous l'appellation de savoirs populaires, profanes ou vernaculaires et les savoirs déductifs s'apparentent aux savoirs savants. Confronter les savoirs populaires aux savoirs savants représente un thème de recherche promis à un certain avenir selon Larrère (1998). En terme d'écart cognitifs, notre outil repère les savoirs scientifiques, institutionnels et vernaculaires au sein d'un jeu d'acteurs, mais sans en faire une analyse détaillée pour autant. Une amélioration de l'A4D se trouve alors dans l'approfondissement des écarts cognitifs.

Plus concrètement, en bâtissant des représentations spatiales à partir de représentations sociales, notre modèle pourrait se révéler outil d'apprentissage (Sébastien & Paran, 2003). En effet, à partir de l'étude des *représentations sociales*, nos résultats indiquent les points forts et les lacunes en termes de connaissances des acteurs, et renseignent ainsi sur le type de *représentations spatiales* adapté à chaque groupe d'acteurs. « Une représentation est à la fois un processus qui permet de faire connaître, de rendre compréhensible un phénomène, une idée, un objet, et le résultat de ce processus : une image, une carte, un diagramme, un tableau, un modèle. La spécificité d'une représentation spatiale se traduit par l'analyse des positions relatives des objets ou phénomènes dans l'espace » (Brunet *et al.*, 1993). Dans ce cadre, l'A4D propose une base pour fournir des représentations spatiales pertinentes, autrement dit plus facilement appropriables par les acteurs lors d'une négociation territoriale.

L'A4D, créé puis expérimenté à trois reprises sur des hydrosystèmes différents, attend maintenant d'être manipulé dans plusieurs cas de figure pour tester sa robustesse et son adaptabilité à la diversité. Appliqué à l'élaboration d'un projet ou à un territoire dans sa globalité, testé à un niveau très local ou à l'échelle nationale, utilisé dans le cadre de simulations pédagogiques avec des scolaires ou des acteurs de terrain, l'A4D doit bâtir son expérience et persévérer dans ses allers-retours théorie-terrain, pour être le mieux armé possible lors de négociations territoriales. A l'avenir, dans un contexte de gestion patrimoniale, la finalité de l'A4D est de maîtriser le *commun* et de faire émerger des *collectifs* sur un territoire, tendre vers une *métareprésentation* à partir de l'analyse de la diversité des représentations des acteurs (Pupin, 2003). Autrement dit, trouver une certaine unité à partir de la diversité.

3.2. Un exemple d'application pour l'A4D : le jeu de rôle

L'*Acteur en 4D*, on l'a vu, peut être utilisé par un porteur d'étude pour saisir sur un territoire ce qui lie les humains entre eux et ce qui les lie au territoire. Mais un tel outil peut également servir de base ou d'appui à d'autres applications. En particulier, notre instrument de représentation sociale peut s'allier à d'autres méthodes visant à représenter un territoire sous d'autres formes. On pense par exemple aux SIG qui fournissent des représentations territoriales, aux AMC qui s'intéressent aux représentations des préférences individuelles, aux modèles mathématiques d'écoulement des eaux pour la représentation physique d'un territoire, ou aux indicateurs biologiques pour la représentation du vivant. Combiné à ce type d'outils, l'*Acteur en 4D* trouve sa place dans ce qu'on peut appeler un *argumentaire spatial pertinent*.

a. contexte du jeu

Plus concrètement, notre outil a servi de base pour la création d'une simulation pédagogique d'aide à la négociation environnementale. La théorie de la négociation, on l'a vu, présente des lacunes quand elle est confrontée aux problématiques environnementales dans un contexte multi-acteurs. Qui plus est, les acteurs de terrains qu'ils soient institutionnels, industriels ou usagers, sont demandeurs tantôt de démarches participatives, tantôt d'outils d'aide à la concertation¹³³ ; bref de dialogue. Nous nous sommes intéressés au processus de concertation appliquée à l'implantation d'un site industriel sur un territoire présentant une diversité d'acteurs, chacun revendiquant un usage, un objectif, une vision de ce territoire. Notre *jeu de simulation* est ici ciblé sur l'industrie du granulat, une activité qui cristallise des conflits sociaux et des perturbations écologiques.

Ce jeu propose une situation fictive de négociation environnementale basée sur un contexte réel, ceci afin de rendre la simulation plus réaliste et donc plus cohérente et pertinente. Le cas d'application qui a été retenu est le projet d'implantation de carrières d'alluvions fluviales, ou gravières, dans la Plaine du Forez (département de la Loire entre Montrond-les-Bains et Feurs). Notre outil de simulation d'un processus de négociation environnementale est issu d'un travail d'équipe multidisciplinaire. Sur ce territoire, de nombreuses études ont été conduites tant sur le plan social (Sébastien & Paran, 2003) que sur le plan écologique et hydrologique (Mimoun, 2004) ; l'ensemble des données disponibles ont servi de base à l'élaboration du jeu. La situation de départ est la suivante. Un exploitant de granulats entreprend une prospection dans un rayon de quelques kilomètres aux alentours du site d'extraction existant pour trouver de nouveaux gisements, et identifie quatre sites potentiels d'extraction. Une négociation environnementale est alors organisée avec les acteurs locaux concernés, au cours de laquelle ils devront décider ensemble : (1) du site d'implantation d'une nouvelle gravière parmi les sites proposés par l'exploitant, (2) de la nature de sa réhabilitation et (3) de la teneur de l'accord concernant la gestion et le suivi du site réhabilité. L'objectif ici n'est pas tant d'arriver à un consensus, à un accord à tout prix, par essence utopique, mais plutôt de former les apprenants pour qu'ils se comprennent et de les préparer à une négociation. Le but essentiel est d'amener les apprenants à bien cerner les enjeux de la négociation et à dépasser les conflits de position pour trouver une solution ; en un mot, de leur donner la possibilité *de se mettre à la place des autres*.

Ce jeu de simulation pédagogique est destiné aussi bien à des étudiants qu'à des acteurs territoriaux ; le but étant de les familiariser avec un processus de négociation environnementale assisté par un médiateur et par des outils. Chacun des joueurs *incarne* alors un acteur tout au long du jeu, ceci pour lui donner l'occasion de *se mettre dans la peau d'un autre* et d'élaborer des stratégies de négociation tenant compte tant des conflits de personnes, du vivant biologique ou des valeurs morales. Pour ce faire, deux configurations de simulation sont proposées selon les attentes et les moyens de l'organisateur du jeu : une version *jeu de papier* à jouer sur *un coin de table* car facile à mettre en œuvre, et une *plate-forme informatisée* nécessitant du matériel et visant à la manipulation d'outils d'aide à la décision¹³⁴. Un *jeu de simulation* sous deux formes pour une intégration à la fois sociale et environnementale de l'industrie minière sur un territoire ; un défi original et novateur.

La formation à la négociation dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement comporte des enjeux pédagogiques spécifiques. Il s'agit que les apprenants puissent proposer des solutions

¹³³ Terme institutionnel désignant une négociation territoriale.

¹³⁴ Cette plate-forme fonctionne à la manière d'un site Internet avec la possibilité de naviguer d'une page à l'autre au moyen de liens hypertextes. Elle a été créée avec le logiciel DreamWeaver 4. Cette interface conviviale permet de réaliser des pages HTML sans connaissances particulières en programmation. Pour plus d'informations sur la plate-forme informatisée, consulter la thèse de F. Paran, 2006, EMSE.

dans le cadre de processus incertains, complexes, en présence de légitimités multiples, sur des projets ancrés dans des terrains concrets. Pour faire écho au travail de DeCarlo (2003), la formation à la négociation s'appuie sur des objectifs pédagogiques spécifiques : (1) former à la négociation dans des processus complexes, (2) rendre compte des multiples rationalités et affectivités en présence, (3) favoriser la créativité et inventer de nouvelles solutions. De plus, il nous semble essentiel d'ajouter un quatrième objectif pédagogique aux trois précités : familiariser les apprenants à l'utilisation d'outils d'aide à la négociation. Si le *jeu de rôle de papier* peut prendre en charge les trois premiers objectifs, la *plate-forme informatisée* intègre en plus le quatrième. En ce sens, elle s'appuie sur l'étude des dimensions physique (ressource en eau), biologique (vivant biologique) et humaine du territoire pour rendre compte de la complexité du processus et des interactions *intra* et *inter* dimensions. Si les dimensions physique et biologique permettent une approche du territoire plus objective, l'étude de la dimension humaine quant à elle renvoie à une approche plus subjective permettant de rendre compte des multiples rationalités, des affectivités, des points de vue des acteurs en présence : en un mot de l'intersubjectivité.

b. déroulement du jeu

Ce jeu de simulation est destiné à un groupe de six à quatorze *joueurs*, ou apprenants. Ils peuvent aussi bien être des étudiants, des élèves ingénieurs ou des techniciens (fonctionnaires territoriaux, de parcs régionaux, gestionnaires...) désireux de se familiariser à la négociation environnementale. Si pour les élèves, il s'agit simplement d'une séance de travaux pratiques dans le cadre de leur cours, pour les techniciens, il s'agira plus d'une séance de formation à mettre en relation avec leur expérience de terrain. Tout au long du jeu, les apprenants seront encadrés par un *maître du jeu*. Il aura pour tâche, d'une part d'assurer le bon déroulement du jeu de simulation dans sa dimension pédagogique, en répondant aux questions et aux attentes des apprenants. D'autre part, il devra assurer le bon déroulement du processus de négociation, en prenant le rôle du facilitateur, du tiers médiateur. Le jeu met en scène des acteurs, tous faisant partie de ce que nous avons appelé un *monde*, une communauté au sens large ; en d'autres termes une catégorie d'acteurs présente sur le territoire. Le Tableau 23 présente les *mondes* de départ impliqués dans la négociation.

Mondes	Acteurs
Groupe A : Monde de l'industrie du granulat	1 : Gravel & Concrete Inc. (Industriel du granulat)
Groupe B : Monde de la protection de l'environnement et du cadre de vie	2 : Les Amis du fleuve Loire (APN) 3 : Touche pas à mon fleuve (Association de riverains)
Groupe C : Monde de la chasse et de la pêche	4 : Le fusil rusé (Fédération des Chasseurs) 5 : La gaule ligérienne (Fédération des Pêcheurs) 6 : La grosse tanche (Syndicat piscicole)
Groupe D : Monde de l'agriculture	7 : Les rois du labour (Syndicat agricole) 8 : Chambre d'Agriculture (Chambre Consulaire)
Groupe E : Monde des collectivités territoriales	9 : Commune (Mairie de Chambéon) 10 : Conseil Général (Service environnement)
Groupe F : Monde des services administratifs de l'Etat	11 : DRIRE (Service des carrières) 12 : DDE (Service hydraulique) 13 : DDASS (Service hygiène des milieux) 14 : DDAF (Service de l'eau)

Tableau 23 : Présentation des « mondes » du jeu de simulation

Le jeu se déroule en quatre phases principales comprenant huit étapes construites d'après les travaux formels sur les processus de négociations territorialisées de Roche (2002) et ceux de Bourque (1996) sur la formation pratique et l'encadrement pédagogique à la négociation raisonnée. Ces étapes permettent de mettre en scène les apprenants à la manière d'un jeu de rôle encadré par le médiateur. Que ce soit le *jeu de papier*, ou le *jeu informatisé* chacun d'eux est structuré de la même façon, avec les mêmes acteurs et les mêmes étapes. Si le premier est simple d'accès car il peut se jouer *sur un coin de table*, le second est plus lourd à mettre en oeuvre car il nécessite un support informatique et plusieurs logiciels pour la production d'argumentaires techniques. Avant de débiter le jeu, chaque apprenant dispose alors de trois documents : (1) une carte générale de la zone (annexe 23), (2) les fiches qui présentent les caractéristiques des sites potentiels d'extraction (annexe 24) et (3) une fiche acteur qui présente les objectifs et perceptions de l'acteur représenté (annexe 25).

Chacune des *fiches acteurs* a été établie suite à des entretiens réalisés sur le terrain, à l'analyse de discours réels et au modèle de *l'Acteur en 4 Dimensions*. La première partie de la *fiche acteur* donne des informations générales sur le *personnage* : nom et type d'organisme, nombre de personnes concernées par l'activité, activité principale et objectifs généraux. La seconde partie positionne plus clairement le rôle dans la négociation environnementale en décrivant les positions de l'acteur et ses intérêts face au projet en question. L'apprenant, après avoir pris conscience de son personnage de manière générale, rentre alors plus directement dans la négociation et commence à cerner ses enjeux propres. La dernière partie des *fiches acteurs* représente un des intérêts centraux du jeu car elle décrit les relations d'un *personnage* avec les autres : (1) comment l'acteur perçoit les autres, (2) comment il croit être perçu par les autres.

Toute l'originalité du jeu de simulation réside dans la prise en compte des écarts de perceptions entre acteurs. En effet, généralement les *jeux de rôle* à vocation pédagogique présentent uniquement des informations factuelles et limitent ainsi le caractère complexe d'une négociation. Qui plus est, les différentes négociations sur un territoire rassemblent souvent les mêmes acteurs, acteurs qui se côtoient depuis des années. Dans ce contexte, la perception qu'ils ont les uns des autres est fondamentale. Un acteur n'est pas forcément perçu par les autres comme il le croit, ce qui engendre parfois des malentendus voire des conflits de personne. La prise en compte des écarts de perceptions sociales et territoriales dans le jeu de simulation représente, à notre sens, une innovation pédagogique qui enrichit et étoffe la négociation.

Le *jeu de papier* a été testé deux années consécutives (2003 et 2004) à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne sur deux groupes d'élèves ingénieurs en dernière année, et la plate-forme informatisée une fois en 2005 avec des étudiants en Master. Ces simulations se sont soldées par des succès, de par la richesse des échanges entre apprenants, ainsi que par la réalisation d'une déclaration commune faisant apparaître des valeurs nouvelles. En bref, ce jeu pédagogique place un apprenant dans la peau d'un autre et dans un contexte de négociation environnementale et territoriale. De par l'implication des joueurs, la richesse des échanges créés et les valeurs nouvelles établies, ce jeu pédagogique simulant une négociation environnementale a fourni des résultats encourageants... qui ont été récompensés. En effet, notre simulation pédagogique a remporté le « prix jeunes » de la SIM¹³⁵.

Convivial, simple et rapide à mettre en place, le *jeu de papier* fait la part belle à la psychologie de la négociation car il insiste sur les échanges et le dialogue entre joueurs en contournant la lourdeur

¹³⁵ Prix attribué en 2004 par la Société d'Industrie Minérale lors du congrès annuel à Lille qui nous a récompensé pour « la création d'un jeu de rôle simulant un processus de concertation autour de l'implantation de carrières sur un territoire ».

des aspects techniques. Cette version a le mérite de pouvoir être réalisée en tout contexte, sans aucun moyen particulier, et pour un maximum de concertation. La simplicité du support *papier* en fait un jeu de simulation malléable et facilement adaptable selon les besoins et attentes des organisateurs. Quand à la *plate-forme informatisée*, elle demande davantage de moyens mais permet aux joueurs de manipuler des outils d'aide à la négociation. Si le dialogue est toujours de mise, il faut néanmoins veiller à ce que les joueurs ne se laissent pas submerger pour le flot important d'information, ni endiguer par les aspects techniques.

Ce projet, par sa dimension pédagogique, plonge les acteurs territoriaux dans le monde de l'industrie minière en leur faisant découvrir les enjeux, les rouages de l'implantation d'une gravière en milieu alluvial. Concrètement, le jeu de simulation proposé est destiné à tous les acteurs territoriaux intéressés à s'approprier les nouveaux enjeux liés au développement durable, à la gouvernance, ainsi qu'aux processus de négociation et de conservation qui en découlent. Plongé dans la peau d'un chasseur, d'un maire ou d'une association de protection de la nature, l'apprenant prend rapidement conscience des différents enjeux à la fois sociaux et environnementaux, des conflits d'intérêts et de position, des divers objectifs et représentations du territoire ; bref, il perçoit la complexité que revêt l'implantation d'un tel projet industriel.

Par sa méthodologie évolutive et son application sur trois territoires radicalement différents, le modèle de l'A4D semble au final suffisamment complexe pour tenir compte des représentations sociales, suffisamment neutre pour être transférable à d'autres territoires, d'autres ressources. *Mixture* alliant sciences humaines et sciences de l'ingénieur, l'A4D tente un rapprochement entre paradigmes issus de disciplines différentes. Sur le plan de l'applicabilité, signalons que les acteurs eux-mêmes sont très friands de ce genre de démarche et que l'A4D peut trouver sa place tantôt en amont d'une négociation qu'il veut valorielle, lorsque l'outil est vecteur de connaissances, tantôt pendant le processus, lorsque l'outil est vecteur de dialogue. S'il est vrai que les apports théoriques, méthodologiques ou en termes d'opérationnalité semblent non négligeables, cet A4D ne peut pas tout. D'abord, attention à l'objectivation de données par nature qualitatives qui peut aboutir à des pertes d'informations, une simplification abusive, la création de stéréotypes. Ensuite, notre méthodologie patine lorsqu'il est questions d'*acteurs faibles* en position de fuite, d'*acteurs absents* passés sous silence, d'*acteurs multi-casquettes*, ou de dimension temporelle. Les perspectives pour notre modèle restent néanmoins encourageantes : à tester sur un projet réel, à combiner avec d'autres types d'applications, à orienter vers l'objectif de réduction des écarts cognitifs, de construction d'une *métareprésentation*, d'un patrimoine commun.

III – Matière à réflexion

Notre démarche qui vise à appréhender les rapports social et patrimonial afin de décrypter la dynamique d'un jeu d'acteurs effleure des notions relativement complexes qui soulèvent de nouveaux questionnements. Deux grands thèmes fédérateurs apparaissent à la lueur de ces interrogations : la notion d'attachement et les liens entre nature et culture. A travers les divers types d'attachement qui transparaissent sur nos études de cas, peut-on en déduire un certain comportement dans le jeu social comme sur le territoire ? L'attachement est-il synonyme de connaissances et d'actions particulières ? Comment différencier l'attachement de la sensibilité, de la conscience environnementale ? Sur le plan des liens nature-culture, si la nature est construction sociale, peut-on envisager que la culture soit à son tour *construction naturelle* ? La notion de gouvernance peut-elle s'appuyer sur ces interpénétrations entre nature et culture pour aller plus loin dans ses applications ?

1. L'attachement mis à nu

1.1. Une sous-dimension à mettre en lumière

L'Acteur en 4 Dimensions, on l'a vu, tente d'appréhender les relations humaines et les liens homme-territoire par le biais de 4 dimensions et 8 sous-dimensions, dont la sous-dimension *attaché*. Cette sous-dimension tente de saisir le *lien affectif* qui relie un acteur avec les entités qui composent son territoire. Rappelons qu'aucune pondération n'avait été effectuée entre les sous-dimensions du modèle, cela non pour affirmer que chaque composante est aussi significative qu'une autre, mais simplement pour comparer les acteurs les uns par rapport aux autres selon le même barème. Ainsi la sous-dimension *attaché* est-elle renseignée comme les autres par 4 composantes et représente-t-elle 1/8 de *L'Acteur en 4D*. Mais il est des notions plus significatives que d'autres, qui impliquent davantage de paramètres, qui relèvent d'une complexité délicate à saisir et qui méritent d'être détaillées. C'est le cas de la notion d'attachement.

D'après les 83 entretiens réalisés sur trois territoires distincts, il est flagrant que la notion d'attachement dépasse largement le cadre des 4 composantes et 19 indicateurs prévus à cet effet. On découvre que chaque acteur apparaît attaché à plusieurs objets de son environnement, des entités qui peuvent appartenir à la société moderne (ex : barrage, route), représenter des objets naturels (ex : forêt, sources) ou traiter de questions sociales (ex : traditions, mentalités). D'autre part, la synthèse des résultats montre que la sous-dimension *attaché* est systématiquement corrélée avec les autres sous-dimensions. Un attachement induit des actions sur le territoire comme au sein du complexe ; un attachement peut être source de coopération et de conflit ; un attachement peut amener à préserver ou dégrader. Bref, la sous-dimension *attaché* apparaît centrale dans *L'Acteur en 4 Dimensions*, et plus généralement dans l'appréhension des rapports social et patrimonial.

a. petit détour par la Sologne

Qu'il me soit permis de faire référence à une de mes recherches passées sur la catégorie des propriétaire forestiers dans la région de Sologne (France), pour illustrer ma démonstration sur la notion d'attachement. Cette étude souligne la question et l'importance de l'attachement profond du propriétaire à sa forêt (Sébastien & Ferment, 2001). En effet, la majorité de l'échantillon manifeste un attachement irrationnel et sans borne, allant souvent à l'encontre de la rentabilité économique, à l'encontre donc de *l'utilité maximale de l'agent* prônée par les économistes. La Figure 136

présente une typologie du propriétaire forestier de Sologne, réalisée par le biais d'une ACM. Remarquons que le groupe majoritaire est celui des *amoureux profonds*, des propriétaires viscéralement attachés à leur forêt, qui refusent catégoriquement de vendre leur propriété, peu importe le prix et même si leur gestion forestière est déficitaire. A la suite de plusieurs tests statistiques, on montre qu'aucune variable d'ordre structurel (taille de la propriété, mode de valorisation, lieu de résidence...) ne semble pouvoir déterminer cet attachement. Ainsi, peu importe l'activité pratiquée, la taille, l'origine de la propriété, le lieu de résidence, et encore moins le critère de rentabilité, *ma forêt est comme une maîtresse*. Ce sentiment est propre au propriétaire lui-même et sans doute à son histoire. Qui plus est, on note que ces *amoureux profonds* sont ceux qui ont souhaité recevoir une formation sur la gestion forestière, qui se mobilisent pour accumuler des savoirs à la fois de terrain, institutionnels et scientifiques. Un attachement qui se traduit alors par une recherche d'information et des actes de gestion. Un attachement qui se perçoit dans le paysage forestier.

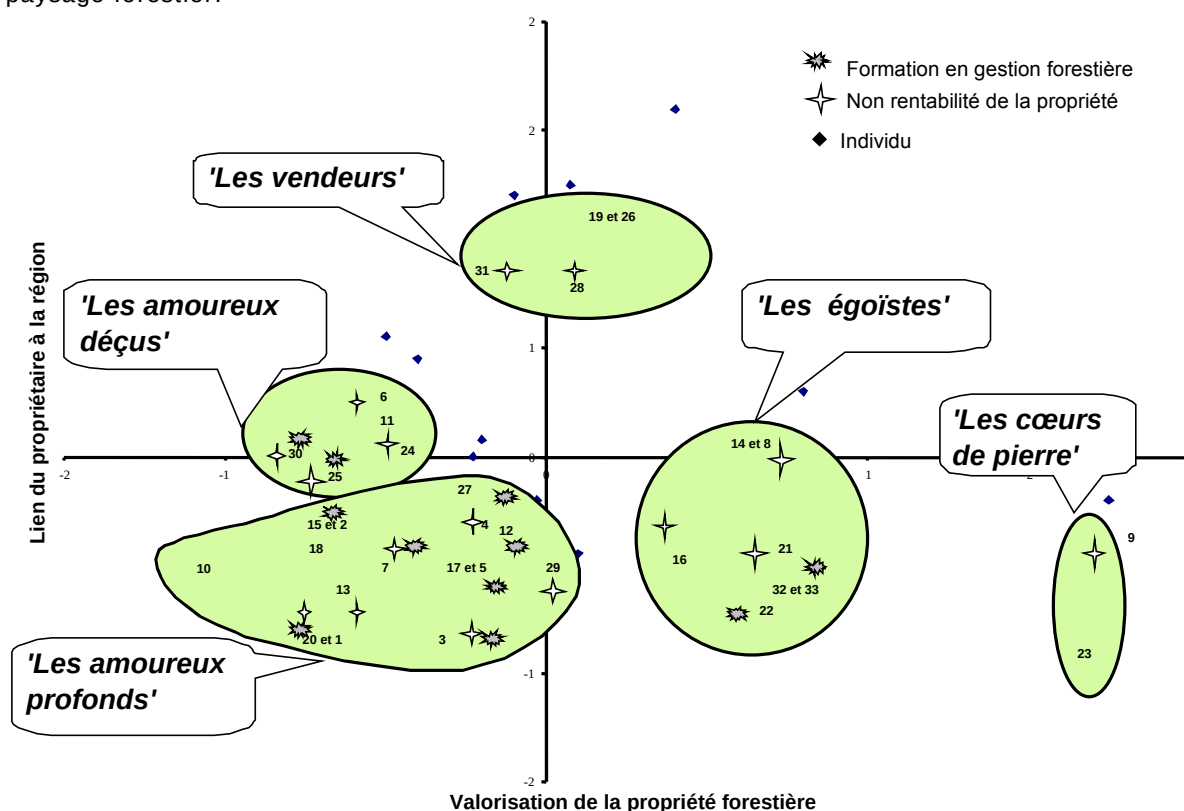


Figure 136 : Typologie du propriétaire forestier de Sologne

Et en ce sens, les analyses statistiques confirment ce que nous avons pressenti lors des entretiens, c'est-à-dire un attachement souvent sentimental et irrationnel du propriétaire à sa forêt : *J'attache une importance ridicule et inexplicable à ma propriété*. Sans pouvoir être expliqué simplement, cet attachement se manifeste clairement à travers la *valeur patrimoniale* attribuée à la forêt : *Mon premier objectif est la transmission d'un patrimoine que j'ai moi-même reçu ; je me considère gérant de passage avant tout*. Pour conserver ce patrimoine qui leur est vital, les propriétaires cherchent à le valoriser. Même si la gestion reste difficile et souvent sans résultat, le propriétaire croit toujours en sa forêt : *Après la vente des mousses, je suis maintenant à la recherche d'un débouché pour commercialiser mes fougères envahissantes*.

A l'évidence, le lien entre propriétaire et forêt n'est assurément pas uniquement un lien d'ordre économique mais aussi et avant tout un attachement culturel et sentimental profond. La majorité

des propriétaires forestiers rencontrés attribue au milieu forestier une valeur tant patrimoniale qu'existentielle et voue à la Sologne un attachement sincère : *Je suis né en Sologne ; j'y mourrai.*

b. Chagga : coup de cœur pour la nature

A propos de nos trois territoires approchés dans ce travail, on a vu que les Chagga, qui sacralisent les ressources naturelles, telles que la forêt et les sources, sont prêts à aller jusqu'au sacrifice personnel pour les préserver. Ils acceptent en effet sans broncher la domination violente que leur fait subir le Parc National, en se disant que c'est le prix à payer pour préserver la forêt. *Evidemment les gardes nous violentent, mais si c'est pour le bien de la forêt...* Même s'il n'en est rien (on a montré que le Parc National n'est engagé dans aucune action de conservation et préoccupé uniquement par la gestion touristique, et donc économique), les communautés Chagga sont prêtes à tout pour préserver leur environnement et y rester. Comme le propriétaire forestier de Sologne, le paysan Chagga refuse catégoriquement de quitter les pentes du Kilimandjaro, sous aucun prétexte et à aucun prix, *je suis né sur le Kilimandjaro, j'y mourrai.* Et comme le solognot, le Chagga mobilise une somme importante de connaissances sur son milieu naturel, notamment sur les liens existant entre hydrosystème et milieux forestiers d'altitude. A la différence de la Sologne, on perçoit sur ce territoire la notion de sacré, de croyance. En effet, le don de Dieu est fréquemment évoqué quant aux ressources naturelles, ce qui donne à l'attachement une dimension sacrée. Le sacré, selon Godelier (1984) qui se réfère à certaines formes de paysannerie, représente « une catégorie pratique et spontanée de l'expérience humaine primitive de la nature et de la société ». Et Descola (1986) d'ajouter : « au delà des connaissances techniques, botaniques, agronomiques et éthologiques employés par les sociétés dans leurs activités de subsistance, c'était l'ensemble de leurs croyances religieuses et de leur mythologie qui devait être considéré comme une sorte de savoir écologique de leur écosystème et des équilibres à respecter pour que tout se maintienne en état d'homéostasie ».

Ainsi a-t-on constaté que dans les villages de haute altitude, les Chagga démontrent un savoir véritable lié à leur milieu naturel et éprouvent un attachement profond vis-à-vis de ce milieu. De même, on remarque que la gestion résiduelle des canaux d'irrigation en altitude peut être qualifiée de durable. Mais tout a changé. A titre d'exemple, Uraa, un village Chagga où la majorité des habitants dispose d'un robinet d'eau courante chez eux, avait été choisi comme village d'étude pour ce travail. A la suite de quelques entretiens, l'idée a été abandonnée devant l'ignorance de l'ensemble des interrogés : ces villageois ne savaient pas si l'eau diminuait ou non, ne se sentaient pas concernés par la pollution de l'eau et n'avaient pas d'avis sur la fonte du glacier. La construction du réservoir d'eau potable au centre du village aurait-elle eu des incidences directes sur le degré de connaissances des Chagga concernant l'évolution du territoire, sur leur attachement, sur leur sensibilisation environnementale ? On peut en tous les cas supposer que depuis qu'une arrivée d'eau directe leur avait été installée, les habitants s'étaient peu à peu éloignés de leur environnement¹³⁶. Ces deux exemples nous donnent matière à réfléchir sur les relations de cause à effet entre connaissances liées au milieu naturel, attachement au territoire, sensibilisation environnementale et durabilité du mode de gestion adopté.

c. dans la Plaine, chacun son attachement

La Plaine du Forez laisse transparaître deux types d'attachement. Le premier est porté par des acteurs attachés à leur cadre de vie ; ceux-là souhaitent conserver leur qualité de vie, leur liberté

¹³⁶ Notons qu'entre mes deux missions de terrain (2001 et 2003), la dégradation des ressources naturelles et des connaissances associées aux milieux est patente et très rapide dans les villages pentus du Kilimandjaro.

d'action, leur paysage d'antan, leurs habitudes. Ces acteurs attachés à une vision du passé, aux activités traditionnelles basent leur attachement sur le sentiment de nostalgie. De l'autre côté, certains sont attachés à la nature pour elle-même. Naturalistes dans l'âme, ils vouent à la nature une valeur existentielle et sont avant tout attachés à la biodiversité du vivant, non pas pour le bien-être de l'homme mais pour la nature elle-même. De plus, nos résultats ont montré que les acteurs sur ce territoire sont peu enclins à transmettre leur attachement aux autres (*lien identitaire faible*) et restent centrés sur leurs entités aimées (*lien différentiel faible*). L'attachement semble davantage isoler les acteurs que les rassembler autour de valeurs communes. C'est que les acteurs de la Plaine du Forez sont attachés à différents objets du territoire, des objets parfois antagonistes. S'opère alors une opposition marquée entre *conserver l'homme* et *conserver la nature*, entre traditions et biodiversité ; patrimoine culturel contre patrimoine naturel, deux attachements qui s'affrontent, qui créent des conflits.

d. l'attachement institutionnalisé des Barthes

Finalement, sur les Barthes de l'Adour, on détecte avant tout un attachement d'ordre institutionnel. Le contexte est le suivant. Face à la lente dégradation des milieux naturels barthais, des programmes institutionnels de conservation et de restauration ont vu le jour et ont été transmis aux acteurs pour les mettre en pratique. Porteurs du programme Natura 2000, responsables des OGAF et OLAE ou en charge des contrats incitatifs de protection des Barthes communales, des acteurs, parfois extérieurs au territoire, se sont peu à peu intéressés au territoire et sont devenus attachés au patrimoine des Barthes, par devoir en quelque sorte. L'attachement aux Barthes de l'Adour aurait alors été créé artificiellement sur ce territoire par des programmes institutionnels de restauration des milieux dégradés. Il faut dire que les anciens Barthais ont disparu, remplacés par les néo-résidents, lesquels sont accusés par tous de manquer d'attachement aux Barthes. Quelques rares énergumènes vouent aux Barthes un attachement profond et sans faille, mais dans l'ensemble, on ressent avant tout un attachement institutionnalisé. Ainsi, rares sont ceux qui sont attachés au territoire, mais étonnamment, tous reprochent aux autres ne pas l'être suffisamment. Même si les acteurs du territoire ne sont pas eux-même profondément attachés, ils sont néanmoins convaincus que la notion d'attachement est le garant de la préservation des milieux.

1.2. Celui qui aime... c'est celui qui fait ?

Cette présentation succincte de quatre études de cas a pour objectif de souligner la diversité des formes que peut revêtir la notion d'attachement. L'attachement peut être viscéral et irrationnel, conscient ou inconscient, lié au passé de l'individu ou à ses besoins quotidiens, personnel ou communautaire, relever d'une croyance ou d'un intérêt ; bref, la notion d'attachement se caractérise avant tout par la diversité, diversité en termes d'entités aimées et d'implications sur le territoire comme vis-à-vis des autres, dans le type et dans l'origine de l'attachement. Est-il envisageable de décortiquer un attachement et d'en analyser l'origine ? Peut-être pas totalement. L'environnement, le vécu, la communauté, l'histoire, etc..., trop de variables entrent en ligne de compte. Mais l'objectif n'est pas tant de comprendre le pourquoi de l'attachement que d'en saisir l'importance.

Un attachement peut se manifester de multiples manières. En général, *un acteur qui aime est un acteur qui sait*. En effet, on a montré que les passionnés sont toujours ceux qui en savent le plus, qui se mobilisent pour rechercher de l'information. Mais *un acteur qui aime est-il un acteur qui fait* ? Un agriculteur très attaché à la Loire d'antan va-t-il se mobiliser en faveur de sa protection ? Tout attachement implique-t-il de l'action ? Un propriétaire *attaché* à sa forêt s'engagera-t-il de la

même manière qu'un Chagga attaché à la montagne ? Il s'agit cette fois de tenter de relier l'attachement à l'engagement et à la pratique.

Au niveau de la protection de l'environnement, plusieurs études montrent qu'il existe d'importants écarts entre attitudes et comportements, c'est-à-dire entre conscience environnementale et pratiques sur le terrain, entre intention d'action et action. Des écarts qui s'expliqueraient par un autre écart : celui entre conscience environnementale et sensibilité environnementale (Draetta, 2003). La « conscience environnementale » émerge en raison de l'influence de la société et de la culture sur l'individu et est tributaire d'une connaissance qui se construit de façon évolutive grâce à l'accumulation d'instances de socialisations multiples (Jodelet, 1989). La « sensibilité environnementale » peut être définie selon la théorie de l'habitus primaire de Bourdieu (1980), qui représente le résultat de valeurs, attitudes et représentations acquises par l'individu de façon naturelle, quasi instinctives, en tant que dispositions durables. Par cette différence, c'est davantage la sensibilité environnementale que la conscience environnementale qui serait à la base des comportements. La notion d'attachement abordée ici se rapproche de celle de sensibilité environnementale dans le sens où elle est intrinsèque à l'individu, plutôt que le fruit d'une pensée construite. Néanmoins, notre méthodologie montre que l'on peut être attaché à des entités naturelles sans chercher à transmettre cet attachement aux autres (indicateur : *lien identitaire*) ni à s'intéresser à l'environnement global dans lequel s'insère l'entité aimée (indicateur : *lien différentiel*). Une nuance est alors perceptible entre attachement et sensibilité, une nuance qui mériterait d'être éclaircie, afin de tenter de saisir le type de liens qui existent entre l'affectif et l'action.

Lié à cette notion d'attachement, une piste de recherche pourrait ainsi être dédiée au thème de la sensibilité environnementale des acteurs afin d'analyser de quelle manière elle se construit et se manifeste sur un territoire et quels en sont les effets sur le milieu comme sur le complexe. La sensibilité environnementale semble reliée au lien affectif qui unit l'acteur à son milieu naturel, et donc aux connaissances des acteurs sur ce même milieu. Une hypothèse qui reste à tester. Il apparaît alors pertinent de tenter de saisir les liens qui existent entre attachement, connaissances et sensibilité environnementale, et d'analyser de quelles manières cet ensemble cognitif se manifeste sur le terrain.

1.3. Une sensibilité environnementale variable

Connaissances – attachement – sensibilité – conscience environnementale ; la durabilité d'un système de gestion des ressources naturelles ne dépendrait-elle pas également du degré de développement des communautés étudiées ? Nos confrontations de terrain nous ont amené à déceler différentes perceptions de la nature qui semblent varier selon le degré de développement du territoire en question. La Figure 137 tente d'établir une certaine corrélation entre la sensibilité environnementale et le degré de développement, entre le type d'attachement et l'accès au progrès technologique. Très schématiquement et avec une extrême prudence, nous suggérons ici la possibilité d'un graphique pouvant relier la sensibilité environnementale et le degré de développement ; on identifie alors trois grands groupes.

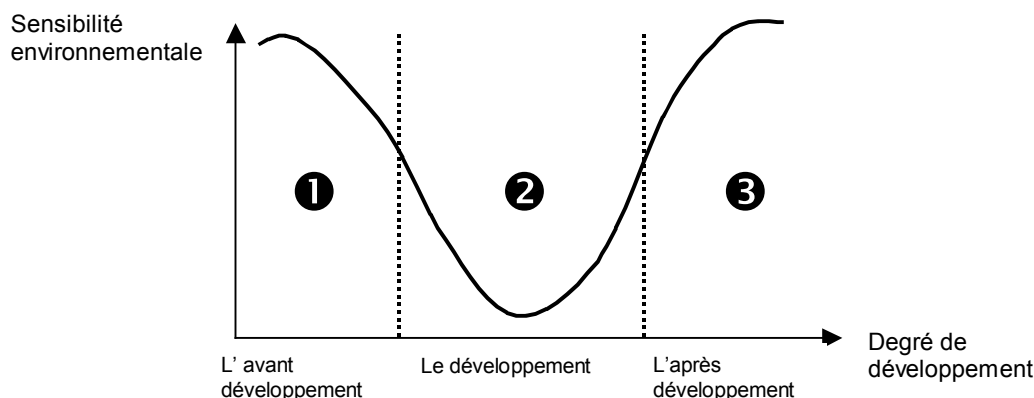


Figure 137 : Evolution de la sensibilité environnementale en fonction du degré de développement

❶ - *durabilité de survie* : reprenons l'exemple de nos paysans Chagga interrogés en haute altitude, qui vouent au milieu forestier un respect profond et unanime. Si l'on devait parler de sensibilité environnementale, alors on dirait qu'elle est ici à son paroxysme vu la place que les Chagga réservent au milieu naturel dans leur vie. Les Chagga sont-ils *écologiques* pour autant ? Non. Ces populations isolées et rurales vivent quotidiennement au corps à corps avec la nature et ont bien conscience que la dégradation de leur environnement aura une incidence directe sur leur qualité de vie. Ils tiennent absolument à préserver le système eau-forêt d'altitude pour se préserver eux-mêmes ; on peut parler de *sensibilité environnementale directe*. En ayant véritablement conscience de n'être qu'un élément de la biosphère, l'homme instaure une certaine durabilité écologique sur son territoire par besoin de survie et par héritage culturel ; c'est ce qu'on pourrait appeler une *durabilité de survie* ou *durabilité culturelle*. On retrouve alors ici des communautés rurales n'ayant pas ou peu accès aux nouvelles technologies, relativement isolées, qui se caractérisent par la prise de conscience d'une dépendance directe entre homme et milieu. Il s'agit d'une durabilité unifiée et forte mais néanmoins fragile car ces populations représentent souvent les acteurs faibles d'un système.

❷ - *sous-développement durable* : si l'on analyse cette fois les Chagga d'Uraa, qui bénéficient de robinets d'eau courante, on constate qu'ils n'ont plus conscience de dépendre directement du milieu naturel pour survivre et s'installe alors ce que nous appelons une certaine *nonchalance écologique*. Les projets de développement ont ici induit une coupure entre l'homme et la nature. La perception que l'homme avait de son environnement se transforme peu à peu par rapport à son sentiment de domination vis-à-vis de lui. On qualifiera cette situation de non viable à long terme, puisque l'homme considère alors les ressources naturelles comme inépuisables ou comme un élément à contrôler. Le lien originel entre homme et milieu est rompu. On parle alors de *sous-développement durable*, car l'homme s'éloigne peu à peu de son environnement. Sont représentées dans cette catégorie des communautés *en transition* qui ont récemment été touchées par un certain développement et qui présentent alors une *vision technocentrée* du système dans lequel ils s'inscrivent. L'homme moderne a ainsi souvent perdu conscience qu'il peut être en situation de dépendance face à son milieu.

❸ - *durabilité décousue* : à l'autre bout de la chaîne, reprenons le cas du propriétaire forestier de Sologne. Lui n'a plus conscience de n'être qu'un élément de la biosphère, mais souhaite néanmoins préserver son milieu naturel. Contrairement aux Chagga qui considèrent le milieu naturel comme une entité sacrée, un élément vital à l'espèce humaine, l'environnement représente ici un patrimoine familial, un cadre de vie agréable, une passion, un combat ou un loisir. On retrouve ici également les ONG, les associations de protection de la nature ou les naturalistes, essentiellement

issus des pays développés. Ces derniers ont parfois à cœur la protection de l'environnement pour l'environnement lui-même, et non pour l'homme. On parle alors de *durabilité décousue* car elle se traduit par de nombreuses actions disséminées çà et là sur un territoire, sans cohérence entre elles. Il s'agit alors d'une *sensibilité environnementale indirecte*, où l'homme préserve son environnement parce qu'il représente à ses yeux un patrimoine, une richesse, un loisir, une passion.

Entre les Chagga de Tanzanie et le propriétaire forestier occidental, il peut ainsi s'agir du même attachement, parfois motivé par différents objectifs ; d'un côté la survie ou le rite et de l'autre, l'agrément ou l'usage. Entre les deux, l'homme ayant eu récemment accès au progrès technologique, a perdu son attachement au milieu naturel. Evidemment, il s'agit là d'une représentation simpliste et réductrice du lien qui peut exister, s'il existe, entre sensibilité environnementale et degré de développement. Simple mais qui interpelle néanmoins, cette représentation tente de nuancer l'hypothèse selon laquelle *les pauvres ne se préoccupent pas de leur environnement*, une doctrine un peu vite affirmée, un peu trop répandue. Doctrine que notre étude de terrain bat en brèche ; pauvreté et sensibilité environnementale ne sont pas forcément antagonistes et il est intéressant d'étudier l'association attachement et dépendance au milieu. Dans notre cas, les Chagga ont à cœur leur environnement autant que le propriétaire forestier, sa forêt. Les liens entre hommes et nature sont d'une diversité étonnante, obéissent à diverses motivations et aboutissent à divers impacts sur un territoire. Tout l'enjeu est de décrypter la véritable nature de ce lien.

2. Des liens nature-culture dans tous les sens

2.1. Des liens qui font des objets ; des objets qui font des liens

Le lien entre nature et culture est-il réellement un tissu sans couture, comme le dit Latour ? Face à l'objet d'étude *environnement* qui tend à prendre une place importante dans le champ des sciences sociales, ces dernières commencent à se bousculer, à s'interpénétrer, à chercher plus loin. Selon Deverre (1998), « la séparation entre nature et culture est une séparation produite par la culture elle-même mais qui lui confère une identité propre ; la construction par chaque société de ses rapports à la nature est en même temps la construction de la société elle-même ».

La diversité des formes culturelles de construction et d'appropriation de la nature constitue un champ d'étude classique de la littérature anthropologique et sociologique, caractérisé par divers courants¹³⁷. La littérature aborde la confrontation des approches « symboliste » et « matérialiste ». L'approche symboliste ou culturaliste affirme l'autonomie de la culture par rapport aux variations du milieu physique, biologique ou climatique de la société. La nature est une création culturelle. Plus récente, l'approche matérialiste postule une certaine continuité entre les formes spécifiques de l'environnement et les formes d'organisation de la société. Grâce à l'apport des connaissances en écologie, cette approche a pu être développée et renouvelée, notamment par l'analyse de l'encastrement (*embedding*) des sociétés et des cultures dans leur environnement. On parle alors d'écologie humaine (Crognier, 1994) ou de sociobiologie (Wilson, 1987). Aujourd'hui, on ne s'intéresse plus uniquement à l'apport de la culture dans la nature, mais véritablement à la dynamique des interférences entre les deux (Descola, 1986), aux co-évolutions écologiques et socio-culturelles (Guille-Escuret, 1989).

¹³⁷ L'« anthropologie objectiviste » par exemple, portée par Lévi-Strauss ou Leroi-Gourhan, ou l'« anthropologie herméneutique », qu'illustre par exemple Geertz (1983).

Disons pour résumer que si les auteurs en sciences sociales s'intéressaient essentiellement à la construction sociale de la nature et considéraient la nature comme création culturelle, ce paradigme s'est modifié sous les interactions croissantes entre chercheurs en sciences sociales, biologistes et gestionnaires de la nature. Sans parler à proprement dit de « biologisation » des objets sociaux, on s'intéresse de plus en plus à une certaine *construction naturelle de la culture*. Autrement dit, aux implications de l'environnement physique et biologique sur l'organisation sociale d'une société, aux effets du non-humain sur l'humain.

Ces considérations conduisent, comme le propose Frétigné (2003) en s'appuyant sur la notion d'anthropo-écologie, « à requalifier l'homme comme une espèce dans la biosphère et la nature comme une production essentielle des sociétés humaines ». Il s'agit dès lors de nier le clivage entre *nature scientifique* caractérisée par les écosystèmes et *nature anthropisée* envisagée comme l'environnement. Une telle négation n'est pas simple à dépasser car elle suppose une approche multidisciplinaire devant s'accorder sur des notions polysémiques, comme l'environnement et sur différentes approches méthodologiques. A l'échelle territoriale, Muxart (2004) propose d'aborder cette problématique de recherche à partir de la notion d'anthroposystème envisagée comme « un système interactif entre deux ensembles constitués par un ou des sociosystèmes, un ou des écosystèmes naturels ou artificiels s'inscrivant dans un espace géographique donné évoluant avec le temps sous l'effet de facteurs externes ou internes au système ». Dans un contexte de gouvernance, les disciplines investies dans une telle recherche (sociologie, économie, sciences politiques, droit, anthropologie, géographie, écologie...) doivent se donner pour objet « l'étude et la compréhension des moyens par lesquels les groupements humains divers prennent collectivement en compte les effets de leurs activités sur l'environnement » (Micoud, 2004). Au final, la *notion d'anthroposystème* englobe ces problématiques pour proposer un *nouveau paradigme évolutionniste* traitant de la co-évolution entre sociosystèmes et écosystèmes.

La notion d'anthroposystème rejoint l'hypothèse Gaïa, dans laquelle Lovelock (1979) décrivait la Terre comme « une entité autorégulatrice et autosuffisante, et qui adapte constamment son environnement de façon à entretenir la vie ». En d'autres termes, la biosphère est capable de s'ajuster continuellement elle-même afin de conserver à la Terre sa *santé* en maintenant la vie. La planète Gaïa, est donc envisagée comme un *gros animal* possédant des organes, dont certains sont davantage indispensables, comme les forêts tropicales et les zones humides, pour lui conserver son intégrité. Dès lors, la place de l'homme dans la théorie Gaïa devient négligeable.

Notre recherche, qui tente d'appréhender les rapports social et patrimonial sur un territoire, s'intéresse en quelque sorte aux évolutions entre sociosystèmes et écosystèmes. En effet, une fois les liens sociaux et patrimoniaux des acteurs évalués, on a voulu observer la *réaction* du territoire à ces liens d'origine humaine. Autrement dit, approcher l'idée selon laquelle des liens font (ou défont) des objets et des objets font (ou défont) du lien. Sur un territoire, quels types de relations humaines modifient les entités de l'écosystème ; de la même manière, quels types d'entités créent des liens sociaux ? Sur chaque territoire ont été identifiés des entités qui sont à l'origine de coopérations et de conflits sociaux ; par exemple, les étangs dans la plaine du Forez. De même certains partenariats ou litiges ont transformé des objets du territoire ; par exemple les projets agri-environnementaux dans les Barthes. Ces questionnements ont été certes abordés dans notre étude, sans qu'ils constituent la problématique centrale de nos recherches. Des objets qui font du lien, des liens qui font des objets ; une problématique qui mériterait d'être approfondie dans cette discussion sur les attaches entre nature et culture.

2.2. Pratiques, préférences et savoirs : mesurer les écarts ou les rapprochements ?

Envisager l'imbrication des systèmes écologiques et sociaux consisterait-il à tenter de rapprocher action, représentation et connaissance ? Sur les pratiques d'abord, établissant un pont entre anthropologie et sociologie, des auteurs comme Nash (1989), Turner (1980), ou Dunlap (1988), se sont attachés à relier action et représentation dans l'analyse de l'évolution des espaces naturels. Le Roy Ladurie (1983), rapproche les évolutions écologiques des pratiques d'appropriation de la nature par l'homme. De même, Worster (1979) ou Shiva (1991), analysent l'évolution des pratiques d'appropriation de la nature en lien avec les transformations économiques, scientifiques ou techniques. Sur les savoirs ensuite, des mouvements comme *Traditional Ecological Knowledge* se proposent d'étudier les savoirs naturalistes locaux des peuples indigènes en lien avec la gestion des ressources locales. De même, *l'International Association for the Studies of Common Property* se préoccupe des règles de gestion collectives des biens communs associées aux savoirs des communautés qui en ont l'usage. La littérature a montré que ces populations réussissent à distinguer des différences même subtiles, voire imperceptibles pour des personnes d'une autre culture, sur des éléments qui composent leur territoire et à exprimer le niveau de perception de sa complexité.

Lévi-Strauss réunit des éléments fondamentaux sur les savoirs de diverses populations à propos de la nature, mettant en valeur la complexité de la « pensée sauvage » manifestée dans leurs classifications. Dans le domaine des savoirs, bien qu'il ne soit pas possible à certains groupes d'expliquer une série de phénomènes observés, les actions pratiques répondent à une compréhension construite sur l'expérience des relations avec la nature, informant le processus d'accumulation de connaissances à travers les générations. Ce sont des manières diverses de percevoir, au niveau local, de représenter et d'agir sur le territoire, des conceptions qui sont sous-jacentes aux relations sociales. Confronter savoirs vernaculaires et savoirs savants, savoirs et pratiques, savoirs et représentations, voilà qui apparaît aujourd'hui fondamental : pour intervenir dans la crise écologique, il faut connaître les pratiques et les représentations de différents groupes, puisqu'ils ont réussi au court du temps à élaborer une profonde connaissance des écosystèmes, connaissance que leur a garanti jusqu'à aujourd'hui la reproduction de leur système social et culturel (Castro, 2003).

Malgré le risque d'être taxé de doux rêveur à propos de peuples traditionnels idéalisés, le défi majeur est de réussir à interpréter, d'après l'acception de Geertz (1983), « la conception de la terre, de droits au territoire et d'identité, comme des éléments qui composent un domaine dans lequel nature et société sont représentées dans un univers unitaire ». Ni totale anthropisation de la nature, ni naturalisation de la société, ces approches de réconciliation entre action, représentation et connaissance, souvent dotées d'une dimension historique, permettent de reconstituer le *tissu sans couture* entre les sociétés et leurs natures.

On l'a vu, notre modèle conceptuel intitulé *l'Acteur en 4 Dimensions* classe le discours des acteurs selon ce que nous appelons *pratique, préférence et savoir* : *celui qui fait, celui qui aime, celui qui sait*. Autrement dit, notre modèle tente d'identifier sur un territoire les actions menées par les acteurs, leurs opinions et perceptions, et les connaissances mobilisées envers le territoire et le jeu d'acteurs. Dans un but technique d'application et d'efficacité de l'outil, on cherche à discriminer les acteurs selon leurs pratiques, préférences et savoirs afin d'aboutir à une certaine typologie du jeu d'acteurs, une typologie qui facilitera la tâche d'un médiateur lors d'une négociation environnementale. En effet, le médiateur se fixe comme objectif d'accepter toutes les représentations des acteurs pour les intégrer dans une forme de *metareprésentation* qui lui est propre mais qui doit rester fidèle aux propos et perceptions des acteurs concernés. Il réalise la

jonction entre subjectivité et objectivité tout en renforçant l'identité de chacun, suscitant l'engagement, dans une démarche fondée sur le désir plutôt que sur la contrainte. Dans un but plus théorique cette fois, nos quatre hypothèses tentent d'établir des passerelles entre pratiques, préférences et savoirs, hypothèses que nous testons sur trois territoires. Nos résultats, avancés de façon prudente puisque exploratoires, aboutissent à la mise en lumière de liens qui s'établissent entre *pratiques* territoriales et sociales, *savoirs* institutionnels, scientifiques ou vernaculaires et *préférences* en terme d'attachement ou d'éloignement, de représentations ou de perceptions. Etudier les écarts entre pratiques, préférences et savoirs pour aboutir à une forme de représentation utile à un conciliateur ; étudier les rapprochements entre pratiques, préférences et savoirs pour comprendre les liens existants entre *sociosystèmes* et *écosystèmes* : là se situe une piste pour *construire du commun*, non pas gommer les divergences mais tendre vers un certain équilibre des positions.

2.3. La gouvernance à disperser, « *façon puzzle* »

La notion de gouvernance, rappelons-le, suggère une nouvelle forme de pilotage dans un mode complexe et incertain : un pouvoir partagé entre une multitude d'acteurs, publics ou privés, officiels ou informels, institutionnels ou associatifs, susceptibles de surcroît de relever d'échelles différentes. Certains proposent alors la mise en place de *conférences de consensus*, de *panels de citoyens*, de *forums hybrides* ; bref, on recherche des espaces ouverts où des groupes peuvent se mobiliser pour débattre de choix techniques qui engagent le collectif. L'idée n'est pas forcément d'atteindre l'accord, ou pire, un consensus tiède, mais plutôt de susciter le débat entre groupes hétérogènes, de confronter savoirs scientifiques et profanes pour des apprentissages collectifs. L'idée de gouvernance conduit alors à la mise en lumière de controverses techniques et sociales, lesquelles devraient contribuer à enrichir la démocratie par la reconfiguration du paysage social (Callon *et al.*, 2001). Dans la recherche d'une nouvelle gouvernance environnementale, il s'agit désormais de faire travailler ensemble les acteurs publics de l'environnement et les *acteurs ordinaires* afin que de ce partenariat émerge une démocratisation des choix scientifiques et techniques.

L'Acteur en 4 Dimensions peut-il se présenter comme un outil d'aide à la gouvernance environnementale ? Par certains côtés, oui. D'abord, il met un point d'honneur à approcher le maximum d'acteurs, tous profils confondus, à les aborder de la même manière et à les placer sur un pied d'égalité dans l'analyse. Chaque acteur rencontré est soumis au même guide d'entretien que les autres, et ce pour aboutir à une empreinte territoriale personnelle mais comparable. La notion de gouvernance encourageant un pouvoir partagé entre une multitude d'acteurs, issus d'horizons divers, notre modèle peut ici représenter un appui non négligeable pour une gouvernance environnementale à l'échelle d'un territoire puisqu'il conduit à repérer une diversité d'acteurs et à analyser ce que chacun peut apporter au débat. Ensuite et plus particulièrement, notre proposition vise à évaluer la place que prennent *acteurs faibles et absents* dans la discussion. Les *acteurs faibles* représentent les humains contemporains sous-représentés ; autrement dit, *l'acteur ordinaire*, le profane, celui qui n'est pas convié au processus de négociation, celui qui ne dispose pas des meilleurs atouts pour négocier. Notre étude souligne deux catégories d'acteurs faibles : ceux qui se manifestent mais que les décideurs occultent, des acteurs entendus mais non écoutés ; ceux qui restent isolés et coits, des acteurs ni entendus ni écoutés. Si *L'Acteur en 4 Dimensions* peut encourager la participation des premiers, notre outil aura davantage de difficulté à amener les seconds à participer à la négociation, alors qu'ils ne le souhaitent pas. Ces deux catégories confondues sur nos trois territoires d'étude, les *acteurs faibles* enrichissent-ils

véritablement le débat ? Ont-ils quelque chose à apporter de plus ? Notre étude révèle que *l'acteur faible* peut amener beaucoup à une négociation. D'abord ce que nous appellerons le *gros bon sens*. En effet, *l'acteur faible* par définition n'est pas impliqué dans des enjeux de pouvoir, il n'a rien à perdre à s'impliquer dans une négociation et s'engage dans la discussion sans se cacher derrière certains intérêts, certains litiges, certains enjeux. L'acteur faible touche souvent au cœur du problème en l'abordant par des questions simples, par des interrogations fondamentales, par le *gros bon sens*. Il s'appuie le plus souvent sur des savoirs vernaculaires pour construire son argumentation, des savoirs accumulés sur le terrain au fil du vécu de l'acteur. Ce genre de connaissances concernent des réalités de terrain, des faits concrets, qui plus est présentés sous un éclairage historique. L'acteur faible analysant l'évolution de son territoire dans le temps, il amène au débat une dimension temporelle. Finalement, *l'acteur faible* porte souvent plus que les autres des valeurs d'attachement marquées. Si l'acteur institutionnel ou industriel consent à être interviewé par devoir ou intérêt, *l'acteur faible* accepte l'entretien car il est *attaché* à des entités territoriales touchant directement la problématique soulevée. Ainsi, par son attachement, ses savoirs vernaculaires, sa dimension temporelle et son *gros bon sens*, *l'acteur faible* ramène le débat aux questions centrales et évite qu'une négociation environnementale ne se transforme en envolée lyrique ou en négociation commerciale de type compétitive.

Les *acteurs absents* représentent à la fois les non-humains et les humains non contemporains ; autrement dit et pour simplifier, le vivant biologique et les générations futures comme passées, ceux qu'il n'est pas possible d'inviter à une négociation, ceux qui ne peuvent se faire entendre directement. Notre méthodologie vise à identifier parmi les humains contemporains ceux qui peuvent se faire les *porte-parole* des *acteurs absents*, afin que ces derniers soient indirectement présents à la table des négociations. Par l'étude des représentations des acteurs, on arrive à percevoir ce qu'un acteur souhaite défendre sur un territoire, en tant que représentant de groupe mais aussi en tant que *personne*. On distingue plusieurs catégories d'*acteurs absents* sur nos territoires d'étude : des entités naturelles, des objets issus de la société moderne et des aspects sociaux. Ainsi certains acteurs se font-ils le porte-parole des têtes de bassin, nappe phréatique, marais ou forêt ; d'autres veulent défendre l'agriculture moderne, les barrages hydro-électriques ou le réseau routier et d'autres encore soutiennent les traditions, les savoirs locaux ou les réseaux de coopération. Selon les enjeux de la négociation, notre modèle vise à mettre en avant les *acteurs absents sensibles*, afin d'éviter qu'un consensus entre humains contemporains s'établisse *sur leur dos*.

L'Acteur en 4 Dimensions, qui cherche (1) à discerner sur un territoire un maximum d'acteurs, tous profils confondus, pour analyser leurs pratiques, préférences et savoirs de manière équitable et (2) à mettre en avant les enjeux des *acteurs faibles* et des *acteurs absents*, peut alors représenter en quelque sorte un cadre de soutien pour une nouvelle gouvernance environnementale. Un tel modèle peut en effet préparer au pouvoir partagé entre une multitude d'acteurs que la gouvernance impose, et se situe alors en amont des débats, groupes de discussion ou toute autre forme que peut revêtir la notion de gouvernance. Si notre prototype peut alors servir à préparer, à organiser des types de concertation sur la voie d'une nouvelle gouvernance, il ne veut en aucun cas formaliser le type de gouvernance souhaitable sur un territoire. *L'Acteur en 4D* peut en effet réaliser une typologie des acteurs sur un territoire, cerner leurs rapports social et patrimonial, saisir leur positionnement face à la notion de gouvernance ou appréhender les potentialités de concertation sur un territoire mais ne peut ni ne veut apporter une *gouvernance en kit*. A la question d'origine : *quelle gouvernance pour un bien commun*, notre outil ne veut fournir aucune réponse, ou plutôt si : la diversité.

On a vu que culture et nature sont étroitement imbriquées. De même, selon Ostrom *et al.* (1999), protéger la diversité institutionnelle va de pair avec préserver la diversité biologique. Les sociétés présentent des modes de gestion des ressources naturelles incroyablement diversifiées, et s'appuyer sur cette diversité est le garant pour conserver les biens communs environnementaux à long terme. Même si la notion de gouvernance se veut universelle, les moyens de l'organiser sont innombrables et doivent le rester. Micoud (1997), rappelle ce que la biodiversité actuelle doit à la multiplicité des cultures et des pratiques humaines qui, au cours des millénaires ont su créer, sélectionner, canaliser du vivant, encore utilisable aujourd'hui pour le bien de tous. Pour préserver une diversité biologique, cette nouvelle gouvernance environnementale doit alors s'appuyer sur la diversité culturelle. La notion de gouvernance doit alors être dispersée, *façon puzzle*, afin que chaque société se l'approprie selon ses propres valeurs. Ce qui revient à dire que parvenir à *l'harmonie entre humains* et à *l'harmonie homme-nature* (ce que prône le Rapport Brundtland), c'est unifier ces mêmes deux idées *d'harmonie entre humains* et *d'harmonie homme-nature*.

La notion d'attachement apparaît centrale dans le modèle de l'A4D mais aussi dans l'appréhension des rapports social et patrimonial. Ressenti par l'ensemble des acteurs rencontrés, l'attachement se manifeste de mille manières. D'abord, *celui qui aime est celui qui sait*. Nous montrons que les *passionnés* sont les plus actifs dans la recherche d'informations. Mais l'affectif est-il relié à l'action : celui qui aime est-il celui qui fait ? D'autre part, nos études de cas démontrent différents types d'attachement dans différents types d'environnement technologique. Semble alors s'imposer une relation particulière entre sensibilité environnementale et degré de développement. Quant aux liens entre nature et culture, ils paraissent complexes et innombrables. Si notre méthode explore ce thème de recherche notamment par le biais de nos deux premières hypothèses de travail, elle est loin de parvenir à ses fins. Quels sont les objets qui (dé)font du lien social ; quels sont les liens sociaux qui (dé)font des objets ? Quelques concepts, comme celui d'*anthroposystème*, tentent d'approcher cette dynamique de co-évolution des sociétés et des natures.

Conclusion

Développement durable *socio-centré*, gouvernance environnementale éclairée, *acteurs faibles* et *acteurs absents* : ces notions nous ont servi de fil rouge tout au long de notre réflexion et ont posé les fondements de l'élaboration de *l'Acteur en 4 Dimensions*, un modèle de diagnostic territorial qui vise à rendre une négociation plus écologique et une conservation plus humaine. Quels enseignements pouvons-nous tirer de la compilation des résultats sur la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro, les Barthes de l'Adour ? On note d'abord la présence d'invariants sur ces trois territoires, lesquels, même s'ils ne suffisent pas à établir de précepte théorique, sont intéressants à appréhender en tant que points de discussion, de thèmes à approfondir. Ensuite, la compilation de l'ensemble des empreintes territoriales amène à déceler quatre grands types d'acteurs territoriaux : le consensuellement correct, le protecteur conflictuel, le petit cubique et le dominateur distant.

A l'interface entre sciences humaines et sciences de l'ingénieur, l'A4D est un outil de caractérisation des acteurs et veut se faire le miroir d'une diversité territoriale. Sur le plan théorique, notre modèle propose une démarche transdisciplinaire ; sur le plan pratique, l'A4D répond à une demande de terrain en matière de concertation. Mais notre modèle peine à prendre en compte des acteurs faibles et absents et s'enrichirait d'une dimension temporelle. D'autre part, il objective des données qualitatives, ce qui peut parfois devenir un jeu dangereux. Les perspectives pour notre modèle restent néanmoins encourageantes : testé sur un projet réel, combiné à d'autres types d'applications, l'A4D se dirige lentement vers l'idée de construction d'une *métareprésentation* d'un patrimoine commun, en se faisant tantôt vecteur de connaissances, tantôt vecteur de dialogue.

Tenter d'approcher la nature des liens entre *sociosphère* et *biosphère* implique d'étudier certaines notions et de laisser derrière soi nombre d'interrogations. Deux thèmes apparaissent à la lueur de nos questionnements : la notion d'attachement, d'abord, transparaît dans chaque étude de cas et laisse entrevoir quelque chose d'inaccessible, proche du sacré, que portent les acteurs. Les liens entre nature et culture, ensuite, font émerger la notion d'anthroposystème, qui se base sur l'idée d'une co-évolution des sociétés et des natures. La gouvernance doit-elle, peut-elle s'appuyer sur ces interpénétrations entre nature et culture pour aller plus loin dans ses applications ? Tel un œil de mouche qui, pour réaliser une seule image, fait la synthèse des informations transmises par ses multiples facettes, mettre en place un processus de *gouvernance environnementale éclairée* oblige à tenir compte d'une infinitude de paramètres mêlant l'objet et le sujet. Et notre travail révèle l'ampleur de la tâche qui reste à effectuer.

Conclusion générale

Tenter de *comprendre la nature*, disions-nous en introduction. Ou comme l'affirmait Victor Hugo : « il faut civiliser l'homme du côté de la nature. Là, tout est à faire ». Notre travail montre que le problème des formes de propriété de la nature et de leurs fondements n'a cessé d'être débattu par les théoriciens de tout bord, théologiens, philosophes, économistes, historiens et juristes. Dans ce contexte chaotique, la référence au développement durable se généralise. La sphère sociale du développement durable se retrouve noyée dans l'imbroglio des appropriations du fameux concept par divers courants de pensée, voire totalement oubliée au milieu des débats entre environnementalistes et économistes. Nous proposons une approche *socio-centrée* du développement durable, qui se rapproche de l'objectif d'une « harmonie entre êtres humains et d'une harmonie homme-nature » du Rapport Brundtland. Pour tenter d'atteindre *l'harmonie entre humains*, les théories de la négociation offrent une analyse intéressante des liens sociaux puisqu'elles visent le consensus entre acteurs. Un consensus néanmoins limité car la négociation vacille lorsqu'elle est confrontée à des problématiques environnementales au sein de contextes multi-acteurs, où les valeurs morales entrent en jeu. Il s'agit alors de rendre la négociation plus écologique : une négociation qui tienne compte des *acteurs absents*. Quant aux politiques de conservation qui se rapprochent *a priori* de la conception de *l'harmonie homme-nature*, elles tiennent parfois peu compte des *acteurs faibles* du système et centrent leurs efforts sur la nature. Prises séparément, ces deux approches présentent certaines lacunes ; regroupées, elles rejoignent l'idée de gouvernance, un concept qui se cherche, ses contours n'étant pas encore fixés, mais qui propose néanmoins des pistes fondamentales pour aborder les problématiques de la société moderne, complexe, risquée et incertaine. Autrement dit, la gouvernance environnementale comprendrait une négociation plus écologique et une conservation plus humaine, pour mettre sur pied des stratégies gagnant-gagnant entre acteurs forts, *acteurs faibles* et *acteurs absents*. Telle est la piste à suivre pour un développement durable socio-centré, afin d'éviter qu'un consensus s'installe sur le dos de la Nature et que certaines pratiques conservationnistes entraînent des conflits sociaux. C'est sur cette base que nous nous appuyons pour bâtir un dispositif d'aide à la négociation environnementale sur un territoire : *l'Acteur en 4 Dimensions*.

Notre travail, qui se révèle une proposition théorique et méthodologique pour encourager la concertation entre humains et non-humains –c'est-à-dire donner la parole aux *faibles* et une voix aux *absents* dans un processus de gouvernance environnementale-, répond-il à l'aphorisme de Victor Hugo ? Notre démarche constitue-t-elle un petit pas vers une « civilisation de l'homme du côté de la nature ? » Récapitulons.

Comment fournir une aide à la négociation environnementale dans un contexte multi-acteurs ?

Classiquement, lorsqu'il est question d'aborder les problématiques environnementales, certains privilégient l'étude des rapports sociaux ; d'autres se concentrent sur les rapports homme-nature. Nous avons jugé à propos d'analyser conjointement ces types de relations au travers d'un modèle conceptuel d'analyse : *l'Acteur en 4 Dimensions*. Issu d'une réflexion transdisciplinaire, notre modèle repose sur la *théorie de l'acteur social* et la notion de *patrimonialisation*. Cette nouvelle

Conclusion générale

vision d'un territoire appréhende les relations humaines sur celui-ci par le *rapport social* (dimensions *coopération* et *conflit*) et les liens homme-territoire par ce que nous avons appelé *rapport patrimonial* (dimensions *cohabitation* et *domination*). L'apport de la notion de *rapport patrimonial* enrichit la théorie de l'acteur social, puisqu'à l'étude des liens entre acteurs, est ajoutée l'analyse des liens avec ce *qui n'est pas eux*, à savoir le vivant biologique et les générations futures. L'étude des relations humaines permet de mettre en évidence la nature et le rôle des *acteurs faibles* du territoire. L'étude des relations homme-territoire, quant à elle, permet de mesurer l'importance accordée aux *acteurs absents*.

Mais afin de passer d'un modèle hypothético-déductif à un modèle inductif, il était primordial d'employer *l'Acteur en 4 Dimensions* sur des cas concrets. Nous l'avons expérimenté sur trois territoires, ou plutôt trois hydrosystèmes : la Plaine du Forez, *terrain exploratoire*, les pentes sud du Kilimandjaro, *terrain test* et les Barthes de l'Adour, *terrain de validation* de la méthode. Territoire et eau, une échelle et une ressource particulièrement symptomatiques des questions de négociation environnementale. Le territoire, qu'il soit analysé comme un espace, un paysage ou un patrimoine, fait le pont entre nature et culture ; quant aux réponses aux problématiques de l'hydrosystème, elles sont dans la réflexion conjuguée entre sciences de la nature et sciences humaines.

Par une méthodologie évolutive, c'est-à-dire construite initialement d'un point de vue théorique, puis à la fois simplifiée et complexifiée au fil des trois expérimentations de terrain, notre modèle a pu s'affiner et aboutir à un prototype suffisamment complexe pour qu'il puisse tenir compte des représentations sociales ou des écarts cognitifs, suffisamment simple pour qu'il puisse être utilisé par tout scientifique, porteur d'étude ou acteur territorial et être transférable sur d'autres territoires, d'autres ressources. *L'Acteur en 4 Dimensions* fournit alors une base de connaissances d'un jeu d'acteurs, laquelle repose sur les pratiques, préférences et savoirs des acteurs, et positionne les acteurs tant dans le jeu social (tendance à la *coopération*, au *conflit*) que dans le jeu patrimonial (tendance à la *cohabitation*, à la *domination*). De plus, il fournit une représentation graphique *parlante*, qui s'apparente à une radiographie des acteurs : *l'empreinte territoriale*. Parlante, car d'un simple coup d'œil, tout un chacun est en mesure de saisir le positionnement d'un acteur, par rapport aux autres comme au territoire. L'A4D, par le biais de *l'empreinte territoriale*, sert alors de vecteur d'informations sur les problèmes, enjeux, perceptions des autres et de vecteur de dialogue entre parties intéressées.

Parmi les différentes phases d'une négociation territoriale, notre modèle trouve sa place en amont et pendant un processus de négociation ; au choix. En amont car les *empreintes territoriales* permettent une représentation synthétique et statique des acteurs ; empreintes qui, une fois combinées à l'analyse du discours aboutissent à une représentation dynamique du jeu d'acteurs. Le porteur d'étude, le scientifique, l'élus, l'acteur territorial ou le *médiateur environnemental* peut alors organiser la négociation car il sera en mesure d'appréhender les différents conflits et les rapports de force entre acteurs, d'anticiper les points de blocage et les enjeux majeurs du territoire, d'analyser la place des *acteurs faibles* et *absents* pour s'en faire *le porte-voix* et *le porte-parole*. Ensuite, l'A4D peut intervenir pendant la seconde phase de la négociation, à savoir la phase d'information et d'exploration. Cette fois, les *empreintes territoriales* ne s'adressent plus uniquement au porteur d'étude mais aux acteurs eux-mêmes. La superposition des empreintes territoriales permet de visualiser les points de divergences et de convergences entre acteurs, et d'identifier quels enjeux des acteurs faibles et absents sont portés. L'apport de ce type de connaissances dans le débat est susceptible de faire évoluer les représentations et les positions des acteurs et constitue une base de dialogue. L'A4D, qui tient compte à la fois des liens entre hommes

et des liens homme-territoire, peut ainsi procurer un appui de taille pour une négociation environnementale.

Notre proposition théorique et méthodologique, qui reste exploratoire, représente un essai de caractérisation des acteurs sur un territoire, en autant que cela soit possible... un modèle qui ne peut pas tout. Notre objectif était de proposer un modèle à la fois emprunt de sciences humaines et opérationnel sur le terrain. Est-ce à dire que nous prétendons ici pouvoir *objectiver l'inobjectivable* et transformer un discours en indicateurs? Non, et là n'était pas l'objet. Néanmoins, le pari ambitieux, voire risqué, d'instruire des méthodes quantitatives à partir de données essentiellement qualitatives peut devenir le théâtre de simplifications abusives ou de pertes d'informations. N'ambitionnant d'être ni un outil statistique fiable, ni une analyse de discours détaillée, mais un entre-deux, l'A4D peut sembler proposer des empreintes territoriales naïves, instables, simplistes. Dimensions, sous-dimensions, composantes et indicateurs sont certainement améliorables, peut-être pondérables. A propos des *acteurs faibles*, si notre outil peut pousser à les prendre en compte, il a peu de prise sur ceux qui ne souhaitent pas collaborer. A propos des *acteurs absents*, il manque à l'A4D une liste d'enjeux non négociables, conditions *sine qua non* d'une négociation environnementale. Il faut également veiller à ce que les résultats ne soient pas utilisés dans un but de manipulation, qu'ils ne tombent pas dans le stéréotype, qu'ils n'amènent pas à une cristallisation définitive des positions des acteurs. Comment intégrer une dimension temporelle au modèle et souligner les écarts de savoirs ? Comment analyser les acteurs multi-appartenance ? Doit-on différencier propos personnels et propos du groupe ? Autant d'aspects et de questions qui révèlent nos limites. Se situant entre un outil de type ingénieur et une analyse ethno-sociologique, l'A4D n'a pas fait vœu de tout résoudre. Il a le mérite d'être applicable et de fournir des représentations parlantes tout en s'intéressant aux valeurs morales des acteurs. Mais il ne représente ni un logiciel pour une gouvernance en kit, du type *do it yourself*, ni une analyse sociologique fouillée. Il est vrai qu'approcher un jeu d'acteurs est affaire complexe, et notre modèle se veut davantage vecteur de dialogue que décrypteur des rouages précis d'un jeu d'acteurs territorial.

Nous voulons croire ou tout du moins espérer que ce type d'expérimentation heuristique a de l'avenir, pour plusieurs raisons. D'abord, l'A4D a pu être associé à d'autres types de dispositifs à vocation pédagogique, scientifique ou opérationnel. Il a servi pour l'organisation d'un jeu de rôle qui simulait l'implantation d'une gravière en milieu alluvial ; notre modèle a aussi intégré un *argumentaire spatial pertinent*, en apportant la touche sociale au sein d'une batterie d'outils servant à représenter un territoire. Ensuite, à l'occasion de la présentation du modèle devant chercheurs comme praticiens, il a suscité de vives réactions et un vrai débat. Finalement, les acteurs nous contactent régulièrement pour prendre connaissance de leur empreinte, ce qui traduit un intérêt certain pour ce type de représentations. Suite à la publication de ce mémoire, un fascicule présentant l'ensemble des empreintes du territoire sera envoyé à chacun des acteurs ayant accepté de nous rencontrer. Nous attendons leurs réactions avec un sentiment mêlé d'impatience et d'appréhension car les principaux intéressés représentent des juges sans appel pour ce genre de travaux.

Bâti sur des allers-retours successifs entre théorie et terrain, fruit d'une réflexion transdisciplinaire, le produit fini ressemble à un outil de type ingénieur, mais le cœur du modèle est emprunt de sciences humaines ; sociologie, géographie, psychologie, anthropologie, économie. La prise en compte des *acteurs faibles* vise à faire avancer la paradigme de la conservation et éviter que certaines pratiques conservationnistes engendrent des conflits sociaux ; l'intégration des *acteurs absents* affine les théories de la négociation et remet en cause l'idée d'un consensus forcément

Conclusion générale

bénéfique pour tous. L'A4D se fait l'écho d'une certaine diversité territoriale et procure alors un appui nouveau pour une négociation environnementale, *l'empreinte territoriale* servant de vecteur d'informations et vecteur de dialogue. Un concept, un modèle, pour une aide à la négociation, à la concertation, à la médiation... voire à la gouvernance environnementale. Le tout pour tendre à l'« harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (CMED, 1988).

Comment s'articulent rapports social et patrimonial sur un hydrosystème territorialisé ?

Pour chacun des territoires visités, les résultats issus de notre modèle exposent une description des empreintes territoriales (individuelles et moyennes), un retour sur nos quatre hypothèses de travail, une analyse du regard sur le rapport homme-nature et sur la place de l'eau dans le *jeu socio-patrimonial*. De quelles manières s'énoncent ces résultats sur la Plaine, le Kilimandjaro et les Barthes ? A partir de la multiplicité avérée des relations sociales et des liens au territoire, est-il envisageable d'en déduire quelques référents ? Autrement dit, faire de la diversité une certaine unité ?

Dans la Plaine du Forez, ce sont les dimensions *cohabitation* et *conflit* qui structurent le jeu d'acteurs. Au premier plan apparaît le litige *protection de la nature – protection du cadre de vie*, nature contre culture. L'apparition d'une association de protection de la nature prônant la sanctuarisation de la nature dans un territoire disons, traditionnel, a bouleversé le jeu social de la Plaine. Deux camps s'affrontent alors : le front de la nature contre le front de la ruralité. Le premier veut conserver la biodiversité, le second, les activités traditionnelles. L'agriculture est d'ailleurs considérée par certains comme la nuisance principale du territoire, et par d'autres comme la source de vie de la Plaine. Le regard sur le rapport homme-nature et sur l'eau offre toute une palette de perceptions, de *l'anthropocentrisme* à *l'écocentrisme*. La conservation ? Un face à face entre : « *ne doit pas remettre en cause la rentabilité économique* » et « *doit s'apparenter à une sanctuarisation de la nature* ». La concertation ? Les opinions oscillent entre « *inutile et facteur de blocage* » et « *essentielle, sous la forme des palabres à l'africaine* ». Au final, c'est le monde des associations qui présente les plus fortes empreintes territoriales, un monde qui fait face à celui des institutionnels, plutôt consensuel et à celui des industriels, plutôt distant du territoire. Le fleuve Loire représente l'entité omniprésente dans les discussions, et la nappe phréatique, *l'acteur absent* du débat. Sur ce *terrain exploratoire*, il semble que les acteurs soient davantage ancrés dans le jeu social que sur leur territoire : pour conserver ou changer de position sociale, les acteurs de la Plaine du Forez seraient prêts à modifier leurs pratiques environnementales.

Sur les pentes du Kilimandjaro, c'est la dimension *conflit* qui à elle seule se détache des empreintes territoriales, l'ensemble des acteurs étant à la fois critiques et critiqués. Tous ancrés sur un même territoire, les acteurs semblent vivre des réalités sociales différentes. Mis à part les sources et la faune sauvage, portées uniquement par les *acteurs faibles* et oubliées par les autres, les ressources naturelles du toit de l'Afrique font débat. Et si la forêt d'altitude est objet de toutes les convoitises, les moyens pour la préserver sont sources de litiges majeurs. Seule la question de la diminution de l'eau sur les pentes fait l'unanimité. Pour l'instant peu enclins à la coopération, les acteurs portent néanmoins un regard favorable sur l'idée de concertation. Fait original, les conservationnistes sont ici les porte-voix des *acteurs faibles*, une conservation qui rime ici avec concertation. Mais face à la dégradation environnementale indéniable, tous les autres pointent du doigt le paysan Chagga, pour ses *traditions destructrices*. Petits paysans, grands responsables ? Nos résultats issus spécifiquement de l'analyse des familles Chagga montrent le contraire. Convaincus que c'est la forêt pluviale d'altitude qui leur assure eau, air, humidité, pluies, fertilité du sol, ils sont prêts à tout pour la protéger. Ils se disent même favorables au parc national

Kinapa, qui, par les armes, leur interdit pourtant totalement l'accès à la forêt. Dans leur discours, les paysans Chagga sont inscrits dans un espace-temps relativement vaste : ils établissent des passerelles spontanées entre le passé, le présent et l'avenir, ils connaissent les problèmes extérieurs à leur territoire et abordent des questions d'ordre global. Les Chagga redoutent l'influence de la modernité sur leur environnement, telle que le tourisme, les *modern trees and modern cows*, les pesticides ou l'eau courante. Des 50 familles rencontrées, notre étude montre qu'elles manifestent un attachement certain et profond à leur région, à un environnement sain, aux ressources naturelles presque sacralisées. Ainsi, la fameuse théorie selon laquelle les pauvres seraient coupables de la dégradation environnementale ne concerne pas les Chagga. Etant prêts à se sacrifier pour protéger le milieu naturel, ils sont injustement accusés d'être des *boureaux écologiques*. Sur ce *terrain test*, à l'opposé de la Plaine du Forez, c'est le rapport patrimonial qui semble prédominant : peu importe les affinités ou animosités, les relations sociales sont peu susceptibles de modifier les différents liens qu'ont noués les acteurs à leur territoire, le Kilimandjaro, au fil du temps.

Dans les Barthes de l'Adour, ce sont les dimensions *cohabitation* et *coopération* qui prédominent dans le jeu d'acteurs. L'ensemble des acteurs dit vouloir s'engager dans l'action commune et préserver certaines entités naturelles...mais modérément. *Il faut y aller en douceur, inciter plutôt que réglementer, dialoguer plutôt que s'insurger*, estiment ces acteurs que l'on peut qualifier de *flottants*. Etonnamment, l'un des acteurs les plus critiqué du complexe est l'association de protection de la nature... mais en tant que concept, puisqu'il n'en existe aucune ayant une légitimité sur le territoire. Si la conservation existe, elle a lieu dans la concertation et le compromis, une concertation recherchée puisque les acteurs se sentent pour la plupart isolés et non écoutés. Le jeu d'acteurs est composé de quelques acteurs notoires, quelques acteurs invisibles, lesquels s'inscrivent nettement dans la *cohabitation*, et une idole, celle qui fait l'unanimité dans le jeu d'acteurs : le chasseur. Il est considéré par tous comme celui qui parvient à allier actions de protection de la nature, perpétuation des activités traditionnelles et concertation avec les autres. Fait singulier, le fleuve Adour est rarement évoqué par les acteurs, contrairement à la *prairie pâturée* qui revient dans toutes les bouches comme le fleuron du territoire. Un fleuron que les acteurs institutionnels tentent doucement de protéger. La prairie définit le paysage traditionnel des Barthes de l'Adour et rejoint l'enjeu premier du territoire : la disparition de l'élevage. Autre préoccupation qui revient fréquemment dans le discours des acteurs : le manque d'attachement au territoire. L'arrivée des rurbains à la place des ruraux aurait modifié le paysage social, la philosophie même des Barthes. Dans ce contexte, quelques projets de conservation des paysages traditionnels tentent de voir le jour, des projets qui viennent d'en haut. En bas, les Barthes de l'Adour représentent un territoire qui s'effiloche, un territoire qui se cherche, qui n'existe plus, pourrait-on presque dire. Ainsi, sur ce *terrain de validation*, un territoire en perte de vitesse, en transition peut-être, il semble que rapports social et patrimonial apparaissent tous deux bien affaiblis.

Notre recherche sur les liens entre rapports social et patrimonial, expérimentée sur trois hydrosystèmes territorialisés, la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour, propose un ensemble de résultats de nature pour le moins diverse. Quels enseignements peut-on tirer de cette diversité de résultats, des points de vue théorique et méthodologique ? Restant exploratoires, nos résultats n'ont pas pour objectif de servir une théorie nouvelle sur les liens entre *sociosphère* et *biosphère*. Néanmoins, l'analyse de certains invariants sur nos études de cas peuvent servir de points d'ancrage à quelque réflexion future.

Conclusion générale

Sur chacun des trois territoires, une entité revient systématiquement dans les discours, sous diverses formes ; elle est centrale. Cet *objet phare* représente en quelque sorte l'emblème du territoire, le fleuron, l'objet symptomatique. Sans être forcément reliée au thème de l'entretien, une entité prédomine dans les discussions, s'avère incontournable pour tous : le fleuve Loire dans la Plaine du Forez, les forêts d'altitude sur les pentes du Kilimandjaro et la prairie pâturée pour les Barthes de l'Adour. Chacun de ces objets est évoqué par tous les acteurs du territoire en question de mille manières. Comme c'est là l'objet qui fait débat, il doit être repéré et intégré dans une négociation territoriale, même si le thème en est éloigné. Il s'agit là d'entités qui rassemblent, qui font et défont du lien sur le territoire.

Strictement au niveau des empreintes territoriales, nos résultats mettent en lumière quatre grands types d'empreintes récurrents sur les territoires :

- *le consensuellement correct*, représenté surtout par les acteurs institutionnels, se caractérise par un fort potentiel à la *coopération* et une tendance à la *cohabitation*
- *le protecteur conflictuel*, issu souvent du monde associatif, présente un fort potentiel de *cohabitation* et de *conflit*
- *le petit cubique*, souvent dans l'ombre d'un élu, présente des notes faibles mais égales dans les 4 dimensions
- *le dominateur distant*, représenté par les industriels, se caractérise par une forte tendance à la *domination* et un faible rapport social

Point commun à nos trois territoires : les rapports social et patrimonial sont corrélés, ce qui signifie qu'un acteur impliqué socialement l'est aussi sur le territoire, et inversement. En détaillant cette corrélation, nos résultats montrent qu'une forte tendance à la *cohabitation* traduit une implication active dans le jeu d'acteurs (fort *rapport social*) et s'inscrire dans la dimension *domination* est synonyme d'isolement social (faible *rapport social*). Le plus souvent, les dominateurs sont des acteurs puissants et autonomes, ne recherchent aucun partenaire, et se montrent réticents à la concertation ; au contraire, les préservateurs se disent souvent non entendus, cherchent des alliances mais n'hésitent pas à critiquer les autres, sont à la fois estimés et critiqués pour leurs actions sur le territoire.

L'analyse combinée de nos quatre hypothèses de travail sur nos trois territoires souligne également quelques faits récurrents. D'abord, un attachement territorial conduirait inévitablement à un litige potentiel (H1) car l'influence du rapport patrimonial sur le rapport social s'effectue par la relation : *attaché-critique*. Nos résultats montrent à ce propos que sur les trois territoires, les perceptions territoriales (*attaché, éloigné*) créent des actions sociales (*estime, critique*) et les actions territoriales (*préserve, dégrade*) modifient les perceptions sociales (*estimé, critiqué*). Sur le plan de l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial, il est à noter qu'un grand nombre d'acteurs s'engage dans des actions de préservation pour une question d'image, souhaitant conserver un partenariat ou gagner de la reconnaissance auprès des autres (H2). Ensuite, notre démarche montre qu'un consensus entre acteurs forts peut aboutir à une dégradation environnementale (H3). En effet, notre méthodologie conduit à repérer les *acteurs absents*, les entités oubliées par les acteurs ; avant tout objets naturels, ils sont aussi des entités de la société moderne ou des aspects liés à des questions sociales. Finalement, sur nos trois terrains d'étude, les acteurs engagés dans des actions de protection de la nature sont généralement les acteurs les plus conflictuels (H4). Si les conservationnistes critiquent vivement les autres, ils sont à leur tour très critiqués, soit à cause de leurs actions, soit parce que les locaux redoutent ceux qui se revendiquent *protecteurs de la nature*, une appellation qui les effraie.

De l'analyse des perceptions sur le *regard homme-nature*, il ressort avant tout une complexité des positions sur les rapports humains comme sur les liens homme-nature. Même si c'est la diversité qui prime avant tout, certaines tendances se dégagent. *La conservation ne doit pas entraver la rentabilité économique, la concertation doit être restreinte aux parties concernées* : voilà les deux discours majoritaires sur les notions de protection de la nature et de processus de décision. Il est intéressant de noter que les problèmes du territoire évoqués sont avant tout d'ordre environnemental ; quant aux problèmes du groupe, ils trouvent systématiquement leur origine dans des questions d'ordre social, principalement l'isolement et les conflits. Autre point qui revient : les acteurs ne connaissent pas leur image sur le territoire. La question *comment êtes-vous perçu par les autres?* ne trouve pas de réponse mais interpelle ; l'acteur ne sait pas mais souhaiterait savoir. Finalement, apparaissent sur nos trois territoires des *acteurs faibles* qui se croient forts et inversement, des *acteurs forts* qui se sentent faibles ; deux types d'acteurs qui peuvent avoir des impacts différents dans une négociation.

Quant à la place de l'eau dans les empreintes des acteurs, ce sont les sous-dimensions *critique* et *attaché* qui structurent majoritairement *l'empreinte hydrologique* moyenne des trois études de cas. Les acteurs sont ainsi le plus souvent attachés aux objets hydrologiques et critiques envers les autres pour leurs impacts sur l'hydrosystème. Un même objet est souvent présenté comme appartenant tantôt au patrimoine naturel, tantôt au patrimoine culturel. Quels types de savoirs les acteurs mettent-ils en avant lorsqu'ils parlent d'eau ? Savoirs scientifiques, institutionnels ou vernaculaires, les acteurs parlent tantôt des faits, tantôt des gens ou bien de leur vécu propre.

Voilà grossièrement quelques résultats jetés sur le papier, des résultats issus d'abord des 83 entretiens menés sur trois hydrosystèmes différents, des résultats tirés ensuite de notre modèle d'aide à la négociation environnementale : *l'Acteur en 4 Dimensions*. Loin de vouloir constituer une typologie universelle des jeux d'acteurs, ces résultats lancent quelques pistes de recherche sur les conditions de mise en œuvre de nouvelles gouvernances environnementales. Ainsi notre démarche aborde-t-elle un ensemble de thèmes... qu'elle ne peut tous approfondir.

En effet, chaque hydrosystème étudié révèle des originalités ou des surprises qui pourraient faire l'objet de recherches supplémentaires. Par exemple, sur les pentes du Kilimandjaro, nos résultats soulignent le fait particulier que l'arrivée de l'eau courante dans les villages a été synonyme de régression tant sur les plans social qu'environnemental. Si nous nous étions cantonné à ce seul terrain, encore restreint aux seuls Chagga, et si nous nous étions aventuré sur ce *mini territoire* les mains vides, sans avoir préalablement élaboré d'outil d'analyse, nos résultats auraient été simplifiés et patents. Par contre, l'étude des trois hydrosystèmes au-travers de notre A4D conduit à un foisonnement de résultats, plus difficiles à cerner sans doute, plus excitants à appréhender aussi. Chaque lecteur trouvera donc dans cette thèse matière à approfondir. L'un estimera que le modèle mis au point en constitue le principal atout. L'autre insistera sur la réflexivité dudit modèle. Le troisième retiendra plutôt le rôle novateur joué par les acteurs faibles et absents dans la négociation environnementale. Et pourquoi ne pas considérer la sensibilité environnementale comme objet privilégié d'études ultérieures ? La liste n'est pas exhaustive et notre travail se veut une invitation à creuser certains thèmes abordés, à initier plus de recherches. Ces apports à tiroir doivent donner l'envie d'aller plus loin, « l'envie d'avoir envie ».

Il y a quand même quelque frustration à n'avoir pu étudier davantage certains sujets qui l'auraient mérité :

1) La notion d'*attachement*, d'abord, ressort systématiquement des entretiens, sous diverses formes. Nostalgie, intérêt, passion... tous les représentants de groupe rencontrés avouent aimer une tradition, un paysage, un bout de rivière. L'attachement se rapprochant de la notion de

Conclusion générale

sensibilité environnementale, il est intéressant d'analyser de quelle manière il se construit et se manifeste sur le territoire, quels en sont les effets sur le milieu comme sur le complexe ; voilà une piste de recherche qui nous apparaît comme évidente, comme potentiellement riche d'enseignements. 2) Les liens entre nature et culture ; autre thème déjà abordé mais qui n'a pas fini de donner du fil à retordre aux chercheurs. Notre modèle tente d'approcher les relations existantes entre rapport social et patrimonial, mais ne parvient qu'à les effleurer. L'encastrement des sociétés et des natures représente de plus en plus un objet de la littérature anthropologique et sociologique. Construction sociale de la nature, construction naturelle de la culture, certains parlent aujourd'hui d'*anthroposystème*, comme d'un système interactif entre *sociosystème* et *écosystème*. A l'échelle d'un territoire, il a été intéressant de tenter d'observer la co-évolution des liens entre humains et des liens aux non-humains. Quels objets font (ou défont) du lien social ? Quels liens sociaux font (ou défont) des objets ? Des questionnements qui apparaissent fondamentaux dans la recherche sur les attaches entre nature et culture. 3) Pour revenir à notre pensée première, de quelle manière la notion de gouvernance pourrait-elle s'inspirer de ces quelques idées pour passer de la théorie à la pratique et mettre ainsi sur pied des stratégies gagnant-gagnant entre *acteurs forts, faibles et absents* ? Afin de concilier diversité naturelle et culturelle, la gouvernance, qui se veut universelle, doit se disperser, *façon puzzle*, afin que chaque société se l'approprie selon ses propres valeurs.

Mais la notion de gouvernance laisse un certain nombre de questions en suspens, notamment celle de savoir s'il en faut exclure toute forme d'autorité. On l'a vu, notre modèle, qui propose un cadre pour une nouvelle forme de gouvernance environnementale à l'échelle d'un territoire, s'adresse idéalement à un médiateur environnemental, ce porte-parole des *acteurs absents*, ce porte-voix des *acteurs faibles*, neutre et sans parti-pris, également distant des parties intéressées selon l'expression de Simmel (1908). Qui peut incarner ce pilier de sagesse ? Un élu, censé représenter l'intérêt général ? Un scientifique qui, en s'appuyant sur des cartes, des bio-indicateurs ou des résultats d'analyses, pourrait *faire parler la nature* ? Un ordinateur, qui suivrait le processus de négociation pas à pas en indiquant à chaque étape les *solutions optimales* programmées ? Un expert, « cet être hybride et plutôt monstrueux », chargé de faire de la recherche mais sans la dure école de la controverse savante et d'explorer des consensus sans pour autant passer par la dure école de la composition politique (Latour, 2005) ? Selon Weber (1999), les acteurs restent maîtres de l'ensemble du processus de médiation environnementale et recourent à l'expertise scientifique uniquement s'ils en éprouvent le besoin. Les qualités requises d'un médiateur sont alors avant tout la capacité d'écoute et de restitution des opinions, pour être en mesure de légitimer les points de vue dans la négociation. L'enjeu serait alors ici davantage de *communication* que de *connaissance* et permettrait la confrontation de perceptions également légitimes, également subjectives. On se rapproche de la notion de *médiation patrimoniale* qui repose sur l'hypothèse que le long terme n'étant pas prévisible, il est en partie décidable ; et que « prévoir, c'est gouverner » (Weber & Bailly, 1993). Mais notre modèle, vecteur de communication entre parties intéressées, se veut également vecteur de connaissances ; est-ce trop demander à un médiateur ? Qui alors ? Nous amenons ici l'idée du *médiateur tournant*, polymorphe et pluriel, qui pourrait être incarné par les parties prenantes elles-mêmes selon leurs caractéristiques, leurs apports potentiels à une négociation.

Autre questionnement quasi-philosophique : étant donné que les acteurs sont porteurs de valeurs morales, quels liens peut-on tisser entre gouvernance environnementale et éthique ? L'éthique environnementale doit à l'origine justifier sa démarche en prouvant que l'environnement peut constituer un objet légitime de souci moral (le niveau métaéthique) et formuler des principes et

des règles à même de guider les pratiques (éthique normative). S'inscrivant en faux contre le *chauvinisme humain*, divers courants de l'éthique environnementale défendent l'attribution d'une valeur intrinsèque à des catégories ontologiques, comme les êtres sensibles pour le *pathocentrisme*, les êtres vivants pour le *biocentrisme* et la communauté biotique pour l'*écocentrisme* (Delord, 2005). C'est ce que nous appelons dans ce travail : donner une voix aux *acteurs absents*, aux non-humains. Mais passer à une philosophie qui ne serait pas exclusivement centrée sur l'humain s'apparente à une immense révolution des esprits, des habitudes de vie. L'homme ne serait plus seul, au centre du monde ? Comme le rappelle l'environnementaliste Leopold, fondateur de *l'éthique de la terre*, « l'homme n'est qu'un compagnon voyageur des autres espèces dans l'odyssée de l'évolution ». Dans sa globalité, l'éthique environnementale propose à l'homme d'établir un contrat avec la nature, un contrat de réconciliation, en posant la question de la participation et de la prise en compte des communautés locales, en réfléchissant à la *nature ordinaire*, en posant les jalons d'un dialogue multi-culturel ; n'est-ce pas là une des ambitions de la gouvernance environnementale ?

Liée à l'éthique environnementale, et donc *a priori* à la gouvernance, est la notion de *sacré*. Selon Cairns (2002), bâtir une nouvelle relation entre l'homme et la nature fondée sur la croyance que les écosystèmes sont sacrés est la condition *sine qua non* pour engendrer la *soutenabilité* de l'humanité. Il a souvent été affirmé que *les humains protègent ce qu'ils aiment et aiment ce qu'ils comprennent*. Dans ce contexte, les *savoirs* engendreraient des *préférences*, lesquelles aboutiraient à des *pratiques*. Le rôle de la science est-il alors *d'apprendre aux gens à aimer la nature* ? C'est ce que défendent deux scientifiques, Suzuki et Ehrlich, qui insistent sur la différence fondamentale entre information, savoir et sagesse. Ces auteurs parlent d'une écologie spirituelle, quasi-religieuse, nécessaire pour le salut de l'humanité. Bateson (1973) évoque « l'écologie de l'esprit » comme une méta-science qui chapeauterait les autres et dont l'objectif serait de proposer une « unité sacrée de la biosphère ». L'écologie est ici une science couronnée d'une vision du monde, d'une sensibilité particulière. Il s'agit d'un art qui nous apprend à *vivre avec*, à vivre en symbiose (Bookchin, 1979), à vivre en harmonie avec la nature et avec les autres êtres humains. De même, l'écologie de Nollman (1991) est spirituelle au sens où elle révèle le lien subtil qui unit toutes les créatures vivantes ; tout l'enjeu est de découvrir la « structure qui relie », selon l'expression de Bateson. On en revient aux idées d'attachement, de sensibilité environnementale, d'*habitus*, effleurées au cours de ce travail. Nos pérégrinations nous ont fait découvrir des acteurs ayant une part de sacré en eux. Pas seulement en Afrique comme on préfère parfois l'évoquer, mais aussi dans la campagne française. Prudence, le sacré est non négociable...

A la faveur de notre travail, qui participe très modestement à la recherche de la place de l'homme dans son environnement (social et naturel), nous avons ainsi eu la grâce d'ouvrir quelques fenêtres sur l'essentiel. C'est pourquoi nous terminerons sans complexe en citant Pascal : « Qu'est ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout ». Pascal, Pensées.

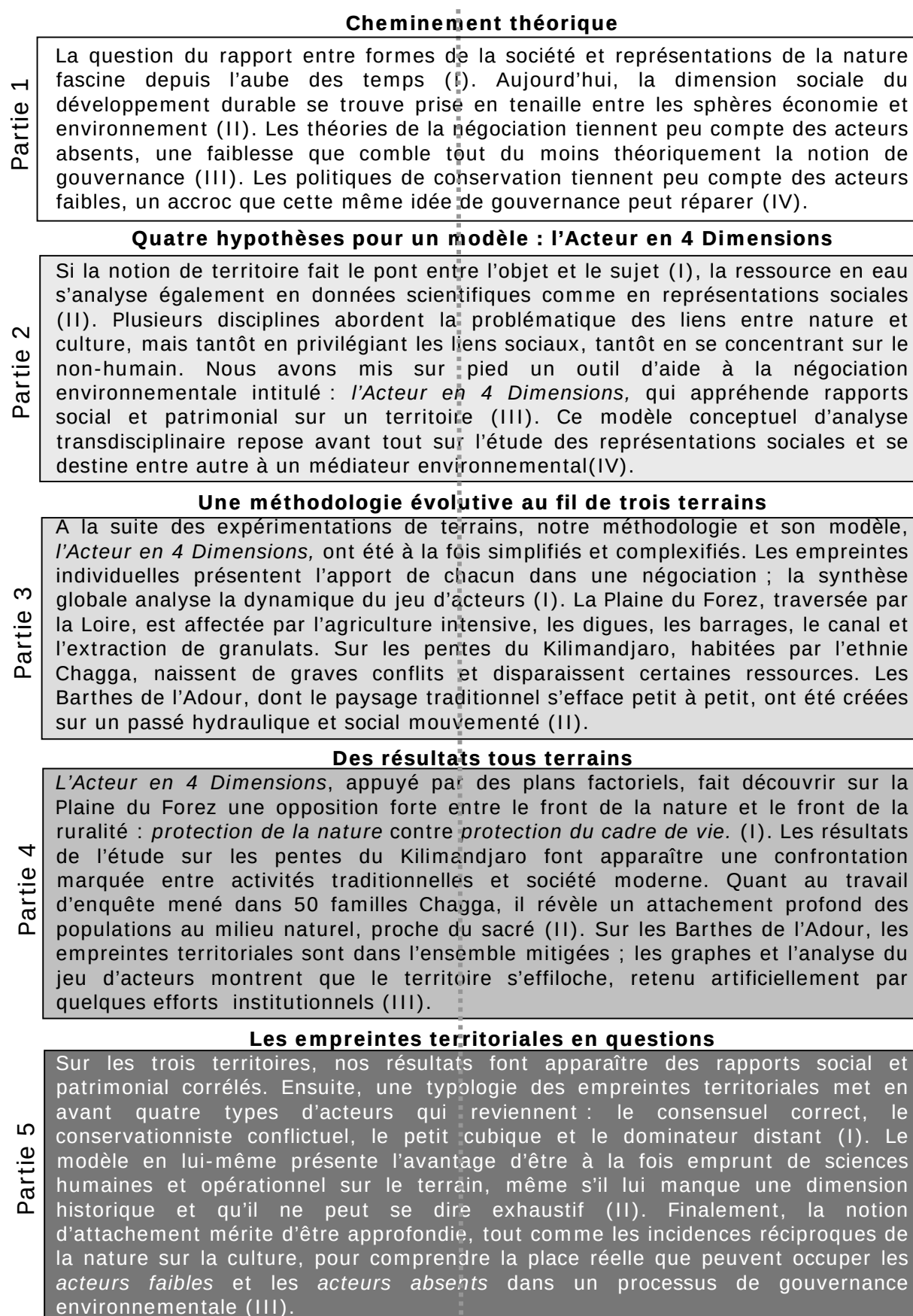


Figure 138 : Récapitulatif des apports du travail

Liste des acronymes

A4D : Acteur en 4 Dimensions
ACM : Analyses à Correspondances Multiples
ACP : Analyses en Composantes Principales
ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
AEP : Alimentation en Eau Potable
AFNOR : Association Française de Normalisation
ALO : Adour Landes Océanes
AMC : Analyses Multi-Critères
APN : Association de Protection de la Nature
ASA : Association Syndicale Autorisée
BB : Bonite Bottlers inc.
C3ED : Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement
CES : Conseil Economique et Social
CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CMED : Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
CNDP : Commission Nationale du Débat Public
CPIE : Centre de Pédagogie et d'Initiation à l'Environnement
CRESAL : Centre de Recherche et d'Etudes Sociologiques Appliquées de la Loire
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
DCE : Directive Cadre Européenne
DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et la Forêt
DDE : Direction Départementale de l'Equipement
DYMSET : Dynamiques des Milieux et des Sociétés dans les Espaces Tropicaux
EDF : Electricité de France
EMSE : Ecole des Mines de St-Etienne
FMI : Fonds Monétaire International
FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
GEF : Global Environment Funds
GG : Grille Générale
GIPA : Groupement Interprofessionnel des Populicultures d'Aquitaine
IFREMER : Institut Francais de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
IIED : International Institute for Environment and Development
INSEE : L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

IUT : Institut Universitaire Technologique
 KINAPA : Kilimanjaro National Park
 LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finance
 NGF : Nivellement Général de la France
 OCDE : Organisation for Economic Co-operation and Development
 OGAF : Opérations locales d'Aménagement Foncier
 OIE : Office International de l'Eau
 OLAE : Opérations Locales Agri-Environnementales
 ONF : Office National des Forêts
 ONG : Organisation Non Gouvernementale
 PBWO : Pangani Basin Water Office
 PNR : Parc Naturel Régional
 PNUD : Programme des Nations unies pour le Développement
 PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
 PPS : Pratiques Préférences Savoirs
 QS : Questionnaire structurel
 RMC : Rhône Méditerranée Corse
 RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
 SCEES : Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques
 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
 SEQ : Système d'Evaluation de la Qualité
 SIBA : Syndicat Intercommunal de Bassin d'Arcachon
 SIG : Systèmes d'Informations Géographiques
 SIM : Société d'Industrie Minérale
 SMA : Systèmes Multi-Agents
 SMIF : Syndicat Mixte d'Irrigation et de la mise en valeur du Forez
 TAF : Tanzania Association of Foresters
 TANAPA : Tanzania National Parks
 TCB : Tanzania Coffee Board
 UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources
 UNDP : United Nations Development Programme
 UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
 WWF : World Wide Fund for nature
 ZH : Zones Humides
 ZICO : Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux
 ZNIEFF : Zone Nationale d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Eléments bibliographiques

- Abakerli S. (2001) *A critique of development and conservation policies in environmentally sensitive regions in Brazil*. *Geoforum*, n°32, 551-565.
- AFNOR (2003) *Développement durable - Responsabilité sociétale des entreprises. Guide pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise*. Fascicule de documentation SD 21000, FD X 30-021.
- Agence de l'eau RMC (2002) *Sage mode d'emploi n°2. Premier retour d'expérience en complément du Sage mode d'emploi édité en mars 1997*. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Diren Rhône-Alpes.
- Agences de l'eau (2000) *Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. SEQ Eau (version 1) principes généraux*. Les études des Agences de l'eau, n°64.
- Alcouffe A. Ferrari S. & Grimal L. (2002) *Les enjeux du développement durable*. In *Sciences de la société*, n°57, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Allard P. (1999) *L'évolution de la notion de risque naturel : le cas de la Camargue au 17e et au 19e siècle*. In *L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales*. GIP Hydrosystèmes, Cemagref, 43-52.
- Amoros C. & Petts G.E. (1993) *Hydrosystèmes fluviaux*. Masson.
- Armstrong M.P. (1994) *Requirements of the development of GIS-based group decision-support systems (Spatial information)*. *Journal of the American Society for Information Science*, (45), 9, 669-677.
- Arnould P. (2003) *Autour du paysage : propos de géographes ; Le paysage : de la production à l'usage*. *Géoconfluences*, 23 février. <http://geoconfluences.ens-lsh.fr>
- Arnould P. (2004) *Le développement durable*. Conférence du 22 septembre, Grenoble. <http://ac-grenoble.fr/action.culturelle>
- Aspe C. (1999) *Introduction*. In *L'eau en représentations, gestion des milieux aquatiques et représentations sociales*, GIP Hydrosystèmes, Cemagref, 9-14.
- Aubry C. & Rau C. (1836) *Droit civil français*, 7e ed par Eismein puis Ponsard.
- Bailly A. & Beguin H. (1998) *Introduction à la géographie humaine*. Armand Colin, Paris.
- Bailly A. (1992) *Les représentations en géographie*, Encyclopédie de géographie, Economica, Paris.
- Bailly J.P. (1998) *Prospective, débat, décision publique*, *Journal officiel de la république française*, Avis et rapports du conseil économique et social, extrait du rapport n°16, Paris, 13-129.
- Banque mondiale (2001) *Stratégie environnementale de la Banque Mondiale*. <http://worldbank.org/environment>
- Banque Mondiale (1992) *Governance and Development*. Washington D.C.
- Barbier M. (2002) *La gouvernance des risques alimentaires et la société du risque : une approche à partir de la saga de la vache folle*, in A. Akin et al., *Développement durable : enjeux, regards et perspectives*, Cahier du Gemdev, n°28, 21-41.
- Barel Y. (1984) *La société du vide*. Coll. Empreintes, Paris, Ed. du Seuil.
- Barouch G. (1989) *La décision en miettes. Système de pensée et d'action à l'œuvre dans les milieux naturels*. Collection Logiques sociales, L'Harmattan, Paris.
- Barraqué B. (1997) *Une expertise différente pour des politiques en réseau*. *Annales des Ponts et Chaussées*, n°81, 45-55.
- Barret P. (2003) *Négociation, médiation ou concertation : les nombreuses voies du dialogue territorial*. In *Première biennale internationale de la négociation : la négociation décloisonnée, journée d'échanges et de réflexion*, décembre 2003, organisé par Negocia, Paris.
- Barreteau O., Bousquet F. & Attonaty J. M. (2001) *Role-playing games for opening the black box of multi-agent systems : method and lessons of its application to Senegal River Valley irrigated systems*. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*, (4), 2.
- Barrué-Pastor M., Blanc-Pamard C. & Deffontaines J.P. (1992) *Le paradoxe du paysage*. In Jollivet M. *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*, Ed. CNRS, Paris.

- Bateson G. (1973) *Steps to an ecology of mind*. Paladin Books.
- Beaud M. (1994) *Face à la croissance mortifère, quel développement durable ?* Tiers Monde XXXV 137-143.
- Beaudoux E. & Nieuwkerk M. (1985) *Groupements paysans d'Afrique*. Dossier pour l'action. Coll. Alternatives paysannes. L'Harmattan, Paris.
- Beck U. (2001) *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Ed. Aubier, Paris.
- Berque A. (1994) *Paysage, milieu, histoire*. In Cinq propositions pour une théorie du paysage, Champ Vallon, 11-29
- Bertrand G. (1968) *Paysages et géographie physique globale*, RGPSO, t.39, fasc.3, 249-272.
- Bertrand L. & Martel J.M. (2001) *Mise en oeuvre d'une démarche participative multicritère pour la gestion intégrée des forêts publiques*. In Oberti, Faucheux, eds, développement durable : participation, concertation, évaluation et illustration, Actes des 11^è journées de l'Aprema, Université de Corse, 35-36.
- Bethemont J. (2000) Elements pour l'élaboration d'un plan de gestion des eaux dans la Plaine du Forez. <http://www.geogr.unipd.it/fortpbet.html>
- Beuret J.E. & Trehet C. (2001) *Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales*. Courier de l'environnement, 43. <http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/beurec43.htm>
- Billaud J.P. (1999) *Gestion de l'eau et formation des sociétés locales*. In L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales. GIP Hydrosystèmes, Cemagref, 31-42.
- Bjordalen J.E. (1991) *An ecological approach to the inventory and monitoring of rainforest catchments in Tanzania*. In Newmark, The conservation of Mount Kilimanjaro. IUCN, Gland et Cambridge.
- Blanc N. (2000) *Le pays des matins bleus. Promenades en Côtes du Forez*. In Rémi Guichard, ed. des cahiers intempestifs, St-Etienne.
- Blanchet A. & Gotman A. (2000) *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Ed. Nathan Université.
- Blanchet A. (1985) *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris.
- Boehmer-Christiansen S. (2002) *The geopolitics of sustainable development: bureaucracies and politicians in search of the holy grail*. Geoforum 33, 351-365.
- Bontemps P. & Rotillon G. (1998) *Economie de l'environnement*. Coll. Repères. Ed. la Découverte et Syros, Paris.
- Boochkin M. (1979) *Humaniser l'écologie*. Revue Critères.
- Bouguerra L. (2002) *La gouvernance et la question de l'eau*. Alliance pour un monde responsable et solidaire ; sept propositions pour la gouvernance de l'eau.
- Bourdieu P. (1993) *La misère du monde*. Libre examen, Paris.
- Bourdieu P. (1980) *Le sens pratique*. Minuit, Paris.
- Bourque R. & Thuderoz C. (2002) *Sociologie de la négociation*. La Découverte & Syros, Paris.
- Bourque R. (1996) *Négociation raisonnée et démocratie syndicale*. Acte du 5^e colloque Gérard-Picard, Québec, CSN (<http://www.csn.qc.ca/GPhtml/GPBourque.html>).
- Boutaud A. (2004) *Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ?* Thèse de doctorat, Ecole des Mines de St-Etienne.
- Bozonnet J.P. (2005) *Le verdissement de l'opinion publique*. In Sciences Humaines, les enjeux sociaux de l'environnement, juill-août, hors-série n°49.
- Bravard J.P. & Sanjuan T. (2004) *Editorial*. In Le Yangzi et le Rhône : Regards croisés. Géocarrefour, vol.79, n°1.
- Bravard J.P. (1998) *Le temps et l'espace dans les systèmes fluviaux : deux dimensions spécifiques de l'approche géomorphologique*. Ann. Géo., 599, 3-15.
- Breton Y. (1997) *Bâtir sa communauté : pour un développement global intégré : un cadre et des pistes*. Gatineau : Synergica.
- Brodhag C. (2003) *Le principe de précaution, ni plus ni moins*. Les Echos, 4 avril.

- Brodhag C. (2002) *La recherche d'une autre mondialisation suppose une nouvelle manière de gouverner*. In Les nouveaux utopistes du développement durable, ouvrage collectif sous la direction de Anne-Marie Ducroux, collection Mutation, ed Autrement
- Brodhag C. & Husseini R. (2000) *Glossaire des outils économiques de l'Environnement. Définitions et traduction anglais/français*. Version de travail, Ecole des Mines, St-Etienne, décembre.
- Brodhag C. (1994) *Pour concilier l'entreprise et l'environnement, il faut adopter une approche systémique*. Annales des Mines, décembre.
- Bromley D.W. (1991). *Environment and economy: property rights and public policy*. Blackwell, Oxford.
- Brown L. (1990) *L'état de la planète, Nouveaux horizons*. World Watch Institute, Paris.
- Brunet R., Ferras R. & Thery H. (1992) *Les mots de la géographie critique*. Reclus, la documentation française, Paris.
- Buchanan J. & Musgrave R. (1999) *Public finance and public choice: two contrasting visions of the state*. Cambridge Mass, MIT Press.
- Cairns J. (2002) *Sustainability and sacred values*. In Ethics in science and environmental politics. September, 15-27.
- Callon M. & Latour B. (1991) *Réseaux technico-économiques et irréversibilités*. in Les figures de l'irréversibilité en économie, sous la direction de R. Boyer, B. Chavance, O. Godard. Ed. de l'EHESS, Paris.
- Callon M. (1998) *Des différentes formes de démocratie technique*. Annales des Mines – Responsabilités et environnement, n°9, 63-73.
- Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y. (2001) *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Ed. Seuil, Paris.
- Cassen B. (2001) *Le piège de la gouvernance*. Le Monde Diplomatique, juin.
- Castro E. (2003) *Territoire d'usage commun et savoirs des populations traditionnelles*. In Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance. Dir Gendron C. & Vaillancourt J.G., Presses universitaires de Montréal.
- Catton W.R. & Dunlap R.E. (1978) *Environmental sociology: a new paradigm*. The American Sociologist, n°13, 41-49.
- Caune J. (1999) *Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles*. PUG.
- Cavallier G. (1998) *Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne*, Fondation Européenne pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail. Luxembourg : OPOCE.
- Cerneia M. (1985) *Putting people first : sociological variables in rural development*. World Bank, Oxford University Press.
- CES (1998) *Prospective, débat, décision publique*. Editions des Journaux Officiels.
- Charles L. (2001) *Du milieu à l'environnement*. In L'environnement question sociale, Odile Jacob, 21-28.
- Charpin J.M. (2001) *La décision publique face aux risques*, Rapport du séminaire Risques, Ministère de l'écologie et du développement durable, avril 2001.
- Chastel A. (1988) *Le Patrimoine*. In Symposium les enjeux, Paris, Encyclopédie Universalis, 267-274.
- Cheutin A. (1988) *Les Barthes de l'Adour, de Bayonne au Bec des Gaves. Etude géographique*. Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse le Mirail, UFR Géographie.
- Cioran E. (1993) *Bréviaire des vaincus 1940-44*. Trad. A. Paruit, Gallimard, Paris.
- CIRAD (1995) La notion de développement durable (<http://www.reds.msh-paris.fr/communication/textes/devdur.html>)
- Clark C.W & Munn R.E. (1986). *Sustainable Development of the Biosphere* - Cambridge University Press.
- CMED (1988) *Notre avenir à tous* (Rapport Brundtland), Ed. du Fleuve, Québec.
- COM (2001) *Livre vert, Promouvoir un cadre pour la responsabilité sociale des entreprises*. Direction générale de l'emploi et des affaires sociales Unité EMPL/D.1, Relations du travail & mutations, Commission européenne, 2001, (366 -a C5-0161/2002 - 2002/2069(COS)).
- COM (2002) *La responsabilité sociale des entreprises : une contribution des entreprises au développement durable*. Juillet 2002, Bruxelles.

- Commission on Global Governance (1995) *Our global neighbourhood*. Oxford University Press, Oxford.
- Common M. & Perrings C. (1992) *Towards an ecological economics of sustainability*. Ecological Economics, 6, 7-34.
- Commoner B. (1971) *The closing circle*. Bantam Books, New York.
- Compagnon D. (2002) *La conservation de la biodiversité, improbable bien public mondial*. In Les biens publics mondiaux, un mythe légitimateur pour l'action collective. Logiques politiques, l'Harmattan, Paris.
- Conan M. (1994) *L'invention des identités perdues*. In Cinq propositions pour une théorie du paysage, ed. Champ Vallon, 31-49.
- Condorcet (1793) *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*, Re-ed. Garnier-Flammarion, 1988, Paris.
- Conklin H. (1954) *The relation of Hanunoo culture to the plant world*. Ph. Dissertation in Anthropology, Yale University, New Haven.
- Constantin F. (1999). *La gestion des ressources naturelles sauvages: droits, développement local et enjeux de pouvoirs*. In Karthala, ed Coopération française, Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité, 315-337.
- Constantin F. (2002) *Les biens publics mondiaux, un imaginaire pour quelle mondialisation ?* In Les biens publics mondiaux, un mythe légitimateur pour l'action collective. Logiques politiques, l'Harmattan, Paris.
- Conway G. & Barbier R. (1990) *After the Green Revolution*. Earthscan Publications LTD. London.
- Cornes R. & Sandler T. (1996) *The theory of externalities, Public goods and club goods*. Cambridge university Press.
- CRESAL (1993) *Les raisons de l'action politique. Entre expertise et débat*. L'harmattan, coll. logique politiques, Paris.
- Crognier E. (1994) *L'écologie humaine*. PUF, Paris.
- Crozier M. & Friedberg E. (1977) *L'acteur et le système*. Ed. du Seuil, Paris.
- Dales J.H. (1965) *Pollution, Property and Prices, An Essay in Policy Making and Economics*, University of Toronto Press, Toronto, 1968.
- Dardel E. (1990) *L'homme et la terre*. Editions des travaux historiques et scientifiques, Paris.
- DDAF (1987) *Les Barthes de l'Adour (Dax-Bayonne) et des Gaves*. Etat descriptif général, octobre.
- De Carlo L. (2003) *Dispositifs de médiation et facilitation : un regard en termes de dynamiques de groupes*. In Première biennale internationale de la négociation : la négociation décloisonnée, journée d'échanges et de réflexion, décembre 2003, organisé par Negocia, Paris.
- De Certeau M. (1974) *L'opération historique*. In Faire de l'Histoire, Nouveaux problèmes, nrf, Gallimard.
- De Montgolfier J. (1987) *Le patrimoine du futur. Approche pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*, Economica, Paris.
- De Singly F. (2001) *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Nathan, Paris.
- Delord J. (2005) *L'éthique environnementale en perspective*. In Sciences Humaines, les enjeux sociaux de l'environnement, juill-août, hors-série n°49.
- Descola P. (2001) *Anthropologie de la nature : leçon inaugurale de la Chaire d'anthropologie de la nature*. http://www.college.de.France.fr/media/anthrop/UPL51939_DescolaR01-02.pdf. Collège de France.
- Descola P. (1986) *La nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*. MSH, Paris.
- Descola P. & Palsson G. (1996) *Nature and society - Anthropological perspectives*. Routledge, London.
- Devenne F. (1999). *Mutations agricoles et gestion des ressources au Kilimandjaro*. Thèse pour le doctorat de géographie de l'Université Paris X - Nanterre.
- Deverre C. (1998) *La place des sciences sociales dans la problématique environnementale*. Courrier de l'environnement de l'INRA, dossier n°17.

- Diegues A.C.S. (1992) *Sustainable development and people's participation in wetland ecosystem conservation in Brazil: two comparative studies*. Grassroots environmental action: people's participation in sustainable development, Routledge, New York.
- Diméo G. (1990) *L'homme, la société, l'espace*. Anthropos, Paris.
- Dodier N. & Baszanger I. (1997) *Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique*. Revue française de sociologie, 38, 37-66.
- Donadieu P. (1994) *Pour une conservation inventive du paysage*. In Cinq propositions pour une théorie du paysage. Champ Vallon, 53-81.
- Donnadieu G. (2002) *La systémique: penser et agir dans la complexité*. Ed. Liaisons, Rueil Malmaison.
- Donzel A. (1996) *L'acceptabilité sociale des projets d'infrastructure: l'exemple du tgv méditerranée*. Techniques, territoires et sociétés, n°31, 61-71.
- Dousset B. (2003) *Bibliothèque, identité et NTIC*. Mémoire de DEA, Ecole Nationale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon.
- Draetta L. (2003) *Le décalage entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement*. In Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance. Dir Gendron C. & Vaillancourt J.G., Presses universitaires de Montréal.
- Duby J.J. (1998) *L'expertise scientifique : une nouvelle mission pour les chercheurs et les organismes ?* Annales des mines – Responsabilité et environnement, n°9, 80-85.
- Dunlap T. (1988) *Saving America's wildlife. Ecology and the American mind, 1850-1990*. Princeton University Press, Princeton.
- Dupont C. (1986) *La négociation : conduite, théorie, applications*. Dalloz, Paris.
- Durkheim E. & Maus M. (1901) *Essais sur quelques formes primitives de classifications*. L'Année sociologique, vol.6, 1-72.
- Edelman B. (1988) *L'homme, la nature et le droit*. Ed. Bourgeois, Paris.
- Edwards K.A. & Blackie J.R. (1981) *Results of the East African catchments experiments 1958-1974*. In Lal R. & Russel E.W. ed., *Tropical Agriculture Hydrology: watershed management and land use*, 163-188. John Wiley, New York.
- Edwards W. (1968) *Conservatism in human information processing*. In B. Kleinmuntz (ed), *Formal representations of human judgment*, 17-52.
- Ehrlich P. (1969) *The population bomb*. Ballantine Books, New York.
- European commission (2000) *Sustainable management and quality of water : integrated catchment water modelling*. Fifth framework programme (1998-2002), catalogue of presentations, 14 November, Information Day.
- Ewald F. & Remond-Gouilloud M. (2001) *Responsabilité et indemnisation*. In *La décision publique face aux risques*, Rapport du séminaire Risques, Ministère de l'écologie et du développement durable, avril.
- Fabre A. (1948) *Bayonne des origines à 1940, extrait du Bulletin de la Société des Sciences*. Lettres et Arts et Etudes Régionales de Bayonne, n°156, jan-juin.
- Fairhead J. & Leach M. (1996) *Second Nature*. Institute of development studies. Ed. Broche.
- Faucheux S. & Nicolaï I. (1998) *Les firmes face au développement soutenable : changement technologique et gouvernance au sein de la dynamique industrielle*. Revue d'économie industrielle, 83-1, 127-146.
- Ferrier J.P. (1999) *Pour les géographes, y a-t-il une nature ?* In Actes du FIG 99, n°1, Géographie et Nature, sous la direction de Bailly.
- Fiorino D.J. (1996) *Environmental policy and the participation gap*. In Lafferty & Meadowcroft, *Democracy and the environment : problems and prospects*. Ed. Cheltenham, Brookfield, Edward Elgard, 194-212.
- Fischer J. (1929) *L'Adour et ses affluents : régime et utilisation des eaux*. Thèse de doctorat. Librairie Hachette.
- Fisher R. & Ury W. (1983) *Getting to yes : Negotiating Agreement Without Giving in*. Ed. New York, Pingouin Books.
- Fisher R. & Ury W. (1982) *Comment réussir une négociation*, Ed. du Seuil.

Eléments bibliographiques

- Flipo F. (2004) *Contribution à une pensée des origines de la crise environnementale*. Revue d'éthique et de théorie morale, Paris.
- Fourniau J.M. (1997) *Régimes de la décision et participation des citoyens*. Annales des ponts et chaussées, n°81, 4-11.
- Fremont A., Chevalier J., Herin R. & Renard J. (1984) *Géographie sociale*. Masson, Paris.
- Frétygné C. (2003) *Questions à l'anthropo-écologie*. Esprit critique, 5. <http://www.espritcritique.org>
- Friedberg C. (1992) *Ethnologie, anthropologie : les sociétés dans leurs « natures »*. In Jollivet M. Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières. Ed CNRS, Paris.
- Froger G. (2001) *Gouvernance et développement durable*. Economie écologique, Helbing & Lichtenhahn, Bâle.
- Frontier S. & Pichod-Viale D. (1998) *Ecosystèmes : structure, fonctionnement, évolution*. Dunod, Paris.
- Funtowicz S. & Ravetz J. (1990) *Uncertainty and Quality in Science for Policy*, Kluwer, Dordrecht.
- Gamassa D.M. (1991) *Historical change in human population on Mount Kilimanjaro and its implications*. In Newmark, The conservation of Mount Kilimanjaro. IUCN, Gland et Cambridge.
- Gandin J.P. (1995) *La conquête de l'eau. Du recueil à l'usage : comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent*. Série Dossier pour un débat. Ed. Fondation pour le progrès de l'homme, Paris.
- Geertz C. (1983) *Local knowledge : further essays in interpretative anthropology*. Basic Books, New York.
- GEF (1994) *Instrument for the establishment of the restructured global environment facility*, Washington.
- George P. (1970) *Dictionnaire de la géographie*. PUF, Paris.
- Georgescu-Roegen N. (1971) *The entropy law and the economic process*. Cambridge, Harvard University Press.
- Gillingham P. (1997). *Indigenous irrigation on Mount Kilimanjaro, Tanzania*. University of Cambridge, Uk.
- Godard O. (1998) *Le principe de précaution : renégocier les conditions de l'agir en univers controversé*. Nature, sciences et sociétés, 6(1), 41-45.
- Godard O.(1994) *Le développement durable: paysage intellectuel*. Nature, Sciences, Sociétés 2(4). 309-324.
- Godard O. (1992) *La science économique face à l'environnement : la « résilience » d'une discipline*. In Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières. Dir Jollivet M, ed. CNRS, Paris.
- Godard O. (1990) *Environnement, modes de coordination et systèmes de légitimité :analyse de la catégorie de patrimoine naturel*. In Revue économique, 41 (2), Paris.
- Godelier M. (1984) *L'idéal et le matériel*, Fayard, Paris.
- Godet M. (2001) *Manuel de prospective stratégique, une indisciplinée intellectuelle*. Dunod, Paris.
- Gomez-Pompa A. (1992) *Taming the wilderness myth*. Bioscience, n°42 (4).
- Gordon H. (1954) *The economic theory of a common property resource*. Journal of Political Economy, 62.
- Gorz A. (1977) *Ecologie et liberté*. Galilée, Paris.
- Gould J. & Kolb W.L. (1964) *The dictionary of social sciences*. Ed. Gould & Kolb.
- Graciet H. (1993) *Le Bas-Adour landais: territoires et communautés*. DEA aménagement du territoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Grove A. (1993). *Water use by the Chagga on Kilimanjaro*. African Affairs, 92, 431-448.
- Guille-Escuret G. (1989) *Les sociétés et leurs natures*. Armand Colin, Paris.
- Habermas J. (1978) *L'espace public*. Payot, Paris.
- Hamilton C. (2002) *Dualism and sustainability*. Ecological Economics n°42, 89-99.
- Hannigan A. (1995) *Environmental sociology – a social constructionist perspective*. Routledge, London.
- Hardin G.(1968) *The tragedy of the commons*. Science, 162: 1243 – 1248.

- Hatem F. (1994) *Le concept de développement durable*. Economie Prospective Internationale. n°44
- Haudricourt A. (1962) *Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui*. L'Homme, vol 2, n°1, 40-50.
- Heraud J.A. & Kahn R. (2002) *L'action économique des collectivités entre développement endogène et exogène*. Sciences de la société, n°57, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Hourmat P. (1959) *Regard sur le passé des barthes*. Revue mensuelle de la chambre de commerce de Bayonne, n°111 activité en pays basque, 5, mai.
- Hourmat P. (1986) *Histoire de Bayonne des origines à la révolution française de 1789*. Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, n° 142.
- Huggins C. (2000). *Rural water tenure in East Africa. A comparative study of legal regimes and community responses to changing tenure patterns, Tanzania and Kenya*. ACTS.
- Humbert G. & Lefeuvre J.C. (1992) *A chacun son patrimoine, ou patrimoine commun*. In Jollivet M. Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières. Ed. CNRS, Paris.
- Huxley J. (1942) *Evolution : the modern synthesis*. Londres, George Allen & Unwin.
- Huybens N. (2003) *Communication et environnement : notes de cours*. Montréal : Presses de l'UQAC.
- IIED (1994) *Whose eden ? An overview of community approaches to wildlife management*. Russel Press, London.
- Ikegami K. (1994). *The traditional agrosilvopastoral complex system in the Kilimanjaro region, and its implications for the Japanese-assisted lower Moshi irrigation project*. African Study Monograph, 15(4): 167-176.
- Institution interdépartementale pour l'aménagement hydraulique du bassin de l'Adour (1983) *Restauration des défenses des berges et de l'ouvrage d'endiguement de l'Adour sur le territoire de la commune d'Urt entre l'embouchure de l'Aran et 'La Platane'*. Avant projet sommaire, février 1983.
- Irwin A. (1985) *Citizen Science : a study of people, expertise and sustainable development*. Routledge, Londres/ New-York.
- Itani J. (1998). *Evaluation of an indigenous farming system in the Matengo highlands, Tanzania, and its sustainability*. African Study Monographs, 19(2): 55-68.
- Joanne A. (1874) *Département de la Loire, 14 gravures et une carte, 1874*. Hachette, Paris.
- Jodelet D. (1989) *Les représentations sociales*. PUF, Paris.
- Johnson D.W. (2003) *Reaching-out: interpersonal effectiveness and self-actualization*. Allyn & Bacon, 8ème ed, Paris.
- Jollivet M. & Pena-Vega A. (2002) *Relier les connaissances, transversalité, interdisciplinarité*. Nature, Sciences et sociétés, Vol.10, n°1, 78-95.
- Jollivet M. (1978) *Rente foncière et gestion des ressources naturelles*. Etudes rurales, juillet-décembre, 71-72.
- Jonas H. (1979) *Le principe responsabilité*, 3è éd. Flammarion, 1990, Paris.
- Jones T. (2000) *Mise en œuvre de la directive cadre communautaire dans le domaine de l'eau : note de synthèse*. Séminaire 1, eau et agriculture, Bruxelles février 2000. WWF, Commission européenne, TAIEX.
- Jones T. (2001) *Promouvoir la gestion intégrée des bassins hydrographiques : éléments pratiques pour la mise en œuvre de la directive cadre communautaire dans le domaine de l'eau*, Bruxelles février 2000. Commission européenne, WWF.
- Joseph I. & Fritsch P. (1977) *Disciplines à domicile. L'édification de la famille*. Ed. Recherches, Fontenay-Sous-Bois.
- Kalaora B. & Charles L. (2000) *Intervention sociologique et développement durable : le cas de la gestion intégrée des zones côtières*. Nature, Sciences et sociétés, (8), 2, 31-38.
- Kaufmann J.C. (1996) *L'entretien compréhensif*. Nathan, Paris.
- Kivumbi C.O. & Newmark W.D. (1991) *Attitudes of local people toward Kilimanjaro National Park and Forest Reserve*. In Newmark, The conservation of Mount Kilimanjaro. IUCN, Gland et Cambridge.
- Kuty O. (1998) *La négociation des valeurs : introduction à la sociologie*. De Boeck.
- Lafitte A. (1977) *Les Barthes du Nord de l'Adour*. Revue Ethnologie Française, n°2, 167-176.

- Lamprey R.H. & Michelmores M. (1991). *Changes in the boundary of the montane rainforest on Mount Kilimanjaro between 1958 and 1987*. The Conservation of Mount Kilimanjaro, ed. Newmark W.D., IUCN Tropical Forest Programme.
- Larbaigt L. (1977) *Les derniers garabiers et les derniers pêcheurs de l'Adour*. Ed. Marrimpouey Jeune, Pau.
- Larrère C. & R. (1997) *Du bon usage de la nature*, Aubier, Paris.
- Larrère R., Poupardin D., Nougarede O., Kalaora B. Buttoud G., Elyakime B. & Normandin D. (1986) *Bilan des recherches en économie forestière*. Economie et sociologie rurales, INRA, Rungis et Nancy.
- Larrère R. (1998) *La place des sciences sociales dans la problématique environnementale. Compléments et commentaires*. Courrier de l'environnement de l'INRA, dossier n°17.
- Lassus B. (1994) *L'obligation de l'invention. Du paysage aux ambiances successives*. In Cinq propositions pour une théorie du paysage, ed. Champ Vallon, 83-106.
- Latouche S. (1994) *Développement durable : un concept alibi. Main invisible et mainmise sur la nature*. Revue Tiers-monde, XXXIII 137, 77-94.
- Latour B. (2005) *Il faut repenser l'écologie politique*. Sciences Humaines, les enjeux sociaux de l'environnement, juill-août, hors-série n°49.
- Lax D. & Sébénus J. (1992) *The Manager as Negotiator: The Negotiator's Dilemma : Creating and Claiming Value*. In Dispute Resolution, 2nd ed., Ed. Stephen Goldberg, Frank Sander and Nancy Rogers, 49-62.
- Le Bot J.M. (2002) *Du développement durable au bien public ; essai anthropologique sur l'environnement et l'économie*. Logiques sociales, l'Harmattan, Paris.
- Le Bourhis J.P. (1999) *Le renouvellement des outils de la politique de l'eau (CLE et SAGE) : résultats de pistes de recherche sur la gestion territoriale de l'eau*. In L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales. GIP Hydrosystèmes, CEMAGREF, 59-72.
- Le Griel A. (1984) *Géologie et relief de la Plaine du Forez*, In Paysages et milieux naturels de la Plaine du Forez. Centre d'Etudes Foréziennes, 139-188.
- Le Roy Ladurie E. (1983) *Histoire du climat depuis l'an mil*. Flammarion, Paris.
- Le Roy A. (1879) *Au Kilima-Ndjaru, Afrique Orientale*. L. de Soye et Fils, Imprimeurs, Paris.
- Lefeuvre J.C. (1998) *La baie du Mont St-Michel*. Actes Sud, Paris.
- Lenoble R. (1969) *Histoire de l'idée de nature*. Albin Michel, Paris.
- Lerat S. (1963) *Les pays de l'Adour (structures agraires et économie agricole)*. Thèse de doctorat. Union française d'impression, Bordeaux.
- Lerin F. (1997) *La gouvernance : relations de pouvoir et modes d'arbitrage*. Courrier de la planète, Réforme de l'Etat et nouvelle gouvernance n°41.
- Leroy P. (2001) *La sociologie de l'environnement en Europe : évolution, champ d'action et ambivalences*. Natures, Sciences et Sociétés, Vol. 9, n°1, 29-39.
- Lévêque C. (2001) *Ecologie, de l'écosystème à la biosphère*. Dunod, Paris.
- Levi-Strauss C. (1963) *Anthropologie structurale*. Plon, Paris.
- Locke J. (1690) *Deuxième traité du gouvernement civil*.
- Lomborg B. (2001) *The skeptical environmentalist : measuring the real state of the world*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lovelock J.E. (1979) *Gaïa : a new look at life on Earth*. Oxford University Press.
- Malinvaud (1975) *Leçons de théorie micro-économique*. Dunod, Modèles économiques, 3è ed, Paris.
- Maréchal J.P. (1996) *L'écologie de marché, un mythe dangereux*. Le Monde Diplomatique, Novembre.
- Masawe J. (1994). *Agricultural credit as an instrument of rural development in Tanzania: a case study on the credit programme for tractorization of small scale agriculture in Morogoro region*. African Study Monographs, 15(4): 211-226.
- Mathieu P. (1998). *Population, pauvreté et dégradation de l'environnement en Afrique : fatale attraction ou liaisons hasardeuses ?* Nature, Sciences, Sociétés, 6(3) : 27-34.

- Mattee A.Z. (1994). *Reforming Tanzania' agricultural extension system: the challenges ahead*. African Study Monographs, 15(4): 177-188.
- Mboya, A. & Mponeja, F (1999). *Environmental profile of Moshi Municipality. Managing the sustainable growth and development of Moshi, the town of Mt. Kilimanjaro*. Sustainable Moshi Programme, United Nations Centre for Human Settlements, Moshi.
- Mead M. (1977) *Ecrits sur le vif*. Denoël/Gonthier ed. 1980, Paris.
- Meadows D.H. (1972) *The limits of growth : a report for the club of Rome's project on the predicament of mankind*. London, Earth Island Press.
- Mermet L., Laurans Y., Dubien I. & Emerit A. (2003) *Porteurs de projets et porteurs d'objections : comment évaluer la concertation des projets d'infrastructure ?* In Première biennale internationale de la négociation : la négociation décloisonnée, journée d'échanges et de réflexion, décembre 2003, organisé par Negocia, Paris.
- Merrien F. (1998) *De la gouvernance et des Etats-providence contemporains*. Revue internationale des sciences sociales, 155.
- Meynier A. (1958) *Les paysages agraires*. Colin, Paris.
- Michelat G. (1975) *Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie*. Revue française de sociologie, n°16, 229-247.
- Micoud A. (2005) *Une nébuleuse associative au service de l'environnement*. Sciences humaines, 49, 54-59.
- Micoud A. (2004) *Le rôle des institutions et des acteurs dans la gouvernance de l'anthroposystème*. Colloque de prospective de l'INSUE, Division sociétés et environnements, février 2004, Paris
- Micoud A. (2001) *La patrimonialisation, ou comment dire ce qui nous relie : un point de vue sociologique*. In. Analyser le patrimoine, Séminaire de Reims
- Micoud A. (2000) *Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien*. In A. Micoud & M. Peroni, Ce qui nous relie, ed. de l'Aube, 227-239.
- Micoud A. (1997) *En somme, cultiver tout le vivant ou comment la protection de la biodiversité peut être aussi un moyen pour reconnaître la diversité des cultures humaines*. In La biodiversité, tout conserver ou tout exploiter ? dirigé par M.H. Parizeau. DeBoeck Université, 137-151.
- Milton J. & Farvar T. (1972) *The careless technology. Ecology and international development*. The natural history press, New York.
- Mimoun D. (2004) *Spatialisation de l'information : une aide à l'analyse hydraulique et paysagère développée lors de la réhabilitation de sites post-industriels, cas des réaménagements des gravières en eau en milieu alluvionnaire*. Mémoire de thèse de doctorat, Ecole des Mines de Saint-Etienne.
- Ministry of Lands, Natural resources and Tourism. (1989). *Tanzania forestry action plan 1991/91-2007/08*. Dar es Salaam.
- Ministry of Water, Energy and Minerals. (1993). *Preliminary study of Moshi urban water supply estimation*. Moshi.
- Misana S.B. (1991) *The importance of Mount Kilimanjaro and the need for its integrated management and conservation*. In Newmark, The conservation of Mount Kilimanjaro. IUCN, Gland et Cambridge.
- Mnokin R.H., Peppet S.R. & Tulumello A.S. (2000) *Beyond Winning. Negotiating to Create Value in Deals and Disputes*. Ed. Belknap Press.
- Moles A. (1995) *Vers une psycho-géographie*. In Encyclopédie de géographie, dirigé par A. Bailly, R. Ferras & D. Pumain. Economica, 159-187.
- Moline N. (2003) *Méthodes et outils pour la planification des grandes infrastructures linéaires et leur évaluation environnementale*. Mémoire de thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
- Moquay P., Maurel P., Lardon S. & Piveteau V. (2001) *Pour un usage raisonné des représentations spatiales : bilan et perspectives*. In Représentations spatiales et développement territorial, dirigé par S. Lardon, P. Maurel & V. Piveteau. Hermès sciences, 411-437.
- Morin E. (1999) *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. UNESCO, octobre.
- Morin E. (1967) *Village de France, la métamorphose de Plomédet*. Fayard, Paris.

Eléments bibliographiques

- Moscovici S. (1989) *Des représentations collectives aux représentations sociales*. In D. Jodelet, Les représentations sociales, 62-86, PUF, Paris.
- Moscovici S. (1961) *La psychanalyse, son image et son public*. PUF, Paris.
- Murdock G.P. (1950) *Outline of world cultures*. New Haven, Human relation area files, XI.
- Muxart T. & Barrué-Pastor M. (1992) *Le géosystème : nature « naturelle » ou nature « anthropisée » ?* In Jollivet M. Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières, Ed. CNRS, Paris.
- Muxart T. (2004) *L'anthroposystème et la zone atelier : nouveaux concepts territorialisés de l'étude des co-évolutions des sociétés avec leurs milieux*. In Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable (SIDD), novembre 2004, Lille.
- Mwasaga B.C. (1991) *The natural forest of Mount Kilimanjaro*. In Newmark, The conservation of Mount Kilimanjaro. IUCN, Gland et Cambridge.
- Naepels M. (1998) *Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique*. L'homme, n°148 : 185-200.
- Nash R. (1989) *The rights of nature : a history of environmental ethics*. University of Wisconsin Press, Wisconsin.
- Neal M. & Bazerman M. (1991) *Cognition and rationality in negotiation*. New York : Free Press.
- Newmark W.D. & Leonard N.L. (1991). *Attitudes of local people toward Kilimanjaro National Park and Forest reserve*. The Conservation of Mount Kilimanjaro, Ed. Newmark W.D., IUCN Tropical Forest Programme.
- Nollman J. (1991) *Ecologie spirituelle : pour renouer avec la nature*. Ed. Jouvence.
- Norgaard R.B. (1994) *Development betrayed : the end of progress and a coevolutionary revisioning of the future*. London and New York: Routledge.
- Norton B.G. (1991) *Toward unity among environmentalists*. Oxford university Press, New York.
- O'Kting'ati A. & Kessy L (1991) *The farming systems on Mount Kilimanjaro*. In Newmark, The conservation of Mount Kilimanjaro. IUCN, Gland et Cambridge.
- OCDE (1993) *Orientations on participatory development and good governance*. OCDE, Paris
- Offner J.M. (1999) *La gouvernance urbaine*, document de travail, ENPC, Paris.
- OIEau (2000) *Les acteurs de l'eau*. <http://cartel.oieau/guide/acteurs.htm>.
- OIEau (2001) *Guide recommandations pour une meilleure gestion de l'eau entre régions de têtes de bassins et d'aval*. Office International de l'Eau, Junta de Extremadura, CEE, Région Limousin.
- Ollagnon H. (2001) *Stratégies patrimoniales pour un développement durable : cahier n°2*. Ecole doctorale des sciences juridiques, économiques et de gestion, patrimoine, approches croisées.
- Ollagnon H. (1989) *Une approche patrimoniale de la qualité des milieux naturels*. In Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui. L'Harmattan, 258-268, Paris.
- Ollagnon H. (1981) *La restauration des terrains en montagne dans une France décentralisée*, Revue Forestière Française, Paris.
- Ortega y Gasset (1929) *La révolte des masses*. Stock 1961, puis Gallimard, 1969, Paris.
- Ost F. (1995) *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*. La découverte, Paris.
- Ostrom E., Burger J., Field C., Norgaard R. & Policansky D. (1999) *Revisiting the commons: local lessons, global challenges*. Science, 9 avril, Vol 284, 278-282.
- Ostrom E. (1990) *Governing the commons : the evolution of institutions for collective actions*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Passet R. (1979) *L'économie et le vivant*. Payot, Paris.
- Pearce D. & Markandya A. (1988). *Natural environments and the social rate of discounts*. Project appraisal 3(1). 2-12
- Pezzey J. (1992) *Sustainable Development Concepts*. World Bank Environnement Paper 2.
- Pezzey J. (1989) *Economic analysis of sustainable growth and sustainable development*. World Bank, Environment department, Working paper n°15, Washington.
- Picon B. (1999) *Mythologie et sciences naturelles : le cas de la Camargue*. In L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales. GIP Hydrosystèmes, CEMAGREF, 53-58.

- Picon B. (1992) *De nouvelles pratiques de recherche, prémices d'un nouveau courant ?* In Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières. Dir Jollivet M., ed. CNRS, Paris.
- Pigou A. (1920) *The economics of welfare*. Macmillan, 1^è ed, Londres.
- PNUD (1999) *Global public goods. International cooperation in the 21st century*. Oxford University Press, New York.
- Point P. (1999) *Elements de conclusion. Les représentations sociales des milieux aquatiques : vers une approche opérationnelle pour la gestion et l'aménagement ?* In L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales, GIP Hydrosystèmes, Cemagref, 95-100.
- Poupardin D., Ringwald P.M. & Wolfer B. (1971) *Etudes économiques à propos de la disparition des espaces naturels péri-urbains*. Geref-Inra, Février, Paris.
- Prieur M. (1984) *Droits de l'environnement*. Dalloz, Paris.
- Puech D. (1999) *La prise de conscience du caractère patrimonial de l'eau, origine de nouvelles perspectives de gestion de cet éléments naturel ?* In L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales. GIP Hydrosystèmes, CEMAGREF, 73-94.
- Pupin V. (2003) *Les processus de patrimonialisation comme stratégie explicite de prise en charge d'une réalité transappropriative*. Document de travail, CRESAL, Université de Saint-Etienne.
- Quivy R. & van Campenhoudt L. (1995) *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.
- Raiffa H. (1982) *The art and science of negotiation*. Harvard University Press.
- Ratiu E. (1999) *Différenciation des relations environnementales à l'eau et modèles d'analyse psychologiques*. In L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales. GIP Hydrosystèmes, CEMAGREF, 15-29.
- Ravetz J.R. & Funtowicz S.O. (1991). *Connaissance Utile, ignorance utile, dissertation sur deux types de science*. Environnement science et politique, Les experts sont formels, GERMES cahier 13, Actes du Colloque d'Arc et Senan, septembre.
- Rees J. (1985). *Natural resources: allocation, economics and policy*. Methuen, London.
- Rémond-Gouilloud M. (1989) *Du droit de détruire, Essai sur le droit de l'environnement*, PUF, Paris.
- Rey A. (1998) *Le Robert : dictionnaire historique de la langue française*. Tome 1, 2 et 3. Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Ribeill G. (1978) *Des écosystèmes aux écosociosystèmes ; Bilan et perspectives*. Développement et aménagement. Service des affaires scientifiques du secrétariat général du haut comité de l'environnement, novembre, Paris.
- Richard M. (1937) *Les Barthes de l'Adour*. Extrait de la revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 8 fascicule 2.
- Richon L. (1979) *Marine et inscription maritime en Aquitaine (XVII et XIX^è siècles)*. 104^{ème} congrès des sociétés savantes, Bordeaux.
- Robbins L. (1947) *Essai sur la nature et la signification de la science économique*. Librairie de Médecis, Paris.
- Robert J. (1977) *Vallées inférieures de la Bidouze et de l'Adour au début du XVIII^è siècle d'après la minute de Roussel*. Société des sciences, des lettres et des arts de Bayonne.
- Roche V. (2002) *Pertinence du couplage système d'information géographique, méthode d'analyse multi-critères, systèmes multi-agents*. Rapport de stage post-doctoral, UQAM.
- Roger A. (1994) *Histoire d'une passion théorique ou comment on devient un raboliot du paysage*. In Cinq propositions pour une théorie du paysage. Champ Vallon, 109-123.
- Roqueplo P. (1991) *L'expertise scientifique : convergence ou conflit de rationalités*. In Theys J. (dir), Environnement, science et politique, les experts sont formels. Paris, GERMES, 43-80.
- Roqueplo P. (1996) *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. Sciences en question, ed. INRA, Paris.
- Rosenau J. (1995) *Governance in the twenty-first century*. Global Governance, 1(1), 13-14.
- Rosenberg N. (1979) *Technology, economy and values*. In Bugliarello & Doner ed., The history and philosophy of technology, University of Illinois Press.
- Rousseau J.J. (1761) *Julie ou la nouvelle Heloïse*. Gallimard, 1964, Paris.

Eléments bibliographiques

- Rousseau S. (2000) *Pourquoi et comment l'évaluation monétaire peut-elle servir localement la problématique du développement durable?* Développement durable et territoire, Presses universitaires du septentrion.
- Rouyrre C. (2003) *Guide de l'eau : comment moins la polluer ? comment la préserver ?* Ed. du Seuil, Paris.
- Roy B. (1985) *Méthodologie Multicritère d'Aide à la Décision*. Economica, Collection Gestion.
- Rutatora D.F. & Mafu S.T. (1996). *The importance of farmer participation in rehabilitating degraded Uluguru mountain slopes : the experiences from Madugu and Towero villages in Morogoro region, Tanzania*. African Study Monographs, 17(3): 117-128.
- Sachs I. (1980) *Stratégies de l'écodéveloppement*. Economie et humanisme et Editions ouvrières, Paris.
- Sachs I. (1993) *L'écodéveloppement*. Syros, Paris.
- Sadler B. & Jacobs P. (1990) *Définir les rapports entre l'évaluation environnementale et le développement durable: la clé de l'avenir* In Développement durable et évaluation environnementale: perspectives de planification d'un avenir commun, Conseil canadien de recherche sur l'évaluation environnementale, Ottawa.
- Samuelson P. (1954) *The pure theory of public expenditures*. Review of Economics and Statistics, 36.
- Sarmett J.D. & Faraji S.A. (1991) *The hydrology of Mount Kilimanjaro : an examination of dry season runoff and possible factors leading to its decrease*. In The Conservation of Mount Kilimanjaro, Ed. Newmark W.D., IUCN Tropical Forest Programme.
- Sauer C. (1925) *The morphology of landscape*. University of California Publication in Geography, 2, 19-54.
- Scetauroute (1982) *Autoroute A64 section Bayonne – Peyrehorade. Sous-section rive droite Adour*. Avant projet. Octobre 1981, mai.
- Sébastien L. & Brodhag C. (2004) *A la recherche de la dimension sociale du développement durable*. Revue Développement durable et Territoires, dossier 3, décembre.
- Sébastien L. & Paran F. (2004) *Acteurs absents et Acteurs faibles*. In Dictionnaire du développement durable, dirigé par C Brodhag, F Breuil, N Gondran & F Ossama. ARMINES, AFNOR.
- Sébastien L. & Ferment A. (2002) *Forêt cherche propriétaire pour relation durable*. Revue Ingénieries Ecologiques numéro spécial 2002, 147-155.
- Sébastien L. & Ferment A. (2001). *Forêt cherche propriétaire pour relation durable. Etude sur la propriété forestière en Sologne*. Ed. ECOFOR, Paris.
- Sébastien L. & Paran F. (2003) *Représentations territoriales et argumentaires spatiaux pour l'aide à la négociation*. In actes du colloque ; Biennale internationale sur la négociation, décembre, Paris.
- Sébastien L. & Paran F. (2003) *Une négociation un peu plus écologique + une conservation un peu plus humaine = une gouvernance environnementale mesurée ?* In Actes du colloque Environnement, individu et société. 71^{ème} Congrès Acfas, Rimouski. Ed. UQAM, Montréal.
- Serres M. (1992) *Le Contrat Naturel*. Flammarion, Paris.
- Shiva V. (1991) *The violence of the green revolution: third world agriculture, ecology and politics*. Zed Books, Londres.
- Simmel G. (1908) *Le conflit*. Circé, 1992, Paris.
- Simon H.E. (1982) *From substantive to procedural rationality*. In Models of bounded rationality, vol. II, MIT Press, 424-443.
- Smouts M.C. (1998) *Du bon usage de la gouvernance en relations internationales*. Revue internationale des sciences sociales, Unesco, Paris, n°155.
- Sogreah (1981) *Adour maritime*. Schéma d'aménagement pour l'amélioration de la protection des terres agricoles dans les Barthes de l'Adour. L'Etat de référence, juillet.
- Sogreah, Bceom & Brgm (1983) *Bilan synthétique des problèmes posés par les crues dans le bassin de l'Adour et de ses affluents*. Rapport principal.
- Solagral (2000) *Gouvernance locale : la scène et les acteurs*. Courrier de la planète n°58, juillet.

- Solagral (1997) *Réforme de l'Etat et nouvelle gouvernance*. Courrier de la planète n°41, juillet-août.
- Solow R. (1993) *Sustainability: an economist's perspective*. In Eds Dorfman R. & Dorfman N. Selected readings in environmental economics. New York, Norton.
- Spaargaren G., Mol A. & Buttel F. (2000) *Environment and global modernity*. Sage, Londres.
- Spengler O. (1931) *L'homme et la technique*. Trad. A. Petrowsky, Gallimard, 1958 et 1969, Paris.
- Stevenson G.G. (1991) *Common property economics. A general theory and land use applications*. Cambridge University Press.
- Tabah L. (1995). *Les interrelations populations – environnement – développement: état de la question et perspectives*. Population- environnement- development : interactions. Ed. by J. Clarke & L. Tabah, CICRED.
- Taguieff P.A. (2004) *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*. Flammarion, Paris.
- Tainter J.A. (1996) *Complexity, problem solving and sustainable societies*. Getting to earth, practical applications of ecological economics, Island Press.
- TANAPA (1992) *Kilimanjaro Draft General Management Plan*. Tanzania National Parks, Planning Unit.
- Tarpinian A. (2002) *Les deux temps du changement*. Transversales, nouvelle série, 4^{ème} trimestre 2002, 48.
- Taylor R. (1992) *Economics, ecology and exchange : free market environmentalism*. Humane studies review vol 8, n°1. Institute for Humane studies.
- Tessier P.G. (1997) *La négociation interpersonnelle dans la dimension humaine des organisations*. ENAP, <http://www.enap.quebec.ca/didactheque/html-fra/outils/informateur/negociation/nego-modes.htm>.
- Tesson S. (2005) *Petit traité sur l'immensité du monde*. Ed. des Equateurs.
- Theys J. & Fabiani J.L. (1987) *La société vulnérable: évaluer et maîtriser les risques*. Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris.
- Thioulouse J., Chessel D., Dolédec S. & Olivier J.M. (1997) *ADE-4 : a multivariate analysis and graphical display software*. Statistics and Computing, 7, 75–83.
- Thomas J.N. (1998) *Systèmes de représentation et stratégies d'acteurs face aux interventions économiques des collectivités locales : une approche méthodologique appliquée à la Région Rhône-Alpes*. Revue de Géographie de Lyon, (2), 3, 161-171.
- Thomas-Kilmann (1974) *Conflict Mode Instrument*. Xicom, Consulting Psychologists Press Inc. (Palo Alto, CA).
- Thompson L., Peterson E. & Brodt S.E. (1996) *Team negotiation : an examination of integrative and distributive bargaining*. Journal of personality and social psychology, (70), 1, 66-78.
- Tietenberg T.H. (1984). *Environmental and Natural Resources Economics*. Scott. Foresman and Co. Glenview. Illinois.
- Touraine A. (1978) *La voix et le regard*. Ed. du Seuil, Paris
- Touzard H. (2003) *Médiation et gestion des ressources humaines : un état des lieux des pratiques en France*. In Première biennale internationale de la négociation : la négociation décloisonnée, journée d'échanges et de réflexion, décembre 2003, organisé par Negocia, Paris.
- Trustnet (2000) *Une nouvelle prospective sur la gouvernance des activités à risques*. Propositions et conclusions du séminaire européen Trustnet.
- Turner J. (1980) *Reckoning with the beast: animals, pain and humanity in the Victorian mind*. John Hopkins University Press, Baltimore.
- Turner K., Pearce D. & Bateman I. (1994) *Environmental economics: an elementary introduction*. Harvester Wheatsheaf, New York.
- Turner R.K. (1993) *Sustainability: principles and practices*. In R.K. Turner ed. Sustainable environmental economics and management. Belhaven, London.
- Vaillancourt J.G. (2005) *L'environnement est une construction sociale*. Sciences Humaines, les enjeux sociaux de l'environnement, juill-août, hors-série n°49

- Vaillancourt J.G. (2003) *De la sociologie environnementale à l'écosociologie*. In Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance. Dir Gendron C & Vaillancourt JG, Presses universitaires de Montréal.
- Vaillancourt J.G. (1982) *Mouvement écologiste, énergie et environnement: essais d'écosociologie*. Ed. Saint-Martin, Montréal.
- Van den Hove S. (2001) *Approches participatives pour la gouvernance en manière de développement durable ; une analyse en termes d'effets*. In Froger, dir. Gouvernance et développement durable. Economie écologique, Helbing & Lichtenhahn, Bâle.
- Vers G. (1975) *Le pays Basque*. Coll. Pays du Sud-Ouest. Ed. Privat, 55.
- Veyrin P. (1936) *Les moulins à marée du pays basque*. Bulletin du musée basque n°12 (2eme période), Bayonne, 415.
- Villeneuve C. & Huybens N. (2002) *Les éco-conseillers, promoteurs et acteurs du développement durable*. Vertigo, La revue en sciences de l'environnement, Vol 3, n°3. 8.
- Vivien F.D. (2002) *Biodiversité et appropriation*. Paris, Elsevier.
- Walton R.E. & Mckersie R.B. (1965) *A Behavioral Theory of Labor Negotiations*. New York, McGraw Hill.
- Warin P. & Labranche S. (2003) *La concertation du public construite par la recherche : une étude rétrospective des productions scientifiques, working paper*. Journée du programme CDE, Marseille, CERAT.
- Wasson J.F. (2001) *Les questions de recherche posées par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau : problématique pour les eaux de surface continentales*. Hydroécologie Appliquée, (13), 1, 1-19.
- Weber J. & Bailly D. (1993) *Prévoir, c'est gouverner*. Nature, sciences, sociétés, vol1, n°1.
- Weber J. (1999). *Perspectives de gestion patrimoniale des ressources renouvelables*. In Karthala, ed. *Coopération française, Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, 535- 552.
- Weingart L.R., Hyder E.B. & Prietula M.J. (1996) *Knowledge matters : the effect of tactical descriptions on negotiation behavior and outcome*. Journal of personality and social psychology, (70), 6, 1205-1217
- White L. (1967) *The historical roots of our ecological crisis*. Science, vol. 155, 1203-1207, 10.
- Wilson E. (1987) *La sociobiologie*. Le Rocher, Monaco.
- Wily L. (1997). *Bientôt des réserves villageoises à Duru-Haitemba en Tanzanie*. Arbres, Forêts et Communautés Rurales, 11, 4-13.
- Wittfogel K. (1964) *Le despotisme oriental*. Ed. de Minuit, Paris.
- Worster D. (1979) *Dust Bowl : the southern plains in the 1930s*. Oxford University Press, New York.
- WWF (1997). *Structural adjustment, the environment and sustainable development. Case study for Tanzania*. Ed. by David Reed, Earthscan.
- Yi Fu Tuan (1974) *Topophilia*. Oxford University Press, New-York.
- Zinc A. (1985) *Pays et paysans gascons*. Thèse d'histoire, Paris.
- Zuindeau B. (2000) *La durabilité : essai de positionnement épistémologique du concept*. Développement durable et territoire, Presses universitaires du septentrion.

N° d'ordre : SGE 398

THÈSE

présentée par

Léa SÉBASTIEN

pour obtenir

LE GRADE DE DOCTEUR

**de L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE
et de L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE SAINT-ÉTIENNE**

SCIENCES ET GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

Humains et non-humains en pourparlers :

l'Acteur en 4 Dimensions

Proposition théorique et méthodologique transdisciplinaire favorisant
l'émancipation de nouvelles formes de gouvernances environnementales

Application au domaine de l'eau sur trois territoires :
la Plaine du Forez, les pentes du Kilimandjaro et les Barthes de l'Adour

Tome 2 : Annexes

Soutenue à St-Etienne le 27 février 2006

Membres du jury :

Président :

Jean-Guy Vaillancourt, Professeur, Université de Montréal

Rapporteurs :

Jean-Paul Bravard, Professeur, Université Lumière, Lyon 2

André Micoud, Directeur de recherche, Université de St-Etienne

Examineurs :

Jean-Guy Vaillancourt, Professeur, Université de Montréal

Paul Arnould, Professeur, Ecole Normale Supérieure de Lyon

Directeur :

Christian Brodhag, Directeur de recherche, Ecole des Mines de St-Etienne

Codirecteur :

Bernard Contamin, Directeur de recherche, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Table des annexes

Annexe 1. Propriétés qui définissent un contexte de négociation.....	2
Annexe 2. Présentation d'outils d'aide à la négociation	4
Annexe 3. Lettres de présentation adressées aux acteurs	7
Annexe 4. Questionnaire structurel envoyé aux acteurs.....	10
Annexe 5. Guide d'entretien ouvert semi-directif	12
Annexe 6. Adaptation du guide d'entretien aux acteurs du Kilimandjaro.....	14
Annexe 7. Questionnaire utilisé auprès des populations Chagga.....	16
Annexe 8. Grille issue du questionnaire structurel (QS)	18
Annexe 9. Les 22 rubriques de la Grille générale (GG).....	18
Annexe 9. Les 22 rubriques de la Grille générale (GG).....	19
Annexe 10. Grille des pratiques, préférences et savoirs (PPS)	22
Annexe 11. Les 15 rubriques de la Grille phare	28
Annexe 12. Au cœur de l'Acteur en 4 Dimensions : description des dimensions, sous- dimensions, composantes et indicateurs.....	29
Annexe 13. Présentation de l'Acteur en 4 Dimensions simplifié	49
Annexe 14. Notes des acteurs de la Plaine du Forez renseignant l'A4D.....	57
Annexe 15. Empreintes territoriales individuelles de la Plaine du Forez	58
Annexe 16. Empreintes territoriales individuelles des pentes du Kilimandjaro	110
Annexe 17. Notes des acteurs des pentes du Kilimandjaro renseignant l'A4D.....	138
Annexe 18. Exemples d'entretiens avec les familles Chagga.....	139
Annexe 19. Localisation des villages enquêtés sur le Kilimandjaro.....	142
Annexe 20. Position des villages au sein de l'hydrosystème	143
Annexe 21. Empreintes territoriales individuelles des Barthes de l'Adour.....	144
Annexe 22. Notes des acteurs des Barthes de l'Adour renseignant l'A4D	200
Annexe 23. Carte de localisation des sites industriels (jeu de rôles)	201
Annexe 24. Un exemple de fiches sites destinées aux joueurs	202
Annexe 25. Un exemple de fiche acteur destinée aux joueurs.....	203

Annexe 1. Propriétés qui définissent un contexte de négociation

Les propriétés structurelles qui définissent le contexte de la négociation, selon Bourque & Thuderoz (2002), sont les suivantes :

Les relations de pouvoir — Les relations de pouvoir ont un impact fort sur le résultat de la négociation. Des études montrent que les comportements de coopération sont plus fréquents entre des négociateurs ayant un statut social similaire. Au contraire s'ils ont un statut social différent, le parti faible manifeste une tendance à la soumission ou abandonne la négociation. Le parti fort quant à lui, tend à adopter un comportement compétitif et dominateur avec abondance de menaces et de représailles pouvant aller jusqu'à l'ultimatum. Toutefois, le sentiment d'agression morale ressenti par le parti faible, en cas de partage inégal par exemple, peut être atténué quand la proposition vient d'un membre de son groupe (identité sociale). En outre, la soumission peut intervenir sans qu'un individu ne perde la face, les inégalités de pouvoir fondées sur des normes ou des règles sociales permettent aux individus d'accepter de se soumettre aux exigences des personnes en situation d'autorité.

Le nombre de partis impliqués — Si la paire est configuration emblématique des théoriciens de la négociation, elle n'est toutefois pas représentative de l'activité de négociation. En effet, il y a aussi des négociations multipartites, plus complexes qui permettent des alliances et des coalitions dominatrices. Ces coalitions assurent aux partis alliés les conditions (ressources) nécessaires pour dominer les autres. Dans de telles conditions le partage des gains à l'issue de la négociation peut poser des problèmes. Généralement, la coalition dominante favorisera le critère d'équité (basée sur les contributions individuelles), les partis faibles favoriseront le critère d'égalité (sans égard aux contributions). Dans une négociation multipartite, mettant en scène de nombreux négociateurs, un *acteur faible* ou marginal peut gagner en poids car sa faible représentativité lui permet d'utiliser des stratégies basées sur des comportements radicaux (ex : Greenpeace qui attaque des supertankers en bateau pneumatique). Cette stratégie est qualifiée de « manœuvre de dissuasion du faible au fort ».

Il existe aussi des cas où le négociateur est une équipe. Thompson *et al.* (1996) ont comparé l'efficacité de négociateurs travaillant seuls ou en équipes dont les membres sont liés ou non par des relations amicales. Cette expérience montre que la présence d'au moins une équipe dans un des partis de la négociation augmente l'échange d'information, la justesse des jugements et les gains mutuels. D'autre part, si un négociateur seul ne semble pas désavantagé face à une équipe, il semble qu'une équipe dont les membres sont liés par des relations amicales aboutit à des jugements moins pertinents et développe moins de comportements intégratifs.

Normes et valeurs des négociateurs — Les *négociations à motivations mixtes* mettent en scène des négociateurs engagés dans un conflit mais contraints par une dépendance réciproque. Dans ce type de négociation, la difficulté réside dans la gestion de l'incertitude relative quant aux connaissances du système de valeur de son adversaire. En effet, idéalement, des valeurs partagées permettent les anticipations et les choix. Le déroulement de toute négociation est cadrée par des normes. Si le respect de celles-ci facilite le règlement du conflit (elles sont respectées sous pression du contrôle social ou s'il est jugé immoral de les enfreindre), leur violation peut surprendre l'adversaire mais le risque est de rompre la négociation. Les valeurs des négociateurs se construisent aussi dans la négociation, elles ne sont pas transcendantes.

L'incertitude sur les normes et les valeurs des négociateurs prennent de l'ampleur dans le cadre de négociations internationales mettant en scène des individus de cultures et de langues différentes.

Expérience, stabilité et représentativité des négociateurs — Cette propriété structurelle de la négociation renvoie directement au métier de négociateur et pose la question suivante : « les acteurs sont-ils capables spontanément d'agir rationnellement et d'adopter la meilleure stratégie ? ». Le déroulement d'une négociation sera influencé par l'expérience du négociateur (est-il débutant ou expérimenté ?), par sa position temporelle dans la négociation (des négociateurs présents sur une longue période dans une négociation institutionnalisent un rapport social ce qui rend la négociation plus stable et plus prévisible) et par sa représentativité (négocie-t-il pour lui-même ? est-il mandé ? est-il jugé légitime par le mandant ?).

L'apprentissage est moyen d'améliorer les performances d'un négociateur. Weingart *et al.* (1996) montrent en effet que des négociateurs ayant reçu une formation décrivant les différentes tactiques de négociation développent plus de comportements intégratifs.

Fréquence des rencontres — La fréquence des rencontres a un effet sur les relations sociales et affectives des négociateurs. « Des échanges répétés font du lien social en réduisant l'incertitude face aux comportements d'autrui et en augmentant l'attraction interpersonnelle ». Souvent, de fortes inégalités entre partis de pouvoir conduisent à des négociations courtes (impasses, ruptures) alors que des relations de pouvoir équilibrées facilitent les échanges et les accords.

Nombre et nature des enjeux de la négociation — Contrairement à une négociation à enjeu unique, dans une négociation à enjeux multiples, il est plus facile d'élaborer un compromis et d'établir un accord. En effet, les possibilités d'échange et de compensations mutuelles sont plus nombreuses. Toutefois, des enjeux en trop grand nombre tendent à complexifier la négociation, à la rendre plus conflictuelle et plus longue. La coordination entre partis devient alors plus difficile car les processus d'interaction et de *structuration des attitudes* sont alourdis. Dans le cas de négociations multipartites les possibilités de coalition autour d'enjeux spécifiques sont multipliées rendant difficile la différenciation de priorités ou de cibles communes pour un compromis acceptable.

On distingue deux types d'enjeux qui affectent les processus et les résultats de la négociation. Il y a des *enjeux tangibles* ou enjeux matérialisés par des objectifs, et des *enjeux intangibles* ou enjeux non matérialisés plus psychologiques (estime de soi, honneur, image de soi). Le premier type est moins problématique car il appelle plus de comportements intégratifs. Il existe une autre catégorisation usuelle qui recoupe la précédente. On parle alors de *conflits d'intérêts* (fondés sur des enjeux tangibles) et de *conflits de valeurs* (fondés sur des enjeux intangibles : divergences idéologiques, morales ou religieuses). Comme précédemment la première catégorie rend plus facile les comportements coopératifs. La seconde au contraire tend à cristalliser les oppositions entre négociateurs, « le système valoriel ou le caractère symbolique des prétentions brouille la possibilité du compromis ».

Le caractère public ou privé de la négociation — La négociation publique est définie de la façon suivante : elle se déroule entre représentants mandatés qui doivent rendre compte de leurs activités à des auditoires, ces auditoires étant constitués de tout individu ou groupe qui n'est pas directement impliqué dans la négociation, mais auquel le négociateur se réfère afin de déterminer les choix dans la conduite de la négociation. Ces auditoires peuvent avoir une influence directe ou indirecte sur la négociation selon qu'ils sont présents ou non à la table des négociations. Ils peuvent être dépendants ou non dépendants selon qu'ils sont affectés par les résultats de la négociation. Le négociateur doit donc s'accommoder de son auditoire lors de la négociation. En effet, on a constaté d'une part que « les auditoires renforcent le sentiment de loyauté (loyauté aveugle) et d'engagement des négociateurs vis-à-vis du groupe ce qui l'empêche parfois d'envisager d'autres solutions que celles provenant du groupe d'appartenance ». D'autre part « la visibilité des négociateurs constitue un dilemme pour le négociateur : il doit pouvoir concilier le caractère privé des négociations au sein de son groupe, et les transactions informelles avec les négociateurs des autres partis afin de conserver une marge de manœuvre stratégique et, simultanément, ne pas perdre la face vis-vis de ces deux auditoires. » Si c'est le cas, il peut y avoir escalade du conflit et l'intervention d'un tiers neutre est parfois nécessaire.

Les solutions de rechange à la négociation — C'est une composante essentielle du pouvoir de négociation car elle offre à la fois un cadre de référence permettant au négociateur d'évaluer les propositions qui lui sont faites, et aussi une solution alternative en l'absence d'entente négociée. Elle ne peut être déterminée avant le début de la négociation en raison de l'imprévisibilité des interactions et des modifications des enjeux dans le cours de la négociation, obligeant les négociateurs à redéfinir en permanence leurs solutions de rechange. Dans tous les cas son usage est limité dans des relations d'interdépendance forte entre les partis car en cas d'échec la dernière alternative est le rapport de force.

Annexe 2. Présentation d'outils d'aide à la négociation

Ci-après la présentation succincte de quelques outils, méthodes et applications utilisés dans le cadre d'aide à la décision ou d'aide à la négociation :

- Les *Systèmes d'Informations Géographiques* (SIG) sont capables de traiter des bases de données et de générer, à partir de celles-ci, des représentations cartographiques (spatiales et visuelles) des territoires. Cet outil est aujourd'hui répandu, notamment dans les collectivités territoriales. Si son utilisation est simple, elle nécessite un minimum de formation pour les utilisateurs et est contrainte par une mise en place assez lourde. Ces systèmes sont gourmands en données, ce qui peut parfois entraîner des coûts assez élevés. Toutefois, les représentations du territoire qu'ils génèrent sont réalistes et crédibles. Ils sont le plus souvent utilisés dans des problématiques de gestion (espaces naturels, paysages, déchets ménagers, prévention des inondations, périmètres de protection AEP). Lors du processus de négociation, les SIG sont traditionnellement utilisés vers la fin pour visualiser et communiquer les résultats. Ils peuvent aussi être mobilisés en début de processus pour permettre aux acteurs de s'identifier sur leur terrain d'action (enjeux), ou en cours, plus rarement sur des points de détail.

- Les *modèles conceptuels* permettent de reconstituer en trois dimensions un espace sur lequel doit avoir lieu un aménagement. Cet outil autorise la reconstitution en temps réel d'un milieu sujet à des perturbations de type climatique et à des conflits d'usage. La méthode repose sur la pré-construction d'entités spatiales minimales présentes dans le paysage (liées ou non à l'aménagement) et d'une bibliothèque d'informations continues et transitoires (potentiel de précipitations, variation de température). Leur mise en relation dans l'environnement de réalité virtuelle autorise une convergence vers un aménagement négocié. Ce type d'outil est à l'état expérimental mais semble approprié pour des simulations interactives à caractère pédagogique et explicatif en synergie avec les SIG et des modèles de circulation climatique. En première analyse, les modèles conceptuels semblent susciter la méfiance des utilisateurs potentiels qui craignent de perdre leur pouvoir dans l'aspect décisionnel de l'aménagement. Ils semblent convenir à tout moment dans la négociation et ont été testés pour visualiser et mesurer les effets possibles du climat sur les domaines skiables.

- Les *modèles physiques* sont destinés à représenter le comportement de phénomènes naturels comme les écoulements de rivière, en nappe ou en réseau, les phénomènes de pollution de l'air ou de l'eau. Il s'agit de modèles mathématiques déterministes qui fonctionnent à partir d'équations différentielles aux dérivées partielles. Les méthodes de résolution font appel à des schémas de discrétisation numérique aux différences finies ou aux éléments finis. Cet outil assez répandu permet d'évaluer les impacts d'aménagements sur le milieu naturel dans le domaine de l'eau (creusement de gravières, propagation de pollution, installation de captages) ou de l'air (qualité de l'air, modélisation régionale). Si ces modèles sont très performants et réalistes lorsqu'ils sont associés aux SIG, ils demandent une quantité importante de données, nécessaires pour le calibrage, et restent du domaine du spécialiste tant pour la mise en œuvre que pour l'interprétation des résultats. Lors du processus de négociation, leur utilisation est appropriée en cours et après.

- Les *analyses multi-critères* (AMC) proposent une approche synthétique lorsque l'on a besoin d'un indice unique lors d'une évaluation (sensibilité d'un milieu naturel, priorité des actions). Cet outil encore expérimental connaît toutefois du succès notable et est utilisé dans le cadre de problématiques environnementales : localisation de sites d'enfouissement de déchets nucléaires, gestion de l'eau, planification agricole, réhabilitation de gravières. La technique consiste à réaliser une évaluation à l'aide d'une notation sur des critères préétablis. Ainsi la comparaison multi-critères, critère par critère, associée à un système de pondération défini par le ou les décideurs, aboutit à la

production d'indices qui, une fois agrégés, fournissent par exemple le classement d'actions par ordre de priorité à réaliser dans un projet. Si les AMC, grâce à la rapidité des calculs, permettent un approfondissement des analyses par rapport aux méthodes manuelles, elles nécessitent l'accompagnement d'un spécialiste. Il semble pertinent de les utiliser en début et en cours de négociation, notamment associées à un SIG.

- Les *systèmes multi-agents* (SMA) sont des logiciels composés d'un nombre plus ou moins grand d'applications autonomes : les agents. Ceux-ci sont plongés dans un environnement qu'ils peuvent percevoir en totalité ou en partie et sur lequel ils peuvent agir. Ils peuvent communiquer entre eux tout en étant soumis à des règles organisationnelles. Les SMA sont une réponse lors d'un projet qui nécessite des développements informatiques importants, dans lesquels apparaissent une distribution et une interdépendance des entités à modéliser et surtout pour lesquels les solutions informatiques *traditionnelles* n'apportent pas de solution. Cet outil est à l'état expérimental et sa mise en œuvre nécessite une équipe de spécialistes. A l'heure actuelle, les SMA sont particulièrement adaptés aux situations dans lesquelles il est facile de modéliser des comportements locaux (des entités) et où il est important de percevoir le comportement global du système. Ils semblent trouver leur place tout au long du processus de négociation : au début pour simuler le contexte du projet, en cours pour une aide à la discussion et après pour visualiser des scénarios.

- La *prospective stratégique* (Godet, 2001) par le biais de l'analyse structurelle a pour but de permettre une compréhension de la structure des relations qualitatives, qualifiables ou non, qui caractérisent un système étudié. En l'occurrence, le fonctionnement d'un territoire résulte dans la plupart des cas de relations complexes que les acteurs nouent entre eux. La complexité provient notamment du fait que les acteurs, poursuivant des objectifs qui leur sont propres, ne partagent pas forcément la même représentation du territoire. L'analyse structurelle offre alors la possibilité de décrire le système territorial à l'aide d'une matrice permettant de croiser les regards des différents acteurs en mettant en relation les éléments constitutifs de leurs systèmes d'actions et de représentations (finalités, compétences, ressources, opportunités). L'analyse structurelle consiste donc à mettre en relation ces variables descriptives essentielles du territoire dans un tableau à double entrée en identifiant l'influence de chacune des variables sur toutes les autres. La somme en ligne des influences fournit un indice de motricité de la variable (capacité à influencer le système). La somme en colonne fournit un indice de dépendance de la variable (capacité à être influencé par le système). Cette hiérarchisation des variables facilite une réflexion sur les clés d'entrée, les fonctionnements et les relais d'action du territoire. La recherche, l'identification des variables et des acteurs sur lesquels il faut agir pour parvenir à un objectif fixé peut être facilitée par l'usage des méthodes MICMAC (Matrice d'impacts croisés et multiplication appliquée à un classement) et MACTOR (Matrices acteur/objectifs). Ces outils, simples d'utilisation, semblent adaptés aux demandes de diagnostic des collectivités locales dans le cadre de politique de développement contractuelle. Ils nécessitent toutefois un spécialiste capable d'interpréter les résultats et ne semblent pas être adaptés aux situations dans lesquelles un projet territorial n'est pas clairement identifié ou quand un objectif commun est difficile à définir.

- Les *méthodes d'enquête* se présentent sous deux formes. Premièrement, l'entretien qui est un instrument privilégié pour la compréhension des comportements et des constructions individuels. L'enquête personnalisée correspond à un questionnaire approfondi de type ouvert, destiné à un échantillon réduit. Les questions ouvertes sont celles auxquelles les personnes interrogées sont libres de répondre comme elles le veulent. Cet outil permet de dégager les tendances et les points de vue individuels des acteurs afin d'avoir une vision plus dynamique d'une situation. Les entretiens sont simples à réaliser mais cette technique demande une certaine habitude, notamment pour l'interprétation des résultats, et est gourmande en temps. Deuxièmement, le questionnaire fermé qui est une excellente méthode pour l'explication de la conduite et

la recherche de déterminants sociaux et est utilisé si les effets de certains facteurs sociaux doivent être repérés. L'enquête statistique se traduit par un questionnaire restreint, fermé et factuel, réalisé sur un large échantillon d'individus. Les questions fermées sont celles pour lesquelles les personnes interrogées ont à choisir entre des réponses formulées à l'avance. Le questionnaire peut être réalisé sur un large échantillon. Les données obtenues sont généralement traitées à l'aide de techniques d'analyse de données (ex : analyse des correspondances) ou de modèles sociologiques (ex : théorie de l'*acteur social*). Leur utilisation est conseillée en début de négociation, pour établir un état des lieux des questions clefs ou cerner les relations des acteurs, ou en fin pour mesurer le degré de satisfaction, réaliser un bilan et envisager le futur.

- L'*audit patrimonial* (Ollagnon, 1989) est une démarche d'identification et de résolution de problèmes complexes et *multi-acteurs* basée sur la rencontre des différentes formes d'intelligence d'une situation grâce à l'écoute active des acteurs concernés. Il conduit à une modélisation de type stratégique et systémique. La démarche patrimoniale présente l'intérêt de ne pas dissocier logiques humaines et données naturelles (biologiques). Elle considère que les actions de l'homme ont une répercussion sur la nature et que, en retour, l'état de celle-ci influe sur ses actions. L'*audit patrimonial* permet donc : (1) de désigner des patrimoines d'intérêt collectif et des acteurs sociaux titulaires de ce patrimoine ; (2) de désigner des stratégies de gestion possible ; et (3) d'organiser la mobilisation d'acteurs sociaux autour de la recherche d'une solution collective au problème de pérennisation de la ressource menacée de disparition ou de dégradation. La réalisation de ces trois points est accompagné par un tiers médiateur et passe par une rencontre avec les acteurs pour mieux comprendre quelles sont leurs représentations, leurs motivations et leur potentiel d'implication pour déboucher sur l'action. Les entretiens sont structurés en quatre points : identification de la situation et des problèmes, diagnostic de l'action engagée, prospective et proposition d'action. Comme le souligne Donadieu (1994), un tel *audit* est une démarche patrimoniale négociée qui permet de redonner au sujet collectif ou individuel la place qu'il avait perdue dans la production du paysage, par exemple. Dès lors, la *gestion patrimoniale* incite à détecter les logiques d'acteurs pour résoudre les conflits pérennes liés à l'incompatibilité des usages multiples dans un espace.

- Les *systèmes d'évaluation de la qualité des eaux* (SEQ) permettent de réaliser des diagnostics physique, physico-chimique et biologique afin d'évaluer la qualité des cours d'eau (Agences de l'eau, 2000). Cette fois, ce ne sont pas les *acteurs humains* qui sont interrogés mais les ressources naturelles et le vivant biologique, certes par des méthodes indirectes. Ces SEQ permettent d'évaluer les différentes composantes de la qualité des cours d'eau et d'évaluer les incidences de cette qualité sur les fonctions naturelles et sur les usages anthropiques.

Annexe 3. Lettres de présentation adressées aux acteurs



- Sur la Plaine du Forez -

A l'attention de :

Monsieur [...]

Sébastien Léa et Paran Frédéric
Ecole Nationale Supérieure des Mines
Centre Site
158, cours Fauriel
42 023 Saint-Etienne Cedex 2

Téléphone : 04-77-42-66-65 ou 04-77-42-01-15
e-mail : sebastien@emse.fr ou paran@emse.fr

Saint-Etienne, le [date]

Monsieur [...],

Suite à notre conversation téléphonique du [date], nous confirmons le rendez-vous fixé pour le [date] à [heure] à [lieu].

Etudiants en thèse à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne dans le domaine des sciences de la terre et de l'environnement, nos travaux de recherche portent sur l'étude des interactions homme-territoire dans la Plaine du Forez. Pour mieux comprendre les particularités de ce territoire, nous tentons d'appréhender les attentes, les problèmes et les pratiques des acteurs clefs de la Plaine du Forez.

Nous vous remercions ainsi de nous accorder un entretien qui nous aidera à mieux cerner la place et le rôle qu'occupe [acteur] sur ce territoire. Dans un souci de justesse des informations transmises et pour qu'elles soient les plus complètes possible nous estimons à environ 2 heures la durée de notre entretien. Nous tenons à préciser que les données resteront confidentielles, que les résultats publiés seront sous forme statistique et qu'aucune information personnelle ne figurera dans le rapport final.

En guise de préparation à l'entretien, vous trouverez ci-joint un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous remettre lors de notre rencontre.

Votre collaboration nous est précieuse et indispensable, aussi nous vous remercions de prêter attention à notre demande.

Veillez croire, Monsieur, à notre considération la meilleure.

Frédéric Paran

Léa Sébastien

- Dans la région du Kilimandjaro -

Moshi, the 7th of January, 2004

Dear Mister, Madam,

My name is Lea Sebastien and I am a PhD student of a French university, l'Ecole des Mines de St-Etienne. My fieldwork concerns the hydrosystem of the slopes on Mount Kilimanjaro. The global objective of my thesis is to analyse the evolutions of water uses and the interactions between human activities and the state of the water natural resource on the mountain. I am right now in Moshi conducting interviews until early February.

In that context, I would be very interested in meeting you for a small interview in order to discuss about your activity, the problems you are facing and the openings for the future. The results of my study will be sent to your organization after my data compiling completed.

You would be very helpful to contact me at sebastien@emse.fr, or lea-seb@excite.com for setting the interview time, as soon as possible.

Thank you very much for your support,

Asante sana,

Sincerely,

Lea Sebastien



Léa SEBASTIEN
Ecole Nationale Supérieure des Mines
Centre Site
158, cours Fauriel
42 023 Saint-Etienne Cedex 2

Madame ... Monsieur ...

Tél : 06.10.57.57.81
e-mail : sebastien@emse.fr

Bayonne, le ...2004

Madame, Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique du [date], nous confirmons le rendez-vous fixé pour le [date] à [heure] à [lieu].

Etudiante en thèse à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne dans le domaine des sciences de la terre et de l'environnement, en étroite collaboration avec l'Université de Bayonne, mes travaux de recherche portent sur l'étude des interactions homme-territoire dans le but de cerner les dynamiques de jeu d'acteurs. Trois territoires ont ainsi été sélectionnés pour cette recherche, dont le territoire du Bas Adour, à la demande de l'Université de Bayonne. Pour mieux comprendre les particularités de ce terrain, je tente d'appréhender les attentes, les problèmes et les pratiques des acteurs clefs du Bas Adour.

Je vous remercie ainsi de m'accorder un entretien qui m'aidera à mieux cerner la place qu'occupe [acteur] sur ce territoire. Dans un souci de justesse des informations transmises et pour qu'elles soient les plus complètes possible, j'estime à 1 heure la durée de notre entretien. Je tiens à préciser que les données resteront confidentielles, que les résultats publiés seront sous forme statistique et qu'aucune information personnelle ne figurera dans le rapport final.

En guise de préparation à l'entretien, veuillez trouver ci-joint un questionnaire que je vous demande de bien vouloir remplir et me remettre lors de notre rencontre.

Votre collaboration m'est précieuse, aussi je vous remercie de prêter attention à cette demande.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à ma considération la meilleure.

Léa Sébastien

Annexe 4. Questionnaire structurel envoyé aux acteurs

Relevé d'informations

Questions relatives à votre organisme

Secteur d'activité :

Nom de votre organisme :

Type d'organisme :

Nombre de personnes concernées par l'activité :

Missions / Objectifs :

Activités principales :

Principaux partenaires :

Votre organisme est-il propriétaire de terrains sur le territoire ?

Surface ? Communes ?

Usages de ces terrains ?

Votre organisme est-il gestionnaire de terrains sur le territoire ?

Surface ? Communes ?

Usages de ces terrains ?

Questions relatives à notre interlocuteur

Fonction dans l'organisme :

Date d'entrée en fonction :

Questions relatives à la Plaine du Forez ; selon vous...

Quels sont les problèmes majeurs rencontrés sur le territoire , par ordre d'importance ?

.....

Quels sont les principaux atouts du territoire, par ordre d'importance ?

.....

Quels sont les principaux défauts du territoire, par ordre d'importance ?

.....

Quels sont les enjeux les plus importants sur le territoire, par ordre d'importance?

.....
Quels sont les éléments qui constituent le patrimoine culturel du territoire ?

.....
Quels sont les éléments qui constituent le patrimoine naturel du territoire ?

.....
Comment voyez-vous le territoire dans 100 ans ?

.....
Quels sont les enjeux du futur pour le territoire?

.....
Quelle place pour le développement durable sur le territoire?

.....
Quelle place pour la gouvernance sur le territoire ?

.....
Remarques personnelles :

.....

Annexe 5. Guide d'entretien ouvert semi-directif

1. Paroles d'introduction : les présentations

Présentation des intervieweurs

Présentation de l'interviewé : pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Restitution du questionnaire structurel

2. Paroles d'activité

Quelles sont vos responsabilités sur le territoire ?

Discussion ouverte fondée sur un jeu de questions-réponses en fonction des dires de l'acteur.

3. Paroles d'eau

Annonce du thème général : l'eau

Questionnaire semi-directif organisé en thèmes.

Thème 1 : qualités émergentes de l'hydrosystème

Pour vous, quels sont les éléments qui composent l'hydrosystème du territoire ?

Selon vous, quels sont les enjeux en matière d'eau sur le territoire ?

L'eau est-elle bien ou mal gérée sur le territoire ?

L'eau est-elle d'une quantité et qualité suffisante sur le territoire ?

A quoi sert un fleuve ?

Qu'est ce que le fleuve apporte au territoire ?

Pensez-vous que le fleuve est en bonne santé ?

Qu'en est-il de la nappe ? Et des plans d'eau (étangs, mares, gravières) ?

Pensez-vous que l'hydrosystème soit menacé ? Menaçant ?

Est-il important de préserver l'hydrosystème ?

Thème 2 : qualités émergentes du complexe multi-acteurs

Qui selon vous dégrade le plus l'hydrosystème ?

Qui selon vous préserve le plus l'hydrosystème ?

Qui est concerné par la gestion de l'eau ?

Qui gère l'eau sur le territoire ?

Qui devrait être responsable du bon fonctionnement de l'hydrosystème ?

Quels sont les conflits liés à l'hydrosystème ? Causes ?

Qui sont vos opposants ? Qui sont vos alliés ?

Appliquez-vous une politique de concertation ?

Pensez-vous qu'il existe une politique de concertation sur le territoire ?

En êtes-vous satisfait ? Avez-vous envie de décider ?

Est-il important d'impliquer un maximum d'acteur dans un processus de négociation / décision ?

Comment réagissez-vous face à un conflit où vous êtes impliqué ?

Quels sont les coûts et avantages d'un conflit dans l'élaboration d'un projet ?

Est-il important d'aboutir à une vision commune (un consensus) pour une bonne gestion de l'eau ?

Pensez-vous qu'une bonne *gouvernance* de l'eau est envisageable sur le territoire ?

A qui appartient l'eau ?

Thème 3 : actions personnelles engagées au niveau local

Tentez-vous de répondre aux enjeux évoqués plus haut ?

Que faites-vous pour éviter la dégradation de l'hydrosystème (objectifs, impacts, moyens, partenaires, difficultés) ?

Quel est votre impact sur l'hydrosystème (positif-négatif) ?

Que comptez-vous faire pour améliorer l'état de l'hydrosystème sur le territoire ?

De quoi auriez-vous besoin ?

Quelles actions proposeriez-vous pour assurer une bonne gestion de l'eau, de l'hydrosystème ?

Thème 4 : actions engagées au niveau global

Connaissez-vous les acteurs engagés pour la préservation des hydrosystèmes au niveau global (programmes, objectifs, impacts, moyens, difficultés) ? Qu'en pensez-vous ?

Que pensez-vous du projet de loi sur l'eau ?

Que pensez-vous de du sommet de Johannesburg ?

Que pensez-vous des nouveaux outils qui se mettent en place (permis de polluer, marché des biens environnementaux...) ?

Comment avez-vous été informé de tout ça ?

On parle beaucoup de patrimonialisation de la nature, qu'est-ce que cela implique pour vous ?

Comment intégrez-vous projet dans tout ça ?

Thème 5 : prospective

Quels ont été les changements majeurs sur l'hydrosystème en 1 siècle ?

Quel est votre sentiment vis-à-vis des activités disparues ?

Quels éléments du passé ont le plus conditionné le présent ?

Comment voyez-vous l'hydrosystème dans le futur ? Scénario rose ? Scénario noir ?

Comment voyez-vous le territoire dans 10 ans ? Scénario rose ? Scénario noir ?

Comment voyez-vous la ressource en eau de la planète dans le futur ? Tendance ? Scénario rose ? Scénario noir ?

Pour vous quels seront les conflits du futur liés à l'eau sur le territoire ? Enjeux du futur ?

Quel est votre fleuve idéal ?

Comment définiriez-vous votre bien-être ?

4. Paroles de conclusion : questions rituelles et retour sur l'entretien

Pourquoi avoir accepté de nous rencontrer ?

Qu'avez-vous pensé de cet entretien ?

Auriez-vous aimé aborder un autre thème ?

Pouvons-nous vous contacter par téléphone pour des informations complémentaires ?

Pouvez-vous nous communiquer des documents relatifs à votre organisme et à son activité ?

Qui nous conseilleriez-vous d'aller rencontrer pour notre étude ? En général ? Dans votre secteur d'activité ?

Annexe 6. Adaptation du guide d'entretien aux acteurs du Kilimandjaro

Interview guide for actors on the Kilimanjaro slopes

Introduction

Interviewer presentation

Interviewed presentation : could you briefly present yourself and your occupations ?

Name of the organization:

Type of organization:

Number of persons concerned:

Missions – objectives:

Principal activities:

Partners :

Do you own some land in the Kilimanjaro region? Surface area? Uses of the land?

Do you rent some land in the Kilimanjaro region? Surface area? Uses of the land?

What are your responsibilities linked with the Kilimanjaro region?

What are the main problems of the Kilimanjaro region?

What are the main assets / lacks of the Kilimanjaro region?

How would you describe the cultural / natural heritage of the Kilimanjaro region?

How do you see the Kilimanjaro region in a century?

Theme 1 : Ecosystem emerging qualities

- hydrosystem

What are the elements characterizing the Kilimanjaro hydrosystem ? The hydrosystem assets?

Are there any problems of water on the slopes of the mountain?

Is water well managed or not?

What about water quantity / quality on the slopes?

What's the use of a source on the mountain?

What are the irrigation canals' assets for the territory?

Do you think the hydrosystem is threatened? Threatening?

Is it important to preserve hydrosystem? How?

- forest

What are the uses of the forests on the mountain ?

What are the main problems of the forests nowadays?

Do you think the mountain forests are threatened?

Do you establish a link between water degradation and deforestation?

What do you think about the creation of the forest reserve by the government?

- icecap

Do you think the eternal snow is melting rapidly?

Who is responsible and what should we do?

- climate

What climate changes have you notice since your childhood?

Who is responsible and what should we do?

Theme 2 : Actions engaged at the local level

How do you intent to solve the problems enounced previously? (objectives, impacts, means, partners, difficulties) Are you worried for the future ? Do you have regrets?

What are your impacts on the hydrosystem? (positive / negative) On the ecosystem ?

Theme 3 : Emerging qualities of the actor complex

Who is degrading / preserving the most the hydrosystem ?

Who's concerned by water management?

Who manages water on the slopes?
 Who should be in charge of the well-functioning of the hydrosystem?
 Are there any conflicts linked with the hydrosystem? What are the causes?
 Who are your enemies? Who are your partners?
 How are you perceived by others? Do you feel isolated?
 Do you apply a consultation politics?
 Does a consultation politic exists on the slopes? Is it efficient?
 Would you like to decide?
 Is it important to implicate a maximum of actors within a process of negotiation / decision?
 How do you react facing a conflict in which you're implicate?
 What are the costs / benefits of a conflict in a project elaboration?
 Is it important to reach a consensus / common vision for an appropriate water management?
 Is a good water governance possible on the slopes ?
 To whom belongs water?

Theme 4 : Actions engaged at a global level

Are you aware of global programs aiming water preservation?
 What do you think of Johannesburg summit?
 How was you informed on all that?
 How would you define the term of sustainable development? Governance?
 Do you try to align your projects to the sustainable development objectives?
 What would you like to transmit to future generations?
 What do you feel responsible of?

Theme 5 : Prospective

What have been the major changes on the slopes of the kili since a century?
 What is your feeling about past activities?
 What are the past elements that have mostly influenced today's world?
 How do you see the hydrosystem in the future? 10 yrs? 100 yrs? Optimistic scenario? Pessimistic scenario? Locally? Globally?
 What will be the conflicts of tomorrow ? Problems of tomorrow on the slopes ?
 What is your ideal river?
 How could you describe your well-being?

Theme 6 : Action strategies

What are you ready to make to improve the hydrosystem state on the slopes?
 What would you need for that?
 What actions would you propose to improve water management on the slopes?

Theme 7 : Conservation politics

What do you think of the actions of natural protection associations?
 What do you think of the actions of the national park of Tanzania (Kinapa) ?
 What do you think of the 800m strip of forest left for the Chaggas?
 What are the impacts of the Unesco classification of the Kilimanjaro as a world inheritance?
 What are your relations with Ngo's?

Conclusion

Why did you accept to meet us ?
 What did you think of this interview?
 Would you have liked to talk about another theme?
 Could you give us some documents on your organization?
 Who would you advise us to meet for our study? In general? In your sector?

Annexe 7. Questionnaire utilisé auprès des populations Chagga

Guide d'entretien Chagga

Nom du village :
Situation géographique :
Environnement :

Données structurelles

Nom de la famille enquêtée :
Occupations :
Taille du *shamba* :
Taille de la famille :
Que font vos enfants ?
Histoire du *shamba* :
Avez-vous un autre champ à l'extérieur du village ?
Espèces cultivées :
Problèmes majeurs :

Etude des comportements face à la gestion du système 'eau-forêt'

Eau

Y a-t-il un canal qui passe sur votre *shamba* ? Quand a-t-il été construit ? Comment est-il géré ?
Avez-vous une source près de chez vous ?
Savez-vous d'où vient votre eau ?
Où allez-vous chercher votre eau de consommation ?
Quels en sont vos usages ?
Quelles évolutions avez-vous constaté sur votre territoire ?
Avez-vous constaté une baisse de la quantité d'eau ? Sous quelles formes ?
Avez-vous constaté une baisse de la qualité en eau / augmentation de la turbidité ?
D'où vient le problème selon vous ?
Quels en sont les impacts sur votre ménage ?
Qui est responsable de ces problèmes ?
Quelles seraient vos propositions ?
Quelles sont vos préoccupations majeures en matière d'eau ? (approvisionnement, stockage, etc..)
Pensez-vous que la ressource en eau est menacée sur tout le Kilimanjaro ?
Quelles répercussions ?
Trouvez-vous que l'eau est bien gérée au village ?
Seriez-vous prêt à participer à sa conservation pour bien de la communauté ?
Existe-t-il des conflits en matière d'eau sur votre territoire ?
Connaissez-vous la situation dans les basses terres ?
Quel est votre impact sur l'hydrosystème ?

Forêt

Avez-vous quelques arbres sur votre shamba ? Est-ce suffisant ?
Où allez-vous chercher votre bois ? Est-ce un problème pour vous ?
Quels en sont vos usages ? – auparavant ?
Quelles essences utilisez-vous ? – auparavant ?
Quelles sont vos préoccupations majeures en matière de bois ?
Selon vous, à quoi sert une forêt ?
Pensez-vous qu'il y ait un lien entre déforestation et pénurie d'eau ?
Que pensez-vous de la mise en réserve par l'Etat des forêts du Kilimanjaro ?
Pensez-vous que la ressource ligneuse est menacée sur tout le Kilimanjaro ?
Quelles répercussions ?
D'où vient le problème ?
Quelles seraient vos propositions ?
Seriez-vous prêt à participer à sa conservation pour le bien de la communauté ?
Quels sont les impacts du tourisme sur la forêt ?
Y a-t-il plus de conflits autour de la forêt qu'avant ?

Glacier

A quoi sert selon vous le glacier du Kilimanjaro ?
Est-il important à vos yeux ?
Sa conservation est-elle importante pour vous ?
Savez-vous que les neiges éternelles fondent rapidement ?
Qui est responsable ?
Que faudrait-il faire selon vous ?

Climat

Le climat a-t-il changé depuis votre enfance ?
Qui est responsable ?
Que faudrait-il faire selon vous ?

Perceptions

Quel est le problème majeur de la région du Kilimandjaro ?
Comment décririez-vous le patrimoine naturel et culturel de votre région ?
Quels ont été les changements majeurs en 1 siècle ?
Comment voyez-vous le Kilimanjaro dans 100 ans ?
Comment voyez vous votre *shamba* dans 100 ans ?
Quels seront les conflits de demain, selon vous ?

Réactions

Etes-vous inquiets de toutes ces évolutions ?
Qu'essayez vous de faire face à tous ces problèmes ? Avez-vous des regrets ?
Sentez-vous que le gouvernement vous aide et vous écoute ?
Quels sont les programmes gouvernementaux au village ?
Avec qui coopérez-vous, êtes-vous en conflit ?
Qu'aimeriez-vous transmettre aux générations futures ?
Qu'aimez-vous de votre région ?
Si je vous donnais une maison à Dar Es Salaam, iriez-vous habiter là-bas ?
Et si vous pouviez changer un élément de votre vie ?

Annexe 8. Grille issue du questionnaire structurel (QS)

Ci-après un exemple qui présente les résultats du questionnaire structurel de trois acteurs des Barthes de l'Adour :

Questionnaire structurel	A1	A2	A3
Secteur d'activité	Activités socio-économiques du monde rural et le milieu naturel attaché		Protection de l'environnement, gestion de la pêche
Nom de l'organisme	Landes Nature avec sa déclinaison locale Barthes Nature	ASA des Barthes Rive Droite de l'Adour	Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Type d'organisme	Association loi 1901	Syndicat de propriétaires	Association loi 1901, encadrée par la loi Pêche 1984
Nombre de personnes	200 adhérents pour Barthes Nature	340	25000 adhérents
Missions - objectifs	S'impliquer dans la mise en place du réseau Natura 2000 afin que la préservation des habitats naturels se fasse dans le respect des activités socio-économiques et des propriétés privées	Conservation des ouvrages de protection contre les eaux de l'Adour	soutien administratif, réglementaire, technique et financier pour gestion piscicole et halieutique des AAPPMA. Surveillance du patrimoine piscicole. Consultant pour collectivités territoriales et administrations.
Activités principales	Participation à la rédaction des DOcuments d'Objectifs des sites Natura 2000 des Landes	Surveillance et travaux à engager	Surveillance du patrimoine piscicole, conseils administratif, réglementaire, technique et financier, initiation à la pêche et à la protection des milieux aquatiques, amélioration des connaissances (suivis, études)
Principaux partenaires	Déférations de chasse et de pêche des Landes, Chambre d'Agriculture, Groupements forestiers, élus et apn	Syndicat Intercommunal du Bas Adour	AAPPMA, DDAF, CSP, Collectivités territoriales : CG, Région, syndicats de rivière, Agence de l'eau Adour Garonne
Organisme propriétaire	non	oui	non
surface communes		2000 hectares	
		Bayonne Tarnos St-Martin St Barthélémy St Laurent	
Usages de ces terrains		agriculture élevage sylviculture chasse	
Organisme locataire de terrain	non	non	non
surface communes			
Usages de ces terrains			
fonction dans l'organisme	Chargée d'études et animatrice	Président	Hydrobiologiste conseiller technique
entrée en fonction	2003	2000	juin-97
Enjeux	Conserver la pression de paturage, limiter les plantations et organiser mieux la gestion du système hydraulique (communication)	renforcer l'effort de conservation	Maintien de l'activité agricole (extensive), Amélioration de la gestion hydraulique et piscicole
Problèmes du territoire	Déprise agricole, mauvais entretien des ouvrages hydrauliques, colonisation de la jussie	dégradation des berges, age des ouvrages <200 ans	Gestion hydraulique inadaptée à une bonne gestion piscicole, déprise agricole, risque de développement des peupleraies et d'absence de l'entretien de l'espace.
Atouts du territoire	préservation de la plaine d'expansion du fleuve par la conservation d'une grande surface de prairie, une aire d'accueil remarquable pour les migrateurs et des habitats naturels diversifiés et bien conservés	préservation du milieu, tourisme, pêche	Très fort intérêt faunistique et floristique et conscience de cet intérêt par les usagers
Défauts du territoire	parcellaire très morcelé	risques d'inondation	Obligation de drainage pour le maintien de l'activité agricole
Patrimoine culturel	son activité d'élevage extensif, l'accueil des oiseaux, la chasse à la tonne, ses chênaies, son parcellaire morcelé	structures foncières (terres + maisons), Pêcheries (ce qu'il en reste), ouvrages (portes et clapets)	Chasse et pêche traditionnelles, élevage extensif, patrimoine bâti en bordure du chemin de halage
Patrimoine naturel	sa grande surface de prairies humides pâturées, grande surface de prairies humides fauchées, chênaies, aulnaies humides, diversité d'oiseaux migrateurs	tourbières, ZH	Très forte diversité de l'avifaune et de la flore caractéristiques des zones humides, espèces protégées
Enjeux du futur	trouver une activité qui permette d'entretenir le milieu ouvert et diversifié que sont les Barthes de façon rentable	avoir un statut de sanctuaire d'un type de nature assez particulière	Contrôle de la déprise agricole, maintien des pratiques agricoles extensives, contrôle de la popiculture, gestion hydraulique à améliorer.
Barthes dans 100 ans	Plantées en peupliers ou complètement fermées si on ne fait rien		En partie envahies par les broussailles si la déprise agricole n'est pas enraillée de façon significative. Développement des peupleraies
Place du développement durable	la vallée de l'adour est complètement liée à ses activités socio-économiques. Il est essentiel de considérer la rentabilité de l'entretien des Barthes, l'attachement culturel de la population au milieu. Le dd comme il est défini avec les trois axes env, économie et social prend tout son sens dans les Barthes		Très grande. C'est déjà le principe appliqué au travers de l'OGAF et de l'OLAE. Natura 2000 suit également cette voie. En zone inondable, un développement anarchique ne peut aboutir même à court terme.
Place de la gouvernance	l'attachement des propriétaires au milieu rend une réglementation difficile à mettre en place, cependant, il est possible de fédérer les acteurs locaux en associations afin d'organiser la gestion du milieu		En l'absence de définition du mot « gouvernance » pas de réponse !

Annexe 9. Les 22 rubriques de la Grille générale (GG)

Ci-après les résultats de la GG sur deux acteurs de la Plaine du Forez :

Entretien		
Conflits	Usage : canal du Forez Position : responsable fédé / Apn Usage : accès à la Loire Gestion des cormorans	Chasseurs contre APN (en général, tension) Propriétaires d'étangs contre APN (cormorans) Monde Agricole contre les autres (en général, tensions) Carriers contre DARAT (Foncier)
Répétitions	Impuissance vis-à-vis des autres Quantité et qualité de l'eau Rejet responsabilité aux élus Pessimisme conservation nature Rôle : petite aiguille, gueuler Gérer milieu plutôt qu'espèce Empathie pour ces ennemis Autocritique Veux éduquer les autres Conservation : intégrer pratiques locales Pop locales : intégrer milieu nat vocabulaire scientifique	Pas de rôle de police mais d'accompagnement, rôle de cofinancier, appui technique Propriétaire du canal du Forez Laisser divaguer le fleuve, contre les digues et barrage Soutien financier à l'Ecopôle Préservation nature et valorisation grand public Pas de nappe dans la Plaine du Forez Je suis satisfait On a réussi à changer les mentalités Notion de patrimoine (espèces remarquables) Souhaite un regard extérieur pour se remettre en cause
Problème Territoire (victimes)	loisir (fonctionemt milieu aqua) rejets urbains, agric, indus (qualité milieu) normes (milieu récepteur) ponction aep (milieu nat) canal du forez (conflit, qt eau Loire) barrage (loire) cormorans (pisciculture) gestion par mini-territoire (mil nat)	qualité de l'eau (urbain, ag) conflit d'usage sur l'eau (irrigation, aspersion, loisir) pauvreté du fleuve Loire, pas de dynamique fluviale, incision (endiguement, granulats, barrages) aucun programme d'économie d'eau (tout le monde) urbanisation sud pdf (communes) dégradation hydro (EDF, ag, Etat)
Problèmes Groupe	Diminution nb adhérents Valorisation travail	Dépendant des élus Conflits liés au foncier
Affinité action	CSP, CEMAGREF, INRA Agence eau DDAF APPMA Club sportif de pêche APN Techniciens rivières	MISE
Animosité	Agriculteurs Industriels Touriste moderne Pêcheur en plan d'eau Elus local et national EDF Graviériste Ecolo Gros proprio terriens DDASS	EDF Carriers Agriculteurs Services de l'Etat
Projet +	Contrat rivière PLGN SAGE SEQ Indice poisson	Etangs à vocation traditionnelle (Plan étang) Ecopôle Biterne Plan Loire Grandeur nature ISO 14000
Projet -	Aucun	Digues Sectorisation de la Gestion de l'eau Les barrages de Grangent et de Villerest DD et Agenda 21 (légères critiques)
Liens	APPMA (réseau dept) Proprio (négo baux pêche) Club halieutic (réseau interdept) Administration (destinataire) CSP (validation rapport) Adhérent (pédago, destinataire) CDH (1 siège, pas entendu) DDAF (mêmes objectifs) Chambre agri (contrat rivière)	Services de l'état - Charte environnement, DD, politique ENS Cesame - rapport fleuve Loire Propriétaires terriens (étangs) - négoci foncière FRAPNA, SMAGL, FDCL (biterne) - aide financière Syndicat des propriétaires d'étangs, FDCL - contact pour contrat étang Agence de l'eau, DIREN, DDASS - contrôle de qualité coordonnés des cours d'eau Syndicat des propriétaires d'étangs, FDCL, DIREN, DDAF - comité de suivi plan étang

Atouts acteur	Connaissance mil aqua (théo/prat) Fonctionnement réseau Reconnue d'utilité publique Document cadre (pdg) Reconnue par le csp Salle pédagogique (terrain) Réunion technique conseiller technique Gestion BDO dept	Moyens financiers Possibilité d'expropriation ou de préemption Légitimité Etat Finance bcp de projets sur la plaine Mettre d'ouvrage sur certains projets
Atouts demandés	Aide à la communication Reconnaissance	Aucun
Acteurs demandés	FRAPNA (union, péda, réhabilit)	Aucun
Regard des autres	APN : perturbateurs du milieu Adhérent : pompe à fric Réunion : emmerdeur polluer rond Ag : bloqueur dev ag Adm : fou Pop : deverseur de poissons Usagers : pêcheurs	parfois vu comme écolo FRAPNA : canard boiteux, Chasseurs : sont pénibles
Avis sur les autres	SMIF : gestionnaire du canal, vision très ag des choses Ecopôle : novateur à l'époque, aujourd'hui plus classique RMC : influe sur les nappes SMAGL : tourisme et préservation Ag : peu intensif dans la Plaine, prélèvement d'eau=acquis, aime la nature propre sans diversité Propriétaires d'étangs : attirés par l'argent, tous sont attachés et veulent conserver leur patrimoine terrien, acceptent les conseils de gestion, EDF : bloque les alluvions, approche production électrique, vidange pas les ouvrages Les gens : il faut que les étangs soient du propre CSP : approche réglementaire Etat, EDF, Ag : clef de voute de l'aménagement du territoire de la PDF	agric : pompeur d'eau, pollueur communes : adore le fleuve vieux : pas de culture de l'écologie écopôle : protège faune et flore touriste : viennent pour faune, flore, Loire carriers : anciens dégradeurs de la nature chasseurs, agric : pas de contact avec locaux, parano, contre écologie st-etienne métropole, Grand Roanne : bon travail jeunes scientifiques : changent les choses personne n'est mauvais, mais chacun aime trop son clocher
Propositions	Créer une administration qui gère l'eau dans la Plaine du Forez Couvrir le canal du Forez Développer la culture de l'écologie chez les jeunes rapprocher hommes et nature sans devenir écologiste insérer le mot avenir dans l'expression développement durable (péreniser l'avenir) favoriser le tourisme, le DD, et le développement culturel et scientifique cohabiter avec tous les cantons de la Plaine pour conserver notre bien Développer les communautés de communes et les communautés d'agglomération tout en gardant notre entité Augmenter l'équité entre communes	concertation = un bon négociateur + participation des acteurs concernés EDF, Ag, Etat doivent progresser pour protéger hydro PdF Changer les mentalités agricoles (la diversité n'est pas une salissure)
Problèmes Globaux	Aujourd'hui c'est trop facile de polluer	Aucun
Objectifs	conserver l'école sécuriser le village rester autonome amener du sang nouveau gérer le devenir du plan d'eau créer un document d'urbanisme rapprocher les gens de l'écologie encourager le dialogue péreniser le sol et l'eau apporter un bol d'air à la population avoir un conseil municipal uni	aide, conseil, accompagnement, politique intérêt général cohérence au sein des services inventaire surface ENS en SIG achat location de terrain sur 5 types milieux (ENS) dont le fleuve conservation et entretien des étangs (5 à 10 ans) préservation et valorisation auprès du public préserver la bonne qualité d'eau de la Plaine expliquer, discuter, écouter avec acteurs concernés bilan de Plan étangs du Forez Charte environnement ISO 14001 pour le CG Conserver la biodiversité

Points importants	consensuel très très local se dit écologique mais n'identifie aucun problème environnemental dit adorer la Loire mais n'en a jamais parlé se positionne en bon père de famille et critique les autres acteurs pour se défousser beaucoup de contradictions dans le discours ne prononce sur rien sauf sur ces activités, et surtout pas contre les choses veut éduquer la population à l'écologie et pas les écouter se dit satisfait de lui-même auto-flatterie récurrente déresponsabilisation croit savoir mais ne sait pas veut apprendre gérer le territoire c'est une histoire d'homme	peu de relations avec les services environnement des autres départements connaît un peu sur tout parle spontanément des autres acteurs Préservation et valorisation auprès du public auto-satisfaction ne veut pas se mouiller (dénoncer les autres acteurs, critiquer, ne donne pas de noms) on est tous responsable de la dégradation de l'hydrosystème se base sur ses documents pour parler cofinancier de plrs projets peu de relations avec APN être un bon négociateur c'est important il faut changer les mentalités DD groupe = déchets et ISO14001 EDF, ag, Etat clef de voute pour préserver l'hydrosystème patrimoine = preuve du qualité du milieu (espèces rares nationales)
Eau spontanée	AEP Plan d'eau Pas de problèmes d'eau Zonage d'assainissement	Actions sur l'eau : ENS, Plan Etang, Plan Loire, Contrat rivière, AEP, assainissement, aide au drainage et à la retenue collinaire Loire = élément structurant pas de nappe dans la pdf propriétaire du canal du Forez pas de projet commun eau dans la DARAT têtes de bassins fort rôle hydraulique pour Loire redonner espace de liberté au fleuve pour le laisser grignoter gorges de la Loire : problématique diversité des milieux naturels étangs = pat historique, pat écologique, socio-économie (pisciculture, tradition) : donc intervention nécessaire canal évite de pomper la nappe mais tire sur l'étiage
Eau Questions	AEP : nappe du Lignon Aspersion : Grangent Uzor Pdf : eau inépuisable nappe profonde comme superficielle avec beaucoup d'eau voudrait une gestion d'eau plus précise pas de problème de quantité, un petit problème de qualité, situation globale satisfaisante Loire : gluante dans le temps, dégradé sur 6 km, nostalgie, propre, fantastique, bassin de vie, fleuron, incroyable, notre fleuve, amène du monde, fleuve sauvage sauf si digue, c'est là où on est fort Furan : dépotoire de st-etienne barrage de Feurs : inutile plan d'eau : complémentaire pêche et écologie sans les gravière plus de dégâts pendant les crues l'eau c'est la vie	enjeux eau : fleuve, étang, contrat rivière accompagne les contrats rivières, rôle de liant entre acteurs observatoire du contrôle de qualité des cours d'eau qualité des cours d'eau : très bonne qualité parfois, gros problème sur le Furan ne site pas qui dégrade points noirs hydro : Furan, Gier quantité : pb en été dans pdf car sécheresse et conflit d'usage gestion de l'eau : compliquée + sectorisée, mais la MISE introduit une cohérence Plan Loire : cohérent et facile à gérer pour les acteurs locaux car un seul dossier La nôtre de Loire, elle est pas terrible car granulats, 2 barrages, endiguement même nous on ne réfléchit pas à l'économie d'eau
Acteurs à rencontrer	DDA Chambre agriculture Syndicat Ligon, Vizezy SAUR Syndicat assainissement Syndicat adduction eau potable DARAT Fédération de pêche Agence de l'eau	Escalon DDAF DDE Chasseurs Fédé de Pêche Syndicat des propriétaires d'étangs SMIF FRAPNA LPO CSP

Annexe 10. Grille des pratiques, préférences et savoirs (PPS)

Ci-après un exemple qui présente les résultats de la grille des PPS sur le territoire de la Plaine du Forez :

SAVOIRS				
	Territoire	Hydrosystème	Complexe multi-acteurs	Groupe
	Eléments concernés	Type	Groupes concernés	Transmission top/down
A1	Problèmes affectant l'hydrosystème	Scientifique / Hydrobiologie	Liées à la préservation, dégradation de l'hydrosystème	civisme, hydrosystème
A2	Espace naturel sensible, climat, histoire, géographie	Scientifique / écologie, étang	Admin, Acteurs locaux (liés à l'hydro)	recyclage et tri des déchets (papiers)
A3	Données hydrogéologiques, dossiers administratifs	Vernaculaire / nappe, crues, Loire, histoire	agriculteurs, Agence, partenaires	Eduquer, inculquer, diriger
A4	Canal du Forez, histoire, contexte pédo-climatique	Vernaculaire (Canal du Forez)	Clients et partenaires (agriculture)	Bonne finnaière de l'eau
A5	Histoire, données physiques, projets, faune, flore, Loire, changements	Crue, digue, ancien usage Loire, savoir technique sur l'hydrosystème (problèmes...)	les problèmes des autres, projets, lois problèmes des autres : agriculteurs, pisciculteurs, pêcheurs, forestiers, projets (Natura 2000)	informations
A6	Histoire des milieux naturels, écologie, gibier, pisciculture,	Vernaculaire / étangs		formation, information, éducation à la biodiversité (habitats pas seulement espèces)
A7	Problèmes énergétiques, la Loire physique	Scientifique / cours d'eau et crues	aucun	ordre
A8	Monde agricole	Institutionnel / ressource eau, irrigation	Liés au monde agricole	biodiversité, CTE, diversification
A9	Loire et ressource en eau	Scientifique, institutionnel / loire	Liées à la Loire	ordre
A10	Problèmes agricoles	Vernaculaire / Usages	Peu (même en agriculture)	administration agricole
A11	Problèmes du milieu naturel, Loire	Vernaculaire / Dégradation	Pollueurs	éducation à l'environnement
A12	Zone de gravière	En rapport avec activité, grands programmes / vernaculaire	Interlocuteurs	sécurité, sensibilisation environnementale
A13	Problèmes affectant l'hydrosystème	Institutionnel, scientifique / problèmes	Liés au SAGE	rien
	Echelle	Eléments concernés	Types de conflits	Transmission bottom/up
A1	Globale (dept.)	Cours d'eau	Usage (eau) et position (responsables)	rien
A2	Départementale	Etangs, cours d'eau, fleuve, canal du Forez	Usage et personnalité	rien
A3	très locale (commune)	nappe, Loire	usage (eau, chasse, accès Loire)	écoute par intérêt
A4	locale (rive gauche Plaine du Forez)	canal du Forez, pédo-climat	Usage (berge du canal, tours d'eau)	rien (reçoit les plaintes)
A5	très locale et globale	Loire, nappe	conflit de génération	informations
A6	Départementale et autres régions	Etangs, oiseaux d'eau, zones humides	Intérêt (milieux), position (APN)	concertation
A7	vision bassin à travers les barrages	cours d'eau, Loire	aucun	rien
A8	Départementale	canal du forez	consensuel (conflit d'image p/r agriculture)	rien
A9	Départementale	Loire	Usage (eau) et foncier	rien
A10	Très locale	Eau très locale	Valeur morale (apn/pêche/digue)	très peu (questionnaire 2 ans)
A11	Très globale (monde), très locale (Loire)	Loire, zones humides	Valeur morale et position (nature)	rien
A12	Régionale (rhône-alpes)	nappe, bassins de gravière	usage	bonne méthode de W, idées novatrice
A13	Globale	ZH, Loire, cours d'eau, nappe, canal	usage	rien
	Origine info	Degré	Implication dans le conflit	Regard des autres
A1	Théorie et terrain	4 sur 4	connaît conflit sur son atout	mal vu (7 critiques)
A2	Théorie, activité	3 sur 4	peu impliqué	bien vu (3 critiques)
A3	Vécu, terrain, activité	2 sur 4	nie les conflits (veut les résoudre par le dialogue)	pas vu (0 critique)
A4	Activité	2 sur 4	connaît conflit sur son atout	pas vu (0 critique)
A5	terrain, théorie, vécu	3 sur 4	peu impliqué	pas vu (0 critique)
A6	activité, terrain	1 sur 4	autour biodiversité, gibier	mal vu (5 critiques)
A7	réunions	1 sur 4	aucun	bien vu (1 critique)
A8	Activité	2 sur 4	peu impliqué	mal vu (3 critiques)
A9	Théorie, terrain, vécu	3 sur 4	Peu impliqué	non évoqué
A10	Formation et vécu	1 sur 4	connaît conflit personnel	mal vu (4 critiques)
A11	Terrain et institution	3 sur 4	connaît conflit personnel	mal vu (4 critiques)
A12	Activité	1 sur 4	peu impliqué	critiqué négativement (4 critiques)
A13	Théorie, activité	3 sur 4	peu impliqué	pas vu (3 critiques)
	Loi	Intérêt	Développement durable	Eléments concernés
A1	liée à l'eau	Passionné	propose def	Projets
A2	liée à l'eau	Impliqué	normes ISO 14000, charte environnement	Organigramme, projets
A3	mise aux normes	Intéressé pour usages	propose une définition erronée	projets, problèmes
A4	liée à l'eau	Intéressé pour usages	croit connaître (déchets, pollution)	Activité
A5	inondations, nature	impliqué émotionnellement (racine)	propose def liée à la tradition	Problèmes de société
A6	liée à la chasse	Peu intéressé	peu concerné	Problèmes
A7	liée au barrage	désintéressé, peu impliqué	se réfère à la politique du groupe: def anthropocentrée	Activité
A8	loi nitrate, loi sur l'eau, mise ux normes	Impliqué	connaît peu	projets, données agronomiques
A9	liée à l'eau	Impliqué	propose def	Activité
A10	liée à l'agriculture	Peu intéressé	propose def	Problèmes
A11	liée à la nature	Passionné	se réfère à la définition officielle	Projets
A12	liée au gravière	peu impliqué	se réfère à la définition officielle	Activité
A13	Liée à l'eau	impliqué	propose une def	Actions

PRATIQUES

	Territoire	Hydrosystème	Complexe multi-acteurs	Groupe
	Type d'activité	Type d'activité	Type d'activité	Type d'activité
A1	Action locale sur l'hydrosystème, promotion de la gestion intégrée	Connaissance, surveillance promotion des milieux aquatiques	Réunion technique, conseil	Pédagogie, sensibilisation
A2	foncier, voirie, infrastructure, aep, déchets, paysage, ENS	gestion, financement, conseil, études	Réunions techniques et de gestion, financement, liant entre acteurs, politique contractuelle	Charte pour l'environnement inter-service, réunions inter-services, information
A3	actions très locales (développement communal)	AEP, plan d'eau touristique, pêche, écologie, analyse d'eau	Réunion, consultation, contrat, recherche information	réunions, projets urbains
A4	Producteur d'eau (service public)	Gestion et entretien du canal	Fourniture d'eau, réunions techniques	informations techico-administratives
A5	action locale, information, participe aux réunions	réduire la pollution domestique, s'informer sur les crues, culture du risque	Demande de l'info, réunions, force de proposition	rencontre, échange info
A6	gestion et aménagement cynégétique (lâchés, comptage, plantation, plan de gestion), plan étangs de la Loire,	Aménagement d'étangs (Biterne, empoisonnement, formation proprio) ; restauration artérioles du canal du Forez	réunions, pédagogie vers chasseurs et non-chasseurs, partenariat technique et conseil	formation, information, concertation, gestion et aménagement
A7	conduite et maintenance d'ouvrage	gestion de barrage	Réunions	démarche iso 14000
A8	CTE, Charte territoriale	maîtrise de l'eau agricole	pédagogie, réunions CTE	formations, stage, conseil, CTE
A9	Gestion du DPF, crue, urbanisme	Gestion DPF, crue	Consultation, conseil technique	Peu
A10	Gestion foncière, élevage, culture	Pompage, irrigation, abreuvement	Aucune	Formation, information
A11	Action locale sur l'hydrosystème, promotion conscience environnementale	Promotion zones humides, réhabilitation et suivi de milieux dégradés	Réunion technique, conseil, pédagogie	Information
A12	Consommer du foncier, extraction et vente de granulats, aménageur du territoire	Extraction en eau, nettoyage fleuve, création de bassin (mise à jour nappe)	Commission de suivi locale, négo foncière, consultation admin	sensibiliser les employés, trophée environnement
A13	Aide financière, redevance, recueil de données, communication	Aide financière, redevance, recueil de données, communication	Réunions, redevance, aide, comm	8ième programme
	But de l'activité	But de l'activité	But de l'activité	But de l'activité
A1	Préservation des milieux aquatique, développement de la pêche de loisir	Préservation des milieux aquatique, développement de la pêche de loisir	Donner l'alerte	Changer la mentalité des adhérents
A2	préservation des milieux naturels, intérêt général	préservation	changer les mentalités	avoir des actions cohérentes
A3	Satisfaire ses administrés	Satisfaire ses administrés, tourisme	Encourager le dialogue,	inculquer ses idées
A4	Maintenir agriculture, AEP	Optimiser financièrement le canal	irrigation, AEP, survie agricole	optimiser gestion financière de l'eau
A5	Assainissement, aep, prévention des risques, digues	préservation de l'hydrosystème cadre de vie	sensibiliser les élus, protection du cadre de vie	échange, apprendre fonctionnement institution, stratégie
A6	biodiversité, gestion du gibier	préservation des étangs (gibier d'eau)	consensus, plus de gibier	que les chasseurs tiennent compte de la biodiversité
A7	Production d'énergie, sécurité et sûreté	production d'énergie, alimentation canal forez, tourisme	expliquer, observer, glaner de l'info	dev culture environnementale
A8	meilleure intégration de j'ag dans le complexe et dans l'environnement	moins polluer	légitimer les pratiques agricoles (communication, rapprochement)	aider et contrôler les ag
A9	Encadrer les activités homme/loire	Encadrer les activités homme/loire	Echange de savoirs et de compétences	Non évoqué
A10	Production agricole	Production agricole	Aucun	Fonctionnement de l'activité
A11	Protection de la nature	Redonner vie à la Loire	Protection de la nature	Légitimité p/r aux élus
A12	Commerciale	Commerciale, réaménagements, intégration locale	Intégration locale, légitimer action, informer et être informé	échanger, faire les choses de mieux en mieux, évoluer
A13	Gestion équilibrée de l'eau	Gestion équilibrée de l'eau	Gestion équilibrée de l'eau	choix des priorités, politique de l'eau
	Eléments touchés par l'activité	Eléments touchés par l'activité	Moyens	Autocritique
A1	Cours d'eau	Cours d'eau seulement	Rapports scientifique, pédagogie, gueulante	Pas assez de pédagogie, conservation, communication, trop de lâcher
A2	foncier, ENS	fleuve, cours d'eau, étangs, tourbières, canal du Forez	Financier, conseil, communication	aucune
A3	Surface communale	nappe, bassin de gravière	aucun	assez satisfait
A4	Canal du Forez, Loire	Canal du Forez	rapports, réunions	aucune
A5	aucun, la terre à la limite	nappe, fleuve	réunion, rendez-vous, pt presse	aucune
A6	zones chassables	étangs	rencontre de terrain, plan de gestion	pas assez de recul, trop sur le terrain
A7	Fleuve Loire et cours d'eau	fleuve Loire et milieux alluviaux	départemental	aucun regret
A8	terre, eau, vivant	canal du Forez, nappe	réunions, comm	pas de vision globale du territoire (1 fois)
A9	Fleuve Loire (DPF)	Fleuve Loire (DPF)	réunions, comm (affiche, pub)	gestionnaire à court terme, langage trop technique
A10	Terre	Canal du Forez, nappe, Loire, cours d'eau	Réunions, études	Pas assez de communication, disparition du gibier
A11	Loire	Loire, annexes fluviales	Aucun	Regret : pb com. avec ag, pub adhérent
A12	Alluvions, nappe, Loire, paysage	nappe, Loire, cours d'eau	Dossiers techniques, pédagogie, Ecopôle	regret des actions passées
A13	Bassins versants	Bassins versants	Commission locale, réunion, étude,	
			SAGE, financier	manque de connaissance, de compétence

	<i>Evolution de l'activité</i>	<i>Evolution de l'activité</i>	<i>Destinataire</i>	<i>El. problématique de l'interne</i>
A1	Professionalisme	Reproduction naturelle	Administration, public	Tension (responsables, techniciens)
A2	constance	constance	Acteurs locaux	relations avec les élus
A3	plus de dialogue, plus d'écologie, plus de compétences	mise aux normes	aucun	conflits locaux
A4	du gravitaire à l'aspersion	modernisation	clients, partenaires	certain usagers qui profitent
A5	aucune (constance)	constance	Administrations, élus	pas assez nombreux et influent
A6	vers plus de concertation, plus d'écologie	constance	acteurs locaux	mauvais chasseurs (viandards)
A7	vers culture environnementale	aucune	aucun en particulier	comm interne
A8	vers une territorialisation	Vers préoccupation environnementale	grand public, scolaires, utilisateurs de l'espace	comm interne (pb d'union)
A9	Vers préoccupation environnementale	Vers préoccupation environnementale	Acteurs locaux	Poids hiérarchique
A10	Productivisme	Hausse de pollution, hausse de prélèvement	Aucun	Division (prime filières)
A11	Militants (-), professionnel (+)	Passage gestion espèce à gestion milieu	Administration, public	Diminution du militantisme
A12	vers une limitation des impacts, dialogue	éloignement des fleuves	Acteurs locaux, admin, associations	lenteur de la sensibilisation
A13	vers une gestion des milieux naturels	vers une gestion des milieux naturels	Acteurs locaux (CLE)	débats politique
	<i>El. problématique territoire</i>	<i>El. problématique hydrosystème</i>	<i>Evolution</i>	<i>Besoin</i>
A1	Aucun	Aucun	Ouverture aux autres	Reconnaissance
A2	aucun	aucun, pas de nappe	aucun	Rien
A3	brouillard, faible dénivelé	crues Loire	encourage ses administrés à aller aux réunions	rien
A4	bocage, plantes, contexte pédo-climatique, routes, rivières	crues Loire, contexte pédo-climatique, rivières	continuer	rien
A5	aucun	manque entretien des digues	aucun	Influence, reconnaissance
A6	douglass, maïs	bétonnage du canal	obligation de tenir compte des problèmes des autres	maîtrise du territoire, emprise sur les autres
A7	Loire, climat	loire (crues et étiages)	davantage de concertation	rien
A8	climat, relief plat, nuisible, Loire	Loire, sécheresse	mieux se faire connaître aux autres catégories	Reconnaissance, mieux compris
A9	Aucun	Aucun	Ouverture aux apn	Com, passion
A10	Climat, Loire, nuisibles	Loire, étang, Plan d'eau	Aucune	Reconnaissance
A11	Aucun	Aucun	De revendication à négociation	Moyens financiers
A12	Crues	cures	poursuite du dialogue	rien
A13	aucun	aucun	vers démarche participative	financier (effectif)
	<i>El. du territoire demandés</i>	<i>El. hydrosystème demandés</i>	<i>Acteurs problématiques</i>	<i>Acceptation rendez-vous</i>
A1	Eau QQ	Eau QQ	Agriculteur, pêcheur moderne	Informé, changer image du pêcheur
A2	Foncier, patrimoine naturel	étangs diversifié, biodiversité	Agriculteur, EDF, Etat, Carriers	nous informer
A3	aucun	aucun	Agriculteurs, chasseurs, Agence eau, ancien maire	altruisme et intérêt
A4	droit d'eau sur la la Loire	droit d'eau sur la la Loire	promeneurs, certains usagers	informer
A5	eau de qualité, diversité biologique	eau de qualité, digues	Elus, administration, agriculteurs, état, graviéristes, organismes internationaux	échanger, altruisme
A6	biodiversité, polyculture, étangs	biodiversité, gibier, qualité d'eau	apn, agric, forestier	altruisme
A7	débit	débit	apn	intérêt
A8	aucun	eau en quantité, canal bien rempli	Apn, Union européenne	intérêt
A9	Aucun	Aucun	Ag, aménageurs	Altruisme
A10	Aucun	Aucun	Union européenne, Apn	Informé, changer image agriculteur
A11	Faune sauvage, qualité biologique	Qualité biologique	Ag, pêche, chasse (ruralité)	Appui pour leurs intérêts
A12	Foncier	alluvions de qualité	asso de tranquillité, ag, admin	altruisme
A13	aucun	SAGE	aucun	intérêt (échange)
			<i>Acteur à rencontrer</i>	
A1			11 (amis, ennemis, varié)	
A2			10 (alliers, admin)	
A3			0 (ne veut pas donner de noms)	
A4			9 (partenaire)	
A5			2 (voisins)	
A6			5 (acteurs locaux)	
A7			8 (acteurs locaux)	
A8			7 (agriculture, département)	
A9			10 (acteurs locaux)	
A10			3 (agriculture, local)	
A11			9 (amis, ennemis, varié)	
A12			11 (interlocuteurs)	
A13			7 (varié)	

PREFERENCES

	Territoire	Hydrosystème	Complexe multi-acteurs	Groupe
	Enjeux / Problèmes	Enjeux / problèmes	Enjeux / problèmes	Enjeux / problèmes
A1	Qualité et quantité eau (ag, urbanisme)	QQ eau, baisse du stock de poissons	Non évoqué (centré sur leurs problèmes)	Baisse effectif, pas de valorisation du travail
A2	ressource en eau, urbanisme, agriculture	canalisation fleuve, pas de nappe, préserver la ressource en eau, barrage, agriculture, sectorisation des services de l'Etat	mentalités, conflits de personne, manque de coordination des services de l'Etat et lenteur	manque de liberté, meilleure coordination
A3	tourisme, trop de puits, la Plaine du Forez aux foréziens	Gestion de l'eau	dialogue, transparence, information	mise aux normes, amener du sang nouveau, conflits
A4	problématiques agricoles (bocage, prix rémunérateurs)	aucun	Non évoqué (centré sur ses activités))	pas de problèmes
A5	Limite admin vs limite naturel, pollution air et eau, agriculture, conservation du milieu naturel,	Pollution de l'eau, entretien des digues, conservation, gestion de l'eau	Pas de dialogue, éducation, prendre le temps de vivre, société moderne	pas assez nombreux et influents
A6	Diminution de la biodiversité, disparition du gibier, protection de la nature départementale, concertation	qualité et quantité d'eau Loire, digues, disparition des étangs	beaucoup de conflits de position et d'intérêt, projet fédérateur, impliquer les acteurs locaux, favoriser la concertation (ne rien imposer)	baisse effectif, changement de mentalité (aménagement, écologiste), communication et image, non rentabilité de la chasse, poids sur le territoire
A7	transport d'énergie, pollution eau (ag, ind, domestic), sécurité (crue)	QQ Loire	non évoqué (centré sur leur activité)	enjeux: sureté hydro, protection env, image et performance écon.
A8	aménagement, déficit en eau, dev économique	la Loire est une barrière	communication, mauvaise image	diminution des effectifs, communication, mode de production
A9	Incision du lit de la Loire, Qqueau, trop tourisme	Incision du lit de la Loire, QQueau	Non évoqué (centré sur ses activités))	Manque de passion et fibre environnementale
A10	Conservier exploitation familiale, prix rémunérateurs	Pas de problèmes	Non évoqué (centré sur leurs problèmes)	Terrains inexploités, prix rémunérateurs, - exploitation familiale, -liberté, -revenus, fausse image
A11	Dégradation nature (ag.)	Dégradation de la Loire et ZH	Non évoqué (centré sur leurs problèmes)	Aucun
A12	pression agricole, loisir organisé, urbanisation, concertation, épuisement de la ressource en granulat	pas de problèmes	pas assez de dialogue	Aucun
A13	Patrimoine Zone Humide, eau QQ, dynamique fluviale	Patrimoine Zone Humide, eau QQ, dynamique fluviale	dialoguer et partager pour mieux gérer l'eau	choix d'une politique
	Lien activités / Territoire	Lien activités / Hydrosystème	Lien activités / complexe	Perception p/r milieu
A1	Pêche non idéale : eau Q et Q	QQ empêche la pêche	Conflits de positions, lois, administration lourde, mentalités	Intégration au milieu naturel (écologie)
A2	rien	rien	mentalités, conflits de position	préservateur du milieu (chevalier blanc)
A3	satisfait	crues, puits tout azimut	agriculteurs, chasseurs	non évoqué
A4	plantes aquatiques, sécheresse	crues, sécheresse	loi sur l'eau, promeneurs	exploiteur de la nature
A5	Qualité de l'eau, habitat dispersé	Qualité de l'eau	Elus, administration, mentalités, manque d'écoute, trahison	protecteur du cadre de vie
A6	Douglass, maïs, monoculture	bétonnage du canal du forez	APN, conflits, immobilisme des acteurs, sa mauvaise image	prédateur du système
A7	compromis, s'adapte au fleuve, Loire = outil de travail	adaptation au fleuve	rien	impact le milieu (poissons, sédiments)
A8	plat, urbanisation, gravières, Loire barrière	Loire	Lois qui changent (PAC), écolo	les nitrates c'est la vie
A9	Limite admin vs limite naturel (cours du fleuve)	Lim admin vs lim naturel (cours du fleuve)	Propriétaire du bord de Loire	Gestionnaire du DPF
A10	Agriculture OK, sauf Loire, rivières, étangs	QQ bonne pour l'agriculture	Lois, normes, mondialisation, PAC	Entreteneur de nature
A11	APN OK, sauf Q biologique	Acquisition objet bon pour APN	Ruralité, société moderne	Protecteur de la nature
A12	rien	crue, législation lit mineur	incohérences admin	Amenageur du territoire
A13	rien	rien	vision à court terme et restreinte, logique économique, manque de motivation des élus	Acteur majeur de la gestion de l'eau, agitateur d'idées
	Attachement	Source de dégradation	Rejet de la responsabilité	Perception p/r autres
A1	Cours d'eau de qualité	Urbain, ag, ind	Elus	Solitude, impuissance, exclusion, non entendu
A2	biodiversité	EDF, ag, carrier, urbanisation	Etat	liant des acteurs locaux
A3	Loire, aux Foréziens	ag, gravières (passé)	déresponsabilisation en général (contexte)	satisfait
A4	Canal du Forez	pas de problèmes	la PAC	acteur distant
A5	Plaine du Forez (cadre de vie), Loire, tradition	ag, moyen de circulation (auto, avion...)	Tout le monde est responsable	trahison, oubliés, impuisant
A6	Milieux diversifiés pour le gibier	Grangent, digue, pollution (agric, ménagère)	Etat qui ne donne pas moyen	solitude, impuissance, non compris
A7	rien	ag, ind, urbain, pas assez de pluies	etat, élus locaux	acteur distant et non négligeable
A8	peu attaché	jardinier du dimanche	sur ceux qui les critiquent	mal aimé à tort
A9	Loire	Ag, aménageurs, ind	Elus locaux	Non écouté
A10	Tradition, respect de la propriété	Ag, ind, urbain	Europe, institution	Exclusion, non entendu, fausse accusation
A11	Fleuve Loire, Oiseaux	Ag, urbain, ind	Etat français	Mal aimé sans pb particulier, puissance
A12	rien	aucune (hydro pas menacé)	Elus locaux, admin	font du lien entre les interlocuteurs
A13	rien	barrage, ag, lessive, ind	élus mocaux	distant, à l'écart

	<i>Patrimoine culturel</i>	<i>Fleuve Loire</i>	<i>Sentiment acteur antagoniste</i>	<i>Passé activité</i>
A1	non évoqué	Dégradé, structure le territoire	Empathie	pire avant
A2	Paysage, étangs, activités traditionnelles	élément structurant, dégradé	critique négative	non évoqué
A3	Loire, la terre (terrains), tourisme	Fleuron	Personne n'est mauvais	non évoqué
A4	Canal du Forez, Polyculture élevage	fleuve non géré	fatalisme	pire avant
A5	activités traditionnelles, dialogue entre les générations, passé	Cloaque, dégradé, cadre de vie, milieu naturel	Critique argumentée	non évoqué (2 ans d'âge)
A6	chasse, étangs, pisé, pisciculture, cheveaux	Dégradé, primordial pour la chasse	critique argumentée	plus de gibier avant
A7	-	dégradé, structure le terr, menace, adduction eau, pêche, paysage	empathie intéressée	stabilité dans le temps
A8	Etangs, biodiversité (paysage, culture), agriculture de qualité	santé moyenne, barrière	critique en disant qui font pire	non évoqué
A9	transport su charbon sur la Loire	Dégradé, amène de la vie en général	Empathie	non évoqué
A10	exploitation familiale, anciennes pratiques, construction humaine (versaille, maison, champ)	Dégradé, contrainte, menace	Manichéisme, faire-valoir	mieux avant
A11		Dégradé et emprisonné	Haine féroce	différent mais tj efficace
A12	bâti	structure le territoire, les gens y sont attachés	il faut les raisonner par le dialogue	pire avant
A13	eau	barrière naturelle, dégradé	mépris	non évoqué
	<i>Patrimoine naturel</i>	<i>Affluents</i>	<i>Proposition d'action</i>	<i>Avenir activité</i>
A1	protection des espèces et des milieux, des têtes de bassin	Emblème	Peu / propos généraux axés sur pb perso	Pessimisme
A2	ENS, étangs, fleuve Loire, diversité des milieux, biodiversité, espèces et milieux remarquables	problèmes (Furan, Gier)	peu / changement de mentalité	optimiste
A3	Ecologie, la nature	non évoqué	peu / réunions	Optimiste
A4	Richesse écologique (espèces, milieux), Canal du Forez	non évoqué	peu / propos axés sur activité	continuer
A5	loire, espèces, eau	non évoqué	Beaucoup, axé sur pb de société	non évoqué
A6	gibier, étangs, haies, espèces, habitats, faune sauvage, biodiversité, oiseaux d'eau	non évoqué	Assez fort / biodiversité, aménagement	neutre
A7	-	non évoqué	Peu / ouverture de débat	pas d'inquiétude
A8	Etangs, biodiversité (bois, étangs, prairies, réseau hydro))	non évoqué	Peu / rapprochement	optimiste
A9	fleuve naturel sans barrage (avant les barrages)	Non évoqué	Assez fort / protection environnement	non évoqué
A10	paysage ag, nature entretenue les oiseaux, action pédagogique (il l'apprendre aux autres), inestimable (malheureusement non chiffrable)	Contraintes (35m)	Peu / propos généraux axés sur pb perso	Pessimisme
A11	intérêt écologique	Non évoqué	Moyen / ciblé nationalisation nature	Pessimisme
A12	zones humides, eau	non évoqué	aucune	optimiste
A13		problèmes	peu (SAGE)	optimiste
	<i>Scénario rose</i>	<i>Canal du Forez</i>	<i>Concertation idéale</i>	<i>Souhait partenaires</i>
A1	Pratiques humaines adaptées au milieu	Conflits (ag, pisc, aep)	Théorie (scientifiques) et pratique (usagers)	Oui, Frapna
A2	ne sais pas	propriétaire, financeur	entre acteurs impliqués seulement	non
A3	tourisme, cohabitation des cantons	veut qu'on le couvre	politique + scientifique + autres	non
A4	un canal fonctionnel	aime le canal, très attaché	autonome et fédérée (décision collective)	non
A5	harmonie entre êtres humains, harmonie homme-nature	non évoqué	Type palabres africaines	non
A6	Biodiversité (bloqué indus, urba, boisement, sur-exploitation)	critique le smif (bétonnage)	intégrer les acteurs locaux, qualité de l'information, intégration dans le milieu rural, bon interlocuteur	oui, acteurs locaux (agriculteurs, forestiers)
A7	bonne qualité dans la loire	enjeu fort et légitimité remise en cause	non intéressé	non
A8	maintien de l'ag	indispensable	CTE	non
A9	Satisfaire les usages sans dégrader ressource et les milieux nat	Non évoqué	Acteurs clefs, bon meneur	Oui, pour savoirs et connaissances
A10	Prix rémunérateurs, quotas	Non évoqué	Homme fort organisateur	Oui, Chasseurs
A11	Tiers sauvage, tiers ludique, tiers économique développement harmonieux (dev indus, urbanisation, biodiversité)	Non évoqué	Assortie d'un décision tranchée pour l'action (rentabilité facilite concertation)	Financiers (sinon autonomie)
A12	SAGE	élément important	Commission de suivi	non
A13			SAGE	non
	<i>Scénario noir</i>	<i>Etangs</i>	<i>Avis loi</i>	<i>Transmission</i>
A1	Hausse pollution de l'eau et des conflits	Non évoqué	Pas adaptée au milieu récepteur	Savoir hydrosystème, ressource préservée (eau, poisson)
A2	ne sais pas	pat nat et pat cul à préserver	non évoqué	une nature diversifiée
A3	Plaine du Forez non menacée	non évoqué	consensuel	Dialogue et conservation de la nature
A4	disparition agriculture et du canal, que l'irrigation ne rapporte plus rien	Pas intéressé	consensuel sauf loi sur l'eau	bonne gestion financière de l'eau
A5	Plus de ferue, eau imbuvable, air irrespirable	non évoqué	Trop de loi, pas appliqué, pas adapté, dysfonctionnement	cadre de vie sain
A6	milieux homogènes, urbanisation excecive	primordial pour la chasse	Assez en accord	gibier, biodiversité
A7	crue et concentration industrielle	caractéristiques	Plutôt positif	défense du service public
A8	disparition de l'ag	patrimoine naturel	Trop changeantes, inadaptées (nitrates)	polyspécialisation, CTE
A9	Irreversibilité dégradation milieu nat et ressource	Non évoqué	Parfaite (loi sur l'eau)	Fibre environnementale
A10	Hausse taille des exploitations, baisse des surfaces cultivables	Contraintes	Trop de normes = trop de contraintes, baisse de liberté	Bonne situation agricole
A11	Anéantissement nature	Gérer par des cons, propriété privé	Plutôt positif	Belle nature propre
A12	urbanisation détruit, espace peuplé deshumanisé	non évoqué	Incohérente parfois	le moins d'impact possible
A13	Pas de SAGE	non évoqué	positif	SAGE

	<i>Vision du passé</i>	<i>Gestion de l'eau</i>	<i>Avis institution</i>	<i>Avis DD</i>
A1	Problèmes de l'hydrosystème	Incohérence (QQ, protect par espèce)	Beaux discours, pas d'action (eau)	Y croit
A2	acteur ancré dans le présent sauf pour l'histoire des étangs	trop sectorisé	pas assez de coordination, lenteur	coquille vide
A3	Loire	pas assez contraignante	consensuel	Y croit, mal compris par les gens, y mettre le mot avenir
A4	contexte pédoclimatique, gravitaire archaïque	quelques gaspillages	consensuel, en accord, éloge	non concerné car non pollueur
A5	Usages liés à la Loire, digue, remembrement, bon sens des vieux, relation homme-nature	Pas de gestion actuellement	beau discours pas d'action, menteur, caréristes, méfiance, y croit pas	Y croit pas à cause des politiciens
A6	plaine idéale il y a 50 ans	guerre de l'eau	argent mal distribué, pas de suivi dans les projets	intéressant si messenger pertinent vers la base
A7	barrage et canal du forez	vaste pb, pas de débat	empathie	peu intéressé
A8	acteur ancré dans le présent	contrainte pour l'agriculture	consensuel	peu concerné
A9	Usages liés à la Loire	Loi norme OK, pas de contrôle et d'application	pb avec ag. avis favorable mais pas assez action et contrôle	Méfiance, idées fortes si long terme
A10	Remembrement (haies, fossés)	Incohérence (lim prod ag)	Trahison, fric mal utilisé, perte de confiance	Y croit pas
A11	Problèmes de la Loire (indus, ag, Pac)	Passage à l'action obligatoire et urgent	Pas assez directif	Non-sens, même si bonne idée
A12	acteur ancré dans le présent	satisfait	peuvent beaucoup, mais manque de communication	y croit, basé sur bon sens des acteurs locaux
A13	aucune	satisfait	ça marche pas mal	conservation des milieux qui satisfont les besoins économiques
	<i>Avenir</i>	<i>Valeurs</i>	<i>Avis Apn</i>	<i>Avis mondialisation</i>
A1	Pessimiste	Usage, existentielle	Extrémiste	Fatalité, acceptation
A2	optimiste (changement lent)	patrimoniale (usage, existentielle)	favorable	non évoqué
A3	Optimiste	usage	mettent en valeur la Loire	non évoqué
A4	Satisfait	usage	non évoqué, positionnement non écologiste	non évoqué
A5	Pessimiste	usage, agrément, leg	Favorable (ne remplace pas l'école)	rejet, atristé
A6	Pessimiste	agrément	refuse le dialogue	non évoqué
A7	peu de changement	usage, agrément	contre pouvoir, protectionnistes	non évoqué
A8	optimiste	usage	légitime sauf ceux qui critiquent	critique le libéralisme des marchés agricoles
A9	Pessimiste	Usage, agrément	OK si lien avec admin, si pas extrémiste et militante	-gestion eau plus difficile, +hausse communication et information
A10	Pas intéressé	Usage	Laisse la nature à l'abandon, contrainte	Peur de concurrence, désillusion
A11	Pessimiste	Agrément, leg, existentiel	Très positif	Contre, inéluctable, use armes ennemis
A12	optimiste	usage	contre-pouvoir	Les décideurs devraient prendre des décisions
A13	optimiste	patrimoniale, usage, existentielle	acteur local comme un autre	gaspillage de l'eau, solutions toutes faites
	<i>Avis rapport homme/nature</i>	<i>Conservation idéale</i>	<i>Avis agriculture</i>	<i>Avis gouvernance</i>
A1	Action irréversible	Gestion intégrée globale	Exploiteurs, pollueurs	Persuasion, éducation, vulgarisation
A2	beaucoup d'actions néfastes	équilibre homme-biodiversité	pompeur de d'eau, aiment nature propre sans biodiversité	connaît pas
A3	rapprochement non écologiste	conservation en l'état	pompeur d'eau et pollueur	communauté de commune
A4	est d'accord avec l'exploitation de la nature désastreux, inquiet pour les genfut, nature marchande	rentabilité idéale	source de vie dans la Plaine	ne connaît pas
A5		Nature entretenue, gestion intégrée	pollueurs asservis	Dialogue, temps, bon sens, s'informé, participation et liberté
A6	action irréversible, pessimiste	échelle départementale, recréer des milieux favorables	pollueurs, homogénéiseurs de territoire, associé forcé, non coopératif	ne connaît pas
A7	pas d'avis	non évoqué	pollution, engrais	ne connaît pas
A8	satisfait	rentabilité, limite de pollution	pas les seuls pollueurs, victime, mamelle de la plaine	connaît pas
A9	L'homme doit adapter ces usages au mieux	Raisonnements locaux à l'échelle du BV	fort consommateur d'eau et pollueur	Ne connaît pas
A10	Peu de conscience d'action nuisible	Nature entretenue (nuisible, broussaille, digue, gibier)	Pas les seuls pollueurs, victime	Communisme (négatif)
A11	Action irréversible, homme domine nature	Sanctuaire	Salopards, pollueurs, gaspilleurs	Répartition équitable des ressources, y croit pas
A12	la technologie sauvera l'homme	harmonie homme-nature	pollueurs, éternels insatisfaits, doivent évoluer	connaît pas
A13	l'homme doit s'adapter aux potentialités du milieu	gestion équilibrée	pollueurs pompeurs malgré eux	non évoqué

Annexe 11. Les 15 rubriques de la Grille phare

Ci-après un exemple qui présente les résultats de la grille simplifiée sur deux acteurs des Barthes de l'Adour :

GG	A1	A4
Affinités	asa, cg, agriculteurs attachés aux barthes, élus, fédé chasse, fédé pêche	pêcheurs, pêcheurs professionnels, éleveurs, Institution Adour, Migradour, Agence de l'eau, chasseurs
Animosités	propriétaires n'entretenant rien, néo-ruraux, proprio plantant peupliers / maïs, forestiers	agriculteurs, DDE, chambre d'agriculture, propriétaire urbain, fédération de pêche, élus
Projet +	Natura 2000, défense de propriété privée et des activités locales, directive habitat, olae, ogaf, etc, cad, barthes communales, travaux d'entretien des fossés pour proprio	projet 'saumon', projet 'anguille', projet ZH, Natura 2000
Projet -	barthes urbanisées, peupleraies, maïs, directive oiseau, parcellaire des barthes, périmètre et organisation Natura 2000	agriculture intensive, maïs, PAC, CTE, CAD, urbanisation, barrage
Pb territoire	parcellaire minuscule, urbanisation, maïs, kiwis et peupliers remplaçant l'élevage, remembrement, déprise agricole, cités dortoirs, séparation locaux/néo-ruraux, conflits de position, pas d'entretien chez les proprio, asa inactives, pb commente acteurs, disparition de l'anguille et des frayères, mauvaise gestion de l'eau, disparition des prairies, assèchement, baisse de la biodiversité, pas d'attachement des néo-ruraux,	disparition anguille, disparition élevage, agriculture intensive, canaux drainés, abandon barthes, diversité nulle, espèces invasives, visions divergentes des barthes, on fait semblant de faire de l'env, barthes asséchées et polluées et urbanisées, pas de gestion hydraulique, conflits de position, mentalités
Pb groupe	pas de commente acteurs, multi-casquette et peu de liberté, pas de moyen, adm lourde, réunions publiques difficiles, dépendance de chambre d'ag, diren, préf, etc..	se sent seul dans la protection
avis sur les autres	asa rive droite: très ancienne et importante; qpie: les + compétent dans barthes; chasseurs: ont sauvé les barthes, + compétent en omo, dynamiques, acteur incontournable; ag/proprio: peupliers=complément retraite car pas de succession, pas d'entretien des barthes; éleveurs: sous pression, attachés aux barthes, transmission gén.fut.; néo-ruraux: pas intéressés par barthes; élus: impliqués ds protection barthes; chass/pêch: veulent de l'eau longtemps dans barthes; ag: veulent pas d'eau sur parcelle; pech: très impliqués au niveau de la qualité de l'eau; forestiers=peupleraies	pêcheurs pro: connaissent le mieux les milieux, source de vie, préservent les milieux; fédé pêche: bande d'incapables, une honte; éleveurs: conservent barthes à l'état naturel; ag: voient l'intérêt économique avant tout
atouts	liant entre acteurs locaux; savoirs sur milieu local et fct Barthes; crédibilité autres acteurs; financement de 4 collèges; hébergée par chambre d'ag	modèles, enquêtes, mesures, éléments objectifs, partenaires, légitimité, savoirs sur l'histoire de la pêche
image	globalement bien vus, parfois vu comme des naïfs ou comme manquant d'objectivité	fédé: nous voit comme des destructeur; qpie: nous voit comme des concurrents; on est écouté et suivi; on a une image positive; landes nature: nous voit comme des prédateurs
concertation	trouver des solutions avec l'ensemble des usagers du territoire (4 collèges) pour échanges de vision	il faut régler et pas seulement inciter; le jeu d'acteurs est trop complexe, il faut un homme fort
préservation	la conservation ne doit pas se faire au détriment des activités économiques locales	interdire toute pollution agricole
entités aimées	prairies, barthes communales, chevaux, migrateurs	poissons, prairies humides, élevage, portes à flots, Barthes d'antan
entités non aimées	parcelles en lanières, peupleraies, maïs	maïs, clapets
point importants / phrases mythiques	défense propriété privée et activités locales; impossible de préserver nat sans économie; conflit de position>intérêt; asa inactive=abandon barthes; si on était apr=conflits; les chasseurs ont sauvé les barthes; les néoruraux ne sont pas attachés; tous les locaux sont amoureux de l'endroit où ils vivent	il faut maintenir les prairies et les éleveurs en harmonie; dans les Landes, c'est la fédé de chasse qui préserve le mieux la nature; on a un rôle de médiateur; le problème, c'est que l'attachement aux barthes a disparu;
acteurs à rencontrer	9 (très varié)	10; uniquement des pêcheurs

Annexe 12. Au cœur de l'Acteur en 4 Dimensions : description des dimensions, sous-dimensions, composantes et indicateurs

Dimension I. « Coopération » - Sous-dimension I.1 « estime »

Regard sur les autres (I.1.1) : 3 indicateurs

Point de vue de l'acteur sur les autres.

Perception des autres (I.1.1.1) : Mesure le sentiment de l'acteur envers le complexe.

- | |
|--|
| 0 : ne parle jamais des autres, ou en parle négativement (dimension conflit)
1 : apprécie ses partenaires uniquement
2 : apprécie certains acteurs
3 : est consensuel |
|--|

Renseigné par : GG (affinités, avis sur les autres) ; PPS-prefC (avis APN, avis agriculteurs, avis institutions).

Perception des projets des autres (I.1.1.2) : Mesure le sentiment de l'acteur envers les projets du complexe.

- | |
|--|
| 0 : ne parle jamais des projets des autres, ou en parle négativement (dimension conflit)
1 : aborde le sujet de manière non spontanée et neutre
2 : aborde le sujet spontanément et apprécie certains projets
3 : est enthousiaste face à de nombreux projets |
|--|

Renseigné par : GG (projets +).

Connaissance du jeu d'acteurs (I.1.1.3) : Mesure le nombre d'acteurs évoqués dans le discours.

- | |
|--|
| 0 : inférieur à 13 acteurs cités
1 : de 13 à 19 acteurs cités
2 : de 20 à 25 acteurs cités
3 : supérieur à 25 acteurs cités |
|--|

Renseigné par : GG (liens, avis sur les autres, acteurs à rencontrer) - voir tableau synthétique.

Respect des institutions (I.1.2) : 2 indicateurs

Pour réaliser les objectifs de l'action collective à laquelle coopèrent les acteurs, ceux-ci doivent mobiliser leurs atouts et les mettre en œuvre conformément aux normes qui organisent la coopération à cette action collective.

Textes de loi et Organismes étatiques (I.1.2.1) : Mesure le sentiment de l'acteur envers les Lois et les organismes de l'Etat.

- | |
|--|
| 0 : ne se réfère jamais aux lois ou les critique (dimension conflit)
1 : applique la loi mais reste neutre (la Loi est la Loi !)
2 : applique la Loi sur laquelle il a un avis positif
3 : a une démarche volontaire allant au devant de la loi |
|--|

Renseigné par : GG (affinité, avis sur les autres) ; PPS-prefC (avis lois, avis institutions).

Grands programmes (I.1.2.2) : Mesure le sentiment de l'acteur envers les grands programmes institutionnels (Ex : Plan Loire Grandeur Nature, Charte de Johannesburg).

- | |
|---|
| 0 : ne se réfère jamais aux grands programmes ou les critique (dimension conflit)
1 : connaît les grands programmes mais reste neutre
2 : apprécie les grands programmes mais reste passif
3 : est enthousiaste et participe à ces grands programmes |
|---|

Renseigné par : QS (développement durable) ; GG (projets +) ; PPS-prefC (avis développement durable) ; PPS-prefH (gestion de l'eau).

Regard sur l'action commune (I.1.3) : 3 indicateurs

Pour travailler avec les autres, un acteur doit pouvoir identifier des partenaires avec qui il partage des objectifs communs, et déterminer la façon dont il veut travailler avec eux.

Concertation idéale (I.1.3.1) : Mesure l'ouverture d'esprit de l'acteur quand il s'agit de travailler avec les autres.

0 : La concertation est nuisible au travail 1 : La concertation doit être encadrée par un homme fort 2 : La concertation doit être restreinte aux partis concernés 3 : La concertation doit être ouverte à tous (gouvernance, participation, palabres africaines)

Renseigné par : QS (gouvernance) ; PPS-prefC (avis gouvernance, concertation idéale) ; PPS-pratC (type d'activité) ; PPS-savC (gouvernance).

Souhait partenaires (I.1.3.2) : Mesure si l'acteur souhaite travailler avec de nouveaux partenaires

0 : ne demande aucun partenaire nouveau, dit n'avoir aucun besoin 1 : demande seulement plus de contacts avec sa sphère proche (clients, administrés, financeurs) 2 : souhaite être reconnu par les autres d'une manière générale 3 : travaille ou souhaite travailler avec des acteurs locaux qu'il nomme précisément

Renseigné par : GG (acteurs demandés) ; PPS-prefG (souhait partenaires) ; PPS-pratC (besoins).

Objectif prioritaire commun (I.1.3.3) : Mesure avec combien d'acteurs, l'acteur a un objectif prioritaire commun.

0 : pas de convergence 1 : convergence avec 1 ou 2 acteurs 2 : convergence avec 3 ou 4 acteurs 3 : convergence avec 5 acteurs ou plus

Renseigné par : PPS-pratTHCG (but de l'activité) – voir tableau synthétique.

Degré d'implication (I.1.4) : 4 indicateurs

Il y a plusieurs façons de respecter les normes et les valeurs du système auquel on coopère. Les extrêmes sont la conformité passive d'une part et la coopération zélée d'autre part.

Mode d'action vers les autres (I.1.4.1) : Mesure comment l'acteur se rapproche du complexe.

0 : n'envisage aucune démarche vers les autres (seulement négociation foncière ou travail en interne) 1 : participe à des réunions, activité de conseil (acte de présence, furetage) 2 : participe à des concertations restreintes sur des projets territoriaux 3 : participe activement à des concertations plus larges de manière positive (SAGE, Natura 2000)

Renseigné par : PPS-pratC (type d'activité).

But de l'action vers les autres (I.1.4.2) : Mesure ce qui pousse l'acteur à se rapprocher du complexe.

0 : tient peu compte des autres (enrichissement personnel) 1 : veut changer les mentalités, expliquer que les autres font mal 2 : veut mieux se faire connaître, expliquer qu'il fait bien 3 : veut partager, échanger, écouter pour une vision commune

Renseigné par : PPS-pratC (acceptation rendez-vous, but de l'activité).

Acteurs à rencontrer (I.1.4.3) : Mesure de manière qualitative qui l'acteur nous conseille de rencontrer.

- 0 : aucun
- 1 : voisins, partenaires (centré autour de l'activité de l'acteur)
- 2 : alliés et ennemis de l'acteur
- 3 : acteurs locaux en général

Renseigné par : PPS-pratC (acteurs à rencontrer).

Attitude face au complexe multi-acteurs (I.1.4.4) : Mesure la manière dont l'acteur se perçoit dans le complexe.

- 0 : se dit acteur distant (peu d'implication, immobilisme)
- 1 : se dit satisfait (conformité passive, veut continuer comme ça sans rien changer)
- 2 : se dit non entendu mais veut s'ouvrir aux autres (associé asservi, coopère par obligation)
- 3 : se considère comme un liant dans le complexe (coopération zélée)

Renseigné par : PPS-pratC (Evolution activité) et PPS-prefG(perception par rapport aux autres).

Dimension I. « Coopération » - Sous-dimension I.2 « estimé »

Potentiel d'attraction (I.2.1) : 7 indicateurs

Pour coopérer les acteurs doivent disposer de ressources, atouts ou moyens à échanger. Il s'agit ici des compétences, des connaissances, de l'emprise humaine et foncière, des partenaires et des moyens financiers dont dispose l'acteur.

Connaissances du territoire (I.2.1.1) : Mesure les connaissances générales de l'acteur sur le territoire (Ex : géographie, histoire, démographie...).

- 0 : très faibles connaissances
- 1 : connaissances vernaculaires, ou scientifiques ou institutionnelles
- 2 : mobilise 2 des 3 connaissances
- 3 : mobilise les 3 connaissances

Renseigné par : PPS-savT(éléments concernés, échelle, origine information).

Connaissances des écosystèmes (I.2.1.2) : Mesure les connaissances de l'acteur sur les écosystèmes du territoire (Ex : hydrologie, géologie, écologie, climats...).

- 0 : très faibles connaissances
- 1 : connaissances vernaculaires, ou scientifiques ou institutionnelles
- 2 : mobilise 2 des 3 connaissances
- 3 : mobilise les 3 connaissances

Renseigné par : PPS-savH (éléments concernés, degré d'intérêt).

Connaissances du jeu d'acteurs (I.2.1.3) : Mesure les connaissances de l'acteur sur le complexe multi-acteurs du territoire (Ex : programmes, lois, acteurs locaux...).

- 0 : très faibles connaissances
- 1 : connaissances vernaculaires, ou scientifiques ou institutionnelles
- 2 : mobilise 2 des 3 connaissances
- 3 : mobilise les 3 connaissances

Renseigné par : GG (conflits repérés) ; PPS-savC (groupes concernés, lois, développement durable).

Emprise foncière (I.2.1.4) : Mesure l'importance des propriétés foncières de l'acteur, des terrains dont il a la gestion ou des programmes d'action dont il est responsable sur le terrain.

- 0 : aucune
- 1 : 0 à 100ha
- 2 : 101 à 400ha

3 : >400ha

Renseigné par : QS (propriétaire ou gestionnaire de terrains) ; GG (atouts) – voir tableau synthétique.

Emprise humaine (I.2.1.5) : Mesure le nombre de personnes que l'acteur mobilise (salariés, adhérents, clients, administrés).

0 : 1 à 20

1 : 21 à 100

2 : 101 à 1000

3 : >1000

Renseigné par : QS (nombre de personnes concernées par l'activité) ; GG (atouts) – voir tableau synthétique.

Partenaires (I.2.1.6) : Mesure la nature des partenariats dans lesquels est engagé l'acteur.

0 : aucun

1 : partenaires financiers et institutionnels, ou fonctionnement en réseau

2 : partenaires de terrains en plus des précédents

3 : partenaires engagés dans un projet commun en plus des précédents

Renseigné par : QS (principaux partenaires) ; GG (liens).

Moyens financiers (I.2.1.7) : Mesure le poids financier de l'acteur et la manière dont il perçoit ses besoins.

0 : dit manquer de moyens, acteur non financeur

1 : dit disposer de moyens suffisants, acteur non financeur

2 : dit manquer de moyens, acteur financeur

3 : dit disposer de moyens suffisants, acteur financeur

Renseigné par : GG (problèmes du groupe) ; PPS-prefG (enjeux/problèmes) ; PPS-pratG (éléments problématiques à l'interne).

Pertinence (I.2.2) : 3 indicateurs

Ces atouts ou ressources doivent être pertinents, c'est-à-dire utiles à d'autres partis.

Intérêt des atouts (I.2.2.1) : Mesure le nombre d'acteurs dont les objectifs peuvent être réalisés grâce aux atouts de l'acteur.

0 : aucun acteur ne nécessite les atouts

1 : 1 atout utile pour 1 à 3 acteurs

2 : 2 atouts utiles pour 4 acteurs

3 : 3 atouts utiles pour 5 acteurs et plus

Renseigné par : GG (atouts ; objectifs) – voir tableau synthétique.

Rareté des atouts (I.2.2.2) : Mesure si les atouts sont plutôt uniques, ou communs à tous.

0 : atouts détenus par 5 acteurs et plus

1 : atouts détenus par 3 à 4 acteurs

2 : atouts détenus par 2 à 1 acteurs

3 : atouts détenus uniquement par l'acteur

Renseigné par : GG (atouts) – voir tableau synthétique.

Disponibilité des atouts (I.2.2.3) : Mesure si les atouts sont accessibles au complexe.

0 : atouts non négociables, non disponibles

1 : atouts négociables au prix fort (jeu à somme négative)

2 : atouts négociables sur demande (jeu à somme positive)

3 : atouts échangeables (partage, projet commun)

Renseigné par : PPS-pratC (destinataire).

Reconnaissance (I.2.3) : 2 indicateurs

Disposer d'atouts pertinents ne suffit pas. Encore faut-il qu'ils soient reconnus comme tels par les autres partis de la coopération.

Citation (I.2.3.1) : Mesure si l'acteur est cité par les autres, jugé intéressant par le complexe.

- | |
|---|
| 0 : n'est jamais cité
1 : est cité par 1 à 3 acteurs
2 : est cité par 4 à 7 acteurs
3 : est cité par plus de 7 acteurs |
|---|

Renseigné par : GG (liens, acteurs demandés, acteur à rencontrer) – voir tableau synthétique.

Demande (I.2.3.2) : Mesure si les atouts de l'acteur sont sollicités par le complexe.

- | |
|--|
| 0 : aucun atout de l'acteur n'est demandé par les autres
1 : atouts demandés par 1 acteur seulement
2 : atouts demandés par 2 acteurs
3 : atouts demandés par 3 acteurs et plus |
|--|

Renseigné par : GG (atout demandé) ; PPS-pratTH (éléments demandés) ; PPS-pratC (besoins) – voir tableau synthétique

Regard des autres (I.2.4) : 2 indicateurs

Point de vue des autres sur l'acteur.

Perception de l'acteur (I.2.4.1) : Mesure le sentiment du complexe envers l'acteur.

- | |
|---|
| 0 : pas vu ou mal vu (dimension conflit)
1 : connu, neutralité,
2 : bien vu, apprécié en général
3 : très apprécié, moteur |
|---|

Renseigné par : GG (avis sur les autres, affinités) ; PPS-prefC (avis APN, avis agriculteurs, avis institutions).

Perception des projets de l'acteur (I.2.4.2) : Mesure le nombre d'acteurs qui apprécient les projets de l'acteur.

- | |
|--|
| 0 : aucun projet de l'acteur n'est apprécié par le complexe
1 : projets appréciés par 1 à 2 acteurs
2 : projets appréciés par 3 à 4 acteurs
3 : projets appréciés par 5 acteurs et plus |
|--|

Renseigné par : GG (projet +) - voir tableau synthétique.

Dimension II. « Conflit » - Composante II.1 « critique »

Regard sur les autres (II.1.1) : 3 indicateurs

Point de vue de l'acteur sur les autres.

Perception des autres (II.1.1.1) : Mesure le sentiment de l'acteur envers le complexe.

- | |
|---|
| 0 : ne profère aucune critique envers les autres
1 : profère des critiques légères ou générales envers les autres
2 : profère des critiques ciblées et virulentes
3 : identifie précisément des ennemis et des opposants |
|---|

Renseigné par : GG (avis sur les autres, animosités) ; PPS-prefC (sentiment acteurs antagonistes, avis APN, avis agriculteurs, avis institutions, frein activité, rejet responsabilité) ; PPS-pratC (acteurs problématiques).

Perception des projets des autres (II.1.1.2) : Mesure le sentiment de l'acteur envers les projets du complexe.

- | |
|---|
| 0 : ne parle jamais spontanément des projets des autres ou ne les connaît pas |
|---|

- 1 : n'aborde pas spontanément les projets des autres et est peu intéressé
- 2 : parle spontanément des projets des autres pour les critiquer de manière négative
- 3 : s'affiche contre les projets des autres

Renseigné par : GG (projets -) ; PPS-prefC (frein activité).

Non-respect des institutions (II.1.2) : 2 indicateurs

Il s'agit d'évaluer la lucidité et la capacité critique de l'acteur concernant les normes écrites, non écrites, les usages et interdits qui circonscrivent les enjeux et génèrent des conflits. Il s'agit aussi de repérer le degré de désaccord de l'acteur avec les normes et pratiques en vigueur ainsi que sa manière de le manifester.

Textes de loi et organismes étatiques (II.1.2.1) : Mesure le sentiment de l'acteur envers les Lois et les organismes de l'Etat.

- 0 : ne se réfère jamais aux lois, ni aux organismes étatiques
- 1 : rejette la responsabilité des problèmes sur les organismes étatiques ou les accuse de laxisme
- 2 : se positionne contre les lois et contre les organismes étatiques (il regrette l'instabilité des lois)
- 3 : veut changer les lois, le système

Renseigné par : GG (animosité, avis sur les autres) ; PPSprefC (avis sur la loi, avis sur les institutions, rejet de responsabilité).

Grands programmes (II.1.2.2) : Mesure le sentiment de l'acteur envers les grands programmes institutionnels (Ex : Plan Loire Grandeur Nature, Charte de Johannesburg).

- 0 : ne se réfère jamais aux grands programmes
- 1 : connaît, mais n'y croit pas ou peu intéressé (coquille vide)
- 2 : a un avis négatif sur les grands programmes (on le faisait déjà auparavant)
- 3 : rejette systématiquement les grands programmes

Renseigné par : QS (développement durable) ; GG (projets-) ; PPS-prefC (avis développement durable) ; PPS-prefH (gestion de l'eau).

Regard sur les enjeux sociaux (II.1.3) : 3 indicateurs

La position de l'acteur social dépend de sa capacité à percevoir la coopération comme un processus conflictuel. Ceci implique la perception de deux phénomènes indissociables : les acteurs (repérer les acteurs en conflit et les acteurs antagonistes) et les enjeux (ce que chacun peut perdre ou gagner en fonction des règles du jeu).

Repérage des acteurs antagonistes (II.1.3.1) : Mesure combien de partis sont critiqués par l'acteur.

- 0 : aucun acteur antagoniste
- 1 : 1-5 acteurs antagonistes
- 2 : 6-10 acteurs antagonistes
- 3 : >10 acteurs antagonistes

Renseigné par : GG (avis sur les autres, animosités) ; PPS-pratC (acteurs problématiques) – voir tableau synthétique.

Repérage des problèmes (II.1.3.2) : Mesure combien de partis peuvent nuire à l'acteur.

- 0 : aucun acteur ne semble vraiment nuire
- 1 : 1 acteur peut nuire
- 2 : 2 acteurs peuvent nuire
- 3 : 3 acteurs ou plus peuvent nuire

Renseigné par : GG (problèmes du groupe) ; PPS-prefG (enjeux/problèmes) ; PPS-prefC (frein activité, enjeux/problèmes) – voir tableau synthétique.

Objectifs divergents (II.1.3.3) : Mesure avec combien de partis l'acteur a des objectifs divergents.

- 0 : pas de divergence
- 1 : divergence avec 1 ou 2 acteurs
- 2 : divergence avec 3 ou 4 acteurs
- 3 : divergence avec 5 acteurs ou plus

Renseigné par : GG (objectifs) – voir tableau synthétique.

Marge de liberté (II.1.4) : 3 indicateurs

Indispensable pour pouvoir exprimer son désaccord et entreprendre une démarche conflictuelle. En principe, elle n'est jamais nulle mais encore faut-il savoir s'en servir. On mesure la capacité de l'acteur à utiliser ses atouts pour se faire entendre ou pour amener l'autre à négocier.

Conscience du degré de liberté (II.1.4.1) : Mesure la manière dont l'acteur exprime son désaccord lors de l'entretien.

- 0 : n'exprime pas son désaccord
- 1 : exprime timidement son désaccord (ne donne pas de nom, empathie)
- 2 : exprime librement son désaccord (donne des noms, parle ouvertement, argumente)
- 3 : exprime haut et fort son désaccord (insultes)

Renseigné par : GG (avis sur les autres) ; PPS-prefC (sentiment acteurs antagonistes, avis APN, avis agriculteurs, avis institutions).

Utilisation du degré de liberté (II.1.4.2) : Mesure l'utilisation de la marge de liberté de l'acteur face au complexe selon son discours et les dires des autres.

- 0 : est résigné, en retrait (abandon, participe peu, peu d'action beaucoup de paroles)
- 1 : manifeste une opposition passive ou de la neutralité (résistance par inertie, pas de moyen pour agir)
- 2 : manifeste une opposition affichée ou de défense (communiqué de presse, actions contre les autres)
- 3 : manifeste une opposition active ou d'attaque (manifestation, procès, insultes, militantisme)

Renseigné par : GG (avis sur les autres) ; PPS-pratC (moyens).

Expérience de la confrontation (II.1.4.3) : Mesure le degré d'expérience des conflits de l'acteur par rapport à son comportement dans les réunions.

- 0 : ne participe pas aux réunions
- 1 : participe peu, passif (réunionite)
- 2 : veut changer les autres
- 3 : participe activement et ne parle que de ses problèmes (empêche les autres d'avancer)

Renseigné par : PPS-pratC (type d'activités, but de l'activité).

Dimensions II. « Conflit » - Composante II.2 « critiqué »

Potentiel de litiges (II.2.1) : 2 indicateurs

Points sur lesquels un acteur est susceptible d'être critiqué ou de rentrer en conflit avec les autres dans son discours. Potentiel d'un acteur à être critiqué (dans le discours) Dans quelle mesure les atouts de l'acteur le conduisent à être critiqué (revers de la médaille des atouts).

Face sombre des atouts (II.2.1.1) : Mesure le potentiel de conflit de l'acteur vis-à-vis de ses atouts.

- 0 : 0 à 0,25
- 1 : 0,26 à 0,5
- 2 : 0,51 à 0,75
- 3 : 0,75 à 1

Renseigné par : moyenne I.2.1. Potentiel d'attraction + I.2.2. Pertinence + I.2.3. Reconnaissance.

Propos tendancieux (II.2.1.2) : Mesure le potentiel de conflit vis-à-vis des prises de la composante critique.

0 : 0 à 0,25 1 : 0,26 à 0,5 2 : 0,51 à 0,75 3 : 0,75 à 1

Renseigné par : moyenne de la composante critique.

Litiges en cours (II.2.2) : 3 indicateurs

Ces points critiquables doivent être pertinents, c'est-à-dire sont-ils néfastes à d'autres partis. Conflits dans lesquels un acteur est engagé (faits).

Conflits de personne (II.2.2.1) : Mesure le nombre de litiges basés sur une cristallisation des positions de l'acteur vis-à-vis du complexe (cité par l'acteur et le complexe).

0 : pas de conflit de personne 1 : 1 à 2 conflits de personne 2 : 3 à 4 conflits de personne 3 : 5 conflits de personne ou plus

Renseigné par : GG (conflits repérés) ; PPS-savC (type de conflits) – voir tableau synthétique.

Conflits d'usage / d'intérêt (II.2.2.2) : Mesure le nombre de litiges basés sur une concurrence économique ou de pratiques (cité par l'acteur et le complexe).

0 : pas de conflit de personne 1 : 1 à 2 conflits de personne 2 : 3 à 4 conflits de personne 3 : 5 conflits de personne ou plus

Renseigné par : GG (conflits repérés) ; PPS-savC (type de conflits) – voir tableau synthétique.

Conflits de valeurs morales (II.2.2.3) : Mesure le nombre de litiges basés sur des visions du monde différentes (cité par l'acteur et le complexe).

0 : pas de conflit de personne 1 : 1 à 2 conflits de personne 2 : 3 à 4 conflits de personne 3 : 5 conflits de personne ou plus

Renseigné par : GG (conflits repérés) ; PPS-savC (type de conflits) – voir tableau synthétique.

Importance des litiges (II.2.3) : 3 indicateurs

Ces points critiquables sont-ils reconnus comme tels par les autres partis, importance des litiges dans le jeu d'acteur, points sensibles. Impact, importance du litige sur le jeu d'acteurs. Points sensibles.

Médiatisation (II.2.3.1) : Mesure la notoriété des litiges de l'acteur dans le complexe.

0 : litige marginal ou non évoqué par les acteurs 1 : litige connu par 1 à 3 acteurs 2 : litige connu par 4 à 7 acteurs 3 : litige connu par 8 acteurs ou plus

Renseigné par : GG (conflits repérés) – voir tableau synthétique.

Envergure (II.2.3.2) : Mesure combien de partis identifient les conflits de l'acteur comme important sur le territoire.

- 0 : problème majeur pour aucun acteur
- 1 : problème majeur pour 1 à 2 acteurs
- 2 : problème majeur pour 3 à 4 acteurs
- 3 : problème majeur pour 5 acteurs ou plus

Renseigné par : QS (problèmes du territoire) ; GG (conflits repérés, problèmes du territoire) ; PPS-prefTHC (enjeux/problèmes) – voir tableau synthétique.

Cristallisation (II.2.3.3) : Mesure si le complexe reconnaît l'acteur comme emblématique, porte drapeau, par rapport à un litige.

- 0 : ne cristallise aucun litige
- 1 : cristallise un problème marginal
- 2 : cristallise un problème localisé
- 3 : cristallise un problème majeur du territoire

Renseigné par : QS (problèmes du territoire) ; GG (conflits repérés, problèmes du territoire) ; PPS-prefTHC (enjeux/problèmes).

Regard des autres (II.2.4) : 2 indicateurs

Point de vue des autres sur l'acteur.

Perception de l'acteur (II.2.4.1) : Mesure le sentiment du complexe envers l'acteur.

- 0 : pas vu ou bien vu (dimension coopération)
- 1 : connu, neutralité,
- 2 : mal vu, critiqué en général
- 3 : très critiqué, antagoniste

Renseigné par : GG (avis sur les autres, animosités) ; PPS-prefC (avis APN, avis agriculteurs, avis institutions, frein activité).

Perception des projets de l'acteur (II.2.4.2) : Mesure combien de partis critiquent les projets de l'acteur.

- 0 : aucun projet de l'acteur n'est critiqué par le complexe
- 1 : projets critiqués négativement par 1 à 2 acteurs
- 2 : projets critiqués négativement par 3 à 4 acteurs
- 3 : projets critiqués négativement par 5 acteurs ou plus

Renseigné par : GG (projet -) – voir tableau synthétique.

Dimension III. « Cohabitation » - Composante III.1 « préserve »

Regard sur les enjeux environnementaux (IV.1.1) : 4 indicateurs

Renseigné par des modalités quantitatives, penser à ajouter des modalités qualitatives.

Ces enjeux sont souvent positifs par rapport à la nature

Principe de précaution, développement durable, gouvernance

Problèmes globaux (III.1.1.1.) : Mesure si l'acteur a conscience des problématiques environnementales à une échelle globale.

- 0 : aucun problème abordé dans le discours
- 1 : problèmes globaux sans rapport avec l'environnement
- 2 : problèmes globaux environnementaux centrés sur les problèmes de l'acteur
- 3 : problèmes globaux environnementaux sans rapport avec l'acteur

Renseigné par : GG (problèmes globaux) ; PPSprefC (avis mondialisation, avis développement durable, gouvernance) ; PPS-savT (échelle).

Problèmes du territoire (III.1.1.2.) : Mesure si l'acteur a conscience des problématiques environnementales à l'échelle du territoire.

- 0 : problèmes du territoire sans rapport avec l'environnement
- 1 : problèmes du territoire environnementaux centrés sur les problèmes de l'acteur
- 2 : problèmes du territoire environnementaux

3 : inquiétude forte par rapport aux problèmes environnementaux liés au territoire

Renseigné par : QS (enjeux, problème, développement durable, gouvernance) ; GG (problèmes du territoire) ; PPS-prefTH (enjeux/problèmes).

Degré d'analyse (III.1.1.3.) : Mesure si l'acteur a engagé une réflexion par rapport aux problèmes environnementaux du territoire.

0 : n'analyse pas ou peu les problèmes environnementaux liés au territoire

1 : énumère simplement des symptômes (simple constat)

2 : identifie des causes

3 : propose des solutions (moyens d'actions)

Renseigné par : QS (enjeux du futur, la Plaine du Forez dans 100 ans, proposition) ; GG (propositions) ; PPS-prefT (scénario rose, scénario noir).

Conservation idéale (III.1.1.4.) : Mesure le sentiment de l'acteur de l'acteur vis-à-vis de la gestion des ressources naturelles.

0 : nature dominée par l'homme (vision technocentrée)

1 : nature conservée pour les usages (vision anthropocentrée)

2 : nature conservée pour le vivant biologique (vision écocentrée)

3 : nature sanctuaire, vierge et sauvage

Renseigné par : PPS-prefH (conservation idéale, valeur) ; PPS-prefC (avis rapport homme-nature).

Regard de l'acteur sur lui-même (III.1.2) : 4 indicateurs

Rapport au milieu naturel (III.1.2.1.) : Mesure la place que l'acteur s'attribue au sein du milieu naturel.

0 : se positionne en dominateur (en dehors)

1 : se positionne comme entreteneur, aménageur

2 : se positionne comme gestionnaire, protecteur

3 : se dit intégré au milieu, en osmose

Renseigné par : PPS-prefG (perception par rapport au milieu).

Actions de préservation (III.1.2.2.) : Mesure l'engagement de l'acteur dans des actions de préservation de la nature.

0 : aucune action

1 : intention d'action, civisme

2 : limitation de la dégradation ou réhabilitation

3 : actions volontaires

Renseigné par : GG (objectifs) ; PPS-pratTH (type d'activité).

Motivation (III.1.2.3.) : Mesure les raisons de l'engagement de l'acteur.

0 : obligation réglementaire, argent

1 : image

2 : activité professionnelle ou prise de risque mineure

3 : action désintéressée, passion ou prise de risque majeur

Renseigné par : PPS-savH (intérêt) ; PPS-pratTH (but de l'activité) ; PPS-prefT (attachement).

Evolution activité (III.1.2.4.) : Mesure les intentions de l'acteur concernant le futur de son activité dans le but de préserver la nature.

0 : aucun changement prévu

1 : limitation des impacts

2 : recherche de partenaires

3 : modification des pratiques

Renseigné par : PPS-pratTHC (évolution activité) ; PPS-pratG (autocritique)

Regard des autres (III.1.3) : 3 indicateurs

Nombre de citations (III.1.3.1.) : Mesure combien de partis citent l'acteur pour ses actions de préservation.

- 0 : cité par aucun acteur
- 1 : cité par 1 à 2 acteurs
- 2 : cité par 3 à 4 des acteurs
- 3 : cité par 5 acteurs ou plus

Renseigné par : GG (avis sur les autres) – voir tableau synthétique.

Importance de la préservation (III.1.3.2.) : Mesure la manière dont le complexe juge les actions de préservation de l'acteur.

- 0 : aucune importance
- 1 : importance mineure
- 2 : importance majeure
- 3 : essentielle, action vitale

Renseigné par : GG (avis sur les autres) ; PPS-prefC (avis APN, avis agriculteur, avis institutions).

Qualification de la préservation (III.1.3.3.) : Mesure le vocable employé par le complexe pour juger les actions de préservation de l'acteur.

- 0 : décevant, peu pertinent
- 1 : encourageant (en devenir)
- 2 : intéressant (en voie d'accomplissement)
- 3 : exemplaire

Renseigné par : GG (avis sur les autres) ; PPS-prefC (avis APN, avis agriculteur, avis institutions).

Echelle de préservation (III.1.4) : 4 indicateurs

Entités préservées (III.1.4.1.) : Mesure le type d'objet préservé par l'acteur.

- 0 : aucune entité
- 1 : aucune entité en particulier (Civisme : tri déchets, obligation réglementaire)
- 2 : entités isolées
- 3 : entités complexes (système écologique)

Renseigné par : PPS-pratTH (éléments touchés par l'activité, type d'activité, éléments demandés) ; PPS-prefG (transmission) ; PPS-savG (transmission top/down, transmission bottom/up).

Lien au temps (III.1.4.2.) : Mesure l'échelle de temps dans laquelle les actions de préservation de l'acteur se place.

- 0 : préserve pour lui seul dans le présent (moi-maintenant)
- 1 : préserve pour lui et les autres au présent (nous-maintenant)
- 2 : préserve pour lui et les autres au passé et au présent (nous-hier et maintenant)
- 3 : préserve pour lui et les autres au passé, au présent et au futur (nous-hier, maintenant et demain)

Renseigné par : PPS-prefG (transmission) ; PPS-savG (transmission top/down, transmission bottom/up).

Lien à l'espace (III.1.4.3.) : Mesure l'échelle d'espace dans laquelle les actions de préservation de l'acteur se placent.

- 0 : actions extérieures au territoire (acteur distant, non impliqué sur le territoire)
- 1 : actions très localisées
- 2 : actions réalisées à l'échelle du territoire
- 3 : actions tenant compte en plus d'éléments extérieurs au territoire

Renseigné par : PPS-pratTH (éléments touchés par l'activité) ; PPS-savT (échelle).

Préservation par rapport aux moyens (III.1.4.4.) : Mesure l'efficacité des actions de préservation de l'acteur.

- | |
|--|
| 0 : beaucoup de moyens, peu de préservation
1 : peu de moyens, peu de préservation
2 : beaucoup de moyens, beaucoup de préservation
3 : peu de moyens, beaucoup de préservation |
|--|

Renseigné par : GG (problèmes du groupe) ; PPS-pratG (éléments problématiques de l'interne) ; moyenne pour évaluer le degré de préservation (III.1.4.1 + III.1.4.2 + III.1.4.3).

Dimension III. « Cohabitation » - Composante III.2 « attaché »

Entités aimées (III.2.1) : 6 indicateurs

A l'écrit (III.2.1.1.) : Mesure le nombre d'entités auxquelles l'acteur se dit attaché dans le questionnaire structurel.

- | |
|--|
| 0 : 0 à 3 entités aimées
1 : 4 à 7 entités aimées
2 : 8 à 11 entités aimées
3 : 12 entités aimées ou plus |
|--|

Renseigné par : QS (atouts, patrimoine naturel, patrimoine culturel) – voir tableau synthétique.

A l'oral (III.2.1.2.) : Mesure le nombre d'entités auxquelles l'acteur se dit attaché dans le discours.

- | |
|--|
| 0 : 0 à 3 entités aimées
1 : 4 à 7 entités aimées
2 : 8 à 11 entités aimées
3 : 12 entités aimées ou plus |
|--|

Renseigné par : GG (sacré) ; PPS-prefT (attachement, patrimoine naturel, patrimoine culturel) – voir tableau synthétique.

Connaissance (III.2.1.3.) : Mesure quels savoirs sont mobilisés par l'acteur dans son discours sur les entités.

- | |
|--|
| 0 : montre un savoir faible ou superficiel
1 : mobilise 1 des 3 savoirs
2 : mobilise 2 des 3 savoirs
3 : mobilise des savoirs vernaculaires, scientifiques et institutionnels |
|--|

Renseigné par : PPS-savTH (éléments concernés, éléments concernés) ; PPS-savH (type de savoir, degré).

Rareté (III.2.1.4.) : Mesure la fréquence d'attachement à des entités dans le complexe.

- | |
|---|
| 0 : entités aimées par 5 acteurs ou plus, aucune entité aimée
1 : entités aimées par 3 à 4 acteurs
2 : entités aimées par 1 à 2 acteurs
3 : entités aimées uniquement par l'acteur |
|---|

Renseigné par : QS (atouts, patrimoine naturel, patrimoine culturel) ; GG(sacré) ; PPS-prefT (attachement, patrimoine naturel, patrimoine culturel) – voir tableau synthétique.

Qualification de l'entité (III.2.1.5.) : Mesure le vocable employé par l'acteur pour parler des entités.

- | |
|---|
| 0 : se montre peu bavard (propos seulement techniques)
1 : évoque la nostalgie
2 : accorde de l'importance à l'entité (utilise le nous, fleuron, emblème)
3 : parle d'amour, de passion, d'irrationnel |
|---|

Renseigné par : GG (sacré, amour-guerre) ; PPS-prefG (transmission) ; PPS-prefH (fleuve Loire, affluents, Canal du Forez, Etangs).

Recherche information (III.2.1.6.) : Mesure la motivation de l'acteur à s'informer sur les entités.

- | |
|--|
| 0 : ne s'informe pas (se contente de ses acquis)
1 : souhaite être informé dauparavantage
2 : recherche de manière passive (furetage, réunion,)
3 : recherche de manière active (bibliographie) |
|--|

Renseigné par : PPS-savT (origine de l'information) ; PPS-pratC (besoins) ; PPS-pratTHC (type d'activités).

Degré d'attachement aux entités (III.2.2) : 4 indicateurs

Spontanéité (III.2.2.1.) : Mesure si l'acteur parle spontanément ou non des entités.

- | |
|---|
| 0 : discours bref et non spontané
1 : discours structuré et non spontané
2 : discours bref et spontané,
3 : acteur intarissable et discours spontané |
|---|

Renseigné par : GG (eau spontanée, eau non spontanée) ; PPS-savH (intérêt).

Liens privilégiés (III.2.2.2.) : Mesure ce qui relie l'acteur à l'entité.

- | |
|---|
| 0 : aucun lien (simple citation dans le discours)
1 : lien avec l'activité professionnelle
2 : Lien personnel (découverte, curiosité)
3 : Lien passionnel (expérience personnelle, enfance, jeunesse...) |
|---|

Renseigné par : GG (lien au temps) ; PPS-savH (intérêt) ; PPS-pratTH (éléments touchés).

Valeur (III.2.2.3.) : Mesure la valeur que l'acteur attribue aux entités.

- | |
|---|
| 0 : valeur extractive (usage)
1 : valeur d'agrément (loisir)
2 : valeur de legs (transmission pour usage ou loisir)
3 : valeur existentielle |
|---|

Renseigné par : GG (sacré, patrimoine culturel, patrimoine naturel) ; PPS-prefH (valeur).

Coût de la préservation (III.2.2.4.) : Mesure les risques que l'acteur est prêt à prendre pour préserver ses entités.

- | |
|---|
| 0 : aucune prise de risque
1 : prise de risque mineure
2 : prise de risques sociaux ou financiers
3 : prise de risques sociaux et financiers |
|---|

Renseigné par : GG (objectifs) ; PPS-pratG (autocritiques).

Lien identitaire (III.2.3) : 5 indicateurs

Un acteur est attaché à des éléments du territoire :

Qu'est-ce que ça fait sur lui ? Qu'est-ce que ça fait sur le territoire ? Comment cet attachement rejaillit sur le territoire en terme d'identité (complexe multi-acteurs) et de différence (vivant biologique) ? Y a-t-il création de liens avec l'identité et la différence ?

La 1 et la 2 marquent le présent, la 3 le futur et la 4 le passé.

Menaces de l'homme sur les entités (III.2.3.1.) : Mesure comment réagit un acteur quand des humains viennent dégrader son entité.

- | |
|---|
| 0 : aucune réaction (relation type perdant/gagnant) |
|---|

1 : rupture (relation type perdant/perdant, l'acteur est surtout attaché à son entité et pas à celles des autres)
 2 : compromis (relation de type *statu quo*, l'acteur ne veut pas se fâcher avec les autres)
 3 : recherche d'une solution commune (relation type gagnant/gagnant, l'acteur est aussi attaché aux entités des autres)

Renseigné par : PPS-savC (type de conflits, implication dans le conflit) ; PPS-prefC (concertation idéale, avis rapport homme/nature).

Transmission amour (III.2.3.2.) : Mesure comment l'acteur partage son amour pour ses entités aimées.

0 : ne communique pas (reclus, garde ses entités pour lui)
 1 : communique par Site Internet et presse (article)
 2 : organise des conférences (l'acteur va vers les autres)
 3 : organise des rencontres (l'acteur démarché les autres)

Renseigné par : PPS-pratTHCG (type d'activités) ; PPPS-prefG (transmission) ; PPS-savG (transmission top/down, transmission bottom/up).

Transmission héritage (III.2.3.3.) : Mesure à qui l'acteur veut transmettre son amour pour les entités.

0 : à personne
 1 : à sa famille, ses proches (parentèle)
 2 : aux autres maintenant (générations actuelles)
 3 : aux autres demain (générations futures)

Renseigné par : PPS-prefG (transmission).

Enjeux entité (III.2.3.4.) : Mesure l'importance de l'entité du point de vue du complexe.

0 : cité par aucun acteur
 1 : cité par 1 à 3 acteurs
 2 : cité par 4 à 6 acteurs
 3 : cité par 7 acteurs et plus

Renseigné par : QS (enjeux, atouts) ; GG (problèmes du territoire) ; PPS-prefTH (enjeux/problèmes) – voir tableau synthétique.

Lien culture-nature (III.2.3.5.) : Mesure si l'acteur englobe des éléments naturels dans la représentation de sa culture.

0 : aucun lien (ne met pas de culture dans la nature)
 1 : lien saisi à travers les entités aimées (acteur centré sur lui-même)
 2 : lien saisi comme une frontière floue entre culture et nature, non argumenté
 3 : lien saisi comme une frontière floue entre culture et nature, argumenté

Renseigné par : QS (patrimoine naturel) ; PPS-prefT (patrimoine naturel).

Lien différentiel (III.2.4) : 4 Indicateurs

Menaces de la nature sur les entités (III.2.4.1.) : Mesure comment réagit un acteur quand la nature vient dégrader ses entités.

0 : acteur perdant / nature perdante (la protection détruit l'entité et la nature)
 1 : acteur perdant (entité détruite) / nature gagnante (fuite)
 2 : acteur gagnant / nature perdante (la protection sauvegarde l'entité et détruit la nature)
 3 : acteur gagnant / nature gagnante (solution équilibrée pour la nature et l'entité)

Renseigné par : PPS-prefC (avis rapport homme/nature) ; PPS-prefH (conservation idéale) ; PPS-pratTH (éléments problématiques).

Place écologique (III.2.4.2.) : Mesure importance de l'entité dans les écosystèmes.

0 : entité appartenant à la société moderne
 1 : entité très localisée, considérée séparément d'un écosystème complexe
 2 : entité considérée comme un élément d'un écosystème complexe

3 : entité considérée comme un système écologique complexe

Renseigné par : GG (sacré, patrimoine culturel, patrimoine naturel).

Transmission (III.2.4.3.) : Mesure ce que l'acteur veut transmettre de manière générale aux générations futures.

0 : rien

1 : entités aimées seulement

2 : harmonie entre Hommes ou harmonie Homme-nature

3 : harmonie entre Hommes et harmonie Homme-nature

Renseigné par : PPS-prefG (transmission).

Lien nature-culture (III.2.4.4.) : Mesure si l'acteur englobe des éléments culturels dans sa représentation de la nature.

0 : aucun lien (ne pas de nature dans la culture)

1 : lien saisi seulement par rapport à l'entité aimée

2 : lien évoqué, non argumenté

3 : lien argumenté

Renseigné par : QS (patrimoine culturel) ; PPS-prefT (patrimoine culturel).

Dimension IV. « Dégradation » - Composante IV.1 « dégrade »

Regard sur le rapport Homme-nature (IV.1.1) : 4 Indicateurs

Ce rapport est souvent envisagé de manière négative.

Valeur de la nature (IV.1.1.1) : Mesure la valeur que l'acteur attribue à la nature selon les critères de la Banque Mondiale.

0 : valeur existentielle

1 : valeur d'agrément (nature loisir)

2 : valeur d'usage (nature utile)

3 : aucune valeur (sans utilité, la technique satisfera nos besoins)

Renseigné par : PPS-prefH (valeur).

Effet de l'homme sur la nature (IV.1.1.2) : Mesure la manière dont l'acteur perçoit l'impact des activités humaines sur le milieu naturel.

0 : sensibilisé conscient (l'homme détruit la nature de manière irréversible)

1 : optimiste conscient (ça va s'arranger)

2 : fataliste (ça a toujours été comme ça, on n'a pas le choix)

3 : indifférent (ne reconnaît pas d'effets néfastes ou accuse les autres)

Renseigné par : PPS-prefH (avis rapport homme/nature, avenir).

Effet de la nature sur l'homme (IV.1.1.3) : Mesure la manière dont l'acteur perçoit l'impact de la nature sur les activités humaines.

0 : ne ressent aucun effet ou s'adapte

1 : ressent des contraintes

2 : ressent des nuisances

3 : y voit des effets dévastateurs (nature fléau)

Renseigné par : PPS-prefH (fleuve Loire, affluents, Canal, Etangs, avis rapport homme/nature, éléments problématiques de l'hydrosystème).

Responsabilité de la dégradation (IV.1.1.4) : Mesure qui l'acteur accuse concernant les dégradations environnementales.

0 : tous responsables (tout va mal)

1 : tous responsables (fatalisme)

2 : rejet de la responsabilité vers les autres

3 : aucun responsable (tout va bien)

Renseigné par : PPS-prefH (source de dégradation) ; PPS-preC (rejet de la responsabilité).

Regard de l'acteur sur lui-même (IV.1.2) : 4 indicateurs

Auto-critique par rapport aux autres (IV.1.2.1) : Mesure la manière dont l'acteur perçoit sa dégradation par rapport au complexe.

- | |
|--|
| 0 : dit être un des acteurs qui dégrade le moins
1 : dit dégrader moins que les autres
2 : dit détruire autant que les autres
3 : dit détruire plus que les autres (fait son <i>mea culpa</i>) |
|--|

Renseigné par : PPS-pratG (autocritique) ; PPS-prefG (perception par rapports aux autres).

Auto-critique par rapport au milieu (IV.1.2.2) : Mesure la manière dont l'acteur perçoit sa dégradation par rapport au milieu naturel.

- | |
|---|
| 0 : dit ne rien dégrader
1 : dit dégrader, mais compense (réhabilitation, mesures compensatoires)
2 : dit détruire mais considère que ce n'est pas grave
3 : dit détruire et considère que c'est grave |
|---|

Renseigné par : PPS-pratG (autocritique) ; PPS-prefG (perception par rapport au milieu).

Regrets (IV.1.2.3) : Mesure le sentiment (recule sur les activités passées) de l'acteur vis-à-vis de ses anciennes pratiques.

- | |
|--|
| 0 : dit regretter beaucoup sa dégradation, a déjà changé ses pratiques
1 : dit regretter sa dégradation, a déjà modifié certains aspects de ses pratiques
2 : dit regretter sa dégradation mais n'a rien changé
3 : dit ne rien regretter |
|--|

Renseigné par : PPS-prefG (passé activité).

Evolution activité (IV.1.2.4) : Mesure le sentiment (prospective) de l'acteur vis-à-vis de ses futures pratiques

- | |
|--|
| 0 : dit qu'il va changer ses pratiques
1 : dit qu'il va limiter ses impacts, réhabiliter
2 : propose un projet flou, dans l'embarras
3 : dit qu'il ne va rien changer |
|--|

Renseigné par : PPS-prefG (avenir activité) ; PPS-pratTHC (évolution activité).

Regard des autres (IV.1.3) : 3 indicateurs

Nombre de citations (IV.1.3.1) : Mesure si le complexe cite l'acteur pour ses actions de dégradation.

- | |
|---|
| 0 : cité par aucun acteur
1 : cité par 1 à 3 acteurs
2 : cité par 4 à 6 acteurs
3 : cité par 7 acteurs ou plus |
|---|

Renseigné par : GG (avis sur les autres) – voir tableau synthétique.

Importance dégradation (IV.1.3.2) : Mesure la manière dont le complexe juge les actions de dégradation de l'acteur en terme d'impact.

- | |
|--|
| 0 : aucun impact
1 : impact mineur et localisé (responsable)
2 : impact majeur, à l'échelle du territoire (coupable)
3 : impact grave (dépassant le territoire) |
|--|

Renseigné par : GG (avis sur les autres) ; PPS-prefC (avis APN, avis agriculteur, avis institutions, frein activité).

Qualification de la dégradation (IV.1.3.3) : Mesure le vocable employé par le complexe pour juger les actions de dégradation de l'acteur.

- 0 : peu grave (bénin, mignon)
- 1 : empathie (ils dégradent, mais il faut les comprendre)
- 2 : critiques sévères et argumentées (honteux)
- 3 : Insultes (irresponsables, irréversible)

Renseigné par : GG (avis sur les autres) ; PPS-prefC (avis APN, avis agriculteur, avis institutions) ; PPS-prefC (sentiments acteurs antagonistes).

Echelle de dégradation (IV.1.4) : 4 indicateurs

Entités dégradées (IV.1.4.1) : Mesure le type d'objet dégradé par l'acteur.

- 0 : aucune entité
- 1 : aucune entité en particulier (petite négligence)
- 2 : entités isolées
- 3 : entités complexes (système écologique)

Renseigné par : PPS-pratTH (éléments touchés par l'activité, type d'activité, éléments demandés, éléments problématiques de l'hydrosystème).

Lien au temps (Résilience) (IV.1.4.2) : Mesure l'échelle de temps dans laquelle les actions de dégradation de l'acteur se placent.

- 0 : dégradation éphémère (au présent, résilience possible)
- 1 : dégradation par habitude (passé-présent, pour retrouver le passé : braconnage)
- 2 : dégradation irréversible sur un objet présent (présent-futur : gravières)
- 3 : dégradation irréversible sur un objet riche en histoire (passé-présent-futur : fleuve Loire)

Renseigné par : PPS-pratTH (type d'activité, éléments touchés).

Lien à l'espace (IV.1.4.3) : Mesure l'échelle d'espace dans laquelle les actions de dégradation de l'acteur se placent.

- 0 : dégradation ponctuelle (résilience possible)
- 1 : dégradation très localisée
- 2 : dégradation à l'échelle du territoire
- 3 : dégradation ayant des implications extérieures au territoire

Renseigné par : PPS-pratTH (type d'activité, éléments touchés).

Actions inavouées (IV.1.4.4) : Mesure si l'acteur n'a pas conscience ou cache des actions de dégradation.

- 0 : aucune action de dégradation cachée
- 1 : négligence non consciente
- 2 : dégradation non consciente
- 3 : destruction cachée

Renseigné par : GG (avis sur les autres) ; PPS-prefH (fleuve Loire, affluents, Canal, Etangs).

Dimension IV. Dégradation - Composante IV.2 « Eloigné »

Entités non aimées (IV.2.1) : 5 indicateurs
avouées et inavouées

Nombre de défauts avoués (IV.2.1.1) : Mesure le nombre d'entités critiquées ouvertement (de manière négative) par l'acteur.

- 0 : 0 à 4 défauts avoués
- 1 : 5 à 7 défauts avoués
- 2 : 8 à 9 défauts avoués

3 : 10 ou plus défauts avoués

Renseigné par : QS (défauts, problèmes) ; GG (problèmes du territoire, problèmes du groupe) ; PPS-prefTH (frein activité, fleuve Loire, affluents, Canal, Etangs, enjeux/problèmes) – voir tableau synthétique.

Qualité des défauts avoués (IV.2.1.2) : Mesure quel type d'entité l'acteur critique ouvertement.

0 : aucun défaut

1 : appartenance à la société moderne

2 : appartenance au patrimoine culturel ou patrimoine naturel

3 : appartenance au patrimoine culturel et patrimoine naturel

Renseigné par : QS (défauts, problèmes) ; GG (problèmes du territoire, problèmes du groupe) ; PPS-prefTH (frein activité, fleuve Loire, affluents, Canal, Etangs, enjeux/problèmes).

Entités inavouées (IV.2.1.3) : Mesure le pourcentage d'entités auxquelles l'acteur est indifférent par rapport au nombre total d'entités évoquées par le complexe.

0 : moins de 75%

1 : 75 à 79%

2 : 80 à 84%

3 : 85 à 100%

Renseigné par : voir tableau synthétique.

Rareté (IV.2.1.4) : Mesure la fréquence d'éloignement à des entités dans le complexe.

0 : aucun défaut majeur ou entité citée par 7 acteurs ou plus

1 : entités citées par 4 à 6 acteurs

2 : entités citées par 1 à 3 acteurs

3 : entités non aimées uniquement par l'acteur

Renseigné par : voir tableau synthétique.

Connaissance (IV.2.1.5.) : Mesure quels savoirs sont mobilisés par l'acteur dans son discours sur les entités.

0 : mobilise des savoirs vernaculaires, scientifiques et institutionnels

1 : mobilise 2 des 3 savoirs

2 : mobilise 1 des 3 savoirs

3 : montre un savoir faible ou superficiel

Renseigné par : PPS-savTH (éléments concernés) ; PPS-savH (type).

Degré d'éloignement (IV.2.2) : 4 indicateurs

Spontanéité (IV.2.2.1) : Mesure si l'acteur parle spontanément ou non des entités non aimées avouées.

0 : discours bref et non spontané (inavoué)

1 : acteur intarissable et discours non spontané

2 : discours bref et spontané,

3 : acteur intarissable et spontané,

Renseigné par : QS (défauts, problèmes) ; GG (problèmes du territoire, eau spontanée) ; PPS-PrefTH (frein activité) ; PPS-pratTH (éléments problématiques).

Qualification de l'entité (IV.2.2.2) : Mesure le vocable employé par l'acteur pour parler des entités non aimées avouées.

0 : ne prend pas position (se défausse)

1 : évoque la nostalgie, l'entité a changé

2 : évoque une nuisance importante et utilise le nous

3 : montre une haine envers l'entité

Renseigné par : GG (eau spontanée) ; PPS-prefH (fleuve Loire, affluents, Canal, étangs).

Effet sur l'acteur (IV.2.2.3) : Mesure l'incidence des entités non aimées avouées sur les activités de l'acteur.

- 0 : aucune incidence
- 1 : freine les activités de l'acteur
- 2 : remet en cause les intérêts de l'acteur
- 3 : remet en cause la survie de l'acteur

Renseigné par : PPS-pratTH (type d'activité, but de l'activité, éléments problématiques) ; PPS-prefTH (frein activité).

Répondant à l'écrit (IV.2.2.4) : Mesure la réaction de l'acteur face au questionnaire structurel.

- 0 : questionnaire rempli sans difficulté
- 1 : questionnaire rempli avec difficulté
- 2 : questionnaire où il manque des réponses
- 3 : questionnaire non rempli, refuse de donner son avis

Renseigné par : QS (dans sa globalité).

Eloignement identitaire (IV.2.5) : 4 indicateurs

Réaction à la protection (IV.2.3.1) : Mesure la réaction de l'acteur quand le complexe préserve des entités non aimées avouées.

- 0 : discussion, concertation
- 1 : distance, évitement
- 2 : rupture avec un seul acteur
- 3 : rupture avec plusieurs acteurs, insultes, conflits sans issue

Renseigné par : PPS-prefC (sentiment acteurs antagonistes, avis APN, avis agriculteurs, avis institutions, frein activité, développement durable, gouvernance) ; PPS-preH (conservation idéale).

Transmission haine (IV.2.3.2) : Mesure comment l'acteur partage sa haine pour les entités non aimées avouées.

- 0 : ne communique pas (garde sa haine pour lui)
- 1 : communique par articles de presse, tracts, menaces, tags
- 2 : organise une association de défense en groupe (noyau dur)
- 3 : organise des manifestations (revendication de groupe)

Renseigné par : PPS-pratC (type d'activité, but de l'activité, moyens).

Fossé social (IV.2.3.3) : Mesure le sentiment de l'acteur vis-à-vis de ceux qui aiment les entités non aimées non avouées.

- 0 : curiosité, sympathie
- 1 : paternalisme, empathie
- 2 : ironie, mépris
- 3 : dédain, incompréhension

Renseigné par : GG (avis sur les autres, affinités, animosités).

Visibilité (IV.2.3.4) : Mesure si l'acteur est cité ou non par le complexe comme personne à rencontrer pour parler du territoire.

- 0 : cité par 5 acteurs ou plus
- 1 : cité par 3 à 4 acteurs
- 2 : cité par 1 à 2 acteurs
- 3 : jamais cité

Renseigné par : PPS-pratC (acteurs à rencontrer) – voir tableau synthétique.

Enjeux entité (IV.2.3.5) : Mesure le nombre d'acteurs identifiant le défaut comme un enjeu majeur.

0 : cité par 7 acteurs ou plus 1 : cité par 4 à 6 acteurs 2 : cité par 1 à 3 acteurs 3 : cité par aucun acteur

Renseigné par : QS (patrimoine naturel, enjeux, atouts) ; PPS-prefTH (enjeux/problèmes) ; PPS-prefT (attachement, patrimoine naturel) – voir tableau synthétique.

Eloignement différentiel (IV.2.4) : 2 indicateurs

Difficulté : comment l'éloignement à un objet du territoire peut aussi éloigner d'autres objets du territoire.

On fait donc l'évaluation par rapport aux dires des acteurs et des grands programmes.

Place écologique (IV.2.4.1) : Mesure l'importance des entités non aimées avouées dans les écosystèmes.

0 : entité appartenant à la société moderne 1 : entité très localisée considérée séparément d'un écosystème complexe 2 : entité considérée comme un élément d'un écosystème complexe 3 : entité considérée comme un système écologique complexe

Renseigné par : GG (défauts).

Répercussion (IV.2.4.2) : Mesure si l'éloignement à une entité a une répercussion sur d'autres entités.

0 : aucune répercussion 1 : désire de fuite 2 : modification d'autres éléments 3 : destruction d'autres éléments

Renseigné par : GG (élément problématique de l'hydrosystème).

Légende

QS : données issues du Questionnaire Structurel

GG : données issues de la Grille Générale

PPS : données issues de la Grille : Pratiques-Préférences-Savoirs

- PPS-pratT : pratiques par rapport au territoire
- PPS-pratH : pratiques par rapport à l'hydrosystème
- PPS-pratC : pratiques par rapport au complexe multi-acteurs
- PPS-pratG : pratiques par rapport au groupe d'appartenance
- PPS-prefT : préférences par rapport au territoire
- PPS-prefH : préférences par rapport à l'hydrosystème
- PPS-prefC : préférences par rapport au complexe multi-acteurs
- PPS-prefG : préférences par rapport au groupe d'appartenance
- PPS-savT : savoirs par rapport au territoire
- PPS-savH : savoirs par rapport à l'hydrosystème
- PPS-savC : savoirs par rapport au complexe multi-acteurs
- PPS-savG : savoirs par rapport au groupe d'appartenance

Annexe 13. Présentation de l'Acteur en 4 Dimensions simplifié

Dimension *Coopération* – Sous-dimension *Estime*

Composantes

Indicateurs

I.1.1. Regard sur les autres	0 : ne parle jamais des autres ni de leurs projets, ou en parle négativement (dimension conflit) 1 : parle des autres mais pas de leurs projets, de manière neutre 2 : parle des autres et de leurs projets de manière neutre - apprécie uniquement ses partenaires 3 : apprécie certains projets mais critique les acteurs qui les portent 4 : montre de l'intérêt pour certains acteurs et projets, en plus de ceux de ses partenaires 5 : est consensuel, voire enthousiaste face à de nombreux acteurs et projets
I.1.2. Respect des institutions	0 : ne parle jamais des textes de loi ni des grands programmes, ou en parle négativement (dimension conflit) 1 : parle des lois ou des grands programmes de manière neutre 2 : parle des lois et des grands programmes de manière neutre 3 : apprécie certaines lois ou grands programmes 4 : apprécie certaines lois et grands programmes 5 : participe aux grands programmes ou a une démarche volontaire allant au devant de la loi
I.1.3. Regard sur l'action commune	0 : ne souhaite pas de nouveaux partenaires et critique négativement l'idée de concertation 1 : souhaite seulement plus de contacts avec sa sphère proche (clients, administrés, financeurs) pour répondre uniquement à ses intérêts 2 : souhaite la concertation si elle est encadrée par un homme fort, un décideur (lui-même) - demande du pouvoir 3 : souhaite la concertation si elle est encadrée par un homme fort, un décideur (un autre acteur) - demande de la reconnaissance 4 : souhaite la concertation si elle est restreinte aux partis concernés 5 : souhaite la concertation ouverte à tous (gouvernance, démarches participatives, palabres africaines)
I.1.4. Degré d'implication	0 : n'envisage aucune démarche vers les autres 1 : rencontre peu les autres, fait acte de présence, se dit acteur distant - conformité passive 2 : rencontre les autres (réunion, conseil technique) pour leur expliquer qu'ils font mal, veut changer les mentalités 3 : rencontre les autres (réunion, conseil technique) pour mieux se faire connaître, expliquer ce qu'il fait bien, se dit acteur non-entendu 4 : participe à des concertations territoriales pour partager, écouter, pour construire ensemble 5 : organise des concertations territoriales pour partager, écouter, pour une vision commune - coopération zélée, se dit acteur liant

Dimension Coopération – Sous-dimension Estimé

Composantes	Indicateurs
I.2.1. Potentiel d'attraction	0 : ne dispose ni de connaissance (compétences), ni d'emprise foncière, ni d'emprise humaine, ni de partenaires, ni de moyens financiers (5 atouts) 1 : dispose de 1 des 5 atouts 2 : dispose de 2 des 5 atouts 3 : dispose de 3 des 5 atouts 4 : dispose de 4 des 5 atouts 5 : dispose de 5 des 5 atouts
I.2.2. Pertinence	0 : aucun atout de l'acteur n'est évoqué dans le discours des autres, non disponible, détenu par tous 1 : atout non évoqué, ou détenu par tous ou non négociable 2 : atout répondant à un besoin spécifique ou détenu par plus de 50% des acteurs, ou négociable au prix fort 3 : atout répondant à plusieurs besoins ou détenus par moins de 50% des acteurs, ou disponible sur demande 4 : atout évoqué comme vital ou détenu uniquement par l'acteur ou offert 5 : atout évoqué comme vital, détenu uniquement par l'acteur, et offert (projet commun)
I.2.3. Reconnaissance	0 : n'est jamais cité par le complexe pour ses atouts 1 : atout demandé par 1 seul acteur du complexe, sans citer l'acteur 2 : atout demandé par 1 seul acteur du complexe, en citant l'acteur 3 : atout demandé par plusieurs acteurs du complexe, sans citer l'acteur 4 : atout demandé par plusieurs acteurs du complexe, en citant l'acteur 5 : est jugé incontournable pour ses atouts (réclamé par tous)
I.2.4. Regard des autres	0 : ni l'acteur, ni ses projets sont évoqués par les autres, ou de manière négative (dimension conflit) - acteur pas vu ou mal vu 1 : on parle de l'acteur, mais non de ses projets, de manière neutre - acteur connu 2 : on parle de l'acteur et de ses projets de manière neutre (ou apprécié uniquement par ses partenaires) 3 : on apprécie certains projets de l'acteurs tout en le critiquant négativement 4 : on apprécie l'acteur et ses projets 5 : on juge l'acteur comme moteur sur le territoire

Dimension *Conflit* – Sous-dimension *Critique*

Composantes	Indicateurs
II.1.1. Regard sur les autres	0 : ne parle jamais des autres ni de leurs projets, ou en parle positivement (dimension coopération) 1 : parle des autres et de leurs projets de manière neutre 2 : profère des critiques négatives générales sans citer de noms ni de projets 3 : profère des critiques négatives ciblées sur des groupes d'acteurs 4 : profère des critiques négatives virulentes et identifie des opposants 5 : s'affiche contre les projets des autres et identifie précisément ses ennemis
II.1.2. Non-respect des institutions	0 : ne parle jamais des textes de loi ni des grands programmes, ou en parle positivement (dimension coopération) 1 : regrette le laxisme des institutions et la mauvaise application des lois 2 : rejette la responsabilité sur les institutions ou ne croit pas aux grands programmes - coquille vide, instabilité 3 : s'affiche contre les lois et les grands programmes 4 : s'affiche contre les lois et les grands programmes, veut changer le système 5 : se positionne comme un hors-la-loi
II.1.3. Regard sur les enjeux sociaux	0 : ne repère aucun acteurs antagoniste et aucune problématique sur le territoire 1 : évoque les problématiques territoriales de manière générale (sans citer de nom) 2 : évoque des acteurs antagonistes sans les relier à des problématiques territoriales 3 : repère des acteurs antagonistes qu'il relie à des problématiques territoriales sans s'impliquer 4 : repère des acteurs antagonistes qu'il relie à des problématiques personnelles (conflits de personne) 5 : repère des acteurs antagonistes qu'il relie à des problématiques territoriales où il est impliqué
II.1.4. Marge de liberté	0 : n'exprime jamais son désaccord dans l'entretien 1 : exprime timidement son désaccord uniquement lors de l'entretien (empathie, ne donne pas de nom) 2 : exprime librement son désaccord uniquement lors de l'entretien (donne des noms) 3 : manifeste une opposition passive lors des rencontres dans le jeu d'acteur (dit ce qu'il pense, mais compromis) 4 : manifeste une opposition affichée lors des rencontres dans le jeu d'acteur (entretient la controverse, peut quitter la table des négociations, peut agir contre les autres, veut changer les autres) 5 : manifeste une opposition active lors des rencontres dans le jeu d'acteur (exprime systématiquement son désaccord, insultes, procès, manifestation, empêche les autres d'avancer)

Dimension *Conflit* – Sous-dimension *Critiqué*

Composantes	Indicateurs
II.2.1. Potentiel de litiges	0 : 0 à 0,16 (= moyenne des notes de la composante <i>potentiel d'attraction</i> et de la sous-dimension <i>critique</i> ; l'acteur a peu d'atouts et critique peu les autres) 1 : 0,17 à 0,32 2 : 0,33 à 0,5 3 : 0,51 à 0,67 4 : 0,68 à 0,84 5 : 0,85 à 1 (l'acteur a de nombreux atouts et critique beaucoup les autres)
II.2.2. Litiges en cours	0 : n'est impliqué dans aucun conflit 1 : est impliqué dans un conflit de personne, ou d'usage ou de valeur morale (3 catégories) 2 : est impliqué dans 2 catégories de conflits sur 3 3 : est impliqué dans plusieurs conflits dans 2 catégories 4 : est impliqué dans les 3 catégories de conflits 5 : est impliqué dans de nombreux conflits dans les 3 catégories
II.2.3. Importance des litiges	0 : n'est impliqué dans aucun conflit évoqué par le complexe 1 : est impliqué dans un conflit peu évoqué et représentant un problème localisé (marginal) 2 : est impliqué dans un conflit peu évoqué et représentant un problème à l'échelle du territoire 3 : est impliqué dans un conflit souvent évoqué et représentant un problème localisé 4 : est impliqué dans un conflit souvent évoqué et représentant un problème à l'échelle du territoire 5 : est impliqué dans plusieurs litiges qui représente des problèmes majeurs pour le complexe (cristallise)
II.2.4. Regard des autres	0 : ni l'acteur, ni ses projets sont évoqués par les autres, ou de manière positive (dimension coopération) - acteur pas vu ou bien vu 1 : on parle de l'acteur et de ses projets, de manière neutre - acteur connu 2 : on critique négativement l'acteur de manière générale (sans citer de projets) 3 : on critique négativement l'acteur pour ses projets (sans virulence) 4 : on juge globalement l'acteur comme un frein sur le territoire (propos virulents) 5 : on juge globalement l'acteur comme nuisible sur le territoire

Dimension *Cohabitation* – Sous-dimension *Préserve*

Composantes	Indicateurs
III.1.1. Regard sur les enjeux env.	0 : n'aborde jamais les problèmes environnementaux (vision technocentrée) 1 : évoque des problèmes environnementaux centrés sur ses problèmes 2 : évoque des problèmes environnementaux sans lien avec le territoire (pb globaux) ou évoque une conservation uniquement pour des usages (vision anthropocentrée) 3 : analyse les problèmes environnementaux en lien avec le territoire, en identifiant des causes 4 : montre une inquiétude forte par rapport aux problèmes environnementaux liés au territoire et propose des solutions (gestion équilibrée) 5 : propose comme résolution des problèmes environnementaux une sanctuarisation de la nature (vision écocentrée)
III.1.2. Regard de l'acteur sur lui-même	0 : aucune action de préservation (position de dominateur) 1 : civisme uniquement (tri des déchets, obligations réglementaires) 2 : intention d'action de préservation 3 : action de limitation des dégradations et des impacts 4 : action de préservation des milieux et des espèces (position de gestionnaire, protecteur) 5 : action de préservation volontaire et désintéressée (en osmose avec le milieu)
III.1.3. Regard des autres	0 : jamais cité pour ses actions de préservation 1 : actions de préservation jugées sans importance, peu pertinentes 2 : cité pour des actions de préservation d'importance mineure 3 : cité pour des actions de préservation jugées encourageantes (en devenir) 4 : cité pour des actions de préservation jugées intéressantes (majeures) 5 : souvent cité pour des actions de préservation exemplaires et essentielles
III.1.4. Echelle de préservation	0 : aucune action de préservation 1 : actions de préservation très localisées "pour moi maintenant" 2 : actions de préservation localisées "pour nous maintenant et demain" 3 : actions de préservation à l'échelle du territoire "pour nous maintenant" 4 : préserve des entités complexes pour les générations futures 5 : préserve des entités complexes pour les générations futures avec peu de moyens

Dimension *Cohabitation* – Sous-dimension *Attaché*

Composantes	Indicateurs
III.2.1. Entités aimées	0 : ne témoigne aucun attachement envers une entité particulière 1 : témoigne un faible attachement à peu d'entités (propos seulement techniques) 2 : témoigne un attachement, envers plusieurs entités, basé sur la nostalgie 3 : témoigne un attachement important envers plusieurs entités (fleuron, emblème) 4 : témoigne de l'amour, de la passion envers une ou plusieurs entités souvent évoquées par les autres 5 : témoigne de l'amour, de la passion envers une ou plusieurs entités rarement évoquées par les autres
III.2.2. Degré d'attachement aux entités	0 : ne parle pas ou peu de l'entité, simple citation dans le discours 1 : en parle uniquement dans le cadre de son activité professionnelle 2 : parle de l'entité en termes personnels et l'apprécie pour ses valeurs d'usage 3 : parle de l'entité en termes personnels et l'apprécie pour ses valeurs d'agrément 4 : passionné et intarissable au sujet de l'entité à laquelle il attribue une valeur existentielle 5 : passionné et intarissable au sujet de l'entité à laquelle il attribue une valeur existentielle et pour laquelle il prend des risques pour la préserver
III.2.3. Lien identitaire	0 : aime son entité uniquement pour lui-même et ne désire pas la transmettre 1 : l'amour pour une entité rarement citée pousse l'acteur à la rupture avec les autres 2 : veut transmettre son amour pour une entité rarement citée uniquement à sa famille, ses proches (parentèle) 3 : veut transmettre son amour pour une entité rarement citée sans compromettre ses relations avec les autres (compromis, <i>statu quo</i>) 4 : veut transmettre son amour pour une entité sans compromettre ses relations avec les autres (compromis, <i>statu quo</i>) 5 : organise des actions commune pour transmettre son amour de l'entité aux générations actuelles et futures
III.2.4. Lien différentiel	0 : est prêt à détruire la nature pour transmettre son entité appartenant à la société moderne 1 : est prêt à détruire la nature pour préserver une entité naturelle localisée 2 : veut transmettre une entité naturelle localisée pour elle seule sans tenir compte des systèmes écologiques 3 : veut transmettre une entité naturelle localisée sans compromettre les systèmes écologiques 4 : veut transmettre une entité naturelle complexe sans compromettre les systèmes écologiques 5 : recherche une solution équilibrée pour préserver la nature et son entité considérée comme un système écologique complexe

Dimension *Domination* – Sous-dimension *Dégrade*

Composantes	Indicateurs
IV.1.1. Regard sur le rapport Homme-Nature	0 : donne une valeur existentielle à la nature, considère les actions de l'homme irréversibles, la protection de la nature est l'affaire de tous (sensibilisé conscient) 1 : donne une valeur d'agrément à la nature, identifie des problèmes environnementaux, pense qu'il est possible de trouver des solutions (optimiste conscient) 2 : donne une valeur d'agrément à la nature, identifie des problèmes environnementaux mais reste fataliste 3 : donne uniquement une valeur d'usage à la nature, identifie des problèmes environnementaux mais reste fataliste 4 : donne uniquement une valeur d'usage à la nature, identifie peu de problèmes environnementaux 5 : ne donne aucune valeur à la nature, considère qu'il faut dominer la nature pour limiter ses nuisances, la technique satisfera à nos besoins
IV.1.2. Regard de l'acteur sur lui-même	0 : dit ne rien dégrader 1 : dit être un des acteurs qui dégrade le moins, dit qu'il a changé ses pratiques 2 : dit dégrader moins que les autres et qu'il va changer ses pratiques 3 : dit dégrader autant que les autres et qu'il va limiter ses impacts 4 : dit dégrader autant que les autres, mais qu'il ne va rien changer 5 : dit détruire plus que les autres, considère que c'est grave mais ne regrette rien
IV.1.3. Regard des autres	0 : jamais cité pour des actions de dégradation 1 : rarement cité pour des actions de dégradation jugées bénignes 2 : souvent cité pour actions de dégradation jugées bénignes 3 : rarement cité pour des actions de dégradation jugées importantes 4 : souvent cité pour actions de dégradation jugées importantes 5 : souvent cité pour des actions de dégradations considérées catastrophiques
IV.1.4. Echelle de dégradation	0 : aucune action de dégradation 1 : dégradation éphémère, petite négligence (résilience possible) 2 : dégradation ponctuelle sur une entité isolée (résilience encore possible) 3 : dégradation perturbante sur une entité isolée (résilience à plus long terme) 4 : dégradation irréversible sur des entités isolées 5 : dégradation de systèmes écologiques de manière irréversible

Dimension *Domination* – Sous-dimension *Eloigné*

Composantes	Indicateurs
IV.2.1. Entités non aimées	0 : n'identifie aucun défaut sur le territoire 1 : identifie peu de défauts, uniquement issus de la société moderne 2 : identifie peu de défauts reconnus comme appartenant au patrimoine naturel ou culturel 3 : identifie de nombreux défauts reconnus comme appartenant au patrimoine naturel ou culturel, entités non-aimées par d'autres acteurs 4 : identifie de nombreux défauts reconnus comme appartenant au patrimoine naturel et culturel, entités non-aimées uniquement par l'acteur qui les critique de manière argumentée 5 : identifie de nombreux défauts reconnus comme appartenant au patrimoine naturel et culturel, entités non aimées uniquement par l'acteur qui montre un savoir faible à leur égard
IV.2.2. Degré d'éloignement	0 : ne parle pas ou peu de l'entité, simple citation dans le discours 1 : parle peu de l'entité et évoque surtout la nostalgie (le changement) 2 : critique une entité qui représente une nuisance importante pour le territoire 3 : critique de plusieurs entités qui freinent les activités de l'acteur 4 : critique de plusieurs entités qui remettent en cause les intérêts de l'acteur 5 : profère un discours haineux et argumenté envers l'entité qui remet en cause la survie de l'acteur
IV.2.3. Eloignement identitaire	0 : entité souvent citée par le complexe qui conduit à des discussions, des concertations 1 : garde sa "haine" pour lui, et éprouve de l'empathie envers ceux qui apprécient l'entité non aimée 2 : ne communique pas sa "haine", pratique la distance et l'évitement, ne s'affiche pas (ironie, mépris) 3 : entité souvent citée par le complexe qui conduit à des ruptures, ou conflits sans issus (clivage entre groupes) 4 : entité jamais citée par le complexe qui conduit à des ruptures, ou conflits sans issus avec un seul acteur 5 : entité jamais citée par le complexe qui conduit à des ruptures, ou conflits sans issus avec plusieurs acteurs
IV.2.4. Eloignement différentiel	0 : identifie uniquement des défauts appartenant à la société moderne 1 : identifie des défauts considérés comme des entités naturelles localisées sans répercussion 2 : identifie des défauts considérés comme des entités naturelles localisées avec désir de fuite du territoire 3 : identifie des défauts considérés comme une entité naturelle complexe, poussant l'acteur à fuir le territoire 4 : identifie des défauts considérés comme une entité naturelle complexe et le poussant à modifier d'autres éléments 5 : identifie des défauts considérés comme un système écologique et le poussant à détruire d'autres éléments naturels

Annexe 14. Notes des acteurs de la Plaine du Forez renseignant l'A4D

Notes des dimensions et des sous-dimensions de l'A4D servant à renseigner les empreintes territoriales des acteurs :

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	Min	Max	Moy	Ecart
II. Conflit	0,54	0,43	0,38	0,44	0,47	0,60	0,40	0,38	0,31	0,71	0,84	0,44	0,22	0,22	0,84	0,47	0,17
IV. Domination	0,32	0,33	0,38	0,59	0,35	0,36	0,63	0,49	0,36	0,65	0,39	0,58	0,33	0,32	0,65	0,44	0,13
III. Cohabitation	0,60	0,48	0,42	0,20	0,58	0,63	0,12	0,46	0,46	0,29	0,75	0,25	0,50	0,12	0,75	0,44	0,18
I. Coopération	0,52	0,60	0,52	0,39	0,43	0,65	0,29	0,54	0,65	0,36	0,66	0,40	0,64	0,29	0,66	0,51	0,13
Somme	1,99	1,85	1,70	1,62	1,82	2,24	1,44	1,88	1,78	2,01	2,65	1,67	1,68	1,44	2,65	1,87	0,31

II.1. Critique	0,57	0,53	0,36	0,43	0,75	0,64	0,29	0,43	0,22	0,64	0,79	0,43	0,18	0,18	0,79	0,48	0,19
II.2. Critiqué	0,51	0,33	0,40	0,46	0,18	0,56	0,51	0,33	0,40	0,78	0,89	0,44	0,25	0,18	0,89	0,47	0,20
IV.2. Eloigné	0,32	0,34	0,38	0,55	0,40	0,31	0,50	0,43	0,32	0,57	0,53	0,51	0,36	0,31	0,57	0,42	0,10
IV.1. Dégrade	0,32	0,33	0,37	0,63	0,29	0,42	0,76	0,56	0,40	0,74	0,25	0,65	0,29	0,25	0,76	0,46	0,18
III.1. Préserve	0,61	0,53	0,33	0,04	0,60	0,70	0,08	0,37	0,56	0,21	0,86	0,19	0,52	0,04	0,86	0,43	0,25
III.2. Attaché	0,60	0,42	0,51	0,35	0,56	0,56	0,16	0,55	0,36	0,38	0,64	0,31	0,48	0,16	0,64	0,45	0,14
I.2. Estimé	0,40	0,77	0,51	0,46	0,37	0,66	0,31	0,49	0,69	0,48	0,75	0,27	0,68	0,27	0,77	0,53	0,17
I.1. Estime	0,65	0,44	0,53	0,31	0,48	0,63	0,26	0,59	0,62	0,23	0,58	0,53	0,59	0,23	0,65	0,49	0,14
Somme	3,97	3,69	3,39	3,23	3,64	4,48	2,87	3,75	3,57	4,02	5,29	3,34	3,36	2,87	5,29	3,74	0,62

Notes des composantes de l'A4D servant à renseigner les empreintes territoriales des acteurs :

		Min	Max	Moy	Ecart	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13
II.1.4. Marge de liberté (i=3)	cri4	0,22	1,00	0,55	0,21	0,67	0,56	0,56	0,44	0,56	0,89	0,56	0,44	0,22	0,33	1,00	0,56	0,33
II.1.3. Regard sur les enjeux sociaux (i=3)	cri3	0,22	0,89	0,57	0,19	0,78	0,56	0,56	0,44	0,78	0,67	0,44	0,44	0,33	0,89	0,67	0,67	0,22
II.1.2. Non respect des institutions (i=2)	cri2	0,00	0,83	0,26	0,28	0,33	0,33	0,00	0,00	0,83	0,17	0,00	0,33	0,00	0,67	0,50	0,17	0,00
II.1.1. Regard sur les autres (i=2)	cri1	0,17	1,00	0,55	0,28	0,50	0,67	0,33	0,83	0,83	0,17	0,50	0,33	0,67	1,00	0,33	0,17	0,17
II.2.4. Regard des autres (i=2)	cre4	0,00	0,83	0,44	0,27	0,17	0,17	0,33	0,50	0,00	0,17	0,83	0,50	0,50	0,67	0,83	0,67	0,33
II.2.3. Importance des litiges (i=3)	cre3	0,00	1,00	0,50	0,32	0,67	0,00	0,33	0,78	0,11	0,56	0,67	0,22	0,56	1,00	0,89	0,56	0,11
II.2.2. Litiges en cours (i=3)	cre2	0,11	1,00	0,39	0,28	0,56	0,33	0,44	0,22	0,11	0,67	0,22	0,11	0,22	0,78	1,00	0,22	0,22
II.2.1. Potentiel de litiges (i=2)	cre1	0,33	0,83	0,54	0,21	0,67	0,83	0,50	0,33	0,50	0,83	0,33	0,50	0,33	0,67	0,83	0,33	0,33
IV.2.1. Entités non aimées (i=5)	elo1	0,33	0,80	0,56	0,13	0,40	0,53	0,60	0,60	0,33	0,40	0,60	0,53	0,53	0,80	0,73	0,60	0,60
IV.2.2. Degré d'éloignement (i=4)	elo2	0,33	0,67	0,52	0,12	0,67	0,42	0,33	0,50	0,67	0,50	0,50	0,42	0,33	0,67	0,67	0,50	0,58
IV.2.3. Eloignement identitaire (i=4)	elo3	0,13	0,73	0,35	0,16	0,20	0,40	0,27	0,27	0,60	0,33	0,40	0,27	0,40	0,13	0,73	0,27	0,27
IV.2.4. Eloignement différentiel (i=4)	elo4	0,00	0,83	0,27	0,32	0,00	0,00	0,33	0,83	0,00	0,00	0,50	0,50	0,00	0,67	0,00	0,67	0,00
IV.1.1. Regard sur le rapport Homme-Nature (i=4)	deg1	0,08	0,83	0,45	0,26	0,25	0,25	0,50	0,75	0,08	0,25	0,75	0,67	0,33	0,67	0,17	0,83	0,33
IV.1.2. Regard de l'acteur sur lui-même (i=4)	deg2	0,17	0,75	0,37	0,17	0,25	0,33	0,17	0,50	0,33	0,33	0,58	0,33	0,33	0,75	0,25	0,42	0,17
IV.1.3. Regard des autres (i=3)	deg3	0,33	0,89	0,56	0,18	0,44	0,56	0,56	0,67	0,67	0,33	0,78	0,56	0,44	0,89	0,33	0,67	0,33
IV.1.4. Echelle de dégradation (i=4)	deg4	0,08	0,92	0,47	0,26	0,33	0,17	0,25	0,58	0,08	0,75	0,92	0,67	0,50	0,67	0,25	0,67	0,33
III.1.4. Echelle de préservation (i=4)	pres4	0,00	0,83	0,47	0,26	0,67	0,67	0,42	0,17	0,75	0,83	0,00	0,42	0,42	0,42	0,83	0,17	0,42
III.1.3. Regard des autres (i=3)	pres3	0,00	0,78	0,18	0,22	0,11	0,22	0,00	0,00	0,00	0,22	0,00	0,22	0,33	0,00	0,78	0,11	0,33
III.1.2. Regard de l'acteur sur lui-même (i=4)	pres2	0,00	0,83	0,54	0,30	0,83	0,75	0,42	0,00	0,75	0,83	0,08	0,58	0,75	0,17	0,83	0,42	0,67
III.1.1. Regard sur les enjeux env. (i=4)	pres1	0,00	1,00	0,53	0,34	0,83	0,50	0,50	0,00	0,92	0,92	0,25	0,25	0,75	0,25	1,00	0,08	0,67
III.2.4. Lien différentiel (i=4)	att4	0,25	0,58	0,41	0,12	0,58	0,50	0,42	0,33	0,25	0,50	0,25	0,50	0,42	0,25	0,42	0,33	0,58
III.2.3. Lien identitaire (i=5)	att3	0,13	0,73	0,44	0,16	0,33	0,47	0,40	0,33	0,47	0,53	0,13	0,73	0,27	0,53	0,60	0,33	0,60
III.2.2. Degré d'attachement aux entités (i=4)	att2	0,08	0,83	0,44	0,25	0,75	0,33	0,67	0,08	0,75	0,50	0,08	0,42	0,42	0,33	0,83	0,17	0,42
III.2.1. Entités aimées (i=5)	att1	0,17	0,78	0,52	0,20	0,72	0,39	0,56	0,67	0,78	0,72	0,17	0,56	0,33	0,39	0,72	0,39	0,33
I.2.1. Potentiel d'attraction (i=7)	ste1	0,14	0,81	0,48	0,20	0,48	0,81	0,48	0,29	0,43	0,81	0,14	0,48	0,52	0,38	0,71	0,43	0,33
I.2.2. Pertinence (i=3)	ste2	0,33	0,89	0,62	0,19	0,44	0,78	0,56	0,56	0,89	0,67	0,44	0,67	0,89	0,56	0,44	0,33	0,89
I.2.3. Reconnaissance (i=2)	ste3	0,17	1,00	0,68	0,28	0,50	1,00	0,83	0,83	0,17	0,83	0,67	0,50	0,67	0,83	1,00	0,17	0,83
I.2.4. Regard des autres (i=2)	ste4	0,00	0,83	0,32	0,27	0,17	0,50	0,17	0,17	0,00	0,33	0,00	0,33	0,67	0,17	0,83	0,17	0,67
I.1.1. Regard sur les autres (i=3)	sti1	0,22	0,67	0,43	0,15	0,56	0,44	0,56	0,33	0,44	0,44	0,33	0,56	0,56	0,22	0,67	0,22	0,22
I.1.2. Respect des institutions (i=2)	sti2	0,00	0,83	0,51	0,30	0,67	0,17	0,67	0,50	0,00	0,67	0,33	0,67	0,83	0,00	0,50	0,83	0,83
I.1.3. Regard sur l'action commune (i=3)	sti3	0,11	0,89	0,51	0,21	0,78	0,56	0,56	0,33	0,89	0,67	0,11	0,56	0,33	0,44	0,56	0,33	0,56
I.1.4. Degré d'implication (i=4)	sti4	0,08	0,75	0,53	0,22	0,58	0,58	0,33	0,08	0,58	0,75	0,25	0,58	0,75	0,25	0,58	0,75	0,75
somme		11,50	21,17	14,96	2,47	15,88	14,77	13,58	12,93	14,55	17,91	11,50	15,01	14,28	16,10	21,17	13,35	14,44

Annexe 15. Empreintes territoriales individuelles de la Plaine du Forez

Acteur 1 : Monde de la pêche

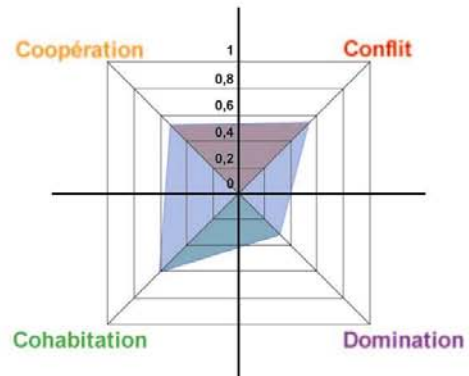
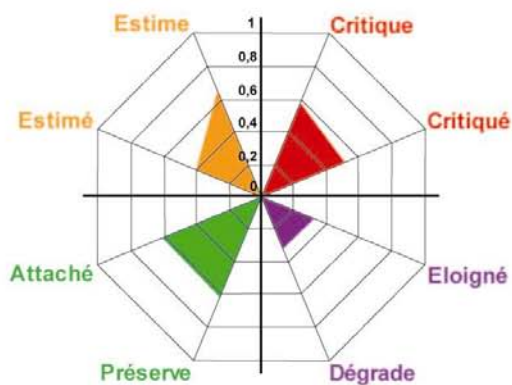
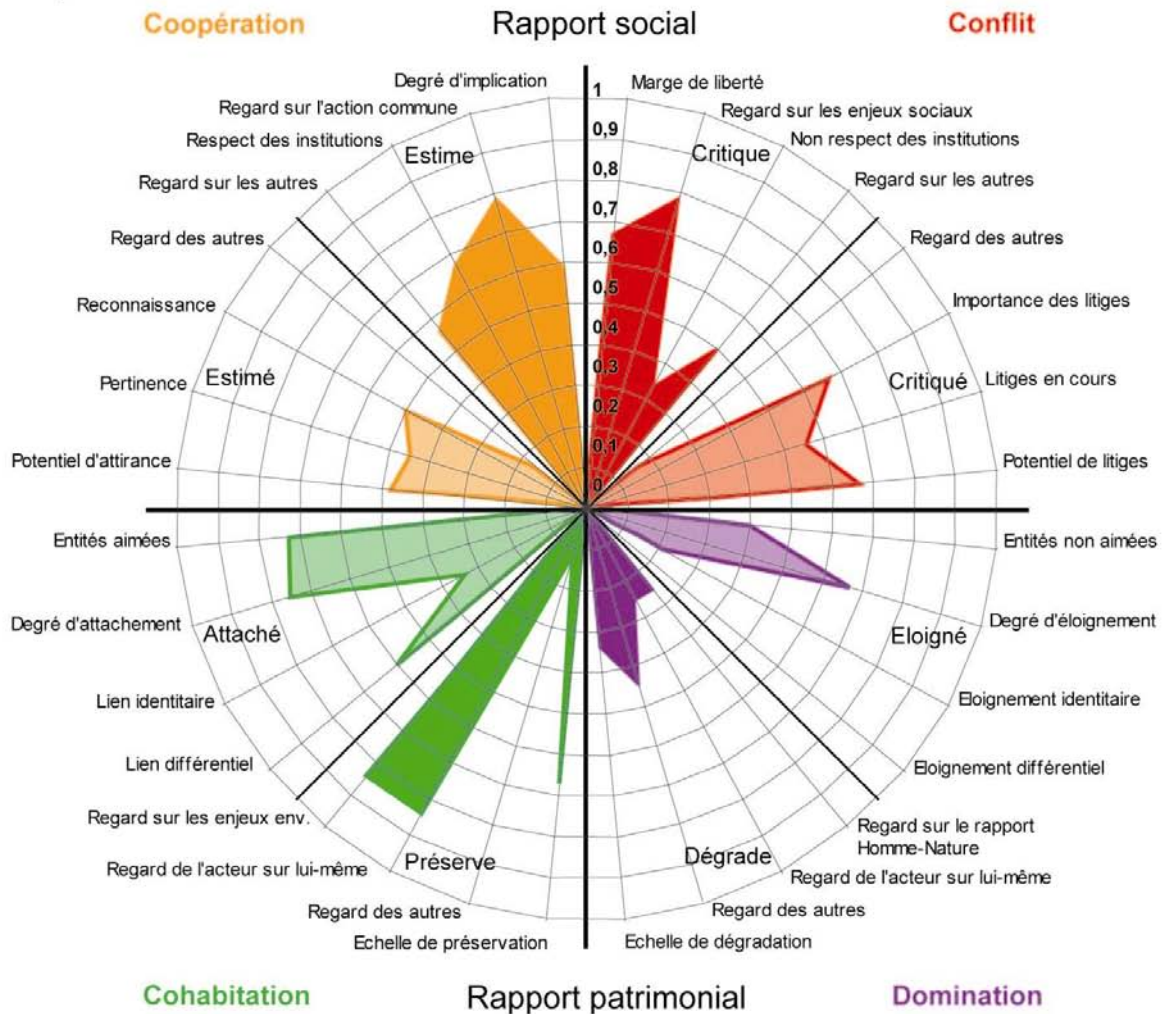
Association de pêcheurs (Chargé d'étude)

Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation incognito

Rapport social			
Les 4 sous-dimensions du rapport social sont renseignées pour cet acteur, avec une prédominance des sous-dimensions estime et critique. Côté coopération, si l'acteur porte un regard favorable à l'idée de concertation, il n'apprécie que quelques acteurs sur le territoire et s'implique modérément dans l'action commune. L'acteur est en retour nullement estimé par les autres, malgré quelques atouts reconnus par le complexe et pertinents sur le territoire. Côté conflit, l'acteur identifie précisément les enjeux sociaux du territoire et n'hésite pas à critiquer ouvertement plusieurs acteurs. S'il est nullement critiqué par les autres, l'acteur est néanmoins impliqué dans de nombreux litiges, des conflits significatifs sur le territoire.		Lui : nous on peut juste gueuler, taper du point sur la table [...] respectons la loi, c'est tout, pas besoin d'inventer de nouveaux textes [...] on a un site Internet et un bulletin trimestriel pour montrer qu'on existe et qu'on sert à quelque chose [...] seul contre tous c'est dur [...] on est vraiment critiqué à l'extérieur [...] on a aucun poids, on passe pour des emmerdeurs de polluer en rond. Eux : les problèmes sont venus des activités rurales [...] les blocages viennent des paysans, des chasseurs, des pêcheurs [...] on a des problèmes avec les pêcheurs, les marcheurs [...] le vrai pêcheur y va pas vous faire du mal.	
Coopération		Conflit	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Connaissance milieux aquatiques Appui institutionnel Conseiller technique Emprise humaine (27000 pêcheurs)	CSP, DDAF, DDE Scientifiques Agence de l'eau Associations de pêche APN Techniciens rivières Conseil général	Agriculteurs Touriste moderne Pêcheurs en plan d'eau Elus EDF Exploitants de granulat Ecologistes intégristes	Conflits de position Usage du canal du Forez Accès à la Loire Gestion des cormorans
Rapport patrimonial			
C'est la cohabitation qui caractérise le rapport patrimonial de l'acteur. Il paraît d'abord très attaché à de nombreuses entités territoriales, attachement qu'il ne parvient pas à transmettre au complexe. S'il repère précisément les menaces qui planent sur les milieux naturels et dit s'engager dans des actions de préservation à l'échelle du territoire, ses actions sont nullement reconnues par les autres. L'acteur identifie ensuite quelques défauts sur le territoire, ce qui ne l'éloigne ni des autres ni de la nature. Attribuant des valeurs d'usage et des valeurs existentielles à la nature, il s'inscrit peu dans la dégradation même s'il est pointé du doigt par le complexe pour quelques perturbations des milieux.		Lui : 1m³/s sur un lit de 75m de large, c'est dramatique [...] on passe à pieds en baskets le fleuve Loire l'été [...] la Loire est soi-disant le dernier fleuve sauvage de France, sauf dans le département de la Loire [...] c'est l'égout de Saint-Etienne [...] les poissons qui crèvent tout le monde s'en balance [...] une truite Fario sauvage ça n'a pas de prix pour moi.	
Cohabitation		Domination	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Canal du forez Chasse et pêche Polyculture en étangs Truite Fario sauvage Têtes de bassin Cours d'eau de qualité	Vie piscicole Petits cours d'eau Education à l'environnement	Vie piscicole Manque de civisme	Agriculture Rejets domestiques Urbanisation Canal du Forez Barrage de Grangent Cormorans Mentalités

Empreintes territoriales : Acteur 1



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur impuissant et mal aimé

La forte tendance à la cohabitation de cet acteur rejaillit sur ses relations sociales (H1). Etant fortement attaché et voulant préserver les milieux aquatiques, il n'hésite pas à rentrer en conflit, ou à rompre ses relations avec les acteurs qui leur portent atteinte. Il tente de changer la mauvaise image des pêcheurs souvent considérés comme facteur de dégradation des milieux aquatiques. Les activités de ré-empeuplement sont souvent décriées par le complexe.

Les critiques dont cet acteur est l'objet semblent le pousser à modifier ses pratiques (H2). A travers, un site Internet, des actions pédagogiques envers le grand public et les pêcheurs, cet acteur tente de valoriser son travail de terrain et de sensibiliser les pêcheurs pour qu'ils changent de pratiques : ceci afin d'améliorer son image. Cet acteur non-entendu ne se sent pas soutenu dans ses démarches, ce qui limite ses actions sur le territoire.

Cet acteur est clairement porte-parole d'acteurs absents : cours d'eau, vie piscicole (H3). Il souhaite, par exemple, favoriser la reproduction naturelle des poissons au profit des lâchers en redonnant aux cours d'eau de bonnes potentialités biologiques. Il tente de transmettre son attachement à travers des actions pédagogiques et de sensibilisation. Lors d'une négociation, il est essentiel de tenir compte de ce type d'acteur car il s'agit d'un acteur non-reconnu par les autres qui cohabite avec son milieu.

Cet acteur se considère comme un acteur faible qui ne manifeste que peu d'empathie envers ses opposants (H4). Ces actions de conservations affichées, mais très peu vues, constituent un potentiel de conflit non négligeable lors de négociation ou de réunions techniques.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

vers une réconciliation homme-nature

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Agriculture Pollution de l'eau Quantité d'eau Loisir Normes non adaptées au milieu récepteur Canal du Forez Barrage Cormorans (pisciculture) Gestion par mini-territoire	Diminution des adhérents Valorisation du travail	Doit réunir scientifiques et usagers dans le respect des normes Lui : la concertation passe par le respect des normes, l'information et la vulgarisation auprès des usagers	Doit s'apparenter à une gestion intégrée globale Lui : la gestion intégrée à l'échelle d'un territoire, c'est ça l'écologie moderne.

Cet acteur se présente comme un *intégrateur supérieur de la chaîne trophique, comme un indicateur du fonctionnement global des milieux*. Il considère que la présence de pêcheurs aux bords des rivières est signe de bon fonctionnement des écosystèmes. Cet acteur assimile les problèmes du territoire à des problématiques environnementales. Il est donc très sensible à l'idée de préservation des milieux qu'il envisage comme une gestion à l'échelle des bassins versants, des territoires combinant usage et protection. Les problèmes du groupe quant à eux, sont reliés à des questions sociales. L'acteur déplore autant de ne pas être vu que d'être mal vu. Il se sent impuissant et mal aimé. Il voudrait participer aux concertations territoriales et surtout se faire entendre auprès des autres. Concertation qu'il juge essentielle si elle tient

compte des usagers, des scientifiques, si elle adapte les normes au territoire et si elle est fondée sur le dialogue.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

une truite Fario ça n'a pas de prix

L'eau à travers la vie piscicole a une place importante à la fois dans le rapport patrimonial et social de l'acteur. En effet, les alliés de l'acteur représentent souvent des gestionnaires de la ressource en eau, sensibilisés à la question environnementale. Quant à ses opposants, il s'agit de ceux qui dégradent cette ressource sur le territoire. Côté patrimonial, l'acteur est attaché à de nombreuses entités liées à l'eau et s'efforce de préserver des objets de l'hydrosystème. Il montre des savoirs scientifiques, institutionnelles et une connaissance de terrain qui fait de lui un acteur important à consulter sur les questions de l'eau.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie essentiellement des enjeux liés précisément à l'eau :

- maintien des milieux aquatiques (qualité et quantité d'eau)
- gestion des débits et de l'assainissement
- prévention des conflits
- maintien de l'activité pêche

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur peu vu, mais essentiel

- acteur essentiel à intégrer avec précaution
- porte-parole de la vie piscicole
- porte-voix de lui-même
- favorable à la concertation
- favorable à la gestion intégrée
- souhaite changer son image
- nombreux conflits potentiels

Acteur 2 : Monde des collectivités territoriales
Conseil général (Chargé de mission)

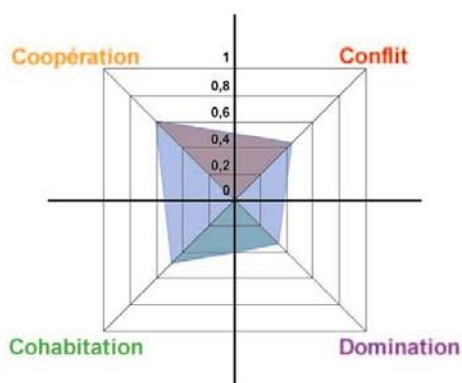
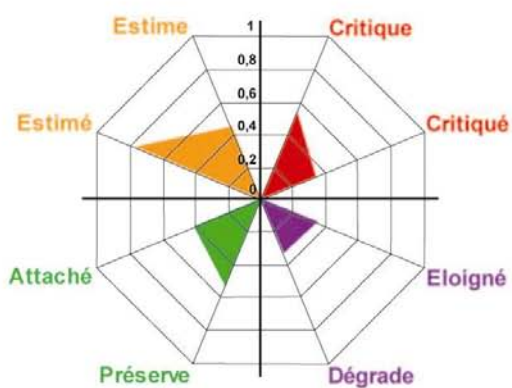
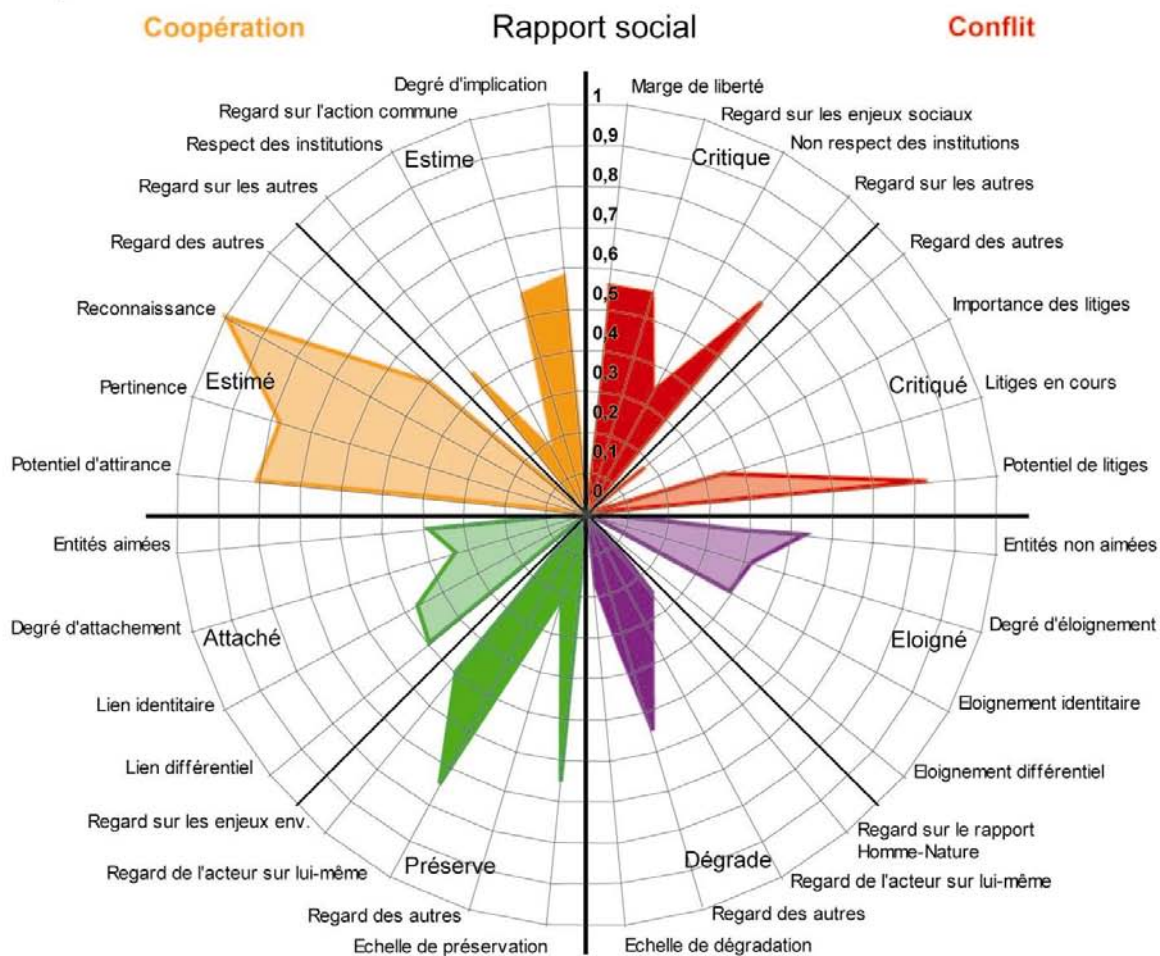
Description de l’empreinte territoriale

un estimé dans la moyenne

Rapport social			
C’est la sous-dimension estimé qui prédomine dans le rapport social de l’acteur. Il est en effet apprécié par plusieurs acteurs et présente une reconnaissance maximale pour ses nombreux atouts considérés comme pertinents, notamment son statut de financeur. En revanche, l’acteur estime peu d’acteurs sur le territoire, nullement les institutions, porte un regard mitigé sur la concertation et s’implique modérément dans l’action commune. Cernant sa place dans le jeu social, il n’hésite pas à critiquer ouvertement plusieurs acteurs du complexe sauf les institutions. Il est en retour très peu critiqué par les autres, et s’il est impliqué dans quelques litiges, ils sont peu significatifs sur le territoire pour l’instant ; en effet, sa forte note en potentiel de litige fait de lui un acteur potentiellement dans le conflit.		Lui : <i>dire que c’est la faute à machin c’est un peu facile... on est tous responsables [...] sur le territoire, il y des antagonismes forts, des personnalités très fortes [...] s’il y a vraiment des oubliés importants, au bout d’un moment ils se manifesteront.</i> Eux : <i>sans leur financement on irait pas très loin</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Emprise foncière Légitimité d’Etat Financeur Maître d’ouvrage	Communes Collectivités territoriales Pisciculteurs FRAPNA Fédération des chasseurs	EDF Exploitants de granulat Agriculteurs Services de l’Etat	Gestion foncière

Rapport patrimonial			
Les 4 sous-dimensions du rapport patrimonial sont renseignées modérément et de manière équitable ; cet acteur s’inscrit à la fois dans la cohabitation et la domination, mais sans ampleur. L’acteur apparaît attaché à peu d’entités sur le territoire, attachement qu’il tente de transmettre aux autres. Il identifie quelques enjeux environnementaux et dit mener des actions de préservation à l’échelle du territoire, mais ses actions ne sont pas reconnues par le complexe. Côté domination, l’acteur identifie plusieurs défauts sur le territoire ce qui ne l’éloigne pas de la nature. S’inscrivant peu dans la sous-dimension dégrade il est néanmoins vu par les autres comme responsable de plusieurs actions de dégradations sur le territoire.		Lui : <i>sur la thématique eau, les interventions du département sont multiples [...] trouver un seul interlocuteur ça n’existe pas sur l’eau [...] la nôtre de Loire, elle est pas terrible sa santé [...] j’ai pas la prétention, à moi tout seul, de sauver l’ensemble de l’hydrosystème de la Plaine du Forez [...] c’est un peu une coquille vide le développement durable.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Activités traditionnelles Etangs ENS Fleuve Loire Biodiversité	Etangs Biodiversité	Mauvaise gestion Manque d’actions	Urbanisation Agriculture intensive Petite superficie de la Plaine Barrage de Grangent Digues Gravières Mentalités

Empreintes territoriales : Acteur 2



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

le financeur du complexe

Le rapport patrimonial de l’acteur influence son rapport social (H1). Il s’avère que l’acteur est souvent critiqué ou estimé pour ses choix en matière de gestion des milieux naturels. En retour, ayant une vision de l’environnement associant biodiversité et usages, il critique le manque d’initiative de certains, ainsi que la vision de *nature propre* d’autres. D’une manière générale, son rapport patrimonial étant fondé sur un cadre institutionnel bien établi, l’acteur voit d’un mauvais œil ceux qui s’en éloignent.

Le rapport social de l’acteur influence peu son rapport patrimonial (H2). En effet, ses actions découlent des programmes institutionnels. Par contre, son statut de financeur a des répercussions sur le territoire. Ses aides modifient parfois le rapport patrimonial des autres acteurs.

L’acteur se fait le porte-parole de certains acteurs absents (H3) : espaces naturels sensibles, étangs, fleuve Loire, biodiversité. Il oublie toutefois des acteurs absents, comme les nappes phréatiques, non pris en compte par les programmes institutionnels.

L’acteur peut se faire le porte-voix d’acteurs faibles à travers le respect des usages de chacun (H4).

Toutefois, il s’intéresse uniquement aux parties prenantes d’un projet, estimant que les oubliés se feront entendre d’eux-mêmes. Ayant une idée de la conservation très précise, il souhaite l’appliquer en changeant les mentalités. Ainsi, certaines de ses pratiques conservacionnistes sont sources potentielles de conflit.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

pour un contrat entre homme et nature

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Ressource eau (qualité et quantité) Urbanisation Agriculture intensive Conflit d’usage sur l’eau Pauvreté du fleuve Loire (pas de dynamique fluviale, incision, digue, gravières, barrages)	Dépendant des élus Conflits liés au foncier	Doit impliquer seulement les partis concernés Lui : à vouloir mettre trop de monde dans la concertation, soit on n’avance à rien, soit tout le monde est passif.	Doit tendre à l’équilibre activités humaines-biodiversité Lui : on a une politique contractuelle, en même temps financer une gestion favorable à la pérennité des usages et à la biodiversité.

Cet acteur se présente comme un *préservateur des milieux*. Même si ses actions de préservation ne sont pas reconnues par les autres, cet acteur propose des incitations financières pour la protection des milieux et des usages. Cet acteur identifie essentiellement des problèmes environnementaux sur le territoire qu’il souhaiterait voir se régler à l’aide d’une gestion respectant activités humaines et biodiversité. Les problèmes de l’acteur sont par contre d’ordre social : d’une part avec les mandataires diminuant sa marge de liberté et d’autre part avec ses relations professionnelles lors de négociations foncières. Il est favorable à la concertation si elle est ouverte aux seuls acteurs parties prenantes. Ayant déjà participé à des concertations élargies, il les juge peu productives. Cet acteur se sent perçu tantôt comme trop écologiste par certains, tantôt comme pas assez par d’autres. Il se voit comme un liant

entre acteurs locaux sur le territoire. Dans les faits, il semble estimé pour son statut de financeur.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

un cadre d'action institutionnel

L'eau et notamment les étangs ont une place privilégiée dans l'empreinte de l'acteur, surtout dans le rapport patrimonial. Son rapport social est auparavant tout conditionné par son statut de financeur. Son rapport patrimonial, quant à lui, semble défini par l'ensemble des programmes d'actions institutionnels menés sur différents objets hydrologiques, exceptées les nappes phréatiques (ENS, Plan Etang, Plan Loire, Contrat rivière, AEP, assainissement, aide au drainage et à la retenue collinaire). Il mobilise des connaissances essentiellement scientifiques sur les entités de l'hydrosystème. Outre les étangs, cet acteur est attaché aux zones humides et au fleuve Loire qu'il considère comme un élément structurant du territoire.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie des enjeux liés précisément à l'eau :

- simplifier et déssectoriser la gestion de l'eau
- préserver les têtes de bassin
- redonner vie au fleuve Loire
- pérennité des étangs
- ressource en eau (qualité et quantité)

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un levier d'action qui reste institutionnel

- acteur moteur par son statut de financeur et de maître d'ouvrage
- porte-parole de certains acteurs absents : étangs, biodiversité
- porte-voix d'aucun acteur faible (acteur dans le conseil)
- favorable à une concertation restreinte
- favorable à une préservation n'empiétant sur les activités humaines
- acteur porteur d'enjeux institutionnels

Acteur 3 : Monde des collectivités territoriales

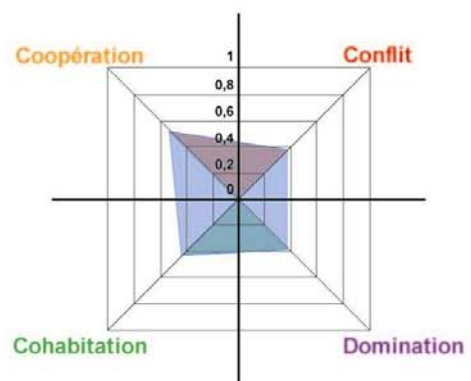
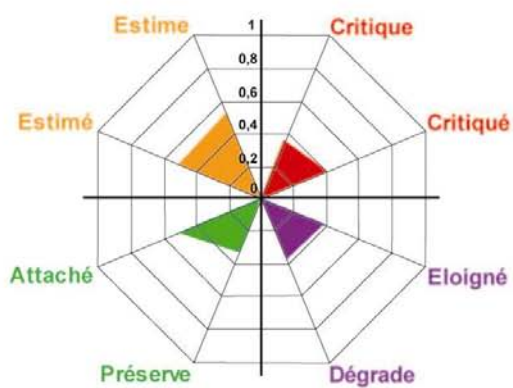
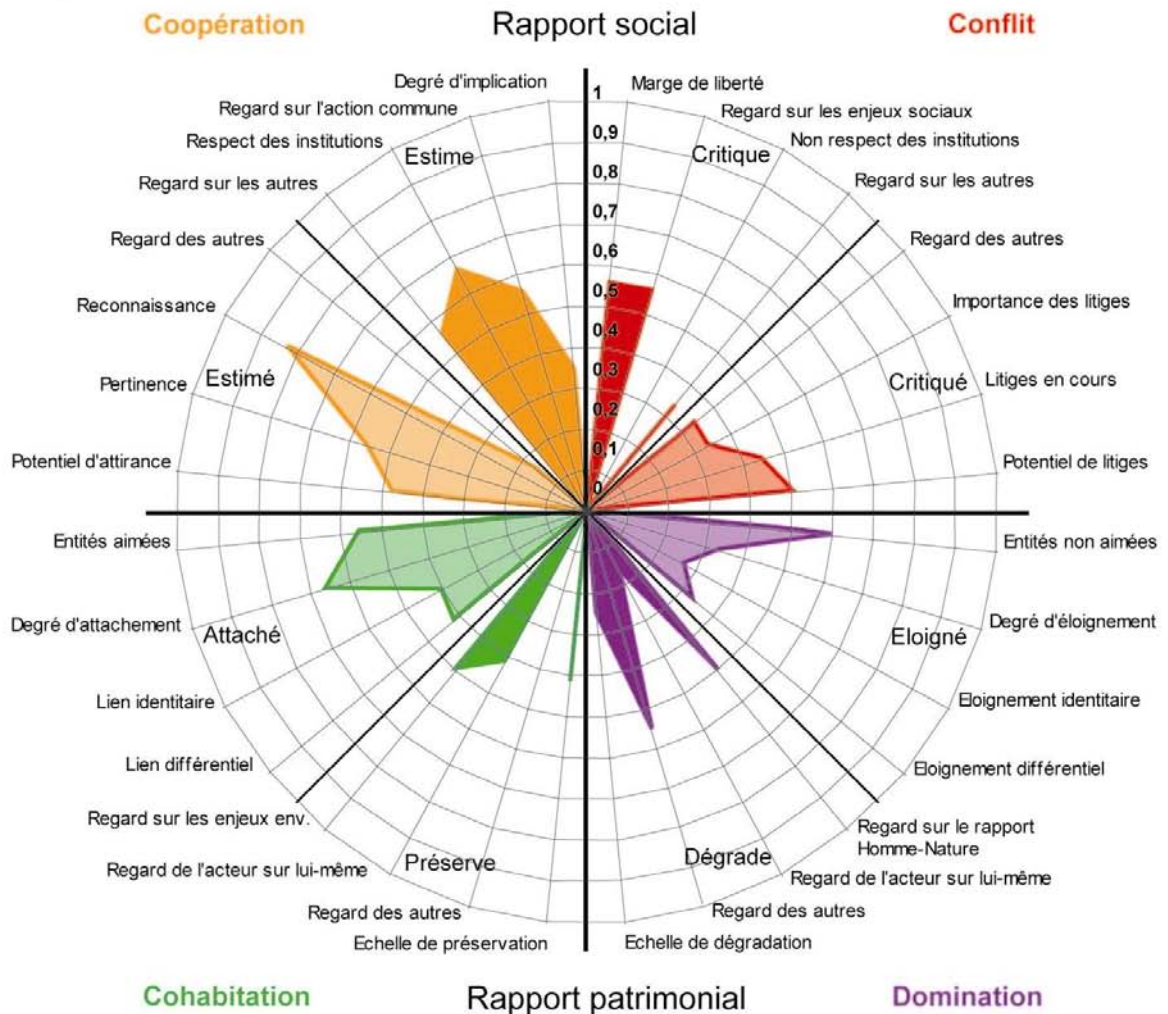
Commune (Maire)

Description de l'empreinte territoriale

quatre dimensions dans la moyenne

Rapport social			
Ce qui marque le rapport social de l'acteur c'est que l'ensemble des sous-dimensions sont renseignées équitablement et modérément. L'acteur s'inscrit alors dans la coopération comme dans le conflit. Dans la sous-dimension estime, il apprécie un certain nombre d'acteurs sur le territoire, notamment les institutions, n'est pas défavorable à l'idée de concertation, mais cherche peu à s'impliquer dans l'action commune. Si l'acteur est très peu estimé par le complexe, il est malgré tout reconnu pour quelques atouts considérés comme pertinents. Côté conflit, l'acteur présente une certaine marge de liberté et cerne clairement sa place dans le jeu social. Il critique pourtant peu d'acteurs sur le territoire, nullement les institutions. Il est en retour critiqué par certains, ce qui lui vaut d'être impliqué dans plusieurs litiges quoi que peu significatifs sur le territoire.		Lui : <i>il faut que les gens se rapprochent un peu plus de l'écologie, je suis pas écolo, on veut pas que des écolos sur terre [...] on a un système actuel où c'est tellement facile de polluer, ça va tellement vite, la mécanisation c'est rien, dans le temps y polluaient mais c'était différent [...] qu'on soit pas pollueur par les paroles, par les pensées, par les gestes, par tout... chacun a droit d'avoir sa place dans la vie [...] il faudrait pérenniser notre avenir.</i> Eux : <i>les élus sont peu concernés, mais on les comprend car la population est peu sensibilisée aux problématiques environnementales sauf déchets, ordures ménagères, décharges sauvages, papiers gras, les poissons qui crèvent tout le monde s'en balance [...] ce sont les élus qui ont la clef de l'aménagement du territoire.</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Multi-casquettes Pouvoir sur la commune	Conseil général, régional Administrations Communauté de communes Ecologistes Exploitants de granulat Pêcheurs	Agriculteurs Agence de l'eau DDE Chasseurs Europe (PAC)	Gestion AEP Permis de construire Gestion des pigeons
Rapport patrimonial			
Comme pour le rapport social toutes les sous-dimensions du rapport patrimonial sont renseignées modérément. L'acteur s'inscrit alors tant dans la cohabitation que la domination avec des notes dépassant rarement 0,5. Il apparaît attaché à quelques entités territoriales, attachement qu'il ne parvient pas à transmettre aux autres et qui le rapproche peu de la nature. S'il identifie plusieurs menaces sur le milieu naturel et dit s'engager dans des actions de protection de l'environnement, ces actions concernent des entités localisées et sont nullement reconnues par les autres. Côté domination, l'acteur identifie quelques défauts sur le territoire, mais cet éloignement a peu de répercussions sur ses relations sociales et sur les écosystèmes. Il porte un regard anthropocentré sur la nature et mène quelques actions de dégradation sur le territoire quoi qu'à faible échelle, des actions cette fois reconnues et décriées par les autres.			Lui : <i>pour moi, l'eau c'est la vie [...] l'eau c'est vivant, sans bouger vous la voyez vivre, et ça c'est important [...] mais on doit tous être très très près de notre nature et conserver [...] conserver la vie, l'eau c'est la vie, notre terre c'est aussi la vie.</i>
Cohabitation		Domination	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Agriculture traditionnelle Bâti Ecopôle Fleuve Loire Plaine du Forez	Traditions Administrés	Qualité de l'eau Cadre de vie	Exode rural, faible tourisme Agriculture intensive Brouillard, crues Pas de pente Barrage de Feurs

Empreintes territoriales : Acteur 3



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

une empreinte mitigée

Il semble que pour cet acteur le rapport patrimonial influe peu sur le rapport social (H1). En effet, son activité est centrée sur des questions de développement socio-économiques, laissant peu de place aux milieux naturels. Néanmoins, un aspect issu du rapport patrimonial semble influencer ses relations sociales : son sentiment intime d’appartenance à la Plaine du Forez et au fleuve Loire. Son ancrage territorial le pousse à prendre position sur des problématiques environnementales et à critiquer un certain nombre d’acteurs. Sa dimension cohabitation influence alors sa dimension conflit.

Ici, les relations sociales semblent conditionner clairement les deux dimensions du rapport patrimonial (H2). Cet acteur cherche en premier à être estimé par un maximum d’acteurs, tout en satisfaisant ses administrés. Par exemple, il profite d’incitations financières pour mettre aux normes ses réseaux AEP et d’assainissement pour satisfaire les administrations. Autre exemple, il réalise des aménagements et ce pour améliorer le cadre de vie des ses administrés (base de loisir nautique, sécurisation du bourg, lotissement). Les quelques actions de préservation qu’il mène sur le territoire ont pour objectif de se rapprocher du monde de l’écologie. Ainsi, le fait qu’il cherche des alliés influence autant sa sous-dimension préserve que dégrade.

Cet acteur évoquant uniquement des problématiques environnementales générales, il ne représente pas un acteur absent en particulier (H3). Il défend une certaine identité de la plaine fondée sur des traditions et des idées communément admises : l’eau c’est la vie, le fleuve Loire notre Fleuron. Toutefois, un contexte social spécifique pourrait amener cet acteur à se faire le porte-parole d’entités localisées sur sa commune.

Dans son discours l’acteur aborde rarement l’existence d’acteurs faibles sur le territoire, mais néanmoins se fait le porte-voix de ses administrés (H4). S’il critique de nombreux acteurs, il renverse très souvent la tendance en faisant preuve de beaucoup d’empathie. Au final, plutôt consensuel, cet acteur ne cherche pas le conflit et accepte les pratiques destructrices comme conservationnistes des autres.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

chacun à sa place sur le territoire

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Agriculture intensive Exode rural Faible attirance touristique Pas de gestion de l’eau Remembrement	Conserver l’école Satisfaire la population Pas de service technique Normes AEP, assainissement Mise en sécurité du village Mauvaise image de marque Mas de PLU La commune est plate Conflits internes	Doit s’appuyer sur des informations précises Lui : il faut que tout le monde amène de l’information pour prendre une bonne décision.	Doit être ciblée sur la conservation de l’existant Lui : moi, je suis pas écolo mais ils ont leur place dans la société.

Globalement cet acteur souhaite que les *acteurs actuels s’entendent et se rapprochent de la nature*. Lui-même apparaît peu impliqué dans la préservation, identifiant très peu d’enjeux environnementaux sur le territoire. Son idée de la conservation consiste à figer l’existant, à préserver la plaine en l’état. Les problèmes du groupe sont d’ailleurs centrés sur le

développement socio-économique de la commune, sans lien avec l'environnement. De la même façon, il envisage la concertation à l'échelle communale, celle-ci devant être ouverte à tout porteur d'information utile pour la décision. L'acteur pense être perçu par certains acteurs locaux comme « celui qui peut casser les autres ». Dans les faits, si le complexe juge les élus comme maillon clef pour l'action, il déplore leur manque d'initiative et de motivation.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau c'est la vie

Globalement, l'eau a une place faible dans l'empreinte territoriale de l'acteur, mise à part pour les sous-dimensions *attaché* et *critique*. Les agriculteurs sont en effet pointés du doigt pour le gaspillage d'eau et la création de puits tous azimuts. L'acteur critique aussi ceux qui ont dégradé le fleuve Loire : teintureries, carriers... Il montre un attachement marqué au fleuve Loire qu'il qualifie de fantastique, de bassin de vie, de fleuron, d'incroyable : « c'est notre fleuve, c'est là où on est fort ». Cet acteur témoigne de connaissances limitées sur les objets de l'hydrosystème : Loire comprise. Son attachement est surtout basé sur la nostalgie et des savoirs vernaculaires. Il attribue essentiellement à la ressource en eau des valeurs d'usages et d'agrément : le fleuve présentant un fort potentiel d'attrait touristique, les bassins de gravières servant de base nautique.

Globalement, l'acteur juge la situation de la ressource en eau satisfaisante ; il identifie néanmoins quelques enjeux :

- fleuve comme fleuron
- gestion de l'eau plus précise

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur girouette

- consensuel, adapte son discours (girouette)
- potentiellement porte-parole d'acteurs absents localisés selon le contexte
- porte-voix des administrés
- favorable à la concertation
- peu impliqué dans la préservation
- défend une identité du territoire
- positionnement pas clair (empreinte mitigée, dimensions toutes à 0,5)

Acteur 4 : Monde des collectivités territoriales
Syndicat d'irrigation (Directeur)

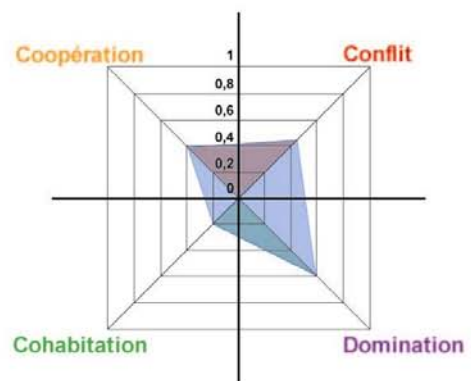
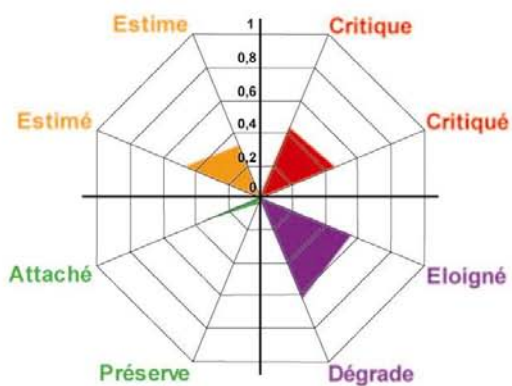
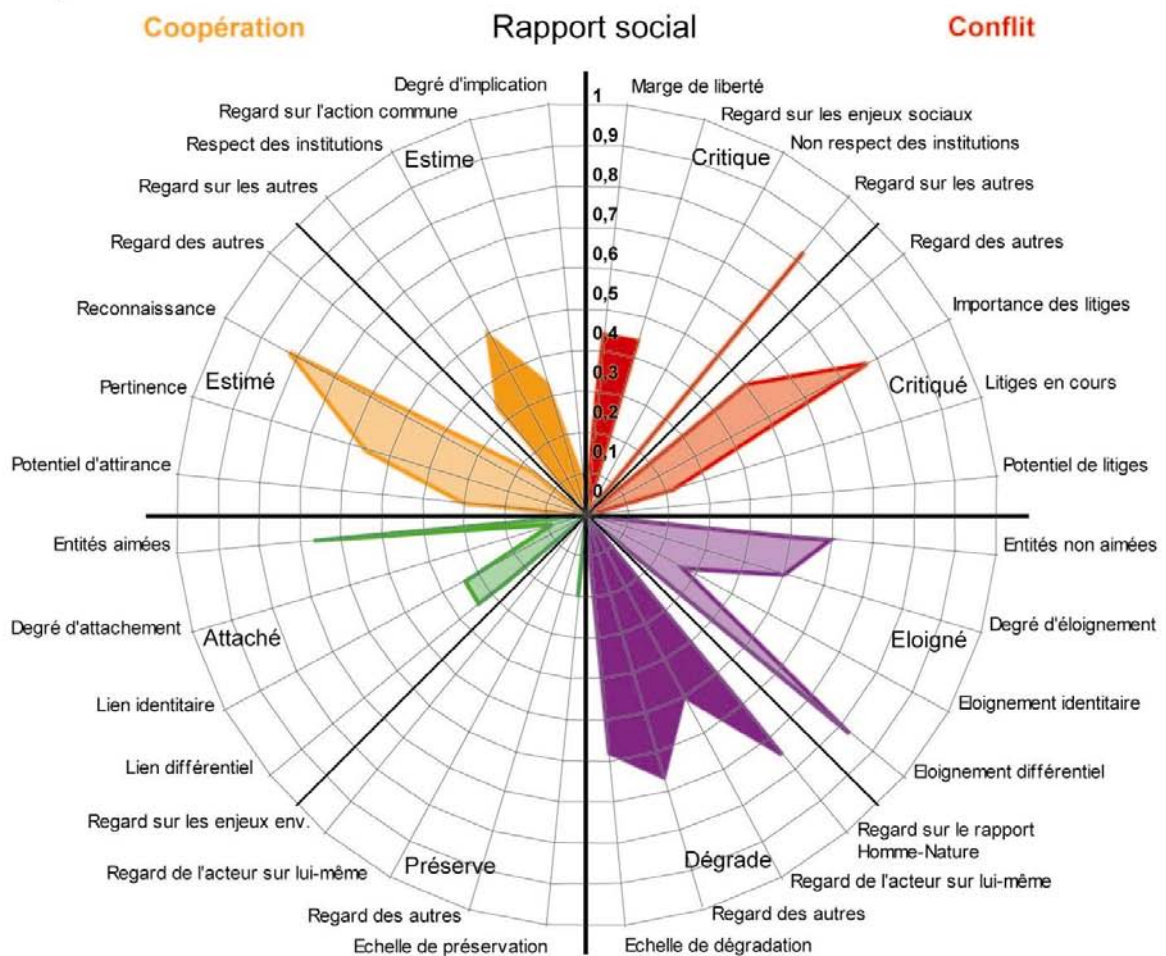
Description de l'empreinte territoriale

une domination éloignée

Rapport social			
Ce sont les sous-dimensions estimée et critiquée qui marquent le rapport social de l'acteur. Les autres estiment très peu l'acteur en question, mais reconnaissent fortement quelques-uns de ses atouts considérés comme pertinents. L'acteur en retour estime peu les autres, se méfie de l'idée de concertation et ne s'implique pas dans l'action commune. Côté conflit, il n'hésite pas à critiquer ouvertement de nombreux acteurs mais nullement les institutions. Il est en retour critiqué et impliqué dans peu de litiges néanmoins très significatifs sur le territoire.		Lui : <i>j'ai un avis mais je vous le dirais pas [...] les gens n'ont rien à faire au bord du canal [...] je ne sais pas comment on est perçu, ça dépend [...] je m'occupe de mon travail, je n'ai pas le temps de m'intéresser aux autres [...]</i> Eux : <i>le canal est un bon exemple de régulation, d'utilisation d'eau [...] sans le Canal du Forez, je me demande ce que serait l'agriculture [...] le canal est fuyeur [...] beaucoup trop d'eau passe dans ce canal.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Emprise foncière (35 communes) Emprise humaine (700 agriculteurs) Seule source d'AEP de Feurs Ouvrages du 19^e siècle	Conseil général Etat Communes Chambre agriculture Agriculteurs	Usagers profiteurs Promeneurs saccageurs agence de l'eau	Mauvaise image Gestion quantité d'eau Partage de l'eau Accès Canal

Rapport patrimonial			
La dimension domination caractérise nettement le rapport patrimonial de l'acteur. En effet, il identifie de nombreux défauts sur le territoire ce qui ne l'éloigne pas des autres, mais beaucoup de la nature. Portant un regard anthropocentré sur les écosystèmes et attribuant exclusivement une valeur d'usage à la nature, l'acteur reconnaît être responsable de plusieurs actions de dégradation à l'échelle du territoire, actions très reconnues du complexe. La dimension cohabitation est pratiquement absente du rapport patrimonial. En effet, l'acteur ne cerne aucunement les enjeux environnementaux et s'inscrit nullement dans la préservation, à son regard comme à celui des autres. L'acteur identifie néanmoins plusieurs entités auxquelles il se dit attaché, même si les répercussions restent faibles sur le complexe comme sur la nature.		Lui : <i>le problème c'est les rats musqués et les ragondins [...] quand y arrivent c'est pas la même dimension de trous [...] sans le canal, la plaine deviendrait un Sahara [...] les nuages sautent la plaine, on a très peu d'eau en été, c'est le canal qui apporte de l'eau aux agriculteurs [...] l'irrigation est indispensable, le maïs purifie l'atmosphère [...] nous on aime le canal, c'est un ouvrage magnifique, un patrimoine.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégade → Entités	Eloigné → Défauts
Maïs Finance de l'eau Service public Agriculture Canal du Forez et ouvrages	Canal du Forez Agriculture	Fleuve Loire Biodiversité	Climat Sols pauvres Morcellement Plantes aquatiques Inondations Rats musqués et ragondins

Empreintes territoriales : Acteur 4



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un dominateur qui s’assume

Le rapport social de cet acteur est nettement influencé par sa relation à un objet territorial : le Canal du Forez (H1). Le fait qu’il s’inscrive dans la dégradation d’objets hydrologiques, fait de lui un acteur très critiqué. L’acteur est souvent reconnu par les autres pour son aptitude à gérer le Canal. Son attachement à cet ouvrage semble l’éloigner des autres.

Le rapport patrimonial de cet acteur n’est pas influencé par son rapport social (H2). En effet, il ne se soucie pas des critiques qui lui sont adressées et veut rester autonome.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, cet acteur se fait uniquement le porte-parole d’un acteur absent : le Canal du Forez (H3). Cet ouvrage est dépendant du débit de la Loire, pourtant l’acteur ne semble nullement préoccupé par le sort du fleuve.

Dans son discours, l’acteur défend uniquement son point de vue et celui du monde agricole (H4). Sa politique de préservation du Canal engendre des conflits sur le territoire, et réciproquement l’acteur s’oppose aux pratiques conservationnistes des autres.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

une légitimation de l’exploitation de la nature

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Morcellement de terrain Contexte pédo-climatique Agriculture en danger	Sécheresse de la Loire Crues du fleuve Plantes aquatiques Tours d’arrosage Rats musqués et ragondins Coûts de travaux d’entretien Sécurité du canal	Doit être autonome et fédérée Lui : pour nous, s’il y a une négociation à faire, c’est seulement au niveau des droits d’eau pour le canal.	Doit assurer une rentabilité économique idéale Lui : nous on voit la préservation du canal pour sa rentabilité économique, la conservation de ce patrimoine.

Cet acteur s’apparente à un *exploiteur de la nature*. En effet, il attribue uniquement une valeur d’usage à la nature et est en accord avec la préservation des milieux si elle va de pair avec la rentabilité économique. Cet acteur identifie des problèmes du territoire sans lien avec les problématiques environnementales. Certains éléments naturels sont vus comme des contraintes (climats, nature des sols) qui entravent le bon fonctionnement des activités humaines, notamment l’agriculture. Les problèmes du groupe sont abordés de la même manière et sont focalisés sur les nuisances naturelles. Cet acteur se sent distant et ne s’intéresse pas à l’image qu’il dégage auprès des autres. Dans les faits, il lui est reproché d’être centré exclusivement sur ses activités et peu ouvert. Le canal est un objet sensible du territoire qui cristallise un litige majeur. Ne souhaitant pas s’impliquer dans la concertation territoriale, il veut garder son autonomie dans la décision.

Zoom sur l’hydrosystème dans l’empreinte territoriale

l’eau c’est le canal

Dans l’empreinte territoriale seul le Canal du Forez semble avoir une importance aux yeux de cet acteur. En effet, il se dit essentiellement attaché à cet ouvrage qu’il qualifie de patrimoine unique qui apporte verdure et fraîcheur à la Plaine du Forez. Même si cet acteur est conscient

de la ponction d'eau importante qu'il réalise sur le fleuve, le canal reste indispensable à ses yeux pour l'irrigation et pour que la Plaine ne devienne pas un désert. D'ailleurs, il refuse de qualifier le canal de petite Loire, et se dit fier de sa gestion de l'eau : à ses yeux la non-gestion de la Loire entraîne un gaspillage. En dehors du Canal, cet acteur possède des connaissances limitées sur l'hydrosystème.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie peu d'enjeux liés précisément à l'eau :

- maintien de l'irrigation indispensable dans la Plaine

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur centré sur ses problèmes

- acteur dominateur et autonome campé sur ses positions
- porte-parole du Canal du Forez
- porte-voix d'aucun acteur faible
- septique sur l'idée de concertation
- la rentabilité économique passe auparavant la préservation de la nature
- acteur peu ouvert au dialogue
- acteur pratiquant la rétention d'informations et peu coopératif

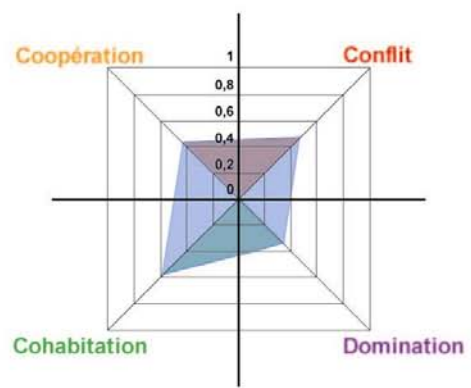
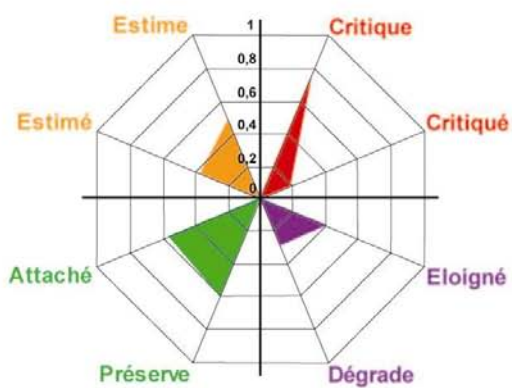
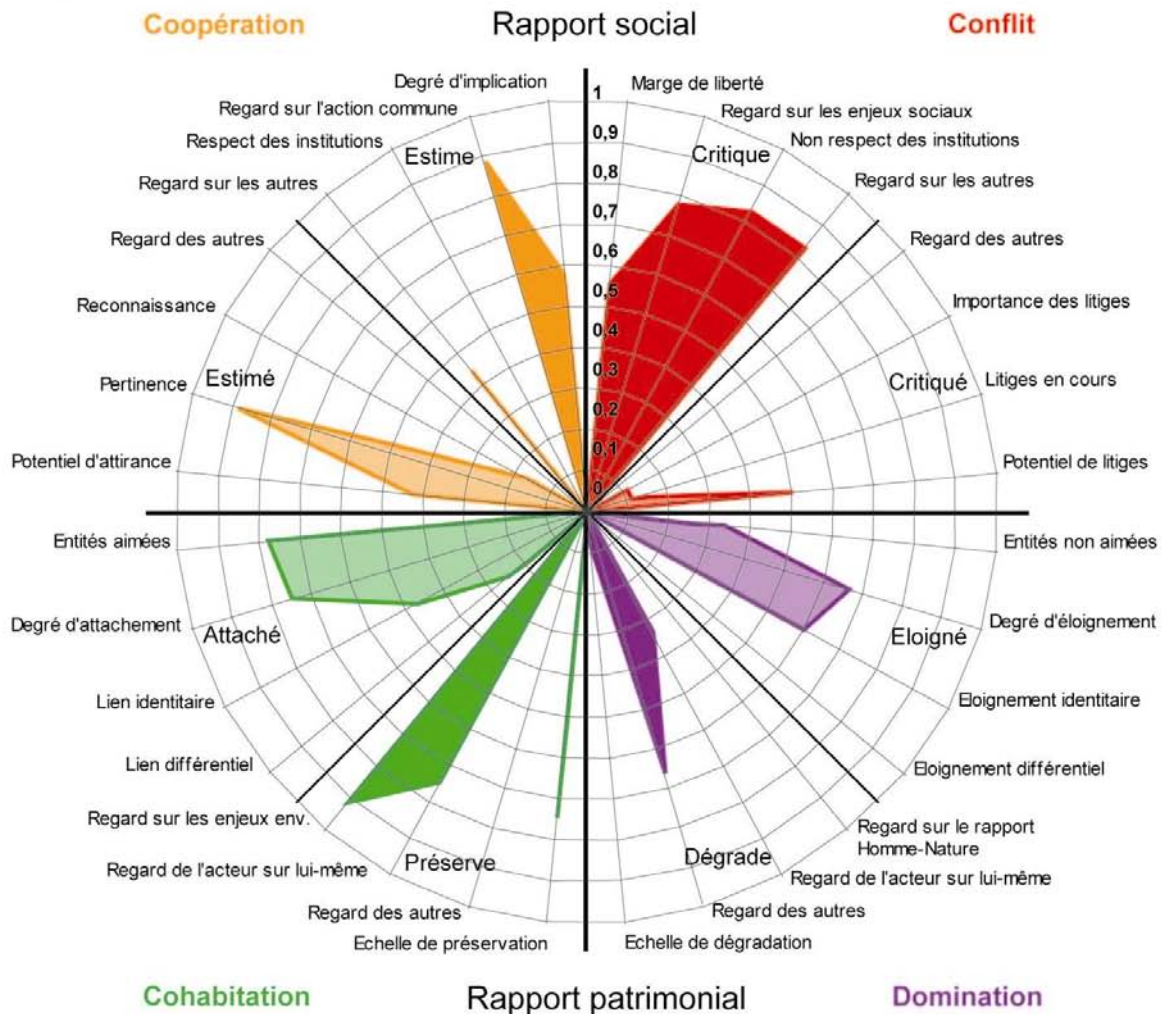
Acteur 5 : Monde des usagers
Association de protection du cadre de vie (Vice-président)

Description de l’empreinte territoriale

Un attachement conflictuel

Rapport social			
C’est la sous-dimension critique qui marque nettement le rapport social de l’acteur. En effet, celui-ci n’hésite pas à critiquer ouvertement et de manière incisive de nombreux acteurs sur le territoire, institutions comprises. Il identifie clairement sa place dans le jeu d’acteur mais regrette son faible pouvoir d’action. En retour, l’acteur n’est nullement critiqué par les autres et ne s’avère impliqué dans aucun litige sur le territoire. Toutefois, les usagers de manière générale sont souvent cités par le complexe comme des obstacles sur le territoire. Côté coopération, l’acteur estime très peu d’acteurs sur le territoire, nullement les institutions. Il porte néanmoins un regard favorable sur l’idée de concertation et tente de s’impliquer dans l’action commune. S’il n’est pas critiqué, l’acteur n’est pas estimé non plus, malgré quelques atouts pertinents, mais non reconnus.		Lui : <i>La sagesse sans le pouvoir n’a pas beaucoup de valeur [...] on a vécu 100 ans sans vous, on peut vivre encore 100 ans sans vous [...] c’est comme à toutes les époques de l’histoire, l’imagination populaire flambe [...] on a tendance à pas informer les gens [...] au siècle de l’information on communique tout le temps, mais on n’a jamais été aussi peu informé</i> Eux : <i>Les jardiniers du dimanche polluent mille fois plus les nappes que les agriculteurs [...] la pollution domestique est un fléau pire que la pollution industrielle [...] on peut pas négocier avec des cons.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Connaissance du territoire Connaissance historique Autonomie Poids électoral	Générations précédentes Voisins	Elus EDF Administrations (DDE) Exploitants de granulat Europe (PAC) Organismes internationaux	Blocage de projets
Rapport patrimonial			
L’empreinte patrimoniale de l’acteur présente une structure en étoile. L’acteur apparaît très attaché à de nombreuses entités sur le territoire, un attachement qu’il a du mal à transmettre aux autres. Ces entités représentent à la fois des objets très localisés et des idées très globales. L’acteur identifie précisément les menaces qui planent sur le milieu naturel tant au niveau local que global et dit s’engager dans des actions de préservation. Même si ses actions touchent de nombreux objets sur le territoire, elles ne sont nullement reconnues par les autres. L’acteur identifie quelques défauts sur le territoire, tous issus de la société moderne ce qui l’éloigne des autres acteurs mais nullement de la nature. Même si l’acteur attribue à la nature une valeur existentielle et qu’il n’est responsable que de peu de dégradation, il est vu par les autres comme un destructeur. En effet, le mode des usagers est souvent pointé du doigt en matière de pollution par exemple.		Lui : <i>Ce que je transmettrai c’est 1800m² de terre propre [...] ça va tout à la grande poubelle, à la mer [...] il y a aussi la pollution visuelle, les hydrocarbures qui flottent, la Loire, c’est le cloaque [...] y faudra bien protéger la nature puisque nous on en fait partie [...] y vont nous transformer en réserve, en Indiens [...] la génération précédente était moins mercantiliste que la génération d’aujourd’hui [...] on a autre chose à faire que de l’argent surtout à mon âge.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Patois, activités traditionnelles Cours d’eau, étangs, nappe Bonnes terres (terrains) Générations futures Fleuve Loire (digue)	Lopin de terre Eau Relations humaines	Pollution diffuse Bords de Loire	Pollution domestique Agriculture productiviste Gravières Ecopôle société moderne

Empreintes territoriales : Acteur 5



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

l'acteur faible du complexe

N'étant pas vu par le complexe, cet acteur ne parvient pas à développer des relations sociales avec les acteurs du territoire. En effet, il est éloigné du mode de vie moderne ce qui l'isole sur le territoire : son éloignement identitaire est à l'origine de sa mise à l'écart sociale (H1). Toutefois, son attachement au pays et l'absence de réseau d'eau (assainissement, AEP) l'a poussé à se rassembler avec ses voisins pour créer une association et faire valoir leurs doléances face aux décideurs.

Les pratiques environnementales de l'acteur s'expliquent par un lien social particulier : celui aux générations passées (H2). Cet acteur tend à préserver ce que les générations passées lui ont transmis et apparaît attaché à des entités et à des valeurs chères aux anciens. Il est fortement ancré dans la nostalgie et déplore les perturbations, les modifications de son cadre de vie. Finalement, le jeu social actuel n'influence en rien ses pratiques environnementales.

Cet acteur ne peut être identifié précisément comme un porte-parole des acteurs absents, mais plutôt comme le porteur d'une philosophie humaniste : sauver la nature, certes, mais aussi pour sauver l'homme (H3). Il se présente comme un passeur d'une nature préservée des générations passées aux générations futures. Il ne s'inscrit pas dans la sanctuarisation de la nature, mais préfère intégrer la protection de l'environnement dans chacune des activités humaines. Dans le cadre d'une négociation, cet acteur pourrait alors se faire le défenseur des activités traditionnelles, de la sagesse, du bon-sens, de l'harmonie homme-nature. Au final, il prône le retour des valeurs anciennes pour contrer des valeurs modernes destructrices (mercantilisme, productivisme, absence de communication).

Cet acteur se dit non-entendu, n'étant ni estimé ni critiqué, il s'agit véritablement d'un acteur faible. Souhaitant plus de reconnaissance de la part du complexe, il est néanmoins prêt à aller jusqu'à la rupture avec les autres pour préserver les entités auxquelles il est attaché. Même si cet acteur a pu augmenter son pouvoir en se constituant en association, il reste pessimiste et fataliste sur sa marge de manœuvre réelle et ses capacités d'action.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

une harmonie homme-nature fondée sur le dialogue

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Dégradation milieux naturels Agriculture intensive Pas d'entretien digues Embroussaillage Remembrement Limites administratives ne correspondant pas aux limites naturelles Incompétence et incohérence administrations Gravières Mauvaise prévention des crues Pollution terre et eau Pas de relations humaines	Trahison des autorités Pas d'entretien digues Pas d'assainissement-AEP Pas de chemins Prévention des risques Peu nombreux et peu influents Manque information	Doit être ouverte à tous et s'organiser comme des palabres africaines Lui : les palabres africaines c'est de la vraie démocratie, on discute ensemble, ça peut prendre plusieurs jours, on arrive à une solution commune, pour les européens y faut que ça se fasse vite.	Doit s'apparenter à une nature entretenue et un équilibre homme-nature Lui : si on la protège pas la nature on est des espèces menacées.

Cet acteur se présente comme un *protecteur du cadre de vie*. Il veut le bien-être des hommes dans une nature saine. Il identifie sur le territoire, des problèmes reliés tant à la nature qu'à la culture. On retrouve cette dualité dans les problèmes du groupe. Par exemple, s'il tient à préserver le fleuve Loire et ses milieux naturels, il tient aussi à s'en préserver lui-même par des digues et en limitant l'embroussaillage. De fait, il ne dissocie pas problématique écologique et problématique humaine qu'il considère intimement liées et évoluant de pair. Il juge d'ailleurs les décideurs (élus, administrations) comme inaptes à prendre en compte cette co-évolution nature-culture. Il critique d'un côté le laxisme des institutions vis-à-vis de la dégradation des milieux, et de l'autre la tendance à la sanctuarisation qui protège des entités isolées en excluant l'humain. Au sein du complexe, l'acteur se sent non-entendu par certains et trahi par d'autres. Il pense être perçu comme un acteur négligeable, epsilon sur le territoire. Effectivement, l'acteur est nullement reconnu sur le territoire bien qu'il tente de se rapprocher des autres par le biais d'une concertation ouverte à tous.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau : la protéger, s'en protéger

L'acteur montre un attachement marqué à de nombreux objets hydrologiques : le fleuve Loire, les étangs, la nappe phréatique. Cet attachement se traduit par peu d'actions de protection de la ressource. Néanmoins, il critique fortement les acteurs ayant un impact négatif sur l'hydrosystème que ce soit les agriculteurs, les industriels, les élus et même les usagers. Il dispose de connaissances vernaculaires sur les hydrosystèmes. Vivant depuis toujours sur ce territoire, il a su observer l'évolution des objets hydrologiques qui l'entourent. Voulant protéger la ressource et s'en protéger cet acteur attribue aussi bien des valeurs d'usages, d'agrément et de legs aux hydrosystèmes.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie de nombreux enjeux liés précisément à l'eau :

- gestion inégalitaire du réseau d'assainissement et AEP
- pollution du fleuve Loire
- prévention et gestion des risques de crues
- changement des représentations et des pratiques liées à l'eau

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur faible mais attaché au territoire

- potentiellement conflictuel et générateur de blocage
- favorable à une concertation large
- veut réconcilier l'homme et la nature
- porte-voix des générations passées
- porte-parole du cadre de vie
- acteur faible mais porteur de valeurs uniques

Acteur 6 : Monde la chasse
Association de chasseurs (Directeur)

Description de l’empreinte territoriale

une forte empreinte territoriale

Rapport social			
Cet acteur présente de forte note dans les quatre sous-dimensions du rapport social. Il s’inscrit alors autant dans la coopération que le conflit. L’acteur estime un certain nombre d’acteurs sur le territoire, notamment les institutions, porte un regard favorable sur la concertation et cherche à s’impliquer dans l’action commune. Il est en retour peu apprécié des autres malgré de nombreux atouts reconnus et pertinents. Côté conflit, l’acteur n’hésite pas à critiquer ouvertement de nombreux acteurs sur le territoire mises à part les institutions. S’il est nullement critiqué par les autres, il est impliqué dans de nombreux litiges significatifs.		Lui : je vous garantis y faut beaucoup de relationnel avec le monde agricole parce que pour eux le bon sanglier c’est le sanglier zéro [...] pour les forestiers un bon chevreuil c’est un chevreuil au congélateur [...] y faut une gestion globale avec l’ensemble des partenaires réunis [...] c’est difficile de discuter avec des gens qui vous traitent d’imbéciles. Eux : moi je crois pas que c’est les chasseurs qui tuent le gibier [...] la réserve de Biterne c’est une bonne chose [...] souvent le blocage vient des chasseurs.	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Connaissance des milieux Connaissance des espèces Appuis institutionnels Emprise foncière Emprise humaine	ONCFS Conseil général Conseil régional Propriétaires d’étangs Scientifiques Syndicats agricoles Agence de l’eau Syndicats forestiers Chambre d’agriculture	Europe, état APN Agriculteurs Forestiers, ONF Promeneurs Elus Scientifiques Média Ecologistes jardiniers du dimanche SMIF EDF	Gestion du gros gibier Conflits de personne Gestion des cormorans Mauvaise image
Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial est bien renseigné notamment la dimension cohabitation. L’acteur apparaît attaché à de nombreuses entités sur le territoire, attachement qu’il tente de transmettre à plusieurs acteurs. Il identifie avec précision les enjeux environnementaux et dit mener des actions de préservation à l’échelle du territoire. Néanmoins, ses actions sont nullement reconnues par les autres. Côté domination, l’acteur identifie quelques défauts ce qui l’éloigne des autres mais nullement de la nature. Il est responsable de plusieurs actions de dégradation à l’échelle du territoire, actions non avouées et non perçues par les autres.		Lui : si y a du gibier y’a du chasseur, si y a pas de gibier, y’a pas de chasseur [...] on pollue, et on dépense pour nettoyer après, c’est nul [...] l’eau va coûter plus chère que le vin bientôt [...] le chasseur est un écologiste, pas un scientifique, à partir du moment où il a un rôle à jouer dans la nature, le tout c’est qu’il joue le bon rôle [...] à partir du moment où il y a des excès de chasse, c’est plus un chasseur c’est un destructeur [...] pour nous un fossé c’est une zone humide [...] les batraciens et les reptiles ça n’intéresse personne, c’est gluant, ça fait peur.	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Biodiversité Chasse pêche Etangs, haies, habitats Zones humides Faune sauvage, oiseaux d’eau	Réserve de Biterne Gibier Haies	Gibier Culture agricole Culture sylvicole	Urbanisation, agriculture Digue, canal du Forez Ecopôle, barrage de Grangent Cormorans Mentalités

Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur en porte-à-faux

Le rapport patrimonial de l’acteur influence directement son rapport social (H1). L’activité chasse est souvent critiquée voire décriée. La gestion plus raisonnable de la chasse expose l’acteur aux critiques de la ruralité et le pousse à se rapprocher des autres par le biais de la concertation.

Le rapport social influence dans une moindre mesure le rapport patrimonial (H2). L’étiquette négative portée par cet acteur, le pousse à mieux communiquer et à modifier ses pratiques.

Cet acteur est porte-parole de certains acteurs absents, tels la biodiversité et le gibier (H3). En effet, une diversité d’habitats est nécessaire à la présence de gibier. Cet acteur tente de transmettre son attachement au grand public et aux scolaires par le biais d’actions pédagogiques.

Dans son discours, cet acteur ne prend pas en compte l’existence d’acteurs faibles sur le territoire (H4). Dans une négociation, cet acteur s’affirme comme protecteur de la nature qui tue du gibier. Il présente une position ambiguë qui lui attire les foudres des écologistes et divers critiques plus ou moins acerbes de la part de la ruralité. En conséquence, ses pratiques conservationnistes ou non sont potentiellement source de conflits.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

une envie de maîtriser le territoire

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Disparition polyculture Pollution de l'eau Assèchement des étangs Cormorans Conflits territoriaux provoqués par les APN Manque de coopération entre acteurs Réserves naturelles parc à touristes Disparition des zones humides	Pas de maîtrise du territoire Disparition du petit gibier Diminution du nombre de Chasseurs Tension avec forestiers et agriculteurs Mauvaise image médiatique Isolement dans l'action Non-rentabilité de la chasse Impossibilité de dialogue avec les APN La chasse devient une obligation agricole	Doit intégrer les acteurs locaux et être fondée sur l'information Lui : la concertation doit être intégrée dans le milieu rural [...] il faut trouver le bon interlocuteur.	Doit viser à recréer des milieux naturels favorables à l'échelle départementale Lui : non au sanctuaire, oui à la gestion globale.

Cet acteur se présente comme un *prédateur du système*. Le chasseur doit se comporter en bon prédateur, c’est-à-dire effectuer des prélèvements de gibier raisonnables. C’est un peu comme le système de prédation naturelle s’il y a du gibier, il y a des chasseurs et réciproquement. L’acteur est à la fois ancré dans le social et le patrimonial puisqu’il cerne des problèmes à la fois sociaux et environnementaux sur le territoire. S’il s’affiche comme opposé à la sanctuarisation de la nature, il tient à préserver la biodiversité par le biais d’une amélioration globale de la qualité des milieux. En conséquence, il aimerait avoir une meilleure maîtrise du territoire pour le gérer à sa convenance. Les problèmes du groupe viennent essentiellement des autres acteurs. Il montre du doigt les médias qui lui font une mauvaise image, les APN et la ruralité avec qui il est difficile de discuter ; il se sent alors isolé dans l’action. Cet acteur croit véhiculer une très mauvaise image sur le territoire. Il se sent impuissant et incompris dans le complexe. Dans les faits, si les mauvais chasseurs sont très critiqués, les techniciens

de la chasse passent plutôt inaperçus. Cet acteur est dans l'obligation de travailler avec la ruralité, et éprouve des difficultés à trouver des interlocuteurs motivés lors des concertations.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

préserver l'eau pour le gibier

L'empreinte territoriale de l'acteur laisse une place limitée à la ressource en eau. Elle intervient peu dans le rapport social pourtant important de l'acteur. Ce dernier critique seulement l'approche sanctuaire de la gestion des bords de Loire. Côté patrimonial, mis à part son attachement aux étangs pour les oiseaux d'eau, les actions territoriales de l'acteur concernent peu la ressource en eau. Ces connaissances sur l'hydrosystème s'avèrent limitées et touchent précisément les étangs de manière vernaculaire.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie peu d'enjeux liés précisément à l'eau :

- maintien des zones humides
- maintien des secteurs à ciel ouvert du Canal du Forez

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur ancré sur le territoire

- acteur important compte-tenu de la taille de son empreinte
- porte-parole du gibier et des habitats
- porte-voix d'aucun acteur faible
- favorable à la concertation
- favorable à la gestion intégrée départementale
- acteur suscitant le conflit
- acteur constituant un lien privilégié avec la ruralité

Acteur 7 : Monde de l'industrie
Production hydroélectrique (Chef de groupement)

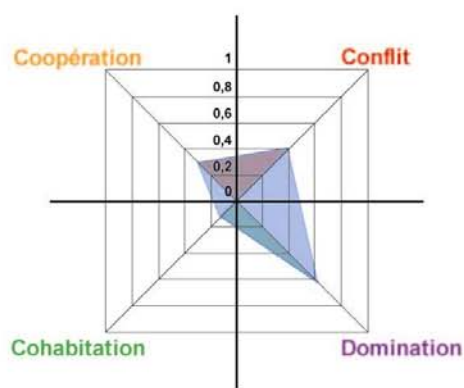
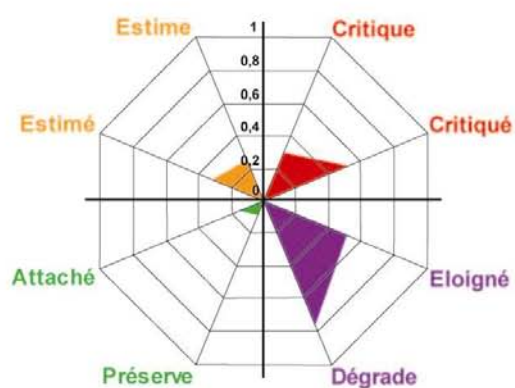
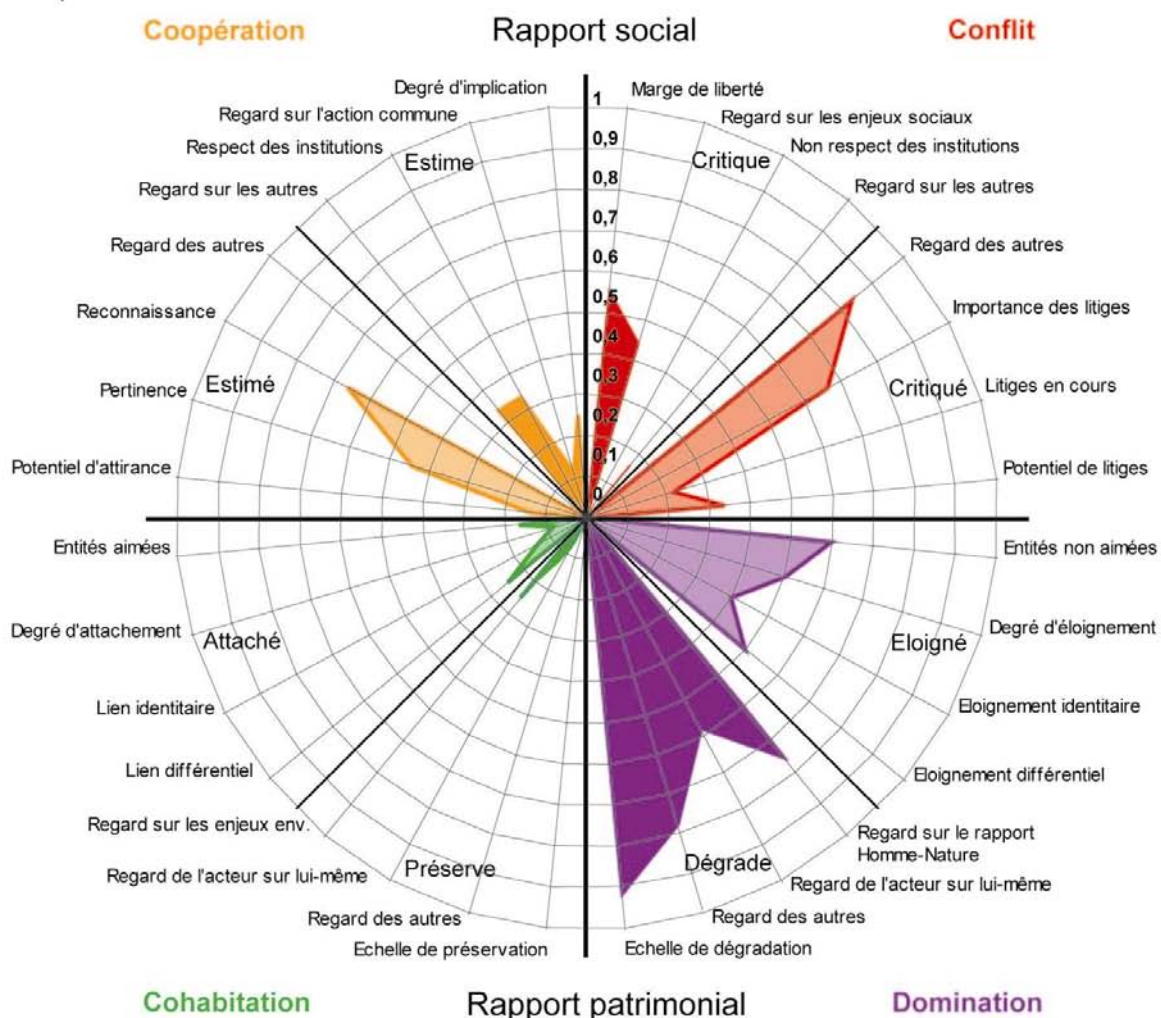
Description de l'empreinte territoriale

une domination distante

Rapport social			
C'est la sous-dimension critiqué qui caractérise le rapport social de l'acteur. En effet, nombreux sont ceux qui critiquent les actions de l'acteur, ce qui lui vaut d'être impliqué dans quelques litiges, néanmoins très significatifs sur le territoire. Toutefois, même s'il démontre une certaine marge de liberté et s'il identifie les enjeux sociaux sur le territoire, il critique très peu d'acteurs et nullement les institutions. La dimension coopération est faiblement renseignée. L'acteur porte un regard défavorable sur l'idée de concertation et s'implique peu dans le jeu d'acteur ; rares sont ceux qu'il apprécie sur le territoire. S'il est nullement apprécié par les autres, il est malgré tout reconnu sur le territoire pour quelques atouts pertinents.		Lui : parfois, si on n'est pas d'accord sur un objectif dans une réunion, on essaie de le changer [...] la loi sur l'eau, je ne connais pas, je pense qu'elle ne verra pas le jour [...] les écolos voudraient que l'eau soit dans la Loire, les élus préfèrent que l'eau soit dans le canal, après c'est aux électeurs de décider. Eux : le barrage c'est dramatique, 1m³/s en été sur un lit de 75m de large [...] le problème c'est les barrages, sans eux la Loire est sauvée au niveau de la qualité de l'eau [...] le gros problème sur l'hydrosystème, c'est l'installation des deux barrages et la canalisation du fleuve.	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Fournisseur électricité Fournisseur d'eau Etudes scientifiques Barrage : zone pêche et loisir	-	Ecologistes Agriculteurs	Quantité et qualité eau fleuve Vie piscicole Incision du lit Pas ouvert à la concertation Sédiment pollué Pas de communication

Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l'acteur est clairement marqué par la sous-dimension dégrade (note la plus forte du jeu d'acteurs), la dimension cohabitation étant pratiquement absente de son empreinte (note la plus faible du jeu d'acteurs). En effet, l'acteur ne montre pas d'attachement particulier au territoire et n'est engagé dans aucune action de préservation. Côté éloignement, il identifie de nombreux défauts sur le territoire ce qui l'éloigne et du complexe et des écosystèmes. Il attribue exclusivement une valeur d'usage à la nature et est responsable de la dégradation de plusieurs objets sur le territoire. S'il est pointé du doigt par le complexe, lui-même avoue s'inscrire dans la dégradation du territoire.		Lui : je suis un acteur distant de la Plaine du Forez [...] j'ai un peu de mal à dire ce qu'apporte le fleuve au territoire [...] la préservation du Fleuve Loire, c'est pas à nous d'en penser quoi que ce soit [...] le fleuve est menaçant, c'est un problème pour les personnes, c'est un bien pour l'agriculture.	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Bâti Réserve de Biterne	Canal du Forez	Fleuve Loire - qualité et quantité d'eau - vie biologique - incision du lit Paysage	Crues du fleuve Pollution agricole industrielle Irrigation Climat Urbanisation

Empreintes territoriales : Acteur7



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur autonome et destructeur

Cet acteur montre un faible rapport social, mise à part la sous-dimension critiquée. En effet, la grande majorité des critiques est ciblée sur ses actions de dégradation (H1). La plupart de ses litiges portent sur le fleuve, le barrage étant considéré comme un point noir emblématique. On constate aussi que l'acteur n'estime, ni ne critique vraiment personne sur le territoire. Sa faible implication sociale s'explique par sa domination patrimoniale. Non seulement l'acteur est conscient de son fort impact sur l'environnement, mais il se dit aussi distant de la Plaine du Forez (géographiquement et affectivement). Cette forte tendance à la domination territoriale limite toute communication avec le complexe : l'acteur est autonome et tient à le rester.

A l'opposé, il ne semble pas que les pratiques territoriales de cet acteur reposent sur des relations sociales (H2). En effet, son côté autonome, sa tendance à la rétention d'informations, sa méfiance vis-à-vis de la concertation, en font un acteur campé sur ses positions peu enclin à modifier ses pratiques et à s'investir dans des projets territoriaux.

Cet acteur avoue clairement ne pas être concerné par les problématiques environnementales du territoire (H3). En ce sens, il n'est le porte-parole d'aucun acteur absent. Un consensus entre acteurs de ce type conduirait à la forte dégradation d'objets environnementaux.

Dans son discours l'acteur ne montre pas d'empathie et ne défend jamais le point de vue des autres qu'ils considèrent comme des obstacles à ses objectifs. Non seulement il dénigre les arguments de ses opposants, notamment les écologistes, mais en plus, il tente d'imposer son point de vue en modifiant les objectifs d'une concertation pour qu'ils s'accordent aux siens. Ainsi, il n'est pas le porte-voix d'acteurs faibles sur le territoire (H4). La pérennisation de son activité se heurte aux mouvements de protection de l'environnement ce qui se traduit pour des conflits ouverts entre protecteurs et destructeurs.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

un regard froid et dépassionné

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Réseau électrique sous-dimensionné Assainissement Saint-Etienne Pas de forêt Pas de pluie Concentration individus Adduction eau potable	Maintien cote touristique Manque de temps et d'argent Gérer les crues	Peut être essayée, mais se révèle généralement peu pertinente Lui : en réunion, si on n'est pas d'accord sur un objectif, on essaie de le changer.	Ne doit pas limiter les activités humaines de production Lui : c'est pas à nous d'en penser quoi que ce soit.

Cet acteur se présente comme un *aménageur du territoire assurant un service public*. Son objectif est de produire et de fournir de l'électricité, peu importe les impacts environnementaux. S'il reconnaît ses dégradations, notamment sur la vie piscicole et la rétention de sédiments, il estime qu'il n'est pas possible de faire autrement : un barrage entraînera toujours des perturbations, il n'y a pas d'ouvrage idéal. Cet acteur ne pense pas qu'il est de sa responsabilité de prendre les devants en matière d'environnement. Il identifie d'ailleurs peu de problèmes environnementaux sur le territoire et cible davantage des

problématiques d'ordre général et extérieures au territoire. En conséquence, cet acteur se présente comme distant du territoire, mais non négligeable. Ayant peu de problèmes à l'interne, il se révèle indépendant du complexe et peu enclin à la concertation : il la considère comme un moyen de s'informer et participe peu. En ce sens, il se déplace uniquement pour imposer sa vision des choses. L'acteur pense être apprécié du complexe et vu comme rigoureux et sérieux, même s'il a conscience que les écologistes le taxe d'attentiste et de destructeur. Dans les faits, l'acteur apparaît peu estimé et très critiqué par l'ensemble des acteurs du territoire.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau un bien public à exploiter et à maîtriser

Pour cet acteur l'hydrosystème du territoire se limite au fleuve Loire et au canal du Forez. Il montre de faibles connaissances sur les objets hydrologiques. Le fleuve est vu comme une menace pour les populations, un usage (hydroélectricité, irrigation) et un agrément (loisir nautique). Cette vision anthropocentrée de l'eau associée à de nombreuses actions de dégradation lui vaut d'être très critiqué par les acteurs du territoire. Globalement, les trois sous-dimensions de l'empreinte territoriale les plus renseignées sont toutes associées à des problématiques liées à la ressource en eau.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie peu d'enjeux liés précisément à l'eau :

- protection contre les crues du fleuve
- eau potable
- gestion du Furan

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur distant et imposant

- porte-parole d'aucun acteur absent
- porte-voix d'aucun acteur faible
- délicat à gérer compte tenu de son influence et de son autonomie
- peu motivé par la concertation
- peu concerné par la conservation
- campé sur ses positions et dominateur
- générateur de fortes dégradations environnementales

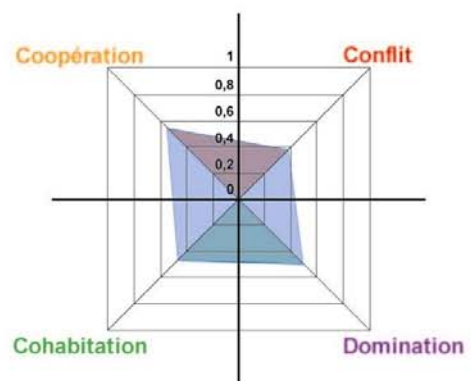
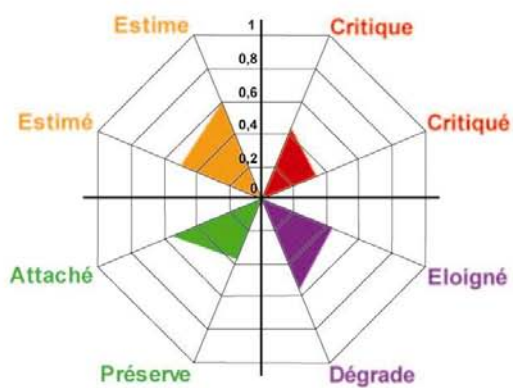
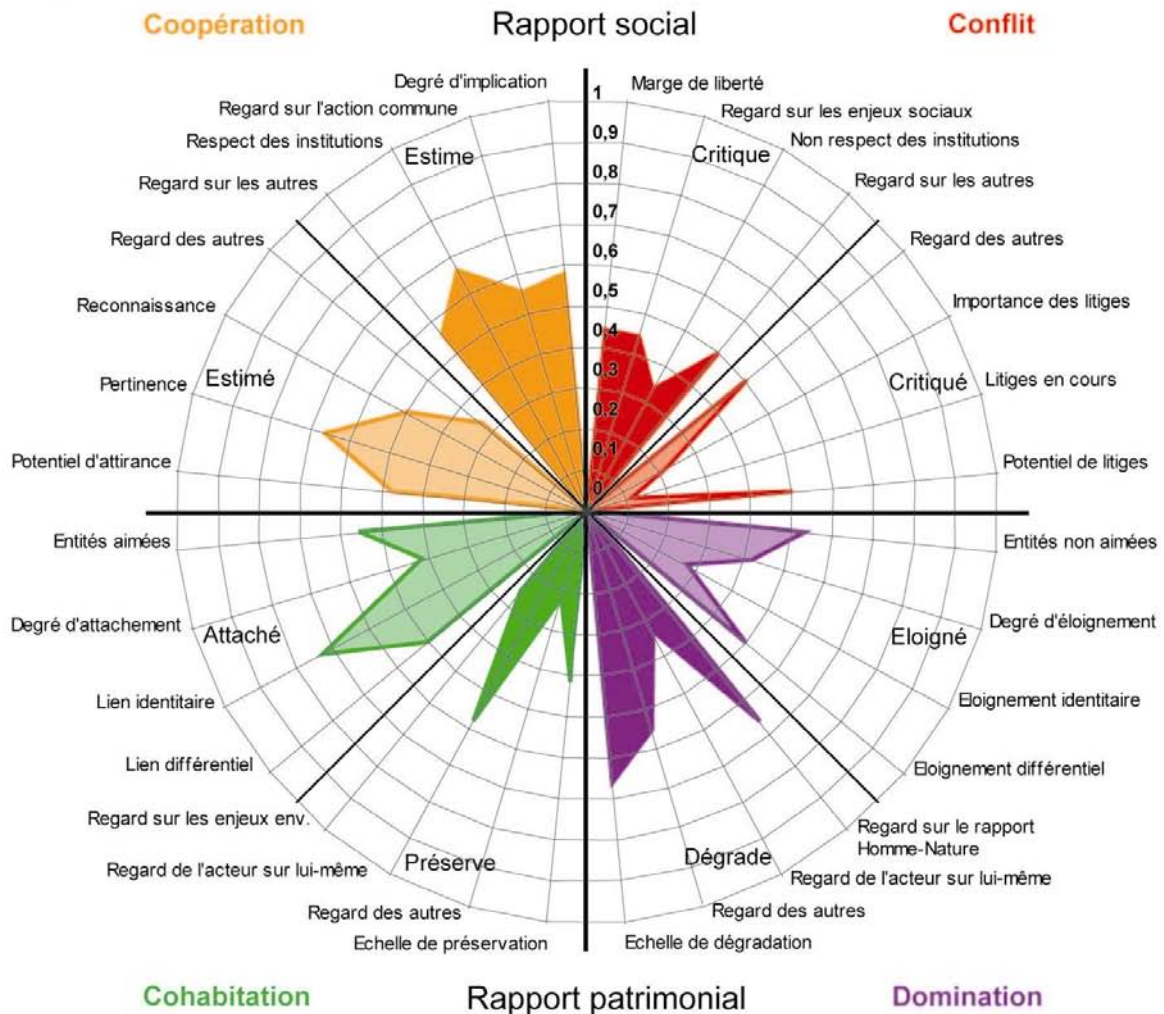
Acteur 8 : Monde de l'agriculture
Chambre consulaire (Conseiller territorial)

Description de l'empreinte territoriale

quatre dimensions dans la moyenne

Rapport social			
Les quatre sous-dimensions du rapport social sont ici renseignées équitablement et dans la moyenne. L'acteur s'inscrit alors tant dans la coopération que le conflit, mais sans ampleur. Il estime quelques acteurs, porte un regard mitigé sur la concertation et s'implique modérément dans l'action commune. En retour, l'acteur est peu apprécié des autres, malgré quelques atouts pertinents. Côté conflit, l'acteur cerne mal les enjeux sociaux du complexe et hésite à critiquer ouvertement quelques acteurs. S'il est critiqué par quelques acteurs, rares sont les litiges dans lesquels il est impliqué. Il possède néanmoins un potentiel en conflit non négligeable.		Lui : <i>il y a souvent des liens assez paternalistes entre les propriétaires et leurs fermiers [...] notre mission s'adresse non seulement aux agriculteurs, mais aussi au territoire, à la ruralité, à tous les acteurs de l'espace rural [...] une personne qui critique l'agriculture, c'est une personne qui met dans son jardin des doses 100 fois plus forte qu'un agriculteur [...]</i> Eux : <i>y font partie de nos opposants, y favorisent l'agriculture intensive et productiviste [...] les CDA vont vers une agriculture durable.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Emprise humaine Liens avec les acteurs locaux compétence en gestion agricole	ADASEA DDAF Conseil général SMIF	Retraités militants des APN Jardiniers du dimanche Institutions DDE Propriétaires d'étang Exploitants de granulat	Gestion des chasses privées Biodiversité
Rapport patrimonial			
Comme pour le rapport social, l'ensemble des notes des sous-dimensions du rapport patrimonial avoisine les 0,5. L'acteur est alors ancré modérément sur son territoire dans la cohabitation comme la domination. Il paraît d'abord attaché à quelques entités, attachement qu'il souhaite vivement transmettre aux autres. S'il cerne mal les enjeux environnementaux du territoire, il dit mené quelques actions de préservation, actions non reconnues du complexe. Côté domination, il identifie plusieurs défauts sur le territoire ce qui l'éloigne de la nature, mais peu du complexe. Attribuant une valeur d'usage à la nature, l'acteur est pointé du doigt pour ses actions de dégradations sur le territoire, actions qu'il n'avoue pas totalement.		Lui : <i>les nitrates c'est la vie [...] le fin du fin c'est d'enrober simplement la semence d'un produit... c'est l'agriculture de précision [...] le maïs c'est une plante tropicale, il se trouve bien dans la Plaine du Forez [...] sur le plan environnemental, un maïs rejette plus d'oxygène qu'une forêt et consomme beaucoup de CO₂, il participe à la diminution de l'effet de serre, et c'est une plante qui est très décriée mais à tort [...] le fleuve c'est à la fois la moelle épinière de la Plaine, c'est aussi une séparation, des 2 côtés les pratiques sont pas du tout les mêmes [...] moi je pense que la vraie épine dorsale de la Plaine c'est le Canal qui a permis de développement de l'agriculture [...] le problème c'est que mettre du bio en plus dans une exploitation c'est la fragiliser.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Agriculture, canal forez Fertilité sols Grandes exploitations Unité territoriale Nitrates, irrigation, maïs	Grosses exploitations Maïs Irrigation	Biodiversité Pollution de l'eau Ponction de la ressource en Eau Exploitation familiale	Nuisibles (sangliers...) Urbanisation, déprise agricole Climat, fleuve Loire (barrière) Gravières Pas de pente

Empreintes territoriales : Acteur 8



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

une empreinte mitigée

Le rapport patrimonial de l’acteur influence son rapport social (H1). En effet, il est critiqué par les agriculteurs eux-mêmes qui se sentent mal conseillés au niveau des pratiques agricoles. S’il peut être estimé pour sa gestion de l’agriculture, il est souvent critiqué pour des dégradations environnementales. Ayant conscience de certaines de ses mauvaises pratiques, il tente de se rapprocher des autres par le biais de la concertation.

Le rapport social de l’acteur influence son rapport patrimonial (H2). Les institutions à travers les normes et la législation ont poussé cet acteur à modifier ses pratiques. La pression des critiques contre l’agriculture l’a conduit à s’intéresser à l’idée d’unité territoriale associant agriculture, gestion de l’eau, paysage, cadre de vie, biodiversité.

Cet acteur se fait le porte-parole engagé de la défense des cultures, du maïs et des nitrates (H3). Il veut réhabiliter l’image du maïs comme plante fourragère indispensable limitant l’effet de serre. Quant aux nitrates, s’ils sont bien utilisés, ils font partie du cycle de la vie. A travers les programmes institutionnels, cet acteur commence à s’intéresser à l’eau et à la biodiversité. Il pourrait alors s’en faire le porte-parole éventuel dans le futur.

Cet acteur se fait uniquement le porte-voix des agriculteurs qu’il considère mal aimés et mal traités à tort (H4). Ses positions en matière d’environnement sont sources de conflit avec les conservationnistes.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

pour la conservation d’une nature agricole

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Aménagement territoire Gestion de l’eau Déprise agricole Sécheresse Nuisibles (sangliers) Assainissement	Zonages nitrates Mises aux normes Abandon des CTE Nuisibles Mauvaise image de l’agriculture Effet de fœhn Pompage d’eau limité Baisse du nombre d’agriculteurs Déprise agricole	Doit concerner les parties prenantes et des points précis Lui : les CTE voilà un bel exemple de concertation.	Doit permettre la rentabilité en limitant les pollutions Lui : on encourage des molécules de moins en moins nocives.

Cet acteur s’apparente à une *source de vie pour le territoire*. En effet, selon lui l’agriculture a participé à la construction des paysages, du cadre de vie et constitue une tradition importante sur le territoire. Sa vision des problèmes du territoire se cantonne au domaine agricole et rejoint d’ailleurs les problèmes du groupe. En conséquence cet acteur a une vision étroite du territoire et apparaît éloigné des problématiques environnementales pour rester centré sur ses problèmes. S’il a conscience de quelques dégradations qu’il occasionne, son idée de la préservation consiste à développer une agriculture de qualité tout en maintenant la rentabilité. Conscient de sa mauvaise image sur le territoire, il dit vouloir se rapprocher des autres par le biais de la concertation qu’il veut à l’échelle du territoire. Cet acteur se sent mal aimé à tort. Il se croit perçu comme un assisté, mais globalement dit ne pas connaître son image. Dans les faits, on lui reproche d’encourager l’agriculture intensive.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau comme un outil de travail

Dans l'empreinte territoriale de cet acteur, l'eau ne tient pas une place importante. En effet, la ressource est considérée comme un outil de travail qui rentre dans les préoccupations de l'acteur par le biais des programmes institutionnels. Selon lui, l'agriculture n'est pas responsable de la dégradation de l'hydrosystème, c'est le jardinier du dimanche qui est visé. Néanmoins, il considère que les problèmes d'eau ne sont pas plus importants dans la plaine qu'ailleurs. Sa principale préoccupation reste le volet quantité de la ressource. Cet acteur montre des connaissances faibles sur l'hydrosystème et plus particulièrement sur la Loire et la dynamique fluviale. S'il considère le fleuve Loire comme la moelle épinière de la Plaine du Forez en tant qu'outil principal de drainage, il le perçoit surtout comme une barrière, une contrainte qui perturbe les échanges et la communication entre agriculteurs. Au contraire, il voit le Canal du Forez comme la vraie épine dorsale de la Plaine car il est vital pour l'agriculture.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie quelques enjeux liés précisément à l'eau :

- maîtrise qualitative et quantitative de l'eau
- maintien des zones irriguées
- rediscussion du zonage nitrate

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur institutionnel qui cache son jeu

- un acteur modéré difficile à cerner
- porte-parole du maïs
- porte-voix des agriculteurs
- favorable au principe de concertation
- favorable à la conservation si elle va de pair avec la rentabilité
- un acteur dans l'argumentation et persuasion
- un acteur vu comme un dégradeur qui risque d'attirer les conflits

Acteur 9 : Monde des administrations
DDE (Contrôleur)

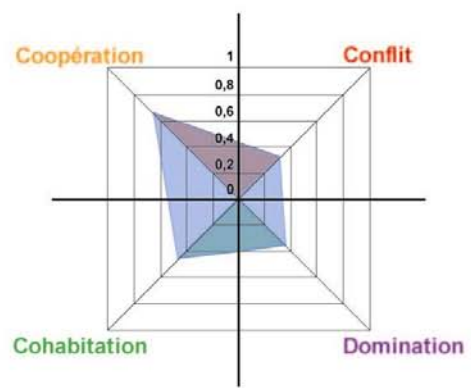
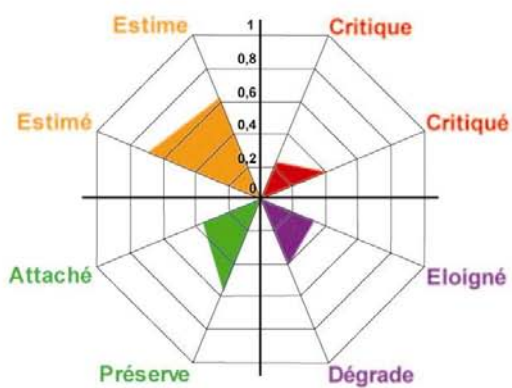
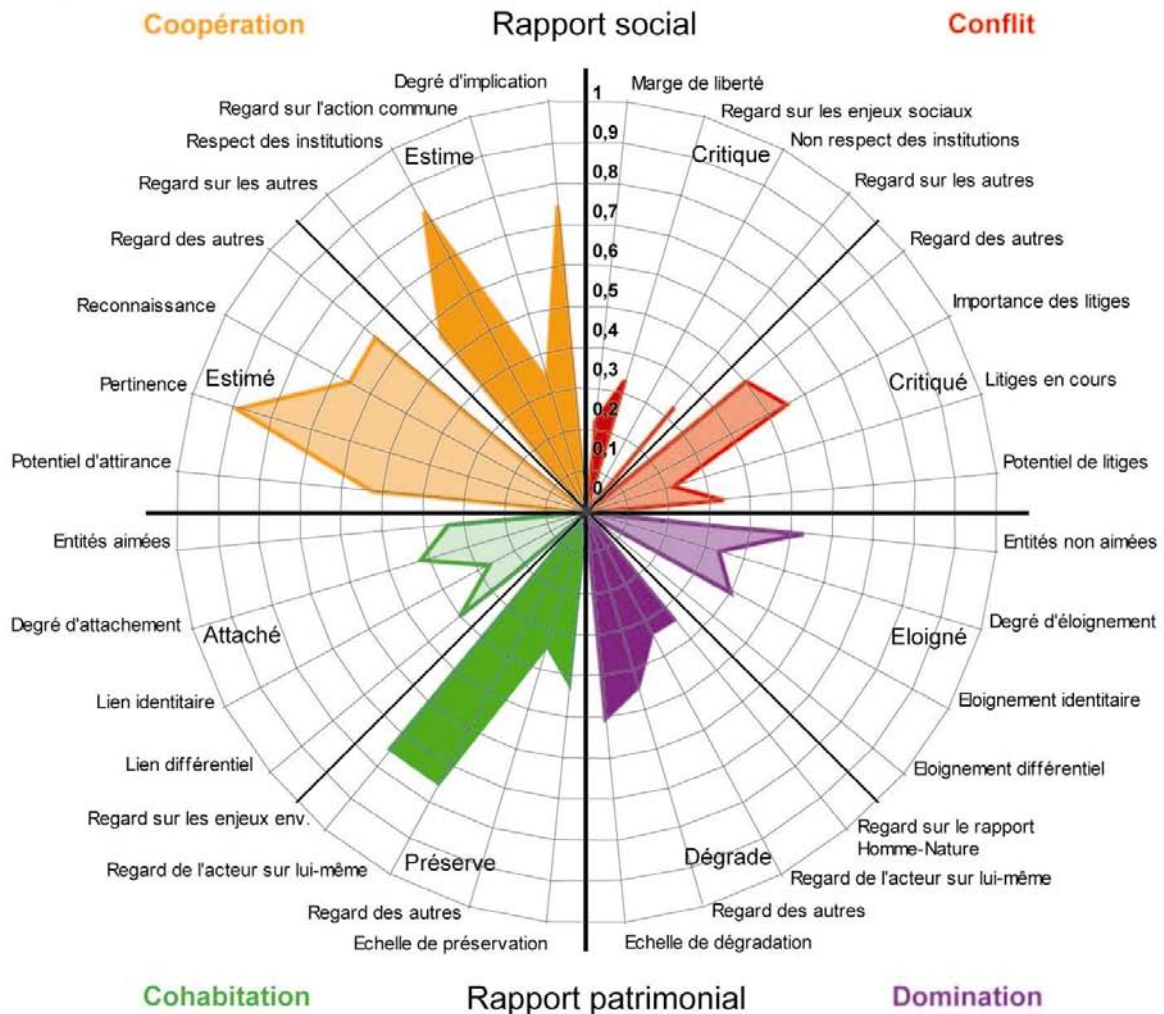
Description de l’empreinte territoriale

une coopération pour la préservation

Rapport social			
C’est la coopération qui caractérise le rapport social de l’acteur. S’il estime quelques acteurs sur le territoire, notamment les institutions, il porte un regard méfiant sur l’idée de concertation, mais cherche néanmoins à se rapprocher des autres. Il est estimé par plusieurs acteurs qui lui reconnaissent quelques atouts très pertinents. La sous-dimension critique est pratiquement absente du rapport social. En effet, il cerne mal les enjeux sociaux du territoire, critique faiblement quelques rares acteurs et nullement les institutions. Il est en retour critiqué par de nombreux acteurs et impliqué dans quelques litiges néanmoins très significatifs sur le territoire.		Lui : <i>il faut un échange de savoir et de connaissance entre partenaires [...] chacun son rôle, c’est à l’état de collaborer avec les associations, mais trop d’associations sont extrémistes et militantes et c’est la fonction publique qui est là pour préserver l’intérêt général [...] il faudrait diminuer l’irrigation des agriculteurs qui gaspillent l’eau [...] il faut passionner les élus car ce sont de bons orateurs [...] nous on a un langage technique mais qui ne communique pas la passion, c’est dur de faire bouger les choses.</i> Eux : <i>ce sont eux qui ont autorisé l’extraction de granulat en lit mineur [...] sans les digues on serait en danger [...] l’endiguement du fleuve, c’est une catastrophe.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Connaissances hydrauliques du fleuve Loire (techniques et historiques) Emprise foncière Police des eaux Etudes techniques	Collectivités territoriales APN Conseil général FRAPNA DRIRE Agence de l’eau Etat	Ecologistes extrémistes Agriculteurs EDF Exploitants de granulat Touristes	Entretien des digues Existence des digues Gestion du DPF

Rapport patrimonial			
Les quatre sous-dimensions du rapport patrimonial sont renseignées modérément, avec un petit a priori pour la sous-dimension préserve. L’acteur apparaît peu attaché au territoire. Néanmoins, il dit mener de nombreuses actions de préservations, quoiqu’à faible échelle, et identifie précisément les enjeux environnementaux. Ces actions sont toutefois peu reconnues par les autres. Côté domination, l’acteur identifie quelques défauts sur le territoire ce qui l’éloigne modérément du complexe mais nullement de la nature. Associant valeurs d’usage et de non-usage à la nature, cet acteur avoue être responsable de quelques actions de dégradation à l’échelle du territoire, actions cette fois reconnues par les autres.		Lui : <i>la nature appartient à tout le monde et pas seulement aux gestionnaires [...] personne ne s’intéresse à l’affaissement du lit mineur de la Loire [...] un fleuve c’est un besoin pour l’homme, ça joint l’utile à l’agréable [...] la nature ne peut jamais être restaurée entièrement, attention aux activités humaines [...] la nature ça ne s’apprend pas, on la sent.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Navigation passée sur la Loire Nature Transport du charbon sur la Loire Fleuve naturel sans barrage	Fleuve Loire Digues	Fleuve Loire	Enfoncement lit mineur Gravières Mentalités Limites administratives Propriété privée Barrage Agriculture, digues

Empreintes territoriales : Acteur 9



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur consensuel

Le rapport patrimonial de l’acteur influe peu sur son rapport social (H1). Etant surtout ancré dans l’action, autant dans la préservation que la dégradation, cet acteur transmet peu ses sentiments aux autres. Toutefois, il est critiqué pour ses actions passées et plutôt estimé pour ces actions présentes.

Le rapport social de l’acteur influence son rapport patrimonial (H2). Les programmes institutionnels conditionnent directement ses actions. Sur le terrain, il est notable que son travail avec des associations de protection de la nature, a fait évoluer sa sensibilité environnementale et quelque peu ses pratiques.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, cet acteur se fait le porte-parole du fleuve Loire et plus particulièrement de l’incision de son lit (H3). Non seulement l’acteur travaille sur des dossiers techniques, mais en plus, il tente de transmettre son engagement en interne, dans son propre groupe.

Dans son discours l’acteur fait preuve d’empathie envers les autres, sans se faire le porte-voix d’un acteur faible en particulier (H4). S’inscrivant nettement dans la coopération, cet acteur consensuel tachera d’éviter les conflits et de concilier les points de vue des conservationnistes et des dominateurs.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

une concertation restreinte pour une préservation ciblée

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Enfoncement du lit du fleuve Conflit d’usage Gaspillage de l’eau Pollution de l’eau Changements agricoles Propriété privée Limites administratives	Gestion à court terme Trop d’influence des chefs de service Langage trop technique sans passion	Doit être encadrée par un bon meneur et limitée aux acteurs clefs. Lui : avec trop de partenaires, trop de négociations, un projet stagne, s’embourbe [...]un groupe de travail efficace nécessite un bon meneur, sinon les réunions sont du blabla d’où il ne sort rien de concret.	Doit s’appuyer sur des raisonnements locaux à l’échelle du bassin versant. Lui : les gestionnaires (APN) ne doivent pas s’approprier la nature, il faut aussi écouter la base [...]la gestion de l’environnement c’est du long terme, c’est différent de suivi et surveillance.

Cet acteur se présente comme un *gestionnaire d’entités naturelles*. Il donne tout autant à la nature une valeur d’usage que d’agrément. Il souhaite de plus que l’homme adapte au mieux ses usages pour limiter ses impacts. Il envisage la préservation comme une activité difficile à réaliser qui nécessite le partage de savoirs et de connaissances. Cet acteur identifie des problématiques environnementales surtout liées à l’eau, et des problématiques sociales liées à l’exercice de son activité. Au niveau du groupe, il souhaite s’affranchir d’un langage trop technique au profit de démarches plus passionnées afin de transmettre ce qu’il appelle la fibre environnementale. Cet acteur se sent peu écouté des autres et ne connaît pas l’image qu’il véhicule. Dans les faits, il est surtout critiqué pour des dégradations de l’environnement

passées. Il est favorable à la concertation si elle est encadrée par un homme fort capable de fédérer et de réaliser une synthèse globale, et si elle est limitée aux partis concernés pour une meilleure efficacité.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

protéger le fleuve est un besoin

Dans son empreinte territoriale, c'est le fleuve Loire qui tient une place prépondérante. Cet acteur est autant critiqué qu'estimé pour sa gestion du fleuve. Ses alliés représentent souvent des gestionnaires de la ressource en eau. Cet acteur possède de bonnes connaissances liées au fleuve. Il considère que l'eau appartient à tout le monde et que la gestion du fleuve doit plus tenir compte de ses limites naturelles que des limites administratives. Une telle gestion ne doit plus passer par des aménagements, mais seulement par un entretien. Finalement, il considère le fleuve comme un besoin pour l'homme : utile et agréable.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie des enjeux liés à l'eau et plus précisément au fleuve:

- enfoncement du lit mineur
- activités sur le fleuve
- limite de gestion adaptée au milieu
- dynamique fluviale
- gestion des crues

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur clef du fleuve

- acteur consensuel
- porte-parole du fleuve Loire
- porte-voix d'aucun acteur faible
- favorable à une concertation restreinte et bien organisée
- favorable à une conservation fondée sur un compromis entre usages locaux
- acteur institutionnel ouvert sur le monde associatif

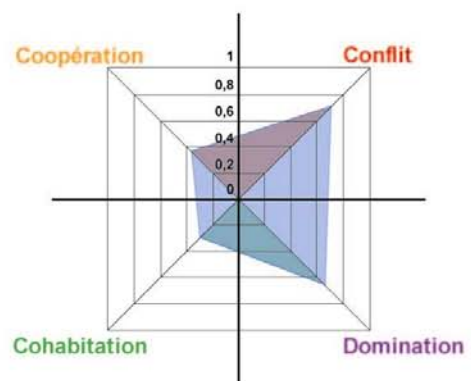
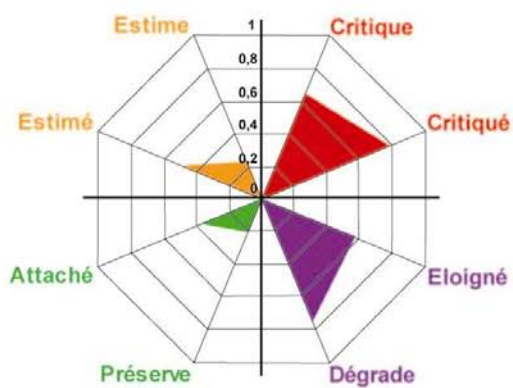
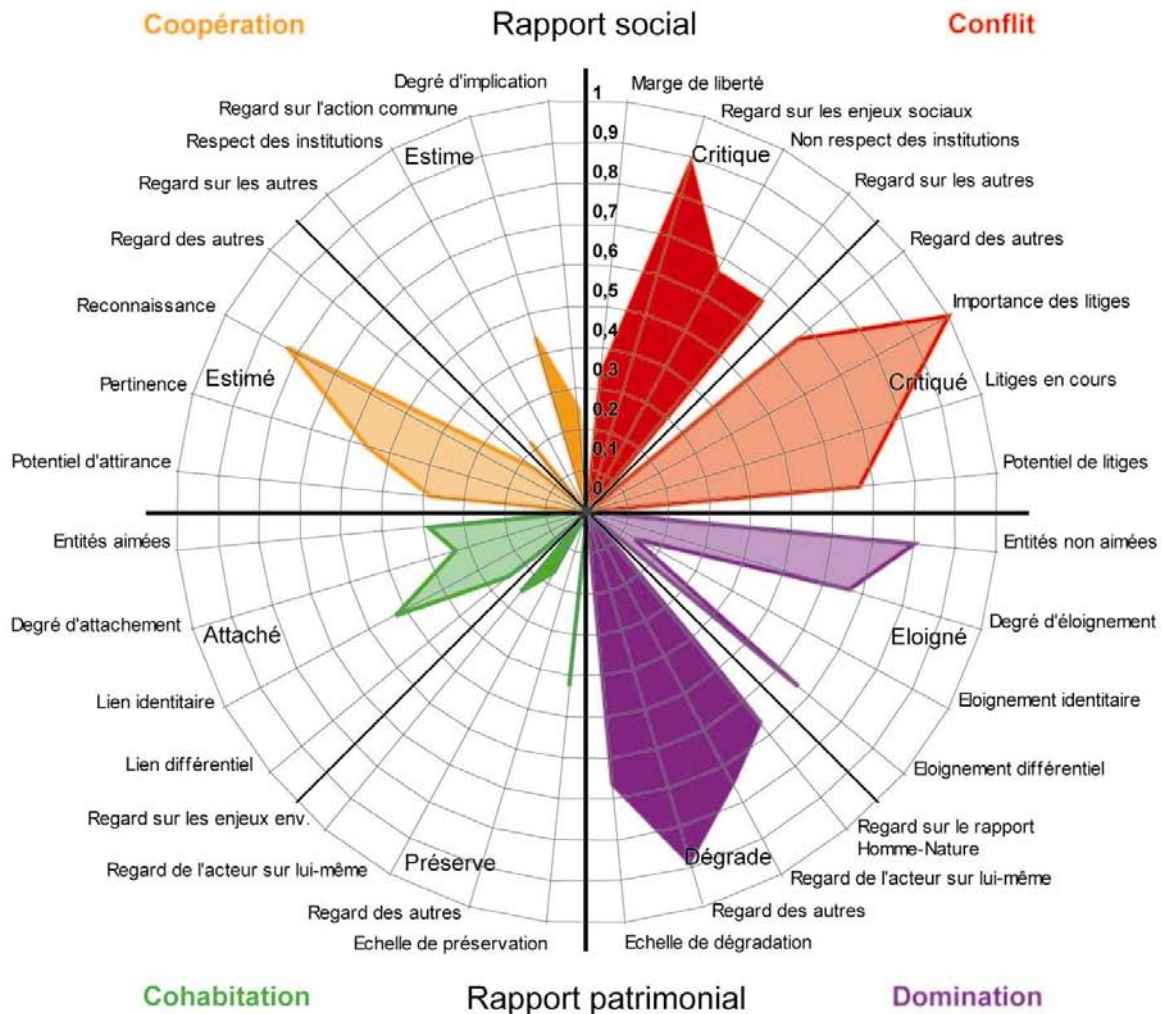
Acteur 10 : Monde de l'agriculture
Syndicat agricole (Président)

Description de l'empreinte territoriale

une domination conflictuelle

Rapport social			
Le rapport social de l'acteur se caractérise par une forte tendance au conflit, contre un faible potentiel de coopération. Dans le conflit, il est dauparavantage critiqué qu'il ne critique. Il est identifié comme un acteur antagoniste et cristallise des litiges majeurs sur le territoire. L'acteur est conscient de son statut de <i>bête noire</i> sur le territoire, mais le trouve non justifié et critique de nombreux acteurs. Il se dit néanmoins impuissant pour changer son image. Si l'acteur est estimé, essentiellement pour ces propriétés foncières, il n'estime personne (plus faible note du jeu d'acteurs).		Lui : <i>Je ne suis pas un acteur je subis [...] on nous a fait polluer, et maintenant y faut plus polluer, et c'est pas pour ça qu'on nous compense [...] l'agriculture s'est mangée par elle-même, en voulant produire beaucoup, on a mal produit. Qui c'est qui mange la grenouille si jamais ça tourne mal, c'est bien l'agriculteur [...] t'as plus qu'à mourir avec ton matériel ou ta vache [...] on va à l'encontre du monde agricole à vouloir tout gérer, on va devenir les jardiniers de la nature, la Russie c'était un peu ça, on n'aura plus le droit de rien faire</i> Eux : <i>Salopards, pollueurs, gaspilleurs [...] mamelle de la Plaine.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Gestion des structures agricoles Forte emprise foncière Fonctionnement en réseau	Le syndicat (FNSEA) Chasseurs Piégeurs	Chambre agriculture DDAF, DDE Industriel du granulat Institutions françaises et européennes FRAPNA Gros exploitants Elus Pêcheurs Laitiers Confédération paysanne Gros propriétaires fonciers	Achat des terres Filières agricoles Valeur d'aménagement de la nature Accès à la Loire Gestion des digues Passage sur propriété privée Pollution de l'eau Irrigation Mentalités
Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial est fortement marqué par la domination dont la note est la plus forte du jeu d'acteurs. L'acteur a conscience de ses actions de dégradation qui sont mises nettement en exergue par le complexe. De nombreuses entités du territoire empêchent l'acteur d'exercer son activité ce qui le positionne en éloigné même s'il connaît bien son territoire. Si ces entités non-aimées ne l'éloignent pas du complexe, les entités auxquelles il se dit attaché le rapprochent des autres. Globalement, cet acteur préserve peu, néanmoins sa volonté à modifier ses pratiques est encourageante.		Lui : <i>quand on est à côté d'une rivière on la subit [...] on met des panneaux respectez la nature, moi je mettrais bien dessous entretenez la nature [...] je sais bien que je pollue, mais je peux pas faire autrement [...] nous on veut des prix rémunérateurs et des exploitations familiales.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Respect de la propriété Nature entretenue Coopération entre agriculteurs Passé (pratiques et paysage) Exploitation familiale Prix rémunérateurs	Cultures Exploitation familiale	Etang Loire Nappe phréatique Sols Biodiversité	Fleuve Nuisibles Jachère Climat Rivière, Etang

Empreintes territoriales : Acteur 10



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

la bête noire du jeu d'acteurs

Les relations humaines de cet acteur sont clairement reliées à ses actions de dégradation (H1). En effet, pour la grosse majorité des acteurs, l'agriculture est source de conflit car elle stigmatise la destruction de la nature et représente le problème sur le territoire. D'autres au contraire, plus rares et liés au milieu agricole voient dans ces mêmes pratiques une source de vie sur le territoire. Cet antagonisme a renforcé les liens entre acteurs de la ruralité. Globalement, les pratiques environnementales de l'acteur l'ont impliqué malgré lui dans de nombreux litiges portant essentiellement sur la dégradation d'objets naturels (pollution des nappes phréatiques, pompage abusif...) et dans une moindre mesure sur l'idée de nature entretenue. Ayant beaucoup plus d'ennemis que d'amis cet acteur se trouve isolé du complexe, rejeté, voire maltraité. Il apparaît alors un net clivage entre acteurs de la ruralité et le reste du complexe.

Les pratiques environnementales de l'acteur reposent en partie sur son rapport social (H2). D'abord l'acteur déplore que les politiques agricoles le conduisent à de mauvaises pratiques non respectueuses de l'environnement. Ensuite, le fait qu'il soit montré du doigt fige l'acteur dans ses positions ; accablé de critiques, l'acteur se braque à toutes idées de changement. Finalement, la perte de confiance envers les institutions politiques doublée du sentiment de contrainte provoqué par chaque nouvelle loi et norme de rejet l'ont conduit à s'éloigner de nombreux objets du territoire (étangs, fleuve, rivières...). En retour, l'acteur a peu de partenaires affichés. Ses relations sociales limitées semblent avoir une faible influence sur les pratiques environnementales des autres.

Ancré sur le territoire depuis plusieurs générations et évoquant souvent avec nostalgie les paysages d'antan, cet acteur défend une certaine idée de la ruralité (H3). Il veut voir sur son territoire des terres agricoles exploitées, une nature entretenue et s'oppose alors à l'idée de nature laissée à l'abandon. Préoccupé essentiellement par la survie de l'agriculture, cet acteur n'est pas en mesure de se faire le porte-parole des acteurs absents.

Dans son discours, cet acteur se positionne comme un *acteur faible* faisant partie du groupe des petits agriculteurs (H4). Il regrette la main mise des gros exploitants sur les terrains agricoles et la disparition des petites exploitations familiales. L'acteur s'investit également comme membre du bureau d'une petite association locale de défense du cadre de vie. Il se fait donc le porte-voix des petits agriculteurs et des riverains, ses voisins, auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs territoriaux.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

une vision centrée sur l'exploitation de la terre

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Déprise agricole Gravières Urbanisation Nuisibles Pollution domestique	Jachère Exploitation familiale Prix non rémunérateurs Normes antipollution Concurrence (Europe) Climat Pas de remontée d'informations Nuisibles Contrats et prêts	Doit être encadrée par un homme fort organisateur Lui : plus de concertation entre agriculteur et chasseur ça peut pas nuire	Doit s'apparenter à une nature entretenue sans broussailles, sans nuisibles Lui : moi je veux bien respecter la nature mais faut qu'on me paie

Cet acteur se positionne comme un *entreteneur de la nature* qu'il veut propre et sans broussaille. Il est attaché aux paysages ruraux et redoute auparavant tout la déprise agricole. Les problèmes du territoire qu'il identifie sont nombreux, centrés sur l'agriculture et n'incluent pas les ressources naturelles. En effet, la protection de l'environnement incarnée par les institutions (lois, normes, réserves) est considérée comme un frein, une contrainte pour son activité (zone nitrée). Il redoute l'idée de sanctuarisation de la nature, de peur de perdre le peu de marge de liberté qui lui reste : « on veut pas devenir une réserve d'indiens, on n'aura plus le droit de rien faire ! ». En conséquence, cet acteur se trouve éloigné de certains objets hydrologiques du territoire ce qui lui donne envie de partir. Néanmoins, il veut bien respecter la nature et changer ses pratiques s'il perçoit des contre-parties financières. Paradoxalement, il refuse de devenir un *jardinier de la nature*, il souhaite rester un agriculteur rémunéré pour ce qu'il produit. L'acteur pense être perçu comme « un pollueur, pompeur de primes ». Il se sent « exclu, non-entendu et pointé du doigt » et se présente alors comme une victime. Il souhaiterait améliorer son image auprès du grand public par le biais d'actions pédagogiques et touristiques et auprès des acteurs locaux par dauparavantage de concertation.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau plus menaçante que menacée

L'acteur donne une valeur d'usage à la ressource en eau et associe les objets hydrologiques à des outils de production qu'il faut maîtriser pour en éviter les désagréments. Pour lui, vivre auprès d'un fleuve ne présente que des inconvénients, du danger des crues aux piquûres de moustiques. Cette vision anthropocentrée de l'eau lui vaut d'être fortement critiqué par les autres, lui-même critiquant ceux qui se disent protecteurs de la ressource. L'acteur montre un savoir superficiel quant à l'hydrosystème du territoire et ne se sent pas vraiment concerné par les problématiques liées à l'eau, même s'il est accusé de lourde pollution.

Globalement sur le territoire, l'acteur n'identifie que peu d'enjeux liés précisément à l'eau :

- pollution domestique
- contraintes dues à la réglementation sur l'eau

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur pointé du doigt

- Se dit *acteur faible* et non-entendu alors qu'il a une forte emprise sur le territoire
- *Porte-voix* des petits agriculteurs
- Identifié le pollueur du territoire par le complexe
- Très critiqué, il est générateur de conflits
- N'envisage la concertation que si elle est encadrée par un homme fort
- Envisage la préservation sous l'angle de la nature entretenue

Acteur 11 : Monde de la protection de la nature
Association de protection de la nature (Président)

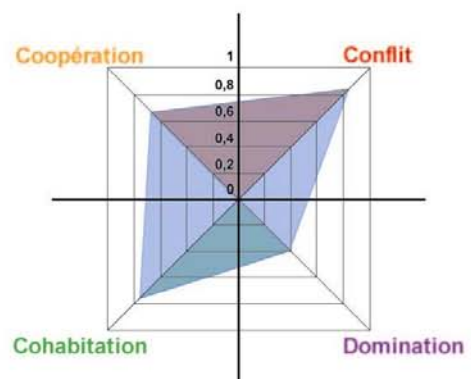
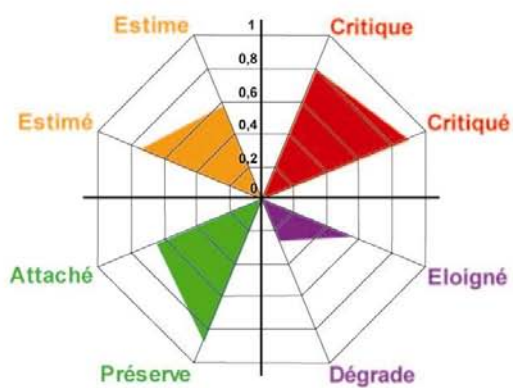
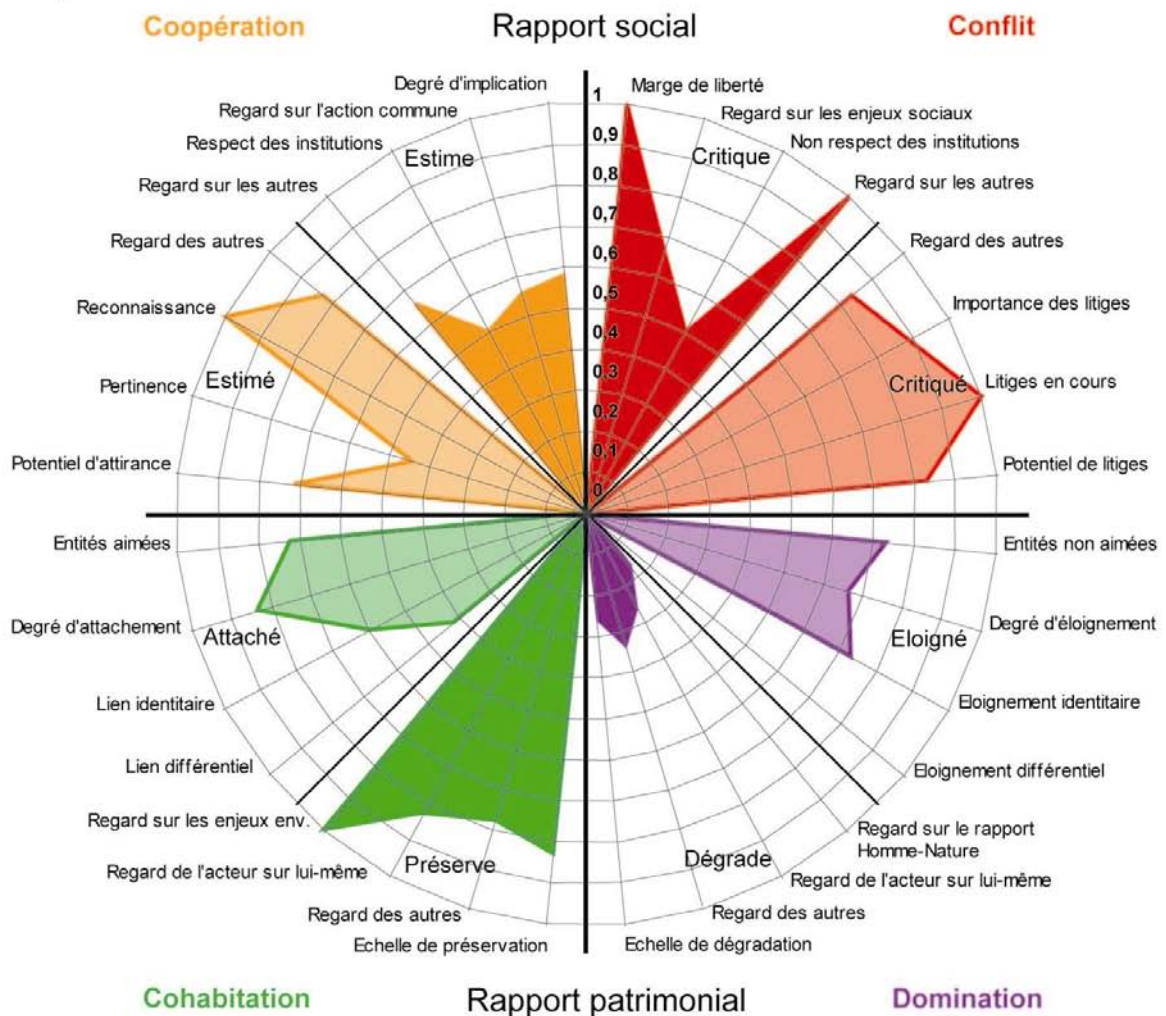
Description de l’empreinte territoriale

une cohabitation conflictuelle

Rapport social			
Les notes des 4 sous-dimensions du rapport social sont fortes, plus particulièrement les sous-dimensions <i>critique</i> et <i>critiqué</i> ce qui inscrit clairement l’acteur dans le conflit. Parallèlement, il est aussi très estimé, ce qui fait de lui un acteur ayant beaucoup d’amis et beaucoup d’ennemis. En effet, les atouts de l’acteur sont très reconnus par les autres, néanmoins il est impliqué dans de nombreux litiges. Il circonscrit précisément sa place dans le jeu social, où il est fortement impliqué, en identifiant de nombreux opposants et quelques alliés.		Lui : Agriculture et écologie sont 2 mondes très séparés, on ne se comprend pas [...] le problème est que si on implique les autres, on n’avance pas [...] la concertation conduit à l’échec. Eux : Ce ne sont que des extrémistes qui laissent la nature à l’abandon [...] leur action est très positive, c’est un contre-pouvoir légitime et essentiel.	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Reconnaissance	DDE	Chasseurs	Valeur d’aménagement de la nature
Connaissances et compétences écosystèmes	Conseil général	Pêcheurs	Politique énergétique
Partenaires	Conseil Régional	Agriculteurs	Gestion des cormorans
Emprise foncière	Associations de protection de la nature	Forestiers	Conflit de personne
	Industriel du granulat	Pisciculteurs	Pollution
	Scientifiques	Chambre d’agriculture	Ruralité
		EDF	
		Conseil général	
		Elus	

Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l’acteur est fortement marqué par la <i>cohabitation</i> , notamment par la sous-dimension <i>préserve</i> , dont la note est la plus forte du jeu d’acteur. Il mène en effet de nombreuses actions de protection pour lesquelles il est reconnu. A l’inverse, il présente la plus faible empreinte de dégradation du jeu d’acteurs, dans laquelle il est seulement critiqué pour quelques négligences. L’acteur identifie des nombreuses entités territoriales auxquelles il montre selon le cas, un fort attachement ou un fort éloignement.		Lui : Ici, c’est la faune qui décide [...] La nature n’est plus vierge, ce n’est pas une raison pour en faire une putain. [...] Pour moi un écologiste c’est : un homme qui comprend qu’il n’est pas le centre de l’humanité. [...] Ce qui poussait les gens à tuer la faune c’était : l’élimination de la concurrence, l’amusement, l’atavisme [...] dans 100 ans on aura réussi ou on sera mort	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Fleuve Loire	Fleuve Loire	Cultures (agricoles et piscicoles)	Mentalités
Oiseaux	Oiseaux	Abandon des milieux	Urbanisation
Etangs	Zones humides		Irrigation
Biodiversité	Espèces et milieux		Ruralité
Eco-citoyenneté			Digue
			Gravière
			Barrage
			Autoroute
			Mauvaise qualité biologique

Empreintes territoriales : Acteur 11



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

la plus forte empreinte territoriale

Les relations humaines de cet acteur sont clairement reliées à ses actions de préservation (H1). Qu’il préserve des entités non-aimées ou dégradées par les autres, ses actions engendrent de nombreux conflits. Effectivement, la plupart de ses litiges portent sur des objets naturels (conflits d’usages sur les cormorans) ou sur la façon de les gérer (conflit de valeur morale sur les aménagements du bord du fleuve). Certains de ces conflits se sont ancrés sur le territoire et se sont transformés au fil du temps en conflits de personnes notoirement connus. Si ces actions de préservations l’ont éloigné des acteurs locaux (agriculteurs, pêcheurs...), elles l’ont au contraire rapproché des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, administrations, Europe...) et des industriels.

A l’opposé, il ne semble pas que les pratiques environnementales de cet acteur reposent sur des relations sociales (H2). Effet, ce dernier ne croit pas à la concertation qui selon lui, conduit à l’échec, jugeant les autres comme une entrave à ses projets. Par contre, les coopérations et les conflits (rapport social) de l’acteur ont eu des répercussions sur le territoire (rapport patrimonial). D’un côté, l’acteur a su sensibiliser ses alliés à la protection de la nature (réhabilitation d’ancien site industriel), de l’autre la présence de nombreux opposants a bloqué (Plan étangs du Forez) ou freiné (Natura 2000) des projets de conservation où l’acteur est impliqué.

Dans le cadre de ses activités professionnelles liées à la protection de la nature, cet acteur se dit *porte-parole* de certains *acteurs absents* (H3) : les oiseaux, le fleuve Loire, les zones humides, les espèces, les milieux et les générations futures. Cette attitude est sans surprise puisque la protection de la nature représente le but premier du groupe. Non seulement l’acteur milite pour défendre les intérêts de ces objets naturels, mais en plus il souhaite faire partager son engagement, et développe un programme d’éducation à l’environnement et à l’écocitoyenneté. Son engagement s’exprime au-delà des générations actuelles puisque l’acteur aborde l’idée de transmission de patrimoine naturel aux générations futures.

Dans son discours, l’acteur défend rarement le point de vue des autres et fait preuve de très peu d’empathie. Sa position écocentrée le conduit à défendre exclusivement ses intérêts ou ceux des acteurs absents, sans prendre en compte l’existence d’*acteurs faibles* sur le territoire (H4). Il se fait toutefois le *porte-voix* de petites associations de protection de la nature, des acteurs ayant précisément les mêmes objectifs. Globalement, étant défini comme distant vis-à-vis du territoire, l’acteur ne montre pas d’intérêt envers les groupes d’acteurs faibles. Ses pratiques conservationnistes affichées et connues engendrent des conflits.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

un agriculteur qui meurt c’est une fleur qui renaît

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Disparition oiseaux Pollution étangs et nappes Urbanisation Agriculture (irrigation, pollution) Mentalités Dégradation fleuve (digues, barrages, incision du lit, pollution) Dégradation Zones Humides Population éloignée du fleuve	Activités rurales Communication avec le voisinage Diminution du militantisme écologique	Facilitée par les enjeux financiers, doit être assortie d’une décision tranchée. Lui : la concertation conduit à l’échec.	Doit s’apparenter à une sanctuarisation de la nature Lui : si certains endroits sont fragiles alors qu’on n’y installe personne.

Cet acteur se présente clairement comme un *protecteur de la nature*. S'il paraît fondamentalement attaché à l'idée de sanctuarisation de la nature, on le découvre relativement éloigné du territoire. Voulant changer les mentalités rurales, la communication avec les acteurs locaux est un gros problème du groupe, ce qui rend l'acteur réticent à la concertation et impliqué dans de nombreux litiges. On constate que les problèmes qu'il identifie sur le territoire sont essentiellement des problèmes environnementaux dus aux mauvaises pratiques des acteurs locaux, notamment ceux de la ruralité. L'acteur croit alors être perçu comme « un étranger qui dérange, qui apporte le malheur ». Il se sent « puissant et mal aimé » ce qui n'est pas pour lui déplaire même s'il déplore que son action tend désormais plus vers la négociation que la revendication. Malgré les conflits, les actions de préservations de l'acteur sont en fait reconnues comme importantes surtout au niveau de la protection des oiseaux et du fleuve Loire.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

préserver l'eau pour les oiseaux

L'eau a une place importante à la fois dans le rapport patrimonial et social de l'acteur. En effet, les alliés de l'acteur représentent souvent des gestionnaires de la ressource en eau ; quant à ses opposants, ce sont plutôt des utilisateurs ou usagers de la ressource. L'acteur est estimé et critiqué surtout pour ses actions sur le fleuve. Même si l'acteur dispose de connaissances limitées sur le fonctionnement des hydrosystèmes, il parle spontanément de certains objets hydrologiques et mène des actions de protection du fleuve et des zones humides essentiellement pour l'accueil des oiseaux. Il manifeste également un attachement marqué au fleuve et aux étangs, auxquels il attribue une valeur d'agrément ainsi qu'une valeur existentielle.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie des enjeux liés précisément à l'eau :

- pollution des étangs et des nappes
- irrigation
- dégradation des zones humides
- dégradation du fleuve Loire : digue, barrage, pollution, incision du lit

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur incontournable et conflictuel

- Acteur fort et incontournable compte tenu de la taille de son empreinte territoriale
- *Porte-parole* de certains *acteurs absents* (oiseaux, fleuve Loire, zones humides...)
- *Porte-voix* des acteurs de la protection de la nature
- Ne croit pas à la concertation
- Favorable à la sanctuarisation de la nature
- Acteur aux positions tranchées
- Impliqué dans de nombreux conflits de personne

Acteur 12 : Monde de l'industrie
Production de granulat (Responsable environnement)

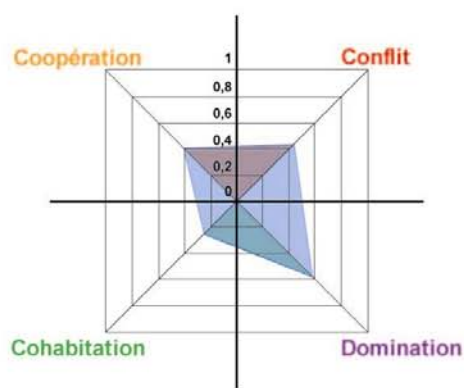
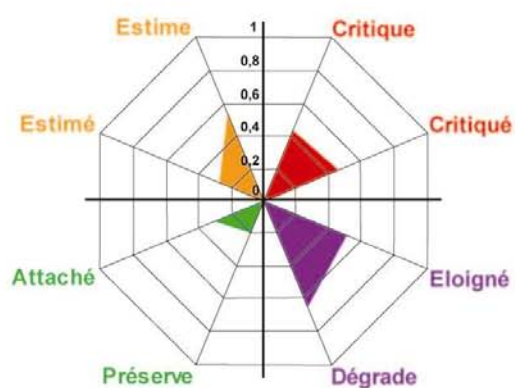
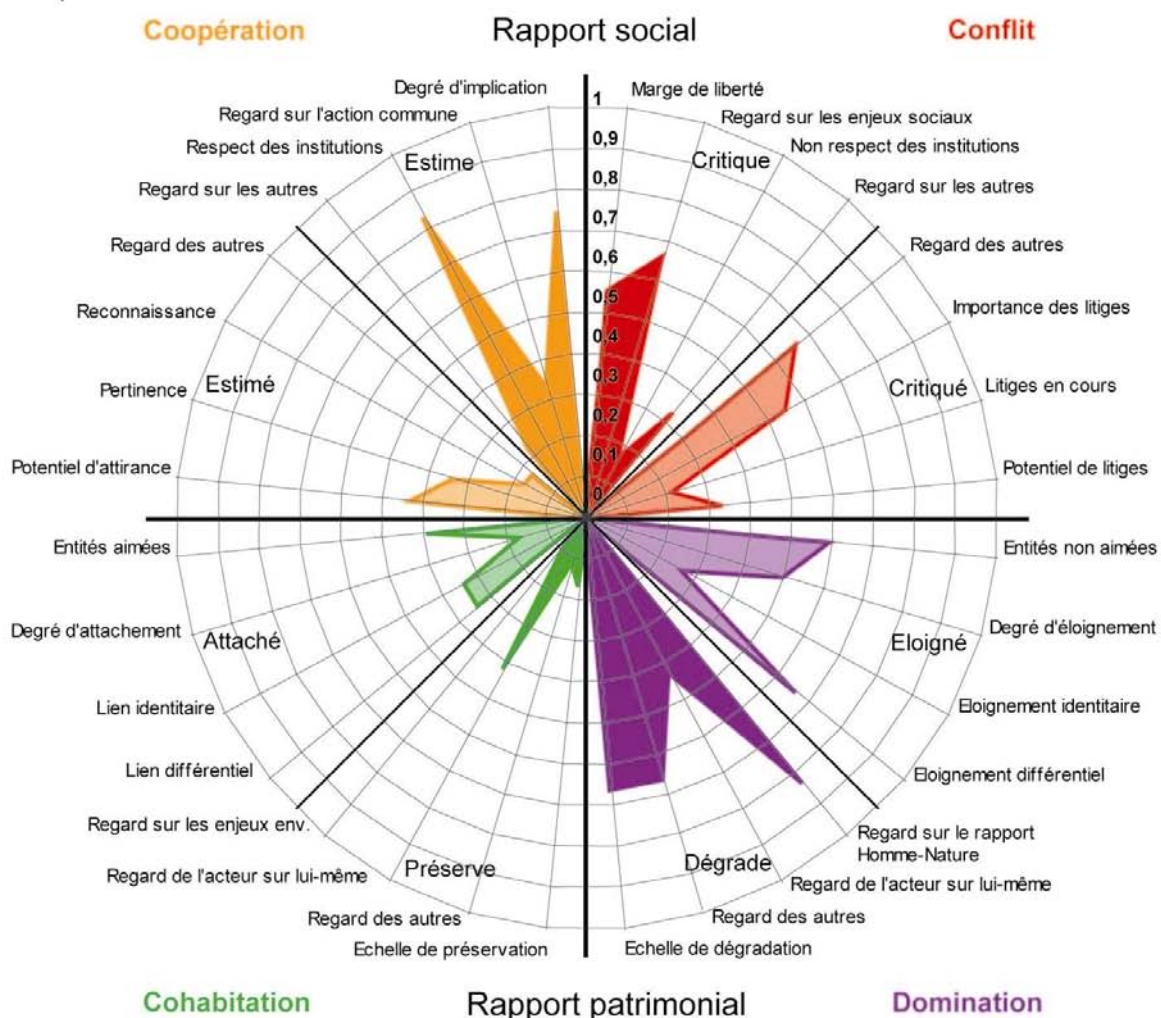
Description de l'empreinte territoriale

une domination conflictuelle

Rapport social			
Le rapport social présente une empreinte en dents de scie où toutes les sous-dimensions sont renseignées sauf estimé. Si l'acteur apprécie beaucoup les institutions et cherche à s'impliquer dans l'action commune, il n'apprécie aucun acteur en particulier sur le territoire et se méfie de l'idée de concertation. L'acteur est en retour nullement estimé des autres malgré un atout assez pertinent. Côté conflit, l'acteur cerne bien sa place dans le complexe et n'hésite pas à critiquer ouvertement quelques acteurs sauf les institutions. Il est en retour très critiqué par les autres et impliqué dans peu de litige néanmoins très significatifs sur le territoire.		Lui : <i>l'association décharges-carrières a été faite pendant très longtemps et des gens continuent de le faire [...] ceux avec qui on a le plus de mal à discuter ce sont les associations de défense de la petite tranquillité locale qui se cachent derrière une association de protection de l'environnement.</i> Eux : <i>c'est vrai c'est les carriers qui ont abîmé mais y étaient pas tout seul [...] il faut savoir que les zones de gravières ont du mal à revenir en zone de chambons exploitables intensivement [...] l'incision du lit de la Loire c'est à cause des gravières [...] les gravières remblayées par les déchets de fonderies.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Multinationale Emprise foncière Emprise humaine Savoir-faire technique	FRAPNA Elus	Associations de riverains Agriculteurs Autres carriers Préfecture DIREN	Protection de la nature NIMBY

Rapport patrimonial			
C'est la dimension domination qui caractérise le rapport patrimonial de l'acteur. En effet, il paraît peu attaché au territoire et n'identifie aucune menace environnementale. Même s'il dit mener quelques actions de préservation, elles touchent des entités très localisées et sont nullement reconnues du complexe. Côté domination, l'acteur identifie de nombreux défauts sur le territoire ce qui l'éloigne de la nature mais peu du complexe. Attribuant exclusivement une valeur d'usage à la nature, l'acteur est responsable de nombreuses actions de dégradations sur le territoire, actions cette fois décriées par les autres.		Lui : <i>on sait que potentiellement on peut avoir des impacts sur le milieu [...] c'est notre milieu de travail la nappe phréatique [...] Nous, on travaille plus sur les fleuves, on s'en est éloigné [...] malheureusement vous avez devant vous quelqu'un qui a participé activement à la destruction du fleuve Loire [...] un autre impact c'est qu'on influe sur le milieu qu'on le change, on aménage, on change les usages.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Paysage Ecopôle Intégration territoriale Intérêt écologique	Etangs de gravières	Fleuve Nappe phréatique Terres agricoles Paysage Cours d'eau	Agriculture Manque de granulat Mentalités Crues Urbanisation

Empreintes territoriales : Acteur 12



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un dominateur critiqué

Le rapport patrimonial de l'acteur influence fortement son rapport social (H1). L'impact de ses activités est fortement critiqué par la plupart des acteurs du territoire que ce soit les administrations, les écologistes, les acteurs locaux... La conduite même de son activité, consommatrice de territoire, le pousse à la confrontation avec les riverains habités par le réflexe NYMBY.

Le rapport social de l'acteur influence son rapport patrimonial (H2). D'abord les normes qui viennent dicter sa marge à suivre au niveau des pratiques. Ensuite, en voulant changer sa mauvaise image il tend vers une meilleure prise en compte de la nature dans son activité.

Cet acteur n'est porte-parole d'aucun acteur absent (H3). Un consensus entre des acteurs de ce type conduit à des perturbations environnementales sévères et irréversibles comme nous le prouve le passé de l'activité.

Dans son discours l'acteur défend rarement le point de vue des autres et ne se fait le porte-voix d'aucun acteur faible (H4). S'il semble plutôt bien gérer ses relations avec les conservationnistes de la nature, il reste très surveillé par les administrations. Les conflits proviennent des conservationnistes du cadre de vie.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

pour une acceptabilité sociale de l'exploitation de la nature

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Pression démographique Agriculture Urbanisation Pollution Cohabitation avec voisinage	Consomme de l'espace et des Ressources non renouvelables Communication	Doit s'apparenter aux commissions de concertation et de suivi. Lui : on essaie de rassembler un peu tout le monde et de faire un point, ça nous donne des éléments pour pouvoir travailler en concertation.	Doit s'apparenter au développement harmonieux entre biodiversité, urbanisation et activités industrielles. Lui : la quantification de l'intérêt écologique c'est une valeur marchande parce qu'on est dans une société où il faut tout quantifier [...] c'est pas évident et puis c'est carrément subjectif.

Cet acteur se présente comme un *aménageur du territoire*. En effet, l'acteur affirme que l'activité d'extraction de granulat permet de modifier les usages par la réhabilitation et le ré-affectation des sites post-industriels. On découvre l'acteur relativement éloigné du territoire car il ne détecte sur celui-ci que des problèmes d'ordre général. En revanche, les problèmes du groupe traduisent une dépendance envers les acteurs locaux et la ressource exploitée. S'inscrivant peu dans la préservation, l'acteur juge qu'elle ne doit pas s'établir au détriment des activités humaines. Même s'il désire limiter ses impacts, l'acteur accorde essentiellement une valeur d'usage à la nature et compte sur la technologie pour sauver l'homme des problèmes environnementaux. L'acteur se perçoit comme liant entre interlocuteurs locaux. Il se sent essentiellement perçu à travers ses impacts sur le milieu (mise à jour nappe phréatique,

impact paysager). Cet acteur accepte la concertation s'il en est le meneur et si elle concerne ses activités en particulier. Il ne souhaite pas de nouveaux partenaires.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau : un milieu de travail

L'eau occupe une place importante dans les sous-dimensions dégradée et critiquée de l'empreinte de l'acteur. En effet, les actions de dégradation de l'acteur touchent essentiellement des objets hydrologiques : nappe phréatique, fleuve Loire, cours d'eau. L'acteur est alors critiqué pour ses impacts sur la qualité de l'eau, l'incision du lit, la mise à jour de la nappe phréatique. Il montre des connaissances limitées sur l'hydrosystème et pense qu'il est plus menaçant pour les populations que menacé. Suite aux modifications de la législation, les activités de l'acteur se sont éloignées du fleuve Loire. Ce dernier étant perçu par l'acteur comme sauvage et comme élément structurant du territoire auquel les acteurs locaux sont attachés. Selon l'acteur, malgré ses dégradations, la création de plans d'eau contribue au patrimoine naturel.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie peu d'enjeux liés précisément à l'eau :

- crues
- gaspillage d'eau

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur puissant et éloigné du territoire

- un acteur puissant et qui assume sa mauvaise image
- porte-parole d'aucun acteur absent
- porte-voix d'aucun acteur faible
- favorable à une concertation dont il serait le meneur et centrée sur ses activités
- favorable à une préservation ne mettant pas en péril les activités humaines
- acteur campé sur ses positions
- acteur ne cherchant pas l'unité territoriale

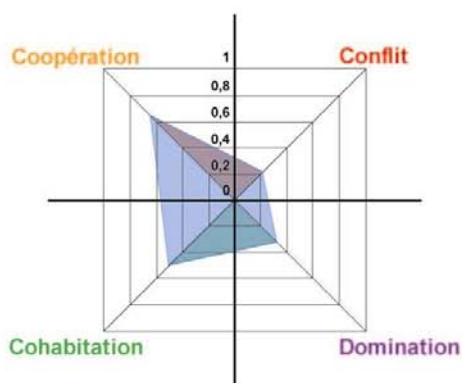
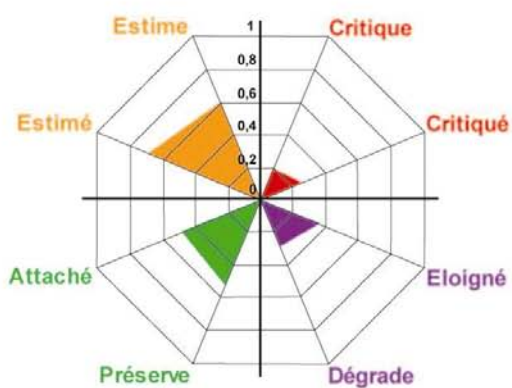
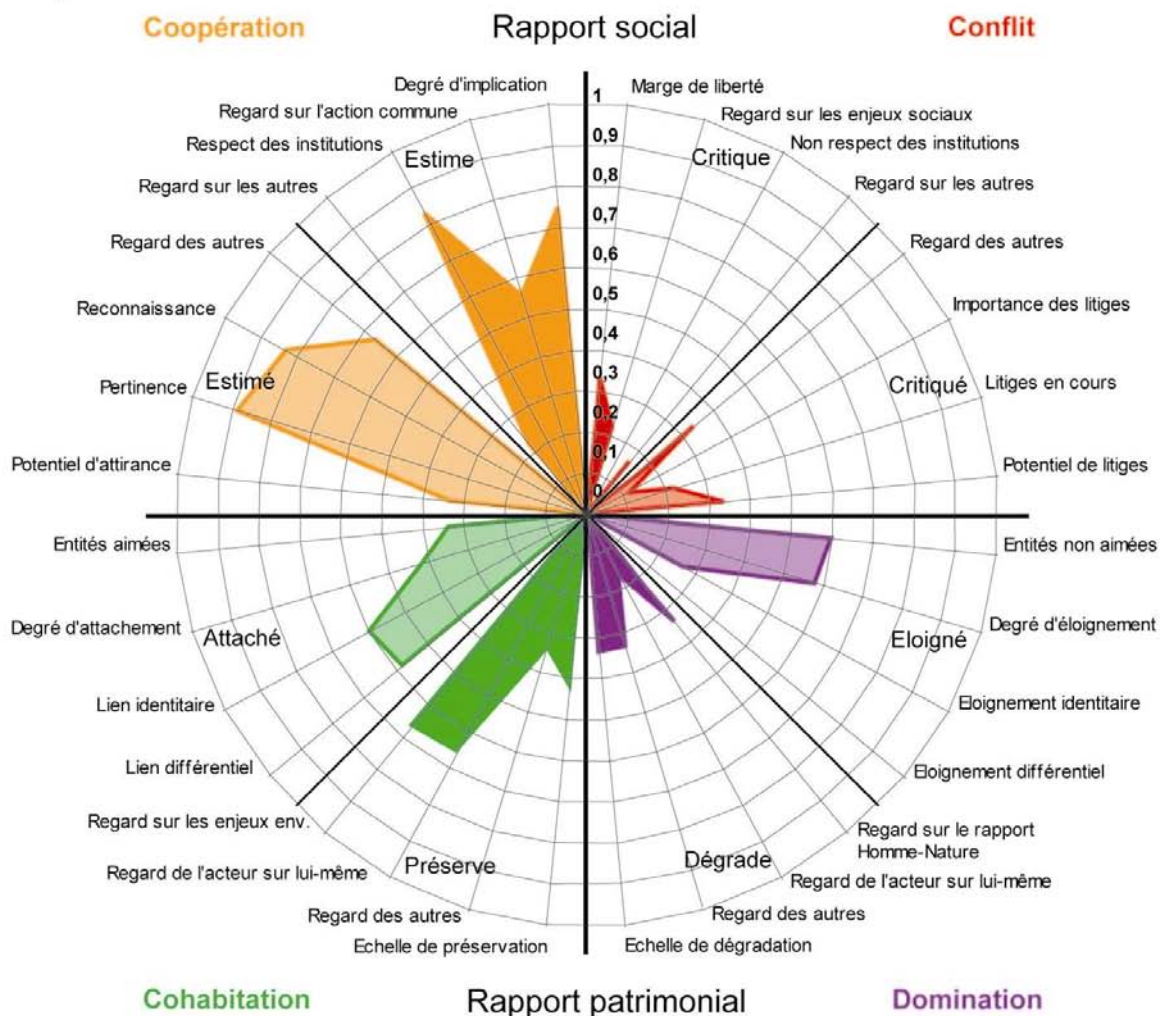
Acteur 13 : Monde des établissements publics
Agence de l'eau (Délégation Loire-amont)

Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation consensuelle

Rapport social			
C'est la dimension coopération qui caractérise nettement le rapport social de l'acteur, le conflit étant pratiquement absent de l'empreinte. L'acteur porte un regard favorable à l'idée de concertation et souhaiterait se rapprocher des autres. Pourtant, mises à part les institutions il estime très peu d'acteurs sur le territoire. Lui-même est apprécié et reconnu du complexe parce que même s'il dispose de peu d'atouts ces derniers se révèlent très pertinents. Dévoilant une marge de liberté limitée, il cerne mal les enjeux sociaux du territoire et critique très peu d'acteur. Il est en retour peu critiqué et en dehors des litiges significatifs du territoire.		Lui : <i>qu' on donne le pouvoir aux acteurs locaux [...]qu'on donne des moyens de communication, de concertation [...]c'est pas au niveau de l'Etat de concilier les intérêts locaux, c'est le niveau local qui est le meilleur niveau [...] je sais pas quel est la perception de l'usager par rapport au problème de l'eau [...] la réalité perçue de façon subjective est importante, vous devez vous imprégner de votre sujet, les hommes sont importants, l'acteur humain est essentiel.</i> Eux : <i>j'ai l'impression qu'on est les seuls à prêcher dans le désert, seules les Agences de l'eau vont dans notre sens [...]notre logique c'est la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant comme le préconise l'Agence de l'eau, mixer loi et sensibilisation.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé → Atouts	Estime → Alliés	Critique → Opposants	Critiqué → Litiges
Financier Compétences techniques Aide et redevance (budget propre)	-	Elus	zones humides Redevances
Rapport patrimonial			
C'est la cohabitation qui semble se détacher de l'empreinte patrimoniale de l'acteur, même si l'ensemble des notes avoisine 0,5. L'acteur apparaît d'abord attaché à peu d'entités sur le territoire, mais cet attachement le rapproche des autres et d'une certaine sensibilisation environnementale. Il identifie clairement les menaces sur le milieu naturel et y mène des actions de préservation ; actions qui touchent des entités isolées et qui s'avèrent peu reconnues du complexe. Côté domination, l'acteur apparaît clairement éloigné du territoire, mais cette distance est sans répercussion sur le complexe, ni les écosystèmes. L'acteur attribue à la nature des valeurs d'usages et de non-usages, et dit peu dégrader. Il est néanmoins critiqué par les autres pour quelques actions de dégradation sur le territoire quoique à faible échelle.		Lui : <i>on est un des acteurs majeurs de la gestion de l'eau [...]l'eau est un bien patrimonial qui doit être préservé et qui contribue au développement économique [...]c'est ça l'art de la gestion équilibrée [...] le métier de gestionnaire de l'eau devra être multi-savoir-faire, multi-usages, multi-compétences [...] il faut savoir chiffrer la valeur patrimoniale de l'eau, des milieux associés [...]le fait que l'eau soit patrimoine de la nation, ça peut changer l'approche culturelle, sociale, donc il faut qu'on soit de bons négociateurs [...]quel est le plus important, le Fleuve ou la Plaine ? l'un ne va pas sans l'autre</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché → Entités aimées	Préserve → Entités	Dégrade → Entités	Eloigné → Défauts
Finance de l'eau Gestion équilibrée	Vision globale de l'eau Suivi des hydrosystèmes Incitation à la préservation	Logique financière de l'eau	Eutrophisation Barrage de Grangent Canal du Forez Digue, agriculture intensive Industries, urbanisation

Empreintes territoriales : Acteur 13



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur à la recherche de l'équilibre

Cet acteur envisage la gestion de l'eau de manière globale avec une vision bassin versant. En conséquence, il possède peu de connaissances et peu d'implications directes dans le jeu d'acteurs du territoire (H1). En effet, il prône une gestion équilibrée de l'eau qu'il considère comme un patrimoine. Cette conceptualisation de la ressource l'éloigne des réalités de terrains et des acteurs locaux. Toutefois, certains l'apprécient justement pour ce rapport particulier à la ressource en eau. Finalement, l'acteur n'envisage pas une gestion équilibrée avec le conflit, d'où sa forte dimension *coopération*.

Les pratiques environnementales de l'acteur reposent sur un lien social particulier : application et mise en œuvre de la législation (H2). Son rapport patrimonial est donc cadré par les lois sur l'eau françaises, la directive cadre européenne et les programmes de l'Agence de l'eau. Ce rapport patrimonial évolue donc en fonction de l'institutionnalisation des représentations sociales de l'eau. Pour conclure, si les relations sociales, avec les institutions, de cet acteur modifient nettement son rapport patrimonial, ce dernier est nullement affecté par ses relations avec les acteurs locaux.

Dans le cadre de ses activités professionnelles liées à la gestion de l'eau, cet acteur se fait alors porte-parole d'un acteur absent : l'eau (H3). Sa vision globale de la ressource le conduit potentiellement à porter les enjeux de différentes entités de l'hydrosystème, mais aucune en particulier sur le territoire. Néanmoins, sa position consensuelle, sa recherche d'un équilibre peut freiner cette tendance à la préservation.

Pour éviter une vision unique sur projet, et par exemple la conservation unilatérale, cet acteur souhaite associer préservation et concertation (H4). Un SAGE vise par exemple à l'intégration de nombreux acteurs au travers de la CLE qui mobilise 50% d'élus, 25% de services de l'état et 25% d'usagers. Même si cet acteur n'est pas réellement porte-voix des acteurs faibles, il leur propose toutefois une opportunité de participation même réduite.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

la nature entre valeurs patrimoniale et économique

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Préservation
Eutrophisation Barrage de Grangent Qualité d'eau Quantité d'eau Disparition zones humides Manque dynamique fluviale Gestion économique de l'eau à court terme Assainissement collectif	Pas assez de moyens financiers Pas assez de moyens humains Pas assez présent sur le terrain Choix des priorités Pas de participation suffisante des élus dans la CLE	Doit s'apparenter à la démarche SAGE Lui : dialoguer et partager pour mieux gérer l'eau	Doit s'apparenter à une gestion équilibrée Lui : la gestion durable c'est le préventif, la préservation, la conservation des milieux doit satisfaire tous les besoins économiques.

Cet acteur se présente comme un *agitateur d'idées*, un *acteur majeur de la gestion de l'eau*. En effet, il identifie essentiellement des problèmes du territoire liés à l'eau. Conscient de ces problématiques environnementales sur le territoire, il n'est pas favorable à l'idée de sanctuarisation de la nature. Il prône dauparavantage une gestion équilibrée qui combine les trois piliers du développement durable : préservation de la ressource, développement

économique, participation sociale. Face à cette variété d'approches, l'acteur éprouve de la difficulté quant au choix de ses priorités d'actions. Ses autres problèmes touchent tous au facteur humain : que ce soit en interne (manque de moyen) ou en externe (faible participation des élus). Néanmoins, il se positionne clairement en faveur d'une concertation élargie et ouverte pour partager des visions du monde et mettre en lumière une compréhension mutuelle des problèmes, même s'il est peu présent sur le terrain. Cet acteur se dit distant et à l'écart du complexe. Il montre en effet un certain mépris et peu d'empathie envers le manque d'implication et d'intérêt des acteurs locaux. Dans les faits, il lui est souvent reproché d'être un acteur quelque peu isolé, et d'agir à l'écart.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

une gestion équilibrée de l'eau

L'eau a une place importante à la fois dans le rapport social et patrimonial de l'acteur. Dans la dimension coopération, l'acteur cherche à créer du lien entre les acteurs locaux, par le biais des SAGE, pour mettre en œuvre son idée de gestion équilibrée de l'eau. Il tente aussi d'inciter les acteurs locaux à l'action par l'intermédiaire de financements ce qui lui vaut d'être estimé par certains. Cet acteur montre de bonnes connaissances sur le fonctionnement global des hydrosystèmes. Même s'il manifeste un attachement limité aux entités du territoire qu'il connaît peu, il cible précisément les problématiques liées à l'eau. Outre, les problématiques définies dans le SDAGE, il envisage le fleuve Loire comme une barrière naturelle qui coupe le territoire humain. Il s'inscrit alors dans la préservation de la ressource en attribuant à l'eau autant des valeurs d'usage que de non-usage.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie des enjeux liés précisément à l'eau :

- qualité de l'eau (assainissement)
- quantité d'eau
- zones humides
- dynamique fluviale
- eutrophisation
- participation des acteurs locaux au SAGE (outil idéal de la gestion équilibrée de l'eau)

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un consensuel institutionnel

- acteur institutionnel centré sur la ressource en eau
- porte-parole d'une vision globale de l'eau
- porte-voix de la participation des acteurs locaux
- envisage la concertation par le SAGE (dialogue, partage)
- envisage une conservation de la ressource qui n'empiète pas sur le développement économique
- acteur peu sujet au conflit
- peut potentiellement assurer une fonction de médiateur

Annexe 16. Empreintes territoriales individuelles des pentes du Kilimandjaro

Acteur 1 : Monde des associations

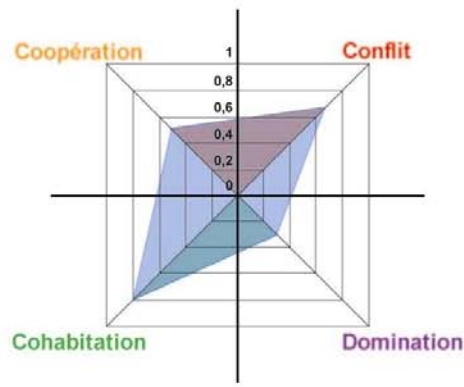
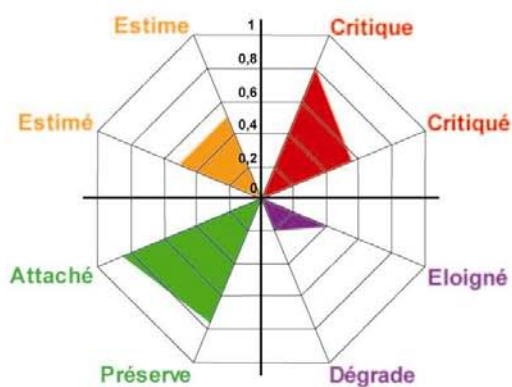
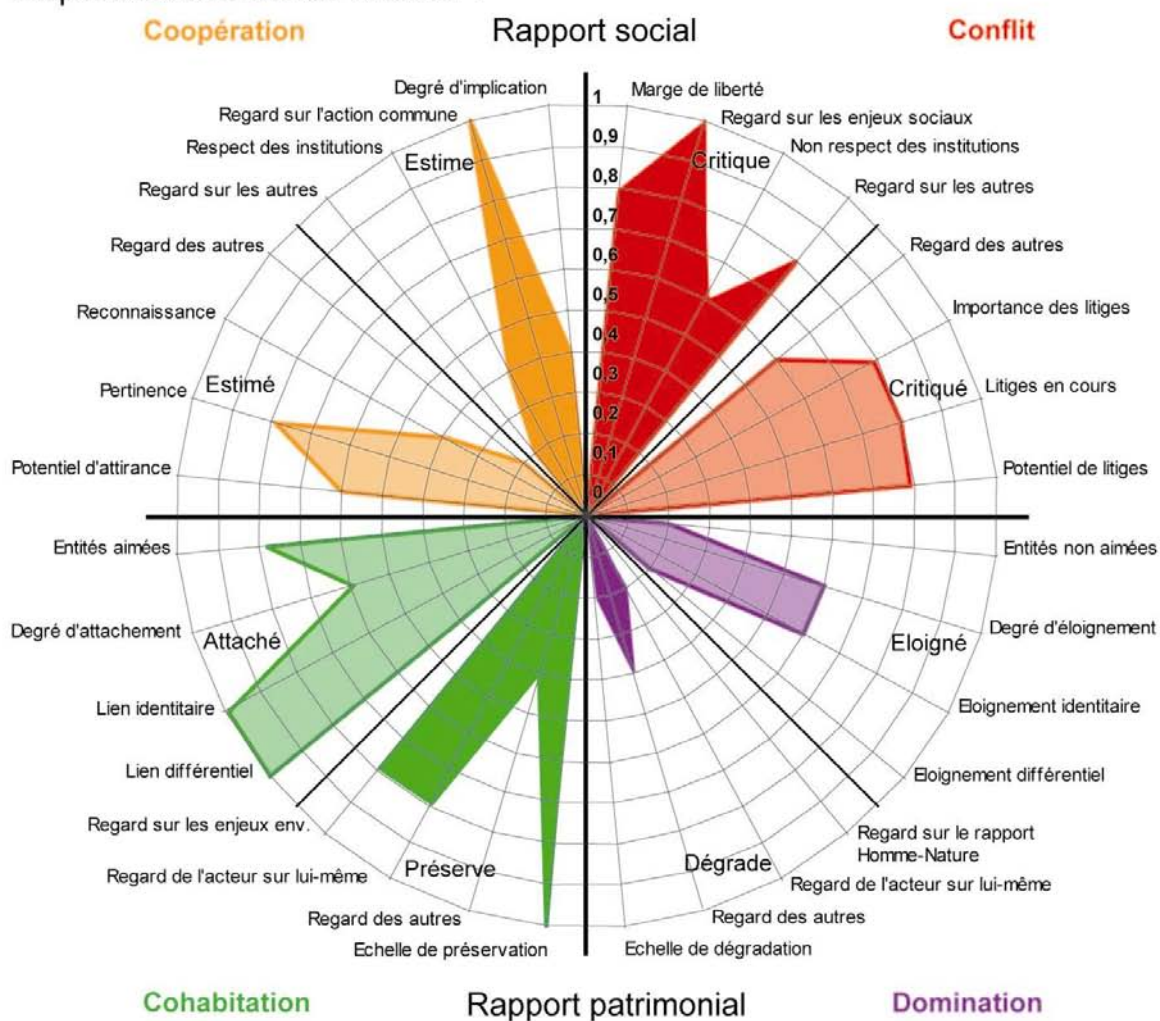
Tanzania Association of Foresters (TAF, Directeur)

Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation conflictuelle

Rapport social			
C'est la dimension <i>conflit</i> qui marque nettement le <i>rapport social</i> de l'acteur. En effet, l'acteur n'hésite pas à critiquer ouvertement l'ensemble du complexe, y compris les institutions. Il identifie clairement les enjeux du complexe et cerne précisément sa position au sein du jeu d'acteurs. En retour, il est également <i>critiqué</i> par les autres et impliqué dans de nombreux litiges significatifs sur le territoire. Côté <i>coopération</i>, l'acteur <i>estime</i> très peu les autres mais porte un regard plus que positif sur les processus de concertation ouverts à tous. L'acteur souhaiterait vivement voir s'installer une discussion entre villageois, gouvernement, différents gestionnaires et associations ; il s'implique peu lui-même, se sentant peu entendu, mis à l'écart. L'acteur est en effet peu <i>estimé</i> par les autres, malgré quelques atouts pertinents sur le territoire, notamment sa connaissance des milieux forestiers.		Lui : <i>il n'existe pas de concertation entre les gestionnaires de la forêt et ceux de l'eau ; c'est ridicule [...] les villageois devraient participer à la gestion forestière [...] on a peu d'influence sur les autres et on reste peu écouté des autorités ; bref, on n'a ni moyens ni pouvoir [...] il existe énormément de conflits sur la zone [...] peu à peu, on perd les savoirs oraux locaux[...] Kinapa a les terres, l'argent et les armes et ne respecte pas la charte des droits de l'homme !</i> Eux : <i>sont jaloux et voudraient récolter l'argent du marché noir de bois d'œuvre.</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
775 membres Savoirs sur territoire et jeu d'acteurs Financé par dons étrangers Intégré au Ministère du Tourisme et des ressources naturelles	ONG Forestiers Villageois UICN GEF Catchment Forest Authority	FITI Gouvernement KINAPA UNESCO District Councils Gestionnaires de l'eau Chercheurs	Conflits de position Conflits internes Déforestation Reforestation avec fast growing trees Gestion du parc national
Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l'acteur est distinctement défini par la dimension cohabitation, la domination étant quasiment absente de l'empreinte. L'acteur apparaît d'abord très attaché à plusieurs entités sur le territoire ; attachement qu'il tente vigoureusement de transmettre à de nombreux acteurs, et qui le rapproche de la prise en compte de la complexité du vivant. Il identifie alors précisément l'ensemble des menaces qui planent sur le milieu naturel et met en place des actions de préservation : éducation, conseils, reforestation, etc... Même si ces actions touchent l'ensemble du territoire, elles ne sont nullement reconnues par les autres. Côté domination, l'acteur identifie quelques défauts issus de la société moderne, ce qui l'éloigne des acteurs qui le portent. Même si quelques uns l'accusent de dégrader certains objets du territoire, l'acteur ne s'inscrit pas dans la domination.		Lui : <i>le développement durable, à nous d'en faire du concret, un fil conducteur [...] tout le monde connaît la valeur des comfer, mais qui connaît la valeur d'une forêt ? [...] comment évaluer les bénéfices de la protection des forêts en % du PIB ? [...] on informe, veille, alerte, pour préserver [...] il faut préserver le micro-climat caractéristique de notre région[...] pollution, coupes illégales, sécheresse, morcellement des terres... il faut agir.</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Arbres traditionnels (<i>comfer</i>) Micro-climat Forêt Eau Faune sauvage Atouts naturels exceptionnels Rivière Kikafu	½ mile strip Arbres traditionnels		Fast growing trees

Empreintes territoriales : Acteur 1



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un amoureux des forêts... mal aimé

La forte tendance à la cohabitation de cet acteur rejaillit sur ses relations sociales (H1). En effet, l'attachement de l'acteur envers de nombreux objets du territoire ainsi que sa forte implication dans la préservation environnementale fait de lui un acteur très conflictuel. L'acteur critique de nombreux acteurs sur le territoire, notamment les institutions et le Parc National KINAPA, pour leurs actions de dégradations ou leurs décisions de 'laisser-faire', de 'laisser-aller'. Il est en retour très critiqué par les autres et impliqué dans de nombreux litiges, à cause de ses actions et prises de position écocentrées en matière de gestion forestière.

Le rapport social de l'acteur semble influencer son rapport patrimonial, mais dans une moindre mesure (H2). En effet, l'acteur n'envisage pas de modifier ses actions face aux critiques des autres. Côté coopération par contre, le fait qu'il porte un regard favorable sur l'idée de concertation le pousse à organiser sur le terrain des missions de sensibilisation environnementale auprès des villageois. De plus, l'acteur a élargi sa vision de la préservation environnementale, en passant du local au global, ayant comme alliés des grandes Ong type Uicn ou Gef. Coopérant avec des organisations internationales, l'acteur souhaite à la fois mener à bien des projets locaux de reforestation mais aussi réfléchir à la mise en place de notions tel que le développement durable.

Cet acteur se fait clairement le *porte-parole* d'acteurs absents : la forêt d'altitude en général, les essences endémiques en particulier (H3). Représentant une association à la fois sur le terrain mais aussi intégrée au sein du Ministère des ressources naturelles et du tourisme et en lien avec des organisations internationales, il tente de faire passer son message aux paysans Chagga, aux institutionnels tanzaniens et aux Ong étrangères. Il met sur pied des programmes de reforestation d'essences indigènes et communique sur des formes de gestion forestière durable auprès des autorités.

Les pratiques conservationnistes de l'acteur lui valent d'être impliqué dans de nombreux conflits sur le territoire, notamment avec les gestionnaires (H4). S'il s'affiche contre de nombreux acteurs, il défend néanmoins le point de vue des populations locales. Cet acteur se présente comme un acteur faible auprès des décideurs, mais il peut se faire le *porte-voix* des paysans Chagga lors de négociations territoriales.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

allier sanctuarisation et activités traditionnelles

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Pillages forestiers Trop de conflits Déséquilibre eau-forêt Gestion par Kinapa désastreuse Gestion env. guidée par l'argent Immobilisme des élus Changements climatiques Fonte du glacier Disparition de la couche d'ozone	Peu d'influence sur les décideurs Pas de réseau structuré Besoin d'innovation dans la gestion forestière Pas de mandat pour arrêter les pilleurs	Doit être large, ouverte aux populations locales et systématique Lui : <i>les savoirs oraux locaux sont immenses ; les villageois doivent prendre part aux discussions</i>	Doit s'apparenter à la conservation du micro-climat, de la forêt traditionnelle et des activités Chagga Lui : <i>on replante, on informe, on veille, on alerte, on conseille au niveau local et global ; le dd, à nous d'en faire du concret</i>

Cet acteur se présente comme un *préservateur des forêts* traditionnelles du Kilimandjaro. Il est très attaché à plusieurs objets environnementaux et organise de nombreuses actions de gestion forestière durable, sur le terrain et au niveau de la communication vis-à-vis des institutions. Les problèmes du territoire qu'il recense sont essentiellement des problèmes environnementaux ; cet acteur présente alors une conscience environnementale aiguë et sa vision de la conservation se rapproche de la sanctuarisation, associée aux activités des populations locales. Il propose que le Kilimandjaro se transforme en aire de conservation, comme le cratère du Ngorongoro alliant conservation des ressources naturelles et activités traditionnelles. Quant aux problèmes du groupe, ils correspondent à des questions sociales, notamment à la dépendance de l'acteur vis-à-vis des autres. Se présentant comme un acteur non entendu face aux autorités, il est favorable à une concertation élargie qui doit tenir compte des préoccupations des paysans Chagga. Il se positionne d'ailleurs favorablement face à la nouvelle loi forestière qui vise à étendre la participation des villageois aux décisions. Globalement, il souhaiterait que la préservation environnementale s'organise dans des concertations territoriales, où lui-même pourrait se faire entendre et où les savoirs traditionnels locaux seraient mis en valeur.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

la déforestation conduit au manque d'eau

L'eau, par l'entremise de la forêt, tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur critique les gestionnaires de la ressource en eau pour leur gestion exclusivement financière ; il estime ceux qui tentent une protection de la ressource et une réflexion à large échelle. Il tente aussi de communiquer au complexe ses inquiétudes face aux problèmes hydrologiques. Côté patrimonial, l'acteur souhaite protéger les forêts d'altitude, essentiellement pour protéger la ressource en eau. L'acteur est attaché à de nombreuses entités liées à l'eau et s'efforce de préserver des objets de l'hydrosystème, objets qu'il relie aux enjeux forestiers. Il déplore la baisse de débit des rivières, la disparition des lacs et des canaux d'irrigation. Il montre des savoirs scientifiques, institutionnels et une connaissance de terrain qui font de lui un acteur essentiel à consulter sur les questions de l'eau.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- prévenir l'assèchement des sources
- minimiser la pollution agricole
- limiter le morcellement des terres
- stopper les coupes illégales

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur peu vu, mais essentiel

- acteur incontournable (compte tenu de ses connaissances et actions), essentiel à intégrer à la négociation, avec précaution
- *porte-parole* des forêts d'altitude, des essences endémiques
- *porte-voix* des paysans chagga
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation alliant sanctuarisation et activités traditionnelles
- acteur qui fait du lien entre populations locales, acteurs institutionnels et Ong
- acteur qui fait du lien entre problématiques forestières et hydrologiques
- acteur aux positions tranchées, potentiellement très conflictuel

Acteur 2 : Monde des institutions
KINAPA (Kilimanjaro National Park, employé)

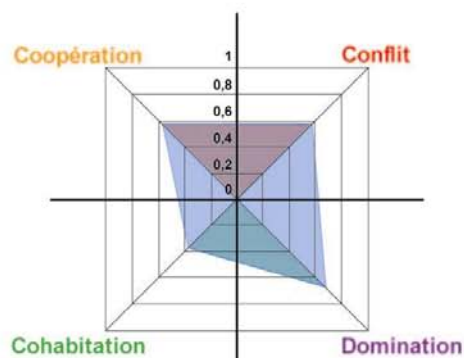
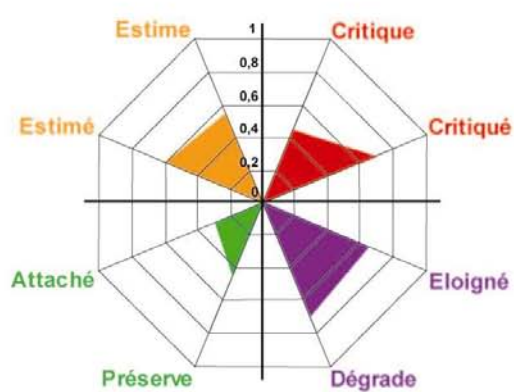
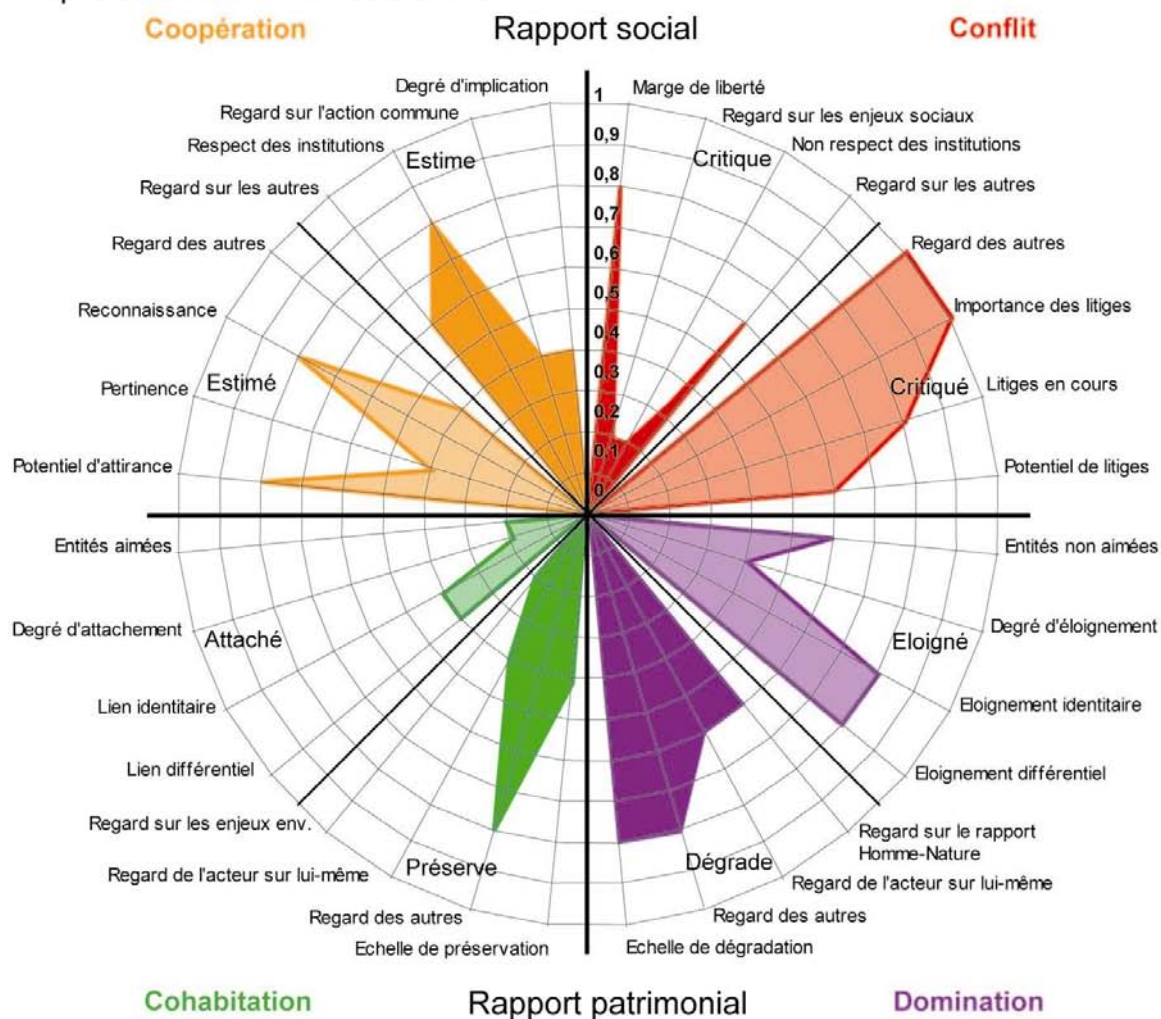
Description de l'empreinte territoriale

une domination reconnue

Rapport social			
Le <i>rapport social</i> de l'acteur est nettement marqué par la sous-dimension <i>critiqué</i>. En effet, non seulement l'acteur est très critiqué par de nombreux acteurs mais il est en plus impliqué dans plusieurs litiges significatifs sur le territoire. Les autres lui reprochent ses modes de gestion du parc naturel et la violence faite aux villageois qui pénètrent en forêt. Lui <i>critique</i> ouvertement quelques acteurs, mais cerne mal les enjeux sociaux sur le territoire. Côté <i>coopération</i>, l'acteur apprécie plusieurs acteurs sur le territoire, notamment les autres institutions ; il critique en revanche l'idée de concertation et s'implique peu dans l'action commune. Il est néanmoins <i>estimé</i> par certains, et reconnu pour ses atouts sur le territoire, notamment ses propriétés foncières et ses capacités financières.		Lui : <i>si tout le Kilimandjaro était géré par Kinapa, tout irait mieux [...] nous sommes libres et gérons le Parc seuls, sans partenaire [...] il n'existe pas de conflit sur la zone [...] on fait bien d'interdire aux habitants de couper du bois de chauffage [...] globalement, nous avons peu de bonnes relations avec les autres ; ils ne nous aiment pas car ils sont jaloux de notre pouvoir [...] on aurait besoin d'un médiateur si on veut arriver à une concertation ; laissés à nous-même, nous n'y arriverons pas</i> Eux : <i>90% des employés du parc sont des gardes armés ! [...] ils ne respectent pas les droits de l'homme [...] j'ai peur pour ma vie quand je les croise [...] ils sont tous corrompus et peuvent nous envoyer en prison</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
7000 km ² 243 employés Armes Financement tourisme	UNDP Touristes TANAPA Gouvernement	Porteurs District Councils Braconniers Forest and Bee Keeping Division	Gardes corrompus Violence aux villageois Gestion touristique Marché noir de bois d'œuvre Conflits internes

Rapport patrimonial			
C'est la domination qui caractérise le rapport patrimonial de l'acteur. Il apparaît d'abord distant et peu concerné par les problématiques territoriales, ce qui l'éloigne d'autant plus des autres et de la nature. Portant un regard anthropocentré sur les ressources naturelles, l'acteur est responsable à l'échelle du territoire de plusieurs actions de dégradation environnementale. Dégradations décriées par les autres, et qu'il admet lui-même. Au niveau de la cohabitation, l'acteur est attaché à très peu d'entités sur le territoire. Il méconnaît les menaces environnementales qui planent sur le Kilimandjaro et ne s'engage que très légèrement dans des actions de préservation. Pourtant, ces rares actions sur des entités localisées sont reconnues par certains, lesquels identifient étonnamment l'acteur comme 'celui qui préserve'.		Lui : <i>mieux vaut interdire les habitants dans la zone protégée [...] Kinapa ne fait rien pour préserver mais peut encourager des projets allant dans ce sens [...] nous sommes 2 écologues sur 300 employés ; autrement dit, on n'est jamais écouté [...] nous ne travaillons pas sur les questions de l'eau, du climat ni du glacier [...] le parc est surtout tourné vers la chasse au gros gibier et le tourisme [...] le problème principal, ce sont les excréments des touristes qui ne se décomposent pas à 4000m d'altitude ! [...] il faudrait installer des cuisines et des toilettes sur le parcours [...] je ne crois pas aux aires de conservation [...] quand on aura toute la zone, tout ira mieux.</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Essences indigènes Forêt	Tourisme Chasse	Forêt Eau Faune sauvage Ecosystèmes d'altitude Qualité de vie des Chagga	Déchets en altitude Sema (fast growing trees)

Empreintes territoriales : Acteur 2



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un dominateur distant

L'impact du rapport patrimonial de l'acteur sur son rapport social s'effectue notamment par la liaison : *dégrade – critiqué*(H1). En effet, les actions de dégradation environnementale de l'acteur sont décriées par les autres qui l'accusent de gérer le parc naturel par l'argent et la violence. Le fait que l'acteur soit également éloigné des entités territoriales fait de lui un acteur critiqué ; on déplore son désintérêt pour certaines problématiques fondamentales. D'autres, plus rares, apprécient l'acteur pour ses actions de protection des forêts. Un acteur critiqué et estimé, donc, pour des actions ou perceptions différentes.

Le rapport social semble peu influencer le rapport patrimonial de l'acteur (H2). Face aux nombreuses critiques, l'acteur n'envisage pas de changer ses pratiques. Hébergé par le Ministère des ressources naturelles et du tourisme et sous les directives de Tanapa (Tanzania National Parks), les actions de l'acteur s'en trouvent ainsi légitimées et ne se modulent pas en fonction du jeu d'acteurs local.

L'acteur ne se fait le *porte-parole* d'aucun *acteur absent* (H3). Pourtant gestionnaire de toute la zone au-dessus de 2700m d'altitude, il souhaite auparavant tout pérenniser le tourisme et la chasse, et pour ce faire interdit toute entrée dans la zone aux populations locales. Il limite ainsi les coupes forestières pour des raisons économiques, mais n'étant attaché à aucun objet environnemental en particulier, il ne représente aucun *acteur absent*.

Même si l'acteur reste peu conflictuel dans son discours et critique peu les autres, ses actions sur le terrain amènent énormément de litiges. Il s'agit alors d'actions de gestion environnementale qui engendrent de graves conflits sociaux (H4). Travaillant en autonomie et faisant preuve de très peu d'empathie envers les autres, l'acteur ne se fait le *porte-voix* d'aucun *acteur faible*.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

une sanctuarisation anti-sociale

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Déchets des touristes Coupes illégales Gestion forestière des Chagga Manque de concertation	Déchets des touristes Gestion des touristes Seulement 2 écologues au parc sur 300 employés Veut gérer l'ensemble de la réserve et le ½ mile strip	Doit s'effectuer entre décideurs Lui : <i>nous devons nous forcer à travailler ensemble</i>	Doit s'apparenter à une sanctuarisation de la nature Lui : <i>il faut laisser les populations locales en dehors des zones protégées</i>

Cet acteur se présente comme un *conservateur de la forêt*, même si ses actions de gestion environnementale sont énormément décriées par les autres et engendrent de graves conflits sociaux. Pour l'acteur, conserver la forêt, c'est simplement en interdire l'accès aux populations locales par des gardes armés. Gestionnaire de l'ensemble de la zone au-dessus de 2700m d'altitude, l'acteur ne mène aucun programme de préservation environnementale, mais juge qu'il est essentiel d'écarter les populations des zones protégées. En bloquant l'accès à la zone du parc, l'acteur dit conserver la forêt pour les touristes et les générations futures. L'acteur avoue ne pas s'intéresser aux problèmes d'eau, de fonte du glacier et du climat ; il affirme néanmoins que s'il était l'unique gestionnaire de toute la montagne, la situation serait nettement meilleure. L'acteur mène d'ailleurs des démarches pour obtenir la gestion de l'ensemble du Kilimandjaro. La

conservation de la forêt étant son gagne-pain, il envisage une conservation de type sanctuarisation, uniquement pour des raisons économiques. L'acteur identifie peu de *problèmes du territoire*, lesquels rejoignent ses problématiques personnelles. Les *problèmes du groupe* apparaissent peu nombreux et ne concernent que des aspects sociaux. Au niveau de la concertation, l'acteur avoue décider en autonomie, sans aucun partenaire ni consultation, et imposer son choix aux autres. Néanmoins, il estime que le manque de concertation crée des dommages et qu'une concertation entre gestionnaires serait bénéfique pour tous. Dominant d'une certaine manière le jeu d'acteurs, l'acteur croit être globalement bien vu, par les institutions et les populations locales. Il croit être critiqué uniquement par quelques associations qui seraient jalouses de leur pouvoir. Sur le terrain, l'acteur est en effet appuyé par les institutions, mais très critiqué d'autre part.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

peu d'intérêt pour l'eau

L'eau tient peu de place dans l'empreinte territoriale de l'acteur, mis à part les sous-dimensions critiqué et dégrade. Au niveau social, il est en effet critiqué par certains qui lui reprochent de ne pas s'impliquer dans la gestion de l'eau. Côté patrimonial, l'acteur n'est ni attaché ni éloigné aux objets hydrologiques en particulier ; s'il ne mène pas d'actions de préservation, il dégrade indirectement la ressource en eau, en altitude, notamment par le tourisme de masse. L'acteur ne mobilise aucune connaissance sur l'évolution de la ressource en eau sur la montagne et se dit non intéressé par ces problématiques.

S'il aborde la question du lien entre déforestation, évaporation et diminution de la ressource en eau, l'acteur n'identifie aucun enjeu en particulier sur l'eau.

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur puissant et dominateur

- acteur incontournable (compte tenu de son pouvoir et emprise foncière) et dominateur, tant au niveau social que patrimonial
- *porte-parole* d'aucun acteur absent
- *porte-voix* d'aucun acteur faible
- favorable à une concertation restreinte
- favorable à une sanctuarisation
- acteur à l'origine de nombreux litiges sur le territoire

Acteur 3 : Monde des industriels
Bonite Bottlers (responsable Kiliwater)

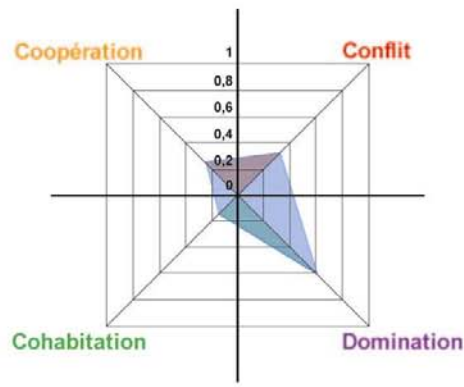
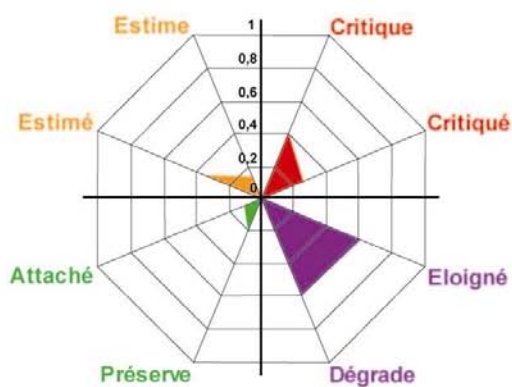
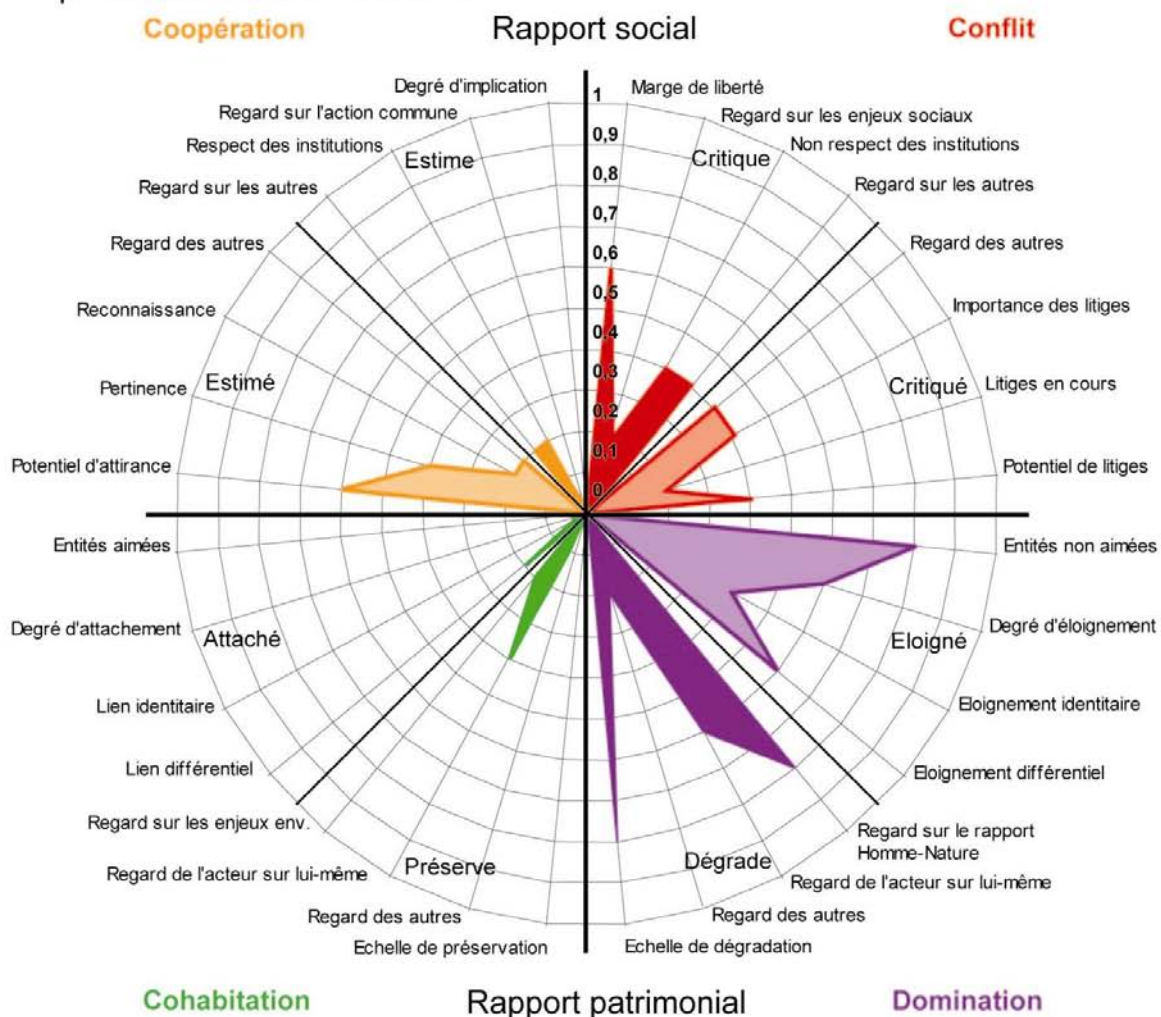
Description de l'empreinte territoriale

une dégradation incognito

Rapport social			
L'acteur présente un rapport social globalement faible, aucune des 4 sous-dimensions n'étant véritablement renseignée. Dans la dimension <i>conflit</i>, l'acteur démontre une marge de liberté non négligeable, mais <i>critique</i> peu les autres, ne connaissant pas les enjeux sociaux du territoire. L'acteur est en retour peu <i>critiqué</i>, et impliqué pour l'instant dans peu de litiges significatifs. Côté coopération, il est intéressant de noter que la sous-dimension <i>estime</i> est pratiquement absente du rapport social. En effet, l'acteur se révèle peu enclin à aller vers les autres : il estime peu d'acteurs sur le territoire, critique l'idée de concertation et ne s'engage nullement dans l'action commune. Il est en retour peu <i>estimé</i> par les autres, malgré quelques atouts pertinents, notamment ses capacités financières et sa production d'eau de qualité. Il s'agit ici d'un acteur distant du complexe, en dehors des enjeux sociaux.		Lui : <i>Nous n'avons pas de partenaires, à part le personnel des entreprises Coca-cola et ses filiales [...] les gens se fichent de l'environnement et consomment l'eau sans regarder [...] nous n'avons pas vraiment de problème [...] nous voudrions exporter notre eau [...] je ne sais pas s'il existe des conflits dans la région, je ne connais que mon site [...] nous n'avons pas vraiment de projet à part accroître notre production</i> Eux : <i>ce genre d'entreprises est uniquement basé sur le profit [...] pomper l'eau de la montagne pour la revendre aux riches, ce n'est pas honnête ; les locaux ne peuvent même pas en profiter</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
300 employés Capacités financières Actions niveau national	Compagnie Coca-Cola	Municipalité de Moshi Usagers	Quantité d'eau Prix de l'eau

Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l'acteur s'inscrit nettement dans la domination, la dimension cohabitation étant très faiblement renseignée. L'acteur ne mobilise aucune connaissance sur le territoire et apparaît alors très <i>éloigné</i> de celui-ci. Il porte un regard anthropocentré sur la nature à la quelle il attribue une valeur d'usage. Il avoue être à l'origine de la dégradation de plusieurs objets du territoire, actions néanmoins non reconnues par le complexe. Côté cohabitation, l'acteur apparaît nullement <i>attaché</i> au territoire et même s'il dit limiter ses impacts environnementaux, il s'inscrit très peu dans la préservation.		Lui : <i>l'eau est abondante ici, alors nous en utilisons énormément [...] l'eau est ici un marché très propice puisqu'elle est de qualité exportable [...] nous gérons l'eau comme le coca-cola [...] je n'ai pas le temps de m'intéresser aux problèmes du territoire [...] nous supposons que notre eau embouteillée 'kibo' vient de la montagne mais nous n'en sommes pas certains ; elle est puisée en banlieue de Moshi [...] nous pensons à diminuer notre consommation d'eau, au cas où l'eau viendrait à manquer</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Eau de qualité	Entreprise	Eau quantité Eau qualité	Activités traditionnelles Réseau hydraulique Mentalités

Empreintes territoriales : Acteur 3



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un dominateur distant

Le rapport patrimonial de l'acteur semble avoir peu d'influence sur son rapport social (H1). Etant éloigné du territoire, cela l'éloigne aussi du complexe ; l'acteur n'est attaché à rien sur le territoire et ne souhaite coopérer avec personne. Mis à part son potentiel de dégradation qui lui vaut quelques critiques du complexe, le rapport patrimonial de l'acteur a globalement peu de répercussions sociales.

L'acteur étant très faiblement impliqué socialement sur le territoire, il paraît difficile de cerner quels sont les impacts du rapport social (très faibles notes) sur le rapport patrimonial (H2). Les quelques critiques qu'il reçoit ne l'affecte en rien ; l'acteur mène ses actions en autonomie, sans tenir compte de l'image qu'il dégage sur le territoire ni des éventuelles répercussions sociales.

L'acteur, par l'entremise de son activité, peut se faire le *porte-parole* d'une eau de qualité (H3). En effet, son objectif étant de vendre de l'eau de source provenant du Kilimandjaro, l'acteur s'assure de son état, des critères de potabilité et donc de sa qualité. Il ne mène par contre aucun projet environnemental et ne semble attaché à aucun objet en particulier ; il s'intéresse à la qualité de l'eau pour des raisons financières.

L'acteur fait preuve de très peu d'empathie envers les autres dans son discours et ne se fait ainsi le *porte-voix* d'aucun *acteur faible* (H4). Si lui n'est engagé dans aucune pratique conservationniste, il risque par contre de s'attirer les critiques des porteurs de projets de préservation environnementale.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

Rentabilité économique auparavant tout

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Gaspillage d'eau Fonte du glacier	...	N'apporte rien de concret Lui : <i>nous ne souhaitons pas de nouveau partenaire</i>	Ne doit pas être obligatoire Lui : <i>il va falloir limiter nos impacts, sinon on sera contraint de fermer l'usine</i>

L'acteur se présente comme un *vendeur d'eau* ; c'est ce qui caractérise son lien au territoire. Il avoue ne pas s'impliquer dans des projets de préservation environnementale et ne pas connaître les problèmes du territoire, essentiellement par manque de temps. Il identifie en effet très peu de problématiques territoriales, toutes reliées à son activité. On constate que l'acteur n'évoque aucun problème du groupe. Ni les aspects sociaux ni les questions environnementales ne sont pour lui des entraves à son activité. L'acteur mène ses actions en autonomie et ne se soucie ni des autres ni de l'environnement. Il ne se sent d'ailleurs pas concerné par la conservation, et ne connaît pas la notion de développement durable. Idem pour la concertation ; l'acteur dit n'avoir aucun partenaire et avoue n'en souhaiter aucun. Il se méfie de l'idée de concertation et n'en voit pas l'utilité. L'acteur ne connaît pas son image sur le territoire et ne s'en préoccupe pas, n'ayant besoin d'aucun acteur en particulier à part des clients.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

après moi, le déluge

L'eau tient une place importante dans l'empreinte, quoique minimaliste, de l'acteur, puisque la seule préoccupation de l'acteur est de vendre l'eau de source du Kilimandjaro. Côté social, l'acteur critique les gestionnaires et usagers de l'eau qui gaspillent la ressource. Il est en retour critiqué pour sa ponction énorme d'eau de source et ses prix prohibitifs, inaccessibles aux locaux. Côté patrimonial, il n'apprécie guère les autres usages de l'eau, les activités traditionnelles et dégrade la ressource au niveau quantitatif comme qualitatif. Il avoue gérer l'eau comme le coca-cola (même entreprise) et la consommer tant qu'elle est abondante. Il présente d'ailleurs des connaissances très limitées sur le territoire et sur l'hydrosystème. En effet, il ne connaît pas l'évolution de la ressource, la composition précise de l'eau... ni son origine ! Il se sert simplement de l'image de marque du Kilimandjaro pour vendre l'eau plus chère. Sur les bouteilles vendues, il est annoté que l'eau provient du Kibo, sommet du Kilimandjaro, mais l'acteur n'en est pas certain et la pompe en banlieue de Moshi !

L'acteur parle de l'eau comme un bien économique, de qualité exportable et dénonce uniquement le gaspillage des autres acteurs. Jugeant la situation globalement satisfaisante, il n'identifie pas d'enjeu particulier à propos de la ressource en eau.

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur peu vu, mais dominateur

- acteur indépendant et dominateur
- *porte-parole* d'une information sur la qualité de l'eau
- *porte-voix* d'aucun acteur faible
- ne s'intéresse pas à la préservation
- se méfie de la concertation
- acteur distant du jeu d'acteurs
- gros consommateur d'eau

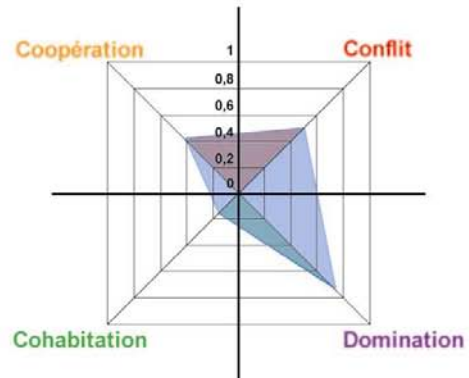
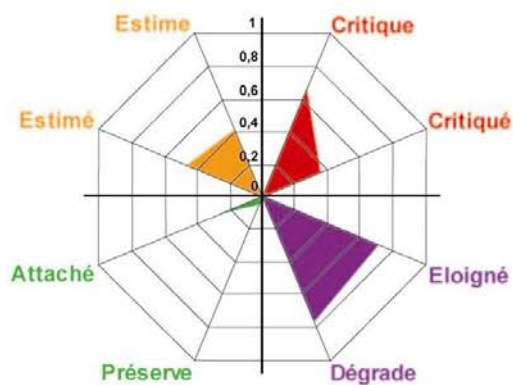
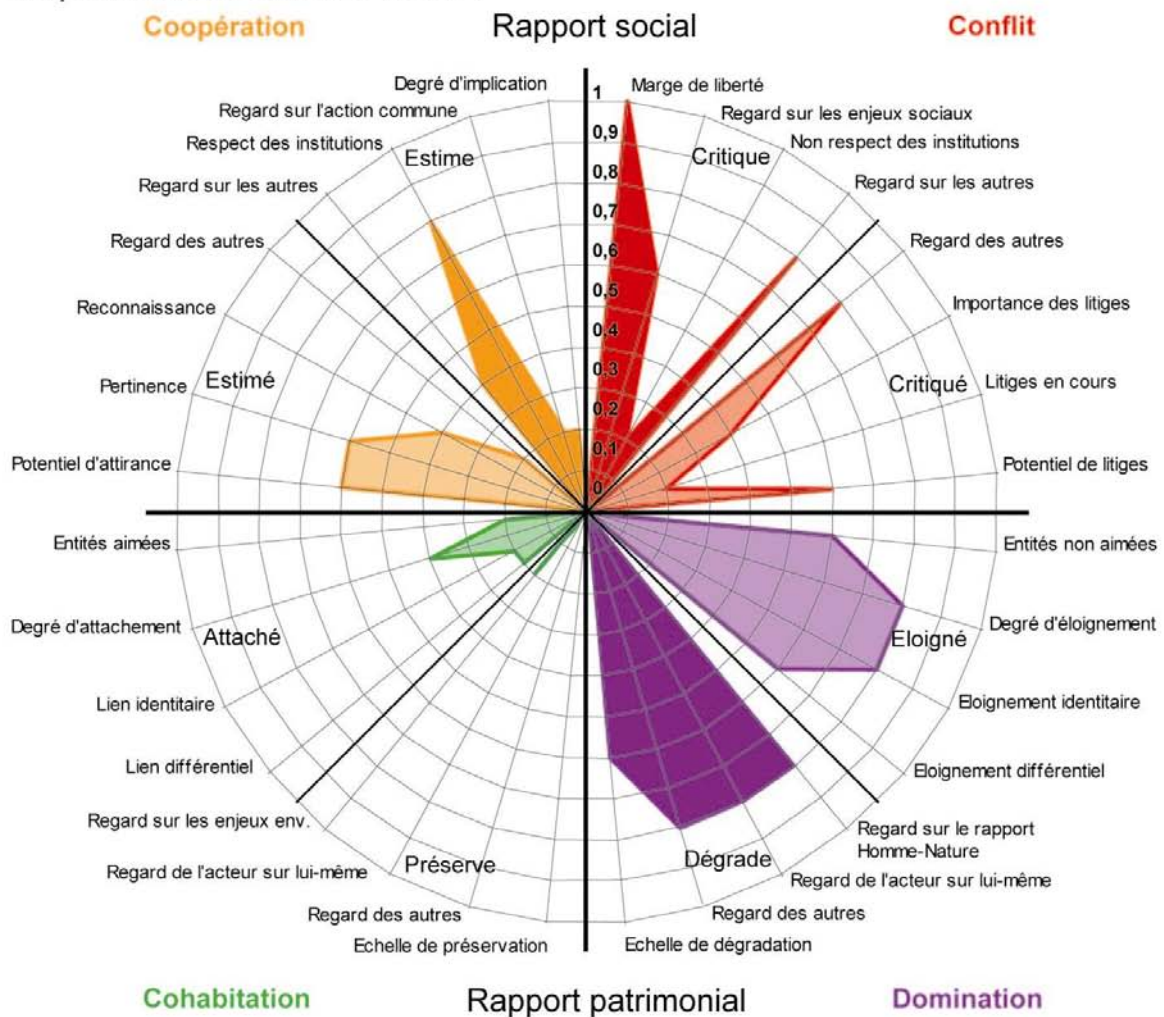
Acteur 4 : Monde des institutions
Tanzania Coffee Board (TCB, Responsable)

Description de l'empreinte territoriale

une domination qui fait débat

Rapport social			
L'empreinte sociale de l'acteur se présente très morcelée, avec une structure en étoile. Mis à part les institutions, l'acteur <i>estime</i> très peu les autres, n'est pas favorable à l'idée de concertation et ne s'implique nullement dans l'action commune. L'acteur est en retour peu apprécié des autres ; il est par contre reconnu sur le territoire pour ses atouts pertinents, notamment son pouvoir de contrôle sur la production de café de Tanzanie. Dans la dimension conflit, l'acteur n'hésite pas à critiquer ouvertement certains acteurs qu'il identifie précisément comme acteurs antagonistes. Il est en retour très critiqué par les autres qui l'accusent de partialité : encourager les vastes propriétaires et abandonner les petites exploitations. L'acteur est néanmoins impliqué dans peu de litiges significatifs sur le territoire.		Lui : <i>il y a trop de petites exploitations, pas assez de vastes étendues d'agriculture intensive [...] notre problème, c'est que les Anglais préfèrent le thé ! [...] les Chagga et leur tradition maudite qui les perdra ; ici, il n'y a plus aucun espoir pour le café [...] Ce n'est pas notre rôle de soutenir ce genre d'exploitation précaire ; ce n'est pas rentable [...] les Chagga qui refusent de migrer sont idiots [...] que la production s'arrête sur les pentes ; ça ne changera pas grand chose</i> Eux : <i>l'arrivée des coffee estates créent énormément de conflits [...] ces vastes étendues productivistes utilisent énormément d'eau et de pesticides</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
57 employés Organisme gouvernemental Reçoit 1% de la vente du café Savoirs agricoles (café) au niveau national	Propriétaires coffee estates Gouvernement Investisseurs internationaux Ong Paysans du sud du pays	Chagga Petits paysans Paysans de la région du Kilimanjaro	Distribution de pesticides Pollution Quantité d'eau Libéralisation du marché
Rapport patrimonial			
C'est la dimension domination qui marque le rapport patrimonial de l'acteur, la cohabitation étant pratiquement invisible sur l'empreinte. En effet, l'acteur apparaît d'abord quelque peu attaché à certains objets du territoire ; attachement qu'il ne tente pas de transmettre aux autres et qui ne le rapproche nullement d'une certaine sensibilisation écologique. S'il identifie quelques rares menaces environnementales sur le territoire, l'ensemble des composantes de la sous-dimension <i>préserve</i> sont à 0 : l'acteur n'est engagé dans aucune action de préservation environnementale. Côté domination, les deux sous-dimensions <i>éloigné</i> et <i>dégrade</i> sont fortement renseignées. L'acteur identifie plusieurs défauts sur le territoire, défauts qui l'éloignent d'autant plus du complexe. L'acteur attribue exclusivement une valeur d'usage à la nature et compte sur le progrès technique pour réparer tout dommage. Cette vision technocentrée de la nature place l'acteur en position de dominateur. Il est d'ailleurs identifié comme tel sur le territoire, les autres l'accusant d'encourager la pollution des vastes 'coffee estates' et de faire mourir l'agriculture traditionnelle.		Lui : <i>le café bio ou commerce équitable, ça me fait rire... c'est une mode qui passera [...] 23% des fonds du gouvernement représentent les ventes de café ! [...] 99% du café est destiné à l'exportation [...] avec beaucoup de pesticides et fertilisants, on fait du bon café [...] la forêt amène des oiseaux qui pollinisent les caféiers [...] il faut abandonner ces minuscules parcelles pour se concentrer sur de vastes étendues de production intensive [...] on veut gonfler nos ventes et nos exportations [...] l'avenir du café est dans le sud</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Coffee estates Forêt	Coffee estates Plants hybrides de café	Petites exploitations Quantité d'eau Qualité de l'eau Qualité de vie des Chagga	Traditions Chagga Climat Petites parcelles Café acide

Empreintes territoriales : Acteur 4



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un productiviste distant du local

Le rapport patrimonial de l'acteur influence le rapport social sous plusieurs aspects (H1). D'abord la sous-dimension *attaché* détermine les sous-dimensions *estime et critique*. En effet, l'acteur est attaché à une entité sur le territoire : les vastes plantations de café. Il estime alors les propriétaires des *coffee estates* et les institutions qui les soutiennent, et critique fortement les petits exploitants. Ensuite, étant très éloigné du territoire en général, il estime uniquement des acteurs extérieurs (Ong internationale, investisseurs). Finalement, ses actions de dégradation environnementale font de lui un acteur critiqué du complexe.

Le rapport social de l'acteur influe également sur son rapport patrimonial (H2). En effet, rappelons qu'il s'agit d'un organisme gouvernemental auquel on octroie 1% des ventes du café /an. Cette politique débouche sur une philosophie productiviste. L'acteur étant estimé par le gouvernement et récompensé en fonction de la production annuelle de café, il participe alors à la dégradation de plusieurs objets environnementaux. Par contre, les critiques dont il fait l'objet ne semblent pas l'affecter.

L'acteur se fait le *porte-parole* des *coffee estates* (H3). Il défend en effet les vastes exploitations de café sur le territoire. Soutenant auparavant les petites exploitations agro-forestières, il préfère aujourd'hui les cultures intensives, beaucoup plus rentables. Souhaitant augmenter la production de café en Tanzanie, il mise sur l'utilisation des plants hybrides et l'augmentation des surfaces des *coffee estates*.

L'acteur, s'il défend les producteurs de café du Sud de la Tanzanie, ne se fait le *porte-voix* d'aucun *acteur faible* sur le territoire (H4). En effet, il apprécie aussi les investisseurs étrangers mais critique la paysannerie Chagga. Il fait alors preuve de peu d'empathie envers les petits exploitants du Kilimandjaro, qu'ils comparent aux paysans du Sud. L'acteur n'est engagé dans aucun projet de préservation environnementale et a dans le contexte actuel peu de potentiel de conflit vis-à-vis des conservationnistes qui ne visent pas systématiquement l'acteur.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

Gonfler les exportations agricoles

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Paysans n'ont pas de revenus pour acheter des pesticides Qualité du café médiocre Caféiers trop vieux Trop de petites parcelles Fonte du glacier	Les anglais préfèrent le thé Les français préfèrent l'Afrique de l'ouest Seulement 0.8% du marché mondial Pas assez de production	Inutile sur le territoire Lui : <i>il n'y pas de conflits ici, de quoi voulez-vous discuter ?</i>	S'apparente à la reforestation Lui : <i>ce n'est pas notre rôle de s'occuper de ces questions</i>

L'acteur se présente comme le gestionnaire du café en Tanzanie. Il n'est intéressé que par certaines problématiques environnementales qui touchent à la production de café; d'ailleurs, l'ensemble des problèmes du territoire qu'il repère sont liés à son activité : la production de café. Il pense que les problèmes liés à l'environnement ne sont pas critiques sur le Kilimandjaro et qu'il suffirait que Kinapa replante des arbres pour stabiliser la situation. Il ne se sent alors pas concerné par la conservation, qu'il juge accessoire pour le moment. Associant conservation à reforestation, il juge que ce n'est pas son rôle de s'impliquer dans ce genre de projets. Qui plus est, il méprise les notions d'agriculture biologique et de commerce équitable, qu'il considèrent comme des modes passagères, des lubies.

Pour ce qui est de la concertation, il juge qu'elle n'est pas utile puisqu'il n'y a pas de conflits sur le territoire. L'acteur prend ses décisions en autonomie et s'il souhaite davantage d'investisseurs et de clients, il ne souhaite pas de nouveaux partenaires sur le territoire. Il critique fortement les traditions locales chagga, qui consistent à léguer les terres de père en fils ; des Chagga qui refusent de migrer, de s'installer ailleurs que sur les pentes du Kilimandjaro. Une idiotie totale, selon l'acteur. L'acteur s'intéresse à son image uniquement auprès des investisseurs et institutions, pas un niveau local.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau, un outil de production

L'eau tient peu de place dans l'empreinte territoriale de l'acteur, mis à part les sous-dimensions *critiqué* et *dégrade*. En effet, l'acteur est critiqué par certains pour ses actions de dégradation environnementale, et notamment sur la ressource en eau : les *coffee estates* utilisent énormément d'eau et de pesticides. Encourageant ces vastes étendues productivistes, l'acteur est responsable de la dégradation de la ressource en eau, au niveau quantitatif comme qualitatif. Il est inquiet de la diminution de la ressource en eau, une baisse qu'il attribue aux changements climatiques et à la fonte du glacier, deux aspects exclusivement environnementaux. Globalement, s'il dispose de bonnes connaissances du marché agricole tanzanien au niveau du café, il mobilise peu de savoirs sur l'évolution de l'hydrosystème.

Il identifie alors deux enjeux à propos de la ressource en eau : la fonte du glacier et les changements climatiques.

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur puissant et distant localement

- acteur puissant et dominateur
- *porte-parole* des *coffee estates*
- *porte-voix* d'aucun acteur faible sur le territoire, mais des paysans du sud du pays
- juge la conservation accessoire
- juge la concertation inutile
- acteur distant du jeu d'acteurs territorial, mais impliqué nationalement et internationalement
- méprisant envers les populations locales
- favorable au productivisme agricole

Acteur 5 : Monde des collectivités
Pangani Bassin Office (Responsable)

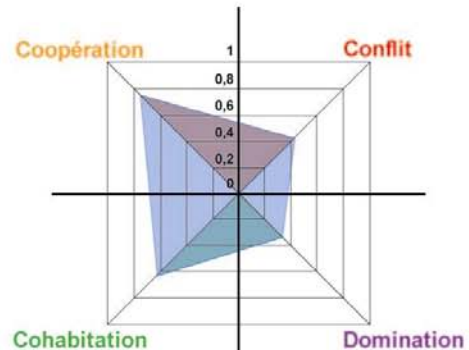
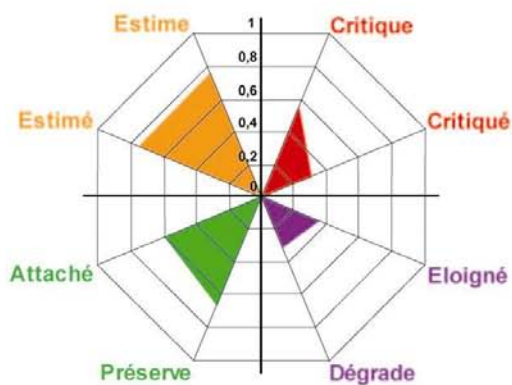
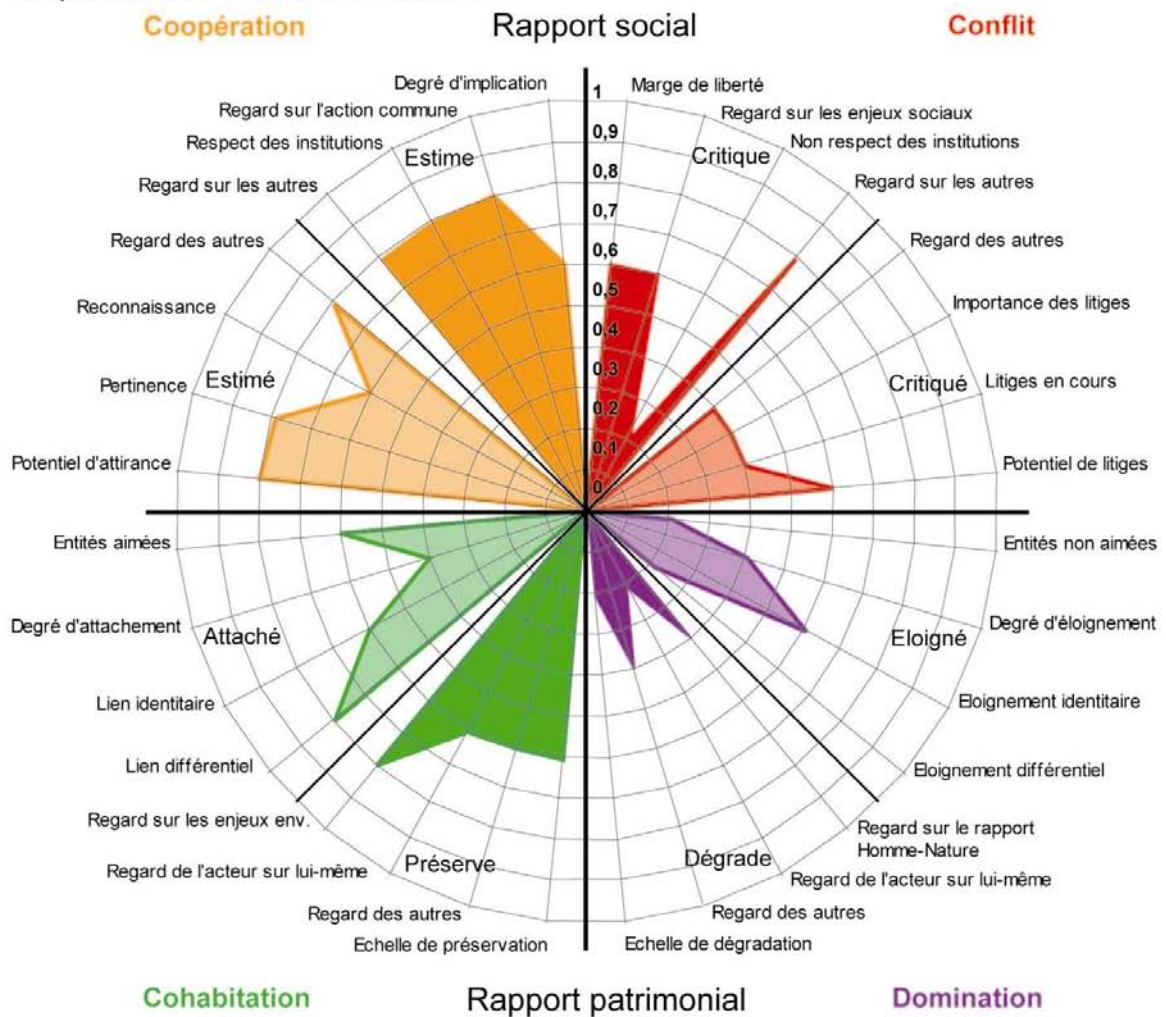
Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation consensuelle

Rapport social			
Dans son rapport social, l'acteur se situe dauparavantage dans la coopération que le conflit. Il estime de nombreux acteurs diversifiés sur le territoire, dont les institutions, porte un regard très favorable à l'idée de concertation et s'engage dans l'action commune. L'acteur organise en effet des séances de discussion entre parties concernées et de sensibilisation auprès des populations locales. Il est en retour très estimé par les autres, pour de nombreux atouts pertinents sur le territoire. Le complexe lui reconnaît une compétence en matière de gestion de l'eau et apprécie sa vision globale du territoire. L'acteur a une bonne vision des enjeux sociaux sur la zone et critique ouvertement quelques acteurs précis. Lui-même est peu critiqué par les autres et impliqué dans peu de litiges sur le territoire.		Lui : <i>nous organisons des programmes de sensibilisation et d'informations auprès des populations locales [...] les administrations villageoises gèrent efficacement les conflits au sein du comité de canal [...] il existe de nombreux conflits d'usage violents entre l'amont et l'aval sur les pentes [...] les investisseurs achètent d'énormes domaines et s'installent en pays conquis</i> Eux : <i>la gestion de l'eau est ici incohérente et détachée des problématiques forestières [...] ils devraient dauparavantage donner la parole aux usagers</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Organisme gouvernemental Partenaires Capacités financières Actions bassin versant	Gouvernement Associations d'usagers Comités de canal Administration villageoise Chagga	Propriétaires coffee estates Investisseurs	Gestion de l'eau Prix de l'eau

Rapport patrimonial			
C'est la dimension cohabitation qui caractérise nettement l'empreinte patrimoniale de l'acteur. Il paraît attaché à quelques entités sur le territoire, attachement qu'il tente de transmettre aux autres et qui le rapproche de la prise en compte de systèmes écologiques complexes. L'acteur identifie précisément les menaces environnementales de la zone et met en place des action de préservation à l'échelle du territoire ; actions qui sont reconnues par les autres. Ces actions sont basées sur des programmes de recherche et des missions de sensibilisation et d'information. L'acteur identifie quelques défauts sur le territoire, qui l'éloigne de certains acteurs. La sous-dimension <i>dégrade</i> est très peu renseignée ; l'acteur n'étant pas responsable de dégradations environnementales. Certains lui reprocheront seulement de ne pas en faire assez dans la gestion intégrée.		Lui : <i>toutes les sources viennent de la forêt et du glacier... mais pourquoi les neiges fondent ; personne ne le sait [...] l'eau diminue partout sur le Kilimandjaro et ce à cause des activités humaines [...] les techniques de production intensives ne sont pas adaptées au territoire ; elles créent des conflits et beaucoup de pollution [...] à la baisse de l'offre se cumule la hausse de la demande en eau [...] le flux des rivières baisse depuis 1985 sur l'ensemble du bassin [...] nous menons des recherches pour accumuler dauparavantage de données et intervenir efficacement</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Forêt Sources Agriculture traditionnelle	Essences indigènes Forêt		Coffee estates Pesticides

Empreintes territoriales : Acteur 5



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un consensuel qui cohabite

Le rapport patrimonial de l'acteur influence son rapport social (H1). D'abord, son attachement envers des entités environnementales, comme la forêt ou l'agriculture traditionnelle, fait que l'acteur estime ceux qui en sont porteurs : les paysans Chagga, avec les comités de canal et l'administration villageoise. Il critique en retour ceux qui les dégradent, notamment les *coffee estates*. Ensuite, ses actions de préservation, qui sont reconnues par le complexe, font de lui un acteur globalement estimé sur le territoire.

L'impact du rapport social sur le rapport patrimonial s'effectue notamment par la liaison estime – préserve (H2). En effet, l'acteur ayant comme alliés les administrations villageoises Chagga, il s'engage dans des programmes de préservation et sensibilisation environnementale dans les villages auprès des populations locales. Le fait qu'il soit estimé lui donne aussi une légitimité d'action auprès des institutions comme auprès des villageois.

L'acteur se fait le *porte-parole* d'une vision 'bassin versant', au niveau de la gestion de la ressource en eau (H3). En effet, par des études et recherches, l'acteur tente d'accroître sa base de données sur l'évolution du bassin versant de Pangani et tente de comprendre le lien entre fonte du glacier, changements climatiques, déforestation et diminution de la ressource en eau sur la montagne.

L'acteur se fait le *porte-voix* de l'administration villageoise Chagga (H4). En effet, dans son discours, l'acteur fait preuve d'empathie envers les administrations villageoises ; selon lui, ces acteurs faibles gèrent bien les ressources hydrologiques et forestières et sont non entendus et victimes d'injustices. Parce qu'il est globalement consensuel, ses pratiques conservationnistes ne sont pas susceptibles d'engendrer des conflits sur le territoire.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

se concerter pour conserver

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Diminution généralisée de l'eau sur les pentes Baisse des flux des rivières Déforestation Fonte du glacier Conflits d'usage violents amont-aval Pesticides sur caféiers Manque de données	Manque de données hydrologiques	Doit servir à consulter et informer Lui : <i>nous sensibilisons, écoutons et apportons de l'information</i>	Doit allier recherche scientifique, reforestation sur le terrain et sensibilisation Lui : <i>on tente à la fois d'agir sur le terrain et au sein des institutions</i>

L'acteur se présente comme un *gestionnaire de la ressource en eau*. Visant une gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant, il s'intéresse aux différentes problématiques touchant la ressource, à la fois sociales (conflits, usages) et environnementales (changements climatiques, fonte du glacier). Les problèmes du territoire qu'il évoque traitent d'ailleurs à la fois des questions sociales et patrimoniales. Si l'acteur identifie de nombreux problèmes sur les terres des pentes du Kilimandjaro, il évoque très peu de problèmes du groupe, mis à part le manque de données. L'acteur mène ses actions en autonomie, sans entrave de la part du complexe. Pour lui, la conservation est essentielle sur le territoire et doit passer par la sensibilisation environnementale, des projets de recherche, des transferts d'information et des programmes de reforestation. L'acteur

regrette le manque de concertation sur le territoire et tente d'organiser des discussions avec les populations locales ; il porte alors un regard favorable sur une concertation élargie.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau, la ressource qui inquiète

L'eau tient une place prépondérante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social d'abord, l'acteur estime ceux qui s'investissent dans la gestion intégrée de la ressource et critique ceux qui la dégradent. Côté patrimonial ensuite, l'acteur apparaît attaché à plusieurs objets hydrologiques et mène des actions de préservation touchant directement la ressource en eau. Il mobilise d'ailleurs de multiples savoirs sur l'hydrosystème, à la fois scientifiques et institutionnels.

L'acteur identifie plusieurs enjeux à propos de la ressource en eau :

- pallier le manque de connaissances sur l'hydrosystème
- s'enquérir des impacts de la fonte des neiges et des changements climatiques
- limiter la pollution de l'eau due aux pesticides
- régler les conflits d'usage amont-aval violents
- gérer la disparition des sources et la diminution des flux des rivières

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un institutionnel soucieux

- un gestionnaire de l'eau consensuel et inquiet
- *porte-parole* d'une vision bassin versant
- *porte-voix* des administrations villageoises chagga
- favorable à une conservation visant un équilibre homme-nature
- favorable à une concertation élargie
- acteur faisant du lien entre monde de la recherche, monde des usagers et monde des institutions

Acteur 6 : Monde des collectivités
District Council (Chef de village)

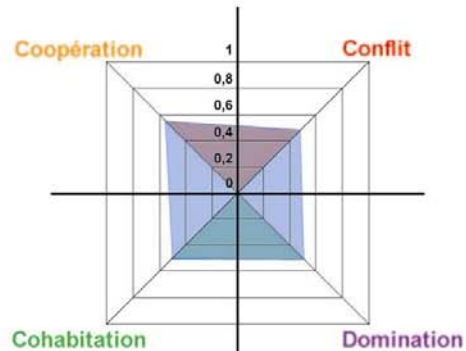
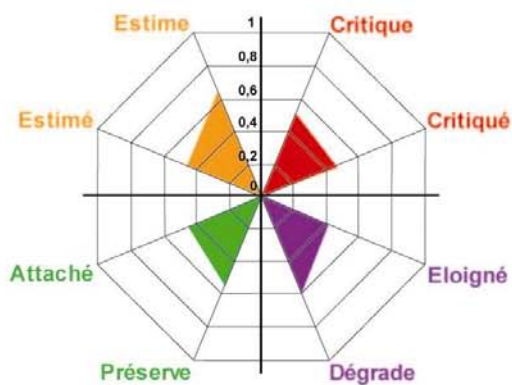
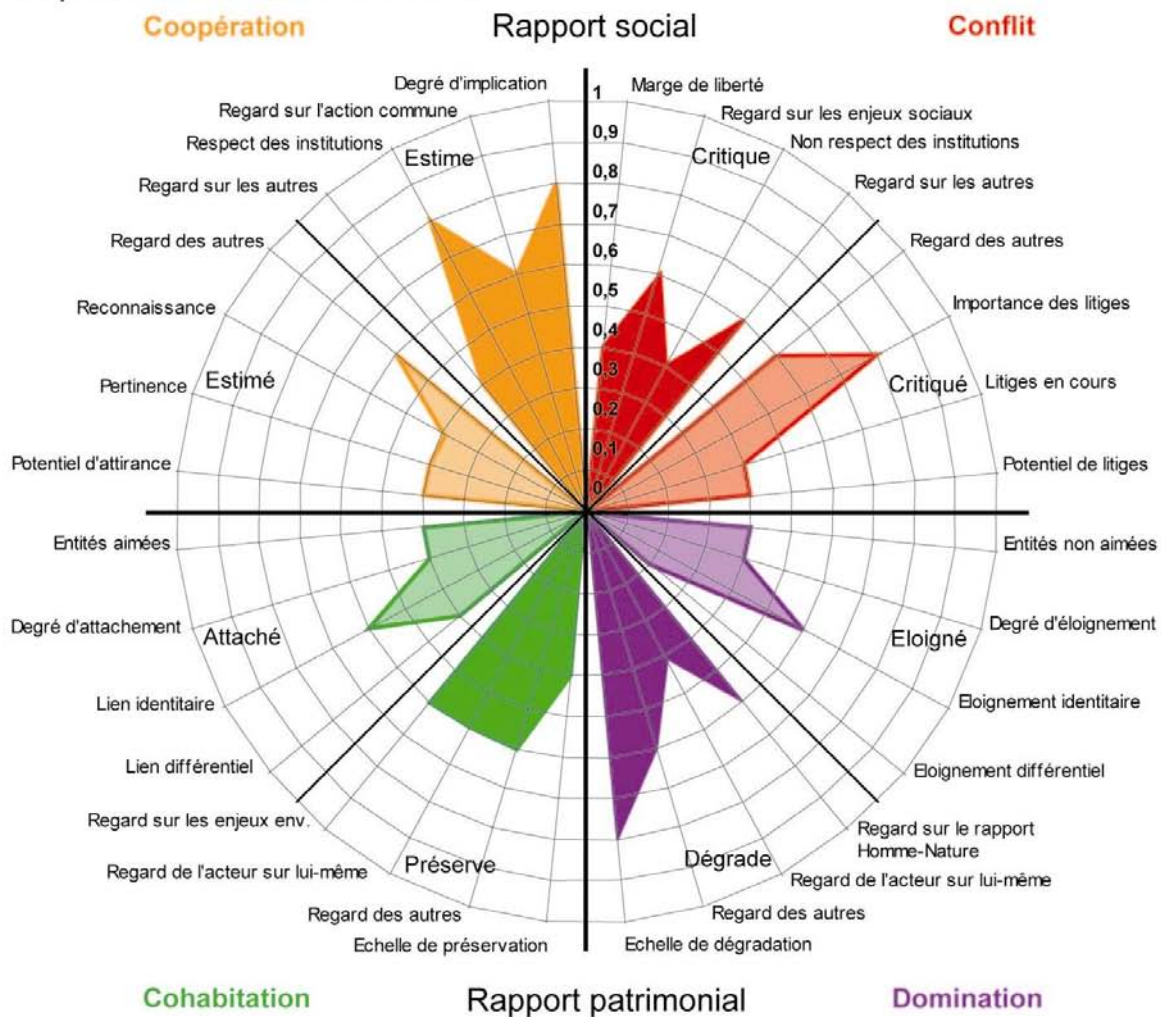
Description de l'empreinte territoriale

Une empreinte complète et mitigée

Rapport social			
L'ensemble des 4 sous-dimensions du <i>rapport social</i> sont renseignées équitablement, avec des notes généralement autour de la moyenne. L'acteur <i>estime</i> quelques acteurs sur le territoire, mais apprécie surtout les institutions. Il porte un regard favorable sur l'idée de concertation et s'engage activement dans l'action commune, notamment par le biais des comités de canal ou des comités environnementaux dans le village. L'acteur est <i>estimé</i> par certains même si ses atouts apparaissent peu reconnus et pertinents sur le territoire. Il estime davantage d'acteurs qu'il n'en <i>critique</i>, même s'il perçoit assez clairement les enjeux sociaux du territoire et s'il identifie quelques opposants... notamment ses administrés. Une bonne partie du complexe <i>critique</i> en retour les actions de l'acteur, lequel est engagé dans peu de litiges, mais des litiges majeurs sur le territoire.		Lui : <i>Kinapa utilise des armes pour stopper les villageois en forêt, c'est efficace [...] nous organisons de nombreuses discussions avec les villageois [...] les comités de canaux et les comités environnementaux évitent les conflits entre usagers [...] les villageois coupent les arbres malgré l'interdiction et parviennent à fuir les gardes armés [...] nous gérons la ½ mile strip en coopération avec Kinapa</i> Eux : <i>ils déboisent la ½ mile strip et louent très cher les parcelles destinées à la culture aux villageois [...] ils sont acoquinés avec Kinapa et participe au marché noir de bois d'œuvre [...] les comités de canal sont vraiment un exemple à suivre pour la gestion concertée de l'eau</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
500 familles / village Partenaires	Kinapa Ong Entreprise Kiliwater	Kinapa Villageois Water Authority	Gestion de la ½ mile strip Déforestation Coopération Kinapa

Rapport patrimonial			
Comme pour le <i>rapport social</i>, il est intéressant de noter que l'acteur s'inscrit également dans les 4 sous-dimension du <i>rapport patrimonial</i>, avec des notes toujours autour de 50%. S'il est <i>attaché</i> à peu d'objets sur le territoire, l'acteur tente néanmoins de transmettre cet attachement à plusieurs acteurs. Il identifie quelques menaces sur le milieu naturel et dit mener des actions de préservation environnementales, actions reconnues par les autres même si elles ont lieu sur des entités localisées. La sous-dimension <i>éloigné</i> fait miroir à <i>attaché</i> : l'acteur identifie peu de défauts sur son territoire, mais ces défauts l'éloignent néanmoins du complexe. Il apprécie la nature surtout pour ses valeurs d'usage et même s'il ne se présente pas comme un destructeur, il est vu par les autres comme responsable de la dégradation de plusieurs objets, et ce à l'échelle du territoire.		Lui : <i>les villageois doivent attendre que les arbres meurent de vieillesse et tombent pour ramasser le bois de feu... mais ils ne peuvent pas attendre ! [...] j'aime les vaches modernes [...] l'eau est en constante diminution à cause de la déforestation effectuée par les villageois [...] il existe de nombreux conflits entre les villageois et Kinapa à propos des ressources naturelles [...] nos canaux sont trop vieux mais nos comités fonctionnent bien, là où l'irrigation est encore possible [...] l'eau devrait être gérée par les villageois et non par Water Authority [...] on s'attend à des changements d'atmosphère dans le futur</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Forêt Sources Agriculture moderne ½ mile strip	Canaux d'irrigation ½ mile strip	½ mile strip Forêt	Agriculture traditionnelle Mentalités

Empreintes territoriales : Acteur 6



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un modéré dans les 4 dimensions

Le rapport patrimonial de l'acteur influence son rapport social (H1) de plusieurs façons. D'abord, son attachement à certaines entités, comme la forêt ou l'agriculture moderne, le conduit à estimer Kinapa pour sa coopération en matière de gestion forestière et les Ong pour leur aide au village. Ensuite le fait qu'il soit responsable de la dégradation d'un certain nombre d'objets sur le territoire conduit l'acteur à être critiqué par les autres, notamment pour sa mauvaise gestion de la *½ mile strip*. Finalement, étant éloigné de certaines entités comme les mentalités ou l'agriculture traditionnelle, il en vient à critiquer ses administrés.

L'impact du rapport social sur le rapport patrimonial s'avère non négligeable pour cet acteur (H2). En effet, l'acteur estimant Kinapa, les institutions et les Ong, il s'investit dans des projets de préservation ou de dégradation territoriale, au gré de ses partenaires. L'acteur souhaite avoir bonne presse, c'est-à-dire être estimé par les autres ; pour améliorer son image, il mène des actions de préservation sur lesquelles il communique.

L'acteur se fait le *porte-parole* des canaux d'irrigation, à travers la mise en place des comités de canal (H3). C'est à l'acteur que revient la tâche d'organiser les comités de canal du village, des plate-forme de concertation où les points de vue des villageois sont pris en compte et les conflits de position, d'intérêt ou d'usage sont gérés publiquement. L'acteur est en théorie également le *porte-parole* de la *½ mile strip*, cette bande forestière juste en-dessous de la zone du parc national laissée en gestion aux administrations villageoises. C'est en effet l'acteur en question qui en a la responsabilité, en coopération avec Kinapa, et qui doit en théorie s'assurer que cette bande forestière soit gérée durablement : allier usages des populations et préservation de la ressource. Mais les modes de gestion de la *½ mile strip* font débat, ce qui fait de l'acteur un *porte-parole* théorique mais non opérationnel vu son alliance avec Kinapa.

L'acteur se fait le *porte-voix* de ses administrés (H4). Même si, dans son discours, l'acteur fait preuve de très peu d'empathie envers les paysans Chagga, il tente de satisfaire leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie générale du village. L'acteur est impliqué dans quelques actions de conservation, actions qui sont peu susceptibles d'engendrer des conflits sociaux, étant donné que l'acteur tente d'éviter les conflits.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

gérer les ressources naturelles avec les villageois

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Fonte du glacier Hausse des températures Sida, maladies Famine Disparition des sources Conflits d'usage Déforestation Baisse de l'eau	Maladies Orphelins Vétusté des canaux Pas de route ni d'hôpital Maladie des caféiers Baisse des récoltes Baisse de l'eau	Doit s'organiser comme une grande discussions entre tous Lui : <i>nous organisons des comités de canal et comités environnementaux</i>	Doit limiter les activités locales et s'effectuer dans la concertation Lui : <i>la gestion des comités de canal et de la ½ mile strip évite les conflits</i>

L'acteur se présente comme un *gestionnaire des ressources naturelles*. Responsable de la *½ mile strip*, des comités de canal et des comités environnementaux, l'acteur mène en collaboration avec les villageois des actions pour gérer les canaux et la forêt. Même si l'acteur est tantôt estimé, tantôt critiqué pour les résultats de ses actions, il dit s'engager dans la préservation environnementale qu'il juge essentielle sur le territoire. Il repère

d'ailleurs quelques problématiques environnementales au sein des problèmes du territoire. Quant aux problèmes du groupe, ils sont dauparavantage reliés aux manques de moyen de l'acteur. L'acteur est favorable à la concertation élargie, qu'il tente d'organiser au sein des villages à travers ses différents comités. L'acteur croit être globalement bien vu par le complexe, mais en réalité il est critiqué par un certain nombre d'acteurs, pour sa mauvaise gestion de la *½ mile strip* et des actions motivées par la corruption passive de l'intéressé.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau en baisse partout

L'eau tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, il est estimé sur le territoire pour son organisation des comités de canal. L'acteur estime également Kiliwater, une entreprise qui a pour but d'amener l'eau dans les villages. Côté conflit, l'acteur critique les institutions responsables de la gestion de l'eau et est critiqué pour ses dégradations indirectes sur la ressource en eau par le biais de la gestion de la *½ mile strip*. Au niveau du rapport patrimonial, l'acteur est attaché aux sources et préserve les canaux d'irrigation. Même s'il ne mobilise que peu de connaissances sur l'hydrosystème, l'acteur identifie quelques enjeux directement liés à l'eau :

- maîtriser les impacts de la fonte du glacier et des changements climatiques sur la disponibilité en eau sur les pentes du Kilimandjaro
- limiter les conflits d'usage amont-aval
- limiter la disparition des sources

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur girouette

- un gestionnaire inscrit également dans les 4 dimensions
- *porte-parole* des canaux d'irrigation
- *porte-voix* des populations chagga
- favorable à une conservation limitant les activités humaines
- favorable à une concertation élargie
- pouvant faire du lien entre les populations locales et les institutions
- s'engage dans des actions de préservation ou de dégradation selon les partenaires du projet

Acteur 7 : Monde des usagers

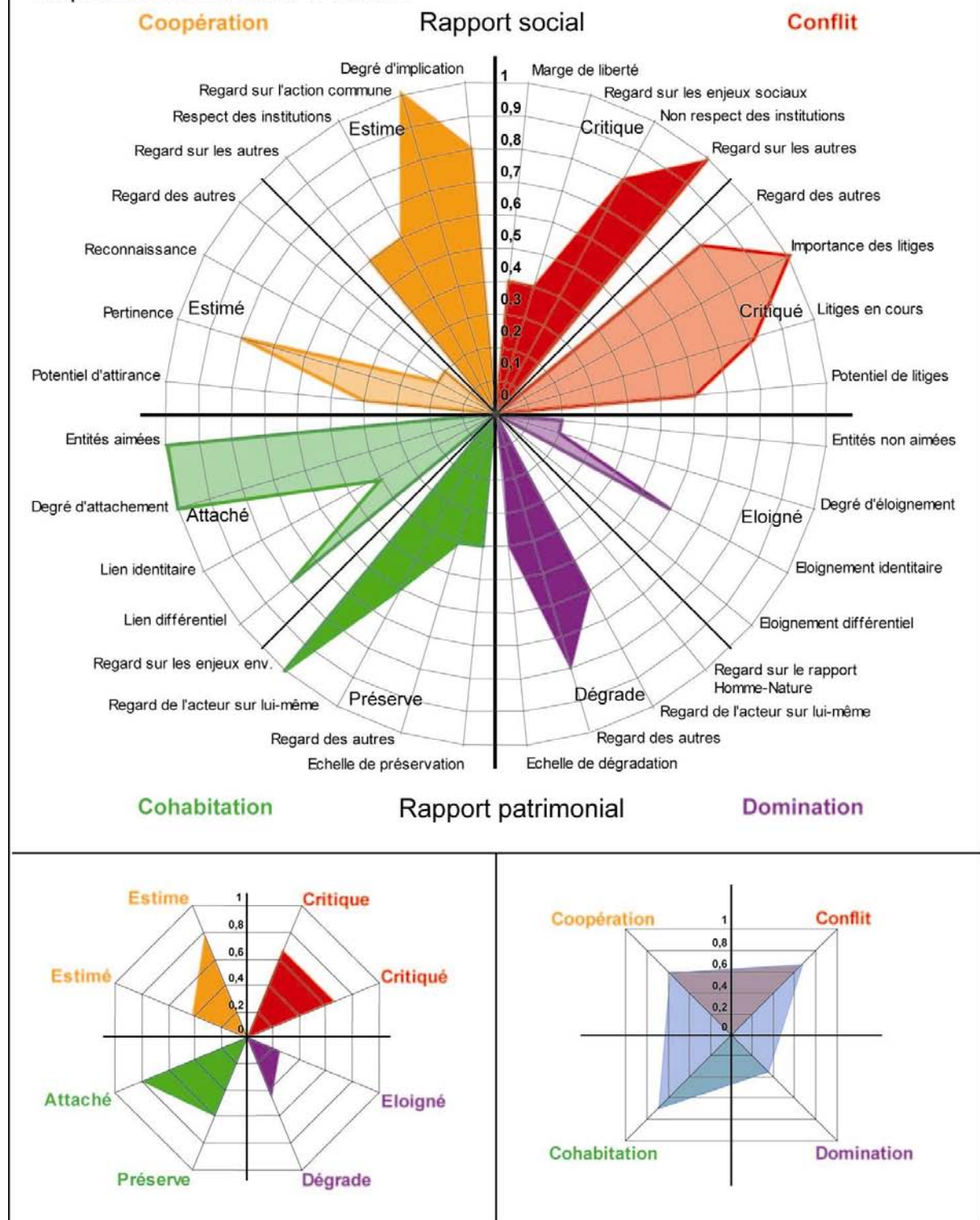
Paysan Chagga

Description de l'empreinte territoriale

un amour conflictuel

Rapport social			
L'empreinte sociale de l'acteur présente une structure hétérogène, sous forme de pics et de creux ; on notera que la sous-dimension <i>estimé</i> est faiblement renseignée. Dans la dimension <i>coopération</i>, l'acteur porte un regard très favorable à la concertation et souhaite se rapprocher du complexe ; il s'implique alors dans l'action commune en participant aux différents comités de village. S'il <i>estime</i> quelques acteurs sur le territoire, il est très peu <i>estimé</i> et ses atouts, pourtant pertinents, ne sont pas reconnus par les autres. Dans la dimension <i>conflit</i>, l'acteur cerne mal les rouages du jeu d'acteurs de son territoire et présente une marge de liberté limitée. Il <i>critique</i> néanmoins fortement de nombreux acteurs, institutions comprises, et identifie précisément ses opposants. L'acteur est lui-même beaucoup <i>critiqué</i> par les autres, ce qui lui vaut d'être impliqué dans de nombreux litiges significatifs et majeurs sur le territoire. Globalement, cet acteur se sent isolé, dépendant et non écouté ; il dit avoir les mains liées.		Lui : les gardes du parc Kinapa sont corrompus, nous battent et nous mettent en prison [...] les gardes nous sont nuisibles mais protègent la forêt [...] nous n'avons aucun bénéfice du tourisme [...] Water Authority nous fait payer l'eau, alors qu'elle appartient à la montagne [...] depuis que le gouvernement a installé un tank d'eau, nous n'avons plus d'eau dans les canaux pour l'irrigation. Eux : les villageois rasant la forêt pour cultiver partout [...] avec leur tradition de refuser de migrer, ils vont tuer l'agriculture sur le Kilimandjaro [...] ce sont des victimes à qui on empêche l'accès à l'eau, la forêt et à une agriculture de qualité	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Cultures Savoirs milieux naturels Main d'œuvre	Gouvernement Kinapa	Gouvernement Kinapa Water Authority Pilleurs	Déforestation Pollution de l'eau Morcellement des terres Mentalités
Rapport patrimonial			
Le <i>rapport patrimonial</i> de l'acteur est marqué par la dimension <i>cohabitation</i>, et comme pour le <i>rapport social</i>, présente une structure en étoile où alternent fortes notes et faibles notes. L'acteur voue un amour profond et irrationnel à de nombreuses entités territoriales, amour qui le rapproche de la prise en compte des systèmes écologiques complexes mais qu'il ne parvient pas à transmettre au complexe. L'acteur identifie très précisément l'ensemble des menaces qui pèsent sur le territoire et présente des savoirs vernaculaires uniques sur l'état de la ressource et l'évolution des ressources naturelles. Il tente à son échelle de s'engager dans la préservation environnementale mais ses actions sont peu reconnues par les autres. Côté <i>domination</i>, l'acteur identifie des défauts issus de la société moderne uniquement, ce qui l'éloigne d'autant plus du complexe. Il attribue à la nature une valeur existentielle et est prêt à se sacrifier pour qu'elle perdure. Même s'il limite ses impacts environnementaux, l'acteur est identifié comme 'celui qui dégrade' par plusieurs acteurs.		Lui : je mourrai ici, quoiqu'il arrive [...] je n'aime pas les arbres modernes ; ils assèchent nos sources [...] la forêt assure la protection de la montagne, de bonnes conditions climatiques, un sol fertile, un soleil modéré, et approvisionne les sources ; il faut la protéger à tout prix [...] tous les canaux du village sont à sec, à cause de la déforestation en altitude [...] on a le droit au bois mort... mais on est arrêté auparavant et de toute façon, impossible d'en trouver !	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Canaux d'irrigation Forêt Sources Forêt villageoise Atmosphère Montagne	Canaux d'irrigation Forêt	Erosion des sols	Arbres modernes Tank d'eau

Empreintes territoriales : Acteur 7



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un attaché oublié

Le rapport patrimonial de l’acteur influence son rapport social (H1). D’abord, étant profondément attaché à de nombreuses entités, il critique ceux qui les dégradent. Ensuite, s’investissant dans des actions de préservation, l’acteur souhaite alors se rapprocher des autres pour travailler en collaboration. Finalement, étant responsable de la dégradation de certains objets du territoire, l’acteur est fortement critiqué du complexe.

L’impact du rapport social sur le rapport patrimonial s’effectue notamment par la liaison critiqué - dégrade (H2). En effet, c’est souvent lui qui est pointé du doigt par les autres. Mal vu, isolé et déresponsabilisé, l’acteur dégrade alors certains objets du territoire.

L’acteur se fait le *porte-parole* des sources, de la forêt et de la montagne dans sa globalité (H3). Profondément ancré sur le territoire depuis plusieurs siècles, l’acteur s’avère très respectueux de l’environnement qui le porte et sacralise en quelque sorte le Kilimandjaro et les ressources naturelles qui le font vivre.

L’acteur se fait le *porte-voix* de lui-même (H4). Se considérant comme non entendu, non écouté des autres, il se présente comme l’acteur faible du complexe. Ses pratiques conservationnistes, à une échelle locale, sont peu vues des autres ou mal interprétées. Etant considéré comme la bête noire du complexe, le paysan Chagga est critiqué dans toutes circonstances et l’ensemble de ses pratiques sont alors susceptibles d’engendrer des conflits majeurs sur le territoire.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

une conservation... naturelle

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Déforestation Baisse généralisée de l’eau Changements climatiques Disparition des canaux Disparition des sources Tourisme Accès à la forêt Corruption décideurs	Raréfaction des terres Mauvaises récoltes Prix du café Manque de pesticides Maladies Manque d’eau Violence des gardes	Doit être ouverte à tous afin d’éviter les malentendus et les conflits Lui : <i>des discussions sont nécessaires pour décider ensemble d’agir dans la même direction</i>	Est vitale sur le territoire, pour préserver eau et forêt Lui : <i>sans la forêt, la montagne serait un désert ; tout doit être fait pour la conserver</i>

L’acteur se présente comme le *représentant de la montagne Kilimandjaro*. L’ethnie Chagga, habitant sur les pentes du Kilimandjaro depuis plusieurs siècles s’est approprié la montagne et affiche une osmose entre activités traditionnelles et respect des ressources naturelles. Elle envisage la conservation comme plus que nécessaire, automatique et naturelle. L’acteur a conscience des problématiques environnementales de la montagne, tant locales que globales, qu’il décline dans *problèmes du territoire*. Participant à de nombreux comités environnementaux, l’acteur pense que la préservation ne peut réussir que dans la concertation qu’il souhaite large et ouverte à tous. Il se dit non entendu, isolé, trahi du complexe et croit être non vu ou vu comme celui qui dégrade. Il est vrai que les Chagga sont souvent pointés du doigt pour leurs actions ou leurs traditions, même si certains acteurs défendent les populations locales.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau, une ressource sacrée

L'eau tient une place capitale dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social d'abord, si l'acteur est parfois estimé pour ses savoirs liés aux ressources naturelles et l'eau en particulier, il estime ceux qui préservent les milieux naturels, notamment les forêts d'altitude, à l'origine des sources. Côté conflit, l'acteur critique ceux qui dégradent la ressource en eau et est critiqué pour ses impacts sur les milieux. Au niveau patrimonial, l'acteur est attaché à de nombreuses entités hydrologiques et s'engage dans des actions de préservation de ces entités.

L'acteur identifie plusieurs enjeux à propos de la ressource en eau :

- disparition des canaux d'irrigation
- disparition des sources
- assèchement des rivières
- pollution de l'eau
- déforestation
- installation de l'eau courante
- diminution des pluies
- conflits d'usage

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un amoureux inquiet

- un acteur faible très sensibilisé aux problématiques environnementales
- *porte-parole* des sources, de la forêt et de la montagne de manière globale
- *porte-voix* des paysans Chagga
- favorable à une conservation à tout prix
- favorable à une concertation élargie
- acteur profondément attaché aux milieux naturels des pentes du Kilimandjaro, étant prêt à faire des sacrifices pour leur préservation

Annexe 17. Notes des acteurs des pentes du Kilimandjaro renseignant l'A4D

Notes des dimensions et des sous-dimensions de l'A4D servant à renseigner les empreintes territoriales des acteurs :

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	Moy	Ecartyp
Conflit	0,68	0,58	0,33	0,50	0,43	0,48	0,65	0,52	0,12
Domination	0,30	0,68	0,60	0,73	0,33	0,50	0,35	0,50	0,18
Cohabitation	0,80	0,38	0,15	0,15	0,63	0,50	0,70	0,47	0,26
Coopération	0,50	0,58	0,25	0,43	0,75	0,55	0,58	0,52	0,15
Somme	2,28	2,20	1,33	1,80	2,13	2,03	2,28	2,00	0,34

Critique	0,80	0,45	0,40	0,65	0,55	0,50	0,65	0,57	0,14
Critiqué	0,55	0,70	0,25	0,35	0,30	0,45	0,65	0,46	0,17
Eloigné	0,40	0,65	0,60	0,70	0,35	0,40	0,25	0,48	0,17
Dégrade	0,20	0,70	0,60	0,75	0,30	0,60	0,45	0,51	0,21
Préserve	0,75	0,45	0,20	0,05	0,65	0,55	0,60	0,46	0,25
Attaché	0,85	0,30	0,10	0,25	0,60	0,45	0,80	0,48	0,28
Estimé	0,50	0,60	0,35	0,45	0,75	0,45	0,40	0,50	0,14
Estime	0,50	0,55	0,15	0,40	0,75	0,65	0,75	0,54	0,21
Somme	4,55	4,40	2,65	3,60	4,25	4,05	4,55	4,01	0,68

Notes des composantes de l'A4D servant à renseigner les empreintes territoriales des acteurs :

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	moyenne	écartype
II.1.4. Marge de liberté (i=3)	0,80	0,80	0,60	1,00	0,60	0,40	0,40	0,66	0,22
II.1.3. Regard sur les enjeux sociaux	1,00	0,20	0,20	0,60	0,60	0,60	0,40	0,51	0,28
II.1.2. Non respect des institutions (i=2)	0,60	0,20	0,40	0,20	0,20	0,40	0,80	0,40	0,23
II.1.1. Regard sur les autres (i=2)	0,80	0,60	0,40	0,80	0,80	0,60	1,00	0,71	0,20
II.2.4. Regard des autres (i=2)	0,60	1,00	0,40	0,80	0,40	0,60	0,80	0,66	0,22
II.2.3. Importance des litiges (i=3)	0,80	1,00	0,40	0,40	0,40	0,80	1,00	0,69	0,28
II.2.2. Litiges en cours (i=3)	0,80	0,80	0,20	0,20	0,40	0,40	0,80	0,51	0,28
II.2.1. Potentiel de litiges (i=2)	0,80	0,60	0,40	0,60	0,60	0,40	0,60	0,57	0,14
IV.2.1. Entités non aimées (i=5)	0,20	0,60	0,80	0,60	0,20	0,40	0,20	0,43	0,24
IV.2.2. Degré d'éloignement (i=4)	0,60	0,40	0,60	0,80	0,40	0,40	0,20	0,49	0,20
IV.2.3. Eloignement identitaire (i=4)	0,60	0,80	0,40	0,80	0,60	0,60	0,60	0,63	0,14
IV.2.4. Eloignement différentiel (i=4)	0,20	0,80	0,60	0,60	0,20	0,20	0,00	0,37	0,29
IV.1.1. Regard sur le rapport Homme	0,00	0,60	0,80	0,80	0,40	0,60	0,00	0,46	0,34
IV.1.2. Regard de l'acteur sur lui-même	0,20	0,60	0,60	0,80	0,20	0,40	0,60	0,49	0,23
IV.1.3. Regard des autres (i=3)	0,40	0,80	0,20	0,80	0,40	0,60	0,80	0,57	0,24
IV.1.4. Echelle de dégradation (i=4)	0,20	0,80	0,80	0,60	0,20	0,80	0,40	0,54	0,28
III.1.4. Echelle de préservation (i=4)	1,00	0,40	0,20	0,00	0,60	0,40	0,40	0,43	0,31
III.1.3. Regard des autres (i=3)	0,40	0,80	0,00	0,00	0,60	0,60	0,40	0,40	0,31
III.1.2. Regard de l'acteur sur lui-même	0,80	0,40	0,40	0,00	0,60	0,60	0,60	0,49	0,25
III.1.1. Regard sur les enjeux env. (i=3)	0,80	0,20	0,20	0,20	0,80	0,60	1,00	0,54	0,34
III.2.4. Lien différentiel (i=4)	1,00	0,40	0,20	0,20	0,80	0,40	0,80	0,54	0,32
III.2.3. Lien identitaire (i=5)	1,00	0,40	0,00	0,20	0,60	0,60	0,40	0,46	0,32
III.2.2. Degré d'attachement aux entités	0,60	0,20	0,00	0,40	0,40	0,40	1,00	0,43	0,31
III.2.1. Entités aimées (i=5)	0,80	0,20	0,20	0,20	0,60	0,40	1,00	0,49	0,32
I.2.1. Potentiel d'attraction (i=7)	0,60	0,80	0,60	0,60	0,80	0,40	0,40	0,60	0,16
I.2.2. Pertinence (i=3)	0,80	0,40	0,40	0,60	0,80	0,40	0,80	0,60	0,20
I.2.3. Reconnaissance (i=2)	0,40	0,80	0,20	0,40	0,60	0,40	0,20	0,43	0,21
I.2.4. Regard des autres (i=2)	0,20	0,40	0,20	0,20	0,80	0,60	0,20	0,37	0,24
I.1.1. Regard sur les autres (i=3)	0,20	0,60	0,20	0,40	0,80	0,40	0,60	0,46	0,22
I.1.2. Respect des institutions (i=2)	0,40	0,80	0,20	0,80	0,80	0,80	0,60	0,63	0,24
I.1.3. Regard sur l'action commune	1,00	0,40	0,00	0,20	0,80	0,60	1,00	0,57	0,39
I.1.4. Degré d'implication (i=4)	0,40	0,40	0,20	0,20	0,60	0,80	0,80	0,49	0,25

Annexe 18. Exemples d'entretiens avec les familles Chagga

①

Nom du village : FOO

Nom, sexe et âge : Buzu, femme de 70 ans.

Données structurelles

Taille du shamba : ½ acre.

Histoire du shamba : à cause de la maladie, tous mes caféiers sont morts ; je n'ai plus que des bananes et ne veut pas planter de maïs car cette culture ne supporte pas l'ombre et je devrai alors tout raser sur le shamba. Nous avons aussi une vache.

Taille de la famille : 6 enfants.

Que font vos enfants ? 5 sont partis en ville, 1 seul vit ici.

Avez-vous à l'extérieur du village un autre champ ? non.

Problèmes majeurs : pas d'accès à l'eau.

Etude des comportements face à la gestion du système 'eau-forêt'

Eau

Un canal d'irrigation passe-t-il dans votre shamba ? Plus maintenant. Comme tous les habitants ici, le canal qui passait dans mon shamba s'est asséché il y a 3 ans depuis l'installation de l'eau courante et car des associations allemandes ont planté des arbres modernes qui ont asséché toutes les sources

Avez-vous une source près de chez vous ? non

Savez-vous d'où vient votre eau ?

Comment vous approvisionnez-vous en eau potable ? je dois marcher plusieurs heures chaque jour pour avoir un peu d'eau

Avez-vous constaté une baisse générale de la quantité en eau ? oui, depuis peu.

Avez-vous constaté une baisse de la qualité en eau / augmentation de la turbidité ? oui, depuis la pression touristique

D'où vient le problème selon vous ? de la déforestation et de l'installation de l'eau courante

Quels sont les problèmes majeurs en matière d'eau ? L'inégalité d'accès à l'eau selon les habitants

Que pensez vous du développement touristique ? la pression touristique contribue à la dégradation environnementale généralisée de la montagne, mais emploie quelques habitants

Et les conflits ? Pas vraiment car il n'y a plus d'eau. Alors on ne peut pas se battre. L'eau est utilisée par les habitants des hautes terres et dans les basses terres, il ne reste rien.

Forêt

Avez-vous quelques arbres sur votre shamba ? non, je n'en ai plus

Où allez-vous chercher votre bois ? j'en achète à ceux qui vont en forêt ; mais ils risquent gros avec les gardes. Moi je n'ose pas y aller car je n'ai pas envie d'aller en prison et je n'ai pas d'argent pour payer la corruption

Selon vous, à quoi sert une forêt ? la forêt amène la pluie, l'eau sous toutes ses formes, mais pas n'importe quelle forêt : les forêts traditionnelles seulement ; car les arbres modernes assèchent les sols

Que pensez-vous de la mise en réserve par l'Etat des forêts du Kilimanjaro ? ils protègent la forêt, oui, mais avec violence. Et ils ne replantent pas d'arbres traditionnels. Le parc national est nécessaire mais pas dans ces conditions.

Quelles sont vos préoccupations majeures en matière de bois ? La violence en forêt et se procurer du bois coûte cher.

Pensez-vous que les forêts du Kilimanjaro sont menacées ? Il faudrait arrêter de planter des arbres modernes qui pompent toute l'eau, ce qui en fait moins pour les habitants

Pensez-vous qu'il y ait un lien entre déforestation et pénurie d'eau ? Bien sûr, sans la forêt, toute la montagne serait un vrai désert.

Programmes gouvernementaux ? Oui, il existe un programme pour planter des arbres près des rivières et des sources, ce qui est bien.

Glacier

Savez-vous que les neiges éternelles fondent rapidement ? oui, les neiges fondent très rapidement ; je le sais car quand elles fondent, les villages se refroidissent et j'ai beaucoup de rhumatismes.

Quelles seront les conséquences selon vous ? Sans les neiges, nous courrons un grand danger.

Climat

Le climat a-t-il changé depuis votre enfance ? Oui, énormément. Par exemple, mes patates ne poussent plus ; je dois planter des cultures résistantes à de très basses températures. Les écarts sont maintenant très forts : il fait très froid et très chaud. Comme nous avons moins à manger, peut-être croyons-nous qu'il fait plus froid car nous sommes plus fragiles.

D'où vient le problème selon vous ? des arbres modernes et de la déforestation

Perceptions

Etes-vous inquiets de toutes ces évolutions ? oui, très inquiète.

Si je vous donnais une maison à Dar Es Salaam, iriez-vous habiter là-bas ? Non, j'adore mon village pour ses 'bonnes conditions' créées par la présence de la forêt.

Si vous pouviez changer un élément de votre vie, lequel serait-ce ? Avoir une bonne maison et de l'eau.

Gouvernement ? Aucune aide de leur part, mais nous sommes trop timides pour leur demander de l'aide.

Problème majeur du Kili ? La pauvreté, les maladies

Changements majeurs ? Il n'y a plus d'amour. Avant, tout le monde coopérait ; maintenant, chacun travaille pour lui, et c'est chacun pour soi.

②

Nom du village : MWEKA

Nom, sexe et âge : Joseph Uchomba, 52 ans.

Données structurelles

Taille du shamba : ½ acre.

Histoire du shamba : le père de famille avait 16 enfants (8 garçons et 8 filles) et a dû partager ses 4 acres en 16.

Taille de la famille : 12 enfants.

Que font vos enfants ? après l'école, ils iront travailler en ville. Ici, il n'y a plus de terres cultivables, les récoltes sont mauvaises et la population ne cesse de croître. S'ils veulent rester ici, ils devront transporter les bagages des touristes.

Espèces cultivées : bananes, café. Je commence à arracher mes plants de café pour planter autre chose. Auparavant, il était interdit d'arracher les plants de café car le gouvernement subventionnait les fertilisants, graines, pesticides, etc... Aujourd'hui, chacun plante ce qu'il veut puisqu'on ne nous donne plus rien.

Avez-vous à l'extérieur du village un autre champ ? non.

Problèmes majeurs : la raréfaction des terres, le prix et les récoltes de café désastreux. Il a peur de manquer d'argent pour payer l'éducation de ses enfants.

Etude des comportements face à la gestion du système 'eau-forêt'

Eau

Un canal d'irrigation passe-t-il dans votre shamba ? Oui, 2 canaux.

Avez-vous une source près de chez vous ? oui.

Savez-vous d'où vient votre eau ? des sources 'Kiariso' de la forêt.

Comment vous approvisionnez-vous en eau potable ? aux sources naturelles ; notre shamba est le premier auparavant la forêt alors notre eau est à peu près propre.

Avez-vous constaté une baisse générale de la quantité en eau ? oui, depuis quelques années. Les pluies ne viennent que rarement, les débits des rivières faiblissent et les sources disparaissent.

Avez-vous constaté une baisse de la qualité en eau / augmentation de la turbidité ? Oui, depuis peu.

D'où vient le problème selon vous ? Des touristes qui ne respectent pas notre environnement (nettoyage des chaussures, etc.). Le Conseil du Village font des recommandations aux touristes à cet égard.

Quels sont les problèmes majeurs en matière d'eau ? je n'ai pas vraiment de problèmes d'irrigation car je suis le premier approvisionné par les sources mais je sais que beaucoup de ménages plus bas dans le village ont beaucoup de problèmes liés à l'eau. Je crois qu'il y a surtout des problèmes d'eau le long des routes touristiques.

Que pensez vous du développement touristique ? finalement, les bénéfices dépasse les coûts. Même si l'eau devient peu à peu souillée, les villages fréquentés par les touristes reçoivent plusieurs aides du gouvernement (routes, hôpitaux, ..).

Forêt

Avez-vous quelques arbres sur votre shamba ? oui mais pas assez pour nos besoins en bois de feu/œuvre.

Où allez-vous chercher votre bois ? je vais en forêt pour le bois de feu. Pour le bois d'œuvre, je dois me contenter des arbres du villages ; j'avais un permis pour aller en forêt jusqu'en 1987 seulement. On plante dans le village plusieurs espèces d'arbres (naturels / à pousse rapide) ; on recueille des graines des vieux arbres pour commencer une pépinière.

Selon vous, à quoi sert une forêt ? une forêt apporte de 'bonnes conditions' au village : une bonne météo, une saison des pluies permanente (les plantes poussent bien), une terre humide, la nourriture pour le bétail. Une forêt influence le climat et tout l'environnement. C'est une bonne chose pour le village.

Que pensez-vous de la mise en réserve par l'Etat des forêts du Kilimanjaro ? C'est une bonne chose pour l'environnement mais dès qu'on s'y aventure pour le bois mort, le bois de feu ou l'herbe aux vaches, les gardes nous arrêtent, nous violentent et nous confisquent nos outils contre de l'argent. Nous avons eu une réunion de village où nous avons pu nous exprimer sur ce point ; nous attendons le bilan de la réunion. De plus, depuis le Parc National, on ne peut plus planter des légumes dans les espaces ouverts, mais uniquement des arbres. Et le Conseil Chagga du village travaille en collaboration avec le Parc.

Quelles sont vos préoccupations majeures en matière de bois ? L'accès à la forêt.

Pensez-vous que les forêts du Kilimanjaro sont menacées ? Plus maintenant avec tous les reboisements.

Pensez-vous qu'il y ait un lien entre déforestation et pénurie d'eau ? Bien sûr.

Glacier

Savez-vous que les neiges éternelles fondent rapidement ? Cela fait longtemps que les neiges fondent mais on s'en rend compte seulement maintenant.

Qui est responsable et quelles seront les conséquences selon vous ? Je ne sais pourquoi mais d'abord, les rivières déborderont et ensuite, le Kilimandjaro sera un désert.

Climat

Le climat a-t-il changé depuis votre enfance ? Seulement au niveau de la saison des pluies qui n'est plus permanente mais variable.

D'où vient le problème selon vous ? Je ne sais pas mais je ne crois pas que la fonte du glacier y soit liée.

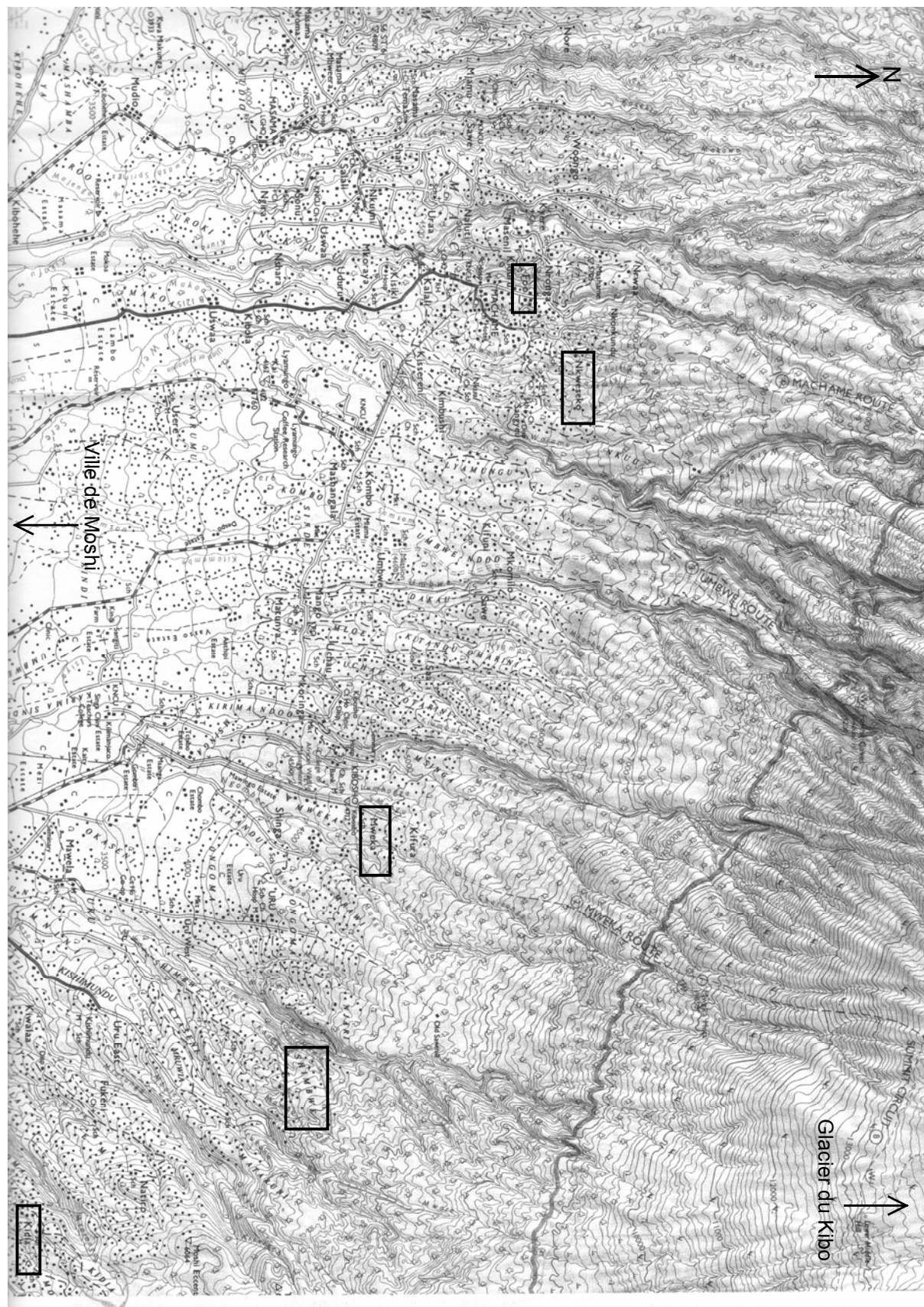
Opinions / perceptions

Etes-vous inquiets de toutes ces évolutions ? Non, car c'est Dieu qui décide.

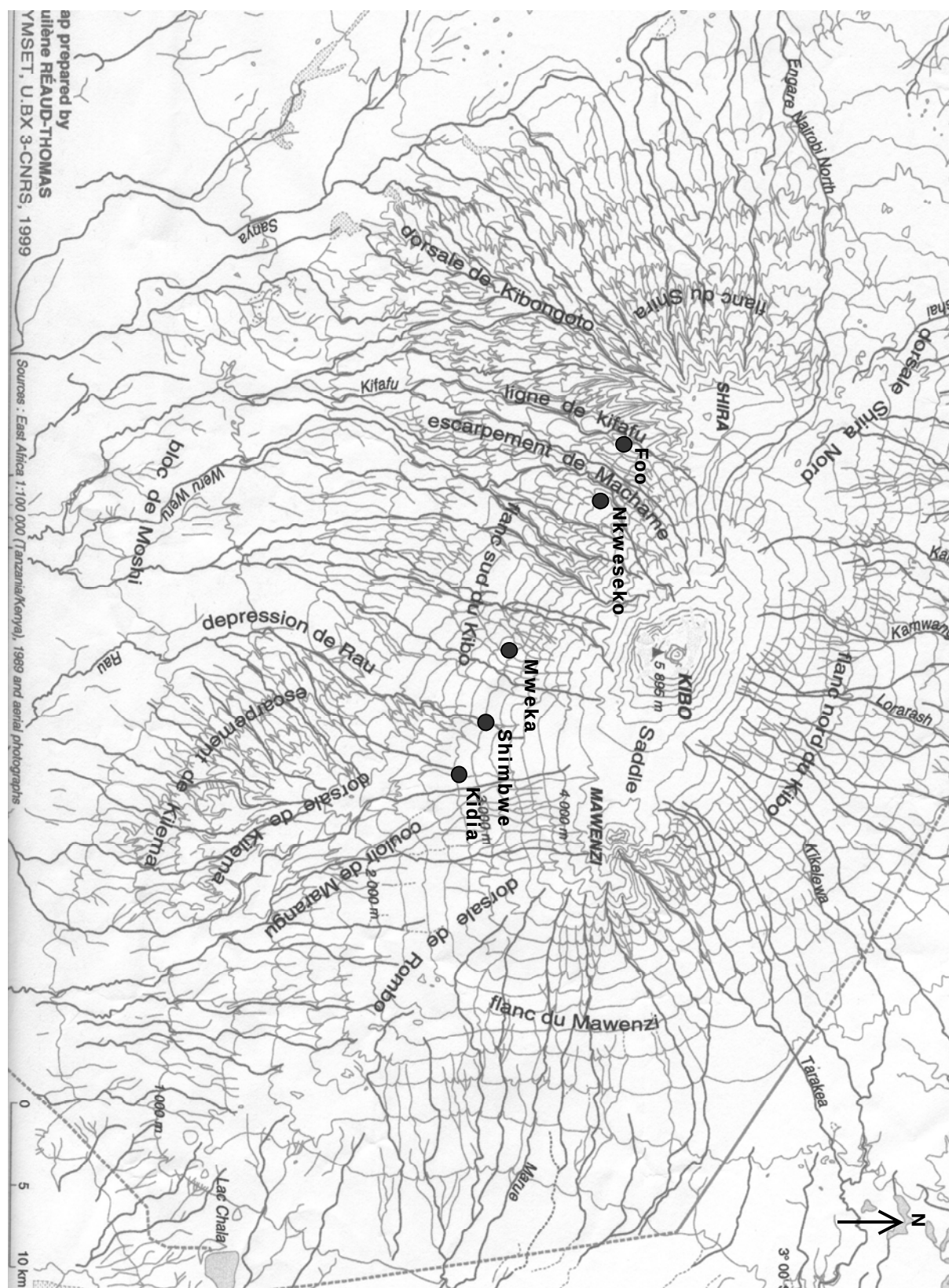
Si je vous donnais une maison à Dar Es Salaam, iriez-vous habiter là-bas ? Non, j'adore mon village pour ses 'bonnes conditions' créées par la présence de la forêt.

Si vous pouviez changer un élément de votre vie, lequel serait-ce ? Avoir plus de terres cultivables.

Annexe 19. Localisation des villages enquêtés sur le Kilimandjaro



Annexe 20. Position des villages au sein de l'hydrosystème



Annexe 21. Empreintes territoriales individuelles des Barthes de l'Adour

Acteur 1 : Monde des associations

Landes Nature (Chargé de mission)

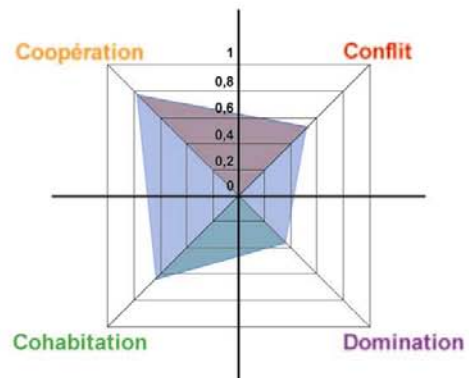
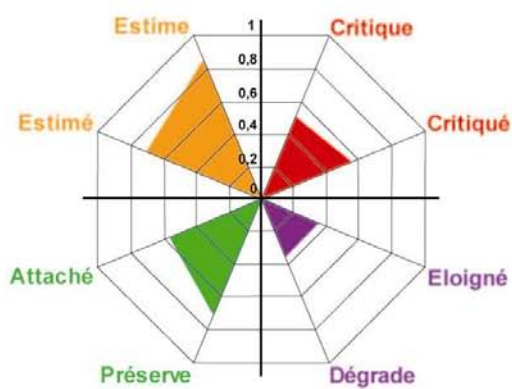
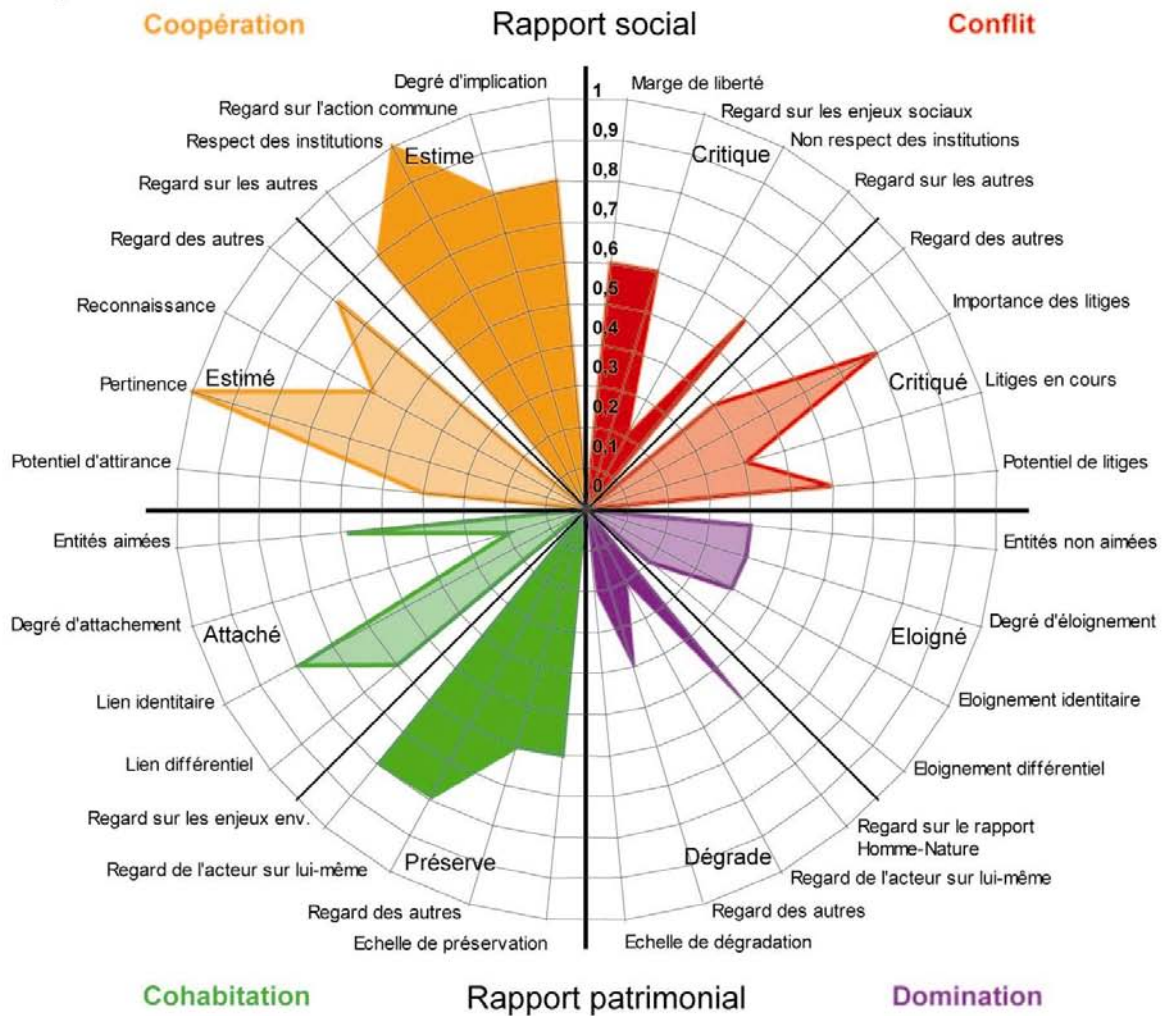
Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation coopératrice

Rapport social			
Cet acteur présente une empreinte sociale importante, marquée nettement par la dimension <i>coopération</i> ; 6 composantes sur 8 atteignant 80% ou plus. L'acteur <i>estime</i> de nombreux acteurs, porte un regard favorable sur la concertation et s'implique dans le jeu social en organisant des discussions entre parties concernées. Possédant des atouts uniques sur le territoire, l'acteur s'avère apprécié par les autres, qui le considère souvent comme la plaque tournante du territoire, avançant dans la concertation. Malgré cette tendance nette à la coopération, l'acteur <i>critique</i> ouvertement certains acteurs et est également <i>critiqué</i> par certains ; on reproche à l'acteur son manque d'objectivité et la recherche d'intérêt uniquement, sous des couvert de concertation. Il est alors impliqué dans de nombreux litiges non négligeables sur le territoire. Acteur estimé et critiqué, il s'agit d'un acteur dont on parle et qui cristallise certains conflits majeurs sur le territoire.		Lui : <i>Ici, on a vraiment un problème de communication entre acteurs [...] les conflits de position dépassent les conflits d'intérêt [...] on représente un liant entre acteurs locaux [...] on est parfois vu comme des naïfs, non objectifs [...] il est important d'avoir des échanges de vision entre usagers des Barthes pour construire des solutions ensemble [...] si on avait l'étiquette APN, on aurait énormément de conflits sur le dos</i> Eux : <i>c'est le premier à avoir organisé une véritable plate-forme de concertation [...] ils ne cherchent qu'à conserver leur privilèges.</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Savoir hydraulique, territoire Financement de 4 collèges Liant entre acteurs locaux Crédibilité autres acteurs Hébergée par chambre d'agriculture	ASA Conseil Général Agriculteurs attachés Elus Fédération des chasseurs Fédération des pêcheurs	Néo-ruraux Propriétaires laissant les Barthes à l'abandon Propriétaires plantant peupliers ou maïs Forestiers	Conflits de personne Valeur d'aménagement Occupation du sol

Rapport patrimonial			
Les 4 sous-dimensions du rapport patrimonial sont ici renseignées, avec une nette tendance à la <i>cohabitation</i>. En effet, l'acteur est <i>attaché</i> à quelques entités sur le territoire, attachement qu'il souhaite vivement transmettre au complexe. Il identifie précisément les menaces qui pèsent sur le territoire et porteur du projet Natura 2000, il organise des actions de préservation environnementale, actions reconnues par les autres. L'acteur apparaît quelque peu <i>éloigné</i> au territoire, sans répercussion néanmoins ni sur ses relations sociales ni sur le territoire. Même s'il porte un regard anthropocentré sur la nature, il n'est pas impliqué dans la dégradation et n'est pas considéré par les autres comme un dégradeur. On lui reproche simplement de s'intéresser davantage aux activités économiques qu'à la préservation des milieux. Globalement, cet acteur fait parler de lui et mène des actions significatives sur le territoire.		Lui : <i>il est impossible de préserver les milieux naturels sans préserver la propriété privée et les activités économiques locales [...] heureusement, tous les locaux sont amoureux de l'endroit où ils vivent... sauf les néo-ruraux [...] les peupliers, le maïs, les kiwis qui remplacent l'élevage... ça me fait peur [...] on a ici une mauvaise gestion de l'eau [...] les espèces disparaissent et la biodiversité est en chute libre [...] ce parcellaire minuscule ne facilite pas la préservation</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Prairies Barthes communales Chevaux Oiseaux migrants	Prairies communales Activités rurales		Parcelles en lanières Peupleraies Maïs

Empreintes territoriales : Acteur 1



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un coopératif qui souhaite préserver

Le rapport patrimonial influence son rapport social (H1). Etant responsable du programme Natura 2000, l'acteur cherche à se rapprocher des autres (préserve-estime) pour les rallier à sa cause et protéger en concertation. Parallèlement, ses actions de préservation font de lui un acteur tantôt estimé, tantôt critiqué.

Le rapport social de l'acteur semble également influencer son rapport patrimonial (H2). Regroupant les associations d'usagers du territoire, l'acteur répond aux demandes de ses membres et tente de défendre leurs intérêts. Ainsi, parce qu'il estime certains acteurs, il s'engage dans des actions de préservation ou de dégradation.

Cet acteur se fait le *porte-parole d'acteurs absents* : les prairies communales et les activités économiques locales (H3). L'acteur défend les différents usages du territoire, à savoir chasse, pêche, agriculture et propriété privée. S'investissant dans Natura 2000, l'acteur souhaite garder en état les prairies communales.

Cet acteur se fait le *porte-voix* des usagers. L'acteur a pour mission de défendre les intérêts des usagers face à Natura 2000. Ainsi, répondant aux demandes des membres, les pratiques conservationnistes de l'acteur suscitent peu de conflits chez les usagers, davantage chez les institutionnels (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

allier préservation et activités économiques

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
parcellaire minuscule urbanisation maïs, kiwis et peupliers remplaçant l'élevage remembrement cités d'ortoirs séparation locaux/néo-ruraux, conflits de position, pas d'entretien chez les proprio, asa inactives, disparition de l'anguille et des frayères, mauvaise gestion de l'eau, disparition des prairies, assèchement, baisse de la biodiversité, pas d'attachement des néo-ruraux,	pas de communication entre acteurs, multi-casquette et peu de liberté, pas de moyen, administration lourde, réunions publiques difficiles, dépendance de chambre d'ag, diren, préf, etc..	Doit être ouverte à l'ensemble des usagers du territoire Lui : <i>nous tentons de trouver des solutions avec l'ensemble des usagers du territoire (4 collèges) pour des échanges de vision</i>	Ne doit pas se faire au détriment des activités économiques locales Lui : <i>il est impossible de préserver les milieux naturels sans préserver la propriété privée et les activités économiques locales</i>

Cet acteur se présente comme un *liant entre acteurs locaux*. Porteur du projet Natura 2000, hébergé par la chambre d'agriculture et représentant des 4 collèges d'usagers du territoire (chasse, pêche, agriculture, propriété privée), l'acteur tente d'établir des passerelles entre acteurs institutionnels et acteurs de terrain, entre les différents types d'usagers, entre enjeux environnementaux et enjeux sociaux. Il identifie d'ailleurs de nombreux problèmes du territoire, qui traitent tant de questions sociales que de questions patrimoniales. Quant aux problèmes du groupe, ils ne représentent que des aspects sociaux, l'acteur étant souvent bloqué par les mentalités, les conflits de position et le manque de liberté. Il garde néanmoins à cœur de travailler en concertation, qu'il

juge essentielle et qu'il souhaite élargie, pour des discussions ouvertes, pour des échanges de vision. Se concerter aussi pour trouver des terrains d'entente autour des enjeux environnementaux. En effet, l'acteur croit à la conservation qu'au travers de la concertation et du respect des acteurs locaux. Ainsi, il souhaite préserver les prairies humides et la biodiversité, sans toutefois remettre en cause les activités économiques locales. L'acteur croit globalement être bien vu au sein du complexe, parfois considéré comme naïf, parfois comme manquant d'objectivité. En réalité, c'est surtout le projet Natura 2000 qui fait parler de lui, davantage que l'acteur qui en est le porteur. Ainsi, selon l'avis sur le projet Natura 2000, certains encourageront les initiatives de l'acteur, d'autres critiqueront son parti pris envers les usagers.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

préserver l'eau pour la biodiversité

L'eau, par l'entremise des prairies humides, tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur critique les gestionnaires de la ressource en eau et les responsables de l'assèchement des Barthes. Il estime ceux qui tentent d'entretenir les Barthes et de conserver les prairies humides. Côté patrimonial, l'acteur souhaite protéger les activités rurales et les prairies humides et apparaît attaché aux zones humides. Il montre des savoirs scientifiques et institutionnels sur le fonctionnement hydrologique des Barthes, et attribue à la nature une valeur existentielle et d'usage.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- Disparition d'espèces de poissons
- Mauvaise gestion de l'eau
- Assèchement des Barthes

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur au cœur des problématiques territoriales

- Acteur moteur du territoire, souhaitant allier conservation et concertation
- *porte-parole* des prairies communales et activités économiques locales
- *porte-voix* des usagers
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation ne faisant pas obstacle aux activités économiques
- acteur qui fait du lien entre usagers et acteurs institutionnels
- acteur porteur du projet Natura 2000
- acteur estimé et critiqué par les autres

Acteur 2 : Monde des syndicats
Association Syndicale Autorisée (Président)

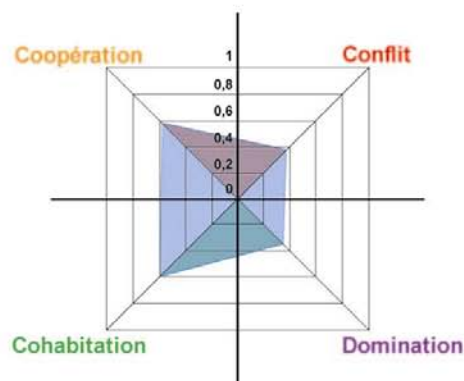
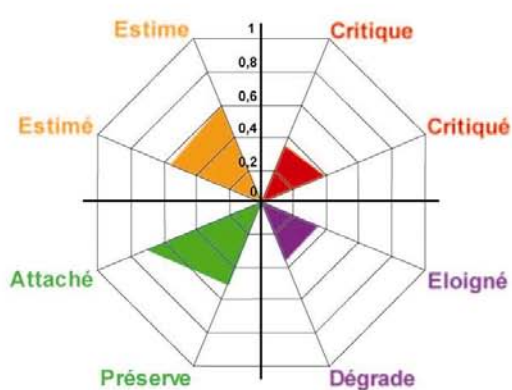
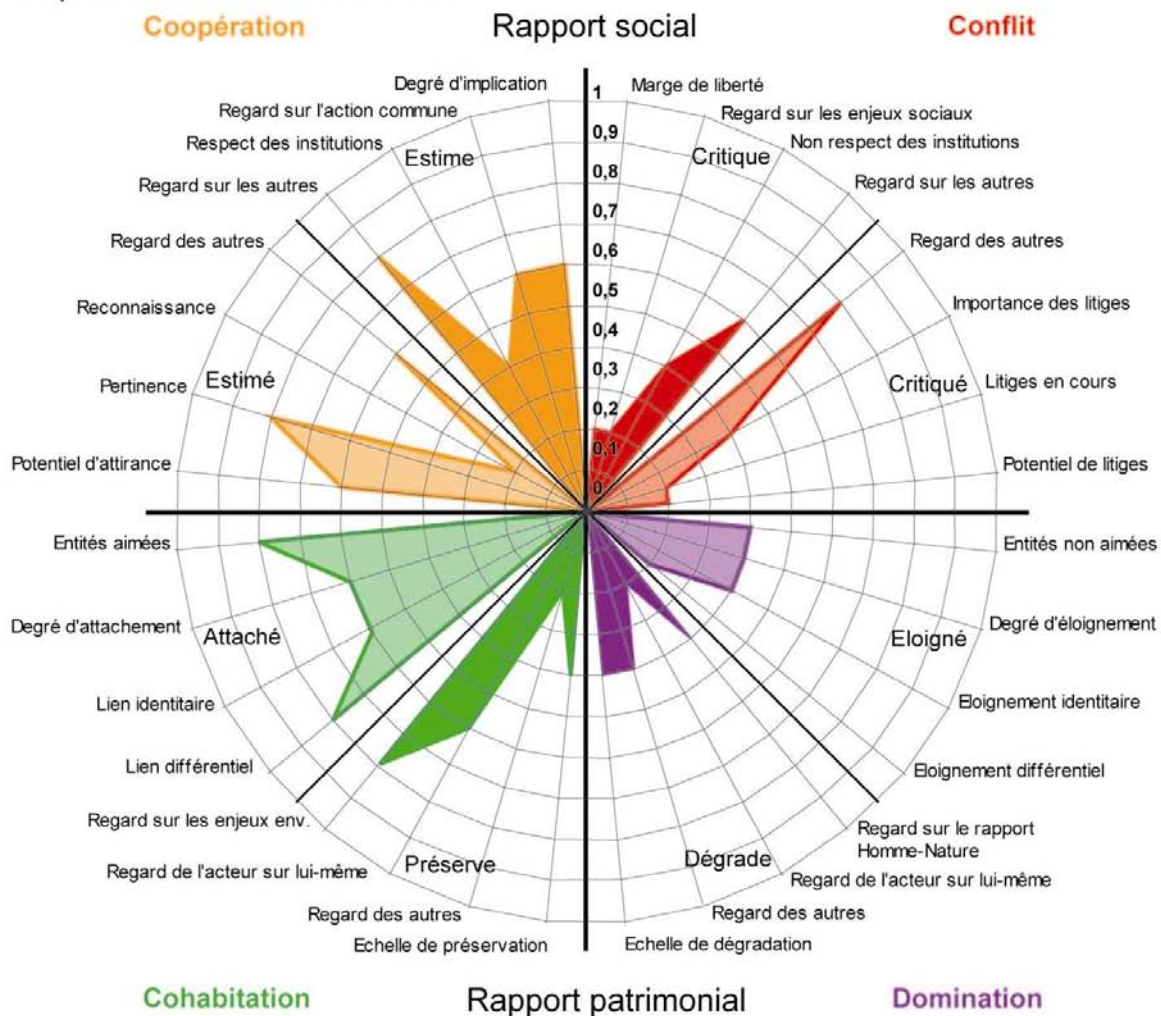
Description de l'empreinte territoriale

Un attachement territorial sans lien social

Rapport social			
L'acteur présente une empreinte dans le jeu social relativement peu conséquente et variable, caractérisée par des creux et des bosses. Dans la dimension <i>coopération</i>, s'il estime quelques acteurs, lui-même n'est pas reconnu sur le territoire, malgré ses atouts considérés comme pertinents. L'acteur tente en effet de se rapprocher des autres, mais en vain ; il sent alors exclu du jeu d'acteurs, isolé. Il ne se distingue pas pour autant dans la dimension <i>conflit</i>, critiquant peu les autres et étant impliqué dans peu de litiges. Un pic néanmoins dans la sous-dimension <i>critiqué</i> : <i>regard des autres</i>. L'acteur est souvent identifié comme un opposant car il symbolise le propriétaire foncier, cherchant uniquement la rentabilité de ses terres.		Lui : <i>On manque d'appui, on ne représente que nous-mêmes, personne ne s'intéresse à nous [...] on se lie très peu aux autres car notre rôle est bien défini [...] on manque plus d'idées que d'argent[...] ici, les acteurs n'ont pas de projet cohérent pour leur territoire</i> Eux : <i>ils ne voient pas plus loin que le bout de leurs champs [...] ceux-là, on en entend pas parler [...] ils gèrent bien les ouvrages légers sur canaux et esteys.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Savoirs histoire, anciens ouvrages et fonctionnement des Barthes 2000 hectares 340 adhérents	Agence de l'eau CPIE SIBA Fédération de chasse agriculteurs	Propriétaires passifs Chasseurs individuels Administrations Autres ASA pisciculteurs	Valeur d'aménagement Conflit d'usage des Barthes Cotisations ASA

Rapport patrimonial			
Au sein du <i>rapport patrimonial</i>, c'est la sous-dimension <i>attaché</i> qui prédomine nettement. En effet, l'acteur paraît attaché à de nombreuses entités, tant liées au patrimoine naturel que culturel, ce qui le rapproche modérément des autres et beaucoup de la nature en général. Il souhaiterait pouvoir transmettre davantage son attachement à ses partenaires afin de déboucher sur des actions de préservation. En attendant, même s'il identifie de nombreux problèmes environnementaux, il s'inscrit très peu dans l'action, se disant acteur aux mains liées, dépendant des autres. La dimension <i>domination</i> est caractérisée par de faibles notes, tant pour les sous-dimensions <i>éloigné</i> que <i>dégrade</i>. En effet, l'acteur identifie peu de défauts sur son territoire et n'est pas impliqué dans des actions de dégradation. N'étant pas vu comme un dégradeur, ce sont davantage des conflits de position ou de valeur morale qui font de lui un acteur critiqué.		Lui : <i>la force de la nature est ici incroyable [...] l'eau reprend toujours son bien, alors sans volonté forte, les Barthes disparaîtront [...] quand on habite dans le XVIème arrondissement de Paris, je vois mal comment on peut être attaché à une Barthe [...] les terres sont si riches ici, et les biotopes si diversifiés [...] ce territoire a un passé historique absolument passionnant.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Richesse des terres Cadre remarquable Biotopes, ZH Tourbières Digues Ouvrages hydrauliques Barthe comme prairies et cultures	Ouvrages hydrauliques Prairies canaux	Zones Humides	Aulnaies Marécages crues

Empreintes territoriales : Acteur 2



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur de terrain mal connu

L'influence du rapport patrimonial sur le rapport social est non négligeable (H1). On note d'abord les liaisons attaché – critique et attaché – estimé. Etant attaché à de nombreuses entités sur le territoire, l'acteur estime eux qui les préservent et critiquent ceux qui les dégradent. Ensuite, ses actions de préservation comme de dégradation, mal connues du complexe, font néanmoins de lui un acteur critiqué par les autres.

Le rapport social de l'acteur influence son rapport patrimonial par la liaison estime – préserve (H2). En effet, l'acteur cherche à améliorer son image auprès des autres, souhaite se rapprocher du complexe et espère que par ses actions de préservation, il y parviendra.

Cet acteur se fait le *porte-parole* des ouvrages hydrauliques et des canaux (H3). La mission de l'acteur étant de protéger les Barthes contre l'invasion des eaux de l'Adour, il veille à l'entretien des ouvrages et des canaux.

L'acteur se fait le *porte-voix* des propriétaires. L'acteur représente les propriétaires des Barthes de l'Adour, même s'il éprouve de la difficulté à les mobiliser sur des projets d'entretien des Barthes. Ses actions de préservation engendrent très peu de conflits (H4), s'effectuant à très petite échelle et en concertation avec les propriétaires.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

il faut des acteurs mobilisés pour les Barthes

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Propriétaires non attachés Abandon des barthes Pas de projet pour barthes Adour très pollué Erosion des berges Pollueur-payeur pas appliqué	Propriétaires non mobilisés Pas de moyens, bcp travaux Aucun lien avec usagers Pas écouté par décideurs Aucun appui	Doit s'organiser avec les usagers et parties intéressées pour définir un projet de territoire Lui : <i>nous sommes très isolés, ce qui est dommage</i>	Doit se traduire par la sensibilisation des usagers aux biotopes uniques Lui : <i>il faut vraiment changer les mentalités</i>

Cet acteur se présente comme un *gestionnaire des berges de l'Adour*. Il lutte contre l'invasion des eaux du fleuve Adour, en gérant l'évacuation des eaux des coteaux, l'entretien des ouvrages hydrauliques et le curage des canaux ; bref, la conservation des ouvrages de protection contre les eaux de l'Adour. Sensibilisé aux problématiques environnementales, il es favorable à un équilibre entre conservation de la nature, protection contre les crues et activités économiques. On retrouve alors dans problèmes du territoire des aspects tant sociaux que patrimoniaux. Quant aux problèmes du groupe, ils ne traitent que de questions sociales, l'acteur se sentant isolé du complexe et non écouté. Il souhaiterait s'impliquer dans l'action commune et participer à des processus de concertation sur le territoire. Il voit la concertation territoriale comme un processus de consultation, restreinte aux parties concernées. Il croit être complètement invisible dans le jeu d'acteurs ou alors vu par certains comme des petits groupes insignifiants. En réalité, cet acteur est souvent vu comme un groupe de propriétaires ne cherchant qu'à rentabiliser leurs parcelles.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

protéger et s'en protéger

L'eau tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur est estimé et critiqué spécifiquement pour ses actions qu'il mène sur le fleuve Adour, les canaux, les esteys et les berges. Ensuite, il estime et critique des acteurs pour leur rôle dans la gestion de l'eau sur les Barthes. Côté patrimonial, il est attaché à certaines entités liées à l'eau, comme les digues, les ouvrages ou les canaux et éloigné des crues ou des marécages. Ce qui se ressent sur ses actions puisqu'il préserve les ouvrages et les canaux pour se protéger des crues du fleuve, et dégrader par ce biais les zones humides. Il mobilise de nombreuses connaissances historiques sur le territoire, des savoirs vernaculaires précis. D'autre part, s'il cherche à se protéger du fleuve, il voue à la nature une valeur existentielle.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- pollution agricole de l'Adour
- disparition des poissons
- érosion des berges
- propriétaires non attachés aux Barthes

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur peu vu, mais qui agit

- acteur non entendu mais porteur de projets à l'échelle locale
- *porte-parole* des ouvrages hydrauliques, des canaux
- *porte-voix* des propriétaires
- favorable à une concertation restreinte aux parties concernées
- favorable à une conservation alliant usage et protection
- acteur qui tente de mobiliser et sensibiliser les propriétaires aux enjeux liés à la préservation et à l'entretien des Barthes de l'Adour
- acteur de terrain, attaché au territoire et mobilisant d'importants savoirs vernaculaires

Acteur 3 : Monde de la pêche
Association de pêcheurs (Conseiller technique)

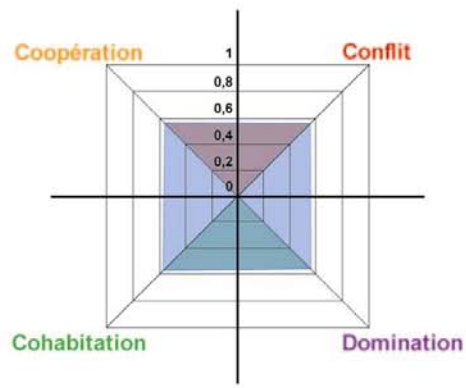
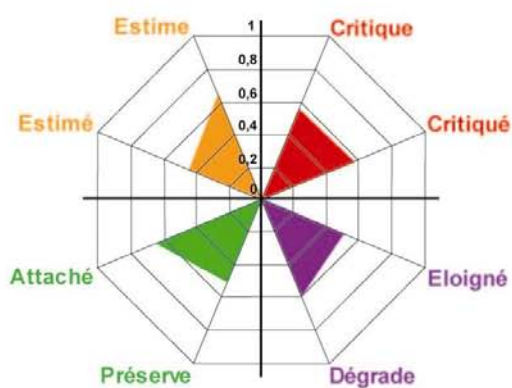
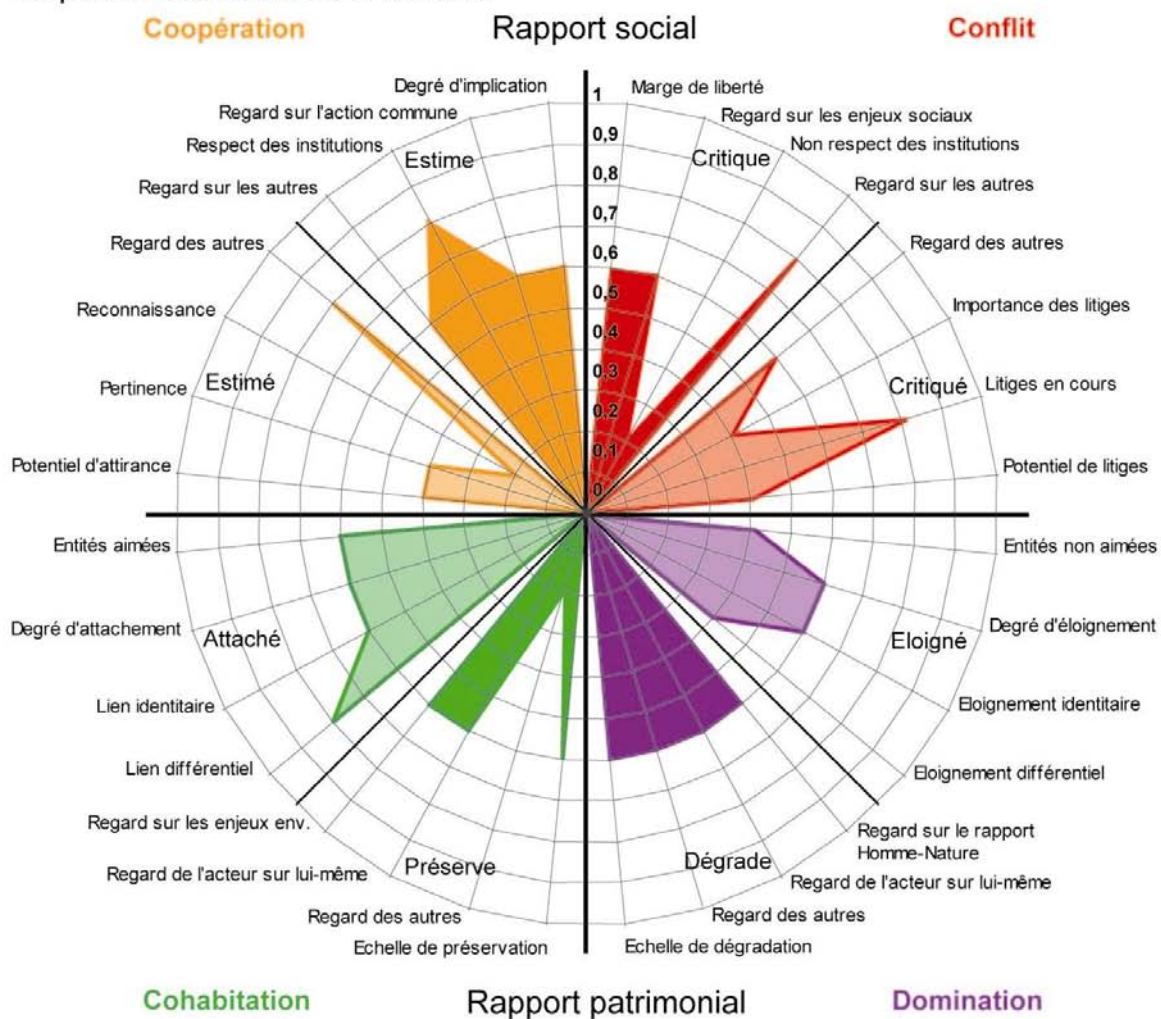
Description de l'empreinte territoriale

Une empreinte monocorde

Rapport social			
Le <i>rapport social</i> montre ici une implication mitigée de l'acteur vis-à-vis du complexe. En effet, les notes des composantes du <i>rapport social</i> se situent généralement dans la moyenne, sans écart significatif. La dimension <i>coopération</i> de l'acteur est marqué par la sous-dimension <i>estime</i>. L'acteur souhaite être reconnu par les autres et tente de s'impliquer dans l'action commune, même s'il a peu d'atouts à offrir aux autres. S'il estime un certain nombre d'acteurs, il en critique également beaucoup, ce qui lui vaut d'être impliqué dans quelques litiges, néanmoins peu significatifs sur le territoire. Il se dit non vu dans le jeu d'acteurs, isolé et invisible ; pourtant, l'acteur est à la fois apprécié et critiqué par les autres. Il s'agirait alors ici d'un acteur fort qui se sent faible.		Lui : <i>On a pas d'image du tout sur ce territoire [...] on n'est pas perçu car on ne s'est pas investi dans les Barthes[...] on a vraiment un déficit d'image[...] on a des conflits d'usage mais aussi de personne ; conflits souvent synonymes de blocage de projet[...] on commence juste à aller les uns vers les autres</i> Eux : <i>ce sont des viandards qui flinguent tout [...]ils ont fait disparaître des tas d'espèces[...] ils font du bon boulot et sont prêts à aller plus loin.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
25000 adhérents savoirs ressource halieutique	Fédération des chasseurs Landes Nature Pêcheurs	Agriculteurs ASA Communes Institution Adour SIBA Sepanso	Conflits de personne Occupation du sol Réempoissonnement Ouvrages hydrauliques Barthes inondées

Rapport patrimonial			
Plus encore que pour le rapport social, l'empreinte patrimoniale de l'acteur est étonnamment homogène et se situe dans la moyenne ; c'est-à-dire que sur 16 composantes, 12 présentent une note de 50%. L'acteur serait alors tout autant <i>attaché</i> qu'<i>éloigné</i>. Au détail près que les entités aimées le rapproche de la préservation environnementale et que les défauts identifiés ne l'éloigne pas davantage du territoire. Parallèlement, l'acteur s'inscrirait à la fois dans la préservation et la dégradation. L'acteur avoue lui-même dégrader certaines entités et ces actions sont critiquées par les autres. De l'autre côté, l'acteur dit également préserver, mais cette fois, ses actions de préservation ne sont nullement reconnues par les autres.		Lui : <i>il faut jongler entre demande des pêcheurs et protection des milieux [...] la gestion hydraulique dans les Barthes, c'est le foutoir [...] le problème des poissons, ce n'est pas un problème de pêche, c'est un problème de dégradation des milieux [...] les Barthes représentent un potentiel halieutique mal exploité [...] on vise à restaurer des habitats pour les poissons, mais on réempoissonne encore</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Poissons Anguilles Brochets Barthes inondées Portes à flots Diversité culturelle	Ressource halieutique	Ressource halieutique	Cultures de maïs Portes à clapets Monocultures

Empreintes territoriales : Acteur 3



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur central, et qui ne le sait pas

Le rapport patrimonial de l'acteur touche son rapport social à plusieurs niveaux (H1). En effet, les quelques actions de préservation sont reconnues par certains et ses actions de dégradation font de lui un acteur fortement critiqué. Etant attaché à plusieurs entités, il cherche à se rapprocher des autres pour les protéger ; éloigné à d'autres entités, il n'hésite pas à critiquer leurs responsables.

Le rapport social de l'acteur joue aussi un rôle dans son rapport patrimonial, par la liaison estime – dégradation et préservation (H2). En effet, souhaitant se rapprocher des autres (usagers, institutionnels, etc...), l'acteur s'engage dans des actions de préservation ou dégradation, selon la demande des acteurs.

Cet acteur se fait le *porte-parole d'acteurs absents* : la ressource piscicole (H3). L'acteur souhaite davantage de poissons dans le fleuve pour augmenter le nombre de pêcheurs sur le territoire.

Cet acteur se fait le *porte-voix d'acteurs faibles* : les pêcheurs. L'acteur représente les intérêts des pêcheurs sur le territoire et fait remonter leurs points de vue auprès des décideurs. Les pratiques conservationnistes de l'acteur peuvent susciter des conflits (H4), notamment avec les pêcheurs.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

développer la pêche et protéger les milieux

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Diminution stock poissons Diminution pêcheurs Rive gauche recalibrée Dégradation milieux Débits très faibles Drainage Aménagement hydraulique Déprise agricole Conflits d'usage	Conflits de personne Diminution pêcheurs Pas de moyens Pas de reconnaissance Pêcheurs peu réceptifs Communication avec les autres	Doit être ouverte aux acteurs de terrain Lui : <i>même si on a des objectifs différents, on tente d'aller les uns vers les autres</i>	Doit restaurer la diversité des habitats pour les poissons Lui : <i>on a le statut de protection des milieux ; il faut maintenant faire passer cette idée</i>

Cet acteur se présente comme le *gestionnaire de la ressource piscicole*. Souhaitant modifier les types de pêche sur le territoire, il est sensibilisé à certaines problématiques environnementales au travers de la baisse générale du stock de poissons. Les problèmes du territoire traitent souvent d'aspects environnementaux, néanmoins tous reliés aux problèmes de pêche sur le territoire. Quant aux problèmes du groupe, ils traitent de questions sociales exclusivement, l'acteur se sentant exclu du complexe et déplorant des problèmes de communication avec les autres. Centré sur son activité, il voit la préservation comme la restauration des habitats pour les poissons, autrement dit comme un équilibre entre diversité des habitats et activités humaines. Il porte un regard favorable sur la concertation, qui lui paraît essentielle pour tout projet territorial ; une concertation qu'il veut ouverte aux acteurs de terrain. L'acteur se sent isolé, non entendu du complexe, ni mal vu ni bien vu : non vu des autres. Pourtant, il est tantôt estimé, tantôt critiqué par les autres. La pêche représente un sujet central dans les Barthes ; on a alors affaire à un acteur fort qui se sent faible.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

plus d'eau pour plus de poissons

L'eau, par l'entremise de la pêche, tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur est estimé et critiqué pour ses actions sur la gestion piscicole ; luji estime et critique ceux qui influent sur le stock de poissons. Côté patrimonial, s'il est attaché à des objets favorisant les poissons, il est éloigné à des entités freinant le développement piscicole. Ses actions de préservation et de dégradation concernent les milieux aquatiques. L'acteur mobilise peu de connaissances sur les Barthes et avoue ne pas s'y être intéressé. D'autre part, même s'il est favorable à la restauration des habitats, il voue à la nature une valeur d'usage et d'agrément, centrée sur la pêche.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- diminution des stocks de poissons
- recalibrage des cours d'eau rive gauche
- pollution des milieux
- irrigation
- ouvrages hydrauliques
- circulation d'eau entre le fleuve et les Barthes

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur notoire qui ne le sait pas

- acteur fort et central qui se croit faible et non entendu
- *porte-parole* des poissons
- *porte-voix* des pêcheurs
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation alliant protection des habitats et pêche
- acteur centré sur son activité
- acteur inscrit dans les 4 dimensions également

Acteur 4 : Monde de la recherche scientifique
Organisme de recherche (Responsable)

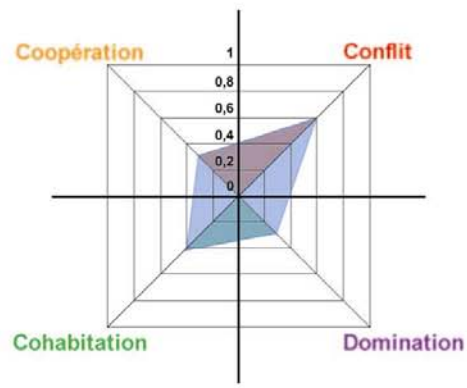
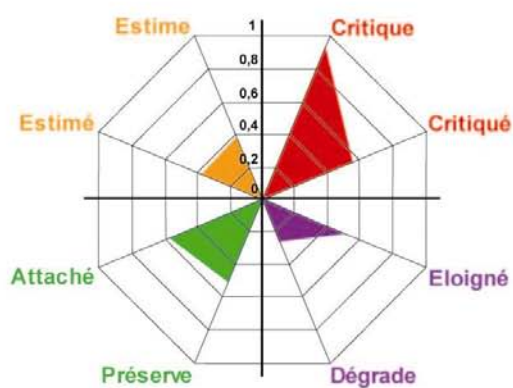
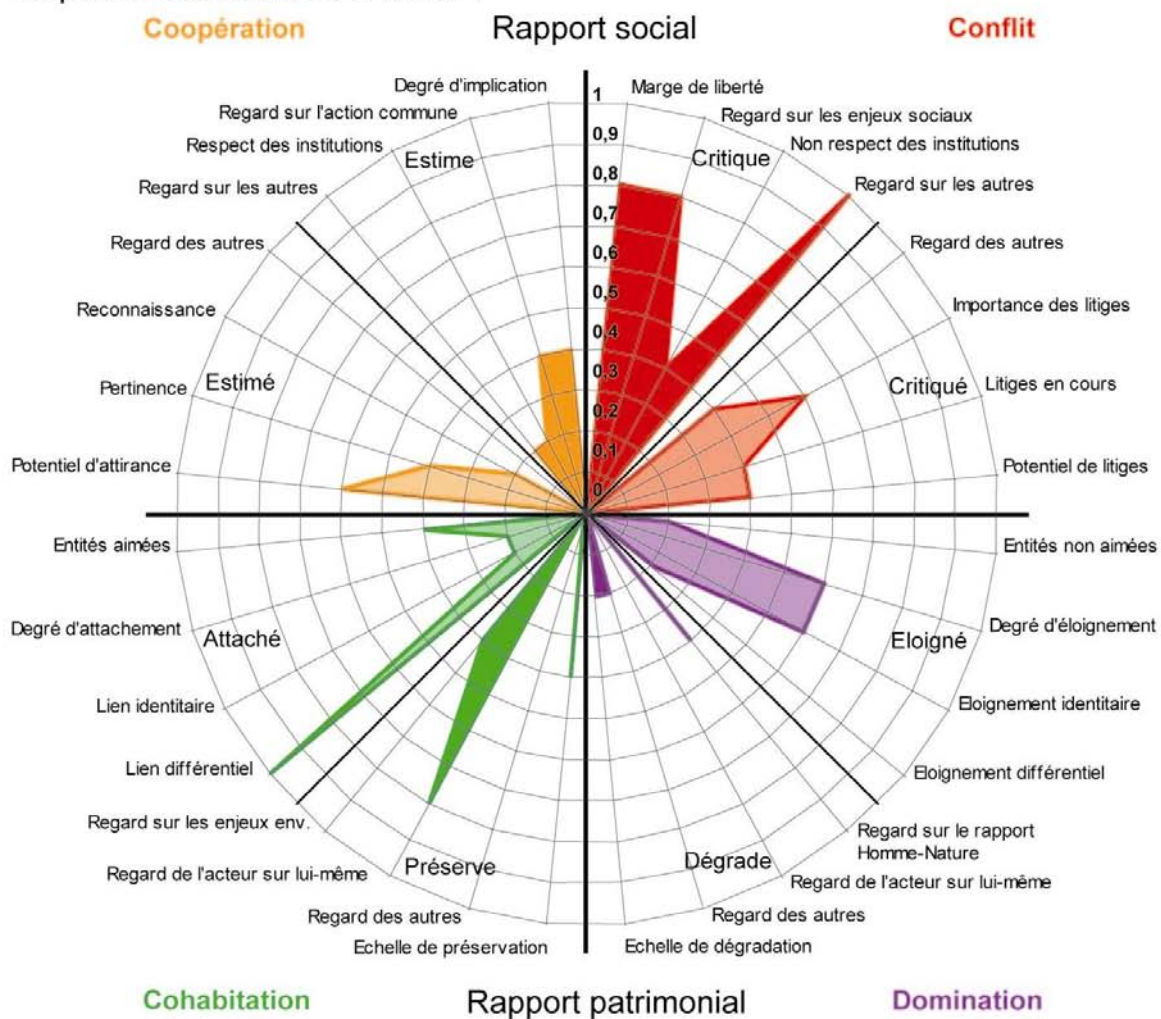
Description de l'empreinte territoriale

un éloignement conflictuel

Rapport social			
L'empreinte sociale de l'acteur présente une structure morcelée, avec une prédominance pour la sous-dimension <i>critique</i>. L'acteur n'hésite pas à critiquer ouvertement les autres et cible précisément ses opposants. Peu <i>critiqué</i> lui-même, il est néanmoins impliqué dans quelques litiges assez significatifs sur le territoire. Il croit être vu par les autres comme un destructeur ou un concurrent. Côté <i>coopération</i>, malgré quelques atouts pertinents, l'acteur n'est nullement <i>estimé</i> du complexe; idem pour la sous-dimension <i>estime</i>, puisque l'acteur apprécie réellement peu d'acteurs sur le territoire. Ayant une note très faible en coopération, il se présente néanmoins comme un médiateur sur le territoire. Il est pourtant assez distant du jeu d'acteurs, ni apprécié et peu critiqué ; un acteur faible qui se sent fort.		Lui : <i>il existe de nombreux conflits de position qui représentent une entrave pour le territoire [...] il faudrait changer les mentalités [...] généralement, on est écouté et suivi ; sinon, on nous voit comme des destructeurs, des prédateurs, des concurrents [...] le jeu d'acteurs est trop complexe ; il faut un homme fort pour prendre la décision ; il faut aussi régler et pas seulement inciter[...] nous, on a un rôle de médiateur.</i> Eux : <i>ils représentent le lobby de la pêche professionnelle [...] sont axés poissons et ne voient pas le territoire dans son ensemble.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Partenaires Savoirs histoire de la pêche Légitimité Enquêtes, mesures, données	Pêcheurs Pêcheurs professionnels Eleveurs Institution Adour Migradour Agence de l'eau Chasseurs	Agriculteurs DDE Chambre d'agriculture Propriétaire urbain Fédération de pêche Elus	Conflits de personne Conflits d'intérêt sur la pêche Conflits d'usage sur l'utilisation des Barthes

Rapport patrimonial			
Le <i>rapport patrimonial</i> de l'acteur est globalement peu renseigné et présente une structure en étoile, avec des pics et des creux. Il paraît très peu <i>attaché</i> aux entités du territoire, mais ce maigre attachement le rapproche, non pas de autres mais de la prise en compte des systèmes écologiques complexes. Identifiant quelques menaces sur le territoire, l'acteur dit mener des actions de préservation, des actions sur des actions localisées et nullement reconnues par les autres. L'acteur semble <i>éloigné</i> du territoire, ce qui l'éloigne encore davantage des autres mais qui n'a pas de répercussion sur le territoire. Il n'est pas identifié par les autres comme un destructeur et même s'il attribue une valeur d'usage à la nature, mène peu d'actions de dégradation environnementale. Globalement, il s'agit d'un acteur peu ancré sur le territoire, cristallisant certaines problématiques précises.		Lui : <i>il faut maintenir les prairies et les éleveurs en harmonie [...] le problème, c'est que l'attachement aux Barthes a disparu [...]il faudrait interdire toute pollution agricole [...] on se sent seul dans nos actions de protection [...] les Barthes sont asséchées, polluées et urbanisées [...] on fait semblent de faire de l'environnement, et pendant ce temps là, les Barthes sont peu à peu abandonnées[...] l'anguille a disparu, la faute à qui ? pas aux pêcheurs professionnels.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Poissons Prairies humides, Elevage Portes à flots Barthes d'antan	Poissons Pêche professionnelle	Poissons	Maïs Clapets

Empreintes territoriales : Acteur 4



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un autonome qui critique

Le rapport patrimonial de l'acteur influence quelque peu son rapport social (H1). Etant attaché fortement à un objet du territoire, il critique ceux qui vont à son encontre et apprécie ceux qui vont dans la préservation de cet objet. Etant globalement éloigné du territoire, l'acteur s'en trouve critiqué par les autres.

Le rapport social de l'acteur ne semble pas influencer son rapport patrimonial (H2). En effet, l'acteur agit en autonomie et ses actions sur le territoire sont nullement influencées par les critiques ou appréciations du jeu d'acteurs des Barthes de l'adour.

Cet acteur se fait le *porte-parole* de la ressource piscicole et de la pêche professionnelle (H3). L'acteur mène de nombreuses études et programmes de recherche sur l'évolution de la ressource piscicole et se positionne favorablement au développement de la pêche professionnelle sur le territoire.

Cet acteur se fait le *porte-voix* des pêcheurs professionnels. Souhaitant développer la pêche professionnelle sur le territoire, l'acteur défend leurs points de vue. Les pratiques conservationnistes de l'acteur, peu vues par les autres, sont peu susceptibles d'engendrer des conflits sociaux (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

allier sanctuarisation et pêche

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
disparition anguille, disparition élevage, agriculture intensive, canaux drainés, abandon barthes, diversité nulle, espèces invasives, visions divergentes, on fait semblant de faire de l'env, barthes asséchées, polluées et urbanisées, pas de gestion hydraulique, conflits de position, mentalités	se sent seul dans la protection env	Doit être encadrée par un homme fort, car le jeu d'acteurs est trop complexe Lui : <i>il faut réglementer et pas seulement inciter</i>	Doit être imposée aux acteurs Lui : <i>il faut commencer par interdire toute pollution agricole</i>

Cet acteur se présente comme *le seul protecteur de la nature*. Il dit être le seul à mener de nombreux programmes de recherche sur les milieux naturels, s'engager dans des actions de protection, militer pour la bonne gestion de la ressource piscicole ; selon lui, les autres acteurs font semblant de faire de l'environnement et ne s'intéressent pas à la sauvegarde de la richesse écologique du territoire. L'acteur est alors sensibilisé aux problématiques environnementales, notamment autour de la ressource piscicole, et on trouve dans problèmes du territoire de questions tant sociales que patrimoniales. L'acteur ne montre aucun problème majeur, à part le fait qu'il se sente seul dans la protection. Il envisage la conservation comme nécessaire et qui doit être imposée aux acteurs par la voie de la réglementation ; il souhaite un type de sanctuarisation de la nature où sont autorisés quelques usages. Côté concertation, l'acteur juge le jeu

d'acteurs trop complexe et souhaite l'intervention d'un homme fort pour trancher. L'acteur croit être vu auprès des acteurs de terrain tantôt comme un destructeur, tantôt comme un prédateur, ou alors comme un concurrent. Il dit avoir une image positive auprès des institutionnels, être écouté et suivi. Il est vrai que l'acteur est plutôt critiqué par les usagers, l'accusant d'être davantage un organisme pro pêche professionnelle qu'un institut scientifique. Mais globalement, c'est un acteur dont on parle peu ; un acteur faible qui se sent fort.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau, au cœur des conflits sur la pêche

L'eau, par l'entremise de la pêche, tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur critique les gestionnaires de la ressource en eau et les responsables de l'assèchement des Barthes; il estime ceux qui tentent une protection de la ressource piscicole. Il est critiqué pour son parti pris au niveau de la pêche professionnelle et est estimé pour ses savoirs scientifiques sur l'hydrosystème. Côté patrimonial, l'acteur souhaite protéger les poissons et activités de pêche et critique les clapets qui ont remplacé les protes à flot. L'acteur montre des savoirs scientifiques et institutionnels sur l'hydrosystème et sur l'évolution de la ressource piscicole à la fois en eaux douces et eaux salées. Il voue à la nature essentiellement une valeur d'usage et d'agrément.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- disparition anguille,
- canaux drainés
- Barthes asséchées
- pas de gestion hydraulique
- baisse des stocks de poissons

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un scientifique conflictuel

- acteur éloigné du territoire des Barthes et distant du jeu d'acteurs
- *porte-parole* de la ressource piscicole
- *porte-voix* des pêcheurs professionnels
- favorable à une concertation encadrée par un homme fort
- favorable à une conservation alliant sanctuarisation et pêche
- acteur qui fait du lien entre scientifiques, institutionnels et pêcheurs
- acteur aux positions tranchées, potentiellement très conflictuel

Acteur 5 : Monde des collectivités territoriales
Pays (Chargé de mission)

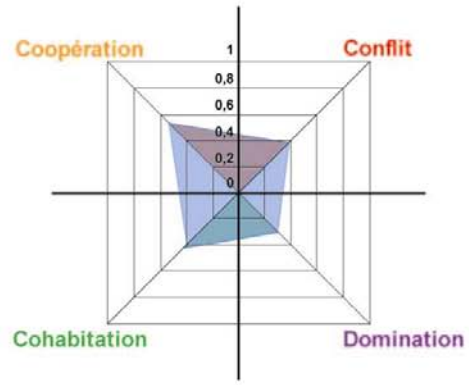
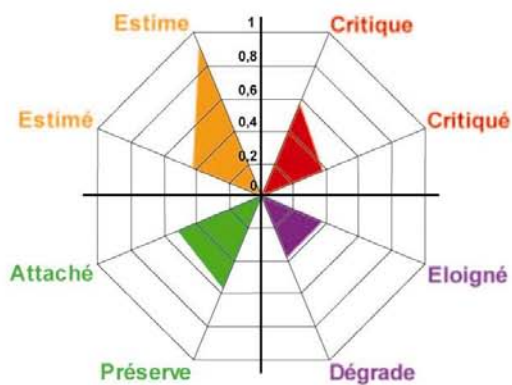
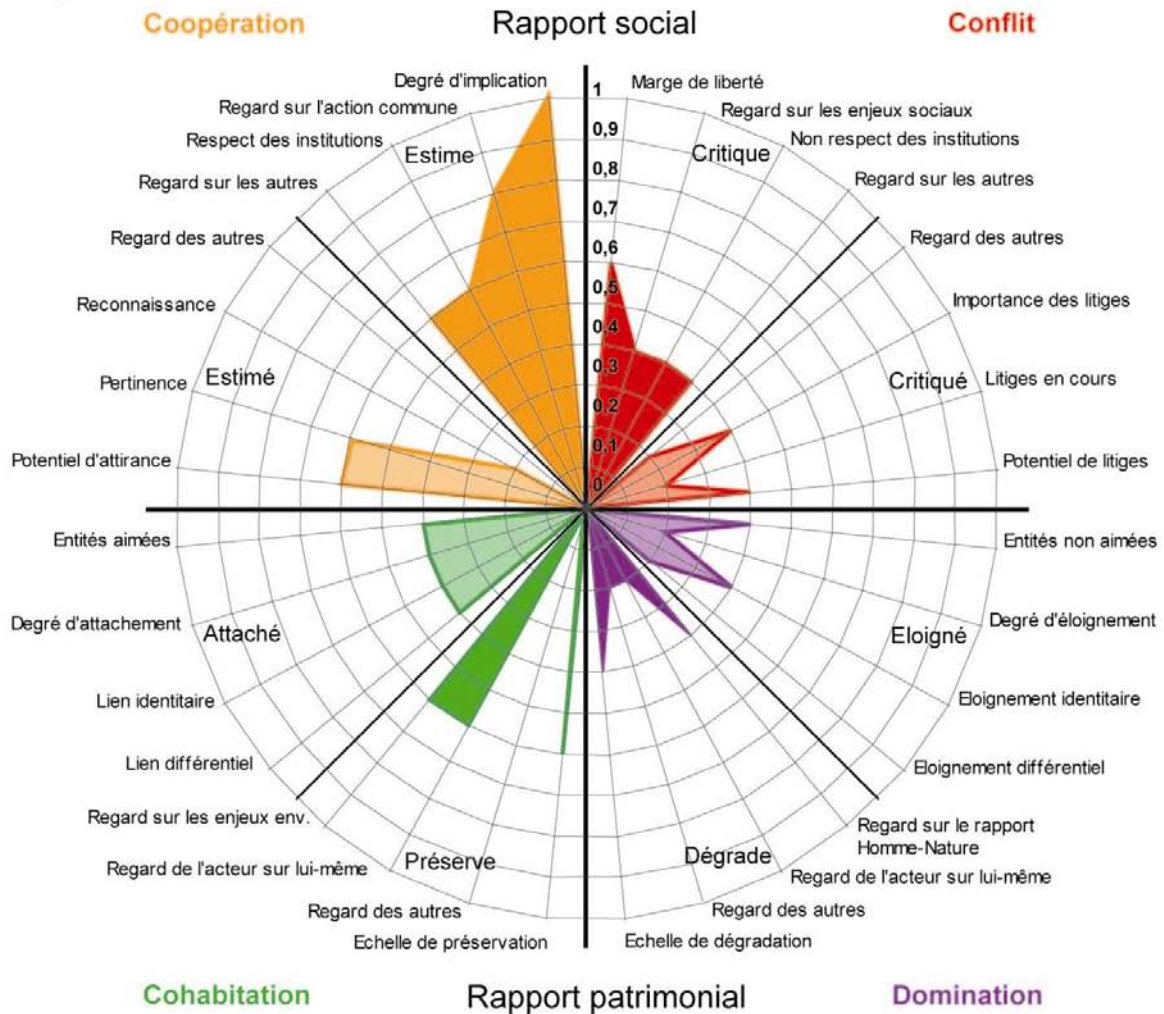
Description de l'empreinte territoriale

une coopération poussée

Rapport social			
Le <i>rapport social</i> de l'acteur est nettement marqué par la sous-dimension <i>estime</i>, les trois autres présentant des notes relativement faibles. Si l'acteur apprécie certains acteurs, c'est dans l'action qu'il se surpasse puisqu'il organise des concertations territoriales et se présente comme un acteur liant sur le territoire, comme un médiateur. A la note maximum pour <i>degré d'implication</i>, fait face la note minimum pour <i>regard des autres</i>. Même si l'acteur est très actif dans la concertation et malgré quelques atouts pertinents, il n'est pas reconnu ni apprécié des autres acteurs. L'acteur est peu impliqué dans la dimension conflit, ni en matière de litiges, ni en matière de critiques envers les autres ; l'acteur n'est pas non plus critiqué par les autres. Même s'il organise des plate-forme de concertation, il s'agit là d'un acteur peu intégré dans le jeu d'acteur lié aux Barthes; un acteur faible qui se sent fort.		Lui : <i>on joue un rôle de médiateur [...] la mise en réseau des acteurs est capitale [...] on est perçu comme un échelon supplémentaire ; ça complique parfois les choses [...] il y a une nécessité de travailler en commun sur ce territoire [...] étant dépendant des élus, on va bientôt savoir si on est un pion ou un acteur central.</i> Eux : <i>mettent en place des outils de développement aux frontières uniquement administratives ; c'est ridicule.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
financement des communautés de communes	Elus motivés Conseil général Maires engagés Landes Nature Fédération de chasse	Elus peu motivés Néo-résidents Maires citoyens Agence de l'eau Dpt Pyrénées-Atlantiques Sepanso	Conflits de personne

Rapport patrimonial			
L'empreinte patrimoniale de l'acteur se présente assez morcelée. D'abord, l'acteur paraît ni <i>attaché</i> ni <i>éloigné</i> à son territoire, l'envisageant alors de manière distante. Dans l'action maintenant, l'acteur identifie les problématiques environnementales du territoire, qu'il fait remonter auprès des décideurs afin d'engager des actions de préservation. Mais lui même ne <i>préserve</i> aucune entité territoriale en particulier, et ses actions se révèlent totalement inconnues des autres acteurs. Idem pour ses actions de dégradation sans conséquence ; actions non vues par le complexe. Il s'agit alors d'un acteur qui dit s'impliquer énormément auprès des autres, et sur le territoire, mais qui n'en retire aucune reconnaissance de la part du complexe.		Lui : <i>personne ne s'occupe de l'Adour à cause des conflits de personne [...] préserver les Barthes n'amène aucune retombée économique, qui veut prendre la facture ? qui est prêt à payer pour préserver ? Telle est la question [...] une association de protection de la nature, ça manque ici ; ça donnerait un maillage du territoire [...] on établit des études pour sensibiliser et impulser les élus [...] la mentalité du coin n'est pas naturaliste ; t'auras jamais une données chauve-souris ici.</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Prairie Fleuve Adour			Friches peupleraies

Empreintes territoriales : Acteur 5



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un médiateur distant

Le rapport patrimonial de l'acteur influe sur son rapport social (H1). Etant éloigné du territoire ou plutôt distant des Barthes, cela fait de lui un acteur critiqué. Etant attaché à certaines entités, il critique ceux qui les dégradent.

Le rapport social de l'acteur semble davantage influencer son rapport patrimonial (H2). En effet, l'acteur souhaite avant tout faire du lien entre parties prenantes du territoire. Le fait qu'il estime un certain nombre d'acteurs et souhaite se rapprocher du complexe influe sur ses actions, de préservation ou de dégradation, selon l'acteur en question.

Cet acteur ne se fait le *porte-parole* d'aucun acteur absent (H3). S'il représente un certain nombre d'enjeux économiques du territoire, il est globalement assez distant du territoire des Barthes et ne défend aucun acteur absent.

Cet acteur se fait le *porte-voix* du monde associatif. En effet, il tente de faire remonter les difficultés des associations face aux élus. Les pratiques conservationnistes de l'acteur, n'étant pas vues des autres et à faible échelle, ne sont pas susceptibles d'engendrer de conflits majeurs sur le territoire (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

la concertation avant tout

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Essor démographique Elus non sensibilisés au développement durable Associations peu reconnues Disparition de l'agriculture Conflits d'usage Jussie Peu de moyens pour préserver les Barthes Pas de programme de gestion de l'eau	Mise en cohérence de charte et contrat de pays Incohérence de l'aménagement du terr Dépendant des élus pour leur missions	La mise en réseau des acteurs sur un territoire est capitale Lui : <i>nous jouons le rôle de médiateur entre les acteurs</i>	Doit passer par la sensibilisation des élus Lui : <i>on fait remonter les problèmes environnementaux, mais la conservation ne rapporte pas toujours, voilà le problème</i>

Cet acteur se présente comme un *agent de développement local*. Par des concertations territoriales organisées avec tous les acteurs économiques du territoire, l'acteur veut assister les élus dans leur décision par la mise en place d'un contrat de pays. Il est assez distant des problématiques environnementales, ce qui se ressent dans la liste des problèmes du territoire, où l'on retrouve davantage d'aspects sociaux que patrimoniaux. Au niveau des problèmes du groupe, ils sont peu nombreux et traitent également de questions sociales. L'acteur voit la préservation alors comme une question sociale, c'est-à-dire de sensibilisation avant tout. La conservation ne doit néanmoins pas affecter la rentabilité économique. S'il se positionne peu en matière de conservation, il est fondamentalement pour la concertation qu'il veut large et ouverte au plus grand nombre. Il se présente d'ailleurs comme un médiateur. Il croit être perçu comme un échelon administratif supplémentaire pour certains, comme une agence de développement local pour d'autres. En fait, l'acteur fait très peu parler de lui sur le territoire ; il n'est ni estimé ni critiqué. Même s'il organise des concertations territoriales et se présente comme un liant, il semble peu intégré dans le jeu d'acteurs ; un faible qui se sent fort.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

peu de place pour l'eau

L'eau n'intervient que très peu dans l'empreinte territoriale de l'acteur. En effet, on le critique légèrement pour son manque de cohérence entre limites administratives et naturelles ; lui estime et critique quelques acteurs pour leurs actions sur la ressource en eau. Côté patrimonial, il dit être attaché au fleuve mais ne mène aucune action ayant trait à l'eau. Il mobilise peu de connaissances sur l'hydrosystème, mis à part quelques savoirs institutionnels et voue à la nature une valeur d'agrément.

L'acteur identifie peu d'enjeux touchant l'eau :

- le manque de gestion cohérente de l'eau sur le territoire
- le manque d'attachement aux Barthes

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur distant des problématiques territoriales

- acteur faible qui se croit fort
- *porte-parole* d'aucun acteur absent
- *porte-voix* des associations
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation ne freinant pas la rentabilité économique
- acteur qui fait du lien entre les acteurs économiques et les élus
- acteur poussant à la concertation mais distant des Barthes

Acteur 6 : Monde des propriétaires fonciers
Propriétaire

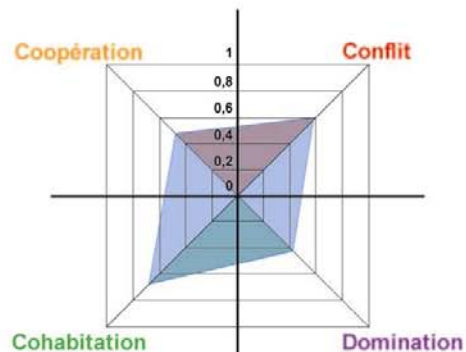
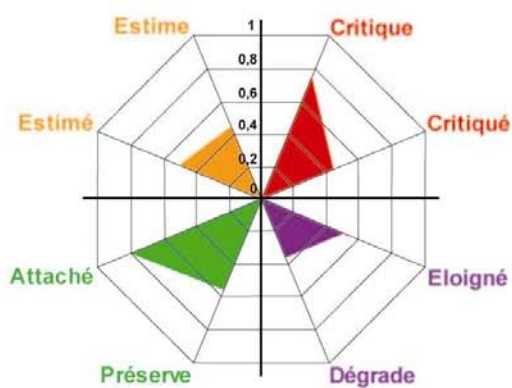
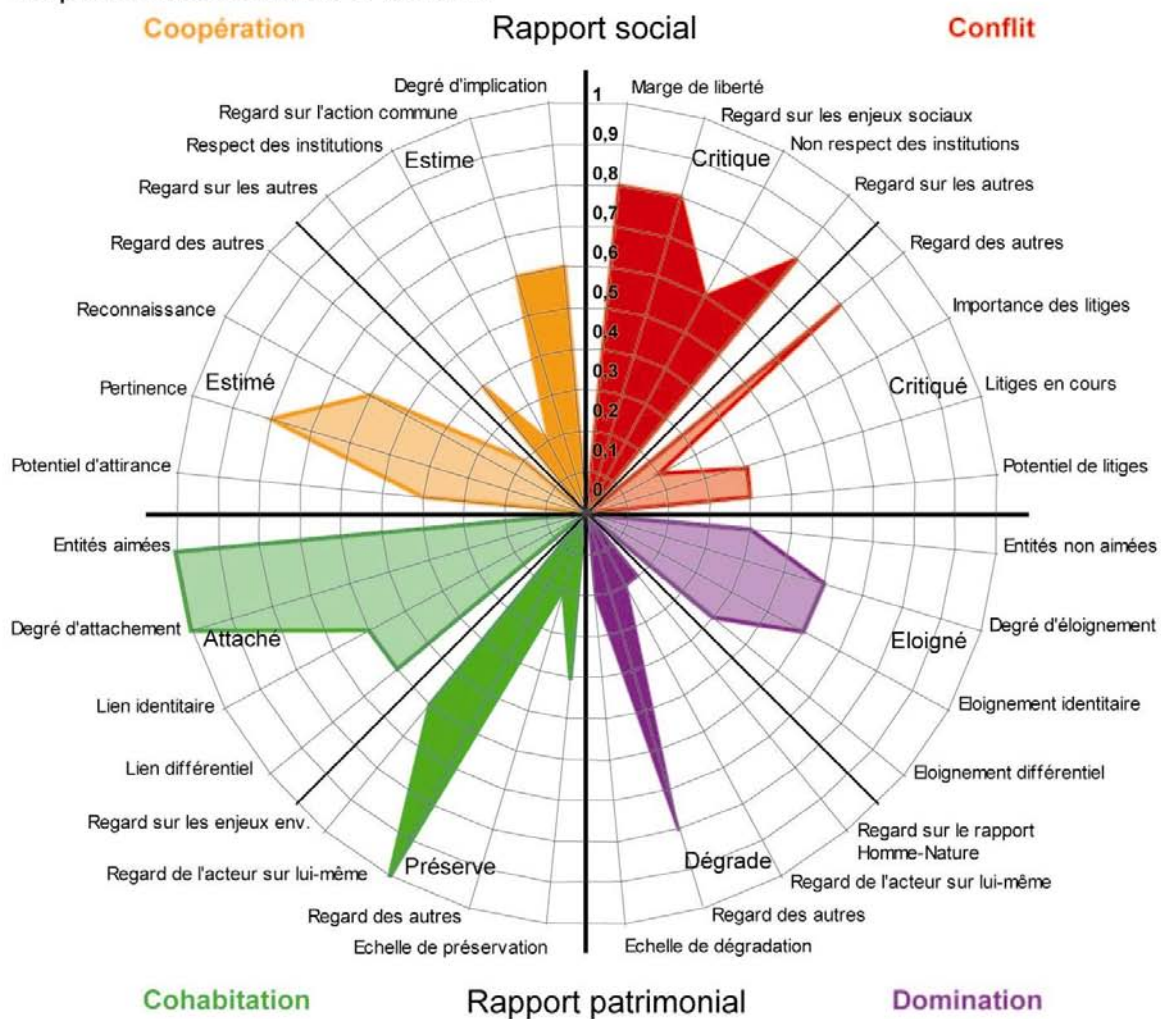
Description de l'empreinte territoriale

Un attachement conflictuel

Rapport social			
C'est la sous-dimension <i>critique</i> qui caractérise le rapport social de l'acteur. En effet, l'acteur identifie de nombreux opposants dans le complexe, opposants dont il parle ouvertement. En réponse, l'acteur est également très <i>critiqué</i> mais n'est néanmoins impliqué que dans quelques litiges mineurs. Dans la dimension <i>coopération</i> , même s'il trouve intéressant l'idée de concertation et de travail d'équipe, il n'estime que très peu d'acteurs. Il n'est d'ailleurs pas apprécié non plus des autres, mais malgré tout reconnu pour quelques uns de ses atouts, notamment ses propriétés foncières. Etant non négociables, ces atouts font de lui un acteur à faible potentiel de coopération.		Lui : <i>c'est l'administration qui bloque tous les projets [...] la politique s'immisce partout et ça nuit au territoire [...] personne ne m'aide pour financer les travaux d'entretien [...] non seulement je ne reçois aucun appui mais les élus me mettent des bâtons dans les roues [...] je suis considéré comme un étranger ici, comme un viandard.</i> Eux : <i>arrivent en pays conquis et ne sont attachés à rien.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Propriétés foncières Connaissances de terrain Investissements personnels Savoirs ornithologiques Dynamisme	Eleveurs Chasseurs Landes Nature	ASA CPIE Agriculteurs intensifs Rurbains/ néo-résidents Maires Ecologistes Viandards	Conflit de valeur morale sur l'utilisation des Barthes Conflits de personne Aides financières

Rapport patrimonial			
L'acteur voue un amour irrationnel à de nombreuses entités de son territoire, et c'est ce qui caractérise son <i>empreinte patrimoniale</i> , même si cet amour le rapproche modérément des autres comme de la nature en général. Dans l'action, il s'investit personnellement dans des actions de préservation environnementale sur des entités localisées, mais ces actions ne sont nullement vues par les autres. Même s'il s'engage dans la préservation, il est globalement vu comme 'celui qui dégrade', ce qui traduit un manque de communication certain entre lui et les autres. S'il est extrêmement <i>attaché</i> , il identifie aussi quelques défauts qui l'éloigne encore du complexe. Il s'agit ici d'un acteur qui a mauvaise presse, à tort, puisqu'il témoigne un attachement certain au territoire et s'engage selon ses moyens dans la préservation de ce patrimoine cher à ses yeux.		Lui : <i>je veux que ma propriété soit un havre de paix pour la faune et moi [...] si tu veux profiter du lieu, respecte le [...] je voudrais recréer les Barthes d'antan [...] je suis un vieux fou passionné [...] tout le monde dit vouloir réhabiliter les Barthes, mais personne ne veut payer [...] les Barthes ne sont devenues qu'une question de rapport économique [...] je me sens bien seul à essayer d'entretenir les Barthes</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Plans d'eau / étangs Canards Prairies Portes à flots Faune Barthes d'antan	Etangs Prairies Barthes d'antan	Jussie Myriophylle	Maïs Peupliers Aulnaies Clapets Espèces invasives

Empreintes territoriales : Acteur 6



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un amoureux en colère

Le rapport patrimonial a une influence directe sur son rapport social (H1). D'abord, son attachement profond à plusieurs entités a des répercussions sociales : il estime ceux qui les préservent et critique fortement ceux qui les dégradent. Ensuite, l'éloignement à certaines entités fait que l'acteur critique aussi ceux qui en sont responsables.

Le rapport social de l'acteur semble avoir peu d'impact sur son rapport patrimonial (H2). En effet, le fait qu'il soit estimé ou critiqué n'influence en rien ses actions patrimoniales. Idem pour ses alliés et opposants qui n'ont que peu de prise sur son rapport patrimonial. C'est avant tout un acteur ancré dans son territoire.

Cet acteur se fait le *porte-parole d'acteurs absents* : la faune sauvage, les étangs, les Barthes d'antan (H3). Souhaitant retrouver les prairies humides d'antan, l'acteur s'intéresse au fonctionnement des Barthes et s'investit dans la restauration des milieux, en ciblant précisément son intérêt sur les étangs et la faune sauvage.

Cet acteur se fait le *porte-voix* de lui-même, se présentant comme un acteur faible. Ses pratiques conservationnistes ne suscitent pas de conflits puisqu'elles restent méconnues du complexe et ont lieu à échelle locale (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

les Barthes, un havre de paix pour moi et la faune

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Espèces invasives Barthes considérées sous l'aspect économique Portes à flot remplacées par clapets Assèchement Administrations bloquent les projets Pas de moyens pour réhabiliter les Barthes La politique s'immisce partout	Se sent seul à entretenir les Barthes Espèces invasives Aucun support de l'asa Aucune aide pour les travaux d'entretien Peur de natura 2000 Pas d'attachement des acteurs Bâton dans les roues par les élus	Doit s'effectuer uniquement au niveau local Lui : <i>il faut discuter entre nous pour s'épauler, sans intérêt économique ni politique</i>	Doit passer par la réhabilitation des prairies et des éleveurs et l'arrêt des maïs et des peupliers Lui : <i>on doit laisser les Barthes ouvertes en respectant la faune</i>

Cet acteur se présente comme un *restaurateur des Barthes*. En effet, il tente de recréer une Barthe d'antan et de préserver alors un site extraordinaire en tant que zone d'accueil pour migrateurs et nidification. Cet acteur s'avère très sensibilisé aux problématiques environnementales et les problèmes du territoire ne concernent que la dégradation des milieux naturels des Barthes de l'Adour, avec des causes tant sociales qu'environnementales. Les problèmes du groupe sont par contre avant tout d'origine sociale, l'acteur se sentant isolé du complexe et impuissant dans l'action. Son idée de la conservation rejoint un équilibre entre activités humaines raisonnées (élevage, chasse) et protection des milieux et de la faune. Il se rapproche d'une conception de type sanctuarisation de la nature avec néanmoins quelques activités humaines autorisées. Très favorable à la conservation, il est moins enthousiasme face à l'idée de concertation, se méfiant des intérêts politiques et économiques qui viendraient biaiser le processus. En théorie, il reste ouvert à une concertation élargie au niveau local. L'acteur se dit totalement isolé, non entendu du complexe, ayant l'image du viandard ou d'un étranger, quand il en a une. En réalité, l'acteur est très critiqué par les autres, on lui reproche de

dégrader les Barthes et de ne s'intéresser qu'aux aspects financiers. Il s'agit d'un acteur qui préserve, considéré comme un dégradeur.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

de l'eau dans les Barthes à tout prix

L'eau tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur critique fortement les gestionnaires de la ressource en eau dans les Barthes. Côté patrimonial, il tente de recréer et de conserver des étangs ; il apparaît attaché et éloigné à des entités liées à la ressource en eau. Il montre des savoirs de terrain sur les Barthes, des savoirs vernaculaires et scientifiques au niveau ornithologique. Il attribue à la nature une valeur d'usage (chasse), d'agrément (observation), existentielle et de legs.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- ouvrages hydrauliques
- agriculture intensive
- aucun projet de réhabilitation
- Barthes asséchées

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur invisible qui préserve

- acteur faible, très attaché aux Barthes traditionnelles
- *porte-parole* de la faune sauvage, des étangs, des Barthes d'antan
- *porte-voix* de lui-même
- favorable à une concertation locale
- favorable à une conservation alliant sanctuarisation et activités traditionnelles
- acteur aux positions tranchées, potentiellement très conflictuel

Acteur 7 : Monde des collectivités territoriales
Conseil Général (Chargé de mission)

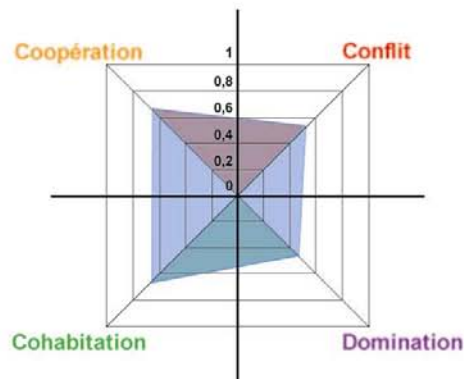
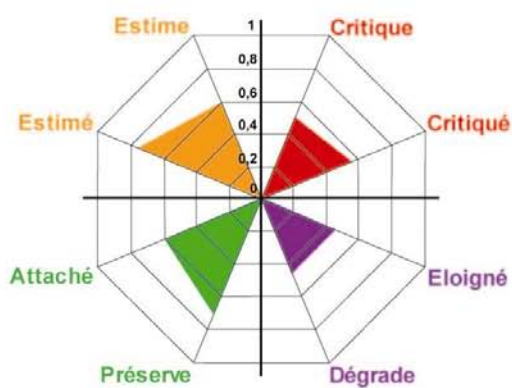
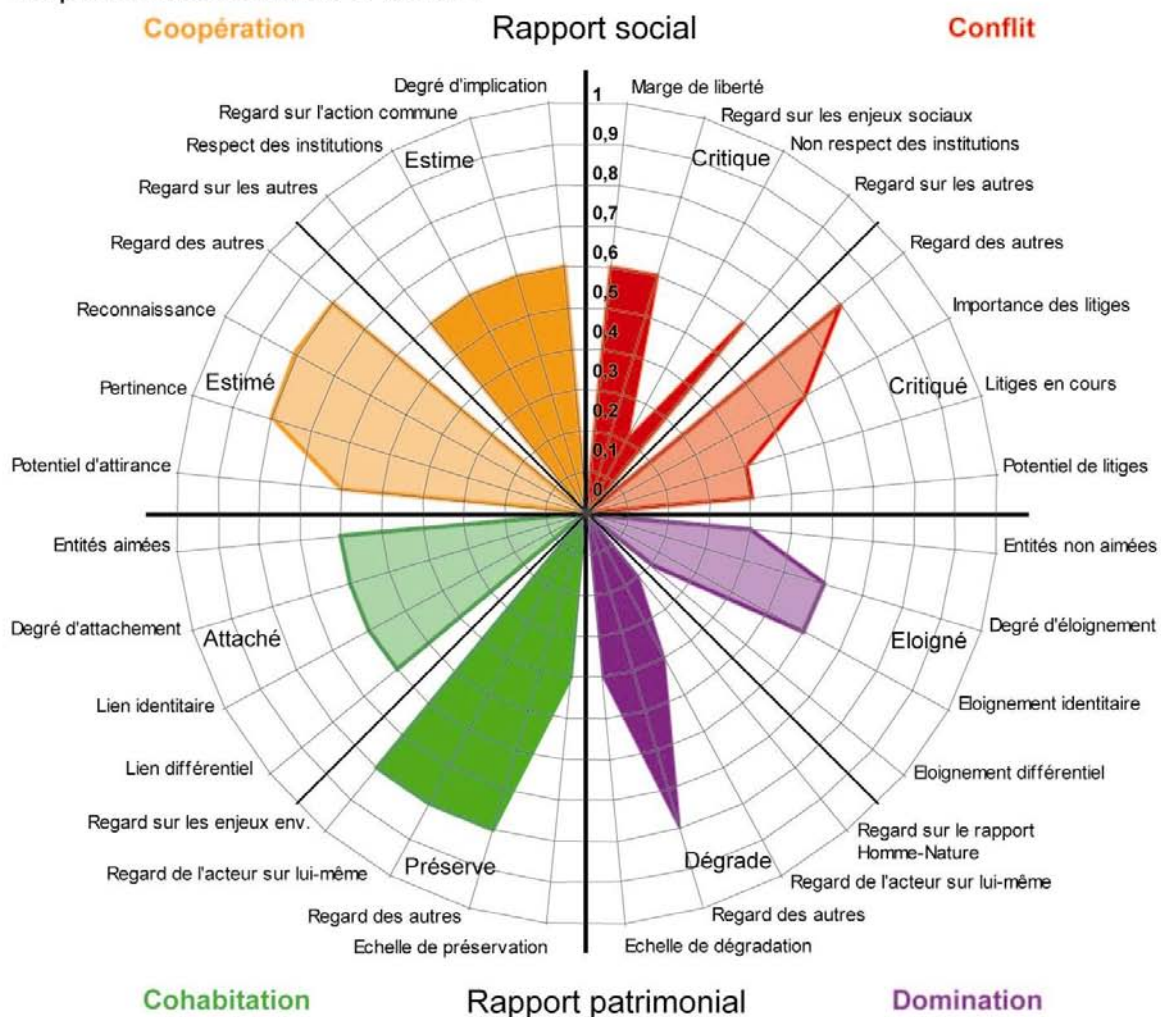
Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation coopératrice

Rapport social			
La dimension <i>coopération</i> du rapport social forme un bloc assez uniforme, où toutes les composantes atteignent une note de 60% et plus. L'acteur <i>estime</i> le complexe en général et porte un regard favorable sur la concertation, même si lui-même s'implique peu. L'acteur est davantage <i>estimé</i> qu'il n'estime, puisque les autres jugent ses atouts pertinents et reconnus et apprécient beaucoup l'acteur, notamment pour son statut de financeur. Si l'acteur est très apprécié des autres, il est également très <i>critiqué</i>, bien qu'il soit impliqué dans peu de litiges significatifs ; on lui reproche justement de ne pas s'impliquer, de ne pas en faire assez. Lui-même n'hésite pas non plus à critiquer certains acteurs, rarement les institutions, et cerne sa place dans le jeu d'acteurs, place qu'il juge souvent inconfortable. Il s'agit ici d'un acteur dont on parle, jugé incontournable par le complexe, mais cette position n'est pas toujours facile à assumer pour l'acteur.		Lui : <i>la gouvernance, c'est une sorte de démocratie participative ; ça ne se fait pas assez ici [...] même avec des affinités différentes, il faut que les gens parlent entre eux [...] parfois, on nous prête une étiquette 'écolo', et on est alors mal vu par tous [...] nous, on est à la base de la pyramide, mais malgré tout on est souvent un acteur oublié [...] on a pas eu souvent de logique de partenariats[...] aujourd'hui, on souhaiterait davantage de contacts avec les autres .</i> Eux : <i>sans eux, les Barthes n'existeraient plus ; ils sont essentiels [...] bureaucrates qui passent leur temps à attraper des papillons .</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Acteur financeur 500 hectares en contrat connaissances faune/ flore	Fédération des chasseurs Fédération des pêcheurs	Maires Propriétaires citadins Chasseurs ONF	Conflits internes Utilisations des subventions Gestion de la Jussie

Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l'acteur est nettement marqué par la dimension cohabitation. On note d'abord un attachement modéré mais ancré dans le territoire et stable vis-à-vis du complexe comme de la nature. Ensuite, on constate que les notes montent dans la sous-dimension préserve ; l'acteur identifie en effet des problématiques environnementales et s'engage dans la préservation, quoique sur des entités localisées ; ici, certaines Barthes communales. L'acteur est à la fois reconnu pour ses actions de préservation et critiqué pour ses actions de dégradation, même si son empreinte dans la domination reste globalement faible. Eloigné de certaines entités, on reproche à l'acteur certains de ses choix et son désengagement qui auraient de néfastes répercussions sur le territoire.		Lui : <i>on ne gère pas un territoire à la bonne franquette ; les projets européens doivent cadrer les choses et le local prendre le relais [...] nous on a été le poil à gratter de Natura 2000 [...] le nerf de la guerre, c'est l'argent et ce n'est que par les primes que l'on sauvera les Barthes [...] la voix la plus difficile à faire entendre, et pourtant la plus importante, c'est celle de la biodiversité [...] quel dilemme entre préserver les espèces protégées et aménager la Barthe [...] on ne reviendra pas en arrière mais il faut conserver ce qu'il reste</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Zones humides Chênaies Prairies humides Chevaux Oies Cigogne blanche Brochet	Espèces protégées Barthes communales Biodiversité	Barthe privée	Espèces invasives (Jussie, Myriophylle du Brésil, Ecrevisse de Louisiane)

Empreintes territoriales : Acteur 7



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur autonome dont on parle

Le rapport patrimonial joue sur le rapport social de l'acteur à plusieurs niveaux (H1). D'abord, étant attaché à de nombreuses entités du territoire, il cherche à se rapprocher d'acteurs pour les protéger (estime) et critique ceux qui les dégradent (critique). Ses actions de préservation font de lui un acteur estimé et inversement, il est critiqué pour ses actions de dégradation.

Le rapport social de l'acteur semble peu influencer sur son rapport patrimonial (H2). En effet, étant très estimé, il agit de façon autonome et est peu sensible aux critiques des autres.

Cet acteur se fait le *porte-parole* de la biodiversité dans les Barthes communales (H3). L'acteur mène plusieurs projets de contractualisation sur les Barthes communales afin d'encourager les Maires à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cet acteur ne se fait le *porte-voix* d'aucun acteur faible. Bien qu'étant incontournable, il se présente comme un acteur oublié et ne se fait alors le porte-voix que de lui-même. Etant un acteur dont on parle, ses actions ne passent pas inaperçues ; ses pratiques conservationnistes sont alors susceptibles d'engendrer quelques litiges, même si elles sont réalisées en concertation avec les parties prenantes (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

allier biodiversité et aménagement

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Jussie Détournement des primes Elus non sensibilisés à la protection d'espèces Acteurs anti-écologistes Mauvaise communication sur Natura 2000 Fermeture des milieux Manque d'éleveurs Pas d'attachement Conflits d'usage / clocher Manque de concertation	Contrat de primes flou Etiquette écolo, mal vu par les autres Jussie Laxisme à la direction Conflits interne Pas intégré au réseau local social Peu de partenaires Dilemme entre aménagement et protection	Doit rejoindre la notion de gouvernance, de démocratie participative Lui : <i>que les gens parlent entre eux, malgré les affinités différentes, c'est essentiel</i>	Doit allier aménagement et protection des espèces Lui : <i>on ne peut pas revenir aux Barthes d'antan mais on peut conserver ce qu'il reste</i>

Cet acteur se présente comme *la voix de la biodiversité*. Il s'agit selon lui de la voix la plus difficile à faire entendre auprès des décideurs, un aspect pourtant essentiel dans un projet territorial. Il dit avoir été le poil à gratter de Natura 2000. Il s'agit alors d'un acteur sensibilisé aux problématiques environnementales, dont la cause serait les autres. Dans la liste des problèmes du territoire, on retrouve presque uniquement des mauvaises pratiques environnementales des différents acteurs. Pour lui, la conservation est un dilemme entre aménagement et sanctuarisation ; entre activités traditionnelles et conservation d'espèces protégées. Les grandes lignes de la conservation environnementale doivent être décidées au niveau européen, puis relayées au niveau local pour y intégrer le facteur humain, propre au territoire. Les projets européens cadrent les enjeux, le local prend le relais. Il est donc favorable à une préservation dans la concertation et regrette de ne pas réellement s'impliquer dans l'action commune. Il prône la gouvernance qu'il apparente à la démocratie participative, ouverte à tous pour des discussions avec le plus grand nombre. S'il se présente comme l'acteur oublié du

territoire, il se considère à la base de la pyramide, comme un acteur clé. L'acteur croit être vu par les autres, tantôt comme un emmerdeur, souvent étiqueté d'écologiste ; tantôt comme un distributeur de subventions. En réalité, l'acteur est très estimé pour ses atouts et ses actions de préservation ; et à la fois très critiqué pour ses actions de dégradation sur le territoire. Il s'agit d'un acteur incontournable, dont tout le monde parle.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau quelque peu oubliée

L'eau tient peu de place dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur est estimé pour son statut de financeur et critiqué pour quelques actions sur le territoire, sans lien particulier avec l'eau. Côté patrimonial, s'il est attaché aux zones humides, il mène peu d'actions sur l'eau. Il ne se positionne pas sur les questions de conflits d'usage, des ouvrages hydrauliques, des problèmes de quantité et de qualité d'eau et regrette d'ailleurs de ne pas s'y intéresser davantage. Il mobilise alors de faibles connaissances sur l'hydrosystème mais voue à la nature une valeur existentielle. Ainsi, l'acteur repère essentiellement comme enjeu lié à l'eau l'assèchement généralisé des barthes.

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur incontournable au niveau social

- acteur fort, notoire qui se sent faible, mal compris
- *porte-parole* de la biodiversité dans les Barthes communales
- *porte-voix* d'un acteur faible
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation alliant aménagement et protection des espèces
- acteur estimé et critiqué par les autres
- travaille avec les élus sur les Barthes communales

Acteur 8 : Monde des administrations
DDE (Responsable)

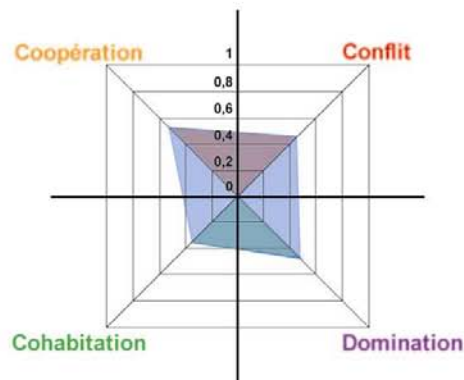
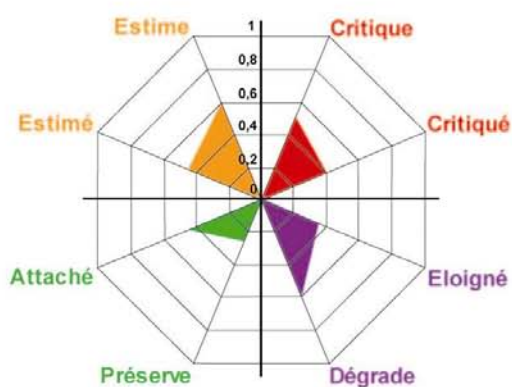
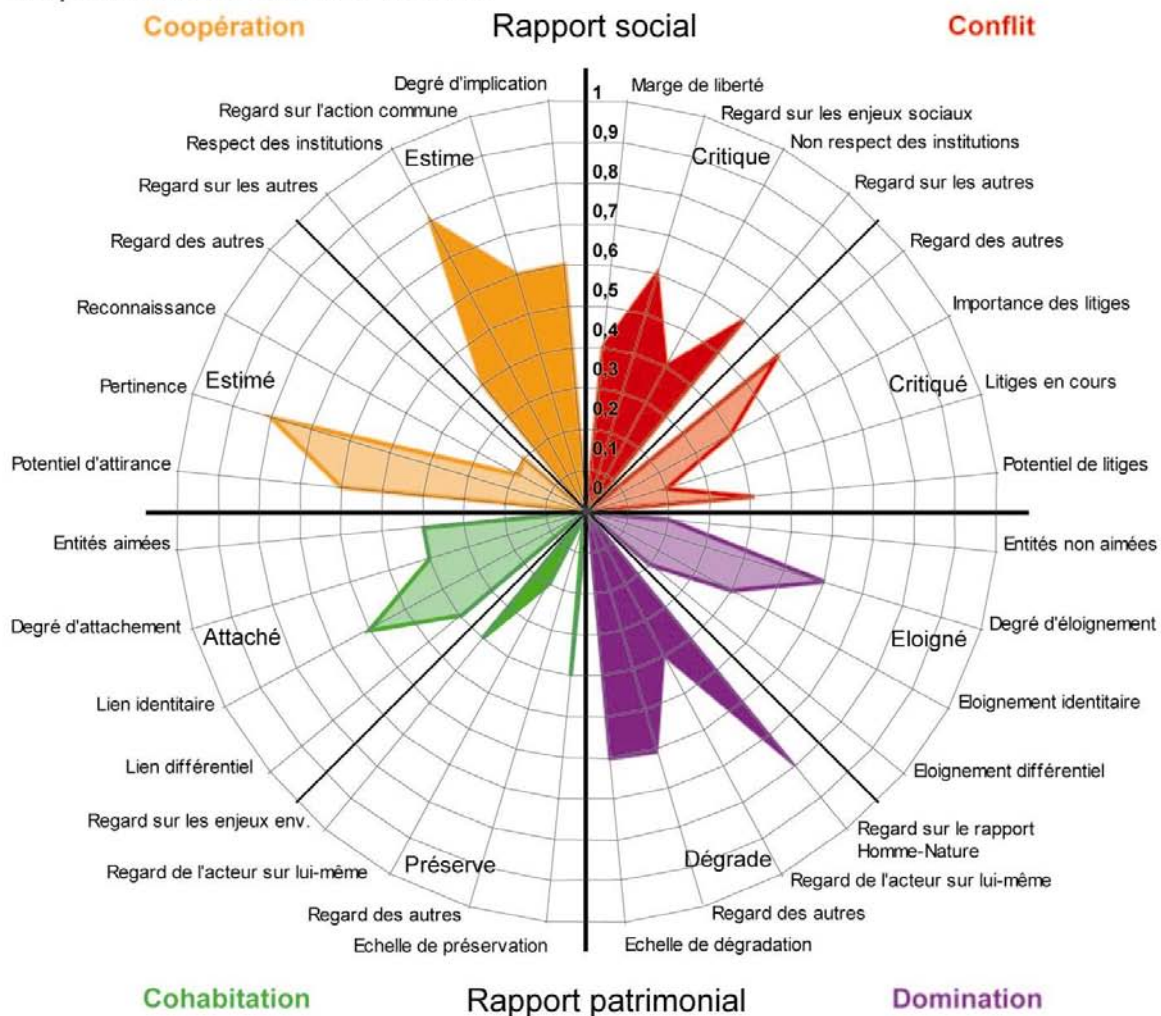
Description de l'empreinte territoriale

une empreinte éclatée

Rapport social			
Le <i>rapport social</i> de l'acteur est assez éclaté et présente une structure en étoile. Mis à part les institutions, l'acteur apprécie peu les autres mais porte un regard intéressé sur les processus de concertation et tente de s'impliquer dans le jeu d'acteurs. Mais même s'il possède des atouts pertinents, notamment des savoirs et compétences précises sur le fonctionnement hydraulique des Barthes, l'acteur n'est ni apprécié, ni reconnu par les complexe. Il est davantage <i>critiqué</i> qu'<i>estimé</i>, surtout à propos du débat autour des ouvrages de protection sur l'Adour, mais ces critiques amènent rarement au <i>conflit</i>. L'acteur critique lui-même quelques acteurs sur le territoire, mais ne veut pas compromettre ses relations avec les autres et adopte plutôt la solution du compromis. L'acteur dit d'ailleurs souffrir de ce manque de reconnaissance, qui rend difficile l'aboutissement de ses projets.		Lui : <i>il n'y a pas de structure de concertation en place dans les Barthes pour une gestion intégrée [...] les acteurs sont non conscients du risque d'inondation; il faut mettre les gens ailleurs et stopper cette spéculation foncière [...] que les riverains prennent leur précaution comme les anciens [...] nous sommes non entendus des élus comme des riverains [...] on est pas vu, ou alors comme les gardiens du risque [...] .</i> Eux : <i>n'entretiennent pas les ouvrages hydrauliques [...] sont axés : digues .</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Savoirs hydrauliques, fonctionnement des Barthes, historiques (crues) Compétence en gestion des crues	ASA Comité Local de l'Eau (CLE)	Maires Exploitants de granulats Riverains de l'Adour Services de l'Etat	Urbanisation en bord de fleuve Gestion des digues

Rapport patrimonial			
Comme pour le rapport social, le rapport patrimonial de l'acteur présente une structure en étoile, avec des pics et des creux. L'acteur paraît d'abord attaché à certaines entités de son territoire, attachement qu'il tente de transmettre aux autres acteurs. Mais cet attachement ne le conduit pas à mettre en place des actions de préservation environnementale de large envergure. L'acteur mène quelques actions sur des entités localisées, actions complètement inconnues du complexe, qui le juge davantage sur ses actions de dégradation. L'acteur porte en effet un regard plutôt anthropocentré sur le milieu naturel, qu'il envisage parfois exclusivement comme une menace, ce qui le rend éloigné de certaines entités, sans répercussion néanmoins pour le territoire.		Lui : <i>si les Barthes n'étaient pas inondées, elles ne seraient pas aussi jolies [...] le vrai outil, c'est le PPR [...] il faut utiliser un territoire avec ses caractéristiques propres, qu'il faut respecter tel qu'il est [...] cette petite route au coucher du soleil sur les Barthes... c'est fabuleux [...] le risque naturel, c'est une base non négociable [...] l'Adour aime se balader un peu partout ; les rivières divagantes doivent le rester [...] je regrette qu'il n'y ait pas plus souvent de phénomènes extrêmes pour que les gens identifient l'Adour comme une menace</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Anciennes fermes Paysage des Barthes Traditions Crues	Digues Gestion quantité d'eau Habitations	Zones Humides Divagation Adour	Grosses digues Urbanisation en bord de fleuve Crues

Empreintes territoriales : Acteur 8



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

le gardien du risque

Le rapport patrimonial influence le rapport social de l'acteur sous diverses formes (H1). D'abord le fait que l'acteur soit attaché et éloigné à diverses entités sur le territoire, le conduit à critiquer certains acteurs. Ensuite, étant responsable de la dégradation de quelques objets, l'acteur est critiqué des autres.

Le rapport social de l'acteur semble influencer son rapport patrimonial, mais dans une moindre mesure (H2), par la relation estime-dégrade. En effet, l'acteur souhaitant se rapprocher de certains acteurs et coopérant avec les institutions, il n'agit pas forcément de façon autonome et se voit parfois dans l'obligation de répondre à certaines demandes, ce qui le conduit à dégrader quelques objets du territoire.

Cet acteur se fait clairement le *porte-parole d'acteurs absents* : les digues, les crues et les traditions (H3). En effet, s'intéressant à la gestion quantitative de l'eau sur l'Adour, l'acteur est responsable de l'installation des digues et de la gestion des crues. D'autre part, l'acteur est nostalgique des anciennes pratiques sur le fleuve, ce qui en fait aussi le porte-parole des traditions en bord de fleuve.

Si l'acteur peut représenter les générations passées, il n'est *le porte-voix* d'aucun acteur faible sur le territoire d'aujourd'hui. L'acteur n'est pas à l'origine de pratiques conservationnistes, mais n'est pas opposé à la protection des milieux naturels, au contraire. Ainsi, l'acteur ne devrait pas être au centre de litiges autour de la notion de conservation (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

protéger les hommes et le fleuve

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Urbanisation en bord d'Adour Risque de crue élevé Acteurs non sensibilisés aux risques Concurrence entre les rives par les digues Pas de vision globale de l'aménagement hydraulique Pas de structure de concertation	Peu de concertation avec autres acteurs Non entendu des maires et riverains Acteurs non sensibilisés au risque de crue	Doit être encadrée par un homme fort Lui : <i>la concertation est utile mais très lourde à mettre en place ; les acteurs sont demandeurs de concertation</i>	Utiliser un territoire avec ses caractéristiques propres Lui : <i>par le PPRI on respecte les lieux tels qu'ils sont</i>

Cet acteur se présente comme le gestionnaire du Domaine Public Fluvial. Responsable des digues, l'acteur s'intéresse aux crues du fleuve et recherche avant tout la sécurité des populations sans pour autant endiguer l'Adour au maximum. Il est davantage favorable au déplacement des populations riveraines du fleuve et à la divagation naturelle de l'Adour ; un compromis qu'il tentera d'atteindre par le biais du PPRI. Ainsi, l'acteur voit la conservation comme l'utilisation respectueuse d'un territoire avec ses caractéristiques propres. Il est favorable à un équilibre entre aménagement, développement, activités humaines et respect des propriétés naturelles du territoire ; c'est ce que l'acteur appelle la gestion intégrée. Néanmoins, l'ensemble des problèmes du territoire recensés par l'acteur touche aux problèmes du groupe ; un acteur alors centré sur ses activités. On remarque qu'il s'agit uniquement d'aspects sociaux qui font blocage

aux projets de l'acteur : les populations riveraines non sensibilisées au risque de crue, les maires qui intensifient la pression foncière en bord de fleuve. Il regrette qu'il n'existe pas dans les Barthes de structure de concertation en place pour une gestion intégrée. Il juge alors la concertation comme utile mais lourde à mettre en place, qui doit être encadrée par un homme fort pour régler les intérêts divergents. L'acteur croit être globalement bien vu par les autres, qui le considèrent comme le gardien du risque. En réalité, l'acteur est plutôt critiqué par les autres, mais généralement peu vu, peu intégré dans le jeu d'acteurs.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

un fleuve menacé et menaçant

L'eau, par le biais des crues, tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, les atouts de l'acteur concernent des connaissances et compétences en matière de gestion du risque de crue sur l'Adour. L'acteur estime les petites associations gérant l'eau au niveau local. Côté conflit, l'acteur est critiqué pour les digues et critique les acteurs non sensibilisés au risque de crue. Au niveau patrimonial, l'acteur est attaché aux traditions en bord de fleuve, au paysage fluvial et aux crues, et éloigné des grosses digues et de l'urbanisation en bord de fleuve. Par l'installation d'ouvrages de protection, il dégrade une partie des zones humides. L'acteur mobilise d'importants savoirs scientifiques au niveau du fonctionnement hydraulique des Barthes et attribue à la nature une valeur d'usage et d'agrément.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur souligne sont les suivants :

- gestion des crues
- sensibilisation des acteurs au risque
- divagation du fleuve
- activités traditionnelles en bord d'Adour

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur en porte à faux

- acteur dont on parle peu mais qui mobilise d'importants savoirs et qui porte des enjeux uniques
- *porte-parole* des digues, crues et traditions
- *porte-voix* d'aucun acteur faible
- favorable à une concertation encadrée par un homme fort
- favorable à une conservation alliant protection des hommes et du fleuve
- centré sur la gestion des crues, porteur du PPRI
- acteur peu conflictuel et ancré dans la nostalgie

Acteur 9 : Monde des collectivités territoriales

Institution Adour (Chargé de mission)

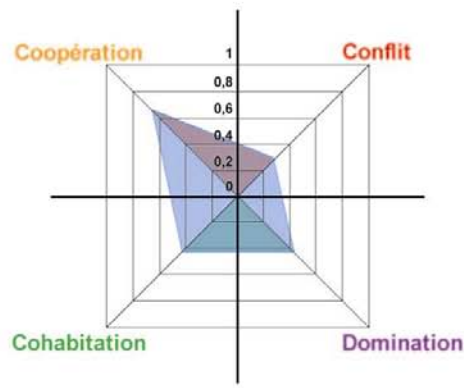
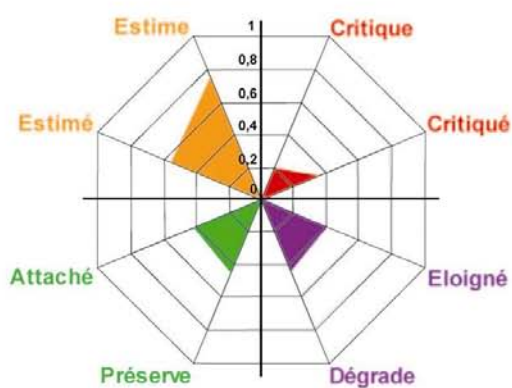
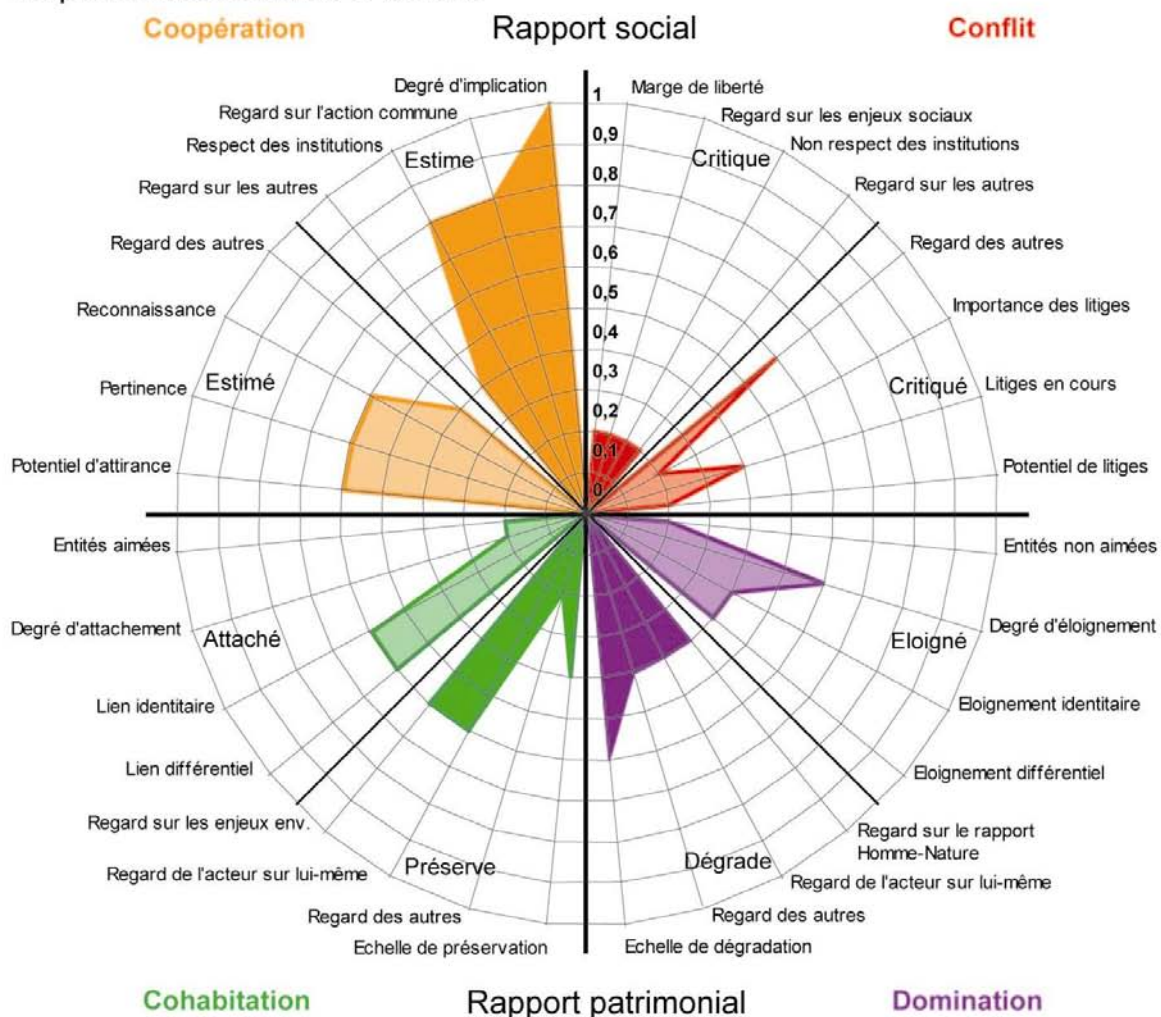
Description de l'empreinte territoriale

une coopération à tout prix

Rapport social			
Le <i>rapport social</i> de l'acteur est marqué par la dimension <i>coopération</i>. En effet, l'acteur <i>estime</i> quelques acteurs sur le territoire, notamment les institutions et se positionne très favorablement à l'idée de concertation entre parties prenantes. Lui-même s'implique fortement dans le jeu social en mettant sur pied des discussions entre acteurs, pour construire des solutions communes. Il se présente comme un acteur consensuel, un liant entre acteurs et comme un porte-parole des <i>acteurs faibles</i> du territoire. Pourtant, malgré des atouts pertinents et reconnus, l'acteur est peu <i>estimé</i> par le complexe. Impliqué dans peu de litiges sur le territoire, l'acteur est néanmoins <i>critiqué</i> par les autres. On lui reproche ses beaux discours... non suivis d'actions. S'il est critiqué, lui ne critique personne ; la sous-dimension <i>critique</i> étant très faiblement renseignée. Il s'agit ainsi d'un acteur consensuel, se présentant comme très coopératif... mais ne faisant pas l'unanimité.		Lui : le parlement de l'eau représente un lieu de débat et d'émergence d'idées [...] on a un rôle de médiation entre les pêcheurs professionnels et les autres acteurs [...] on fait de la négociation entre acteurs, en se faisant le porte-parole des acteurs faibles [...] on est un acteur incontournable sur le territoire mais les autres sont jaloux [...] on crée des passerelles entre acteurs [...] on aimerait mieux comprendre les dynamiques du jeu d'acteurs [...] les conflits entre acteurs ne sont jamais réglés mais noyés. Eux : ils devraient mettre en place un projet cohérent pour le territoire [...] ils sont du côté des pêcheurs professionnels.	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Partenaires Compétences techniques Maître d'ouvrage Financé par collectivités	Conseil Général Agence de l'eau Pêcheurs Fédération des pêcheurs Associations de pêche Syndicats	Néo-résidents	Pêche professionnelle Conflits de personne

Rapport patrimonial			
Chacune des sous-dimensions du <i>rapport patrimonial</i> est renseignée équitablement, mais faiblement ; aucune note ne dépassant 60%. L'acteur est <i>attaché</i> à très peu d'entités sur le territoire, mais cherche à transmettre cet attachement aux autres. Il dit mener quelques actions de préservation du milieu naturel, quoique rarement reconnues par les autres. Côté <i>domination</i>, l'acteur paraît <i>éloigné</i> de quelques rares entités du territoire, ce qui l'éloigne d'autant plus du complexe et du territoire. Associé davantage à la pêche professionnelle qu'à une institution de bassin versant, l'acteur est vu comme dégradant certains objets du territoire. Globalement, l'acteur a une faible empreinte patrimoniale ; il est davantage ancré dans le jeu social que sur son territoire.		Lui : il n'existe pas d'appartenance territoriale ici ; le Bas-Adour n'existe pas [...] les poissons ne connaissent pas les barrières administratives ; c'est un fil rouge à suivre [...] on ne sacrifiera pas les activités de pêche pour préserver une espèce [...] l'histoire du XXème siècle, c'est l'histoire de la réduction d'abondance des poissons à cause de la pollution... pas des pêcheurs [...] on n'est pas impliqué dans le gestion des Barthes [...] on est contre la sanctuarisation, la mise sous cloche de la nature	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Poissons Activité pêche Unité territoriale	Poissons migrateurs Activités économiques		Mentalités Pas d'identité

Empreintes territoriales : Acteur 9



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

coopérer pour la pêche

Le rapport patrimonial de l'acteur influence peu son rapport social, excepté la liaison éloigné-dégrade (H1). L'acteur est en effet critiqué pour son éloignement général envers les Barthes de l'Adour.

Le rapport social de l'acteur influence fortement son rapport patrimonial, notamment la dimension coopération (H2). C'est la sous-dimension estime qui impacte le rapport patrimonial de l'acteur ; en effet, l'acteur apprécie et souhaite coopérer avec de nombreux acteurs sur le territoire, ce qui le conduit à s'engager dans des actions de préservation comme de dégradation.

Cet acteur se fait le *porte-parole* des poissons et des activités de pêche (H3). L'acteur est favorable à la pêche professionnelle et de loisirs sur le territoire, et s'intéresse ainsi aux stocks de poissons.

Cet acteur se fait le *porte-voix* des riverains et des pêcheurs. L'acteur se dit médiateur et représentant des acteurs faibles sur le territoire. Les pratiques conservationnistes de l'acteur étant peu reconnues des autres ne sont pas susceptibles d'engendrer des conflits majeurs (H4). L'acteur est par contre souvent pointé du doigt par le conservationnistes, et peut alors devenir source de litiges.

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

pour une médiation humaine et technique

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Partage de l'eau Pas d'identité Baisse du stock de poisson Conflits d'usage Pas assez de médiation Pas de concertation Adour barrière Mauvaise communication pour Natura 2000 Agriculture intensive Débats stériles Urbanisation	Conflits de personnes Débats non résolus entre départements Mentalités Idées reçues Ne comprend pas le jeu d'acteurs	Doit être large, ouverte aux populations locales et encadrée par un médiateur Lui : <i>il faut des lieux de débats pour éviter le tribunal du peuple et partager l'info, trouver des solutions ensemble</i>	Doit s'allier aux activités humaines, par le contrat, non la contrainte Lui : <i>on veut des poissons et des activités de pêche ; on est contre la sanctuarisation</i>

Cet acteur se présente comme le *chef de file des actions sur le bassin de l'Adour*. Il se dit en effet acteur incontournable de la gestion de l'eau, interlocuteur privilégié sur le bassin, jouant un rôle majeur au niveau politique et technique. Selon lui, la conservation de la nature ne doit pas se faire au détriment des activités économiques ; ainsi, il est davantage favorable au contrat qu'à la contrainte. S'il est pour la hausse des stocks de poissons, il est aussi pour le développement des activités de pêche et se dit contre toute idée de sanctuarisation. Il est intéressant de noter que les problèmes du territoire identifiés traitent essentiellement de questions sociales, très peu d'aspects environnementaux, et qu'il identifie très peu de problèmes du groupe. Il s'agit d'un acteur fort, très ancré dans le jeu social, et peu sur le territoire des Barthes. S'il a un avis mitigé sur la conservation, il est plus qu'enthousiaste à la concertation qu'il veut ouverte à tous, large et participative. Il se présente lui-même comme un liant, une passerelle entre acteurs, un porte-voix d'acteurs faibles, un médiateur humain et technique. S'il avoue quelques crispations dans le passé, l'acteur croit être aujourd'hui

bien vu par le complexe. En réalité, il est apprécié uniquement de ses partenaires et critiqué des autres acteurs pour son parti pris et ses actions de faible ampleur.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

plus d'eau pour plus de poissons

Même si l'acteur est davantage présent dans le jeu social que patrimonial, l'eau tient une place non négligeable dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur est estimé pour ses compétences techniques au niveau de la gestion de l'eau et estime les pêcheurs et l'agence de l'eau. Côté conflit, l'acteur reste très consensuel mais lui-même est critiqué pour son engagement en faveur de la pêche professionnelle. Au niveau patrimonial, l'acteur souhaite protéger les poissons et la pêche et déplore les mentalités liées aux usages de l'eau. Il montre des savoirs institutionnels sur l'eau et lui attribue une valeur d'usage avant tout.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- pas de concertation au niveau des usages de l'eau
- partage de l'eau au niveau quantitatif
- diminution des stocks de poissons
- pas d'appartenance territoriale du Bas-Adour

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un consensuel qui ne fait pas l'unanimité

- institutionnel notoire consensuel mais critiqué
- *porte-parole* des poissons et de la pêche professionnelle
- *porte-voix* des riverains et des pêcheurs
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation ne limitant les activités humaines
- acteur très consensuel qui se présente comme le médiateur du territoire
- acteur critiqué pour sa langue de bois et son immobilisme
- acteur qui fait du lien entre les deux départements

Acteur 10 : Monde de l'agriculture
ADASEA (Responsable)

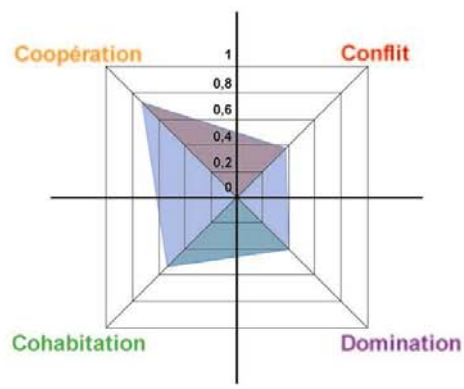
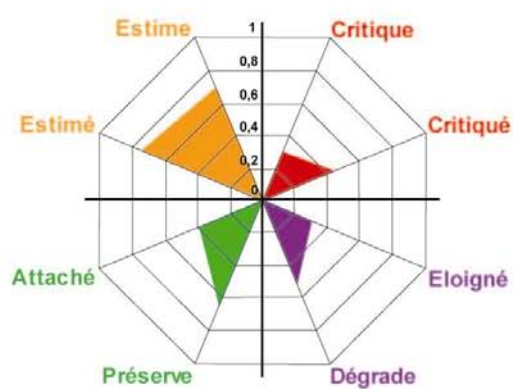
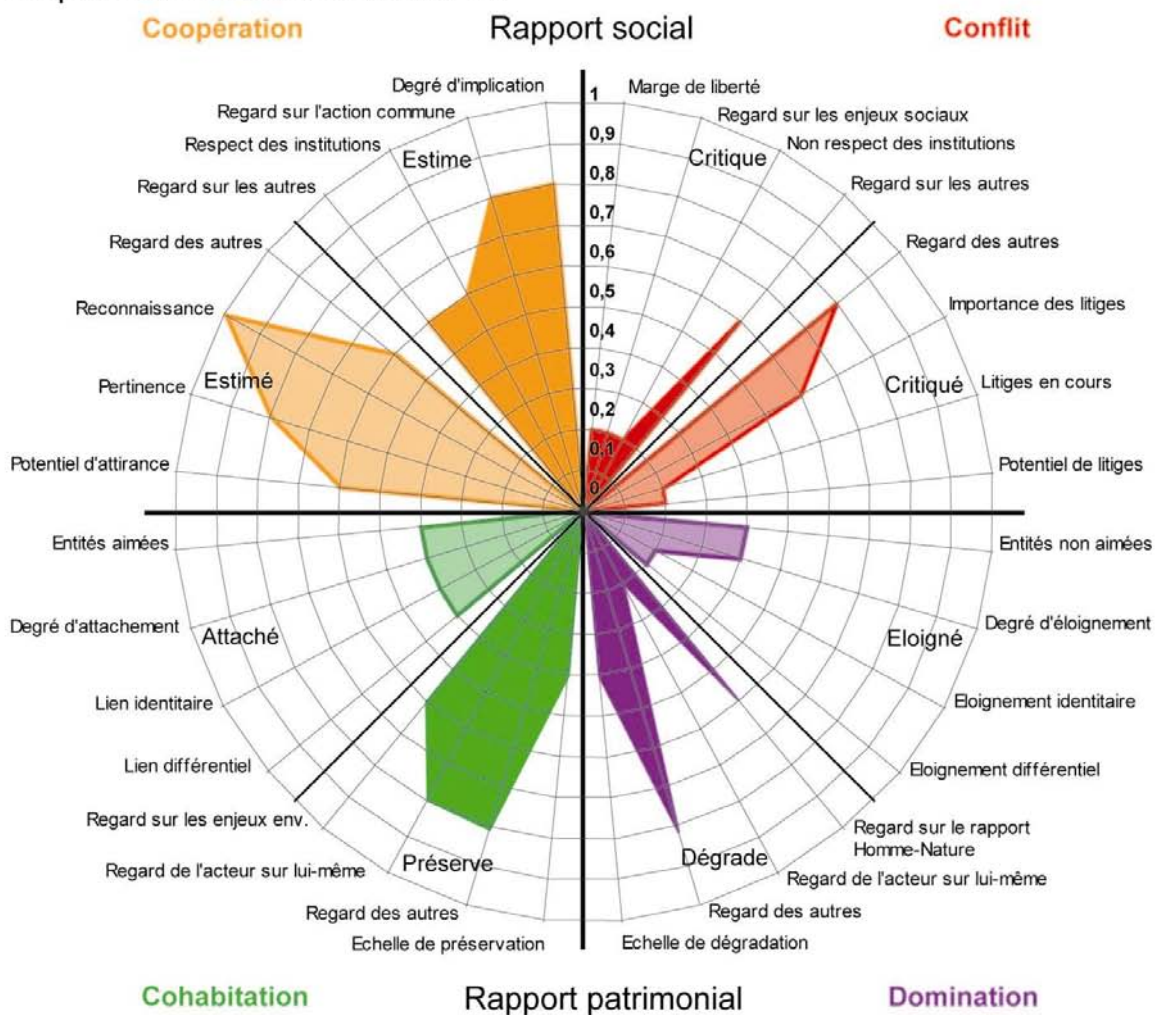
Description de l'empreinte territoriale

une préservation dans la coopération

Rapport social			
Ce qui marque l'empreinte sociale de l'acteur, c'est la faible note de la sous-dimension <i>critique</i> . En effet, l'acteur ne <i>critique</i> ouvertement que peu d'acteurs ; il évoque des problématiques générales sur le territoire, sans pointer du doigt quiconque. Le fait qu'il ne se positionne pas n'en fait pas un acteur oublié pour autant... L'acteur est impliqué dans peu de litiges mais des litiges majeurs sur le territoire ; d'autre part, il est très <i>critiqué</i> par les autres pour son implication dans le milieu agricole. Côté <i>coopération</i> , l'acteur est favorable à la concertation et s'implique dans le jeu social. S'il <i>estime</i> un certain nombre d'acteurs sur le territoire, il est également <i>estimé</i> par le complexe, possédant des atouts pertinents et reconnus. Si l'acteur apparaît consensuel, il fait en tous cas parler de lui, en bien comme en mal.		Lui : <i>mieux vaut inciter que réglementer[...] si on met en place un projet, il faut impérativement un animateur pour le dialogue avec les parties concernées [...] la pédagogie est utile pour rapprocher les gens les uns des autres [...] on est vu comme des gens qui se démènent pour les agriculteurs mais généralement, on est pas vu à l'extérieur [...] il existe trop d'échelons décisionnels [...] on se fait souvent piquer nos idées</i> Eux : <i>ils aident les gros exploitants agricoles ; rien pour les petits [...] l'agriculture intensive à annihiler les Barthes.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Rôle de médiateur Gestion de 2000ha Savoirs agricoles, PAC, Histoire des Barthes Opérationnels rapidement	Cnasea Agriculteurs Chambre d'agriculture Landes nature Chasseurs	ASA Propriétaires Agence de l'eau Sepanso Conseil Général	Subventions agricoles Attributions des contrats Conflits internes Conflits de personne

Rapport patrimonial			
A la lecture de l'empreinte patrimoniale, on remarque que l'acteur s'inscrit davantage dans l'action (<i>préserve / dégrade</i>) que dans l'intention (<i>attaché/ éloigné</i>). L'acteur apparaît peu <i>attaché</i> au territoire ; il identifie néanmoins les menaces qui pèsent sur le territoire et met en œuvre des actions de préservation du milieu naturel, actions reconnues par les autres. Idem côté <i>domination</i> ; l'acteur semble peu <i>éloigné</i> d'entités particulières. En revanche il pose un regard anthropocentré sur la nature et est identifié comme un destructeur. De par son implication au sein du milieu agricole, il est considéré comme 'celui qui dégrade' pour certains, 'celui qui préserve' pour d'autres. L'agriculture est en effet vue comme polluante sur le territoire, mais indispensable. L'acteur cristallise alors l'enjeu agricole sur le territoire, d'où ce mouvement de balancier 'pour ou contre' l'acteur.		Lui : <i>il convient d'allier production économique, vie sociale et protection de ces milieux remarquables [...] on est les seuls à préserver [...] l'attachement et le sentiment d'appartenance aux Barthes ont disparu [...] il faudrait trouver un débouché pour le foin et le poney des Barthes [...] les éleveurs disparaissent sans repreneurs [...] les OLAE et OGAF ont été remplacés par les CTE et les CAD... et ce n'est vraiment pas la même chose [...] comment créer un projet sur une bande de 80 km de long ?</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Milieux riches des Barthes Parcelles en lanières Anciennes pratiques	Prairies Exploitations agricoles	Zones humides Petites exploitations	Boisements d'un seul tenant Maïs d'un seul tenant Digues

Empreintes territoriales : Acteur 10



Analyse de l’empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un défenseur agricole reconnu

Le rapport patrimonial de l’acteur joue sur son rapport social (H1). En effet, l’acteur est associé à des actions de conservation, notamment les projets olae et ogaf, ce qui fait de lui un acteur estimé des autres. Inversement, encourageant l’agriculture, l’acteur est alors critiqué pour des actions de dégradations sur le territoire.

Le rapport social de l’acteur semble influencer également son rapport patrimonial (H2). En effet, l’acteur se fait le représentant des agriculteurs et organismes agricoles ; ainsi, dépendant de leurs demandes, il s’engage dans des actions de préservation ou de dégradation. Par contre, les critiques ou appréciations venant du complexe n’ont pas d’impacts sur ses actions territoriales.

Cet acteur se fait le *porte-parole* des exploitations agricoles et des prairies (H3). Représentant des agriculteurs, porteurs des anciens projets olae et ogaf, cet acteur défend l’agriculture sur le territoire, et notamment la conservation de l’élevage dans les Barthes.

Cet acteur se fait le *porte-voix* des agriculteurs. Il tente en effet de répondre à leurs demandes, de redorer leur image et de faire le pont entre exploitants agricoles et acteurs de terrain comme institutionnels. Les anciennes pratiques conservationnistes de l’acteur ont été très bien accueillies par le complexe ; aujourd’hui, elles sont toujours bien vues même si certains déplorent leur faible ampleur (H4). Si l’acteur est parfois pointé du doigt par les conservationnistes, ses actions de conservation sont reconnues et acceptées.

Regard de l’acteur sur l’homme et la nature

de la pédagogie pour allier production et protection

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
pas de financement pour natura 2000, disparition des éleveurs et pas de repreneurs, conflits d’usage de l’eau et de personnes, pas d’attachement ni de sentiment d’appartenance, pression urbaine, trop d’échelons décisionnels, pas de débouché pour le foin ni le poney, blocages du CG, olae et ogaf remplacés par cte et cad, personne ne s’occupe des barthes, quel projet sur une bande de 80km?	pas de représentation au niveau régional, on se fait reprendre nos idées, on est les seuls à encourager la protection on est écarté de Natura 2000, plus de prestations pour budget	Doit s’organiser entre parties concernées et encadrée par un animateur Lui : <i>la pédagogie est nécessaire pour rapprocher les gens ; l’animateur d’un projet est fondamental</i>	Doit allier production économique, vie sociale et protection de ces milieux remarquables Lui : <i>mieux vaut inciter que réglementer ; on est les seuls à préserver</i>

Cet acteur se présente comme le *défenseur d’une agriculture de qualité*. Il a en effet été en charge des projets de contractualisation avec des exploitants agricoles pour des mesures agri-environnementales. Ces projets concernaient environ 2000ha sur le territoire, avaient été bien accueillis et s’étaient soldés par de bons résultats. Les anciens

ogaf et olae sont aujourd'hui remplacés par les cte et cad, des projets qui créent davantage de débats au sein du complexe. Cet acteur, qui sert d'intermédiaire entre les exploitants agricoles et les institutionnels, voit dans les problèmes du territoire des questions essentiellement sociales et non patrimoniales. Idem pour problèmes du groupe, venant tous du complexe, l'acteur se sentant tantôt isolé, tantôt mal compris. Identifiant de nombreux problèmes d'origine sociale, l'acteur est favorable une concertation restreinte aux parties concernées et encadrée par un organisateur. Question conservation, elle ne doit en aucun cas remettre en cause la rentabilité économique et doit être un compromis entre production économique, vie sociale et protection des milieux. L'acteur croit dégager une image positive dans le secteur agricole, un image d'un acteur qui se démène pour les agriculteurs auprès des autres; mais globalement, il croit ne pas être vu à l'extérieur. En réalité, cet acteur cristallise l'enjeu majeur du territoire : l'agriculture. En effet, l'agriculture est vue comme polluante mais indispensable. L'acteur est alors tantôt estimé pour ses engagements en faveur d'une agriculture de qualité et la conservation de l'élevage ; tantôt critiqué pour le laisser-faire d'une agriculture intensive et polluante.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

la ressource en eau, source de conflits

L'eau ne tient pas une place fondamentale dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur critique seulement l'agence de l'eau et les asa ; il est aussi critiqué pour l'irrigation des maïs qui assèche les Barthes. Côté patrimonial, l'acteur n'est attaché à aucun objet particulier de l'hydrosystème et se positionne contre les digues. Il montre des savoirs institutionnels et une connaissance de terrain essentiellement au niveau agricole et sur le passé des Barthes, peu de connaissances sont mobilisées sur l'hydrosystème. L'acteur voue à la nature une valeur d'usage avant tout.

L'acteur repère peu d'enjeux liés précisément à la ressource en eau, mis à part les conflits d'usage de l'eau et les conflits de personne.

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un représentant agricole ambigu

- acteur notoire, très estimé et très critiqué, représentant du monde agricole
- *porte-parole* des exploitations agricoles et des prairies
- *porte-voix* des agriculteurs
- favorable à une concertation restreinte aux parties concernées
- favorable à une conservation alliant production économique, vie sociale et protection des milieux
- acteur qui fait du lien entre agriculteurs, institutionnels et acteurs de terrain
- acteur assez consensuel et tiraillé entre production agricole et protection des milieux
- cristallise l'enjeu majeur du territoire : l'agriculture

Acteur 11 : Monde de la protection de la nature
CPIE (chargé de mission)

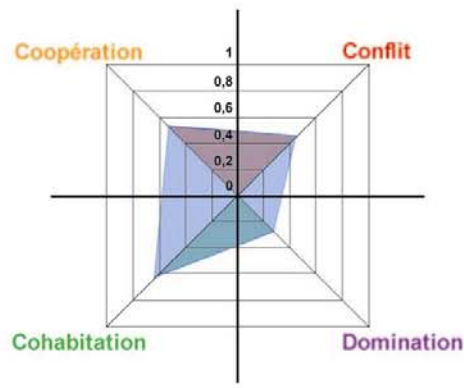
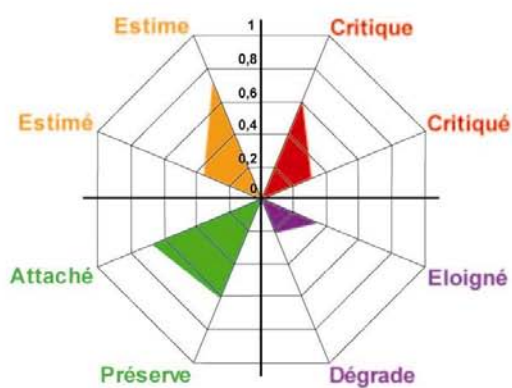
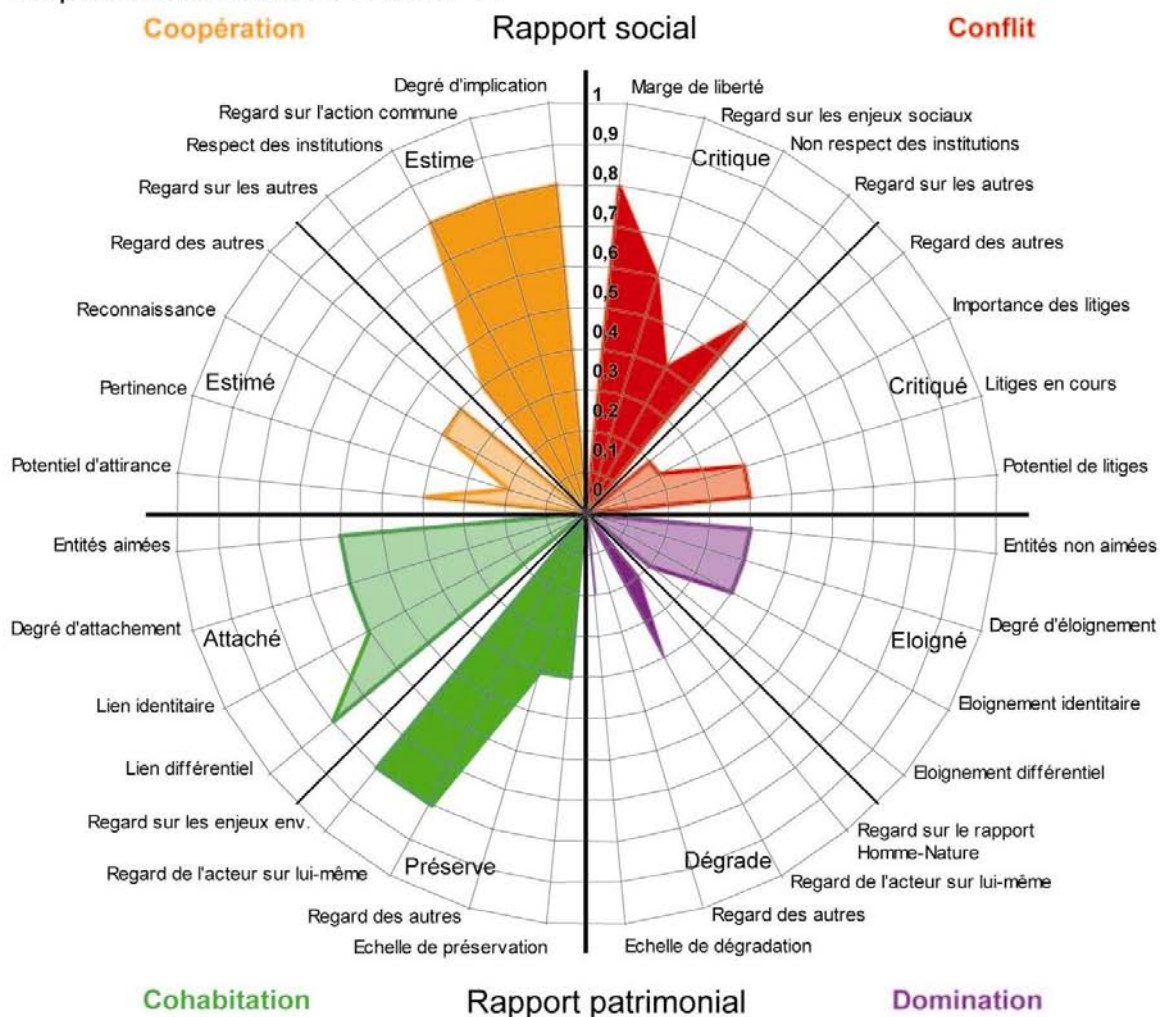
Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation en coopération

Rapport social			
Ce qui marque le rapport social de l'acteur, ce sont les fortes notes dans les sous-dimensions estime et critique, et les faibles notes de estimé et critiqué. Si l'acteur n'est pas vu par les autres, lui-même se positionne vis-à-vis du complexe. Il estime quelques acteurs, les institutions en particulier, et s'implique dans l'action commune car il est très favorable à l'idée de concertation. Il se présente d'ailleurs comme un médiateur sur le territoire. Disposant de peu d'atouts pertinents, sauf un savoir sur les milieux naturels, l'acteur est peu apprécié et peu attirant pour les autres. Dans la dimension conflit, il est également peu critiqué, ce qui lui vaut de n'être impliqué dans aucun conflit significatif sur le territoire. Par contre, l'acteur n'hésite pas à critiquer ouvertement certains qu'il cible précisément. Finalement, même si l'acteur se présente comme un médiateur, au cœur des problèmes territoriaux, on parle peu de lui, ni en bien, ni en mal.		<i>Lui : on nous voit parfois comme des écologistes, mais nous sommes des écologues [...] les élus n'ont pas le réflexe 'environnement', oublié systématiquement [...] les chasseurs et pêcheurs mènent toutes les actions pour l'écologie du territoire [...] il existe des conflits d'usage entre chasseurs et agriculteurs [...] on a un rôle de médiateur sur le territoire [...] la concertation est essentielles pour aller vers la préservation, même s'il va falloir partager le gâteau.</i> <i>Eux : ce sont des vendus aux collectivités [...] ont de bons outils pédagogiques .</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Légitimité Compétence Partenaires	Fédération des chasseurs Fédération des pêcheurs Comité de tourisme Landes Nature	APN Propriétaires forestiers CRPF Pêcheurs professionnels	Morale d'aménagement Objectivité de l'acteur Echelle de projet

Rapport patrimonial			
Le rapport patrimonial de l'acteur est nettement marqué par le dimension cohabitation. En effet, l'acteur paraît attaché à quelques objets du territoire, attachement qu'il tente de transmettre aux autres et qui le rapproche de la prise en compte de systèmes écologiques complexes. Il identifie précisément les problématiques environnementales du territoire et dit mener de nombreuses actions de préservation, même s'il est peu reconnu par les autres pour cela. Il est vrai que leurs actions portent souvent sur des entités isolées et ne répondent pas forcément aux attentes des autres acteurs. Si l'acteur identifie quelques défauts sur le territoire, il ne s'inscrit que très peu dans la dégradation. Globalement, cet organisme dédié à l'environnement est connu mais non reconnu.		<i>Lui : il ne faut pas figer les habitats mais décroïsonner le territoire et recréer une mosaïque des milieux [...] la découverte d'un patrimoine naturel insoupçonné pourrait apporter un plus au niveau touristique [...] on doit jongler entre intérêts économiques et préservation environnementale [...] au niveau écologique, une peupleraie, c'est comme un champs de maïs, c'est zéro [...] les Barthes, c'est un territoire qui s'effiloche [...] personne ne porte les enjeux des espèces protégées à part nous</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Biodiversité Marais oiseaux	Réserve Diversité des habitats Limitation d'impacts des élus		Espèces invasives Populiculture

Empreintes territoriales : Acteur 11



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un conservationniste modéré

Le rapport patrimonial influence le rapport social de l'acteur par la sous-dimension attaché (H1). En effet, étant attaché à quelques entités territoriales, l'acteur critique ceux qui les dégradent et estiment ceux qui les préservent.

Le rapport social de l'acteur semble influencer aussi son rapport patrimonial (H2). Le fait que l'acteur estime un certain nombre d'acteurs, notamment les élus, le conduit à s'engager dans des actions de préservation.

Cet acteur se fait le *porte-parole* de la biodiversité et du vison d'Europe (H3). L'acteur ne veut pas figer le territoire mais est favorable à une mosaïque des milieux ; d'autre part, il se dit porte-parole du vison d'Europe aux réunions Natura 2000.

Cet acteur ne se fait le *porte-voix* d'aucun acteur faible. Sous la direction des élus, cet acteur se positionne envers les acteurs absents mais nullement envers les acteurs faibles. Engagé dans des pratiques conservationnistes, l'acteur est susceptible de créer quelques conflits sur le territoire, quoique mineurs, puisque les actions de l'acteur sont rarement reconnues des autres (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

sensibiliser les acteurs à la biodiversité

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Urbanisation Locaux non sensibilisés à la valeur patrimoniale Elus intéressés par le tourisme mais pas l'env Forestiers veulent rentabiliser parcelles Foncier en lanière Homogénéisation milieux Contrats touchent seulement les agriculteurs Espèces invasives Disparition anguilles	Conflits de valeur morale	Doit être organisée entre parties prenantes pour trouver des compromis Lui : on est une sorte de médiateur entre les élus et les acteurs de terrain	Doit assurer une biodiversité et une mosaïque des milieux Lui : on est des écologues, pas des écologistes, et on incite à la diversité des habitats

Cet acteur se présente comme un *médiateur environnemental*. L'acteur se dit écologue et non écologiste, se dit plus performant qu'une apn et dit apporter une argumentation professionnelle technique et réglementaire aux élus, afin qu'ils prennent leurs décisions en connaissance de cause. Sensibilisé aux problématiques environnementales, il voit la conservation comme un décloisonnement du territoire et comme la création d'une mosaïque des milieux. Selon lui, il ne faut pas figer les habitats mais allier biodiversité et activités humaines. Favorable au compromis, il identifie d'ailleurs dans les problèmes du territoire surtout des questions sociales. Notons que pratiquement aucun problème du groupe n'est avancé. Se qualifiant de médiateur, l'acteur se positionne clairement en faveur de la concertation sur le territoire quoique restreinte aux parties intéressées. Il juge la concertation territoriale difficile mais nécessaire pour aller vers la préservation. L'acteur ne connaît pas l'image qu'il véhicule auprès des autres. Il croit être considéré parfois comme un écologiste. En réalité, on parle de l'acteur sur le territoire, mais de manière neutre. Même s'il s'agit d'un organisme dédié à l'environnement, ses actions de

préservation ne sont pas reconnues et l'acteur est davantage vu comme un organisme d'élus ou une petite association de pédagogie de l'environnement.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

de l'eau pour la richesse écologique

L'eau est peu présente dans l'empreinte territoriale de l'acteur, ou intervient par le biais de la biodiversité. Au niveau social, l'acteur apprécie la fédération des pêcheurs et critique les pêcheurs professionnels. Côté patrimonial, l'acteur apparaît attaché aux oiseaux, aux marais, à la biodiversité dans les barthes. L'acteur montre quelques savoirs légers sur le fonctionnement hydrologique des Barthes et attribue à la nature une valeur existentielle.

Les quelques enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- conflits d'usage
- homogénéisation des milieux

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un écologue institutionnel

- acteur connu, peu estimé, peu critiqué, qui s'inscrit dans la cohabitation
- *porte-parole* de la biodiversité et du vison d'Europe
- *porte-voix* d'aucun acteur faible
- favorable à une concertation restreinte aux parties prenantes
- favorable à une conservation alliant biodiversité et usages
- acteur qui fait du lien entre élus et acteurs de terrain
- acteur institutionnel autonome
- acteur axé sur la pédagogie à l'environnement
- acteur aux positions tranchées

Acteur 12 : Monde des Etablissements Publics

Agence de l'eau (Directeur)

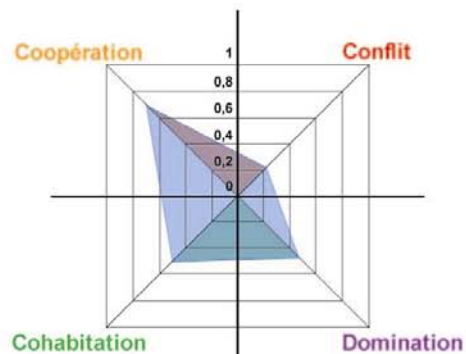
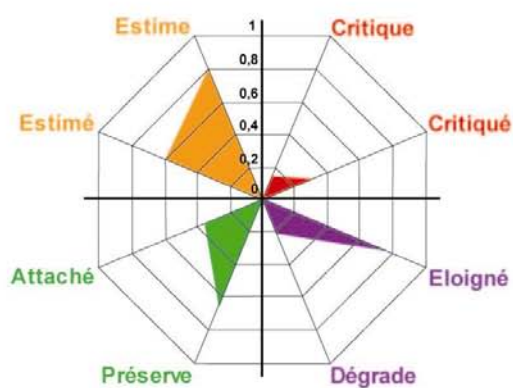
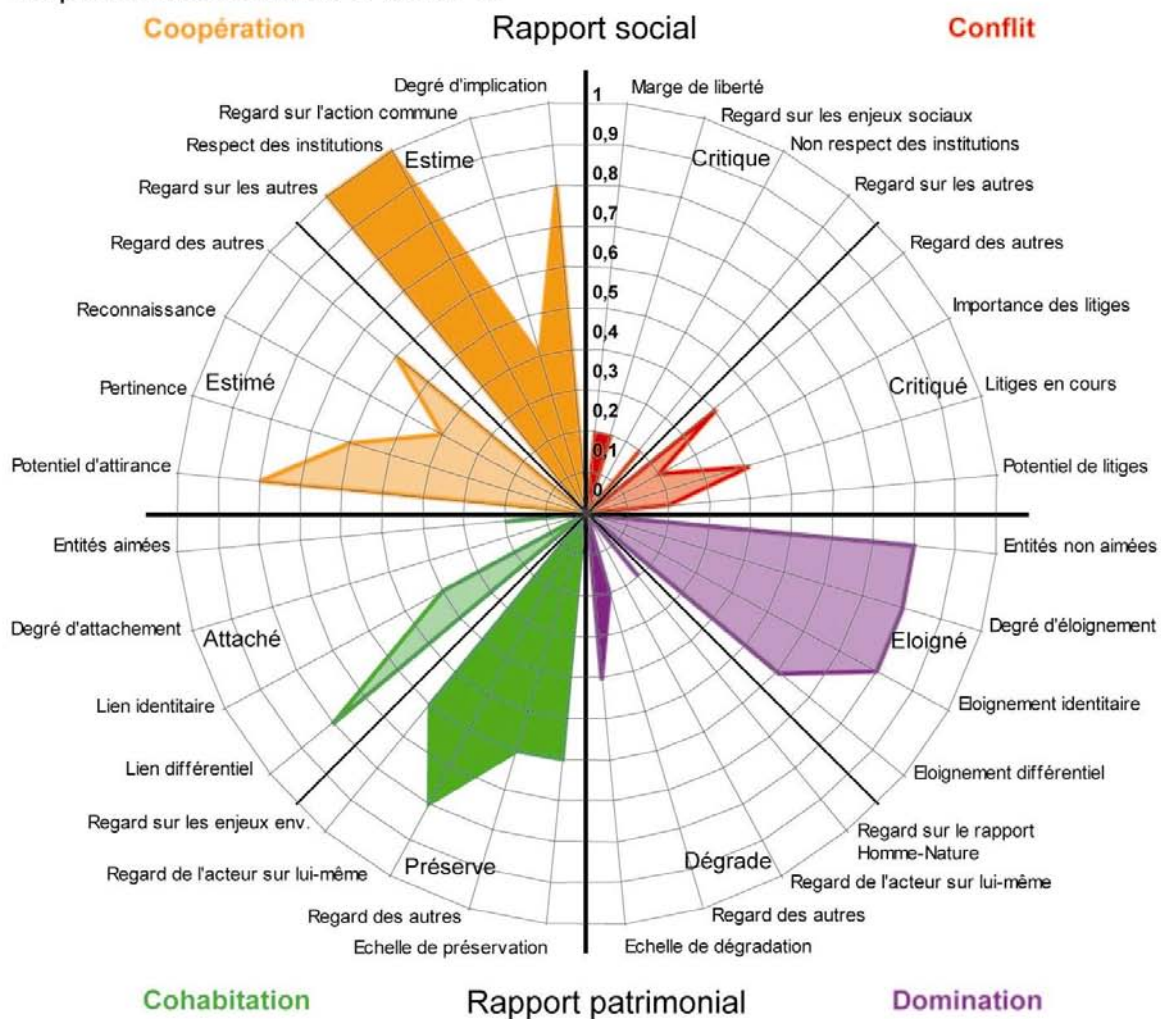
Description de l'empreinte territoriale

un institutionnel éloigné

Rapport social			
L'empreinte sociale de l'acteur est scindée en deux : des notes maximales côté coopération, des notes minimales côté conflit. L'acteur estime de nombreux acteurs sur le territoire et même s'il ne souhaite pas particulièrement se rapprocher d'eux, porte un regard très favorable sur la concertation et sur la notion de gouvernance. Il est par contre peu estimé des autres, malgré ses quelques atouts intéressants et pertinents, notamment son statut de financeur. Dans la dimension conflit, l'acteur ne critique personne sur le territoire et perçoit mal les enjeux sociaux du complexe. En retrait du jeu d'acteurs, l'acteur est alors critiqué par certains et impliqué dans quelques litiges, quoique peu significatifs sur le territoire.		Lui : <i>il existe des conflits d'usage sur ce territoire et pas de volonté locale pour un SAGE [...] la notion de gouvernance est fondamentale [...] c'est aux administrations de s'adapter aux bassin, pas le contraire [...] nos interlocuteurs... c'est tout le monde [...] on est intéressant pour les autres [...] on n'est pas connu sur le terrain, mais ce n'est pas grave .</i> Eux : <i>de belles plaquettes mais rien de concret [...] le SAGE est outil fondamental.</i>	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Statut de financeur Partenaires Coordonnateur de projet Gestionnaire surfaces	Institution Adour Syndicat des crues DIREN Chambre d'agriculture ASA ONC CPIE Surfrider Foundation Conseil Général	Pays Adour-Landes Océanes Scientifiques, universitaires	Vision bassin Intégration au local Echelle de projet

Rapport patrimonial			
Deux sous-dimensions a priori antagonistes marquent le rapport patrimonial de l'acteur: 'préserve' et 'éloigné'. L'acteur est attaché à très peu d'entités sur son territoire, qui le rapprochent néanmoins des systèmes écologiques. L'acteur apparaît clairement éloigné du territoire ; mobilisant peu de connaissance à son sujet, il se positionne comme distant, presque étranger. Pourtant, il ne s'inscrit nullement dans la dégradation mais clairement dans la préservation. Identifiant certaines problématiques environnementales et organisant des actions de protection à large échelle, l'acteur est reconnu par les autres pour cela. Il s'agit alors d'un acteur apprécié par certains pour ses projets de gestion intégrée de la ressource en eau ; critiqué par d'autres pour leur 'belle vitrine', mais globalement assez distant et du territoire, et du complexe.		Lui : <i>l'essentiel, c'est d'avoir des outils de gestion concertée et intégrée des vallées [...] nous, on donne une vision globale de l'eau [...] le développement durable, je n'aime pas ce mot mais on est bien obligé de l'utiliser[...] le bassin est déficitaire en eau [...] on manque de données sur la qualité de l'eau [...] je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de problèmes sur les Barthes de l'Adour[...] il faut préserver le cours d'eau de qualité</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Cours d'eau de qualité Zones humides	Vision globale bassin Qualité de l'eau		Mentalités

Empreintes territoriales : Acteur 12



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un consensuel distant qui préserve

Le rapport patrimonial de l'acteur influence son rapport social, notamment par la liaison préserve-estimé (H1). En effet, ses actions de préservation sont repérés par certains qui l'apprécient. D'autre part, étant globalement éloigné du territoire de Barthes, l'acteur reste très consensuel envers l'ensemble des acteurs... qu'il ne connaît pas. C'est alors son éloignement au territoire qui le conduit à estimer les autres.

Le rapport social de l'acteur semble influencer son rapport patrimonial, mais dans une moindre mesure, par le lien estime- préserve (H2). En effet, l'acteur est très consensuel et dit vouloir travailler en concertation pour une gestion intégrée. Il mène alors des actions de préservation qu'il espère sources de coopération avec les autres.

Cet acteur se fait le *porte-parole d'acteurs absents* : les cours d'eau de qualité et une vision bassin versant (H3). L'acteur présente une vision globale de l'hydrosystème et s'intéresse particulièrement à la qualité des cours d'eau sur le bassin versant Adour-Garonne.

Cet acteur se fait le *porte-voix* des usagers, par le biais de l'outil institutionnel SAGE qui vise à intégrer au processus de décision 25% d'usagers. L'acteur étant consensuel, ses pratiques conservationnistes sont peu susceptibles d'engendrer des conflits sur le territoire (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

pour une gestion intégrée et concertée

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Bassin déficitaire en eau Conflits d'usage Pas de volonté locale pour un SAGE Problème des masses d'eau de transition Peu de données au niveau qualité de l'eau Pollution au phosphore	Pas de programme sur les zones humides Acteurs locaux contre le SAGE	Doit être pensée comme une nouvelle gouvernance Lui : le sage est un outil de gestion concertée important	Doit s'apparenter à une gestion intégrée Lui : on amène une vision globale de l'eau

Cet acteur se présente comme le *porteur d'une vision globale de l'eau*. S'intéressant à l'évolution de l'hydrosystème du bassin Adour-Garonne, il dit être le seul à poser les bases d'une gestion intégrée de l'eau par des outils adaptés. L'acteur est alors sensibilisé aux problématiques environnementales, qu'il repère dans problèmes du territoire. Mais il s'agit d'enjeux sociaux et patrimoniaux touchant au bassin versant en général, et non au Barthes de l'Adour. L'acteur raisonne à une échelle globale, au niveau de la préservation comme de la concertation. En effet, il dit être favorable à une gestion concertée de la ressource et à la recherche d'une nouvelle gouvernance environnementale, par le biais d'outils adaptés. L'acteur croit ne pas être connu des acteurs de terrain et apprécié des institutionnels, tantôt pour les redevances, tantôt pour des outils comme le SAGE. Il est vrai que l'acteur est généralement apprécié des autres pour son statut de financeur et ses outils de gestion intégrée et concertée de l'eau. On lui reproche par contre son éloignement au territoire et son travail en communication (belle vitrine) plutôt que sur le terrain

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

une vision globale de l'hydrosystème

L'eau tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, il estime de nombreux acteurs liés au domaine de l'eau : institutionnels, associations, collectivités, syndicats. Il est aussi estimé pour ses outils de gestion intégrée et concertée de la ressource en eau. Côté patrimonial, l'acteur amène une vision globale de l'eau et souhaite protéger les cours d'eau de qualité, même s'il s'avère globalement distant du territoire. Il montre des savoirs scientifiques et institutionnels sur l'hydrosystème et attribue à la nature une valeur d'usage et d'agrément.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- conflits d'usage
- quantité eau
- qualité eau
- masses d'eau de transition
- peu de données

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur distant, mais qui préserve

- institutionnel consensuel distant du territoire
- *porte-parole* des cours d'eau de qualité et d'une vision bassin versant
- *porte-voix* des usagers
- favorable à une concertation encadrée par un homme fort
- favorable à une conservation qui s'apparente à une gestion intégrée
- acteur peu présent sur le terrain

Acteur 13 : Monde des usagers

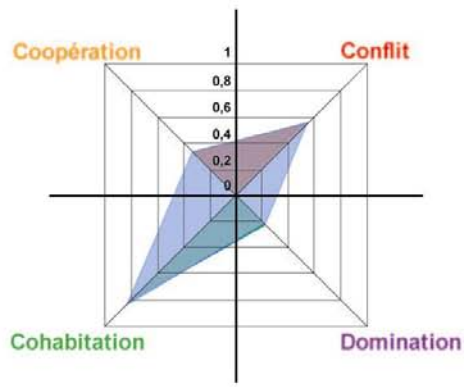
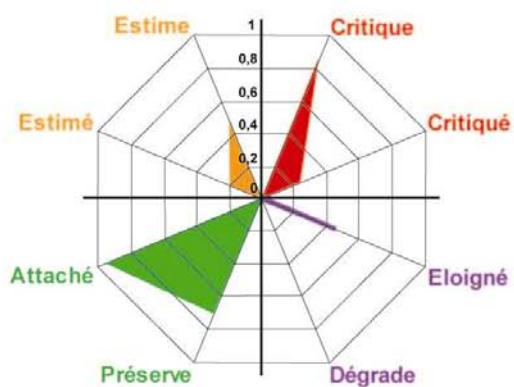
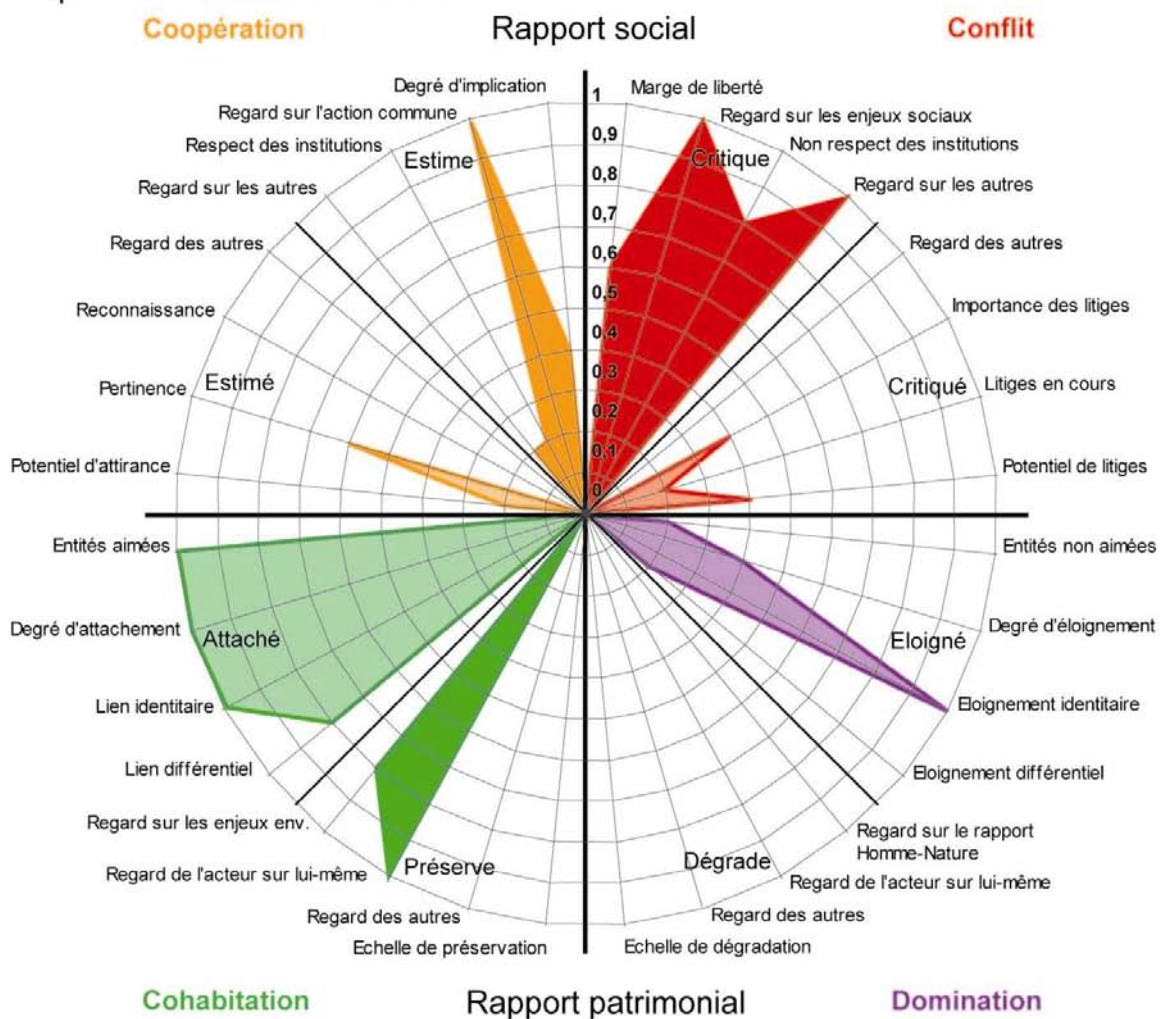
Artiste

Description de l'empreinte territoriale

un attachement conflictuel

Rapport social			
L'empreinte du <i>rapport social</i> alterne les 0 et les 100% et s'avère nettement marquée par la sous-dimension <i>critique</i>. L'acteur peut difficilement agir contre les autres mais critique énormément le complexe, des institutions aux acteurs de terrain, en ciblant précisément ses opposants. En revanche, l'acteur n'est nullement critiqué par les autres et même s'il est engagé dans quelques litiges avec sa sphère proche, ces litiges sont peu significatifs et personne ne perçoit l'acteur comme antagoniste. Côté coopération, deux pics retiennent l'attention, les autres composantes étant proches de 0. D'abord, l'acteur est très favorable à la concertation, le dialogue entre parties concernées, l'écoute des acteurs faibles. Il tente alors de s'impliquer dans le jeu d'acteurs mais n'estimant personne, les résultats ne sont pas toujours ceux escomptés. Ensuite, l'acteur possède des atouts pertinents sur le territoire ; atouts non reconnus par les autres qui n'apprécient pas l'acteur...un acteur faible.		Lui : <i>il faut de la concertation entre acteurs locaux, si le public est sensibilisé, les administrations compétentes et les scientifiques vulgarisent [...] je ne suis pas vu à part dans les écoles ou les conférences ; j'ai l'image d'un utopiste, un rêveur passionné [...] je suis parfois vu comme un emmerdeur pour les administrations qui me connaissent [...] je suis impuissant, non entendu [...] je ne peux que constater et pas agir.</i> Eux :....	
Coopération		Conflit	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
Savoirs faune / flore / oiseaux Savoirs historique Barthes Savoirs poissons Acteur désintéressé / passionné	Fédération des chasseurs	Maires, administrations Propriétaires Pêcheurs Conseil général Industriels du granulat Touristes Ecologistes, Scientifiques	Modes de pêche dans les Barthes Occupation du sol
Rapport patrimonial			
C'est la dimension cohabitation qui prédomine clairement, avec 5 composantes sur 8 renseignées à 100%. L'acteur est extrêmement attaché à de nombreuses entités sur le territoire, un amour qui s'étend aux Barthes toutes entières et qu'il tente de transmettre aux autres... mais en vain. Il identifie précisément les problèmes environnementaux du territoire et met en place des actions de protection de milieu à l'échelle du territoire, actions de sensibilisation essentiellement. Le complexe ne repère pas ces actions de préservation, ni ne le juge comme un dégradeur. Il est intéressant de noter qu'aucune des composantes de la sous-dimension domination n'est renseignée, situation unique du complexe. L'acteur paraît éloigné de quelques entités, sans répercussion sur le territoire, mais qui le pousse à la rupture avec les autres acteurs. S'il est véritablement passionné par son territoire, il n'occupe aucune place dans le jeu d'acteurs. Les 4 composantes 'regard des autres' ne sont pas renseignées, ce qui montre bien qu'il s'agit d'un acteur faible, vouant néanmoins un amour aux Barthes.		Lui : <i>les Barthes, c'est pas à la mode, alors on les oublie [...] je ne possède aucun parcelle mais suis propriétaire de toutes les Barthes de cœur [...] les zones humides, c'est comme les loups : on leur en veut depuis la préhistoire [...] on préfère s'enchaîner aux usines nucléaires plutôt protéger les Barthes [...] mon patrimoine disparaît [...] les Barthes, on tombe dedans tout petit ; la nature, c'est mon territoire [...] il n'y a plus rien ici à part du maïs et des résidences secondaires [...] qui veut préserver les Barthes et à quel prix ?</i>	
Cohabitation		Domination	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Chênaies Prairies humides Biodiversité : grenouilles, brochets, oies, haies, anguilles	Poissons Biodiversité		Clapets Espèces invasives (jussie, poisson-chat) Maïs

Empreintes territoriales : Acteur 13



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un amoureux des Barthes... inconnu

L'impact du rapport patrimonial sur le rapport social s'effectue très fortement d'une seule manière : attaché – critique (H1). En effet, l'acteur apparaît extrêmement attaché à de nombreuses entités territoriales et critique très fortement tous ceux qui sont susceptibles de les dégrader.

Le rapport social de l'acteur ne semble pas affecter son rapport patrimonial (H2). En effet, l'acteur est très ancré de son territoire, mais peu dans le jeu social, et ni la coopération ni le conflit n'altèrent ses actions sur le territoire des Barthes de l'Adour.

Cet acteur se fait le *porte-parole d'acteurs absents* : la biodiversité des Barthes, notamment des oiseaux et des poissons (H3). L'acteur s'intéresse depuis longtemps à l'évolution des Barthes de l'Adour, au niveau piscicole comme ornithologique, et réalise des documentaires pour mettre en garde contre cette chute de la diversité biologique.

Cet acteur se fait le *porte-voix* de lui-même et des générations passées. Etant nullement reconnu des autres, cet acteur est un acteur faible et ne représente alors que lui-même. Etant très attaché aux Barthes d'antan et aux activités traditionnelles, l'acteur tente de faire remonter son point de vue et celui des générations passées auprès des décideurs. Les pratiques conservationnistes de l'acteur n'engendrent que peu de conflits sociaux, ses actions étant généralement non vues des autres (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

allier sanctuarisation et activités traditionnelles

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Baisse des pluies Disparition des anguilles, sangsues et autres poisson Plantes invasives (jussie, poisson chat) Assèchement des Barthes Agriculture intensive Portes à flots remplacées par clapets Baisse biodiversité Pas d'attachement Urbanisation Mauvaise image Baisse éleveurs	Pas entendu Impuissant Son patrimoine disparaît	Doit être large, ouverte aux populations locales et usagers Lui : <i>le public doit être sensibilisé, les scientifiques doivent vulgariser et les administrations, devenir compétentes</i>	Doit préserver ce qu'il reste, pas réhabiliter Lui : <i>il faut revenir aux Barthes d'antan, qui allient chasse, pêche et élevage et sensibiliser le grand public</i>

Cet acteur se présente comme un *utopiste, un rêveur passionné*. L'acteur n'est pas propriétaire, gestionnaire ni impliqué dans un organisme particulier ; il s'agit là d'un indépendant, passionné, qui s'investit personnellement dans la sauvegarde des Barthes de l'Adour. Mobilisant d'importants savoirs vernaculaires, il est très sensibilisé aux problématiques environnementales touchant les Barthes, qu'il décline dans problèmes du territoire. Il s'agit ici de problèmes environnementaux concrets, très localisés. Même s'il en veut énormément aux décideurs pour la dégradation des Barthes, il est favorable à la concertation et regrette qu'elle n'existe pas réellement sur le territoire. Selon lui, une concertation ouverte doit avoir lieu, entre usagers, populations locales, scientifiques et administrations compétentes. Si les problèmes du territoire sont avant tout environnementaux, les problèmes du groupe recensés viennent surtout d'aspects

sociaux, l'acteur se sentant non entendu, isolé, trahi. L'acteur croit être complètement invisible auprès des décideurs, vu comme un emmerdeur auprès de certaines administrations. En réalité, si quelques uns l'apprécient pour son engagement, l'acteur est souvent inconnu du complexe et en dehors du jeu d'acteurs.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

l'eau, enjeu majeur des Barthes

L'eau, notamment par l'entremise de la ressource piscicole, tient une place importante dans l'empreinte territoriale de l'acteur. Au niveau social, l'acteur critique de nombreux acteurs pour leurs impacts sur les Barthes et notamment sur la ressource en eau, tels que pêcheurs, industriels du granulat, propriétaires ou administrations. Côté patrimonial, l'acteur est attaché aux zones humides et notamment aux espèces qu'on y trouve : anguille, brochet, grenouille, oie, etc.. L'acteur voue à la nature une valeur existentielle et mobilise des savoirs vernaculaires très riches, basés sur une expérience de terrain de longue date.

Les principaux enjeux liés à l'eau que l'acteur soulignent sont les suivants :

- changements climatiques
- disparition des anguilles, poissons, sangsues
- assèchement des Barthes
- portes à flot remplacées par clapets
- marécages mal vus
- baisse de la biodiversité

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur invisible mais passionné

- acteur faible et profondément attaché aux Barthes
- *porte-parole* de la biodiversité, de la ressource piscicole et des oiseaux
- *porte-voix* de lui-même
- favorable à une concertation élargie
- favorable à une conservation alliant sanctuarisation et activités traditionnelles
- acteur passionné qui s'investit personnellement dans la sauvegarde des Barthes
- réalise des documentaires sur la biodiversité des Barthes
- acteur aux positions tranchées, potentiellement très conflictuel

Acteur 14 : Monde de la chasse
Association des chasseurs (Responsable)

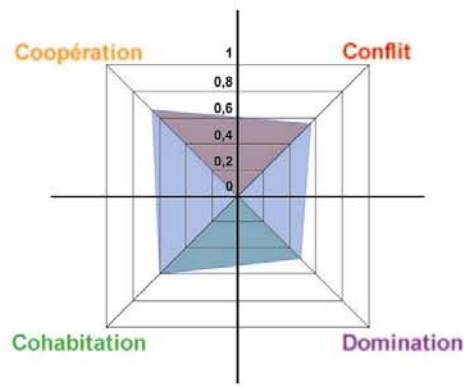
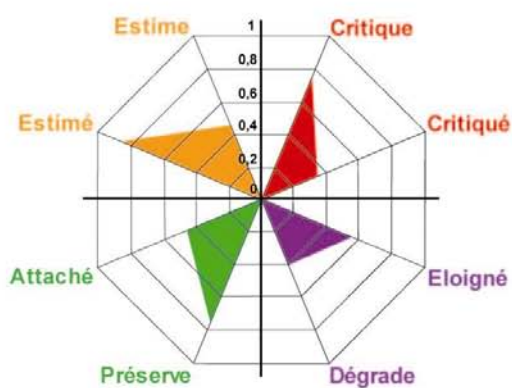
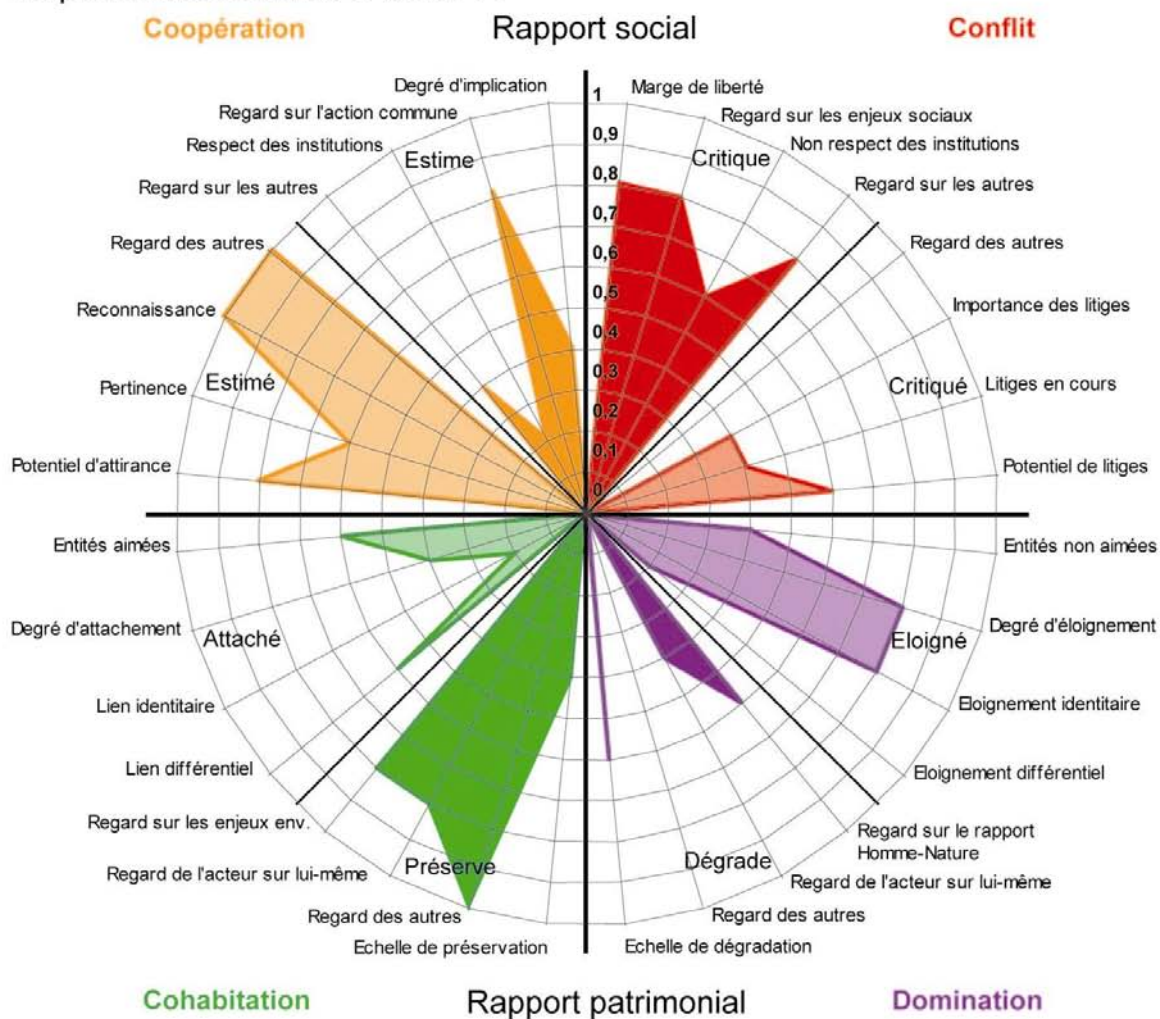
Description de l'empreinte territoriale

une cohabitation unanime

Rapport social			
Le rapport social de l'acteur est marqué par deux sous-dimensions : critique et estimé. En effet, l'acteur n'hésite pas à critiquer ouvertement bon nombre d'acteurs sur le territoire, institutions incluses. Il connaît bien les rouages du jeu d'acteurs et cerne précisément sa place dans le complexe. Dans la sous-dimensions critiqué, on note que l'acteur est impliqué dans peu de litiges, surtout des conflits de position, et qu'il n'est nullement critiqué par les autres (regard des autres : 0). Au contraire, c'est l'acteur le plus apprécié du jeu d'acteur (regard des autres : 100%). L'acteur porte un regard favorable à la concertation mais estime peu les autres. Il fait pourtant l'unanimité et est jugé comme acteur moteur sur le territoire.		Lui : <i>mieux vaut inciter que réglementer [...] pour que la concertation amène à la préservation, tout le monde doit avoir accès à la même information [...] il n'y a pas d'APN dans la région... et c'est tant mieux [...] ici, on s'ignore souvent les uns les autres [...] on est globalement bien vu ; c'est grâce à nous si les Barthes sont intactes.</i> Eux : <i>les chasseurs ont tout fait pour les Barthes [...] si les chasseurs quittent le territoire, les Barthes sont rayées de la carte [...] devant les chasseurs, les barrières tombent.</i>	
<i>Coopération</i>		<i>Conflit</i>	
Estimé / Atouts	Estime / Alliés	Critique / Opposants	Critiqué / Litiges
30000 chasseurs 1200 hectares en gestion 250 hectares en propriété financée par Diren, Europe, Agence de l'eau conseils techniques savoirs territoire Barthes	Chasseurs Propriétaires du coin	Conseil général Communes APN DDA Chambre d'agriculture Propriétaires extérieurs CRPF - ONF	

Rapport patrimonial			
Au niveau patrimonial, l'acteur est attaché à peu d'entités sur le territoire, mais ce lien le pousse à s'intéresser à l'intégration de ces entités dans les écosystèmes et à mettre sur pied de nombreuses actions de préservation. Même si ces actions ne sont pas à l'échelle du territoire et sont organisées pour l'usage 'chasse', elles sont toutes reconnues et appréciées du complexe (regard des autres : 100%). Côté domination, on note que l'acteur apparaît très éloigné de quelques entités du territoire et qu'il attribue une valeur d'usage à la nature. Il n s'inscrit nullement dans la dégradation pour autant, et s'il a quelques actions néfastes au milieu naturel, elles ne sont pas décriées par les autres (regard des autres : 0). Globalement, il s'agit de l'acteur le plus reconnu sur le territoire et jugé incontournable pour ses actions pour ses actions de préservation, même si cet acteur est tourné vers la chasse, il est vu comme une APN sur le territoire, le militantisme en moins.		Lui : <i>Natura 2000, c'est notre dernière chance [...] on crée des réserves, sanctuaire à gibier [...] une bonne gestion hydraulique accompagnée d'aménagement pour la chasse, c'est la certitude d'avoir des oiseaux [...] le peuplier, c'est le danger numéro 1, c'est la catastrophe [...] on se sent seul dans nos actions de protection [...] les autres font semblant de faire de l'environnement [...] le territoire s'artificialise et s'assèche ; bientôt, les oiseaux n'auront plus de parcelles pour se nourrir à part chez nous</i>	
<i>Cohabitation</i>		<i>Domination</i>	
Attaché / Entités aimées	Préserve / Entités	Dégrade / Entités	Eloigné / Défauts
Gibier Zones humides Oiseaux Prairies Diversité paysages	Gibier Barthes en eau	gibier	Maïs Peupleraies Digues

Empreintes territoriales : Acteur 14



Analyse de l'empreinte territoriale par retour sur hypothèses

un acteur non critiqué qui critique

Le rapport patrimonial influence fortement le rapport social de l'acteur (H1). En effet, s'inscrivant nettement dans la préservation environnementale, cet acteur est très apprécié du complexe. Etant attaché à quelques entités et engagé dans des actions de préservation, il critique fortement ceux qui lui font entrave. Finalement, étant quelque peu éloigné du territoire, l'acteur est impliqué dans quelques litiges.

A l'opposé, il ne semble pas que les pratiques environnementales de cet acteur reposent sur des relations sociales (H2). Effet, cet acteur agit en autonomie et les autres ont peu d'influence sur ses actions territoriales.

Cet acteur se dit *porte-parole* de certains *acteurs absents* (H3) : le gibier et les zones humides. L'acteur qui souhaite développer la chasse dans les Barthes tient à maintenir des zones humides dans les Barthes afin d'attirer les oiseaux d'eau.

Cet acteur se fait le porte-voix des chasseurs. Il se fait le représentant des chasseurs sur le territoire des Barthes et fait valoir leur point de vue auprès des décideurs. Les actions de conservation de l'acteur font l'unanimité au sein du complexe et sont alors peu susceptibles d'engendrer des conflits sur le territoire (H4).

Regard de l'acteur sur l'homme et la nature

du dialogue et des réserves

Problèmes du territoire	Problèmes du groupe	Concertation	Conservation
Artificialisation du territoire Remembrement Primes seulement pour agriculteurs Agriculture intensive Baisse prairies Peupleraies, maïs Pas de parcelle pour oiseaux Pas d'argent pour Natura 2000	Se sent seul dans la protection env Peur de réglementation Natura 2000 Conflits de position Baisse chasseurs Dégâts de sangliers	Doit être organisée entre parties prenantes avec la même info pour tous Lui : <i>mieux vaut inciter que réglementer ; il faut se concerter pour préserver.</i>	Doit s'apparenter à une sanctuarisation de la nature pour le gibier Lui : <i>on fait des aménagements pour la chasse et une gestion hydraulique.</i>

Cet acteur se présente comme un *protecteur de la nature*. Achetant des parcelles pour les transformer en réserve, l'acteur dit être le seul à s'investir dans la protection environnementale des Barthes de l'Adour, une conservation reconnue par tous. Même si l'acteur est axé chasse, il identifie précisément les problématiques environnementales du territoire, qu'il présente dans problèmes du territoire. Au niveau des problèmes du groupe, mis à part les dégâts de sangliers, ce sont surtout des aspects sociaux qui sont évoqués, notamment les conflits de position. Pour lui, la conservation s'apparente à une sanctuarisation sur certaines zones, des réserves afin que la faune puisse s'y développer. Il est néanmoins favorable à l'incitation plutôt qu'à la réglementation et juge que la préservation doit se faire dans la concertation. Une concertation, qu'il veut restreinte aux parties concernées, où tout le monde doit avoir accès à la même information. L'acteur déplore qu'on ait voulu opposer les chasseurs au reste du monde et croit que les locaux les accusent d'abus. Il pense néanmoins dégager une bonne image aujourd'hui auprès du complexe, ce qui est vrai. L'acteur fait l'unanimité dans le jeu d'acteurs ; tous reconnaissent ses actions de protection. Il s'agit de l'acteur le plus estimé du complexe.

Zoom sur l'hydrosystème dans l'empreinte territoriale

préserver l'eau pour le gibier

L'eau, par le biais de la chasse au gibier d'eau, tient une place importante à la fois dans le rapport patrimonial et social de l'acteur. Au niveau social, l'acteur est estimé pour ses réserves de chasse qui représentent des Barthes en eau et critique de nombreux acteurs responsables de l'assèchement des Barthes. Côté patrimonial, l'acteur est attaché aux zones humides et préserve les oiseaux d'eau. L'acteur mobilise d'importants savoirs institutionnels sur le territoire en général et des savoirs et techniques sur le fonctionnement hydrologiques des Barthes. Il attribue à la nature une valeur d'usage, pour la chasse.

Globalement sur le territoire, l'acteur identifie quelques enjeux liés précisément à l'eau :

- assèchement des Barthes
- baisse de la biodiversité

Apport pour un médiateur dans une négociation environnementale

un acteur de terrain très estimé

- Acteur faisant l'unanimité du complexe
- *Porte-parole* du gibier et des zones humides
- *Porte-voix* des chasseurs
- favorable à une concertation restreinte aux parties prenantes
- Favorable à une conservation de type sanctuarisation de la nature
- Acteur aux positions tranchées
- Acteur considéré comme une APN

Annexe 22. Notes des acteurs des Barthes de l'Adour renseignant l'A4D

Notes des dimensions et des sous-dimensions de l'A4D servant à renseigner les empreintes territoriales des acteurs :

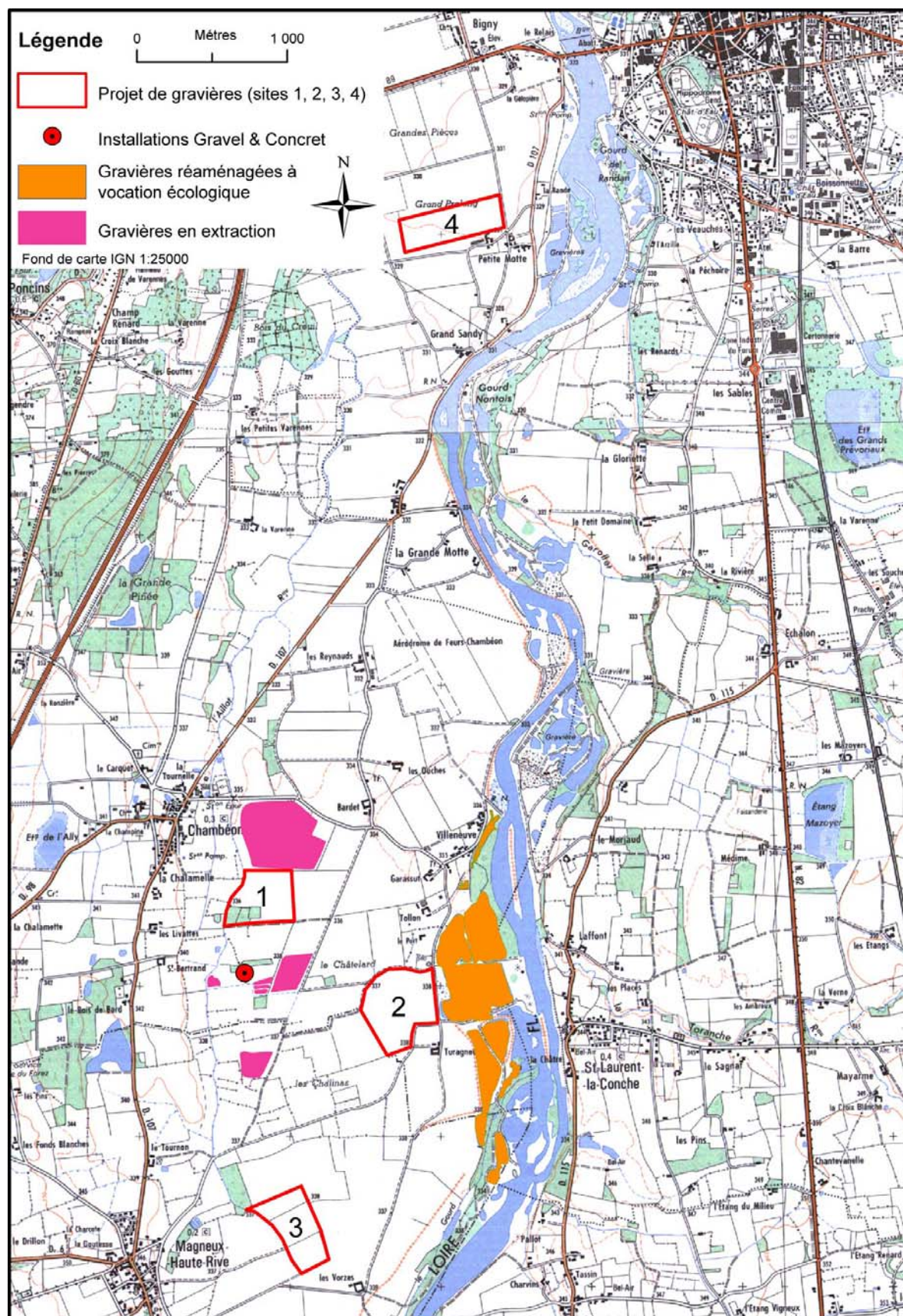
	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	A14	Moy	Ecartyp
Conflit	0,5	0,4	0,6	0,6	0,4	0,6	0,5	0,5	0,3	0,4	0,5	0,2	0,6	0,6	0,5	0,1
Domination	0,4	0,4	0,6	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,5	0,2	0,5	0,4	0,1
Cohabitation	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	0,7	0,7	0,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,8	0,6	0,6	0,1
Coopération	0,8	0,6	0,6	0,3	0,6	0,5	0,7	0,5	0,7	0,7	0,5	0,7	0,3	0,7	0,6	0,1
Somme	2,3	1,9	2,2	1,6	1,7	2,2	2,3	1,8	1,8	2,0	1,9	1,9	1,9	2,3	2,0	0,2

Critique	0,5	0,4	0,6	0,8	0,5	0,8	0,5	0,5	0,2	0,3	0,6	0,2	0,9	0,8	0,5	0,2
Critiqué	0,6	0,4	0,6	0,5	0,3	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,1
Eloigné	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,8	0,5	0,6	0,4	0,1
Dégrade	0,4	0,4	0,6	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,2	0,2	0,0	0,4	0,4	0,2
Préserve	0,7	0,5	0,5	0,4	0,5	0,6	0,7	0,3	0,5	0,7	0,6	0,7	0,7	0,8	0,5	0,1
Attaché	0,6	0,7	0,7	0,5	0,4	0,8	0,6	0,5	0,4	0,4	0,7	0,4	1,0	0,5	0,6	0,2
Estimé	0,7	0,6	0,5	0,3	0,4	0,5	0,8	0,5	0,6	0,8	0,4	0,6	0,2	0,9	0,5	0,2
Estime	0,9	0,6	0,7	0,3	0,8	0,5	0,6	0,6	0,8	0,7	0,7	0,8	0,5	0,5	0,6	0,2
Somme	4,6	3,8	4,5	3,3	3,3	4,4	4,6	3,6	3,6	4,1	3,8	3,8	3,9	4,6	3,9	0,5

Notes des composantes de l'A4D servant à renseigner les empreintes territoriales des acteurs :

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	A14
Marge de liberté	0,6	0,2	0,6	0,8	0,6	0,8	0,6	0,4	0,2	0,2	0,8	0,2	0,6	0,8
Regard sur les enjeux sociaux	0,6	0,2	0,6	0,8	0,4	0,8	0,6	0,6	0,2	0,2	0,6	0,2	1,0	0,8
Non respect des institutions	0,2	0,4	0,2	0,4	0,4	0,6	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	0,0	0,8	0,6
Regard sur les autres	0,6	0,6	0,8	1,0	0,4	0,8	0,6	0,6	0,2	0,6	0,6	0,2	1,0	0,8
Regard des autres	0,4	0,8	0,6	0,4	0,2	0,8	0,8	0,6	0,6	0,8	0,2	0,4	0,0	0,0
Importance des litiges	0,8	0,4	0,4	0,6	0,4	0,2	0,6	0,4	0,2	0,6	0,2	0,2	0,4	0,4
Litiges en cours	0,4	0,2	0,8	0,4	0,2	0,4	0,4	0,2	0,4	0,2	0,4	0,4	0,2	0,4
Potentiel de litiges	0,6	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	0,4	0,6
Entités non aimées	0,4	0,4	0,4	0,2	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,4	0,4	0,8	0,2	0,4
Degré d'éloignement	0,4	0,4	0,6	0,6	0,2	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	0,8	0,4	0,8
Eloignement identitaire	0,4	0,4	0,6	0,6	0,4	0,6	0,6	0,4	0,4	0,2	0,4	0,8	1,0	0,8
Eloignement différentiel	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,6	0,2	0,2
Regard sur le rapport Homme-Natur	0,6	0,4	0,6	0,4	0,4	0,2	0,2	0,8	0,4	0,6	0,2	0,2	0,0	0,6
Regard de l'acteur sur lui-même	0,2	0,2	0,6	0,0	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	0,2	0,4	0,0	0,0	0,4
Regard des autres	0,4	0,4	0,6	0,2	0,2	0,8	0,8	0,6	0,4	0,8	0,0	0,2	0,0	0,0
Echelle de dégradation	0,2	0,4	0,6	0,2	0,4	0,2	0,4	0,6	0,6	0,4	0,2	0,4	0,0	0,6
Echelle de préservation	0,6	0,4	0,6	0,4	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	1,0	0,4
Regard des autres	0,6	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,8	0,0	0,2	0,8	0,4	0,6	0,0	1,0
Regard de l'acteur sur lui-même	0,8	0,6	0,6	0,8	0,6	1,0	0,8	0,2	0,6	0,8	0,8	0,8	1,0	0,8
Regard sur les enjeux env	0,8	0,8	0,6	0,4	0,6	0,6	0,8	0,4	0,6	0,6	0,8	0,6	0,8	0,8
Lien différentiel	0,6	0,8	0,8	1,0	0,4	0,6	0,6	0,4	0,6	0,4	0,8	0,8	0,8	0,6
Lien identitaire	0,8	0,6	0,6	0,2	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,6	0,4	1,0	0,2
Degré d'attachement aux entités	0,2	0,6	0,6	0,2	0,4	1,0	0,6	0,4	0,2	0,4	0,6	0,0	1,0	0,4
Entités aimées	0,6	0,8	0,6	0,4	0,4	1,0	0,6	0,4	0,2	0,4	0,6	0,2	1,0	0,6
Potentiel d'attraction	0,4	0,6	0,4	0,6	0,6	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,8	0,2	0,8
Pertinence	1,0	0,8	0,4	0,4	0,6	0,8	0,8	0,8	0,6	0,8	0,2	0,6	0,6	0,6
Reconnaissance	0,6	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,8	0,2	0,6	1,0	0,4	0,4	0,0	1,0
Regard des autres	0,8	0,6	0,8	0,0	0,0	0,2	0,8	0,2	0,4	0,6	0,4	0,6	0,0	1,0
Regard sur les autres	0,8	0,8	0,6	0,2	0,6	0,4	0,6	0,4	0,4	0,6	0,4	1,0	0,2	0,4
Respect des institutions	1,0	0,4	0,8	0,2	0,6	0,2	0,6	0,8	0,8	0,6	0,8	1,0	0,2	0,2
Regard sur l'action commune	0,8	0,6	0,6	0,4	0,8	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,4	0,8
Degré d'implication	0,8	0,6	0,6	0,4	1,0	0,6	0,6	0,6	1,0	0,8	0,8	0,8	0,4	0,4

Annexe 23. Carte de localisation des sites industriels (jeu de rôles)



Annexe 24. Un exemple de fiches sites destinées aux *joueurs*

Site 1	
Localisation du projet	Lit majeur de la Loire Eloigné des zones habitées A distance moyenne du site de traitement Accès routier facile
Qualité du granulat	Excellente Facilement exploitable
Impacts sur faune et flore	Destruction d'espèces protégées au niveau national Destruction d'une mare
Impacts sur la ressource en eau	Modification de l'écoulement de la nappe phréatique
Impacts sur la société	Augmentation du trafic de poids lourds Accès à la Loire restreint sur ce secteur
Réhabilitation future	Remblaiement, vocation agricole
Site 2	
Localisation du projet	Lit majeur de la Loire Très proche des zones habitées Très proche du site de traitement Accès routier facile
Qualité du granulat	Bonne Assez difficilement exploitable
Impacts sur faune et flore	Pas d'impact majeur
Impacts sur la ressource en eau	Forte modification de l'écoulement de la nappe phréatique Réchauffement de la température des cours d'eau
Impacts sur la société	Pollutions sonores et visuelles Augmentations des poussières
Réhabilitation future	Zone de loisirs nautiques
Site 3	
Localisation du projet	Lit majeur de la Loire Eloigné des zones habitées A distance moyenne du site de traitement Accès routier facile
Qualité du granulat	Bonne Assez difficilement exploitable
Impacts sur faune et flore	Destruction d'une zone boisée
Impacts sur la ressource en eau	Modification de l'écoulement de la nappe phréatique Destruction de la ressource piscicole
Impacts sur la société	Augmentation du trafic de poids lourds
Réhabilitation future	Etang à vocation cynégétique
Remarque	L'agriculteur accepte de louer son terrain pour le projet seulement si la réhabilitation est à vocation cynégétique
Site 4	
Localisation du projet	Lit mineur de la Loire Eloigné des zones habitées A distance moyenne du site de traitement Accès routier difficile
Qualité du granulat	Excellente Très facilement exploitable
Impacts sur faune et flore	Destruction d'espèces protégées au niveau régional Destruction d'un marais (annexe du fleuve) Perturbation de la reproduction des poissons
Impacts sur la ressource en eau	Réchauffement de l'eau du fleuve Risque de capture de la gravière par le fleuve en cas de crue Perturbation de l'écoulement du fleuve Loire
Impacts sur la société	Augmentation du trafic de poids lourds Accès à la Loire restreint sur ce secteur
Réhabilitation future	Etang à vocation écologique (ornithologie)
Remarque	La loi actuelle interdit l'exploitation en lit mineur Controverses scientifiques quant à la pertinence de cette loi (il semblerait que la biodiversité soit importante dans les gravières en lit mineur)

Annexe 25. Un exemple de fiche acteur destinée aux *joueurs*

INFORMATIONS GENERALES
<i>Nom de l'organisme</i> : Les Amis du fleuve Loire <i>Secteur d'activité</i> : Associatif (loi 1901), association de protection de la nature et de l'environnement (APN) <i>Echelle d'action</i> : Association départementale (Loire), Fédération régionale (Rhône-Alpes) <i>Organismes apparentés</i> : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature section Loire (FRAPNA : FRAPNA Loire, FRAPNA Rhône), Ligue de Protection des Oiseaux section Loire (LPO Loire), Société Naturaliste Loire Forez, Ecopôle-Ecozone du Forez. <i>Nombre de personnes concernées par l'activité</i> : 15 permanents salariés, 20 bénévoles, 800 adhérents. <i>Principaux partenaires</i> : Conseil Général, Conseil Régional, DIREN, Gravel & Concret Inc., DDE. <i>Foncier</i> : gestionnaire de 260ha au total : 100ha dont elle est propriétaire et 160ha dont elle a la gestion (DPF). Ces terrains situés en bord de Loire (Projet EcoLoire) <i>Activité principale</i> : Préservation de zones humides et gestion d'un site d'anciennes gravières en bord de Loire sur la Commune de Chambéon (nom du site : EcoLoire) <i>Objectifs généraux</i> : Protection des oiseaux d'eau (canards, foulques, grèbes...), Restauration, réhabilitation de milieux dégradés par l'exploitation de granulats, Gestion des milieux aménagés (suivi scientifique, génie écologique, dynamique fluviale...), Accueil du public et pédagogie à l'environnement (animation, écocitoyenneté, sensibilisation).
INFORMATIONS SPECIFIQUES
Perceptions des autres acteurs
1) comment les Amis du fleuve Loire perçoivent les autres acteurs. 2) comment les Amis du fleuve Loire pensent être perçu par les autres acteurs.
Groupe A : Industrie
<i>Industriel du granulat</i> : « Gravel & Concrete Inc. » (1) L'APN est partenaire de l'Industriel qui lui a donné d'anciennes gravières en bord de Loire pour les réaménager et les gérer. L'APN dépend en partie financièrement des dons de l'Industriel. Les relations entre les deux partenaires sont excellentes. (2) Gravel & Concrete Inc. considère ce partenariat comme un bon moyen de médiatiser ses bonnes pratiques environnementales (vitrine écologique).
Groupe B : Protection de l'environnement et du cadre de vie
<i>Association de riverains</i> : « Touche pas à mon fleuve » (1) Le prix d'accès au site (EcoLoire) géré par l'APN est jugé trop cher par une partie des Riverains. Les Riverains demandent l'accès gratuit au fleuve. La communication est difficile entre Riverains et APN. (2) Les Riverains ne portent pas l'APN dans leur cœur.
Groupe C : Chasse et pêche
<i>Association de Chasseurs</i> : « Le fusil rusé » (1) L'APN milite depuis des années pour l'interdiction totale de la chasse, interdite sur le site dont elle a la gestion. (2) Les Chasseurs considèrent les « écolo » comme des intégristes de l'environnement. <i>Association de Pêcheurs</i> : « La Gaule ligérienne » (1) L'APN est en froid (conflit de personnes) avec les Pêcheurs. Elle a interdit l'accès aux bassins de gravière dont elle est propriétaire pour assurer la tranquillité des oiseaux d'eau (canards). Par ailleurs, elle a interdit l'accès à tous véhicules motorisés sur ses chemins dont certains mènent au fleuve. (2) Les Pêcheurs reprochent à l'APN d'avoir fermé tous les chemins menant au fleuve et par son interdiction d'accès aux véhicules motorisés d'empêcher les vieux Pêcheurs et les handicapés d'aller vers le fleuve. <i>Syndicat piscicole</i> : « La grosse tanche » (1) L'APN considère la pisciculture comme une activité en perte de vitesse ; les cormorans servent de bouc-émissaires aux pertes financières. (2) Les Pisciculteurs voient le site géré par L'APN comme une « réserve à Cormorans » qui ravagent les étangs de pêche.

Groupe D : Agriculture

Syndicat agricole : « Les rois du labours »

(1) L'APN dénonce les pratiques agricoles notamment l'utilisation de pesticides, d'engrais, d'OGM, l'irrigation par aspersion et la sale mentalité des Agriculteurs.

(2) Les Agriculteurs voient le site de EcoLoire comme une « réserve à sanglier » qui ravagent les cultures et reprochent à l'APN l'absence d'entretien sur les terrains qu'elle gère.

Chambre Consulaire : « Chambre d'Agriculture »

(1) L'APN considère la Chambre d'Agriculture comme en partie responsable des mauvaises pratiques agricoles.

(2) La Chambre d'Agriculture ne tient pas compte des préoccupations écologiques.

Groupe E : Collectivités territoriales

Commune : « Mairie de Chambéon »

(1) L'APN cherche à obtenir une subvention de la Commune, en vain.

(2) La Commune ne prend pas position pour des raisons électorales

Conseil Général de la Loire : « Service environnement »

(1) L'APN travaille depuis plusieurs années avec le Conseil Général. Celui-ci subventionne une partie des actions du Plan de Gestion du site géré par l'APN.

(2) Le Conseil Général demande à l'APN d'être plus rigoureux quant au suivi du site, et de faire un effort pour améliorer ses relations avec les autres acteurs du territoire.

Groupe F : Services administratifs de l'Etat

DRIRE : « Service des carrières »

Pas de relation particulière. La DRIRE a participé il y a 10 ans à la création de l'EcoLoire.

DDE : « Service hydraulique »

(1) L'APN travaille avec la DDE depuis la création de l'EcoLoire, notamment sur la gestion écologique du domaine public fluvial (DPF) du secteur.

(2) La DDE fait du bon travail, même s'il faut bien surveiller les chantier ayant lieu sur le DPF de EcoLoire pour vérifier qu'il n'y ait pas d'erreur.

DDASS : « Service hygiène des milieux »

Pas de relation particulière.

DDAF : « Service de l'eau »

Pas de relation particulière.

Enjeux et objectifs spécifiques dans la négociation

- Conserver de bonnes relations avec Gravel & Concrete Inc. et le Conseil Général, organismes source de financement.

- Planter la nouvelle gravière près du fleuve et près du site de EcoLoire pour augmenter la surface en eau attractive pour les oiseaux et créer une zone tampon avec les activités agricoles.

- S'assurer que le projet tienne compte des aspects environnementaux.

- Prôner une réhabilitation de la gravière à vocation écologique.

- Empêcher catégoriquement une réhabilitation à vocation cynégétique.

Perception du territoire (Plaine du Forez)

- Problèmes du territoire : l'urbanisation envahissante, l'irrigation abusive, l'agriculture intensive, la sale mentalité des acteurs locaux, la disparition d'espèces (oiseaux), la pollution (étangs, fleuve, nappe), la présence de digues sur la Loire, l'incision du lit du fleuve Loire, la qualité biologique du fleuve Loire, l'image idyllique du progrès, la propriété privée.

- Atouts du territoire : l'histoire, la biodiversité, les espaces.

- Patrimoine : le bâti (vieilles fermes foréziennes), les étangs, les Chambons, les bords Loire, les boisements.

- Défauts du territoire : l'agriculture intensive, l'urbanisation, le manque d'intérêt pour le fleuve Loire, les mentalités.